REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

552.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUARANTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1862

AP
20
R5
pér. 2
t. 42

171 97
c.

L'INDUSTRIE MODERNE

SES PROGRÈS

ET LES CONDITIONS DE SA PUISSANCE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1862 (1)

I. — ASPECT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION.

L'exposition universelle de 1862 a eu un grand succès qui, à l'heure même où j'écris, achève à peine son cours; chaque jour, on a vu cinquante ou soixante mille visiteurs se presser dans les galeries et les nefs du palais de Kensington. Un tel empressement s'explique par diverses raisons, et d'abord parce que l'exposition justifie

(1) On sait que la partie française de l'exposition universelle de Londres a été organisée par une commission spéciale constituée et choisie par un décret impérial, et dont le président assidu a été le prince Napoléon. Cette commission a choisi les membres français du jury international, au nombre de 130, dont 65 titulaires et 65 suppléans. Aux termes du règlement, les jurés français ont dû faire sur l'exposition un rapport qui en embrassât l'ensemble, mais qui fût conçu au point de vue français, c'est-à-dire qui indiquât quels enseignemens en ressortaient pour l'industrie nationale, et quelles mesures pourraient être prises afin d'accélérer les progrès de celle-ci. Le travail a été partagé entre eux de telle sorte que quatre-vingt-dix-neuf personnes y ont concouru. Le rapport général se compose ainsi de quatre-vingt-dix-neuf rapports et même d'un plus grand nombre, car quelques-uns des rapporteurs ont traité plusieurs sujets. Pour la publication, qui sera prochaine (6 vol., Chaix), ce travail a été centralisé entre les mains de M. Michel Chevalier, que les jurés français avaient élu leur président. Ce sera la première fois que le rapport aura été publié avant la clôture définitive de l'exposition. L'étude qu'on va lire, et qui forme la partie principale de l'introduction, est un examen de l'exposition de 1862 observée dans les progrès qu'elle constate et dans les dispositions administratives et législatives qu'elle appelle.

son titre autant qu'il est possible. C'est bien en effet une exposition universelle, car toutes les branches des arts utiles y sont représentées, et tous les peuples à peu près ont mis un remarquable zèle à y concourir. On a signalé quelques abstentions, d'autant plus regrettables qu'elles étaient moins motivées. En France, les chefs d'industrie qui en ont donné l'exemple étaient assurés de recueillir des couronnes à l'exposition de Londres. Ces abstentions cependant ont été individuelles, et n'ont pas empêché les productions importantes des différens états de s'y montrer de manière à être justement appréciées. Si toutes les industries n'y ont pas obtenu tout l'espace qu'elles réclamaient, et c'est le cas pour plusieurs de la France, c'est qu'un obstacle de force majeure s'y est opposé : la variété des produits industriels va croissant tous les jours, et de plus en plus chaque nation embrasse un plus grand nombre de fabrications, si bien que l'édifice de Kensington, quelque vaste qu'il soit, était bien loin de pouvoir suffire à l'amplitude des demandes d'emplacement. A ce point de vue même, l'entreprise des expositions universelles semble devoir rencontrer à l'avenir de grandes difficultés matérielles : il n'y aura bientôt plus d'édifice assez vaste pour les contenir.

Rien de plus saisissant pour un observateur, même peu familier avec les procédés de l'industrie, que le spectacle de ces salles spacieuses où sont réunies une si grande quantité de productions disposées avec intelligence et avec art. Des milliers d'objets différens sont là, rangés en ordre sous des voûtes de verre à travers lesquelles la lumière se précipite par torrens, toutes les fois du moins que le permet le climat de Londres, qui cette année s'est montré plus inclément que de coutume. L'aspect fort modeste du bâtiment à l'extérieur prépare le spectateur, par la voie du contraste, à être fortement saisi par le tableau qui, le seuil de la porte une fois franchi, s'étale à ses regards; mais d'autres contrastes et d'autres oppositions attendent le visiteur.

Ce sont par exemple les matières brutes dans leur nudité et leur simplicité, non loin des produits fabriqués, qui se recommandent par leurs dispositions ingénieuses ou par une forme élégante que le bon goût a inspirée, ou par leur splendeur native développée par le travail. Ainsi les roches de quartz aurifère de la Californie et de l'Australie sont à peu de distance de la bijouterie et de l'orfévrerie la plus habilement ouvragée ou la plus éblouissante, rehaussée dans beaucoup d'échantillons par les reflets aux mille nuances des pierreries et des perles. Les minerais d'argent, qui à première vue diffèrent à peine de la pierre vulgaire, se rencontrent à quelques pas de ces grandes pièces que les orfévres de nos capitales ont préparées pour décorer la table des modernes Crésus, ou près de ces cadeaux magnifiques, sous la forme de coupes ou de boucliers,

qu'une riche cité ou une province, jalouse de faire remarquer son dévouement pour la maison régnante, s'empresse d'offrir à ses princes à l'occasion de leur avénement au trône ou de leur mariage. Les minerais de fer, qui ont rarement une apparence propre à captiver le regard, font de même ressortir les objets à l'aspect tantôt brillant, tantôt sévère, qui en proviennent, tels que ceux qui se fabriquent en acier poli, ou que ces majestueux mécanismes de l'industrie dont le fer et la fonte sont les matières les plus usuelles, ou encore comme ces terribles engins de guerre, et particulièrement les canons, qu'on rencontre trop souvent peut-être dans les galeries de l'exposition, ou enfin comme les articles en fonte moulée auxquels on est parvenu à donner du premier jet beaucoup de fini (1), et qu'en recouvrant d'un vernis on fait passer assez aisément pour du bronze artistement travaillé. Ce sont aussi les argiles diverses en opposition avec tant de poteries belles par leur modelé et par leur glacé, plus belles par les couleurs dont on pare leur surface ou par les applications dont on les parsème. Ou bien ce sont des matières sans mérite ou du moins sans agrément, telles que les sables, la potasse et les oxydes de plomb, non loin des objets éblouissans qui en sont composés, comme ces glaces si grandes, si transparentes, d'une eau si pure, — ces cristaux mats, blancs ou colorés, — ces verres moulés qui se fabriquent à si vil prix maintenant, de manière à permettre au plus modeste ménage de se donner un air de luxe, — ces coupes de cristal ciselé sur lesquelles un travail ingénieux s'est accumulé au point d'en centupler dix fois la valeur première, — enfin ces appareils lumineux des phares que la science de Fresnel a rendus si puissans, et que des gouvernemens intelligens distribuent en si grand nombre sur les côtes des pays civilisés pour la sûreté des navigateurs.

Dans les salles de l'exposition, l'observateur a lieu d'être frappé d'un autre contraste, celui qui naît du rapprochement des productions émanées des peuples qui représentent la civilisation sous les différentes formes qu'elle a successivement revêtues. Dans ces longues galeries, on trouve la manifestation du génie industriel de la société humaine dans les situations diverses qu'elle a traversées depuis ses plus humbles essais d'organisation jusqu'à la constitution savante et complexe des grandes nations modernes. C'est qu'à l'heure qu'il est tous les âges de la civilisation coexistent sur la terre. On y rencontre encore en effet soit le sauvage qui en est à attendre chaque jour sa subsistance du succès de sa chasse ou de sa pêche, soit les tribus de pasteurs qui reproduisent presque servilement le modèle de société que la Bible nous montre sous la tente et dans la famille

(1) C'est ce qui frappe surtout dans l'exposition d'un fondeur français, M. Durenne.

des patriarches, soit les peuples placés sous un régime féodal semblable à l'organisation politique et sociale qui était en vigueur parmi les nations de l'Europe il y a six ou huit siècles. Tout cela subsiste et même affecte de faire bonne contenance à côté des puissantes monarchies, à peu près toutes représentatives aujourd'hui, qui occupent les parties les plus prospères de l'ancien continent, et en face des républiques grandes ou petites qui sont éparses sur la surface du nouveau. Chacune de ces combinaisons de gouvernement et de société a son cachet qui se reconnaît sur les produits mêmes de son industrie. A ce propos, je puis citer les divers rameaux de la civilisation asiatique ou orientale, si différente dans son génie de la civilisation occidentale ou chrétienne. Leurs productions sont moins variées que celles de l'Europe. Plusieurs n'en sont pas moins intéressantes: elles ont dans la forme et dans l'aspect une originalité qui saisit l'attention et excite souvent l'admiration même. Ainsi les expositions de l'Inde, de la Chine et du Japon méritent d'être regardées de près et avec soin. L'Inde surtout fait bonne figure à l'exposition. L'île de Java, qui est une des plus riches colonies du monde, mais qui reste peuplée à peu près exclusivement d'Asiatiques, s'y montre aussi fort à son avantage.

Par une dérogation dont les curieux ne se plaignent pas, on trouve à l'exposition un petit nombre d'objets qui remontent à des peuples depuis longtemps disparus. Les vitrines de l'Égypte offrent aux regards du public étonné des bijoux en or dont se parait une reine cinq cents ans avant Moïse, et des statuettes en terre cuite auxquelles on attribue une antiquité de quinze cents ans plus reculée. Les bijoux en or sont d'un bon dessin et d'une exécution très soignée. C'est la preuve que la civilisation est bien ancienne sur les bords du Nil, la preuve aussi que l'attention de l'homme et son sentiment du beau ont été captivés de temps immémorial par les qualités de ce métal. Il semble que la beauté de l'or ait dès l'origine excité et développé l'adresse et le talent de l'ouvrier.

Dans le giron même de la civilisation occidentale, la plupart des colonies se distinguent par ce caractère, qu'elles se consacrent presque absolument à la production des matières premières : ici, comme en Australie, la laine d'innombrables troupeaux, et puis du cuivre, et puis de l'or; là, comme au Canada et dans les provinces attenantes, des spécimens multipliés de bois bruts ou dégrossis, ou façonnés en des formes simples, telles que des manches de haches ou d'autres outils; ailleurs des cuirs et des graisses. D'autres colonies favorisées d'un climat plus chaud, et peuplées en grande partie d'Africains que la traite y a apportés, sont adonnées à des matières premières d'un autre genre, aux denrées dites coloniales, le sucre et le café principalement. Pendant ce temps, les états qui ont des

annales plus longues, par conséquent une population plus dense, varient presque à l'infini leurs cultures et leurs fabrications, et se livrent avec un succès toujours croissant aux articles qui réclament le travail le plus fini et le plus minutieux.

Une exposition de l'industrie exécutée dans ces conditions se recommande certainement par le pittoresque. Ce qui a plus de prix, elle est du plus haut intérêt pour le savant ou le technologiste avide d'observer le mouvement des arts, ou pour le manufacturier désireux de comparer afin de s'instruire et de se perfectionner. Elle permet de parcourir presque en un clin d'œil l'histoire des efforts de l'espèce humaine pour faire servir à la satisfaction de ses besoins les matériaux du globe et toutes les ressources qu'il fournit. Elle donne la mesure de l'espace parcouru dans cette vaste carrière depuis l'origine jusqu'à nos jours.

Parmi les comparaisons qu'un spectateur même peu érudit peut faire avec profit entre les différens états de société, il en est de saisissantes. Je citerai entre autres celles qui auraient pour sujet les navires auxquels l'homme confie les intérêts de son commerce et quelquefois la défense de l'indépendance nationale. On trouve à l'exposition les extrêmes en ce genre. On y voit figurer le canot d'écorce dans lequel l'Indien de l'Amérique du Nord se lance sur les fleuves et même sur les lacs, canot si léger que le navigateur peut, sans trop de fatigue, en charger ses épaules afin de traverser ce que les colons français du Canada appelaient pour ce motif un *portage*, c'est-à-dire l'espace sur lequel la navigation est interrompue. C'est le Nouveau-Brunswick qui l'a exposé. Dans une autre salle, se présentent les paquebots à vapeur munis de fortes machines qui traversent l'Atlantique avec une rapidité inouie et une régularité parfaite; mais on admire surtout les grands bâtimens de guerre, notamment ces navires cuirassés, les plus terribles machines que l'homme ait jamais imaginées pour la destruction, mais dont la dépense est tellement grande que, seuls, les états du premier ordre peuvent se la permettre. C'est ainsi que le beau paquebot transatlantique le *Persia* et les navires de guerre l'*Achilles*, le *Warrior* et l'*Agincourt* sont présens à l'exposition par leurs modèles ou par les pièces principales des machines à vapeur destinées à les mouvoir.

C'est une grande satisfaction assurément que de pouvoir faire le tour du monde entier sans sortir d'une suite de salles élégamment disposées, décorées d'objets d'art ou de chefs-d'œuvre industriels, bordées de ce qu'il y a de plus beau parmi les plantes exotiques, et rafraîchies par des fontaines d'ornement d'où l'eau s'épanche en abondance. Un des plus vifs plaisirs qu'un esprit sérieux puisse se procurer, c'est assurément cette revue du monde. L'exploration de notre planète peut encore se faire par d'autres moyens sous les voûtes

du palais de Kensington. On peut, par exemple, y étudier la constitution du territoire des différentes régions du globe par les échantillons géologiques et minéralogiques, méthodiquement classés, qui ont été apportés des différentes parties de la terre. On a la faculté, dans cette pérégrination, de s'assister de bonnes cartes de géographie, d'excellentes mappemondes, même de globes où la terre est représentée dans sa rotondité, car tout cela y est étalé. On a encore pour quelques contrées, surtout pour quelques-unes de celles que nous ignorons le plus en Europe, l'assistance de paysages joliment dessinés et peints. C'est ainsi qu'on s'arrête avec un vif intérêt devant une suite de vues de l'Australie.

Je n'exagère pas le mérite de l'exposition en disant que c'est un champ d'observations pour le philosophe, pour l'historien, pour l'homme d'état. On y trouve en effet des indications précises, positives, flagrantes, sur la situation des différens peuples, leurs usages, leurs mœurs, leur avancement dans les sciences et les beaux-arts, leur degré de richesse, la densité de leur population. De même que le physiologiste ou l'homme versé dans l'anatomie comparée arrive, par le moyen d'un seul ossement d'un des animaux antédiluviens, à en déterminer la constitution, de même, et à plus forte raison, il est possible de faire la description d'une société et de déterminer les traits et les caractères de sa civilisation quand on a sous les yeux tout ou presque tout ce qu'elle sait faire, quand on peut voir et toucher ses ustensiles, ses meubles, ses vêtemens, examiner les ornemens dont elle aime à se parer et goûter des yeux au moins aux alimens dont elle délecte son palais.

Il est un autre sujet sur lequel l'exposition ouvre des perspectives étendues, plus riches sans doute d'espoir que de réalité, mais dont l'intérêt est infini. En m'exprimant ainsi, je ne fais pas allusion seulement aux machines nouvelles, d'un genre ignoré jusqu'à notre époque, qui viennent de naître, et dont il est impossible encore de prévoir le dernier mot. Je n'ai pas en vue non plus, quelques promesses qu'ils fassent, les corps nouveaux que l'homme a pour ainsi dire créés en les extrayant du sein de substances dans lesquelles ils étaient engagés au point qu'il semblait impossible non pas seulement de les y voir, mais de les y soupçonner. Ce que je voudrais signaler de préférence, ce sont ces matières brutes que la nature nous présente disséminées dans des climats lointains, matières que nous connaissons à peine et dont nous n'avons tiré qu'un parti insignifiant encore, mais dont il y a lieu de penser que l'industrie humaine fera profiter la société sur de grandes proportions à cause des qualités originales qui leur sont propres. Voyez le caoutchouc : c'est un suc grossièrement recueilli par des peuplades sauvages ou à demi civilisées, et qui, se coagulant à l'air, se change en

une substance molle et élastique. Pendant une assez longue suite d'années, qu'a-t-on su en faire? Un petit ustensile de bureau pour nettoyer les papiers souillés, un jouet d'enfant qui rebondit lorsqu'il a frappé la terre ou a été lancé contre un mur. C'est alors que l'industrie s'en est emparée et qu'elle en a tiré une multitude d'articles. La chirurgie utilise le caoutchouc dans ses instrumens ou dans les tissus dont elle enveloppe les membres malades. Dans le vêtement, le caoutchouc a de nombreux emplois, et d'abord il nous procure des manteaux imperméables et légers, dont le prix est à la portée de toutes les bourses. Le caoutchouc rend une multitude d'autres services à l'hygiène. La grande industrie des chemins de fer a recours au caoutchouc vulcanisé, c'est-à-dire combiné avec une certaine proportion de soufre, pour les tampons destinés à amortir le choc de ses monstrueux engins. La mécanique l'adapte à une foule de destinations auxquelles il répond mieux que tout ce qui servait jusqu'à ce jour. C'est ainsi que les courroies en caoutchouc sont préférables à celles de cuir pour la transmission du mouvement. Le caoutchouc fournit à la navigation des instrumens de sauvetage et des nacelles entières, aux voyageurs des coussins et de la literie très portative. A l'architecture il donne le *kamptulicon*, substance excellente pour ménager dans les salles les plus fréquentées un sol que n'use pas la circulation la plus active et sur lequel les plus gros souliers n'ont aucun de ces retentissemens qui dérangent l'homme voué à un travail attentif (1). Complétement durci par les procédés qu'a fournis la chimie, il devient un autre corps qui sert avantageusement à faire plusieurs ustensiles, des ornemens de la personne ou des articles de toilette. Voilà déjà une longue liste d'usages, qui pourtant est fort incomplète, et chaque jour d'autres viennent s'y ajouter. La gutta-percha, substance plus récemment connue que le caoutchouc, n'est encore qu'au début de ses applications; mais elle fait concevoir plus que des espérances.

Dieu seul sait les découvertes qui seront faites en ce genre, lorsque le globe aura été mieux exploré par les savans et par les hommes que la pente de leur esprit porte à rechercher les choses utiles. Voici un exemple que je prends au hasard entre mille, parce qu'il est représenté à l'exposition. Un jour, arrive dans un de nos ports un navire qui revenait des parages de l'Amérique du Sud; il avait touché à Guayaquil, et il y avait pris en guise de lest de gros noyaux, produits d'un arbre qui croît par la grâce de Dieu dans la contrée,

(1) On l'a employé avec succès dans la vaste salle de lecture qui a été établie d'une manière si commode pour le public au Musée Britannique, à Londres, par M. Panizzi, l'habile directeur de ce magnifique établissement. Le *kamptulicon* est en usage aussi dans quelques-unes des salles de la Banque d'Angleterre.

sans que les hommes aient jamais pris la peine de le cultiver. Ces noyaux, durs et pesans, gros un peu moins que le poing, ressemblent aux galets qu'on charge comme lest dans la plupart des ports, et c'est ce qui avait déterminé le capitaine à les embarquer. La douane de ce temps-là, instrument docile du système prohibitioniste, en vertu duquel on regardait comme une calamité l'entrée de toute substance étrangère, fit des difficultés pour laisser pénétrer cette noix inconnue; à la fin cependant, l'entrée fut permise, et l'objet fut soumis à l'examen de manufacturiers qui trouvèrent que pour plusieurs destinations il pouvait remplacer l'ivoire, que pour certaines il était préférable. On lui a donné le nom d'*ivoire végétal;* dans le pays d'origine, c'est le *coroso*. On en fait aujourd'hui des millions de boutons, et on est parvenu à le colorer de beaucoup de nuances, ce qui permet d'en varier les produits.

Mais voici un exemple plus décisif au sujet de la puissance d'extension qui est propre à l'industrie humaine. Qu'était-ce que le *jute* dans les manufactures européennes il y a vingt ans? Le nom même n'en était pas connu en Europe. Un savant anglais, le docteur Roxburgh, avait bien signalé à ses compatriotes, il y a une soixantaine d'années, l'usage que les habitans du Bengale et de la Chine faisaient de ce textile; l'avis avait passé inaperçu. Enfin, il y a quinze ou vingt ans, des manufacturiers de l'Angleterre ou plutôt de l'Écosse se mirent à l'essayer. La conséquence a été la création d'une grande industrie qui emploie une nombreuse population ouvrière et fait la prospérité de la ville de Dundee. Les relevés officiels du commerce anglais constatent que la quantité de jute importée de l'Inde dans le royaume-uni atteint maintenant 45 ou 46 millions de kilogrammes que l'on convertit en différens tissus communs, en attendant qu'on en produise de plus fins. On en fabrique aussi des tapis dont le bon marché est presque incroyable; en ce moment, on les vend en France, après avoir acquitté les droits d'entrée et les frais de transport, sur le pied de 1 fr. à 1 fr. 20 c. le mètre.

II. — DE LA PUISSANCE PRODUCTIVE DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ. — SON ORIGINE. — PROGRÈS RAPIDES QU'ELLE ACCOMPLIT DEPUIS UN SIÈCLE.

Y a-t-il quelque vérité frappante qui ressorte de l'examen de l'exposition universelle de 1862? et surtout l'homme qui désire l'amélioration du sort de ses semblables est-il fondé à en tirer quelque conclusion consolante?

A cette question, il me semble difficile de répondre autrement que par l'affirmative. Envisagée dans son ensemble, l'exposition atteste que la puissance productive de l'homme, de l'individu aussi bien

que de la société, va en augmentant d'une manière continue, et que cette progression a pris le caractère de l'accélération la plus prononcée depuis une date qui remonte à peine à un siècle.

La puissance productive de l'homme détermine celle de la collection organisée des individus, qui est la société. La puissance productive de la société est à sa richesse ce que la cause est à l'effet. A proprement parler, les deux ne font qu'un. La richesse de la société, c'est tout ce qu'on y trouve d'échangeable par voie d'achat ou de vente, et qui par conséquent répond à quelqu'un des besoins de l'homme. L'or et l'argent, que le vulgaire regarde comme la richesse principale, l'unique richesse, ne sont dans la richesse de la société qu'un accessoire, accessoire important toutefois, en ce qu'ils servent de dénominateur commun pour exprimer la valeur de tous les autres objets. Plus une société a de puissance productive et plus chaque année elle crée de richesse, plus est grande par conséquent la quantité des objets de toute sorte applicables aux besoins divers de ses membres, qu'elle peut tous les ans répartir entre eux, — les rendant par cela même plus riches ou moins malaisés.

Pour écarter toute équivoque, et, autant qu'il dépend de moi, toute obscurité, j'essaie d'indiquer le sens précis de ces mots : la *puissance productive.*

Par là nous entendrons, pour chaque industrie, la quantité de produits d'une qualité spécifiée que rend le travail moyen d'un homme dans un laps de temps déterminé, comme serait une journée ordinaire de travail. On pourrait tout aussi bien prendre une année. Ainsi, dans l'industrie du fer, si une forge composée de cent hommes, faisant les diverses opérations, en partant de la fonte brute jusqu'à la livraison des barres d'un échantillon fixe, produit dans l'année 10,000 tonnes de fer ou 10 millions de kilogrammes (1), la puissance productive de chaque homme sera de 100 tonnes par an, ou, en supposant trois cents jours de travail, de 333 kilogrammes par jour. Si, au lieu d'une forge, on considère un atelier de filature, la puissance productive de l'homme pour cette industrie se déterminera pareillement en divisant le nombre de kilogrammes de filés de coton d'un certain numéro, comme serait le n° 40, produits dans une année ou dans un jour moyen, par le nombre des personnes adultes (2) travaillant dans l'atelier. En ces termes, la notion de la puissance productive de l'individu, et par

(1) Je prends ce chiffre uniquement pour la commodité du discours.

(2) On compterait un certain nombre d'enfans comme une personne adulte. Pour donner au calcul une plus grande exactitude, on convertirait de même les journées de femmes en journées d'hommes d'après la différence de l'ouvrage fait par les travailleurs des deux sexes.

conséquent de celle de la société, acquiert non-seulement toute la clarté, mais aussi toute l'exactitude désirable.

La puissance productive de l'homme se développe, avons-nous dit, d'une manière continue dans l'enchaînement successif des âges de la civilisation.

La raison de l'homme est une de ses forces, incomparablement la première de toutes, l'origine et le gage de sa domination ici-bas, comme elle est la promesse de son immortalité dans une autre vie. C'est à elle qu'il doit tous ses genres de supériorité, et très particulièrement celle qu'il montre dans la carrière industrielle, c'est-à-dire sa puissance productive.

Débile comme il l'est dans son corps exigu, et d'ailleurs tourmenté par des besoins innombrables, l'homme serait le plus malheureux et le plus dénué des êtres, le plus impuissant des producteurs, s'il n'était parvenu à s'approprier des forces matérielles en dehors de celles que recèle son corps; mais par la puissance de son esprit il arrache à la nature ses secrets les plus divers, il accomplit sur elle des conquêtes indéfinies, que cet esprit, par un nouvel effort, souvent séparé du premier par un long intervalle, fait tourner à la satisfaction des besoins, à la production de ces objets innombrables dont le faisceau forme la richesse des individus et celle de la société. Par l'empire qu'à la faveur de son intelligence il est parvenu à exercer sur la nature, il s'est assuré pour son travail des auxiliaires multipliés. Ce furent d'abord les animaux qu'il ploya à la domesticité, le bœuf, le cheval, l'âne, dans quelques régions le chameau, dans d'autres le renne, dans d'autres encore le lama. Ce furent ensuite les agens naturels, c'est-à-dire les forces qui sont les unes manifestes et même tumultueuses à la surface de la planète, les autres latentes, dissimulées, ou pour ainsi dire endormies, mais auxquelles la pensée humaine a pu trouver et à trouvé en effet le moyen de donner l'essor. L'homme, par les ressources de sa pensée, a le don d'imprimer aux agens naturels une activité qui ne se lasse pas. On dirait ces géans des légendes qu'une puissance supérieure tenait enfermés dans des abîmes, et qu'un bon génie allait délivrer. Nous présenterons le dénombrement de ces forces tout à l'heure; on verra que c'est à peu près comme la revue d'une armée imposante par le nombre, plus imposante par la puissance.

Il y a lieu aussi à une observation au sujet de la force personnelle de l'homme, qui est si restreinte et si inhabile alors qu'il est désarmé et réduit à ses quatre membres en présence de la nature. Il ne lui était guère donné, quoi qu'il fît, d'accroître dans une proportion appréciable l'intensité même de cette force; mais si l'homme ne peut guère augmenter la quantité d'effort dont sont capables ses mus-

cles, ses membres, ses organes, il lui a été accordé d'en multiplier l'efficacité, l'effet utile. Il a un moyen qui lui est propre, moyen varié jusqu'à l'infini dans ses applications, de métamorphoser cet effort en l'investissant de l'adresse la plus délicate et la plus raffinée, d'une sorte d'aptitude universelle. C'est par les outils qu'il a résolu ce difficile problème.

Tandis que, par les machines proprement dites, l'homme peut appliquer à son usage les forces animées ou inanimées éparses dans la nature, il peut, par les outils, donner telle direction et tel emploi qu'il lui plaît à ses propres forces. C'est ainsi qu'il réussit à faire de ses membres tout, absolument tout ce que font ensemble les autres animaux avec l'immense variété des organes que la nature a distribués entre eux, quelque profusion qu'elle y ait déployée.

Les outils sont pour l'homme des organes supplémentaires par lesquels il peut aborder une infinité d'opérations qui, au premier abord, semblent interdites à ses organes, tels que la nature les a composés. Ainsi l'homme tenterait en vain, avec ses dents ou ses ongles, de dépecer le bois aussi bien que le castor ou que le rat; mais quel animal pourrait couper un madrier aussi bien que l'homme, dès qu'il est armé de la scie? Quel est le bec d'oiseau qui pourrait fouiller le tronc d'un arbre aussi bien que l'homme, lorsqu'il est pourvu de la tarière ou du vilebrequin? Une opération bien simple, celle d'enfoncer un clou dans un mur ou dans une poutre, est impraticable à l'homme tant qu'il est absolument à l'état de nature, un animal réduit comme les autres animaux aux organes qui lui ont été départis; ce n'est plus qu'un jeu aussitôt qu'il a dans la main un marteau ou seulement un caillou : réunies, les dix bêtes les plus adroites et les plus robustes ne s'en acquitteraient pas aussi bien quand même elles y mettraient tous leurs organes. Qu'est-ce donc lorsqu'aux outils proprement dits l'homme ajoute le secours de certains réactifs ou de certains accessoires, le grès en poudre ou l'émeri quand il s'agit de polir une surface ou de creuser la pierre calcaire? Que sont dans ce dernier cas, en comparaison de l'homme, les mollusques entreprenans qui, par leurs sécrétions, ont rongé les pierres de telle digue sous-marine au point de la démolir?

Voilà donc le résultat du travail de l'esprit humain consacré à observer la nature pour y puiser des découvertes, et à rechercher l'application de celles-ci à la pratique des arts : il s'assimile ainsi des forces nouvelles, des moyens d'action aussi grands qu'ils sont divers. Il acquiert une puissance productive de plus en plus étendue. Il s'assure des légions de collaborateurs animés et plus encore d'inanimés. Il range sous sa loi, comme des serviteurs dociles, les chutes d'eau, le courant et la pente des fleuves, le choc des vents, la montée ou la descente de la marée, — puis la force élastique de

la vapeur, non-seulement de la vapeur d'eau, mais aussi de celle d'autres liquides dont le nombre, fort restreint quant à présent, ne peut manquer d'aller en augmentant (1). Désormais même ce n'est plus seulement la force élastique des liquides qu'il utilise, c'est encore celle de quelques substances gazeuses. On peut citer, en attendant plus, d'abord celle de l'air, qu'on commence à employer soit à froid à l'état d'air comprimé, soit dans les machines à air chaud, et celle du gaz d'éclairage, qui a fait son début avec un certain succès à Paris comme force motrice. L'emploi de la vapeur d'eau sur une grande échelle n'est pas plus vieux que le siècle, dont nous n'avons franchi qu'un peu plus de la moitié; celui des autres forces élastiques ne date pas de vingt ans. Ces vingt années ont été consacrées à imaginer de premières dispositions vraiment pratiques, qui bientôt sans doute seront remplacées par de meilleures. En cette matière, nous sommes donc tout juste à l'entrée de la voie. A ces forces impulsives s'ajoute celle des substances explosibles, comme la poudre à canon et les fulminates, dont on est loin d'avoir tiré tout ce qu'ils contiennent. C'est ainsi encore que la force de l'électricité, celle du magnétisme terrestre et les rayons de la lumière sont récemment devenus des aides pour l'homme, et lui rendent des services merveilleux : qualifier de merveille le télégraphe électrique, est-ce donc une exagération? Et la photographie, et la puissance d'éclairage que déjà l'on commence à tirer des mêmes sources, n'ont-elles pas quelque chose de prodigieux?

Il y a trente ans, on répétait assez difficilement dans les laboratoires une expérience curieuse, imaginée par un célèbre physicien anglais, le docteur Leslie, dont l'objet était de démontrer que les liquides, en se vaporisant, absorbent une quantité considérable de calorique. L'expérience consistait à placer sous une cloche, dans le vide, deux coupes fort évasées : l'une assez grande, remplie d'acide sulfurique concentré; l'autre petite, contenant de l'eau. La vaporisation de l'eau dans le vide, activée par la présence de l'acide sulfurique concentré, qui en est très avide, refroidissait l'eau elle-même tellement qu'elle se recouvrait de glace. C'était une jolie experience de laboratoire, quand elle réussissait. L'idée du docteur Leslie, reprise et retournée par les savans, a subi différentes formes et a fini par arriver à l'application industrielle On a construit des appareils réfrigérans fondés sur la vaporisation de l'éther, et on a obtenu ainsi un assez beau succès. Ensuite on a essayé la dissolution du gaz ammoniac, et la réussite a été parfaite : on est parvenu ainsi à produire un froid intense à si bon marché, que désormais dans les maisons de campagne on pourra se dispenser d'établir des glacières.

(1) On peut nommer dès aujourd'hui l'éther et le chloroforme.

Chaque fois qu'on aura besoin de glace, on en fabriquera sur l'heure. On a cependant tiré de là de bien autres conséquences : une grande industrie a pu se fonder afin d'extraire des eaux de la mer, par la voie du refroidissement, divers sels qu'elles contiennent, indépendamment du sel marin. Ne peut-on même prévoir qu'un jour nos architectes, tournant davantage leur esprit vers l'application des sciences physiques à l'art de rendre les maisons commodes et saines, utiliseront le même appareil, convenablement modifié, pour rafraîchir les habitations pendant les ardeurs de l'été ou pendant les fêtes qui encombrent les salons au point d'y déterminer une température insupportable?

Ce n'est pas tout de découvrir des forces nouvelles, il n'est pas moins indispensable de trouver des moyens efficaces pour les faire beaucoup travailler. L'homme donc a successivement imaginé et établi une quantité indéfinie de machines, d'appareils et de dispositions par lesquels il a mis en jeu, sous des formes multiples, toutes ces forces naturelles, dont il varie par cela même les effets selon la diversité des besoins qu'il éprouve et des objets qu'il se propose. En même temps, par un bon agencement et une construction forte et intelligente, il a porté ces mécanismes à un degré de puissance dont l'esprit est confondu. Sur ce dernier point, je cite un seul exemple. On installe aujourd'hui sur les navires de guerre des machines dont la force nominale est de 1,400 chevaux; mais la puissance possible, celle qu'elles déploient quand la nécessité s'en fait sentir, allant jusqu'au quintuple, ce sont réellement des machines de 7,000 chevaux de vapeur. Comme le cheval de vapeur a le double de la puissance du cheval de chair et d'os (1), et que la machine travaille vingt-quatre heures par jour, — tandis que le cheval qu'emploie le roulier, ou que le cultivateur attelle à la charrue, ne peut aller communément au-delà de huit heures, — un cheval de vapeur rend les mêmes services que six de ces animaux que nous regardons cependant comme de si utiles et si commodes serviteurs. Voilà donc un appareil qui, à lui seul, représente quarante-deux mille chevaux à l'écurie! A l'exception de l'armée sans pareille à laquelle Napoléon Ier fit passer le Niémen dans l'été de 1812 pour la conduire à Moscou, je ne crois pas qu'il y ait eu dans les temps modernes une seule armée qui ait réuni effectivement un pareil nombre de chevaux.

En soumettant ainsi à sa volonté les forces de la nature, en les obligeant à se déployer à son profit après qu'il leur a imposé son

(1) On estime que l'effort moyen d'un cheval élève 40 kilogrammes à 1 mètre de hauteur par seconde. Ce qu'on appelle cheval de vapeur se définit par l'élévation à 1 mètre par seconde d'un poids de 75 kilogrammes; c'est donc à peu près le double.

joug, l'homme s'est formé pour l'exercice des arts un arsenal qui tous les jours se grossit de nouveaux engins, et dans lequel viennent se ranger, comme des esclaves nouvellement acquis, des forces nouvelles. Toutes ces forces, ainsi domptées et apprivoisées pour ainsi dire, le dispensent d'employer ou du moins d'excéder sa propre force musculaire. Il surveille les appareils plus qu'il ne les tient en mouvement par une impulsion émanée de sa personne, et, à mesure qu'il travaille moins de ses membres, il produit davantage. C'est ce qui semble un miracle, mais ce que je ne saurais appeler ainsi; car, au lieu d'une perturbation des lois de la nature, qui peut se refuser à y voir l'accomplissement des lois tracées, pour le bien de notre espèce, par la divine Providence? La force musculaire de l'homme est ainsi réservée pour des usages à l'égard desquels les machines n'ont pas été inventées encore, ou paraissent ne pouvoir l'être; mais alors interviennent des outils ingénieux ou des ustensiles commodes qui règlent l'emploi de cette force, de manière à soulager l'homme et à accomplir avec le moindre effort le plus grand résultat.

III. — COMMENT LE CAPITAL CONTRIBUE AU PROGRÈS DE LA PUISSANCE PRODUCTIVE.

Pour l'avancement de l'industrie, il ne suffit pas que l'homme soit intelligent, et que sa curiosité pénétrante ait découvert quelque chose de plus des lois de la nature. Il lui faut faire preuve d'autres qualités, d'un ordre différent et peut-être supérieur. Il lui faut de l'esprit de suite, une persévérance qui ne se rebute pas. Il lui faut autre chose encore, les facultés de l'âme qui prévoient, facultés si rares aux époques primitives, qui le portent à se priver dans le présent, afin d'avoir un meilleur avenir. Il faut, en un mot, que certaines forces morales soient associées en lui à la force de l'intelligence. C'est par là seulement qu'il a pu faire passer ses découvertes dans la réalité, c'est par là seulement qu'il s'est procuré les moyens matériels d'opérer cette sorte d'incarnation. Pendant qu'à l'aide de la science incessamment étayée de l'expérience l'homme découvrait comment il était possible de faire travailler pour lui les animaux, les forces mécaniques, chimiques et physiques, éparses dans la nature, et de donner un meilleur emploi à sa force propre, il a trouvé, dans son empire sur lui-même et dans sa prévoyance, l'art de réserver le capital, qui est indispensable pour la mise en pratique des inventions de son esprit, le capital, qui est la substance matérielle de la plupart des améliorations sociales et le nerf de l'industrie. C'est ainsi que la puissance productive de l'homme doit être repré-

sentée comme la résultante de sa puissance intellectuelle et de sa puissance morale.

Ce rôle des capitaux dans le développement de la puissance productive est un des sujets les plus dignes d'être médités par tout le monde et de fixer l'attention des hommes d'état. Pour que l'industrie avance dans un état, il faut que la formation et la conservation des capitaux y soient encouragées par les mœurs et par les lois; il faut que les habitudes privées des citoyens et la politique de l'état ne les dévorent point par des dépenses improductives. De même que les premiers hommes, pour former leurs capitaux rudimentaires, ont dû imposer des privations à leur appétit désordonné ou à leur penchant à ne rien faire, de même de nos jours, afin de former ou de ménager le capital, qu'il importe tant non-seulement de conserver, mais de grossir, les classes peu aisées doivent régler leur existence et fuir le cabaret, les classes aisées et les riches prescrire des limites à leur amour du luxe et à leur ostentation, et les gouvernemens tempérer leur goût pour le faste et se garder des entraînemens de la ruineuse passion de la gloire militaire.

L'influence que l'agrandissement de la puissance productive de l'homme exerce sur la marche de la civilisation peut se démontrer par un seul exemple qui remonte aux plus anciens temps. La société humaine n'a pu exister que du jour où un certain nombre de découvertes, du genre de celles dont nous venons de parler, ont été au pouvoir de l'homme. Pour que les générations pussent se succéder en formant cet enchaînement régulier qui constitue une société viable et progressive, il était indispensable surtout que les hommes eussent leur subsistance assurée, car, il faut l'avouer, quelque pénible que soit cet aveu pour notre orgueil, c'est le premier de leurs besoins, celui qui peut le moins attendre. Cette condition n'a été remplie dans la civilisation occidentale qu'après qu'on a eu reconnu les qualités propres au blé, la résistance de la plante aux intempéries des saisons, l'uniformité relative de son rendement et la facilité de conservation qui distingue le grain une fois récolté; puis il a fallu, pour cultiver cette graminée précieuse, qu'on inventât la charrue attelée de la paire de bœufs, la charrue, une des plus utiles machines que possède le genre humain. On peut dire que la civilisation est née tenant un épi à la main et appuyée sur le manche de la charrue : une découverte d'histoire naturelle avec une découverte mécanique. Jusque-là, l'existence des hommes était à la merci de la famine, qui les menaçait sans cesse et souvent les décimait et les forçait à se disperser pour aller chercher ailleurs des conditions meilleures, qu'ils ne trouvaient pas. La société n'était pas définitivement fondée.

IV. — RELATION QUI EXISTE ENTRE LA PUISSANCE PRODUCTIVE D'UNE SOCIÉTÉ ET SA CONSTITUTION POLITIQUE ET SOCIALE.

Il existe une relation des plus intimes entre le progrès de la puissance productive de l'homme et le mode de répartition des charges et des avantages de la société : ce qui revient à dire que le rapport le plus étroit subsiste entre la constitution politique et sociale d'un téta et le degré auquel est parvenue cette puissance productive.

A une très petite puissance productive, comme celle que les monumens de l'histoire permettent de constater pour les premiers âges de la civilisation, correspond la dépendance à peu près absolue du grand nombre. Le commun des hommes est tenu à la tâche, à la chaîne; ses forces sont excédées, et une sorte de fatalité commande qu'il en soit ainsi, afin qu'il puisse y avoir une production suffisante pour les premiers besoins de la société et un peu d'éclat autour de l'existence des chefs. Dans la Grèce antique, le nombre des esclaves était grand en comparaison des hommes libres, et il en fut de même à Rome. L'esclavage est l'affligeant corrélatif d'une puissance productive très restreinte chez l'individu et dans la société; il perd toute raison d'être et tout prétexte lorsque la puissance productive est devenue grande ou seulement médiocre. Un grand développement de la puissance productive de l'homme permet, si même il ne l'ordonne pas, une organisation sociale et politique fondée sur les principes d'égalité et de liberté. Tout au moins on ne contestera pas qu'il la facilite, et que par rapport à une organisation semblable une grande puissance productive soit un fait parfaitement concordant.

Du moment que la puissance productive de l'homme a beaucoup grandi, et que cet agrandissement s'est manifesté dans le plus grand nombre des branches de l'industrie, une chose est claire : la production étant grande relativement au nombre des membres de la société, on a le moyen d'attribuer à chacun une part suffisante pour le soustraire au dénûment. Bien plus, chacun produisant davantage (c'est l'hypothèse même où je me place), et étant pour la société un membre plus utile, a droit à un lot plus fort dans l'ensemble des produits qui résultent du travail de ses semblables; ainsi le veut l'équitable loi de la réciprocité. Si la politique suivie par cette société est libérale, si en conséquence chacun a le moyen de revendiquer son droit légitime, si la pente des mœurs publiques et privées est prononcée dans le sens de l'égalité, un grand développement de la puissance productive déterminera forcément une répartition des produits qui soit favorable au grand nombre. L'accroissement de la puissance productive tourne alors au profit du bien-être de toutes

les classes, y compris les plus humbles, celles qui, dans les temps antérieurs, ont pu être le plus comprimées, le plus foulées, le plus dénuées.

Lorsqu'un pays produit dix fois plus que par le passé d'articles usuels, tels que tous ceux qui sont propres au vêtement, à l'habitation ou à l'ameublement, il n'y a pas de débouché possible à cet accroissement de production, si ce n'est que chaque famille ait pour sa part, chaque année, une plus grande quantité de ces articles. Cette conclusion devient plus assurée si, comme on l'observe dans les différens états de l'Europe et dans tous les états du monde qui sont en progrès, la majeure partie de cette production agrandie se compose d'articles destinés, non pas à une minorité d'élite ou de privilégiés, mais bien au contraire au commun des hommes, à ce que les Anglais, dans leur langue commerciale, appellent le *million*.

Dans les sociétés modernes, où le grand nombre reçoit sa rémunération sous la forme d'un salaire en pièces de monnaie, l'agrandissement de la part qui revient à chacun, même aux plus humbles collaborateurs, se constate d'une double manière : premièrement par la diminution continue du prix des articles manufacturés, c'est-à-dire par l'augmentation de la quantité d'articles qu'on obtient avec une somme fixe d'argent, ce qui constitue un accroissement effectif des salaires, alors même que ceux-ci se composeraient de quantités fixes d'unités monétaires; secondement par la hausse numérique des salaires. Ce second fait est aussi frappant de nos jours que le premier, pour les ouvriers de la plupart des professions.

Quelque voile que l'ambition des princes ou l'égoïsme des classes privilégiées ait pu naguère essayer de jeter sur les idées religieuses qui soutiennent notre civilisation depuis dix-huit cents ans, de manière à en dissimuler le sens et à en affaiblir la portée par rapport aux institutions politiques et sociales, il est incontestable que, dans tous les pays chrétiens, le fond de la doctrine générale est, par son essence même, favorable à la liberté et à l'égalité. En cela, les philosophes du siècle dernier, qui ont si noblement et si énergiquement revendiqué ces deux principes, n'ont été que les disciples et les continuateurs du christianisme, dont on les a accusés d'être et dont ils se croyaient eux-mêmes les adversaires ou les ennemis passionnés. On est de même fondé à penser qu'il est de l'essence de cette même doctrine générale, dont tous les esprits sont imbus aujourd'hui, qu'elle provoque les intelligences à poursuivre l'extension des connaissances, d'où doit sortir le développement indéfini de la puissance productive et de la richesse. En fait, les peuples chrétiens ont, sous le double rapport de l'étendue des connaissances et de leur application à la production de la richesse,

laissé bien en arrière toutes les civilisations fondées sur des religions différentes.

Dès lors il était immanquable que la civilisation chrétienne aboutît un jour à un ordre de choses tel que celui qui, sous des formes diverses, s'est manifesté et constitué successivement pendant les dernières périodes de l'histoire, en France, aux États-Unis, en Prusse, en Angleterre, et finalement partout en Europe. Il était écrit qu'à travers tous les incidens dont les passions des hommes, les travers de l'esprit humain et le hasard des événemens compliquent et embarrassent la marche de la civilisation, l'organisation politique et sociale des nations chrétiennes graviterait continuellement vers l'application des principes de liberté et d'égalité, application qui aujourd'hui enfin est devenue éclatante, et vers une situation économique où la puissance productive serait fort agrandie, et où cet agrandissement tournerait au profit du grand nombre, situation qui se dessine chaque jour plus profondément.

L'histoire moderne offre la preuve visible et tangible de cette proposition, qu'il existe une étroite solidarité entre le progrès de la puissance productive d'une part et la marche ascendante de la politique démocratique de l'autre, je veux dire de cette politique qui de plus en plus met le grand nombre en possession des conséquences des deux principes qui ont nom la liberté et l'égalité.

Il y aura bientôt un siècle que cette politique démocratique, brisant tout d'un coup sa coquille, a pris son essor en Europe, ou pour mieux dire dans deux des quatre parties du monde, car nulle part elle n'a brillé et n'a donné des résultats extraordinaires plus que dans la moitié septentrionale du nouveau continent. Il y a aussi un siècle environ que la puissance productive s'est mise à acquérir des développemens jusqu'alors inconnus, et que la richesse a marché d'une vitesse accélérée. Depuis un demi-siècle bientôt, la paix générale est rétablie, et n'a éprouvé que de courtes et rares interruptions. Pendant cette même période semi-séculaire, où la guerre, qui est la plus grande des forces perturbatrices, a été presque complétement tenue à l'écart, les deux grands faits que je viens de mentionner, l'un politique et social, l'autre économique, se sont révélés parallèlement avec une ampleur et un succès qui composent un des plus grands et des plus beaux spectacles de l'histoire. Il faudrait avoir le parti-pris de fermer les yeux à la lumière pour nier qu'ils se sont prêté un mutuel appui, et que chacun des deux est indispensable à l'autre. On dirait deux frères jumeaux, liés l'un à l'autre par la plus profonde sympathie, si bien que la vie de l'un ne puisse être menacée sans que l'autre ne soit en péril.

V. — DE LA MESURE DES ACCROISSEMENS QUE PEUT ÉPROUVER LA PUISSANCE PRODUCTIVE.

Il n'est pas aisé de dire exactement ce que la puissance productive a pu devenir, en comparaison de ce qu'elle était primitivement; mais on ne doit pas craindre d'affirmer que depuis l'origine des temps historiques elle a fait des progrès très grands. Il n'est même pas impossible d'en donner un aperçu par le moyen des renseignemens consignés dans les monumens de l'histoire.

Si l'on compare par exemple la puissance productive de l'homme dans l'industrie de la mouture aujourd'hui à ce qu'elle était à l'époque de la guerre de Troie, selon ce que rapporte Homère de la tenue de la maison d'Ulysse à Ithaque, on a lieu d'estimer que la progression a été de 1 à 150 environ, c'est-à-dire que par tête d'homme occupée à ce travail la production de farine ou la quantité de blé moulue est aujourd'hui, dans un moulin bien monté, cent cinquante fois plus grande que dans l'atelier où de pauvres femmes esclaves s'exténuaient à écraser du blé, par la force de leurs bras, pour la reine d'Ithaque et pour les cinquante prétendans obstinés à demander sa main.

Lorsque le moulin à eau fut substitué au moulin à bras, ce fut un grand progrès. La substitution paraît s'être faite sur de grandes proportions quelque temps avant la chute de l'empire romain. A partir de ce moment, l'industrie de la mouture resta à peu près stationnaire et imparfaite encore; c'est seulement dans le courant des soixante dernières années qu'elle a été portée à la perfection qui la distingue actuellement. C'est de là que date la grande puissance productive avec laquelle l'homme y apparaît.

Dans l'industrie du fer, on peut admettre que, depuis six cents ans, la puissance productive est devenue trente fois plus grande. Dans la filature du coton, le changement a été plus marqué, quoiqu'il n'ait commencé qu'à l'époque d'Arkwright, qui prit son brevet en 1769, il n'y a pas encore un siècle révolu. Un homme appliqué à un métier fait trois cents ou quatre cents fois autant de fil qu'une bonne fileuse en produisait jadis en Europe, ou qu'elle en produit encore dans l'Inde. Cet exemple montre avec quelle rapidité la puissance productive s'accroît dans les temps modernes.

J'en citerai un exemple plus saillant encore : il s'agit d'une révolution accomplie dans l'intervalle d'une douzaine d'années au sein d'une industrie intéressante, celle de l'extraction de l'or. Le fait a été révélé par M. Laur, ingénieur des mines, que les ministres du commerce et des finances avaient envoyé en Californie, il y a deux ans, pour y étudier les gisemens et l'exploitation des deux métaux précieux. Les premiers mineurs ont lavé les alluvions aurifères sui-

vant la méthode accoutumée des orpailleurs de nos rivières, qui semble n'avoir pas varié depuis le commencement de l'histoire, car elle est telle qu'on la voit décrite sur les murailles des temples de l'antique Égypte; mais, les gisemens de la Californie s'étant appauvris, le génie industrieux des mineurs, gens autrement entreprenans que les orpailleurs de nos vallées, a été vivement aiguillonné. Ils ont si bien réussi dans leurs tentatives, qu'ils lavent avec d'énormes profits maintenant, selon l'exposé de M. Laur, des alluvions dont le rendement n'est que d'un quatre-millionième, 1 kilogramme d'or par 4 millions de kilogrammes d'alluvions. Comment ce résultat a-t-il été possible? Par la transformation des méthodes, qui a été très rapide. Avec le procédé actuel, le lavage se fait sans que le mineur remue ou touche les alluvions, qu'autrefois il lui fallait de ses mains arracher du sein de la terre et apporter aux appareils de lavage, qui d'ailleurs étaient grossiers. Pour laver 1 mètre cube, on dépensait à l'origine 75 francs, en portant à 20 francs la journée de travail. Ces frais sont descendus à moins de 3 centimes en adoptant la même base d'évaluation. C'est une progression de 1 à 2,500 (1).

Presque journellement on assiste maintenant à des changemens qui offrent plus ou moins le même caractère pour telle ou telle industrie, tant on a acquis d'habileté aujourd'hui dans l'art d'appliquer les découvertes de la science à l'avancement des arts. La dentelle jusqu'ici s'est faite à la main. L'exposition offre une machine à fabriquer la dentelle, machine fort curieuse, qui n'est peut-être pas tout à fait sortie de la période d'expérimentation, mais qui semble toucher au but. Elle fait grand honneur à M. Désiré Sival. Pour les articles très communs, les seuls qu'on y ait essayés encore, elle permettrait à une ouvrière de faire l'ouvrage de cent, dit-on, et de le faire pour le moins aussi bien.

Il ne se passe pour ainsi dire pas de jour où l'une ou l'autre des nombreuses industries entre lesquelles se partage l'activité matérielle des grands états ne reçoive dans quelques-uns de ses détails un perfectionnement dont l'effet est de permettre à une personne de faire ce qui auparavant nécessitait cinq, dix, vingt ouvriers et davantage. Ce sont autant d'accroissemens de la puissance productive. Toute personne versée dans la connaissance des procédés de l'industrie n'aurait que l'embarras du choix pour citer des exemples.

L'augmentation de la puissance productive se manifeste souvent par une grande économie de temps plus que par une diminution de la dépense en main-d'œuvre. Le raffinage du sucre en est un des plus frappans exemples. Par l'emploi de nouveaux procédés chimi-

(1) *Rapport sur la Production des Métaux précieux en Californie*, par M. Laur, p. 33.

ques et surtout de nouveaux mécanismes, dont le plus remarquable est un appareil à force centrifuge appelé la *turbine* (1), la durée du raffinage a été réduite de telle sorte qu'aujourd'hui il n'y faut guère plus de jours qu'il n'y fallait de mois il y a cinquante ans.

La turbine des raffineries est une machine récente; un progrès encore plus nouveau est celui qui a transformé l'étamage des glaces, non-seulement pour la forte adhérence de la couche métallique sur le verre, mais, ce qui est bien plus intéressant, pour la salubrité même de cette industrie, jusqu'ici fort dangereuse pour l'ouvrier. L'innovation a consisté à remplacer par l'argent le mercure allié à l'étain. Pour une glace d'un grand volume, l'ancien procédé, l'étamage, réclamait de cinq à six semaines, afin que le métal fût, autant que possible, fixé contre le verre. Aujourd'hui quarante minutes suffisent pour mettre sur la glace une double couche d'argent, qui y adhère bien mieux que l'amalgame d'étain, et qu'il n'y a plus qu'à recouvrir d'une couche de peinture à l'huile pour qu'elle soit inaltérable.

La traduction claire de tous ces progrès de la puissance productive, c'est le bon marché des produits.

VI. — DES PROGRÈS DE LA PUISSANCE PRODUCTIVE QUI SE SONT ACCOMPLIS DEPUIS LA DERNIÈRE EXPOSITION.

La période qui sépare une exposition universelle de la suivante n'est pas assez longue pour qu'il y ait nécessairement lieu de signaler, dans cet intervalle, des faits bien saisissans qui soient la révélation d'un accroissement considérable de la puissance productive et qui en fournissent la mesure. Entre l'exposition de 1862 et celle même de 1851, on n'aperçoit pas, au premier coup d'œil, de ces grandes nouveautés industrielles qui mettent aux mains de l'homme un large supplément de pouvoir créateur, telle que fut, à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, la machine à vapeur de Watt, la première qui ait été vraiment perfectionnée, ou comme fut en 1830 l'application de la vapeur à l'art de transporter les hommes et les choses par l'invention de la locomotive de Stephenson, car c'est la locomotive qui fait la vertu du chemin de fer. L'industrie humaine cependant n'a point été stationnaire, à beaucoup près, depuis 1851 ni depuis 1855. Dans la plupart des branches, elle fait mieux pour la même dépense de force vive, ou, ce qui revient au même, elle fait aussi bien pour une dépense moindre. En

(1) Le sucre cristallisé menu, mêlé au sirop, se place dans la turbine qui tourne avec une vitesse de 1,400 tours par minute. Les matières liquides sont expulsées par la force centrifuge, et le sucre reste; il n'y a plus qu'à le dessécher dans une étuve. Cet appareil, qui a fait une révolution dans l'art du raffineur, est dû à MM. Rohfs et Seyrig.

un mot, l'homme a acquis un nouveau degré de puissance productive qui est apparu sur toute la ligne, et même des nouveautés, considérables par leurs conséquences prochaines ou déjà acquises, ont fait leur apparition. Sous quelles formes ce progrès s'est-il montré particulièrement? sur quels points est-il vraiment ostensible? Il convient ici d'entrer dans quelques détails.

Perfectionnement de la machine à vapeur. — L'agent le plus éclatant de la puissance productive de l'homme dans l'industrie, la machine à vapeur, s'est perfectionné, depuis un certain nombre d'années, de plusieurs manières. Parlons d'abord de la machine fixe, qui s'emploie aux usages les plus ordinaires et les plus fréquens.

On a trouvé le moyen de lui faire rendre le même effet utile avec une moindre consommation de combustible. On a introduit et porté à une haute perfection l'emploi de la détente variable de la vapeur dans le cylindre, ce qui contribue pour une grosse part à cette économie, et en outre donne pour ainsi dire de la souplesse aux mouvemens de tout l'appareil. On a rendu la machine moins volumineuse, plus facile à loger dans un petit espace, au lieu des sortes de halles qu'il y fallait jadis. La machine de Watt, qui eut un si grand succès et qui dans son temps le méritait si bien, avait son cylindre debout et se présentait avec un grand balancier; elle était soutenue sur des colonnes de fonte qui lui donnaient un aspect imposant; mais cette majesté coûtait cher. On fait aujourd'hui un grand nombre de machines à cylindre couché ou horizontal, et l'ensemble du mécanisme est ramassé sur un petit massif de maçonnerie. La machine de MM. Farcot, de Saint-Ouen, près Paris, semble être le meilleur modèle construit sur cette donnée. On a mieux entendu la construction des différens organes, et par exemple du piston, qui est un élément essentiel de la machine. Les chaudières sont meilleures, mieux disposées, et se dérangent moins. L'injecteur Giffard est une amélioration de détail qui est fort appréciée. En se perfectionnant ainsi, la machine à vapeur a baissé de prix dans une forte proportion. Il y a quarante ans, à Paris, une machine de 50 chevaux, système de Watt, aurait coûté, toute posée, avec ses fourneaux et sa cheminée, un peu plus de 100,000 francs; aujourd'hui la machine de même force coûterait moins de 50,000 francs.

Un perfectionnement qui doit être cité ici a consisté à faire de la machine à vapeur un appareil non-seulement portatif, mais très mobile. Le point de départ de cette modification a été la machine dite locomobile, qui avait été imaginée pour les usages de l'agriculture : engin léger, assis sur des roues, qu'une paire de chevaux traîne aisément dans la plupart des cas. On la promène ainsi d'un lieu à l'autre, de ce champ-ci à celui-là. On fait la locomobile d'une puissance très bornée, de 2 à 5 chevaux communément, et le prix

n'est que de quelques milliers de francs, de 2,000 à 6 ou 7,000. Après que le mérite de la locomobile eut été bien constaté par l'agriculture, les manufacturiers en réclamèrent le bénéfice pour eux-mêmes, et la locomobile pénétra dans les ateliers, où elle fut jugée d'une commodité extrême. On l'adapta d'abord à des travaux provisoires, et puis on l'a gardée à titre indéfini. Depuis l'exposition de 1855, la locomobile s'est beaucoup répandue. Elle dispense, et c'est un grand avantage, de la nécessité d'établir des chaudières et d'édifier ces cheminées plus hautes que les plus grands obélisques, puisqu'elle porte tout avec elle-même. Elle n'exige pas non plus les murs de séparation que réclament les chaudières des machines fixes. Par la locomobile, la vapeur se vulgarise et devient une sorte de serviteur familier que le petit industriel pourra employer chez lui, s'il a son atelier au rez-de-chaussée, ou sur voûte à un premier étage et même plus haut.

La machine à gaz, qui n'en est encore qu'à ses débuts, va en ce genre plus loin que la machine locomobile à vapeur. On peut l'asseoir sur un plancher et la transporter ainsi à un cinquième étage. Elle a l'inconvénient d'être assez coûteuse, non de premier achat, mais pour son alimentation, à cause de la valeur du gaz qu'elle consomme. En revanche, elle travaille à point nommé, s'arrête quand on le veut, et reprend de même à volonté. Dès qu'elle est arrêtée, la consommation du gaz cesse. C'est le moteur de la toute petite industrie, de l'ouvrier en chambre qui travaille avec sa femme et ses enfans, ou bien avec un apprenti ou deux.

La machine à vapeur destinée à la navigation a accompli, dans ces dernières années, de plus grands progrès encore que la machine fixe employée dans les usines. On en a porté la puissance au plus haut point, sans en accroître en proportion le poids et surtout le volume. C'est que les constructeurs ont imaginé des combinaisons nouvelles, c'est surtout que la méthode de construction a été transformée par l'introduction d'instrumens d'une précision extrême et d'une force illimitée dont il sera question dans un instant, les machines-outils.

Dans ces derniers temps, l'emploi de la vapeur dans la navigation marchande s'est fort étendu. On fait des bâtimens mixtes, c'est-à-dire se servant concurremment de la voile et de la vapeur. En Angleterre, beaucoup de navires charbonniers, qui ne portent cependant qu'un chargement de peu de valeur, sont construits dans ce système. La marine marchande de l'Angleterre compte aujourd'hui 2,000 navires à vapeur, jaugeant ensemble 460,000 tonnes (1).

(1) C'est-à-dire à peu près les deux tiers de l'effectif de la marine marchande de la France, tant à voiles qu'à vapeur, en ne comptant que les bâtimens au-dessus de 100 tonneaux.

La machine locomotive, ou la machine à vapeur des chemins de fer, a de même éprouvé des améliorations de détail qui en rendent le service plus facile, plus exempt de dérangemens, et des perfectionnemens d'ensemble qui en ont grandement accru la puissance. A l'exposition de 1855, on fut émerveillé de la force de la machine imaginée par un habile ingénieur autrichien, M. Engerth. On admirait le fardeau qu'elle traînait sur de fortes pentes. A l'exposition de 1862, les résultats qui surprenaient en 1855 sont bien dépassés. On y voit une machine qui, doublée, c'est-à-dire placée à la fois à la tête et à la queue du convoi, pourra traîner des chargemens nets de 165 tonnes environ sur des rampes de 40 millimètres par mètre. C'est la pente extrême autorisée aujourd'hui par les ponts et chaussées pour les routes impériales. Dès lors les montagnes cessent d'arrêter les chemins de fer. Le moment est donc venu de dire qu'il n'y a plus de Pyrénées ni d'Alpes. C'est la compagnie française du chemin de fer du Nord qui expose cette machine, construite par M. Ernest Gouin.

Influence des chemins de fer. — Les chemins de fer se sont beaucoup plus généralisés depuis 1851 et même depuis 1855, et le mode d'exploitation s'en est perfectionné. Le chemin de fer est un appareil de locomotion extrêmement puissant, qui s'adapte également au service des voyageurs et à celui des marchandises, et qui est fort économique pour l'un et l'autre, car il épargne à la fois l'argent et le temps. Il permet aux chefs d'industrie de se déplacer plus facilement et d'aller étudier de leurs yeux l'état des marchés où ils achètent et de ceux où ils vendent, et, ce qui n'est pas moins important, les perfectionnemens accomplis par leurs émules. Par la célérité du transport des marchandises, dans les pays du moins où, comme en Angleterre, les compagnies ont jugé à propos d'organiser cette célérité ou y ont été contraintes par la pression de la concurrence, le chemin de fer rend plus aisées les opérations du commerce; par la même raison, il diminue, pour les manufacturiers, à un degré appréciable, la durée pendant laquelle auparavant le capital était engagé dans la fabrication, et dès lors, avec le même capital de roulement, ceux-ci peuvent suffire à une plus grande production. Avec le chemin de fer, il n'y a plus de limites à la facilité de s'approvisionner; par le chemin de fer, la concurrence est devenue plus active et plus générale entre les producteurs, et il a fallu que chacun redoublât d'efforts. On a donc recherché davantage les bonnes machines et les bons procédés. Le niveau moyen des ateliers dans chaque industrie s'est élevé : les traînards ont pressé le pas; ceux qui étaient avancés n'ont rien négligé pour conserver leurs avantages. L'ensemble des chefs d'industrie a produit ainsi mieux ou à plus bas prix. La puissance productive de la société a été ainsi visiblement accrue.

Machines hydrauliques. — La machine à vapeur prime aujourd'hui les machines hydrauliques; celles-ci cependant ne sont pas restées stationnaires. On fait de mieux en mieux les roues hydrauliques. Le bélier hydraulique a été l'objet d'un perfectionnement intéressant qui en augmentera l'efficacité et l'usage : il est dû à M. Bollée, mécanicien français; mais de toutes les machines où l'eau agit par son poids, son choc ou sa pression, celle qui se recommande le plus, à l'exposition, est la presse hydraulique, machine en effet très propre à obtenir de grands résultats. Les Anglais semblent avoir une prédilection pour cet appareil, et ils lui font rendre de puissans effets en lui donnant des proportions extraordinaires. Ils y appliquent alors une machine à vapeur qui fait manœuvrer la pompe destinée à fouler l'eau et à en développer la pression. Une des plus belles applications qui en aient été jamais faites est celle du Victoria dock, à Blackwall. L'appareil, assez fort pour retirer de l'eau un navire en quelques quarts d'heure, a pour instrument principal une presse hydraulique. Ce dock flottant dispense de ces constructions si dispendieuses qu'on appelle les formes de radoub, et il rend à moins de frais et bien plus rapidement de plus grands services. C'est plus économique, plus simple et plus efficace que les autres moyens de radoub désignés antérieurement par le nom de docks flottans. Avec ce système, un seul appareil élévatoire permet de radouber à la fois un grand nombre de navires. Cette invention, qui est un bienfait pour la navigation, est due à M. Edwin Clark.

On rencontre à l'exposition d'autres emplois ingénieux de la presse hydraulique. Un des plus curieux est celui qui a pour but la fabrication d'objets d'art moulés en *bois durci*, présentés par M. Latry. Il offre cette particularité que l'action énergique de la presse hydraulique s'y combine avec celle de la chaleur produite par des jets de gaz enflammé, pour donner une grande dureté à la poussière de bois dont on a rempli les moules.

Machines à air comprimé. — Peu d'appareils à air comprimé ont fait leur apparition à l'exposition. Il est difficile de prévoir ce que l'emploi de l'air comprimé pourra devenir. Jusqu'à ce jour, il avait provoqué peu d'espérances; mais pour des cas particuliers il offre des ressources que rien ne remplacerait. En ce moment, c'est sur l'emploi des machines à air comprimé qu'est fondée une des entreprises les plus hardies auxquelles ait donné naissance la construction des chemins de fer, celle de percer le Mont-Cenis sous le col de Fréjus, entre la vallée de l'Arc et celle de la Doire, sur une longueur de 13 kilomètres, sans qu'on ait la ressource de puits intermédiaires permettant d'aérer les travaux et d'attaquer le percement par un grand nombre de points à la fois. Une machine hydraulique comprime et refoule l'air, qu'on a besoin de jeter en abondance par des

tuyaux, au fond de la galerie en percement, où l'atmosphère est viciée par les explosions de la poudre; mais l'air comprimé fait plus : il devient moteur à son tour. Il fait mouvoir les outils destinés à la perforation du roc. Il est à regretter que rien à l'exposition ne représente cette entreprise audacieuse. Les ingénieurs auxquels est due cette combinaison mécanique (1), MM. Sommeiller, Grattoni et Grandis, ont été arrêtés sans doute par cette raison que l'expérience n'avait pas encore prononcé. On y trouve la représentation multiple, sous la forme de modèles et de dessins, d'un autre usage de l'air comprimé : c'est celui qui a si admirablement réussi pour fonder les piles de pont dans des rivières dont le lit offre une épaisseur indéfinie de terrains meubles. Le pont sur le Rhin, à Kehl, est un remarquable exemple de cette difficulté surmontée; mais, hélas! l'ingénieur qui en a été le principal constructeur, M. Fleur Saint-Denis, a été enseveli dans son triomphe même; il a succombé à la fatigue. Les piles du nouveau pont de Bordeaux ont été fondées de même en faisant intervenir l'air comprimé. On a obtenu un grand succès et de plus une remarquable économie. L'idée appliquée ainsi est la même dont s'était servi, il y a un certain nombre d'années déjà, M. Triger pour pratiquer un puits de mine dans le lit de la Loire; mais l'application même en est perfectionnée. L'air comprimé agit, comme un refouloir, par la force de sa pression, et empêche l'eau de pénétrer, à peu près comme dans la cloche à plongeur. Le procédé de refoulement des liquides ambians par l'air est usité aujourd'hui dans différentes industries, dans les savonneries entre autres.

Les machines-outils. — La fabrication des machines a dû un grand perfectionnement et en même temps un abaissement de prix à une industrie nouvelle, dont le principal promoteur a été M. Withworth, de Manchester, l'industrie des machines-outils. On peut se faire une idée de l'importance que cette industrie a acquise, de la variété, de la beauté de ses produits, par les objets qui remplissent une bonne partie de l'annexe occidentale (*western annex*) du palais de l'exposition. Les machines-outils servent à faire mécaniquement les opérations diverses par lesquelles ont à passer les pièces de métal, afin de devenir les organes divers des machines. Les unes rabotent une surface de fonte ou de fer forgé de manière à en faire un plan mathématiquement uni; les autres tournent un bloc de fer ou de fonte de manière à le rendre parfaitement rond et égal dans toutes ses parties, et de forme exactement cylindrique. Celui-ci perce la tôle, celui-là pratique une rainure dans le métal. Il y a cent sortes de machines-outils aujourd'hui.

(1) La conception première appartient à un ingénieur belge, M. Maus.

On doit ranger dans cette catégorie le marteau-pilon qui sert à battre une masse de fer portée au rouge blanc pour en expulser les scories et lui donner la forme de barre. Cet instrument, dont l'inventeur fut M. Bourdou, alors directeur du Creusot, modèle un énorme gâteau de fer sortant du fourneau tout comme si c'était de la cire molle ; il est tellement aisé à graduer et à modérer dans son action, qu'on peut lui demander de faire l'office d'un petit marteau à main, et presque d'un jouet d'enfant (1). Les machines-outils, mues d'ordinaire par une machine à vapeur (elles pourraient l'être par une roue hydraulique), exécutent rapidement et avec une admirable précision des tâches qu'autrefois il fallait accomplir très péniblement, de main d'homme, avec des outils élémentaires, tels que la lime, le ciseau ou le marteau, qui ne donnaient jamais que des résultats incomplets ou imparfaits, quand on avait besoin de pièces de fort échantillon. La construction des machines a subi ainsi une révolution complète. On fait beaucoup mieux tout ce qu'on faisait auparavant, et on fabrique des objets auxquels il eût été impossible de songer. Les arbres de couche et les bielles qu'ont exposés M. John Penn et M. Maudslay, et qui font partie d'appareils à vapeur destinés à de grands navires de guerre, eussent été impossibles absolument, si l'on n'avait eu les machines-outils ; il eût même fallu renoncer à les manier. Les personnes qui ont été admises à parcourir les vastes ateliers de M. John Penn, à Greenwich, peuvent dire sur quelles proportions ce grand chef d'industrie s'est monté en machines-outils. A l'exposition même, on admire, parmi les articles sortis de ses ateliers, un arbre de couche destiné à une des machines de navire à vapeur que cet habile manufacturier produit avec supériorité pour la marine britannique. Cet arbre a 9 mètres de long et 50 centimètres de diamètre ; il était bien plus gros avant d'être dégrossi et fini. Il est coudé deux fois, ce qui a beaucoup augmenté les difficultés de la fabrication ; il est tourné et poli dans la perfection. C'est une manière de bijouterie, mais de la bijouterie de Titan. La lime n'y a pas touché, ce sont les machines-outils qui ont tout fait. Un bel arbre de couche de M. Maudslay offre à peu près les mêmes dimensions que celui de M. Penn.

Les machines-outils de grande dimension et à grande puissance, telles qu'on les contemple étalées dans l'annexe occidentale, sont l'amplification d'appareils moins puissans, moins variés et moins difficiles à établir, qui avaient déjà pénétré dans l'industrie depuis

(1) Pour amuser les curieux, on lui fait faire l'office d'un casse-noisettes. Les visiteurs de l'exposition font cercle pour voir ce puissant instrument employé à casser des amandes et des noix, ce qui est la preuve de l'aisance avec laquelle on le manie et de la souplesse qu'il a conquise.

quelque temps, et auxquels il serait impossible de donner un autre nom. Ces machines-outils d'un petit modèle sont adoptées maintenant dans tous les ateliers et y procurent une économie de temps et d'argent, non sans améliorer la qualité du travail. Chacun entretient ainsi et maintient en bon état la plupart des diverses parties de son outillage, sans avoir à les envoyer au constructeur-mécanicien à chaque dérangement.

On pourrait dire que le point de départ des machines-outils a été trouvé dans les appareils délicats et ingénieux, mais en comparaison si petits, dont on se servait depuis assez longtemps pour fabriquer, dresser, calibrer et diviser les pièces des instrumens astronomiques et géodésiques. A ces appareils on s'appliquait avec raison à donner la précision la plus grande, et c'est ainsi que pour les construire on avait été conduit à faire intervenir des mécanismes sûrs, mais dont les dimensions étaient en rapport avec les leurs. La même nécessité a donné naissance de nos jours aux machines-outils. Par ce moyen, les machines de nos ateliers sont construites avec le soin qui était réservé naguère à ce que la science la plus relevée employait de plus parfait. Pour les manufactures, c'est un perfectionnement bien utile : avec des machines ainsi faites, on produit mieux et davantage, et on éprouve bien moins de dérangemens.

Je n'ai nommé encore que les machines-outils destinées à travailler le fer, la fonte et l'acier. Les mêmes servent pour les autres métaux employés communément dans les arts : ce sont surtout le cuivre et le zinc, et deux alliages, le bronze et le laiton.

Une autre catégorie de machines-outils tout à fait distincte sert au travail du bois. Elle est richement représentée à l'exposition, et n'en est pas un des moindres attraits aux yeux de l'homme qui recherche les témoignages du progrès de l'industrie et les extensions que reçoit sa force productive.

Perfectionnement de la métallurgie. — Le fer, l'acier. — Les progrès accomplis par la métallurgie avaient contribué énergiquement à perfectionner les constructions mécaniques. Le progrès des machines a puissamment réagi à son tour sur la métallurgie. Telle est l'origine des améliorations qu'a éprouvées la métallurgie du fer particulièrement. On a pu beaucoup plus aisément se donner de fortes machines à vapeur pour mettre en mouvement dans les forges les trains de cylindres étireurs et lamineurs, et ces machines, en même temps qu'elles acquéraient de la force, étant devenues plus maniables et moins dépensières de combustible, les maîtres de forges n'ont pas manqué de profiter de ces facilités, et grandement. C'est ainsi que la tôle ou feuille de fer a pu s'obtenir à bas prix et en bonne qualité; les plaques ont été plus homogènes et plus égales d'épaisseur. On a été dès lors encouragé à s'en servir pour la con-

struction des machines, des navires et des ponts. Le nombre des navires en fer s'est multiplié depuis 1855. La construction des ponts en tôle est devenue une grande industrie. M. Ernest Gouin construit à Paris des ponts en tôle qu'il envoie tout faits en Italie, en Espagne, en Hongrie, au fond de la Russie. Les pièces sont numérotées, et, peu après qu'elles sont parvenues à leur destination, le pont est posé.

Une innovation remarquable dans la métallurgie du fer est la fabrication des pièces destinées à cuirasser les navires. Ce sont de grandes plaques de 10 à 12 centimètres d'épaisseur. On les fabrique par le moyen de machines à vapeur d'une force de plusieurs centaines de chevaux. Ces beaux produits parfaitement soudés sont, sous leur aspect simple, des chefs-d'œuvre métallurgiques. La maison de l'Europe qui se distingue le plus dans cette fabrication, MM. Petin, Gaudet et Cᵉ, de Rive-de-Gier, s'est abstenue d'exposer, et son absence a été fort regrettée, je pourrais dire blâmée.

Pour l'industrie de l'acier, le progrès est plus grand encore que pour celle du fer. On remarque à l'exposition deux aciers surtout, celui de M. Krupp, d'Essen (Prusse rhénane), et celui de M. Bessemer, métallurgiste anglais. M. Krupp fait des aciers fins. Il avait exposé en 1851 un joli petit canon d'acier, prélude de la colossale artillerie qui se déploie cette fois dans le palais de Kensington. En 1855, il exposa un lingot d'acier fondu de 5 tonnes 1/2 (la tonne est de 1,000 kilogrammes), et on cria au miracle. Cette fois il en présente un de 20 tonnes, à côté d'un arbre coudé plus surprenant encore, car il provient d'un lingot qui en pesait 25. Les produits de M. Krupp, quelque magnifiques qu'ils soient, excitent dans le public moins d'intérêt que ceux de M. Bessemer.

Le procédé de M. Bessemer ouvre des voies nouvelles à la fabrication de l'acier. Il épargne le combustible à un degré jusqu'ici inespéré; il est d'une grande simplicité, puisqu'il se réduit à faire passer un courant d'air dans la fonte liquide, qu'on peut prendre au sortir même du haut-fourneau où elle vient de se former, et il permet d'opérer à la fois sur 2,000 kilogrammes de matière, qui en un quart d'heure est passée à l'état d'acier. Le passage de l'air à travers la masse de fonte liquide, au lieu de la refroidir, l'échauffe par l'action chimique qui s'accomplit alors. C'est ainsi qu'on est dispensé de consommer le charbon que brûlent les autres procédés. A ces avantages déjà grands, le procédé Bessemer joint celui de convertir en acier des fontes beaucoup plus ordinaires que les fontes fines et spéciales réservées en Prusse à la fabrication de l'acier puddlé, ou que celles d'où l'on retire les fers exceptionnels qu'on cémente à Sheffield. On assure même que

toute fonte qui n'est pas trop sulfureuse ou phosphoreuse peut-être utilement travaillée par le procédé Bessemer (1). Ce procédé résout donc le problème de faire de l'acier abondamment, de le faire à bas prix, et de le faire dans presque toutes les variétés qui répondent aux divers besoins de l'industrie. L'acier deviendra ainsi une substance commune. Il sera dès lors du plus grand emploi, car c'est un métal qui se recommande par des qualités dont aucun autre ne présente la réunion. Il combine celles de la fonte et celles du fer, et il est exempt de la plupart des inconvéniens de l'une et de l'autre.

Pour les chemins de fer, l'acier à bon marché promet une amélioration considérable : on pourra faire en acier les pièces de la voie qui fatiguent le plus, celles que détruit si rapidement le passage des trains et surtout des lourdes locomotives, auxquelles on a nécessairement recours avec la grande circulation des principales artères, puisque c'est le seul moyen d'avoir sur les rails la forte adhérence sans laquelle on ne pourrait traîner les pesans convois. Pour la construction des organes des machines qui aujourd'hui se font en fer, l'acier donnera une matière plus résistante sous un moindre poids, ce qui rendra les pièces plus maniables et les machines plus portatives. Pour les locomobiles, ce sera un perfectionnement très précieux. On pourra même avoir des rails en acier. On peut voir, dans le rapport de M. Perdonnet, que la compagnie du grand chemin de fer du Nord (*Great Northern*), en Angleterre, remplace les rails en fer par des rails en acier. On estime que la durée des rails en acier sera triple. Ce sera une grande commodité pour l'exploitation.

La fabrication de l'acier en masse et à bon marché est un des plus grands bienfaits dont l'industrie puisse être gratifiée, une addition considérable à sa puissance. Telle est la découverte qu'apporte M. Bessemer, et qui a causé de l'émotion parmi les juges de l'exposition. Pour la puissance du genre humain et pour son bien-être, c'est d'une autre portée que la découverte des mines d'or de la Californie ou de l'Australie. Sans doute ce procédé n'a pas encore dit son dernier mot; mais il ne peut beaucoup tarder à le faire connaître, et, ce qui prouve la confiance qu'il inspire, déjà plusieurs de nos grands ateliers métallurgiques montent chez eux l'appareil Bessemer.

(1) Il résulte des expériences faites par un membre éminent du jury français, M. Frémy, dans l'usine de M. W. Jackson à Saint-Seurin, que par le procédé Bessemer, manié convenablement, en variant les sortes de fonte ou en associant, dans certaines proportions aisées à calculer, des fontes tout à fait ordinaires avec les fontes jusqu'ici réputées aciéreuses, on peut à volonté obtenir soit une sorte d'acier qui par la trempe acquiert une extrême dureté, soit de l'acier tendre qui durcit peu par la trempe, mais qui est extrêmement tenace et par cela même propre à d'autres usages, soit enfin les qualités intermédiaires.

Perfectionnemens qui se rattachent à la chimie et à la physique. — Depuis un certain nombre d'années, on a lieu de noter une baisse de prix pour plusieurs des produits chimiques que j'appellerai fondamentaux, parce qu'ils servent de base à un grand nombre d'opérations industrielles. Ainsi l'acide sulfurique, qui est dans les arts une véritable matière première, se fabrique beaucoup aujourd'hui en employant, au lieu de soufre, substance dont les gisemens sont fort clair-semés sur la surface de la terre, la pyrite de fer, corps que la nature a prodigué, et qui jusqu'à ce jour était à peu près sans emploi. Le carbonate et le sulfate de soude, que la teinture et d'autres arts chimiques consomment dans une multitude de cas, sont au moment d'éprouver une baisse de prix très sensible par l'application de la machine à faire la glace de M. Carré, que j'ai déjà mentionnée. Cette machine donne le moyen d'extraire facilement des eaux de la mer le sulfate de soude qui s'y trouve tout formé, et qui, dans l'état actuel de l'industrie, est la matière première du carbonate, dont l'emploi est plus étendu. Par le même procédé, on dérobe à la mer différens sels de potasse, le chlorhydrate notamment. Cette dernière production ne sera pas un petit service rendu à l'industrie en général. La potasse s'obtenait jusqu'à ce jour par le lavage des cendres de bois. Dans les pays primitifs où les forêts abondent et où le bois est sans valeur, s'il n'est un obstacle, on incendiait les forêts pour retirer des cendres la potasse. C'est ainsi que cette substance était principalement fournie au monde par les États-Unis et la Russie. Maintenant les forêts primitives commencent à manquer ou à ne plus se présenter qne dans des régions inaccessibles. La potasse, matière nécessaire à tant d'opérations, menaçait de nous faire défaut. L'invention de M. Carré vient à point pour retirer à peu de frais la proportion de potasse que renferme l'onde amère. Cette proportion est toute petite; mais, comme le réservoir qui la contient est inépuisable, un approvisionnement suffisant de potasse est assuré au genre humain, quelque étendus que soient ses besoins. La machine de M. Carré est montée aujourd'hui sur les proportions qui conviennent dans la saline de Giraud (Bouches-du-Rhône), dirigée par M. Merle, et elle y donne des résultats satisfaisans.

La chimie, plus encore que la mécanique, produit des changemens qui tiennent de la magie. On peut jusqu'à un certain point lui appliquer le vers si connu de Regnard :

Dans ses heureuses mains le cuivre devient or.

Cette citation se présente à l'esprit dans le palais de Kensington, lorsqu'on est en présence des couleurs si brillantes et déjà si renommées que récemment on est parvenu à tirer du goudron produit par la distillation de la houille dans la fabrication du gaz. Comment

a-t-on eu l'idée de rechercher des couleurs délicates et du plus vif éclat dans ce liquide noir et nauséabond, dont l'aspect seul, non moins que son origine, semblait exclure une pareille bonne fortune? Le hasard, qui, lorsqu'il est bien observé, devient du génie, est le premier auteur de cette découverte extraordinaire. Le fait est que de ce goudron l'on retire un jaune, un rouge, un bleu, un violet, un vert, tous de la plus grande beauté, que dis-je? plusieurs rouges, plusieurs bleus, plusieurs violets. Le jaune est l'acide picrique; mais la grande affaire, c'est l'aniline, base que divers traitemens chimiques transforment en violet, en rouge, en bleu et tout le reste. On emploie plusieurs de ces couleurs aujourd'hui sur la plus grande échelle.

Comme si ce n'était pas assez, les élémens qui sont si singulièrement cachés dans le goudron de houille fournissent un autre corps doué d'une propriété précieuse, celle d'empêcher la putréfaction des matières animales : c'est l'acide phénique. Une solution qui en renferme un centième seulement suffit pour garantir de la pourriture les produits animaux. On commence à l'employer pour faire traverser l'Océan à des substances de ce genre, sans qu'elles se corrompent dans la cale en rendant le navire inhabitable à l'équipage. Il y a là probablement un moyen de développer les échanges de l'un à l'autre hémisphère ou entre toutes régions séparées par de longs trajets.

Une autre découverte très honorable pour son auteur, et de laquelle on a lieu d'attendre de beaux résultats, est celle de l'aluminium, due à M. Henri Sainte-Claire Deville. L'aluminium par lui-même a des usages qui lui sont propres, et qui avec le temps se multiplieront vraisemblablement. On a dit justement que c'est un intermédiaire entre les métaux communs et l'or et l'argent; mais c'est par ses alliages principalement que ce métal nouveau semble appelé à rendre prochainement des services : en le combinant avec le cuivre, on obtient un bronze qui laisse bien en arrière celui que travaillait Lysippe, le même dont se servent encore les statuaires modernes, le même avec lequel se fabrique cet instrument terrible qu'on appelle la *dernière raison des rois*. Celui-ci est formé de cuivre et d'étain. Le grain du bronze d'aluminium est plus fin, la substance en est plus dure et plus résistante au frottement et au choc. On pourrait en faire pour l'armée des casques légers, pour l'industrie des coussinets (ou supports des arbres tournans) beaucoup plus durables que ceux qui s'emploient aujourd'hui, pour la science des instrumens de précision plus inaltérables que ceux de cuivre ou de laiton. On en ferait même, si le prix s'en abaissait, d'incomparables canons pour les champs de bataille : c'est ce qui résulte d'un essai qu'un de nos plus habiles manufacturiers, M. Ch. Christofle, a fait à

ses frais. Cette baisse de prix aura-t-elle lieu? Sur ce point, voici ce que nous pouvons dire : le kilogramme d'aluminium, lorsque M. Henri Sainte-Claire Deville venait de l'obtenir, était fort cher; il valait 3,000 francs le kilogramme; le prix aujourd'hui peut être estimé à 80 francs. Ce serait moins, si l'on en avait à faire une grande quantité.

Parmi les progrès que l'industrie a dus à la chimie dans ces dernières années, il en est qui se rapportent à l'hygiène publique, ou qui soustraient les ouvriers à des dangers jusqu'alors inhérens à l'exercice de quelque branche d'industrie. Ainsi l'argenture des glaces substituée à l'étamage met les ouvriers à l'abri des accidens si nombreux qu'entraînait nécessairement après quelque temps le contact du mercure. C'est une idée d'un grand chimiste allemand, M. Liebig, mise en œuvre par un Français, M. Petit-Jean, et l'exploitation s'en fait, à Paris, chez M. Brossette. La découverte de M. Gaupillat, qui a rendu possible la fabrication des capsules fulminantes pour armes à feu, sans danger d'explosion, est un bonheur pour les personnes qui se livrent à cette industrie, car rien de plus violent et de plus épouvantable que la détonation des fulminates, dès qu'il y en a une certaine quantité. On en a eu la preuve sinistre dans l'attentat qui fit frémir le monde civilisé en janvier 1858. Le fond de ce perfectionnement est simple; il consiste surtout en ce qu'on est parvenu à travailler le fulminate humide.

Une autre découverte déjà un peu ancienne, car elle remonte à plus d'un demi-siècle, celle du blanc de zinc substitué à la céruse pour la peinture en bâtiment, figure à l'exposition sous une forme rajeunie. On sait que le contact de la céruse donne aux peintres la colique de plomb, empoisonnement caractérisé, et que rien de pareil ne se présente avec l'oxyde de zinc. On apprécie de plus en plus la peinture au blanc de zinc. L'usage s'en est un peu répandu dans ces dernières années, et les ouvriers, qui avaient fait mauvais accueil à l'innovation destinée à leur sauver la santé et la vie, commencent à la bénir. Récemment cette substance a reçu une application intéressante, où elle remplace de même la céruse : c'est pour la glaçure des cartes de visite : les cartes glacées à la céruse ont déterminé des cas d'empoisonnemens assez nombreux. C'est à la fois aux arts chimiques et à la mécanique qu'il convient de rapporter une amélioration du même genre, destinée à préserver le public des coliques de plomb qu'a causées, dans plus d'une circonstance, l'emploi de tuyaux de plomb pour les conduites d'eau. M. Ch. Sébille, de Nantes, réussit très bien à étamer, c'est-à-dire à recouvrir intérieurement d'une couche mince d'étain les tuyaux de plomb destinés à cet usage par un procédé ingénieux et économique.

Une autre découverte récente, et chimique incontestablement, est

celle qui se montre à l'exposition, du tungstate de soude, lequel, mêlé à l'empois, empêche le linge d'être inflammable, et ainsi préviendrait, si les blanchisseuses en prenaient l'initiative, ou si la plus belle moitié du genre humain l'exigeait d'elles, les cruels accidens qui ont mis le deuil dans tant de familles depuis quelques années. Gay-Lussac, qui a fait tant de découvertes pratiques en même temps qu'il contribuait tant à l'avancement de la science pure, avait conseillé déjà le phosphate d'ammoniaque. Il s'agissait alors plutôt d'écarter les chances d'incendie dans les théâtres en rendant les décorations peu ou point inflammables; les toilettes d'alors se prêtaient moins que celles d'aujourd'hui à ces horribles brûlures. Le tungstate de soude est-il bien supérieur au phosphate d'ammoniaque? En tout cas, contre un pareil danger, mieux vaut avoir deux ingrédiens qu'un seul. Au surplus, on a même trois procédés; le troisième consiste dans le rideau en toile métallique que M. Delacour a imaginé d'adapter aux cheminées, et qui est en vogue à Paris; le mieux serait de combiner l'usage du rideau Delacour avec celui des jupons à l'épreuve de la flamme.

C'est également depuis peu d'années qu'on a découvert non pas l'existence, mais l'utilité d'une substance qui jusqu'alors restait intacte dans son flacon sur les rayons des laboratoires, attendant, comme bien d'autres, que l'homme en l'expérimentant eût trouvé le moyen de l'adapter au soin de son bien-être ou aux besoins de sa puissance productive. Je veux parler du sulfure de carbone. Il sert aujourd'hui à extraire la graisse de résidus jusque-là sans valeur. On lui a trouvé depuis peu un usage digne de fixer l'attention publique, celui de la conservation des grains. M. Doyère a imaginé un système de silos fondé sur le pouvoir qu'a le sulfure de carbone de tuer presque instantanément le charançon et les autres insectes acharnés après le blé. Ce sont des vases en tôle hermétiquement clos. Nos administrations publiques commencent à employer le silo de M. Doyère. Le sulfure de carbone peut aussi garantir des mites les matières premières et les tissus auxquels s'attachent ces insectes. Une circonstance curieuse relativement à cette substance, c'est le bas prix auquel on est parvenu à la produire du moment qu'on en a eu besoin dans de grandes proportions. Il n'y a pas longtemps qu'on payait le sulfure de carbone jusqu'à 200 francs le kilogramme; aujourd'hui c'est moins d'un franc. Un chimiste français, M. Deiss, qui a organisé cette fabrication dans plusieurs états de l'Europe, vend aujourd'hui, selon M. Balard, le sulfure non rectifié sur le pied de 48 centimes.

Les chimistes étudient également le moyen de produire à bon marché quelques-uns des sels à base d'ammoniaque, substance puissante pour féconder le sol, et particulièrement le carbonate. Ils tou-

chent au but, si même ils ne l'ont atteint. Ils s'occupent aussi d'un autre problème dont la solution aurait une immense portée : celui de puiser dans l'atmosphère, qui en est un réservoir indéfini, l'azote, un des élémens les plus actifs des engrais. On a cru plusieurs fois tenir la solution; on l'avait en effet, mais à l'état théorique; les procédés ont été trop coûteux ou même trop incertains. Depuis la dernière exposition universelle, on a fait de nouveaux pas. C'est ce qu'a exposé avec détail M. Balard dans son rapport si complet.

Il est survenu dans les produits chimiques, à la suite des découvertes multipliées de la science, un abaissement énorme des prix. Ainsi l'acide sulfurique ne coûte guère que le dixième de ce qu'il se vendait à la fin du dernier siècle. Une multitude de sels et des substances telles que le phosphore, l'iode, et des médicamens d'un grand emploi, ont subi de même de très fortes baisses. La soude est un des articles qui ont le plus baissé; il y a eu ici une révolution dans la fabrication (1). J'ai cité plus haut la baisse du sulfure de carbone et de l'aluminium; je terminerai par le sodium. Il y a dix ans, on employait peu ce métal, il se vendait 1,000 francs le kilogramme; aujourd'hui il sert à fabriquer l'aluminium. Il a été beaucoup plus demandé; on s'est appliqué à le faire à bas prix : il est tombé à 8 francs.

Dans les arts qui dérivent de la science physique, l'exposition constate des perfectionnemens remarquables. Parmi ces arts, la télégraphie électrique, fille de la pile de Volta, est une des merveilles de la civilisation moderne. On a pu voir à l'exposition quels progrès elle avait accomplis; on le verrait tout aussi bien, sinon mieux, dans les ateliers de M. Froment, à Paris. Ce constructeur, si ingénieux, a chez lui un télégraphe qui imprime les dépêches lettre par lettre avec plus de rapidité qu'un imprimeur ne les composerait. On expérimente maintenant sur quelques-unes des lignes françaises un procédé qui transmettrait rapidement tout, absolument tout ce qui aurait été tracé sur une feuille de papier, un dessin comme de l'écriture, un portrait comme un nom. C'est un papier convenablement préparé qu'on livre à la machine à Lyon, et la machine retrace à Paris tout ce qui est figuré sur le feuillet. On retire des courans électriques d'autres services. On en fait pour l'intérieur des maisons un système de sonnerie. Régler les horloges et les faire marcher d'accord en quelque nombre et à quelque distance qu'elles soient, c'est un jeu pour le courant électrique. Pour donner à la division des instrumens de précision une exactitude bien supérieure à tout

(1) Elle se retire aujourd'hui du sel marin par un procédé assez compliqué, qui coûte moins cependant que l'ancien, tout simple qu'il paraissait : il consistait à brûler des plantes qui croissent spontanément au bord de la mer.

ce qui avait été fait jusqu'à ce jour, M. Froment emploie la même électricité. Jusqu'à présent, les courans électriques n'ont pas réussi à donner de grandes forces mécaniques : ils y arriveront sans doute avec le temps. Que de chemin a été fait depuis le jour où le premier consul, comprenant, par une remarquable intuition, que la pile récemment imaginée par le physicien italien Volta conduirait à de grands résultats pratiques, proposa aux inventeurs un prix à cet effet! Le passé donc répond de l'avenir. Il y a déjà cependant quelques résultats mécaniques tirés de l'électricité. M. Achard a exposé un modèle de frein pour arrêter subitement un train de chemin de fer. Le métier Bonelli, mû par l'électricité, a marché régulièrement et a tissé la soie.

Les courans électriques ont été employés avec succès pour créer une lumière d'une intensité extrême ; mais jusqu'ici on ne s'en était guère servi que pour des expériences de laboratoire. La question de l'éclairage par l'électricité vient de faire un grand pas. On sait par quels beaux travaux des savans, à la tête desquels il faut placer M. Ampère, ont démontré l'identité du magnétisme et de l'électricité. En faisant intervenir des aimans, c'est-à-dire en produisant le courant électrique au moyen d'aimans mis en mouvement par une force quelconque, on obtient une lumière non-seulement très vive et égale à elle-même, mais à fort bas prix. Elle n'a qu'un défaut, et il est grave pour la pratique ordinaire : c'est qu'on ne peut l'obtenir qu'en grande et indivisible quantité. Ce ne serait bon que pour un phare. Avec une petite dépense de combustible dans un moteur à vapeur, on a une lumière équivalant à plusieurs centaines de bougies, à plus d'un millier. M. Edmond Becquerel, qui a rendu compte de deux appareils de ce genre, l'un français, l'autre anglais, qui figurent à l'exposition, estime que cette lumière ne coûterait que le dixième du tarif de l'éclairage au gaz à Paris.

Le courant électrique appliqué au déplacement et au transport des métaux dans un moule a donné naissance à l'industrie de la galvanoplastie, qui est déjà ancienne. Elle a présenté cette année à l'exposition des produits d'un genre nouveau, ce sont des bronzes d'ornement pour les meubles. Ils viennent de la maison Christofle, de Paris; ce sont de fort beaux objets d'un bas prix qui surprend quand on songe à ce que coûtent les mêmes articles fondus et ciselés, qui cependant ont moins de fini. On a remarqué à l'exposition, dans l'hôtel de la commission impériale, à Londres, des meubles de M. Grohé ainsi enrichis. C'est d'un bel effet.

Meilleure division du travail. — Agrandissement des établissemens. — Dans ces dernières années, on s'est mieux conformé au principe de la division du travail. Cette division s'est faite suivant deux systèmes différens, qui cependant sont loin de s'exclure l'un

l'autre. Il y a eu la division du travail au sein de la même fabrique et la division du travail entre les fabriques, chacune se renfermant dans un nombre restreint de produits, ou ne faisant qu'une partie d'une œuvre totale.

La tendance qui porte les chefs d'industrie à se diviser le travail entre eux est assurément très prononcée aujourd'hui; cependant la tendance opposée se révèle quelquefois avec une grande énergie, et donne naissance à des fabriques où toutes les opérations sont réunies, et où l'on prend la matière première absolument brute pour ne la quitter que lorsque le produit est en état d'être livré au consommateur. Elle est favorisée par l'économie qu'on espère réaliser sur les frais généraux, et par l'espoir d'être mieux servi selon ses désirs en se servant soi-même. Elle est aidée par la perfection de la comptabilité commerciale, perfection telle qu'on peut sans effort analyser une fabrication même fort compliquée, et se rendre compte minutieusement de chacune des parties.

Dans les deux systèmes de division, c'est un fait remarquable qu'aujourd'hui les dimensions des manufactures se sont beaucoup amplifiées. On le remarque depuis assez longtemps pour les établissemens où l'on fabrique le fer et où l'on élabore les autres métaux, de même dans ceux qui ont pour objet la fabrication des tissus. Un ou deux exemples suffiront pour donner une idée des proportions qu'ont prises les manufactures. Dans l'industrie de la filature du coton, il est commun aujourd'hui de voir des établissemens de 25, 30, 40 et 50,000 broches. Le point de départ de cette industrie, c'est pourtant la fileuse à la main, qui produit moins qu'une broche. Dans l'industrie des toiles peintes ou imprimées, je pourrais nommer telle fabrique de Manchester ou de Glasgow d'où il sort annuellement une longueur d'étoffe suffisante pour embrasser la majeure partie de la circonférence du globe terrestre (40 millions de mètres). Les principales maisons de ces deux industrieuses cités sont, en effet, montées de manière à produire un million de pièces de 23 mètres chacune, soit 23 millions de mètres. La maison Black et Ce, de Glasgow, est même allée jusqu'à 28. En France, la maison Dollfus, Mieg et Ce, de Mulhouse, atteint 10 millions de mètres dont la valeur moyenne est supérieure; de plus, à la différence des maisons de Manchester et de Glasgow, qui se bornent à imprimer, cette grande maison file, tisse et imprime.

En fait d'établissemens dont toutes les parties d'une fabrication sont concentrées, mais dans l'intérieur desquelles la division du travail n'en est pas moins poussée aussi loin que l'esprit peut le concevoir, je citerai la fabrique de Saltaire, près de Bradford, importante ville du Yorkshire, qui, sa banlieue comprise, produit des tissus mélangés laine et coton pour 500 millions de francs, à ce qu'on

assure. Saltaire est l'œuvre de M. Titus Salt, qui l'a érigée tout d'une pièce, il y a une dizaine d'années, avec les maisons où les ouvriers se logent et l'église où ils vont assister au service divin. Cette immense manufacture, dans l'enceinte de laquelle travaillent plus de trois mille personnes, est consacrée à la production de certains tissus de laine, d'alpaga et de poil de chèvre; elle est cependant adonnée surtout aux tissus de laine peignée qu'on appelle les *orléans*. Elle prend la laine, l'alpaga et le poil de chèvre tels qu'ils ont été coupés sur le dos de la bête, et on achève entièrement la fabrication des tissus. Tout y est sur des proportions colossales. Plusieurs des machines à vapeur sont de la force de 700 chevaux.

La même loi qui a agrandi les fabriques avec une notable économie sur les frais généraux tend à faire disparaître de la plupart des industries les petits ateliers, ceux que souvent on appelle plus ou moins justement les ateliers de famille. C'est que l'industrie morcelée se refuse, dans la plupart des cas au moins, à l'emploi des machines, qui cependant sont indispensables soit pour la qualité régulière des produits, soit pour la fabrication à bon marché, qui est la nécessité et le devoir de la civilisation moderne.

Dans la société patriarcale, toute industrie est domestique : point ou très-peu de division du travail entre les familles; chaque tribu ou clan produit et confectionne tout ce qu'il lui faut. Dans la société grecque ou romaine, l'industrie reste encore principalement domestique; cependant une certaine division du travail y apparaît comme un des caractères mêmes du progrès social, et finit par acquérir quelque développement. Elle se révèle par le fait que les professions sont plus distinctes et se diversifient davantage. Cet état de choses s'accuse plus fortement au moyen âge et dans les siècles suivans avec les corporations d'arts et métiers; il y a des chefs d'industrie qui occupent beaucoup d'ouvriers, mais il n'y a pas encore de manufactures constituées sur la base d'une grande division entre les travailleurs et d'un outillage varié en proportion de la division du travail. La manufacture est une création de la civilisation moderne. Il n'y a guère qu'un siècle que le système manufacturier est apparu avec tous les caractères qui lui sont propres, et qu'il s'est mis à prendre chaque jour un plus grand essor.

A la fin du XVIIIe siècle et pendant le premier quart du XIXe, une multitude d'industries, aujourd'hui à l'état de manufactures, n'étaient organisées qu'en petit. Leur outillage était insignifiant; l'outil principal, c'était la main de l'homme. Le parfumeur, par exemple, avait un mortier dans lequel il écrasait sous un pilon les substances destinées à ses préparations, des filtres et des tamis. Le fabricant de boutons ne s'occupait que des boutons métalliques; pour ceux qui portent une empreinte, il avait un balancier. Les

boutons en drap, velours ou soie se faisaient chez les tailleurs ou dans les ménages; à cet effet, on avait des moules intérieurs ronds en bois, qui s'obtenaient au tour. Hors de là, l'aiguille pour coudre, la paire de ciseaux pour découper l'étoffe à la main, étaient à peu près tout l'outillage. Ainsi avaient été jadis d'autres fabrications que depuis quelque temps on s'est accoutumé à considérer comme de la grande industrie. Dans l'antiquité et dans les états actuels de l'Europe, avant qu'on eût imaginé la fonte de fer comme produit intermédiaire, le maître de forges, ce puissant industriel avec qui nous avons vu après 1814 l'autorité royale obligée de compter sous les Bourbons des deux branches, était un artisan nomade qui construisait un petit fourneau là où le minerai se présentait à lui voisin du bois; il s'entendait avec un bûcheron qui lui faisait du charbon. Son outillage se composait de quelques marteaux et d'un soufflet que l'on remplaça plus tard par la machine simple, faite de quelques planches, que dans les Pyrénées on appelle une *trompe*. Le changement qui a substitué le grand appareil des forges modernes, si puissamment outillées, à l'humble atelier du forgeron de l'empire romain, et à l'établissement restreint et mal outillé du maître de forges d'il y a cinquante ans, ce changement, qui ressemble à une révolution, se poursuit présentement avec activité dans presque toutes les branches de l'industrie.

Le soulier, dans le genre commun, se fait aujourd'hui dans des manufactures qui en produisent chacune plusieurs milliers de paires chaque jour. Vous entrez dans la fabrique de M. Philippe Latour, à Liancourt, ou dans celle de M. Godillot, à Paris : on vous fait écrire votre nom sur un morceau de cuir, et puis une heure ou deux après, quand vous avez parcouru la fabrique, on vous apporte une paire de souliers faite avec le cuir qu'on vous avait présenté, et vous retrouvez votre nom, tel que vous l'aviez inscrit, sur l'empeigne ou la semelle. Le cuir a subi, sans en manquer une seule, toutes les opérations qu'il traverse chez le cordonnier en chambre ou en boutique, et même quelques-unes de plus; mais, dans la maison où vous êtes, chaque homme est assisté d'une machine. Une heure et demie a suffi pour accomplir ce qui par la vieille méthode, où tout s'exécute de main d'homme, aurait pris une semaine.

De même pour les boutons. On peut voir à Paris, près du bassin de la Bastille, dans la fabrique de MM. Weldon et Weil, de combien d'espèces de boutons le genre humain se sert depuis que les procédés mécaniques ont donné toute facilité pour diversifier les formes de l'article. Les boutons des uniformes militaires, presque tous en métal, forment une famille innombrable quand on embrasse tous les peuples civilisés, ainsi que le font ces habiles manufacturiers. Les boutons à l'usage des dames sont bien autrement nombreux,

parce qu'ici la mode exerce sans limites son capricieux empire. Il y a le bouton en métal, le bouton en velours, le bouton en soie, le bouton en nacre, en ébène, en ivoire, le bouton en carton vernissé; il y a le bouton où le métal est associé à la nacre ou à l'ébène, ou à l'ivoire, ou au *coroso*, ou au carton, et celui où le métal et une de ces diverses substances s'unissent à quelque étoffe. Le vêtement des hommes suppose un moindre nombre d'espèces de boutons, mais il faut là encore compter par centaines et par milliers. Un calcul approximatif permet de porter à six cent mille sortes environ les variétés de boutons qui sont sorties des ateliers de MM. Weldon et Weil depuis l'origine, c'est-à-dire depuis une cinquantaine d'années. La mode changeante a commandé cette variété prodigieuse, et les machines, dont le métier est d'obéir, l'ont exécutée successivement. Grâce au procédé mécanique, les boutons coûtent fort peu en comparaison des temps antérieurs. Le prix des boutons métalliques, blancs, très simples, qui servent à suspendre les bretelles par exemple, et qui constituent une sorte qu'on n'avait pas jadis, est de 30 centimes la grosse de douze douzaines, cinq boutons pour 1 centime; mais les boutons de soie ou de velours et les boutons d'uniforme et de livrée dorés sont plus chers. La fabrication journalière de la maison est de douze cent mille boutons.

J'ai dit plus haut que l'exposition permettrait à l'observateur qui le voudrait de faire de curieuses études de mœurs. Même sur le chapitre des boutons, qui semble y prêter moins qu'un autre, il y aurait d'intéressantes observations à faire en ce genre. Le pays de l'Europe qui a le plus de variété et de luxe dans ses boutons d'uniforme est l'Espagne incomparablement. Singulière manifestation de l'ostentation castillane! L'Espagne affecte l'apparence dans ses boutons comme l'emphase dans ses formes de langage; mais cette manie ne l'empêche pas de redevenir une grande nation, aux applaudissemens du monde civilisé et de la France en particulier. Je viens de dire que l'Espagne a les plus beaux boutons d'uniforme de l'Europe; mais hors de l'Europe il y a quelqu'un qui la dépasse. Quel est donc cet état qui a les plus splendides boutons d'uniforme, ou du moins les plus chers? Ce n'est pas même un état, c'est l'Égypte, à laquelle en 1840 un caprice des potentats de l'Europe ravit la plénitude de l'indépendance, de sorte que le pacha d'Égypte est le vassal du sultan et que l'Égypte est une province de l'état turc. Le pacha d'Égypte se console de diverses manières de l'abaissement infligé à son père Méhémet-Ali. Il est le plus riche des souverains, et pendant que son suzerain, réduit aux expédiens, émettait de la monnaie de papier au lieu de métal, il a fait, lui, en argent ce que les plus grands princes font non-seulement en cuivre, mais quelquefois en carton vernissé. Il a commandé vingt mille uniformes dont les boutons, même pour

les simples soldats, sont d'argent massif et de grande dimension. Forme originale du luxe oriental! Saïd-Pacha, qui sait ses auteurs, s'est rappelé sans doute qu'Alexandre le Grand, le fondateur d'Alexandrie d'Égypte, avait son corps des Argyraspides, dont les boucliers étaient d'argent.

Mais revenons aux boutons à bon marché. J'ai cité ceux de 30 centimes la grosse. Il y a une sorte de boutons qui est à plus bas prix encore, et qui cependant est jolie : ce sont les boutons en porcelaine qu'on met à nos chemises par exemple, et dont M. Bapterosses, de Briare, est l'inventeur et le principal fabricant. On les vend aujourd'hui 1 franc 10 centimes la *masse*, c'est-à-dire la douzaine de grosses (ou mille sept cent vingt-huit boutons), soit moins de 10 centimes la grosse; c'est à peu près seize boutons pour 1 centime. Il y eut un moment où la concurrence en avait réduit le prix à 50 centimes la masse, ou trente-quatre boutons pour 1 centime.

En fait de fabrication où le système manufacturier a supplanté le petit atelier de l'artisan, je pourrais citer tout aussi bien les ustensiles de ménage en fer dit battu, tels que poêles et poêlons, casseroles, couverts en tôle, et tout ce qui y ressemble. Autrefois cela se faisait lentement, péniblement et mal, au marteau; maintenant on fabrique les mêmes produits, et beaucoup d'autres nouvellement imaginés, dans de grandes manufactures, avec le principe de la division du travail et à l'aide des machines. On *estampe* le fer et on l'*emboutit* avec un outillage qui varie selon la nature des articles. On a de meilleurs produits à bien meilleur marché. Un autre exemple est la fabrication du chocolat, que quelques maisons de Paris fabriquent avec supériorité et vendent à très bas prix dans les qualités communes; c'est au système manufacturier qu'on doit, ici encore, attribuer le bon marché. La confiserie, à Paris, s'est constituée récemment sur la base manufacturière. C'est un fait acquis et complet, et l'exportation des bonbons a pris aussitôt un grand développement. L'industrie de la confection des habits offre un autre cas bien caractérisé de l'invasion de la manufacture dans ce qui était le lot de la petite industrie, dépourvue de la ressource des machines et de la division du travail. Le consommateur y a gagné de payer moins cher son vêtement, parce que la puissance productive du travail humain a été fort accrue par le changement de la petite industrie en la grande.

Il est digne d'attention que la fabrication des soieries n'ait pas adopté encore à Lyon la transformation en manufactures; mais il est difficile qu'elle n'y arrive pas : la concurrence l'y forcera. Presque partout à l'étranger l'industrie des soieries a pris l'organisation manufacturière.

La tendance à substituer les forces mécaniques de la nature à

l'effort musculaire de l'homme, ou de régler par des outils bien conçus et bien construits l'action incertaine de ses doigts, a donné naissance, dans les derniers temps, à une multitude d'appareils secondaires, ingénieux dans leurs dispositions, qui économisent beaucoup la main-d'œuvre en augmentant la quantité et la bonne confection des produits. C'est ainsi qu'un grand nombre de métiers mécaniques à tisser, qui font une prodigieuse quantité de travail, et d'un travail uniforme, se voient dans l'annexe occidentale et y excitent l'étonnement du public. De même beaucoup d'appareils spéciaux placés dans la même salle et entretenus à l'état de mouvement, font l'étonnement des promeneurs. Celui-ci raie des registres, celui-là fabrique des sacs de papier qu'il livre tout collés; un autre, et c'est une des plus jolies petites choses de l'exposition, plie le chocolat livre par livre, les deux plaques l'une sur l'autre, en se conformant bien aux biseaux que l'usage a consacrés pour les rebords de ces plaques, et lorsqu'une livre est ployée, il la transporte sur le tas en même temps qu'il en saisit une autre. Cette machine intelligente figure dans l'exposition de M. Devinck, de Paris. M. Devinck a le bon goût d'en attribuer tout le mérite à un contre-maître ancien dans sa maison, M. Armand Daupley.

Parmi ces machines, il en est quelques-unes qui semblent appelées à rendre quelque consistance à l'industrie domestique, tant ébranlée par le système manufacturier. La plus remarquable est la machine à coudre, qu'on a successivement perfectionnée de manière à travailler le cuir aussi bien que les tissus les plus fins, et à produire les diverses sortes de points. Par la modération de son prix (de 125 à 250 francs environ), la machine à coudre est à la portée d'un très grand nombre de ménages, et elle rendra de grands services dans les familles. Déjà aux États-Unis elle est acclimatée au coin du foyer domestique. La maison américaine Wheeler et Wilson, qui construit avec supériorité la machine à coudre, s'est outillée de manière à en faire cinquante mille par an. Il y en a de françaises, d'anglaises et d'américaines. Un des quartiers de l'exposition en est rempli, et comme elles fonctionnent, ce n'est pas celui où les curieux se pressent le moins. Le nombre des personnes qui s'informent avec une curiosité extrême des résultats obtenus est considérable. Ces résultats peuvent se formuler ainsi : dans les industries où l'on opère sur des matières dures à percer, comme la sellerie, la mécanique a son plus grand triomphe; une machine à coudre fait l'office de vingt-cinq hommes; dans la couture ordinaire, elle fait l'ouvrage de dix ouvrières, et de cinq avec le point de surjet. La machine à coudre a sa place marquée dans les manufactures de confection d'habillement, pour le moins autant que dans les familles. On l'y observe en pleine activité et en plein succès.

Les machines s'introduisent à plus forte raison dans des travaux qui réclament une grande force matérielle, et qui pourtant jusqu'à ces derniers temps s'exécutaient de main d'homme. Ainsi, pour tailler la pierre destinée à la façade des édifices, les Américains du nord ont des machines qui expédient une grande quantité de besogne. Depuis peu, l'on fabrique mécaniquement, à la carrière de Marcoussis, des pavés destinés à la ville de Paris.

VII. — DES MESURES LÉGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES QUI POURRAIENT FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE NATIONALE.

Les observations éparses dans les rapports des membres du jury, qui en cela se sont conformés aux instructions émanées de la commission impériale, ont pour objet d'appeler l'attention du public et de l'autorité sur les mesures diverses qu'ils ont jugées propres à accélérer le mouvement de l'industrie et à la mettre en position de soutenir avec avantage la concurrence étrangère ausi bien sur les marchés du dedans que sur ceux du dehors. Je vais essayer de les résumer en y joignant quelques réflexions.

Les améliorations principales par lesquelles il est possible de venir en aide à l'industrie, de lui faciliter sa marche ascendante, et d'agrandir la puissance productive de l'homme et de la société, sont celles qui se rapportent : 1° aux voies de communication; 2° aux institutions de crédit; 3° à l'éducation professionnelle. Ce ne sont néanmoins pas les seules.

Voies de communication. — Dans le système des communications, les chemins de fer ont maintenant pris le premier rang; ils ont reçu en France une vive impulsion du gouvernement impérial. Au 1er janvier 1848, la France n'avait encore à l'état d'exploitation que 1,821 kilomètres de voies ferrées; elle en a 10,500 aujourd'hui; une quantité presque égale est en construction, et les moyens d'exécution sont assurés. La construction du réseau français est très bien entendue; le nombre des voyageurs et la quantité des marchandises qui s'y transportent sont considérables et s'accroissent toujours. On ne doit pas dissimuler cependant que le mode d'exploitation des chemins de fer français, par rapport aux marchandises, laisse à désirer; à cet égard, une modification profonde est tout à fait urgente. Le service de la petite vitesse, auquel est confiée la grosse masse des articles, est la partie faible du service de nos chemins de fer. Cette vitesse est en effet démesurément petite. Pour ce qui concerne les matières premières d'un vil prix, telles que les matériaux de construction, les minerais, la houille, le plâtre, une excessive lenteur n'a que peu d'inconvéniens : ce qui importe en pareil cas, c'est le bon marché du transport; mais pour les matières premières

qui ont du prix, telles que la laine et le coton, et pour des produits manufacturés, tels que les fils, les tissus, les matières tinctoriales, la quincaillerie, la bagueur et la durée incertaine du voyage sont des causes de dérangement pour la fabrication et un obstacle aux opérations commerciales. En interprétant dans le sens de l'allongement des délais l'arrêté ministériel qui fixe la vitesse des expéditions, et en dépassant même de beaucoup quelquefois ce que cet arrêté autorise à titre facultatif seulement, les compagnies en sont venues à ce point qu'un conseil général a pu, l'an dernier, demander comme une grande amélioration que les chemins de fer eussent la vitesse du roulage.

Puisque nos manufacturiers se trouvent de plus en plus placés en état de concurrence avec ceux de l'Angleterre, non-seulement pour l'approvisionnement des marchés étrangers, mais même sur le marché national, il est indispensable que, dans toute l'étendue de ce qui est possible, on les place dans la situation d'égalité vis-à-vis des chefs d'industrie du royaume-uni. Or en Angleterre le service des marchandises est organisé sur le pied d'une remarquable célérité. Le fabricant de Manchester livre le soir ses tissus de coton au chemin de fer, et dès le lendemain dans la matinée, vers dix heures ou onze heures, ses ballots sont remis à l'acheteur dans la Cité de Londres. En France, avec le règlement aujourd'hui en vigueur, c'est le septième jour que le chemin de fer délivrerait les colis. Je connais des cas où, pour traverser la France du nord au midi, les chemins de fer ont pris régulièrement un mois, et l'expéditeur avait dû s'accoutumer à ce régime.

Il est indispensable que les compagnies de chemins de fer établissent leur service de manière à affranchir l'industrie de ces énormes pertes de temps. Elles le peuvent si elles le veulent bien; le service de la poste aux lettres prouve qu'il est possible de délivrer régulièrement et promptement un très grand nombre d'objets. Quelques-unes des compagnies de chemins de fer ont eu une excuse dans le nombre excessif de trains qu'il aurait fallu avec des locomotives d'une puissance aussi limitée que celles qui composaient leur force motrice; mais, dans ces dernières années, les locomotives se sont beaucoup perfectionnées, leur puissance de traction est devenue bien plus grande. Avec les nouveaux engins, tant que les pentes n'excéderont pas 5 millimètres par mètre, on pourra charger un train de 600 tonnes (600,000 kilogrammes). A ce compte, un train de petite vitesse suffira là où il en fallait deux et même trois. Les frais par tonne de chargement n'étant pas plus élevés suivant le nouveau mode, et même étant moindres, il n'y aura pas de raison pour hausser les prix de transport en alléguant le surplus de vitesse. C'est ici le lieu de faire remarquer que les prix perçus

en Angleterre entre Manchester et Londres, ou entre Glasgow et Londres, ne sont pas sensiblement au-dessus de ceux que réclament les compagnies françaises pour une vitesse infiniment moindre, si même ils ne sont inférieurs pour certaines catégories d'articles communs manufacturés.

Il conviendrait aussi de rendre plus facile au commerce le redressement des griefs qu'il peut avoir contre les compagnies de chemins de fer. Il ne faut pas que les frais et les embarras d'un procès soient tels que le commerce, alors qu'il se croit lésé, ait lieu de courber la tête et de se taire. Les particuliers peuvent quelque chose à cet effet en formant dans chaque ville importante un syndicat contentieux, tel que celui qui s'est établi à Reims. Il est indispensable en outre que le législateur et l'administration déterminent un mode d'introduire les instances judiciaires plus simple et plus prompt que ce qui existe aujourd'hui. Des personnes qui ont étudié la matière ont proposé à cet égard des moyens conformes à l'équité, qui sembleraient devoir être efficaces. Dans le cas où la marchandise qui donne lieu à la contestation aurait voyagé sur le réseau de plusieurs compagnies, on autoriserait le commerce à actionner à son choix la compagnie qui a fait la livraison ou celle qui a primitivement reçu le colis, sans avoir rien à démêler avec les autres. Il faudrait aussi rendre plus effective la pénalité en cas de retard.

Les compagnies de chemins de fer ont plus à gagner qu'à perdre aux réformes sollicitées ici. Leur premier intérêt est d'offrir au public un service qui le satisfasse, car, par ce moyen, leur clientèle doit aller toujours en augmentant. Les hommes éclairés qui sont à la tête de l'administration des compagnies ne peuvent tarder à le reconnaître : ils sont trop intelligens pour fermer plus longtemps les yeux à l'évidence.

La célérité du transport des personnes peut aussi exercer une heureuse influence sur les affaires. A ce point de vue, il y a lieu d'exiger des compagnies que sur les lignes les plus fréquentées il y ait des trains *express* marchant à la vitesse de ceux de l'Angleterre, soit d'environ 60 kilomètres par heure, temps d'arrêt compris.

Institutions de crédit. — Le crédit est la vie des manufactures et du commerce, et pour l'agriculture c'est un admirable soutien. Un peuple chez lequel les institutions de crédit sont peu développées subit par cela même un grand désavantage par rapport à ceux qui en sont mieux dotés. Dans cette voie, il a été beaucoup fait en France depuis 1848 : d'utiles et puissantes institutions de crédit ont été établies et fonctionnent sur une grande échelle; mais il reste à faire encore, si nous voulons que nos manufacturiers et nos commerçans soient dans une situation de parité avec leurs émules de l'autre côté

du détroit. Les banques anglaises se sont multipliées en proportion des facilités que la législation leur a données. Il en serait de même des nôtres, si la législation s'y prêtait.

Il y a trente ans environ, la Banque d'Angleterre exerçait dans Londres un monopole que la loi lui garantissait. Le texte des actes du parlement était tel qu'autour d'elle, à Londres et dans la banlieue, il ne pouvait y avoir que des banques fort secondaires. La législation anglaise a été en cela radicalement changée. Aujourd'hui, dans Londres même, on compte plusieurs banques qui font une grande masse d'affaires et donnent aux opérations commerciales un puissant concours, non sans recueillir pour leurs actionnaires de très gros bénéfices. Leurs profits proviennent des capitaux que le public leur livre en dépôt, et dont elles servent cependant un certain intérêt, tandis que la Banque d'Angleterre n'en paie aucun pour les fonds qu'on lui confie. C'est avec ces capitaux qu'elles opèrent, et non avec le leur propre. La Banque de Londres et Westminster (*London et Westminster Bank*) est le plus remarquable exemple de ces puissans établissemens. Elle a habituellement une masse de dépôts qui monte à 360 millions de francs, et la partie du capital propre de la banque qui a été effectivement versée par les actionnaires n'est que de 25 millions (1). Elle distribue des dividendes de 22 pour 100. Les six principales banques de ce genre à Londres ont en dépôt un capital qui s'élève à 1 milliard 260 millions. Quel aliment pour l'industrie nationale! Qu'est-ce donc si l'on compte les autres banques semblables à Londres et dans le pays!

Ces créations nouvelles et multipliées n'ont pas empêché la Banque d'Angleterre de faire, elle aussi, de beaux bénéfices. Les dividendes qu'elle distribue n'ont pas décru, ils ont augmenté. Elle conserve, par rapport aux nouvelles banques, le privilége d'émettre des billets au porteur dits *billets de banque*. On sait qu'elle a, même par rapport à la Banque de France, l'avantage que le cours de ses billets soit forcé, tant qu'elle continue de les échanger elle-même contre des espèces, à la volonté du porteur. Il s'ensuit que les receveurs des deniers publics acceptent les billets de la Banque d'Angleterre en paiement de l'impôt. Il y a bien des localités chez nous où ils refusent les billets de la Banque de France; c'est un dommage pour la Banque et pour le public.

En France, lorsque le législateur a renouvelé le privilége de la Banque par la loi du 9 juin 1857, il s'est réservé la faculté de la requérir d'avoir une succursale par département, mais seulement après un délai de dix ans. La Banque n'a pas attendu ce terme pour

(1) Le capital souscrit, qui devrait être versé en entier en cas de besoin, est de 125 millions. Il n'en a été appelé que le cinquième. Il ne sert ainsi que de fonds de garantie.

procéder à l'accomplissement du programme : à l'heure qu'il est, le nombre des succursales est de cinquante. Une fois le programme réalisé tout entier, ce sera pour l'industrie une solide assistance. Il y a du reste tel département qui compte déjà plusieurs succursales, et qui en comporterait un plus grand nombre : le Nord et la Seine-Inférieure sont dans ce cas.

Le projet de loi sur les sociétés à responsabilité limitée, qui est émané du ministre du commerce, M. Rouher, et qui a été présenté au corps législatif à la fin de la session de 1862, mais non discuté encore, devra, entre autres effets salutaires, avoir celui de multiplier en France les institutions de crédit dans le genre des nouvelles banques anglaises, à la condition pourtant que le public se décide, ainsi qu'il l'a fait en Angleterre, à ne plus garder chacun chez soi des fonds de caisse frappés de stérilité, et à se servir de ces institutions de crédit comme de caissiers, dépositaires de tout le numéraire qu'on possède à peu près, sauf à leur renvoyer ses créanciers et ses fournisseurs après avoir remis à ceux-ci des mandats au porteur appelés *chèques*.

Il existe à Bruxelles, sous le titre de l'*Union du Crédit*, une institution de crédit démocratique, par laquelle un grand nombre de petits commerçans et de petits fabricans jusqu'alors privés du bénéfice du crédit, ou ne l'obtenant qu'à des conditions rigoureuses, ont pu en jouir sous des clauses modérées. Ils se sont rendus solidaires en constituant un fonds de garantie auquel chacun a dû contribuer d'avance pour une part déterminée et proportionnelle au total du crédit qu'il désire obtenir. La société fait directement l'escompte du papier de ses adhérens ou des effets qu'ils ont endossés. Le papier de commerce, une fois accepté par l'institution, est accueilli par beaucoup de banquiers. Voilà quatorze ans que cette institution fonctionne d'une manière satisfaisante. Lorsqu'un projet se présente avec la sanction d'une expérience aussi prolongée, il mérite qu'on lui fasse bon accueil. Cependant la tentative qui avait été faite pour fonder à Paris une institution calquée sur l'*Union du Crédit* de Bruxelles n'a pas obtenu jusqu'ici les encouragemens de l'administration. La demande d'autorisation a été repoussée; il faut croire que ce refus n'est pas définitif.

Instruction générale et spéciale. — La puissance productive de la société est subordonnée dans une forte mesure à l'aptitude et à l'intelligence personnelle des populations qui fournissent à l'industrie ses agens, ses ouvriers et ses ouvrières. Il m'est impossible de ne pas mentionner celles-ci, car le nombre des femmes qui sont occupées dans les manufactures est très grand. Dans la fabrication des tissus, il excède celui des hommes. De là ressort la nécessité de l'éducation générale et spéciale de toutes les classes de la société, no-

tamment des classes peu aisées. Les machines, tout en dispensant de plus en plus l'homme de coopérer par sa force musculaire à la production, exigent son attention soutenue et lui imposent l'obligation de savoir quelque chose, car il lui faut bien connaître l'appareil qu'il emploie. En un mot, le mode suivant lequel l'industrie est constituée de nos jours est un appel incessant à l'intelligence des populations ouvrières : raison décisive pour que celle-ci soit cultivée, quand bien même l'humanité et la politique n'imposeraient pas à l'état et à la société le devoir de veiller à l'avancement intellectuel de toutes les classes. Ce n'est pas qu'il n'existe encore une certaine école au gré de laquelle ce soit un danger et un mal de répandre l'instruction. On ne l'avoue pas, mais on le pense, et on agit dans le sens de sa pensée. Cette doctrine déplorable a pesé longtemps sur notre système d'instruction primaire, même depuis la révolution de 89, et nous n'en sommes pas complétement dégagés encore. Il n'est donc pas superflu de poser la question au grand jour, afin qu'elle soit discutée et résolue, et que la solution, qui ne peut être que favorable à la propagation des connaissances, soit enfin mise en pratique.

L'expérience est une autorité devant laquelle sont tenus de s'incliner même les adversaires les plus obstinés de l'instruction populaire, car ils se donnent pour les hommes pratiques par excellence. Or l'expérience a prononcé un arrêt qui semble souverain : beaucoup de nations se sont décidées depuis un demi-siècle à instruire plus qu'auparavant les classes pauvres sans exception; elles ont même rendu obligatoire la fréquentation des écoles élémentaires, afin que les populations des campagnes et des villes cessassent de croupir dans l'ignorance, qu'elles sussent lire, écrire, compter et même dessiner, qu'elles y joignissent un certain ensemble de notions utiles dans les villages sur le jardinage et l'agriculture, dans les villes touchant les sciences mécaniques, physiques et chimiques. Ce système a porté les meilleurs fruits. C'est ainsi que la face de la Prusse a été changée et que les sables du Brandebourg se sont recouverts d'un peuple avancé et heureux; c'est ainsi que la Suisse, au milieu de ses âpres montagnes et de ses glaciers, est parvenue à faire jouir ses habitans d'un degré de bien-être qu'on trouverait difficilement chez d'autres peuples installés sur de riches terroirs. C'est ainsi que l'Autriche, dont l'industrie était tant arriérée il y a trente ou quarante ans, s'est élevée au point d'exciter l'admiration dans les galeries du palais de Kensington. C'est ainsi que dans l'Amérique du Nord a surgi un ordre de choses dans lequel les classes qui vivent du travail de leurs mains sont en plein dans le courant des idées et des sentimens du XIXe siècle, et ont une part appréciable des biens matériels que sait produire l'industrieuse civilisation du temps

présent. Au lieu de voir un danger dans la propagation des connaissances, pénétrons-nous bien de la vérité que Tocqueville a exprimée en ces termes : « Les lumières sont les seules garanties que nous ayons contre les écarts de la multitude. »

Je regrette d'avoir à dire qu'à cet égard la France laisse aujourd'hui encore infiniment à désirer. Le programme d'enseignement de nos écoles primaires est excessivement restreint, et encore, tel qu'il est, il s'en faut bien que la presque totalité de la population y soit initiée. Une multitude d'enfans ne mettent pas le pied à l'école, et beaucoup de ceux qui s'y rendent n'en profitent guère, parce qu'ils ont peu d'assiduité et quelquefois parce que le personnel enseignant est médiocrement instruit ou peu zélé. Au surplus, si peu que donnent les instituteurs primaires, ils rendent à la société au-delà de ce qu'ils en reçoivent. Une pensée de parcimonie, qui n'était pas sans quelque mélange de dédain et d'hostilité pour l'instruction primaire, a fixé leur traitement si bas que dans ces conditions il est impossible d'attirer et de retenir un homme qui se sent quelque valeur. Le ministre de l'instruction publique a pu, par un prodige d'économie, sans que son budget eût été accru, augmenter dernièrement le traitement de ces fonctionnaires; mais à quel point l'a-t-on porte? A 700 francs pour la plupart des cas, c'est-à-dire à une somme inférieure à ce que gagne dans les villes un ouvrier médiocre, à peine égale à ce qu'est devenu le salaire du terrassier dans un quart ou un tiers des départemens depuis que la construction des chemins de fer a provoqué une grande demande de bras. L'instituteur communal, dans les communes rurales, est moins bien partagé que le terrassier sous d'autres rapports. Il a moins que lui la jouissance d'un bien que les hommes prisent très haut de nos jours, l'indépendance; il est dans un assujettissement absolu.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail des changemens à apporter au programme et au régime des écoles primaires, ni d'exposer l'organisation et les méthodes d'enseignement qui conviendraient le mieux pour les écoles spéciales. La question a fait l'objet d'un rapport plein d'intérêt dû à deux membres du jury, MM. le général Morin et Tresca, directeur et sous-directeur du Conservatoire des Arts-et-Métiers. Je crois pourtant ne pouvoir me dispenser de nommer ici l'école appelée La Martinière, de Lyon, qui remplit si bien dans cette grande cité la mission dont je parle. Le succès de cette école rendra facile la tâche de l'autorité lorsqu'elle se proposera de doter les principaux foyers de l'industrie française d'un enseignement adapté aux besoins des populations ouvrières (1).

(1) L'école de La Martinière a été décrite tout récemment par un ancien officier du génie, M. Antonin Monmartin, de Lyon, qui a pris une part importante à la fonda-

L'enseignement primaire, convenablement élargi, n'est pas la seule branche de l'instruction publique qui intéresse directement l'industrie; l'enseignement des beaux-arts lui importe beaucoup aussi. La nécessité de répandre l'enseignement des beaux-arts parmi les populations ouvrières est certainement indiquée par l'intérêt général de la civilisation française, car y a-t-il une véritable civilisation là où manque le sentiment du beau? Mais en se restreignant, comme il convient ici, à ce qui est d'utilité industrielle, il est indispensable que les ouvriers d'une partie au moins des manufactures soient initiés aux arts de la forme, du dessin et de la couleur par un enseignement approprié. C'est obligatoire en France, parce qu'une bonne partie de nos succès industriels tient à la supériorité du goût français. Il y a quatre cents ans, qu'étions-nous nous-mêmes en fait de goût dans la plupart des beaux-arts? Ce que Voltaire appelait des Welches. Les Italiens avaient la palme. La roue de la fortune a tourné, l'Italie ne compte plus dans les beaux-arts, la musique exceptée, si ce n'est par son passé, et le premier rang nous est échu, ou pour mieux dire nous l'avons conquis à la sueur de notre front. N'y a-t-il point dans ce revirement une leçon au sujet du sort qui nous serait réservé à nous-mêmes, si nous cessions de faire d'énergiques efforts?

Les juges les plus compétens remarquent, dans les applications de l'art à l'industrie chez nous, des symptômes de décadence : c'est ce qui a été très bien dit et fortement motivé par M. Mérimée dans son rapport sur les articles d'ameublement. Les observations de M. Badin dans son rapport sur les tapis sont dans le même sens. Or, tandis que nous sommes stationnaires, d'autres s'élèvent. Le mouvement ascendant se remarque surtout chez les Anglais. Tout le monde a été frappé du progrès qu'ils ont fait depuis la dernière exposition dans le dessin et la distribution des couleurs pour les étoffes, ainsi que dans la ciselure et la sculpture pour les meubles. Jusque-là, il faut le dire, ils étaient plutôt renommés pour leur mauvais goût; mais ils ont compris que c'était affaire d'éducation. Ils ont donc institué avec beaucoup d'intelligence, et avec cette persévérance qui leur est habituelle, l'enseignement des beaux-arts en vue de l'avancement de leur industrie. Tout le monde y a concouru : l'état par la branche d'administration publique qui porte le nom de *department of science and art*, les localités directement intéressées par des votes annuels de fonds, les associations et les particuliers par des souscriptions. On a puisé aussi largement dans le reliquat considérable qu'avait laissé l'exposition de 1851. Le principal ré-

tion de l'école, et qui n'a pas cessé d'en être un des administrateurs les plus dévoués et les plus éclairés.

sultat de ces efforts combinés est le Musée-École du Sud de Kensington (*South-Kensington Museum*), vaste établissement où un grand nombre de jeunes gens des deux sexes viennent se former, par le moyen de bons modèles, dans les arts du dessin, en même temps que des cours bien faits et des collections heureusement disposées les initient, quand ils le veulent, aux sciences appliquées. Cette école ou musée compte de nombreuses succursales dans les villes manufacturières. Je n'entrerai pas dans le détail de cette organisation, je me bornerai à dire qu'elle est très bien conçue, et qu'elle fonctionne admirablement sous l'intelligente direction de sir Henry Cole. M. Mérimée, qui a traité le sujet en maître, fait cette réflexion, que la qualité de l'enseignement des beaux-arts dans un grand état dépend principalement de l'institution qui est placée au faîte, et en conséquence il examine la grande École des Beaux-Arts de Paris, considérée par lui avec raison comme la source première des notions et des méthodes qui se répandent dans le pays au sujet des beaux-arts. Il en signale l'organisation comme laissant beaucoup à désirer, et je dois dire qu'en cela M. Mérimée n'est que l'écho de l'opinion générale. L'École des Beaux-Arts est une institution non pas seulement à modifier dans quelques détails, mais à réédifier de la base au sommet. Faisons des vœux pour que le ministre homme de goût, qui a cet établissement dans ses attributions, attache son nom à une réforme qui imprimerait aux beaux-arts une impulsion salutaire et lui mériterait la reconnaissance de l'industrie.

Encouragemens et développemens à donner à la liberté du travail. — Un des ressorts principaux, ou pour mieux dire le plus efficace élément de la puissance productive de l'homme, qui ne fait qu'un avec le progrès même de l'industrie, c'est la liberté du travail. Les publicistes qui depuis 1789 ont traité des libertés publiques n'ont pas insisté assez sur cette liberté, qui est éminemment féconde et qui touche aux intérêts de chaque jour de la masse de la population. Un des bienfaits de la révolution française a été de rendre libre l'exercice des professions, en ce sens que chacun est maître de choisir celle qui lui plaît, sous un très petit nombre de réserves restrictives. Les règlemens de fabrication proprement dits, qui dataient de Colbert, ont de même été abrogés. Le libre exercice des professions présente pourtant encore des *desiderata*. Il y a un immense service à rendre à la liberté du travail : c'est de supprimer toutes les entraves résultant de règlemens excessifs qui enchaînent les facultés de l'homme industrieux. Lorsque, dans sa mémorable lettre du 5 janvier 1860, l'empereur signalait le système ultra-réglementaire qui s'est tant donné carrière en France comme un des abus dont il importait de délivrer l'industrie, il proclamait une vérité que les administrations diverses, centrales et locales, ne sau-

raient trop avoir présente à l'esprit, et que cependant elles ont du penchant à méconnaître.

Qu'une pratique condamnable se révèle et qu'elle fasse scandale : les administrations publiques presque toujours en prennent occasion pour décréter un règlement destiné à en prévenir le retour. Ce règlement prescrit tel ou tel mode d'agir et interdit tel ou tel autre, sans qu'il soit jamais possible d'assurer que l'interdiction prononcée aujourd'hui ne doive pas être dès demain un obstacle au progrès, ou, pour mieux dire, quoiqu'il y ait lieu de prévoir que prochainement elle sera cet obstacle. Le plus souvent ces règlemens introduisent l'immixtion de l'autorité, par voie d'autorisation, dans des actes qui devraient être laissés à la libre action des particuliers. La masse du public, il faut le reconnaître, ne trouve presque jamais que le règlement soit excessif. Elle le voudrait plus restrictif encore, et souvent c'est elle-même qui l'a provoqué. C'est ainsi que la liberté de l'industrie, proclamée dans sa plénitude dès le début de la révolution française, a depuis lors reçu de nombreuses atteintes.

Les Anglais ménagent beaucoup plus la liberté et sont beaucoup moins prompts à la sacrifier. Quand un fait même criant se produit, alors même qu'il aurait été accompli avec les caractères du crime, le premier mouvement des Anglais est, comme celui des Français, la réprobation, l'indignation même; mais ce n'est pas en faisant une brèche à la liberté du travail qu'ils cherchent le remède : ils préfèrent l'attendre de la fermeté de la raison publique et de l'ascendant qu'exerce l'opinion. Ils supposent que dans l'industrie la surveillance du public, la vigilance du consommateur et le sentiment que doit avoir le producteur de son intérêt bien entendu mettront chacun et chaque chose à sa place et garantiront l'intérêt public de la lésion dont on a pu le croire menacé. Le maintien de la liberté des transactions leur paraît être la principale sauvegarde de l'intérêt général. Ils ont rarement dérogé à cette règle, et ils ont eu à s'en applaudir. Ce n'est pas à dire qu'à la faveur de la liberté des abus ne puissent apparaître; mais, sans méconnaître que les abus sont possibles, et même qu'ils peuvent être graves, ils estiment que dans l'ensemble, et pour la plupart des cas, ils seront moins préjudiciables à la société que ne le seraient des restrictions à la liberté.

A ce point de vue, nous aurions en France lieu de procéder à une revue générale de nos règlemens administratifs. Les revoir sera assurément une laborieuse entreprise; mais c'est commandé par l'intérêt public. Pas de liberté suffisante pour le travail, si cette révision n'a lieu, et si elle n'est faite pied à pied. Le ministre qui entreprendra le premier cette tâche dans son département aura acquis un titre du premier ordre à la reconnaissance publique. Il aura

rendu à l'industrie un grand service; il aura préparé l'agrandissement de la puissance productive de l'individu et de la société, il aura favorisé le développement du bien-être de toutes les classes, il aura servi la cause des libertés pratiques.

Dans le nombre de nos règlemens, il en est qui sont à supprimer purement et simplement; beaucoup d'autres auraient à être simplifiés et ramenés à un petit nombre d'articles. Il y a trois ans seulement, n'avions-nous pas à Paris, pour la boucherie, la réglementation la plus insoutenable, la taxe de la viande? Et quel effort n'a-t-il pas fallu pour renverser ce système ridicule? Or nos règlemens présentent une multitude de dispositions conçues dans le même esprit.

Notre industrie métallurgique est à plusieurs égards réglementée outre mesure. Il faut la permission du gouvernement pour construire un haut-fourneau, un simple foyer d'affinage. A quoi bon? et qui peut y gagner, si ce n'est l'industrie du dessinateur, qui est chargée en conséquence de fournir des plans en double ou triple expédition pour être joints au dossier? Notre industrie minérale, je veux dire l'exploitation des mines, est sous le joug de règlemens que la loi des mines du 21 avril 1810, où toute la matière est embrassée, n'a point autorisés, et que même, raisonnablement interprétée, elle interdirait. L'industrie des appareils à vapeur subit, pour ce qui concerne les chaudières, des règlemens qui, dans la pensée des auteurs, avaient certainement pour objet d'empêcher l'usage d'appareils hors d'état de résister à la pression intérieure, afin de protéger la vie des hommes dans les ateliers; mais ces règlemens sont tellement combinés, ils prescrivent des épreuves telles qu'une chaudière, après qu'elle y a passé, est plus faible qu'auparavant. Ces mêmes règlemens portent, relativement à l'épaisseur des feuilles de métal employées aux chaudières, des prescriptions absolues qui tendent à rendre tout progrès impossible : elles s'opposent en effet à ce que les chaudières soient faites de la tôle de la meilleure qualité, ou d'acier en place de fer. Il ne serait pas difficile de multiplier de semblables exemples.

La liberté du travail compte aujourd'hui, parmi les classes les plus éclairées, beaucoup de partisans zélés qui étudient les restrictions apportées à l'exercice de cette liberté pour les signaler et les combattre. Ils en ont remarqué une dont l'industrie commerciale se plaint depuis quelque temps : c'est le monopole dont sont investis les courtiers. L'industrie du courtage, devenue libre après la révolution de 1789, fut englobée, au commencement du consulat, dans une mesure à laquelle le bon ordre des transactions était intéressé alors, et qui consistait à limiter le chiffre des personnes qui pourraient se livrer à quelques professions spécialement dénommées et en petit nombre. En retour du monopole dont ces personnes furent

ainsi investies par l'état, on les astreignit à verser au trésor un cautionnement. Le désir de procurer à l'état la ressource des fonds de cautionnement ne fut pas étranger à la création du monopole. Le trésor était extrêmement pauvre alors, et il fallut tout l'esprit d'économie et toute la force de volonté du premier consul pour subvenir avec aussi peu à toutes les charges de l'état. Les quelques millions que fournirent les cautionnemens furent une bonne fortune, dont l'origine cependant était regrettable à titre de précédent. Ainsi était ressuscité, en partie par le même motif qui y avait fait recourir jadis, mais fort heureusement sur une petite échelle, le système des offices, dont il avait été tant usé et abusé sous Louis XIV. Après les désastres de 1815, les fauteurs de la contre-révolution crurent l'occasion favorable pour le rétablissement de la vénalité des offices, qui était pourtant un des traits les plus offensifs de l'ancien régime. En 1816, le ministre des finances eut la faiblesse de consentir à ce retour au passé pour les professions investies du monopole en 1801; on leur imposa, comme en 1801, un modeste sacrifice, une augmentation de cautionnement. Depuis 1816, le commerce s'est beaucoup développé en France. L'obligation de se servir d'intermédiaires déterminés et en très petit nombre, comme sont les courtiers, est devenue une gêne que ne justifie aucune raison d'intérêt public. Le privilége des courtiers n'a aucune utilité et n'offre que des inconvéniens, car le courtier n'est pas garant, comme on l'est dans tels autres offices. Les commerçans ayant été amenés par la force des choses à confier leurs opérations, dans divers cas, à d'autres intermédiaires que les courtiers, ceux-ci, prenant l'offensive avec une grande témérité, sur le ton de gens qui régneraient de droit divin, ont fait des procès aux représentans que le commerce avait cru devoir employer. La question est devenue irritante et appelle une solution. Il semble impossible qu'elle soit autre que la suppression du monopole des courtiers, qui est un anachronisme.

On peut considérer comme une émanation du système ultra-réglementaire la législation sur les brevets d'invention. Née d'un bon sentiment, car elle était destinée à protéger ce qu'on supposait être le droit de l'intelligence, cette législation est aujourd'hui dommageable pour l'industrie, et, dans la plupart des cas peu nombreux où les brevets ont donné un revenu important, les profits ont été pour les frelons de la ruche, et non pas pour les industrieuses abeilles : des intermédiaires substitués aux véritables inventeurs ont tout absorbé.

Les abus de la législation des brevets d'invention sont multipliés, et dans plus d'un cas révoltans. Ainsi elle peut entraver notre commerce d'exportation et priver l'industrie nationale de débouchés utiles. C'est ce qui arrivera presque nécessairement toutes les fois

que le procédé ou l'appareil breveté aura de l'importance, et que le soi-disant inventeur se montrera exigeant, car le manufacturier étranger, établi dans un pays voisin où le brevet n'est pas reconnu, pourra sur les tiers-marchés livrer le produit dont il s'agit avec un rabais mesuré par la prime que le manufacturier français, son compétiteur, aura dû payer au breveté pour la jouissance du brevet. La législation sur les brevets d'invention provoque donc aujourd'hui des réclamations énergiques de la part des manufacturiers les plus considérables. Ce n'est plus seulement le dispositif de la loi qui est critiqué, c'est le principe même des brevets qui est contesté, et les raisons par lesquelles il l'est paraissent péremptoires.

VIII. — ENCOURAGEMENS A DONNER AU PRINCIPE D'ASSOCIATION.

Émettons le vœu que le principe d'association obtienne plus de latitude, que les individus soient plus libres de s'associer pour la production de la richesse, que l'association industrielle soit encouragée et obtienne le plus grand espace possible pour déployer ses ailes. Je ne m'arrêterai pas ici à faire l'éloge du principe d'association, ce serait tomber dans la banalité. L'histoire du genre humain tout entière en proclame la fécondité. Notre code de commerce, quand il fut promulgué, était en progrès sur la législation manufacturière et commerciale de tous les peuples. Un demi-siècle s'est écoulé depuis; pendant ce temps les autres ont marché, c'est tout au plus si nous avons été stationnaires. Il y a vingt ans qu'un esprit éminent, Rossi, en faisait la remarque, notre code de commerce est en arrière sur le sujet de l'association. Le moment est arrivé de combler cette lacune. Le projet de loi sur les sociétés à responsabilité limitée, que j'ai déjà mentionné, vient à propos pour la solution de ce problème. Je ne dis pas qu'il la contienne tout entière, mais il apporte du moins à l'œuvre un contingent de grand prix, et rien ne s'oppose à ce qu'on l'améliore. C'est pourquoi il est bien désirable qu'il reçoive sans retard la sanction législative.

L'association semble appelée à rendre aussi de grands services à l'agriculture. Ici deux tendances, qui semblent contradictoires, se manifestent également. D'une part, une certaine portion du sol se divise et se sous-divise; d'autre part, les machines, dont l'intervention est indispensable au succès des exploitations agricoles, ne s'accommodent pas de l'exploitation morcelée et provoquent la formation de grandes propriétés. L'association ne pourrait-elle donner le moyen de combiner la division de la propriété avec la grande exploitation fondée sur l'emploi des machines? L'agriculture comporte aussi plusieurs modes d'association restreinte. On pourrait s'associer pour posséder en commun certaines machines, à plus

forte raison pour irriguer, ou dessécher, ou drainer de concert de grandes superficies. La *fruitière* du Jura est un mode d'association restreinte qui est très profitable à l'agriculture.

IX. — MESURES A PRENDRE DANS LE SENS DE LA LIBERTÉ DU COMMERCE.

Depuis la dernière exposition, un événement a éclaté qui doit exercer sur la production générale de la richesse dans le monde, et sur l'industrie de chaque peuple en particulier, une influence considérable. Il y a vingt-cinq ans, le principe de la liberté du commerce était encore relégué dans les livres, quoiqu'il eût compté parmi ses adhérens des hommes d'état justement renommés, Turgot en France, Pitt en Angleterre et le comte Mollien, ministre du trésor sous le premier empire. Il semblait jusqu'en 1837 que ce fût une sorte de thème destiné à exercer l'esprit des théoriciens, en leur fournissant l'occasion de dissertations subtiles. Tel était l'état des choses lorsque cette grande cause fut prise en main de l'autre côté du détroit par une pléiade d'hommes alors obscurs, qui résolurent de faire enfin passer le principe dans l'administration des états. Ils se constituèrent à Manchester sous le nom de *ligue pour la réforme des lois sur les céréales*, prenant ainsi occasion du plus manifeste des abus auxquels avait donné lieu en Angleterre l'application du principe opposé, qu'on appelait de la protection. Protection de qui? Apparemment ce n'était pas de l'intérêt public, qui était atteint visiblement par toutes ces restrictions au commerce et à la production; mais c'était le mot consacré, et devant ce mot, que soutenaient avec une ardeur agressive un certain nombre d'intérêts, les gouvernemens s'inclinaient. La campagne qu'avaient entreprise ces hommes généreux dura plusieurs années. Elle fut conduite avec le plus noble dévouement, l'activité la plus infatigable et un talent qui, chez eux, était à la hauteur de leur patriotisme. Ils répandirent ainsi leur conviction dans le pays, et au mois de février 1846 un grand ministre, qui a tiré de là le plus beau fleuron de sa renommée, sir Robert Peel, vint au parlement se déclarer converti au principe qu'avaient si bien fait valoir M. Cobden, M. Bright et leurs amis, et il l'arbora courageusement en face de son propre parti. La majorité du parlement lui donna raison, et depuis ce temps le principe de la liberté commerciale a été une des maximes fondamentales du gouvernement dans la Grande-Bretagne.

L'Europe continentale, étonnée de ce spectacle, restait cependant sous le joug du système protectioniste, tant étaient puissans les intérêts particuliers coalisés sous cette bannière, lorsqu'à la fin de 1859 l'empereur Napoléon III négocia avec le gouvernement britannique le traité de commerce qui fut signé le 23 janvier 1860. Le

traité portait dans ses flancs la liberté commerciale. C'est ainsi qu'il fut interprété par le public et surtout par les protectionistes, qui comprirent aussitôt que le temps de leur domination était passé. Enfin le 16 avril dernier, dans une solennité agricole, au concours de Poissy, le ministre du commerce, M. Rouher, qui avait pris une si grande part au traité du 23 janvier 1860 et aux conventions postérieures destinées à en régler l'application, proclama au nom de l'empereur le principe même de la liberté du commerce comme la base de la politique commerciale de l'empire. Du moment que la France et l'Angleterre sont d'accord pour soutenir hautement le principe, on peut considérer comme infaillible que dans un bref délai ce sera une règle de la politique chez tous les peuples civilisés. Déjà les événemens parlent : la Prusse, dont le gouvernement, il faut le dire à son honneur, avait toujours eu un penchant prononcé pour la liberté commerciale, la Belgique, qui se souvient de la splendeur des anciennes communes de la Flandre et du pays wallon, l'Italie, qui a fourni à l'économie politique un si grand nombre de bons écrivains, et dont même une belle province, la Toscane, s'était approprié dès le siècle dernier ce principe salutaire, la Hollande, que son génie essentiellement commerçant faisait incliner déjà du même côté, tous ces états et d'autres se préparent, par le moyen de traités de commerce, à entrer dans la voie où les appelle l'exemple de l'Angleterre et de la France. Pour la Belgique en particulier, le fait est déjà consommé. La conséquence est facile à prévoir : le drapeau de la liberté du commerce va faire le tour du monde.

Maintenant que se sont dissipées les appréhensions dont étaient dominés nos chefs d'industrie avant le traité de commerce, maintenant qu'ils ont mesuré leurs forces avec celles de l'étranger, et qu'ils se sentent en position de lutter, on peut se demander combien de temps on restera à faire un pas plus décisif que le traité même.

C'est un contre-sens que de recommander à l'industrie d'améliorer ses procédés et de lui susciter des entraves quand elle veut se procurer au dehors les machines nécessaires pour cette amélioration. L'entrée en franchise de toutes les machines est commandée par la logique et le bon sens : c'est la condition même du progrès qu'on s'est proposé. Pour le législateur, c'est un devoir de procurer à l'industrie nationale les avantages dont jouit l'industrie étrangère, son émule désormais. Or, pour cela, il faut qu'elle puisse s'outiller au même prix, et par conséquent acquérir des machines partout où il lui plaît, sans qu'aucun droit vienne exagérer la dépense. Nous sommes encore fort loin de là. Il est des cas où le droit qui atteint les machines reste exorbitant (1). Les matières premières propre-

(1) L'application des droits est faite, dans certains cas, avec rigueur, probablement

ment dites ont été affranchies complétement : il convient de traiter de même une autre catégorie d'articles qui sont regardés par les manufacturiers comme des matières premières, quoiqu'ils aient déjà reçu une élaboration assez étendue. Tels sont les sels et les produits chimiques en général : ils ont été fort dégrevés en vertu du traité de commerce; il faudrait compléter le dégrèvement. Tels sont encore les fontes, les fers et les aciers en barres ou en feuilles. Il est indispensable que l'industrie d'un grand état ait tous ces articles en abondance et au plus bas prix possible. Elle n'est pas placée, vis-à-vis de l'industrie étrangère, dans les conditions de l'égalité tant qu'elle les paie plus cher. Le faible chiffre de nos importations en fer forgé autre que pour rails et en barres d'acier montre déjà que les droits portés au traité sont trop élevés pour ces articles, puisqu'ils sont presque prohibitifs. La même observation s'applique aux cotons filés, matière première de tant de fabrications. Lors de la signature du traité, les filateurs annonçaient, de bonne foi assurément, qu'à moins d'un droit de 35 à 40 pour 100 leur ruine était consommée : avec un droit de 10 à 12 pour 100, les filés étrangers ne pénètrent pour ainsi dire qu'en manière d'échantillons.

Le changement le plus urgent à introduire dans notre régime commercial est celui qui aurait pour objet la navigation maritime. Les surtaxes de pavillon ont fait leur temps. On a lieu d'être rassuré à ce sujet par les conséquences qu'a eues en Angleterre l'abolition complète de l'acte de navigation de Cromwell, regardé longtemps comme le palladium de la puissance britannique. Depuis lors, le commerce de l'Angleterre s'est beaucoup accru et la navigation étrangère en a profité, mais la navigation anglaise n'a pas cessé de croître : il est remarquable qu'elle ait conservé à peu près intact le cabotage, qu'on aurait supposé plus particulièrement menacé par la pleine liberté dont jouit aujourd'hui le pavillon étranger d'y participer sur le pied d'égalité (1). Le régime de la protection prétendue de la marine marchande est préjudiciable à nos manufactures et à notre agriculture. Il les contrarie dans leurs approvisionnemens, il les gêne dans l'exportation de leurs produits. Personne apparemment ne voudra soutenir qu'il est favorable à notre marine marchande, puisque de toutes parts on compare avec douleur l'insigni-

par la faute de la lettre des règlemens. L'administration supérieure de la douane est pleine de zèle et de lumières, et elle trouvera sans doute le moyen de corriger ces écarts. Il est à ma connaissance que certaines machines ont payé, depuis le traité, des droits plus élevés que ceux qu'elles auraient supportés auparavant. Les machines où le bois est mêlé au fer dans une forte proportion sont sujettes à ce malheur.

(1) Je lis dans une circulaire de MM. W. S. Lindsay et Cᵉ, une des principales maisons d'armement du monde entier, que pendant les dix mois clos le 31 octobre 1861, le mouvement du cabotage a été de 29,036,711 tonnes, et que le pavillon étranger n'y est entré que pour 154,000; c'est à peu près 1/2 pour 100.

fiance de ses accroissemens successifs avec la croissance rapide de celle des principaux peuples navigateurs, et on s'accorde à dire que le mot qui caractérise une pareille situation est celui de décadence.

La question de la réforme de la législation qui régit notre marine marchande est aujourd'hui à l'étude. Le conseil supérieur du commerce se livre à une enquête sur la matière. Il n'est guère douteux qu'à la suite de cette enquête les règlemens actuels ne soient remaniés. Jusqu'où le remaniement ira-t-il ? C'est le secret de l'avenir. Dès à présent toutefois on peut dire qu'il n'aura rien été fait que d'éphémère et de très incomplet tant qu'on n'aura pas renoncé à l'inscription maritime. Cette institution, que l'on vante encore par habitude, est au milieu de notre civilisation libérale un débris d'une époque de servitude et d'un régime où le monopole fleurissait. Tous les efforts qu'on accumulera pour multiplier en France la classe des gens de mer, soit pour le service du commerce, soit pour celui de la flotte, seront sans succès tant qu'on s'obstinera à refuser à cette profession ce qui est une irrésistible attraction dans les temps modernes, la liberté, et l'inscription maritime en est la négation.

X. — DE L'AGRICULTURE.

L'agriculture se trouve comprise sous la dénomination générale de l'industrie, et la plupart des observations qui précèdent lui sont applicables. Elle mérite pourtant une mention à part. De tous les arts utiles, c'est le plus intéressant par la grandeur de sa production et par le nombre des bras qui s'y consacrent. L'agriculture n'est pas restée étrangère au mouvement qui a développé de toutes parts la puissance productive de l'homme dans l'exploitation des ressources de la planète. Il faut en faire l'aveu pourtant, c'est l'industrie dont le progrès a été le plus lent. On a fait beaucoup de découvertes applicables à l'agriculture, et la mise en œuvre en a été poursuivie par des hommes persévérans. Cependant, sur le continent européen et chez nous au moins autant qu'ailleurs, le perfectionnement de l'agriculture a eu le caractère d'efforts éparpillés plutôt que celui d'une marche majestueuse et en masse. Il y a eu beaucoup de progrès locaux ; il n'y a pas eu un progrès général. En France, on pourrait citer beaucoup de départemens où l'on cultive la majeure partie du sol à peu près comme du temps de Columelle et de Caton. On y a conservé le même araire, et les *Géorgiques* y sont encore l'idéal du genre.

En dehors de l'Europe, sur plusieurs coins du globe, de grands résultats ont été obtenus dans les trois derniers siècles, et même depuis le commencement du siècle courant. Le sucre, le café, le cacao sont devenus dans quelques parties du Nouveau-Monde, par-

ticulièrement dans les îles, des productions très étendues. L'intelligente énergie des Américains du Nord a suscité dans les vallées du Mississipi, de l'Alabama et de la Savanah une production de coton qui, pour la quantité comme pour la qualité, mérite d'être citée avec admiration, car cela tient du prodige (1). Le coton américain a fourni à l'activité des manufactures de l'Europe un aliment indéfini et à bon marché. Elle a ainsi puissamment contribué à enrichir les peuples des deux côtés de l'Atlantique (2). La race anglo-saxonne a donné en Australie un autre exemple de ces merveilleuses créations par la masse de laine fine qu'elle est parvenue à y produire. Dans le même genre, on pourrait citer les tentatives, à la fin couronnées de succès, que le gouvernement néerlandais a poursuivies à Java avec la persévérance propre à la nation hollandaise pour la culture du thé; mais ce n'est plus là un commerce comparable à celui du coton des États-Unis ou des laines de l'Australie.

Malheureusement, dans d'autres parties du monde, l'observateur impartial est contraint de reconnaître qu'on a reculé plus qu'on n'a avancé. La ruine des grands canaux d'irrigation qui existèrent autrefois dans l'Inde est un fait constant. Une des accusations que l'histoire formulera contre le gouvernement, aujourd'hui aboli, de la compagnie anglaise des Indes, c'est qu'elle n'eût rien fait pour les rétablir. Le beau livre de sir Emerson Tennent sur Ceylan a fait connaître au public européen les innombrables et gigantesques ouvrages qui, il y a quelques siècles, étaient encore en activité dans cette île ravissante, et la faisaient jouir du bienfait de l'arrosage. C'étaient surtout des réservoirs établis par le moyen de barrages au travers des vallées. Ces étonnantes constructions sont aujourd'hui dans une dégradation complète, sir Emerson Tennent l'expose avec douleur. Sans aller à de si grandes distances, sans sortir de l'Europe et du bassin de la Méditerranée, que reste-t-il de la culture autrefois belle et riche des vastes pays qui, après Constantin, formèrent l'empire d'Orient, et sur lesquels depuis s'est établie la domination du croissant? Les ronces, le désert, tous les aspects de la désolation y ont remplacé une agriculture florissante, et de là est né ce proverbe trop vrai, que quelques-uns des hommes d'état de l'Europe font semblant d'ignorer, que là où le Turc met le pied, l'herbe cesse de croître.

(1) La production du coton des États-Unis s'est élevée successivement, de moins d'un million de kilogrammes en 1790, à l'immense quantité de plus de 800 millions en 1860. Toutes les autres provenances ne fournissaient à l'Europe, avant la crise actuelle des États-Unis, qu'environ 140 millions de kilogrammes, et c'étaient en général des qualités inférieures.

(2) L'exportation annuelle de l'Angleterre en articles de coton était montée à près d'un milliard de francs quand a éclaté en Amérique la guerre civile, dont l'effet a été de suspendre les envois de coton brut en Angleterre.

A côté de ces dévastations consommées par des barbares, il est consolant de citer les efforts habiles et heureux qu'ont faits les peuples civilisés pour réparer ou prévenir de grands dommages. Un des meilleurs exemples est celui de la culture du quinquina dans l'île de Java par les soins du gouvernement néerlandais, — dans l'Inde anglaise sous l'autorité du gouvernement local. De cette manière, on serait assuré d'avoir toujours un approvisionnement de cette précieuse écorce, malgré l'incurie destructive avec laquelle on l'exploite dans les hautes vallées des Andes.

La situation générale de l'agriculture dans le monde est donc fort en arrière de celle des manufactures, de l'art de la navigation et de celle des transports. Il en résulte quelquefois un péril pour l'alimentation du genre humain. Lorsque les intempéries des saisons faisaient manquer la récolte des céréales dans quelques-unes de nos contrées d'Europe, c'est-à-dire sur un lambeau de la surface cultivable de la planète, combien de fois n'a-t-on pas vu la disette prendre les proportions de la famine, et la civilisation même paraître menacée dans ses foyers les plus renommés, parce que les moyens de s'alimenter manquaient aux populations! C'est aussi un fait avéré que la production des grandes matières premières que l'agriculture fournit aux manufactures, la laine, le coton, l'indigo, n'est plus en rapport avec la consistance des manufacturiers.

Mais est-il besoin d'insister pour qu'il demeure établi que l'agriculture mérite un degré d'attention tout particulier? Il faut donc rechercher les moyens d'en agrandir la puissance productive, ce qui en principe, et en laissant à part la question des capitaux, ne semble pas devoir être très difficile, car la question se réduit presque à généraliser l'emploi de moyens qui ont déjà été expérimentés sur une grande échelle avec un plein succès. Ainsi en France l'irrigation n'est pas développée à beaucoup près comme elle devrait l'être. La grande entreprise d'irrigation pour le Piémont, qui vient de recevoir du gouvernement italien un puissant concours, celui de la garantie d'un intérêt élevé, 6 pour 100, offre un exemple qui, on doit l'espérer, ne sera point perdu pour nous. On l'a dit souvent, nos fleuves charrient à la mer des millions et des milliards qu'il dépendrait de nous d'arrêter en route en jetant leurs eaux sur nos terres. Il serait possible de détourner du Rhône, par exemple, une très grande quantité d'eau d'arrosage, à laquelle le soleil du midi donnerait une immense valeur. N'est-il pas surprenant qu'à la porte de Paris on laisse la sécheresse dévorer tous les étés une province, la Beauce, dont le terroir est bon, et où les capitaux abondent, puisque la plupart des propriétaires sont des Parisiens? Faute d'eau, tous les ans une mortalité inquiétante s'y dé-

clare parmi le bétail. Il serait possible cependant d'amener des eaux d'irrigation en Beauce; on en ferait ainsi un charmant séjour et un territoire aussi fertile que riant.

De même du drainage. En France, sans doute il n'y a pas lieu d'attendre du drainage les mêmes effets qu'en Angleterre, où il a amélioré la culture sur une vaste superficie, parce que dans les îles britanniques l'humidité des terres est un défaut presque général. Il ne laissera pas cependant de rendre des services. Le gouvernement l'a compris, et, imitant résolûment ce qu'avait fait le gouvernement anglais, il a pris l'engagement d'avancer à l'agriculture une très forte somme pour cette destination, 100 millions. Malheureusement on n'a pas imité de l'Angleterre les règlemens simples et d'un esprit pratique à la faveur desquels les propriétaires et les fermiers anglais ont pu aussitôt utiliser la libéralité intelligente de l'état. Le génie paperassier, qui tant de fois en France a paralysé les bonnes intentions de l'autorité supérieure, s'est interposé ici, et la dotation de 100 millions, promise à l'agriculture pour le drainage, reste suspendue au-dessus de sa tête comme un appât que la main ne peut atteindre.

Les règles les meilleures au sujet des assolemens, ainsi que pour la préparation, la conservation et le bon emploi des fumiers, engrais et amendemens, ont été exposées dans des manuels pratiques et enseignées dans de bonnes écoles comme était Roville naguère, comme est Grignon aujourd'hui, et dans diverses fermes-modèles. Cependant, comme si l'on s'était proposé de contredire par la pratique administrative ce qu'on fait recommander dans les livres et les cours, on laisse subsister une surtaxe de pavillon sur la substance qui possède la plus grande vertu pour enrichir la terre, le guano.

Mais pour se rendre bien compte de la situation de l'agriculture nationale, il faut l'examiner dans l'existence des paysans. C'est malheureusement un fait attesté par l'histoire qu'en France et au dehors, sur la majeure partie du continent européen, les populations agricoles, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à une époque peu éloignée de nous, ont été traitées, plus que les populations urbaines, en peuples conquis. Cette oppression a duré presque partout jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et c'est la révolution française qui est venue en interrompre le cours. Dans le moyen âge et dans les siècles qui suivirent, on les a pressurées et pillées d'une façon odieuse. Quand ce n'étaient pas les *grandes-compagnies*, les *routiers* et les *malandrins* qui les dépouillaient, c'étaient les hommes d'armes des seigneurs. Il n'a rien existé dans les campagnes qui ressemblât à l'organisation protectrice des communes. Lorsque, poussés par le désespoir, les paysans se révoltèrent sous le nom de

jacques et de *pastoureaux*, et s'abandonnèrent à des représailles, que certes je ne veux pas excuser, on ne se contenta pas de réprimer leurs rébellions; ils furent traqués et exterminés comme des bêtes fauves. Les lettres de Mme de Sévigné montrent avec quelle barbarie, même dans le siècle policé de Louis XIV, on traitait les paysans, quand ils se mutinaient sous la main qui les frappait. Sur la fin du règne de ce prince, auquel se rattachent dans l'opinion vulgaire tant d'idées brillantes, on vit des paysans français réduits à manger de l'herbe. Louis XIV pourtant était le petit-fils du bon roi qui avait fait le programme de la *poule au pot*. Le législateur ne tenait pas compte des souffrances qui accablaient cette classe infortunée, et ne se demandait pas s'il ne fallait point y chercher la cause qui les poussait quelquefois au désordre; il se refusait à comprendre que l'équité, l'intérêt public, la charité chrétienne, commandaient de changer profondément les lois, afin que ces êtres noirs, livides et tout brûlés du soleil, dont parlait La Bruyère, pussent devenir des hommes et des citoyens.

Même à la veille de la révolution de 1789, le paysan français était beaucoup plus malheureux que l'habitant des villes. Il ressentait plus durement les inconvéniens et les vices du régime politique qui subsistait alors, et qu'on pourrait définir l'inégalité sous un gouvernement arbitraire. Dans son dernier ouvrage, *l'Ancien Régime et la Révolution*, M. de Tocqueville a signalé ce fait, que la bourgeoisie échappait assez facilement à ce que les rigueurs de ce régime avaient de plus offensif, et spécialement à la dureté des lois pénales, tandis que les excès de pouvoir et les brutalités de la législation retombaient de tout leur poids sur le pauvre paysan. La gabelle faisait à elle seule aller aux galères des milliers de personnes, et les victimes étaient surtout des paysans.

La révolution de 1789, en proclamant les principes de l'égalité et de la liberté, a été un grand bien pour la population des campagnes. Elle lui a assuré le bénéfice du droit commun et l'a soustraite à des juridictions oppressives et à une législation pénale qui était abrutissante. La corvée et diverses exactions qui avaient pris force de loi ont été abolies. Les paysans ont continué de former le principal bloc de l'armée, mais avec cette grande différence qu'ils ont pu parvenir au grade d'officier, sous la condition, qu'ils remplissaient rarement, d'avoir quelque instruction. Il faut pourtant l'avouer, pour les paysans le bienfait du triomphe des principes de 1789 a été jusqu'ici, à beaucoup d'égards, virtuel bien plus que positif, une perspective plus qu'une mise en possession. C'est beaucoup dans la vie des peuples qu'une perspective consolante : c'est l'espérance qui réconforte et soutient; mais ici-bas, dans le monde

réel, pour que les populations s'en contentent, il faut qu'elles voient leur espoir prendre corps successivement; sinon, il tourne en colères sourdes et en sentimens subversifs. La vente des biens nationaux, en vertu de laquelle un tiers peut-être du territoire a changé de propriétaire en se vendant à des conditions extrêmement favorables pour l'acheteur, n'a profité au paysan que sur de très petites proportions, parce qu'encore fallait-il avoir quelques avances, et le paysan en était dépourvu. C'est presque uniquement la bourgeoisie moyenne, avec les artisans des villes ou des bourgs, qui s'en est enrichie.

En somme, à l'heure actuelle, le paysan français est très pauvre, je ne dis pas dans tous les départemens, mais dans la grande majorité. Sa condition matérielle est bien au-dessous de celle du paysan des îles britanniques. La maison qu'il habite, au lieu de ressembler à ces cottages d'un aspect agréable dont se composent la plupart des villages anglais, peut, presque aussi bien que du temps de La Bruyère, être appelée une *tanière*. On n'y rencontre rien de ce qui fait le bien-être et la commodité de la vie; ce sont des constructions où manque ce qui est le plus indispensable même à l'hygiène : un rez-de-chaussée humide sans plancher, pavé à peine, où l'on est pêle-mêle avec les animaux domestiques; à la porte, un tas de fumier qui empeste l'atmosphère; aucune disposition intelligente pour se garantir du froid pendant l'hiver, quoique à cet égard les modèles soient tout trouvés, puisqu'il n'y aurait qu'à copier l'Allemagne et l'Europe orientale;—une nourriture grossière où la viande n'apparaît que comme un rare phénomène, même dans les provinces les plus renommées pour la production du bétail, fort rarement l'usage du vin malgré l'abondance et le bon marché de cette denrée en France, le plus souvent de l'eau claire, et, dans les départemens qui se croient privilégiés, un cidre dépourvu de toute vertu. Je pourrais citer telle localité située à 50 kilomètres des marchés où le vin est au plus vil prix, et dans laquelle cependant le travailleur des champs, nourri par le propriétaire ou par le fermier, n'a jamais une ration de vin à son repas, excepté peut-être chez quelques propriétaires qui, moins avares ou calculant mieux que les autres, distribuent du vin aux travailleurs à l'époque de la moisson seulement.

L'instruction est au niveau du régime alimentaire et de l'habitation; le paysan français ignore ce qu'il aurait le plus besoin de savoir pour être un agriculteur passable et retirer de la terre un peu de bien-être en échange de son travail. Dans son enfance, il a peu été à l'école, ou, s'il y a été, il a eu bientôt oublié le peu qu'il y avait acquis. Son bagage intellectuel se compose principalement de quelques notions qu'il a pu ramasser lorsqu'il allait de garnison en garnison et de province en province, pendant les sept années

qu'il a passées sous les drapeaux. En fait, le paysan français ne sait ni lire ni écrire. Un assez bon nombre, la moitié environ, lorsqu'à vingt ans ils ont comparu devant le conseil de révision et qu'on leur a mis un livre sous les yeux et une plume entre les doigts, ont pu déchiffrer quelques lignes et tracer quelques mots; mais on ne peut raisonnablement compter comme sachant effectivement lire et écrire que celui qui ouvre de temps en temps un livre pour y apprendre quelque chose, ou qui prend volontiers la plume pour écrire une lettre ou faire un calcul. Or j'ose affirmer que dans nos campagnes, parmi la population mâle, entre trente et cinquante ans, il n'y a pas une personne sur dix qui en soit là. Parmi les femmes, il faudrait dire une sur vingt. Une population qui vit dans des conditions semblables est en dehors de la vie civilisée, et à moins de rêves chimériques on n'est pas autorisé à faire fonds sur elle pour un progrès général des arts agricoles, ou pour un accroissement rapide de la richesse publique et des ressources de l'état.

A un autre point de vue, la condition de l'agriculture française laisse beaucoup à désirer, et appelle la sollicitude active du gouvernement et du législateur. Qu'on se rende compte de la situation de la propriété dans les campagnes, particulièrement de celle qui est entre les mains des paysans; qu'on en trace ce que, dans le style des finances de l'ancien régime, on appelait l'*état au vrai*. Voici ce qu'on observe. — La législation civile sur les successions favorise le morcellement du sol et par conséquent la constitution de petites propriétés. Je suis loin de trouver à reprendre à cette tendance, mais je remarque à côté, dans le code de procédure, les articles relatifs à la licitation entre mineurs, desquels il résulte que le petit patrimoine est sujet à être dévoré entièrement après deux ou trois transmissions par héritage, et fortement grevé après une seule. Voilà donc juxtaposées des dispositions légales dont la première provoque la formation d'une vaste démocratie reposant sur la population des champs, tandis que la seconde travaille à la détruire.

S'il est aujourd'hui une vérité élémentaire par rapport à la richesse privée et à la prospérité des états, c'est que toute industrie, pour remplir sa destination et être bien productive, réclame le concours du capital. Or le manque de capital a été, non moins que l'absence de connaissances suffisantes, la cause du retard par lequel l'agriculture se signale fâcheusement entre toutes les industries. Ce n'est pas que depuis 1789 le législateur n'ait reconnu qu'il devait faire son possible pour mettre les capitaux à la portée de l'agriculture; mais la pensée de la protéger à cet égard s'est traduite par la loi de 1807 sur l'intérêt de l'argent, qui limite à 5 pour 100 le taux auquel l'agriculture peut emprunter. Le raisonnement et l'expé-

rience démontrent que cette clause limitative n'est protectrice qu'en apparence et qu'elle tourne au détriment de l'agriculture, et c'est un fait établi aujourd'hui qu'elle l'oblige à payer plus cher le taux de l'intérêt. Dans la plupart des cas, et presque constamment pour la petite propriété, ce taux est au-dessus de 5 et souvent du double. Le gouvernement, qui est rempli de sollicitude pour l'amélioration du sort des paysans, et qui a le sentiment de ce qu'on doit faire en ce genre, a suscité le Crédit foncier, afin que les capitaux devinssent accessibles à l'agriculture. Voilà dix ans que le Crédit foncier existe. Après quelques phases laborieuses, comme celles qui marquent presque toujours les débuts des grandes créations, il est parvenu à une prospérité éclatante. L'administrateur distingué qui le dirige depuis quelques années l'a entouré d'institutions auxiliaires, dont l'une, le Crédit agricole, semble appelée à acquérir de beaux développemens et à rendre de grands services, à la condition cependant que le législateur lui vienne en aide en modifiant ce qui dans nos lois empêcherait le cultivateur de s'y adresser. Quant au Crédit foncier en lui-même, son brillant succès est venu d'une source différente de celle qu'on avait supposée. C'est non à la propriété territoriale qu'il a fait la majeure partie de ses prêts, mais bien à la propriété urbaine. Les avances qu'il a accordées ont servi surtout à bâtir des maisons dans nos villes, dans Paris principalement, et ainsi à embellir et assainir nos cités, surtout à faire de Paris la plus belle ville du monde. Cette transformation dans l'objet même du Crédit foncier, est-ce un écart que l'institution ait commis de dessein prémédité et par calcul? Aucunement. Le Crédit foncier n'a refusé des fonds à aucun propriétaire qui en réclamait, lorsque ce propriétaire a pu produire des titres en règle; mais cette condition, à l'accomplissement de laquelle le Crédit foncier a eu mille fois raison de tenir, ne peut pas être remplie toujours, à beaucoup près. Pour la petite propriété, pour la démocratie territoriale, elle ne peut l'être que par exception, et c'est ainsi que le Crédit foncier n'a pas été utile à l'agriculture, qu'il devait faire prospérer.

Comment lever cette difficulté, contre laquelle sont venus échouer la bonne volonté du gouvernement et le zèle intelligent de l'administration du Crédit foncier? Il est probable qu'on y parviendrait en s'inspirant de ce qui a été fait pendant ces dernières années en Irlande. Un tribunal spécial avait été créé, il y a peu d'années, dans cette partie essentiellement agricole du royaume-uni, à titre temporaire, afin de liquider la situation des propriétaires trop obérés ou liés par trop d'obligations diverses : c'était le « tribunal des propriétés surgrevées » (*encumbered estates court*). On en a fait récemment une juridiction permanente chargée de délivrer à tout propriétaire,

obéré ou non, qui se présente, des titres qui remplacent tous les autres, et moyennant lesquels la propriété est parfaitement dégagée. C'est ce qu'on appelle des *titres parlementaires*. Ce tribunal, qui porte aujourd'hui le nom de la « propriété territoriale » (*landed estates court*), fonctionne si avantageusement, qu'il s'agit de créer une juridiction semblable dans les autres parties du royaume-uni.

Enfin on rendrait à l'agriculture un grand service, sans manquer au respect dû aux engagemens et aux promesses de l'état envers le Crédit foncier, si l'on rendait général, c'est-à-dire si l'on étendait à tous les capitalistes, individus ou associations, le bénéfice des dispositions spéciales, et relativement simples, en vertu desquelles le Crédit foncier peut avoir aisément raison soit des hypothèques dites *légales*, soit du mauvais vouloir de ses débiteurs, et contraindre ces derniers à payer les annuités à l'échéance. Il conviendrait aussi que la durée des prêts hypothécaires pût être étendue, sans renouvellement et par conséquent sans taxe additionnelle, à cinquante ans, ce qui rendrait facile de comprendre le principal avec les intérêts dans les annuités.

Un programme qui date de l'an passé a pris sur les fonds généraux du budget la somme de 25 millions pour être consacrée, dans un laps de huit ou dix années, à l'achèvement d'une certaine catégorie des chemins vicinaux. La mesure est sage, opportune, politique; l'agriculture s'en ressentira. On peut regretter cependant que la somme ne soit pas plus forte. Cent millions n'auraient pas été de trop pour les chemins vicinaux, qui importent tant à l'agriculture.

Même ces améliorations accomplies, il resterait encore quelque chose à faire pour l'agriculture française. La taxe qu'il faut payer pour la transmission, par voie d'achat et de vente, de la propriété foncière est excessive chez nous. Le droit est en principal de 5 1/2 pour 100; avec 1 décime en sus, c'est un peu plus de 6, et avec les 2 décimes qui subsistent en ce moment, c'est au-delà de 6 1/2. Un droit aussi lourd gêne extrêmement les transactions (1). Avec un droit qui serait assez modéré pour que les vendeurs et les acheteurs n'y regardassent pas, la propriété territoriale changerait de main avec beaucoup d'activité pour finir par arriver en la possession des personnes qui ont le plus d'aptitude à la faire valoir. La puissance productive de l'agriculture française devrait, par cela même, augmenter dans une forte proportion. Une des observations les plus remarquables que fournisse l'étude de la législation fiscale de l'Angleterre, c'est que le droit correspondant qu'elle établit est seule-

(1) Les notaires, graduant leurs honoraires sur les droits perçus par le trésor, font aussi payer fort cher; puis il y a des charges latérales. Tout cela devrait être réformé, si le droit d'enregistrement l'était.

ment d'un demi pour cent. Le législateur anglais ne craint pas cependant d'établir des taxes élevées, lorsqu'il a lieu de penser que cette élévation n'est pas de nature à entraver la production de la richesse. C'est ainsi que le droit sur les successions est considérable en Angleterre : quand il s'agit de la ligne collatérale, il est égal à ce qu'il est chez nous en principal dans le même cas, savoir de 10 pour 100. Je signale ce dernier fait, parce qu'il me paraît fournir la réponse à une objection qui semble avoir une grande force, celle qui consisterait à dire que, si la taxe sur les mutations à titre onéreux était réduite autant, on frustrerait le fisc des droits de succession par le moyen de ventes simulées entre vifs.

Dans l'intérêt de la puissance productive de l'agriculture, qui se confond avec le bien-être de nos agriculteurs, il y aurait donc lieu d'examiner de près la législation de l'enregistrement en ce qui concerne le droit sur la transmission des immeubles à titre onéreux. Cette législation n'est pas d'une origine tellement respectable qu'on puisse la regarder comme une arche sainte. Elle date de l'an VII, époque de désordre et de ruine, où, les sources de la richesse privée et publique étant taries, un gouvernement aux abois se vit forcé d'exagérer ceux des impôts qui rendaient encore quelque chose. Les acquéreurs de biens nationaux, sur lesquels retombait alors principalement cet impôt, parce qu'ils vendaient plus que les autres, avaient fait d'assez grands profits pour que, dans la détresse où se trouvait le trésor, on ne craignît pas de les surcharger. Aujourd'hui ces excuses de la législation sur la matière n'existent plus.

Il n'est pas interdit de supposer que si le droit de mutation dans le cas de transmission à titre onéreux était réduit au taux où il est en Angleterre, et si d'ailleurs les frais d'acte avec les charges accessoires étaient limités, par l'autorité impérative de la loi, à une somme égale au montant même du droit, les transactions authentiques, bien plus libres désormais, se multiplieraient tellement qu'en peu d'années le produit du droit remonterait à son ancien niveau, ou que du moins la perte du trésor resterait fort limitée. Les notaires eux-mêmes trouveraient dans l'accroissement du nombre des actes la compensation à la diminution de leurs honoraires.

Il y a une multitude de transactions sur la propriété foncière qui se font sous seing privé, et qui esquivent ainsi l'impôt. L'administration des finances se donne beaucoup de peine pour obliger les particuliers à les rendre authentiques; elle a échoué jusqu'ici et continuera d'échouer, pour un certain nombre nécessairement, quelque surveillance qu'elle établisse, quelque pénalité qu'elle fasse instituer par le législateur, par la simple raison qu'une bonne partie des transactions qui se cachent sous l'expédient de la convention sous

seing privé ne pourraient supporter les frais d'un acte authentique, c'est-à-dire passé par-devant notaire, avec les formalités et les charges complémentaires. Avec le régime très modéré dont je fais ici humblement la proposition, la voie authentique serait adoptée universellement. Les opérations d'achat et de vente auxquelles donnent lieu les terrains à bâtir, dans Paris particulièrement, deviendraient ainsi pour l'état une abondante source de revenus et l'origine d'une multitude d'actes pour les notaires.

Je ne dissimulerai pas cependant que le produit rendu par la taxe sur les transmissions d'immeubles à titre onéreux est une très forte somme ; il est monté à 124 millions en 1860. Un ministre des finances avisé ne peut qu'hésiter à compromettre une branche aussi importante du revenu public; mais, en admettant qu'il y eût ici quelque témérité, n'est-il pas vrai que la hardiesse sied à un grand gouvernement qui se propose un objet aussi sage, aussi conforme aux règles de la bonne administration des états, et en aussi parfaite harmonie avec le génie politique des temps modernes que le sont les progrès de l'agriculture et l'amélioration du sort des populations rurales? Les hardiesses conformes aux principes de la civilisation sont presque toujours couronnées de succès.

Si l'on objectait que la situation financière est aujourd'hui tendue à ce point qu'il soit impossible de se livrer sur l'heure à une pareille expérience, on pourrait répondre que les finances publiques devront éprouver, avant qu'il soit longtemps, un grand soulagement, parce que de toutes parts en Europe on reconnaît que les dépenses militaires ont été exagérées depuis quelques années, et qu'il convient de les réduire. Quand le moment de cette réduction sera arrivé, le système des impôts pourrait être remanié de manière à comporter la réforme suggérée ici. Il y a même dans le revenu public de la France un mouvement ascendant tellement prononcé, par le seul fait du libre développement des transactions et des consommations, que si l'on prenait et tenait la ferme résolution de s'abstenir pendant trois ans de grossir le bloc des dépenses de l'état, il n'en faudrait pas davantage pour compenser la diminution de revenu qu'aurait occasionnée la réforme, en évaluant cette diminution fort au-delà de ce qu'elle peut être.

Quand bien même il faudrait, ce que je ne crois point, que pour combler un déficit qui aurait eu pour origine cet abaissement des droits de mutation, l'on demandât à l'impôt foncier 30 ou 40 millions de plus, la propriété foncière n'aurait pas à en murmurer, et devrait s'empresser au contraire d'y applaudir. Ce sont en effet les propriétaires fonciers qui paient la somme aujourd'hui, je veux dire la somme de 124 millions à laquelle s'est élevé le produit de la taxe

en 1860. Seulement la taxe actuelle leur est bien plus onéreuse qu'un supplément de 30 ou 40 millions ajouté à l'impôt foncier : elle gêne beaucoup plus les transactions, suscite beaucoup plus de retard aux ventes qui souvent sont indispensables pour des partages, des liquidations ou autrement, et enfin elle pèse beaucoup plus sur la valeur des immeubles. La propriété aurait donc grandement gagné au change.

Quoique je sente bien tout ce qu'a d'imparfait l'appréciation qui précède de l'exposition de 1862, je dois clore ici mes observations, heureux si elles ont donné à quelques lecteurs le désir de se rendre compte, par un examen plus approfondi, de tout ce que l'industrie moderne recèle dans ses flancs d'élémens de bien-être pour la société et de puissance pour les états. Les études de ce genre ont pour effet de faire pénétrer profondément dans les esprits une opinion qui n'est pas suffisamment encore passée à l'état de conviction, à savoir que les conditions qui rendent l'industrie grande et prospère sont les mêmes qui font les grands états et les pays libres, que les législations considérées comme les plus avancées et les plus conformes à l'humanité sont les mêmes que réclame l'industrie pour être de plus en plus féconde, et à plus forte raison que les bonnes finances n'ont qu'un seul fondement possible, celui d'une industrie respectée et libéralement traitée.

Je ne terminerai pas sans exprimer le regret qu'il ne m'ait pas été possible de signaler ici un plus grand nombre d'exposans. Le nombre est grand en effet de ceux qui se sont distingués en apportant à la civilisation un contingent de produits meilleurs, plus commodes et à plus bas prix, et même des productions nouvelles; mais de pareils services devraient être consignés ailleurs. On consacre sur des monumens les noms des guerriers qui se sont fait remarquer par des actions d'éclat, et l'on fait bien. Pourquoi n'aurions-nous pas dans quelqu'un de nos édifices des tables de marbre où, à la suite de ces concours périodiques, on graverait les noms des hommes qui auraient fait avancer les arts utiles, ou qui en auraient porté la puissance bienfaisante à un degré ignoré avant eux? J'aurais voulu de même insister davantage sur tout ce que présente de saillant le travail des jurés. Ils ont procédé à l'accomplissement d'une tâche souvent ingrate, toujours laborieuse, avec un zèle infatigable et un dévouement que seul le patriotisme pouvait inspirer. Ils y ont montré un savoir et une expérience qui n'étonneront personne : la plupart étaient déjà bien connus du public pour l'étendue de leur science ou pour leur parfaite connaissance de la pratique des arts utiles. Les rapports qu'ils ont rédigés sont remplis

de renseignemens recueillis avec le plus grand soin et la plus louable équité. J'aurais dû aussi exposer avec quelques détails combien les jurés français ont eu à se féliciter de l'assistance amicale qu'ils ont trouvée près des jurés des autres pays, accourus pour être des juges impartiaux dans la solennité dont la métropole du royaume-uni était l'imposant théâtre. Les sentimens dont les jurés de toutes les nations se sont montrés animés les uns envers les autres étaient tels que l'exposition n'a pas été seulement une fête industrielle : de même que ses devancières de 1851 et de 1855, elle a été pour le genre humain ce qu'étaient les jeux olympiques pour les Grecs, une réunion de famille où l'on abjurait, pour un moment au moins, des haines étroites et des rivalités aveugles et où les esprits se retrempaient dans de communes sympathies. Enfin je serais un narrateur bien infidèle et je manquerais personnellement à tout ce que commande la reconnaissance, si je n'ajoutais que la nation anglaise a senti avec grandeur que ce n'est pas un honneur ordinaire que de donner l'hospitalité à l'Europe et au monde civilisé. Elle a été magnifique et cordiale dans la réception qu'elle a faite aux étrangers, parmi lesquels elle semblait se plaire à distinguer les Français, si longtemps ses redoutables rivaux sur les champs de bataille, aujourd'hui ses dignes émules dans les arts de la paix. A l'envi les unes des autres, toutes les classes de la population anglaise ont comblé de bons procédés les exposans et les jurés du dehors. Les membres de la commission royale, si bien dirigée par lord Granville et l'homme éminent qui avait été chargé de présider les présidens des trente-six classes du jury (1), s'étaient empressés d'en donner l'exemple à leurs compatriotes, sur des proportions qu'on égalerait bien difficilement ailleurs. Le caractère qu'ont eu les relations personnelles entre les Anglais et les Français à l'exposition de 1862 suggère une réflexion et une espérance : il n'est pas possible que deux peuples qui se montrent si volontiers tant d'égards réciproques, qui ont tant d'idées communes et tant d'intérêts communs, ne finissent par nouer entre eux les liens d'une étroite amitié. Ce ne sera pas pour leur bien seulement, ce sera pour celui de l'humanité tout entière.

MICHEL CHEVALIER.

(1) Lord Taunton, plus connu sur le continent sous le nom de M. Labouchère, qu'il portait avant d'être élevé à la pairie.

ANTONIA

DEUXIÈME PARTIE.[1]

Marcel, voyant que la vanité horticole reprenait le dessus et pensant qu'il pourrait exploiter la joie de son oncle au profit de ses protégés, donna les plus grands éloges à la future *Antonia*. — Vous comptez sans doute en faire hommage au Jardin du Roi? lui dit-il. Messieurs les savans doivent vous tenir en grande estime!

— Oh! pour celle-ci, bernique, répondit M. Antoine : ils pourront la regarder tout leur soûl, la décrire dans leur beau langage, la *spécifiquer*, comme ils disent; mais l'exemplaire est unique, et je ne m'en séparerai point avant que j'aie beaucoup de caïeux.

— Mais si elle meurt sans se reproduire?

— Eh bien! mon nom vivra dans les catalogues!

— Ce n'est point assez! A votre place, en cas d'accident, je la ferais peindre.

— Comment peindre? est-ce qu'on peint les fleurs à présent? Ah! j'entends, tu veux dire que je devrais la faire tirer en portrait? J'ai bien songé à ça pour d'autres plantes rares; mais j'étais brouillé avec mon frère, et quand j'ai fait travailler d'autres peintres, je n'ai jamais été content de leur barbouillage de fous. J'ai payé cher, et après j'ai crevé la toile ou déchiré le papier.

— Et vous n'avez jamais pensé à Julien?

— Bah! Julien! un apprenti!

— Avez-vous vu quelque chose de sa façon?

— Ma foi, non, rien!

— Voulez-vous que je vous apporte...

— Non, rien, je te dis. Nous sommes brouillés.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

— Pas du tout! Il vous a rendu visite tous les ans au 1er janvier, et vous n'avez jamais été mécontent de ses manières avec vous.

— C'est vrai, il est bien élevé, il n'est pas sot, ni mal tourné; mais depuis que j'ai refusé de lui avancer de quoi racheter la maison de Sèvres...

— Julien n'a pas dit un mot de blâme ni de mécontentement, je vous l'atteste sur l'honneur!

— Tout ça ne fait pas qu'il ait le talent qu'il faudrait...

— Tenez! un petit échantillon en dit aussi long qu'un grand. Prenez votre loupe et regardez ça!

Marcel tira de sa poche une jolie tabatière d'écaille, sur laquelle était encadré un bouquet peint en miniature par Julien. Bien que ce ne fût pas sa partie, il s'était appliqué à la reproduction microscopique d'une de ses toiles pour faire ce cadeau à Marcel, et c'était véritablement un petit chef-d'œuvre.

L'oncle Antoine ne s'y connaissait pas assez pour en apprécier les qualités sérieuses; mais il connaissait l'anatomie de chaque détail d'une plante aussi bien qu'un botaniste consommé, et avec sa loupe, s'il ne put compter les étamines de chaque fleur et les nervures de chaque feuille, il put du moins constater que dans les sacrifices faits par l'artiste à l'effet général il n'y avait aucune erreur, aucune fantaisie, aucune hérésie, si minime qu'elle fût, contre les imprescriptibles lois de la création.

Il regarda longtemps, puis il demanda ingénument si Julien était capable de faire aussi grand que nature, et sur la réponse affirmative de Marcel il décida que Julien ferait le portrait de l'*Antonia Thierrii*, mais sous ses yeux, afin qu'il pût veiller sur l'exactitude des plus petites choses. — Ces peintres, dit-il, je sais ce que c'est! ça veut deviner, ça veut faire mieux que ce qui est. Ça vous donne des raisons d'*air*, de *lumière*, d'*effet!* Oh! j'ai retenu tous leurs bêtes de mots! Si Julien veut être obéissant, à nous deux nous réussirons peut-être à faire quelque chose de beau! Va-t'en l'avertir, afin qu'il se tienne prêt à venir passer une heure ici après-demain; ce sera le beau moment de la floraison.

Marcel alla consulter Julien et revint dire à l'oncle que l'artiste voulait deux jours au moins pour étudier son modèle, et qu'il fallait le laisser dessiner sans lui faire d'objections, jusqu'au moment où il en demanderait avec l'intention de s'y rendre, si elles lui semblaient justes.

— Il est bien fier! dit l'oncle avec humeur. Le voilà qui fait déjà des embarras comme son père! Croit-il que je lui demande ça comme un service? J'entends le payer, et tout aussi cher que n'importe qui. Qu'est-ce que ça vaut, une journée de travail de ce monsieur?

— Il ne veut pas être payé. Il vous demandera votre pratique, si vous êtes content de lui.

— On sait ce que ça veut dire, il me demandera...

— Rien. Vous réglerez tout vous-même. On vous sait généreux quand vous ne haïssez pas les gens, et vous ne haïrez pas Julien quand vous le connaîtrez mieux.

— Eh bien! qu'il vienne tout de suite, qu'il commence!

— Non, il a de l'ouvrage qui presse; demain il vous donnera quelques heures pour commencer.

Le lendemain, en effet, Julien commença à regarder la plante, et il en fit plusieurs croquis en la prenant dans tous ses aspects. M. Antoine, fidèle aux conventions tracées, ne vit ces essais que lorsque l'artiste les lui soumit. Il en fut plus satisfait qu'il ne voulut le dire. Cette manière consciencieuse d'étudier la structure et l'attitude l'étonnait et lui plaisait. Julien parlait peu, il regardait toujours, et il avait l'air d'aimer passionnément son modèle. L'horticulteur conçut dès lors quelque estime pour lui, et comme jamais Mme Thierry n'avait révélé à son fils la folle conduite de son beau-frère envers elle, comme rien dans la physionomie et les manières du jeune homme ne trahissait la moindre aversion, Antoine, qui avait d'autant plus besoin de s'attacher à quelqu'un qu'il était devenu plus égoïste, le prit en une sorte d'amitié latente et sourde, si l'on peut ainsi parler.

Le second jour, Julien commença à peindre; mais cette fois l'oncle ne comprit plus rien, et commença à s'inquiéter. Ce fut bien pis quand Julien lui déclara qu'il avait besoin de finir son travail dans son atelier, où il avait des conditions de lumière disposées à son gré, et une foule de petits objets qu'il ne pouvait transporter sans en oublier quelques-uns. Il y avait loin du pavillon à la serre de l'hôtel Melcy, et le lendemain on n'aurait pas de temps à perdre en allées et venues; il fallait saisir au vol l'expression de la plante dans son état de floraison complète.

Mais faire voyager le modèle, c'était le compromettre; c'était hâter sa floraison, fatiguer sa tige, ternir sa fraîcheur! L'oncle Antoine, trouvant l'artiste inébranlable, se résolut à porter lui-même la précieuse *Antonia* à son atelier avec tous les soins possibles, au risque de rencontrer Mme Thierry et d'être forcé de la saluer.

En imposant ce dur sacrifice à l'oncle Antoine, Julien n'avait pas cédé aux petites manies d'un artiste vétilleux. Il avait suivi le conseil de Marcel, qui voulait amener une sorte de réconciliation entre les parties, et qui, désespérant d'entraîner Mme Thierry à la moindre avance, avait jugé nécessaire de la surprendre par une entrevue fortuite avec son ennemi.

Mme Thierry, que nous vous avons montrée parfaite, et qui l'était

autant que possible, avait pourtant un petit travers. Sans coquetterie, sans prétention et sans se croire jeune, elle ne s'était jamais bien dit : « Je suis vieille. » Quelle femme de son temps était plus raisonnable et plus clairvoyante? Sa jeunesse avait fleuri dans les madrigaux, les paroles et les façons galantes. Elle avait été si jolie, et elle était si bien conservée! Son mari, tout en la ruinant par son imprévoyance, avait été amoureux d'elle jusqu'à son dernier jour, et vraiment on eût dit que ce vieux couple était destiné à faire revivre Philémon et Baucis. A force de s'entendre dire qu'elle était toujours charmante, ce qui était vrai relativement à son âge, la bonne Mme Thierry se croyait et se sentait toujours femme, et, après trente-cinq ans écoulés, elle n'avait pas oublié combien les prétentions de l'armateur l'avaient blessée dans sa dignité et dans son amour-propre. Cet homme grossier, qui avait eu l'audace de lui dire : « Me voilà, je suis riche, vous pouvez m'aimer à la place de mon frère, » lui avait causé la seule mortification réelle attachée à ce que le monde avait, dans ce temps-là, appelé sa faute. Plus tard, l'agrément et la sûreté de son commerce l'avaient fait rechercher par les admirateurs de son mari. Elle avait pu relever la tête, triompher du préjugé, prendre une place réservée, exceptionnelle et des plus agréables dans l'opinion. Elle avait donc été heureuse, sauf une seule amertume restée saignante au fond de son cœur. Il lui semblait avoir été souillée une fois en sa vie, et cela par les offres et les espérances de M. Antoine.

Marcel ne sut pas pénétrer le labyrinthe de ces délicatesses féminines. Il crut que le temps avait fait justice de cette ridicule aventure, et que Mme Thierry disait la vérité en déclarant qu'elle était prête à tout pardonner pour assurer à Julien les bonnes grâces de son riche parent.

Julien n'était pas homme à convoiter les richesses de l'oncle Antoine. Il ne s'était jamais dit qu'en l'adulant il pouvait prétendre à une bonne part dans son héritage. Longtemps il avait repoussé même l'idée de lui demander un léger service; mais le désir de recouvrer pour sa mère, à force de travail, la maison où elle avait été si heureuse avait vaincu sa fierté. Résolu à consacrer toute sa vie, s'il le fallait, au soin de s'acquitter, il ne rougissait plus des démarches que faisait Marcel pour obtenir d'Antoine l'avance des fonds nécessaires.

Pourtant, au moment de voir arriver l'oncle, Julien eut quelque scrupule de tromper sa mère. Il craignit qu'elle ne fût trop surprise, et il essaya de la préparer à la visite qu'il attendait. Mme Thierry fit contre fortune bon cœur; mais elle eut à peine salué M. Antoine qu'elle monta dans sa chambre sous le premier prétexte venu, et s'y tint renfermée, ne pouvant prendre sur elle d'affronter la présence

de cet antipathique personnage. Antoine, qui ne l'avait pas vue depuis une trentaine d'années, ne la reconnut pas tout de suite, et n'eut pas la présence d'esprit de s'en excuser. Il était venu à pied à travers son enclos, dont une porte de service donnait sur la rue de Babylone, tout près du pavillon. Ne se fiant qu'à lui-même du soin de toucher à son lis panaché, il l'avait apporté lui-même. Il le déposa lui-même sur la table du petit atelier. Il enleva lui-même le vaste cornet de papier blanc qui le protégeait, et quand il vit l'artiste à l'œuvre, il prit une gazette que Mme d'Estrelle envoyait tous les matins à Mme Thierry, et s'assoupit dans un coin de l'atelier.

Julien attendait Marcel, qui lui avait promis d'essayer le rapprochement provoqué par lui; mais Marcel, retenu par une affaire imprévue, n'arrivait pas. Mme Thierry ne descendait pas. Julien sentait qu'il ne pouvait rompre la glace sans l'initiative de son cousin; il ne disait mot, travaillait, faisait de son mieux, et pensait à Julie.

L'oncle Antoine ne dormait que d'un œil. Il se sentait ému, contraint, agité dans la demeure de celle qu'il haïssait, et en vue de l'hôtel d'Estrelle, où sa nouvelle fantaisie s'était logée. Il se leva, marcha en faisant crier ses gros souliers, se rassit, et, oubliant un peu son lis, il essaya de causer avec Julien.

— Est-ce que tu as beaucoup d'ouvrage? lui dit-il.

— Beaucoup, répondit Julien.

— Et on te paie cher?

— Assez cher. Je n'ai pas à me plaindre.

— Combien gagnes-tu par jour?

— Une dizaine d'écus, l'un dans l'autre, dit Julien en souriant.

— Ce n'est guère; mais à ton âge ton père n'en gagnait pas tant, et tu augmenteras tes prix d'année en année?

— Je l'espère et j'y compte.

— Tu as de l'ordre, toi, à ce qu'on dit?

— Oui, mon oncle, je suis forcé d'en avoir.

— Tu ne vas pas dans le monde, je pense?

— Je n'ai pas le temps d'y aller.

— Mais tu connais des gens de qualité?

— Ceux qui fréquentaient mon père ne m'ont pas oublié.

— Tu rends quelquefois des visites?

— Rarement, et seulement quand il le faut.

— Connais-tu la baronne d'Ancourt?

— Je connais son nom, rien de plus.

— N'est-ce pas une amie de Mme d'Estrelle?

— Je n'en sais rien.

— Mais Mme d'Estrelle, tu la connais?

— Non, mon oncle.

— Tu ne l'as jamais vue?

— Jamais.

Julien fit ce mensonge avec résolution. Il lui semblait que tout le monde voulût pénétrer son secret, et il était bien décidé à le renfermer avec une méfiance farouche.

— C'est drôle! reprit l'oncle Antoine, qui avait peut-être aussi quelque soupçon sur son compte, pour ne pas perdre l'habitude de soupçonner tout le monde. Ta mère passe des heures et des jours dans son jardin, on dit même dans son salon, et toi...

— Moi, je ne suis pas ma mère.

— Tu veux dire que tu n'es pas noble?

— Je veux dire que je ne suis pas d'âge à me présenter chez une personne qui ne reçoit que des gens âgés.

— Et tu regrettes peut-être d'être trop jeune, toi?

— Moi, j'aime beaucoup à être jeune, je vous assure! répondit Julien, riant des réflexions bizarres de son oncle.

L'oncle dérouté recommença à marcher par la chambre d'un pas saccadé et agaçant; puis il dit à Julien : — Tu en as pour longtemps encore?

— Pour deux ou trois heures.

— Peut-on regarder?

— Si vous voulez.

— Eh! eh! ça n'est pas mal, ça commence à venir; mais tu barbouilles tout le fond : où mettras-tu le nom de la plante? Je le veux en grosses lettres d'or.

— Alors je ne le mettrai nulle part. Cela nuirait à mon effet.

— Ah! par exemple! je veux mon nom, pourtant!

— Vous le ferez mettre en grosses lettres noires sur un médaillon en relief, en haut ou en bas du cadre doré.

— Ah bien! c'est une idée, ça! Si tu me fais un chef-d'œuvre, je t'inviterai à la cérémonie du baptême.

— Bah! une cérémonie?

— Oui, ces messieurs du Jardin-du-Roi viennent demain déjeuner chez moi. Je les ai invités. Je les attends, et comme ça m'ennuie de rester en place les bras croisés, je m'en vais voir un peu chez moi si on fait bien les choses, car je veux une espèce de fête. Aie bien soin de mon lis, ne te laisse pas déranger, travaille sans désemparer. Je reviens dans une heure. — Et comme chaque coup de pinceau donné désormais avec entrain et certitude par Julien semblait faire passer la vie de la plante merveilleuse sur la toile, l'oncle en fut frappé, sourit, et s'humanisa jusqu'à taper sur l'épaule du jeune homme en disant : — Courage, mon garçon, courage! Contente-moi, tu ne t'en repentiras peut-être pas.

Il sortit; mais, au lieu de rentrer dans son enclos, il se dirigea

machinalement vers l'hôtel d'Estrelle. Un monde d'idées confuses, riantes, chagrines, hardies, faisait extravaguer cette tête affaiblie en même temps qu'exaltée par la solitude, la richesse, l'ennui et la vanité.

— J'ai eu tort, se disait-il, de confier ma demande à cette folle de baronne. Elle s'y est mal prise : elle ne m'a pas seulement nommé! Elle a dit que j'étais un vieux roturier, voilà tout, et la petite comtesse n'a pas deviné du tout qu'il s'agissait d'un homme bien conservé, qu'elle a loué elle-même de sa bonne santé et de sa bonne mine, d'un homme qu'elle sait généreux et grand, et dont les talens comme amateur de jardins et producteur de raretés ne sont pas à dédaigner. J'en veux avoir le cœur net. Je veux me déclarer moi-même; je veux savoir si je dois aimer ou haïr.

Il entra résolûment dans l'hôtel, et demanda à parler d'affaires à la comtesse. Elle hésita un peu à le recevoir; elle le savait bizarre et le jugeait maniaque. Elle eût souhaité que Marcel fût présent à l'entrevue; mais elle connaissait la susceptibilité de son vieux voisin, et elle craignait de nuire aux intérêts de Mme Thierry en refusant de le voir. Elle le fit entrer. Elle était seule, mais elle pensa qu'il serait de la dernière pruderie de s'alarmer d'un tête-à-tête avec un vieillard dont l'austérité de mœurs était avérée.

Le richard arrivait avec des idées de lutte; il s'imaginait devoir batailler pour obtenir ce tête-à-tête. Quand il s'y trouva tout porté, et sans autre obstacle que deux minutes d'attente, quand il vit l'accueil un peu réservé, mais toujours poli et affable, de sa belle voisine, son courage l'abandonna. Comme tous les gens longtemps livrés à des pensées sans échange et sans contrôle, nul n'était plus audacieux que lui en projets : c'est cette audace qui l'avait enrichi, et il s'y fiait; mais comme jamais il n'avait agi que derrière la toile, il était aussi incapable de faire quelques pas en personne sur la scène du monde et de parler à une femme qu'il l'eût été de commander un navire et de traiter avec les Algonquins. Il pâlit, balbutia, remit sur sa tête le chapeau qu'il avait ôté, et tomba dans un si grand trouble que Mme d'Estrelle, inquiète et surprise, fut forcée de venir à son aide en lui parlant la première de ce qui, selon elle, faisait l'objet de sa visite.

— Nous voilà donc en délicatesse, mon voisin, lui dit-elle avec bonté, à propos de ce malheureux pavillon, qui devait, c'était mon espoir, nous établir sur un pied de bon voisinage et de bonne intelligence? Savez-vous que j'ai envie de vous gronder, et que je ne vous trouve pas raisonnable?

— Je suis fou, c'est connu, répondit Antoine d'un ton bourru. A force de me le dire, on finira par me le faire croire!

— Je ne demande qu'à être détrompée, reprit Julie; mais don-

nez-moi quelque bon motif pour me faire accepter l'espèce de cadeau que vous m'offrez : je vous en défie!

— Vous m'en défiez? Alors vous voulez que je parle? C'est assez clair... Je m'intéresse à vous!

— Vous êtes bien bon! dit Julie avec un imperceptible sourire de raillerie; mais...

— Mais c'est comme ça, madame la comtesse, vous êtes faite pour qu'on pense à vous,... et j'y pensais, que diable!... Je me disais : C'est dommage qu'une personne si,... une dame qui,... enfin quelqu'un de bien, soit sous le pourchas des recors... Je ne suis qu'un roturier, mais je me sens moins ladre que les beaux messieurs et les belles dames de sa famille. C'est pourquoi j'ai dit ce que j'ai dit, et vous l'avez pris de travers, ce qui prouve que vous me méprisez.

— Oh! pour cela, non! s'écria la comtesse. Vous mépriser pour une bonne action que vous vouliez faire! Non, cent fois non! Vous savez bien que c'est impossible!

— Alors,... pourquoi refuser?

— Écoutez, monsieur Thierry, voulez-vous me donner votre parole d'honnête homme que vous me connaissez bien, que vous êtes bien sûr de la sincérité, du désintéressement personnel de ma démarche auprès de vous?

— Oui, madame, je vous en donne ma parole d'honneur. Est-ce que sans ça, mordié, je reviendrais vous voir?

— Eh bien! j'accepte, dit Julie en lui tendant la main, mais à une condition, c'est que vous me rendrez votre bienveillance.

Le vieux Antoine perdit la tête en sentant cette petite main douce dans sa main sèche et dure. Il eut comme un éblouissement, et, ne sachant que faire de cette main de femme qu'il ne croyait pas devoir baiser et qu'il n'osait pas serrer, il la laissa retomber, et bégaya un remercîment fort embrouillé, mais empreint d'une sorte d'effusion.

— Puisque vous me traitez comme si vous étiez mon obligé, reprit Mme d'Estrelle, je vous avertis que je deviens exigeante. Je n'ai besoin, en réalité, pour le moment que de vingt mille livres. Autorisez-moi à offrir les vingt mille autres de votre part à Mme Thierry.

— Oh! ça, ce n'est pas possible! dit Antoine avec humeur. Elle refusera... En voilà une qui me déteste! Je viens de lui rendre visite... Elle m'a tourné les talons et s'est sauvée dans son grenier!

— Vous avez donc eu quelque tort envers elle, mon voisin?

— Jamais!... Si elle a voulu le comprendre autrement... Qu'elle dise ce qu'elle voudra, je suis un honnête homme.

— Elle ne m'a jamais dit le contraire.

— Elle ne vous a jamais parlé de moi? Voyons, là, sur l'honneur, vous aussi!

— Sur l'honneur, jamais!

— Alors,... tenez! dites-lui de me respecter comme elle le doit, et ne parlez pas de lui donner un argent qui est à vous, car le diable m'emporte, si vous voulez faire cas de moi et ne pas rougir de mon amitié, je lui flanque,... oui, je lui campe un joli cadeau! Je lui rachète sa maison de Sèvres. Hein! qu'est-ce que vous diriez de ça?

— Je dirais, mon voisin, s'écria Mme d'Estrelle, vivement touchée, que vous êtes le meilleur des hommes!

— Le meilleur, vrai? dit le richard, flatté dans son orgueil jusqu'à l'ivresse : le meilleur, vous dites?

— Oui, le meilleur riche que je connaisse.

— Alors ça vaut fait! Voulez-vous venir dîner chez moi demain avec des savans, des gens d'esprit très fameux, et assister à un baptême? Voulez-vous être marraine et m'accepter pour votre compère?

— Oui, à quelle heure?

— A midi.

— J'irai! mais avec quelqu'un, puisque vous avez des personnes qui ne me connaissent pas. J'irai avec...

— Avec ma belle-sœur, je vous vois venir!

— Eh bien! vous me le défendez?

— Vous le défendre? Savez-vous que vous parlez comme si j'étais votre maître, dit-il avec une sorte de fatuité mystérieuse.

— Comme si vous étiez mon père, répondit Julie avec candeur.

Un vieillard sans chasteté eût été blessé de cette parole; mais Antoine était chaste dans sa folie, et, nous pouvons l'affirmer, il n'était pas amoureux de Julie. La comtesse seule était l'objet de sa passion. Qu'elle fût sa fille adoptive ou sa femme, peu lui importait. Pourvu qu'il pût la montrer à son austère compagnie du lendemain, à Marcel, à Julien, à Mme Thierry surtout, et à tous ses jardiniers, appuyée sur son bras ou assise à sa table, et lui témoignant une amitié filiale sans s'inquiéter du qu'en dira-t-on, il lui semblait qu'il serait parfaitement heureux ainsi. — Et si je ne suis pas encore content, se disait-il, parlant de lui-même à lui-même avec une tendresse sans bornes, je serai toujours à temps de l'apprivoiser et de l'amener au mariage, au sacrifice de son titre pour le nom de Thierry aîné, qui alors vaudra bien celui de monsieur mon frère, Thierry le peintre!

— Puisque vous êtes *si gentille*, dit-il à Julie, moi je vais être gentil. Je vais faire tout ce que vous souhaitez. Chargez-vous, par exemple, d'inviter pour moi Mme André Thierry, et dites-lui que si, par sa faute, vous manquiez au rendez-vous de demain, je ne le lui pardonnerais de ma vie.

— Je me charge d'elle, mon voisin. A demain! soyez tranquille!

— Ça vous ennuierait de dire *mon ami?* reprit Antoine, dont la langue se déliait sous le coup du bien-être intérieur.

— Ça ne m'ennuie pas du tout, répondit Julie en riant; mais je vous dirai ce mot-là demain, si vous tenez parole.

— Vous me le direz... publiquement?

— Publiquement, et de tout mon cœur.

Le vieillard s'en alla en trébuchant comme un homme ivre. Dans la rue, il parlait à demi-voix tout seul, avec des yeux étincelans et des gestes emphatiques. Les passans le prenaient pour un échappé des petites maisons.

Il suivait le mur du jardin de l'hôtel d'Estrelle, retournant machinalement voir si Julien travaillait et si son lis se portait bien. Tout à coup il se rappela que Mme d'Ancourt pouvait faire tout manquer si elle révélait à Mme d'Estrelle le nom du prétendant qu'elle lui avait signalé. Évidemment Julie ne se doutait de rien; évidemment elle n'entendait pas malice à l'attachement du vieux voisin. Peu à peu elle pourrait bien en venir à l'accepter pour mari à force d'éprouver sa magnificence; mais il avait voulu aller trop vite : il avait failli tout gâter. Il fallait, puisque la baronne ne lui était pas contraire, courir chez elle avant tout autre soin, lui dire où en étaient les choses et lui recommander le silence. Il sauta dans un fiacre qu'il rencontra vide, et se fit conduire à l'hôtel d'Ancourt.

Julie était vivement émue; comme tout cœur généreux qui vient de provoquer et de mener à bien une bonne action, elle se sentait heureuse dans un sincère oubli de sa personnalité. Cet oubli fut si complet, qu'elle jeta sur ses épaules un léger mantelet de soie violette et courut vers le pavillon, impatiente d'annoncer la grande nouvelle à Mme André, et de lui faire promettre de la chaperonner au repas de l'hôtel Melcy. Elle ne pensa pas plus à Julien que s'il n'eût jamais existé, ou, si elle y pensa, elle ne s'avisa pas du danger qu'elle courait de le rencontrer. Ce danger, dont elle ignorait d'ailleurs la gravité, lui semblait bien peu de chose au prix de l'événement qui la poussait vers sa mère. D'ailleurs elle était seule. Personne dans son salon, personne dans le jardin. Les roses seraient-elles scandalisées de sa démarche, et les rossignols iraient-ils crier pardessus les murs que Mme d'Estrelle entrait dans une maison où pouvait se trouver un jeune homme qu'elle n'avait jamais vu?

Julien n'avait pas en ce moment le loisir de guetter l'approche de Julie. Il fallait peindre vite et sans distraction. Le lis ne pouvait point s'engager à ne pas se ternir et se déformer avant le dernier coup de pinceau. Mme Thierry était dans sa chambre avec Marcel, qui, après avoir échangé quelques mots avec Julien, voulait sermonner, confesser et convaincre sa tante en tête-à-tête, le sujet de sa vindicte étant resté et devant rester caché au jeune artiste.

Mme d'Estrelle frappa légèrement à la porte du pavillon. Une grosse voiture chargée de moellons passait en ce moment-là dans la rue.

Le poids des roues, les cris du charretier et les claquemens du fouet couvrirent le faible bruit de son signal. Pressée de voir Mme Thierry avant qu'elle ne fût avertie et mal disposée par quelque message bourru du bizarre Antoine, Mme d'Estrelle ouvrit résolûment une première porte, puis une seconde, et se trouva dans l'atelier de Julien, seule et face à face avec lui, car son modèle était placé dans le jour projeté de la fenêtre sur cette porte, et Julie apparut à l'artiste en pleine lumière, comme si elle venait à lui dans un rayon de soleil.

Julien s'attendait si peu à cette vision qu'il faillit tomber foudroyé. Tout son sang se porta à son cœur, et sa figure devint plus blanche que le lis de M. Antoine. Il ne put ni parler ni saluer, il resta debout, la palette en main, l'œil fixe et dans une attitude véritablement pétrifiée.

Que se passa-t-il donc d'analogue dans l'âme et dans les sens de la belle comtesse? Il est certain qu'à la vue de ce jeune homme d'une beauté accomplie et d'un type où la noblesse des lignes ne le cédait qu'à l'intelligence de l'expression, elle se sentit saisie d'une sorte de respect instinctif, car il n'était pas un inconnu pour elle. Elle savait toute sa vie honnête et digne, son labeur tenace à la fois ardent et régulier, son amour filial, ses sentimens généreux, l'estime et l'affection qu'il méritait, et que nul de ceux qui le connaissaient ne pouvait lui refuser. Elle avait peut-être eu quelquefois la curiosité de le voir, et sans doute elle s'était interdit d'y céder, soit qu'elle eût trouvé ce désir puéril, soit qu'elle eût pressenti quelque vague danger pour elle-même.

N'en cherchons pas plus long. Elle était apparemment toute préparée à l'invasion du sentiment qui devait décider de sa vie. Elle en reçut comme une commotion terrible; le trouble qui paralysait Julien la saisit tout entière, et elle resta un instant aussi muette, aussi immobile que lui.

Quiconque eût vu ce beau couple sorti des mains de Dieu dans quelque région inaccessible aux préjugés sociaux et se rencontrant dans les conditions naïves et magnifiques de la logique suprême se fût dit sans hésiter que cette logique de Dieu avait fait cet homme superbe pour cette femme charmante, et cette femme sensible et vraie pour cet homme ardent et fier. Tout était charme et douceur dans la grâce de Julie, tout était passion et magnanimité dans la beauté de Julien. En rencontrant enfin le regard l'un de l'autre dans ce rayon du soleil de mai, tout moite des parfums de la vie nouvelle, chacun d'eux prononça intérieurement, comme un cri d'irrésistible amour, les noms que le hasard leur avait donnés, *Julie, Julien*, comme s'ils eussent été destinés à n'en avoir qu'un pour deux.

Il fallut donc un grand effort de leur volonté pour qu'ils se souvinssent de ce qui séparait leur existence sociale.

— Au fait, pensa Julie, c'est ce jeune peintre; j'ai cru voir un demi-dieu. — Hélas! se dit Julien, c'est cette grande dame; j'ai cru voir la moitié de moi-même.

Elle le salua la première et lui demanda s'il était M. Julien Thierry. Il s'inclina profondément en disant d'un air de doute hypocrite : — Madame la comtesse d'Estrelle? — Dérision! comme s'ils avaient à se questionner pour prendre possession l'un de l'autre!

— Est-ce que madame votre mère est sortie? dit la comtesse.

— Non, madame, je vais l'appeler. — Et Julien ne bougeait pas; ses pieds étaient comme cloués au carreau. — Elle est avec mon cousin Marcel Thierry, ajouta-t-il; dois-je dire à lui aussi de descendre pour prendre les ordres...

— Que personne ne descende! Je vais monter, si vous me montrez le chemin; mais attendez! ajouta-t-elle en voyant que Julien était incapable de se mouvoir. Il serait peut-être bon de prévenir madame votre mère : je ne l'ai pas vue hier, peut-être n'est-elle pas bien portante?

— Elle souffrait un peu en effet, répondit Julien.

— Alors,... oui, vous devez la préparer à une émotion... agréable, Dieu merci, et qui pourtant peut la saisir. Faites-lui entendre doucement que je lui apporte de grandes et bonnes nouvelles de M. Antoine Thierry relativement à la maison de Sèvres.

Julien ne sut pas et ne crut pas devoir résister au désir de remercier Mme d'Estrelle. La présence d'esprit lui étant un peu revenue, il la bénit de ce qu'elle faisait pour sa mère en des termes si émus et si délicatement sentis qu'elle en fut pénétrée, mais non surprise. Avec sa bonne renommée et sa physionomie irrésistible, Julien ne devait pas et ne pouvait pas s'exprimer autrement. Alors la glace fut rompue et toute raideur d'étiquette fut oubliée, comme si la méfiance eût été une mutuelle injure, et ils se parlèrent un instant avec un abandon extraordinaire.

— Je suis heureuse d'avoir sauvé votre mère, dit Julie; vous le savez bien! Elle n'a pas pu ne pas vous dire combien je l'aime!

— Vous avez raison de l'aimer, vous ne vous en repentirez jamais. C'est un cœur digne du vôtre.

— Je voudrais pouvoir dire que le mien est en effet digne de sa confiance. Oh! elle m'a bien parlé de vous! Vous l'adorez, je le sais, et pour ce grand amour filial Dieu vous bénira.

— Il me bénit déjà, puisque c'est vous qui me le dites.

— Et je vous le dis de toute mon âme. Pourquoi donc ne vous le dirais-je pas? Il y a si peu de personnes à estimer sans réserve?

— Il y en a dont l'estime est un si grand bienfait que, pour l'obtenir, on accepterait la haine et le mépris de toutes les autres.

— Oh! c'est une politesse que vous dites là; vous ne me connaissez pas assez...

— Je vous connais, madame, par vos bontés, par vos grandeurs d'âme et vos délicatesses de cœur. Il faudrait être sourd pour ne pas vous connaître, aveugle pour ne pas vous comprendre, et une affection, une bénédiction de plus ou de moins autour de vous ne peut pas vous étonner, pourvu qu'elle soit humble et à jamais prosternée.

Julie sentit que le feu prenait à l'atmosphère qu'elle respirait. Elle essaya machinalement de se ravoir, mais sans trouver en elle le courage de se soustraire à ce dangereux entretien.

— Êtes-vous content aussi, lui dit-elle, de recouvrer cette maison où vous avez été élevé?

— Content pour ma pauvre mère, oh! oui, mais pour moi... non!

— Vous aimez Paris?

— Non, pas du tout; mais...

Les yeux embrasés et noyés de Julien disaient assez ce qu'il pensait. Julie ne l'entendit que trop. Elle voulut parler d'autre chose; elle regarda les toiles de l'artiste, elle loua son talent, qui se révélait à elle en même temps que son amour, et elle crut lui dire qu'elle comprenait son art; mais en fait c'était sa passion qu'elle comprenait, et chacune de leurs paroles trahissait la vraie préoccupation de leurs âmes. Il se fit rapidement de part et d'autre un si grand trouble qu'ils ne savaient plus de quoi ils parlaient, et que Mme d'Estrelle s'en prit au lis de M. Antoine pour avoir l'air de parler de quelque chose.

— Ah! que voilà une belle fleur, dit-elle, et comme elle sent bon!

— Elle vous plaît? s'écria Julien, et avec l'impétuosité d'un amant ivre de joie il brisa la tige de l'*Antonia Thierrii* et offrit l'épi superbe à Julie.

Julie ne savait rien de l'importante affaire de cette plante; elle n'avait pas vu Marcel depuis trois jours, et comme Mme Thierry évitait avec soin de prononcer le nom de M. Antoine, rien ne lui avait été raconté. Conviée à un baptême pour le lendemain à l'hôtel Melcy, elle s'imaginait naturellement qu'il s'agissait d'un enfant de quelque jardinier émérite. Enfin elle était à cent lieues de deviner qu'en brisant cette fleur Julien brisait tout lien avec son oncle, et jetait peut-être tout un avenir de richesse aux pieds de son idole.

Elle fit pourtant un cri d'effroi et de surprise en voyant l'action emportée de l'artiste. — Ah! mon Dieu, dit-elle, que faites-vous là? votre modèle!

— J'ai fini, répondit vivement Julien.

— Non, vous n'avez pas fini, je le vois bien!

— Je finirai sans modèle; je le sais par cœur!

Et comme, ressaisi un instant par l'amour de son art, il jetait sur le lis un dernier regard de possession intellectuelle, Julie replaça le lis sur sa tige en tenant dans sa main la solution de continuité et en disant avec une grâce enjouée, pleine d'oubli et d'abandon : — Je le tiens, achevez-le; il ne se flétrira pas tout de suite. Allons, dépêchez-vous. C'était si beau, cette peinture! Je ne me pardonnerais pas de vous l'avoir fait abandonner. Travaillez, je le veux!

— Vous voulez? dit Julien éperdu. Et, comme il y avait une autre toile blanche placée derrière son tableau, il dessina et peignit avec ardeur, avec *furia*, la délicate et charmante main de Mme d'Estrelle. Le lis n'avançait pas. Il posait là pour rien à l'insu de Julie, en attendant qu'il penchât sa tête altière pour ne plus la relever.

O oncle Antoine, où étais-tu pendant qu'un pareil forfait se commettait sans remords et sans terreur sous l'œil de la Providence endormie ou malicieuse?

Un bruit qui se fit dans l'escalier rappela Julie à elle-même; c'est Marcel qui descendait pour dire à Julien que sa mère consentait à revoir M. Thierry lorsqu'il rentrerait. Mme d'Estrelle, honteuse d'être surprise dans ce tête-à-tête et dans cette intimité inouie avec l'artiste, planta précipitamment la tige de l'*Antonia* dans la terre légère et mouillée du vase. L'*Antonia* ne parut s'être aperçue de rien et continua d'être belle et fraîche. Marcel entra et ne prit nullement garde à la catastrophe.

Il avait bien assez à s'étonner de la présence de la comtesse. Celle-ci se sentait très honteuse devant lui, et Julien s'en aperçut. Aussitôt il surmonta virilement toute émotion, et avec un sang-froid impénétrable il annonça à Marcel que Mme la comtesse venait d'entrer et qu'elle désirait parler à sa mère. En même temps il avançait un fauteuil à Julie, comme si elle ne se fût pas encore assise, et il sortait pour avertir Mme Thierry, en saluant son hôtesse avec une aisance respectueuse.

Mme d'Estrelle sut un gré infini à l'artiste de cette soudaineté de résolution. Elle sentit à ce léger indice que ce n'était pas là un enfant capable de la compromettre par des ingénuités fâcheuses, mais un homme tout prêt et tout armé pour la protéger envers et contre tous, pour la préserver au besoin de ses propres témérités. Elle l'en aima tout à fait, mais elle sentit bien aussi qu'il était le maître de sa destinée, puisqu'il y avait déjà entre eux un secret à cacher au regard investigateur de leurs amis communs.

Pendant qu'elle essayait de résumer rapidement à Marcel sa conversation avec M. Antoine, Julien entrait chez sa mère. Elle vit sur son visage un tel rayonnement qu'elle s'écria : — Mon Dieu, que tu as de beaux yeux ce matin! Qu'est-ce qui vient donc d'arriver?

— Mme d'Estrelle est en bas, dit Julien. Elle t'apporte la joie et la

consolation. Elle a amené M. Antoine à te racheter ta chaumière. Vite! relève tes coiffes et viens remercier ton bon ange.

Mme Thierry, surprise, ravie et en même temps désolée, car l'œil de la mère ne pouvait plus s'y méprendre et voyait bien la passion contenue sous l'apparente franchise de Julien, éprouva un tel saisissement qu'elle fondit en larmes.

— Eh bien, eh bien! dit Julien, qu'est-ce que c'est? Pauvre mère, si courageuse dans le malheur, ne peux-tu supporter la joie? Allons, laisse pendre tes coiffes, puisque tu ne peux pas les relever, et descends comme tu es. Mme d'Estrelle te verra pleurer de plaisir, et cela ne lui fera pas de peine, va!

— Julien! Julien! dans mon plaisir j'ai de la peine, moi! et de la peur surtout!

— Tu crains d'avoir à remercier M. Antoine? Allons, boudeuse! c'est se montrer trop enfant!

Mme Thierry était prête à s'évanouir. Julien s'impatientait presque contre elle, car cette émotion lui faisait perdre des minutes, des secondes qu'il eût pu passer auprès de Julie. Marcel, qui était ravi des bonnes nouvelles apportées par elle, s'impatienta aussi du retard de sa tante, et monta pour hâter son apparition. Julie resta donc seule quelques instans dans l'atelier.

Ces instans, rapides à coup sûr, comptèrent plus tard dans ses souvenirs comme un siècle de vie, car la lumière se fit dans son âme d'un seul jet éblouissant. « Ton bonheur est trouvé, lui disait une voix intérieure douée d'une autorité souveraine : il est ici. Il n'est point ailleurs que dans la possession d'un amour immense, au sein d'une existence cachée et enfermée étroitement. La mère de Julien a connu et savouré ce bonheur durant toute sa jeunesse. Le commerce du monde et l'aisance n'ont rien ajouté à sa félicité. Ils l'ont plutôt amoindrie par des préoccupations étrangères à l'amour. Oublie le monde, tu en vaudras mieux. Compte avec tout ton passé qui t'a leurrée et mise en guerre contre toi-même. Réconcilie-toi avec tes origines qui tiennent plus au tiers qu'à la noblesse, avec ta conscience qui te reproche d'avoir écouté les conseils de la fausse gloire et cédé aux menaces de parens ambitieux; rentre en grâce auprès de Dieu qui abandonne les âmes éprises des faux biens, sois vraie, sois forte comme ce jeune homme qui t'adore, et qui vient de te révéler dans un regard la plus grande et la plus noble passion que tu inspireras jamais. »

Et, tout en écoutant cette voix mystérieuse de son propre cœur, Julie regardait autour d'elle et s'étonnait de sentir un calme divin succéder aux agitations qui l'avaient bouleversée. Elle savourait le charme d'un petit phénomène bien simple. Sa vue courte saisissait, dans un local beaucoup plus étroit que ceux auxquels elle était ha-

bituée, le détail de tous les objets environnans. C'était une bien humble demeure que ce pavillon Louis XIII; mais elle était rajeunie par un goût d'arrangement qui révélait l'artiste amoureux d'élégance jusque dans la pauvreté. La construction n'était pas laide par elle-même. La profonde et large embrasure de la fenêtre où la veuve avait installé, comme dans un petit sanctuaire, son fauteuil, son rouet, son guéridon et son coussin de pied, donnait un aspect d'intimité flamande à cette partie de l'atelier; le reste avait été restauré assez récemment, mais dans les conditions d'une stricte économie. Des boiseries grises toutes nues, avec quelques encadremens en relief, des lignes droites partout, mais dessinant des proportions harmonieuses, un plafond blanc peu élevé, mais n'écrasant rien; au-dessus des portes, un ovale en guirlande sculpté sur bois et très sobre de feuillage, peint, ainsi que les baguettes des panneaux, en gris plus foncé que le reste; deux ou trois belles toiles de fleurs et de fruits, ouvrages estimés d'André Thierry, quelques ébauches et deux petites études de Julien, une grande vasque de faïence de Rouen, posée sur une console, contre une glace, et toute remplie de fleurs naturelles et de grands rameaux jetés avec grâce et pendant jusqu'à terre; un petit tapis devant le canapé, deux ou trois chevalets, des coquilles, des boîtes d'insectes, des statuettes et des gravures sur une grande table; un ameublement tout en bois de chêne, à fond de canne, une petite harpe, seul objet brillant qui fît chatoyer ses vieilles dorures dans un coin sombre : certes il n'y avait rien dans tout cela qui sentît un grand bien-être; mais sur tout cela il y avait un vernis de propreté assidue et une fraîcheur en même temps qu'une douceur d'éclairage qui disposait à la rêverie. L'atelier était un peu assombri par les lilas trop voisins et trop touffus du jardin; mais ce jour verdâtre avait une poésie étrange, et il y planait je ne sais quel recueillement ému dont Julie se sentit pénétrée. Que fallait-il de plus que cette retraite si petite et si humble pour savourer les joies de l'âme et les ivresses sans fin de la sécurité morale? De quoi servait à Julie d'avoir des meubles somptueux, mille babioles qu'elle ne regardait jamais sur ses étagères, des plafonds bleus à étoiles d'or sur sa tête, des tapis des Gobelins sous ses pieds, des vases de Sèvres pour mettre ses bouquets, des laquais galonnés pour lui annoncer ses amis, des éventails de Chine plein ses poches et des diamans plein ses écrins? Tout cela ne l'avait amusée qu'un jour, et quels jouets peuvent distraire un cœur qui s'ennuie? Cette vie austère et laborieuse de Julien, son touchant tête-à-tête perpétuel avec sa mère, son amour caché, prosterné, comme il l'avait dit lui-même, n'était-ce pas quelque chose de plus pur et de plus grand que l'existence et l'hommage d'un grand seigneur frivole ou blasé?

Un moineau apprivoisé par Julien, et qui vivait en liberté sur les arbres voisins, entra dans l'atelier et vint se poser familièrement sur l'épaule de Julie. Étonnée un instant, elle crut à quelque prodige, à un augure antique, présage de bonheur ou de victoire. Elle était réellement enivrée.

Mme Thierry entra enfin toute troublée et tout attendrie. Elle avait exigé qu'on la laissât seule un instant avec la comtesse. Elle se jeta à ses pieds, et, forcée par elle de se relever bien vite, elle lui parla ainsi :

— Vous êtes bonne comme les anges, ma belle voisine. Soyez mille fois bénie! Mais voyez ma douleur en même tèmps que ma joie : mon fils, mon cher Julien, est perdu s'il ne renonce bien vite à l'espérance de vous revoir jamais. Il vous aime, madame, il vous aime éperdument! Il m'a trompée, il m'a dit qu'il vous avait à peine aperçue de loin; mais il vous voit tous les jours, il vous contemple à la dérobée, il s'enivre, il se tue à vous regarder. Il ne mange plus, il ne dort plus, il n'a plus de gaîté, ses yeux se creusent, sa voix sonne la fièvre. Il n'a jamais aimé, mais je sais comment il aimera, comment il aime déjà. Hélas! c'est un caractère exalté avec un esprit d'une constance extraordinaire. Découragez-le, madame, s'il est possible, en ne le regardant pas, en ne lui disant pas un mot, en ne le revoyant jamais. Ayez pitié de lui et de moi, ne venez plus chez nous! Dans quelques jours, nous partirons; l'absence le guérira peut-être... Si elle ne le guérit pas, je ne sais pas ce que je ferai pour ne pas mourir de douleur.

Mme Thierry pleurait à sanglots, et ses larmes avaient une éloquence de conviction qui porta le dernier coup à Julie. Tout son rêve de bonheur semblait devoir s'évanouir devant ce désespoir maternel. Cette délicieuse rêverie qui l'avait bercée, n'était-ce pas une divagation dont elle-même sourirait en franchissant le seuil de son hôtel? Était-elle décidée à briser tous les liens du monde pour se jeter dans les bras d'un homme qu'elle venait de voir pour la première fois? Cela était absurde à se persuader, et Mme Thierry avait mille fois raison de le regarder comme impossible. Julie fit un effort pour penser comme elle et pour chasser le vertige qu'elle venait de subir; mais il faut croire que le charme en avait été bien puissant, car il lui sembla que la raison venait lui arracher le cœur de la poitrine, et, au lieu de trouver quelque chose de digne et de sensé à répondre pour rassurer cette pauvre mère, elle se jeta dans ses bras, et comme elle fondit en larmes.

Ces pleurs causèrent à Mme Thierry une surprise à perdre la tête. Elle n'osa pas en demander l'explication; elle n'en eut pas le temps d'ailleurs, Julien rentra avec Marcel. — Voyons, chère mère, dit-il, tu pleures trop, et je suis sûr que tu oublies de remercier madame

et de prendre un parti. Marcel vient de me dire qu'il te fallait remercier aussi M. Thierry en personne, et aller chez lui demain pour...

En ce moment, Julien, qui s'efforçait de voir le visage de Julie, tourné vers la fenêtre, aperçut le mouvement furtif qu'elle faisait pour cacher et essuyer ses larmes. Il retint un cri et fit involontairement un pas vers elle. Marcel, qui vit ce trouble étonnant des deux femmes, et qui n'y comprit rien, sinon que Mme Thierry avait mal aux nerfs, et qu'elle avait dit je ne sais quoi de trop émouvant à la comtesse, essaya de reprendre la phrase interrompue de Julien pour renouer la conversation. — Oui, oui, dit-il, nous assistons demain au baptême de...

Mais il fit comme Julien, il resta l'œil fixe et la bouche entr'ouverte, sans pouvoir articuler un mot de plus; car il venait de jeter un coup d'œil non sur Julie, mais sur la plante qu'il allait nommer, et il la voyait réduite à un paquet de fleurs caulinaires d'où sortait une hampe brisée, humide d'une séve qui retombait en larmes... — Où est-elle? s'écria-t-il avec stupeur. Qu'en as-tu fait, grand Dieu? Julien, où est l'*Antonia?*

Personne ne répondit. Mme Thierry regardait Julien, qui ne regardait que Mme d'Estrelle, et Mme d'Estrelle, qui n'était au courant de rien, ne savait que penser de l'épouvante ingénue de son procureur. — Que cherchez-vous donc? dit-elle en se levant.

Et en se levant elle fit tomber à ses pieds l'*Antonia*, que, dans le moment où elle s'était trouvée seule, elle avait reprise au vase et posée assez tendrement sur ses genoux.

Mme Thierry comprit tout de suite; Marcel ne fit que constater. Il ne devina nullement. — Ah! madame! s'écria-t-il, à une autre que vous je dirais qu'elle nous ruine! Mais à vous que peut-on dire?... Et après tout, quand il s'agit de vous, que peut-on craindre? L'oncle Antoine pourra-t-il vous en vouloir, puisque vous ne saviez pas? Julien ne vous avait donc rien dit?

— Sans doute, dit Mme Thierry, Julien n'a rien expliqué à notre bienfaitrice; mais elle doit bien voir que tout le monde ici n'est pas raisonnable, et qu'en voulant nous faire du bien elle risque d'aggraver nos maux.

— C'est toi, mère, qui n'es pas raisonnable, s'écria Julien avec vivacité. Vraiment je ne te comprends pas aujourd'hui! Tu es trop émue; tes paroles trahissent tes pensées... Il semble qu'au lieu de remercier Mme d'Estrelle, tu lui fasses part de je ne sais quels rêves...

Julien grondait sa mère, qui se reprenait à pleurer. Marcel, voyant la stupeur de Mme d'Estrelle, la prit à part et lui donna en trois mots la clé du mystère, en même temps que la preuve pour ainsi dire palpable de l'ardente passion du jeune artiste. Profondé-

ment touchée d'abord, elle rassembla ses forces et retrouva sa présence d'esprit pour conjurer le coup qui menaçait la famille. — Laissez-moi faire, dit-elle à Mme Thierry en s'efforçant d'être gaie; je prends tout sur moi. C'est moi qui ai commis la faute, c'est à moi de la réparer.

— La faute! Quelle faute? s'écria Julien.

— Oui, oui, c'est moi qui ai pris envie de cette fleur et qui vous l'ai demandée!... Non! qu'est-ce que je dis? je perds l'esprit! C'est moi qui l'ai brisée, oui, moi-même, une sotte fantaisie,... une distraction! Vous n'étiez plus là... Je suis maladroite, je ne vois pas bien clair... Enfin j'expliquerai tout cela à votre oncle. Eh! mon Dieu, que voulez-vous qu'il fasse? Il ne me battra pas. Je lui demanderai humblement pardon;... il n'est pas si méchant!

— Hélas! dit Mme Thierry, il est malheureusement fort méchant quand on le blesse, et s'il savait que Julien a commis ce sacrilége...

— C'est donc Julien décidément? dit à son tour Marcel ébahi. Voilà qui est bien étrange!

— Eh bien! oui, c'est moi, c'est moi seul! reprit Julien avec feu, et il n'y a rien d'étrange à cela...

— Si fait! lui dit tout bas Marcel, qui ouvrait enfin les yeux sur le fond de la mésaventure. Tu es un peu trop fou, mon garçon, et il faut que ton cœur soit devenu aussi léger que ta cervelle pour sacrifier ainsi l'avenir de ta mère et le tien, sans compter que Mme d'Estrelle est trop bonne, et qu'elle eût mieux fait de te remettre à ta place.

— Tais-toi, Marcel, tais-toi, dit Julien, tu déraisonnes; tu ne comprends pas...

— Je comprends trop, reprit Marcel, et par ma foi je suis comme ta mère à présent, je dis que tu perds l'esprit!

Ce dialogue à voix basse se passait dans l'embrasure de la fenêtre, tandis que les deux femmes parlaient ensemble auprès du vase où Mme Thierry essayait de replanter de nouveau la tige du lis décapité, parlant au hasard et sans rien dire qui eût le sens commun, car le plus grand sujet de son trouble n'était pas l'*Antonia*, mais bien plutôt l'orage de passion qui avait amené sa perte. Tout à coup Julien, qui avait l'habitude de toucher le rideau et d'interroger la fente par laquelle il voyait dans le jardin, imposa brusquement silence à Marcel en lui saisissant le bras et en lui disant tout à fait bas : — Pour Dieu, tais-toi donc! il y a là quelqu'un qui nous écoute!

Il y avait quelqu'un en effet, et il était trop tard pour se taire. L'oncle Antoine avait tout entendu. Comment il se trouvait là, furtif, espionnant, dans le jardin de Mme d'Estrelle, c'est ce que nous saurons bientôt. Marcel saisit le mouvement de Julien, distingua la fente du rideau, et, se penchant à son tour, il vit le Croquemitaine

aux écoutes. Il quitta la croisée et avertit Mme d'Estrelle. Un instant on se parla en pantomime. On n'avait encore pu prendre aucun parti, lorsque Antoine, n'entendant plus rien, frappa à la porte du jardin.

C'était un peu comme l'arrivée de la statue au festin de Pierre. Julien allait résolûment lui ouvrir, quand Mme d'Estrelle s'avisa rapidement de la scène ridicule que provoquerait sa présence, ou de l'éclat fâcheux que son absence pourrait autoriser. Elle prit son parti à l'instant, retint d'autorité Julien en posant sa main sur le bras frémissant du jeune artiste, et, faisant à lui et aux autres le signe de ne pas bouger, elle passa dans le vestibule, ouvrit elle-même la porte et se trouva en face de M. Antoine. Bien qu'il eût préparé son rôle, il se trouva un peu surpris, lui qui croyait surprendre son monde.

— Vous, mon voisin? lui dit Julie, jouant l'étonnement. Que faites-vous donc là? Vous êtes donc revenu à l'hôtel? Qui vous a dit où j'étais? et quelle idée avez-vous de traverser mon jardin...

Et, sans écouter sa réponse, elle passa son bras sous celui de l'horticulteur et l'entraîna à une certaine distance du pavillon, au bord de la petite pièce d'eau qui marquait le centre de la pelouse en face de l'hôtel.

— Mais... c'est que j'allais au pavillon, bégaya M. Antoine.

— Je le pense bien, puisque je vous ai trouvé à la porte.

— J'y allais... à bonnes intentions; mais...

— Qui en doute? Ce n'est certainement pas moi, mon ami.

— Ah! voilà que vous m'appelez enfin comme je veux! Eh bien! alors... vous voulez me parler seul à seul, je vois?... Moi de même; je vous veux entretenir d'une idée...

— Asseyons-nous sur ce banc, mon voisin, je vous écouterai; mais auparavant vous m'entendrez, vous, car j'ai une confession à vous faire.

— Bon! bon! je la sais, votre confession; vous avez cueilli mon lis?

— Ah! mon Dieu! Comment le savez-vous?

— J'ai entendu quelques mots, et j'ai deviné le reste. Pourquoi l'avoir cassée, cette pauvre fleur? Ne pouviez-vous me la demander? ne pouviez-vous attendre à demain? Je comptais vous la donner.

— Mais... si je ne l'ai pas fait exprès?

— Vous ne l'avez pas fait exprès?

Julie sentit qu'elle rougissait, car Antoine l'examinait attentivement, et il y avait de l'ironie moitié amère, moitié tendre dans ses petits yeux noirs.

— Eh bien! vrai, reprit-elle, espérant se sauver par un expédient jésuitique, c'est contre mon gré que ce malheur est arrivé!

— A la bonne heure, répondit Antoine, qui l'examinait toujours, dites comme ça, j'aime mieux ça.

— Vous aimez mieux ça... que quoi?

— Oui, mordié! Voyons, abandonnez la mauvaise cause que vous voulez plaider; condamnez franchement la sottise et la déloyauté de maître Julien; laissez-moi le punir comme je l'entendrai...

— Mais où prenez-vous que maître Julien...

— Ah! n'essayez plus de mentir, s'écria M. Antoine en se levant par un bondissement de tout son petit être irritable et passionné; ça ne vous va pas de mentir, vous ne savez pas! Et puis c'est inutile, je vous dis que j'ai entendu, et comme je ne suis pas un imbécile, j'ai conclu... Julien vous trouve à son gré, et le drôle voudrait bien vous en conter, s'il osait!

— Monsieur Thierry! que dites-vous là?

— Je dis,... je dis les choses comme elles sont. Mlle de Meuil était aussi fière que vous pouvez l'être; mon frère André lui en a conté, et il a fini par se faire entendre. Tous les hommes et toutes les femmes sont faits du même bois, allez! Il n'y a qu'un mot qui serve : Julien vous plaît-il, oui ou non?

— Monsieur Thierry, si je ne connaissais votre bon cœur, votre mauvais ton me révolterait! Veuillez me parler autrement, ou je vous quitte.

— Ah! vous avez envie de vous fâcher? La fierté vous reprend, et vous allez me tourner le dos? Pourquoi? Tout cela ne vous regarde pas, vous! Julien a fait la sottise, c'est à lui de la payer.

— Non, monsieur Thierry, c'est à moi... Je suis la cause maladroite de l'accident; si je n'avais pas admiré et vanté cette fleur d'une manière indiscrète... Il s'est cru obligé de me l'offrir,... la politesse...

— Mauvaises raisons, mauvaises raisons, ma belle dame! Le drôle savait fort bien que j'aurais jeté à vos pieds la fleur, la plante, le jardin et le jardinier par-dessus le marché. S'il ne le savait, il devait le deviner, et dans tous les cas il n'avait pas le droit de faire le galant avec mon bien; c'est un rapt, c'est un abus de confiance et un vol. Il s'en mordra les doigts, et sa chère maman saura ce qu'il en coûte d'avoir un fils élevé à faire mal à propos l'homme de cour avec les grandes dames.

— Voyons, mon voisin, s'écria Mme d'Estrelle désolée et impatientée, vous n'allez pas leur retirer vos bontés; vous n'allez pas me faire mentir, moi, qui vous ai mis sur le piédestal; vous n'allez pas rompre les liens d'amitié que vous m'avez fait contracter aujourd'hui avec vous, pour une fleur de plus ou de moins dans votre collection? Votre fortune est au-dessus d'une perte si réparable.

— Vous en parlez à votre aise! Il y a des sujets que des millions

ne pourraient remplacer, et qu'un homme de goût regarde comme tout à fait hors de prix!

— Ah! mon Dieu! mon Dieu! qui pouvait deviner cela?

— Julien le savait.

— Non! c'est impossible!

— Je vous dis qu'il le savait.

— Alors il est fou; mais ce n'est pas la faute de sa mère : elle n'était pas là.

— C'est la faute de sa mère! Elle l'encourage à vous aimer, elle se faufile auprès de vous pour vous amener à faire ce qu'elle a fait pour son mari.

— Non! pour cela je vous le jure, non, monsieur Thierry! Elle est désespérée...

— De quoi? Ah! vous voyez bien qu'elle vous en a parlé, et que vous saviez les prétentions du jeune homme?

Mme d'Estrelle lutta vainement. Toute la prudence de son sexe, toute la fierté de son rang, toute sa finesse naturelle et tout son usage du monde échouèrent contre la logique étroite et brutale du richard. Elle se trouva prise dans un étau et se sentit honteuse, maladroite, dévoilée, sans ressources, au bout d'une impasse. Que faire? mettre à la porte ce cuistre qui lui faisait subir un interrogatoire révoltant, par conséquent abandonner la cause des pauvres Thierry et les livrer à sa vengeance, ou bien se contenir, se défendre tant bien que mal, et se soumettre à l'humiliation de la plus déplacée des semonces?

— Il paraît, dit-elle avec une résignation douloureuse, que j'ai commis une grande faute en pénétrant dans ce pavillon! J'étais loin de m'en aviser, je n'avais jamais vu maître Julien Thierry, et je m'en allais, glorieuse de vos bonnes promesses, porter la joie à sa pauvre mère! Me voilà bien punie d'avoir été enthousiasmée de vous à ce point, monsieur Thierry, puisque vous vous croyez en droit de m'apostropher comme une petite fille et de me demander compte de la plus innocente, sinon de la plus honnête des démarches qu'une femme puisse faire auprès d'une autre femme!

— Aussi ce n'est pas vous que je blâme, reprit M. Antoine, adouci d'un côté et d'autant plus irrité de l'autre ; ce sont les vrais coupables que je condamne sans appel. Et savez-vous ce qui serait arrivé si j'étais entré sur le coup, au moment où maître Julien cassait mon lis? J'aurais cassé maître Julien, moi! Oui, aussi vrai que je vous le dis, voilà une tête de canne qui lui aurait fendu sa tête de peintre!

Mme d'Estrelle fut effrayée de l'air de méchanceté exaltée de M. Antoine, elle eut vraiment peur de lui, et regarda involontairement autour d'elle, comme pour chercher protection au cas où la

crise se tournerait contre elle-même. Il lui sembla entendre comme un frémissement dans l'épais feuillage qui enveloppait le banc, et, bien que ce ne fût peut-être que le sautillement d'un oiseau dans les branches, elle se sentit vaguement rassurée.

— Non, mon voisin, reprit-elle avec une courageuse douceur : vous ne me ferez pas croire que vous soyez un méchant homme, et vous ne ferez rien de méchant contre personne. Vous vous en prendrez à moi seule, dans les limites de votre droit. Vous me gronderez... et j'accepterai la remontrance. Je vous promettrai ce que je me suis déjà promis à moi-même, de ne remettre jamais les pieds dans ce pavillon. Que puis-je faire de plus? voyons? parlez.

En ce moment, le feuillage s'agita un peu plus, et le moineau apprivoisé de Julien vint se poser sur l'épaule de Mme d'Estrelle, comme un messager dépêché par lui pour lui demander grâce. Elle fut émue de cette petite circonstance plus qu'elle ne voulut se l'avouer, et elle prit dans le creux de sa main avec une sorte de tendresse la bestiole, déjà familiarisée avec elle.

— *Hum!* fit M. Antoine, dont les yeux perçans semblaient armés de divination : vous avez là une drôle de compagnie! C'est à vous, ça?

— Oui, répondit Julie, qui redoutait quelque vengeance contre Julien.

— Un moineau franc! Vilaine bête! ça ne fait que du mal. Si ce n'était pas à vous... C'est Julien qui vous l'a donné?

— Ah çà, vous ne rêvez que Julien! dit Mme d'Estrelle, perdant patience, et je ne sais vraiment pas quelle allure prend notre explication. Je me repens beaucoup de ce qui est arrivé, je regrette extrêmement d'en avoir été la cause; mais ne pouvez-vous me dire comment je peux la réparer, au lieu de me décocher toutes ces insinuations blessantes?

— Vous voulez que je vous le dise?

— Oui! n'ai-je pas promis d'aller chez vous demain pour une fête de famille?

— Le baptême de ma pauvre *Antonia?* Il n'est plus question de ça. L'enfant est mort, ou tout au moins défiguré. C'est à un enterrement que je devrais convier mon monde. Et d'ailleurs, voyez-vous, inviter Mme André, faire contre fortune bon cœur avec monsieur son fils, tout ça ne me va guère,... tout ça ne me va plus, à moins que...

— Parlez donc, dit vivement Mme d'Estrelle, qui commençait à croire que le richard, se repentant de sa munificence, songeait peut-être à réduire le prix offert pour le pavillon. Je souscris à tout ce qui pourra vous dédommager et vous consoler.

Maître Antoine n'avait aucune mesure dans sa vanité. Mme d'Ancourt, qu'il avait vue une heure auparavant, lui avait, par dépit contre Julie, monté la tête en le confirmant dans ses espérances

audacieuses. Il était revenu avec l'intention de se déclarer. Ne trouvant pas Julie dans son salon, il s'était enhardi à la surprendre dans son jardin. L'incident du lis brisé semblait précipiter l'occasion. Il eut un vertige de fatuité folle, il se déclara. — Madame, dit-il, vous m'y poussez avec vos jolies paroles et vos airs de douceur; je vais risquer le tout pour le tout, moi, et si la chose vous fâche, le tort sera de votre côté. Voyons! vous n'êtes pas riche, et je sais que vous n'êtes pas née sur les marches d'un trône. Je crois bien que vous n'êtes pas fière non plus, puisque vous allez dans l'atelier d'un petit peintre et que vous acceptez ses hommages... à mes dépens!... histoire de rire! n'importe. Rions-en, mais finissons par quelque chose de raisonnable. Julien a beau avoir des ancêtres du côté de sa mère, c'est mon neveu, c'est un roturier. Le méprisez-vous donc pour ça?

— Non certes!

— Son tort est donc d'être pauvre? Mais s'il était riche, très riche, voyons, qu'est-ce que vous diriez?

— Vous voulez le doter pour que je l'épouse? s'écria Mme d'Estrelle stupéfaite.

— Qu'est-ce qui vous parle de ça?

— Pardon! j'ai cru...

— Vous avez cru que je vous proposais une sottise! Qu'est-ce qu'un artiste? J'aurais beau le doter, ce n'est pas l'argent gagné par moi qui le relèverait à vos yeux, je pense. La considération appartient à ceux qui ont fait eux-mêmes leur sort et qui se sont donné du mérite par leur esprit dans les affaires. Allons, vous m'entendez bien! c'est un bon parti, c'est une grosse fortune et un nom qui fait un certain bruit que je vous propose. C'est un homme qui fera toutes vos volontés durant sa vie et qui vous laissera tout son bien après sa mort, un homme qui n'a ni anciennes maîtresses, ni enfans de contrebande, ni dettes, ni soucis, ni attaches d'aucun genre. Enfin c'est un homme qui serait votre grand-père et qu'on ne vous accusera pas d'avoir choisi par caprice et par galanterie, mais qui fera honneur à votre bon sens et à votre délicatesse, car vous avez des dettes, plus de dettes que d'avoir! J'en sais le chiffre, moi! Il est gros, et si Marcel calculait bien, il ne vous dirait pas de vous endormir. Réfléchissez, là! De grosses misères vous attendent si vous dites non, tandis que tout le monde vous saura gré de vous acquitter par un mariage de raison... Vous voilà bien étonnée, et pourtant votre amie la baronne vous avait fait entendre;... mais elle ne vous a pas dit le chiffre peut-être?

— Cinq millions, n'est-ce pas? reprit Julie, qui était devenue pâle et hautaine. C'est de vous qu'il s'agissait, et c'est de vous-même que vous me parlez?

— Eh bien! après? Ça vous scandalise, ça vous offense?

— Non, monsieur Thierry, répondit Julie avec un effort suprême. Je suis au contraire très honorée de vos offres, mais...

— Mais quoi? Mon âge? Croyez-vous que je veuille faire ici l'amoureux? Non! Dieu merci, je n'ai jamais eu ce travers-là, et à l'âge que j'ai, je ne suis pas ridicule. Je ne veux qu'être votre père par contrat et trouver dans le mariage un moyen de vous choisir pour mon héritière. Allons, c'est assez parler. Il faut me dire oui ou non, car je ne suis pas d'un caractère à rester dans le doute, et je ne veux pas être humilié, entendez-vous?

M. Antoine parlait d'un ton d'autorité singulière : Julie craignit qu'un refus ne l'exaspérât. — Vous allez trop vite, lui dit-elle; je suis, moi, précisément d'un caractère indécis et timide. Il faut me laisser le temps de la réflexion.

— Alors... vous ne dites pas non? reprit le vieillard, évidemment flatté de l'espérance qui lui était laissée.

— Je ne dis rien, répondit Mme d'Estrelle, qui s'était levée et se rapprochait de son hôtel avec anxiété. Vous me voyez toute bouleversée d'une offre à laquelle je ne m'attendais pas. Donnez-moi quelques jours pour y penser, pour me consulter... Vrai, je suis très émue, très touchée de votre amitié et aussi très effrayée, car je m'étais juré de rester libre! Adieu, monsieur Thierry, laissez-moi! J'ai vraiment besoin d'être seule avec ma conscience, et je ne veux pas que vous cherchiez à la surprendre par vos bontés.

Julie s'échappa, et l'oncle Antoine sortit, oubliant le pavillon, le tableau, le lis, oubliant toute chose, et en proie à une fièvre d'espérance qui le faisait extravaguer plus que jamais; mais quand il se trouva dans la rue de Babylone devant le pavillon, il lui prit une furieuse envie de tourmenter, d'intriguer et de stupéfier son monde. Il sonna et fut reçu par Marcel, qui attendait avec inquiétude le résultat de sa conférence avec Julie.

— Eh bien! lui dit-il brusquement, où est ma plante? et maître Julien a-t-il fini ma peinture?

— Entrez dans l'atelier, dit Marcel; vous verrez votre peinture terminée, et votre lis aussi frais que s'il ne lui était rien arrivé.

— Oui, oui, grommela ironiquement Antoine, ça lui a fait du bien d'être cassé!

Et il entra dans l'atelier le chapeau sur la tête, et sans regarder, sans voir sa belle-sœur, qui était pensive et fort abattue sur son petit fauteuil de canne, dans l'embrasure de la fenêtre. Il alla droit à son lis, il en examina la fracture et regarda attentivement l'épi, qui continuait à fleurir dans la terre humide. Il regarda ensuite le portrait de l'*Antonia* et dit : — J'en suis content; mais tu n'auras pas ma pratique, toi! — Puis il marcha dans l'atelier, passa près de

Mme Thierry et la vit, porta la main au bord de son chapeau en disant d'un ton rogue : «Votre serviteur, madame! » revint vers Marcel, lui rit au nez sans cause, comme un homme égaré, et enfin se dirigea vers la porte, furieux de n'avoir rien trouvé à dire pour se venger, sans perdre la bonne opinion que sa *fiancée* devait conserver de sa conduite.

Marcel, qui vit son angoisse, le retint. — Çà, mon oncle, lui dit-il, il faudrait bien savoir où nous en sommes! La comtesse d'Estrelle a-t-elle obtenu notre grâce, ou bien faut-il que je vende mon étude pour payer le dégât?

— La comtesse d'Estrelle, répondit le vieillard, est une personne avisée, qui sait faire la différence entre des gens sans cervelle et un homme de bon sens. Vous en verrez la preuve un jour ou l'autre.

Mme Thierry, qui ne pouvait supporter les airs extravagans de son beau-frère, et qui se crut bravée par lui, se leva pour remonter à sa chambre. Antoine s'inclina imperceptiblement, et reprit : — Je ne dis pas ça pour vous, madame André. Je ne vous dis rien!...

— Je ne vous dis rien non plus, répondit la veuve d'un ton dont elle voulut en vain, par prudence, étouffer l'amertume dédaigneuse.

Et, saluant M. Antoine, elle se retira.

Julien rongeait son frein en silence, incapable de s'humilier en excuses, et Marcel suivait d'un œil perçant les mouvemens gauches et désordonnés de l'horticulteur. — Qu'est-ce que vous avez, mon oncle? lui dit-il quand Mme Thierry fut sortie. Vous couvez quelque chose de bon ou de mauvais? Dites-nous la vérité, ça vaudra mieux.

— La vérité, la vérité,... répondit M. Antoine, on la verra, on la connaîtra à son jour et à son heure, la vérité! Et tout le monde n'en rira peut-être pas!

Julien, qui peignait toujours, perdit patience. Il déposa sa palette et son appuie-main, et, ôtant le mouchoir négligemment roulé que les peintres de cette époque portaient, en guise de bonnet, dans leur atelier, il alla droit à M. Thierry, dont il interrompit forcément la promenade agitée et bruyante. Alors, d'un air sérieux et d'un ton très ferme, il lui demanda l'explication de ses vagues menaces. — Monsieur mon oncle, lui dit-il, vous avez l'air de vouloir me pousser à bout; mais je ne manquerai pas pour cela au respect que je vous dois. Considérez seulement, je vous prie, que je ne suis pas un enfant qu'on puisse faire trembler en fronçant le sourcil et en prenant une grosse voix. Vous feriez mieux de voir et de comprendre ce qui est, c'est-à-dire le chagrin véritable que j'éprouve de vous avoir déplu. Comment ce malheur m'est arrivé, ne me le demandez pas : un oubli, une distraction, ne s'expliquent pas; mais le fait accompli, que voulez-vous faire pour m'en punir, ou qu'exigez-vous

de moi pour que je l'expie? Me voilà tout prêt à vous prouver mon repentir ou à subir les conséquences de ma faute. Prononcez, et ne menacez plus, ce sera plus digne de vous et de moi.

M. Antoine resta court, insensible en apparence, mais au fond très mortifié de la supériorité d'attitude que l'accusé avait en ce moment sur le juge. Il eut même une certaine peur d'être ridicule, et, pour en finir, il lui vint une idée diabolique. — Tout dépend de Mme d'Estrelle, dit-il. Si elle le veut, si elle l'exige, je fais pour ta mère, nonobstant ta vilaine action, tout ce que j'avais promis, et même je te pardonne; mais c'est à la condition qu'elle viendra demain chez moi avec vous autres, comme, de son côté, elle l'avait promis tantôt.

— Eh bien! dit Marcel, si tout est raccommodé, ne lui avez-vous pas rappelé tout à l'heure le rendez-vous convenu?

— Toi, procureur, je ne te parle pas, répondit Antoine; fais-moi le plaisir de t'en aller, je veux parler seul avec maître Julien.

— Parlez, parlez, dit Marcel. Je m'en vais, car on m'attend chez moi depuis une grande heure. Je reviendrai savoir tantôt ce que vous aurez décidé.

Quand Julien fut tête à tête avec son oncle, celui-ci prit un air de solennité encore plus comique. — Écoute, dit-il; tu vas faire pour moi une commission. Tu vas aller à l'hôtel d'Estrelle.

— Pardon, mon oncle, je ne vais pas là, moi; je n'y serais pas reçu.

— Tu ne seras pas reçu, j'y compte bien. Tu porteras une lettre, tu attendras la réponse dans l'antichambre, et tu me la rapporteras.

— Soit, dit Julien, qui pensait pouvoir s'arrêter chez le suisse. Où est la lettre?

— Donne-moi ce qu'il faut pour l'écrire.

— Voilà, dit Julien en ouvrant le tiroir de sa table.

L'horticulteur s'assit et écrivit assez vite; ensuite il appela Julien, qui cachait son impatience en ôtant sa veste de travail et reprenant son habit déposé sur un siége.

— Vous faut-il un cachet? dit Julien.

— Pas encore. Il faut que tu corriges mon billet. Je ne me pique pas d'être savant, et je peux faire des fautes d'orthographe. Lis-moi ça, lis tout haut, et corrige ensuite les points, les virgules, tout.

Julien, qui sentait un piége, parcourut d'un rapide regard les quelques lignes que l'oncle avait écrites d'une main ferme. Il eut un éblouissement et faillit froisser le papier avec indignation; mais il crut à une épreuve tentée sur lui par cet homme quinteux et bizarre. Il se contint, affronta, impassible, le regard scrutateur férocement fixé sur lui, et lut d'une voix assurée le contenu du billet :

« Madame et amie,

« Nous étions si confusionnés tout à l'heure que nous nous sommes quittés sans convenir de nos faits pour demain. Je ne vous cèle point que je prendrai acte de votre présence à ma petite fête comme d'une nouvelle espérance que vous me donnez, et de votre refus comme d'une rupture ou d'un atermoiement fâcheux. Je vous ai dit que je ne voulais point être berné, et vous m'avez promis d'être sincère. La nuit porte conseil. Je compte que demain vous me confirmerez dans les bonnes idées que vous m'avez permis d'emporter d'auprès de vous.

« Votre ami et serviteur, qui est impatient de se dire votre fiancé,

« ANTOINE THIERRY. »

— Eh bien! reprit l'horticulteur quand Julien eut fini de lire, y a-t-il des fautes?

— Oui, mon oncle, beaucoup, dit tranquillement Julien en prenant la plume.

— Doucement! Je ne veux pas qu'on voie les corrections. Arrange ça proprement!

— C'est fait. Cachetez et mettez l'adresse.

— Et qu'est-ce que tu dis de ça, toi? reprit l'oncle en écrivant le nom de Mme d'Estrelle sur l'enveloppe.

— Rien, répondit Julien. Je n'y crois pas.

— Y croiras-tu, si tu portes la lettre?

— Oui.

— Que diras-tu alors?

— Rien. La chose vous regarde.

— Diantre! elle te regarde bien aussi!

— Comment ça, s'il vous plaît?

— Le rachat et la donation de votre maison de Sèvres sont à ce prix.

— Fort bien, mon oncle. Grand merci alors!

— Tu as l'air...

— Je n'ai aucun air. Regardez-moi.

Antoine ne put soutenir le regard pénétrant et hardi de Julien. — Allons! vite! dit-il avec humeur, porte ma lettre.

— J'y cours, répondit Julien. — Il prit son chapeau. — Où vous remettrai-je la réponse?

— Dans la rue, à la porte de l'hôtel, où je vais t'attendre. Nous sortons tous les deux.

Ils sortirent en effet. Julien alla droit au suisse, observé par l'oncle, qui ne le perdait pas de vue; mais au lieu de confier la lettre à ce fonctionnaire, ainsi qu'il l'avait résolu d'abord, il lui annonça qu'il voulait parler au valet de chambre, et traversa la cour d'un

pas rapide sans se retourner. Arrivé à l'antichambre, Julien remit le message et s'assit sur le banc d'attente, prenant l'attitude d'un homme qui ne s'attend pas à être reçu, mais en disant au valet : — Faites savoir à madame la comtesse que, s'il y a une réponse, le neveu de M. Antoine Thierry est là de sa part, pour la lui porter.

Julien attendit trois minutes. Le valet revint et lui dit : — Madame la comtesse a des renseignemens à vous demander. Prenez la peine de passer par ici. — Il ouvrit une porte de côté, et marcha devant. Julien le suivit dans un couloir sombre; puis le valet ouvrit une porte de dégagement, avança un siége et se retira.

Julien se trouva seul dans une belle salle à manger dont l'entrée principale lui faisait face. Un instant après, cette porte s'ouvrit, et Mme d'Estrelle parut. Elle était fort pâle et agitée.

— Je vous reçois ici, lui dit-elle, parce que j'ai du monde dans mon salon, et que je ne peux m'expliquer devant personne sur l'objet qui vous amène. C'est donc M. Antoine qui vous a confié cette lettre?

— Oui, madame.

— Et vous en ignoriez le contenu sans doute?

— Non, madame.

— Et vous vous en êtes chargé?

— Oui, madame.

— Pourquoi cela?

— Pour savoir si mon oncle est fou à lier ou atrocement méchant.

— En d'autres termes,... vous n'étiez pas sûr,... vous vouliez savoir si je lui avais donné le droit de m'écrire une pareille lettre?

— Je n'y croyais pas, et je comptais que vous me feriez chasser sans réponse.

— Alors,... comme je vous reçois, vous en concluez...

— Rien, madame, sinon que vous ne pouvez rien faire de plus cruel que de me laisser dans l'incertitude.

— Quel intérêt si grand pouvez-vous prendre... Dois-je compte à quelqu'un...

— Ah! madame, ne me parlez pas sur ce ton-là, s'écria Julien hors de lui. Ou la richesse de mon oncle a fait taire vos répugnances, et dans ce cas je n'ai absolument rien à vous dire, ou bien vous avez subi l'insolence de ses offres avec une patience qui l'a abusé; et si vous avez eu cette patience, cette bonté-là, j'en devine aisément la cause. Vous avez craint de voir retomber sur nous le ressentiment de M. Antoine!

— Il est vrai, maître Julien : j'ai pensé à votre mère, j'ai éludé la réponse, j'ai demandé le temps de réfléchir, j'ai espéré que, pour me complaire, il tiendrait d'abord la parole qu'il m'a donnée de rendre l'aisance et le bonheur à Mme Thierry. C'était peut-être mal,

car je manquais de franchise, et cela n'est pas dans mon caractère. Pouvais-je croire d'ailleurs que ce vieillard emporté et mal élevé commencerait par essayer de me compromettre? Voilà pourtant ce qui arrive, et Dieu sait quels désagrémens vont résulter pour moi de tout ceci! mais j'ai tort de m'en préoccuper. En voyant échouer mes négociations en votre faveur, je suis égoïste de me plaindre, et en vérité mon plus grand chagrin est de ne plus vous être bonne à rien après avoir été la cause de votre désastre. Que faire aussi avec un homme qui prend ma peur pour de la coquetterie et mon silence pour un aveu?

Julien mit un genou en terre, et comme Mme d'Estrelle effrayée, surprise, allait s'enfuir : — Ne craignez rien de moi, madame, lui dit-il, ceci n'est pas une déclaration de théâtre; je ne suis pas fou, et je fais ici une action très sérieuse en vous remerciant à genoux au nom de ma mère. Votre bonté est de celles qu'on adore, et qu'aucune parole ne peut exprimer. Maintenant, ajouta Julien en se relevant, j'ai le droit de vous dire que je suis un homme, et que je me mépriserais si, même par amour pour la plus tendre des mères, j'acceptais un seul instant le sacrifice de votre fierté. Non, madame, non! il ne faut pas ménager M. Antoine Thierry, il ne faut pas qu'il croie un instant de plus qu'il peut aspirer... Pauvre homme! il est fou; mais les fous ont besoin d'être tenus en respect comme des enfans incommodes et dangereux. Je m'en charge, et de ce pas je vais, avec votre permission, le désabuser à jamais.

— Ah! mon Dieu! vous-même? dit Julie. Non! ne le poussez pas à bout, j'écrirai...

— Et moi, répondit Julien avec une fierté dont l'emportement ne déplut pas à Mme d'Estrelle, je ne veux pas que vous écriviez. Croyez-vous donc que je sois un enfant pour avoir peur de sa colère, ou un lâche pour vous laisser exposée à ses importunités? Croyez-vous que ma mère accepterait plus que moi des bienfaits qui vous coûteraient l'ombre d'un mensonge? Est-ce à vous de ménager quelqu'un et de souffrir pour nous, qui donnerions notre vie pour vous épargner la plus petite souffrance? Non, madame, connaissez-nous mieux. Ma mère est à la hauteur de tous vos sentimens, elle n'acceptait qu'avec une très grande répugnance les bienfaits de M. Antoine. Aujourd'hui elle en rougirait; elle en détestera la pensée quand elle saura ce qu'ils vous coûtent. Et quant à moi,... moi, je ne suis rien devant vous et je ne serai jamais rien dans votre existence; mais souffrez qu'un homme qui se sent du cœur vous dise qu'il ne craint ni la pauvreté, ni la vengeance, ni aucun genre de persécution. J'ai fait mon devoir, je le ferai encore; je soutiendrai ma mère jusqu'à son dernier souffle, et, fallût-il lutter contre l'univers, je saurai lutter pour elle. Que ceci vous tranquillise sur le sort de celle que vous

aimez si bien. N'eût-elle que votre amitié, elle la préférerait à toutes les richesses de M. Antoine, et moi, n'eussé-je que cet instant pour vous dire que je vous aime, je m'estimerais encore heureux et fier d'avoir pu vous le dire sans offense et sans folie, car c'est à votre âme que je parle, et il n'y a pas en moi l'ombre d'un sentiment qui ne soit digne de vous. Adieu, madame, vivez heureuse et tranquille, et si vous avez jamais besoin d'un homme qui fasse pour vous quelque chose d'impossible à tous les autres, souvenez-vous que cet homme existe, pauvre, infime, caché dans un coin, mais capable de transporter des montagnes; car lorsqu'il s'agit de sa mère ou de vous, il est la volonté, il est la foi en personne.

Julien sortit sans demander ni attendre un mot de plus de Mme d'Estrelle, et il se trouva en un clin d'œil dans la rue. Antoine l'attendait avec une impatience fiévreuse; il était au moment d'entrer comme une bombe dans l'hôtel quand Julien reparut. — Eh bien! la réponse a au moins quatre pages! s'écria-t-il. Où est-elle?

— Venez, monsieur, répondit Julien en lui offrant son bras pour traverser la rue. Il y a ici trop de bruit pour s'entendre.

Ils entrèrent dans un enclos ouvert, qui portait l'écriteau de *terrain à vendre*, et Julien parla ainsi :

— Monsieur mon oncle, Mme d'Estrelle a lu votre lettre et m'a fait comparaître devant elle pour que j'eusse à vous transmettre sa réponse verbale.

— Verbale?

— Et textuelle.

— Voyons ça!

— Mme la comtesse, jugeant que vous aviez l'esprit troublé lorsque vous lui avez demandé sa main, a eu peur de se trouver seule avec vous et s'est soustraite à l'entretien par une promesse de réfléchir; mais ses réflexions étaient toutes faites, et voici sa décision. Elle regrette de ne pouvoir se rendre chez vous demain et vous fait savoir qu'à partir de ce moment elle ne sera plus chez elle.

— Elle s'en va? où va-t-elle?

— Ce n'est pas à moi d'interpréter, c'est à vous de comprendre.

— J'entends! c'est mon congé en règle?

— Tout porte à le croire.

— Et c'est toi qu'elle charge de me le signifier?

— Non! je m'en suis chargé sans lui demander son consentement.

— Pourquoi ça? Je veux savoir!

— Vous savez de reste, monsieur. Ne m'avez-vous pas dit que l'avenir de ma mère et le mien dépendaient de l'encouragement donné par Mme d'Estrelle à vos prétentions matrimoniales? Voilà pourquoi j'ai saisi avec empressement le prétexte que vous me donniez pour me présenter chez elle, espérant que l'étrangeté de votre

lettre la déciderait à me recevoir. C'est ce que vous n'aviez pas prévu.

— Si fait, mordieu! s'écria M. Antoine : je m'étais fort bien dit que la chose arriverait si...

— Si quoi, monsieur?

— Si j'avais deviné juste. Je m'entends.

— Mais moi, je n'entends pas.

— Ça m'est fort égal.

— Pardonnez-moi, vous souhaitez que je devine. Vous avez pensé que j'étais assez fou, assez sot, assez impertinent pour aspirer à l'attention de cette dame?

— Et à présent j'en suis sûr! Tu lui as déclaré tes sentimens, et je vois ton air de triomphe. En même temps tu te frottes les mains de m'avoir éconduit! Tu vas conter ça à ta chère mère! Tu vas lui dire : Il la gobe, le richard! Il s'est imaginé, en nous jetant un morceau de pain et en prenant une jeune femme, nous railler et nous déshériter! Eh bien! il n'a réussi qu'à se couvrir de honte. Il vieillira seul, il mourra garçon, et malgré lui nous serons riches...

— Vous vous trompez, monsieur, reprit Julien, parfaitement maître de lui-même. Je n'ai pas fait cet ignoble calcul, et je ne le ferai jamais. Vous vous marierez demain, si bon vous semble, et vous épouserez qui vous voudrez, j'en serai enchanté, pourvu que la dignité de ma mère et la mienne ne servent pas d'enjeu à votre entreprise. Voilà ce que désirais pouvoir dire à Mme d'Estrelle, voilà ce que je vous dis. Et à présent je n'ai plus qu'à me rappeler que vous êtes mon oncle et à vous présenter humblement mes devoirs.

Julien allait s'éloigner après avoir salué profondément M. Antoine. Celui-ci le rappela d'une façon impérieuse. — Et mon lis? qui me le paiera?

— Évaluez-le, monsieur.

— Cinq cent mille francs.

— Parlez-vous sérieusement?

— Et si je parlais sérieusement?

— Je vous croirais, vous sachant incapable de tromper une personne qui s'en rapporte à vous.

— Des flatteries! des bassesses!

Le rouge monta au visage du jeune artiste; il regarda fixement M. Antoine, essayant de se persuader qu'il était réellement aliéné au point que ses invectives ne pouvaient atteindre un homme de sang-froid. Antoine pénétra sa pensée et fit un effort pour se calmer. — Allons, dit-il, ne parlons plus de ça! Je vais reprendre les débris et la peinture; j'en suis pour mes frais de confiance et de bonté. Ça m'apprendra à ne plus sortir de mes idées et de mes principes! Marche devant, et plus un mot!

Ils retournèrent à l'atelier. Là, M. Antoine, muet comme la rancune, reprit la plante, l'épi, le tableau, et, sans vouloir être aidé de personne, sans regarder Julien, sans remuer les lèvres, il sortit du pavillon pour n'y plus reparaître.

Marcel revint bientôt demander à Julien ce qui s'était passé. Julien, avec franchise, avec fermeté, le lui raconta en présence de Mme Thierry. — Maintenant, ajouta-t-il, ma conduite irréfléchie vous a inquiétés, je le sais. Vous m'avez cru aussi fou que l'oncle Antoine, et ma mère s'effraie d'un sentiment qu'elle croit devoir m'être funeste. Détrompe-toi et calme-toi, chère mère, et toi, Marcel, rends-moi l'estime qu'on doit à un homme raisonnable. On peut être tel en dépit d'une imprudence commise, et je reconnais avoir été fort étourdi en offrant à notre bienfaitrice un objet qui ne m'appartenait pas. Ceci est un élan de reconnaissance assez déplacé, mais dont elle ne s'est pas scandalisée, parce qu'elle n'y a vu qu'une émotion digne d'elle et conforme au respect qui lui est dû. Je me flatte qu'elle en est plus persuadée encore depuis qu'elle m'a donné audience, et je vous jure à tous deux sur ce que j'ai de plus sacré, sur l'amour filial et l'amitié fidèle, — que rien de fâcheux pour Mme d'Estrelle, rien d'inconvenant de ma part, rien d'affligeant pour vous ne résultera de ma conduite à venir. Ne regrettons pas la maison de Sèvres, ma bonne mère, nous ne la tenions pas, à moins que Mme d'Estrelle ne devînt Mme Antoine Thierry, et tu ne penses certainement pas que cela eût pu avoir lieu. Quant à toi, mon cher Marcel, sois béni pour tout le mal que tu t'es donné; mais te voilà bien convaincu désormais que c'était en pure perte, et que l'oncle Antoine ne donne rien pour rien. Restons tranquilles à présent, reprenons notre vie où nous l'avions laissée avant ce mauvais rêve de fortune. J'ai toujours des bras pour travailler et un cœur pour vous chérir, et même, à partir d'aujourd'hui, je me sens plus dispos, plus vaillant et plus sûr de l'avenir que je ne l'ai jamais été.

Cette fois Julien disait la vérité, et ne montait pas son courage pour rassurer sa mère. Il se sentait non pas tranquille, mais fort; ses deux entrevues coup sur coup avec Julie avaient imprimé à son âme une direction nouvelle, un élan plus sûr. Il avait trouvé devant elle l'inspiration qui résumait le sérieux et la générosité de sa passion. Il était sûr de lui avoir ouvert son cœur, et de ne l'avoir ni effrayée ni offensée. Croyait-il être aimé? Non, mais il le sentait peut-être malgré lui d'une manière vague, et il y avait de mystérieuses délices dans sa rêverie. Il avait compris sa mission dans la vie de sentiment exalté et dévoué qui était bien réellement sa vie normale. Ce qu'il avait dit, il voulait le faire, et il était de force à le faire. Aimer en silence, ne rien chercher, ne rien surprendre et ne rien saisir que l'occasion de se dévouer sans réserve, tel était son plan,

sa volonté, sa profession de foi, pour ainsi dire. — Et à présent, pensait-il, que je souffre beaucoup, cela peut arriver en dépit de moi-même; mais j'aurai tant de joie à souffrir noblement et à me taire pour l'amour d'elle, que je resterai vainqueur de ma souffrance, et que ma mère n'en ressentira plus jamais le contre-coup. Il faudra être grand dans la lutte de mes instincts contre mes devoirs. Eh bien! pourquoi non? J'ai toujours aimé les choses élevées et les sentimens qui dépassent le vulgaire. Obligé d'être un homme, et persuadé que le devoir est dans les liens de la famille, je ferai sans doute un jour comme a fait Marcel : j'épouserai une honnête femme qui sera dès lors ma meilleure amie. Jusque-là, je veux me conserver libre et chaste. Je veux aimer sans espoir, et s'il se peut sans désirs, cette noble Julie qui ne peut être à moi; je vaincrai le désir, je porterai le sentiment fraternel jusqu'au sublime, et je ferai pénétrer le sublime dans toutes mes facultés. Je ne serai pour les autres qu'un joli artisan bien patient et bien doux, cherchant la grâce et la fraîcheur dans des paniers de roses; mais, à force d'étudier le divin mystère de la pureté dans le sein des fleurs, on peut avoir la révélation de la sainteté dans l'amour. Il me semble qu'il est beau de se dire qu'on pourrait travailler à surprendre une femme aimée, et qu'on l'aime trop pour le vouloir. C'est là une vie toute de méditation et de sentiment. Eh bien! j'en vivrai aussi longtemps que possible. Je vivrai de ma pensée comme les autres vivent de leurs actes, et je serai peut-être ainsi plus heureux que pas un! Je me sentirai soutenu par un enthousiasme qui ne s'usera pas dans les déceptions. Je respirerai tout seul et à toute heure dans le beau, dans le pur et dans le grand encore mieux que mon pauvre père, qui éprouvait ce besoin-là, mais qui croyait le satisfaire dans telles ou telles conditions de luxe ou dans le commerce de tels ou tels personnages. Il ne m'en faudra pas tant à moi, et je serai vraiment bien plus riche, n'ayant besoin que d'être content de moi-même.

En s'élançant ainsi de parti-pris dans les régions de l'idéal, Julien suivait en effet un secret penchant qui s'était développé en lui de bonne heure. Il avait reçu une assez belle éducation, et, tout en étudiant son art assidûment, il avait beaucoup lu; mais, porté à l'enthousiasme austère, il n'abandonnait pas son goût à tous les sujets et son plaisir à tous les genres. De tout ce qui avait nourri son adolescence, le grand Corneille était ce qu'il avait savouré avec le plus de satisfaction et de fruit. C'est là qu'il avait trouvé sous la forme la plus élevée la plus forte et la plus fière aspiration à l'héroïsme. Il préférait cet enseignement mis en action, ces grandes vertus s'exprimant et se manifestant par elles-mêmes, aux discussions de la philosophie contemporaine.

Ce n'est pas à dire qu'il dédaignât l'esprit de son temps, ni qu'il

se tint à l'écart du prodigieux mouvement qui se produisait alors dans les idées. Au contraire il était un des robustes produits de cette époque unique dans l'histoire pour les illusions grandioses en attendant les résolutions formidables. On était aux derniers jours de la monarchie, et très peu de gens songeaient à la renverser. Du moins Julien n'était pas de ceux qui y songeaient; il allait très au-delà de cette attente d'un fait quelconque dans la politique. Il s'enivrait des découvertes et des rêves de la science morale et de la science naturelle, récemment dégagées, pour ainsi dire en bloc, des nuages du passé. Lagrange, Bailli, Lalande, Berthollet, Monge, Condorcet, Lavoisier révolutionnaient déjà la pensée. Quand on se reporte à cette rapide succession de travaux heureux qui, en peu d'années, fit sortir l'astronomie de l'astrologie, la chimie de l'alchimie, et, sur toute la ligne des connaissances humaines, l'analyse expérimentale du préjugé aveugle, on reconnaît qu'en faisant la guerre aux superstitions, les philosophes du XVIIIe siècle ont affranchi le génie individuel de ses entraves en même temps que la conscience religieuse et sociale des peuples. Aussi quelle audace, quelle effervescence, quel enivrement dans ces premiers élans vers l'avenir! L'esprit humain a salué le soleil du progrès, et déjà il croit s'emparer de tous ses rayons. A peine la première montgolfière s'est-elle enlevée sur ses ailes de feu que deux hommes se risquent à traverser la Manche. Aussitôt l'humanité s'écrie : « Nous sommes maîtres des routes de l'atmosphère, nous sommes les habitans du ciel! »

Dès le temps où s'encadre fortuitement notre récit, ce noble début de l'idée nouvelle avait trouvé sa formule dans le mot de perfectibilité. C'est Condorcet qui en ébauche magnifiquement la doctrine, et qui, sans tenir compte de la faiblesse humaine, pressent pour elle des destinées sans limites. Il croit à l'infini au point d'espérer le secret de la destruction de la mort, et tout ce qui pense, tout ce qui lit commence à croire avec lui à la prolongation indéfinie de la vie physique. Parmentier croit d'ailleurs conjurer à jamais le spectre de la famine en acclimatant la pomme de terre. Mesmer croit avoir découvert un agent mystérieux, source de tous les prodiges. Saint-Martin annonce la réhabilitation de l'âme humaine et fait pénétrer le dogme de l'infinie lumière dans les terreurs des anciens dogmes. Cagliostro prétend ressusciter la magie d'une manière naturelle et compréhensible; en un mot, le vertige de l'avenir enivre toutes les têtes, depuis les plus positives jusqu'aux plus romanesques, et au milieu de cette surexcitation le présent apparaît comme un obstacle dont personne ne daigne se soucier. La vieille monarchie, le clergé inflexible, sont encore là debout, s'efforçant de ressaisir le pouvoir qui s'écroule; mais la liberté vient d'être inaugurée en Amérique, et la France sent que son jour est proche. Elle ne

prévoit pas de sang à répandre, les douces chimères excluent les idées de vengeance; à la veille de l'effroyable orage, les âmes sont en fête, et je ne sais quelle fièvre d'idéal prépare les magnifiques élans de 89.

Julien était plein de cette foi et de cette volonté qui semblaient providentiellement descendre sur la terre au moment marqué pour les grandes luttes; mais il y portait un certain calme qui tenait au régime, à l'habitude et aussi au tempérament de sa pensée. Il y avait en lui, non à l'état de discussion, mais à celui d'instinct, un certain mysticisme philosophique et comme un besoin de se sacrifier. S'il n'eût aimé une femme, il eût aimé la liberté avec fanatisme. L'amour disposa de lui pour le dévouement. Aussitôt que Julie eut rempli son âme, il ne pensa plus à lui-même que comme à une force qui devait servir à protéger Julie. L'idée lui vint-elle qu'elle pouvait ou devait lui appartenir? Oui, sans doute, elle lui vint, confuse, parfois impérieuse, mais vaillamment combattue. Il n'avait pas de préjugés, lui; il n'était pas, comme l'oncle Antoine, ébloui par le rang, le titre, l'élégance; il savait la naissance de Julie médiocre et sa fortune compromise. Il se sentait d'ailleurs son égal, car il était de ces hommes du tiers, remplis d'un légitime et tenace orgueil qui commençaient à se dire : *Le tiers est tout*, comme on a dit ensuite : *Le peuple est tout*, comme on dira un jour : *Chacun est tout*, sans nier aucune noblesse, qu'elle vienne de l'épée, de la toge, de l'usine ou de la charrue. Julien ne voyait donc pas dans la comtesse d'Estrelle une femme placée au-dessus de lui par les circonstances, mais bien par le mérite personnel. Ce mérite, il se l'exagérait peut-être, c'est le privilége de l'amour de graviter sans cesse vers les hautes régions de l'âme et de se croire appelé à la conquête des divinités. Aussi alliait-il dans sa passion une admirable humilité à une fierté sans bornes. — Je ne suis pas digne d'une telle femme, se disait-il; il faudra que je le devienne, et quand je le serai à force de patience, de désintéressement, d'abnégation et de respect,... eh bien! alors je me sentirai peut-être le droit de lui dire : Aimez-moi.

Pourtant il se demandait parfois si ce jour-là viendrait avant que les circonstances imprévues de l'avenir eussent disposé du sort de Julie, et alors il se répondait : — Eh bien! j'aurai son estime, son amitié peut-être, et le temps consacré à me gouverner noblement ne sera pas perdu pour moi-même.

Mme Thierry fut donc surprise et ravie de voir revenir en lui tout d'un coup, et le jour même de cette grande aventure, l'enjouement et toutes les apparences de la santé physique et morale. — Mon ami, dit-elle à Marcel dans un moment de tête-à-tête, je n'ose pas t'avouer ce qui me passe par l'esprit; mais il a l'air si heureux!... Mon Dieu, crois-tu cela possible?

— Quoi? dit Marcel. Ah! oui, la visite à Mme d'Estrelle! Eh bien!... ça s'est vu, ma bonne tante; il est assez beau garçon et assez aimable pour plaire à une grande dame; mais celle-ci est ruinée et n'en sortira que par un riche mariage, qu'il faut lui souhaiter, à la condition que ce ne soit pas avec un trop vieux homme. Je ne la crois pas hardie et vaillante comme vous l'avez été, vous, et d'ailleurs ce qui vous a réussi nuit généralement; les grandes passions sont un numéro qui gagne sur cent mille qui perdent à la loterie du destin! Ne souhaitons pas cela pour Julien et pour *elle!*

— Non, je ne le souhaite pas, c'est trop hasardeux en effet; mais s'il lui plaît pourtant, qu'arrivera-t-il?

— Je ne sais; mais elle est vertueuse, il est honnête homme : ils souffriront tous deux. Mieux vaudrait les éloigner si on pouvait.

— Eh oui! c'est ce que je te disais d'abord. Quel dommage pourtant! Si beaux, si jeunes, si bons tous les deux! Ah! le sort est quelquefois bien injuste! Si mon pauvre mari lui eût laissé notre fortune, Julien eût pu être un parti pour elle, puisqu'elle est pauvre et sans orgueil de famille! Hélas! que Dieu me le pardonne! voici la première fois que je blâme mon André! Ne parlons plus de cela, Marcel, n'en parlons jamais!

— Il faudra pourtant penser, reprit le procureur, à ne pas laisser trop flamber le cœur de Julien. Aujourd'hui c'est feu de joie, parce qu'il espère probablement; mais demain ce serait l'incendie.

— Que ferons-nous donc, Marcel?

— Je ne sais pas. Je voudrais pouvoir confesser Mme d'Estrelle, et surtout l'oncle Antoine, car je ne suis pas dupe de sa philosophie, et je crains...

— Que crains-tu?

— Je crains tout! Avec lui, ne faut-il pas s'attendre à tout?

Mme d'Estrelle avait été presque malade de toutes les émotions de la journée. La visite de Julien l'avait achevée; mais, dès qu'il fut sorti de chez elle, l'espèce de fièvre que lui avait causée l'incartade de M. Antoine fit place à un accablement non dépourvu de douceur. — J'ai un ami, se disait-elle, un excellent ami, voilà qui est certain, dût le monde entier se moquer de moi en me voyant si confiante dans la parole d'un homme que je ne connaissais pas il y a quelques heures; mais dois-je agréer cette amitié si vive? N'est-elle pas dangereuse pour lui et pour moi? Il est vrai qu'il ne m'a pas demandé de l'agréer. Il est parti comme quelqu'un qui ne dépend de personne et qui aime sans permission. Puisqu'il dit ne rien espérer, n'est-ce pas son droit d'aimer? Et que pourrais-je faire pour l'en empêcher?

Julie reconnut bien, vis-à-vis de sa conscience, qu'elle n'aurait pas dû recevoir Julien après ce que Mme Thierry lui avait révélé du

sentiment qu'il nourrissait pour elle. — Au fait, pourquoi l'ai-je reçu quand mon premier mouvement était de lui faire dire ce mot si simple et si concluant : « Il n'y a pas de réponse! » C'était me débarrasser à la fois de l'oncle et du neveu... Mais ce dernier méritait-il une humiliation? Ne venait-il pas pour sauver son honneur d'une embûche détestable tendue par monsieur son oncle? N'avait-il pas le droit de me dire là-dessus tout ce qu'il m'a dit, et quant à ce qu'il s'est permis d'ajouter d'un peu trop tendre peut-être pour son propre compte, en suis-je blessée? dois-je l'être? J'ai beau faire, je ne trouve pas. Il s'est offert, il s'est donné à moi sans me rien demander. Il ne m'a pas seulement laissé le temps de lui répondre. Que je veuille ou ne veuille pas, il m'a fait présent de son cœur et de sa vie. Il ne m'a point parlé comme un amoureux, vraiment! mais comme un esclave en même temps que comme un maître. Tout cela est bien singulier, et je m'y perds. Je ne sais pas ce que je sens pour lui. La seule chose certaine, c'est que je crois en lui.

Il semblait à Julie ainsi qu'à Mme Thierry et à Marcel que le lendemain de cette étrange journée dût être gros d'événemens. Ils s'interrogèrent en vain sur le dépit de M. Antoine : à leur grand étonnement, ni le lendemain, ni les jours suivans n'apportèrent rien de nouveau dans leur situation respective. L'horticulteur s'en alla à la campagne, on ne put savoir où. Il n'avait pas de campagne, du moins à la connaissance de Marcel, qui croyait savoir ses affaires et qui n'en savait qu'une partie. Quand il se fut bien convaincu de son absence, il s'en inquiéta; mais on lui montra des ordres écrits de sa main que le chef de ses jardiniers recevait tous les matins et qui lui traçaient exactement l'ordre et la nature des soins à prendre de certaines plantes délicates. Ces bulletins horticoles étaient sans date, sans timbre de poste. Ils étaient apportés par le valet de chambre de l'ex-armateur, un vieux marin esclave de sa consigne, dévoué comme un nègre, muet comme une souche.

— Allons! disait Marcel à Mme Thierry, il boude, cela est certain, ou bien il a honte de sa folie, et pour quelque temps il se cache. Espérons qu'il reviendra corrigé de sa matrimoniomanie, et qu'il tiendra à honneur de ne pas rompre certain marché relatif à ce pavillon. Vous avez besoin de l'indemnité, et je ne vous cache pas que Mme d'Estrelle a grand besoin de la somme promise. Je ne sais pas quelle mauvaise mouche pique ses créanciers, mais les voilà qui tout à coup montrent une impatience et une inquiétude étranges. Ils vont jusqu'à menacer de céder leurs créances à un créancier principal, qui spéculerait à coup sûr sur les embarras de ma cliente, et c'est là ce qu'il y aurait de pis.

— Je ne suis pas tranquille, disait-il deux jours après à Mme d'Estrelle, qui venait de rendre visite à son beau-père malade; je crains que M. le marquis ne meure à l'improviste sans avoir réglé vos affaires.

— Je ne compte pas sur ses bontés pour moi, répondit Julie; mais je ne puis croire qu'il me laisse aux prises avec les créanciers du comte, lorsqu'il ne s'agit que de prendre quelques dispositions pour en finir. Il faut bien admettre cette puérile frayeur des privations qui tourmente les vieillards égoïstes; mais après lui...

— Après lui,... reprit Marcel, c'est le diable qui est après lui, je veux dire à ses trousses. Sa femme ne vaut rien, j'ai peur d'elle; elle ne vous aime pas et elle ne vous est rien, puisque votre époux n'était pas son fils.

— Mon Dieu, vous voyez tout en noir, mon cher procureur! Le marquis n'est ni très vieux ni très malade. Il doit avoir fait son testament. La marquise est dévote, et ce qu'elle ne ferait pas par tendresse, elle le fera par devoir. Ne me découragez pas, vous qui m'avez toujours soutenue.

— Je ne me découragerais pas, moi, si je pouvais mettre la main sur mon original d'oncle! Qu'il achète et paie le pavillon, nous gagnons un ou deux mois de trève. Nous avons le temps de vendre ou de céder à prix débattu la petite ferme du Beauvoisis, sinon on nous exproprie brutalement, et nous perdons cent pour cent sur ces bribes encore précieuses aujourd'hui!

Julie, qui en d'autres momens s'était beaucoup préoccupée de sa situation, était arrivée à cet état de lassitude qui tient lieu de courage. Elle était d'une philosophie qui étonnait et impatientait Marcel. — Le diable m'emporte, disait-il tout bas à la mère de Julien, on jurerait qu'à présent elle ne demande pas mieux que d'être mise sur le pavé!

Était-ce là en effet la secrète pensée de Mme d'Estrelle? Se disait-elle que, pauvre et abandonnée de la famille de son mari, elle ne devrait plus tant d'égards au nom qu'elle portait, et qu'elle pourrait dès lors disparaître de la scène du monde pour vivre à sa guise et se marier selon son inclination?

Oui et non. Par momens, elle retrouvait cette rêverie d'un bonheur ignoré qui lui était venue comme une vision charmante dans l'atelier de Julien. En d'autres momens, elle redevenait la comtesse d'Estrelle, et se demandait avec effroi comment elle romprait avec son entourage, avec ses habitudes, et si elle pourrait supporter le blâme et les dédains, elle si vantée et si respectée jusqu'à ce jour d'un nombre restreint, mais choisi, de personnes considérées.

On sait que cette époque était marquée par une réaction violente

et désespérée dans certaines régions aristocratiques contre l'envahissement de la démocratie. Aucune autre époque de l'histoire n'offre peut-être de si étranges contrastes. D'un côté, l'opinion, reine du monde nouveau, proclamait les doctrines de l'égalité, le mépris des distinctions sociales, la philosophie de Jean-Jacques Rousseau, de Voltaire et de Diderot; de l'autre, les pouvoirs, effrayés d'un progrès qu'ils n'avaient pas osé combattre, essayaient une résistance tardive qui devait les précipiter dans l'abîme; mais pour qui ne vivait que dans un horizon étroit, sans révélation du lendemain, cette résistance prenait des proportions formidables, et une faible et douce femme comme Mme d'Estrelle devait en être effrayée. Comme tous ceux de sa caste, elle croyait voir dans la conduite de la cour les destinées de la France, et il y avait alors des momens où le roi, épouvanté, s'efforçait de ressusciter la monarchie de Louis XIV : tristes et vains efforts, mais qui, regardés d'un certain point de vue, paraissaient assez sérieux pour irriter le peuple et pour augmenter la morgue des privilégiés. La cour et la ville avaient acclamé le triomphe de Voltaire; au lendemain de ce triomphe, le clergé lui refusait une tombe. Mirabeau avait écrit un chef-d'œuvre contre l'arbitraire des lettres de cachet. Le roi avait dit de Beaumarchais : « Si l'on jouait sa pièce (*le Mariage de Figaro*), il faudrait donc détruire la Bastille! » Le tiers grandissait en lumières, en ambition, en valeur réelle; la cour rétablissait les priviléges dans l'armée comme dans le clergé, et décidait, — ce que le cardinal de Richelieu n'eût osé faire, — que, pour être officier ou prélat, il fallait désormais faire preuve de quatre générations de noblesse. La constitution américaine venait de proclamer les principes du *Contrat social* de Jean-Jacques, Washington et Lafayette rêvaient l'affranchissement des esclaves; le ministère français accordait de nouveaux encouragemens à la traite des noirs; le bas clergé se démocratisait de jour en jour, la Sorbonne cherchait querelle à Buffon, et le haut clergé demandait une loi nouvelle pour *réprimer l'art d'écrire;* l'opinion s'élevait contre la peine de mort, la *question préparatoire* était encore en vigueur. La reine avait protégé Beaumarchais; Raynal était forcé de s'exiler.

Ces tentatives de réaction au milieu des entraînemens du siècle avaient leur contre-coup dans les coteries dévotes, et généralement la haute noblesse blâmait ceux de ses membres qui s'étaient laissé charmer par les séductions de la philosophie nouvelle. Dans les salons conservateurs, on accablait le roi et la reine de malédictions et de sarcasmes dès qu'ils semblaient abandonner les théories du *bon plaisir*. On se rattachait à eux, on croyait tout sauvé dès qu'ils apportaient une pierre à l'impuissante digue contre l'esprit révolu-

tionnaire, et pourtant personne ne soupçonnait la rapidité du flot et l'imminence du débordement. Tout se traduisait en moqueries ameres, en chansons, en caricatures. On affectait de mépriser le danger au point d'en rire de pitié.

Les personnes qui entouraient immédiatement Julie étaient de cette humeur douce et craintive vers laquelle sa propre douceur timide l'avait portée naturellement; mais autour de ce petit cercle, ennemi de toutes les exagérations, elle sentait la pression d'un cercle plus vaste et plus redoutable, celui de la famille du comte d'Estrelle, famille hautaine, irritée de sa muette résistance aux opinions absolues; et encore au-delà de ce cercle redoutable, qu'elle évitait d'approcher, il y en avait un plus puissant et plus menaçant, celui de la seconde femme du marquis d'Estrelle. Ce cercle-là, exclusivement bigot, ennemi de tout progrès, contempteur acharné des philosophes, ouvertement hostile au tout-puissant Voltaire lui-même, imbu de tous les préjugés de la naissance, conservateur exaspéré de son prétendu droit, était pour Julie un sujet d'effroi puéril peut-être, mais immense et continuel. La marquise était connue pour une femme avide, méchante et de mauvaise foi, et on a vu que la baronne d'Ancourt elle-même, malgré ses idées rétrogrades, en parlait, ainsi que de son entourage, avec une grande aversion. Julie la connaissait fort peu, et s'efforçait de la croire sincère dans sa dévotion; mais elle en avait peur, et quand elle s'interrogeait elle-même sur l'état de crainte et de tristesse où elle vivait, elle voyait en face d'elle le spectre fâcheux de cette personne sèche, à l'œil verdâtre et à la langue impitoyable. C'est alors que, par excès d'effroi, elle tâchait de la justifier en parlant d'elle, ou d'imposer silence à ceux de ses amis qui osaient la qualifier de harpie et de porte-malheur.

Naturellement la pauvre Julie détestait les opinions de la marquise et de son monde; mais elle n'avait pas assez d'expérience, elle ne se rendait pas assez compte de l'esprit général de son temps pour apprécier le néant des persécutions qu'il lui eût fallu braver, si elle eût résolu de vivre selon son cœur et selon sa conscience. Elle était là dans cette cage du préjugé comme un oiseau qui croit que l'univers s'est fait cage autour de lui, et qui ne comprend plus le souffle du vent dans les feuilles et le vol des autres oiseaux dans l'espace. — Il y a peut-être des gens heureux, se disait-elle, mais qu'ils sont loin! Et quel moyen d'aller les rejoindre?

C'est ainsi qu'à la veille d'une révolution terrible les prisonniers du passé pleuraient sur leurs chaînes, et les croyaient rivées sur eux pour l'éternité. Le plus souvent néanmoins Julie oubliait toute cette question des faits extérieurs pour se perdre dans de vagues

contemplations et dans de secrètes préoccupations d'un nouveau genre. Nous verrons bientôt quel en était le sujet, et combien ce cœur généreux, mais timide, avait de peine à se mettre d'accord avec lui-même.

Quinze jours s'étaient écoulés depuis la catastrophe de l'*Antonia*, et Mme d'Estrelle n'avait ni vu, ni entendu, ni aperçu Julien. Elle eût pu croire qu'il n'avait jamais existé, et que leurs deux entrevues étaient un rêve. Mme Thierry n'avait pas mis le pied au jardin, et lorsque Julie étonnée avait envoyé prendre de ses nouvelles, on lui avait répondu qu'elle était un peu souffrante, — rien d'inquiétant, — mais forcée de garder la chambre.

Marcel, interrogé, éludait les questions, confirmait la légère indisposition de sa tante et n'entrait dans aucun détail. Julie n'osait pas insister : elle devinait que sa voisine voulait rompre toute espèce de relation, tout prétexte de rapports, même indirects, entre elle et son fils.

Enfin Mme Thierry reparut un matin, au moment où Julie ne l'attendait plus. Interrogée avec crainte et réserve, elle répondit avec abandon. — Ma chère et bien-aimée comtesse, dit-elle, il faut me pardonner un mauvais rêve que j'ai fait, et qui maintenant se dissipe. J'ai été trop prompte à juger, je me suis follement alarmée, et je vous ai effrayée de mes chimères. J'ai cru que mon fils avait l'audace de vous aimer, et je l'ai si bien cru qu'il m'a fallu cette quinzaine écoulée pour me désabuser. Oubliez donc ce que je vous ai dit, et rendez à mon pauvre enfant l'estime qu'il n'a pas cessé de mériter. Il n'élève jusqu'à vous ni ses regards ni ses vœux. Il vous vénère comme il le doit, et s'il fallait périr pour vous, il y courrait; mais il n'y a point là dedans de passion romanesque, il n'y a que de la reconnaissance ardente et vraie. Il me l'a juré. Je doutais d'abord de sa parole, j'avais tort. Je l'observe, je fais mieux, je l'épie depuis quinze jours, et me voilà rassurée. Il mange, il dort, il cause, il s'occupe, il va et vient, il travaille gaîment; en un mot, il n'est point amoureux : il ne cherche pas à vous apercevoir, il parle de vous avec une admiration tranquille, il ne désire en aucune façon l'occasion d'attirer vos regards, il ne la recherchera jamais. Pardonnez-moi mes sottises et m'aimez comme auparavant.

Julie accepta cette déclaration très sincère de Mme Thierry avec une aimable satisfaction. Elles parlèrent d'autre chose et restèrent une heure ensemble, puis elles se quittèrent en se félicitant l'une l'autre de n'avoir plus aucun sujet de trouble, et de pouvoir renouer leurs relations sans agitation ni danger pour personne.

D'où vient qu'en se retrouvant seule Julie se sentit accablée d'une tristesse inexplicable? Elle en chercha vainement la cause, et s'en

prit aux visites qui survinrent. Elle trouva sa vieille amie, Mme Desmorges, insupportablement bavarde, le vieux duc de Quesnoy lourd et monotone comme un marteau de forge, sa cousine, la présidente Boursault, prude et grimacière, l'abbé (dans toute société intime il y avait toujours alors un abbé), elle trouva l'abbé personnel et fadasse. Enfin, lorsqu'à l'heure de la toilette Camille vint pour la coiffer, elle la renvoya avec humeur en lui disant : A quoi bon?

Puis elle la rappela, et par un caprice soudain elle lui demanda si, depuis trois jours, son dernier demi-deuil n'était pas absolument fini?

— Eh oui! madame, dit Camille, bien fini! et madame la comtesse a tort de ne pas le quitter. Si elle le garde encore quelque temps, cela fera très mauvais effet.

— Comment cela, Camille?

— On dira que madame prolonge ses regrets par économie afin d'user ses robes grises.

— Voilà un raisonnement très fort, ma chère, et je m'y rends. Apportez-moi vitement une robe rose.

— Rose? Non, madame, ce serait trop tôt. On dirait que madame portait son deuil à contre-cœur et qu'elle change d'idée comme de robe. Il faut à madame une jolie toilette de chiné bleu de roi, à bouquets blancs.

— A la bonne heure! Mais toutes mes toilettes n'ont-elles point passé de mode depuis deux ans que je suis en deuil?

— Non, madame, car j'y ai veillé! J'ai recoupé les manches et changé la garniture du corps. Avec des nœuds de satin blanc et une coiffure de dentelles, madame sera du meilleur air.

— Mais pourquoi me faire belle, Camille, puisque je n'attends personne?

— Madame a-t-elle défendu sa porte?

— Non; mais vous m'y faites penser, je ne veux recevoir personne.

Camille regarda sa maîtresse avec surprise. Elle ne comprenait pas, elle pensa que *c'étaient des vapeurs*, et se mit à l'*accommoder*, comme on disait alors, sans oser rompre le silence. Julie, accablée et distraite, se laissa parer. Et quand la suivante se fut retirée, emportant les robes grises qui devenaient sa propriété, elle se regarda de la tête aux pieds dans une grande glace. Elle était mise à ravir et belle comme un ange. C'est pourquoi son cœur lui criant encore : *A quoi bon?* elle cacha son visage dans ses deux mains, et se prit à pleurer comme un enfant.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

PUBLICISTES MODERNES

DE L'ALLEMAGNE

JACQUES-PHILIPPE FALLMERAYER.

Gesammelte Werke von Jacob-Philipp Fallmerayer, herausgegeben von Georg-Martin Thomas; 3 vol. in-8°, Leipzig 1861.

C'est toujours un spectacle intéressant que la lutte de la volonté contre la fortune. En fait d'émotions salutaires et viriles, rien ne vaut la simple biographie d'un homme issu de la condition la plus humble et atteignant par l'énergie de ses facultés aux premiers rangs de sa génération. Il y a pourtant des degrés en cela comme en toute chose. L'intérêt augmente en raison des obstacles, et s'il s'agit d'obstacles moraux encore plus que de difficultés matérielles, cet intérêt ne s'accroît pas seulement, il s'élève. Qu'on se représente un pauvre enfant né sous le chaume dans une de ces provinces où le fanatisme étouffe tout libre essor, et y déployant dès la jeunesse une merveilleuse activité d'esprit; qu'on le voie plus tard, devenu écrivain dans un pays où règne une scolastique officielle, et y marchant seul, la tête haute, sans se soucier des écoles, sans reconnaître le joug d'aucun système. Tout cela n'est rien encore. Supposez que ce hardi penseur découvre des vérités qui blessent tous les principes, tous les préjugés de ses compatriotes, et qu'il les soutienne sans lâcher pied pendant une lutte de vingt-cinq ans; supposez qu'il ameute contre lui des passions sans nombre, qu'il attire sur sa tête d'inexorables haines, haines politiques, religieuses, littéraires, et que, faisant face de toutes parts à ses ennemis, il repousse leurs assauts avec autant de calme que de vigueur, avec autant de gaîté que de savoir : alors l'intérêt qu'il inspire devient une

sympathie douloureuse, car sous ce calme de la force on sent bientôt la blessure intérieure, sous cette gaîté sarcastique et altière on devine la souffrance d'une âme d'élite.

Telle est, ce me semble, l'originalité du docte et vaillant publiciste que l'Allemagne a perdu il y a un an, M. Jacques-Philippe Fallmerayer. Pourquoi faut-il que nous n'ayons pu lui rendre de son vivant l'hommage qu'il méritait à tant de titres? Il nous eût été doux de reconnaître publiquement la valeur de ce rare esprit, tout en discutant ses erreurs, et de dessiner avec respect cette physionomie si souvent défigurée par la passion. Malheureusement, dans ce procès obscur et compliqué, maintes pièces essentielles nous manquaient. A la fois novateur et critique, M. Fallmerayer a employé une moitié de sa vie à créer de grandes œuvres et l'autre moitié à les défendre; attaqué avec violence, accablé de calomnies, destitué d'une place qu'il avait conquise à la sueur de son front, il a été obligé de se disperser de mille côtés, soit pour rassembler les preuves des découvertes qu'il venait de faire, soit pour répondre au feu des assaillans. Comment suivre les détails d'une guerre disséminée sur tant de points à la fois? Et si on ne suivait pas à Vienne, à Belgrade, à Athènes, à Constantinople, à Trébizonde, le voyageur infatigable et le lutteur invincible, si on ne lisait pas ses lettres, ses articles, j'allais dire ses bulletins de bataille, dans tous les lieux où l'entraînait sa curiosité ardente, comment essayer de connaître et de peindre celui qui s'appelait lui-même *le fragmentiste?* Un disciple, un ami de l'illustre défunt, M. George-Martin Thomas, s'est chargé de réunir ces feuilles jetées à tous les vents. Les voilà sous nos yeux, ces vives polémiques datées de l'Europe orientale, ces impressions de voyage en Anatolie, ces correspondances byzantines, comme il les intitulait, ces tableaux de la Grèce, de la Turquie, des lieux saints, ces longs monologues en face des ruines du moyen âge et des ruines plus grandes encore du temps présent, ces satires de la diplomatie européenne, ces philippiques contre l'ignorance de la presse occidentale, en un mot ces vingt années d'études exactes et de méditations passionnées sur l'un des plus redoutables problèmes du XIXe siècle. Tout ce que M. Fallmerayer a écrit dans les journaux d'Allemagne, tantôt, à visage découvert, pour défendre ses propres œuvres, tantôt, la visière baissée, sans prétention personnelle et seulement pour répandre ce qu'il croyait juste et vrai, nous le possédons enfin dans ces curieux mélanges. Ajoutons-y les grands travaux historiques qui ont signalé le début de sa vie; n'oublions pas les deux volumes intitulés *Fragmens de l'Orient :* éclairées aujourd'hui par la publication des œuvres posthumes, les deux parties de son aventureuse carrière s'offrent à nous sous leur vrai jour, et nous pouvons essayer de les reproduire avec fidélité.

Une autre difficulté fort grave qui ne nous permettait guère jusqu'ici de juger équitablement le rôle de M. Fallmerayer, c'était le sujet même de ses travaux. A quoi se rapportent en effet les principales œuvres signées de son nom? A la question d'Orient. Or depuis cinquante années la question d'Orient a subi bien des phases; il y a eu là pour l'Europe, dans une série d'expériences successives, maintes vérités à recueillir et maintes erreurs à rejeter. La France, pour ne parler que de nous seuls, n'a-t-elle pas conçu à propos de tel ou tel épisode les plus dangereuses illusions? Ces illusions, qui ont trompé en 1840 le ferme esprit de M. Guizot comme elles trompaient alors le pays tout entier, l'éminent homme d'état les a loyalement avouées dans le dernier volume de ses *Mémoires*, et nos lecteurs savent avec quelle finesse cet aveu a été commenté ici même par le brillant défenseur des chrétiens d'Orient (1). Plus d'une fois en un mot, sans changer de principes sur le fond des choses, nous avons changé notre clientèle et nos alliances. M. Fallmerayer n'avait pas échappé à ces contradictions apparentes, bien qu'il eût dès les premiers soulèvemens de la Grèce une opinion très arrêtée sur les affaires d'Orient. Jugeant ces choses non en diplomate, mais en historien philosophe, il ne se faisait pas faute d'exprimer certaines réflexions qui paraissaient absolument opposées au but qu'il poursuivait. L'abondance et l'originalité de ses vues déconcertaient sans cesse le lecteur. Ami de la vérité avant tout, il n'épargnait guère ses cliens, et l'on était obligé de se demander en mainte occasion : Où va-t-il? que veut-il? Maintenant que tous ces détails, un peu incohérens naguère, sont coordonnés sous nos yeux, il est plus facile de découvrir le principe auquel ils se rattachent. Les événemens d'ailleurs, depuis un quart de siècle, se sont chargés d'éclairer la pensée de l'éminent publiciste, soit pour la confirmer, soit pour la combattre. Ajoutons que des publications récentes ont jeté aussi une vive lumière sur les luttes que nous voulons retracer. M. Gervinus par exemple, dans son histoire si complète du soulèvement et de la régénération de la Grèce, a été amené à discuter les travaux de M. Fallmerayer, et il l'a fait avec une impartialité supérieure. Le moment est donc venu de retracer fidèlement cette vie aventureuse et de montrer d'une main discrète comment les travaux de ce savant homme peuvent éclairer çà et là quelques-unes des crises politiques de notre âge.

Jacques-Philippe Fallmerayer est né le 10 décembre 1790 dans un hameau du Tyrol, non loin de la petite ville de Brixen, à l'endroit où la rivière de l'Eisach, sortant du creux des rochers, se pré-

(1) Voyez, dans la livraison du 15 septembre 1862, l'excellente étude de M. Saint-Marc Girardin.

cipite dans la plaine. Rien de plus pittoresque, rien de plus sauvage aussi que ce pauvre hameau, situé comme un nid d'aigle, et d'où l'œil découvre au loin la vaste forteresse de montagnes qui occupe tout le Bas-Tyrol. Ce furent là les premières impressions de l'enfant pendant qu'il gardait les troupeaux de moutons dans les pâturages alpestres. Plus tard, quand il verra les îles chantées par le vieil Homère, et le Bosphore éblouissant, et les forêts du mont Athos, et l'éternel printemps de la Colchide, quand il visitera en tous sens ces magnifiques théâtres de l'histoire, et que, tout occupé de ses recherches archéologiques ou de ses enquêtes sur le présent, il dessinera pourtant ces splendides paysages en quelques traits dignes d'un maître, ce sera le petit berger du Tyrol qui viendra en aide au profond érudit. Les solitudes de l'Orient lui rappelleront les solitudes de ses alpes natales. Arrêté un jour dans une des îles de la Haute-Égypte, il s'écriera : « La sérénité de l'atmosphère, l'azur si beau du ciel, le fleuve, les rochers, les hautes cimes, qui ferment de toutes parts l'horizon de Philoe, réveillèrent au fond de mon âme les impressions que j'avais ressenties à neuf ans, durant les soirs d'été, dans les montagnes de ma patrie. Dejà, tout enfant que j'étais, j'avais connu ces désirs inexplicables d'une âme inquiète, ces vagues aspirations à la fois si mélancoliques et si douces. Oh! le verger, les rochers garnis de bruyères, la source, le poirier, le murmure du vent dans les feuilles vertes, les ombres qui s'allongeaient à mesure que décroissait le soleil, les fruits empourprés des buissons, le carillon des cloches la veille au soir de la Saint-Jean ou de l'assomption de la Vierge, images ineffaçables d'un passé bienheureux et disparu pour toujours! Sans rochers, sans montagnes, sans rayon de soleil, il n'est plus pour moi d'heure joyeuse. O Philoe, île solitaire et paisible avec tes ruines, avec ton ciel bleu éternellement limpide et doux, comment oublierais-je jamais tes palmiers, ton fleuve, tes sentiers, le silence de tes colonnades et des salles abandonnées de tes temples (1)! » Ainsi, dans mainte page éclatante ou rêveuse mêlée aux dissertations du savant, on reconnaîtra une imagination candide accoutumée de bonne heure aux plus grandes scènes de la nature.

Des prêtres de la commune, qui recrutaient des serviteurs pour l'église, avaient remarqué les heureuses dispositions de l'enfant; ils l'emmenèrent bientôt au séminaire de Brixen pour le préparer au ministère ecclésiastique. Il y passa dix années, dix années un peu tristes, un peu sombres, consolées cependant par la joie d'apprendre et de savoir. La science, chez une âme si avide, pouvait seule rem-

(1) On aime à rapprocher de ces lignes les réflexions éloquentes qu'inspirait à M. Ampère le souvenir de ses « journées de solitude, de travail et de rêveries dans cette île inhabitée et peuplée de merveilles. » — Voyez la *Revue* du 1er avril 1848.

placer les enchantemens de la nature. Le petit pâtre montagnard, devenu séminariste à Brixen, fit de solides études grammaticales dans les langues anciennes. Son maître de grec, Valentin Forer, était un brave et digne homme, instruit, consciencieux, irréprochable en toute chose; qui sait s'il n'a pas déposé dans l'esprit de son élève quelques-uns des germes d'où est sortie une si riche moisson? Fallmerayer, illustré par tant de recherches originales sur la Grèce byzantine, a constamment gardé jusqu'au dernier jour le plus reconnaissant souvenir à son vieux maître. Il fallait pourtant autre chose que les modestes révélations de la grammaire pour occuper l'active intelligence de l'étudiant; le catholicisme est bien défiant, bien ténébreux dans les alpes tyroliennes, et le régime du couvent de Brixen, j'entends le régime spirituel et moral, convenait peu à cette nature impétueuse. Quand le Tyrol se souleva contre Napoléon en 1809, Fallmerayer, trouvant l'occasion propice, quitta le cloître en secret et s'enfuit à Salzbourg. Le voilà seul, sans ressources; que lui importe la misère, pourvu qu'il puisse enrichir son intelligence et son âme? Il y a une bibliothèque publique à Salzbourg; l'échappé de Brixen ne demande pas autre chose. Il donnera des leçons pour gagner sa vie, et, ses leçons terminées, il redeviendra le plus studieux des élèves, l'élève des livres qu'on lui interdisait au couvent, l'élève des grands maîtres de l'antiquité, poètes et orateurs, historiens et philosophes, sans oublier les rois de l'esprit moderne. D'ailleurs n'y a-t-il pas là encore d'autres précepteurs que les livres? Cet ancien colonel au service de Louis XVI, ce petit prince des Deux-Ponts que Napoléon avait fait roi de Bavière, Maximilien Ier, n'avait pas été associé en vain à la France du XVIIIe siècle et de la révolution; la Bavière se régénérait sous son règne, les travaux de l'esprit y prenaient un libre essor, et la ville de Salzbourg, qui dépendait encore à cette date du territoire bavarois, participait à ce mouvement de renaissance. Deux savans hommes, le père Albert Nagraun et le père de Maus, exercèrent une féconde influence sur la destinée du jeune Fallmerayer, le premier en lui ouvrant l'accès des langues sémitiques, le second en développant chez lui le goût le plus vif pour les recherches de l'histoire.

L'ardeur qui dévorait le fugitif du couvent de Brixen s'exerçait encore dans l'ordre des idées auxquelles l'avait habitué sa jeunesse monastique. Ce n'était pas le couvent qu'il fuyait, c'était le séjour des ténèbres et de la peur; un cloître de bénédictins, une retraite studieuse au milieu des manuscrits et des livres aurait semblé à ce candide jeune homme un paradis sur terre. Il y a précisément aux environs de Salzbourg une célèbre abbaye de bénédictins, et Fallmerayer conçut le dessein d'y enfermer sa vie. Je ne sais quelles formalités, exigées par le gouvernement et auxquelles il ne put sa-

tisfaire, ajournèrent ses projets. En pareille matière, et avec un esprit impétueux dont les horizons s'agrandissent de jour en jour, on peut dire infailliblement : projet ajourné, projet abandonné. Le jeune Fallmerayer fit deux ans de théologie à Salzbourg, et renonça pour toujours à l'église. Sentait-il s'affaiblir sa foi, ou bien un enseignement trop scolastique avait-il dégoûté ce noble esprit amoureux de l'art et de la poésie des Hellènes? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait étudié consciencieusement les leçons de ses maîtres, qu'il connaissait à fond les livres saints, les pères, les canons, l'histoire ecclésiastique, et que plus tard, engagé dans des rangs opposés, il étonnait ses adversaires par son érudition toute spéciale et la précision de sa mémoire.

La jurisprudence, qui l'attira bientôt, le retint moins longtemps encore que la théologie. Il était allé à l'université de Landshut pour étudier le droit germanique et le droit romain; ce furent les lettres, les hautes lettres, je veux dire la critique renouvelant l'histoire par les langues et la littérature par l'histoire, ce furent ces grandes créations de nos jours qui lui firent oublier tout le reste et décidèrent enfin de sa destinée. L'écho de la science de Gœttingue retentissait dans les universités de la Bavière; l'illustre philologue Heyne avait des disciples à Landshut. Fallmerayer fut bientôt initié à ces travaux d'une linguistique hardie, berceau et foyer de tant de découvertes immortelles dans le domaine de l'histoire.

Entre cette vive lumière de l'antiquité rajeunie et les ténèbres d'où il sortait, la transition était brusque et dangereuse : s'il y a des ombres mauvaises, il y a aussi des clartés aveuglantes. Fallmerayer ne s'est jamais expliqué bien nettement sur les misères morales du couvent de Brixen et des théologiens de Landshut; une seule fois seulement il lui est échappé de dire que tout ce monde au milieu duquel s'était écoulée sa première jeunesse était un foyer de superstitions. La bienveillance naturelle qui s'unissait chez lui à une pensée audacieuse, la reconnaissance qu'il gardait à son vieux professeur de grec, arrêtaient les révélations sur ses lèvres. Il suffit cependant d'interroger les témoignages contemporains pour se faire une idée de l'esprit sombre, étroit, abêtissant, qui régnait alors dans le clergé du Tyrol, et pour comprendre l'impression funeste ressentie par ce théologien de vingt ans lorsque du sein des superstitions les plus grossières il passa tout à coup dans le libre monde des Hellènes, sous le soleil de Phidias et de Sophocle. Il en garda maintes rancunes amères contre cette religion si complète, si divine et si humaine tout ensemble, immortel principe de tant de vertus, mais sous laquelle s'abritent si commodément aussi l'ignorance et le fanatisme. « Il n'eut pas le loisir, dit son exécuteur testamentaire, de suivre historiquement ce travail d'épuration que la philosophie chré-

tienne a réalisé dans le cours des âges et de l'accomplir lui-même sur les croyances qu'il avait reçues de ses maîtres; qu'importe après tout? Il en a gardé d'autant plus pure la moelle de la religion, il n'en a défendu qu'avec plus de vigueur et de franchise l'intime esprit du christianisme. » Il est impossible en effet de méconnaître chez Fallmerayer, comme chez beaucoup d'âmes loyales de nos jours, deux inspirations très opposées : d'un côté un esprit de défiance amère et agressive contre l'organisation extérieure de l'église, de l'autre cette force morale, cette élévation religieuse, ce spiritualisme lumineux et tendre que le christianisme inspire encore à ses adversaires, quand c'est le hasard de l'éducation et non l'impiété du cœur qui les a éloignés de ses dogmes.

Les événemens politiques l'arrachèrent bientôt à ses études. C'était en 1813. Les colères du patriotisme allemand venaient d'éclater contre Napoléon avec une irrésistible énergie. La Bavière, qui nous devait tant, ne put se soustraire à cet entraînement général. Après les batailles de Lützen, de Bautzen, de Dresde, elle se détacha de la confédération du Rhin, en même temps que nos autres alliés, le Wurtemberg et la Saxe, et suivit l'Autriche, comme l'Autriche avait suivi la Prusse, comme la Prusse avait suivi le formidable élan de la nation. Aussi ardent que ses camarades des universités du nord, Fallmerayer s'enrôla sans hésiter, et le général Wrède, qui se connaissait en hommes, fit tout d'abord de l'étudiant de Landshut un lieutenant d'infanterie. Cette confiance du chef fut bientôt justifiée. Le 30 octobre, à la bataille de Hanau, où l'armée bavaroise fut culbutée par l'empereur, le jeune lieutenant fit si vaillamment son devoir qu'il fut mis à l'ordre du jour. Il se distingua encore en 1814 : il était à Brienne, à Bar-sur-Aube, à Arcis-sur-Aube, et, sous les terribles coups que frappait le grand capitaine, son ardeur ne faiblit pas un instant. N'était-ce pas un engagement sacré d'avoir pris part à de telles luttes? La gloire de nos soldats n'était-elle pas une consécration pour les hommes qui se mesuraient avec eux? Exalté par ces épreuves, Fallmerayer eut la pensée de se vouer décidément à la carrière des armes. Après la première paix de Paris, il fit partie du corps d'occupation, et passa toute une année sur la rive gauche du Rhin, entre Spire et Landau. A la reprise des hostilités, en 1815, il était capitaine d'état-major; mais la campagne se termina trop tôt pour qu'il y jouât un rôle actif. Entré en France avec les alliés et attaché comme officier d'ordonnance à la personne du comte de Spreti, général de brigade, il séjourna plusieurs mois dans une maison de campagne aux environs d'Orléans, fort bien reçu, à ce qu'il paraît, et tout heureux d'apprendre non-seulement les finesses de la langue française, mais aussi les traditions de politesse, d'élégance, de culture sociale, qui se renouent si vite sur notre sol au

lendemain même des révolutions. C'est un souvenir dont il se glorifiait volontiers. Au mois de novembre 1815, il suivit son régiment au-delà du Rhin, et fut envoyé à Lindau, sur les bords du lac de Constance. On devine bien qu'avec son esprit actif et avide, Fallmerayer n'employait pas comme le premier venu les loisirs de la vie de garnison. A la caserne comme au couvent, s'il eût fallu s'en tenir à la règle officielle, cette nature ardente se serait dévorée elle-même. Il travaillait comme un bénédictin. Aussi, lorsqu'il renonça aux armes en 1818, était-il tout prêt à prendre sa place parmi les maîtres de l'enseignement, comme s'il eût été aguerri depuis longtemps aux luttes académiques. Nommé professeur d'abord au gymnase d'Augsbourg, puis au lycée de Landshut, il occupa treize années ces modestes fonctions (1818-1831), et, soit qu'il instruisît des enfans, soit qu'il parlât du haut de la chaire à un public digne de lui, il déployait toujours le même dévouement au progrès de la culture des âmes.

C'est pendant ces treize années d'enseignement que naquirent les deux grandes œuvres historiques auxquelles son nom est demeuré attaché. Une académie danoise, la Société royale des sciences de Copenhague, avait mis au concours en 1824 une des questions les plus ardues de l'histoire byzantine : il s'agissait de retrouver tout un empire, un empire qui a duré plusieurs siècles, qui a eu ses jours d'éclat avant les catastrophes suprêmes où il a disparu, et qui semblait n'avoir laissé d'autre trace que son nom dans les annales du monde. On sait que la famille des Comnènes, chassée du trône de Constantinople en 1185 par une révolution de palais, se retira sur les côtes de l'Anatolie, et y fonda un empire dont Trébizonde fut la capitale. Trébizonde, l'empire de Trébizonde, les merveilles de Trébizonde, voilà des mots qui reviennent souvent dans les *chansons* du moyen âge; quelle est l'histoire réelle de cette cité que les imaginations peuplaient de légendes chevaleresques? De 1185 à 1453, quelles furent ses destinées? A-t-elle été soumise par les Turcs avant ou après Constantinople? A quelle date, sous quel règne, au milieu de quelles scènes tragiques, a-t-elle été engloutie par l'inondation ottomane? Personne jusqu'à nos jours n'avait répondu à ces questions. Le grand explorateur des chroniques de Byzance, Ducange lui-même, il y a deux siècles, déclarait qu'il fallait se résigner, et que cette histoire des Grecs de Trébizonde était couverte d'un voile impénétrable. Gibbon, après de nouvelles recherches, de nouveaux labeurs, laisse échapper la même plainte. « Tout espoir est perdu, disait-il, on ne dissipera jamais ces ténèbres. » Fallmerayer, provoqué par l'appel de l'académie de Copenhague, entreprit de découvrir ce qui avait résisté aux recherches de Gibbon et de Ducange. Déjà mis sur la piste par ses travaux personnels et son in-

stinct d'érudit, il soupçonna que, s'il existait encore quelques vestiges des annales de Trébizonde, on devait les trouver aux archives de Venise et de Vienne. Il visita ces grands dépôts, les remua, les fouilla, bien résolu à leur arracher leur secret. Il y a dans la bibliothèque de Saint-Marc toute une collection de manuscrits byzantins, les uns ayant appartenu au cardinal Bessarion, les autres au sénateur Recanati. Ces richesses, mêlées de beaucoup de fatras et auxquelles on ne songeait guère, lui furent comme un éblouissement. « Mon trésor est là, » se disait-il. Grâce au docte et obligeant abbé Bettio, le vrai génie du lieu, il put scruter à loisir tous les coins et recoins de la nécropole. Savez-vous ce qu'il y trouva? Le témoin le plus autorisé des choses de Trébizonde, le chroniqueur secret du palais impérial : un certain Michel Panérètos, qui donne exactement toute la suite des souverains, leur âge, la date de leur avénement, la durée de leur règne, etc., de l'année 1204 à l'année 1382. Le cadre général était retrouvé; on avait le lien, la filière des événemens, il ne restait plus qu'à y rattacher tel épisode dont le sens et la place, incertains jusque-là, étaient subitement révélés. Fallmerayer n'était pas homme à laisser des lacunes dans son œuvre, et les mystères de Trébizonde allaient céder aux évocations de l'enchanteur.

Je dis l'enchanteur et ne crois rien dire de trop; l'émotion du chercheur était si vive, son espérance si noble, si touchante, qu'il intéressa bientôt à son succès les plus illustres chefs de la science. N'est-ce pas un titre pour Fallmerayer que des maîtres comme M. Hase et M. Sylvestre de Sacy aient consenti à devenir les collaborateurs d'un jeune homme inconnu, à faire pour lui de longues lectures, à lui copier des documens grecs, à lui communiquer des textes orientaux? Un historien persan, nommé Schefereddin, s'était souvent occupé des Grecs de Trébizonde en racontant l'histoire de son pays; M. de Sacy, qui avait le manuscrit sous la main, prit la peine de rassembler tous ces passages, et en fit l'envoi à son jeune confrère de Landshut. M. Hase se livra au même travail pour les nombreux manuscrits byzantins de la Bibliothèque royale; il les relut d'un œil attentif, notant tout ce qui pouvait jeter quelque jour sur l'histoire des Grecs d'Anatolie et transcrivant les pages décisives. Il rencontra même une curieuse relation de voyage écrite par un certain Eugenicus, ambassadeur de Constantinople à Trébizonde, et la fit copier avec soin pour le jeune historien. Deux savans allemands, M. le docteur Harter à Munich et M. de Kopidar à Vienne, préposés à l'entretien des plus riches collections orientales de leur pays, lui livrèrent aussi tous les textes qui pouvaient guider ses pas dans ces fouilles gigantesques.

L'ouvrage de Fallmerayer répondit de la manière la plus digne à

cette haute sollicitude. Quand ce n'était encore qu'un mémoire, il avait été couronné par la Société des sciences de Copenhague, et de flatteuses paroles de l'illustre Oersted avaient accompagné l'envoi de la médaille d'or décernée au vainqueur (août 1824); complété par les secours de M. Hase et de M. de Sacy, enrichi de tout ce que Fallmerayer lui-même avait découvert à Venise, à Vienne, à Munich, et puisé directement aux sources orientales, ce grand travail fut une révélation pour l'Europe savante. L'*Histoire de l'empire de Trébizonde* parut à Munich en 1827 (1). Dans le mouvement des études historiques de notre âge, on peut dire que c'est là une date mémorable. Le XIXe siècle avait relevé le défi de Ducange et de Gibbon, et ce n'était pas là seulement une victoire de l'érudition conquérante : le talent de l'écrivain égalait la hardiesse de l'investigateur. « Enfin, s'écriait un critique, voilà un livre qui fait honneur à la science allemande, à la pénétration allemande, et aussi à l'énergie de la libre pensée allemande! Nous cherchons dans notre littérature historique un homme qui mérite d'être placé à côté de l'auteur, et nous ne le trouvons pas. » Niebuhr était pourtant à cette date le roi de la grande critique et de l'histoire renouvelée; bien loin d'éprouver le moindre sentiment jaloux, il s'empressa de féliciter le jeune vainqueur, et, comme il préparait alors une édition des historiens byzantins, il lui demanda le concours de sa science. A Londres et à Paris, le succès fut aussi grand qu'à Berlin auprès des hommes qui avaient qualité pour juger.

Nous n'avons pas la prétention de mettre ici en lumière tout ce que l'*Histoire de Trébizonde* contenait de richesses inattendues. La fuite d'Alexis Comnène, encore enfant, après que son père et ses oncles eurent été massacrés à Constantinople, sa retraite en Colchide, son éducation dans le Caucase, ses luttes héroïques à l'heure où il devient un homme, sa conquête de Trébizonde et des contrées voisines, l'empire qu'il établit sur les côtes de la Mer-Noire, les destinées de cet empire sans cesse menacé au sud et à l'est, son rôle au moment de l'invasion mongole, son alliance avec les sultans asiatiques, les luttes intérieures entre le souverain et les vassaux, le triomphe de l'aristocratie féodale, les menaces de plus en plus pressantes des Osmanlis, les conspirations de palais mêlées aux guerres extérieures, les aventures tragiques ou romanesques éclatant au milieu des calamités publiques, le mariage de la belle Catherine, fille de l'empereur Kalo-Johannès, avec le sultan des Persans, qui ne veut secourir qu'à ce prix les Grecs de Trébizonde, enfin les luttes suprêmes de l'empereur David contre Mahomet II cinq ans après

(1) *Geschichte des Kaiserthums von Trapezunt*, verfasset von Jac.-Ph. Fallmerayer; 1 vol. in-4°, Munich 1827.

que Byzance est déjà tombée sous les coups de l'Ottoman, ses appels à l'Europe, sa résistance opiniâtre, l'armée turque assiégeant Trébizonde pendant plus de quatre années et ne forçant ses murailles que par la trahison, — tous ces faits, et mille autres absolument inconnus jusqu'ici, exigeraient une étude spéciale. L'empire de Trébizonde n'a-t-il pas duré près de trois siècles? et vingt empereurs, d'Alexis à David, ne se sont-ils pas succédé sur ce trône? Qu'il nous suffise d'avoir indiqué aux hommes d'étude cette source si abondante et si neuve. Pour nous, ce que nous cherchons aujourd'hui, c'est le développement des idées de Fallmerayer; car ce livre de haut savoir, ce livre étranger en apparence aux passions de notre siècle, contenait déjà le germe de toutes les luttes que l'audacieux écrivain allait être appelé à soutenir.

En étudiant les Byzantins, l'historien de Trébizonde était arrivé à des résultats qui intéressent directement le grand procès de l'Europe orientale : il affirmait, par exemple, qu'après la chute de Constantinople, les Grecs, dans leur haine de l'Occident, s'étaient accommodés sans trop de peine au joug des Turcs, et qu'ils le préféraient de beaucoup à la domination latine. Le tableau tracé par Fallmerayer est circonscrit entre deux catastrophes : d'un côté, en 1204, la prise de Constantinople par les Francs; de l'autre, en 1453, la prise de Constantinople par les Turcs. Or, si nous sommes assez peu émus, nous autres Occidentaux, de la catastrophe de 1204, on ne s'étonnera pas cependant que les Byzantins aient jugé les choses à leur point de vue. Malgré leur abaissement moral, ils sentaient le prix des trésors dont ils étaient les gardiens; ils avaient comme un sentiment confus de la noblesse intellectuelle qu'ils représentaient dans le monde, étant les héritiers de ces monumens, de ces palais, de ces collections de tableaux et de manuscrits, dépôt unique, incomparable, qui avait échappé à tous les désastres de l'Europe. Quand ils virent l'incendie, sous la main des Francs, dévorer toutes ces richesses, n'étaient-ils pas autorisés à maudire les envahissemens barbares? Ce n'est pas tout : derrière les Montferrat et les Baudouin, ils apercevaient des ennemis plus redoutables. Fallmerayer, qui a interrogé tous les témoins, est frappé de l'immense impression de terreur et de haine que cette catastrophe de 1204 a laissée dans l'esprit des Byzantins. Aussi, quand il arrive à l'année 1453 et qu'il voit les Grecs se soumettre si promptement au vainqueur, offrir leurs services aux nouveaux maîtres avec un si étrange empressement, demander et obtenir maintes faveurs, continuer leur vie d'autrefois, agir enfin comme s'il y avait eu seulement une révolution de palais à laquelle la nation pouvait demeurer indifférente, le contraste de ces deux événemens lui est un trait de lumière. Pour

nous, la catastrophe funeste, la calamité qui pèse sur l'Europe orientale, c'est l'invasion ottomane du XVe siècle; pour les Grecs, au sentiment de Fallmerayer, le mal odieux, irréparable, dont le souvenir les obsède toujours, c'est l'invasion franque du XIIIe : « nous aimons mieux voir le turban de Mourad au seuil de Sainte-Sophie qu'un chapeau de cardinal, » disait un des hauts dignitaires de Byzance, l'archonte Notaras, quelque temps avant la prise de Constantinople. Le sentiment qui anime ces paroles et qui se retrouve jusque chez les Grecs de nos jours, Fallmerayer le fait remonter aux événemens dont Villehardouin a tracé le récit. « Les peuples, dit-il, ont toujours supporté plus patiemment la servitude politique que la servitude spirituelle. Les cruautés, les déloyautés des chrétiens occidentaux quand ils firent la conquête de l'empire grec, les persécutions qu'ils infligèrent à l'église d'Orient avec un mélange de dérision impie et de rudesse toute bestiale, inspirèrent aux chrétiens de ces contrées une horreur profonde pour le gouvernement spirituel de l'Occident, horreur qu'aucune période, aucun événement ultérieur n'a pu effacer de leur mémoire. Le joug des Turcs mahométans leur parut moins écrasant, moins déshonorant, moins dangereux pour leur salut dans ce monde et dans l'autre que l'esprit de domination, la cupidité, et les détestables institutions de l'église romaine. »

Le jour où ces paroles firent explosion au sein de l'Allemagne catholique, le scandale fut immense. Plus le livre était grave, savant, approuvé et admiré des maîtres, plus les partisans de Rome furent irrités. Dans toutes les feuilles ultramontaines, il y eut un *tolle* contre l'historien de Trébizonde. Et ce n'étaient pas seulement les passions religieuses qu'avait provoquées son audace; rappelez-vous la date du livre et l'esprit général de l'Europe. Tout cela se passe en 1827, au moment où la Grèce insurgée vient de faire son dernier effort contre les Turcs, où l'Europe chrétienne se décide à sauver les héros de Missolonghi et de l'Acropole, où la Russie a obtenu de l'Angleterre le protocole du 4 mai en vue d'une action commune, où la France enfin, sous le ministère Martignac, va se réunir aux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres, tandis que M. de Metternich redouble d'activité pour rompre cette triple alliance et maintenir l'intégrité de l'empire ottoman. Certes, en de telles circonstances, l'espèce de manifeste par lequel se terminait l'*Histoire de Trébizonde* arrivait bien mal à propos. Était-ce donc à un écrivain généreux d'éveiller des souvenirs favorables aux Turcs et de fournir des argumens à la politique autrichienne? Cette politique, sage peut-être et prévoyante, puisqu'elle était dirigée contre l'ambition russe, on sait combien elle était odieuse à tout ce qui était libéral en Europe. Fallmerayer, en prenant parti pour les Turcs dans les termes que nous venons de citer, ne blessait pas seulement les catholiques

d'Allemagne, il soulevait contre lui du nord au sud, et de l'est à l'ouest, l'immense armée des *philhellènes*.

Ce fut bien pis encore dans le second ouvrage qu'il publia peu de temps après. Au sortir de ses fouilles dans le sépulcre de Trébizonde, il avait les mains pleines de matériaux de toute sorte; l'idée lui vint de raconter l'histoire de Morée, c'est-à-dire l'histoire de la Grèce proprement dite, de la vraie race des Hellènes, et de montrer ce qu'était devenue cette race pendant les bouleversemens du moyen âge : grand sujet, mais plein d'embûches pour un homme avide du vrai et résolu à parler sans ménagemens. Qu'on essaie de se représenter l'indignation de la plus nombreuse partie du public, lorsqu'au milieu de tant de sympathies pour les Grecs, au milieu de tant d'efforts pour constituer une Grèce indépendante, ce jeune maître, prenant la parole au nom de la science et déployant toutes ses preuves, prononça l'arrêt que voici : « Il n'y a plus de Grecs. La population hellénique, peu nombreuse de tout temps, avait déjà été absorbée sur bien des points par l'élément romain, lorsqu'eut lieu au VIe siècle une invasion de hordes slaves qui occupèrent la Grèce entière et exterminèrent les Hellènes; quelques troupeaux de fugitifs échappés à l'horrible boucherie portèrent les derniers débris de la race dans les îles de l'Archipel. Quant à la péninsule, occupée pendant trois siècles par les conquérans slaves, elle devint slave d'un bout à l'autre... Cette occupation de la Morée par les Slaves durait depuis trois cents ans, lorsque les empereurs de Constantinople recouvrèrent enfin cette partie de leur héritage, et mirent les conquérans sous le joug. Les Grecs reprirent alors le dessus, mais étaient-ce bien des Grecs? Ces insulaires de l'Archipel, ces habitans des côtes de l'Asie-Mineure, qui vinrent s'établir en Morée après la soumission des Slaves au IXe siècle, s'étaient mêlés depuis longtemps à maintes populations étrangères. Ils ne se donnaient plus le nom d'Hellènes, ils s'appelaient chrétiens ou roméens; ils ne parlaient plus le grec, ils parlaient une langue sans nom où se heurtaient toutes sortes d'élémens disparates. Que devint cette population pseudo-grecque entée sur un fond slave, lorsqu'après tant de mélanges destructeurs elle eut encore à subir au Xe et au XIe siècle les invasions des Uzes et des Bulgares, au XIIIe l'occupation des Francs, au XIVe les irruptions des Arnautes et des Serbes, sans compter l'immigration perpétuelle des Albanais? Ce ne sont pas les fils, même dégénérés, des hommes de Sparte et d'Athènes que les Turcs ont subjugués il y a quatre cents ans, c'est un ramassis de tous les peuples qui pullulaient sur les confins de l'Europe et de l'Asie. Des Albanais et des Sarmates, voilà ce qui dominait en ce mélange et ce qui domine encore chez les Grecs de nos jours. »

Ces vues sur la disparition ou du moins sur l'altération très profonde du sang hellénique n'étaient pas absolument nouvelles. Savans et voyageurs avaient déjà soupçonné la vérité. M. Hase en 1829, apprenant que Fallmerayer travaille à une histoire de Morée, lui écrit ces paroles remarquables, — et n'oubliez pas que, dans toutes les questions relatives à l'histoire de la Grèce byzantine, l'homme dont nous invoquons ici le témoignage est l'autorité la plus haute : — « J'apprends avec plaisir, disait l'illustre maître, que vous travaillez à une histoire des révolutions du Péloponèse au moyen âge. C'est un sujet bien choisi dans un temps où les regards de toute l'Europe sont dirigés sur la péninsule, enfin délivrée du joug. Moi aussi, je suis convaincu de la justesse de vos vues. Il est plus commode assurément d'accepter les idées courantes, de n'admettre aucune interruption entre Périclès et Canaris, et de retrouver trait pour trait les anciens Spartiates dans les pirates de Maïna. Quand on étudie la question de plus près, sans parti-pris, sans se laisser étourdir par le cliquetis des mots, sans céder aux séductions de l'enthousiasme, les choses prennent un autre aspect, et les simples assertions de Constantin Porphyrogénète suffisent pour prouver qu'au VIIe, au VIIIe siècle, la population hellénique du Péloponèse avait presque entièrement disparu et avait été remplacée par des Slaves. J'ai déjà eu l'occasion, il y a quelques mois, d'exprimer cette pensée, ayant été chargé, comme secrétaire de la commission de l'Institut, de donner des instructions aux dessinateurs, géographes et philologues envoyés en Morée avec les troupes françaises. J'ai recommandé, entre autres choses, de rassembler tout ce qui concerne cette population slave du Péloponèse, population si nombreuse au moyen âge et maintenant disparue à son tour, car les Albanais qui occupent aujourd'hui l'Achaïe, l'Argolide et l'Arcadie sont une race toute différente. Je me réjouis de voir qu'en suivant chacun notre route, nous sommes arrivés au même but. » Ces lignes sont du 16 mars 1829, l'année même où un voyageur français, parcourant le théâtre de la guerre, adressait au journal *le Globe* une série de lettres très vives, très enthousiastes, et malgré l'intérêt le plus sincère pour la cause hellénique, affirmait avec l'autorité d'un témoin des opinions conformes à celles de Fallmerayer. Qu'on nous permette de reproduire ici une de ces curieuses pages. Bien des idées, qui deviennent de grands systèmes au-delà du Rhin, ont été aperçues d'abord, et du premier coup d'œil, par nos intelligences françaises. Fallmerayer n'avait pas encore publié le premier volume de son *Histoire de Morée* lorsque le correspondant du *Globe* écrivait du fond de la Grèce :

« La race hellénique a presque partout péri. On n'en rencontre les traits que dans le Magne et quelques îles de l'Archipel. Les exemples isolés qu'on

en trouverait ailleurs peuvent tenir aux influences toujours constantes de la nature et du climat. Dès longtemps, la force toute-puissante de l'assimilation grecque a agi sur tout le territoire occupé aujourd'hui par les Turcs. La conquête d'Alexandre a préparé cette extension; l'établissement et la longue durée de l'empire d'Orient l'ont confirmée. Cent peuples de races diverses s'y sont incorporés pour former une masse sans traits distincts que ceux d'une corruption commune. Les Grecs des villes de la Syrie et de l'Égypte, de Constantinople et d'une grande partie de l'Asie-Mineure, ceux par conséquent avec qui la plupart des voyageurs se trouvent en contact, sont le résultat toujours vivant de ce mélange.

« L'ancien territoire hellénique a eu peu de part à ce grand développement. Une seule race s'y est considérablement accrue, à mesure que les autres succombaient sous toute espèce de misères. Sortie en essaim nombreux de l'Épire, sa patrie, elle a successivement absorbé les restes déchus des populations antérieures, et leur a communiqué à la fois son organisation physique, les traits de sa physionomie et sa vigueur morale.

« Quoique ancien dans les forêts de l'Épire, l'Albanais est resté un peuple du nord. Il en a l'apparence extérieure et l'énergie. Je ne sais jusqu'à quel point il est possible de comparer ces migrations silencieuses, qui, à une époque récente, ont renouvelé la face de la Grèce, avec les invasions achéennes et doriennes, qui, dans les temps antiques, ramenèrent l'élément septentrional dans la civilisation hellénique. Je n'oserais dire si ces rameaux successivement détachés de la grande tige thraco-illyrienne portaient aussi clairement empreinte la marque de leur origine; mais à coup sûr aucune personne réellement familiarisée avec l'étude des monumens antiques n'échapperait à l'étonnement qui saisit en arrivant en Grèce, alors que, cherchant dans les traits des habitans la trace de leur parenté avec les Hellènes, on ne trouve presque partout que matière à contredire une prétention si solidement établie. A Dieu ne plaise que je veuille diminuer en rien par mes paroles l'intérêt si légitime qu'excitent les habitans modernes de la Grèce! Je crois au contraire que l'appréciation bien nette des titres qu'ils réclament, et qui pourtant provoquent une comparaison défavorable à leur cause, je crois que cette appréciation ramènera beaucoup d'esprits positifs, dégoûtés de cet appel intempestif à des souvenirs de collége. Il en résulterait d'abord cette vérité que, si les Grecs d'aujourd'hui ne sont pas les Hellènes du temps de Thémistocle, ils ne sont pas non plus les Byzantins de l'époque de Copronyme et de Ducas... »

On voit que les idées de Fallmerayer sur la Grèce n'étaient pas toutes des révélations; ce qui était neuf, c'était l'appareil des preuves, c'était cette série de catastrophes, suivies de siècle en siècle avec une précision magistrale, et dont quelques-unes avaient échappé jusque-là aux regards des historiens. A la place des vagues conjectures, le critique allemand mettait une démonstration invincible. Ce qui était neuf encore, et neuf jusqu'à la témérité, c'étaient les conséquences passionnées que l'auteur tirait de ses prémisses. Ni M. Hase, ni le voyageur que nous venons de citer ne prétendaient opposer aux Grecs une fin de non-recevoir en contestant leur parenté; ce peuple,

quel qu'il pût être, méritait les sympathies de l'Europe, et tous les deux y voyaient le germe d'un état capable de grandir au détriment de la barbarie asiatique. Fallmerayer n'y voit que des hordes confuses, des races abâtardies, bien autrement fatales à l'Europe orientale que ne le furent leurs aïeux du xve siècle, car l'ennemi qu'il s'agit de combattre aujourd'hui, elles le couvrent, elles le cachent, elles l'amènent avec elles. Quel est-il? C'est le Russe. Les insurgés du Péloponèse, aux yeux de Fallmerayer, étaient l'avant-garde des Moscovites, et ces Turcs que maudissait toute l'Europe étaient au contraire les seuls hommes qui pussent défendre la liberté de l'Europe sur les rives du Bosphore.

En deux mots, voilà l'ensemble des idées de Fallmerayer. Bien des gens, depuis la bataille de Navarin, ont soutenu ce système, qui était original à cette date, en face de l'enthousiasme excité par les hommes de Missolonghi. Les philhellènes en jetèrent des cris d'horreur. Songez aussi aux haines académiques que soulevaient les découvertes de l'historien. Il y a en Allemagne toute une légion de philologues qui ressemble à un collége de prêtres, et pour qui la Grèce moderne, vivant commentaire de l'ancienne, est véritablement une terre sainte. Les assertions de Fallmerayer, pour ces pontifes de l'hellénisme, étaient tout simplement des blasphèmes. Que de brochures, de dissertations, de gros livres bourrés de citations tombèrent dru comme la grêle sur le novateur impie! Ce n'est pas tout : au moment où Fallmerayer protestait à sa manière contre l'établissement d'une Grèce indépendante, c'est-à-dire contre le démembrement de la Turquie au profit de l'influence russe, le roi de Bavière avait l'espoir d'obtenir ce royaume pour l'un de ses fils. Parmi les candidats dont les grandes puissances discutaient les titres, et surtout depuis le refus du prince éminent qui devait monter quelques mois plus tard sur le trône de Belgique, le jeune Othon de Bavière, encore mineur, commençait à réunir le plus de suffrages. Les protestations de Fallmerayer n'avaient-elles pas l'air d'une trahison envers sa patrie?

Ainsi, odieux aux catholiques pour avoir dit, preuves en main, que l'église grecque préférait le joug ottoman à la domination romaine, odieux aux libéraux pour s'être fait le défenseur des Turcs et l'adversaire des Grecs, odieux aux savans de l'Allemagne pour avoir porté atteinte au culte de l'hellénisme et dérangé les traditions de la science officielle, Fallmerayer s'attirait encore l'inimitié des courtisans, qui l'accusaient de lèse-patrie. Soulever tant de colères à la fois et les soutenir tête haute, c'était le signe d'une âme fière, dédaigneuse des préjugés et passionnée pour le vrai. Est-il nécessaire d'ajouter que Fallmerayer, en butte à mille attaques, calomnié, dénoncé, perdit bientôt sa chaire de Landshut? Le hardi maître qui

venait d'agrandir le champ de la critique historique était déclaré indigne de professer dans les universités allemandes.

« Il était plus facile d'insulter un tel homme que de le réfuter victorieusement; aucune critique n'a pu entamer son système. » C'est M. Gervinus qui parle de la sorte, M. Gervinus, qui, dans son *Histoire du dix-neuvième siècle*, vient d'arriver à ce grand épisode du soulèvement de la Grèce, et qui, dès le premier pas, a rencontré en face de lui les doctrines de Fallmerayer (1). Qu'est-ce à dire? L'historien des nouveaux Hellènes fait-il donc cause commune avec leur adversaire? Non certes, il y a ici deux questions bien distinctes, la question historique et la question politique. M. Gervinus, avec sa perçante analyse, débrouille immédiatement le procès. Tour à tour, selon l'occurrence, il donne raison et tort à l'écrivain tant de fois maudit : il donne raison à l'historien, qu'il admire; il donne tort au publiciste, dont il rectifie les généreuses erreurs. Ces opinions du grand érudit qui ont si vivement ému les âmes il y a trente ans, l'historien du XIXe siècle sait bien que ce sont des opinions libérales. Des esprits clairvoyans commençaient alors à se demander si le panslavisme n'était pas caché derrière l'insurrection hellénique, si les Grecs, à leur insu ou non, n'étaient pas les instrumens de la politique russe, si l'empire du monde n'allait point passer de la famille romano-germanique à la famille slave. Cette inquiétude des âmes libérales était l'inspiration de Fallmerayer, et les argumens qu'il empruntait à l'histoire du moyen âge, ces argumens si durs, si pénibles pour les modernes habitans de la Grèce, n'étaient, en dernière analyse, qu'un avertissement donné à leurs sentimens d'honneur, un aiguillon pour les redresser au besoin et leur montrer le péril. Est-il vrai d'ailleurs que le système du célèbre érudit fût si blessant pour les nouveaux Hellènes? Il suffisait de le compléter pour remettre chaque chose à sa place. Si c'est une loi de la nature que les peuples dégénèrent en vieillissant et que les peuples dégénérés subissent des mélanges de toute sorte, la même loi dans certains cas fait renaître la vie du sein de ces mélanges. Partout où il y a une grande tradition, c'est-à-dire une âme, un génie invisible, qui se soutient au-dessus des générations éphémères, on voit ce phénomène se reproduire. Cette âme, ce souffle pénètre les élémens nouveaux, et, en se les assimilant, il continue son œuvre. Quand ce rajeunissement s'accomplit, y a-t-il donc là un peuple d'une autre race? On ne saurait vraiment le dire : c'est le même et ce n'est plus le même. La matière a changé, l'esprit a survécu. Voilà ce qui s'est

(1) *Geschichte des neunzehnten Jahrhunderts seit den Wiener Verträgen*, von G.-G. Gervinus. Voyez les cinquième et sixième volumes publiés sous ce titre : *Geschichte des Aufstandes und der Wiedergeburt von Griechenland*, Leipzig 1861; première partie, pages 104-120.

passé en Grèce, ajoute M. Gervinus, malgré toutes les révolutions dont Fallmerayer a retrouvé l'incontestable histoire.

Bien plus, à l'époque même où s'épanouissait la fleur du génie hellénique, on a toujours vu ce merveilleux génie s'assimiler le monde barbare. Les Grecs de race pure étaient une poignée d'hommes; les Grecs de seconde main, les Grecs façonnés et assimilés, couvraient un immense empire. En Orient comme en Occident, au pied du Vésuve et de l'Etna comme au pied du Taurus, sur l'Adriatique et sur la Mer-Noire, en Macédoine et en Syrie, chez les grossières tribus de l'Europe du nord et chez les sujets amollis du grand roi, l'histoire a présenté pendant bien des siècles ce spectacle admirable : un petit nombre de Grecs superposés en quelque sorte à un vaste fonds de barbarie et le transformant par la civilisation. Condamnés à d'inévitables mélanges, ils absorbaient dans leur vie intellectuelle et morale les peuples au sein desquels se confondait leur existence physique. La race grecque pouvait décroître, le génie grec avançait toujours.

Quand on se représente ce grand fait, on comprend que les Hellènes repoussés dans les îles par les invasions slaves aient soumis peu à peu les vainqueurs, et que les traditions, la langue, l'esprit, les idées, aient continué de vivre à travers toutes les modifications du sang. C'est une nouvelle application du vers d'Horace : *Græcia capta ferum victorem cepit.* Si on n'admet pas que les Hellènes de l'Archipel, aidés sans doute des Grecs de Byzance, aient fini par s'assimiler les peuples que les migrations jetaient sur leurs côtes, le miracle de l'influence hellénique est bien plus grand encore; il faut reconnaître alors que l'esprit grec tout seul, sans le secours d'aucune créature vivante, invisiblement, mystérieusement, aura continué son œuvre d'assimilation sur les Barbares. La seule vertu de ses traditions immortelles, l'irrésistible magie des souvenirs laissés par lui dans le monde aura tout accompli. Le flambeau de sa vie aura été transmis à de nouveaux enfans adoptifs, malgré l'absence des *cursores* dont parle Lucrèce. Il est incontestable en effet, — je résume encore ici les pages excellentes de M. Gervinus, — que ces Hellènes nouveaux, à part toute question d'origine, sont les vrais héritiers des anciens Grecs, c'est-à-dire l'élément le plus vivace de l'Europe orientale. « Partout où le commerce, l'industrie, les lumières, ont pris quelque essor chez les Ottomans, c'est l'œuvre des Grecs. Eux seuls fournissent à la Turquie des architectes et des ingénieurs, des sculpteurs et des peintres. Ce sont eux qui donnent à l'Albanie des ecclésiastiques, des médecins, des changeurs, des agens d'affaires. Investis en quelque sorte des fonctions de drogmans entre les diverses classes du territoire, ils enlacent l'empire d'un vaste réseau, si bien qu'ils ont en main toutes les affaires, tous les fils des agita-

tions populaires et des intrigues de palais. Ce sont eux encore qui stimulent, qui réveillent l'esprit national chez les autres populations chrétiennes. » Il faut que cette puissance d'assimilation, signe distinctif des anciens Grecs, se soit bien conservée chez leurs héritiers, puisque les Albanais, après avoir pris une part si énergique à la guerre de l'indépendance, sont aujourd'hui en train d'être complétement absorbés par les habitans de la péninsule hellénique. D'éminens esprits, lord Byron, Douglas, Fallmerayer lui-même, sans parler du correspondant anonyme du *Globe* que nous citions plus haut, avaient proclamé autrefois la supériorité des Albanais sur les Grecs de Morée; M. Gervinus soutient l'opinion contraire, et il paraît bien prouvé en effet par les événemens de ces trente dernières années que les Grecs de la péninsule sont les vrais héritiers de la race antique. Cette influence barbare et slave que redoutaient avec raison les intelligences libérales, c'étaient les Albanais surtout qui la représentaient dans le mouvement un peu confus de la révolution grecque; les Hellènes de la péninsule avaient gardé la haine du Slave comme aux premiers jours où ils eurent à lutter contre les fils de Rurik.

On voit par ce résumé du plus récent, du plus impartial historien de la révolution hellénique, ce que nous avons à prendre et à laisser parmi les théories de Fallmerayer. Il importait d'éclaircir cette question, car elle est le point central des immenses travaux de ce savant homme. Nous avons ici sous les yeux ce mélange de vérités et d'erreurs qui reparaîtra dans toute sa vie, qui lui fournira l'occasion de déployer sa vigueur d'esprit, sa verve de polémiste, mais qui ne doit pas nous donner le change. Fallmerayer a remporté de belles victoires dans le champ de l'érudition : il s'est trompé, tout en exprimant maintes vérités de détail; il s'est trompé avec talent, avec feu, j'ai presque dit avec génie, dans le grand procès de l'Europe orientale au XIXe siècle.

Le premier volume de l'*Histoire de la Péninsule de Morée* avait paru en 1830; le second, qui termine l'ouvrage, ne fut publié que six ans plus tard (1). Pendant cet intervalle, l'auteur visita ces contrées de l'Orient qu'il ne connaissait encore que par les livres. Il avait voulu voir la Grèce et l'Archipel avant de mettre la dernière main à son œuvre. Pèlerin de la science, il avait considéré comme un devoir de vérifier sur les lieux les résultats de ses recherches, d'interroger les ruines du passé et les témoignages du présent. Il visita aussi l'Égypte et la Nubie, la Syrie et la Palestine, Constantinople et les provinces turques; il parcourut les côtes de l'Asie-Mineure, les Cyclades, les Sporades, l'île de Rhodes, le pays de Naples. Partout enfin où avait passé le génie hellénique, il suivit ses traces

(1) *Geschichte des Halbinsel Morea*, von J.-Ph. Fallmerayer; 2 vol., Munich 1830-1836.

avec une curiosité ardente. Ce grand voyage, où il s'enrichit de tant d'idées neuves et d'observations fécondes, ne dura pas moins de trois années. La récompense qui l'attendait au retour, nous l'avons déjà indiquée plus haut; revenu en Bavière en 1834, il apprit que sa chaire de Landshut avait été donnée à un maître moins téméraire. De tels hommes ne sont pas faciles à décourager; Fallmerayer releva le défi d'un gouvernement inepte en achevant pour l'Allemagne cette *Histoire de Morée*, monument d'une science aussi hardie que profonde, et dont les fautes mêmes, on l'a vu, révèlent la libérale inquiétude du publiciste.

D'autres voyages l'occupèrent dans les années suivantes. Il vit Genève et la France du midi. Les bibliothèques et les musées de Florence, de Pise, de Rome, le retinrent longtemps captif, comme le héros de l'Arioste dans les jardins d'Alcine. En même temps que son imagination goûtait de si vives jouissances, il n'oubliait pas le grand objet de ses travaux. Les vestiges du monde oriental sont partout dans les collections savantes de l'Europe; c'est encore là ce qui l'attirait à Paris en 1839, au moment même où éclatait un si dramatique épisode de la question d'Orient. Quand l'Europe, émue des victoires de Méhémet-Ali, résolut d'intervenir entre le sultan et le pacha, Fallmerayer ne put se résigner à vivre au milieu des chroniques poudreuses. L'histoire vivante l'appelait sur le Bosphore. Quelle occasion de juger les acteurs du drame, les acteurs chrétiens et les acteurs musulmans, les barbares et les diplomates! Il partit de Ratisbonne le 8 juillet 1840, descendit le Danube jusqu'à la frontière ottomane, alla passer quelques jours à Constantinople, et, comme la question d'Égypte était aux mains de la diplomatie, profita de ce temps de silence pour aller visiter le pays dont il avait retrouvé les annales. « Trébizonde! Trébizonde! c'est le 10 août, au milieu des brumes du matin, que j'entendis retentir ce cri sur le pont du navire. Je sautai à bas de mon lit, je m'élançai sur le pont... Enfin elle était là devant moi, cette cité des Comnènes que mes rêves appelaient depuis tant d'années, et dont le nom seul avait pour moi un attrait si magique, une mélodie si douce! » Il parcourt ces lieux, et chaque pierre lui parle, chaque débris a pour lui un sens; il complète son étude, il compare le présent au passé, il s'assied dans la cabane du paysan et dans la cellule du moine, il interroge le raya et le pacha; rien n'échappe à ses investigations. Que de fraîches couleurs il rassemble pour peindre les prairies toujours embaumées, les forêts toujours vertes du paradis de la Colchide! Or, tandis qu'il prend possession de son empire en peintre et en poète, tandis qu'il recueille les notes d'un livre qui sera le complément lumineux de son histoire, le traité du 15 juillet 1840 vient d'étonner l'Europe. L'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse ont

signé une alliance dont la France est exclue, car cette alliance est dirigée contre Méhémet-Ali, le client de la politique française. Arrêtés quelque temps par le travail secret de la diplomatie, les événemens vont se précipiter. C'est le moment pour Fallmerayer de retourner à Constantinople. Il achèvera plus tard ses merveilleuses peintures de Trébizonde; il faut reprendre aujourd'hui sa plume de guerre et jeter son cri dans la bataille.

Si Fallmerayer était un publiciste ordinaire, nous serions obligé de le traiter en ennemi, car nous le rencontrons sans cesse dans des rangs opposés à l'intérêt français. Il a détesté en Orient tout ce que nous avons aimé : ce que nous condamnons, il l'absout; ce que nous voulons réformer, il veut le maintenir. A Constantinople et au Caire, en Grèce et en Syrie, la contradiction qu'il nous oppose est aussi complète qu'opiniâtre. Il est vrai qu'il se contredit lui-même plus d'une fois dans la fièvre qui l'agite. N'oublions pas qu'il est Allemand, et que nul n'a ressenti avec une plus cruelle amertume l'impuissance politique de l'Allemagne. Je veux indiquer tout d'abord l'enchaînement de ses idées sur les affaires d'Orient : il a écrit sur ces périlleux problèmes tant de pages amères, fiévreuses, sarcastiques, incohérentes, qu'il est difficile de le suivre, si l'on ne se rend pas compte de son inspiration première.

Fallmerayer était persuadé que le jour où la question d'Orient entrerait dans sa phase suprême, le jour où l'empire ottoman tomberait en poussière et où l'Europe serait appelée à partager ses dépouilles, l'Allemagne serait déshéritée. Qui sait même si une partie de son territoire ne servirait pas d'appoint dans le partage? Elle tomberait donc plus bas encore dans l'échelle des nations politiques. L'Autriche et la Prusse pourraient encore tirer leur épingle du jeu; mais cette Allemagne qui n'est ni prussienne ni autrichienne, la véritable Allemagne serait perdue! Le grand intérêt des peuples germaniques à l'en croire, c'est donc le maintien de la Turquie. Point de démembrement de l'empire turc, point de Grèce affranchie, point de Syrie indépendante, point de pachalik héréditaire en Égypte, — tel est le programme que Fallmerayer s'est tracé dès le début, et qu'il soutient encore après les démentis que lui ont donnés les événemens. En 1827, il a combattu à sa manière l'établissement du royaume de Grèce; historien, il se servait alors des argumens de l'histoire. En 1840, ce n'est plus seulement un historien; c'est un voyageur, un observateur, un publiciste, et il combat avec toutes ses armes les patrons de Méhémet-Ali. Plus tard, il combattra de même les défenseurs des chrétiens d'Orient. Ainsi les trois causes que nous avons soutenues, — la cause de la Grèce revendiquant son indépendance, la cause de Méhémet-Ali s'efforçant de créer un empire et voulant compléter l'Égypte par la Syrie, la cause des chré-

tiens orientaux appelant l'Europe à leur aide contre la barbarie musulmane, — ces trois causes ont un adversaire inflexible dans le publiciste allemand. Rendre la Morée aux Grecs, donner la Syrie à Méhémet, affranchir d'une servitude odieuse les chrétiens du Liban, c'est affaiblir la monarchie ottomane et travailler pour la Russie. Ses avertissemens ne s'adressent donc pas à l'Allemagne seule; l'Europe entière, il le dit sans cesse, est menacée par l'invasion moscovite. Pour émouvoir les politiques trop confians, il ne craint pas de jeter l'injure à sa patrie, et d'affirmer que l'Allemagne est déjà conquise par l'ennemi. Déjà, c'est lui qui parle, entre les mains de la politique russe, l'Allemagne est quelque chose comme le royaume de Grèce et les principautés danubiennes, — un agent secret, un instrument docile. L'Allemagne a été affranchie par le tsar en 1813, comme la Grèce en 1827; la main du libérateur est sur elles!

Certes, pour qu'un écrivain allemand ose tenir ce langage, il faut qu'il sente bien vivement le besoin de remuer l'Allemagne et d'effrayer l'Europe. Tel est, dans ses traits généraux, le programme de Fallmerayer. Sachez seulement que ce programme est soutenu, non par un avocat opiniâtre, mais par un esprit amoureux du juste, et que, loin de dissimuler la vérité pour le succès de sa cause, il est toujours prêt à proclamer les faits qui nous donnent raison contre lui. L'intérêt moral chez ce vaillant homme passera toujours avant l'intérêt politique. Maintenant voyez-le à l'œuvre; toutes les bizarreries de sa polémique vont se coordonner logiquement, toutes ses contradictions vont s'expliquer elles-mêmes.

Fallmerayer arrive à Constantinople au moment où le traité de Londres vient d'être signé, c'est-à-dire au moment où la fortune de Méhémet-Ali, le client de la France, est subitement arrêtée par l'alliance de l'Angleterre avec la Russie, l'Autriche et la Prusse. L'ardent publiciste en pousse des cris de joie. Ce traité, auquel la Russie prend part et d'où la France est exclue, lui paraît dirigé contre la Russie plus encore qu'il ne l'est contre nous. Les prétentions de Méhémet-Ali, en menaçant l'empire turc, appelaient sur Constantinople la redoutable protection de la Russie; le gouvernement anglais a écarté ce péril, il s'est allié avec la Russie pour empêcher la Russie d'agir, il a bombardé Beyrouth et soumis Méhémet pour enlever à la Russie tout prétexte d'intervenir dans le Bosphore. Le tsar Nicolas était si heureux d'exclure la France du concert européen qu'il a donné les yeux fermés dans le piége que lui tendait lord Palmerston. Nous commençons aujourd'hui à démêler toutes ces choses; on les voyait ainsi en Orient dès l'année 1840, et comme Fallmerayer en ces confuses questions se préoccupe avant tout des projets de l'ambition russe, il n'a que des actions de grâces pour l'Angleterre. Sans l'Angleterre, la grande crise éclatait; la flotte

russe allait défendre le sultan contre Ibrahim-Pacha, et une fois le protecteur établi à Stamboul, que devenait le protégé?

Mais alors, dirons-nous à Fallmerayer, pourquoi combattre si violemment le pacha d'Égypte et ceux qui soutiennent sa cause? Au lieu d'avoir à déjouer sans cesse les projets de la Russie, au lieu de monter éternellement la garde au seuil de l'empire ottoman pour en éloigner les protecteurs, ne vaut-il pas mieux favoriser l'établissement d'une puissance musulmane qui soit en état de relever l'empire et de le défendre elle-même? Voilà ce que la France en 1840 espérait de Méhémet-Ali; prévoyant la chute de la monarchie ottomane, elle préparait au sultan des héritiers comme devait le désirer l'Europe, assez solidement établis pour décourager les prétentions rivales, assez vigilans et assez forts pour arrêter longtemps l'ambition moscovite. Les lettres que Fallmerayer écrit de Constantinople en 1840 répondent à cet argument et peignent bien la haute inspiration morale du publiciste. Il ne nie pas la puissance de Méhémet, il conteste sa mission civilisatrice; il ne nie pas les services qu'il pourrait rendre en défendant l'Orient contre les Russes, mais, comme au-dessus de la question russe il y a l'éternelle question de l'humanité, il proteste de toutes les forces de son âme contre le despote égyptien. M. Guizot, dans le cinquième volume de ses *Mémoires*, a signalé loyalement « les erreurs qui, depuis l'origine de la question égyptienne, avaient jeté et retenu dans de fausses voies la politique de la France. » Il est certain en effet, comme l'a dit M. Saint-Marc Girardin, qu'au commencement de 1840, « tout le monde en France était plus ou moins engoué de la puissance du pacha d'Égypte, et tout le monde voulait sa grandeur. La victoire que son fils Ibrahim avait remportée à Nézib semblait avoir décidé la question, et l'empire arabe allait, disait-on, remplacer l'empire turc. » Or cette illusion, qui paraît singulière aujourd'hui, cette illusion si nettement exposée par M. Guizot, si spirituellement appréciée par M. Saint-Marc Girardin, n'était vraiment pas si coupable, puisque l'Orient même la partageait. Fallmerayer constate, non sans frémir, les espérances que Méhémet-Ali inspire au vieux parti musulman d'un bout de la Turquie à l'autre, si bien que la sauvage grandeur du pacha éclate sous un jour tout nouveau dans ce livre même où l'insulte lui est prodiguée à pleines mains.

Étrange figure en effet! L'année même où Napoléon vient au monde, naît dans une province turque un enfant que les Turcs appelleront un jour le Bonaparte oriental. Il appartient à cette race albanaise qu'on a vue tour à tour musulmane ou chrétienne. Orphelin dès l'enfance, il est élevé par le gouverneur de sa ville natale qui a été frappé de son intelligence, et à vingt ans il épouse sa fille. Il fait pendant dix années le commerce du tabac, commerce non pas

de pirate sans doute, mais certainement d'homme d'action, car il s'accoutume déjà dans ses courses vagabondes à manier les affaires et à dominer les hommes. Quand le général Bonaparte entreprend la conquête de l'Égypte, Méhémet rassemble un corps d'Albanais et va combattre les giaours. Il est le soldat de l'islamisme, et son rôle sur ce théâtre grandira d'heure en heure. Il est déjà l'ami des ulémas, l'orgueil et l'espoir des croyans. Aussi, quand les Français sont obligés d'abandonner leur conquête et que des divisions éclatent entre le pacha et le sultan, le peuple, qui a besoin d'un chef religieux, tourne vers lui ses regards. Est-ce Méhémet qui a entretenu le fanatisme? Est-ce le fanatisme qui le soulève et qui le pousse? Peu importe! il est le chef des fidèles, il s'empare du gouvernement du Caire, et le sultan est contraint de confirmer ses pouvoirs. Quelques années après, il conquiert la Haute-Égypte par les armes de ses deux fils, Ibrahim et Ismaël, comme il a conquis la Basse-Égypte par sa politique audacieuse et rusée. La Porte lui refusera-t-elle l'investiture de ce nouveau royaume? Impossible. Voilà un pacha devenu souverain, bien qu'il n'en ait pas le titre; fidèle ou rebelle, il sera également redoutable à ses maîtres. Pendant la guerre de Morée, il envoie au sultan vingt-quatre mille hommes, soixante navires, cent bâtimens de transport, et obtient l'île de Candie en récompense de ses services. Encore quelques crises du même genre, et à force de défendre l'empire il en aura pris la moitié. Si ces crises tardent trop, il les fera naître. Il réclamera la Syrie comme le boulevard nécessaire de l'Égypte, et alors commencera cette longue lutte marquée par les victoires d'Ibrahim, par les sympathies secrètes des musulmans, par les terreurs de la Porte, cette lutte où l'empire ottoman est deux fois menacé de disparaître, et qui ne se termine qu'en 1840 avec le traité de Londres et la soumission du pacha. N'est-il pas évident qu'un tel homme aurait pu transformer et consolider l'empire d'Orient, si l'Europe ne l'avait pas empêché? Fallmerayer sait quel était l'immense prestige de Méhémet-Ali sur les populations musulmanes, il publie même à ce sujet les révélations les plus neuves, les plus intéressantes; pourquoi donc repousse-t-il si violemment cette candidature de Méhémet-Ali, lui qui s'est fait le défenseur des Turcs contre les publicistes occidentaux, et qui voudrait à Constantinople un pouvoir solidement établi contre les Russes? Il le repousse parce que Méhémet-Ali est le représentant du faux progrès, du progrès honteux, inique, du progrès accompli par la toute-puissance d'un seul et l'abrutissement de tous. Méhémet à ses yeux, c'est le niveleur par excellence, c'est le vrai dictateur du socialisme révolutionnaire. Seul propriétaire du sol, seul agriculteur, seul industriel, seul commerçant, il a relevé la fortune de l'Égypte, mais à quel prix, grand Dieu! en étouffant un peuple.

« J'ai vu, dit Fallmerayer, j'ai vu les fellahs creuser la terre sous le fouet des Turcs de Méhémet; j'ai vu ces malheureux transformés en bêtes de somme, je les ai vus conduits de l'étable au champ et du champ à l'étable; je les ai vus nourris, surveillés, surmenés, toujours sous le fouet du gardien, sous les lanières de cuir d'hippopotame. Je les ai vus s'enfuir quand la douleur était trop cruelle et chercher asile dans le désert; hélas! au bout de quelques jours, des cavaliers les ramenaient dans ces horribles geôles qui portent le nom de villages, et le travail recommençait plus lourd, plus écrasant, et les coups de lanières pleuvaient sur les épaules déchirées... Les Français se sont pris d'enthousiasme pour Méhémet-Ali parce qu'ils ont le goût des dictatures révolutionnaires, parce qu'ils sont disposés à tout pardonner au despotisme civilisateur; s'ils voyaient ce que j'ai vu, ce spectacle leur donnerait à penser. Il n'est pas mal que les théories abstraites des Français, ces théories qui sacrifient l'individu à l'état sous prétexte de progrès social, produisent en Égypte leurs conséquences dernières et qu'on puisse les juger à l'œuvre. Au lieu de raconter à nos enfans les vieilles histoires de Pisistrate pour leur faire détester la tyrannie, parlons-leur plutôt de Méhémet et de ses fellahs, car ce sont là des maux présens, des maux qui nous touchent, qui nous pressent. Nos erreurs politiques les plus séduisantes sont gravées dans cette histoire en caractères de sang... »

Ces scrupules de Fallmerayer, dont on vient de voir un mémorable exemple, s'appliquent à tous les points de la question d'Orient. S'il plaide avec ardeur la cause de l'empire ottoman, il est trop loyal pour dissimuler les misères morales de la société turque et la profonde corruption du monde officiel. S'il croit que les Ottomans, dans l'état présent des choses, sont plus dignes que les chrétiens orientaux de posséder l'empire, il regrettera pourtant que les ancêtres de ces chrétiens aient perdu par leur faute ces magnifiques contrées et rendu nécessaire l'invasion ottomane. Son impartialité est si grande, sa pensée principale admet tant de correctifs, qu'un lecteur non initié s'y perdrait cent fois pour une. Au milieu de ses contradictions, la fièvre le saisit quand il pense aux dangers de l'Europe. Tantôt il voit les Russes déjà maîtres de Constantinople, tantôt il se rassure à la pensée que le *malade* est mieux portant qu'on ne suppose, puisqu'il a joué tant de fois la diplomatie européenne. Et pourtant la Russie est toujours là, excitant les Grecs, agitant les chrétiens, entretenant les causes de trouble, et il suffit d'une défaillance du malade pour que tout soit perdu. Que faire? La diplomatie occidentale a montré assez clairement son impuissance en Orient depuis un demi-siècle, et il est manifeste aujourd'hui qu'elle a fait plus de mal que de bien aux intérêts qu'elle était chargée

de défendre. Un seul moyen reste encore d'écarter à jamais la menace suspendue sur le monde : il faut détruire... devinez,... il faut détruire Constantinople et la Mer-Noire! C'est par la Mer-Noire que les Russes touchent à Constantinople; ils sont à Sébastopol; ils s'y fortifient, ils y grandissent; on sera obligé d'y porter un jour le fer et la flamme (Fallmerayer écrivait cela quinze ans avant la guerre de Crimée), mais ils le rebâtiront toujours. Eh bien! détruisez la Mer-Noire, enlevez-lui tout ce qui en fait le prix inestimable aux yeux des Moscovites, enlevez-lui la communication avec la Méditerranée, c'est-à-dire la vie et le mouvement; faites-en une mer Caspienne. Croyez-vous que si la mer Caspienne communiquait avec la Méditerranée, les peuples qui habitent ses rivages ne pourraient pas aussi quelque jour inquiéter l'indépendance de l'Europe? Reléguez donc la Mer-Noire, la mer de Sébastopol, dans les solitudes inoffensives où est endormie la Caspienne. Comment cela? En comblant le Bosphore! Renversez Byzance, la ville fatale, la ville trop belle, trop bien assise entre les mers, la ville qui attire le Russe et qui peut lui donner la clé de l'Europe, renversez-la de fond en comble, et du cap de la Corne-d'Or jetez à la mer ses palais, ses tours et ses murailles. Qu'il soit défendu aux générations à venir d'y reconstruire jamais une ville ou un port! Qu'elle soit vouée pour toujours, la Rome orientale, aux puissances de l'abîme! Si ce n'est pas assez de ses ruines pour combler le détroit, nivelez les collines, abaissez les montagnes, arrachez les arbres séculaires de la forêt d'Amycus, et tout cela, forêts, rochers, montagnes, précipitez-le dans le Bosphore comme le Polyphème antique! — Je sais bien que ces étranges paroles contiennent un défi à la politique européenne; je sais bien que cela veut dire : « Choisissez! vous n'avez que deux partis à prendre : ou bien détruire Constantinople et fermer la Mer-Noire, ou bien sauver l'empire ottoman. » Comment ne pas sentir toutefois sous ce langage sarcastique l'agitation fiévreuse de la pensée? De telles idées ne viennent pas à un esprit qui se possède. Il y a ici quelque chose des polémiques de Goerres, lorsqu'il voulait en 1814 que Strasbourg fût rasé jusqu'au sol, et que la cathédrale, la vieille cathédrale germanique, restât seule, comme un signe de vengeance, au milieu de la plaine de l'Alsace.

Il est impossible de relever toutes les vérités et toutes les erreurs qui fourmillent dans cette *correspondance byzantine*; j'ai signalé du moins les deux caractères principaux du recueil, je veux dire la haute inspiration morale de l'auteur et la fièvre désordonnée qui l'agite. Au reste, quelles que fussent les fautes de ces pages passionnées, Fallmerayer avait atteint son but : il avait réveillé l'esprit des nations allemandes, il l'avait salutairement harcelé, irrité. Quand ces lettres parurent dans la *Gazette d'Augsbourg* (1840-1841), elles

produisirent une impression extraordinaire, et bien des esprits chez qui l'influence russe entretenait la haine de la France commencèrent à se demander si le grand ennemi de l'Allemagne n'était pas à Saint-Pétersbourg. Lui cependant, pour calmer sa fièvre, il reprenait ses études savantes et allait visiter le mont Athos. Laissons-le un moment parler tout à l'aise.

« Quitte le monde et viens avec nous, disaient les moines; ton bonheur est ici. Vois cet ermitage si bien bâti, si solitairement caché dans la montagne; vois là-bas, à l'endroit où le soleil couchant fait étinceler les vitres : comme la petite chapelle nous sourit gracieusement au milieu de ces vignes, de ces lauriers, de ces myrtes, qu'enveloppent les verts ombrages de la forêt de châtaigniers! Vois-tu la source, brillante comme l'argent, jaillir du creux de cette roche? L'entends-tu qui murmure sous les arbres? Tu trouveras ici une atmosphère merveilleusement douce et les plus grands de tous les biens, la liberté et la paix de la conscience. Celui-là seul est libre qui a triomphé du monde et qui a fixé son séjour sur le mont Athos, dans l'officine de toutes les vertus (ἐργαστήριον πασῶν ἀρετῶν). » Ce langage était sérieux; les bons moines avaient bien deviné à quel homme ils parlaient; ils savaient quel charme les solitudes des forêts et les scènes toujours fraîches de la nature exercent sur les âmes fatiguées du monde, comme elles les remplissent de mélancolie, de désirs mystérieux, comme elles leur inspirent le goût de la vie cachée. Je ne serais pas moine, ajoutaient les bons pères, il faut pour cela une vocation spéciale; allié indépendant, j'aurais mon ermitage dans le district de la sainte communauté, je serais le pensionnaire du cloître, au sein d'une existence bienheureuse, passant mon temps à prier, à méditer, à lire, à cultiver mon jardin, à errer par les forêts, seul ou en compagnie, et toujours calme, toujours en paix, jusqu'à l'heure où serait tranché le fil de ma vie terrestre, et où je verrais s'épanouir l'aurore d'un monde meilleur. Pour le moment, il fallait retourner dans mon pays, vendre tout mon avoir, arracher courageusement de mon cœur les mille attaches qui me liaient à la vie occidentale, puis revenir au plus tôt dans l'île de la béatitude et de la paix. Au prix d'une modique somme (1,200 florins) payée une fois pour toutes au couvent de Saint-Denis, je serais le maître du romantique ermitage pendant ma vie entière, et un contrat en bonne forme établirait combien de pain, de vin, de miel, de légumes, de poisson salé, d'olives, de bougies, de bois de chauffage, *et cœtera,* nous serait dû chaque semaine, à mon domestique et à moi, par l'administration du monastère. L'offre, je l'avoue, était séduisante. Je pensai soudain aux mille ennuis de l'Occident, au paganisme de la jeune Allemagne, au déluge des livres, aux douze énormes volumes de M. L... sur l'histoire primitive des Germains, c'est-à-dire sur un sujet où les documens font défaut, à ces douze volumes, grand Dieu! pleins de faconde, pleins d'art, et regorgeant d'une érudition absolument inutile; je pensai à la gigantesque et désolante philosophie de Feuerbach, aux compilateurs d'abrégés, aux mauvaises mœurs du pays littéraire, légèreté, ignorance, arrogance, indélicatesse, insipidité, fléaux toujours plus

envahissans d'heure en heure. Que d'autres images encore m'assaillirent tout à coup! Je pensai au catalogue de la foire de Leipzig, je pensai aux tourmens de l'intelligence, au titanique désir de savoir, à la soif insatiable de vérités nouvelles, à l'inconstance des idées; je pensai à l'esprit de parti, à l'orgueil des démagogues et à leurs expérimentations politiques; je pensai aux avocats de Paris, je pensai à l'aveuglement des nations allemandes. Oui, tout cela, en quelques minutes, se représenta confusément et violemment à mon imagination. Je me sentais déjà ébranlé, et contre tant de maux si redoutables je voulais m'assurer un abri dans la solitude alpestre du cloître de Saint-Denis.

« Après une nuit de perplexités, je sortis du couvent aux premières lueurs de l'aube, je descendis par les roches jusqu'à la fontaine des orangers, je traversai le ravin, et, gravissant la pente opposée, je montai vers l'ermitage afin d'examiner de plus près l'asile où je devais oublier tous les soucis de ce monde. Cependant du haut des cimes solitaires du mont Athos le soleil épanchait solennellement des flots de lumière sur les flancs abruptes de la montagne et sur les énormes entassemens de rochers. Peu à peu il gagnait la forêt de sapins, le bois de châtaigniers, la région des platanes, l'ermitage et son jardin, avec ses vignes en espalier, avec sa belle végétation toute dorée par l'automne; il atteignait ensuite les noyers, les orangers, les masses de verdure pressées au creux du ravin; il frappait les tours du couvent, le dôme garni de plomb, les coupoles byzantines; il enveloppait enfin tout le monastère de Saint-Denis. Au-dessous, uni comme un miroir, étincelait le large golfe, et du milieu des bâtimens on entendait retentir le son des cloches, la tendre, la plaintive musique des âmes, la musique si douce du christianisme. Ah! si l'homme était capable de jouir ici-bas d'une félicité durable, où pourrait-il en goûter le charme céleste, sinon dans les vertes et paisibles forêts de cette Chersonèse bénie? On comprend que Sertorius, au milieu du tumulte de la guerre civile, fatigué de son temps et pris d'un désir infini de repos, ait eu la pensée de se fuir lui-même, de fuir les tempêtes du monde romain, et d'aller finir ses jours au-delà de la Celtibérie, dans les Iles-Bienheureuses. Mais Sertorius n'est pas allé dans les Iles-Bienheureuses, il voulait conquérir la paix de l'âme sans renoncer aux séductions de la vanité; il n'avait pas dompté en lui l'orgueil, l'ambition, les élans de la nature sensuelle; il n'avait pas encore triomphé du monde, comme les vertueux héros de l'église grecque. Oui, les héros! car les voilà vraiment, les grands athlètes, les libres tourmenteurs d'eux-mêmes, occupés sans cesse à se macérer au milieu des châtaigniers et des lauriers du mont Athos, ce colossal *munster* byzantin, dont la nature elle-même a construit les tours et les murailles indestructibles! Ce n'est pas là une image de fantaisie, c'est la réalité même : le mont Athos est vraiment la cathédrale forestière de la chrétienté anatolique. Une île de montagnes, longue de plus de douze lieues, avec deux ou trois lieues de largeur, et rattachée au continent par une langue de terre étroite et basse, s'élève dans sa majesté solitaire au-dessus du golfe de Strymon. C'est le mont Athos. »

Ces pages sont tirées des *Fragmente aus dem Orient*, un des

livres qui ont le plus contribué à étendre la renommée de Fallmerayer. Célèbre déjà comme écrivain par ses lettres à la *Gazette d'Augsbourg*, il s'empara décidément du grand public par ces larges et poétiques tableaux du monde oriental. L'historien de Trébizonde et de la Morée n'était guère connu que des érudits malgré les polémiques violentes qu'avait provoquées son audace; le succès des *Fragmens* éclaira d'une lumière subite toute la carrière déjà parcourue par l'auteur. Passion, ironie, savoir, poésie, tous les tons se mêlaient dans ces pages éclatantes. Tantôt c'était une ironie souriante, inoffensive, comme en ce tableau des moines du mont Athos, tantôt une ironie altière et irritée quand il voulait démasquer la politique russe et harceler ce qu'il appelait l'ignorance occidentale. Là encore se retrouvent les erreurs, les demi-vérités, les contradictions que nous avons signalées tout à l'heure; mais quelle poésie unie à quel savoir! quelles peintures tour à tour splendides et mélancoliques! quel sentiment profond de la couleur orientale! Comme les images du passé, confrontées avec les choses présentes, produisent une impression grandiose et désolée! Il a beau répéter que l'empire ottoman possède encore maintes ressources, que l'islamisme est plein de séve; la vérité, plus forte que son système, lui inspire des peintures où plane la mort armée de sa faux, comme dans la fresque d'Orcagna. Et toujours du fond de cet Orient qui le trouble et le désespère on entend retentir la voix du citoyen criant à ses compatriotes : « Quand serez-vous une nation? quand vous débarrasserez-vous de la tutelle moscovite? quand obligerez-vous l'Europe à compter avec vous? — *Contemni turpe est*, disait Pétrone lui-même. » En un mot, Fallmerayer irritait le paisible tempérament des Germains à propos de la question d'Orient, comme faisait Louis Boerne vingt-cinq années auparavant au sujet des réactions de 1815. Le *fragmentiste* eut dès lors sa place parmi les meilleurs écrivains de son pays : « Le peintre du mont Athos, l'auteur de tant de beaux *fragmens*, disait Schelling, est du petit nombre de ceux qui savent écrire l'allemand avec élégance et vigueur; ces pages sont des modèles *in omne ævum.* »

Revenu d'Orient à la fin de 1842, Fallmerayer passa quatre années en Europe, partageant sa vie entre les voyages et l'étude. Il revit son cher Tyrol, et la Suisse, et la Lombardie; il alla encore interroger les archives de Vienne et de Venise. Toujours suspect et attaqué sans trêve, il aimait à emprunter de nouvelles armes aux bibliothèques où il avait fait ses grandes fouilles. Il visita aussi la Hollande et le nord de l'Allemagne, qu'il ne connaissait pas; il vit Amsterdam, Hambourg, Berlin, et partout il fut accueilli avec hommages comme un des maîtres les plus originaux de la critique alle-

mande. En Bavière même, où tant de sottes haines s'acharnaient contre lui, il recueillait déjà les sympathies les plus précieuses. Si le ministère de l'instruction publique maintenait l'interdit qui l'avait frappé, le jeune prince Maximilien, celui qui règne aujourd'hui, ne voulait pas se priver des leçons d'un tel homme, et il lui donnait une hospitalité toute cordiale dans sa résidence de Hohenschwangau.

Cependant, rêveur studieux et obstiné, l'Orient l'attirait toujours. Muni de nouvelles recherches qu'il veut vérifier sur les lieux, il repart au printemps de 1847. Le voilà en Syrie, en Palestine, et bientôt à Sinope, à Samsoun, à Trébizonde, dans cette Trébizonde merveilleuse dont la magie l'ensorcelle. Il recommence à peindre les spectacles qui l'entourent, tantôt en de simples croquis, tantôt en de vastes toiles, et parmi ces dernières on doit citer ses descriptions de Jérusalem, si précises et si colorées tout ensemble, sa vue générale d'Alep, son expressif tableau de la Mer-Morte. Nous recommandons aussi les notes de voyage sur Athènes et Constantinople. Il faut tout dire pourtant : l'esprit de système et l'imagination semaient parfois un grain de folie dans cette cervelle inquiète. Une des scènes les plus bizarres qu'ait tracées le pinceau de Fallmerayer, c'est *le Festin des diplomates à Haider-Pacha*. Cette fête vraiment asiatique donnée à tout un peuple par le sultan Abd-ul-Medjid, cette tente gigantesque dressée sur la rive orientale du Bosphore entre Chalcédoine et Scutari, cette hospitalité grandiose, ces repas homériques, ces largesses sans fin, tout cela produit chez le voyageur comme un féerique éblouissement qui semble lui troubler la raison. A quel propos ces fêtes sans pareilles? A propos d'un événement de sérail : un fils vient de naître à sa hautesse.

« En Orient, dit Fallmerayer, il n'est pas de bonheur plus envié, pas de titre plus précieux que d'avoir un fils et d'être musulman. Le père du grand Sésostris avait fait nourrir et élever à ses frais tous les enfans mâles venus au monde le même jour que son fils, les destinant à être par la suite les compagnons et les serviteurs du nouveau-né; Abd-ul-Medjid a mieux fait encore : il a offert le baptême musulman à tous les enfans de la contrée du Bosphore qui avaient vu le jour dans les dix dernières années et qui n'avaient pas encore reçu la consécration religieuse. Huit mille enfans furent inscrits, et tous les jours, sur un immense théâtre de bois construit tout exprès, neuf cents d'entre eux à la fois furent soumis au rite de l'islam. Chacun des néophytes, outre la taxe accoutumée et la subsistance quotidienne, recevait comme présent de baptême 200 piastres et un vêtement neuf. Cinq navires à vapeur au service du sultan allaient et venaient du matin jusqu'au soir pour transporter le public de l'une à l'autre rive du détroit. Avec une sollicitude dont on n'a aucune idée en Europe, les bateaux faisaient la ronde dans toute la banlieue de Stamboul, de San-Stefano jusqu'à la Mer-Noire, rassemblaient les enfans avec toute leur famille, les con-

duisaient au lieu de la cérémonie et les ramenaient chez eux chargés des largesses impériales. De longues salves de canon, en signe de joie, éclataient trois fois pa jour. Au coucher du soleil commençait une véritable pluie de feu, des milliers de fusées se croisaient dans les airs, tandis que des lampes sans nombre illuminaient les tièdes rivages du Bosphore de Haïder-Pacha jusqu'à Bujuk-Déré. Tous les fonctionnaires de l'empire, du grand-vizir au plus humble employé, avec leurs gens de service, habitent ces jours-là les tentes d'Haïder-Pacha, et sont les hôtes du grand-seigneur aussi longtemps que se prolonge la fête. Deux fois par jour, il y a repas impérial sous la gigantesque tente, et les dignitaires de l'état, les personnages notables de toute nation en rapport avec la Sublime-Porte y sont tour à tour invités selon l'importance de leur rang. On calcule que, pendant les douze jours de gala, le nombre des hôtes hébergés par sa hautesse, y compris les domestiques, les hallebardiers et les gardes, ne s'élève pas à moins de cent mille hommes... Le jeudi 23 septembre 1847, à deux heures de l'après-midi, l'auguste corps des ambassadeurs étrangers, avec les secrétaires et les interprètes, était invité au dîner impérial, et on n'avait pas oublié de mentionner dans les billets d'invitation que le grand uniforme était de rigueur. Tout ce que la vanité ingénieuse, de Lisbonne à Téhéran, a su inventer dans l'art de la décoration, la splendeur de l'or, la flamme étincelante des diamans, enfin tous les insignes dont les rois de la terre couvrent la misérable humanité de leurs représentans, on pouvait les voir là d'un seul coup d'œil. Trente des plus hauts dignitaires de l'empire, avec leurs habits brodés d'or et constellés de brillans, devaient se joindre aux augustes hôtes. Qu'on se représente la scène, qu'on se figure une telle foule et sa splendide mêlée, tandis que les tièdes brises de Bithynie soufflent légèrement sur la plaine et que les diamans des diplomates étincellent aux rayons du soleil! »

Il raconte alors tous les incidens de la fête, car il avait recu, lui aussi, l'invitation du grand-vizir; il peint l'arrivée des diplomates sur la côte asiatique, les rivalités des nations perçant dans les moindres choses, les navires cherchant à se dépasser les uns les autres, le débarquement, l'orage qui éclate, la brillante assemblée qui se disperse, le dîner remis au lendemain, puis au surlendemain, et les luttes d'amour-propre qui recommencent de plus belle sur ce pacifique champ de bataille. Il met en scène tous les personnages de cette féerie, le jeune sultan de vingt-trois ans, Abd-ul-Medjid, avec sa dignité impassible, le doyen du corps diplomatique, M. le baron de Bourqueney, ambassadeur de France, portant la parole au nom de ses collègues; M. le comte Sturmer, internonce d'Autriche; le vieux Chuschrew-Pacha, le plus haut personnage de l'empire, infirme, impotent, mais toujours fidèle à son poste et jaloux de certains priviléges qui n'appartiennent qu'à lui; le grand-vizir Reschid-Pacha, élégant, spirituel, affable, représentant accompli de la culture européenne. Il décrit ensuite les magnificences du repas et les spectacles de toute espèce, danses, pantomimes, jongleries, tours

de force, concerts à grand orchestre, feux d'artifice miraculeux qui terminent cette soirée orientale. Mais quoi! l'historien de Trébizonde n'a-t-il cherché ici qu'un exercice de style? Est-ce par goût des couleurs brillantes qu'il laisse ainsi courir son pinceau? Je cherche en vain la moralité de ce récit, à moins qu'elle ne soit dans l'étrange réflexion que lui inspirent en passant toutes ces folles dépenses d'Haider-Pacha. Il avoue que le sultan, pendant ces douze jours de fêtes, a dépensé 30 millions de piastres, c'est-à-dire 7,500,000 fr., et il s'écrie aussitôt: « *Ad quid perditio hæc?* dira quelque Judas Iscariote de la finance européenne. Pourquoi ces prodigalités? pourquoi cette fête prolongée douze grands jours? Est-ce que trois jours ne suffisaient pas? que d'or on aurait pu économiser pour les années mauvaises! Oui, c'est ainsi que parlent en Occident les fils de Mammon à la vue de ce luxe impérial et de ces largesses asiatiques. Eh bien! poursuivez vos lamentations hypocrites, peuples banqueroutiers, mais sachez que l'empire ottoman n'a point de dettes; bien que le sultan jette souvent l'or à pleines mains, partout cependant ses granges sont pleines, et l'Europe affamée vivra longtemps encore du superflu de la Turquie. » Ah! pour le coup, c'est trop fort. Décidément le savant est devenu poète, et le poète est devenu fou. L'ivresse de cette nuit d'Orient lui est montée au cerveau.

Pendant qu'il s'abandonne à ce délire, les événemens vont le réveiller. La révolution du 24 février a mis l'Allemagne en feu. Fallmerayer est trop dévoué à sa patrie pour ne pas prendre une part virile aux combats de la liberté; il arrive, il s'adresse aux électeurs, et, déjà signalé à leur choix par les pages généreuses des *Fragmens*, il est envoyé au parlement de Francfort. Là, en face de la réalité, son esprit déploie tout ce qu'il a de meilleur et de plus sain. Monarchiste, il veut obliger les rois à se faire peuple; enfant du peuple, il engage la nation allemande à se défier des démagogues et des songe-creux. Les uns voient en lui un anarchiste, il est pour les autres un réactionnaire timide; c'est un libéral qui ne demande qu'à la liberté la grandeur matérielle et morale de son pays. La liberté qu'il aime, c'est le respect de tous les droits. Il votera dans cet ordre d'idées tout ce qui peut servir l'unité politique de l'Allemagne, et sa modération sera aussi opiniâtre que la passion des révolutionnaires. Quand l'extrême gauche propose de transférer l'assemblée à Stuttgart, il repousse cet avis; mais si la majorité l'adopte, il suit à Stuttgart les collègues qu'il a tant de fois combattus. Il veut être fidèle jusqu'au bout à son mandat; au lieu de renoncer, comme tant d'autres, à une œuvre désespérée, il reste à son banc pour représenter le droit, non-seulement contre la réaction triomphante, mais contre l'assemblée en délire. Sa place est auprès d'Uh-

land. Tristes souvenirs, hélas! le jour où le parlement est dispersé par la force, le grand poète et le grand critique, aussi scrupuleux l'un que l'autre dans leur patriotisme, sont poursuivis comme des ennemis de l'état.

Fallmerayer avait trouvé un refuge en Suisse; l'année suivante (1850), il profita d'une espèce d'amnistie et put revenir à Munich. Fatigué de la lutte, il songeait encore à l'Orient. « Je veux, écrivait-il, achever mon pèlerinage terrestre en voyageur, en Bédouin vagabond; je veux échanger les luttes, les soucis de la vie allemande contre la paix et le silence de l'Orient. Ce m'est une chose douloureuse sans doute, au déclin de mes jours, de ne pouvoir trouver ici de repos et d'être obligé d'affronter encore une fois les orages de l'Adriatique inhospitalière. » Il resta cependant; l'âge, les infirmités, et surtout les sympathies de plus en plus nombreuses qui le vengeaient de ses ennemis, lui firent abandonner son projet. Il s'établit à Munich et reprit ardemment ses travaux. Préoccupé comme il était des destinées de l'Europe orientale, il aurait dû applaudir, ce semble, à la guerre de Crimée; l'Angleterre et la France n'allaient-elles pas protéger l'empire ottoman contre ces Russes qu'il avait tant de fois dénoncés? N'allait-on pas détruire cette forteresse de Sébastopol qu'il signalait depuis quinze ans comme une perpétuelle menace? Oui, sans doute, c'était là une partie de son programme; mais ce programme se modifiait avec les événemens. S'il redoutait l'influence moscovite, il se défiait aussi de l'intervention anglaise, et certes, à voir ce qui se passe aujourd'hui, nous ne sommes plus disposés à le contredire sur ce point. Son dernier mot était celui-ci : « Laissons l'Orient à lui-même. La politique occidentale n'a que faire dans un monde qu'elle connaît si peu; elle y compromet ce qu'elle veut sauver. Ces médecins trop empressés sont suspects; éloignez-les, et celui que vous appelez le malade vous prouvera qu'il peut vivre. » Pour appuyer sa thèse, il affirmait avec une vivacité croissante la supériorité des Turcs sur les Grecs. Il disait que les chrétiens d'Orient n'étaient chrétiens que de nom; il ne voyait chez eux qu'un détritus de peuples, des races corrompues, intrigantes, sans foi ni loi, et il admirait la longanimité du grave musulman en face d'une telle canaille. Je ne sais quel défenseur de la Turquie ayant dit un jour que le sultan Abd-ul-Medjid était le plus chrétien des souverains de l'Europe, Fallmerayer citait ce jugement avec complaisance, pour le réfuter, il est vrai, mais pour le réfuter du bout des lèvres. Il était persuadé que la religion de Mahomet était une sorte de christianisme arien; il insinuait enfin, sans l'écrire en toutes lettres, que les véritables chrétiens parmi les sujets de la Porte étaient les musulmans. Que pensait-il donc des lâches

atrocités de Djeddah? Qu'aurait-il dit hier encore des massacres de Damas et du Taurus cilicien? Les premiers écrits du *fragmentiste*, plus décousus, plus incohérens, étaient bien autrement impartiaux. Il est triste de voir un tel maître s'attacher avec un entêtement sénile à un système renversé par les faits; il est triste de voir une âme si libérale rester indifférente à des crimes qui ont fait bondir d'indignation le cœur d'Abd-el-Kader. Celui-là du moins connaît l'esprit de l'Orient; l'accusation d'ignorance que Fallmerayer nous jette si lestement à la figure s'adresse-t-elle aussi au généreux émir?

Chose étrange, cet esprit, obstinément fermé sur un point, demeurait ouvert à toutes les vérités, à toutes les lumières, à toutes les fécondes innovations de la science moderne. L'accueil injurieux fait par la vieille routine à ses grandes découvertes historiques contribua, j'en suis sûr, plus que tout autre motif, à produire l'entêtement bizarre dont je viens de parler. Ses vues sur l'Europe orientale du XIXe siècle lui parurent le corollaire de son *Histoire de Trébizonde*, de son *Histoire de Morée*, et de là toutes les erreurs opiniâtres du publiciste. La même cause, en revanche, entretint chez lui jusqu'au dernier jour l'enthousiasme de la grande critique, de la critique aventureuse et conquérante. Toujours en butte aux attaques de la science officielle, l'illustre vieillard devint le patron des novateurs. Quand M. Édouard-Maximilien Roeth prétendit retrouver en Égypte tous les fondemens de la philosophie des Hellènes, quand il suivit Thalès et Pythagore dans les sanctuaires de Memphis, quand il restitua ces grandes scènes avec un étonnant mélange de divination et de savoir, enfin quand il combattit si vivement et scandalisa si fort l'école d'Ottfried Müller, qui fut le premier sur la brèche pour le défendre? Fallmerayer. Quand M. Julius Braun accomplit sur l'art athénien un travail d'exégèse assez semblable à celui des théologiens sur la Bible, quand il mit à nu les racines de cette floraison merveilleuse, quand il abaissa la barrière élevée par la vieille critique entre la Grèce et l'Asie, et qu'il replaça le génie hellénique au milieu du monde oriental d'où il sortait, qui protégea les doctrines, excessives peut-être, mais lumineuses et fécondes, du jeune savant? Fallmerayer. Quand M. de Hammer-Purgstall faisait ses fouilles gigantesques dans les catacombes de l'Orient et que l'Allemagne semblait inattentive ou défiante, qui était son compagnon, son héraut d'armes? qui le soutenait du cœur et de la voix? Toujours Fallmerayer. Nulle œuvre hardie ne s'est produite sans qu'il ait poussé un cri de joie. Nuit et jour, il était à son poste sur la vigie de la libre science, jaloux de saluer le premier toute voile nouvelle à l'horizon. Chez l'écrivain le plus obscur, dans le livre le plus modeste, un détail, une idée neuve, une trouvaille inattendue attirait

aussitôt son regard; il détachait le fruit d'or, et le faisait briller devant la foule. Un jour un savant anglais, M. George Finlay, s'empare de ses recherches sur Trébizonde et la Morée, les coordonne, les développe, les complète, en fait un livre où sont confrontés les deux empires de la Grèce du moyen âge (1). Un autre eût réclamé, eût crié au plagiat; Fallmerayer est heureux de voir sa pensée comprise et son œuvre réalisée. Il n'avait rédigé que des mémoires, il n'avait fait que rassembler les pierres du monument; le voilà, l'ouvrage qu'il avait conçu, et par la hardiesse de la pensée comme par la netteté du langage il est digne d'un Gibbon. « Pourquoi donc ne pas l'avoir fait? dira quelque railleur. Vous qui prétendez avoir découvert tant de choses inconnues à Trébizonde et en Morée, pourquoi ne pas avoir donné ce livre à votre pays? — Je réponds : parce que certaines choses sont advenues qui m'ont obligé à réfléchir, parce que j'avais déjà payé d'une grande partie de mon bonheur et de mon repos ici-bas l'audace de mes premières tentatives, parce que c'eût été folie d'en hasarder le peu qui me restait pour une œuvre condamnée d'avance. Il est dangereux d'avoir des idées en Allemagne quand on n'a pas une armée pour les soutenir. Combattre seul, sans lâcher pied, sans courber la tête, au milieu d'un troupeau d'esprits serviles; défendre la liberté de la pensée quand on est environné de lâches qui ne songent qu'à servir l'opinion régnante et à ne pas se compromettre, encore une fois, ce serait folie! Il y a des choses que le siècle présent ne peut pas supporter. Mes luttes contre les préjugés scientifiques, la loyauté de mes écrits et de mes actes ne m'ont fait que trop de mal, hélas! sans faire aucun bien à personne. Je ne regretterais pas ce que j'ai souffert, si j'avais pu délivrer les intelligences asservies et rendre aux âmes un libre essor par la vertu de l'exemple; mais non, Tacite l'a dit : *Thrasea Pœtus sibi causam periculi fecit, cæteris libertatis initium non præbuit.* » Douloureuse plainte, paroles injustes! Certes nous ne pensions pas que le pays de Lessing, de Kant, de Goethe, pût être accusé de lâcheté dans l'ordre des travaux de l'esprit. Je sais bien que tout est relatif, et que, là comme ailleurs, le téméraire qui touche aux traditions doit expier son audace; je sais bien que cela est vrai surtout en Bavière, où tant d'influences ténébreuses corrompaient alors le sentiment religieux du pays. Est-il permis de dire cependant que Fallmerayer soit resté seul, qu'il ait été environné de lâches, que la sympathie des cœurs d'élite lui ait manqué? Il a démenti plus tard ce cruel langage, lorsqu'il a formé si noblement autour de lui la généreuse légion dont je viens de citer les chefs.

(1) *Medieval Greece and Trebizond*, Londres 1851.

Fallmerayer poursuivait toujours ses travaux consacrés à l'Orient; il venait de terminer un mémoire sur l'élément albanais dans la Grèce moderne; il voulait refaire en compagnie de Xénophon le voyage du Taurus et de Trébizonde; il méditait un commentaire de l'*Anabase*, où ses souvenirs personnels auraient éclairé le texte du général athénien; il était plein de vie, plein de projets, malgré ses soixante et onze ans, quand la mort l'emporta tout à coup dans la nuit du 26 avril 1861. La veille il travaillait encore, le lendemain il n'était plus. C'est à peine s'il fut averti des approches de l'heure suprême. Avant de s'éteindre ici-bas pour se ranimer ailleurs, l'ardente lumière n'avait point vacillé.

Tel fut ce rare esprit, savant profond, écrivain original, nature fière et candide. Nous n'avons pas dissimulé ses erreurs, et l'on a vu de quelle source pure elles découlaient. Rien d'étroit, rien de vulgaire ne ternit jamais son âme. Souvent sarcastique et amer dans les luttes de la parole écrite, il avait dans la conversation de chaque jour une sorte d'humilité charmante. Il était simple, indulgent, cordial, attentif au moindre mérite et heureux de le mettre en relief. Il se vengeait des injustices de son pays en tendant une main secourable à tout confrère de bonne volonté. Tous ceux qui se sont approchés de lui, et je manquerais à un devoir sacré si je ne lui rendais aussi ce témoignage, tous ceux qui ont eu le bonheur de le voir dans sa demeure de Munich ont emporté de ses entretiens les impressions les plus touchantes et les plus salutaires. Quelquefois, au souvenir des persécutions, son œil bleu jetait une flamme sombre, et il fallait l'entendre, comme dans la préface des *Fragmens*, stigmatiser les tartufes qui avaient empoisonné sa vie; mais ces explosions duraient peu, le ressentiment s'éteignait bientôt dans un sourire. Si on s'apercevait que la blessure était profonde, on voyait aussi qu'il voulait la dérober aux regards avec la sérénité d'une âme poétique; *alta mente repostum*. Ses travaux érudits et ses paysages d'Orient assurent l'immortalité de son nom. L'historien de Trébizonde et de la Morée, le peintre du mont Athos, le prince de la critique conquérante s'est placé à côté des Boeckh, des Lachmann, des Bopp, des Hammer-Purgstall, des Niebuhr, des Humboldt, à côté des plus illustres maîtres de la science germanique. Bien plus, quand je songe à l'humour, à la poésie, à la passion enfin qui fut sa joie et son supplice, j'ose dire qu'il tient un rang à part dans ce groupe vénérable; au milieu de tant de figures sereines, l'avenir distinguera toujours ce front haut et pur sillonné par l'orage.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES ÉTUDES

ET LES

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE NORD

Oversigt over det Kgl. Danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger (*Compte-rendu des travaux de l'Académie royale des sciences de Danemark*), années 1859-1862. — *Om Sœnder-Brarup fundet* (*Sur la découverte de Brarup*), par M. Engelhardt, in-12. — *Skandinaviens Hällristningar* (*Images représentées en creux sur les rochers de la Scandinavie*), par M. Holmberg, Stockholm, in-4°. – *Skandinaviska Nordens Ur Invånare* (*les Habitans primitifs du Nord*), par M. Nilsson, 2e édition, in-4°, 1862, etc.

Ce serait une longue suite de déceptions bizarres que l'histoire de l'archéologie scandinave depuis les rêveries des Rudbeck jusqu'aux élucubrations de quelques esprits dans notre temps même sur les runes et sur les poésies eddiques. Ole Worm, médecin à la cour de Christian IV, roi de Danemark, ayant obtenu en 1652 qu'on réunît à Copenhague les monumens runiques qui subsistaient en assez grand nombre, meurt deux ans plus tard, et ces pierres sont employées comme matériaux dans la construction d'un quartier de la ville. La première des fameuses cornes d'or couvertes de runes et d'images encore inexpliquées aujourd'hui est trouvée par hasard en Danemark en 1639, et Christian V s'apprête à la faire fondre; quelques années après seulement, l'attention des savans y est attirée, et la série des interprétations commence, toutes plus étranges et plus insensées les unes que les autres. Eric Pontoppidan, au mi-

lieu du XVIIIe siècle, montre déjà, il est vrai, une meilleure critique et rompt avec certaines opinions trop acceptées; mais il faut aller jusqu'aux limites de notre temps, jusqu'à Finn Magnusen et Pierre-Érasme Müller, pour rencontrer une école vraiment scientifique. Aujourd'hui enfin cette école est fondée; elle a conquis de précieux résultats depuis trente ou quarante années, grâce à une méthode excellente, qui sait procéder avec ordre, retarder l'examen de problèmes encore insolubles, et s'attacher aux faits de simple observation. Les savans du Nord ont les qualités qui expliquent de tels succès : ils ont le génie de la classification et celui de l'induction; leur imagination leur sert à étendre le champ du raisonnement; la simplicité de mœurs qui règne autour d'eux, avec une richesse moyenne et une vie nécessairement très ramassée autour de la lampe et du foyer, tout cela excite et sert leur travail patient et dévoué. La vie à la campagne, au soleil et en plein air ne dure chez eux que quelques mois, avec grand charme il est vrai; le reste du temps, ils se groupent en associations laborieuses où chacun apporte le fruit de ses longues veillées. Ces sociétés sont indispensables là où chaque travailleur ne dispose que de ressources restreintes, d'un idiome peu répandu, d'un public peu nombreux; on comprend que le faisceau y soit plus nécessaire que dans les pays plus riches, qui offrent à chacun en particulier des scènes plus retentissantes. C'est au milieu de ces académies que se produisent aujourd'hui dans le Nord des philologues classiques comme M. Madvig, des orientalistes comme M. Westergaard, des astronomes comme M. Hansteen, des naturalistes comme MM. Fries, Nilsson, Eschricht, Huss, Steenstrup, des érudits comme MM. Werlauff, P.-A. Munch, Carlsson et Säve, des archéologues enfin comme MM. Müller, Worsaae et Rafn.

A côté des sociétés savantes se placent les musées scientifiques et archéologiques. Il faut avoir visité ceux de Copenhague pour bien savoir de quel secours peuvent être, chez un petit peuple où l'instruction et le patriotisme sont répandus, ces galeries nationales justement respectées. Ce que l'opinion publique réclame dans nos musées, un enseignement spécial qui soit le commentaire vivant des pages souvent mystérieuses qu'on expose aux regards du public, pensée fort ancienne chez nous, et qui a reçu même un commencement d'exécution par l'établissement des chaires annexées à la plus importante de nos bibliothèques; ce que l'Angleterre commence à réaliser sur une grande échelle dans son musée de Kensington, les galeries du Danemark le mettent depuis longtemps en pratique, grâce au dévouement sans bornes de leurs conservateurs. Ils sont là, toujours à leur poste, prêts à donner au paysan danois comme au savant étranger cent explications diverses, ouvrant les ar-

moires, vous mettant l'objet en main pour aider à la démonstration. Combien de fois ai-je vu le respectable M. Thomsen entouré de femmes, de soldats et d'enfans à qui il montrait la croix de la fameuse reine Dagmar, ou quelque bijou en or de l'âge de bronze, ou quelque pierre runique démontrant une fois de plus que l'Eyder a toujours été la limite scandinave, et que les Allemands n'ont rien à voir dans le duché danois de Slesvig en-deçà de cette frontière! Combien de fois l'ai-je entendu aussi discuter dans ces galeries les objections que lui soumettaient dans toutes les langues les archéologues venus des quatre points cardinaux! Et ses disciples, toute une école formée par ses soins, MM. Herbst, Steinhauer, continuent de même, avec pareil savoir et pareil dévouement. Il en résulte qu'une émulation patriotique excite jusqu'aux plus humbles laboureurs à envoyer aux musées archéologiques du Nord, en échange d'une somme fixée officiellement, les objets d'antiquité qu'ils trouvent dans la terre, et que, grâce à ce recrutement perpétuel et facile, grâce aux discussions incessamment ouvertes, de telles galeries sont toujours au niveau de la science acquise, et le dépassent même en préparant les matériaux d'observations et de conquêtes nouvelles.

Essayons de fixer à quel point précis en est arrivée l'archéologie scandinave, quels accroissemens des musées du Nord ou quelles publications importantes en Danemark ou en Suède correspondent à ses progrès dans les dix dernières années, et à quelles théories ces récens développemens ont donné lieu. Cet examen nous montrera en Danemark l'ardeur des fouilles nouvelles avec l'observation rigoureuse et patiente appelant constamment à son secours les sciences naturelles; — en Suède, la philologie appliquée aux idiomes anciens et modernes du Nord, et à côté de cela des essais d'interprétation que l'obscurité ou l'insuffisance actuelle des monumens risque peut-être de rendre périlleux.

I.

Personne n'ignore plus aujourd'hui l'importance toute spéciale des collections archéologiques du Danemark. Depuis trente ans, sous les auspices du roi Frédéric VII, habile archéologue lui-même (1), les innombrables tertres funéraires de la presqu'île jutlandaise, des îles danoises et des duchés ont été ouverts, les tourbières ont été creusées, et la capitale ainsi que les principales villes des provinces ont vu se former des musées qui sont aujourd'hui les pages d'un livre

(1) On a de la main du roi, entre autres écrits, une curieuse dissertation sur *la Construction des salles dites des Géans;* Copenhague, 1857, traduite en plusieurs langues.

nouveau ; leurs révélations apportent à la science anthropologique et à l'histoire primitive des lumières inespérées. Il ne s'agit plus seulement des antiquités scandinaves, mais de périodes inconnues dans l'histoire de l'humanité. On sait aussi qu'il y a une quarantaine d'années, à la suite des études simultanées de MM. Thomsen à Copenhague, Nilsson à Lund, et Lisch dans la petite ville de Schwerin, la science archéologique du Nord instituait, en présence des innombrables objets en pierre ou en différens métaux qu'elle retrouvait dans les sépultures de la Scandinavie et du nord de l'Allemagne, la triple division d'un âge de pierre, d'un âge de bronze et d'un âge de fer. Les sépultures ou gisemens du premier âge se reconnaissaient à la présence des instrumens tranchans et des armes en silex, des vases d'argile et des squelettes, le plus souvent accroupis. Les chambres sépulcrales du second âge renfermaient des instrumens, des armes et des ornemens en bronze, et les corps y avaient été brûlés. Dans le troisième enfin, l'usage de l'ensevelissement reparaissait avec des instrumens et des armes en fer et des ornemens fabriqués de métaux précieux.

C'étaient là les caractères généraux de la triple division archéologique ; les découvertes survenues en Angleterre, en Allemagne, en France, en Amérique, la justifiaient toujours davantage. Il devenait évident que le sol du Danemark, atteint plus tardivement que le reste du continent européen par la civilisation classique et moins bouleversé depuis, allait nous révéler les premières évolutions par lesquelles avait passé la civilisation humaine. A côté de la Suisse, qui nous offrait les vestiges incontestables d'habitations lacustres pareilles à celles qu'Hérodote avait si bien décrites chez les Péoniens du lac Prasias dans l'ancienne Macédoine, les tertres et les tourbières du Danemark allaient nous montrer l'Europe habitée d'abord par des peuplades ne connaissant l'usage d'aucun métal, n'ayant pour fabriquer leurs instrumens et leurs armes que la pierre, mais se servant de cette pierre, que sans doute elles adoraient en l'admirant, avec une habile industrie capable de nous confondre. L'exploitation facile du cuivre et la composition du bronze avaient été ensuite connues, et un certain luxe, auquel les métaux précieux n'avaient pas manqué, avait accompagné la satisfaction de besoins et de désirs nouveaux. Le fer s'était révélé enfin, et dès lors l'instrument le plus indispensable de la civilisation s'était ajouté aux instrumens imparfaits dont le génie de l'homme avait su tirer un parti déjà si considérable. Tels étaient les premiers résultats auxquels étaient parvenus les antiquaires du Nord. Si on leur demandait d'appliquer ces vues théoriques à la chronologie et à l'histoire, au moins pour ce qui concernait leur patrie, ils répondaient naguère

encore qu'ils ne pouvaient assigner à leurs principaux monumens de l'âge de fer une date plus ancienne que les VIe et VIIe siècles après Jésus-Christ (de récentes découvertes ont modifié ce résultat), que leur âge de bronze paraissait avoir été identique et simultané avec l'âge pendant lequel les Celtes ont dominé l'Europe occidentale et centrale, enfin que l'âge de pierre était évidemment le plus ancien, mais qu'il avait dû trouver place dans des temps anté-historiques auxquels il était impossible d'assigner aucune date, même approximative. Se conformant d'ailleurs aux règles d'une critique sévère, ils s'appliquaient surtout à multiplier les fouilles en vue d'observations de détail et à découvrir de nouvelles sources d'exploitation dans des conditions diverses.

C'est au milieu de ces recherches qu'ils ont rencontré les *kioekken-moeddinger*. Cette désignation, composée de deux mots danois, signifie *débris* ou *rebuts de cuisine*, et elle s'applique à de vastes amas de décombres qu'on trouve maintenant en grande quantité sur les bords de la mer ou des eaux en Danemark, quelquefois à une certaine profondeur au-dessous du sol moderne, et qui sont les témoins de la vie des tribus primitives sur ces bords. Ils contiennent en effet les débris de leurs alimens, les huîtres en nombre immense, les ossemens d'animaux ouverts longitudinalement pour en extraire la moelle, mets fort recherché encore aujourd'hui des Grönlandais et des Lapons, les fourneaux et la poterie grossière dont se servaient ces peuples, enfin leurs instrumens et leurs armes en silex habilement équarri. Ces amas de débris sont devenus eux-mêmes de vastes musées à l'aide desquels la science des antiquaires a restitué toute une époque de civilisation primitive.

Trois excellens observateurs se sont unis pour cette commune étude : M. Steenstrup, professeur de zoologie à l'université de Copenhague, connu du monde savant par ses beaux travaux sur les générations alternantes et sur la formation des tourbières; M. Forchhammer, professeur de géologie à la même université, le même qui a fait récemment encore d'importantes études sur les landes et les dunes de sable dont la côte occidentale du Jutland est couverte, comme la côte sud-ouest de notre France; M. Worsaae enfin, dont le nom est familier désormais à tous les archéologues, témoins de son infatigable activité, de son habile exposition par la parole ou la plume en diverses langues, et de sa finesse de démonstration. La commission spéciale formée par l'heureuse union de ces deux naturalistes et de cet archéologue a laissé la parole, dans les rapports présentés en son nom à l'Académie des sciences de Copenhague, à M. Steenstrup, et c'est lui en effet qui semble avoir donné sur les *kioekken-moeddinger* les plus remarquables observations.

Pour reconstituer un tableau de la vie primitive dont on avait sous les yeux de si abondans vestiges, il fallait avant tout rechercher quelle faune et quelle flore ces débris révélaient. Or, avec les huîtres et plusieurs espèces de coquillages servant encore aujourd'hui à la nourriture du peuple dans le Nord et en Angleterre même, les *kioekken-moeddinger* montrent les restes d'un grand nombre de poissons différens, entre autres du hareng, de la morue et de l'anguille. C'en est assez déjà pour démontrer que ces peuples connaissaient et pratiquaient la pêche, même en pleine mer, bien qu'ils n'eussent vraisemblablement pour embarcations que des troncs d'arbres creusés à l'aide du feu. Par des témoignages analogues, on est arrivé à se convaincre qu'ils avaient le coq de bruyère, et par conséquent sans doute des forêts de pins; ils avaient le cygne sauvage, ce qui atteste leur présence constante pendant l'hiver, cet oiseau ne descendant en Danemark que pour cette saison; d'autres symptômes attestent aussi la présence de ces peuples dans les mêmes lieux pendant le printemps et l'automne; les preuves manquent encore pour l'été, mais cela semble suivre de soi-même, et il est donc permis de conclure qu'ils n'étaient pas à l'état de tribus nomades. Mais surtout M. Steenstrup a retrouvé dans les *kioekken-moeddinger* plusieurs espèces aujourd'hui perdues : par exemple l'*alca impennis* de Linné et le fameux *bos urus*, que César a décrit comme à peine inférieur à l'éléphant, et qu'il ne faut pas confondre avec le *bison* actuel de la Lithuanie.

Les recherches de M. Steenstrup sur l'*alca impennis* sont particulièrement curieuses. Ce volatile se rencontrait au moyen-âge dans les archipels voisins de Terre-Neuve et de l'Amérique du Nord, et dans celui des Féroë. Il était à lui seul la richesse des habitans de ces dernières îles, et cent traditions qui touchent au merveilleux constatent le regret de sa perte. Il était si gras que les insulaires se servaient de son estomac en guise de lampe : ils y introduisaient une mèche, qu'ils allumaient. Sur les côtes de Terre-Neuve, on le brûlait à défaut de bois, et l'on faisait cuire un individu au moyen de son semblable. Enfin les navigateurs comptaient sur l'abondance extrême de cette espèce pour refaire leurs provisions de bouche épuisées. La chasse a été pourtant depuis lors si persistante que l'*alca impennis* a complétement disparu. M. Steenstrup en a recueilli beaucoup d'ossemens épars dans les *kioekken-moeddinger*; le musée zoologique de l'université de Copenhague en a aujourd'hui un squelette à peu près complet. — Les *kioekken-moeddinger* offrent encore des débris du cerf, du chevreuil, du sanglier, du castor, aujourd'hui entièrement disparu du Danemark, et du phoque, devenu rare. Le loup, le renard, le lynx, le chat sauvage et l'ours, quatre espèces qui ne se

retrouvent pas non plus dans ce pays, enfin la martre et la loutre ont servi à la nourriture des tribus primitives. La question de savoir si elles ont eu quelque animal domestique a été ingénieusement discutée par M. Steenstrup, qui, de l'examen des os rongés subsistant dans ces débris et de la comparaison avec les résultats fournis par de curieuses expériences, a conclu à la présence du chien domestique, dont la chair a dû même servir à l'alimentation de ces peuples. — D'ailleurs aucune trace de sépulture humaine ni de cannibalisme, aucun vestige de débris humains.

Quant aux instrumens trouvés dans les *kioekken-moeddinger*, ce sont des couteaux en silex grossièrement façonnés, mais fort tranchans, et des cailloux taillés d'une manière informe. Quelques-uns présentent des angles redoutables, et ont dû servir de projectiles pour la chasse; on les lançait de la main ou avec la fronde. M. Steenstrup possède dans son musée des ossemens de cerfs trouvés dans les *kioekken-moeddinger*, et qui portent encore de petits éclats de silex provenant sans aucun doute du projectile dont s'est servi le chasseur.

Les observations de M. Forchhammer ont porté principalement sur la flore des anciens décombres. On n'y a retrouvé ni blé carbonisé ni aucune trace de céréale quelconque. M. Forchhammer a seulement cru pouvoir démontrer que la population primitive savait fabriquer le sel par l'incinération de l'algue marine. Quant à M. Worsaae, il a tiré de l'examen de ces débris, combiné avec celui des découvertes nouvelles dont nous allons parler tout à l'heure, des conjectures d'un ordre différent, dont la mention doit trouver plus loin sa place.

A la suite de tant d'ingénieuses recherches et en témoignage de tant de résultats, le Musée des antiquités du Nord et le Musée zoologique de l'université de Copenhague se sont enrichis d'un nombre immense de pièces recueillies dans les *kioekken-moeddinger*, et la première de ces deux galeries montre aujourd'hui au visiteur étonné toute une paroi de ces immenses débris qui a été apportée et qui est exposée dans son état naturel. Il suffit du reste au voyageur d'aller à quelques kilomètres de la capitale, à Frederikssund, pour visiter un de ces gisemens et pouvoir, avec un peu de persévérance et de bonheur, tirer lui-même de la couche où ils ont reposé pendant trente siècles peut-être les instrumens et les débris d'une civilisation primitive.

Comme les *kioekken-moeddinger*, les tourbières ont fourni récemment aux archéologues du Danemark un grand nombre d'informations nouvelles; mais ici les résultats ont été fort inattendus; les fouilles ont jeté une vive lumière sur les rapports des anciens peuples scandinaves avec la civilisation classique; elles ont donné les

magnifiques témoignages d'une influence romaine répandue jusqu'à l'extrémité nord du Danemark, et que jusqu'à présent on avait ignorée. Avant 1850, on n'avait fait dans cette voie que des découvertes peu considérables et isolées; les dix années suivantes en apportèrent un grand nombre, parmi lesquelles celles des trois tourbières d'Allesoe, de Nydam et de Brarup sont d'une extrême importance. — Le marais d'Allesoe est situé un peu au nord-ouest de la petite ville d'Odense, en Fionie. Pendant plusieurs années, le Musée des antiquités du Nord avait reçu de cette localité un nombre considérable d'armes de fer, des pointes de lances, des fragmens de javelots, de flèches, etc., et beaucoup de ces pièces portaient les traces évidentes des luttes où elles avaient servi et des coups qu'elles avaient reçus. On se détermina enfin à pratiquer des fouilles, et l'on trouva tout l'équipement d'une troupe armée, plus de deux cents pointes de lances, une égale quantité de javelots, des débris de boucliers et de casques d'apparence romaine, l'appareil de la petite forge nécessaire en campagne, une enclume, des marteaux et des tenailles, les dés et les pions qui devaient servir aux jeux des soldats, tout cela travaillé avec un grand goût et quelquefois chargé de riches ornemens, les armes par exemple incrustées d'argent ou d'or. Les trouvailles de Nydam et de Brarup vinrent compléter celles d'Allesoe. Ici ce n'étaient plus seulement des pointes de lances et des javelots, ni même seulement des boucliers et des casques, mais des cottes de mailles, des vêtemens en drap, des chaussures, des fibules et des broches pour fixer les manteaux sur l'épaule droite, plusieurs dés d'ambre, des équipemens complets pour les chevaux, des instrumens d'agriculture, une collection de vases pour la cuisine, etc. Le marais de Brarup avait admirablement conservé les vêtemens, le cuir et le bois des lances, mais il avait détruit tout le fer, excepté de nombreux fragmens de cottes de mailles. Le marais de Nydam au contraire avait conservé même le fer, et comme les objets qu'on y avait trouvés étaient à peu près semblables à ceux de Brarup, les deux découvertes se complétaient, et le bruit se répandit qu'on venait de réunir l'équipement d'une armée romaine du IIIe siècle après Jésus-Christ. Cette date précise était fournie par des monnaies romaines trouvées dans les deux dernières tourbières. A Brarup, ces monnaies allaient de l'an 60 à l'an 218 après Jésus-Christ; celles de Nydam s'arrêtaient à l'année 220. Il était donc prouvé que le dépôt de tous ces objets n'était pas plus ancien que les années 218 et 220, et il était probable que les objets eux-mêmes n'étaient pas plus modernes.

La principale fouille à Nydam avait eu lieu pendant l'été de 1859; on vient de reprendre au mois d'août 1862 un pareil travail dans

la même localité, et c'est par centaines que les armes d'apparence romaine ont récompensé cette nouvelle recherche : vingt-quatre médailles romaines en argent, datant des deux premiers siècles après Jésus-Christ, ont confirmé la date antérieurement assignée à ces dépôts. Le point le plus septentrional jusqu'où se soient étendues ces découvertes est le territoire de Vendsyssel, au nord du Liimfiord, c'est-à-dire l'extrémité même de la péninsule jutlandaise. — Une foule de questions s'élèvent en présence de telles découvertes. Ces objets sont-ils tous romains? Une partie le sont assurément, mais parmi ceux-là mêmes un certain nombre ont été modifiés par leurs possesseurs en Danemark; par exemple, sur une plaque romaine qui s'appliquait à la cotte de mailles en manière de haussecol on a ajouté des morceaux de métal représentant des animaux symboliques fort connus dans l'ancienne mythologie scandinave, et si une poignée de bouclier se rencontre avec l'inscription latine AEL. AELIANVS, une autre présente une de ces inscriptions runiques dites à tort anglo-saxonnes ou allemandes, semblables à celles des cornes d'or, que la science du Nord n'est pas encore parvenue à déchiffrer, et qui sont fort différentes des inscriptions runiques en langue islandaise. Un fourreau qui fait partie de la collection de Brarup offre, à lui seul, deux de ces inscriptions. De plus, un bon nombre de ces instrumens et de ces armes, quoique bien travaillés, n'ont pas l'apparence romaine. Que faut-il donc penser de la provenance commune? Doit-on croire au désastre imprévu d'une armée romaine ou barbare mise tout à coup en fuite? Non sans doute, car on n'a recueilli aucun débris humain; les boucliers ont été trouvés démontés, avec leurs armatures soigneusement rangées à part, les vêtemens roulés en paquets, les lances attachées par vingtaines environ avec des liens d'herbe et posées avec soin sur des bâtons placés horizontalement, tout cela mêlé à des ustensiles de cuisine et à des instrumens d'agriculture. Il ne peut être question que de dépôts faits avec ordre, peut-être en vue d'une émigration forcée, sous le coup d'un danger prochain, mais non pas encore très imminent. Une conjecture ingénieuse est celle que j'ai entendu émettre par M. Engelhardt, pendant qu'il me montrait une à une les antiquités trouvées à Nydam et à Brarup dans les mêmes conditions qu'à Allesoe. Ces instrumens et ces armes auraient appartenu, suivant lui, à des tribus gothiques établies au milieu des populations indigènes du Danemark, et souvent en lutte, dans leurs excursions vers le sud, avec les postes avancés des Romains. Peut-être même n'y aurait-il pas besoin de supposer leurs victoires sur les armées de l'empire; peut-être celles des armures qui sont évidemment romaines étaient-elles achetées par ces Goths dans les fabriques impériales de Germanie; ils savaient du reste les fabriquer eux-mêmes

à l'imitation de cette industrie romaine qu'ils connaissaient de longue main par leurs anciennes relations avec l'empire d'Orient. D'ailleurs, souvent en guerre avec les tribus scandinaves moins avancées en civilisation, ils avaient dû soutenir des luttes dont leurs armes portaient encore les traces, et, dans cette vie inquiète d'un peuple conquérant mal affermi, ils avaient pu être réduits à des migrations temporaires au retour desquelles ils avaient espéré retrouver les dépôts cachés par eux au sein de la terre. — En tout cas, la présence d'une influence romaine si visible jusqu'aux extrémités septentrionales du Jutland et dans l'île de Fionie était un fait entièrement nouveau. Un autre résultat de ces découvertes était la présence du fer en Danemark pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne; elle autorisait les antiquaires du Nord à reculer jusqu'à ces époques lointaines la fin de l'âge de bronze dans l'ancienne civilisation scandinave.

Les découvertes de Brarup et de Nydam ayant été faites dans le duché de Slesvig, près de Flensbourg, c'est dans cette dernière ville que se trouve aujourd'hui le musée naissant, mais déjà fort précieux, qu'elles ont suffi à former. On l'a confié aux soins de M. Engelhardt, qui a dirigé lui-même les fouilles de Brarup; il a classé et longtemps étudié les nombreux objets dont sa collection se compose; il en achève en ce moment un catalogue raisonné qui contiendra ses calculs et ses conjectures, et dont il fera assurément un des plus curieux livres de la nouvelle école archéologique du Nord. Les objets trouvés dans la tourbière d'Allesoe, au nombre de deux mille environ, sont conservés au musée des antiquités scandinaves, à Copenhague.

Nous avons signalé, comme premier résultat des nouvelles investigations archéologiques tentées en Danemark, l'ensemble des observations de M. Steenstrup sur les *kioekken-moeddinger*. Un second résultat, grâce aux découvertes provenant des tourbières, a été la connaissance de l'influence exercée dans une époque si reculée par l'industrie romaine sur l'industrie, indigène ou non, du Danemark. Il nous reste à signaler un troisième progrès en exposant les efforts de M. Worsaae pour distinguer nettement des époques particulières dans chacun des trois âges que les archéologues du Nord ont institués. Ce sont les découvertes précédentes qui lui ont suggéré ses inductions.

Pour ce qui concerne l'âge de pierre, M. Worsaae a été frappé de la différence qui existe entre les silex simplement équarris qu'on trouve dans les *kioekken-moeddinger* et les silex artistement polis qu'on rencontre dans les tombeaux de l'âge de pierre. Il a de plus remarqué qu'un grand nombre d'instrumens et d'armes en pierre étaient garnis d'ornemens qui n'avaient pu être exécutés qu'à l'aide

de certains métaux. De cette dernière remarque il a conclu à une période de transition pendant laquelle certains métaux auraient déjà été connus de l'âge de pierre, et de la précédente il a conclu à une première période de ce même âge de pierre pendant lequel les ouvriers ne savaient pas encore polir leurs instrumens. C'est de ce premier âge que M. Boucher de Perthes, à Abbeville, aurait trouvé dans ses intéressantes recherches des reliques fort curieuses.

Si une nouvelle population, connaissant l'usage du bronze, est intervenue, elle a, pour quelque temps du moins, adopté les usages de la population précédente, car on trouve dans un grand nombre de sépultures de ce second âge des armes et des instrumens de pierre, avec les armes et instrumens de bronze et les corps brûlés. Bien plus, il semble qu'il y ait eu une époque de transition pendant laquelle on n'a connu que le cuivre, et non pas encore le mélange de ce métal avec le zinc, combinaison qui a précédé le mélange avec l'étain. Enfin, bien qu'on ait soutenu d'abord que, dans l'âge de bronze, les corps étaient toujours brûlés, cependant les exceptions se sont multipliées de jour en jour, et il faut reconnaître aujourd'hui que l'usage de l'ensevelissement a constitué, pendant l'âge de bronze, une époque particulière, tout au moins une époque de transition entre deux modes révélant des idées religieuses en grande partie différentes. — Dans l'âge de fer comme dans les deux âges précédens, M. Worsaae, assisté de M. Herbst, a cru pouvoir aussi instituer des subdivisions. La contemporanéité des objets trouvés dans les marais d'Allesoe, de Nydam et de Brarup avec les plus anciens tombeaux de l'âge de fer lui a paru évidente. Par la domination des Goths peut-être, par le commerce en tout cas, un grand nombre d'objets dus à l'industrie romaine ont été apportés en Danemark, et une influence classique s'est répandue qui a mis fin à l'ancien âge de bronze et a inauguré l'âge de fer. La date de cette transformation nous est connue par les monnaies des trois tourbières : elle a eu lieu au plus tard au IIIe siècle après Jésus-Christ; or de pareils objets ont été trouvés dans certains tombeaux de l'âge de fer en assez grande quantité pour démontrer la date fort ancienne de ces tombeaux. Cependant l'influence romaine semble avoir décru après cette époque, c'est-à-dire probablement au moment même où la domination romaine a décliné en Germanie et en Bretagne, et alors un nouveau goût barbare reparaît dans les sépultures et dans la fabrication des armes scandinaves. Une autre époque de l'âge de fer commence, l'époque des *vikinger*, celle que reflètent les curieuses narrations des sagas islandaises (1).

(1) M. Bjarni Johnson, recteur du collége de Reikiavik, en Islande, a commencé une

C'est avec ces intéressans commentaires, où l'on reconnaissait un esprit habitué aux déductions historiques, que M. Worsaae croyait pouvoir rendre compte, pour sa part, des travaux de la commission instituée par l'Académie des sciences de Copenhague, quand son collègue, M. Steenstrup, ne voulant pas se départir de la rigueur des sciences naturelles, lui a refusé son assentiment. Mis en demeure de produire ses argumens, il les a exposés dans un curieux travail dont la publication est toute récente (1). M. Worsaae avait vu à tort, suivant lui, dans les *kioekken-moeddinger* une époque plus ancienne que celle des chambres sépulcrales. Si les objets en pierre qu'on trouvait ici étaient en général mieux exécutés et moins grossiers que les autres, c'était par la raison très simple que les outils grossiers de la vie de chaque jour devaient être d'une exécution inférieure à celle des armes et des objets plus précieux qu'on laissait au mort pour sa vie souterraine. De plus, comparant aux silex trouvés dans les *kioekken-moeddinger* ceux qui servent encore aujourd'hui aux Groënlandais, M. Steenstrup croyait pouvoir affirmer que ce qu'on avait pris bien souvent pour des pointes de flèches et pour des armes tranchantes n'était autre chose que des instrumens de pêche, des poids pour faire plonger au fond des eaux les hameçons et les filets. — A ces nouveaux argumens et au nouveau système de M. Steenstrup M. Worsaae répondra sans doute, et ainsi commence, sur ces questions d'origines fort discutées aujourd'hui, un nouveau débat qui aura du retentissement à Londres, à Abbeville et à Genève, autour des anciennes cités lacustres, car l'archéologie scandinave commence à être de mode en France, en Angleterre et en Suisse. A Londres surtout, on fait des *meetings* pour et contre les générations humaines qui ont dû précéder Adam. Il y a des grognemens contre le savant évêque d'Oxford soutenant dans ces discussions l'autorité biblique; le crâne du *gorilla* donne des hallucinations à la vieille Angleterre... M. Steenstrup et M. Worsaae n'ont qu'à se bien tenir pour ne pas laisser passer les rêveries scientifiques.

II.

La méthode suivie par les archéologues suédois dans ces derniers temps n'est pas la même que celle de leurs voisins. A tort ou à raison, ils ne multiplient pas les fouilles; le nord scandinave possède

traduction française de l'*Heimskringla* ou des sagas royales de Norvége, d'après le texte islandais de Snorre Sturleson. Une pareille œuvre achevée serait un précieux monument, d'un grand secours pour les études scandinaves.

(1) Extrait du *Compte-rendu de l'Académie des sciences* (en danois). On trouvera dans ce recueil toute la discussion.

de nombreux textes, et la Suède en particulier quelques monumens extérieurs fort peu connus; ils s'appliquent à les interpréter, et ces conditions différentes modifient considérablement leur système d'étude. La philologie se présente tout d'abord à eux comme un auxiliaire absolument indispensable. Il s'en faut que la science du Nord ait dit son dernier mot, on peut du moins l'espérer, sur les anciens idiomes des peuples scandinaves; elle a fort à faire dans cette voie nouvelle et féconde, à cent lieues de laquelle les fantaisies d'autrefois l'ont jetée, et où la science moderne, plus gravement inspirée, l'invite à revenir. Les runes primitives sont encore aujourd'hui illisibles, nous l'avons dit, et l'on ne peut réussir à les interpréter qu'au prix d'études attentives et patientes sur l'ancienne langue norrène. Ces études sont indispensables aussi pour arriver à fixer l'âge des poèmes eddiques, problème d'une extrême importance pour la philologie comparée et pour l'histoire des religions. M. Säve, professeur à l'université d'Upsal, est celui qui s'est livré avec le plus d'ardeur à ces études nouvelles; ses observations grammaticales, ses commentaires sur la langue des sagas, ses traités spéciaux concernant des points de linguistique, sont autant de services rendus à la science sur un terrain non frayé où il avance prudemment.

En dehors des textes cependant, la Suède possède sur ses côtes un certain nombre de monumens d'une interprétation fort difficile : des rochers couverts de figures ayant évidemment une signification symbolique ou historique, des tombeaux, des chambres souterraines, une entre autres fort curieuse appelée le monument de Kivik. M. Holmberg a essayé d'expliquer les images des rochers, mais il n'est arrivé, il faut le dire, qu'à des résultats fort hypothétiques, et ne pouvait sans doute espérer mieux. Du dernier monument, M. Nilsson vient de publier tout récemment un essai d'interprétation; son livre a fait sensation dans le Nord, en Angleterre et en Allemagne; c'est de cet intéressant volume que nous voudrions, pour achever de tracer un tableau des derniers progrès de l'archéologie scandinave, faire connaître la méthode et les conclusions. Sous prétexte de publier une nouvelle édition de son livre célèbre : *Des habitans primitifs du Nord scandinave*, M. Nilsson, aujourd'hui plus que septuagénaire, donne, à vrai dire, un ouvrage entièrement nouveau, dans lequel il avance que l'âge de bronze n'est pas indigène en Scandinavie, mais qu'il y a été importé par les Phéniciens en même temps que le culte de Baal ou du feu, dont le monument de Kivik serait encore aujourd'hui un persistant témoignage.

Kivik est situé sur la côte sud-est de la Suède, en Scanie, près de la petite ville de Cimbrishamn. Sous une immense pyramide composée de pierres roulantes, évidemment apportées jadis par la

main des hommes et employées impunément depuis beaucoup d'années à l'entretien des routes du voisinage, on a découvert, au milieu du XVIIIe siècle, une chambre oblongue dont les pierres latérales (quatre de chaque côté sur les deux parois principales) sont couvertes d'images gravées en creux. Depuis la visite que fit Linné en 1740 à ce monument, on a essayé de l'expliquer de cent manières, sans jamais en trouver une satisfaisante. M. Nilsson croit avoir résolu le problème. Il remarque d'abord, en examinant les armes et instrumens en bronze qu'on trouve aujourd'hui dans le sol scandinave, que l'ancien Nord n'était pas en possession des métaux nécessaires pour l'alliage employé dans cette fabrication; puis il observe que les poignées des épées, de courtes dimensions, supposent évidemment des mains plus petites que celles des habitans, anciens ou modernes, de la Scandinavie, et ne conviennent qu'à des Orientaux. Il signale ensuite (et c'est là son véritable point de départ) l'étroite ressemblance entre la forme des ornemens qui décorent les instrumens et les armes du prétendu âge de bronze, et celle des ornemens ou dessins qu'on trouve sur les parois intérieures du tombeau de Kivik. Cette ressemblance ne saurait être fortuite, parce qu'elle ne se reproduit dans le Nord sur aucun autre objet que les instrumens et les armes constituant l'âge de bronze, parce que les formes sont identiquement reproduites sans laisser place au caprice, et parce qu'elles se retrouvent absolument les mêmes, non-seulement à Kivik et sur les bronzes, mais encore dans plusieurs monumens du reste de l'Europe et de l'Asie. Au nombre de ces derniers monumens, qui lui ont servi de points de comparaison et forment une chaîne non interrompue de témoignages identiques, M. Nilsson cite plusieurs chambres souterraines dans le pays primitif des Phéniciens, entre Sidon et Tyr, de pareilles à Malte, à Gozzo, et surtout en Irlande. Les chambres souterraines de New-Grange et de Dowth, qu'il a visitées dans le voisinage de Drogheda et qu'il décrit en détail, étaient, comme Kivik, entièrement inexpliquées avant sa publication. Surmontées aussi de collines factices que la main des hommes a formées de cailloux apportés, elles paraissent avoir été uniquement des monumens religieux consacrés au culte du feu ou du soleil; les pyramides d'Égypte n'étaient pas autre chose après tout, bien qu'elles servissent en même temps de sépultures; l'exacte orientation de ces monumens l'avait fait conjecturer déjà, et les pyramides votives que possèdent maintenant nos musées confirment ces caractères. Quant au monument de Kivik, il joint à des témoignages d'adoration envers Baal, divinité du feu ou du soleil, le souvenir d'un triomphe militaire remporté par les hommes qui l'ont construit. Singulier peuple que celui qui se donnait tant de soins et

de peine pour dérober à tous les regards le trophée de sa victoire! La soumission à certaines exigences religieuses pouvait seule expliquer cette bizarrerie, et c'était, dans la discussion qu'instituait M. Nilsson, un grave argument pour empêcher de confondre un tel peuple avec les anciens Scandinaves, qui écrivaient ou figuraient leurs exploits sur les pierres des chemins et sur les rochers (1).

Ce serait pour nous ici un travail bien ténu de suivre M. Nilsson dans les rapprochemens qui lui sont nécessaires pour démontrer le sens symbolique de tels dessins en forme de zigzag, de cercle à quatre rayons, de double cercle concentrique, et il faudrait, pour contrôler toute son argumentation sur un terrain si glissant, une expérience d'antiquaire singulièrement exercé. On sait que les sacrifices humains étaient inséparables du culte de Baal. Aussi M. Nilsson remarque-t-il dans les chambres souterraines d'Irlande et de Malte des pierres concaves que tous les archéologues reconnaissent avec lui comme ayant dû recevoir le sang des victimes, et deux des pierres formant parois au monument de Kivik représentent bien incontestablement les apprêts de ces sanglantes fêtes. Le vainqueur y est en effet figuré sur un char à deux chevaux; en avant marchent des prisonniers avec les mains liées sur le dos, puis des musiciens, dont quelques-uns portent d'immenses trompettes comme celles qu'on admire aujourd'hui au musée des antiquités du Nord de Copenhague. C'est là le triomphe. On voit au-dessous plusieurs captifs que des hommes armés font sortir d'une enceinte et conduisent vers une vaste cuve, entourée de prêtres qu'on reconnaît aisément à leur costume et à leur attitude bizarres, fort bien appropriés au caractère. Tout cela est grossièrement figuré à coup sûr; la signification historique n'en est pas moins très claire, et il n'y a pas à s'y méprendre. D'ailleurs, indépendamment de ces images figurées et de ces pierres creuses destinées à recevoir le sang répandu, M. Nilsson signale parmi les découvertes archéologiques récentes du Nord une autre et fort curieuse analogie avec l'ancien culte asiatique de Baal. On peut se rappeler que, suivant le récit de la Bible (2), l'industrieux Phénicien Hiram, habile ar-

(1) En France, la grotte de l'île de Gavr' Innis, à l'entrée du golfe du Morbihan, et la chambre sépulcrale qu'on vient tout récemment de découvrir sous le tumulus ou mont Saint-Michel, près de Carnac, se trouvent aussi cachées, dit-on, sous des monticules de pierres évidemment factices. De plus on voit dans ce dernier monument, nous écrit un témoin oculaire, quelques figures qui sembleraient se rapprocher de celles des monumens irlandais. La société polymathique du Morbihan s'apprête à publier les résultats des fouilles de Saint-Michel de Carnac.

(2) Troisième livre des *Rois*, chapitre VII. M. Ewald, de Göttingue, a pris soin de traduire avec une attention particulière tout ce curieux texte dans les mémoires de la *Société des sciences de Goettingue* de 1859, page 131-146.

tiste en bronze, avait construit pour Salomon des voitures ou supports munis de roues destinés à recevoir et à transporter les bassins ou chaudières dans lesquelles on lavait (c'est la Bible encore qui nous en instruit) les objets destinés aux holocaustes. Nul doute pour M. Nilsson que chez les Juifs, où tant de coutumes des peuples qui les environnaient avaient pénétré dès cette époque, un artiste venu lui-même de Phénicie et adorateur de Baal n'eût construit ces véhicules à l'image de ceux qui, dans sa religion, servaient aux sacrifices: on sait en effet que l'art égyptien avait déjà antérieurement fait invasion en Judée, et on a démontré que le temple de Salomon lui-même reproduisait le modèle des temples phéniciens. Or voilà qu'on a retrouvé dans le nord de l'Europe, parmi les fouilles des vingt dernières années, de petits chars en bronze que notre antiquaire croit analogues à ceux de Phénicie. M. Nilsson en mentionne deux, les plus connus. Le premier et le plus célèbre, décrit avec beaucoup de soin en 1844 par M. Lisch (1), a été trouvé en 1843 dans le petit village de Peccatel, tout près de Schwerin en Mecklenbourg; il a seulement neuf pouces de long, autant de large, et cinq ou six de haut. Voilà du moins pour le véhicule; mais le vase y était joint, haut de sept à huit pouces et large de seize à l'ouverture, le tout en bronze fondu. Ces petites dimensions font penser à M. Nilsson qu'il ne s'agit que d'objets symboliques devant rappeler ceux qui étaient consacrés dans l'ancien culte asiatique. Peu de temps après, le hasard a fait découvrir un second exemplaire presque absolument semblable en Scanie, dans la ville d'Ystad; seulement le vase que ce petit char était évidemment destiné à supporter manquait. On conserve aujourd'hui ce curieux objet d'antiquité à Stockholm, dans le musée de l'Académie de littérature, d'histoire et d'archéologie. M. Nilsson n'hésite pas à penser que ces singuliers instrumens, apportés avec le culte dont ils faisaient partie, peuvent dater de l'époque de Salomon, ou même la précéder (2), et il voit dans cette double découverte un nouveau témoignage de la présence du culte de Baal dans le Nord.

(1) *Jahrbucher des Vereins für Mecklenburgische Geschichte und Alterthumskunde*, tome IX, page 369.

(2) On peut lire sur ce point obscur d'archéologie un travail important de M. John-Mitchell Kemble dans le recueil de la Société des Antiquaires de Londres, in-4°, tome XXXVI. M. Kemble y fait connaître plusieurs monumens fort bizarres trouvés en terre depuis peu d'années, non-seulement dans l'Allemagne du nord, mais en Styrie et en Italie, et peut-être du même genre que les deux petits chars interprétés par M. Nilsson. Il rapporte les explications fort divergentes qu'on en a données, mais dont aucune ne se rapproche de celle que nous venons d'exposer. Ces objets ont été dits étrusques, slaves, vendes, scandinaves, etc. M. Kemble ne se décide pas, et fait appel aux archéologues de France et d'Italie. Notons en passant que notre Bibliothèque impériale possède deux petits chars en terre cuite qu'on dit assyriens.

La mythologie scandinave, les traditions et les usages populaires fournissent encore à M. Nilsson d'autres argumens. Baal, dieu du soleil, a pris place, suivant lui, dans le panthéon scandinave sous le nom de Balder. Le brillant, le bon Balder lui représente un culte où la lumière est adorée, et qui correspond à une civilisation plus douce, en dépit des sacrifices humains, que celle des anciens Scandinaves. De ce culte asiatique les usages populaires, soit dans le nord, soit dans l'occident de l'Europe, ont conservé, dit-il, plus d'un vestige. A l'exemple des prêtres autour des feux du Carmel, les adorateurs de Baal célébraient des danses religieuses autour des bûchers. « Quand vous serez entré dans le pays que le Seigneur votre Dieu vous donnera, dit Moïse, prenez bien garde de ne pas vouloir imiter les abominations de ces peuples. Et qu'il ne se trouve parmi vous personne qui prétende purifier son fils ou sa fille en le faisant passer par le feu (1). » La défense de Moïse a été impuissante, et presque de notre temps encore les superstitions qu'il s'efforçait d'interdire se sont perpétuées. Il n'est point nécessaire, tant on a écrit sur ce sujet, d'insister sur la fête qui se célèbre même aujourd'hui dans plusieurs parties du Nord pendant la fameuse nuit du 24 juin, la nuit du *midsommar* ou de la mi-été, au moment de l'année où le soleil a achevé d'atteindre le point le plus élevé de sa course apparente. En Irlande, le clergé a dû longtemps combattre de pareilles superstitions. On voyait des vieillards tourner autour des feux en récitant une prière. Si un homme devait commencer quelque lointain voyage, il sautait trois fois en sens inverse à travers le bûcher, afin que son expédition fût heureuse. On se purifiait de la sorte avant un mariage, ou bien on se rendait invulnérable avant une entreprise militaire, Quand la flamme faiblissait, les filles la traversaient pour obtenir de bons maris. On portait enfin les enfans par-dessus les charbons ardens, comme faisaient jadis les Chananéens. En France même, les antiquaires ont recueilli un grand nombre de faits analogues. Dans quelques-unes de nos provinces, on construit encore, pour la fête du solstice, des roues garnies de broussailles, qu'on lance tout enflammées sur les pentes des montagnes, et Bordeaux célèbre le dimanche des *brandons*.

Les textes ne manqueraient pas pour démontrer que, partout où le dieu du soleil a été adoré dans l'antiquité (Baal en Phénicie, Horus en Égypte, Apollon chez les Grecs), il a été considéré, par suite d'une induction bien naturelle, comme le dieu de la conservation et de la santé, bienfaiteur du genre humain. Or la même croyance apparaît en diverses superstitions qui ont toujours accompagné dans

(1) *Deutéronome*, XVIII, 9-10.

le Nord la fête du 24 juin. Les plantes médicinales dont on avait fait provision dans les familles étaient exposées cette nuit-là et gagnaient ainsi un surcroît de vertu. On étendait de grands draps sur lesquels on les étalait jusqu'à ce qu'elles eussent reçu la rosée, après quoi on les appliquait tout humides sur les plaies ou les blessures, ou bien on recueillait les gouttes de cette rosée, que l'on conservait dans des flacons pour les futures maladies. L'eau des sources devenait alors aussi plus que jamais salutaire. Toute la nature semblait réconciliée; les influences malignes étaient détruites, il y avait trève sur la terre et dans les airs; c'était la fête universelle, dont les traditions légendaires et les poèmes de Shakspeare ont consacré le touchant souvenir, car nul accent n'est plus sympathique à l'homme que celui de la confiance humaine dans l'éloignement de la souffrance, dans la paix et le bonheur (1).

Non-seulement M. Nilsson croit avoir démontré par toutes ces preuves la présence du culte de Baal dans l'ancien Nord, mais en outre il identifie ce culte avec celui qui est désigné chez les anciens Gaulois sous le nom de druidisme, ou plutôt le druidisme lui paraît en être une dégénérescence. Son principal argument ici est que les peuples scandinaves semblent avoir pratiqué l'adoration de certains arbres et celle du gui qui pousse sur le chêne. Les tertres de Suède où l'on découvre les objets antiques en bronze sont ou ont été couverts d'une végétation abondante. Là où elle subsiste aujourd'hui, on reconnaît presque toujours des arbres perpétuellement verts. En Phénicie, on adorait le cyprès; c'est l'if qui paraît avoir été dans la Suède méridionale l'objet d'un pareil culte. Quant au gui, personne n'ignore le rôle important qui lui est réservé dans la mythologie scandinave. C'est à une branche de gui lancée par son frère aveugle que le bon Balder doit sa mort. Le culte du gui occupe en outre une grande place dans le Nord parmi les superstitions populaires. Naguère encore les gens du peuple achetaient du gui chez l'apothicaire, non-seulement comme substance médicinale, mais encore comme talisman ou du moins comme préservatif contre les suites redoutables des ensorcellemens; si le lait n'était pas bon, on mettait du gui à la corne de la vache; si elle était malade, on en suspendait dans l'étable. Linné rapporte, dans son *Voyage en Vestro-Gothie*, que la croyance populaire attribuait au gui une puissance préservative contre l'incendie. De même, dans le comté de Galles, au soir de Noël, on suspend encore aujourd'hui une branche

(1) On trouvera les témoignages les plus curieux sur ce sujet dans les œuvres de Finn Magnusen, soit dans son excellent *Dictionnaire de la Mythologie scandinave* (in-4°, 1828, en latin), soit dans ses mémoires divers, dans son édition de la seconde Edda, dans sa *Doctrine de l'Edda* (*Eddalaere*), etc.

de gui au toit; les hommes amènent les femmes au-dessous, et là leur souhaitent bon noël et bon nouvel an. On sait enfin notre vieux cri gaulois : Au gui l'an neuf! si singulièrement perpétué dans un de nos refrains les plus populaires. — Mais l'histoire offre à M. Nilsson un terrain plus solide que ces rapprochemens, quelque ingénieux qu'ils puissent être, lorsqu'il s'efforce de démontrer que le culte de Baal, identique ou non à celui des druides, a dû être apporté dans le Nord par les Phéniciens eux-mêmes, et non par une transmission de peuple à peuple à travers toute l'Europe. Avec le secours des remarquables travaux de MM. Movers et Redslob (*Die Phoenizier* et *Thule*), il suit le développement de la puissance maritime des Phéniciens depuis leur berceau; il les montre élevant aux points les plus périlleux de leur course des phares, *speculæ... in quibus speculativi ignes*, dit Pline, constructions auxquelles les Grecs et les Romains ont donné le nom de colonnes d'Hercule, c'est-à-dire de l'Hercule phénicien; il les fait voir, fort avides de pêcheries abondantes, s'établissant à l'embouchure des grands fleuves, et donnant par là naissance à de grandes villes. Marseille avait eu sans aucun doute des fondateurs phéniciens avant l'arrivée des Grecs, car elle avait un temple de Baal, et, dans une île près de l'embouchure du Rhône, des autels à la Diane d'Éphèse, c'est-à-dire à la déesse Astarté, avec deux tours pour guider les navigateurs. Les Phéniciens s'étaient emparés dès le temps de Moïse de la meilleure partie de l'Espagne, et de là il leur avait été bien facile, soit par une circumnavigation, soit en remontant les fleuves orientaux de la péninsule ibérique et en descendant ceux de la Gaule, de se diriger vers nos côtes occidentales. Il faut que le groupe des Sorlingues ait été par eux bien anciennement et bien longtemps exploité, s'il est vrai, comme quelques érudits l'ont récemment soutenu, que de ces îles soit sorti absolument tout l'étain qu'employaient les habitans des côtes de la Méditerranée, même celui qui avait servi à la fabrication d'une cloche dont M. Layard a retrouvé un débris dans les ruines de Ninive.

Ce n'est pas tout : des traces visibles d'établissemens phéniciens à l'est de la Grande-Bretagne se montrent encore. Dans son livre *sur les Mœurs des Germains*, Tacite dit, en parlant des côtes de la Frise : « Nous avons tenté par là les routes de l'Océan, et la renommée a publié qu'il existait dans ces régions d'autres colonnes d'Hercule, soit qu'en effet Hercule ait visité ces lieux, ou que nous soyons convenus de rapporter à sa gloire tout ce que le monde contient de merveilles. L'audace ne manqua pas à Drusus; mais l'Océan protégea les secrets d'Hercule et les siens. Depuis, nul n'a tenté ces recherches : on a jugé plus respectueux et plus discret de croire aux

œuvres des dieux que de les approfondir. » Singulier témoignage de cette curiosité d'esprit et de cette ardeur scientifique qui devinrent générales dans les premiers siècles de l'empire et qui allaient atteindre leur apogée au temps des Antonins! On sait que dans une première expédition, vers l'an 12 avant Jésus-Christ, Drusus sortit par l'embouchure du Rhin avec une flottille de bateaux plats, et s'avança à la recherche de ces autres colonnes d'Hercule jusqu'à l'embouchure de l'Ems; l'obstacle de la marée, encore peu familier aux navigateurs romains, le força de reculer et de revenir. Trois ans après, l'an 9, il s'avança jusqu'à l'Elbe, où une *vala* ou prophétesse des Germains lui apparut pour lui révéler qu'il ne pouvait faire un pas de plus, et que ses destinées étaient finies. Il revint en effet avec son armée, et fit dans cette retraite une chute de cheval dont il mourut. Cette seconde expédition, toute militaire, s'était faite à travers le continent : elle n'avait par conséquent apporté à Drusus aucune connaissance nouvelle concernant le littoral; mais on estimait évidemment, d'après les paroles de Tacite, au temps de Drusus et de Tacite lui-même, que ces colonnes d'Hercule devaient se trouver sur la côte de la Mer du Nord, et que, si Drusus avait continué son exploration maritime à l'est de l'embouchure de l'Ems, il les eût infailliblement rencontrées. — Ce que les anciens appelaient des colonnes d'Hercule était, nous le savons, des phares élevés par les Phéniciens pour protéger et guider leurs vaisseaux. Nous voilà donc assurés, dit M. Nilsson, que les Phéniciens ont eu quelque comptoir dans les eaux qui baignent les côtes occidentales de la Scandinavie.

Comment M. Nilsson, poursuivant sa recherche historique, démontrera-t-il la présence des Phéniciens jusque dans l'intérieur même de l'ancienne Scandinavie? Par la provenance des denrées qu'on sait qu'ils exploitaient. L'ambre ne venait sans doute pas alors, suivant lui, de la côte de Prusse, dont les conditions géographiques et physiques devaient être fort différentes de celles que nous connaissons de notre temps; mais il se produisait en abondance sur les côtes du Danemark et de la Scanie, et c'est là que les Phéniciens le venaient prendre. M. Nilsson est ici en contradiction flagrante, il faut le dire, avec le récit d'Hérodote, à qui on avait rapporté que l'embouchure d'un certain fleuve nommé Éridan, qui se jetait du continent dans la mer septentrionale, était la principale région où se produisait l'ambre. Hérodote ne voulait pas croire à ce fleuve Éridan, affluent de la Baltique; mais voilà qu'on remarque aujourd'hui qu'un cours d'eau nommé le Rhodaune baigne en effet le côté occidental de la ville de Dantzig, et je lis d'ailleurs, dans les curieux commentaires de l'*Hérodote* publié par M. George Rawlinson à Londres, que ce nom de Rhodaune ou d'Éridan a bien pu s'appli-

quer jadis à la Vistule même, signifiant par ses deux radicaux, suivant l'étymologie sanscrite, un fleuve ou un grand cours d'eau (1). — M. Nilsson pense que c'étaient les Phéniciens qui avaient le monopole des riches fourrures, et qu'ils ne trouvaient ces marchandises que dans la Scandinavie. Strabon, qui décrit leurs petits observatoires pour la pêche du thon, indique où étaient leurs salines et leurs pêcheries, et la persistance des mêmes procédés de pêche sur les côtes de la Norvége et de la Suède jusque dans notre temps paraît confirmer pour le Nord de pareils indices. — M. Nilsson rappelle enfin les vestiges du culte du feu visibles jusque dans les environs de Tromsoe et dans l'archipel des îles Lofoden, et dresse en terminant toute une liste de dénominations géographiques dans lesquelles se retrouve, suivant lui, le nom du dieu Baal; il n'est pas jusqu'aux dénominations de *Baltique* et de *Belt* dont il ne tire quelque profit.

En résumé, M. Nilsson a voulu démontrer que l'âge de bronze, placé par les antiquaires du Nord entre l'âge de pierre et l'âge de fer, n'a pas été indigène en Scandinavie, mais qu'il y a été apporté par la civilisation phénicienne, fort supérieure à celle des tribus établies depuis longtemps dans le Nord. Les antiquités en bronze que chaque fouille nouvelle met au jour portent des figures qui sont à ses yeux non de simples ornemens, mais des symboles religieux; les dimensions des armes sont en outre inférieures à celles qui eussent convenu aux tribus indigènes. Ce n'est pas assez pourtant d'avoir suivi les traces de la civilisation phénicienne jusqu'aux extrémités du Nord. Chemin faisant, M. Nilsson a cru pouvoir constater un mélange des deux religions phénicienne et égyptienne qui se retrouverait jusque dans des régions éloignées. Nous avons écarté cette nouvelle discussion pour laisser en toute lumière la thèse principale, l'auteur s'appuyant d'ailleurs dans cette partie de son travail sur des données qui eussent paru contestables, identifiant par exemple avec les Phéniciens non-seulement les rois pasteurs de l'ancienne Égypte, mais même le grand peuple étrusque.

Quant à la thèse dont nous avons exposé l'argumentation, M. Nilsson l'a-t-il entièrement démontrée, de façon qu'elle soit désormais admise comme vérité historique? Nous n'oserions pas l'affirmer; mais nous nous hâtons d'ajouter qu'on peut bien se demander si une démonstration parfaite en un tel ordre de questions est possible. Rudbeck, lui aussi, a voulu retrouver le culte du soleil (2)

(1) *Hérodote*, liv. III, ch. 115.

(2) Au chapitre 5 de son célèbre ouvrage, tome II. Le titre de sa dissertation en dit assez : *De Heliolatria, ejusque prima apud Atlanticos origine, ac deinceps per Europam, Asiam et Africam propagatione.*

dans le Nord scandinave. Faut-il cependant condamner de telles entreprises dans notre temps? Non sans doute, car elles peuvent, sérieusement abordées et conduites, sous la garantie protectrice de la raison et de la critique modernes, servir au progrès de la science, alors même qu'elles n'atteindraient pas leur but particulier. C'est ce qu'on peut dire en tout cas du livre de M. Nilsson, et peut-être aussi d'une recherche à peu près analogue tentée par un professeur de l'université de Christiania, M. Holmboe, en 1857, sous ce titre : *Traces du bouddhisme en Norvége avant l'introduction du christianisme.* — On ne saurait, à la vérité, prédire à l'archéologie scandinave des destinées aussi brillantes que celles de l'archéologie égyptienne ou assyrienne. Toutefois, quand on songe à la part d'influence que les peuples germaniques ont prise dans la formation de nos sociétés, on arrive à se convaincre que la science capable d'éclairer leurs origines est d'un grand prix, et on se rappelle qu'il s'agit de nos origines à nous-mêmes. Bien plus, fort au-delà des temps où se cache le berceau du moyen âge, l'archéologie scandinave nous a fait pressentir et nous a déjà presque livré la révélation d'âges primitifs et anté-historiques qui ont dû être communs à toute l'humanité; elle s'est acquis par là un singulier relief en venant au secours non-seulement de l'histoire, mais d'autres sciences encore, comme l'ethnographie et l'anthropologie. Qu'elle veuille, en présence d'une mission si haute, faire appel à une scrupuleuse prudence, on ne peut qu'y applaudir en rendant justice à des archéologues tels que ceux qui composent l'école actuelle du Danemark; mais on doit lui permettre aussi les perspectives lointaines et systématiques quand elles s'autorisent d'un nom illustre comme celui de M. Nilsson. Dans une grande partie de l'Europe et particulièrement dans le Nord, le sol encore imparfaitement fouillé, les textes encore mal interprétés, peuvent nous préparer de nombreuses surprises. Il est bon qu'à mesure que se multiplient les études de détail, certaines vues d'ensemble viennent encourager et peut-être guider les plus patiens explorateurs. La Suède, dont le génie se montre facilement épique, pourrait bien convenir à ce rôle à la fois brillant, utile et périlleux.

A. Geffroy.

UNE STATION

SUR

LES COTES D'AMÉRIQUE

II.

NEW-YORK ET LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE.

« La vie acquiert un charme particulier sur un sol anciennement habité et chez un peuple jadis fameux par son industrie, son activité ou son amour des grandes choses. Il semble que la nature y soit devenue plus humaine, et que les visions du passé, se montrant derrière le voile diaphane du présent, nous donnent la jouissance d'un monde double, magique domaine de la fable et de la poésie. » C'est un aimable et subtil penseur allemand, Novalis, qui parle ainsi, et pour comprendre la justesse de cette réflexion, il faut avoir visité ce New-York qui semble dater d'hier, cette ville toute jeune d'apparence, et à laquelle malgré soi l'on ne peut s'empêcher de demander une trace du passé (1). En vain voudrait-on y retrouver quelques vestiges des premiers maîtres hollandais du pays, de ces vieux *knickerbockers* dont l'esprit naïf et patriarcal était si loin de rêver la future splendeur de la colonie qu'ils fondaient; en vain plus tard cherche-t-on l'empreinte des cent années de domination anglaise qui ont donné au pays sa forte éducation politique. On désirerait revivre une heure de la vie austère et puritaine de ces premiers temps, comme à Versailles on se sent revivre de la fastueuse exis-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

tence du grand siècle, sans que rien malheureusement réponde à ce désir dans le monde qui entoure le voyageur. Ce n'est pas qu'on y répudie le passé : on l'honore au contraire, on le fête même à l'occasion; mais chez personne il n'éveillera les regrets involontaires qu'éprouve le Parisien par exemple en voyant ses vieux quartiers céder la place aux boulevards même les plus splendides. En un mot, New-York est la ville du présent et non celle du passé. Les transformations y sont si rapides que la population, presque doublée dans les dix dernières années, ne voit plus aujourd'hui que Londres et Paris au-dessus d'elle. Il faut donc faire abstraction de nos idées européennes, si l'on veut étudier la société américaine dans la grande cité qui en est la plus haute expression. Les palais de New-York, ce sont les quais immenses où grandit et prospère un commerce inouï; ses musées, ce sont les innombrables établissemens où se développe une industrie sans rivale pour la variété et la fécondité des ressources. Ses monumens enfin, où les trouver ailleurs que dans les institutions qui ont fait ce peuple ce qu'il est, et lui permettront de franchir heureusement, on doit l'espérer, la phase la plus critique de son histoire? Il s'offre là un double spectacle : d'une part la société américaine prise en quelque sorte aux sources de sa vie morale et intellectuelle, observée dans les nombreux établissemens publics où se forment les jeunes générations; — puis le libre exercice de cette vie même, dont mille détails, en apparence frivoles, révèlent à l'observateur attentif l'universelle et incessante activité.

I.

De toutes les institutions d'un peuple, aucune n'exerce sur sa destinée une plus profonde influence que celles dont l'éducation est le but. En France, où de près comme de loin tout se rattache à l'initiative officielle du gouvernement, on peut dire que l'éducation est entre les mains de l'état, car aucun monopole n'est nécessaire pour que toute concurrence sérieuse disparaisse devant les ressources sans bornes dont il dispose. La Grande-Bretagne a suivi une voie différente, et en cela il faut reconnaître qu'elle s'est montrée d'accord avec l'ensemble des doctrines qu'elle professe en matière de liberté. Chez elle, non-seulement l'éducation est libre, mais, sauf quelques rares spécialités d'enseignement supérieur, il semble que l'état apporte un soin particulier à éviter de faire sentir son intervention. De ces deux systèmes opposés, lequel devait choisir l'Américain? Obéirait-il aux instincts de sa race en suivant l'exemple de la mère-patrie, ou bien dévierait-il en cette circonstance de sa ligne de conduite, pour introduire exceptionnellement chez lui ce qui

chez nous est une application de la loi générale? Il faut se rappeler que, si les États-Unis sont comme l'Angleterre un pays de liberté, le côté démocratique de leurs institutions diffère essentiellement des tendances aristocratiques où la Grande-Bretagne puise sa force. Or quel instrument plus démocratique en réalité que l'enseignement? L'abandonner à la merci de chacun dans le bouillonnement de formation d'une société nouvelle, en avait-on le droit, et n'était-ce pas un devoir au contraire de le prendre en main, pour l'utiliser dans le sens indiqué par la constitution que le peuple s'était donnée? Ainsi raisonna l'Américain, et le résultat lui fut favorable, car son pays est peut-être le seul dont aujourd'hui on puisse dire presque sans exception que chacun y sait lire et écrire. Seulement cette charge qu'il remettait à la communauté, il ne permit pas que le gouvernement fédéral la centralisât, il ne permit pas même que l'état en fût investi, et je parle ici des divers états dont l'ensemble constitue la fédération; mais il se souvint de son vigoureux régime municipal, dont les bienfaits sont le legs le plus précieux de l'Angleterre à son ancienne colonie, et il voulut que l'enseignement fût la première et la plus importante préoccupation de la commune. Les écoles de New-York lui appartiennent donc en propre, et elles sont la gloire de la ville, gloire malheureusement trop modeste et trop peu connue, trop peu appréciée de l'Américain lui-même.

L'organisation de cet enseignement est des plus simples. Au premier degré vient l'instruction primaire, comprenant la lecture, l'écriture, quelques élémens d'arithmétique et de géographie. Quatre années sont consacrées à ces études, que les enfans ont généralement terminées à l'âge de dix ans. Des écoles primaires on passe aux écoles dites de grammaire, dont le programme embrasse sept classes successives, et présente un ensemble de connaissances à la rigueur suffisant, mais fort inférieur à celui que l'on emporte de nos lycées. Ainsi les langues mortes y sont supprimées, les mathématiques s'y réduisent à l'arithmétique et à un peu d'algèbre; l'histoire nationale est la seule dont il soit question. Le but des écoles de grammaire en effet est de donner une instruction assez complète pour pouvoir aborder toutes les professions usuelles du pays, et de s'adresser à la masse des enfans, quelle que soit la position sociale des familles. On verra que ce but a été pleinement atteint. Enfin le troisième degré d'enseignement est reçu dans un établissement unique nommé l'académie libre (*the free academy*), où l'on n'est admis qu'à la condition d'avoir suivi au moins pendant une année les cours d'une école de grammaire. Les études y embrassent cinq classes dites *introductory*, *freshman*, *sophomore*, *junior* et *senior*, dans lesquelles les élèves ont à choisir entre les langues mortes,

grecque et latine, ou vivantes, française, allemande et espagnole. Le programme est d'ailleurs aussi bien conçu que possible, et plus complet même que celui de nos lycées, en ce qu'il comporte plusieurs cours qui sont chez nous du ressort des écoles d'application (1).

Le nombre total des établissemens d'instruction à New-York est de 239, sur lequel on compte 3 écoles normales, 43 écoles du soir, 87 écoles primaires pour filles et garçons, 47 écoles de grammaire pour garçons, autant pour filles, et 11 écoles pour les enfans de couleur, car le sentiment abolitioniste chez l'Américain du nord ne va pas jusqu'à permettre au nègre d'avoir quoi que ce soit en commun avec le blanc. Le nombre d'enfans qui profitent chaque année de cet enseignement est de 170,000 sur une population totale de 814,000 (2)! Peu de chiffres ont moins besoin de commentaires. A la vérité, la moyenne journalière des élèves présens n'est guère que de 60,000, ce qui étonnera peu, si l'on réfléchit à l'âge des enfans dans les écoles primaires et à la position souvent plus que modeste des parens; mais, il faut tout dire, cet enseignement, si suivi dans les premiers degrés, devient une lettre morte, ou peu s'en faut, dans sa période la plus élevée. On a vu quelle intelligente sollicitude avait présidé à l'organisation de l'académie libre, et il eût été juste d'ajouter que tout y est sur le pied d'une libéralité voisine du luxe. Eh bien! veut-on savoir combien d'enfans, lors de mon séjour, cherchaient à s'élever au-dessus des humbles limites de l'école de grammaire, combien venaient demander à l'académie une instruction qui est chez nous le lot commun de la classe moyenne? 814 en tout pour la grande ville de New-York! Encore plus de la moitié de ce chiffre appartenait-il à la classe inférieure, ou *introductory*, après quoi la progression devenait rapidement décroissante, et la deuxième classe, ou *freshman*, n'avait plus que 168 élèves, la troisième, *sophomore*, 109, la quatrième 69, et la plus élevée, ou *senior*, 36! Quant aux diplômes universitaires attestant la solidité des études, le nombre de ces actes, plus restreint encore, ne s'élevait, année moyenne, pour les bacheliers qu'à 28, pour les maîtres ès-arts ou licenciés qu'à 12!

Je dus à l'obligeance de MM. Thomas Boésé et Myron Finch, du *Bureau de l'Éducation*, de voir dans le plus grand détail les principales écoles de New-York. Celle que nous visitâmes en premier lieu,

(1) On doit établir à New-York une académie libre, sur un plan analogue, pour les jeunes personnes. Ce projet aurait même déjà été mis à exécution, si les dépenses causées par la guerre ne s'y étaient opposées.

(2) On représente généralement la population de New-York comme étant de plus d'un million, parce que l'on y fait entrer les 266,000 âmes de Brooklyn; mais ce colossal faubourg forme une municipalité à part, et ses écoles sont distinctes de celles de New-York.

Ward school n° 11, renfermait dans le même édifice une école primaire et les écoles de grammaire des deux sexes. Cette réunion sous le même toit est fréquente, et dans ce cas le plan de l'édifice est invariable : trois étages figurent l'échelle des âges, les garçons en haut, les filles au milieu, et les enfans au rez-de-chaussée. Au centre de chaque étage, une vaste salle sert aux réunions générales, et tout autour sont les différentes classes. Rien de monumental, mais partout cette exquise recherche de propreté qui est un véritable luxe, et dont l'influence sur les enfans est bien plus grande qu'on ne se le figure. Mon guide me fit monter au troisième étage, dans la salle de réunion. Il était neuf heures du matin; le travail de la journée allait commencer pour finir à trois heures de l'après-midi, car ces écoles ne comportent que des externes. Sur l'estrade où nous prîmes place étaient un bureau, un piano et une vingtaine de boutons de sonnettes correspondant aux différentes classes. Le directeur les toucha, attendit quelques instans, puis fit sonner un timbre. A ce signal, une institutrice placée au piano attaqua la marche nationale, et, dès la première mesure, des huit portes placées aux quatre angles de la salle débouchèrent huit files de garçons, se suivant par rang de taille, qui vinrent prendre place derrière les bancs avec une cadence et une régularité dignes de vieux soldats. D'autres files vinrent ensuite occuper les couloirs, et le défilé continua jusqu'à ce que 500 enfans environ se fussent ainsi rangés le plus régulièrement du monde. Le piano s'arrêta, le timbre sonna, et l'on s'assit; un régiment du grand Frédéric n'eût pas mieux manœuvré.

La séance s'ouvrit par la lecture d'un chapitre de la Bible, puis vinrent divers chœurs et quelques déclamations, après quoi M. Finch, se penchant vers moi, me demanda si je voulais adresser la parole aux élèves. Cette partie du programme me prenait au dépourvu. J'avais oublié que le *speech* s'est élevé aux États-Unis à la hauteur d'une institution, qu'il y fait partie de toutes les solennités, de toutes les fêtes, qu'il y est entré dans l'éducation, et que, s'il a pris naissance en Angleterre, ce n'est qu'en Amérique qu'on le voit atteindre son plein développement. M. Finch se chargea de m'excuser et de me présenter. Pendant dix minutes environ, et beaucoup mieux, à coup sûr, que je n'eusse pu le faire, même avec préparation, il parla en mon nom à ces écoliers, dont le plus âgé n'avait pas quinze ans, et qu'il appelait, non pas jeunes élèves, mais messieurs, *gentlemen;* puis l'on se retira dans le même ordre qu'à l'arrivée, et nous pûmes admirer l'excellente installation des classes. Livres, papier, plumes, tout le matériel sans exception est fourni gratuitement aux élèves, et cela dans une double intention : économie pour les pauvres, pied d'égalité absolue pour les riches. Toutes

les classes de la société sont en effet représentées sur ces bancs, on le reconnaît à la mise des enfans, et néanmoins il est impossible de ne pas être frappé de leur bonne tenue à tous, si jeunes qu'ils puissent être. De l'école de grammaire des garçons, nous passâmes à celle des filles, que nous trouvâmes fort amusées de la lecture qu'un professeur de déclamation leur faisait de la comédie des *Rivaux*, de Sheridan. On voyait là de grandes jeunes personnes de dix-huit à vingt ans, car aux États-Unis l'éducation se continue pour les femmes plus longtemps que pour les hommes, à qui le comptoir de la maison de commerce offre ses tabourets dès l'âge de quinze ans. Ici encore il était évident que ces jeunes filles appartenaient aux divers degrés de l'échelle sociale, bien que ce trait fût moins accusé que chez les garçons. A la lecture des *Rivaux* succédèrent des exercices dits *callisthéniques*, sorte de gymnastique assez improprement appelée dans nos pensionnats « leçons de maintien. » Le piano jouait une vingtaine de mesures d'un air que toutes les jeunes écolières accompagnaient du même geste en cadence; l'air changeait et le geste avec lui, et l'on finit par évacuer la salle au moyen d'une danse qui rappelait assez la dernière figure du quadrille des *Lanciers*.

Je ne conduirai pas le lecteur dans toutes ces écoles, et ne parlerai que de l'une d'entre elles, qui me fut signalée comme la plus vaste des États-Unis. Mon guide avait réservé pour elle son *speech* de derrière les fagots. Je servis naturellement de fil à ce discours, dans lequel j'étais censé parler par procuration, et où il fut fort question de liberté et de tyrannie, mais d'études pas un mot. Je fus présenté comme un ardent admirateur des institutions américaines. Les vieilles traditions de l'enseignement européen furent traitées comme mérite de l'être tout instrument monarchique; l'éducation new-yorkaise fut portée aux nues, et la guerre, qui préoccupait tous les esprits, eut également sa place. Ces paroles à la vérité s'adressaient aux garçons de l'école de grammaire, c'est-à-dire presque à des citoyens. Le discours de l'école primaire fut un apologue plein de finesse et de naïveté, beaucoup plus à la portée des jeunes auditeurs; parfois le récit amenait des questions auxquelles le chœur des voix enfantines répondait par un *yes, sir!* ou un *no, sir!* dont l'ensemble montrait avec quelle attention le narrateur était suivi. Survint enfin le coup de théâtre qui surprend toujours le visiteur dans les vastes salles de réunion de ces écoles primaires, où il peut arriver que les enfans se comptent par milliers. On ne voit d'abord qu'une enceinte de la même dimension qu'aux étages supérieurs. Dès que les élèves y sont rangés, à un signal donné la cloison du fond, formée de panneaux à coulisses, disparaît; la salle se double comme par enchantement, et l'on aperçoit une mer de

petites têtes étagées sur les gradins d'un amphithéâtre qu'éclaire une lumière verticale. La plus petite fille de la maison est au centre, debout sur une chaise, d'où elle dirige les applaudissemens et les mouvemens d'ensemble. Cette mise en scène est constante dans les écoles américaines, où, pendant les six heures qu'il y passe, l'élève ne marche, ne monte, ne descend, ne se meut qu'au pas, même pour se rendre à la récréation.

En voyant ces enfans parader avec tant de précision, je me rappelais les allures si différentes des magnifiques colléges de l'Angleterre, de celui d'Eton par exemple, où les élèves ignorent jusqu'aux premiers principes de l'alignement, où toute clôture est inconnue, où les vertes campagnes qui bordent la Tamise servent de lieu de récréation, et où cette liberté donne à l'adolescent un sens si réel de responsabilité et de respect de lui-même. Je me rappelais aussi les murs revêches de nos lycées, leurs cours claustrales et nues si semblables au préau d'une prison, notre fâcheuse tendance à exagérer le nombre des heures de travail, à bourrer l'esprit au détriment de l'éducation physique, et je me disais que notre université française, si contente d'elle-même, avait peut-être encore quelques progrès à faire. Quoi qu'il en soit, l'Anglais et l'Américain se sont évidemment proposé pour but commun de donner de bonne heure à l'enfant une notion d'indépendance qui pût influer sur le développement de son caractère, et ce but, tous deux l'ont atteint par des voies différentes. Peut-être l'Américain a-t-il poussé trop loin l'application de ses idées. Cet enseignement qui semble rappeler ce que l'histoire nous a conservé des excentricités de Lycurgue, cet enseignement si démocratique et si séduisant au premier abord est en réalité singulièrement arbitraire et despotique dans ses effets, et il l'est en pleine connaissance de cause. De là naissent bien des inconvéniens : d'abord chez les enfans l'oubli ou plutôt l'amoindrissement marqué du sentiment de la famille, puis chez les parens trop d'insouciance du plus ou moins d'instruction acquise; il semble que leur responsabilité cesse dès que celle de l'état commence, et qu'une éducation soit terminée dès qu'elle permet à l'élève de figurer derrière le pupitre d'un comptoir. Malgré ces taches, on ne doit pas hésiter à proclamer l'enseignement primaire et secondaire l'une des gloires des États-Unis : non que nous entendions par là en recommander l'application, ce sont de ces matières délicates sur lesquelles un peuple doit consulter avant tout les tendances qui lui sont propres; mais ici, dans un pays où le rôle de l'autorité paraît être de s'effacer en toute chose, l'Américain a sacrifié ses principes généraux de conduite à ce qu'il croyait son devoir, et il l'a fait avec une incomparable libéralité. C'est ce qu'il importait de faire ressortir. Nous

n'avons parlé que de l'état de New-York, le plus riche de l'Union. On aurait pu citer celui de Rhode-Island, qui en est le plus petit, dont la population est de 150,000 âmes et le budget de 120,000 dollars, sur lesquels 85,000 sont affectés à l'enseignement. Chaque citoyen y donne ainsi pour élever ses enfans presque deux fois autant que pour l'ensemble de toutes les autres dépenses publiques! Quel exemple analogue pourrait-on trouver chez tous les états, grands et petits, qui se partagent la carte de l'Europe?

Nous avons mentionné les onze écoles que la ville de New-York réserve aux enfans de la classe de couleur. Ce ne sont ni les plus luxueuses ni les plus grandioses. Il semble que ce soit une dette que l'Américain règle avec sa conscience, et qu'il veuille l'acquitter au meilleur marché possible. Le directeur de celle que je visitai était noir; mais ses élèves, au nombre de trois cents des deux sexes, étaient d'une teinte moins foncée, quelques-uns même tout à fait blancs d'apparence. On y procédait à l'inspection annuelle et à la distribution des certificats d'aptitude. « Combien 3,500 dollars à 7 1/2 pour 100 donneront-ils en six mois? » demanda-t-on à une grande et belle mulâtresse de dix-huit ans. La mulâtresse resta court ainsi que ses voisines : un enfant américain de douze ans n'eût pas hésité; mais le *Yankee* est le premier calculateur du monde, et le nègre le dernier sous toutes les latitudes. Les autres exercices furent plus satisfaisans, surtout ceux de musique. Toutefois, il faut le répéter, ces écoles font tache au milieu des autres, et déparent ce beau système d'instruction publique. La classe de couleur est assez peu nombreuse à New-York pour qu'il n'y ait aucun inconvénient à la laisser se fondre dans le reste de la population, et, fût-elle cent fois plus nombreuse, dans cette séparation qui s'étend à tous les actes de la vie usuelle, on ne reconnaît pas la ville qui se dit, après Boston, le principal soutien de l'abolition de l'esclavage. Assurément le nègre des états du nord apprécie le bienfait de la liberté; mais on peut être convaincu qu'il saurait fort bien apprécier aussi l'avantage de voter, de pouvoir monter en omnibus, et d'envoyer ses enfans aux mêmes écoles que tout le monde. L'occasion serait des plus favorables aujourd'hui pour faire disparaître cet ostracisme aussi choquant qu'inutile.

Bien que les établissemens dont nous venons de parler soient destinés à recevoir le pauvre comme le riche, on concevra que l'on n'y voie que les enfans dont la situation est pour ainsi dire normale. La pauvreté y trouve sa place, mais non la misère, et quoique le paupérisme soit à peu près inconnu dans l'intérieur des États-Unis, où chacun peut se faire une large place au soleil, cette lèpre des grandes villes n'a pas épargné New-York. Là encore l'Américain se

montre sous un de ses meilleurs aspects. Il n'est pas de Français à Londres qui ne soit frappé du grand nombre d'hôpitaux, maisons de refuge et autres établissemens du même genre au-dessus desquels se lit l'inscription : *supported by private contribution* (soutenu par la charité privée), tant ce système diffère de la charité officielle et publique que nous connaissons. Peut-être sous ce rapport New-York l'emporte-t-il même sur Londres, et il est impossible de ne pas être ému par la révélation de cette face inattendue du caractère de la nation. Ce peuple si positif, si âpre au gain, si sec dans ses allures, si dur même parfois, on le voit avec étonnement s'éprendre d'une touchante sollicitude pour l'infirme et pour l'orphelin, s'enquérir de leurs besoins, y pourvoir avec une générosité sans bornes, et leur donner une large partie de ce temps qu'il estime plus encore que l'argent, en briguant comme un honneur les diverses fonctions de ces innombrables comités de bienfaisance : tout cela sans étalage ni ostentation; la conscience d'avoir accompli son devoir de chrétien lui suffit. Nous n'entreprendrons pas d'énumérer ces institutions, où, sous les formes les plus ingénieuses et les plus variées, l'esprit de secours semble avoir reçu le don de Protée. Tantôt ce sera une association qui embrassera la ville entière et portera son tribut dans les plus sombres réduits, tantôt le réseau s'étendra sur tout le pays, afin de trouver dans le milieu vivifiant des campagnes un recours contre les influences délétères de la capitale. Les orphelins seuls ont peut-être à New-York dix établissemens qui leur sont consacrés. Les femmes sans ressources en ont d'autres qui leur permettent d'échapper aux tentations dont elles sont entourées. Protestans et catholiques rivalisent de zèle sans que la croyance soit jamais un motif d'exclusion. Parfois ces temples de la charité ont une structure monumentale, comme ceux des sourds-muets et des aveugles; parfois les proportions sont plus modestes, mais toujours à l'intérieur règnent la même munificence, le même esprit d'affection et de vraie fraternité.

L'un des plus remarquables de ces établissemens est destiné aux marins. En 1801, un capitaine de navire du nom de Randall fonda pour les matelots hors d'âge ou incapables de servir un hospice situé dans une petite ferme près de New-York. La ville s'agrandit, la campagne devint rue, les terrains acquirent une valeur qui permit de les vendre pour reconstruire l'hôpital sur une des îles de la rade, et aujourd'hui la petite ferme a créé un revenu de 500,000 fr. La maison d'industrie des *Five-Points* est d'un autre genre; mais je ne connais rien de plus utile ni de plus admirable. Le quartier des *Five-Points* est à New-York ce que Saint-Giles est à Londres, le plus abject refuge du vice et de la misère, l'ulcère et la honte

de la cité, quelque chose comme une vaste et ignoble cour des miracles, où des masures en ruine, mal étayées de poutres branlantes, semblent parodier Atlas supportant le ciel. Pas d'églises, mais des boutiques de rhum et de gin par centaines. J'y ai vu une seule maison abriter jusqu'à 296 personnes, réparties en 76 familles, et rapporter près de 20,000 francs par an à son propriétaire. Là sont des caves privées d'air et de lumière, dont les habitans s'étiolent et meurent en quelques années, souvent en quelques mois. D'après un relevé de M. Samuel Halliday, sur 148 morts dans une même maison, on comptait 113 enfans au-dessous de sept ans, 23 enfans mort-nés, et 12 personnes de huit à vingt-quatre ans. Ce fut au centre de ce hideux quartier, au plus vif de cette misère sans nom, que vint s'établir en 1848 un ministre protestant, M. Pease, dont le nom mérite mieux que l'humble renommée qui s'y est attachée. Son but était indéterminé à dessein : faire du bien et tâcher de moraliser autour de lui, tel était le programme, et si les ressources étaient modiques, en revanche les difficultés surgissaient sans nombre. Rien toutefois n'est impossible à un cœur vaillant et dévoué, et le ciel bénit si bien ses efforts qu'en peu d'années l'œuvre fut établie dans une maison d'où rayonna sur cette fange sociale une douce et pure auréole de charité. Tout s'y trouvait, des écoles pour l'enfant orphelin ou abandonné, du pain pour l'indigent, un asile pour les femmes sans abri, pour tous du travail et de bonnes paroles (1). En 1861, sur 781 personnes qui étaient venues frapper à cette porte hospitalière, 585 avaient été pourvues et 120 devaient l'être prochainement; 250 enfans avaient suivi l'école, et 277,000 repas avaient été distribués aux pauvres. C'était surtout dans les campagnes de l'ouest que M. Pease cherchait à placer ses protégés, et c'est là qu'il s'est retiré quand ses forces ont trahi son dévouement; mais l'institution qu'il a fondée repose désormais sur des bases solides, et ne peut que prospérer entre les mains de ses successeurs.

Chaque année, les associations charitables dont on vient de parler ont une séance publique où sont exposés les travaux des douze mois qui viennent de s'écouler, les besoins auxquels il faut faire face, et les ressources dont on dispose. La première semaine de mai est consacrée à ces anniversaires; chaque œuvre a le sien, aussi bien les sociétés de bienfaisance que celles qui sont purement reli-

(1) Deux petites filles, deux sœurs, dont l'aînée n'avait pas six ans, s'y étaient présentées la veille de notre visite, à onze heures du soir, après avoir erré toute la journée dans les rues; leur père les avait quittées, leur mère venait d'être envoyée à la maison de correction, et le propriétaire du taudis qu'habitaient les parens avait eu la barbarie de les jeter sur le pavé.

gieuses, propagandistes, de tempérance, ou abolitionistes. Les discours y sont naturellement longs et nombreux; mais, quand l'Américain a épousé une cause, son dévouement ne se traduit pas en paroles seulement, et il serait bon que ceux qui l'accusent d'égoïsme pussent assister à New-York à cette semaine d'anniversaires. Ils y verraient, si l'on peut s'exprimer ainsi, la véritable échelle de Jacob de la charité, depuis les vastes associations des écoles du dimanche, fréquentées par 70,000 adultes et 20,000 enfans, jusqu'à l'humble mission Howard, *Home for little wanderers,* qui, avec un modeste budget de 45,000 francs, trouve moyen d'élever chaque année 200 enfans abandonnés qu'elle va recueillir dans la rue. Tout cet admirable côté de la société des États-Unis échappe souvent au voyageur, qui se laisse ainsi aller à ne voir que les travers des mœurs qu'il a sous les yeux. Si sensible que soit ce peuple à la louange de l'étranger, jamais il ne fait parade de sa charité, et ce n'est que par soi-même que l'on arrive à en connaître peu à peu toute l'étendue. En un mot, je crois l'Américain le chrétien le plus sincère, le plus simple et le plus pratique du monde. C'est là une réponse suffisante à bien des attaques.

En insistant sur les merveilles de la charité à New-York, nous n'avons pas voulu dire que les magistrats de la cité se montrassent indifférens aux misères qui les entourent; mais leur rôle a été simplifié par l'extension de la charité privée. Les établissemens de bienfaisance qui dépendent de la ville sont situés pour la plupart sur les deux îles de Blackwell et de Randall, dans le bras de mer qui sépare Long-Island de l'île de Manhattan. Quatre ou cinq mille personnes de tout âge et de tout sexe y sont entretenues aux frais du trésor municipal. Là se trouvent un hôpital, une maison de fous, un hospice d'enfans trouvés, un autre hospice pour les vieillards, les infirmes et les femmes sans moyens d'existence. Là aussi sont les établissemens de répression, le pénitencier, vaste prison cellulaire, et la maison de correction, ou *work-house*, où les contraventions de police punies d'amendes se règlent en journées de travail à raison de 5 francs l'une. Le petit vapeur *Bellevue,* qui nous conduisit à l'île de Blackwell, y transportait en même temps la fournée correctionnelle du jour. Les femmes y étaient en grande majorité, et quelles femmes! quels indescriptibles falbalas! quelles toilettes impossibles, dignes du crayon de Gavarni! Les unes en cheveux, en robes de soie crottées et décolletées, les autres en chapeaux à plumes qu'on eût dit ramassés dans le ruisseau, toutes en crinolines! Le *work-house* reçoit en moyenne trois femmes pour un homme, et comptait environ 1,400 prisonniers lors de ma visite. « Vous nous voyez dans un bien mauvais moment, disait naïvement une des sur-

veillantes en nous faisant parcourir son atelier, où une centaine de condamnées, revêtues de la livrée de la maison, travaillaient à faire de l'étoupe; si vous étiez venu la semaine dernière, je vous aurais montré trois cents femmes dans ce même atelier! » Où l'amour-propre va-t-il se nicher? En revenant le soir sur le même vapeur avec les détenus dont la peine était expirée, j'eus la curiosité de les suivre lorsqu'ils mirent pied à terre : sans hésitation, tous se dirigèrent vers les débits de liqueurs les plus voisins du débarcadère. Il n'y eut pas une exception.

La munificence privée de l'Américain ne s'exerce pas seulement sur des œuvres de charité, et c'est à elle que New-York doit presque la totalité des institutions scientifiques et littéraires que la ville possède. Chez nous, l'état est le conservateur naturel de ces établissemens, musées, galeries, bibliothèques : il a charge de les fonder et de les enrichir, et certes il vaut mieux qu'il en soit ainsi; mais, dans un pays où le gouvernement s'impose pour loi de réduire les dépenses publiques au minimum, il est beau de voir l'individu substituer son initiative à celle de l'état, afin de doter ses concitoyens des trésors intellectuels que leur refuse une parcimonie systématique. La plus importante de ces collections est la bibliothèque fondée par M. Jacob Astor et agrandie par son fils, laquelle réunit près de 100,000 volumes, logés dans un véritable palais. Une autre est spécialement destinée aux jeunes gens employés dans le commerce; commencée avec 700 volumes en 1836, elle en compte aujourd'hui plus de 50,000. Une autre s'adresse plus particulièrement aux ouvriers; quelques-unes enfin sont historiques, médicales, théologiques, etc. L'institut créé par M. Cooper est tout à la fois une galerie de tableaux, une académie de dessin, une bibliothèque, un salon de lecture recevant les principales publications périodiques de tous les pays, et une faculté où se professent des cours divers. Il a coûté trois millions au fondateur, qui vit encore pour jouir de son œuvre; mais la liste serait trop longue, et il faut se borner à dire quelques mots de l'un des plus curieux de ces établissemens, curieux pour nous du moins, qui n'avons rien d'analogue en France.

La première en date des associations formées pour la propagation des Écritures saintes fut organisée à Londres en 1804 : elles se sont depuis lors multipliées à l'infini dans tous les pays protestans; mais la seconde en importance est sans contredit l'*American Bible Society* de New-York, qui remonte à 1816. Le siége en est au centre de la ville, dans un vaste édifice où 600 personnes sont occupées à imprimer, relier, distribuer et expédier journellement dans toutes les parties du monde des milliers de Bibles et de Nouveaux-Testamens. Quel que soit l'hôtel où l'on va chercher un gîte, on peut être assuré

d'y trouver une Bible dans sa chambre à coucher; en voyage, on en verra de même sur toutes les tables des bateaux à vapeur; on en voit jusque dans les stations de la lointaine et pénible route de Californie; les écoles ont les leurs, les casernes également, personne n'échappe à la pieuse et infatigable propagande. Que l'on ne croie pas que cette activité soit l'apanage exclusif des États-Unis; elle règne partout où fonctionne quelqu'une de ces institutions, et chaque société agit si bien dans la mesure de ses moyens, qu'en cinquante-huit ans 66 millions de Bibles et de Testamens ont été ainsi distribués. Là-dessus, la part de l'association américaine a été de 15 millions, celle de la société-mère à Londres de 37. Toutes les langues du globe étaient représentées dans les magasins de New-York; il y en avait du moins jusqu'à trente-trois. Le pauvre Esquimau sous les glaces du pôle participe à ces largesses, comme le Tsigane sous sa tente nomade, le Kanack dans les nids de verdure de l'Océan-Pacifique, ou le Persan au sein des ruines d'une société disparue. L'aveugle lui-même n'a pas été oublié, et cela malgré le prix élevé de ses Bibles en relief qui reviennent à 100 francs l'une. Pendant l'année 1861, il était sorti de ces magasins 721,878 volumes. L'année 1860 avait été meilleure et l'emportait de 32,000 volumes; mais là aussi la guerre qui divisait le pays avait fait sentir sa triste influence, et c'était beaucoup même que la différence n'eût pas été plus sensible. Le langage de la grande famille anglo-saxonne vient naturellement en première ligne dans ce total imposant, et 650,240 volumes lui sont réservés. Ce qui reste eût pu former la bibliothèque de la tour de Babel. La part du français se montait à 7,557 volumes, mais ce n'est là qu'un simple détail, car les sociétés protestantes qui fonctionnent chez nous ont mis en circulation près de 1,200,000 Bibles et Nouveaux-Testamens depuis leur fondation, et le dépôt qu'a établi à Paris la société anglaise, doyenne de toutes les autres, en a fait autant pour 3,695,062 volumes des saintes Écritures.

A côté des sociétés bibliques viennent se placer les sociétés de *petits traités* (*Tract Societies*), qui ne sont pas moins curieuses. A coup sûr, on ne peut nier que leur but ne soit des plus louables et leurs intentions excellentes; mais elles représentent trop souvent l'exagération du protestantisme, et à ce titre on ne saurait, malgré un zèle égal, les placer au même niveau que les précédentes. La mission qu'elles se sont donnée consiste dans la publication de certains journaux de controverse, surtout dans la propagation à l'infini de brochures lilliputiennes qui sont les *tracts* proprement dits, de feuilles volantes de la taille des diverses enveloppes de lettres, d'autres feuilles semées au hasard dans les lieux publics, etc. Le rapport d'une de ces sociétés montre que pour 309,000 fr. elle

avait eu le talent de publier en un an 1,838,000 traités, 429,167 petits livres de piété, 2,758,000 numéros de trois journaux religieux. On peut juger du nombre des feuilles volantes, qui n'était point indiqué. Le colportage est le grand agent de distribution de ces richesses spirituelles, et je n'ai pas vu sans sourire le sérieux avec lequel l'*American Tract Society* établissait le bilan des bienfaits qu'elle avait ainsi répandus : elle représentait le travail total de ses colporteurs pendant vingt et un ans par le travail d'un seul d'entre eux pendant 45,151 mois, et pendant ce temps ce colporteur unique aurait vendu 7,413,171 volumes, en aurait donné 2,132,924, aurait pris la parole en public 205,770 fois, aurait visité 8,617,389 familles, et aurait prié ou causé religion avec 4,385,035 d'entre elles! Comment se fait-il qu'un peuple aussi amoureux de statistique que l'Américain soit en même temps aussi peu partisan du progrès en économie politique?

II.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'étudier une société sans faire la part de bien des détails de mœurs ou d'organisation que rien ne semble relier au premier abord, mais dont la signification n'est pas moins importante, car c'est en pareil cas que l'ensemble naît des détails. Cet Américain, que l'on a vu si résolûment s'attaquer aux grands problèmes de la vie sociale, il faut aussi le voir aux prises avec la vie de chaque jour. Il faut dire l'emploi qu'il fait de cette richesse, but et mobile de toutes ses actions, et de ce temps qu'il considère comme son capital le plus précieux. Il faut rechercher si dans cette existence affairée quelque place a été laissée à l'influence des arts; il faut enfin raconter comment l'on s'amuse à New-York, car le *Yankee*, lui aussi, a ses plaisirs, malgré son austérité et sa raideur plus apparente que réelle.

Aucun détail d'organisation matérielle n'a été plus perfectionné par les Américains que celui des voyages, et cela à tous les degrés de la circulation, soit qu'il s'agisse simplement de parcourir une ville, soit que l'on ait à franchir les espaces immenses qui séparent le littoral des régions chaque jour plus populeuses du *Far-West*. C'est ainsi par exemple que, grâce à l'organisation des lignes d'omnibus, le New-Yorkais a résolu le problème de la suppression presque complète des voitures de louage dans un centre de population de près de trois lieues d'étendue en longueur. Il est vrai de dire que la disposition des lieux s'y prêtait, et le plan de la ville fut arrêté en conséquence dès qu'il fut question de le régulariser. New-York occupe l'île de Manhattan, d'environ 13 kilomètres de long sur 2 de

large. A l'extrémité méridionale est la vieille cité, aux rues sinueuses, sombres et étroites, distribuées des deux côtés de Broadway comme les côtes d'un animal difforme dont cette voie célèbre serait l'épine dorsale. La nouvelle ville au contraire, quatre ou cinq fois grande comme l'ancienne, offre l'aspect d'une de ces Salentes imaginaires à la description desquelles se complaisent les faiseurs d'utopies. Ce n'est, à proprement parler, qu'un échiquier d'éternels angles droits; mais les douze avenues qui s'y prolongent dans le sens de la longueur sont larges comme nos boulevards, et les maisons qui les bordent ressemblent souvent à des palais. Là circulent incessamment sur des rails en fer, à une portée de pistolet d'intervalle, de vastes *cars* ou voitures pouvant contenir de cinquante à soixante personnes, et en contenant par le fait un nombre indéfini, car elles ne connaissent point le terrible mot *complet*, qui semble inséparable de nos omnibus en temps de pluie : nul n'est refusé; à vous de voir s'il vous convient de rester debout. On s'est épargné tout frais d'imagination en numérotant simplement ces avenues, de même que les rues qui leur sont perpendiculaires, et l'on comprend qu'un point quelconque de la ville soit accessible de la sorte, sans qu'on ait à franchir à pied plus de la moitié de la courte distance qui sépare deux avenues voisines. Indépendamment de ces *cars*, une trentaine de lignes d'omnibus sillonnent la ville en tous sens. Aussi les voitures de place n'existent-elles en quelque sorte que pour mémoire à New-York, bien que l'on n'y économise pas moins tout à la fois et son temps et son argent.

L'économie est, en effet, l'une des qualités les plus développées chez l'Américain, et par ce mot l'on doit entendre l'emploi rationnel et intelligent des ressources dont il dispose. Il n'en est pas de meilleure preuve que ses chemins de fer. La question pour lui était vitale, car chez aucun peuple la vapeur n'a joué un aussi grand rôle, et sans elle les États-Unis ne seraient encore aujourd'hui qu'un littoral étroit adossé à des solitudes sans bornes. J'avoue n'avoir jamais pu me faire en France au rôle que les administrations de chemins de fer font jouer au voyageur. C'est lui qui semble être leur obligé, jamais il ne leur viendra à l'idée que ce sont elles au contraire qui sont au service du public, et l'on ne s'en aperçoit que trop au ton d'autorité des employés, qui ne serait que ridicule, s'il n'était parfois inconvenant. Chez nous, à partir du moment où l'on a montré son billet au cerbère de la salle d'attente, on n'a plus qu'à abdiquer la liberté de ses mouvemens, à se considérer comme parqué et séquestré du monde des vivans, heureux de n'être plus enfermé à double tour dans son wagon, comme on l'a été si longtemps. Aux États-Unis, le voyageur est considéré comme assez raisonnable

pour prendre soin de lui-même sans l'intervention des employés. Une gare n'est qu'un lieu comme un autre, ouvert à tout venant et public, ainsi que l'étaient les cours de messageries. On ne relègue pas les gares à l'extrémité d'un faubourg, pour greffer sur le voyage une course parfois aussi longue que le voyage même, mais on les laisse s'établir au centre même de New-York. Le train part, attelé de cinq chevaux, traverse les rues les plus populeuses, et va chercher la locomotive qui l'attend plus loin (1). Souvent même il parcourra les rues avec la locomotive elle-même, sans autre précaution que de ralentir son allure et de s'annoncer par une cloche d'avertissement. A plus forte raison, toute clôture est-elle inconnue dans les campagnes, et l'inutile population des gardes-barrières se trouve supprimée du même coup : on se borne à signaler les passages à niveau par un écriteau. Maintes fois, à la vérité, j'ai entendu les étrangers, les Français surtout, se récrier sur l'imprudence de ces trains lancés au milieu de la vie commune, côtoyés par les passans de tout âge et de tout sexe, et il serait fort à désirer qu'une bonne statistique des accidens vînt nous éclairer sur ce point. Tout ce que je puis dire, c'est que pendant un séjour de plusieurs mois je n'ai eu connaissance d'aucun malheur provenant de cette apparente absence de précautions, tandis que nul ne pourra nier la simplicité, l'économie et la commodité qui en résultent.

Les wagons américains ne diffèrent pas moins des nôtres que leurs chemins de fer. Si l'on est mieux assis dans les nôtres, ce n'est qu'à la condition d'y rester immobile à sa place, quelle que soit la longueur du parcours. Le voyage en hiver y devient un supplice; à peine se peut-on tenir les pieds chauds. Aux États-Unis, chaque wagon renferme jusqu'à cinquante personnes libres de se promener dans une *coursive* pratiquée au centre; en hiver, le wagon est confortablement chauffé par un poêle, il a ses cabinets de toilette complets, sa fontaine glacée, car l'Américain court toujours après un verre d'eau, et le soir venu il devient une chambre à coucher où chacun a son matelas, sa couverture et son oreiller. Il suffit, pour cette transformation, de quelques planches à coulisses; un rideau isole le compartiment des femmes. Le billet du voyageur est placé de manière que les contrôles se fassent sans le déranger, à moins qu'il ne soit parvenu à sa destination, et l'on se réveille le lendemain plus dispos incontestablement que si l'on avait passé la nuit entre Paris et Marseille. Sur ses chemins de fer, l'Américain

(1) Il suffit pour cela de rails placés dans ces rues, comme ceux dont nous venons de parler pour les *cars* des diverses avenues. On en peut voir de semblables à Paris sur la ligne d'omnibus qui va de la place Louis XV à Versailles, ligne baptisée d'ailleurs du nom de chemin de fer américain.

n'a le plus souvent qu'un prix et une classe, rarement deux (sauf dans les états à esclaves), jamais trois. C'est à cela qu'il a dû de pouvoir réaliser d'abord les perfectionnemens que je viens d'indiquer, et en second lieu d'abaisser le prix du transport des personnes jusqu'à moins de 8 centimes par kilomètre. Ce fait d'une classe unique de voyageurs peut choquer, je le sais, et bien qu'il soit tout à l'avantage des compagnies d'exploitation, il n'est pas probable qu'il s'implante jamais dans nos mœurs. L'effet pourtant en est bon; l'ouvrier gagne à ce contact de gens placés au-dessus de lui dans l'échelle sociale, il s'observe davantage, il s'abandonne moins à la rudesse de ses manières. « C'est un des nombreux niveaux de notre société, » me disait un Américain, et il avait raison.

Par une belle journée de mai, je revenais des chutes du Niagara sur un des chemins de fer qui conduisent à Albany. Le panorama de la campagne s'étendait à perte de vue sur des horizons de champs en plein rapport, de défrichemens aux troncs d'arbres noircis, de forêts attendant la hache du pionnier, et nous nous amusions des noms que les géographes américains ont attachés aux lieux que l'on traversait, Rome, Utique, Athènes, Syracuse, lorsqu'en prêtant l'oreille à la conversation de mes voisins je fus surpris de les entendre parler de l'incendie de la ville de Troie. Il ne s'agissait pas de la ville ennemie de Ménélas, bien que le mont Ida et le mont Olympe fussent en vue à peu de distance, mais de la prochaine station à laquelle le convoi devait s'arrêter. Plus de sept cents maisons, c'est-à-dire près de la moitié de la ville, avaient été consumées l'avant-veille. La ruine était complète; à peine quelques pans de murs conservés on ne sait comment s'élevaient-ils çà et là du sein des décombres encore fumans; dix mille personnes avaient dû se trouver du jour au lendemain sans asile et peut-être sans pain. Eh bien! tout ce monde était déjà casé dans les environs, et beaucoup s'étaient dejà remis au travail, avec cette patience, cette ténacité de fourmi qui caractérisent l'Américain. L'inflexible cours des affaires avait recommencé pour la portion de ville restée debout, et la vie de chaque jour y semblait avoir repris une assiette relative. *Je ne vis pas un mendiant.* Certes la charité n'avait pas fait défaut à cette grande infortune; mais supposons un semblable désastre en France : de quelles spéculations de mendicité la ville détruite ne serait-elle pas le théâtre! quel étalage de misères, quel déploiement de femmes et d'enfans! Et croit-on que le caractère d'un peuple, que le sentiment de la dignité individuelle ne se ressentent pas de cette triste habitude de tendre la main, si répandue dans nos provinces? A la vérité, il n'est pas de pays au monde où l'on soit aguerri aux incendies comme on l'est aux États-Unis. New-

York compte en moyenne de 260 à 280 sinistres de ce genre par an, et s'ils ne frappent souvent qu'un lot restreint, parfois aussi ils engloutiront pour près de 100 millions de marchandises, comme en décembre 1835, ou anéantiront 345 maisons évaluées à 25 millions de francs, comme en juillet 1845. En même temps que disparaissait la malheureuse ville de Troie, un autre feu, dont on voyait de New-York la fumée amoncelée à l'horizon comme une épaisse nuée d'orage, dévorait en quatre jours 30,000 hectares de bois sur l'île de Long-Island. « L'incendie est une de nos institutions, » disent en plaisantant les Américains, et il est certain que, si leurs mesures sont admirablement prises pour éteindre le feu, elles n'ont en rien pour but de l'empêcher de naître. L'assurance est d'un usage si universel que soixante-dix-neuf compagnies se sont formées à New-York pour répondre à ce besoin. On assure sa vie, sa demeure, son mobilier, ses chevaux; on assure même sa maison contre les voleurs en cas de voyage et d'absence, et, sauf pour les désastres extraordinaires, il est rare que l'on ne soit pas indemnisé de la manière la plus satisfaisante en cas d'accident. A Troie par exemple, où les pertes étaient évaluées à 15 millions, 7 millions étaient assurés et furent payés.

Les pompiers jouent un grand rôle dans des villes exposées à d'aussi terribles chances. Aussi ceux de New-York constituent-ils une corporation dont l'influence politique est d'autant plus considérable que nulle autorité, municipale ou autre, n'a quoi que ce soit à démêler avec elle. Composées de jeunes gens admis à l'élection, les compagnies de pompiers nomment elles-mêmes leurs officiers, règlent leur service et supportent seules les frais d'une organisation des plus coûteuses. Leurs pompes sont presque des objets d'art par la richesse et le travail des ornemens; les chambres où ils se réunissent et passent volontairement bon nombre de leurs nuits sont des salons luxueux, où brillent de massives pièces d'argenterie offertes en témoignage des services qu'ils ont rendus. Ces compagnies sont de trois espèces : 47 ont charge des machines, 57 des tuyaux, et 15 des échelles et des crochets. Un réseau télégraphique embrassant la ville entière a pour but spécial de faire connaître les incendies, de diriger les secours le plus à portée, et dès le premier signal on est émerveillé de l'ardeur avec laquelle les diverses compagnies rivalisent à qui devancera les autres sur le théâtre du feu. Le pompier est élu pour cinq années; pendant ce temps, où sa vie est sans cesse mise en jeu sans que son dévouement faiblisse un instant, il n'a d'autre compensation que d'être exempt du jury et de la milice. Lui offrir une solde serait lui faire injure, et dans tous les États-Unis la ville de Boston offre, je crois, le seul exemple

d'un corps de pompiers organisé et payé par le trésor municipal.

Ce que la cité de New-York paie avec plaisir et ce dont elle est fière, ce sont ses *policemen*. Infatigables dans leur vigilance, ils se font gloire en outre d'une urbanité dont ils ne trouvent certainement pas le modèle dans ce qui les entoure. Jamais une femme ne traversera seule la rue qu'ils ne l'accompagnent pour la défendre des voitures, et l'on a même vu l'un d'entre eux recevoir, pour prix de son empressement à ce service, une montre de 400 dollars, produit d'une souscription ouverte par des dames reconnaissantes. Il s'en faut toutefois que, malgré son zèle, cette police atteigne aux beaux résultats de Londres et de Paris : non que le chiffre de ses employés (de ses officiers, devrait-on dire pour se conformer à l'usage du pays) soit insuffisant, mais, fût-il dix fois ce qu'il est, rien ne saurait prévaloir contre les habitudes innées de désordre qui déparent la société américaine. Il n'est pas de nuit où quelque coin de la ville ne retentisse de scènes violentes qui prennent le plus souvent naissance dans l'un des huit mille débits de liqueurs fortes de New-York, pas de jour où plusieurs drames ayant la même origine ne viennent se dénouer devant les tribunaux. Une rixe s'engagea un soir dans un *bar-room* de Worth-street. Afin de rétablir plus promptement la paix, le maître de l'établissement n'imagine rien de mieux que d'éteindre le gaz et de décharger au hasard dans la mêlée les six coups de son revolver, ce que les Américains appellent donner *a bunch of sprouts*. Par chance singulière, un nègre fut seul atteint. Le fait suivant est un exemple plus frappant encore de cette brutalité de mœurs. Il fut suivi d'une sentence de mort dont le hasard me rendit témoin; je ne parle pas du spectacle pénible de l'exécution, mais de la condamnation du coupable. C'était au tribunal dit de *general sessions*, correspondant à peu près à nos cours d'assises. Deux prisonniers furent introduits pour entendre l'arrêt fatal, et selon la loi américaine, qui met un assez long intervalle entre le jugement et la peine, cet arrêt, prononcé le 4 janvier 1862, ne devait avoir son cours que le 20 février 1863. Celui des deux prisonniers dont je veux parler était un médecin d'un âge mûr, à la physionomie intelligente, aux antécédens des plus honorables; seule la violence de son caractère l'amenait à ce triste dénoûment. Il s'agissait de la dispute la plus insignifiante du monde, sur une porte qu'une voisine désirait fermer, et que lui prétendait ouvrir. Le mari de la voisine prit fait et cause pour sa femme, voulut fermer la porte près de laquelle le docteur se tenait armé, et reçut pour prix de son intervention trois coups de sabre dont il mourut en quelques minutes. L'usage veut que le président fasse précéder la sentence de quelques paroles dans lesquelles il retrace les faits qui ont mo-

tivé la condamnation, et exhorte le coupable au repentir. L'allocution fut en ce cas non-seulement convenable, mais émouvante, et le fait était d'autant plus remarquable que les magistrats américains, nommés à l'élection pour un terme assez court, ne semblent devoir offrir que des garanties généralement insuffisantes. De plus, habitué comme l'est l'Européen à la tenue austère de nos tribunaux, il lui est difficile de se faire aux allures négligées de ces juges en paletots, qui, renversés sur leurs fauteuils, les pieds plus hauts que la tête et arc-boutés sur le bureau, fonctionnent avec le sans-gêne le plus complet. On a tort de rire quand Bridoison prêche le respect de la forme : elle est plus importante qu'on ne le croit en justice.

Si quelque chose pouvait réagir contre la violence des mœurs américaines, ce serait assurément l'action religieuse, très puissante aux États-Unis, mais à laquelle sont malheureusement le moins sensibles ceux qui en ont le plus besoin. Il est assez singulier que ce pays, originairement peuplé par les puritains les plus exaltés de la réforme, ait été le premier à donner au monde l'exemple de la séparation complète de l'église et de l'état, et il n'est pas moins curieux de constater les excellens résultats de cette séparation, au premier rang desquels se place une tolérance qu'on ne saurait trop louer. Presque jamais la passion religieuse n'intervient dans les luttes qui divisent le pays; jamais la foi, quel que soit son symbole, n'est un motif d'exclusion; chacun semble toujours avoir présentes à l'esprit les paroles de celui qui a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Cette tolérance n'est pas du reste ce qu'elle est trop souvent ailleurs, synonyme d'indifférence, car New-York est peut-être la ville du globe qui renferme le plus d'églises, deux cent soixante-douze, c'est-à-dire une environ pour trois mille habitans. Dans ce nombre ne sont pas comprises bien des chapelles particulières, qui devraient pourtant entrer aussi en ligne de compte, ainsi que quelques petites églises flottantes, installées sur de vieux navires pour les besoins des matelots. Vingt-trois de ces temples appartiennent au culte catholique, et sont principalement alimentés par la population irlandaise; seize sont des synagogues juives, et le reste est réparti entre trente-deux sectes protestantes, dont sept seulement ont une importance réelle : ce sont les épiscopaux, les presbytériens, les méthodistes, les baptistes, les luthériens, les congrégationaux, et les Hollandais réformés, dernier vestige des premiers colons du sol.

Si ces cultes variés vivent en bonne harmonie et si la tolérance est leur caractère dominant, cette vertu n'a pas été poussée jusqu'à rien sacrifier de la rigide observation du dimanche. Au contraire le lourd manteau tissu par les mains de la puritaine Angleterre pèse

même sur les épaules de la population catholique de New-York. En vain les Allemands ont-ils cherché à le secouer : ils voulaient transporter au-delà de l'Atlantique leurs gaies tavernes de Germanie, où maris, femmes et enfans passent l'après-midi à boire de la bière aux sons de la musique; force leur a été de céder, et de faire du jour du repos le jour de l'ennui. Les sermons, telle est la seule distraction de ces dimanches; mais pour l'étranger c'en est une très réelle, surtout lorsque le prédicateur prêche en plein vent, spécialité qu'ont adoptée certains ministres. L'un d'eux avait pris la tempérance pour texte. Une centaine d'auditeurs l'entouraient le cigare à la bouche. « Dans les montagnes du Vermont, où je suis né, disait-il, j'ai vu que la main de Dieu avait fait jaillir sous toutes les formes l'eau du sein de la terre; mais jamais je n'ai vu qu'il y eût créé le vin. » Puis, doutant peut-être de la solidité de son argumentation, il passa à l'exposition universelle qui allait s'ouvrir à Londres, développa les merveilles qui y seraient étalées, et continua : « Savez-vous ce que New-York devrait y envoyer? Ce ne serait ni tel produit de son industrie, ni tel spécimen de sa richesse; non, ce serait mon frère que je vois là au milieu de vous. » Tous les yeux se tournèrent dans la direction indiquée, et aperçurent un malheureux ivrogne qui n'avait rien dit jusque-là, mais qui, se voyant l'objet de l'attention générale, jugea à propos de répondre vertement au prédicateur.

De tous les sermons protestans, les plus curieux sans contredit, sinon les plus profitables, sont ceux de l'école prophétique, dont le docteur Cumming est le chef en Angleterre. L'imperturbable aplomb avec lequel la fin du monde y est annoncée pour l'année 1867 ne peut être comparé qu'au sang-froid dont les fidèles font preuve en écoutant les détails non moins précis que merveilleux de ce grave événement. Il est rare de voir prédire à aussi courte échéance; il y a même à cela une imprudence ou, si l'on veut, une hardiesse de conviction qui n'est pas habituellement le fait des prophéties, et l'on ne sait en vérité quel nom donner à cette conviction, lorsqu'on entend pour la première fois développer la succession des phases qui doivent amener le millénium dans le bref délai de cinq ans. Ce sont d'abord les saints ayant foi en la révélation qui, prochainement et du jour au lendemain, disparaîtront tous de ce monde pour être transportés au ciel, sans laisser ici-bas aucune dépouille mortelle. Mais ce miracle n'est rien à côté de ceux qui suivront : les saints ravis de la sorte formeront l'armée céleste à la tête de laquelle, en 1867, Jésus-Christ descendra sur la terre pour détruire l'antechrist à la grande bataille d'Armageddon, en Palestine. Le règne de l'antechrist est en effet déjà commencé aujourd'hui, et ce personnage

mystérieux, le Gog de l'Apocalypse, est même assis sur un des trônes de l'Europe! Toutefois l'étendue de sa domination n'approche pas à l'heure qu'il est de ce qu'elle sera devenue la veille de la bataille d'Armageddon, car alors elle embrassera l'Europe entière et peut-être le monde. « Il se peut, disait un des prédicateurs dont nous parlons, que vous entendiez parfois citer le pape comme étant l'antechrist; c'est à tort : l'Écriture est catégorique sur ce point, et nous décrit en termes *très satisfaisans* la papauté comme la grande prostituée qui siége sur sept collines. Quant à celui qui indubitablement est l'antechrist, nous devons le plaindre sans l'accuser; la chose était écrite. » Veut-on maintenant savoir en quels termes clairs et précis ces choses sont écrites? En voici un exemple entre cent. Que l'on ouvre l'Apocalypse au douzième verset du sixième chapitre : le tremblement de terre dont il y est question n'est autre que la révolution française en 1789, l'éclipse de soleil est la mort de Louis XVI, et la lune teinte de sang représente la fin tragique de Marie-Antoinette. Il est triste assurément de penser que la fausse interprétation d'un livre où nous ne devrions puiser que la sagesse puisse donner naissance à de semblables aberrations. Fort heureusement ce n'est que le cas d'un très petit nombre d'esprits, et le protestantisme a porté d'assez beaux fruits aux États-Unis pour qu'on ne craigne pas de signaler en passant les taches sans importance qui font ombre au tableau.

Le résultat le plus remarquable de l'action religieuse aux États-Unis est l'influence qu'elle exerce sur la moralité de la population, car il serait trop triste de ne voir dans le plus ou moins de relâchement des mœurs qu'une question de latitude et de climat. Comme toutes les grandes villes, New-York a ses plaies cachées; mais nulle part le respect des femmes n'est entré aussi profondément dans les habitudes de chacun; il est absolu. Elles parcourront seules le pays d'une extrémité à l'autre sans avoir quoi que ce soit à redouter; l'opinion les protége, et nul n'oserait se permettre la moindre inconvenance à leur égard. J'ai vu à New-York une jeune personne de dix-huit ans, fille d'un des principaux médecins de la ville, arriver de Richmond après avoir traversé seule les deux armées belligérantes, vécu et couché dans leurs camps; elle racontait son voyage comme une chose toute naturelle. Une femme entre-t-elle dans une voiture publique, dix hommes se lèveront pour lui offrir leur place sans attendre même un geste de remercîment. Il semble que la courtoisie dont se piquait le Français d'il y a cent ans se soit réfugiée chez ces Américains si grossiers, si désagréables d'allures, et, tranchons le mot, si mal élevés. Cependant ce respect a son côté excessif, et on ne peut voir dans la liberté sans bornes qui en résulte

pour les jeunes filles qu'une fâcheuse exagération des mœurs anglaises. Que de bonne heure la femme reçoive des autres le respect d'elle-même, que l'indépendance forme son esprit, qu'elle apprenne à se conduire et à se diriger par son propre jugement dans le choix de celui dont elle acceptera le nom, rien de mieux; mais en vérité il semble beaucoup plus difficile de voir un avantage, quel qu'il soit, à ce qu'une jeune personne ait un cercle de connaissances distinct de celui de ses parens, à ce qu'elle reçoive les visites d'hommes que sa mère n'aura jamais vus, à ce qu'elle les accompagne à la promenade, au bal, à ce qu'elle aille même parfois souper et manger des huîtres (1) avec eux chez le restaurateur à la mode, à ce qu'elle parcoure en un mot la nouvelle carte du Tendre qu'on a baptisée du nom de *flirtation*. Ces mœurs excentriques n'ont pas, dit-on, aux États-Unis l'inconvénient que l'on pourrait supposer et qu'elles auraient infailliblement en France. Cela est vrai; toutefois l'on conviendra qu'elles constituent une étrange préparation au mariage et à la vie de famille.

L'Américain connaît-il d'autres jouissances que celles des affaires? Est-il accessible à d'autres émotions qu'à celles dont la vie politique lui fait éprouver le besoin? — L'étranger qui se pose ces questions ressemble à l'enfant des contes du premier âge, qui, fuyant le pédagogue, cherche chemin faisant un compagnon à son école buissonnière. « Je n'ai pas le temps de jouer, lui répond le bœuf, j'ai mon sillon à tracer. — J'ai mon nid à bâtir, dit l'oiseau. — Et moi mon miel à faire, » dit l'abeille. Chacun a de même son sillon à New-York, et l'on commence si jeune à le tracer, on le termine si tard, que la vie entière s'écoule sans qu'il s'y trouve de place pour des sensations d'un ordre plus élevé que celles dont l'habitude a fait à l'Américain une seconde nature. S'il désire la fortune, c'est moins par amour du bien-être que par désir de briller. Avoir son hôtel dans la cinquième avenue, nager dans la fastueuse existence des rois de la finance, des *merchant princes*, c'est là son rêve, et, s'il le réalise, ne croyez pas qu'il y cherche le terme de ses agitations. Non; chaque matin, on le verra quitter son palais pour se

(1) Il n'est pas de ville au monde où les huîtres soient en aussi grand honneur qu'à New-York, à tel point que la consommation qui s'en fait n'est pas évaluée à moins de 75,000 francs par jour. Il y aurait une étude fort curieuse à faire du parti que les Américains ont su tirer de leurs riches pêcheries, du rôle important que le poisson joue dans leur alimentation, et de l'immense supériorité de cette industrie sur tout ce que nous voyons du même genre en France. Le pêcheur américain a toujours en vue la conservation, même au milieu d'une abondance permanente; chez nous au contraire, c'est l'imprévoyance qui règne au sein de la disette. Il est vrai que l'on ignore aux États-Unis jusqu'au premier mot de l'inextricable fouillis d'ordonnances de pêche dont notre administration maritime est si fière.

diriger vers la cité, où, dans un bureau obscur et à peine meublé, il passera la journée à brasser des affaires qui mettront sa fortune et celle de ses enfans en équilibre sur la pointe d'une aiguille. Il a pourtant sa bibliothèque, qu'il ne lit point, sa galerie de tableaux, qu'il n'estime que par le prix dont il a payé chaque toile; il a surtout sa manie par excellence, l'architecture, et si jamais passion fut malheureuse, c'est celle-là. Le plus curieux échantillon que l'on en puisse voir est dans la jolie petite île de Staten-Island, située dans la baie de New-York. Là s'épanouissent, au milieu de la verdure et des fleurs, les villas des nababs de la cité, tantôt découpées en ivoireries de Dieppe, tantôt étagées en châteaux de cartes, ou bien encore massives comme un donjon du moyen âge, affectant ici la forme d'un pâté de Chartres, plus loin celle d'un temple grec ou d'une église gothique, mais toujours empreintes du plus irrécusable cachet de mauvais goût dont une nation puisse être atteinte et convaincue dans l'art de Bramante. Ce qu'est l'idéal de cette nation dans les autres branches de l'art, on va le voir.

Une société musicale avait eu, à l'occasion des fêtes de Noël, l'idée malencontreuse de faire connaître au public de New-York l'oratorio du *Messie* de Handel. L'exécution fut satisfaisante, et la salle était comble; mais jamais déception plus complète ne se peignit aussi visiblement sur les traits d'un auditoire. Chacun bâillait à se décrocher la mâchoire, et le lendemain un journal dont la prétention est de faire autorité en ces matières s'écriait péremptoirement: «Quand cessera-t-on d'infliger au public la médecine des *monotones* (1) violons de Handel? Quand donnera-t-on congé à la fugue, cette forme de toutes la plus pauvre et la plus absurde de la musique? Bon pour l'Angleterre, où l'adoration du vieux est érigée en principe; mais pour une jeune nation de génie comme la nôtre, ces antiques somnifères ne sont plus de mise! » A quelque temps de là fut annoncé le début d'une jeune *prima donna* américaine, et la vaste salle de l'Académie de musique se garnit de spectateurs que la nationalité de l'artiste rendait aussi sympathiques que possible. On jouait *la Fille du Régiment*. Les premiers morceaux se succèdent sans rien de remarquable; l'enthousiasme attendait une occasion pour se manifester, lorsque arrive un chœur que l'héroïne accompagne avec un tambour. Oh! alors le feu prit aux poudres, on battait des mains, on criait, on trépignait; il fallut bisser, et peu s'en fallut qu'on ne triplât. En France, applaudir une chanteuse pour un solo de tambour serait un arrêt de mort; il en est autrement à New-York.

(1) *Tooty-tooty*, mot presque intraduisible.

La peinture est-elle plus heureuse que la musique? Oui, dans une certaine mesure. C'est ainsi que le négociant qui fait fortune tient à honneur d'avoir sa galerie, où les peintres modernes sont souvent bien représentés. On y peut voir entre autres quelques-unes des toiles de Troyon et le célèbre *Marché aux chevaux* de Rosa Bonheur. Il existe de plus bon nombre de peintres américains, fort peu connus chez nous, et qui mériteraient de l'être davantage. On peut citer parmi eux M. Elliott pour ses portraits, et l'on peut citer aussi toute une école de paysagistes, au premier rang desquels se sont placés MM. Church, Mignot et Inness, ce dernier surtout. Malheureusement, si les tableaux sont recherchés aux États-Unis, ils ne le sont qu'à la condition d'être signés d'un nom déjà célèbre, ou de sortir d'un atelier indigène. Il en résulte que le sort des artistes étrangers qui vont chercher fortune au-delà de l'Océan est plus souvent digne de pitié que d'envie. Ce fut le cas pour un peintre français d'un talent réel, et le fait n'est curieux que par son exacte vérité, qui de guerre lasse avait jeté la palette pour se faire teinturier; on put voir de même un sculpteur, Français également, se lancer dans le commerce et devenir plumassier, et le plumeau comme la teinture les faisaient vivre beaucoup plus largement que le pinceau ou l'ébauchoir. Un troisième, plus persévérant, s'était si bien obstiné à batailler avec la fortune que la dette s'ensuivit, puis la saisie exécutoire. Les recors pénètrent dans l'atelier et se mettent en demeure d'enlever les tableaux. « Qu'en comptez-vous donc faire? demande l'artiste sans quitter son chevalet. — Les vendre, répond-on, pour payer vos créanciers. — En ce cas, si vous réussissez, dit-il, veuillez me le faire savoir, car pour mon compte voici trois ans que je cherche aussi à les vendre, sans avoir pu me débarrasser d'un seul. » Les toiles restèrent à leur place.

Si l'Américain ne professe qu'un médiocre enthousiasme pour les beaux-arts, en revanche il a hérité de ses ancêtres anglo-saxons le goût de la vie au grand air, des exercices du corps et de ces jeux fortifians que les Anglais désignent sous le nom d'*out of doors games*. L'hiver par exemple, qui, dans ce climat plus rigoureux que le nôtre, semblerait devoir être l'époque de la réclusion, l'hiver est impatiemment attendu pour les plaisirs dont son retour donne le signal. A peine les premières neiges ont-elles blanchi la terre, que les rues retentissent de la joyeuse musique des traîneaux. Attelés de chevaux enguirlandés de grelots, remplis de dames qui bravent à découvert l'inclémence de la saison, ils animent les routes des environs, et ne rentrent parfois que fort avant dans la nuit; mais de toutes les joies de la saison la plus populaire est le patinage. Pour me servir de l'expression favorite des Américains, on pourrait presque dire que

le patinage est une des institutions de New-York. L'édilité règle les détails de ce plaisir, et elle le fait tellement *con amore* que nul ne songe à se plaindre de son intervention. Le principal théâtre de la fête est aux lacs du Parc-Central, vaste emplacement qui sera le bois de Boulogne de la ville quand les arbres auront eu le temps d'y pousser, et pour l'achat duquel le trésor municipal n'a pas payé moins de 29 millions, indépendamment des immenses travaux qui y sont projetés. Ainsi le réservoir d'eau distinct des lacs, qui y sera placé au point culminant, aura une superficie double de celle du jardin des Tuileries. Dès que la glace a atteint une épaisseur rassurante, l'heureuse nouvelle est annoncée par des signaux hissés sur la place de City-Hall. « Cinquante mille personnes ont visité les lacs hier, » disent les journaux. J'ignore sur quelle base porte leur statistique; mais l'on peut affirmer sans crainte d'erreur que, pendant le défilé incessant de l'après-midi, il serait facile de compter à un moment donné dix mille personnes sur la glace. Des cafés y sont installés, ainsi que des salons de toilette pour les dames, dont la mise sera citée par les journaux avec le nom de celles que leur habileté aura le plus fait remarquer. Le soir venu, le lac est illuminé, et le tourbillon ne s'arrête qu'à minuit, heure à laquelle est donné le signal de la retraite. La place est alors envahie par une armée de balayeurs, et, si les promesses de la gelée sont belles, une mince couche d'eau vient inonder la glace, afin de préparer une nouvelle surface aux plaisirs du lendemain. En dehors de ce champ populaire de patinage, il y a aussi les clubs à l'usage des amateurs plus raffinés, *the Washington skating Club*, *the Union skating Association*, d'autres encore, et chacun d'eux met son orgueil à conserver à l'état de miroir l'étang qu'il a créé et recouvert afin d'en faire un salon d'un genre nouveau.

Un goût très répandu chez les Américains est celui des courses de chevaux, et il est à mentionner parce qu'elles ont cela de particulier que l'on n'y court jamais au galop. Le trot est la seule allure permise. La distance à parcourir dépasse rarement deux milles anglais ou 3,200 mètres, et le cheval est attelé à une voiture légère, ne se composant, à vrai dire, que des brancards et de deux paires de roues. La distance de deux milles est presque toujours franchie en cinq minutes, ce qui donnerait une vitesse de neuf lieues à l'heure; on voit même des chevaux arriver à faire le mille en moins de deux minutes et demie! Les vainqueurs de ces courses n'approchent pas de la notoriété européenne qui s'attache aux héros du Derby d'Angleterre; néanmoins il n'est personne aux États-Unis qui ne connaisse les noms célèbres de *Flora-Temple*, de *Lady-Suffolk*, d'*Ethan-Allen*, et de bien d'autres. Un résultat plus positif a été de créer dans le

pays une race, unique au monde, d'incomparables trotteurs, dont quelques beaux échantillons ont été rapportés en France par le prince Napoléon. Un autre goût commun aux Américains et aux Anglais est celui des combats de boxe. Heureusement la police y met bon ordre; mais, l'état de New-York n'étant séparé que par la largeur de l'Hudson de l'état de New-Jersey, c'est sur le territoire de ce dernier que l'on va chercher ces tristes émotions. Dans l'un de ces combats, qui avait duré une heure, se succédèrent soixante-quatre de ces reprises que les Anglais appellent *rounds*. Les amateurs en notaient jusqu'aux moindres détails. Vainqueur et vaincu avaient perdu toute figure humaine.

On hésite à placer le théâtre au nombre des plaisirs de New-York, tant il y est au-dessous de ce qu'il devrait être dans une ville de cette importance. Cependant l'on y a parfois des hors-d'œuvre inconnus chez nous : ainsi l'on y put voir dernièrement toute une famille de millionnaires, père, mère et enfans, possédés du démon de la musique au point de débuter publiquement dans *la Traviata*. L'opéra de Verdi fut exécuté, mais comme on l'était jadis en place de Grève. Quant au spectacle des *minstrels*, si répandus à New-York et dans tous les États-Unis, il a été trop souvent décrit pour que je m'y arrête, s'il ne me rappelait une preuve curieuse de l'ardeur avec laquelle le parti religieux sait à l'occasion faire prévaloir son influence. Les *minstrels* n'étaient autre chose qu'une variété des cafés chantans, et des jeunes filles, qui étaient un des attraits de la soirée, y remplaçaient les garçons de service. Certes on ne peut dire qu'il n'y eût là que des rosières de Salency; mais il ne s'y passait non plus rien d'assez inconvenant pour motiver la croisade dont ces infortunées servantes devinrent tout à coup l'objet. A voir la levée de boucliers qui se fit, on eût pu croire qu'elles allaient attirer sur New-York le châtiment des villes maudites. Un journal fut chargé de prêcher la guerre sainte, et dès que l'on crut les têtes assez montées, la suppression fut réclamée de la législature d'Albany, où elle eut l'unanimité des votes. De leur côté, les amis des *pretty waiter girls* n'étaient pas inactifs; ils avaient aussi leurs journaux, leurs *meetings*, et même, alors que la loi se fut déclarée contre eux, ils ne se tinrent pour battus que quand les tribunaux eurent prononcé sur le litige. Le lendemain de l'arrêt, le journal du parti triomphant publiait une caricature où le diable reconduisait dans ses domaines les pauvres filles que l'on venait de terrasser, et huit jours après la moitié des *minstrels* fermaient leurs établissemens.

Que sont devenus aujourd'hui ces plaisirs de New-York, et quelle influence aura la guerre sur la destinée de la grande ville qui vient de nous occuper? Il est peut-être prématuré de songer au côté sa-

lutaire de cette influence, alors que la tempête est déchaînée dans toute sa furie, et que les âmes les plus fermes ne peuvent se défendre d'un sentiment de doute et de défaillance; pourtant il n'est aucun peuple dont le patriotisme ne se soit retrempé aux rudes épreuves de la guerre. Le sentiment de la nationalité en péril ne s'était pas encore éveillé chez l'Américain, et jamais ce peuple n'avait mesuré de quel grave danger le menaçait cet esprit de rivalité des divers états, qui, dès les premiers temps de l'indépendance, préoccupait si vivement la grande âme de Washington. Aujourd'hui le mal est signalé, et l'Américain saura y porter remède. Il sortira de la lutte armé d'un indestructible et vivace esprit de nationalité qui n'existait auparavant chez lui qu'à l'état latent. Quant à la puissante ville de New-York, qui a eu sa part de ce pénible apprentissage, bien qu'elle en ait relativement moins souffert que le reste du pays, la guerre lui assure de nouveaux droits au titre de « métropole », et c'est en son sein que battra désormais le cœur de l'Union; aussi dépendra-t-il d'elle de prendre un rôle dont chacun lui saura gré, le jour où un épuisement qu'il est permis de prévoir contraindra les deux partis à suspendre le combat. Il est difficile de croire que le nord ne soit pas éclairé sur l'immensité des efforts qui lui seraient nécessaires pour vaincre la résistance du sud par la seule force des armes; de son côté, le sud sait, à n'en pouvoir douter, que, malgré des succès passagers, jamais la mer ne lui appartiendra, et que la guerre le condamne à rester éternellement bloqué dans son vaste continent. L'heure de la modération n'est-elle donc pas venue, et sur ce théâtre sanglant n'y a-t-il place pour aucun acteur qui conseillerait la fin d'une lutte fratricide? Cette initiative, il serait beau à New-York de la prendre, car elle est digne d'une ville que ses rapports incessans avec l'Europe placent à la tête de la civilisation transatlantique. Rappeler le pays à la devise de l'Union, gage de sa force et de sa grandeur, chercher par des voies pacifiques une solution où le nord renoncerait à son despotisme commercial, tandis que le sud sacrifierait un esclavage désormais impossible, tel est le rôle que l'on aimerait à voir s'attribuer la grande cité new-yorkaise, et certes chacun reconnaîtra qu'elle aurait ainsi doublement bien mérité de la patrie et de la civilisation.

Ed. Du Hailly.

MES

HEURES DE LOISIR

SOUVENIRS FAMILIERS D'UN MÉDECIN ÉCOSSAIS (1).

I.

Notre ancêtre vénéré à l'égal d'un roi, le fondateur de notre dynastie, celui dont nous datons, est le fameux John Brown de Haddington, le père de mon grand-père. Doué d'un vouloir intense, profondément religieux dès son enfance, il apprit seul, en gardant les troupeaux de son maître, tout le grec nécessaire pour lire le Nouveau-Testament dans l'original; puis un beau soir, laissant ses brebis sous la garde d'un collègue, il franchit gaillardement les vingt-quatre milles qui séparaient de la petite ville de Saint-Andrews le domaine où il était employé. A l'heure où s'ouvrent les boutiques, il se présenta chez un libraire et demanda carrément le livre qu'il convoitait depuis longtemps. Étonné d'une telle requête formulée par un berger de cet âge, le marchand de bouquins ne pouvait se résoudre à la prendre au sérieux. Survinrent quelques habitués qui, se mêlant à la conversation, questionnèrent l'enfant sur ses études et ses travaux. L'un d'eux, piqué au jeu par les réponses

(1) *Horæ Subsecivæ*, by John Brown. M. D.; — two vols. Edinburgh, Edmonston and Douglas, 1861. — Le recueil d'*essais* publié sous ce titre, et dont il suffisait de choisir les parties les plus saillantes pour former un intéressant tableau domestique, a valu récemment au docteur Brown une place parmi les compatriotes les plus populaires de sir Walter Scott. Ces courts récits, où la plume du narrateur rapproche habilement les souvenirs de plusieurs générations, nous font comprendre les instincts religieux, les goûts littéraires des Écossais de nos jours, et ce curieux mélange de dons opposés qui sont en équilibre chez eux, — la gravité des mœurs et la vivacité de l'esprit.

fermes et catégoriques de mon aïeul, se fit apporter le volume. « Vous l'aurez pour rien, mon garçon, si vous êtes en état de lire correctement quelques passages. » L'enfant sortit vainqueur de l'épreuve, emporta, tout joyeux, son précieux exemplaire, et le soir même, au milieu de son troupeau, parmi les pâturages d'Abernethy, on aurait pu le voir plongé dans l'étude des livres saints.

Tel fut le point de départ de cette carrière qui l'a illustré. Le petit volume dont il vient d'être question, — cette épée spirituelle que notre ancêtre conquit si noblement, qu'il porta toujours depuis, et qui dans ses mains a livré tant de combats, — ce petit volume existe dans nos archives aussi précieusement conservé que l'est, chez notre ami James Douglas de Cavers, le pennon des Percy, enlevé à la bataille d'Otterbourne. La ferveur et le zèle pieux de ce saint homme, la popularité qu'il avait acquise comme prédicant, lui ont valu les honneurs de mainte biographie, ce qui me dispense de parler de lui longuement. Je veux seulement remarquer qu'une veine de bon sens railleuse et de finesse épigrammatique se mêlait chez lui aux inspirations les plus enthousiastes. On a gardé mémoire de quelques-unes de ses saillies, d'autant plus remarquables qu'elles tranchaient sur le fond sérieux de ses enseignemens dogmatiques. Un de ses confrères par exemple l'étant venu consulter sur le rôle de la grâce dans l'économie de l'intervention divine, « nous allons causer de cela tout en nous promenant, lui dit mon aïeul déjà très vieux et presque aveugle; seulement, tandis que je parlerai, vous regarderez où je mets le pied. » Son interlocuteur, attentif à la démonstration théologique, oublia bientôt sa mission de confiance, et le résultat de sa négligence fut une lourde chute qui interrompit brusquement l'entretien. Mon aïeul, tout en se relevant et grondant un peu : « Vraiment, James, disait-il, la grâce de Dieu peut beaucoup de choses, mais non donner du bon sens à qui n'en a point. » Ce genre d'esprit qu'il avait, il le goûtait chez les autres, et citait volontiers la répartie d'une de ses paroissiennes, femme très sensée et très méritante, qu'il assistait à son lit de mort : « Et que diriez-vous, Janet, lui insinuait-il, que diriez-vous si, après avoir tant fait pour vous, Dieu vous laissait tomber dans les flammes éternelles ? — A son aise, répliqua tranquillement l'intrépide ménagère... *Il y perdra certainement plus que moi...* »

Mon grand-père fut homme de sens et d'une érudition très suffisante, non pas précisément paresseux, mais ne s'imposant aucun effort excessif, du reste plus affectueux que pas un autre homme connu de moi, et cela pour toute créature animée. J'avais à dix ans deux lapins, Oscar et Livia. Le premier, mari un peu brusque, au nez large, aux allures viriles, mordait sans trop se gêner; Livia, qui, je le crains, n'était pas, malgré ses douces allures, le modèle des

épouses, mêlait fort bien aussi les sourires et les coups de dents. Un soir que, tenant à la main ce digne couple — par les oreilles, bien entendu, — je les portais de leur luzerne à leurs lits, mon grand-père, qui était devant la maison à humer la fraîcheur du soir, se trouva sur mon chemin. Je venais de baiser mes deux captifs, en partie par amitié, en partie pour les remercier de s'être laissé prendre sans trop de résistance. Mon grand-père me passa la main sous le menton et m'embrassa d'abord; puis, à ma grande surprise, il posa ses lèvres d'abord sur la tête de Livia, puis sur celle d'Oscar. Nul doute pour moi maintenant qu'il n'eût le secret du bon mouvement auquel je venais d'obéir, et qu'il ne lui parût à propos de s'y associer.

Son frère, l'oncle Ebenezer, différait de lui *toto cœlo*. Silencieux, enfermé en lui-même pendant les six premiers jours de la semaine, il faisait ensuite explosion, et tout d'un coup, par accès, se révélait grand. Tel il apparut à deux célébrités du barreau anglais, MM. Brougham et Denman, qui, vers l'époque du procès de la reine (1), en visite chez James Stuart de Dunearn, furent conduits par leur hôte à la chapelle où prêchait « le ministre dissident d'Inverkeything. » Vainement, envoyant leurs cartes, avaient-ils demandé à lui être présentés avant le service divin : la réponse fut « qu'à ce moment-là M. Brown s'imposait pour règle de ne recevoir personne. » Les deux célèbres avocats allèrent donc s'installer dans la galerie en face de la chaire, et ils sortirent de l'église tellement émus que, séance tenante, ils écrivirent à leur ami Jeffrey (2) pour le convier à venir entendre le prédicateur « le mieux doué qu'ils eussent jamais rencontré de leur vie. » Le zèle de l'oncle Ebenezer l'entraînait parfois à de singulières naïvetés. Pendant une mission qu'il accomplissait dans les comtés du nord, il lui arriva de rencontrer une bande de ces *highlanders* nomades qui vont çà et là se louer pour la tonte des troupeaux. Sollicités par lui de s'arrêter pour entendre la parole de Dieu, ils répondirent que cela ne se pouvait pas, qu'ils avaient leur journée à gagner. « Qu'à cela ne tienne, répondit mon grand-oncle, ce que vous auriez ainsi perdu vous sera d'avance remboursé. » L'accord se fit sur cette base; mon oncle paya religieusement ce qu'il avait promis, et ensuite, fermant les yeux, se mit à préparer mentalement son homélie. Ses réflexions faites, sa prière achevée, quand il regarda autour de lui,... son auditoire avait disparu. Jamais depuis lors il ne parla sans quelque amertume de cette trahison, qui nous faisait rire aux larmes.

Le premier souvenir distinct que j'aie gardé de mon père date de ma cinquième année. Sans nul doute, je l'avais attentivement examiné avant cette époque, et il avait eu sa place dans mes réflexions

(1) La reine Caroline.

(2) Le célèbre critique de l'*Edinburgh Review*.

enfantines; mais ce fut alors, alors seulement, que je conçus de lui une première idée nette et durable, ce fut alors que son image, soudainement éclairée, m'apparut complète, ineffaçable. La vue des enfans n'embrasse les objets que par fragmens; ce qu'ils apprennent est morcelé : un jour ceci, demain cela, le reste plus tard. L'ensemble est long à se faire, et pour beaucoup de choses l'homme fait continue en ceci l'enfant. Il s'écoule bien du temps avant que ce dernier voie, c'est-à-dire regarde et contemple, ce qui est à un niveau plus élevé que celui de ses yeux. Ce qu'il observe naturellement, c'est le sol, ce sont les cailloux et les fleurs. Son univers n'a guère que trois pieds de haut, et ce cher petit être se penche plus volontiers qu'il ne regarde en l'air. Pour moi, je sais bien que j'avais dix ans passés lorsque je vis pour la première fois, en y prenant garde, les plafonds de nos chambres dans la *manse* de Biggar.

C'est là que le 28 mai 1816, de grand matin, je dormais avec Janet, ma sœur aînée, et notre unique servante, Tibbie Meek, dans le lit de la cuisine. Un seul cri, un cri perçant, douloureux, exprimant une souffrance indicible, nous réveilla tous les trois. Janet et moi, plus tard, causant au bord du ruisseau et nous rappelant cette heure funeste, comparions ce cri désespéré à la grande clameur qui fut jadis entendue en Égypte vers la mi-nuit. Du reste, nous avions reconnu la voix, et d'un même mouvement, sans prendre le temps de nous vêtir, nous nous élançâmes dans les étroits couloirs, de là dans le petit salon à main gauche, où il y avait une alcôve. Debout, les mains crispées dans ses cheveux noirs, les yeux hagards, les joues couvertes d'une pâleur de cadavre, là, devant nous, était notre pauvre père. Il nous fit peur. Soit qu'il s'en aperçût, soit que son énergique volonté, déjà ralliée, eût maîtrisé son agonie morale, il cessa tout à coup de tenir sa tête à deux mains. « Rendons grâce, mes enfans, rendons grâce! » nous dit-il lentement et d'une voix très calme; puis il se tourna vers un petit sofa placé au fond de la pièce. Notre mère y gisait, étendue, immobile, morte. Depuis longtemps, elle souffrait. Je ne me la rappelle guère qu'assise et enveloppée d'un grand châle, — un cachemire à palmettes vert foncé sur un fond clair, — et telle que je l'ai bien souvent guettée, alors qu'elle pâlissait sous l'action d'une torture intérieure dont je n'avais pas l'idée en ce temps-là, mais qui devait être poignante, je l'ai su depuis.

Haletante de fièvre, elle s'était glissée hors de son lit, et « grand'-mère, » — sa mère à elle, — pressentant que les derniers momens arrivaient, s'était hâtée d'appeler mon père. Ils l'avaient vue tous deux ouvrir ses yeux bleus, au regard sincère et bon, ces grands yeux qui, pour chacun de nous, étaient consolans et doux comme la lumière du jour. — Ces yeux me sont là présens, plus que bien

d'autres dont hier encore mes regards ont croisé le regard. Ils s'arrêtèrent un instant sur le mari bien-aimé, puis se fermèrent jusqu'au jour où chacun reprendra sa forme vivante. Comme l'a dit le poète Hood, « ses paupières immobiles étaient closes; — elle avait vu se lever une autre aurore que la nôtre. »

— Rendons grâce, rendons grâce! — Ainsi, comprimant sa douleur, avait parlé le père à ses enfans terrifiés. Au milieu de cette désolation, et pour cette désolation même, il fallait remercier le ciel...

Depuis lors mon père a toujours eu auprès de lui ce sofa sur lequel il l'avait vue expirer. Un autre souvenir, — heureux et charmant, — se rattachait à ce meuble, désormais sacré pour nous. Ma mère, alors jeune mariée, y était assise sur le chariot qui l'avait amenée à la *manse*, elle et son modeste mobilier.

L'an dernier, pas plus tard, je trouvai chez moi, m'attendant pour me consulter au sujet de je ne sais quelle indisposition, une bonne vieille paysanne. « Vous souvenez-vous de moi? » me dit-elle en se levant à mon entrée. Je la regardai. Sa figure m'était absolument nouvelle; mais sa voix, comme du fond d'un rêve, venait caresser de sons familiers mon oreille étonnée. « Tibbie Meek! » ce nom me fut suggéré par un pur instinct et sans la moindre réflexion. Plus de quarante ans, songez donc, s'étaient écoulés depuis notre dernière rencontre. — Tibbie vit encore à l'heure qu'il est; elle habite Thankerton.

Ma mère était fort aimée. Il vint beaucoup de monde à ses funérailles. La plupart des invités, sachant qu'elle avait demandé à être inhumée dans le cimetière de Symington, à quatre milles de la *manse*, étaient venus à cheval. Nous, la famille, étions dans des voitures. Depuis la terrible scène dont j'ai parlé, une torpeur stupide qui m'avait envahi m'empêchait de comprendre au juste ce que signifiaient ces mots : « Votre mère est morte. » Je l'avais vue étendue, immobile, puis devant moi encore on l'avait enfermée dans sa bière sans qu'elle eût remué depuis; mais je ne savais pas ce qu'allait devenir ce long caisson noir où on l'emportait et que nous escortions. Je ne savais pas que nous reviendrions tous, et qu'elle seule ne reviendrait jamais.

Quand nous traversâmes le village, tous les habitans étaient sur le pas de leurs portes. Une femme, la femme du forgeron Thomas Spence, avait un nourrisson dans les bras, lequel sautait et gazouillait de joie à cet étrange spectacle : les cavaliers en foule, les voitures, les panaches du corbillard! — C'était mon frère William, alors âgé de neuf mois, et Margaret Spence était sa mère nourrice.

Arrivés au cimetière, nous entourâmes, debout, la fosse ouverte.

Mon père demanda à l'aïeul de prononcer les prières, ce que fit le vieillard avec une douceur résignée. Je ne me rappelle point ses paroles; une image seulement m'est restée de tout ce discours funèbre, celle d'une fleur qui tombe parmi les gazons flétris, mais pour renaître plus tard, et renaître immortelle. Puis, à ma grande surprise, à mon grand effroi, le cercueil, reposant encore sur ses supports, fut placé au-dessus du grand trou ténébreux, et je vis, non sans une certaine curiosité, se dérouler ces paquets de cordes noires avec lesquelles, depuis, je n'ai fait, hélas! que trop ample connaissance. Mon père prit celle qui soutenait la tête du cercueil; tout à côté de celle-là, une autre, plus petite, avait été fixée par son ordre. Il me la mit dans la main; je l'enroulai solidement autour de mes doigts, et j'attendis ce qui allait suivre. Les fossoyeurs, avec leurs *vraies* cordes, lâchèrent peu à peu le cercueil, et quand il fut tout au fond, mes yeux ne l'y pouvaient discerner, car on avait creusé beaucoup, afin, nous dit plus tard mon père, « qu'il y eût là place pour tous. » A ce moment, par un mouvement prompt et brusque, il laissa glisser la corde qu'il tenait encore. Les autres, à leur tour, l'imitèrent. C'en était assez, c'en était trop : — je comprenais maintenant, et, assurant mon pied sur la terre molle, je tirai à moi de toute ma force. Mon père eut quelque peine à ouvrir mes petits doigts; il lâcha la cordelette noirâtre qu'ils avaient retenue jusqu'au bout, et je n'ai pas oublié l'angoisse avec laquelle je la vis retomber dans l'abîme obscur.

II.

Mon père, jeune encore et nouvellement marié, prêchait un jour à Galashiels. Une commère interpellait sa voisine : — Que dites-vous, Jeanne, de ce garçon-là? — Pur clinquant! répliqua l'autre. — Après la mort de ma mère, il revint prêcher au même endroit, et Jeanne cette fois fut la première à courir vers sa voisine : — A présent, lui dit-elle, c'est de l'or véritable.

En effet, dans la *manse*, désormais silencieuse, où nos jeux mêmes, devenus moins bruyans, semblaient respecter le sommeil de la mère endormie à jamais, la famille avait un autre chef. Plus de ces soirées doucement égayées par le dernier roman de « l'auteur de *Waverley* » ou le dernier conte irlandais de miss Edgeworth; plus de ces tournées en charrette où nous passions en revue nos bons voisins de Kilbucho, de Rachan-Mills ou de Kirklawhill, escortés par mon père sur son *poney* blanc, véritable *thorough-bred*. Le soleil pour nous était couché, le soleil de la jeunesse et des mutuelles amours. Nous voyions peu notre père, et la maison était comme sourde et muette, si ce n'est pourtant lorsqu'il *répétait* son sermon du dimanche

à venir. Non-seulement il le répétait à voix haute, mais avec le même accent que s'il eût été en chaire et avec les mêmes énergiques intonations. Nous sentions que sa voix avait pris une rudesse inusitée, et dans ces sons puissans qui emplissaient le cottage il y avait comme un écho des tourmens intérieurs; mais ce qu'avait perdu la famille, les ouailles de mon père et le monde après tout l'avaient gagné. Il était tout entier à son œuvre. D'une main plus ferme, il creusait la mine et arrivait aux filons aurifères. Sa prédication avait changé, ses études étaient plus profondes. Ce fut en ce temps-là qu'il se plongea dans le commerce des exégètes allemands. Il me faisait alors coucher dans son lit, et son lit était dressé dans son cabinet de travail, petite pièce dont l'ombrelle de ma pauvre mère, placée sur une commode basse, était le seul ornement. Je me rappelle ces gros livres arrivés de Germanie, l'embonpoint mou, l'aspect difforme, le papier spongieux de ces lourds volumes, dont le couteau de bois déchirait souvent les marges irrégulières, laissant aux tranches une espèce de toison cotonneuse. J'étais toujours endormi, — cela va sans le dire, — quand lui-même posait sa tête sur l'oreiller; mais que de fois, éveillé dans la nuit ou dès l'aurore, n'ai-je pas vu sa belle tête, au profil accentué, penchée sur ces mystérieux ouvrages signés par les Rosenmüller, les Ernesti, les Storr, les Kuinoel — à côté du foyer éteint, près de la croisée où commençait à blanchir le crépuscule matinal!... Et lorsqu'il m'entendait remuer, il m'adressait quelqu'un de ces petits mots caressans avec lesquels ma mère m'avait bercé, puis il s'approchait, souriant, et me pressait, tout pénétré que j'étais encore de la chaleur du nid, sur sa poitrine glacée.

J'ai dit que mon père prêchait avec un zèle, une animation extraordinaire, et qu'il préparait ses homélies hebdomadaires avec un soin tout religieux. A d'autres motifs d'un ordre plus relevé venait se joindre, pour l'aiguillonner, la conscience que, dans un recoin obscur de l'église, sous la galerie, se plaçait invariablement un auditeur difficile, lequel possédait mieux que mon père lui-même, — et de l'aveu de ce dernier, — les textes grecs des livres de l'ancienne alliance. C'était son beau-frère, le mari de notre tante Violette, celui que nous appelions « l'oncle Johnstone. » Ce remarquable personnage, dont il est malaisé de parler sans être taxé d'exagération par ceux qui ne l'ont pas connu, était un simple commerçant associé à une maison de Biggar. *Boutiquier* dans toute l'acception du mot, car il passait une partie de ses journées dans le magasin commun, il n'en était pas moins un véritable savant et dans les branches les plus diverses, l'astronomie, la géométrie transcendentale, les sciences physiques. Il paissait en même temps au hasard dans les vastes champs de la linguistique et de la littérature avec le ferme et calme appétit de ces majestueux ruminans qu'on voit, du matin

au soir, brouter les herbages de nos montagnes; avec cela, au courant de tout ce qui se passait dans le rayon borné de ses rapports avec le monde extérieur. Cet homme, qui se faisait un point d'honneur de relire Homère au moins une fois tous les quatre ans, et qui citait dans l'idiome original les proverbes de Sancho Pança (il savait à peu près par cœur le *Don Quichotte* espagnol), ce même homme était aussi familier avec les moindres vivans de sa petite cité qu'avec tous les illustres morts dont il faisait sa compagnie habituelle, et il goûtait un bon mot du cloutier David Crockat presque à l'égal des saillies d'Addison, Swift ou Goldsmith.

Tous les vendredis soir régulièrement, nous le voyions arriver à la *manse*, et régulièrement aussi le débat s'engageait pour la soirée entière entre mon père et lui à propos de tout, à propos de chacun. Après avoir roulé sur les bases de la foi ou l'émancipation des catholiques, l'entretien finissait par quelques commérages de province, les nouvelles arrivées d'Édimbourg ou de Glasgow, la dernière bévue de l'apothicaire Ésope, les derniers vers du tailleur-poète Affleck, les naissances, morts et mariages de la semaine passée. C'est ainsi que mon père, d'une nature timide et nullement questionneur, arrivait, sans qu'on sût comment, à une connaissance minutieuse de tous les caractères, de toutes les relations de famille, de tous les intérêts en lutte dans sa petite paroisse : précieux secours pour sa sainte et utile mission. D'ailleurs ces luttes intellectuelles, où il n'était nullement épargné par un adversaire toujours de sang-froid et armé d'une érudition formidable, le ranimaient et le retrempaient pour la controverse. L'oncle Johnstone était comme une pierre à repasser sur le grain serré de laquelle, une fois tous les huit jours, mon père aiguisait son esprit de fin et solide acier.

Les deux antagonistes différaient essentiellement et de physionomie et d'esprit. L'un était tout ardeur, nerveux, impatient, courant au but comme le « pur-sang » que la bride irrite; l'autre, doué d'un sang-froid provoquant, ne cherchant dans la science, indépendamment de toute sympathie ou antipathie, que la science elle-même, le plaisir de l'observation juste, de la spéculation ingénieuse, aimant, comme Bayle, à « dauber sur tout, » à protester contre tout. La tournure de chacun répondait à ce contraste marqué de leurs penchans intellectuels. Grand, mince, agile, prompt dans tous ses mouvemens, gracieux dans ses moindres gestes, d'une propreté recherchée en tous ses ajustemens, et naturellement doué de ce « grand air » auquel tant de gens s'efforcent d'arriver, mon père était « presque trop beau pour un homme, » avec ses grands yeux mélancoliques où s'exprimaient au repos une vague ardeur, un vif besoin de sympathie, mais qui, venant à s'animer, tout à coup ordonnaient et menaçaient de la façon la plus péremptoire. Mon oncle au contraire,

de taille courte et ramassée, d'un embonpoint quasi sphérique, d'une laideur fleurie et joyeuse, me rappelait Socrate par son visage comme par son genre d'esprit. Sa mise était négligée, ses mains furetaient sans cesse au fond de ses poches, et il ne déployait une activité remarquable que s'il s'agissait de fumer ou de dormir. Dans ses yeux d'un bleu froid étaient sournoisement tapis maints éclairs humoristiques. Sa douce voix, — d'autant plus douce qu'il raillait davantage, — donnait à ses sarcasmes un caractère d'ironie tout à fait spécial. Sa capacité d'auditeur était sans bornes. La parole humaine par elle-même semblait avoir un grand charme pour lui, quels que fussent les propos de son interlocuteur.

Tel était l'homme qui, le dimanche, à la chapelle, embusqué dans son coin, tenait en éveil le prédicateur, et qui, mieux que le savant ministre, possédait son Ancien-Testament. Il est mort, lui aussi, et depuis quelques mois à peine; il est mort entouré de ses chers bouquins, de tout ordre, de toute provenance, de tous formats, de toutes langues, — beaucoup sans la moindre valeur, — rangés dans un désordre dont lui seul avait le secret, mais tous lus et relus, et logés à fond dans une mémoire aussi absorbante qu'insatiable.

Je pourrais m'excuser de m'étendre ainsi sur tous ces portraits; mais que voulez-vous? le temps passé me revient, ses images me hantent. J'entends ces voix qui vibrèrent si souvent à mes oreilles attentives. Il faut ou se taire ou se laisser aller à ce prestige du souvenir.

Que de nuances d'ailleurs dans un caractère humain étudié de près! J'ai dit que mon père, au milieu de nous, se taisait presque toujours. Lui-même s'attristait de ce manque d'expansion : — Ma tendresse pour vous, nous disait-il un jour, c'est une source profonde, mais qui ne déborde jamais. — Peut-être fallait-il en accuser notre genre de vie, si clos, si monotone. En voyage, en voyage seulement, ce cher père devenait presque bavard. Le mouvement extérieur, le changement de scène, l'animaient. C'est en l'accompagnant dans quelques excursions que j'ai le plus appris de sa vie passée, et qu'il s'est le mieux révélé à moi. Les anecdotes de sa jeunesse, les plaisanteries les plus imprévues, se pressaient alors sur ses lèvres : il citait à profusion ses poètes favoris; il se rappelait avec amour les romans auxquels il devait tant d'aimables loisirs, car ce prédicateur assidu, cet exégète laborieux, rangeait parmi les bienfaiteurs de leur race les ingénieux esprits qui savent prêter à la fiction les attraits et les enseignemens de la réalité. Il aimait Walter Scott, et Goldsmith, et même Fielding. Miss Edgeworth, miss Austen, miss Ferrier n'avaient guère de lecteur plus sympathique. Ni la chasse ni la pêche ne le leur disputait : il professait une aversion raisonnée pour ces passe-temps cruels qui infligent d'inutiles souf-

frances aux espèces inférieures de la création, et je l'ai entendu soutenir sa thèse avec une ardeur presque blessante vis-à-vis d'un de ses confrères qui défendait de son mieux ces passe-temps dont il avait le goût inné, l'habitude invétérée. Quand ils eurent bien argumenté de part et d'autre : — A la bonne heure, finit par s'écrier le bon docteur Wardlaw... Je ne trouve rien de très concluant à vous répondre; mais il faut que je pêche, et je pêcherai... *Fish I must and shall!...* — Que de controverses finissent ainsi!

De tous les *sports* connus, mon père n'aimait que l'équitation; mais il l'aimait passionnément, et tout me fait croire que cet excellent prédicateur se fût tout aussi bien fait remarquer comme officier de dragons. Je lui ai toujours connu d'excellens *ponies*, de bonne race et dressés à merveille. Il les montait avec un aplomb, une aisance remarquables, et sa réputation était faite dans l'Upper-Ward et le Tweeddale, où les paysans disaient en le voyant passer au grand trot : — C'est *le ministre!* — Que de fantaisies il se permettait une fois sur sa jument grise ou son petit *pur-sang* de couleur baie! et c'était son plaisir, pendant les caracoles et les virevoltes les plus vives, d'ôter gracieusement son chapeau ou d'envoyer un baiser, du bout des doigts, à quelque dame de sa connaissance. Il se rappelait en riant qu'ayant fait une collecte, après le sermon du samedi soir, il avait logé au fond de son chapeau la majeure partie de la petite monnaie dont la charité publique le faisait dépositaire, et s'en revenait au galop par manière de délassement, lorsque sur la bruyère trois belles personnes, — c'étaient, si je ne me trompe, les *misses* Bertram de Kersewell, — lui apparurent tout à coup. Du premier mouvement, le chapeau fut soulevé, la tête s'inclina, et une avalanche de *half-pence*, mêlés de quelques pièces blanches, roula immédiatement des épaules du cavalier sur l'arrière-train du cheval, et de là dans l'herbe épaisse, où les trois jeunes filles, riant à qui mieux mieux, eurent à réunir le trésor ainsi dispersé pour le rendre pièce à pièce au ministre, un peu honteux de sa politesse à contre-temps.

Il garda longtemps la jument grise; je me la rappelle bien, avec sa petite tête et ses grands yeux, ses formes compactes et arrondies comme un baril, sa robe élégamment mouchetée, ses jambes fines et aristocratiques. Jamais je n'ai douté qu'elle n'eût du sang arabe dans les veines. L'orgueil qu'en tirait mon père était pour moi une véritable curiosité. Au surplus, les exploits de cette excellente petite bête l'avaient fait connaître au loin, et le public appréciait sa rapidité d'allures, sa douceur de caractère, — bref, ses qualités physiques et morales, — de telle façon que mon père eut fréquemment sujet d'en être à la fois très diverti... et très contrarié. Quelques-uns de nos lecteurs écossais savent peut-être ce qu'on appelle « courir la

bruse (1). » C'est dans nos noces de campagne une course au clocher vers la demeure du marié. Tous les assistans *montés* y prennent part. Le vainqueur reçoit, par manière de prix, une bouteille et un verre pour boire à la santé de la nouvelle épousée. Quel sujet pour un poète du tempérament de Burns qu'une de ces cavalcades effrénées où des poulains et des bergers mal étrillés, d'anciens chevaux de chasse éreintés disputent le prix à de capricieux petits *ponies* et à d'énormes bêtes de trait dont les sabots chevelus battent lourdement la route sonore! Imaginez le tumulte, le désordre, les cris, les accidens comiques, les chutes pêle-mêle qui signalent ces assauts équestres livrés sur d'affreux chemins, et parfois à des hauteurs vertigineuses. Eh bien! — pour en revenir à mon conte, — il n'y avait guère de mariage dans le pays sans que mon père ne vît débarquer chez lui quelque jeune paroissien qui avait, disait-il, un parent malade à visiter, une affaire pressée à traiter au loin, etc., « et qui serait bien heureux si le digne ministre voulait bien lui prêter sa merveilleuse jument, cette jument dont tout le monde parlait, cette jument sans pareille dans tout le pays. » L'amour-propre doucement chatouillé de mon père et la répugnance instinctive qu'il éprouvait à refuser à qui que ce fût un service quelconque finissaient toujours par l'emporter sur les conseils de la prudence. — Allons, Robert, prenez-la,... mais ne la surmenez point... Ayez bien soin d'elle, je vous la recommande... — Et nous apprenions plus tard, — mais il était toujours le dernier à le savoir, — que Robert avait « couru la *bruse*, » et nécessairement, grâce à la *Grise*, vidé le flacon d'honneur. Un jour même l'oncle Johnstone nous vint apprendre que la vaillante petite bête avait ainsi gagné un fouet d'argent aux courses de Lanark. — Mais, ajouta-t-il malicieusement, il n'en faut point parler à votre père. Ce serait le chagriner en pure perte.

Les années survenant, il fallut bien renoncer à ces habitudes de jeunesse, et il y avait bien vingt ans que mon père n'était monté à cheval lorsqu'en 1840, — je venais de commencer ma carrière médicale, — on vint me chercher pour une de mes clientes, mistress James Robinson, une des plus anciennes et des meilleures amies de mon père, une « mère dans Israël, » hospitalière et secourable pour tous, mais particulièrement pour les « prophètes. » Elle était gravement malade, et sans espoir, disait-on, à Juniper-Green, près d'Édimbourg. Un ami commun, M. George Stone, qui appartenait à la congrégation de mon père, sachant combien j'aimais à monter a cheval, me proposa pour cette visite lointaine un magnifique bai-brun qu'il ménageait comme la prunelle de ses yeux : « John, me dit mon père, qui assistait à notre conversation, si j'avais une mon-

(1) Forme écossaise sans doute du mot *bruise*, contusion, meurtrissure.

ture, j'irais bien avec vous. » Il désirait assister sa vieille amie dans cette lutte suprême. « *Vous* à cheval! s'écria M. Stone, étonné au dernier point. — Pourquoi donc pas? » Bref, le résultat de cette discussion fut que notre ami fit venir de ses écuries un pacifique poney pour mon pauvre père, le bai-brun me demeurant adjugé, avec force recommandations de laisser *Goliath* aux mains paternelles, — *Goliath* était le nom du poney, — et de ne céder à personne le précieux cheval qui m'était exclusivement confié.

Ainsi sortîmes-nous de la ville; mais *Goliath* avait une allure courte et piétinante qui bientôt fatigua au dernier point mon compagnon de route. Je lisais dans les yeux de ce cher père une jalousie involontaire, tandis que, chevauchant à côté de moi, un peu comme Sancho près de don Quichotte, il comptait deux pas de son *Goliath* pour un qu'allongeait mon noble coursier. Enfin il n'y tint plus, et d'une voix insinuante que je ne lui connaissais guère : « John, me dit-il, avez-vous formellement promis que je ne monterais pas votre cheval? — Non, père, non vraiment. C'était bien là, je crois, ce qu'aurait voulu M. Stone, mais je n'ai pris aucun engagement à ce sujet. — Alors, reprit-il, si nous changions?... Cette bête-ci me secoue étrangement... » L'échange se fit sans plus tarder, et je me rappelle la belle prestance qu'il avait, comme il semblait à l'aise et solidement assis, l'effet général de sa taille fièrement redressée, de ses cheveux blancs contrastant avec ses yeux noirs. Bientôt, et comme sans parti-pris, il lâcha un peu la bride. En un clin d'œil, il avait disparu. Je les entrevis pour la dernière fois, lui et le bai-brun, sous l'arche du pont jeté en travers du canal; ses cheveux blancs flottaient à l'air. Quelque inquiétude me restait malgré tout ce que je savais de son expérience en matière équestre : aussi, pressant autant que possible mon pauvre *Goliath*, j'eus bientôt traversé Slateford; là, je rencontrai un casseur de pierres et je m'enquis du cavalier qu'il avait dû voir passer quelques instans plus tôt. « Un homme tout blanc? me demanda le pauvre diable. — C'est cela même. — Et avec des yeux de milan? — Tout juste. — Oh! bien. Il est passé comme une tempête, et s'il a continué de ce train-là, il ne doit pas être loin de Little-Vintage. » Or la localité ainsi désignée n'était pas à moins de neuf milles, que mon père, à ce compte, aurait pris d'avance sur *Goliath* et moi. Le fait est que je ne le revis plus avant d'arriver à Juniper-Green. Là le bai-brun, dont la peau fumait au soleil, salua son camarade *Goliath* d'un hennissement joyeux. Je trouvai mon père en pleines prières, agenouillé au chevet de la mourante, et je me rappelle les paroles mêmes qu'il prononçait au moment où j'entrai : « Quand tu traverseras les eaux, je serai avec toi, et quand tu traverseras les fleuves, ils ne te submergeront point... »

Jamais, depuis ce moment, il ne revit mistress Robinson, ou

(comme il l'appelait au temps de leur jeunesse) *Sibbie* (Sibella) *Pirie.* — Au retour, sans autres propos, il monta le bai-brun, et nous revînmes paisiblement chez nous. Son cœur s'était ouvert. Il m'entretenait du temps passé, des amis défunts. Il fit halte pour admirer, des hauteurs de Kaïles, la belle vue qu'on a sur la vallée et qui remonte jusqu'aux Pentlands. Pénétré de ce spectacle, que les ombres du soir allaient bientôt voiler, il me récita ce beau passage de Cowper, où le poète montre Dieu réglant la marche des astres, l'ordre des jours, et « avant même qu'une saison de fleurs soit flétrie et morte, préparant les merveilles épanouies de la saison qui suivra. »

> . . . Ere one flowery season fades and dies
> Designs the blooming wonders of the next.

III.

Ma mère vivait encore, et nous habitions Moffat-Wells, lorsque, à l'âge de trois ans, je fus mordu par un petit chien. De cette morsure m'est restée, je crois, une *cynomanie* très caractérisée et très persistante. L'animal qui me l'a ainsi inoculée, — et je ne lui en fais pas un crime, car j'avais sans doute tous les torts, — cet animal est présent à ma mémoire à ce point que si j'entre jamais dans les champs-élysées spéciaux que l'espèce canine peuple de ses ombres, je le retrouverai sans peine parmi elles. J'ai toujours vécu depuis dans les meilleurs rapports, les plus familiers, les plus bavards, avec cette race estimable et fidèle. J'en atteste *Bantie*, le chien de l'auberge, *Keeper*, le basset du messager, *Tiger*, grand mâtin fauve arrivé d'Édimbourg, et qui pouvait bien être apparenté à l'ami *Rab* (dont il sera plus amplement question), enfin tous les chiens des bergers de Callands : *Spring*, *Mavis*, *Yarrow*, *Swallow*, *Cheviot*; mais nous n'eûmes à nous, en toute propriété, un de ces intéressans animaux que quelques années plus tard.

Mon frère William trouva le chien *Toby* à l'état de « grand spectacle, » entouré d'une multitude de petits polissons qui s'amusaient à le noyer dans le Lochend-Loch, et s'arrangeaient pour tirer de la mort la plus lente la plus grande somme de plaisir possible. Même en cet instant critique *Toby* manifestait son intelligence vraiment supérieure en faisant le mort pour gagner du temps et se ménager çà et là le loisir de reprendre haleine. William le paya deux *pence*, et comme il n'avait pas sur lui cette somme importante, les gamins en question l'escortèrent jusqu'à *Pilrig-street*, où, venant à me rencontrer, il m'emprunta de quoi s'acquitter. Le paiement terminé, nous eûmes la joie de le voir suivre d'un engagement général où on ne se ménageait guère, et durant lequel les deux pièces de monnaie

disparurent tout à coup, l'une enlevée par un diablotin microscopique et leste, l'autre allant rouler jusque sur la grille d'un égout qui l'engloutit sans retour.

Toby n'était qu'un pauvre diable, très vulgaire, de mine piteuse, et dont la laideur sans caractère n'avait rien qui la rendît intéressante. C'était ce que Sydney Smith eût appelé « un chien extraordinairement ordinaire. » Il fut mystérieusement introduit au logis et y passa plusieurs jours sans que personne le sût, excepté nous et la cuisinière, complice indispensable de cet acte quasi criminel. Malgré nos soins, nous avions tout lieu d'attendre pour notre protégé une expulsion infamante, car ma grand'mère avait d'étranges préjugés contre la saleté en général et les chiens en particulier; mais *Toby*, mieux avisé que nous, évita l'exil par une manœuvre hardie, en se présentant un soir dans le cabinet où le maître du logis était les pieds dans l'eau. Encouragé par un éclat de rire que sa démarche embarrassée venait d'arracher à mon père, l'intelligent animal se hasarda près du bain de pieds et de sa langue rude osa bien essuyer la plante encore humide des orteils paternels. Cette fois l'éclat de rire fut tel que toute la maison, — grand'mère, filles, garçons et le reste, — fit irruption dans le cabinet d'où il était parti. La grand'mère eut beau raisonner et se lamenter, la langue de *Toby* fut la plus puissante des deux, et il échappa au sort que nous redoutions pour lui. Aussi le vit-on dès ce moment s'attacher tout particulièrement à mon père, et n'avoir au contraire pour l'aïeule que des égards méfians, une froideur significative.

Arrivé à sa pleine croissance, il demeura ce que la nature l'avait créé, un robuste et grossier animal, rustique de formes, de physionomie, de poil et d'allures. Il appartenait à cette variété de l'espèce basset qu'on appelle *bull-terrier*, mais un lignage douteux et des croisemens hétérogènes avaient encore épaissi, enlaidi, ravalé la laideur originale qui est le lot de sa race : de bonnes dents au reste, la tête forte et une voix qui eût suffi à un chien trois fois plus gros que lui, enfin une queue dont je n'ai jamais vu la pareille, queue *sui generis*, d'une circonférence exceptionnelle, longue à proportion, et qui, parfaitement égale d'un bout à l'autre, me rappelait le bâton court des *policemen*. Cet instrument, doué d'une puissance extraordinaire, se prêtait, j'ai pu en juger, à un service tout à fait original. Si par exemple *Toby* voulait rentrer à la maison, après un gémissement discret suivi d'une plainte plus accusée, à laquelle succédait un aboiement aigu, on entendait tout à coup résonner sur le panneau de la porte un coup brusque, un vrai choc, qui ébranlait l'établissement. Après maintes conjectures et maintes observations, nous découvrîmes qu'il arrivait à ce résultat en appliquant soudainement toute la longueur de sa queue, en guise de

marteau, sur la partie inférieure de l'huis sonore, véritable tour de force exécuté avec une perfection rare, le premier coup ne le cédant en rien à ceux qui suivaient pour l'énergie impérieuse, l'emportement magistral.

Sous ces dehors vulgaires, *Toby* cachait des qualités morales de premier ordre, beaucoup d'attachement, de fidélité, d'honnêteté même (proportionnée à ses lumières) et une originalité de bon aloi, aussi étrange, aussi bien enracinée que sa queue. Mon père l'avait pris en gré. Leurs tête-à-tête étaient parfois d'une gaîté folle, et on entendait de grands éclats de rire partir du cabinet où ils faisaient ensemble de l'exégèse. Singulier tableau à se représenter que l'apôtre au noble visage, absorbé dans de profondes études, et tout à coup, dans un moment de répit, souriant à ce profane *Toby*, lequel, l'œil au guet, n'attend qu'un sourire pour s'abandonner à son naturel grossièrement folâtre! Le voilà courant la chambre, escaladant les meubles, bouleversant les livres amoncelés sur le parquet pour de laborieuses recherches, tandis que son maître, renversé dans son fauteuil, s'abandonne à des rires immodérés. Sur un point cependant ils n'étaient jamais d'accord. *Toby* voulait accompagner mon père toutes les fois que ce dernier allait en ville, et mon père, autant par égard pour la dignité de son caractère que par crainte (vaine crainte, à coup sûr) qu'on ne lui volât son « ami, » ne voulait pas se prêter à cette fantaisie. Des deux parts l'entêtement était égal, et une lutte réglée s'engagea. En fin de compte, *Toby*, par cela seul qu'il n'avait qu'une idée en tête, devait triompher. Invisible tant que duraient les apprêts du départ, il avait l'œil sur son maître, et, le moment venu, l'allait attendre au bout de la rue. Jusqu'à l'extrémité de Leith-Walk, il le suivait à distance sur le trottoir opposé, ne le perdant jamais de vue, mais sans faire semblant de le connaître, absolument comme un agent de police; puis, quand il calculait qu'on ne pouvait plus le renvoyer au logis, il traversait la rue avec une effronterie inqualifiable, et, s'applaudissant du succès de sa fraude, rejoignait tranquillement son compagnon.

Un dimanche il avait escorté mon père à l'église, et, comme d'habitude, l'avait quitté sur le seuil de la sacristie. On venait d'achever le second psaume, et le ministre s'était rassis dans sa chaire, lorsque la porte derrière lui, celle par où il était sorti de la sacristie, venant à se mouvoir sur ses gonds, et petit à petit s'entr'ouvrant, on vit, après une longue pause, apparaître une manière de truffe d'un noir brillant. C'était l'extrémité du museau de *Toby*, qui furtivement s'introduisait au sein de la congrégation; ce museau y pénétra peu à peu, suivi naturellement de toutes ses dépendances. *Toby*, je dois le dire, avait l'air un peu gêné, mais, flairant son ami, n'en avançait pas moins, du même pas timide et calculé que s'il se

fût aventuré sur une glace à moitié fondue. Ne voyant rien, il finit par se dresser sur ses deux pattes de derrière et poser ses deux pattes de devant sur le rebord antérieur de la chaire. Là, pour le coup, il était face à face avec son bien-aimé patron. Je suivais de l'œil cette scène émouvante, et ne crois pas revoir de bien longtemps quelque chose de plus complet que l'expression de soulagement, de bonheur intime, de *comfort* sans nuage, dont s'éclaira, au moment où *Toby* aperçut celui qu'il cherchait, la physionomie de ce chien, le mouvement de ses oreilles inquiètes, qui doucement se rabattirent en arrière comme sous une caresse invisible, le va-et-vient joyeux de cette queue robuste, qui fort heureusement ne fouettait contre aucune paroi solide. Mon père, sans se troubler, ouvrit tranquillement la petite porte de la chaire, et *Toby*, s'allant tapir à ses pieds, devint invisible au reste de l'assistance. Si au contraire le bedeau eût été mandé, — le vieux George Peaston, d'humeur ultra-pacifique, — et s'il eût reçu l'ordre d'expulser le chien, nul doute que *Toby* n'eût montré les dents et que George n'eût été dans le plus grand désarroi. Les choses, politiquement menées, aboutirent à mieux. *Toby*, dès qu'il le put décemment, se déroba et rentra chez nous. Oncques depuis il n'a tenté pareille escapade.

Il y avait chez lui un mélange bizarre de poltronnerie et de valeur. La première lui avait sans doute été léguée par plusieurs générations d'ancêtres avides, affamés, habitués aux coups de pied et aux ignominies de toute sorte. Un quidam quelconque, un mendiant même au besoin, pouvait, d'un regard menaçant et d'un simple *allez coucher*, le renvoyer dans sa niche; mais il n'était pas toujours ainsi, et il m'a été donné de voir le courage, courage vrai, fondé en raison, jaillir tout à coup et à jamais de cette abjecte nature, comme Minerve autrefois jaillit du cerveau de Jupiter. Ce phénomène mérite d'être relaté.

Toby thésaurisait les os qu'on lui jetait de la cuisine, et avait choisi pour les enfouir les petits jardins placés soit devant sa porte, soit devant celles de nos voisins. A deux maisons de nous logeait M. Scrymgeour, homme trapu et massif, colérique, rouge de toison, rouge de teint, — *torvo vultu*, — qui, de par la loi des contrastes, aimait et cultivait les fleurs. Mainte fois, trouvant *Toby* parmi ses arbustes et ses plates-bandes, il l'avait presque mis à néant en frappant du pied la terre et en lui adressant un coup d'œil furibond. Ce jour-là, il avait ouvert sa grille, et voici maître *Toby*, pourvu d'un os énorme, qui s'en vient tranquillement creuser un silo juste au même endroit où, deux minutes plus tôt, Scrymgeour venait de déposer je ne sais quelle précieuse graine, hérissée d'un bâton et d'un petit papier portant en caractères lisibles le nom de la plante future. Du bâton et de l'écriteau, *Toby* ne fit qu'un coup d'épaule,

et, après avoir substitué son os au germe exotique, il le recouvrait ou croyait le recouvrir en s'aidant de son nez comme d'une pelle, lorsqu'à travers ses vitres l'horticulteur aperçut ce dégât. S'élancer et foudroyer l'animal destructeur d'un *allez coucher* formidable, ce fut l'affaire d'une seconde. Je guettais les deux antagonistes. A l'instant même, *Toby* bondit, lui aussi, vers Scrymgeour (et avec un cri non moins effrayant, avec une physionomie tout aussi torve, tout aussi menaçante), lequel, battant en retraite sans la moindre vergogne, recula jusqu'au seuil de son vestibule, où j'ai tout lieu de croire qu'il alla tomber sur le dos. *Toby* se borna fort heureusement à chanter sa victoire devant la porte, qui s'était brusquement refermée, et s'en revint tout à loisir enterrer son os sous les yeux effarés de Scrymgeour, qui le contemplait à travers les carreaux.

A partir de ce moment, *Toby* fut un chien métamorphosé. Le courage en lui s'installa seigneur et maître. Dès le lendemain, il alla rendre visite à un certain *Leo*, espèce de colosse que son propriétaire affirmait être un chien de Terre-Neuve, mais dont *Toby* sans doute connaissait mieux l'origine. C'était un tyran de la pire espèce, fanfaron, méchant et lâche, qui ne manquait jamais jusque-là une occasion de rouler son petit voisin et de le tenir, faible et palpitant, entre ses pattes monstrueuses. *Toby*, je le répète, enhardi par sa victoire, alla fièrement rôder autour du chenil où *Leo* s'était retiré. — Allons, Macduff! semblait-il lui dire... Et Macduff cette fois n'osa pas quitter ses retranchemens. Dorénavant il y eut entre eux une sorte de neutralité armée. Ils passaient l'un près de l'autre, affectant de ne pas se voir, mais plus raides sur leurs pattes et le dos hérissé, avec cette solennité particulière aux chiens qui ne s'aiment point.

Toby usa, mais avec une sage discrétion, de cette vertu qu'il venait de se découvrir à l'improviste. Il tuait par-ci par-là quelques chats, effarouchait les mendians, maintenait contre tout venant ses droits exclusifs sur notre jardin, et sortit vainqueur de mainte bataille; mais il ne se montra ni querelleur, ni téméraire. Sa fin pourtant fut lamentable, et les esprits rêveurs pourront y noter je ne sais quel rapport poétique ou tragique avec l'incident qui l'avait amené chez nous. Mon père était en tournée; j'avais été envoyé en Angleterre; soit que l'absence de ses maîtres les plus aimés eût affaibli chez *Toby* la rigueur de ses principes moraux, soit que la négligence du domestique l'eût réduit aux dernières extrémités de la famine, — et peut-être par l'action simultanée de ces deux mobiles, — on le trouva un beau matin en possession des restes d'un énorme gigot qu'il s'efforçait vainement de cacher dans les entrailles de la terre;... le manche accusateur n'y pouvait disparaître tout entier. La grand'mère, inflexible comme les juges infernaux, prononça immédiatement la sentence, et le lendemain, aux froides clartés de

l'aurore, parmi les brumes que le soleil oriental cherchait à percer, mon frère William, partant pour ses cours de la *haute école*, aperçut le pauvre animal, grâce à lui sauvé des eaux, suspendu par sa chaîne à une potence improvisée, le corps démesurément allongé et un de ses pieds de derrière effleurant presque le sol.

IV.

Ce souvenir me servira de transition pour parler de *Rab*. Il y a trente-quatre ans de cela, nous sortions de classe, Bob Ainslie et moi, bras à bras, tête contre tête, à la façon exclusive des amoureux et des « copins. »

Au bout de la rue et près de *Tron-Church*, nous vîmes une foule. « Bataille de chiens! » s'écria Bob, et le voilà parti, moi de même, tous deux priant le ciel que tout ne fût pas terminé avant notre arrivée. Ainsi des enfans, n'est-il pas vrai? Les hommes faits d'ailleurs sont-ils autrement? Et qui voudrait voir éteindre un incendie avant d'en être rassasié, avant que le désastre soit complet? L'enfant pourrait dire à sa justification que, témoin d'un combat pareil, le plaisir qu'il y prend n'est pas cruauté pure. Il y voit déployer à leur degré le plus intense les trois grandes vertus cardinales de l'homme et du chien : le courage, la dureté au mal et l'habileté guerrière. Autre chose est de courir à une fête de ce genre, autre chose d'exciter des chiens à se battre et de chercher un ignoble gain dans des paris sur leur force respective.

Nous voici donc, Bob et moi, dans le cercle formé autour des combattans. Un petit *bull-terrier* tout blanc travaille à étrangler un énorme chien de berger, peu accoutumé à se battre, mais qui n'en paraît pas moins un adversaire digne d'estime. Le petit basset, expert en son métier, procède scientifiquement et fait bonne besogne; son rustique adversaire lutte sans la moindre méthode, mais avec un grand courage et des dents fort aiguës, dons naturels, inférieurs après tout aux talens acquis. Le pauvre *Yarrow* ne peut empêcher que son agile adversaire ne le saisisse à la gorge, et il roule par terre épuisé, pantelant, anéanti. Son maître, grand jeune berger du Tweedsmuir, beau garçon à peau brune, ne demanderait pas mieux que de tomber sur le premier venu, si la chose était possible. Quant à frapper le petit chien, ce serait, outre la honte, une vaine lâcheté; il n'en serrerait les dents que plus fort. « De l'eau! » criaient les uns; mais la fontaine était loin. « Mordez-lui la queue! » insinuaient les autres, et un gros homme, officieux malavisé, s'en vient fourrer dans sa bouche, largement béante, la queue touffue du pauvre *Yarrow*, qu'il mord ensuite à belles dents. C'en était un peu trop pour le berger, dévoré d'anxiétés et couvert de sueur; avec un

sourire de satisfaction cruelle, il détache un énorme coup de poing en plein visage à l'obligeant et obèse conciliateur, lequel, puni de sa maladroite bonne volonté, s'étale lourdement sur le sol. — Le basset, que rien n'a dérangé, s'acharne sur sa proie : *Yarrow* est en grand péril. « Du tabac!... une pincée de tabac! » conseille avec calme un jeune élégant, le lorgnon dans l'œil. « Du tabac?... allons donc! » reprit la foule irritée et moqueuse. — « Une prise de tabac! » reprend en insistant le dandy myope. Sur quoi plusieurs boîtes s'ouvrent à la fois; il prend dans une vieille « queue de rat, » peut-être contemporaine de la bataille de Culloden, une pincée de poudre, s'agenouille, et la présente gracieusement au nez du *bull-terrier*. En vertu des lois naturelles qui régissent la physiologie et le tabac, notre basset éternue,... et *Yarrow* est sauvé! Son gigantesque jeune maître le prend dans ses bras et l'emporte en lui prodiguant ses consolations.

La rage du terrier ainsi déçue cherche un dédommagement : il s'élance, tout prêt à se jeter sur le premier chien qu'il rencontrera. Nous le suivons, Bob et moi, escortés par les autres gamins, essoufflés les uns et les autres, tandis qu'il descend Niddry-street et remonte vers la Cowgate, toujours animé des plus malfaisantes intentions. Là, sous l'arche unique du South-Bridge, est un énorme mâtin flânant au milieu de la chaussée, et pour ainsi dire les mains dans ses poches. Il est vieux, son poil zébré grisonne; on dirait, pour les dimensions, un petit taureau des *highlands*, et ses fanons énormes vont et viennent à chaque pas. Notre enragé *terrier* pointe droit sur lui et lui saute à la gorge. Jugez de notre stupéfaction : l'énorme animal s'arrête, étire le plus haut qu'il peut sa puissante encolure, et, sans ombre de résistance, se met à hurler, — oui, à hurler une espèce de plaintive remontrance gravement prolongée. Qu'est-ce que cela veut dire? Nous accourons, Bob et moi, et notre surprise cesse. *Il est muselé*. Un appareil solide et grossier, taillé dans quelque *inexpressible* de peau mise au rebut, enveloppait, comprimait ses lourdes mâchoires, entr'ouvertes par la douleur autant qu'elles pouvaient l'être, et sur lesquelles se ridaient ses lèvres crispées, menaçantes; ses dents brillaient dans l'obscure cavité; l'anneau de cuir qui entourait son museau se tendait comme la corde d'un arc; l'indignation, la surprise avaient raidi toute cette robuste charpente; l'espèce de rugissement qui en sortait semblait en appeler à nous tous. « Avez-vous jamais rien vu de pareil? » nous disait-il éloquemment. Un groupe s'était bientôt formé. Le basset tenait bon. « Un couteau! » cria Bob, et un savetier lui passa son « tranchet. » Vous connaissez ces lames informes qui vont s'effilant obliquement et sont toujours émoulues de frais. J'en appliquai le fil au cuir distendu, qui céda brusquement, et alors... un tour vif et

soudain de l'énorme tête, — une espèce de brouillard fuligineux autour de la gueule,... un seul effort rapide et muet, — c'est tout; cela suffit. Le blanc cadavre du courageux petit terrier retombe, inerte et flasque, à côté du terrible adversaire qu'il avait si imprudemment provoqué. Ici pause solennelle. L'événement dépassait nos prévisions. Je retournai d'un flanc sur l'autre l'animal gisant; il était bien mort. Le mâtin l'avait saisi, comme un rat, au défaut de l'épine dorsale, et l'avait rompu d'un coup de dent.

Apaisé maintenant, étonné, un peu confus, il regardait sa victime. Après l'avoir flairée dans toute sa longueur et l'avoir encore une fois contemplée d'un œil hagard, obéissant à une idée nouvelle, il se détourne et part au grand trot. Bob s'empare du chien mort. « John, nous l'enterrerons après le thé? — C'est convenu, » et je m'élance sur les traces du mâtin, qui remontait lentement Cowgate. Il avait sans doute oublié quelque rendez-vous. Tournant le coin de Candlemaker-Row, il s'arrêta devant une auberge. Il y avait là un chariot de messager déjà tout attelé. Un petit homme aux membres grêles, à la physionomie intelligente et affairée, au visage assombri par l'impatience, la main sur la tête de son cheval gris, semblait attendre, non sans colère, quelque chose ou quelqu'un qui n'arrivait point. « Ah! Rabbie!... ah! brigand! » s'écria cet homme, lançant un coup de pied à mon nouvel ami, qui recula humblement, et, plus leste que digne, se dérobant à l'atteinte du lourd soulier ferré, guettant l'œil irrité de son maître, s'alla tapir sous la charrette, baissant les oreilles et tout ce qui lui restait de queue. L'homme devant lequel tremblait ainsi mon terrible héros m'inspirait déjà une sorte d'admiration. Je m'approchai respectueusement de lui, le voyant préoccupé de la muselière qui pendait mutilée au cou de son chien, et je lui contai, avec tous les détails qu'elle comportait, l'histoire qu'on vient de lire. Elle nous semblait, à Bob et à moi, — c'est encore au fond notre pensée à tous deux, — digne d'Homère, du roi David et de Walter Scott. Toujours est-il qu'elle adoucit l'irritation de l'austère petit messager, qui condescendit par quelques affectueuses paroles à dédommager son chien d'un mauvais accueil immérité. Le moignon de queue reprit aussitôt sa position naturelle, les oreilles se redressèrent, le regard encore ému exprima des sentimens moins amers. La réconciliation était complète. « En route! » Un bon coup de fouet fut allongé à la jument grise, qui s'appelait *Jess*, et le trio s'éloigna. Ce soir-là même, après un thé fort abrégé, Bob et moi consacrâmes nos soins aux funérailles du brave terrier. Cette grave cérémonie s'accomplit en silence. Nous lisions alors l'*Iliade*, et, Troyens comme le sont tous les écoliers, nous ne manquâmes point d'inscrire le nom d'Hector sur la fosse que nous venions de recouvrir.

Six années comptent pour beaucoup dans une jeunesse d'homme et dans une existence de chien. Six ans plus tard, Bob Ainslie était « parti pour la guerre, » et j'étudiais la médecine, en qualité d'interne, à l'hôpital de Minto-House. Rab, que je voyais régulièrement tous les mercredis, était en fort bons termes avec moi. J'avais trouvé le chemin de son cœur en grattant parfois son énorme crâne, parfois en le régalant de quelque os çà et là recueilli. Je voyais aussi son patron de temps à autre, et il m'appelait familièrement « monsieur John, » mais sans se départir pour cela de son laconisme digne de Léonidas.

Par une belle soirée d'octobre, je sortais de l'hospice quand je vis s'ouvrir le grand portail et entrer Rab avec ses grands airs de superbe flânerie. Derrière lui venait Jess, blanchie maintenant sous le harnais et traînant sa charrette comme toujours; dans la charrette, une femme soigneusement emmaillottée. Le messager conduisait l'équipage avec un soin tout particulier et à chaque pas regardait par-dessus son épaule. James, quand il m'aperçut, — son nom était James Noble, — m'honora d'une révérence écourtée et bizarre. « *Master John*, me dit-il, voici notre ménagère;... elle a pris mal au sein,... quelque abcès peut-être, à ce que nous pensons. » Pendant qu'il parlait ainsi, je dévisageai la bonne femme, assise sur un sac rembourré de paille, enveloppée dans le *plaid* de son mari, et les pieds entortillés dans son grand surtout à boutons de métal blanc. Jamais figure ne m'est apparue qui se gravât mieux dans le souvenir : pâle, sérieuse, *érémitique* (si l'on peut exprimer ainsi l'habitude de physionomie que donne une vie presque toujours solitaire) et délicate, et douce à l'œil, sans rien de ce que nous appelons beauté. Elle accusait la soixantaine sous le *mutch* (1) d'un blanc de neige qui, décoré de rubans noirs, recouvrait sa chevelure argentée, laquelle mettait singulièrement en relief ses yeux d'un gris foncé, — des yeux comme en voit rarement, dont le regard résumait bien des souffrances vaillamment supportées; sourcils finement arqués et d'un beau noir; bouche ferme, patiente à la fois et souriante, ce qui est l'apanage de bien peu de bouches. « Ailie, reprit James, voici M. John, le jeune médecin,... l'ami de Rab, vous savez?... Nous parlons souvent de vous, docteur. » Elle sourit, fit un mouvement qui pouvait à la rigueur passer pour un léger salut, et, se débarrassant du *plaid*, se mit en devoir de descendre. Salomon lui-même, offrant la main à la reine de Saba sur le seuil de son palais splendide, n'aurait pas montré un zèle plus attentif, plus minutieux, plus chevaleresque en un mot, que James, le messager de Howgate, quand il reçut dans ses bras sa femme Ailie. Rab les regardait faire,

(1) Bonnet écossais à l'usage exclusif des femmes mariées.

un peu attristé, un peu inquiet, mais prêt à toute besogne requise par les circonstances, fût-ce d'étrangler la garde-malade, le concierge de l'hospice, ou moi-même à la rigueur. Ailie et lui semblaient s'aimer beaucoup.

Sur la requête expresse de James, nous passâmes tous les quatre dans le cabinet aux consultations. Rab, toujours à bout de pénétration et dans un embarras comique, ne demandait pas mieux, le cas échéant, de se montrer confiant et satisfait, quoique tout disposé, s'il le fallait, à prendre la mouche. Ailie s'assit, défit sa robe agrafée par devant ainsi que le fichu de mousseline roulé autour de son cou, et, sans prononcer une parole, livra son sein droit à mon examen. Elle et son mari épiaient l'expression de mon regard, et Rab nous contemplait tous trois. Qu'aurais-je pu dire pour leur cacher la vérité? Ce sein jadis si blanc, si bien formé, gracieux d'aspect, nourricier et fécond, durci maintenant et devenu le siége d'horribles souffrances, m'expliquait la pâleur de ce visage, l'expression de ces yeux gris, lumineux et résignés, le pli de ces lèvres doucement courageuses. Pourquoi le ciel envoyait-il un tel fardeau à cette femme patiente et modeste, soigneuse d'elle-même, attrayante au regard?

Je l'emmenai pour la faire mettre au lit. « *Rab* et moi, pouvons-nous en être? me demanda James. — *Vous* sans nul doute, et Rab aussi, pourvu qu'il veuille se bien conduire. — Oh! docteur, j'en réponds! » Et le fidèle animal se faufila sur nos pas. J'aimerais à le peindre tel qu'il était, tel qu'on n'en voit plus de son espèce, maintenant disparue : d'un gris tavelé comme le granit de Rubislaw, poil dru, court, rude à la main, vrai poil de lion, membrure compacte, herculéenne; il devait peser quatre-vingt-dix livres tout au moins; son mufle était noir comme la nuit, l'intérieur de sa gueule plus noir qu'aucune nuit ne le fut jamais; une ou deux dents, — tout ce qui lui restait, — brillaient çà et là parmi ces mâchoires obscures; sur sa tête, sillonnée de vieilles cicatrices, on retrouvait comme l'histoire de ses combats d'autrefois; il y avait laissé un œil, et l'une de ses oreilles, tranchée au ras de la tête, faisait songer aux supplices des martyrs protestans. L'œil sauvé pouvait compter double, et en rapport constant avec cet œil fulgurant, un lambeau, un chiffon d'oreille, passablement dépenaillé, rappelait

> . . . . . Ces vieux drapeaux qu'on rapporte des guerres,
> Plus beaux quand ils sont déchirés;

puis encore ce bourgeon de queue, long à peine d'un pouce (si le mot long peut ici trouver place), et dont la mobilité, l'instantanéité avaient quelque chose de surprenant et de bouffon, pour qui étudiait les communications quasi électriques de cet œil, de cette oreille et de cette queue.

Le lendemain, mon patron examina Ailie. Son mal devait incessamment, laissé à lui-même, devenir mortel, et dans un bref délai. On pouvait l'opérer, et le résultat pouvait demeurer définitif : au pis aller, elle serait immédiatement soulagée; on l'engageait à tenter l'épreuve... — Ailie remercia, regarda son mari et dit : « Quand ce sera-t-il? — Demain! » répliqua l'excellent médecin, peu prodigue de paroles. Et là-dessus, nous nous retirâmes. Le lendemain, sur une planche noire, bien connue des étudians, on vit, collée avec quatre pains à cacheter, une bande de papier; ces mots y étaient écrits : *on opérera aujourd'hui*. J.-B. Clerck. Il fallait voir la liesse et l'empressement qui se manifestèrent aussitôt dans les groupes attirés par cette affiche : « Où cela?... dans quelle salle? » répétait-on de tous côtés. Sont-ils donc impitoyables? Pas plus que vous, pas plus que moi; mais chez ces jeunes gens endurcis au spectacle de la souffrance, la pitié en tant qu'*émotion* a disparu peu à peu, remplacée par la pitié envisagée comme *motif*. On ne frémit plus devant le mal, mais on se voue tout entier à le combattre. Cette émulation féconde et joyeuse ne vaut-elle pas mieux qu'une sympathie attristée et stérile?

On cause, on plaisante donc dans l'amphithéâtre. Le chirurgien en chef s'y est déjà rendu avec son état-major. Arrive Ailie : un seul regard jeté sur elle apaise et contient le tumulte. Les étudians sont domptés par cette belle et imposante vieillesse. Assis et muets, ils la contemplent. Elle entre d'un pas rapide, mais non hâté. Elle a son *mutch* sur la tête, son fichu de mousseline, sa casaque de basin, son jupon de laine noire, qui laisse entrevoir ses bas de tricot et ses pantoufles de tapisserie. Derrière elle, James et *Rab*. Le premier s'assoit à distance et prend entre ses genoux, comme dans un étau, la tête puissante de son compagnon. *Rab* semble perplexe et menaçant; son oreille unique se dresse et se recouche à toute minute.

Ainsi que le chirurgien le lui prescrivait, Ailie, s'aidant d'une chaise, est montée sur la table où elle s'étend dans la position voulue. Elle s'y arrange, jette sur James un coup d'œil rapide, ferme ensuite les yeux, et, s'appuyant à moi, me prend la main. L'opération commence à l'instant même. Il n'y avait pas moyen de la brusquer, et le chloroforme, — un vrai don de Dieu à ses créatures souffrantes, — n'était pas encore connu. Le chirurgien instrumentait donc à loisir. Sur le pâle visage, on lisait une douleur intense; mais Ailie ne faisait pas un mouvement, n'articulait pas une plainte. *Rab* était en proie à un travail intérieur. Il voyait bien qu'il se passait quelque chose d'étrange, qu'on tirait du sang à sa maîtresse, et qu'elle souffrait; aussi son oreille se hérissait-elle à chaque instant, il poussait de sourds grondemens çà et là coupés d'une espèce de rugissement convulsif qui exprimait son impatience. On devinait

qu'il eût voulu dire deux mots à l'opérateur; mais James le tenait ferme entre ses jambes serrées, et de temps à autre le *coiffait* du plat de sa main, lui donnant ainsi à prévoir quelque châtiment plus rude. Il était bon pour James d'avoir ces distractions forcées, qui l'empêchaient de trop regarder Ailie et de trop penser à elle.

Voilà qui est fini. Elle s'est rhabillée, et doucement, décemment, est descendue de la table sanglante. Saluant ensuite le chirurgien et les étudians, elle leur demande pardon, à voix basse et distincte, pour ce qu'elle a pu faire, sans le vouloir, qui les ait gênés. Tous ces jeunes gens, si rieurs naguère, avaient des pleurs dans les yeux. Le chirurgien l'enveloppa avec des soins infinis, et, s'appuyant à James et à moi, Ailie regagna sa chambre, *Rab* derrière nous. Nous la mîmes au lit. James, ôtant ses gros souliers, dont la semelle était à ses deux extrémités émaillée de clous nombreux, les glissa sous la table, et me dit ensuite : — Voyez-vous, *master* John, je n'entends pas laisser Ailie à vos gardes-malades. C'est moi qui la garderai. En marchant ainsi sur la semelle de mes bas, je ne ferai pas plus de bruit qu'un jeune chat. — Ainsi dit, ainsi fait, et cet homme à la voix rude, aux mains calleuses, se montra aussi alerte, aussi adroit, aussi expéditif, aussi soigneux qu'aucune femme l'a jamais été. La malade ne prenait rien que de sa main. Il dormait fort peu, et j'ai vu bien souvent ses petits yeux, au regard rusé, briller dans la nuit, fixés sur elle. Comme auparavant, ils ne se parlaient guère.

Rab se conduisit bien, et montra jusqu'où pouvaient aller sa patience et sa douceur. En dormant par exemple, il lui arrivait parfois de nous donner à comprendre qu'il exterminait quelque antagoniste imaginaire. Chaque jour je l'emmenais faire un tour en ville, mais il était sombre et paisible; il refusait les occasions de combat qui venaient à s'offrir; même je le vis supporter çà et là mainte humiliation, et toujours il s'en revenait plus volontiers qu'il n'était parti, marchait plus vite, grimpait l'escalier au trot, et filait tout droit vers la porte connue.

Jess, la jument grise, avait été envoyée à Howgate avec la vieille charrette, et là, sans nul doute, s'absorbait en de vagues rêveries sur l'absence de son maître et de *Rab*, se demandant ce qui l'avait tout à coup séparée du véhicule familier, des chemins si longtemps parcourus.

Pendant quelques jours, tout alla bien. La plaie se fermait « par première intention, » car, ainsi que le disait James, « notre Ailie a la peau trop saine pour prendre le venin. » Les étudians, inquiets, venaient sur la pointe des pieds entourer le lit de la malade. Elle aimait, disait-elle, à voir leurs jeunes et candides visages. Le chirurgien, dont les yeux exprimaient une pitié sincère, la pansait lui-même régulièrement et lui adressait quelques bonnes paroles, tou-

jours en très petit nombre. En dehors du cercle, James et *Rab*, — *Rab* maintenant réconcilié, cordial même, car il ne voyait nulle part de mauvaises intentions, — mais, n'en doutez pas, *semper paratus*. Rien de mieux jusque-là. Pourtant, le quatrième jour après l'opération, ma malade fut subitement prise d'un long frisson, — « une fraîcheur, » disait-elle. Je la vis peu après. Les yeux brillaient trop, les joues étaient trop animées. Elle s'agitait, honteuse d'elle-même et de se remuer ainsi. L'équilibre était rompu, la situation commençait à se gâter. En regardant la plaie, une ligne empourprée donnait le mot de l'énigme; le pouls était accéléré, la respiration gênée et rapide. La pauvre femme ne se reconnaissait plus, et se tourmentait de ne plus savoir se tenir tranquille. Tout ce que nous pûmes imaginer fut employé tour à tour. James se prêtait à tout, était partout. *Rab*, tapi sous la table dans un coin obscur, s'y tenait absolument immobile, à part son œil, qui suivait les allures d'un chacun. Ailie allait de mal en pis; elle commençait à déraisonner paisiblement, se montrant plus expansive avec James. Ses questions nous arrivaient plus rapides; parfois elle s'impatientait. James en était préoccupé : « Jamais elle n'a été comme ça!... Non, jamais! » répétait-il. — De temps à autre, elle s'apercevait de ses divagations, et s'en excusait, l'aimable et douce créature; puis revenait le délire, plus fort, incessant. Le cerveau finit par fléchir, et nous eûmes alors ce terrible spectacle de « l'intelligence dévoyée, se heurtant à toute parole, à toute idée, sur le périlleux chemin qui mène aux abîmes. » Elle chantait des lambeaux de psaumes cousus à des lambeaux de vieilles chansons, et s'arrêtait tout à coup, surprise elle-même de ce mélange profane. Rien de plus touchant, et dans un certain sens de plus étrangement beau que cette voix frémissante et passionnée, cette pensée rapide et comme éblouie, courant çà et là, sans direction et sans but, ces bégaiemens involontaires, ces yeux dont les éclairs présageaient le coup de foudre. Ici des paroles incohérentes, ailleurs des instructions de ménage, — quelque chose pour James, — des noms de morts, — ou bien encore *Rab* appelé brusquement et avec un accent effrayé, ce qui le faisait se dresser, surpris, et sortir aplati de sa cachette, comme s'il se sentait coupable de quelque méfait ou incertain de n'avoir pas rêvé qu'on l'appelait. Bien des questions aussi, bien des supplications auxquelles nous ne pouvions rien comprendre, ni James, ni moi, malgré l'ardeur singulière qu'elle mettait à s'expliquer,... et la pauvre femme se rejetait en arrière, épuisée, sans avoir pu obtenir une réponse. C'était triste à coup sûr, et cependant meilleur que bien des choses auxquelles on n'applique point cette épithète. James rôdait sans cesse autour du lit, bien las, bien affligé, mais aussi exact, aussi alerte que jamais. Dès qu'il y avait un instant de calme, il lui lisait, il lui chantait parfois des frag-

mens de psaumes, persistant et résigné comme il sied à un homme, et toujours affectueux pour « son Ailie » : *Ailie, ma' woman, ma' ain bonnie* (1)!

La fin approchait. Le vase d'or allait se briser, la corde d'argent se relâchait d'heure en heure. L'âme subtile, — *animula, vagula, blandula*, — s'apprêtait à fuir loin de ce corps auquel, pendant soixante ans, elle avait été une compagne fidèle, *hospes comesque*. Elle allait seule vers cette obscure vallée où nous entrerons quelque jour, tous tant que nous sommes. — Seule? Était-elle vraiment seule?

Une nuit elle s'était calmée, et, nous l'espérions, assoupie. Ses yeux étaient clos. Nous éteignîmes le gaz, et, assis près du lit, nous veillions... Tout à coup elle se mit sur son séant, et, s'emparant d'une robe de chambre enroulée auprès d'elle, elle la plaça tout contre son sein, du côté droit, du côté malade. Nous pouvions voir ses yeux rayonner de tendresse et de joie, tandis qu'elle se penchait sur ce paquet d'étoffe. Elle le tenait comme une femme qui allaite tient son nourrisson, caressant son peignoir de nuit avec des mouvemens d'impatience et serrant « l'enfant » sur sa poitrine, le couvant et murmurant de petits mots insensés, de ceux que trouvent les mères pour couvrir la voix du marmot qui crie, se suspend à la mamelle et bientôt se tait. Il était émouvant et bizarre à voir, ce regard à demi éteint par la mort, vague et perçant, — plein d'un immense amour.

James n'y tint pas : « Dieu me pardonne! » gémissait-il. La berceuse pourtant, par un mouvement régulier d'arrière en avant, apaisait, endormait cette créature absente, vain objet d'une tendresse infinie. « Dieu me pardonne, docteur, je gagerais bien qu'elle pense à cette petite! — Quelle petite? — La seule que nous ayons jamais eue, notre pauvre Mysie,... et voici plus de quarante ans qu'elle est *là-haut!* » James ne se trompait pas. La douleur au sein, toujours lancinante, et mal comprise par cette intelligence égarée, avait réveillé en elle l'idée de cette souffrance particulière que causent les mamelles engorgées de lait, puis cette autre idée corrélative de l'enfant qui demande à téter. Ces deux illusions réunies avaient ramené Mysie, la petite morte, dans les bras de sa mère en délire.

C'était le commencement de la crise suprême. Elle s'affaissa rapidement. Le délire la quitta pour faire place à une imbécillité dont elle avait par momens pleine conscience. Néanmoins, avant de s'éteindre pour jamais, le flambeau jeta des lueurs plus vives. Couchée depuis quelque temps, les yeux fermés : « James! » dit-elle. Il s'approcha, et, ouvrant ces yeux dont le beau regard calme m'avait

(1) *Ailie, my woman, my own pretty*. Nous laissons à dessein subsister ces formules de tendresse dans le patois écossais, qui leur donne leur cachet *historique*.

toujours frappé d'admiration, elle le contempla longuement; puis elle me regarda aussi, très affectueusement, mais pendant une ou deux secondes à peine; de l'œil ensuite elle chercha *Rab*, qu'elle ne vit point, et encore son mari, dont elle semblait ne pouvoir se séparer; puis elle ferma les yeux et ne bougea plus. Pendant quelques instans nous entendîmes encore sa respiration saccadée, ensuite elle *passa* si doucement et par des gradations si imperceptibles, que lorsque nous la crûmes partie, James, fidèle aux vieilles coutumes, tint quelque temps un miroir devant le visage de la mourante. Après une longue pause, un léger souffle vint ternir la surface polie. Cette tache à peine visible s'effaça d'elle-même,... et ne reparut plus. A cette vapeur passagère et qui ne laisse rien derrière elle, la vie humaine a été comparée par ceux qui la connaissent le mieux.

Rab, pendant tout ceci, était parfaitement éveillé, mais parfaitement immobile. Il vint alors près de nous. La main d'Ailie, que James venait de laisser aller, pendait hors du lit, tout humide de larmes. *Rab* la lécha patiemment, regarda sa maîtresse, et rentra sous la table à sa place accoutumée.

James, après un silence qui dura je ne sais combien de minutes, se leva tout à coup, prit ses gros souliers ferrés, les mit sans user plus de ses précautions ordinaires, et tira si rudement sur leurs cordons de cuir que l'un d'eux lui resta dans la main. « Cela ne m'était jamais arrivé, murmura-t-il avec une sourde colère... *Rab*, » ajouta-t-il du même ton, et du doigt il montrait au chien le lit de la morte. *Rab* y sauta immédiatement et s'y établit, la tête et le regard tournés vers le visage blémi de sa défunte maîtresse. « Attendez-moi, *master* John, » ajouta le messager, et il disparut dans les ténèbres, ses lourdes chaussures roulant leur tonnerre sur les marches de l'escalier. Je courus à une des fenêtres de la façade. Il était déjà dans la cour, et franchissait le seuil de la grande porte comme une ombre qui s'évanouit.

Je m'inquiétais de lui, mais sans pouvoir m'alarmer tout de bon. Aussi, toujours assis à côté de *Rab* et fatigué comme je l'étais, le sommeil me prit. Un bruit qui se faisait au dehors me réveilla tout à coup. Nous étions en novembre. Il était tombé beaucoup de neige. *Rab* n'avait pas changé d'attitude. Lui aussi entendait ce bruit, et il en devinait la cause; pourtant il ne bougeait point. J'allai regarder à la fenêtre. Dans le crépuscule encore douteux, — car le soleil n'était pas levé, — je distinguai *Jess* et la charrette. De la vieille jument émanait un nuage de fumée. James n'était pas visible; déjà parvenu sous la porte et gravissant l'escalier, l'instant d'après il passait devant moi. Trois heures ne s'étaient pas écoulées depuis son départ, et Dieu sait comment il avait trouvé moyen de courir à Howgate, — à neuf bons milles de l'hôpital, — d'atteler *Jess* et de

la ramener en ville, toute surprise. Il apportait une brassée de draps de lit, et sous ce fardeau ruisselait de sueur. Avec un signe d'intelligence, il étendit sur le parquet deux paires de vieux linceuls, marqués aux coins en gros caractères rouges : A. G. 1794. C'étaient les initiales d'Alison Grœme, et peut-être jadis, au milieu d'une de ces courses où il endurait et la pluie et la fatigue, avait-il vu sa fiancée, sans qu'elle le sût là, derrière la vitre, à la regarder coudre, mais non certes sans qu'il fût présent à sa pensée, marquer ainsi, à la clarté du foyer, ces beaux draps, neufs alors, et destinés au lit de « son James. »

D'un geste, il enjoignit à *Rab* de descendre, et, prenant sa femme dans ses bras, il l'enveloppa dans les draps d'une main ferme et soigneuse. Le visage fut laissé à découvert. Ceci fait, il l'enleva, m'adressa un nouveau signe de tête plus douloureux que le premier, puis, avec une résolution qui n'excluait pas la tristesse, longea le couloir et descendit l'escalier, *Rab* sur les talons. Je les suivais, un flambeau à la main : précaution superflue. Marchant toujours, je me trouvai tenant mon chandelier et sans réfléchir à ce que mon action avait d'absurde en plein jour et en plein air par cette glaciale matinée. Nous arrivâmes bientôt à la porte. Je l'aurais aidé volontiers, mais je vis qu'il se réservait toute cette besogne; il était de force, et il n'avait besoin de personne. Il l'étendit sur la charrette aussi tendrement qu'il l'en avait retirée dix jours plus tôt, — aussi tendrement qu'il l'avait pour la première fois reçue dans ses bras alors qu'elle était encore Alison Grœme. Il l'y arrangea, laissant exposé au grand jour ce beau visage scellé par la mort; puis, la main à la tête de *Jess*, il s'éloigna sans prendre plus garde à moi que *Rab* lui-même, lequel fermait la marche à l'arrière du chariot.

Je les suivis de la pensée traversant ce beau pays que je connais si bien, gravissant le *brae* de Libberton, longeant ensuite Roslin-Muir, traversant les bois d'Auchindinny, bref jusqu'à la porte de l'humble maisonnette où le cortége devait s'arrêter.

James enterra sa femme, accompagné de ses voisins. *Rab* regarda de loin la cérémonie. Sur la terre couverte de neige, ce petit trou noir devait faire un singulier effet. Peu après, James tomba malade à son tour. Une espèce de fièvre lente sévissait dans le village, et ses veillées, ses soucis, ses fatigues le prédisposaient à la prendre. Il se mit au lit. Le médecin l'y trouva déjà sans connaissance. Il fut promptement enlevé. On n'eut pas grand'peine à rouvrir la fosse, mais il fallut la retrouver sous une nouvelle couche de neige. *Rab* fut encore témoin des funérailles, et revint au logis se tapir dans l'étable...

Je m'informai de *Rab* au successeur de James, devenu possesseur de *Jess* et de la charrette. Il me répondit d'abord par une rebuf-

fade. « Qu'avez-vous affaire de ce chien? » Mais j'insistai. « Comment va *Rab?* » Cet homme se troubla et rougit. Passant la main à plusieurs reprises dans sa rousse chevelure : « Ma foi, monsieur, *Rab* est mort, me répondit-il. — Ah!... Et de quoi est-il mort? — Quand je dis qu'il est mort, reprit l'homme, c'est manière de parler... Le fait est qu'on l'a tué... Et, tenez, c'est moi qui ai fait son affaire... avec la fourche... On n'en pouvait rien tirer, voyez-vous!... Il était toujours à l'écurie avec la jument, et n'en voulait plus sortir! J'ai tâché de l'apprivoiser avec du caillé, avec de la viande, mais il ne voulait toucher à rien,... et il m'empêchait de faire manger ma bête,... toujours grognant, toujours me sautant après les jambes... Je ne me souciais pas de lui faire du mal,... il n'avait pas son pareil d'ici à Thornhill;... mais ma foi, monsieur, il a bien fallu en passer par là!... » Je ne doute pas que cet homme n'ait dit vrai. *Rab* est donc bien mort; sa fin a couronné sa vie. N'ayant plus d'amis et plus de dents, fallait-il pas qu'il gardât la paix et observât toutes les règles de la civilité?

V.

Que d'histoires n'aurais-je pas à vous raconter, si je ne craignais de vous retenir trop longtemps dans le chenil de mes réminiscences! Mais ni *Jock* l'écervelé, ni *Duchie* (la Petite-Duchesse), ni même *Wasp*... Si fait cependant : *Wasp* aura sa place dans cette galerie. Je la lui dédie pour quelques raisons majeures. Et d'abord sa ressemblance avec une des plus belles cantatrices qui aient jamais paru sur la scène. Je ne l'ai jamais vue, dans ses extases d'amour maternel, couver d'un regard tendre et profond ses petits à peine nés et encore aveugles, sans me rappeler *Lucrezia Borgia* et Mlle Grisi arrêtée devant Gennaro endormi.

Il fallait voir *Wasp* lâchée dans Bowden Moor, et tantôt galopant le nez à terre, tantôt ramassée au bord de quelque fossé, les oreilles droites, couvrant l'espace de ses regards, comme une vedette embusquée, en alerte et animée d'intentions perverses. Docile pour ses maîtres, soupçonneuse et brusque envers l'étranger, elle n'avait pas un naturel querelleur, mais Polonius aurait été content d'elle, car, « une fois engagée dans une dispute, » *Wasp* se comportait de manière que ses antagonistes « prissent garde à elle (1). » Jamais elle ne fut vaincue, et je la vis même tuer sur place quelques-uns des rustres de son espèce qui se jetaient sur elle quand elle accompagnait son maître en tournée. En général elle se contentait d'un

(1) Allusion aux conseils donnés par le vieux Polonius à son fils Laërte. — *Hamlet, Prince of Denmark,* acte Ier, scène III.

bon coup de dents qui les renvoyait gémissans et honteux; mais si cela ne suffisait pas, en deux temps l'affaire était faite.

Un jour qu'elle avait mis bas trois petits, l'un d'eux vint à décéder. Pendant quarante-huit heures consécutives, cette mère modèle se consacra tout entière à une résurrection impossible, le léchant, le retournant, le grondant, et, sauf les morsures, employant tous les moyens imaginables pour l'éveiller. Aux deux vivans elle ne prenait point garde, ne leur donnait pas à téter, les écartait d'elle avec ses dents, et, si on les eût laissés avec elle, les aurait à la longue immanquablement tués. Comme possédée, elle ne mangeait, ni ne buvait, ni ne dormait. Son lait la tourmentait, et ses souffrances de tout ordre l'avaient tellement surexcitée que personne n'aurait pu lui enlever le nouveau-mort.

Le troisième jour, on le lui vit prendre dans sa gueule et traverser la campagne dans la direction de la Tweed, à grande allure de *steeple-chase*; elle plongea, tenant toujours son précieux fardeau, et arrivée au milieu du courant, le lâcha soudain, puis à la nage regagna prestement le bord. Là elle fit halte et suivit de l'œil le petit débris noirâtre que les flots emportaient, et qui, abandonné au courant, tantôt revenait sur l'eau, tantôt s'enfonçait... Quand elle l'eut perdu de vue dans l'éloignement, elle revint au logis, s'enquit des deux survivans, les mangea de caresses, les porta l'un après l'autre dans son chenil et se mit en devoir de les dédommager de la diète qu'elle leur avait infligée. Jugez du soulagement qu'ils lui procuraient, suspendus à ses mamelles trop pleines; jugez aussi du leur, les pauvrets!

Wasp nous avait été donnée par Hugh Miller, qui trouva moyen d'être à la fois journaliste, géologue et homme de génie. Il était de nos amis, et nous conta un jour l'histoire suivante. Il était resté dans son bureau de journal, un soir d'hiver, après le départ de ses employés. On frappa plusieurs coups de suite, avec une sorte d'impatience, à la porte du bureau. « Entrez! dit-il, et, regardant par-dessus son épaule, il vit une petite fille en haillons, toute trempée de neige fondue. — Vous êtes Hugh Miller? — Oui. — Mary Duff vous demande. — Que veut Mary Duff? — Elle va mourir... » Un vague souvenir lui fit quitter à l'instant son travail, et bien abrité sous son *plaid*, — ce *plaid* connu de tout Édimbourg, — son gourdin sous le bras, il suivit à grands pas l'enfant qui trottinait devant lui, et, longeant High-Street, le conduisit dans la Canongate. Chemin faisant, il avait retrouvé ce que sa mémoire avait à lui dire de Mary Duff, jolie jeune fille elevée chez des voisins de sa famille, à Cromarty. Il l'avait rencontrée pour la dernière fois à la noce d'un de ses « frères » en maçonnerie, où il figurait comme garçon d'honneur et où elle était la *best maid*. Il lui semblait revoir sa physionomie

vive et sereine, exprimant l'insouciance et la gaîté, son jupon court, ses allures coquettes, ses yeux noirs, et entendre sa langue agile qui distribuait la raillerie à tout venant.

La petite en haillons descendit au fond de la « cité (1) » et se mit à gravir un escalier extérieur, Hugh ayant quelque peine à marcher de conserve avec elle. Arrivée dans le couloir, elle étendit la main et s'assura qu'il la suivait. Il prit dans sa main robuste cette main frêle et sentit que le pouce manquait. Comme les chats cependant, elle trouvait sa route dans les ténèbres; elle ouvrit une porte, et disant : « La voici! » disparut en un clin d'œil. A la lueur d'un feu mourant, il vit alors, gisante en un coin du vaste galetas vide, une sorte de paquet de vêtemens féminins, et, quand il eut fait quelques pas de plus, démêla sous ce monceau de hardes un visage maigre et pâle et deux yeux noirs, brillans et désespérés, qui étaient levés sur lui. Ces yeux étaient bien ceux de Mary Duff; quant au reste des traits, ils étaient absolument méconnaissables. Elle pleurait en silence, le contemplant toujours. « Êtes-vous donc Mary Duff? — Oui, Hugh, voilà tout ce qui reste de moi... » Puis elle voulut continuer, comme si elle avait quelque chose de très urgent à lui dire; mais les forces lui manquèrent. Voyant qu'elle était fort mal et qu'elle allait par ses efforts aggraver encore son état, il laissa tomber une demi-couronne dans sa main fiévreuse : « Je reviendrai demain sans faute, » lui dit-il en la quittant. Aucun des voisins ne put ou ne voulut lui donner sur elle le moindre renseignement. Ceux qui ne dormaient pas étaient de mauvaise humeur.

Quand il revint le matin suivant, la petite fille l'attendait sur le palier. — Elle est morte! lui dit cette enfant. — Il entra, et s'assura qu'elle disait vrai. Mary Duff gisait près du feu éteint. Sur son visage rasséréné, on retrouvait quelque chose de son ancienne physionomie. Hugh appela un voisin, et, déclarant qu'il se chargeait des funérailles, fit marché avec un *undertaker*. On paraissait fort peu renseigné sur le compte de la pauvre déshéritée. Tout au plus savait-on que c'était une « perdue, » ou, pour parler comme le roi Salomon, « une étrangère, » — de celles dont il dit qu'elles sont « une fosse profonde, un puits de détresse (2). » — S'enivrait-elle? demanda Hugh. — De temps à autre, lui fut-il répondu.

Le jour des funérailles, un ou deux des résidens de la « cité » l'accompagnèrent au cimetière de la Canongate. Il remarqua une petite vieille, d'aspect décent, qui, les suivant à distance, semblait s'intéresser à la cérémonie, et cela bien que la matinée fût pluvieuse et froide. La fosse remplie, et pendant que les hommes de peine

(1) Nous employons le seul mot qui puisse donner à nos lecteurs l'idée d'un *close* d'Édimbourg, un carré de bâtimens entourant une cour commune.

(2) *Proverbes*, XXIII, 27.

achevaient de régulariser le petit monticule funèbre, il vit que la vieille femme était restée. Elle vint alors à lui, et, avec une révérence : « Vous connaissiez cette fille, monsieur? — Oui, je l'ai connue autrefois, toute jeune... » Là-dessus la petite vieille fondit en larmes et raconta comme quoi elle tenait à la Closemooth un petit magasin où Mary venait s'approvisionner régulièrement. « Et, continua-t-elle, c'était une bonne paie; aussi, me trouvant en arrière avec elle depuis tout un mois pour une demi-couronne, je la croyais morte... » Puis elle ajouta d'un air pénétré, d'une voix émue, que, le soir même où Mary avait mandé Hugh, et immédiatement après qu'il l'eut quittée, elle (la marchande) avait été réveillée par un bruit qui se faisait dans sa chambre. Alors, à la clarté du feu, « car nous sommes à notre aise, et rien ne nous manque, » prit-elle bien soin de dire au passage, — elle avait vu la pauvre moribonde s'avancer vers son lit : — N'est-ce pas une demi-couronne? — Oui. — La voilà!... — Et, après avoir posé la pièce de monnaie sur l'oreiller, l'apparition nocturne s'était évanouie.

Pauvre Mary Duff! Les temps avaient été durs pour elle depuis ce jour où elle riait et jasait avec Hugh à la noce de leurs amis communs. Peu après son père était mort, et dans l'affection de l'homme qui avait reçu ses premiers aveux, elle s'était vue supplanter par sa propre mère, véritable catastrophe qui lui avait rendu intolérables la vie de famille et le toit maternel. Le cœur flétri et débordant de fiel, elle en sortit pour mener une existence condamnée, que la honte et le désespoir s'étaient disputée depuis lors jusqu'au moment où elle rentra furtivement dans son misérable galetas pour s'y jeter dans un coin et y mourir seule, abandonnée, sans secours ni sympathie d'aucune sorte. Sa dernière action cependant prouvait que, dans ce douloureux naufrage de presque toutes ses vertus natives, la probité avait survécu.

« Mes pensées ne sont pas vos pensées, dit le Seigneur; mes voies ne sont pas vos voies, car, de même que les cieux sont plus hauts que la terre, mes voies sont plus hautes que les vôtres, mes pensées plus hautes que vos pensées. »

VI.

Mon père avait parmi les membres les plus distingués du clergé dissident des amis dont j'aimerais à parler ici : James Henderson, entre autres, prédicateur éminent, qui a vécu les vingt dernières années de sa vie sous le coup d'une mort qu'il savait pouvoir le frapper à chaque minute, et qui est venue en effet l'enlever pendant son sommeil. Je n'ai jamais connu d'homme dont les pensées fussent plus *siennes*, et qui les exprimât avec un calme, une lucidité pareils.

Aucune influence du dehors n'avait prise sur son puissant et rare intellect, qui m'a souvent remis en mémoire une source d'eau pure un jour rencontrée par moi au sommet du Cawnhorn : courant d'une transparence admirable et toujours la même, frais en été, l'hiver abritant en ses flots tièdes quelques plantes auxquelles il conservait la vie, et sans que jamais débordement torrentiel ou sécheresse prolongée pussent altérer ce qu'on pourrait appeler « la régularité de son pouls; » — tout ceci parce qu'il venait des profondeurs souterraines, distillé par la nature elle-même et tout à loisir, — véritable source d'eau vivante.

Puissant de corps, ample de visage, gardant une imposante fierté vis-à-vis de ses égaux et de ses supérieurs, mais familier et cordial avec les jeunes et les pauvres, le docteur Belfrage, *capax rerum*, entendant merveilleusement les affaires, désintéressé pour lui-même, adroit et ambitieux pour ses amis, réalisait pour moi l'idéal de ces « Hampden de village » qui, servis par les événemens, auraient pu être des hommes d'état de premier ordre. En toute occasion délicate, mon père avait recours à son expérience, à ses lumières, à son aide intelligente. Oracle de son district, John Belfrage était en même temps le médecin des âmes et celui des corps, et cet homme dont on eût fait, sans le trouver inférieur à sa tâche, soit un premier ministre, soit un lord-chancelier, un George Stephenson, un John Howard (moins quelques petits faibles du célèbre philanthrope), cet homme a consacré son existence entière à la petite congrégation de Slateford, près d'Édimbourg : — un chêne dans un pot à fleurs. En vertu des implacables lois de l'hydrostatique, son cœur, trop volumineux pour son corps, devait finir par ébranler et miner le tabernacle où Dieu l'avait placé. Il est mort en effet d'une hypertrophie du cœur, et j'ai eu le privilége enviable d'assister à la fin de ce courageux et magnanime enfant du Christ. Le matin de sa dernière journée, il m'avait demandé, à foi et à serment, de lui décrire la marche progressive des derniers symptômes. Je le connaissais assez pour ne pas me jouer d'une telle requête, et j'y fis droit de mon mieux. « Y aura-t-il stupeur?... y aura-t-il délire? demandait-il. — Non, lui dis-je, cela n'est pas probable. Suivant les indications de Bichat, la mort commencera par le cœur lui-même, et vous mourrez en pleine possession de vos facultés mentales. — Tant mieux, me dit-il. Samuel Johnsone (c'est lui, sauf erreur) souhaitait de mourir sans le savoir, afin de faire son entrée dans l'autre monde avec une âme parfaitement sereine et calme; mais vous savez comme moi, John, que c'était là une bévue physiologique. Nous laissons derrière nous et notre cerveau et toute notre ruine humaine. Mon vœu, à moi, c'est d'avoir conscience de moi-même à l'heure où sur ce monde merveilleux je jetterai mon dernier regard... » En disant ces mots, il

contemplait, par-delà les flots calmes de la mer, les montagnes de l'Argyleshire, baignées des splendeurs orientales... « Et sur mes amis..... et sur vous, » reprit-il en me regardant aussi. Ses vœux furent exaucés; moins d'une heure après, il était mort, presque debout dans son fauteuil, — car depuis des semaines son état lui interdisait de se mettre au lit, — et cette « ruine » qu'il laissait derrière lui semblait avoir pour étais la magnanimité, la simplicité, la douceur qui jusqu'au bout lui avaient fait cortége.

Mon père,—né à sept mois et qui avait passé ses quinze premiers jours entre deux couches de laine noire, hors d'état de prendre aucune nourriture, tout au plus de respirer et de dormir, — fut toute sa vie d'une complexion assez frêle et d'une santé délicate, fort petit mangeur et très aisément rebuté. La vie sédentaire à laquelle il fut condamné pendant sa jeunesse auprès de sa mère toujours malade, en même temps qu'elle attristait son esprit, débilita son corps, et sa précoce entrée dans les fonctions ecclésiastiques lui ôta le bénéfice de ces changemens de lieux, de cette variété d'existences qui, durant la transition de l'adolescence à l'âge viril, trempent le corps en même temps qu'ils l'assouplissent. Son tempérament nerveux et la prédominance qu'exerçait chez lui le système cérébral lui faisaient dépenser à ses travaux intellectuels une somme relativement énorme des forces qui lui étaient échues en partage. Il ne se doutait pas lui-même de la quantité de vie qu'absorbaient ses prédications véhémentes, où il ne ménageait ni sa poitrine, ni son ardeur intellectuelle. Moi qui voyais clairement le péril, je l'avais mis en garde, — sans pouvoir l'y faire renoncer, — contre cette prodigalité de soi-même, qui est une sorte de crime envers soi et envers les autres. Il continua sur le même pied, dormant peu, se nourrissant à peine, ne prenant d'exercice que lorsqu'il y était contraint par ses devoirs, ne soulageant sa pensée que par le passage d'une étude à une autre, et quand il lui survenait quelque malheur, — comme fut par exemple la mort de sa fille, — fatiguant encore son délicat organisme déjà ébranlé sous ces chocs terribles par l'impassibilité qu'il se commandait, et à laquelle il pliait de force tous ses instincts. Il éprouvait parfois de violens maux de tête, qu'il appelait « bilieux, » et qui étaient en somme les symptômes d'une affection cérébrale, les cris de souffrance poussés par les lobes antérieurs, surmenés et s'en plaignant à bon droit; mais il n'y prenait pas garde, et s'en débarrassait avec une ou deux *pilules bleues*. Chez d'autres, à cerveau plus développé, l'apoplexie eût peut-être été déterminée par ces accès, sur la cause desquels mon père voulut toujours se méprendre.

Il arriva ainsi, sans maladie caractérisée, sans changemens extérieurs, au jour où, le mécanisme continuant à être intact, le pouvoir moteur lui fit défaut. La « corde d'argent » n'était point détachée,

mais relâchée. Le « vase d'or » n'était pas brisé, mais peu à peu avait laissé filtrer au dehors sa précieuse liqueur. Aussi la dernière maladie de mon père ne fut pas, à proprement parler, une maladie; ce fut une longue mort, résultat d'un long suicide. Humilié de n'avoir pas prévu ce résultat, dont il devait compte non-seulement à lui-même, mais à nous tous, à son troupeau, à son divin Maître, il m'en parla plus d'une fois avec un remords sincère, se promettant, si jamais par grâce divine il remontait en chaire, d'y proclamer non-seulement l'évangile de l'homme envers Dieu, mais aussi l'évangile de Dieu envers le corps, le devoir chrétien de vivre conformément aux lois divines qui régissent la santé physique. Il y a dans la première épître de saint Paul aux Corinthiens un merveilleux passage qui l'émut joyeusement lorsque je le signalai à son attention : « Car le corps n'est pas un membre, mais plusieurs... Si tout le corps est l'œil, où sera l'âme? Si tout est l'ouïe, où sera l'odorat? Mais Dieu a placé chaque membre dans le corps comme il l'a voulu. Et l'œil ne peut pas dire à la main : Je n'ai que faire de toi, ni aussi la tête aux pieds : Je n'ai que faire de vous. Et, qui plus est, les membres du corps qui semblent être les plus faibles sont beaucoup plus nécessaires... » Ce que l'apôtre résume en paroles qui portent en elles la vie et la mort : « Afin qu'il n'y ait point de division dans le corps, mais que les membres aient un soin mutuel les uns des autres. Et soit que l'un des membres souffre quelque chose, tous les membres souffrent avec lui, ou soit que l'un des membres soit honoré, tous les membres ensemble s'en réjouissent. »

Pour avoir méconnu ces sages enseignemens, mon père a vu la vie s'écouler lentement hors de lui, et son âme s'attristait, portant le deuil de cet ami, de ce compagnon, de ce serviteur fidèle envers qui elle se sentait coupable d'ingratitude, et hors duquel maintenant elle allait s'enfoncer — toute seule — dans les profondeurs du monde inconnu. Il s'éteignit ainsi, mois après mois, semaine après semaine, non dans les ardeurs de la fièvre ou la léthargie des affections qui paralysent, mais, pour ainsi dire, de sang-froid, et avec la pleine conscience de sa fin désormais inévitable.

Vint une matinée où, envahi par le froid, il ne pouvait déjà plus parler, mais nous suivait cependant d'un regard vaguement affectueux. La fin arrivait, la volonté régnait encore. Avec cet instinct d'ordre et de décence qui avait été une des lois de son être, il se posa délibérément pour le repos éternel, rangeant ses membres, comme, avant un départ, il eût rangé sa maison. Ceci fait, il ferma les yeux et la bouche, donnant à ce corps menacé de dissolution l'attitude digne, la fierté séante du vaincu qui rend son épée après un combat inégal.

E.-D. Forgues.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1862.

Il y a quinze jours, les esprits ont été vivement préoccupés de la retraite de M. Thouvenel, et nous avons eu même l'alerte d'une modification possible du personnel de notre cabinet qui aurait pris les proportions d'une crise ministérielle. Dans ces derniers jours, les diplomates et les gens d'affaires ont été troublés par la soudaine nouvelle de la révolution grecque. Au fond de notre perturbation ministérielle, il y avait la question romaine; dans les appréhensions que peut aujourd'hui causer la révolution de Grèce, il y a l'épouvantail de la question d'Orient. Étrange destinée de ces villes magiques qui ont été les grandes stations de l'histoire! Rome, Athènes, Constantinople, cités impérissables que le morne génie de la décadence étouffe également dans son étreinte défaillante, et qui tiennent pourtant attachés à leurs destinées les idées, les passions, les intérêts des peuples les plus vivaces du monde! Dans les soucis que Rome et Constantinople donnent en ce moment aux hommes positifs, les rêveurs de la poésie et de la philosophie n'ont-ils pas le droit de voir autre chose que le vasselage instinctif de l'humanité envers un passé merveilleux? N'y peuvent-ils pas lire la promesse certaine de la régénération et de la grandeur future de ces foyers dont la civilisation a pu s'éloigner, mais auxquels une loi mystérieuse l'oblige à revenir en décrivant des cercles nouveaux?

N'allons point plus avant; la région des contemplations et des éblouissemens prophétiques nous est interdite, la prose des affaires courantes nous réclame. Observateurs et commentateurs des variations de la politique, notre première tâche est de répondre à cette aride question : quel est le sens du dernier changement survenu dans notre ministère des affaires étrangères? Que signifie le remplacement de M. Thouvenel par M. Drouyn de Lhuys?

Nous serions bien tard venus à parler de cet incident, si nous n'eussions pris d'avance nos précautions et si depuis deux mois nous n'eussions montré

la perspective d'une crise ministérielle et d'un changement de politique du gouvernement français dans la question italienne. Que la substitution de M. Drouyn de Lhuys à M. Thouvenel soit la marque d'un tel changement, le fait parle si clairement qu'il y aurait du ridicule à chercher à le démontrer. On tomberait à coup sûr dans ce ridicule-là, si on se laissait agacer les nerfs par la presse officieuse psalmodiant avec une monotonie imperturbable ses adulations sempiternelles. Cette presse a fait et tient contre l'esprit français la plus irritante ou la plus bouffonne gageure qu'on vit jamais. Contrainte de tout approuver, condamnée à mettre à tous ses raisonnemens la conclusion de Pangloss et à trouver que tout est bien, elle proclame, avec un sang-froid que rien ne démonte, l'identité de toutes les prémisses. Blanc et noir, oui et non, M. Thouvenel et M. Drouyn de Lhuys, se fondent dans sa bouche en un même et constant *hosannah!* C'est toujours la politique de l'empereur; n'est-ce pas cette politique que servait M. Thouvenel et que M. Drouyn de Lhuys servira, et cette politique n'a-t-elle pas gardé le même nom, n'est-ce pas toujours la politique de la conciliation? Ce fétichisme absolu est absurde de plus d'une façon; nous n'en relèverons qu'une seule inconvenance : il nous paraît irrespectueux et pour les hommes qui donnent leur concours à la politique impériale et pour l'empereur lui-même.

Ce serait manquer à l'estime due au caractère de M. Thouvenel et de M. Drouyn de Lhuys que d'affecter de croire que l'un et l'autre pourraient indifféremment pratiquer dans les affaires d'Italie la même politique. Ce sont surtout sous le régime actuel, et il faut le constater à leur honneur, les ministres des affaires étrangères qui ont cru devoir sacrifier leur position à des dissentimens politiques. L'honorable homme d'état qui vient de se réinstaller à l'hôtel du quai d'Orsay, M. Drouyn de Lhuys, a le premier donné l'exemple de cette estimable consistance d'opinions. Sa retraite fut si éclatante à l'issue des conférences de Vienne, pendant la guerre de Crimée, qu'on n'en a pas perdu le souvenir. Son successeur, M. le comte Walewski, ne continua point la politique que M. Drouyn de Lhuys n'avait pu faire prévaloir, et lui-même, après la guerre d'Italie, s'étant montré hostile à la politique des annexions, ne crut point pouvoir concilier la conservation de son portefeuille avec sa dignité personnelle, lorsque l'empereur prit le parti de tolérer la non-exécution du traité de Zurich. La retraite de M. Thouvenel ne peut être expliquée d'une façon différente. La lettre de l'empereur est là pour établir sans doute que M. Thouvenel n'a quitté le ministère ni en disgracié ni en mécontent, mais pour prouver aussi que l'empereur fait trop d'estime de son caractère pour avoir songé un instant qu'il pût concourir à une politique dont les allures allaient être modifiées. En tentant un essai nouveau, l'empereur a compris que M. Thouvenel devait être remplacé. Les qualités personnelles de M. Thouvenel donnent à ce changement une plus grande importance. Le régime actuel, on en conviendra, quels qu'aient été ses succès, n'a point été fécond en

hommes d'état. Notre troupe politique n'est pas riche en premiers sujets. Les ministres que nous avons eus depuis 1852, — et le personnel n'a pas changé, — tous ceux du moins dont les aptitudes sont reconnues, MM. Fould, Rouher, Baroche, Billault, Drouyn de Lhuys, etc., sont des produits du régime parlementaire; ils avaient déjà fait leurs preuves là où l'on pouvait, et où, pour être quelqu'un, il fallait les faire, au sein des assemblées de la monarchie constitutionnelle ou de la république. M. Thouvenel, à moins que nous ne soyons grossièrement trompés par notre mémoire, est le seul homme d'état que le présent régime ait produit. Il est arrivé jeune au premier poste par l'influence de son talent et la distinction de ses services. Dès la guerre d'Orient, il s'est révélé comme la première plume de la diplomatie européenne. Or, en diplomatie surtout, la vertu du style est inséparable de la valeur de la pensée, et la pensée, c'est l'action. Les belles dépêches de M. Thouvenel seront des pages de notre histoire. Dans l'année qui a suivi son arrivée au pouvoir, il a concouru à étouffer le germe d'une coalition et à accroître de trois départemens le territoire national. En 1861, il a tendu la main à l'Italie, courbée sur la tombe de M. de Cavour. En 1862, il a fait reconnaître le nouveau royaume par la Russie et par la Prusse. Emportant de tels souvenirs dans la retraite où le suivent des sympathies généreuses, M. Thouvenel peut attendre tranquillement l'infaillible succès des idées qu'il représente.

Il nous semble aussi que les amis de l'empereur qui essaient de donner le change sur l'importance des modifications du personnel ministériel, en prétendant que ces modifications n'entraînent aucune vicissitude dans les choses, manquent aux égards dus au chef de l'état. Il est piquant de voir comment ces orthodoxes oublient les conditions mêmes du présent régime. Ils font de l'empereur ce roi de la théorie représentative et de la fiction constitutionnelle couvert par la responsabilité de ses agens, dont la contradiction des événemens ne trouble pas la pensée immuable, et qui par conséquent ne peut jamais se tromper. Tel n'est pas l'empereur de la constitution de 1852. Cet empereur est responsable, par conséquent la loi fondamentale suppose qu'il peut se tromper, qu'il peut changer d'avis, qu'il peut se contredire, qu'en un mot ses desseins sont soumis à toutes les chances de variations et d'erreurs qui sont le lot commun de notre nature faillible. Pourquoi donc contester à l'empereur, par abus de zèle adulateur, le droit dont il s'est servi de modifier ses vues sur la marche de la question italienne? C'est bien puérilement et bien vainement que l'on a cherché à établir une distinction, dans les derniers documens diplomatiques relatifs aux affaires de Rome qui ont été publiés, entre la lettre de l'empereur et cette conclusion de la dépêche de M. Thouvenel à M. de Lavalette qui laissait entrevoir un terme possible à notre occupation de Rome. La dépêche de M. Thouvenel n'eût point été précédée d'une lettre impériale, qu'elle n'en eût pas moins été, au moment où elle a été écrite, l'expression officielle de la pensée de l'empereur. Cette dépêche traçait à un ambassadeur français

des instructions pour une négociation spéciale; elle était donc dans tous ses termes la formule délibérée et voulue de la politique du gouvernement impérial. La négociation a eu son cours : elle a échoué auprès du saint-père; il n'y avait plus place qu'à la réalisation de la réserve finale indiquée dans la dépêche du ministre, ou à l'abandon permanent ou momentané de cette réserve. En présence de ce dilemme, l'empereur a fait son choix : il n'a pas voulu aller jusqu'à la conséquence extrême de la négociation engagée en son nom. On était arrivé au saut-de-loup qui coupait la voie que l'on avait suivie. On juge prudent de revenir sur ses pas, de prendre le chemin divergent : ce chemin n'aura probablement pas une meilleure issue, soit; mais à quoi bon équivoquer, et se donner à plaisir la berlue pour affirmer que nous sommes toujours sur la même route?

Serait-ce parce que le nom de la politique n'a pas changé et que nous la nommons toujours la politique de la conciliation? Avant tout, nous ferons remarquer qu'une telle dénomination peut s'appliquer aux intentions honnêtes du gouvernement français bien plus qu'à ses propositions pratiques. Notre dessein est d'être concilians, soit, et il serait malséant de mettre en doute notre bonne volonté déclarée; mais les plans que nous proposons et les moyens d'action dont nous nous servons sont-ils vraiment de nature conciliatrice? La chose vaut la peine d'être examinée un instant, bonnement et simplement, en faisant appel au plus simple bon sens. Comment réussit-on à concilier des prétentions contraires? Évidemment en cherchant les points communs sur lesquels ces prétentions cessent d'être absolues, et peuvent par conséquent se rencontrer sans s'entre-choquer. Qu'avons-nous fait cependant et que faisons-nous dans nos tentatives de conciliation entre le pape et l'Italie? Une de ces tentatives, aujourd'hui épuisée, est celle qui vient d'aboutir à la retraite de M. Thouvenel; l'autre, qui va commencer sans doute, est confiée à la direction de M. Drouyn de Lhuys. La première s'était adressée à la cour de Rome; la seconde, suivant toute probabilité, aura pour objet le cabinet de Turin. Or à Rome et à Turin nous n'offrons et n'avons à offrir, bizarres conciliateurs que nous sommes, que des choses que la papauté et l'Italie repoussent absolument et nécessairement, si bien que nous courons le péril ou de passer pour trop naïfs en comptant sur le succès de nos négociations, ou d'avoir l'air d'être trop peu généreux en allant au-devant de refus qu'il ne nous est guère permis de ne pas prévoir. Nous sommes allés demander à Rome que le pape sanctionnât passivement les retranchemens qui ont été faits au domaine temporel en se réconciliant avec l'Italie, par qui et au profit de qui ces retranchemens ont été accomplis, et nos instances ont eu le sort que tout le monde connaît, que l'on pouvait d'avance tenir pour inévitable. Maintenant qu'allons-nous dire à l'Italie? Il y a là une vieille circulaire du général Durando qui attend une réponse que M. Drouyn de Lhuys, à l'heure qu'il est, doit avoir rédigée et probablement expédiée. Ce document, bien mieux que la circulaire publiée par *le Moniteur*, établira la politique du nouveau

ministre, et il est vraisemblable qu'il ne nous demeurera pas longtemps inconnu, le parlement italien se rassemblant le 18 novembre, et devant, dès ses premières séances, être mis au courant des négociations engagées. On se souvient de la circulaire du général Durando; elle fut inspirée par la répression du mouvement garibaldien. L'honnête général se prévalait auprès des cabinets européens de la vigueur avec laquelle le gouvernement du roi Victor-Emmanuel avait su rétablir l'ordre dans le pays, en s'imposant la douloureuse tâche de lutter contre l'élan du patriotisme, personnifié dans une des illustrations les plus populaires de l'Italie. Les termes de cette allusion à l'infortuné héros que tant d'ardentes et nobles sympathies disputent en ce moment à la mort firent grand honneur au général Durando. Rome semblait devoir être la récompense de la cruelle victoire que l'Italie venait de remporter sur elle-même, et le ministre italien ne craignait pas d'interpeller la France et de lui demander amicalement si l'heure ne serait pas bientôt venue pour elle de cesser d'intervenir entre le pape et les populations romaines. C'est à cette adjuration que, par le tour nouveau de la politique de notre gouvernement, M. Drouyn de Lhuys est chargé de répondre. La grande dépêche de M. Thouvenel à M. de Lavalette finissait par des mots qui donnaient à entendre que la France, fatiguée de continuels refus, pourrait un jour ne prendre conseil que de ses intérêts et quitter Rome. C'est maintenant, et en répondant au général Durando, que nous allons dire, par la bouche de M. Drouyn de Lhuys, dans quel cas, à quelles conditions nous quitterons Rome. Nous ne sommes ici que dans le champ des conjectures; mais nous serions fort surpris si la réponse de notre nouveau ministre à l'Italie n'était pas fort décourageante, et n'équivalait pas à la signification d'une occupation indéfinie. Sans doute nous pourrions dire aux Italiens : La première condition que nous mettons à notre sortie de Rome, c'est que vous nous garantirez qu'une fois la garnison française partie, vous ne laisserez pas envahir le territoire romain par des volontaires et s'accomplir une révolution par le dehors. Sur ce point, le gouvernement italien pourrait prendre des engagemens formels et rassurer assez notre conscience pour nous permettre de sortir de Rome à l'instant même. Pour motiver la continuation de notre occupation, M. Drouyn de Lhuys sera obligé de mettre en avant une autre condition : il devra dire par exemple que nous resterons auprès du pape tant que nous ne serons pas assurés que son pouvoir ne sera point mis en danger par un soulèvement possible des populations romaines, par une révolution intérieure. Voilà la conclusion à laquelle, nous le redoutons, se trouvera conduite notre politique nouvelle. La situation étant ainsi présentée, le parlement italien et le cabinet de Turin seraient placés en face d'une condition qui dépasserait leur responsabilité et leur pouvoir. Tout le monde comprend assez que le cabinet de Turin et l'Italie ne peuvent pas devenir les assureurs de la papauté temporelle contre les risques de révolution intérieure et qu'on ne pourrait les prier de prendre ce rôle sans naïveté ou sans persiflage. Il ne resterait à l'Italie qu'à nous dé-

clarer qu'elle maintient la politique nationale, la politique de M. de Cavour, la revendication de Rome proclamée capitale du royaume par le parlement, tout en se tenant obstinément à notre alliance et en nous exprimant la résolution d'attendre patiemment le jour de notre bon plaisir pour l'évacuation de Rome. Qu'aurons-nous gagné alors à la nouvelle politique? En pratique, nous n'aurons pas fait faire un pas aux questions engagées; nous n'aurons rien résolu, rien préparé. Nous n'aurons réussi qu'à prendre sur nous, en déviant de la tradition de 1789, toute la responsabilité du maintien indéfini de la théocratie politique en Europe.

La question romaine prendra de la sorte de plus en plus, aux yeux de tous, le caractère que nous nous sommes depuis longtemps efforcés de lui restituer, le caractère d'une question essentiellement française, à la solution de laquelle sont engagés les principes, la tradition et le développement libéral de notre révolution. Dans cet ordre d'idées, nous ne regrettons pas outre mesure le petit obstacle qui est opposé en ce moment au progrès de cette question. Ce retard peut être utile à un réveil de vie politique parmi nous, à une classification sincère et naturelle des opinions au sein de la France entre le parti des continuateurs de la révolution française et le parti de la résistance et de la contre-révolution, enfin à tout ce travail d'où doit sortir un nouveau système de rapports entre l'église et l'état qui pourra contraindre les clergés catholiques à chercher dans la liberté, au lieu de la demander au pouvoir, la force de leur organisation. Le trouble que la récente évolution ministérielle a mis dans les sentimens respectifs des partisans et des adversaires du pouvoir temporel sera de courte durée. Les premiers, échappant à une éventualité qui leur paraissait imminente, jouissent de la délivrance de leurs appréhensions comme d'une victoire, les seconds éprouvent un déconcertement passager; mais ces dispositions d'esprit changeront vite chez les uns et les autres. Le *statu quo* romain n'est pas une pacification parce qu'il n'est pour personne une solution. Il n'inspire ni aux partisans du pouvoir temporel la résignation aux pertes qu'ils ont subies, ni aux adversaires de la théocratie le renoncement aux espérances qu'ils ont conçues. Entre les deux partis, l'antagonisme militant ne tardera point à recommencer; il devra surtout apparaître aux élections de l'année prochaine. Pour ce qui nous concerne, nous avons depuis longtemps montré le lien étroit qui doit exister entre la question romaine et les élections générales. Comprenant la nature des perplexités qui devaient assiéger l'empereur dans la phase actuelle de la question, nous admettions que le chef de l'état pût échapper à la nécessité de faire lui-même un choix immédiat entre les deux politiques qui s'offraient à lui, et alléger sa responsabilité en déférant la question aux colléges électoraux. Plus hardi que nous ne l'eussions exigé, l'empereur a fait son choix, et les élections ont été ajournées à leur date naturelle. Soit; la question romaine aura eu le temps de mûrir davantage, et devra dans un an exercer une influence plus puissante encore sur le mouvement électoral.

La portée d'une si grande affaire est telle qu'elle est en train de produire dans le jeu de nos institutions des phénomènes inattendus. De cette nature est la crise ministérielle dont on a cru être menacé il y a quinze jours. Les crises ministérielles, on les disait incompatibles avec la constitution de 1852, qui retire la responsabilité aux ministres pour la concentrer sur le souverain. Avec ce régime, on prétendait que les ministres ne seraient pas solidaires les uns des autres, et qu'il ne devait point y avoir de cabinet un et homogène dans le sens du mot parlementaire. Il s'est introduit, on s'en apercevra avec le temps, beaucoup de fictions dans ces commentaires superbes de la constitution de 1852. Aucune constitution ne peut changer la nature des choses et la nature humaine. La responsabilité ministérielle ne se décrète pas ou ne se supprime pas à volonté. A le bien prendre, cette responsabilité n'est autre chose que la responsabilité morale qui accompagne tout homme public devant l'opinion publique. Devant la souveraineté de l'opinion, les ministres comme le chef du pouvoir ont à se préoccuper de la suite de leurs idées et de la consistance de leur conduite. La solidarité des cabinets parlementaires n'a jamais été une loi écrite, elle a été l'effet naturel d'une loi morale. Elle n'existait pas en Angleterre au lendemain de la révolution de 1688; Guillaume III n'eut pas d'abord auprès de lui cette représentation suprême de l'opinion publique et cette première résistance constitutionnelle dont un cabinet solidaire est la garantie. La constitution anglaise n'a jamais stipulé que le ministère serait homogène, et cependant, comme lord Macaulay l'a démontré avec sa pénétrante sagacité, cette solidarité devait naître et se développer à travers la constitution. Pourquoi en serait-il autrement en France? Pourquoi chez nous un ministre des finances, des travaux publics, de l'intérieur ou même un ministre sans portefeuille ne se sentiraient-ils pas affectés, même dans l'administration de leurs départemens spéciaux, par une évolution de la politique étrangère qui ne serait pas conforme à leurs opinions raisonnées? D'ailleurs, quoi de plus naturel qu'autour d'un souverain il se forme des groupes divers suivant des affinités ou des divergences de sentimens, d'intérêts et de mérite, et que, dans de grandes circonstances où deux politiques sont en présence, les hommes se partagent comme les choses se divisent? Nous n'avons donc été ni scandalisés ni surpris des bruits de crise ministérielle qui circulaient au moment de la retraite de M. Thouvenel. L'opinion a montré, par l'importance qu'elle donnait à ces bruits, de quelle efficacité en certaines occasions pourrait être la retraite de tel personnage en qui les grands intérêts du pays ont placé leur confiance. Comme il nous serait difficile de croire qu'il règne au sein du ministère une complète homogénéité de sentimens et de vues au sujet de la question italienne, le jour où la politique du *statu quo* ne serait plus possible, nous ne serions point étonnés d'assister à quelque nouveau remaniement ministériel.

Les intérêts financiers, qui ont craint un instant la retraite de M. Fould, sont jusqu'à un certain point revenus de cette alarme; mais le coup a été

porté, et pour que le ministre des finances trouvât les moyens nécessaires à la réalisation de ses combinaisons, il ne faudrait pas que le trouble introduit dans les perspectives de la politique se compliquât de nouvelles incertitudes. On avait également nommé M. Rouher parmi les membres qui auraient pu se retirer. C'eût été grand dommage pour la cause de la liberté commerciale, à laquelle M. Rouher est en train de rendre un nouveau et signalé service par la destruction du monopole de la boulangerie. L'organisation restrictive du commerce de la boulangerie était une tradition surannée des temps où l'on croyait que c'était un devoir de l'état de veiller aux approvisionnemens, d'assurer les subsistances et d'en mesurer les prix. Nous pensons que cette politique de prévoyance et d'intervention administrative a été fausse à toutes les époques, et qu'elle est toujours allée contre ses propres fins. Elle avait au moins un prétexte, lorsque l'état, dans l'excès du système protecteur, s'arrogeait le droit d'interdire l'exportation ou l'importation du blé, ou d'aggraver par le jeu de l'échelle mobile les prix des céréales. On la comprenait lorsque l'insuffisance et l'imperfection des voies de communication ne permettaient pas aux denrées alimentaires de se transporter avec la rapidité et la sûreté nécessaires aux lieux où elles pouvaient être demandées par des besoins extraordinaires. Avec la liberté du commerce des grains et avec les chemins de fer, de pareilles appréhensions n'ont plus de fondement. La France a fait l'année dernière à cet égard l'expérience la plus lumineuse. Elle avait dans sa récolte un déficit considérable. Les approvisionnemens supplémentaires lui sont arrivés avec une rapidité, une abondance et des conditions favorables de prix qui lui ont fait traverser facilement une épreuve que les gens du métier, les négocians en blés, avaient considérée comme devant être redoutable. Les partisans de l'ancienne organisation de la boulangerie parisienne s'inquiétaient surtout de la cherté possible du pain, et avaient voulu, par l'institution anti-économique de la caisse de la boulangerie, prendre une garantie artificielle contre la hausse des prix. La grande expérience de l'année dernière n'a pas moins condamné ces craintes chimériques et ce faux système. La question de la boulangerie, soulevée par l'initiative de M. Rouher, a été cette semaine discutée au conseil d'état en présence de l'empereur. Après un remarquable discours du ministre, le conseil d'état, à une majorité considérable et dont le chiffre était inattendu, a voté la suppression de la limitation du nombre des boulangers, celle des approvisionnemens de réserve, celle de la taxe et de la caisse de la boulangerie. On a donc lieu d'espérer la fin de tous les abus qui naissaient de l'organisation du commerce de la boulangerie. La grande industrie pourra être appliquée à la panification et réaliser dans ce genre de production les progrès de qualité et de bon marché que favorise toujours la liberté commerciale. Nous applaudissons de grand cœur aux réformes libérales de ce genre, bien qu'elles ne se réalisent que dans l'ordre des intérêts matériels. Affranchis des lisières économiques par lesquelles ils se sont trop longtemps laissé mener avec une docilité routinière, les Français ap-

porteront à la fin dans l'ordre moral l'habitude prise de marcher seuls, de se confier à leur initiative et de faire eux-mêmes leurs affaires.

L'opinion ne se trompe point quand elle voit un lien naturel entre la dernière révolution de Grèce et le mouvement d'émancipation de l'Italie. L'activité des esprits semble avoir suivi les mêmes procédés en Grèce et dans la péninsule. Depuis bien des années, les Grecs ont eu, comme les Italiens, des sociétés secrètes, des affiliations, des hétairies. Si les Italiens ont eu le séduisant idéal de l'unité nationale, les Grecs sous le nom de la grande idée ont caressé le rêve de la substitution d'un grand empire chrétien à la domination turque. Ces hautes ambitions ne sont point étrangères sans doute à l'unanime soulèvement qui a emporté le trône d'Othon. Il ne faudrait pourtant pas appréhender que les conséquences de la dernière révolution pussent aller aussi loin que ces aspirations. Le royaume de Grèce souffre d'un malaise d'origine. Lorsque l'Europe s'est décidée à constituer une Grèce indépendante, elle a eu le tort de faire cette Grèce trop petite. Le petit royaume n'avait peut-être pas dans son sein des ressources suffisantes pour s'asseoir dans une organisation tolérable. Ses moyens n'étaient point à la hauteur de la mission à laquelle l'Europe semblait l'appeler. De là l'inquiétude mêlée de dégoût et de désordre qui accompagne toujours le sentiment du provisoire. Les tuteurs de la Grèce avaient commis une autre faute dans le choix du gouvernement qu'ils avaient donné à ce pays. Puisqu'on ne laissait pas les Grecs chercher et trouver dans leur propre sein les élémens d'un gouvernement républicain ou monarchique, puisqu'on donnait à la Grèce une dynastie étrangère, on prenait envers ce pays la responsabilité de faire de haut son éducation politique. Ce n'est point ce qui est arrivé; il s'est trouvé que le roi Othon était un prince faible et peu capable, et que son gouvernement n'avait aucun titre à être chargé de l'éducation de ce pays renaissant. Aussi l'histoire de la Grèce jusqu'aux derniers événemens est-elle une triste histoire. Jusqu'à présent, les Grecs ont pu dire que c'était au roi Othon que devait être imputé l'avortement des espérances que l'Europe avait placées en eux. On va voir maintenant s'ils disaient vrai. Livrés à eux-mêmes, ils vont donner leur mesure. Certes, quand on voit les hommes distingués qu'a produits la Grèce moderne, ces négocians intelligens et actifs qui représentent leur race dans les places de commerce d'Angleterre et de France, on est en droit d'espérer que l'épreuve leur sera favorable. Ils semblent décidés à conserver le gouvernement monarchique et à ne pas tenter les aventures. Le choix d'un roi va être une de leurs premières affaires. S'ils veulent un roi, au lieu de le choisir dans les dynasties étrangères et parmi les listes dressées par la badauderie européenne, ils feraient mieux de le prendre chez eux, dans leur propre race. En tout cas, la révolution de Grèce ne nous paraît pas devoir donner de grandes appréhensions à ceux dont la conservation de la paix européenne est le premier souci. Bien que personne n'ignorât le triste état du gouvernement du roi Othon, cette révolution a été une surprise pour les cabinets, et même

pour celui de Pétersbourg. La cour de Russie essaie bien de reprendre en Orient ses vieilles attitudes d'ingérence ou de protection; mais nous ne croyons pas qu'elle ait fomenté la révolution grecque. Pour le moment, le prince Gortchakof, qui vient d'avoir une passe d'armes avec le comte Russell à propos du Montenegro, et qui se flatte sans doute d'avoir triomphé dans cette joute, puisqu'il a livré sa note à la publicité, se serait contenté de ce paisible succès de chancellerie; une révolution est toujours un mauvais exemple aux yeux d'un gouvernement placé dans la situation où est celui de l'empereur Alexandre. A-t-on le droit d'être si tendre pour le Montenegro, ferait-on bonne figure à exciter la révolution en Grèce, lorsqu'on donne à l'Europe le spectacle d'une Pologne toujours accablée d'une administration arbitraire et illégale, au mépris des traités de 1815 et des récentes promesses de réconciliation? Le prince Gortchakof se plaint de l'intolérance turque : s'il était en Pologne, il pourrait au moins montrer à son honneur de récentes mesures de tolérance prises à l'égard des israélites, dignes assurément de toute louange et dues sans doute à quelque bonne inspiration de ce fantasque marquis Wielopolski; mais en Russie les israélites en sont encore à attendre les justes traitemens qui viennent d'être accordés à leurs coreligionnaires de Pologne.

Il y a toujours tant de contradictions dans les nouvelles qui nous arrivent d'Amérique, tant d'inconnu dans les chances de la guerre civile, que nous hésitons à exprimer une opinion sur la situation présente des États-Unis. Il semble que la proclamation d'émancipation de M. Lincoln devrait être le coup décisif ou au moins la dernière épreuve de cette malheureuse lutte. Puisqu'il a été nécessaire de recourir à cette mesure extrême, nous souhaitons qu'elle soit en effet le commencement de l'abolition définitive de l'esclavage. C'est ce que ne semble pas vouloir le parti démocratique, l'ancien allié des états du sud, et qui s'apprête à disputer chaudement aux républicains et aux abolitionistes le succès dans les élections qui vont avoir lieu. La proclamation émancipatrice du président Lincoln a donné un prétexte au vif réveil du parti démocratique, et l'on peut voir aujourd'hui combien il était délicat de toucher à l'esclavage, si l'on voulait maintenir dans le nord l'union des partis. Les dissentimens excités par la proclamation présidentielle se sont manifestés au sein même des armées. On l'a vu par une belle proclamation de Mac-Clellan, où ce sage et honnête général établit, dans un langage digne des beaux temps de la république, le principe de la subordination obligatoire de la force militaire au pouvoir civil. Quel contraste malheureux font avec l'ordre du jour de Mac-Clellan les proclamations terroristes du général Butler à la Nouvelle-Orléans! Cet officier impose aux Louisianais, sous les peines les plus dures, de mensongers sermens de fidélité : c'est Gessler forçant les Suisses à saluer son chapeau. Plus nous avons de sympathie pour la cause de l'Union américaine, et plus de pareils excès nous font horreur. Nous voudrions bien aussi, quand nous songeons aux souffrances que la disette de la matière première va causer cet hiver dans

l'industrie cotonnière, découvrir un moyen qui permît, sans manquer à ces sympathies, de tirer de l'Amérique le coton dont l'Europe est affamée.

Ce moyen, un homme que les obstacles ne découragent pas, car il en a surmonté beaucoup, M. Cobden, croit l'avoir trouvé. Il vient de révéler sa découverte dans plusieurs *meetings* tenus dans les districts manufacturiers de l'Angleterre. Le secret de M. Cobden, c'est de faire introduire dans le droit des gens un principe nouveau qui consisterait à excepter des droits de la guerre le blocus des ports de commerce. Nous espérons qu'un jour les nations civilisées adopteront ce beau principe; nous craignons malheureusement que ce jour ne soit moins près de notre temps que de l'ère où sera inauguré cet autre idéal de M. Cobden, la paix perpétuelle. Il serait beau de voir surtout l'Angleterre se dépouiller elle-même d'une de ses plus terribles armes de guerre en renonçant à bloquer les ports de commerce. Il y aurait quelque chose de paradoxal dans la proposition de M. Cobden adressée à un public anglais, n'était cette circonstance exceptionnelle : l'intérêt actuel de l'Angleterre, qui trouverait grand profit à la pratique immédiate recommandée par M. Cobden; mais, pour faire adopter un tel principe, l'empressement de l'Angleterre n'est pas tout. Que de notes à échanger! que de besogne diplomatique! Ne faudrait-il pas commencer par persuader les États-Unis et finir par la réunion d'un congrès? La solution de M. Cobden n'est donc pas de mise pour la prochaine campagne de l'industrie cotonnière. Il y a, dans les discours qu'il vient de prononcer, une chose d'application et de portée plus prochaine et plus pratique que son amendement au droit des gens : ce sont ses déclarations d'hostilité contre lord Palmerston et la politique des armemens. M. Cobden persévère dans l'opposition qu'il avait manifestée à la fin de la dernière session, et se prépare à attaquer le ministère dans la session prochaine, au risque d'amener les tories au pouvoir. Nous applaudissons pour notre compte aux discours de l'illustre orateur contre l'abus des armemens, nous portons envie à la liberté avec laquelle il peut exprimer ses convictions, et nous sommes réduits à regretter qu'en France, où nous aurions tant à dire sur un pareil sujet, il ne nous soit pas possible de lui donner la réplique et de faire écho à ses paroles.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE

L'été maussade et troublé que nous avons eu cette année est fini. La saison des plaisirs de l'esprit commence, et Paris se prépare à fêter tous ceux qui viendront le visiter. Les théâtres s'illuminent et nous annoncent monts et merveilles, car nous vivons à une époque où il n'y a que des choses extraordinaires qui puissent piquer notre curiosité. Veut-on savoir, par exemple, ce que le grand théâtre de l'Opéra se dispose à nous offrir en fait de nouveautés curieuses? On vient d'engager, dit-on, un ci-devant jeune ténor du Théâtre-Italien qui ne pouvait plus guère chanter que des lambeaux de mélodie des opéras de M. Verdi, et on se dispose à le faire apparaître

dans *le Comte Ory*, cet exquis chef-d'œuvre qu'on estropie depuis tant d'années. Oui, M. Mario, ce chanteur favori des vieilles douairières anglaises, chantera *Robert le Diable, les Huguenots, Guillaume Tell, la Juive,* lui qui ne pouvait plus exécuter intégralement la musique du *Barbier de Séville!* Voilà comment l'Opéra compte soutenir cet hiver la grande réputation dont il jouit en Europe. En revanche, le Théâtre-Italien, pour remplir le vide que lui fait l'infidélité de M. Mario, ne serait pas éloigné, assure-t-on, de prendre à ses gages M. Gueymard, l'Atlas qui porte sur sa poitrine tout le répertoire héroïque de l'Opéra. *Se non è vero,* c'est au moins très bien trouvé, et cela ne paraît pas indigne des ingéniosités qui caractérisent le goût du jour. En voulez-vous une autre preuve? Voyez ce que vient de faire le Théâtre-Français. Il y avait autrefois un roi de France qui s'appelait Louis XIV. Dans sa trop longue vie, ce roi eut une infinité de caprices qui coûtèrent cher à la nation qui payait sa gloire. Il ordonna un jour à ses hommes d'esprit de lui préparer une fête pour le carnaval de l'année 1671. C'est Molière qu'on chargea de tracer le canevas de cette fête galante, dont le sujet fut tiré d'une légende divine de la poésie antique. Pressé par le temps, Molière fut obligé de s'adjoindre des collaborateurs, qui furent Corneille et Lulli, et il sortit des efforts hâtifs de ces trois grands artistes la tragédie-ballet de *Psyché,* sorte de pastiche antique et solennel où l'expression des sentimens est presque aussi fausse que l'imitation de la belle simplicité de la poésie grecque. Ces vers, par exemple, que le vieux Corneille met dans la bouche de l'Amour parlant à Psyché, qui lui reproche d'être jaloux :

> Je le suis, ma Psyché, de toute la nature.
> Les rayons du soleil vous baisent trop souvent.
> Vos cheveux souffrent trop les caresses du vent;
> Dès qu'il les flatte, j'en murmure...

ne seraient-ils pas dignes d'un Marini ou d'un Métastase? Voilà ce qu'on ose reproduire sur le premier théâtre littéraire de la nation pour nous donner une idée du grand goût du siècle de Louis XIV! Une froide mascarade, une improvisation de deux hommes de génie mêlée de machines, de danse, de chœurs et de musique moderne digne de M. Musard! le cornet à piston accompagnant les soupirs et les terreurs de Psyché! Ajoutez, pour compléter la vraisemblance, les miaulemens de Mlle Favart, qui joue le rôle de Psyché comme elle pourrait jouer la *sonnambula* de Bellini. Quant à Mlle Fix, elle donne à la figure de l'Amour un air d'opéra-comique; mais elle n'a rien compris au ton qu'il aurait fallu prêter au plus jeune et au plus puissant de tous les dieux, à celui qui naquit avant le temps, comme dit Platon. En somme, la reprise de *Psyché* avec un ballet, des chœurs et de la musique trop moderne de M. Jules Cohen, forme un spectacle peu digne du Théâtre-Français. Et puisque vous teniez à vous passer le caprice de reprendre une œuvre mêlée et très oubliée du grand siècle, encore fallait-il vous adresser à un compositeur d'un goût plus sévère que M. Jules Cohen pour illustrer l'idée des deux grands poètes.

Le théâtre de l'Opéra-Comique au moins s'y prend un peu mieux pour tirer de l'oubli d'anciens ouvrages dont la grâce et le naturel font le déses-

poir des beaux-esprits du jour, qui se croient bien plus forts que Pergolèse, Monsigny et Grétry. Heureusement M. le directeur de l'Opéra-Comique est un homme expérimenté qui ne s'en laisse pas accroire, et qui sait bien distinguer l'humeur d'un feuilletoniste éconduit de l'expression impartiale de la vraie critique. Après la charmante paysannerie de *Rose et Colas* de Monsigny, qui accompagnait les représentations brillantes de *Lalla-Roukh* de M. Félicien David, on a donné, dans le courant de l'été, *la Servante maîtresse* de Pergolèse, dont le succès a été plus vif encore que celui de *Rose et Colas*. Encouragé par l'approbation du public et fort peu ému des railleries des intéressés, M. le directeur de l'Opéra-Comique a remis en scène aussi, dans le mois de septembre, un ancien opéra de Grétry, *Zémire et Azor*. Ce conte bleu, rimé tant bien que mal par Marmontel et qui fut représenté pour la première fois à Fontainebleau, sur le théâtre de la cour, le 9 novembre 1771, n'a pas trop déplu aux contemporains de Scribe. La musique de Grétry, si vraie et si touchante, et dont plusieurs morceaux sont devenus populaires, a fait écouter avec patience une historiette naïve que, pour ma part, je ne trouve pas plus ennuyeuse que la légende de *Lalla-Roukh*. M. Warot, dans sa petite taille et avec sa petite voix de ténor parisien, chante avec goût la délicieuse romance : *Du moment qu'on aime*. Mlle Baretti, qui faisait partie de la troupe du Théâtre-Lyrique, a débuté par le rôle de Zémire, qu'elle joue avec grâce. L'ouvrage d'ailleurs est monté avec soin, et il n'y manque rien, pas même des ballerines.

On sait que Grétry, homme de génie, mais faible musicien, était imbu de l'idée que la musique dramatique devait exprimer non-seulement la vérité des sentimens et des caractères, ce qui n'a jamais fait un doute pour personne : mais il prétendait aussi qu'elle devait suivre le sens logique du mot et devenir ainsi une sorte d'onomatopée de la parole. Si cette doctrine, qui fut celle des esprits ingénieux qui créèrent l'opéra à la fin du XVIe siècle et que Gluck ensuite a professée avec tant d'autorité et d'éclat, avait prévalu d'une manière absolue, elle aurait arrêté les immenses développemens que la musique a reçus depuis cinquante ans. Heureusement l'artiste de génie est inconséquent, et son inspiration, moins timide que la théorie qu'il s'est forgée, l'entraîne vers le beau, qui est le luxe et la splendeur du vrai. Si les arts ne reproduisaient que la nature, ils ne s'élèveraient pas au-dessus du sens commun, et la vie n'aurait alors ni poésie ni idéal. Ni Gluck ni Grétry, qui sont du même temps et qui ont suivi les mêmes idées, ne sont restés complétement fidèles au système qu'ils avaient embrassé, et c'est presque par les inconséquences et les hardiesses de leur génie qu'ils excitent encore aujourd'hui notre admiration. Nous l'avons dit, il y a dans *Zémire et Azor*, le second opéra de Grétry qui ait obtenu du succès, trois ou quatre morceaux qui n'ont rien perdu de leur charme : le duo entre le vieux Sander et son esclave Ali, le joli nocturne que chantent les filles de Sander, — *Veillons, mes sœurs*, — d'un caractère si doux et si pur, l'air d'Azor, — *Ah! quel tourment d'être sensible*, — et le trio entre Sander et ses deux filles, — *Ah! laissez-moi la pleurer*. — Tout cela est vrai de sentiment, et l'œuvre tout entière s'écoute avec intérêt.

Nous avons pu voir aussi tout récemment à l'Opéra-Comique *la Servante maîtresse* de Pergolèse, avec la traduction qu'en fit l'avocat Baurans en

1754. On y a ajouté une petite ouverture que M. Gewaert a composée et instrumentée avec beaucoup de tact sur un motif d'une sonate de Domenico Scarlatti, contemporain de Pergolèse. Nous n'avons pas besoin d'insister de nouveau ici sur le mérite de ce premier échantillon de la musique bouffe italienne d'où est sorti le genre mixte de l'opéra-comique français. La filiation est patente, et les faits confirment le jugement de la critique. On le sait, c'est en 1752 que le signor Bambini, directeur d'une petite troupe de chanteurs italiens, vint à Paris et donna à l'Opéra une série de représentations qui excitèrent un grand intérêt et une bruyante polémique. Ils débutèrent le 2 août 1752 par *la Serva padrona,* qui fut traduite en français deux ans plus tard et représentée sur le théâtre de la Comédie-Italienne le 14 août 1754. Grimm, dans sa *Correspondance,* parle de cette traduction dans les termes suivans : « Un nommé Baurans vient d'exécuter un projet dont le succès n'a pas été et ne peut être contesté ; il a entrepris une traduction presque littérale de *la Serva padrona* en conservant la musique du *sublime Pergolèse.* Cet intermède est joué à la Comédie-Italienne, et tout Paris y court avec une espèce d'enthousiasme. »

La musique du petit chef-d'œuvre de Pergolèse mérite encore aujourd'hui une partie des éloges que lui donnèrent Rousseau, Grimm, Diderot, Laharpe et tous les esprits éclairés qui défendirent le charme et la vérité de la musique italienne contre les lourdes lamentations de Rameau et de ses imitateurs. Qu'on aille entendre à l'Opéra-Comique *Zémire et Azor,* précédé de *la Servante maîtresse,* ce qui forme un spectacle curieux et intéressant, et l'on sera frappé de l'analogie des procédés des deux maîtres, et s'il y a une différence à établir, elle est en faveur de Pergolèse, qui était un musicien d'une plus haute volée. Mme Galli-Marié, qui s'est produite pour la première fois à l'Opéra-Comique, est la fille de M. Marié, chanteur de l'Opéra et ancien élève de l'école de Choron. C'est du théâtre de Rouen que vient directement Mme Galli-Marié, qui est vive, accorte et agréable de sa personne. Sa voix est un *mezzo-soprano* d'un timbre gros et sonore, et dont la flexibilité pourrait être mieux dirigée et moins cahotante. Elle chante et joue avec esprit et bonne humeur, et ne laisse à désirer qu'un peu de distinction dans les manières, qui sont parfois trop lestes, car Pandolphe n'est pas un imbécile, et il faut le séduire avec plus de goût et moins de petites grimaces. Cette artiste, d'une physionomie souriante, qui ne jouait en province, assure-t-on, que des rôles sérieux, a été favorablement accueillie par le public de Paris. C'est M. Gourdin qui représente le vieux Pandolphe, à qui il ne donne pas non plus toute la dignité voulue. La voix de M. Gourdin est mordante, et s'il était moins pasquin, il produirait plus d'effet dans le beau récitatif et dans l'air en *mi bémol* qui précèdent le duo final, duo piquant et d'un accent juvénile : — *Me seras-tu fidèle?* — J'engage fort les amateurs des choses vraies et délicates à ne pas laisser perdre l'occasion d'entendre *la Servante maîtresse,* un chef-d'œuvre de cent trente-deux ans, qui a fait l'éducation musicale de la France (1).

Non content de ces résurrections de vieux ouvrages qui n'ont fait peur à

(1) La petite partition de *la Servante maîtresse,* telle qu'on la représente à l'Opéra-Comique, a été publiée avec soin par la maison Girod. On y a ajouté une préface où sont consignés tous les renseignemens qu'on peut désirer sur les représentations succes-

personne, le théâtre de l'Opéra-Comique a remis en scène, dans le cours du mois dernier, *la Dame blanche* de Boïeldieu. Ce délicieux ouvrage est monté avec soin, et un nouveau ténor, M. Léon Achard, y a débuté dans le rôle de George Brown. Si Mme Galli-Marié nous vient de Rouen, M. Léon Achard a été enlevé au théâtre de Lyon, où il faisait la pluie et le beau temps, comme on dit. Il est fils du comédien Achard qui a longtemps brillé sur les petits théâtres de Paris. Élève du Conservatoire, M. Léon Achard a figuré pendant quelque temps dans le personnel du Théâtre-Lyrique, et puis il est allé acquérir en province la réputation qui lui a valu d'être appelé à l'Opéra-Comique. La voix de M. Achard est un vrai ténor. Il monte jusqu'au *si* supérieur sans amortir l'éclat des notes supérieures et sans avoir recours à ce qu'on appelle la voix de tête, dont il se sert peu. Il chante avec chaleur, avec sentiment, et, s'il lui manque un peu de distinction comme comédien, il est assez intelligent pour s'en apercevoir. M. Achard, qui a fort bien réussi d'ailleurs auprès du public parisien, n'a plus qu'à se défendre contre les éloges exagérés qu'on lui adresse déjà. Que la destinée de M. Montaubry lui serve d'exemple et le préserve de l'afféterie et du mauvais goût qui sont les défauts endémiques de tous les chanteurs que la province nous envoie. Mlle Cico est tout à fait charmante dans le rôle d'Anna, qui convient à sa taille élancée et à sa jolie figure d'une expression un peu mélancolique. Sa belle voix de soprano très exercée, mais d'un timbre trop solennel dans les notes supérieures, s'y développe aussi aisément que dans *Lalla-Roukh*. En général, *la Dame blanche* est exécutée avec beaucoup d'ensemble, et le théâtre de l'Opéra-Comique marche de succès en succès.

Malgré les discussions bruyantes et pénibles qui se sont élevées cet été entre les propriétaires de la salle Ventadour et M. Calzado, le Théâtre-Italien a ouvert ses portes au jour fixé par les règlemens, le 2 octobre. C'est la *Norma* de Bellini, faiblement exécutée, qui a fait les frais de cette première soirée, qui n'est pas de bon augure pour les plaisirs qu'on nous promet. Quelques jours après, on a donné la *Cenerentola* avec un personnel insuffisant et une exécution malheureuse. Excepté Mme Alboni, dont la bonne mine et l'admirable voix n'inspirent nullement la pitié, tout le reste était misérable. Un petit ténor, qui vient on ne sait d'où, a débuté dans le rôle de Ramiro. C'est un écolier que M. Vidal, et sa petite voix de ténor, qui ne manque pas de timbre, a grand besoin d'être exercée sous la surveillance d'un maître habile. A ce prix, et en confinant ce *tenorino* espagnol dans les rôles secondaires, il peut être utile. Ni M. Zucchini dans le rôle de don Magnifico, ni M. delle Sedie dans celui de Dandini, ne sont complétement suffisans; quant aux deux femmes qui ont représenté les deux sœurs de Cendrillon, elles ont été assez habiles pour chanter faux toute la soirée et pour gâter l'effet de l'admirable sextuor du second acte, — *Quest' è un noddo avviluppato.* — Ah! si j'en avais le loisir, que je serais heureux de prouver ici aux vieux rhéteurs et aux moralistes transis que la raison a peu à faire dans l'invention des choses délicates de l'art, et qu'on peut faire un chef-d'œuvre sur l'air *ah! vous dirai-je, maman!* — Le grand sextuor de la *Cenerentola*, le finale du premier acte du même ouvrage, le finale de

rives de l'œuvre de Pergolèse. Voilà une bonne innovation que nous voudrions voir se propager dans le commerce de la musique.

l'Italiana in Algieri, celui du *Barbier de Séville*, et tant d'autres sont des merveilles de grâce et de fantaisie bâties sur une pointe d'épingle. Dites-moi donc la raison des arabesques de Raphaël? Expliquez-moi, au nom de Boileau et d'Horace, l'incomparable génie de Shakspeare, varié et multiple comme la vie et la nature? O Richard Wagner, Tudesque barbare! ô Mendelssohn, noble et triste nature! ô vous tous, auteurs ennuyeux des *Reines de Saba,* imitateurs du pathos germanique, vous ne comprenez rien à cette joyeuseté divine d'un art qui rayonne comme le soleil, et qui charme le monde sans se préoccuper de mythes ni de psychologie transcendantale!

Mme Frezzolini, de gracieuse mémoire, qui pendant si longtemps a charmé l'Italie, où elle est née, qui a parcouru le monde dans tous les sens, est revenue à Paris, bien changée, hélas! Elle a reparu tout récemment au Théâtre-Italien dans la *Lucia,* de Donizetti, qui était autrefois un des beaux rôles de son répertoire. Elle a été accueillie avec courtoisie par le public, qui lui a su gré du style, de la tenue élégante, de la grâce et du sentiment qu'elle possède encore au déclin d'une brillante carrière. La voix de Mme Frezzolini, qui était si flexible et si étendue, est aujourd'hui ternie par les fatigues; mais il lui reste le goût et les traditions d'une belle école. C'est une artiste de haute lignée, et on peut l'entendre encore avec plaisir.

M. Naudin, dont la voix de ténor a un timbre éclatant et vraiment italien, a eu d'heureux momens dans le rôle d'Edgardo, qui a été interprété par les premiers virtuoses du siècle. Si M. Naudin, qui joue et chante avec feu, pouvait modérer ses transports et ménager la transition du *fortissimo* à la voix mixte et *smorzata,* dont il se sert avec adresse, il serait un chanteur d'un plus haut prix. Tel qu'il est cependant, M. Naudin est un ténor de talent qu'on est heureux de posséder à Paris. C'est M. Bartolini qui a rempli le rôle d'Asthon avec un emportement farouche qu'il ferait bien aussi de modérer. La voix de baryton de M. Bartolini, d'un timbre un peu âpre, ne manque pas de sonorité, et lorsqu'il éclate en cris forcenés, ce qui lui arrive souvent, son organe s'assourdit et devient désagréable à l'oreille. Malgré ces imperfections, qu'il est de notre devoir de relever, malgré l'incorrigible manie de M. le chef d'orchestre de précipiter tous les mouvemens, le chef-d'œuvre de Donizetti est rendu avec assez d'ensemble et de fidélité. Quelle musique! que de sentiment, que de grâce dans cette délicieuse partition, dont le finale du second acte est une merveille de facture et d'inspiration! Ah! quand les Italiens sont des maîtres, ils sont les premiers compositeurs du monde dans la musique dramatique. Est-il bien nécessaire qu'on sache que le Théâtre-Italien a donné aussi *la Sonnambula* cette année avec un ténor impossible, M. Cantoni, qui a chanté le rôle d'Elvino sans voix, sans jeunesse et sans talent? On l'a renvoyé bien vite où on l'avait pris, et on a engagé, pour le remplacer, M. Gardoni, une vieille connaissance du public parisien.

Il résulte des faits et gestes que nous venons de raconter que le Théâtre-Italien laisse beaucoup à désirer, et que malgré les efforts incontestables que fait l'administration pour contenter le public qu'elle convie à ses fêtes, elle ne réussit pas tout à fait à atteindre le but qu'elle se propose. La troupe qu'elle a réunie cette année serait bien suffisante pour interpréter convenablement huit ou dix ouvrages bien choisis du répertoire, si cette

troupe, où l'on distingue Mmes Alboni et Penco, MM. Naudin, Gardoni, delle Sedie, Bartolini et Zucchini, était sous la main d'un *maestro* habile qui eût le droit de mettre chacun à sa place et de présider à l'exécution générale. Ce sont surtout les petits rôles que l'on trouve mal remplis au Théâtre-Italien, et confiés à des subalternes qui n'ont ni voix ni instruction. Or on ne se doute pas quelle est l'importance des parties secondaires dans un opéra moderne comme la *Cenerentola*, la *Lucia*, *Otello*, où le charmant duetto des deux femmes n'a jamais été bien chanté, grâce à la maladresse de la *seconda donna* qu'on donnait pour compagne à Desdemona, et M. le chef d'orchestre a-t-il le goût assez éclairé pour conduire l'exécution d'un opéra qui n'est pas de M. Verdi? Il précipite tous les mouvemens et se donne une peine énorme pour gâter les chefs-d'œuvre dont il ne comprend pas le style. Nous verrons comment M. Bonnetti se tirera de la musique sereine et délicieuse de *Cosi fan tutte* de Mozart, dont on nous promet la représentation. On promet encore de nous faire entendre bientôt une nouvelle et célèbre cantatrice, Mlle Patti, qui depuis deux ans affole les Anglais. Tamberlick viendra ensuite clore la saison par quelques représentations brillantes. On le voit, la direction du Théâtre-Italien ne recule devant aucun effort pour réunir une bonne troupe et rendre son spectacle intéressant; ce qui lui fait défaut, c'est l'art de bien employer les élémens dont elle dispose. Encore une fois, il manque au Théâtre-Italien un homme entendu, un *maestro* éclairé, qui connaisse à fond son art et qui ait assez d'autorité pour imposer son avis sur le choix des ouvrages, la répartition des rôles et l'esprit de l'exécution. Il ne faut pas qu'au Théâtre-Italien, ni ailleurs, un chanteur se permette de changer le mouvement et le style d'un morceau, pour se donner les airs d'avoir plus de goût et de sens que le compositeur. Pour quelques virtuoses d'élite, comme Mmes Alboni, Penco, ou M. Tamberlick, certains de plaire chacun isolément, c'est dans la bonne exécution des morceaux d'ensemble qu'est le grand intérêt d'un opéra moderne.

Enfin le Théâtre-Lyrique, qui a longtemps brillé au boulevard du Temple, vient de porter ses dieux pénates dans la nouvelle salle que la ville de Paris a fait construire place du Châtelet. C'est là que le nouveau directeur, M. Carvalho, a inauguré la saison, le 30 octobre, par un concert monstre où il a produit tout son personnel. Disons tout de suite que la salle est belle, richement ornée, grande, commode, d'un aspect riant et suffisamment sonore. Elle est éclairée par en haut, et la lumière, traversant un milieu opaque, tombe sur la tête des auditeurs d'une manière qui m'a paru plus ingénieuse que commode. Il y a là quelque chose à refaire, à tempérer cette clarté excessive qui répand dans la salle une chaleur insupportable et fatigue le système nerveux aux dépens de l'effet musical. Que M. le directeur du Théâtre-Lyrique soit bien persuadé de cette vérité de sens commun : deux effets d'une égale intensité se neutralisent, et trop de lumière nuit à la puissance du son. Du reste la soirée a été brillante, et Mme Carvalho surtout a été accueillie avec une extrême faveur.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

ANTONIA

TROISIÈME PARTIE.[1]

Si Julien eût été un roué, il ne s'y fût pas mieux pris pour exciter la passion de Mme d'Estrelle. Les jours se succédaient, et aucun hasard n'amenait la moindre rencontre. Et pourtant Julie, soit par excès de confiance, soit par distraction, vivait beaucoup plus dans son jardin que dans son salon, et préférait la promenade solitaire dans les bosquets à la conversation de ses habitués. Il y avait des soirs où elle s'enfermait sous prétexte de malaise et de lassitude, et ces jours-là elle se faisait encore belle, comme si elle eût attendu quelque visite extraordinaire; elle allait jusqu'au fond du jardin, rentrait effrayée au moindre bruit, puis retournait voir ce qui lui avait fait peur, et tombait dans une sorte de rêverie consternée en reconnaissant que tout était tranquille et qu'elle était bien seule.

Un jour elle reçut une déclaration d'amour assez bien tournée, sans signature et sans cachet particulier. Elle en fut fort offensée, jugeant que Julien manquait à tous les engagemens qu'il avait pris envers elle, et se disant que cela ne méritait qu'un froid dédain. Le lendemain, elle découvrit que cette tentative venait du frère d'une de ses amies, et son premier mouvement fut de la joie. Non, certes, Julien n'eût pas écrit dans ces termes-là; Julien n'eût pas écrit du tout! Le billet doux, que dans le trouble de l'incertitude elle avait trouvé assez délicat, lui parut du dernier mauvais goût; elle le jeta aux oubliettes avec mépris... Mais si Julien eût écrit pourtant! Sans doute il savait écrire comme il savait parler. Et pourquoi n'écrivait-il pas?

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

A peine Julie s'était-elle abandonnée à ces faiblesses intérieures qu'elle en rougissait douloureusement. — A quoi tiennent donc ma force et ma raison, se disait-elle, puisque mon cœur s'élance ainsi hors de moi-même pour ressaisir une affection qui me fuit? Vraiment je ne suis préservée que par l'indifférence dont je suis l'objet, et c'est une honte qui ne me guérit pourtant pas. Est-ce qu'il y a en moi un esprit de contradiction? Il me semblait d'abord que toute entreprise de ce jeune homme m'eût révoltée et que je l'eusse repoussée avec fierté, et voilà que sa soumission m'irrite, que son silence me navre, que je lui en veux de ne plus songer à moi! Évidemment j'ai l'esprit très malade.

Un jour qu'elle était chez son parfumeur, elle rencontra Julien qui sortait. Il n'avait pas le droit de la saluer en public, et il feignit de ne point la voir. Elle trouva sur le comptoir un très joli éventail qu'il avait peint pour sa mère, et qu'il venait d'apporter pour qu'on en fît la monture. Elle s'imagina que cela lui était destiné, et se promit de le refuser; pourtant elle attendit avec une vive impatience ce petit cadeau. — Il me l'enverra mystérieusement, pensait-elle; ce sera une offrande anonyme, et alors...

Le présent n'arriva pas; ce n'était donc pas pour elle. Quelle folie d'avoir cru qu'il le lui destinait! Julien était amoureux de quelque autre femme,... une petite bourgeoise ou une femme galante du monde,... une actrice peut-être! Elle n'en dormit pas pendant deux nuits, et puis tout d'un coup elle vit l'éventail dans les mains de Mme Thierry, et elle respira.

Malgré elle, il lui fallut parler de Julien à sa mère, et il n'est sorte de détours qu'elle ne mît en œuvre pour amener la conversation sur son compte. Elle voulait savoir quelle était la vie d'un jeune peintre, elle ne s'en faisait aucune idée, et, tout en craignant d'apprendre des détails répugnans ou pénibles, elle allait questionnant toujours, d'abord sur les goûts et les habitudes des artistes en général, et puis tout à coup il lui échappait de dire : — Monsieur votre fils par exemple, avant la perte de son père, avant vos chagrins, n'avait-il pas une existence brillante, dissipée, agréable au moins?

— Mon fils a toujours eu l'esprit sérieux, répondait Mme André, et je dois dire que les jeunes gens de toutes les classes me paraissent aujourd'hui très différens de ceux que j'ai pu observer dans ma jeunesse. Mon cher mari était un type de ce genre d'imagination fertile, ingénieuse et facile qui remplissait la vie de plaisirs imprévus, et dont le but semblait être la jouissance de tout ce qui est aimable bien plus que la poursuite ambitieuse de la gloire. Il faisait des chefs-d'œuvre en s'amusant, et aucun souci n'approchait de son

âme. Aujourd'hui les nouveaux artistes se tourmentent pour faire mieux que leurs devanciers. On a inventé la critique. M. Diderot, que mon mari voyait beaucoup, lui apprenait souvent à s'estimer lui-même plus qu'il n'eût songé à le faire, et mon petit Julien écoutait ce grand esprit en le dévorant de ses grands yeux attentifs et curieux. M. Diderot disait alors : « Voilà un enfant qui a le feu sacré! » Mais mon mari ne voulait pas qu'on lui mît trop d'idées dans la tête. Il pensait que le beau doit être vivement senti et pas trop étudié. Avait-il raison? Il voulait orner l'imagination et ne pas la surcharger. Julien était doux et tranquille; il lisait et rêvait beaucoup. Sa peinture est plus estimée des vrais connaisseurs que celle de son père, et quand il parle des arts, on voit bien qu'il se rend compte de tout; mais il ne plaît pas autant à tout le monde, et le monde lui plaît fort peu. Il se remplit la pensée de toute sorte de sujets de méditation, et quand je lui dis : « Tu ne ris pas, tu n'es pas gai, tu n'as pas l'emportement de ton âge, » il me répond : « Je suis heureux comme je suis. Je n'ai jamais besoin de m'étourdir. Il y a tant de sujets de réflexion! »

Ces épanchemens de Mme Thierry révélaient peu à peu Julien à Mme d'Estrelle, et l'espèce de respect qui l'avait surprise à première vue devenait en elle comme une crainte émue qui le lui faisait aimer davantage. Il ne lui était plus possible de voir en lui un inférieur, et pourtant ce jeune artisan faisait partie de la classe dont on disait autour d'elle : *Ces gens-là!* Elle s'efforçait parfois, quand elle causait avec ses amis, de plaider pour les intelligens et les forts, de quelque rang qu'ils fussent. Ses amis étaient assez avancés pour lui répondre : « Vous avez mille fois raison, la naissance n'est rien, le mérite seul est quelque chose; » mais c'étaient là des maximes à l'usage des personnes éclairées, et rien de plus. La pratique de l'égalité n'était nullement passée dans les mœurs, et les mêmes personnes ne manquaient pas, un instant après, de blâmer vivement tel duc qui avait fumé ses terres avec une dot roturière ou telle princesse qui s'était coiffée d'un petit officier de fortune jusqu'à vouloir l'épouser, au grand scandale des *honnêtes gens*. Une jeune fille, une jeune veuve pouvaient s'éprendre d'un homme bien né, fût-il pauvre; mais dès qu'il n'était *pas né*, c'était un entraînement honteux, un attrait impudique; elle sacrifiait ses principes à ses sens; le mariage ne justifiait rien, elle tombait dans le mépris public. Julie, qui avait vécu d'estime et de considération, seuls dédommagemens de sa triste jeunesse, avait des frissons glacés quand elle entendait parler ainsi, et si l'objet de sa passion secrète fût entré en ce moment dans son petit cercle en apparence si tolérant et si *bonhomme*, elle eût été forcée de se lever pour lui dire : « Que venez-vous faire ici, monsieur? »

Mais le petit cercle s'en allait à neuf heures, et dix minutes après Julie était au jardin; elle regardait la petite lumière du pavillon qui tremblotait comme une étoile verte à travers le feuillage, et si Julien lui fût apparu au détour d'une allée, elle s'imaginait qu'elle n'aurait pas pu le fuir. Pendant toutes ces agitations de la pauvre Julie, Julien était presque calme; son intention était si droite, si sincère, que son esprit avait retrouvé la santé au point de se tromper lui-même.—Non, se disait-il, je n'ai pas menti à ma mère. Ce que Mme d'Estrelle m'inspire, c'est de l'amitié très forte, très élevée, très exquise; mais ce n'est pas, comme je le croyais d'abord, un amour emporté et désastreux, ou, si j'ai eu cette fièvre au commencement, elle s'est dissipée le jour où j'ai vu de près cette femme simple, bonne et confiante, où j'ai entendu sa voix chaste et douce, où j'ai compris qu'elle était un ange et que mes aspirations n'étaient pas dignes d'elle. Non, non, je ne suis pas amoureux comme on l'entend dans le sens vulgaire; j'aime à plein cœur, voilà tout, et je ne permettrai pas à mon imagination de me tourmenter. La terre est à peine refermée sur mon pauvre père; je n'ai pas une heure à perdre pour sauver ma mère. Non, non, je n'ai pas le droit, je n'ai pas le temps de m'abandonner à la passion.

Marcel remarquait la tranquillité de Julien et ne se rendait pas bien compte du trouble qui perçait dans les manières de Mme d'Estrelle. Il la trouva un jour comme elle venait de rendre visite à son beau-père le marquis. On le tenait pour sauvé, et Marcel pouvait songer à l'entretenir bientôt sur nouveaux frais des embarras d'argent de sa cliente.

— Oh! mon Dieu, vous vous donnez de grands soins pour moi, dit Julie; mais tout cela en vaut-il la peine? Je vous jure que je veux bien être pauvre; je ne m'ennuierai probablement pas plus que je ne fais.

— Vous voilà pourtant très belle et prête à passer la soirée en grande compagnie?

— Non, je vais me déshabiller; je ne compte pas sortir. Avec qui sortirai-je donc? Me voilà brouillée avec Mme d'Ancourt, la seule femme chez qui, en qualité de compagne de couvent, je pusse aller seule le soir. Je suis trop peu intime avec les autres pour me présenter chez elles sans un chaperon; Mme des Morges, qui pourrait m'en servir, est d'une paresse inouie; ma cousine la présidente n'est pas reçue dans le grand monde, et la marquise d'Orbe est à la campagne. Vraiment je m'ennuie, monsieur Thierry, je me trouve trop seule, et il y a des jours où je ne peux pas m'occuper, n'ayant le cœur à rien.

C'était la première fois que Julie se plaignait de sa situation. Marcel la regarda attentivement et réfléchit. — Il faudrait vous distraire un peu : que n'allez-vous quelquefois à la comédie?

— Mais je n'ai plus de loge nulle part; vous savez bien que je n'en ai plus le moyen.

— Raison de plus pour aller où bon vous semble. Une loge à l'année est un esclavage; cela vous met en évidence et nécessite le chaperon. Il est de petits plaisirs que les bourgeois se permettent à peu de frais et sans étalage incommode. Aujourd'hui, par exemple, je conduis ma femme à la Comédie-Française. Nous avons loué une loge grillée au rez-de-chaussée.

— Ah! quel plaisir ce doit être que d'aller là!... On n'est pas vu du tout, n'est-ce pas? On jouit du spectacle, on peut rire ou pleurer sans que la galerie vous épilogue? Avez-vous une place pour moi, monsieur Thierry?

— J'en ai deux; je comptais en offrir une à ma tante.

— Et l'autre à son fils? Alors...

— Ceci ne fait pas question : il ira un autre jour; mais que pensera-t-on de vous rencontrer au bras de votre procureur dans les couloirs? Ou si quelqu'un vous distingue et vous devine, assise à côté de Mme Marcel Thierry, que dira-t-on?

— On dira ce qu'on voudra, et l'on sera fort sot d'y trouver quelque chose à reprendre.

— C'est bien mon opinion; mais on est sot, et l'on dira que vous voyez mesquine compagnie : encore je gaze le mot par respect pour ma femme, car on dira *mauvaise* compagnie.

— C'est indigne, la sottise du monde! Votre femme est fort aimable, dit-on, et très estimée. J'irai la voir demain, car je comprends que d'aller sans façon dans sa loge avant de lui en avoir demandé la permission ne serait pas convenable. Oui, oui, je veux faire connaissance avec elle, et nous irons un autre jour à quelque spectacle ensemble.

Marcel sourit, car il comprit fort bien la poltronnerie qui s'était emparée de sa noble cliente à l'idée d'être accusée de frayer avec la mauvaise compagnie. Elle trouvait cela cruel, injuste, insolent, absurde; mais elle avait peur quand même : la peur ne se raisonne pas.

— Fort bien, fort bien, lui répondit Marcel; je reconnais là votre délicatesse et votre bon cœur. Ma femme vous saura gré de l'intention, et dès ce soir elle serait flattée de vous offrir sa loge; mais croyez-moi, madame la comtesse, ni ce soir, ni demain, ni jamais, ne sortez de votre milieu, à moins d'une bonne raison bien nourrie et bien mûrie. Il faut manger quand on a faim, mais non se forcer quand on n'a que des velléités d'appétit. Le monde auquel vous tenez ne veut pas de mélange, et il ne faut le braver que pour un grand avantage personnel ou pour faire une très bonne action. Personne ne comprendra que vous fassiez une chose en dehors du con-

venu pour le seul plaisir de la faire. On s'étonnera d'abord, et puis on cherchera des motifs graves ou cachés.

— Et que trouvera-t-on? dit Julie inquiète.

— Rien, reprit Marcel, on inventera, et ce qu'on invente est toujours malveillant.

— D'où il résulte que je suis condamnée à la solitude?

— Vous l'avez acceptée jusqu'ici avec vaillance, et vous savez bien qu'elle cessera quand vous voudrez.

— Oui, par un mariage; mais où trouver le mari dans les conditions exigées par le monde et par moi? Songez donc : il le faut riche, à ce que vous dites, noble, à ce que disent mes amis, et je le veux, moi, aimable et fait pour être aimé! Je ne le trouverai pas, allez, et je ferais mieux...

Julie n'osa pas achever sa pensée. Marcel ne crut pas devoir la questionner. Il se fit une pause gênante pour tous deux, et Julie s'écria tout à coup : — Ah! mon Dieu, n'allez pas croire que je sois tentée de manquer à mes principes et d'avoir une liaison frivole!... Je pensais,... il faut bien que je vous le dise, je pensais que je ferais mieux de souhaiter un mariage obscur où je trouverais le bonheur.

— Obscur? dit Marcel, c'est comme vous l'entendrez. Il faut à tout le moins que vous exigiez la fortune; car, j'insiste là-dessus, si vous faites bon marché du rang, la famille d'Estrelle vous abandonne à votre ruine.

— Eh bien! après?

— Après? Si l'époux de votre choix est pauvre et que vous lui apportiez des dettes...

— Ah! oui, vous avez raison; j'augmente sa pauvreté de toute ma misère et de tous mes dangers. Je n'y pensais pas, moi. Vous voyez quelle faible tête est la mienne! Tenez, monsieur Thierry, il y a des jours où je voudrais être morte, et vous avez eu tort de ne pas m'emmener à la comédie. Je me sens l'esprit sinistre ce soir, et je voudrais pouvoir oublier que j'existe.

— Est-ce à ce point-là? reprit vivement Marcel, effrayé de la détresse de son regard. Alors... mettez une coiffe noire très épaisse, un mantelet noir bien large; j'ai là un fiacre, allons prendre ma femme, à qui j'expliquerai en deux mots votre fantaisie, et nous irons entendre *Polyeucte*, ce qui changera le cours de vos idées. Vite, car s'il vous arrive quelqu'un, vous ne pourrez plus sortir.

Julie, comme une enfant, sauta de joie. Elle s'embéguina bien vite, donna congé à ses valets pour la soirée, et partit avec Marcel, moitié joyeuse, moitié effrayée, émue comme si cette escapade avec un procureur et sa femme était une grosse aventure.

— Et Mme Thierry? dit-elle quand elle fut en route.

— Mme Thierry,... nous la laisserons où elle est, dit Marcel. Elle n'est prévenue de rien et nous retarderait en s'habillant. D'ailleurs... j'aime autant, si on doit vous reconnaître malgré nos précautions, qu'on ne vous voie pas avec une femme qui a un grand fils... dont, par parenthèse, l'oncle Antoine a été fort jaloux. Moi, je n'ai qu'un petit basochien en herbe, douze ans à peine sonnés; nous l'emmènerons, ça complétera la partie bourgeoise... et patriarcale.

On arriva au logement de Marcel. Il y monta bien vite, laissant Julie seule dans le fiacre bien fermé. Il redescendit bientôt avec sa femme et son fils. Mme Marcel Thierry était fort intimidée ; mais, en femme d'esprit, elle ne fit point de phrases, et au bout d'un instant elle se sentit fort à l'aise avec l'aimable Julie, qui de son côté la sentit bonne et sensée. On descendit du fiacre un peu avant la file, on gagna le théâtre à pied, on passa sans rencontrer de gens attentifs ou curieux. On s'installa dans une loge très obscure, Mme Marcel et son petit garçon devant, pour masquer Mme d'Estrelle et le procureur. On entendit la tragédie avec un plaisir extrême. Jamais Julie n'avait pris tant de plaisir au théâtre. Elle s'y sentait libre d'esprit, et cette famille bourgeoise l'intéressait. Elle l'observait curieusement comme un milieu tout nouveau pour elle, et, bien qu'on s'observât aussi un peu devant elle, elle surprenait entre le mari, la femme et l'enfant des bonhomies tendres qui lui allaient au cœur. Dans les endroits intéressans du spectacle, Mme Marcel se tournait vers son mari et lui disait tout bas : —Vois-tu bien, mon bon? mon bonnet ne te gêne-t-il pas? — Non, non, ma fille, répondait le procureur; ne t'occupe pas de moi. Amuse-toi pour ton compte. — Et l'enfant applaudissait quand il voyait le parterre applaudir. Il frappait ses petites mains d'un air d'importance, et tout à coup il se couchait sur sa mère et l'embrassait, ce qui signifiait qu'il s'amusait beaucoup, et qu'il la remerciait de l'avoir amené là.

Toutes ces simplicités de la vie moyenne, ce tutoiement, ces épithètes caressantes, vulgaires et saintes, éveillaient chez Julie tantôt une petite envie de rire, tantôt un attendrissement qui amenait des larmes au bord de ses paupières. Évidemment tout cela était réputé de mauvais ton dans son monde; c'était la manière d'être et le parler des petites gens. Marcel, dans le salon de Mme d'Estrelle, prenait habilement l'attitude et le langage d'un homme qui sait pratiquer les convenances à tous les étages de la société. Dans son intérieur, il dépouillait cette convention, et, sans être jamais grossier, il reprenait le ton familier de l'intimité heureuse. Julie le surprenait donc oubliant sa tenue de cérémonie et vivant pour son compte d'une vie douce, confiante et détendue. Elle en était choquée et charmée, et peu à peu elle se disait que ces gens-ci étaient dans le vrai, et que tous les époux devraient se tutoyer, tous les

enfans se précipiter sur leurs mères, et tous les spectateurs s'intéresser au spectacle. Dans le monde où elle vivait, on se disait *vous*, on n'avait pas de locutions partant des entrailles, on quintessenciait tous les sentimens. L'élégance était avant tout dans la parole, et la dignité dans la caresse. Le cœur ne s'y mettait qu'en sous-ordre, et devait cacher ses effusions sous un certain apprêt glacé ou symbolisé jusqu'au madrigal. L'admiration pour le génie ne devait jamais tourner à l'enthousiasme. On goûtait, on appréciait, on avait des mots enfermés dans une certaine mesure. Enfin on s'arrangeait pour ne montrer d'émotion à propos de rien, et dans ce perpétuel petit sourire de la grâce noble on devenait si charmant qu'on n'avait plus rien d'humain.

Mme d'Estrelle, pour la première fois, se rendit compte de toutes ces choses et s'en préoccupa vivement. Le petit *Juliot*, qu'on appelait ainsi pour le distinguer de maître Julien, dont il était le filleul, avait la physionomie intéressante. Il était drôle; la tête fine, le nez en l'air, l'œil vif, la bouche maligne, il avait l'aplomb ingénu et narquois de l'écolier en vacances. Eût-il été déguisé en grand seigneur, on ne l'eût jamais confondu avec ces petits hommes trop jolis et trop polis, frottés tous du même vernis d'aristocratie. Juliot avait bien aussi son enduit de caste, mais avec cette nuance particulière que l'esprit bourgeois ne s'acharne pas à effacer, parce que là chacun doit exister par lui-même et se faire place à l'aide des moyens qui lui sont propres. L'enfant avait donc l'esprit mordant avec une certaine curiosité candide qui sentait son Parisien frais émoulu, chercheur et badaud, crédule et pénétrant tout ensemble. Pour ne pas exposer le nom de Mme d'Estrelle aux conséquences de son babil dans l'étude, on lui avait dit que c'était une cliente de campagne nouvellement arrivée à Paris et qui voyait la comédie pour la première fois; et comme Julie s'amusait à le questionner, il lui faisait, dans les entr'actes, les honneurs de la capitale et du théâtre. Il lui montrait la loge du roi, le parterre, le lustre, il lui expliquait même la pièce et l'importance de chaque personnage. — Vous allez voir une belle pièce, lui disait-il avant le lever du rideau. Vous ne comprendrez peut-être pas bien, parce que c'est en vers. Moi, je l'ai lue avec mon parrain Julien; c'est une pièce qu'il aime beaucoup, et il m'a tout expliqué comme si c'était en prose. Quand vous ne comprendrez pas, mademoiselle, il faudra me demander.

— Tu bavardes comme une pie, lui dit sa mère. Est-ce que tu crois que madame ne connaît pas Corneille mieux que toi?

— Ah! c'est possible, mais elle n'est peut-être pas aussi savante que mon parrain!

— Madame se soucie bien de la science de ton parrain! Tu t'imagines que tout le monde le connaît!

— Ah bien! si vous ne le connaissez pas, dit Juliot en s'adressant à Mme d'Estrelle, je vais vous le montrer. Il n'est pas loin d'ici, allez!

— Comment? dit Marcel contrarié; il est là? tu le vois?

— Oui, je le vois depuis un bon bout de temps. Il aime tant ça, *Polyeucte!* Il l'a vu jouer plus de dix fois, je suis sûr! Tenez, regardez au parterre, la troisième banquette devant nous. Il nous tourne le dos; mais je le reconnais bien, pardi! Il a son habit de prunelle noire et son chapeau à gances.

Le cœur battit très fort à Mme d'Estrelle. Elle regarda la banquette que l'enfant désignait et ne reconnut personne. Marcel l'explora attentivement. Juliot s'était trompé. Le personnage qu'il avait pris pour Julien se retourna. Ce n'était pas lui; il n'était pas là. Il était dans une galerie des secondes, juste au-dessus de la loge où se cachait Julie, et à cent lieues de se douter qu'en descendant au rez-de-chaussée il eût pu essayer de l'apercevoir. L'eût-il su d'ailleurs, il se fût tenu à sa place. Sa résolution de ne plus chercher ces furtives occasions était bien arrêtée. Il avait ses entrées aux Français en qualité d'artiste. Il écoutait *Polyeucte* avec recueillement comme un dévot écoute le prêche, et il sortit avant la fin, craignant que sa mère ne l'attendît pour se coucher. Comme il traversait le vestibule, il fut fort étonné de se trouver face à face avec l'oncle Antoine. L'oncle Antoine avait pour règle invariable de se coucher à huit heures du soir, et peut-être n'avait-il jamais mis le pied dans un théâtre. Julien l'aborda franchement; c'était le mieux, dût-il être mal accueili.

—Vous voilà donc enfin retrouvé? lui dit-il. On était inquiet de vous.

— Qui, *on?* répondit l'oncle d'un ton bourru.

— Marcel et moi.

— Vous êtes bien bons! Vous m'avez donc cru parti pour les Indes, que tu parais si surpris de me voir?

— J'avoue que je ne m'attendais guère à vous rencontrer ici.

— Et moi, c'est le contraire, j'étais sûr de t'y rencontrer!

Et, sans traduire cette réponse complétement énigmatique pour Julien, il lui tourna le dos.

— Allons, allons! la tête déménage sérieusement, pensa Julien, et il passa outre, mais non sans se retourner deux ou trois fois pour voir si l'amateur de jardins entrait ou sortait, et si par hasard il ne se trouvait pas là sans en avoir conscience; mais chaque fois il vit M. Antoine immobile au bas de l'escalier et le suivant des yeux d'un air moqueur, sans donner du reste aucun signe d'égarement.

L'oncle Antoine se perdit dans la foule, qui, peu d'instans après, envahit le péristyle. Un des premiers groupes qu'il vit sortir fut la famille du procureur avec une inconnue plus grande que Mme Marcel et complétement masquée par sa coiffe de taffetas noir. Il se

faufila jusqu'à la rue et prit le numéro du fiacre où ce groupe monta, puis il lança à la poursuite de ce fiacre le même espion adroit et agile qui l'avait averti de la sortie de Mme d'Estrelle avec son procureur, et qui depuis un mois, sous toute sorte de déguisemens et de prétextes, faisait le guet autour de l'hôtel, et dans l'hôtel même à certains momens.

Le spectacle, à cette époque, finissait encore assez tôt pour qu'on pût souper. Julie était rentrée à dix heures, après avoir reconduit Mme Marcel rue des Petits-Augustins. Marcel, qui avait ensuite ramené Julie, allait s'en retourner sans entrer chez elle, lorsqu'elle le rappela. Son concierge venait de lui apprendre une nouvelle grave. Le vieux marquis, son beau-père, était mort à huit heures du soir, au moment où on le croyait guéri. On avait envoyé querir Julie, afin qu'elle pût assister aux derniers sacremens. Son absence, fort peu explicable en raison de la situation qu'elle-même avait expliquée à Marcel, pouvait avoir des conséquences fâcheuses.

— Ah! voilà ce que c'est! dit Marcel avec chagrin (lui parlant bas sur le perron); je vous le disais bien. Je pressentais quelque danger; mais il ne s'agit pas de se lamenter en pure perte. L'accident le plus inquiétant est encore la fin trop soudaine du vieillard. Allons, madame, vous devez faire acte de présence auprès de ce lit de mort. Il faut remonter en fiacre. Je vous conduirai chez madame votre belle-mère. Je n'y paraîtrai pas; il ne serait pas convenable qu'on vous vît arriver, pour cette visite de condoléance, escortée de votre procureur. Demain, je me mettrai en campagne pour vos affaires, et nous saurons le contenu du testament, si testament il y a, Dieu le veuille!

Julie, toute troublée, remonta en fiacre. — Attendez, dit Marcel, je ne puis vous attendre à la porte de la douairière; ses gens me verraient, et j'ai dans l'idée qu'ils lui rendent compte de tout. Je descendrai avant que vous n'entriez dans la cour, et comme je ne vous verrais pas avec plaisir revenir seule dans ce sapin, vous allez donner des ordres ici pour que vos gens se hâtent d'atteler et de conduire votre équipage là-bas.

— Vous pensez à tout pour moi, dit Julie; je ne sais pas ce que je deviendrais sans vous.

Elle donna des ordres et partit. — Pensez encore à ceci, lui dit Marcel chemin faisant. Vous n'allez pas trouver la veuve dans les larmes, mais en prière. Que cette sainte apparence ne vous rassure pas sur l'état de son esprit. Soyez sûre qu'elle a pris acte de votre absence, et qu'elle s'arrangera pour vous faire subir un interrogatoire tout au beau milieu de ses oraisons. N'oubliez pas qu'elle vous hait, et que, pour s'autoriser à vous dépouiller le plus possible, elle ne songera qu'à vous trouver en faute.

Julie chercha comment elle expliquerait l'innocente escapade de la soirée. — Vous ne trouverez rien de mieux que la vérité, reprit Marcel. Dites que vous êtes venue chez moi...

— Chez vous, fort bien, mais la comédie? Avec ou sans vous, la comédie est, aux yeux de ma belle-mère, un affreux péché.

— Alors... dites que ma femme était malade, que vous vous intéressez à ma femme,... parce que,... parce qu'elle vous a rendu quelque service,... parce qu'elle est charitable, et qu'elle vous seconde dans de bonnes œuvres! Jetez là-dessus un petit vernis de dévotion; qu'aura-t-on à vous dire?

On arrivait. Marcel fit arrêter, sauta à terre, et Julie entra en fiacre dans la cour de l'hôtel d'Ormonde, rue de Grenelle-Saint-Germain. C'était la propriété de la douairière d'Ormonde, mariée en secondes noces avec le marquis d'Estrelle, lequel avait dès lors habité avec elle la maison du premier mari.

La douairière était fort riche, sa maison avait un grand air de froideur cérémoniale, peu de valets, peu de dépense, une splendeur glacée, immobile. L'hôtel se composait de plusieurs corps de logis, et les appartemens des maîtres étaient situés dans une arrière-cour plantée et fermée d'une grille où Julie dut sonner et attendre; mais, certaine d'être reçue et sachant que Marcel était à pied pour s'en retourner à moins qu'elle ne lui renvoyât vite le fiacre, elle congédia le cocher, au moment où elle vit qu'on se disposait à lui ouvrir.

Au lieu d'ouvrir, le suisse entra en pourparlers étranges : M. le marquis ne pouvait recevoir par la raison qu'il était mort. Les prêtres étaient venus pour les sacremens et pour la veillée. Mme la marquise était enfermée avec eux et le défunt. Elle ne donnait *audience* à personne en de tels momens. Julie insista vainement en qualité d'alliée au degré le plus proche. Le suisse, la laissant dehors par une préoccupation vraie ou fausse, alla aux informations, et revint dire qu'il était interdit à aucune personne de la maison de pénétrer jusqu'à madame.

Comme ces négociations avaient duré assez longtemps, la comtesse d'Estrelle comprit qu'on avait parfaitement pénétré jusqu'à la marquise, et que celle-ci refusait de la recevoir. Son devoir était rempli, elle n'insista plus. Elle jugea que sa voiture, marchant beaucoup plus vite que n'avait marché le fiacre, devait être arrivée : elle revint donc sur ses pas, traversa la première cour et franchit la porte de la rue qui était gardée par la femme du suisse et qui sur-le-champ, avec une précipitation grossière, se referma derrière elle. Une voiture était là effectivement, mais malgré sa vue basse Julie reconnut sur-le-champ que ce n'était qu'un fiacre.

Pensant que c'était celui qui l'avait amenée et qui avait mal compris ses ordres, ou que Marcel lui avait renvoyé par précaution,

elle appela le cocher, profondément endormi sur son siége. Impossible de le réveiller sans le tirer par le pan de sa souquenille. Ceux qui se souviennent de ce qu'étaient les cochers de fiacre il y a quarante ans peuvent juger de ce qu'ils étaient quarante ans plus tôt. Celui-ci était si malpropre que Julie hésita à le toucher de sa main gantée. Elle retenait avec soin ses amples jupes de soie pour ne pas effleurer les roues crottées; jamais elle ne s'était trouvée dans un pareil embarras. Puis elle avait peur de se voir seule en pleine rue vers minuit, et les rares passans s'arrêtaient pour la regarder. Elle tremblait que, par obligeance ou malice, ils ne voulussent se mêler de ses affaires.

Le cocher s'éveilla enfin, et lui répondit qu'il ne la connaissait pas, qu'il avait amené deux prêtres de la paroisse pour assister un mourant, et qu'il avait ordre de les attendre. A aucun prix, il ne voulait bouger. Julie jeta un regard d'anxiété autour d'elle. Sa voiture n'arrivait pas. Elle souleva le lourd marteau de la porte pour rentrer dans la cour de l'hôtel. La porte ne s'ouvrit pas, soit que des ordres particuliers eussent été donnés à son égard, soit que la consigne générale fût inflexible.

Une frayeur extrême s'empara d'elle; l'idée de s'en aller seule, à pied, n'était pas admissible; rester là devant cette porte ne l'était pas davantage. Il n'y avait pas une seule boutique dans la rue, et il lui fallait attendre sa voiture n'importe où, pourvu que ce ne fût pas dans la rue. Les dépendances de l'hôtel d'Ormonde s'étendaient assez loin à sa droite et à sa gauche. D'un côté c'était une abbaye, de l'autre le couvent de la Visitation, où elle pouvait essayer de chercher un refuge; mais il y avait au moins dix minutes de chemin à faire, et là il faudrait parlementer avant d'entrer. Elle avisa en face de l'hôtel d'Ormonde une grande grille qui fermait une allée mitoyenne entre l'hôtel de Puisieux et l'hôtel d'Estrées. Elle pensa qu'en donnant un louis au gardien de la grille il lui permettrait d'attendre dans sa loge. Elle traversa la rue; mais, au moment de sonner, elle reconnut qu'il n'y avait là ni portier ni sonnette. C'était une porte de service pour les deux enclos. Julie perdait courage, lorsque tout à coup elle vit auprès d'elle, comme s'il fût sorti de terre, un homme qui l'effraya tant qu'elle faillit s'évanouir; mais il se nomma vite, et elle fit une exclamation de joie : c'était Julien. Elle lui expliqua sa mésaventure en quelques mots assez confus. Julien comprit parce qu'il était déjà à moitié renseigné, et qu'il ne se trouvait point là par hasard. — Il est inutile que vous attendiez ici votre voiture, lui dit-il, elle n'arrivera probablement pas de si tôt.

— Comment le savez-vous?

— J'ai été ce soir à la Comédie-Française.

— Vous m'y avez vue?

— Vous y étiez, madame? Je l'ignorais.

— Alors...

— Alors je m'explique la rencontre et les paroles de M. Antoine Thierry. Il savait, lui, probablement que vous deviez y être. Il guettait;... il m'a dit un mot ironique que je n'ai pas compris, et qui pourtant m'a donné à réfléchir. En rentrant au pavillon, je me suis arrêté un peu inquiet devant votre hôtel. Vos gens étaient en émoi. Il paraît que votre cocher était introuvable. Je me suis approché du suisse, qui connaît ma figure, et, le voyant fort troublé, je lui ai demandé s'il vous était arrivé quelque accident fâcheux. Il m'a appris la mort du marquis d'Estrelle, et comme quoi vous étiez accourue ici avec mon cousin Marcel. Votre cocher est survenu ivre mort et ne comprenant rien à ce qu'on lui enjoignait de votre part. Le suisse m'a quitté en disant qu'une fois sur son siége, Bastien irait bien. Ceci ne m'a point paru très rassurant. Je ne suis pas aussi flegmatique que votre suisse, et j'ai couru pour venir ici. J'espérais trouver encore Marcel et lui dire de ne pas vous confier seule à un cocher ivre; mais j'arrive quelques minutes trop tard. Vous êtes seule en effet, et vous avez eu peur.

— C'est fini, dit Julie, me voilà tranquille, ramenez-moi à pied. Vous êtes pour moi la Providence!

— A pied, c'est trop loin, reprit Julien, et vous n'êtes pas chaussée pour marcher. Le fiacre qui est là marchera, lui, bon gré, mal gré, je vous en réponds, et je monterai derrière pour vous reconduire.

Julien conduisit Mme d'Estrelle jusqu'au fiacre. Il l'y fit monter et ordonna au cocher de conduire. Le cocher refusa. Julien sauta à côté de lui et prit les guides en lui jurant qu'il allait le jeter dans le ruisseau, s'il faisait résistance. La belle prestance et l'air décidé du jeune homme intimidèrent le cocher, qui se soumit; mais à peine avait-il fait cent pas qu'il s'arrêta en criant au voleur et à l'assassin. Un groupe d'hommes venait de sortir d'une maison, et le pauvre diable espérait trouver quelque secours contre la violence qu'il subissait.

Le hasard voulut que ces hommes fussent des gens du bel air, sortant un peu avinés d'un souper fin. L'aventure les prit dans ce moment d'excitation où l'on se fait volontiers redresseurs de torts, surtout lorsqu'on est quatre contre un. Ils arrêtèrent brusquement les chevaux, et l'un d'eux ouvrit la portière, car le malicieux cocher criait à tue-tête : — Au secours! c'est un malfaiteur qui enlève une religieuse!

— Voyons si elle en vaut la peine! répondit le groupe à peu près d'une seule voix.

Avant que la portière fût ouverte, Julien était sur ses pieds et re-

poussait d'une manière énergique le plus empressé des curieux. Le jeune homme rudoyé mit l'épée à la main en le traitant de cuistre, et ses compagnons l'imitèrent. Julien ne prit pas le temps de tirer la sienne. Il se préserva avec sa canne et s'en servit avec tant de sang-froid, d'adresse et de vigueur qu'un des assaillans tomba et que les autres reculèrent. Julien, qui n'avait pas quitté le marche-pied, profita de ce répit pour rentrer dans le fiacre et pour en faire sortir Julie par la portière opposée. Il la prit dans ses bras et l'entraîna à quelque distance. Là il se retourna pour attendre ses adversaires; mais, soit qu'ils eussent reçu quelque blessure grave, soit que l'approche du guet les eût dégrisés, ils s'éloignaient de leur côté le plus vite possible.

— Marchons, madame, dit Julien à Mme d'Estrelle. Échappons aux curiosités de la police.

Julie marcha vite et bien. Si la peur l'avait paralysée un instant, la vue du danger auquel s'exposait son protecteur lui avait rendu l'énergie. Après quelques zigzags pour dérouter le guet, ils se trouvèrent en sûreté sur le *nouveau cours*, aujourd'hui le boulevard des Invalides. Le lieu était complétement désert et mal éclairé par des réverbères très espacés. Julie n'aperçut pas une tache sur sa main gantée, mais elle sentit la moiteur du sang sur son poignet, et elle s'écria en s'arrêtant : — Ah! mon Dieu, vous êtes blessé!

Julien ne sentait rien, il était bien sûr de n'avoir rien de grave; il enveloppa sa main écorchée de son mouchoir et offrit son autre bras à Julie. — Je vous jure que je n'ai rien, lui dit-il, et quand j'aurais quelque chose! Malheureusement ces gens-là ne sont pas redoutables, et j'ai eu peu de mérite à vous en débarrasser. Des beaux fils, des petits-maîtres! Et cela prend le titre de nobles, peut-être!

— Les nobles, vous les détestez donc bien!

— Moi, détester? non! mais je hais l'impertinence, et comme ces gens-là ne se battent pas toujours en duel avec les roturiers, je suis bien aise de les avoir battus comme eût fait un charretier.

— Hélas! dit Julie, pensant à elle-même, ils n'en sont pas moins les maîtres d'insulter et d'opprimer le faible!

— Le faible! Qui donc est le faible? reprit Julien, qui se trompa sur le sens de ses paroles. L'homme sans nom? Détrompez-vous, madame : c'est à lui que l'avenir appartient, puisqu'il a pour lui le droit, la vraie justice, et la volonté d'en finir avec les abus du passé.

Julie ne comprit pas; mais elle trembla de nouveau, et cette fois ce ne fut pas des mauvaises rencontres qu'elle eut peur : ce fut de je ne sais quelle puissance mystérieuse qui lui sembla émaner de Julien. Elle le regarda à la dérobée : elle crut voir rayonner son visage dans l'obscurité, et elle s'imagina que sa faible main à elle reposait sur le bras d'un géant.

Julien était pourtant un cœur simple, un artiste sans aspiration aux choses positives pour son propre compte. Il ne se sentait pas appelé à jouer un rôle fougueux dans les orages révolutionnaires; il ne se destinait pas à un autre travail que celui d'étudier toute sa vie les grâces de la nature. Cette puissance terrible qu'il revêtait aux yeux de Julie n'était en lui que le reflet de la puissance céleste sur l'esprit de la classe nouvelle. Il était un des cent mille parmi les millions d'hommes froissés et frustrés qui allaient dire au premier jour : « La mesure est comble, le passé a fait son temps. » La brève allusion qu'il venait de faire à cet état général des esprits, et qui à cette époque était dans tant de bouches, fut pour Mme d'Estrelle comme une prophétie imposante dans la bouche d'un homme exceptionnel. C'était la première fois qu'elle entendait braver et dédaigner ce qu'elle avait toujours cru invincible. A l'espèce de frayeur superstitieuse qu'elle éprouvait se mêla aussitôt une confiance ardente, un besoin de s'appuyer d'autant plus sur ce bras vigoureux qui, poussé par un grand cœur, venait de lutter seul pour elle contre quatre épées.

— Vous croyez donc, dit-elle en continuant à marcher vite, que l'on peut secouer le joug de ce monde injuste qui oppresse les consciences et condamne les idées vraies? Je voudrais croire avec vous que cela doit arriver!

— Vous y croyez déjà, puisque vous souhaitez d'y croire.

— Peut-être, mais quand cela arrivera-t-il?

— Nul ne sait quand, ni comment : ce qui est juste ne peut point ne pas arriver; mais que vous importe à vous, madame, que tout ceci dure encore cinquante ou cent ans? N'êtes-vous pas de ceux qui profitent innocemment du malheur des autres?

— Oh! moi, je ne profite de rien. Je n'ai rien à moi, et je ne suis rien dans le monde.

— Mais vous êtes du monde, vous lui appartenez, il vous doit protection, et il ne vous blessera jamais personnellement.

— Qui sait? dit Julie.

Puis, craignant d'en avoir trop dit, elle revint, afin de parler d'autre chose, à la scène qui venait de se passer. — Quand je pense que tout à l'heure, dit-elle, un grand malheur eût pu vous arriver! Ah! votre pauvre mère, comme elle m'eût maudite, si j'eusse causé...

— Non, madame, cela ne pouvait pas arriver, répondit Julien; j'avais pour moi la bonne cause.

— Et vous croyez que la Providence intervient dans ces occasions-là?

— Oui, puisqu'elle est en nous. Elle nous donne de la force et de la présence d'esprit. Un homme qui protége l'honneur d'une

femme contre des manans a pour lui toutes les chances. Le courage lui est très facile; il sent qu'il ne peut pas succomber.

— Comme vous avez de la foi, vous! dit Julie émue. Oui, je me souviens, vous m'avez dit chez moi, *l'autre jour*, que la foi transportait les montagnes, et que vous étiez la foi en personne.

— *L'autre jour!* reprit Julien naïvement. Il y a de cela plus d'un mois.

Julie n'osa pas feindre d'ignorer combien de jours et de nuits s'étaient écoulés déjà depuis cette courte entrevue. Elle se tut. Julien fut respectueux au point de ne pas reprendre de lui-même la conversation, et plus le silence se prolongea, moins Julie trouva de présence d'esprit pour le rompre sans trahir l'émotion qu'elle éprouvait. Ils arrivèrent ainsi auprès du pavillon. — Ne pensez-vous pas, lui dit-il, que je devrais quitter ici votre bras et ne pas me montrer à vos gens, mais vous suivre à distance jusqu'à ce que j'aie vu la porte de votre hôtel se refermer sur vous?

— Oui, répondit-elle; mais que penseront mes gens de me voir rentrer seule et à pied à pareille heure? Tenez, le mieux est que je prenne par le pavillon et par mon jardin; on pourra croire que M. Marcel m'a ramenée par là.

En effet, c'était le mieux. Julien avait sa clé sur lui. — Je vais, dit-il, éveiller et faire lever ma mère, qu'en passant tantôt j'avais avertie de ne pas m'attendre. Elle croit que j'ai été souper chez Marcel.

— Ne l'éveillez pas, je m'y oppose. Lui raconter toutes nos aventures serait trop long à présent. A moitié endormie, elle s'inquiéterait. Demain vous lui direz tout. Ouvrez-moi la porte du jardin, et je me sauve sans bruit. Merci, et adieu!

Pour traverser l'étroit couloir qui, dans l'intérieur du pavillon, menait de la porte de la rue à celle du jardin, il fallait se trouver quelques instans dans une obscurité complète. Le pauvre ménage n'entretenait pas inutilement une lampe, et Babet, servante à la journée, ne couchait pas dans la maison. Julien passa le premier, ouvrit la porte du jardin, salua profondément Mme d'Estrelle, et referma aussitôt cette porte, pour lui bien montrer qu'il ne la franchissait jamais et ne prétendait pas la suivre, même des yeux, dans les allées où elle glissait comme une ombre

Tant de discrétion, un respect si absolu, un dévouement si délicat, si prévoyant, si actif, si réellement efficace, touchèrent profondément Mme d'Estrelle. Il faisait une magnifique nuit de juin. Elle savait qu'en frappant à la vitre de sa chambre à coucher, qui donnait sur le jardin au rez-de-chaussée, elle avertirait Camille, qui veillait pour l'attendre. Elle savait aussi que la veillée de Camille consistait à faire un bon somme sur la meilleure bergère de

l'appartement. Elle pensa pouvoir sans inhumanité la laisser veiller ainsi quelques instans de plus, et, se sentant le cœur plein d'émotion, l'esprit noyé de rêveries, elle ne put résister au désir de s'asseoir au bord du bassin, où la lune se reflétait, immobile et claire, comme dans une glace de Venise.

Le rossignol ne chantait plus. Il dormait sur sa jeune couvée. Tout se taisait, et le *zéphyr* (la brise de ce temps-là) était si délicieusement assoupi qu'il ne faisait pas trembler un brin d'herbe. Paris dormait aussi, du moins le quartier paisible dont l'hôtel d'Estrelle marquait l'extrémité. On eût entendu plutôt là les bruits de la campagne que ceux de la ville; à cette heure, ils se bornaient à quelques fanfares de coq et à des aboiemens de chiens à de lointains intervalles. Les heures chantaient d'une voix limpide en se répondant d'un couvent à l'autre; puis tout retombait dans la muette extase, et si le roulement éloigné de quelque voiture résonnait sur le pavé du vrai Paris, c'était plutôt comme le mugissement sourd d'une vague que comme un bruit produit par l'activité humaine.

Julie, fatiguée et un peu égarée, respira ce calme de la nuit et ce parfum de la solitude avec un grand bien-être. Elle arrêta ses regards sur une grosse étoile blanche qui, gravitant non loin de la lune, se répétait dans la même eau. Elle resta d'abord sans penser, oubliant tout, se reposant; bientôt elle eut des palpitations violentes qui la firent souffrir : elle trouva qu'il faisait chaud, et puis froid. Elle se leva pour s'en aller. Elle approcha de la croisée de sa chambre et n'y frappa point. Elle revint au banc de pierre. Elle s'assit et pleura. Elle se leva encore et fit le tour du bassin comme une âme en peine; elle s'arrêta enfin, souriant comme une âme heureuse. Elle consentit à s'interroger, et quand son cœur lui répondit : *J'aime*, elle s'en épouvanta et lui défendit de parler. Puis elle demanda compte à sa conscience de cet effroi, de cette austérité farouche, hors nature, inutile à Dieu. Sa conscience lui répondit qu'elle n'était là pour rien, et que l'obstacle ne venait point d'elle, mais de la *raison*, espèce de conscience factice où la nature et Dieu cédaient le pas à des idées de convention, à la peur, au calcul, à des prévisions toutes relatives à l'intérêt personnel mal entendu. Dans cet ordre de raisonnement, tout se traduisait en pièces de six francs. Marcel l'avait démontré. Julie n'avait pas le droit d'aimer parce qu'elle n'avait pas assez d'écus. Marcel avait raison en présence du fait. Il fallait donc sacrifier l'âme à ce fait des plus grossiers, à l'implacable menace de la misère!

— Non, se dit Julie, cela ne sera pas! S'il le faut, je vendrai tout, je n'aurai plus rien, je travaillerai; mais je veux aimer, dussé-je de-

mander l'aumône! D'ailleurs il travaillera pour trois, *lui* qui travaille déjà pour deux! Il subira cette charge, il en sera heureux s'il m'aime! A sa place, je le serais tant!

Julie recommença à marcher avec angoisse. — M'aime-t-il à ce point-là? M'aime-t-il avec la passion que j'ai cru voir le premier jour?... Ah! oui, voilà ce que je me demande sans cesse, voilà tout ce qui me tourmente, voilà ce que ni ma conscience, ni ma raison, ni mon cœur ne peuvent m'apprendre. Il ne m'aime peut-être que d'amitié, car il est bon fils, et il me tient compte de ce que je voulais faire pour sa mère. Il me doit de la reconnaissance, et il me prouve la sienne par un dévouement admirable. Et après? Pourquoi m'aimerait-il follement? pourquoi voudrait-il passer sa vie à mes pieds? Il n'en éprouve pas le besoin, puisqu'il n'est là que dans les occasions où je peux, moi, avoir besoin de lui. Le reste du temps, il pense à ses vrais devoirs, à son travail, à sa mère, peut-être à quelque jeune fille de sa condition qui lui apportera une certaine aisance,... tandis que moi, ruinée... Mais suis-je ruinée?... Si le père de mon mari a assuré mon sort, je suis toujours une grande dame,... et alors... alors tout est changé dans mon rêve : j'oublie ce jeune homme qui n'est pas fait pour moi, j'épouse un homme du monde que je peux choisir, je suis heureuse et fière, j'aime sans trouble et sans rougeur... Ah! bien oui!... A présent c'est *lui*, ce n'est pas un inconnu, ce n'est pas un autre que j'aime, c'est lui seul, et je ne sais pas si on guérit de cela. Je ne sais pas si on oublie. Je crains que non, puisque plus j'essaie, plus j'échoue; plus je me défends, plus je suis vaincue... Mon Dieu, mon Dieu, il n'y a dans tout cela qu'une véritable terreur, un véritable supplice : c'est la crainte qu'il ne m'aime pas! Comment le saurai-je? Je ne le saurai peut-être jamais. Pourrai-je vivre sans savoir cela?

En se torturant ainsi elle-même, elle se trouva sans savoir comment dans la contre-allée, assez près du pavillon. La porte était ouverte, une ombre noire s'en détachait. Julien, comme s'il eût entendu sa pensée, comme s'il eût été invinciblement entraîné à y répondre, venait droit à elle.

Julie recouvra aussitôt sa raison et sa fierté. Surprise, elle allait parler en reine offensée. Il ne lui en donna pas le temps. — Madame, lui dit-il, pourquoi êtes-vous là? Vous ne pouvez donc pas vous faire ouvrir? Vos gens sont endormis, ou ils vous attendent tous du côté de la rue? Vous ne pouvez point passer la nuit dans ce jardin, vêtue comme vous l'êtes. Il est deux heures du matin. La rosée tombe, vous serez glacée, vous serez malade... Et votre coiffe est sur votre épaule, vous voilà tête nue, les bras à peine couverts... Tenez, prenez vite ce gros mantelet de ma mère, et pardonnez-moi d'être ici.

— Mais comment saviez-vous...?

— Je vous entendais marcher sur le sable, d'un pas bien léger, qui ne pouvait être que le vôtre, et ce pas qui s'interrompait, qui recommençait toujours... J'étais dans l'atelier, et puis là, la porte entr'ouverte, je me disais : Elle est toujours dehors, elle ne peut pas rentrer, elle prend froid,... elle est fatiguée, elle souffre, elle a peut-être peur! Je ne pouvais plus y tenir, moi; d'ailleurs c'était mon devoir... Et voyez, cela ne peut pas durer; quelque chose qu'on puisse penser ou dire, je ne veux pas que vous en mouriez; non, je ne le veux pas!

Cette fois Julien était ému, sa voix tremblait, ses mains tremblaient en posant le vêtement de sa mère autour de la taille de Julie; mais il ne luttait point contre les surprises de la volupté : il grondait plutôt comme un père qui voit son enfant en danger. Il ne supposait même pas qu'on pût l'accuser d'un amour égoïste ou d'une entreprise perfide. Aussi oubliait-il toute convenance, et sa sollicitude avait un accent de passion qui bouleversa Julie. Elle lui saisit les deux mains, et emportée elle-même par un mouvement de passion exaltée, le premier de sa vie, le moins prévu et le plus indomptable : — Vous m'aimez! lui dit-elle éperdument, vous m'aimez, j'en suis sûre! Eh bien! dites-le-moi, que je l'entende, que je le sache! Vous m'aimez... comme je veux être aimée!

Julien étouffa un cri, perdit la tête et emporta Julie dans son atelier; mais elle avait eu une vie trop chaste pour que l'effroi de sa pudeur ne fît pas remonter dans la meilleure région de l'âme de son amant le respect un moment submergé. Il tomba à ses pieds et couvrit de baisers le bout de ses doigts glacés en la suppliant d'avoir confiance entière. — Confiance! confiance! lui dit-il. J'ai juré que je serais votre frère. C'est votre frère qui est là, n'en doutez pas, et c'est votre confiance qui me préservera. Je vous ai dit que je vous adorais : cela est plus vrai que je n'ai su vous le dire, plus fort que vous ne pensez, plus terrible que je ne le croyais moi-même; mais je ne veux pas vous coûter une larme, je me tuerais plutôt! Soyez tranquille, vous ne rougirez pas de m'avoir ordonné de vous aimer.

Eût-il pu tenir parole? Il le croyait encore au milieu du délire de sa joie. Julie ajouta à sa force par sa propre hardiesse. — Non, je ne veux pas rougir, lui dit-elle avec la franchise d'une prise de possession sérieuse; je veux être votre femme, car être votre maîtresse, ce serait vous dégrader. A un homme comme vous, de vulgaires aventures ne conviennent pas; à une femme comme moi, la galanterie est impossible. Et moi aussi, je me tuerais plutôt! Julien, jurons-nous ici le mariage, quoi qu'il arrive, que je sois riche ou ruinée, car il y a autant de chance pour l'un que pour l'autre. Si je

suis pauvre, vous n'aurez pas de défaillance de volonté, vous me soutiendrez, vous me nourrirez. Si je suis riche, vous n'aurez pas de vaine fierté, vous partagerez mon sort. Il faut que ce soit décidé, convenu, juré. Je ne suis pas courageuse, je vous en avertis, c'est pour cela que je veux m'engager sans retour, et je sais qu'alors je ne regarderai plus ni à droite ni à gauche. Mon amour deviendra en moi un devoir; j'aurai alors de la force, de la décision, du sang-froid. J'ai su accepter le désespoir dans le mariage parce que j'ai des principes et de la religion vraie; j'accepterai à plus forte raison le bonheur, et je lutterai pour être heureuse comme je luttais auparavant pour ne pas désirer de l'être. Jurez, mon ami; il faut que nous soyons tout l'un pour l'autre, ou il faut ne nous revoir jamais, car voilà qui est certain, nous nous aimons, c'est plus fort que nous. Le monde n'y peut rien. Depuis quinze jours je ne vis plus, je me sens mourir. Aujourd'hui je devenais folle, tout à l'heure j'aurais couru après vous si vous m'eussiez dit : Je ne vous aime pas... Ou bien, non, je me serais jetée dans le bassin avec la lune, avec l'étoile qui brille au fond. Julien, je perds l'esprit, je n'ai jamais dit de pareilles choses, je ne croyais pas oser jamais les dire, et je vous les dis, et je ne sais plus si c'est moi qui parle. Ayez pitié de moi, soutenez-moi, gardez-moi mon honneur, qui est à vous, gardez-vous à vous-même la pureté de votre femme.

— Oui, ma femme! oui, je le jure! s'écria Julien transporté. Et vous, Julie, jurez donc aussi devant Dieu!

— Mon Dieu! dit Julie éperdue et redevenue tout à coup un peu lâche, il y a un mois que nous nous connaissons!...

— Non, il n'y a pas un mois, reprit Julien. Il y a une heure, car nous nous sommes vus il y a un mois, pendant un quart d'heure ici, un quart d'heure chez vous, et ce soir, dans la rue, une demi-heure. Autant dire, Julie, que, selon l'apparence, nous ne nous connaissons pas du tout, et pourtant nous nous aimons. Dieu est là qui nous entend et qui le sait bien, lui, puisqu'il l'a voulu, puisqu'il le veut!

— Oui, tu as raison, reprit-elle avec exaltation, car elle se sentait retrempée par la foi exaltée de son amant; nous ne connaissons l'un de l'autre que notre amour. N'est-ce pas assez, n'est-ce pas tout? Qu'est-ce que le reste? Tu es un artiste habile, un digne jeune homme, un bon fils : voilà ce que tout le monde sait de toi; mais est-ce pour cela que je t'aime? Je suis une honnête personne, assez généreuse et assez douce, tu as pu l'entendre dire; mais ce n'est pas pour cela non plus que tu m'as aimée. Il y a d'autres hommes de bien, d'autres femmes estimables à qui nous n'eussions jamais songé à nous attacher ainsi; nous nous aimons parce que nous nous aimons, voilà tout!

— Oui, oui, dit Julien, l'amour est comme Dieu, il est parce qu'il est, c'est l'absolu! Qu'importe que nous découvrions l'un chez l'autre telle ou telle particularité d'esprit ou de caractère? La grande, la seule affaire de notre vie, c'est de nous aimer, et puisque nous possédons l'amour l'un de l'autre, nous nous connaissons depuis cent ans, depuis toujours,... cela n'a ni commencement ni fin!

Ils divaguèrent ainsi pendant plus d'une heure, à voix basse, dans l'atelier qu'éclairait vaguement la lune à travers les arbres, Julie assise, Julien à genoux, les mains dans les mains, mais ne voulant pas échanger un baiser qui les eût perdus. Et tout à coup la lune qui déclinait vers l'horizon devint si claire qu'il fallut bien reconnaître que l'aube s'était mise de la partie. Julie se leva et s'enfuit après avoir juré et fait jurer cent fois à Julien que leur union était indissoluble.

Camille fut bien surprise, lorsqu'elle eut ouvert à sa maîtresse, de voir qu'il était près de trois heures.

— Est-ce que mes gens m'attendent encore? dit Mme d'Estrelle.

— Oui, madame, ils pensent que madame a voulu faire les prières de nuit auprès du corps de M. le marquis. La voiture a été chercher madame. Madame a dû la trouver à la porte de l'hôtel d'Ormonde.

— Non; je ne l'ai pas attendue, elle tardait trop. M. Marcel Thierry m'a ramenée par le pavillon, où j'ai dû m'arrêter pour causer avec lui de mes affaires. Dites aux domestiques de se coucher; la voiture rentrera quand le cocher sera dégrisé.

— Ah! mon Dieu! madame sait donc... Ce pauvre Bastien! je peux bien le jurer à madame!... il s'est grisé par dépit, parce que madame avait pris un fiacre.

Si cette explication fit sourire Julie, les siennes propres parurent bizarres à la soubrette; mais elle n'y entendit pas malice. La vie de Julie était si régulière et si chaste! Elle pensa seulement que la situation financière était en grand péril, puisqu'on passait la nuit à en parler avec le procureur, et elle fit part de ses inquiétudes aux autres valets, qui s'en affligèrent tout en songeant à ne point laisser arriérer leurs gages. Le valet de chambre, qui était l'ami de Camille et qui par contre-coup protégeait Bastien, s'en alla à l'hôtel d'Ormonde et ne l'y trouva pas. Bastien avait compris qu'on le renvoyait au cabaret et y était retourné; il y dormait du sommeil des anges, seul sommeil réputé assez délicieux pour servir de comparaison à celui d'un ivrogne. La voiture l'attendait à la porte, et le valet de pied, son subordonné, avait consenti à garder les chevaux à la condition que de quart d'heure en quart d'heure on lui apporterait de quoi se réchauffer sur le siége. Ces drôles ne reparurent à l'hôtel qu'au grand jour et ne retrouvèrent leur raison qu'au bout de vingt-quatre heures. En d'autres circonstances, Julie les eût chassés; mais

elle prévit que l'aventure bachique embrouillerait le fait de l'aventure romanesque dans les idées de l'antichambre et dans les commentaires de la loge. C'est ce qui arriva, et comme les gens qui servaient Mme d'Estrelle n'étaient pas malveillans à son égard, il sembla que rien ne dût transpirer de l'emploi de cette nuit insolite.

La nuit suivante, par prudence, on se tint coi; mais la nuit d'ensuite les deux amans, sans s'être donné rendez-vous, se retrouvèrent dans les bosquets du jardin, et se redirent avec un plaisir nouveau tout ce qu'ils s'étaient dit l'avant-veille. On continua ainsi, sans trouble et sans danger apparent, rien n'étant plus facile à Mme d'Estrelle que de se glisser hors de ses appartemens, et même sans de grandes précautions, ses gens ayant l'habitude de la voir prendre le frais, seule et assez tard, dans les nuits d'été.

Quelle douce existence, si elle eût pu durer! Ces rendez-vous avaient tout l'attrait du mystère, sans que le remords en troublât les délices. Libres tous deux et n'aspirant qu'à l'union la plus sainte, soutenus par un amour assez fort pour savoir attendre, ils étaient là dans la nuit, dans les buissons de fleurs, dans la splendeur de l'été qui commence et qui conserve toutes les grâces du printemps; ils étaient là comme deux fiancés à qui l'on a permis de s'aimer, et qui, sans abuser, se cachent pour ne point faire de jaloux. C'était la lune de miel du sentiment précédant celle de la passion. La passion en était bien déjà, mais combattue, ou plutôt réservée d'un commun accord pour la phase du combat et de la vaillance, car on savait bien ce qu'il faudrait braver, et Julien disait à son amie : — Vous souffrirez beaucoup pour moi, je le sais, et moi je souffrirai de vous voir souffrir; mais nous nous appartiendrons alors, et l'amour aura des ivresses qui nous rendront invulnérables aux atteintes du dehors. Quand même vous ne seriez pas gardée ici par votre pudeur et par ma vénération, il me semble que l'égoïsme bien entendu me ferait une loi de ne pas épuiser tout mon bonheur à la fois.

En d'autres momens, Julien était plus agité et moins résigné à l'attente. Julie alors le calmait en le suppliant de se rappeler ce qu'il avait dit la veille. — Je suis si heureuse depuis que nous nous aimons ainsi! lui disait-elle. Ne changeons rien à cette situation pleine de délices. Songez donc : le jour où je dirai tout haut que je vous ai choisi pour le compagnon de ma vie, on rira, on criera, on m'accusera d'un entraînement vulgaire, et je sais des femmes vertueuses qui me diront avec cynisme : « Gardez-le pour votre amant, puisqu'il vous faut un amant; mais voyez-le en secret, et ne l'épousez pas! » De quel front soutiendrais-je ces impertinences, si je n'avais pas la conscience nette, et si je ne me sentais plus le droit de répondre : « Non, il n'est pas mon amant! Il est le fiancé que j'aime, et qui m'a prouvé son respect comme aucun autre homme

n'eût su me le prouver! » Gardons nos forces, Julien; celle de la vérité est la plus puissante de toutes pour lutter contre les idées fausses.

Julien se soumettait par dévouement et aussi par fidélité d'esprit à ce je ne sais quoi d'héroïque et de cornélien qui avait réglé sa vie et contenu les premiers élans de sa jeunesse. Il pouvait encore vaincre ses sens, ne leur ayant jamais permis de le dominer entièrement. Et puis ce roman d'amour pur, à travers la nuit embaumée, parlait à son imagination, et pour l'artiste ces nuits poétiques étaient des fêtes enivrantes. Ce jardin avait des profondeurs sombres et des masses puissantes, comme on en voit dans les compositions de Watteau. L'apparition de Julie gracieusement parée, assez grande et pleine d'ampleur dans la simplicité de ses atours, était en harmonie avec ce sentiment particulier qui fait de Watteau un peintre sans mièvrerie, un Italien réaliste et bien vivant dans un cadre de convention et dans une époque d'afféterie. Il y avait un coin retiré où, sur le fond noir des massifs, un grand vase de marbre blanc, haut monté sur un piédestal enguirlandé de lierre, se détachait vaguement dans la nuit comme un spectre. Des lueurs bleuâtres, insaisissables, glissaient sur le feuillage, et l'ombre des branches se dessinait sur le marbre, dont les contours s'effaçaient mollement sans que la forme du vase cessât d'être élégante et majestueuse. C'est là que Julien, aussitôt que sa mère était couchée, allait attendre Julie, et quand elle approchait, souriante, tranquille comme le bonheur, avec ses jupes de soie qui miroitaient dans l'ombre et ses beaux bras nus qui retenaient une draperie de satin rayé, Julien croyait voir je ne sais quelle muse moderne présidant à sa destinée, lui apportant les promesses de l'avenir avec toutes les grâces et toutes les séductions de la vie présente et réelle.

Le présent, il fallait bien le savourer sans trop songer au lendemain, car l'incertitude des événemens s'opposait aux projets sous une forme déterminée. On ne savait pas encore si l'on vivrait ainsi, abandonnés du monde, oubliés et tranquilles dans ce jardin qui était devenu pour l'amour un paradis terrestre, ou bien si, chassés même du pavillon par des créanciers inexorables, on n'irait pas chercher dans quelque faubourg une mansarde avec un jardin sur la fenêtre. On voulait tout accepter ensemble; c'était la seule chose certaine, le seul vouloir irrévocable.

Deux semaines s'étaient écoulées depuis la mort du marquis d'Estrelle, et après toutes les recherches possibles il n'y avait pas eu trace de testament. On croyait qu'il en avait fait un, on n'osait dire tout haut que la marquise l'avait détourné. D'après divers indices, Marcel le pensait; mais rien ne servait de soupçonner, on ne pouvait rien prouver, et le fait s'accomplissait avec une insolente

tranquillité, c'est-à-dire que la marquise, s'en tenant aux droits consacrés par son contrat de mariage, héritait intégralement de tous les biens du défunt, et ne faisait mention d'aucune réserve pour l'acquit des dettes du feu comte. Cette réserve semblait ressortir pourtant des termes du contrat de Julie. C'était matière à procès, et Marcel conseillait à Julie de plaider, ne fût-ce que pour arrêter les poursuites dont elle était menacée. Julie ne voulait pas de procès. Elle croyait qu'on les perdait toujours de part et d'autre, et Marcel avouait qu'elle ne se trompait guère. — Je sais bien, disait-elle, que la marquise ne m'aime pas, et il est fort possible qu'elle ne me doive rien; mais c'est une très grande dame, et il n'est pas possible que, riche comme elle l'est, elle laisse dépouiller entièrement une personne qui porte son nom. Attendons encore. Il ne serait pas séant d'aller si vite lui parler d'argent, et peu prudent, vous l'avez dit vous-même, de paraître trop pressée. Le moment venu, je ferai cette démarche, quoi qu'il m'en coûte; vous m'avertirez de l'opportunité.

— Allez-y tout de suite, lui dit un jour Marcel. Il n'est que temps, vos créanciers veulent agir demain.

Julie, sans se décourager de l'insuccès de sa première visite, s'était présentée chez la douairière dans la matinée qui avait suivi le décès du marquis. Cette fois elle avait été reçue très froidement, mais avec politesse. Peut-être, ayant fait disparaître les dispositions testamentaires, ne craignait-on plus sa présence. Il y eut bien quelque réflexion aigre-douce sur les plaisirs mondains qui marquaient la fin du deuil de veuve de Mme d'Estrelle, par allusion à son absence de la veille. Julie avait donné l'explication convenue avec Marcel. On l'avait écoutée d'un air de curiosité assez désobligeant, et puis on avait ajouté : C'est dommage pour vous, comtesse, mais vous voilà de nouveau en deuil!

Julie avait fait d'autres visites à la douairière sans lui parler jamais de ses embarras. Le moment venu de le faire, elle s'arma de courage, se présenta avec sa douceur accoutumée, et fit en peu de mots, qu'elle ne put réussir à rendre très humbles, l'exposé de sa situation. — Je vous demande pardon, madame, lui répondit la marquise, mais je n'entends rien à ces affaires, n'ayant pas l'avantage de vivre dans l'intimité des procureurs. Si vous voulez bien envoyer le vôtre à mon notaire, il prendra connaissance de mes droits comme de mes devoirs, et il se convaincra que vous n'êtes pas au nombre des charges qui m'ont été laissées.

— Ce n'est point là, madame la marquise, la réponse que je réclamais de votre loyauté. Il se peut que vous ne me deviez rien, et cela doit être, puisque vous l'affirmez. Je pensais que par des considérations de famille...

— Je n'ai pas l'honneur d'être de la vôtre, répondit sèchement la marquise.

— Vous voulez dire, reprit Julie, ranimée par la provocation, que M. le comte d'Estrelle s'est un peu mésallié en épousant une fille de noblesse mi-partie de robe et d'épée. Ceci ne m'offense pas, je ne rougis pas de mes aïeux magistrats, et ne me crois au-dessous de personne; mais je ne suis pas venue ici pour discuter mes titres à l'honneur de porter le nom que vous portez aussi. Le fait existe, je suis la comtesse d'Estrelle; dois-je perdre l'existence qui m'avait été promise et qui semblait assurée? Si M. le marquis m'a oubliée en mourant, ne résulte-t-il pas d'intentions dont il a dû vous faire part que vous acquitterez les dettes de son fils, du moins en partie?

— Non, madame, reprit la douairière, cela ne résulte pas d'une intention qu'il m'ait jamais exprimée. Je connais seulement son opinion, et la voici : vous devriez résolûment renoncer à votre douaire, puisqu'il est insuffisant pour acquitter les dettes en question, et l'on verrait à payer le reste.

— On me l'a proposé souvent, madame; j'ai demandé si l'on voulait bien, en échange de cet abandon, me faire une pension quelconque.

— Êtes-vous absolument sans ressources? votre famille ne vous a-t-elle rien laissé?

— Douze cents livres de rente, madame, pas davantage, vous ne l'ignorez pas.

— Eh bien! avec cela on peut vivre, ma chère; c'est assez pour aller en fiacre, pour voir la comédie en loge grillée, pour fréquenter les femmes de procureur et pour donner le bras dans la rue en plein minuit à des peintres d'enseignes. Ce sont là vos goûts, à ce que l'on dit; contentez-les, renoncez à vos droits ou laissez vendre à tout prix les biens que vous tenez de la famille d'Estrelle; peu m'importe à moi! Tout ce que je désire, c'est que vous fassiez un mariage quelconque qui change votre nom et qui m'empêche d'être jamais confondue avec vous par ceux qui ne nous connaissent point.

— Vous aurez cette satisfaction, madame, répondit Julie en se levant, car, pas plus que vous, je ne voudrais de cette confusion fâcheuse. Elle salua et sortit.

Marcel l'attendait chez elle. Quand il la vit rentrer pâle et l'œil rempli d'un éclair d'indignation : — Tout est perdu, lui dit-il, je vois cela! Parlez vite, madame, vous me faites peur.

— Mon cher Thierry, je suis ruinée sans ressources, répondit Julie; mais ce n'est pas cela qui m'étouffe. On m'insulte, on me foule aux pieds; du premier coup, sans témérité, sans provocation de ma part, on me jette l'outrage à la figure! je suis environnée

d'espions, on rapporte, on envenime les choses les plus innocentes... Thierry, ajouta-t-elle en se laissant tomber sur un fauteuil, vous êtes un honnête homme;... je vous jure que je suis, moi, une honnête femme!

— Il n'y a que des misérables qui puissent nier cela! s'écria Marcel. Voyons, du courage, expliquez-vous.

Quand Marcel sut tout, sauf l'intelligence qui régnait entre Julien et la comtesse, car ils avaient cru devoir garder provisoirement leur secret, même vis-à-vis de Mme André Thierry, il fut fort abattu et jugea la situation désespérée. — Vous voilà, dit-il, entre le dénûment subit, absolu, épouvantable pour une femme qui a vos habitudes, et un procès dont l'issue est fort douteuse. Je ne sais plus quoi vous conseiller. Je vois que mes prévisions se réalisent. On veut vous dépouiller et avoir le monde pour soi en essayant de ternir votre réputation. On a aiguisé des armes contre vous, on s'en est muni en voyant décliner le marquis, et même, pendant qu'il rendait l'âme, on s'en est servi; on a travaillé de sang-froid à votre perte, on vous a fait espionner, on vous a suivie...

— Attendez, monsieur Thierry, est-ce que M. Antoine n'est pas mêlé à tout cela?

— Julien le croit, moi j'en doute encore : j'en aurai le cœur net, et, s'il le faut, je dresserai un contre-espionnage auprès du sien; mais le plus pressé n'est pas de savoir qui vous trahit, il faut arrêter vos résolutions.

— Pas de procès surtout!

— Non, mais n'avouons pas cela, et menaçons de rébellion; je m'en charge. On veut que vous abandonniez le douaire purement et simplement; moi je veux qu'on achète cet abandon, et je débattrai les conditions fort et ferme.

— En attendant, dit Julie, me voilà brouillée avec la famille de mon mari, car vous pensez bien que je ne remettrai jamais les pieds chez la marquise.

— Devant le parti-pris de vous pousser à bout que je vois bien arrêté chez elle, je n'ai point à vous conseiller la patience. La guerre est déclarée, les hostilités ne sont pas de notre fait. Il s'agit de ne pas reculer.

Mais Marcel n'eut pas le loisir de batailler. Il avait à ses trousses deux ou trois procureurs d'assez mauvais renom, qui parlaient de faire vendre à la criée, et qui ne voulaient plus accorder de délai. Il crut devoir souscrire aux prétentions de la marquise. Il alla en prévenir Julie. — On vous dépouille, lui dit-il, et je crains même qu'on ne vous force, en cas de résistance, à aliéner le mince capital que vous tenez de votre famille. Il est bien certain que les dettes du

comte avec les intérêts accumulés absorberaient au-delà de ce qui vous reste de sa fortune. La marquise d'Estrelle veut habiter ou tout au moins posséder l'hôtel d'Estrelle.

— Et ses dépendances? dit Julie; le pavillon aussi?

— Le pavillon aussi. Ma tante aura une indemnité pour déguerpir, autre chose à débattre, mais qui ne vous regarde pas.

Julie ne répliqua rien et tomba dans une profonde tristesse. Être ruinée, réduite à douze cents livres de rente, cela n'avait pas encore offert un sens bien net à son esprit; mais quitter à tout jamais cette maison élégante, ce jardin délicieux qui, depuis quelques semaines, lui étaient devenus si chers, perdre ce voisinage du pavillon, ce charme et cette sécurité des entrevues nocturnes, c'était là véritablement la catastrophe! Tout un monde d'ivresses s'écroulait derrière elle. Une phase de son plus pur bonheur était close brutalement et sans qu'elle eût eu le temps de s'y préparer.

Marcel retourna vite chez le notaire de la marquise. Il le trouva très hautain devant ses concessions, non pas lui, l'homme, qui était fort galant homme du reste, mais le fondé de pouvoirs engagé à soutenir pied à pied la cause de sa cliente. On l'avait d'ailleurs prévenu contre Julie, et il ne voyait en elle qu'une jeune folle décidée à tout sacrifier à des passions déréglées. Marcel n'y put tenir; il se fâcha, jura son honneur qu'il n'existait aucune relation secrète entre la comtesse et son cousin, qu'ils se connaissaient à peine, et que Julie était la femme la plus pure, la plus digne de respect et de pitié. Marcel était connu pour un très honnête homme : la chaleur de sa conviction ébranla le notaire; mais, revenant aux droits de la marquise, il démontra qu'elle était maîtresse de la situation et qu'on serait heureux d'en passer par où elle voudrait.

Pourtant il promit de faire son possible pour l'amener à des dispositions plus généreuses envers la veuve de son beau-fils. Le lendemain, il annonça, par une lettre à Marcel, que la marquise souhaitait voir l'hôtel d'Estrelle, où elle n'était pas entrée depuis longtemps. Elle voulait s'assurer par ses yeux de l'état des lieux et faire procéder à une évaluation qui serait débattue en sa présence par ses conseils et ceux de la comtesse. Il était aisé de voir, à la forme de cette lettre, que le notaire avait mécontenté sa cliente en plaidant, ainsi qu'il l'avait promis, le côté moral de la cause de Julie, et que lui-même était assez mécontent des méfiances et des duretés de la douairière.

Il se présenta le jour même avec elle. Julie, ne voulant pas revoir sa cruelle ennemie, se renferma dans son boudoir, laissant ouvertes toutes les autres portes des appartemens.

La marquise d'Estrelle était une âpre Normande. Dans le monde

de Mme d'Ancourt, on l'appelait *madame de Pimbêche, Orbêche, etc.* On l'accusait d'emprunter à l'année pour prêter sous main à la petite semaine. C'était peut-être exagéré; mais il est certain qu'en versant une grosse somme pour libérer Julie, elle voulait se rattraper sur le détail. La promptitude qu'elle mit à venir faire cette sorte d'expertise en était la preuve.

Elle se promena dans toute la maison, examina tout d'un œil perçant et sûr, fit ses objections et ses réserves sur la plus petite dégradation murale, déprécia tant qu'elle put le mobilier et l'immobilier, parlant et agissant avec un cynisme d'avarice et d'aversion qui écœura Marcel et fit plus d'une fois rougir le notaire. Lorsqu'elle arriva devant le boudoir où Julie s'était réfugiée, elle demanda que cette porte fût ouverte. Elle le fut à l'instant même. Julie avait entendu venir, et, ne voulant pas subir ce dernier affront de recevoir malgré elle une visite odieuse, elle était sortie par le jardin, laissant à Camille l'ordre d'ouvrir dès qu'on l'exigerait. Camille était fière, elle comptait des échevins parmi ses ancêtres! Elle ne put résister au désir de donner une leçon à la douairière : elle s'approcha d'un meuble où elle avait serré exprès à la hâte quelques chiffons, et dit d'un ton de soumission mordante : — Peut-être que madame veut compter le linge? Il y a ici des fichus et des rubans à ma maîtresse.

La douairière se souciait peu du caquet d'une suivante; mais sa haine contre Julie reçut le coup de fouet et s'exaspéra. Elle jeta un coup d'œil rapide vers la croisée, et vit Mme d'Estrelle qui traversait le jardin et se dirigeait vers le pavillon.

C'était là une grande faute sans doute de la part de Julie; mais elle aussi était exaspérée. Elle se sentait comme chassée de sa maison, de sa chambre, de sa retraite la plus intime par l'impudeur de la persécution. Elle cherchait un refuge, elle avait la tête perdue, elle s'en allait d'instinct et sans réfléchir vers Mme Thierry, vers Julien. — On ne viendra pas me relancer chez eux, pensa-t-elle, on n'oserait! Je suis encore propriétaire, et moi seule ai le droit d'entrer chez les personnes qui sont là en vertu d'un bail. Il est temps que j'avoue d'ailleurs mes relations d'amitié avec Mme Thierry, et, à partir d'aujourd'hui, je prétends aller chez elle comme je vais chez d'autres femmes qui ont des frères ou des fils.

Au moment où elle entrait résolûment dans le pavillon, la marquise, avec une résolution non moins soudaine, sortait du boudoir et s'élançait dans le jardin. — Où allez-vous, madame? lui dit Marcel, qui n'avait pas vu fuir Julie, mais qui se méfiait des yeux brillans et de l'allure saccadée de l'agile et verte vieille. La marquise ne daigna pas répondre, et continua de sautiller comme une pie déplumée. Le notaire et Marcel la suivirent, ne pouvant l'arrêter.

Elle connaissait fort bien les localités, quoique depuis longtemps elle n'y eût pas fait acte de présence, s'étant brouillée dès son second mariage avec le comte son beau-fils. Elle arriva au pavillon peu de minutes après Julien, trouva la porte grande ouverte et entra dans l'atelier comme une bombe.

Julien était seul; il ne savait même pas que Mme d'Estrelle fût entrée et montée chez sa mère. Depuis qu'il voyait Julie en secret, il n'était plus aux aguets. On était si bien d'accord pour ne pas se rencontrer par hasard! Il travaillait et chantait. Julie, en entrant dans le petit vestibule, avait eu je ne sais quel vague et subit avertissement du danger d'être suivie; elle avait pris l'escalier, se persuadant que la chambre de la veuve était un asile inviolable. Surpris de la brusque apparition de la vieille douairière, Julien, qui ne l'avait jamais vue, se leva, pensant qu'elle était arrivée par la rue et qu'il s'agissait d'une commande. Cette figure rouge et haletante, anguleuse et maussade, lui causa plus de déplaisir que d'espérance. — Voilà, se dit-il rapidement, une personne qui marchandera comme un brocanteur, si ce n'est quelque brocanteur femelle en réalité.

La toilette sordide de la dame n'annonçait nullement son rang et sa fortune.

— Vous êtes seul ici? lui demanda-t-elle sans lui rendre aucune espèce de salut.

Marcel et le notaire parurent, et les yeux étonnés de Julien interrogèrent Marcel, qui se hâta de lui dire : — Madame est une personne qui souhaite acquérir ce pavillon, et qui...

— Je n'ai pas besoin qu'on me présente à ce monsieur, riposta aigrement la marquise, et je sais m'expliquer moi-même.

— Alors, madame, dit Julien en riant, ce *monsieur* attend vos ordres.

— Je vous ai fait une question, reprit la marquise sans se déconcerter, je vais la rendre plus claire ; où a passé la comtesse d'Estrelle?

Julien recula d'un pas. Marcel, voulant éviter une scène ridicule, lui fit vivement un signe en touchant son front avec le doigt, pour lui faire entendre que cette femme avait l'esprit dérangé.

— Ah! fort bien, dit Julien, parlant du ton dont on parle aux enfans et aux fous. Mme la comtesse d'Estrelle? Je ne la connais pas.

— Sotte réponse, monsieur le peintre, et tout à fait inutile. Je veux parler à cette dame, et je sais qu'elle demeure ici... de temps en temps!

— Marcel, dit Julien en s'adressant à son cousin, est-ce toi qui m'amènes *cette dame?*

Marcel fit avec angoisse un signe de tête négatif.

— Alors c'est vous, monsieur? dit Julien au notaire.

— Non, monsieur, répondit le notaire avec résolution; j'ai suivi madame, et j'ignore absolument ce qu'elle vient faire ici.

— Vous auriez donc beaucoup mieux fait de ne pas me suivre, reprit la marquise avec une sèche tranquillité; j'ai eu une raison pour venir dans cette boutique de tableaux, vous n'en avez pas. Faites-moi l'amitié de m'y laisser agir à ma guise.

— Je m'en lave les mains, répondit le notaire en saluant Julien avec beaucoup de politesse, et il sortit maudissant l'humeur acariâtre et fantasque de sa cliente.

— Quant à vous, monsieur le procureur,... dit la marquise à Marcel.

— Quant à moi, madame, répondit Marcel, je suis ici dans ma famille, et n'ai d'ordre à recevoir que de la maîtresse du logis qui est ma tante.

— Je sais tout cela. Je sais votre parenté et comment vous vous entendez en bons amis entre vous, et en bons voisins avec la veuve du comte d'Estrelle. Restez si bon vous semble, ou mettez-moi à la porte si vous l'osez.

— Finissons-en, madame, dit Julien, qui perdait patience. Je n'ai pas coutume de manquer de respect à une femme, quelque *étonnante* qu'elle me paraisse; mais je suis un artiste, un ouvrier si vous voulez : je suis chez moi, dans ma boutique de tableaux, comme vous dites fort bien, j'y travaille, je n'ai pas de temps à perdre. Vous me parlez de choses que je n'entends pas et d'une personne que je n'ai pas l'honneur de recevoir; si vous n'avez pas d'autre motif pour me venir déranger, souffrez que je vous quitte.

Et, enlevant son étude et sa palette, Julien sortit de l'atelier en jetant à Marcel un coup d'œil expressif qui signifiait : Tire-toi de là comme tu pourras.

— C'est bien! dit la marquise sans se laisser abattre par ce congé en bonne forme. Je me rappellerai la chanson du berger. Voyons un peu la chaumière. Je ne vous ferai grâce de rien; je veux voir tout le pavillon dehors, dedans, en haut, en bas, comme j'ai vu l'hôtel.

— Allons, madame, dit Marcel, puisque vous l'exigez... Permettez-moi seulement de prévenir ma tante, qui demeure là-haut!

— Non, pas du tout, reprit la douairière en se dirigeant vers la porte, je préviendrai moi-même, et si l'on me renvoie,... eh bien! j'en serai fort aise, monsieur le procureur!

— Ah! c'est à en perdre la tête! s'écria involontairement Marcel; est-il possible que vous supposiez réellement Mme d'Estrelle cachée ici? Alors venez, madame, je vous montre le chemin. Quand vous en aurez le cœur net...

Marcel était à cent lieues de s'imaginer que Julie fût dans la chambre de sa tante. Tout à coup, et comme il ouvrait brusquement la porte de l'atelier, il vit Mme d'Estrelle et Mme Thierry devant lui, et resta dans l'attitude la plus piteuse que l'on puisse attribuer au désappointement.

Julie avait entendu l'arrivée bruyante de la marquise dans l'atelier. Julien était monté pour dire à sa mère qu'une folle était là faisant rage. Il avait été surpris d'abord de voir Julie et désolé ensuite de sa présence, en apprenant d'elle que cette folle était la douairière en personne. Julie la connaissait enfin et savait bien qu'elle viendrait la relancer jusqu'au grenier. Elle avait pris son parti sur-le-champ, et, s'emparant du bras de Mme Thierry, elle lui avait dit : — Venez! il ne me sied pas d'être surprise chez vous comme une coupable qui se cache. J'aime mieux braver l'orage, et je sens que je peux le braver parce que je le dois.

Julien, éperdu et prêt à éclater, était resté sur le haut de l'escalier, écoutant et se demandant si Marcel tout seul réussirait à empêcher les deux femmes qu'il aimait et respectait le plus au monde d'être insultées par une furie.

Mais, chose inattendue, dès que la douairière se vit en présence de ces deux femmes, son visage s'éclaircit, et sa colère parut se dissiper. Que voulait-elle en effet? Constater par ses propres yeux qu'on ne l'avait pas trompée en lui disant que Julie avait fait amitié avec la veuve Thierry, et qu'elle était par conséquent la maîtresse de son fils. La conséquence était un peu forcée; mais, Julien ayant dit à la marquise qu'il ne connaissait pas Julie, la marquise avait quelque motif de croire ce qu'elle désirait croire. Cette satisfaction l'apaisa comme la possession d'une proie apaise l'agitation du vautour. Elle partit d'un méchant rire en regardant Marcel d'une manière triomphante, et, sans saluer personne, sans attendre que personne lui adressât la parole : — Venez, monsieur le procureur, dit-elle à Marcel, je suis satisfaite; j'ai vu ici tout ce que je voulais voir; allons à nos affaires.

Julie sentit le sarcasme, elle allait y répondre. Elle était poussée à bout, au point de souhaiter dire son secret en présence de tous. C'était, selon elle, l'occasion ou jamais. Puisque la calomnie voulait la traiter en pécheresse humiliée, elle voulait reprendre sa dignité par l'aveu d'un amour sérieux et bientôt légitime. C'était un grand acte de courage de la part d'une femme qui n'avait jamais rien su braver; aussi n'était-elle pas de sang-froid en prenant à la hâte et à l'insu de Julien cette résolution extrême.

Mais il ne lui fut pas donné de l'accomplir ainsi. Marcel et Mme Thierry lui saisirent chacun une main en lui disant bas, comme

à l'unisson : — Ne répondez pas; laissez tomber cela sous vos pieds! Et, pendant qu'ils la retenaient ainsi, la douairière passa devant elle sans daigner la regarder et reprit l'allée qui ramenait à l'hôtel, tandis que l'honnête notaire, qui l'attendait dehors et qui la suivit, adressait à Julie un salut d'une déférence très significative.

— Vous le voyez, dit Marcel, son conseil même proteste contre l'indignité d'une pareille conduite, et maintenant que cette femme a levé le masque, personne ne sera pour elle contre vous; mais pour Dieu, madame, comment vous laissez-vous surprendre ici, où vous ne venez jamais? Vous êtes imprudente, je dois vous le dire!

— Mon cher Thierry, j'ai à vous parler, répondit Julie. Allez conclure avec la marquise, cédez tout en fait d'argent, sauvez seulement ma petite fortune personnelle, et revenez ici. Je vous y attends.

— Pourquoi ici? reprit Marcel.

— C'est ce que je vous dirai quand vous serez de retour, répondit Julie.

— En effet, madame, dit Julien dès que Marcel se fut éloigné, par quel malheureux hasard honorez-vous ma mère de votre visite précisément le jour où votre mortelle ennemie vous guette? Et maintenant pourquoi restez-vous là comme pour la confirmer dans ses étranges soupçons?

Malgré le ton respectueux et tendre de Julien, ses paroles contenaient une sorte de réprimande qui étonna Mme Thierry.

— Julien, dit Mme d'Estrelle avec vivacité, le moment d'être sincère est venu. Il est venu plus tôt que je ne l'attendais, mais il s'impose, et je ne veux pas reculer devant la destinée. Ma digne amie, s'écria-t-elle en se jetant au cou de Mme Thierry, sachez la vérité. J'aime Julien. Je lui appartiens par les engagemens les plus sacrés. Embrassez et bénissez votre fille.

— O mon Dieu! s'écria à son tour Mme Thierry éperdue en pressant Julie sur son cœur, vous êtes mariés?

— Non certes, jamais sans ton consentement, dit Julien en embrassant aussi sa mère; mais nous nous sommes juré l'un à l'autre de te le demander dès que cette confidence n'aurait plus rien d'alarmant pour ta tendresse. Julie parle plus tôt que je ne l'aurais souhaité, mais elle parle, et que veux-tu que j'ajoute? Je t'ai trompée, ma bonne mère, je l'aime éperdument, et je suis le plus heureux des hommes, puisqu'elle m'aime aussi!

Mme Thierry fut si émue de ces révélations qu'elle resta longtemps sans pouvoir parler. Elle accablait Julie et Julien des caresses les plus tendres, et, tremblante, les mains froides, les yeux humides, elle éprouvait un mélange singulier de frayeur et de joie. Le pre-

mier sentiment dominait peut-être, car sa première question fut pour demander à Julien pourquoi, au milieu de son bonheur, il semblait reprocher à Julie d'agir un peu trop vite.

— Ah! voilà! dit Julie. Hier soir,... car nous causons ensemble tous les soirs, chère mère, nous étions convenus d'attendre la solution définitive de mon sort avant de rien révéler à nos amis et à vous-même. Je me voyais marcher à ma ruine. Julien en était content. Seulement il eût voulu, pour ma considération, que tous les torts fussent du côté de la marquise, et il est bien certain que ma résolution, connue et publiée, va lui donner des partisans nombreux dans son monde de faux dévots et de méchantes prudes; mais moi, je ne peux pas supporter qu'on me fasse passer pour une femme galante, et cela serait si je craignais de dire la vérité tout entière.

— Oui, sans doute, répondit Julien : à présent il faut la dire; mais vous avez hâté l'heure, ma chère Julie! Pour cette inconséquence-là, je vous adore encore plus; mais mon devoir était de ne point m'y prêter. L'amour et la destinée l'ont emporté sur ma prudence; ils ont rendu mon dévouement inutile... Arrière les réflexions! Bénis tes enfans, ma chère mère; Julie l'a dit, Julie le veut, et moi je sais que tu le veux autant qu'elle.

Pendant que les habitans du pavillon se livraient à cet épanchement, la marquise, installée dans le salon de l'hôtel, procédait à l'évaluation rigide de l'un et de l'autre. Marcel bataillait, le notaire faisait d'honnêtes, mais vains efforts pour équilibrer les prétentions respectives. Enfin on arrivait à une conclusion assez chagrinante pour Marcel, c'est que Julie ne pouvait pas espérer de sauver son mobilier des griffes de l'ennemi. C'était beaucoup qu'on lui permît de conserver ses diamans et ses dentelles. Il fallait subir ce dur marché, parce que c'était le plus sûr; aucun enchérisseur ne s'était présenté. Marcel avait bien écrit à l'oncle Antoine, espérant qu'il prendrait envie du jardin et ne marchanderait pas trop malgré sa rancune; mais l'oncle Antoine s'était tenu coi.

Après une demi-heure de discussion finale sur les articles déjà rédigés, on fit quelques ratures, on remplit quelques blancs. La douairière signa, et comme Marcel se disposait, tout en rechignant et protestant encore, à soumettre l'acte à la ratification de Julie : — Pourquoi n'est-elle pas ici? dit la douairière d'un ton brusque; la chose est assez importante pour qu'elle puisse quitter son cher pavillon pendant quelques minutes!

— Vous avouerez, madame, reprit Marcel, que vous ne traitez pas la comtesse d'Estrelle sur un pied de bénévolence qui doive l'engager à se retrouver en face de vous.

— Bah! bah! elle est bien susceptible! Allez donc la chercher,

maître Thierry! J'ai hâte de m'en aller, et si, en lisant l'acte, elle fait des façons, je ne suis point faite, moi, pour l'attendre. Qu'elle vienne s'expliquer ici, ce sera plus tôt fini. Que craint-elle? Je n'ai plus rien à lui dire sur sa conduite, dont, à l'heure qu'il est, je me soucie fort peu, et que d'ailleurs je ne lui ai point reprochée. Lui ai-je dit un seul mot tout à l'heure? Si je lui en ai touché auparavant quelque chose, c'est lorsqu'elle a voulu faire appel à des sentimens que je ne lui dois point; mais qu'elle s'abstienne de récriminations, et je m'engage à ne la point humilier.

— Si vous m'autorisez à lui porter des paroles de paix, dit Marcel, et à les rédiger en expressions douces et convenables, je vais tenter de l'amener ici.

— D'ailleurs, observa le notaire, madame la marquise a sans doute quelque chose à lui dire en dehors des termes du contrat? L'intention de madame est certainement de lui donner le temps de trouver un abri en quittant l'hôtel?

— Oui, oui, c'est cela, dit la marquise; c'est mon intention. Allez, maître Thierry!

Marcel courut au pavillon et décida Julie à le suivre. Il lui avait semblé que la marquise, satisfaite de son marché, voulait essayer d'effacer un peu ses torts, et il convenait à la générosité de Julie, à sa prudence peut-être, de ne pas repousser cette sorte de replâtrage dont le monde a coutume de se contenter.

Le temps pressait, on ne s'expliqua pas encore au pavillon en présence de Marcel; seulement Julie dit tout bas à Mme Thierry : — Vous savez ma dot à présent; j'apporte une très petite rente, mais en vendant mes bijoux nous pouvons racheter la maison de Sèvres. Je suis donc pour Julien un parti sortable, et tout s'arrange de ce côté aussi bien que possible.

La marquise dissimula l'impatience que lui avaient causée quelques momens d'attente. Elle fut presque polie en priant Julie de lire et de signer. Julie prit la plume; mais, ne voyant pas venir les paroles conciliantes que Marcel lui avait annoncées, elle hésita un peu et regarda le notaire, comme pour lui demander son avis. Cet air de déférence n'échappa point à la perspicacité de l'homme de loi, qui décidément se sentait de la sympathie pour elle. — Ce serait le moment, dit-il à sa rude cliente, d'annoncer à madame vos bonnes intentions sur la question exécutoire.

— Eh! oui, sans doute, répliqua la marquise, je veux entrer en possession de l'hôtel sur-le-champ, demain au plus tard; mais je laisse le pavillon pour deux ou trois mois à madame.

— Le pavillon? dit Marcel surpris; mais il est loué, le pavillon! Madame la marquise n'ignore pas qu'il est loué pour neuf ans?

— Mais le bail est nul, maître Thierry, car je ne l'ai pas signé, et aux termes de nos accords matrimoniaux M. le marquis d'Estrelle ne pouvait faire aucun acte sans ma participation expresse.

— Ainsi Mme Thierry serait mise en demeure de déloger sans indemnité?

— J'en suis fâchée pour elle; mais vous savez mon contrat par cœur : regardez le bail, et vous vous convaincrez de la nullité.

Elle prit le bail, qui était dans sa poche, et le montra. Il n'y avait rien à dire.

— Qu'est-ce que ça vous fait? dit la marquise, riant de la consternation de Marcel. Mme la comtesse est encore en état de dédommager Mme Thierry de cette contrariété. On ne compte pas avec ses amis!

— Vous avez raison, madame, répondit Julie avec dignité, et je vous remercie de l'occasion que vous me donnez de marquer mon dévouement à Mme Thierry... Mais je refuse votre gracieuseté : Mme Thierry et moi nous sortirons ensemble de chez vous dans une heure.

— Ensemble? dit la marquise. Tant de franchise n'était pas nécessaire, madame!

Julie allait répondre, lorsqu'un vigoureux coup de sonnette dans l'antichambre fit tressaillir la marquise. — Allons! pas de querelles inutiles, dit-elle en changeant de ton subitement; voilà des visites. Signez, ma chère; finissons-en!

Et comme le valet de chambre allait annoncer quelqu'un : — Dites qu'on ne reçoit pas encore, lui cria-t-elle; faites attendre!

— Pardon, madame, reprit Julie offensée de ce ton d'autorité en sa présence, je suis encore chez moi.

Marcel, qui avait remarqué la subite impatience de la marquise, se sentit poussé par un instinct vague, mais impérieux. Il ôta la plume des mains de Julie. La marquise pâlit, Marcel la regardait.

— Dois-je annoncer? dit le valet de chambre s'adressant à Julie.

— Oui, répondit vivement Marcel, qui avait aperçu la figure du visiteur par la porte entrebâillée.

— Oui, répéta Julie, entraînée par l'agitation de Marcel.

— Monsieur Antoine Thierry! dit à voix haute le domestique.

Julie se leva par un mouvement de surprise. La marquise, qui était debout, se rassit par un mouvement de dépit. L'horticulteur entra, gêné, gauche comme de coutume, mais portant haut quand même sa figure irascible, qui faisait toujours un si étrange contraste avec ses manières timides. Sans saluer précisément personne, il vint en zigzag, mais très vite, jusqu'à la table, jusqu'au papier, jusqu'à l'encrier, et regardant Julie : — Est-ce que vous venez de

finir quelque chose? lui dit-il d'un ton fâché où perçait je ne sais quelle sollicitude.

— Rien n'est fini, puisque vous voilà, lui répondit Marcel. Venez-vous par hasard pour enchérir, monsieur mon oncle?

— Personne ne peut enchérir, dit la marquise très agitée. Tout est conclu. J'en appelle à la bonne foi...

— La bonne foi est sauve, reprit Marcel. Nous subissions des conditions très dures. Jamais on n'a blâmé un condamné à mort, quelque résigné qu'il soit, d'accepter sa grâce quand elle vient le surprendre. Voyons, monsieur mon oncle, parlez! Vous avez envie de l'hôtel d'Estrelle. Je dis plus, vous en avez besoin; vous abattrez le mur mitoyen, et vous ferez une jolie addition à votre jardin. L'hôtel de Melcy est froid, vieux, maussade, mal situé... Celui-ci est riant, frais en été, chaud en hiver. Vous le voulez, vous le réclamez, n'est-ce pas?

— Voilà une infamie! s'écria la marquise. Le consentement de madame équivalait à une signature, et jamais on n'a retiré sa parole au dernier moment.

— Pardonnez-moi, madame, riposta Marcel, vous étiez prévenue. J'ai résisté jusqu'à la dernière minute, et je vous l'ai dit trois fois dans la discussion : si la porte s'ouvrait en cet instant, si un enchérisseur quelconque nous apparaissait, je déchirerais ce projet d'acte que je trouve déplorable pour ma cliente. Je subissais, je ne consentais pas; je réclame le témoignage de mon collègue ici présent. Mon oncle, on vous sait infaillible sur le point d'honneur; dites! ai-je le droit de m'opposer à la signature avant que vous ayez parlé?

— Certes! répondit M. Antoine, et tu l'as d'autant plus que mes droits à moi priment ceux de Mme la marquise. Voyons un peu cet acte!

Antoine parcourut l'acte et dit : — Ce n'est pas là mon évaluation, madame la marquise; vous plumez trop la proie, et vous m'obligez à vous rappeler nos petites conventions.

— Allez, monsieur, enchérissez! répondit la douairière. Je ne saurais lutter contre vous qui possédez des millions. Je renonce à tout, et je vous laisse la place.

— Attendez, attendez! répliqua Antoine, nous pouvons encore nous entendre à demi-mot, madame! Je peux agir ici de manière à contenter tout le monde. Ça dépend de vous!

— Jamais, s'écria la marquise indignée; vous êtes un fou et j'ai honte d'avoir accepté vos services!

Elle sortit, oubliant son notaire, et Antoine resta interdit, le sourcil froncé, plongé dans une méditation mystérieuse, le visage tourné vers la porte.

— Ils s'entendaient contre moi, dit Julie tout bas à Marcel; à présent que vont-ils faire?

— Prenez patience, répondit Marcel, je crois que je devine.

Il n'eut pas le temps de s'expliquer davantage. M. Antoine sortait de sa rêverie, et s'adressant au notaire : — Eh bien! lui dit-il, où en sommes-nous et que décidons-nous?

— Quant à moi, monsieur, répondit le notaire, qui serrait ses papiers et cherchait ses lunettes, ce qui vient de se passer entre la marquise et vous est lettre close. Ma cliente paraît renoncer au but qu'elle poursuivait, j'attendrai de nouveaux ordres de sa part pour me mêler de cette affaire.

— C'est donc à nous deux? dit M. Antoine à Julie tandis que le notaire opérait sa sortie.

— Non, monsieur, répondit-elle en lui montrant Marcel, je vous demande la permission de vous laisser ensemble.

— Pourquoi? dit Antoine d'un air étrangement navré en faisant le geste de la retenir, mais sans oser effleurer sa manche; vous m'en voulez, madame d'Estrelle! Vous avez tort : tout ce que j'ai fait, c'est dans votre intérêt. Pourquoi ne voulez-vous pas que je vous le dise?

— Oui, au fait, dit Marcel, pourquoi refuserait-on de savoir ce que vous avez dans le ventre? Pardon de l'expression, madame la comtesse, je suis un peu irrité;... mais donnez-moi l'exemple de la patience. Écoutons, puisque c'est le jour d'affronter l'ennemi sur toute la ligne.

Julie se rassit en jetant sur M. Antoine un regard froid et sévère qui le troubla complétement. Il balbutia, bégaya et fut incompréhensible.

— Allons, reprit Marcel, vous n'arriverez pas à vous confesser, mon pauvre oncle! C'est à moi de vous interroger. Procédons avec ordre. Pourquoi avez-vous mystérieusement quitté Paris le lendemain de certaine aventure tragique arrivée à une de vos plantes?

— Ah! tu vas parler de ça? s'écria l'horticulteur, dont les petits yeux furibonds s'arrondirent.

— Oui, je vais parler de tout! Répondez, ou j'emmène le juge, et vous restez condamné.

— Condamné à quoi? dit Antoine en regardant Julie; à sa haine?

— Non, monsieur, à mon blâme et à ma pitié, répondit Mme d'Estrelle en dépit des muets avertissemens de Marcel, qui voulait amener l'oncle à résipiscence.

— Votre pitié! de la pitié à moi! reprit-il exaspéré. Jamais personne ne m'a dit ce mot-là, et si vous n'étiez pas une femme!...

Puis se tournant vers Marcel : — De la pitié, c'est du mépris! Si c'est toi qui lui conseilles de parler comme ça, tu me le revaudras, toi!

— Alors justifiez-vous, si vous le pouvez, répondit hardiment Marcel, car si votre conduite est telle qu'elle paraît avoir été, vous êtes un homme détestable, et toute femme d'honneur outragée par vous a le droit de vous le dire.

— En quoi l'ai-je outragée? Je n'ai outragé personne, moi; j'ai vu qu'elle se perdait, j'ai voulu l'empêcher de...

— De se perdre! vous divaguez, mon oncle! Il est des dangers qu'une femme comme celle devant qui nous sommes ne connaît pas et ne connaîtra jamais.

— Ah! bien oui! des paroles, tout ça! Je ne me paie point de phrases apprises dans les livres, moi! Quand une femme donne des rendez-vous à un jeune homme...

— Des rendez-vous? Où prenez-vous cette folie? Ceux qui vous ont dit cela mentent par la gorge!

— C'est toi qui mens! toi, le complice, le complaisant!...

— Ah çà! mon oncle... Mort de ma vie, vous me ferez sortir des gonds!

— Sors de tes gonds, si bon te semble! Je vous ai vus, moi, sortir de la comédie.

— Eh bien! après? Ma femme...

— Oh! ta femme... Ta femme est une bête! J'ai vu Julien sortir aussi.

— Julien n'était pas avec nous; il ne nous savait pas plus en bas de la salle que nous ne le savions en haut. D'ailleurs, quand même il eût été avec nous, quelle est cette manie d'incriminer...

— *J'encrimine!* s'écria M. Antoine, dont nous ne rapportons pas ici toutes les incorrections de langage, *j'encrimine* ce qui est *encriminable!* Et la promenade de nuit, bras dessus, bras dessous, pour revenir de l'hôtel d'Ormonde au pavillon, où madame est restée par parenthèse jusqu'à trois heures du matin? Mme André pouvait être en tiers dans la conversation, ça, je ne le nie pas; mais c'est une raison de plus pour *encriminer*, comme tu dis, âne de procureur! Et tous les rendez-vous du soir dans le jardin, même que madame ne rentre jamais avant deux heures, quelquefois plus tard!

— Où prenez-vous ces propos de laquais? s'écria Marcel indigné; où ramassez-vous ces calomnies d'antichambre?

— Je ne vais pas dans les antichambres, et je ne me renseigne point auprès des laquais, j'ai ma petite police. Je suis assez riche pour payer des gens habiles qui observent et qui me disent la vérité. Ça, je ne m'en cache pas! Je voulais savoir les sentimens de madame, les causes de l'affront qu'elle m'a fait en chargeant maître Julien de m'éconduire; c'était mon droit, et si je m'étais vengé comme je pouvais le faire, c'était mon droit aussi.

Mme d'Estrelle, résolue à tout dire et à tout braver, écoutait l'oncle Antoine avec une fierté impassible. La brutalité de sa déclamation, qu'elle attribuait à une démence soutenue, et qu'elle excusait à cause de son manque d'éducation, ne la blessait pas comme les impertinences préméditées et raisonnées de la marquise. Marcel, qui la regardait pendant le beau discours de son oncle, prit la sérénité dédaigneuse de son sourire pour une dénégation plus éloquente que toutes les paroles. — Mais regardez-la donc, s'écria-t-il en secouant le richard pour le faire taire; regardez-donc le pauvre effet de vos rêveries et des mensonges qu'on vous a fait avaler! Vous ne pouvez pas faire monter la plus petite rougeur à son front, et son silence confond votre brutale faconde!

— Je parlerai tout à l'heure, dit Julie, laissez parler M. Thierry. Vous voyez, il ne me fâche point, et j'attends qu'après avoir fait l'exposé de ma conduite il me rende compte de la sienne. Vous êtes sous le coup de mon indignation, monsieur Antoine Thierry, ne l'oubliez pas. Vous prétendez ne pas la mériter; il vous reste à me prouver cela.

Le vieillard fut atterré un instant, puis, prenant son parti : — Eh bien! dit-il, méprisez-moi si vous voulez; je ne m'en moque pas mal; j'ai mon estime, ça me suffit! J'ai été en colère, oui! j'ai parlé de vous avec colère, avec vengeance, je ne m'en cache point,... et pourtant je ne vous hais point, et il ne tiendrait qu'à vous de m'avoir pour ami.

— Confessez-vous avant d'implorer l'absolution, dit Marcel; que s'est-il passé, qu'avez-vous fait, dites?

— Il s'est passé,... voilà ce qui s'est passé. Mordi! le hasard m'a aidé à soulager ma bile. Mme la douairière d'Estrelle m'a fait demander un service. Deux ou trois jours avant la mort de son mari, on m'a prié de passer chez elle. Je la connaissais de longue date pour des terrains qu'elle m'avait vendus pas trop cher. Elle n'était pas si forte en affaires dans ce temps-là qu'elle l'est à cette heure. Elle m'a dit : « Mon mari n'en a pas pour longtemps, j'hérite de lui; mais je ne paie point les dettes de son fils, à moins que la comtesse ne m'abandonne son douaire, et pour l'y forcer je veux acheter les créances. Prêtez-moi l'argent, et vous aurez part aux dépouilles. Je vous revaudrai votre complaisance. — Pardon, madame, que je lui ai dit, je veux faire sentir à cette dame que je la tiens; mais je veux être le maître de lui pardonner, si ça me convient. » Là-dessus : « Ah! tiens! qu'est-ce que vous avez donc contre elle? » Et là-dessus, moi : « J'ai ce que j'ai! — Si fait! — Non. — Dites! etc. » Bref, de fil en aiguille et de parole en parole, je me suis déboutonné, j'ai dit que j'avais voulu être ami et qu'on m'avait traité comme un

corsaire, et tout ça, parce qu'on s'était laissé tomber dans les intrigues de Mme André Thierry, qui voulait marier son fils avec une grande dame par vanité, et pour avoir des pareilles, ainsi que *le loup* de la fable qui a la queue coupée, comme on dit. — Et la marquise a été contente d'apprendre l'aventure, et m'en a fait dire peut-être plus que je ne voulais, encore que j'eusse du plaisir à le dire. *Enfin finale*, elle a dit : « Monsieur Thierry, il faut laisser aller ce beau mariage-là, ça m'arrange! » Et moi, j'ai dit : « Ça ne m'arrange pas! — Bon! vous êtes amoureux d'elle à votre âge!... Du dépit, de la jalousie! Y pensez-vous? — Non, madame, je ne suis point amoureux à mon âge; mais à tout âge on a du dépit d'être joué, et on m'a joué. Je ne suis pas méchant, mais je suis puissant, et je veux qu'on le sache. Il ne me convient pas de la poursuivre moi-même; mais quand vous l'aurez bien tourmentée, puisque ça vous amuse, je veux, si elle me demande pardon, lui faire grâce. — Bien! bien! a dit la marquise. Je vous jure de m'entendre avec vous de bonne amitié. Prêtez toujours. Voilà mon billet, et vous avez ma parole. »

— La dame m'a encore fait appeler après l'enterrement du bonhomme de marquis. J'en savais de belles sur la maison d'ici, et je lui ai tout conté, et ça nous soulageait tous les deux d'*abîmer* la comtesse. Et alors la douairière m'a dit : « Vengez-vous. Je vais la poursuivre à outrance. » Moi, j'ai toujours dit : « Soit, mais avertissez-moi. Je veux racheter, si elle s'amende. » Or madame la douairière me trompait; mais je suis arrivé à temps. Tout est rompu entre nous; c'est une femme rusée, elle me le paiera, je ne dis que ça!

— Vous ne dites pas tout, mon oncle! Il a été question d'autre chose. Vous lui avez dit tantôt : Il dépend de vous que tout s'arrange.

— Ça, c'est mon affaire, ça ne te regarde pas.

— Pardon ; elle a répondu *jamais* avec une colère...

— C'est une vieille folle!

— Enfin à quoi répondait-elle?

— Eh! va au diable! De quoi te mêles-tu?

— Allons, convenez-en, l'affaire s'est compliquée d'un autre projet...

— Non, te dis-je!

Marcel s'obstina. — Mon oncle, dit-il, la chose est claire pour moi; ne pouvant épouser une comtesse, vous avez voulu épouser une marquise. Eh bien! ce projet-là était plus raisonnable que l'autre : vos âges et vos fortunes s'accordaient mieux; mais je vois que là aussi vous avez échoué. On vous a leurré de quelque espérance afin d'avoir un peu de votre argent, puis on n'en a pas moins travaillé sous main et à votre insu à s'emparer des biens de

la comtesse, et si vous fussiez arrivé une minute plus tard, c'était un fait accompli, vous n'étiez ni marié ni vengé.

Antoine avait écouté cette remontrance la tête basse, dans l'attitude de la méditation, mais regardant en dessous le sourire de surprise et d'ironie que Mme d'Estrelle ne pouvait dissimuler.

— Tant qu'à ne pas être marié avec cette vieille aigrefine, dit-il en se levant, j'en rends grâce au bon Dieu par exemple; mais tant qu'à la vengeance que je veux faire ici, je l'ai, le diable ne me l'ôterait pas.

— Voyons cette vengeance, dit Julie avec le plus grand calme.

— Qui vous dit que ça soit contre vous? s'écria l'oncle Antoine, dont la langue se déliait toujours à un moment donné. Tenez, vous êtes trois femmes qui m'avez berné comme un petit garçon. Les femmes, ça ne sait pas faire autre chose! La première, c'était dans le temps Mme André, qui m'appelait son frère et son ami, et ça m'avait donné confiance; la seconde, c'est vous qui m'appeliez votre bon ami et brave voisin, pour m'amener à faire une dot à votre amoureux; la troisième... oh! celle-là m'a appelé son cher monsieur et son honnête créancier, mais c'est la pire des trois, parce qu'elle ne voulait que me plumer, comme une avaricieuse qu'elle est : c'est donc celle-là qui paiera pour les deux autres. Et vous, madame d'Estrelle, je vous pardonne et je vous excuse. L'amour fait faire de grandes bêtises, mais au moins c'est l'amour, une chose qui, à ce qu'il paraît, embrouille la cervelle et fait clocher la raison, Eh bien! soit, rendez-moi votre amitié et ne parlons plus de mariage ni avec moi, ni avec l'*autre*. Je vous veux toujours du bien, et je vous empêcherai de prendre mon neveu le peintre, parce que mon neveu le peintre m'a manqué, et qu'il ne vous convient pas d'épouser un peintre.

— Voyons, voyons! dit Marcel interrompant M. Antoine, vous commenciez, vous, à parler raison; mais voilà votre manie qui vous reprend. C'est une idée fixe, à ce qu'il paraît! Où diable avez-vous pêché cette fantaisie?

— Non! dit Julie, finissons-en! Nous ne nous entendons pas, vous et moi, monsieur Marcel; je suis lasse d'avoir l'air de feindre, quand mon cœur est sincère, quand j'ai dit devant vous à la marquise assez clairement mes intentions. Laissez-moi donc parler à mon tour et vous déclarer à tous deux que mon mariage avec Julien Thierry est une chose résolue et jurée sans retour. Oui, Marcel, vous serez mon cousin; oui, monsieur Antoine, vous serez mon oncle. On vous a fort bien renseigné, et vous pouvez payer largement vos espions. A présent que ma déclaration est faite, vous sentez que je suis forcée de retirer les expressions dont je me suis

servie pour qualifier votre conduite envers moi. Quelle qu'elle soit désormais, le respect de la parenté doit me fermer la bouche. Libre à vous de m'invectiver, de me calomnier et de me ruiner. Je ne vous répondrai plus un mot, mais je ne vous implorerai pas non plus; je n'ai point de grâce à vous demander, et plus vous me ruinerez, plus vous augmenterez mon estime et ma reconnaissance pour l'homme qui veut bien se charger de mon sort.

La surprise avait coupé la parole à Marcel. L'oncle, qui d'abord l'avait regardé d'un air de triomphe et qui avait bien vu l'ingénuité de son étonnement, devint sombre et de nouveau irrité quand il se sentit ainsi bravé en face par Mme d'Estrelle. — Alors, dit-il en se levant, c'est entendu, c'est arrêté, et vous ne voulez pas entendre mes dernières propositions?

— Si fait! s'écria Marcel, dites toujours. Je n'approuve pas, moi, toutes les idées de Mme d'Estrelle, et je lui déclare devant vous que je combattrai celle de ce mariage. Parlez donc, fournissez-moi des argumens...

— Tu es dans le vrai cette fois-ci, toi, répondit M. Antoine. Eh bien! puisqu'elle tourne la tête d'un air d'entêtement et de mépris, car elle est méprisante, oui! et c'est là une nièce qui me traitera comme madame ma belle-sœur,... dis-lui ce que je ferai, si elle renonce à son barbouilleur de tulipes. Je la tiendrai quitte de toutes ses dettes, je lui laisserai son hôtel, son jardin, son pavillon, ses diamans, sa ferme du Beauvoisis, tout ce qui lui reste enfin!

— Attendez, attendez! dit Marcel à Julie, qui voulait répondre.

— Non! dit Julie; je n'accepte rien de l'homme qui traite Julien et Mme Thierry avec ce dédain et cette aversion. Je fais bon marché de mon injure personnelle. Je pardonne à monsieur de m'avoir livrée aux sarcasmes et aux outrages de la marquise et de son monde; mais les ennemis de ceux que j'aime ne peuvent jamais devenir mes amis, et leurs bienfaits me sont une offense que je repousse.

— Attendez, on vous dit! s'écria M. Antoine frappant du pied; avez-vous le diable au corps? Vous croyez que je veux ruiner vos amis? Point! Je leur donne la maison de Sèvres, qui est aujourd'hui à moi, s'il vous plaît! Je leur fais une rente, je leur assure une bonne part de mon héritage, car je partage mon bien entre vous, Julien, et cet âne de procureur que voilà! Ainsi je vous fais tous riches et heureux, à une seule condition : c'est que le pavillon va être vidé sur l'heure, et que vous jurerez tous sur l'honneur, et signerez ce serment-là, comme quoi jamais Mme d'Estrelle ne reverra M. Julien!

Cette fois Julie resta interdite. S'il y avait de la folie bien réelle

chez ce vieillard inexorable, il y avait une sorte de grandeur farouche dans cette magnificence qui ne reculait devant aucun sacrifice pour assurer le triomphe de sa jalousie. Il y avait de l'habileté aussi à mettre ainsi Mme d'Estrelle aux prises avec le sacrifice des intérêts de Julien, de Mme Thierry et de Marcel. Ce dernier s'exécuta sur-le-champ avec une grande noblesse de langage. — Mon oncle, dit-il à M. Antoine, vous ferez pour moi dans l'avenir ce que bon vous semblera. Vous me connaissez trop pour croire que des espérances de ce genre influeront jamais sur ma conscience. J'ai dit tout à l'heure que j'étais contraire à la résolution de Mme d'Estrelle : j'avais là-dessus des idées que mon devoir est encore de lui soumettre; mais sachez bien que, si elle ne juge pas à propos de s'y rendre, je ne lui rappellerai jamais que sa résistance peut me nuire dans votre esprit, que je n'agirai jamais avec elle sous l'impression de mon intérêt personnel, et qu'enfin, si madame persiste, ainsi que Julien, dans le projet qu'ils ont de se marier, je les aiderai de mes conseils, de mes services, et leur serai éternellement ami, parent et serviteur.

Julie tendit silencieusement la main au procureur. Des larmes vinrent au bord de ses paupières. Elle regarda Antoine et vit son inébranlable obstination sur son masque racorni et cuivré.

— Allons trouver Mme Thierry et Julien, dit-elle en se levant; c'est à eux qu'il appartient de prononcer.

— Non pas! s'écria M. Antoine; je ne veux pas qu'on prenne les gens au dépourvu. Dans le premier moment, je sais fort bien que le peintre fera son grand homme et que la mère prendra ses grands airs, surtout en ma présence. Et puis on se piquera d'honneur devant madame, on ne voudra pas être en reste de fierté : sauf à s'en repentir l'heure d'après, on dira vitement comme elle; mais j'attends tout le monde à demain matin, moi! Je reviendrai. Porte-leur mon dernier mot, procureur; fais tes réflexions aussi, mon bel ami, et nous verrons alors si vous serez bien d'accord tous les quatre pour refuser mes dons présens et mes dépouilles futures. A revoir, madame d'Estrelle. Demain, ici, à midi!

Julie, en le voyant sortir, se laissa retomber pâle et brisée sur son fauteuil. Il se retourna au moment de quitter le salon, et s'assura qu'il avait réussi à ébranler ce fier courage. Il s'en alla triomphant.

GEORGE SAND.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

CAMPAGNE DE 1861

EN COCHINCHINE

Les succès de l'armée de Cochinchine en 1861 n'ont séduit ni même contenté l'opinion publique en France. Les noms des victoires de Ki-hoa et de My-thô sont à peu près inconnus. Bien des causes accessoires ont concouru à cette mauvaise fortune : un pays sans histoire, tributaire assez obscur du grand empire de la Chine, les idées fausses répandues sur les peuples de ces pays lointains, l'indifférence qu'ils inspirent généralement, d'autres circonstances encore qu'il n'est pas dans notre dessein de rapporter. Là cependant n'est pas la raison principale de l'obscurité où sont restées les guerres annamites; un fidèle récit de la campagne nous aidera peut-être à découvrir la cause qui détourna des combats de l'Annam l'attention de la France. C'est après avoir exposé comment furent préparées, conduites et exécutées les opérations militaires en Cochinchine, que nous pourrons essayer de les caractériser, et montrer que, dans les limites mêmes où elle dut se renfermer, cette campagne ne fut ni sans résultats utiles, ni sans gloire.

I.

La fuite précipitée de l'empereur Hien-foung à Zhe-hol, dans le fond de la Mantchourie, avait fait disparaître toute espérance de traiter avec le Céleste-Empire. De toutes les incertitudes que pouvait provoquer la marche en avant des armées franco-anglaises, la plus grande était l'embarras causé par cette résolution extrême. Le mois d'octobre 1860 venait de commencer, et l'avenir s'annonçait

sous de sombres auspices : on voyait une guerre barbare éternisée, une occupation difficile à terminer avec honneur. L'hiver, qui déjà se faisait sentir et qu'on savait être rigoureux dans cette partie de la Chine, ne permit pas d'ailleurs d'attendre plus longtemps sans prendre un parti. L'armée alliée devait revenir sur ses pas, s'établir fortement à Tien-tsin et se relier, par Tien-kou, Sing-ko, Ta-kou, à sa base d'opérations, qui était la mer. En conséquence, l'armée navale devait subir l'hivernage; elle s'y était préparée. L'influence du prince de Kong, son caractère, la position de ce prince dans l'empire, l'entremise d'une puissance européenne en relations de bon voisinage avec la Chine, changèrent brusquement la face des choses. Le général Ignatief fut le principal instrument de la paix, qui fut signée le 25 octobre 1860 par le baron Gros, lord Elgin et le prince chinois. La situation fut détendue, et les armées de deux grandes puissances se trouvèrent dégagées. Les forces navales et une partie du corps expéditionnaire devenant disponibles, on pouvait porter en Cochinchine un coup qui assurât désormais notre domination sur cette partie de l'Asie.

Le vice-amiral Charner, désigné par l'empereur pour commander cette expédition, s'occupa immédiatement de répartir les forces navales, dont il avait, depuis le commencement de la guerre de Chine, le commandement en chef. Il en forma deux grandes divisions. L'une fut la division de Chine et comprit la protection ou la surveillance de Ta-kou, de Tche-fou, de Shang-haï, de Chusan et du Japon. Il désigna le contre-amiral Protet pour en exercer le commandement, et décida que les navires de la division de Chine paraîtraient presque tous à de courts intervalles au Japon pour y montrer les moyens d'action dont la France disposait dans ces mers. Le Japon à surveiller, les rebelles à contenir dans leurs entreprises sur Shang-haï et sur Ning-po, le corps expéditionnaire à faire vivre, puis à rapatrier, un traité dont l'exécution était incertaine, une ligne de communication à maintenir entre Ta-kou et Tche-fou (1), toutes ces attributions faisaient du commandement du nord de la Chine un poste important, bien qu'il fût éloigné des opérations de guerre

(1) Le vice-amiral Charner, dans ses dernières instructions (4 décembre 1860) au capitaine de vaisseau Bourgois, commandant des forts de Ta-kou, lui faisait connaître qu'il devait se préoccuper de conserver les forts du Peï-ho, leur garnison, la flottille, que c'était là le point important de sa mission. Il fallait organiser un service de courriers du Peï-ho à Tche-fou, soit de concert avec le général Collineau et les autorités anglaises, soit avec la marine seule, s'il était impossible de s'entendre avec un tiers. Quelque coûteux que fussent ces courriers, ils le seraient moins que l'emploi d'avisos qui seraient exposés à périr. Le lieutenant de vaisseau des Varannes traça cette voie par une entreprise hardie exécutée au milieu de l'hiver et au prix des fatigues les plus dures. Il fit cent quarante lieues en quatorze jours, et revint par la même voie avec les sept hommes qui l'avaient accompagné.

qui allaient s'ouvrir. L'autre division fut destinée à opérer en Cochinchine. Le vice-amiral, qui prenait la direction de la campagne, désigna le contre-amiral Page pour le suivre et occuper un commandement sous ses ordres. Hong-kong et Canton ressortirent du quartier-général de Saïgon.

Le commandant en chef, s'étant rendu à Tien-tsin, s'entendit avec les ambassadeurs et les généraux sur les diverses mesures qui allaient résulter de la situation nouvelle. Le *Duchayla* devait être mis à la disposition du baron Gros, qui allait rentrer en France après avoir installé à Pékin M. de Bourboulon, attendu de Shang-haï. Le *Duchayla* toucherait à Hong-kong, à Manille, à Saïgon peut-être. Il emportait des renforts (1) pour la garnison de Saïgon, qui se trouvait serrée de plus en plus d'après les dernières nouvelles, et dont le service était des plus rudes à cause de l'étendue des lignes de défense. Le corps de débarquement qui avait marché avec l'armée jusqu'à Pékin était dissous. L'infanterie de marine cessait de faire partie du corps expéditionnaire de Chine; elle fournirait la garnison de Ta-kou; le reste serait envoyé à Canton, plus tard à Saïgon. Le général Jamin, le 101e de ligne, le 2e bataillon de chasseurs à pied, une batterie de 12, une batterie de 4, une compagnie du génie et la moitié des services administratifs revenaient à Shang-haï. Le général Collineau était chargé d'occuper Tien-tsin avec le 102e de ligne, deux batteries d'artillerie, une compagnie du génie, quelques cavaliers et la moitié des services administratifs. Le *Forbin* était mis à la disposition du général Montauban, qui désirait visiter quelques points du Japon avant de retourner à Shang-haï.

Les questions de détail ayant été ainsi réglées entre les chefs d'état-major généraux de la marine et de l'armée, l'embarquement fut commencé malgré les glaces et les tempêtes de l'hivernage. Le vent soufflait presque toujours du large; la houle arrivait sur les fonds de vase, où elle *s'embarbouillait* et se changeait en un clapotis plus gênant pour les embarcations qu'un mouvement long et ondulé. Le froid était déjà très vif : les cordes, le pont des navires étaient couverts de verglas; il gelait souvent le jour; la nuit, le thermomètre marquait 10, 12 degrés au-dessous de zéro. Les équipages des grandes canonnières venues de Cochinchine, affaiblis par un séjour de deux ans dans un pays chaud, souffrirent cruellement. Vers le 20 novembre, les glaces commencèrent à obstruer le cours du Peï-ho. Dans un violent coup de vent, la canonnière l'*Alarme* s'échoua sur la barre du fleuve, en face de Ta-kou, perdit son gouvernail et une partie de son étrave. L'aviso l'*Alom-Prah* eut son hélice hors de

(1) Dépêche du vice-amiral Charner au ministre de la marine, Peï-ho 28 novembre 1860.

service et se trouva gravement compromis. La canonnière la *Fusée* fut prise par les glaces dans le Peï-ho, et n'en put sortir qu'après le départ de l'armée, grâce à une crue subite du fleuve.

L'évacuation d'une partie de l'armée et de ses bagages, exécutée sur une rade foraine, à six milles de terre, au moment où l'hiver se déchaînait journellement, fut la plus dure des opérations de détail accomplies par les marins. Elle marqua la fin de l'expédition de Chine. C'est en effet de Sha-lui-tien, à cinquante lieues de Pékin et à douze cents lieues de Saïgon, que furent dirigés les premiers renforts destinés à l'armée de Cochinchine, et que les canonnières en fer furent remorquées. Ces petits navires avaient rendu de brillans services comme bâtimens de flottille de guerre : ils avaient concouru puissamment à la reddition des forts du Peï-ho. Plus tard encore, on les avait vus parcourir le fleuve et transporter sans cesse des troupes ou des approvisionnemens. Le rôle de ces canonnières avait changé : elles étaient alors simplement utiles; elles n'avaient point été faites pour les communications entre la rade de Sha-lui-tien et le Peï-ho, et dans cette traversée de six milles, par une mer houleuse, leur roulis devenait parfois inquiétant. Leur machine n'était pas assez forte pour remonter contre la brise dès qu'elle devenait un peu fraîche. C'était par elles cependant que l'évacuation des troupes avait pu être terminée en vingt jours malgré la mer, le vent et le froid. Que de coups d'aviron n'avaient-elles point épargnés! Les équipages n'y auraient pas suffi. En Cochinchine, dans un pays coupé par des cours d'eau intérieurs, leur rôle devait être précieux, et on pouvait prévoir qu'elles seraient d'excellens moyens d'action pour combattre et pour ravitailler. Seulement c'était une expérience nouvelle que de traîner à la remorque, sur un espace de douze cents lieues, ces légères chaloupes à vapeur faites pour des eaux tranquilles. Leurs canons, leurs munitions et leurs vivres furent embarqués à bord des bâtimens qui devaient les remorquer; leurs panneaux furent calfatés, et le charbon fut transporté à l'avant pour diminuer leur très grande différence de tirant d'eau. Elles supportèrent bien cette épreuve, et il ne s'en perdit que deux.

Cependant les navires appareillaient à mesure qu'ils étaient prêts. La *Saône* ramenait les coulies à Canton. Le *Duchayla* partait le 10 novembre avec le baron Gros; il portait au grand mât le pavillon carré national sous la flamme (1). Le lendemain, lord Elgin se rendait à Hong-kong. Le 1er décembre, la *Némésis*, qui était en Chine depuis cinq ans, appareillait pour la France. Combien étaient partis avec elle qui ne revenaient pas! Pendant cet intervalle, elle avait con-

(1) C'est une marque de grande distinction, mais différente du signe de commandement, représenté à peu près de la même manière dans la marine.

tribué à toutes les opérations de guerre accomplies en Chine et en Cochinchine, soit par son artillerie, soit par ses marins débarqués. La *Renommée*, le *Monge*, la *Dryade*, la *Dragonne*, le *Forbin*, appareillaient à des intervalles calculés. Ils allaient montrer le pavillon français à Nangasaki et à Yédo, et devaient, après avoir ainsi défilé, rallier Woosung ou Hong-kong.

Le 5 décembre 1860, les troupes qui revenaient de Pékin et qui devaient former la garnison de Shang-haï étant embarquées, les derniers navires de guerre français levèrent l'ancre et quittèrent le mouillage du Peï-ho. Cet entonnoir, dont les bords sont invisibles, dont les eaux, jaunies par les alluvions du Peï-ho et du Peh-tang, paraissent illimitées comme la pleine mer, ce fond du golfe de Petche-li, qu'on appelle assez improprement la rade de Sha-lui-tien, se trouva vide; l'agitation de plus de deux cents navires fit place à la plus grande solitude. L'*Impératrice-Eugénie*, capitaine de Lapelin, qui portait le pavillon du vice-amiral Charner, et l'*Écho*, capitaine de Vautré, qui servait de mouche, firent route pour Tche-fou, qui n'est séparé du Peï-ho que par une soixantaine de lieues. Ces bâtimens y arrivèrent le 6 décembre dans l'après-midi. Après avoir réglé les détails du nouveau service, le vice-amiral commandant en chef partit le 7 avec les deux navires et arriva le 10 décembre à Woosung, qui forme l'avant-garde de Shang-haï. Il ne tarda pas à y être rejoint par les bâtimens que leur mission avait retardés.

Le chef de l'expédition, le vice-amiral Charner, avait des pouvoirs complets pour faire la guerre et la paix avec l'empire d'Annam. Depuis la Mer-Jaune et la mer du Japon jusqu'à l'Océan-Indien, tout ce qui portait le pavillon français était placé sous son autorité. L'état de guerre, l'éloignement de la métropole, le double caractère de chef d'expédition et d'ambassadeur, le nombre de bâtimens rangés sous ses ordres, donnaient à son commandement un éclat tout particulier. C'est la délégation la plus étendue sur une force navale qui ait été remise depuis le premier empire. Ses prérogatives étaient exceptionnelles comme sa position : il donnait les commandemens, pouvait acheter des navires; il avait qualité pour faire passer aux élèves de l'école navale et de l'école polytechnique les examens qui leur ouvrent l'entrée définitive dans le corps des officiers de vaisseau; il nommait les premiers maîtres mécaniciens, etc. (1). Son commandement s'exerçait sur une force navale qui ne comptait pas moins de soixante-dix bâtimens de guerre (2).

(1) Tous les actes qui découlaient de ces pouvoirs exceptionnels devaient être ratifiés; mais cette obligation n'amoindrissait pas l'étendue du commandement en chef des mers de Chine et de Cochinchine.

(2) Cette force navale comprenait 1 vaisseau de ligne, 2 frégates de premier rang à hélice, 5 frégates de premier rang à voiles, 1 frégate de deuxième rang à voiles, 1 cor-

Malheureusement une partie de ces navires atteignaient leur quatrième année de campagne, quelques-uns entraient dans la cinquième. Le matériel de ces derniers bâtimens était en mauvais état, les chaudières de quatre grandes canonnières et de trois avisos tombaient en ruine; mais les équipages étaient bons, les officiers excellens, rompus par quatre ans de guerre, usés si l'on veut, mais non à bout, animés d'un souffle héroïque. Parmi ces officiers, partis de France depuis si longtemps, quelques-uns, lors de leur arrivée en Chine, n'étaient que des adolescens. Ils avaient vieilli dans ce dur labeur, ne connaissant de la France que quelques planches qui la représentaient et qui les portaient, ignorant les mœurs des peuples qui défilaient sous leurs yeux, ou, comme tous les marins, ne s'en souciant guère. Rien de ce qui fait battre le cœur d'un homme de vingt-cinq ans ne les troublait. Ils s'occupaient de tout autre chose. Ils parlaient de leurs expéditions de guerre, des coups brillans accomplis dans leur métier, où certains d'entre eux excellaient, et du tableau d'avancement. Aucun d'eux n'était jeune; ils avaient comme un air uniforme de virilité et d'activité : ceux qui eussent été frivoles ailleurs avaient ici quelque chose de vieux; les autres, arrivés à l'âge où la plupart des hommes sont désireux de repos, étaient remplis d'ardeur. Ils étaient sensibles à la gloire, à l'honneur d'augmenter leur réputation de marins, et formaient une solide réunion militaire, dissoute aujourd'hui, et que les mêmes circonstances ne reproduiraient peut-être pas. Sans trop chercher, on pouvait trouver parmi eux des hommes de mer, des hommes de guerre, des hydrographes, des capitaines de trente ans que la main heureuse du commandant en chef avait choisis, et qui battaient sans cesse cette mer orageuse de Chine, atterrissant par tous les temps à Shang-haï, dont les approches passent pour les plus difficiles du monde. Le choix, s'exerçant continuellement au milieu de l'action, avait fourni presque à chacun sa voie. Un chef pouvait s'appuyer avec confiance sur de tels hommes. L'annonce d'une expédition dont

vette à batterie à hélice, 2 corvettes à barbette à hélice, 2 avisos de première classe à hélice, 1 aviso de deuxième classe à hélice, 2 avisos de flottille à hélice, 1 aviso de première classe à roues, 6 avisos de flottille à roues, 7 bâtimens de flottille à voiles, 5 canonnières de première classe à hélice, 16 canonnières en fer démontables, 5 grands transports à batterie, à hélice, 4 transports-écuries à hélice, 8 transports de 1,200 tonneaux à hélice, 1 transport-atelier à hélice : en tout 70 navires de guerre, dont 14 à voiles et 56 à vapeur. Sept navires loués à la Compagnie péninsulaire et orientale servaient à assurer les communications sur une si grande étendue de côtes.

4 officiers-généraux, 13 capitaines de vaisseau, 22 capitaines de frégate, 95 lieutenans de vaisseau, 105 enseignes, environ 100 aspirans, 100 médecins, 100 officiers d'administration, 8,000 marins, composaient le personnel. L'artillerie s'élevait à 474 bouches à feu, la force nominale des machines à 7,866 chevaux-vapeur.

la Cochinchine allait être le théâtre fit ressortir l'excellent esprit des équipages : ceux qui avaient acquis depuis bien longtemps des droits à revenir en France n'en parlèrent plus. Chacun ne songea qu'à prendre une part dans les opérations qui allaient s'engager.

Woosung est une pauvre ville chinoise située au confluent du Yang-tzé et de la rivière de Shang-haï. Il avait été décidé en France qu'une partie de l'armée de Chine passerait sous les ordres de l'amiral Charner. C'est à Woosung que les préparatifs de l'expédition furent continués et arrêtés dans tous leurs détails de concert avec le général Montauban. Le général de brigade de Vassoigne commanderait les troupes du corps expéditionnaire, sous la direction supérieure de l'amiral commandant en chef. Les chasseurs à pied, les chasseurs d'Afrique, l'artillerie, le génie, l'intendance, fourniraient un effectif de 85 officiers, 1,303 hommes et 261 chevaux. Les îles Chusan seraient évacuées. Le détachement d'infanterie de marine qui les gardait rallierait Hong-kong. L'infanterie de marine, déjà placée sous le commandement de l'amiral, par suite d'un accord réciproque arrêté à Ta-kou, fournirait un contingent d'environ 800 hommes. Pour assurer les mouvemens des troupes et l'exécution des règlemens militaires dans les différens services, un chef d'état-major spécial était attaché au corps de Cochinchine (1). Les services de campement, d'ambulance et de subsistance seraient surveillés par des comptables de la guerre placés sous les ordres d'un adjoint à l'intendance militaire. Le service de la trésorerie et celui des postes serait organisé d'une manière permanente à Saïgon. Un agent établi à Singapour aurait qualité pour recevoir les dépêches adressées d'Europe en Cochinchine.

Le corps expéditionnaire de Cochinchine se trouvait dès lors constitué. Un contingent de marins débarqués, dont les cadres étaient formés et qui montait à un millier d'hommes, une partie de la garnison de Saïgon qui ne se trouve pas comprise dans l'énumération précédente, portèrent à plus de 4,000 hommes l'effectif de la petite armée de Cochinchine. C'était en effet l'image exacte d'une armée qui peut marcher, combattre, camper et combattre encore, bien différente de ces troupes débarquées le matin, obligées de rallier le soir leur point de départ, sous peine de ne pouvoir vivre.

L'expérience avait démontré l'utilité des portefaix chinois dans le nord de la Chine. Sous un climat brûlant, empesté par des fièvres putrides, les coulies devaient être encore plus utiles. On inclinait ainsi vers le système où l'on demande principalement aux Euro-

(1) Le chef d'escadron d'état-major de Cools fut désigné pour remplir ce poste. Un capitaine d'état-major lui fut adjoint.

péens de combattre. Un corps de 600 coulies fut recruté et formé par les soins du capitaine de vaisseau Coupvent-Desbois, commandant supérieur de Canton, et du lieutenant de vaisseau Rouvier qui les conduisit et les commanda en Cochinchine. L'argent, les vivres et le charbon furent emmagasinés et répartis à Hong-kong d'après des indications spéciales. Le contre-amiral Page reçut l'ordre de faire arrêter et débarquer à Hong-kong 1,300,000 piastres mexicaines qui allaient arriver de France sur les bâtimens de guerre. La frégate la *Persévérante* dut prendre à son bord les sommes consenties par le traité de Tien-tsin et la convention de Pékin. Quatre cent mille rations qui existaient alors à Hong-kong furent considérées comme une réserve suffisante. Tous les navires vivriers durent être envoyés à Saïgon. Sur huit mille tonnes de charbon qui se trouvaient en rade de Hong-kong à bord des bâtimens affrétés par le gouvernement français, quatre mille tonnes furent mises à terre, quatre mille autres envoyées à Saïgon.

Pour achever le tableau des préparatifs de l'expédition de Cochinchine, il convient d'indiquer ici la part qu'allait y prendre l'Espagne. Le contingent espagnol à Saïgon se trouvait alors réduit à deux cent trente hommes d'infanterie. Le vice-amiral Charner donna avis des préparatifs en cours d'exécution au colonel et plénipotentiaire Palanca y Guttierez, ainsi qu'au gouverneur-général des Philippines. Il demandait à ce dernier, et par ordre d'urgence, un supplément de cent cinquante cavaliers, de quatre cents fantassins et trois cents marins tagals. Manille était particulièrement à même de fournir cent cinquante cavaliers montés, dont il était aisé de prévoir que le rôle serait des plus utiles en Cochinchine. Ce renfort fit défaut cependant; mais l'amiral trouva chez le plénipotentiaire Palanca y Guttierez une coopération loyale et ardente, telle que pouvait l'assurer le caractère chevaleresque de cet officier espagnol.

Tous les services étrangers à l'expédition de Cochinchine furent également réglés à Woosung. Le *Prégent*, la *Dordogne* et la *Gironde* partirent avec des missions spéciales. Le *Prégent* fut détaché à Fou-chow-fou, sur les côtes du Fo-kien, pour y percevoir le premier terme de l'indemnité due à la France d'après les clauses de la convention de Pékin. Cette affaire était épineuse; elle fut bien conduite et réussit. Le *Prégent* fut le premier navire français qui parut dans la rivière Min, sur les bords de laquelle est bâtie Fou-chow-fou. La *Dordogne* se rendit au Japon, où la situation des agens diplomatiques et consulaires à Yédo, après avoir été améliorée pendant quelques jours par la présence des forces françaises et anglaises placées sous le commandement des contre-amiraux Page et Jones, différait très peu alors d'un emprisonnement. La *Gironde* partit

pour Bang-kock, où elle devait recevoir les ambassadeurs siamois.

Les derniers préparatifs furent poussés activement. Les navires avariés (1) avaient passé successivement au bassin de Shang-haï et s'y étaient réparés. Du 15 au 21 janvier 1861, le personnel et le matériel furent embarqués, et les navires firent route pour Saïgon. Le 24 janvier, comme il l'avait fixé, le commandant en chef quittait Woosung. Au moment où la frégate amirale l'*Impératrice-Eugénie* franchissait la barre du Yang-tzé-kiang, la *Dryade*, montée par le contre-amiral Protet, entrait dans le fleuve pour aller tenir station à Shang-haï. L'*Impératrice-Eugénie* ne fit à Hong-kong qu'une courte relâche de quatre jours. Tout s'y trouvait prêt par les soins de l'amiral Page, qui depuis vingt jours y était arrivé de son expédition du Japon. La *Fusée* et le *Calvados* poursuivaient leurs réparations. L'infanterie de marine fut rapidement embarquée, et le 7 février l'*Impératrice-Eugénie*, remontant les rives verdoyantes et monotones du Don-naï, jetait l'ancre devant Saïgon.

II.

Cinq grands fleuves traversent la Basse-Cochinchine et vont se jeter à la mer par un des plus vastes estuaires du monde : le Don-naï, le Don-trang, le Soirap, le Vaï-co, le Cambodge. Ce dernier fleuve est obstrué par des bancs et n'est accessible qu'aux bâtimens qui calent quatorze pieds. Les passes sont changeantes en hauteur et en direction suivant les moussons. Les côtes sont basses, couvertes d'une végétation verdoyante et uniforme : aucun arbre ne se détache au milieu des mangles et des palétuviers et ne peut servir de point de repère. Ces cinq grands cours d'eau communiquent entre eux par des canaux perpendiculaires à la direction générale des fleuves. — La paume de la main humaine est une image frappante par son exactitude du régime des eaux de la Basse-Cochinchine. Les jambages du grand M seraient les fleuves, sauf quelques déviations qui n'altèrent pas la physionomie générale; les linéamens transversaux figurent les canaux ou *arroyos* — Quelques-uns de ces canaux ont visiblement été creusés à main d'homme, ou tout au moins régularisés dans leur cours et leur profondeur. Les autres proviennent d'une action naturelle, quoiqu'il n'existe aucune explication bien satisfaisante de la formation de tant de rigoles creusées dans une direction si différente des affluens ordinaires. Les arroyos se déversent dans deux fleuves : ils ont par conséquent deux em-

(1) La *Dragonne*, la *Mitraille*, l'*Alma*, le *Prégent*, l'*Alom-Prah*.

bouchures. Leur lit est en dos d'âne : l'endroit le moins profond est situé au point où les deux courans se rencontrent et amoncellent les vases. Les bords sont couverts d'une végétation douce et molle, gracieuse et agréable, mais où l'on cherche vainement la splendeur des tropiques. Ce sont des manguiers, des palétuviers, des palmiers nains, des arbres à jasmin blanc, beaucoup d'autres qui ont souvent un feuillage d'aspect européen et qui étalent la gamme de tous les verts, depuis le vert pâle et maladif du saule pleureur jusqu'au vert sombre et métallique du camellia. A une petite distance du bord s'élèvent des cocotiers et le plus gracieux des arbres de la terre, qui semble une colonne vivante, le palmier arac. De hautes herbes, des lianes, des aloès, des cactus très épineux, forment des fourrés impénétrables pour les Européens, mais où les Annamites savent glisser, ramper et guetter. Une découpure pratiquée naturellement dans les rives des arroyos rend encore les surprises plus faciles : ce sont de petites anses qui s'enfoncent dans la terre parallèlement au cours de l'eau, et dont l'entrée est masquée par des plantes grimpantes et tombantes. Ces réduits naturels abritent un homme, une barque, une petite troupe : il n'y a pas de lieu plus sûr pour une embuscade. Les arroyos ont donné à la guerre de Cochinchine une figure particulière. Quand on les voit pour la première fois, qu'on essaie de rompre leur bordure d'épines et de fanges, qu'on se sent disparaître dans la vase, qu'on est déchiré au visage, réduit à l'impuissance par des herbes molles et fortes qui s'enroulent et se nouent d'elles-mêmes, on se demande comment on pourra éviter les surprises d'un ennemi qui se joue de tous ces obstacles. Les petites canonnières en fer furent l'âme de cette guerre, sinon dans l'action principale, du moins dans celles qui la suivirent.

L'aspect de la Basse-Cochinchine est monotone, triste comme celui de tous les pays de rizières. Quand une trouée faite par les tigres ou les daims laisse la vue s'échapper au-delà de ces rives d'arroyos, rien ne frappe les yeux qu'une plaine verdoyante qui ondoie quelquefois comme la mer. Les rizières sont des terres bouddhiques. Là, rien n'attache l'âme à la terre. Le fond de la vie fait défaut. La terre cède, c'est de la boue : seule, la pensée peut glisser sur cet infini verdoyant; le corps s'y abîmerait. L'éternel brin d'herbe succède au précédent, toujours semblable à lui-même. Devant l'inconsistant et le monotone, la volonté s'amoindrit, l'âme se dégage et s'échappe. C'est bien là qu'aurait dû être évoqué, pour terme d'une suprême félicité, l'anéantissement parfait, la fin de toute tristesse, de tout souvenir. Vers le nord et l'ouest cependant, quand on se rapproche de l'une ou de l'autre chaîne montagneuse, le terrain se relève, les rives des fleuves deviennent escarpées, et

les forêts succèdent aux rizières. Ces forêts sont riches en produits destinés à la droguerie chinoise, lesquels se vendent souvent plus qu'au poids de l'or.

Les canaux qui dépendent des cinq fleuves de la Basse-Cochinchine et les relient entre eux sont autant de routes très propres au commerce, à la guerre, mais aussi au brigandage. Le commandement d'un point qui aurait été à la fois un centre militaire et commercial aurait singulièrement réduit les difficultés de la conquête; mais il se trouva que ces deux attributions étaient séparées, que Saïgon était le centre militaire, My-thô le centre commercial. Les habitudes de plusieurs siècles, le faible tirant d'eau des jonques japonaises, chinoises, annamites et siamoises, la proximité des provinces les plus abondantes en riz, la concentration de tous les arroyos sur le Cambodge, toutes ces causes faisaient de My-thô, avant l'arrivée des Européens, le premier centre commercial de la Basse-Cochinchine. Saïgon, par sa forteresse, sa position à cheval sur les routes qui mènent à Hué et au Cambodge, et surtout la domination du Don-naï, était le centre militaire et administratif des six provinces : sous un maître européen, il devait conserver cette influence militaire et y joindre l'importance commerciale de My-thô. Cette concentration du commerce et de l'action militaire dépendait du commandement d'un cours d'eau qui relie les deux villes, l'*Arroyo Chinois*, dont l'importance stratégique était de premier ordre.

Saïgon, où se trouvait alors bloquée une petite garnison franco-espagnole, n'est pas une ville dans l'acception européenne du mot. Ce n'était plus une place forte étendant au loin son influence, puisqu'elle était bloquée et que sa forteresse avait été ruinée et remplacée par un fort de moindre importance (1). De ses chantiers, où se trouvaient en 1819, avant l'invasion des Cambodgiens, deux frégates à l'européenne et cent quatre-vingt-dix galères, de son vaste palais impérial, de son arsenal maritime, il ne restait rien. Tout au plus pouvait-on voir sur les bords du Don-naï quelques établissemens d'un aspect assez précaire, où les débris de l'occupation de Touranne avaient été rassemblés. Sa population, autrefois de cent cinquante mille habitans, s'était aussi singulièrement réduite.

Le voyageur qui arrive à Saïgon aperçoit sur la rive droite du fleuve une sorte de rue dont les côtés sont interrompus de distance en distance par de grands espaces vides. Les maisons, en bois pour la plupart, sont recouvertes de feuilles de palmier nain; d'autres, en petit nombre, sont en pierre; leurs toits de tuile rouge égaient et rassurent un peu le regard. Sur le second plan, des groupes de

(1) L'ouvrage neuf.

palmiers arac s'harmonisent bien avec le ciel de l'Inde; le reste de la végétation manque de caractère. Des milliers de barques se pressent contre le bord du fleuve et forment une petite ville flottante. Des Annamites, des Chinois, des Hindous, quelques soldats français ou tagals vont et viennent et composent au premier abord un spectacle étrange dont les yeux sont bien vite rassasiés. Il n'y a plus ensuite grand' chose à voir à Saïgon, si ce n'est peut-être le long de l'Arroyo Chinois quelques maisons assez propres et en pierre, dont quelques-unes sont anciennes et ont résisté à l'invasion cambodgienne de 1835; plus loin, sur les hauteurs, l'habitation du commandant français, celle du colonel espagnol, le camp des lettrés. C'est tout ou à peu près (1). Cette rue en fondrière, ces maisons éparses, cet ensemble un peu misérable, c'est Gia-dinh-thann, que nous appelons Saïgon.

Ainsi devaient être Batavia, Singapour, Hong-kong, quand les Européens s'y établirent. Un jour peut-être une ville belle et populeuse s'élèvera où nous n'avons vu qu'un village annamite portant encore les traces d'une guerre d'extermination (2). Sur les hauteurs s'élève la citadelle construite en 1837 par les Cochinchinois. Les fossés ne sont comblés que sur quelques points; il faudrait peu de travail pour les remettre en état. Les maisons que renfermait cette citadelle sont ruinées. Sur deux lignes parallèles, des amas d'une poussière blanche et fine forment, dans l'intérieur, une chaussée assez longue; c'est le riz incendié en 1859 et qui brûlait encore en 1861. Vingt-quatre mois d'hivernage n'avaient pu l'éteindre. Les grains de riz, en certains endroits, avaient conservé leur forme, mais ce n'était plus que de la cendre; le vent, la pression la plus légère, les dispersaient bien vite en poussière. D'après les traditions du pays, cette fournaise recouvrait des trésors considérables.

Quelques détails sont nécessaires ici pour montrer les vicissitudes par lesquelles avait passé Saïgon avant le commencement des opérations décisives accomplies contre les Annamites. Saïgon fut fortifié en 1791 par le colonel Ollivier. Cet officier était un des vingt Français amenés par l'évêque d'Adran, seul reste de cette flotte de vingt vaisseaux et de ces sept régimens qui furent envoyés de France et

(1) Tel était l'aspect de Saïgon au mois de février 1861. Depuis cette époque, sous le commandement du vice-amiral Charner, de grands travaux ont été exécutés, principalement par le génie. La plaine est assainie; les eaux s'écoulent dans le fleuve par des saignées. De belles routes, larges comme des routes impériales de France, ont été construites. Les rues de Saïgon existent; les maisons sans doute viendront plus tard. L'arsenal a été fondé. Ces travaux néanmoins modifient peu l'aspect de Saïgon vu du fleuve. Comme autrefois, rien ne rappelle l'idée d'une ville. On a devant soi un paysage plat, sans caractère, que la présence de l'homme anime à peine.

(2) Celle que portèrent les Cambodgiens dans le Cambodge annamite.

retenus sur la route de Cochinchine par le gouverneur anglais de Pondichéry. L'empereur Gia-long essayait alors de reconquérir son empire. La citadelle élevée par l'ingénieur français était quadrangulaire. Chacune de ses faces comprenait deux fronts. En 1835, elle fut prise et rasée par les Cambodgiens après un siége de deux ans. La ville fut détruite, les habitans se dispersèrent ou furent emmenés en esclavage. En 1837, les Annamites élevèrent une nouvelle forteresse à l'angle nord de la première. Ils adoptèrent la forme d'un grand carré bastionné, revêtu de maçonnerie. Ils y réunirent une grande quantité de riz, de munitions et d'armes. La ville se releva de ses ruines sur les rives droites du Don-naï et de l'affluent dit Arroyo Chinois. My-thô était alors le centre commercial, Saïgon le centre militaire et administratif. Sa nouvelle forteresse commandait le pays et pouvait arrêter pendant longtemps les efforts du Cambodge ou du Siam. Elle devait être moins heureuse contre l'invasion française. L'amiral Rigault de Genouilly la prit le 17 février 1859, la ruina et se retira dans un petit poste organisé sur l'emplacement de l'ancien poste annamite de Henon-bigne (le fort du sud). Quelques familles chrétiennes vinrent former le village de l'Évêque, qui se trouvait ainsi protégé par un fort français. Les Annamites abandonnèrent la ville et la citadelle, et s'établirent à 4 kilomètres seulement de Saïgon, dans une plaine immense, remplie de tombeaux, où ils se retranchèrent solidement. Au mois d'avril 1859, le capitaine de frégate Jauréguiberry attaqua de front les lignes cochinchinoises, mais il échoua et avec pertes. Les Annamites, à partir de cette époque, agrandirent leurs ouvrages et les perfectionnèrent de longue main.

Dans le mois de décembre 1859, le contre-amiral Page, qui succédait au vice-amiral Rigault de Genouilly, vint à Saïgon, le reprit, et avant de retourner à Touranne, qu'il avait reçu l'ordre d'évacuer, il désigna le terrain sur lequel les Français restèrent désormais établis. Il traça les lignes de défense, prescrivit la construction d'un hôpital, de logemens, de magasins, et ouvrit le port au commerce (1). Soixante-six navires et cent jonques chargèrent en quatre mois soixante mille tonnes de riz, et réalisèrent des bénéfices énormes sur les places de Hong-kong et de Singapour. Quelques villages descendirent, attirés par les bénéfices extraordinaires que les Français leur procuraient. Ceux-ci étaient peu nombreux, et les vexations presque nulles. Les Chinois, suivant leur politique, ménageaient les chefs annamites et français, afin d'assurer leur commerce. Cette situation allait changer.

(1) Il fut ouvert le 22 février 1860.

Dès le mois de juin 1860, les mandarins tendaient à couper les Français de la ville chinoise, où se trouvaient emmagasinés les riz qu'on chargeait à Saïgon. En conséquence, s'appuyant sur des forces considérables, disposant de loin en loin des redoutes fermées et marchant vite, l'ennemi ouvrit de l'angle nord de l'ouvrage de Ki-hoa une sape double, une longue tranchée qui devait couper de la ville chinoise la redoute de Caï-maï, occupée par nos troupes, et nous forcer de l'abandonner. La clé de la situation était là : il s'agissait de garder ou de perdre le marché chinois.

Pendant tout le temps de la guerre de Chine, — inconnue, presque abandonnée, — une petite poignée d'hommes énergiques s'éleva à la hauteur de ces temps où l'on brûlait ses vaisseaux pour ne plus demander à revoir la métropole. Deux autres pagodes furent choisies entre Saïgon et la redoute, qu'il fallait conserver à tout prix. On s'occupa immédiatement de les fortifier. La pagode des *Mares* avait une cour entourée de briques qui formait une défense passable; elle était assez éloignée des lignes ennemies. L'autre, celle des *Clochetons*, était complétement à découvert; elle n'était qu'à 400 mètres de la tête de sape. On prit immédiatement la terre des tombeaux pour se mettre à couvert. Les Annamites, sur le moment, abandonnèrent leur tranchée; mais presque aussitôt après ils ouvrirent un feu bien dirigé qui tua un homme et en blessa quelques autres. Les premiers tombeaux avaient été bien vite dégarnis; il fallait aller chercher la terre dans des sacs assez loin; le travail de remblai était lent, pénible, et se faisait à découvert. Dans la nuit du 3 au 4 juillet, les Annamites, au nombre de deux mille au moins, sortirent en silence de leurs lignes, et, entourant la pagode, qui n'était pas encore une redoute, se lancèrent franchement sur elle avec de grands cris. L'artillerie annamite occupait les autres pagodes par de fortes divisions; elle tirait aussi sur les Clochetons, et mitraillait Français, Espagnols et Annamites. On s'entre-tua pendant une heure. Un renfort qui arriva de Saïgon fit cesser la lutte. L'ennemi laissa plus de cent cadavres. La garnison des Clochetons était composée de cent Espagnols et de soixante Français. Le capitaine espagnol Hernandez et les enseignes Gervais et Narac commandaient cette petite troupe. Les Annamites ne renouvelèrent pas l'attaque des Clochetons; mais ils firent partir de leur sape double un retranchement parallèle à notre ligne de défense. Ils renfermaient ainsi la garnison franco-espagnole dans ses lignes et lui interdisaient l'accès de la plaine qui s'étendait sur les derrières de Ki-hoa.

Ainsi établi, ce grand camp retranché avait repris toute l'importance de l'ancienne citadelle. Il dominait le pays; il tenait les routes qui conduisent à My-thô, à Hué et au Cambodge. Les communica-

tions des Annamites avec la ville chinoise étaient régulières. Les sapes de l'ennemi partaient comme des bras du grand corps de Ki-hoa, étouffaient la petite garnison alliée dans Saïgon, et la réduisaient à l'impuissance malgré l'immobilité que semblaient avoir adoptée ses adversaires.

Le camp annamite affectait une forme rectangulaire. Il comprenait cinq compartimens séparés les uns des autres par des traverses. L'enceinte était un épaulement en terre de 3 mètres 1/2 de haut, de 2 mètres d'épaisseur : elle était percée de meurtrières très rapprochées, dont la grande ouverture était tournée dans un sens contraire à celui des meurtrières européennes. Les défenses accessoires étaient accumulées sur toutes les faces, mais principalement sur le front et le derrière de l'ouvrage. Les rencontres de Touranne et l'attaque du mois d'avril donnaient une connaissance suffisante de ces obstacles. On savait que les tiges du bambou et les touffes épineuses de cet arbuste y étaient employées avec un art consommé : les tiges fournissaient des pieux pointus dans les trous de loup, des chevaux de frise, des barrières et des piquets; les touffes couronnaient toute l'enceinte d'un buisson épais, dru et épineux.

La partie de la province de Gia-dinh qui entourait le camp des Annamites était un terrain ferme, solide, et, d'après les renseignemens qu'on recueillit, elle pouvait être parcourue par de l'artillerie de campagne. L'hivernage et les pluies qu'il amène ne devaient commencer qu'au mois d'avril. Quant aux influences du climat, on ne pouvait alors les bien apprécier : les hommes qui venaient de conserver Saïgon avaient passé par tant de fatigues, qu'il eût été difficile d'attribuer au climat de la Basse-Cochinchine la part qui lui revenait dans les maladies qui avaient éprouvé le corps expéditionnaire.

Les mœurs et le caractère des Annamites étaient alors fort peu connus : ceux qu'on voyait à Saïgon étaient grêles de corps et paraissaient appartenir à une race abâtardie; mais on ne pouvait juger de la population cochinchinoise par la multitude vicieuse et cupide rassemblée à Saïgon. Il était plus juste de présumer le caractère des Annamites par la résistance qu'ils avaient fournie dans quelques rencontres. Ils avaient montré, notamment au mois d'avril 1859, qu'ils pouvaient se défendre. On savait que leur gouvernement était résolu, patient et fort, qu'ils étaient façonnés à une obéissance aveugle, et qu'ils vénéraient sous le titre double de père et de mère un empereur, souverain despotique, prince ecclésiastique, revêtu d'un pouvoir sacré et décidé personnellement à soutenir la lutte jusqu'au bout.

Telle était la situation respective des Européens et des Annamites

quand le corps expéditionnaire fut concentré à Saïgon dans les premiers jours de février 1861.

III.

Le jour même où l'amiral commandant l'expédition arrivait à Saïgon, on continua de pousser avec vigueur les préparatifs de la guerre de Cochinchine. A Woosung, le corps expéditionnaire avait été composé, armé, équipé et embarqué; à Saïgon, il fut mis en état de marcher et de combattre, et ces dispositions définitives qui se rapportent aux lieux et en exigent la connaissance furent assurées et complétées. Les derniers postes furent assignés, les questions personnelles réglées. Le bataillon formé avec le corps des marins débarqués fut placé sous le commandement du capitaine de vaisseau de Lapelin; il comptait neuf cents hommes, formant neuf compagnies, dont une dite de marins abordeurs, qui devait faire l'office du génie et frayer le passage (1). L'amiral se consulta avec le colonel espagnol et l'ancien commandant de Saïgon, qui venaient de défendre cette place pendant un an. Il reconnut, avec les commandans du génie et de l'artillerie, la plaine de Ki-hoa, et parcourut la ligne de défense qui avait été tracée par le contre-amiral Page (2) de l'arroyo de l'Avalanche à la redoute de Caï-maï; il s'assura que devant cette ligne le terrain était sec, à la rigueur praticable pour l'artillerie malgré les tumulus et les accidens artificiels qui abondent dans cet immense champ des morts. Cet examen le conduisit à penser qu'avec les moyens dont il disposait, et dont l'ensemble faisait le caractère exceptionnel du corps expéditionnaire, il pourrait prendre les Annamites à revers, pendant qu'il les tiendrait sur leur front et sur leur flanc.

En conséquence, il arrêta le plan de campagne suivant, auquel se rangèrent les commandans du génie et de l'artillerie. D'un côté, la flottille, remontant le Don-naï, culbuterait les obstacles accumulés par l'ennemi, détruirait les barrages, réduirait les forts, et dominerait le cours supérieur du fleuve. Venant ensuite et regardant le front et le flanc droit de l'ennemi, la ligne des pagodes, munie d'une puissante artillerie, appuyée sur l'ouvrage neuf et sur une ceinture de navires de guerre mouillés devant Saïgon, maintiendrait l'ennemi dans l'impuissance. Enfin l'armée expéditionnaire, partant de la redoute de Caï-maï, devenue sa base d'opérations, romprait en un premier point les lignes annamites, continuerait sa route hors de

(1) Les marins abordeurs étaient armés de sabres d'abordage et de pistolets-revolvers.

(2) Décembre 1859.

portée de l'artillerie ennemie, viendrait prendre à revers l'ouvrage entier de Ki-hoa, et, se rapprochant du Don-naï et de l'action de la flottille, fermerait presque complétement l'étau qui devait presser l'ennemi. Alors l'armée annamite, séparée de son magasin de Tong-kéou, enserrée dans un cercle de fer, n'aurait d'autre alternative, dans une lutte suprême, que de repousser le choc ou d'être en un seul coup écrasée et dispersée. Une route, il est vrai, resterait libre si l'on ne pouvait, pendant le combat, y placer un corps d'observation : c'était la route de l'évêque d'Adran; mais, pour la rejoindre, il fallait traverser les terrains fangeux du marais de l'Avalanche. C'était un chemin pour une déroute, non pour une retraite.

Les dispositions nécessaires pour assurer ce plan de campagne furent mises à exécution sans délai. Le contre-amiral Page reçut le commandement de la flottille, qui devait remonter le cours supérieur du Don-naï et ses affluens et mettre l'ennemi dans l'impossibilité de se rejeter directement vers la plaine de Bien-hoa. Les bâtimens de la flotte envoyèrent une partie de leurs canons rayés de 30 aux pagodes des Clochetons et de Caï-maï, et leur constituèrent ainsi un armement formidable. Les troupes échelonnées de Saïgon à la ville chinoise, en arrière de la ligne des pagodes qu'elles renforçaient, se rapprochèrent de Caï-maï, c'est-à-dire du point d'où elles devaient partir. Elles étaient casernées en d'immenses maisons abandonnées, construites à la façon du pays, avec des toits très inclinés, dont les bords n'étaient distans du sol que de quatre pieds. Les serpens y abondaient. La nuit, les factionnaires faisaient bonne garde : les têtes étaient mises à prix. Une attaque militaire n'était guère à craindre; mais tout mettait en éveil contre les surprises particulières : la disposition du terrain, couvert d'épaisses touffes de broussailles, et les allures d'un ennemi qui savait ramper et se glisser comme une bête fauve. Ces conditions si singulières donnaient la nuit une valeur indicible aux cris d'appel des sentinelles.

Les troupes brûlaient d'ardeur de joindre enfin l'ennemi. Jusqu'alors les lignes étaient restées silencieuses. A peine de la pagode des Clochetons distinguait-on le relief des obstacles annamites, comme un branchage jaunâtre, épais, entrelacé, — les *miradores* avec leurs plates-formes, une ombre qui remuait; mais l'immensité de ces lignes, dont le développement atteignait 20 kilomètres, l'existence de cette armée qu'on disait de trente mille hommes, dont on était séparé par quelques centaines de mètres, et qu'on ne voyait pas, ces réduits mystérieux dont on parlait, l'opiniâtreté de la race, le souvenir d'une attaque désastreuse et de l'état de défensive qui venait de durer un an, donnaient à l'ennemi une importance toute particulière. Plus tard, quand l'enceinte de Ki-hoa fut rasée, que

les chevaux de frise et les revêtemens en hérisson furent devenus un peu de cendre noire, quand l'ennemi fut défait, errant et misérable, des gens venus de France, jugeant du passé par le présent, tournèrent en dérision la valeur militaire des Annamites, et sans distinction les traitèrent en brigands; mais alors l'attente d'un engagement prochain donnait à la vie une valeur nouvelle, une grande animation qu'on n'a pas revue dans les expéditions suivantes. Cette période de la guerre est restée intéressante et unique pour tous ceux qui l'ont traversée. La nouveauté et la beauté des sites, qui, dans cette partie de la province de Saïgon, sont doux et gracieux, formaient un cadre d'autant plus attachant qu'on savait devoir s'éloigner bientôt. L'Arroyo Chinois et la route qui le prolonge par terre étaient animés par un grand mouvement d'hommes, de vivres, d'artillerie et de munitions de guerre. L'arroyo surtout amenait sans cesse des embarcations chargées : les mêmes chaloupes grises qui avaient débarqué l'armée de Chine au Peh-tang transportèrent les pièces rayées et les boulets ogivaux.

L'Arroyo Chinois, dont le nom revient si souvent quand on parle de Saïgon, est un cours d'eau vraisemblablement creusé ou tout au moins canalisé à main d'homme. Il part à angle droit de la rivière de Saïgon, et enfonce sa nappe unie, large de 100 mètres, dans l'intérieur du pays. Il se rejoint sans interruption à l'Arroyo Commercial, et forme ainsi, avec d'autres cours d'eau, une grande artère qui débouche dans le Cambodge, et par laquelle se fait tout le commerce de la Basse-Cochinchine. Sur les deux rives, en quittant Saïgon, on rencontre des bouquets de magnolias, de jasmins odoriférans, d'aloès et de roseaux. Le rideau de gauche (1) cache les rizières, qui s'étendent à perte de vue, et dont l'aspect est monotone et triste. Le rideau de droite, en s'écartant, laisse apercevoir de distance en distance quelquefois un petit autel, un *miao*, élevé au génie familier du lieu, souvent d'assez belles maisons de plaisance annamites, recouvertes en tuile et entourées de cactus impénétrables.

Une route large comme une route départementale, en assez bon état, ombragée par de beaux arbres, suit à une distance de 200 mètres une direction parallèle à l'Arroyo Chinois : c'est une partie de la route de Saïgon à My-thô. Sur la droite, en quittant Saïgon, sont les pagodes, transformées en redoutes, de Barbet, des Mares, des Clochetons et de Caï-maï. Un peu plus loin de la route, toujours vers la droite, le terrain se relève légèrement et s'étend en plaine jusqu'à l'horizon. Les palmiers arac, les arbres verts font place à des bou-

(1) Les arroyos communiquant avec deux fleuves et se déversant ainsi par deux embouchures, les expressions *droite* et *gauche* dans ce récit indiqueront toujours la droite et la gauche stratégiques.

quets d'arbres rabougris, à une végétation jaune et herbacée. Tout est stérile et triste, brûlé par le soleil : les tumulus, les tombeaux enluminés et peints à fresque, arrêtent seuls le regard. Cet immense champ des morts est la plaine de Ki-hoa. Là sont les lignes annamites, dont le faible relief se confondrait avec la couleur de la terre, s'il n'était indiqué par quelques cavaliers et par des miradores.

La ville chinoise, connue dans le pays sous le nom de Chó-leun, qui est un nom chinois, s'étend pendant une longueur de 2 kilomètres sur les rives de l'arroyo. Son aspect est animé par un mouvement considérable de coulies chinois et annamites qui transportent sans cesse leurs charges de riz, de monnaie de cuivre, de chevrettes et de poissons séchés. Les toits en tuile rouge se détachent vivement entre les touffes d'aréquiers, dont les troncs droits et cannelés semblent avoir servi de modèles aux colonnes corinthiennes. La perspective qu'on découvre au premier détour de l'arroyo ne manque ni de grâce ni d'élégance. Des ponts, en grand nombre, rejoignent les deux rives. A mesure qu'on s'éloigne de Saïgon, les jardins deviennent plus grands, les maisons de plus en plus isolées et solitaires. Chó-leun ne ressemble pas plus à une ville européenne qu'à une ville chinoise ou annamite : on dirait une agglomération de fermes opulentes. Au fond des cours des maisons chinoises, sans que la vue soit masquée comme en Chine par un pan de mur qui se dresse droit en face de chaque porte, on distingue aux heures des repas trois tables dressées et disposées en triangle. Celle du fond, la plus élevée, est occupée par le maître, ses enfans, ses amis et le premier des serviteurs : les coulies mangent aux deux autres. Cette vie en plein air a quelque chose de patriarcal. Sur l'arroyo, le mouvement est continuel. Les bateaux sont pressés côte à côte, et ne laissent entre eux qu'un étroit passage. Quand la marée est basse, il ne reste plus qu'un ruisseau à peine suffisant pour les barques plates; les autres barques s'échouent sur les bords avec insouciance et toujours sans dommage. Ces petits navires destinés au batelage d'eau douce sont recouverts du beau vernis du pays qui leur donne un air d'aisance.

Cette ville chinoise est la clé de tout le commerce de la Basse-Cochinchine. Qui la tient a dans les mains le plus puissant moyen d'action sur les peuples de cette partie de l'Annam. Les redoutes des Clochetons et de Caï-maï nous en assuraient la possession; le cours d'eau était commandé en outre par une *lorcha* mouillée à l'entrée de la ville, le *Jajareo*, dont le capitaine était un enseigne, et le second, par un des accidens de cette guerre singulière, un sous-lieutenant d'infanterie de marine. La ville de Chó-leun est de construction ancienne; les Chinois qui l'habitent sont divisés en con-

grégations, munis de chartes et d'exemptions. Il y en a de fort riches : quelques-uns frètent directement des navires européens et les envoient dans l'Inde, à Bourbon ou en Chine. Il est aujourd'hui avéré que pendant la guerre de Chine, dans la période difficile de l'occupation française, quand les négocians européens établis à Saïgon ne connaissaient les cours de Hong-kong et de Shang-haï que par des communications irrégulières, les Chinois de Chó-leun possédaient un service de courriers entre Saïgon et Canton.

Dans toute cette partie de la province de Gia-dinh, les pagodes et les *miao* (petits autels expiatoires) sont en grand nombre. Ces temples sont d'une construction élégante et uniforme, semblables à ceux qu'on voit en Chine. Ils ont été élevés, selon toute apparence, par les cotisations des marchands chinois. Les Chinois, aussi indifférens en matière religieuse que les Annamites, sont plus riches et plus portés à l'ostentation.

Les quatre pagodes que le contre-amiral Page avait, un an auparavant, transformées en redoutes, et qui couvraient Saïgon, étaient reconnaissables de loin aux dragons symboliques, aux poissons perchés sur leurs queues, à ces chiens aux yeux d'hommes, dont les originaux existaient au palais de Yen-minh-yuen, près de Pékin, et qui ne sont pas tout à fait la réalisation d'un caprice de l'imagination chinoise. Sur l'esplanade qui précède ces pagodes, s'élevaient des peupliers d'Inde à larges feuilles, de ceux appelés *maha-phot*, sous l'un desquels la tradition rapporte que Bouddha fut ordonné bonze par le roi des anges, Indra.

La pagode Barbet portait le nom d'un capitaine d'infanterie de marine qui la commandait, et qui fut assassiné au premier coude de la route qui mène à la pagode des Mares. Le capitaine Barbet partit un soir à cheval pour faire sa ronde accoutumée. Les assassins le guettaient, cachés dans un bouquet d'arbustes que l'on montre à tous ceux qui passent près de là. Il fut assailli à coups de lance, et tomba de cheval aux premiers coups. Les Annamites le décapitèrent aussitôt, et gagnèrent, en rampant à travers les broussailles et les hautes herbes, les lignes de l'ancien Ki-hoa. Le lendemain matin, on trouva le tronc, qui avait été traîné sur le bord de la route; le cheval blessé se tenait auprès et n'avait point bougé. On raconte que le général annamite, quand la tête du capitaine fut déposée à côté de son plateau à bétel, compta le prix d'abord sans rien dire, puis laissa échapper une parole de regret. Le capitaine Barbet était d'une taille et d'une force athlétiques, et tous les Annamites le connaissaient.

La pagode des Mares était célèbre autrefois par le pèlerinage qu'y faisaient à leur retour les marchands de My-thô. Deux mares d'eau

croupissante, une grande et une petite, dans lesquelles on voyait de temps à autre un caïman, avaient donné leur nom à la redoute.

La pagode des Clochetons était un peu plus éloignée que les autres de la route qui mène de Saïgon à My-thô. Elle s'élevait au milieu de la plaine des Tombeaux. Les dieux dorés, qui représentaient sans doute un des états voisins de l'anéantissement parfait, avaient été conservés autour des salles. Des poules, que les soldats ou les marins couvaient de l'œil, furetaient partout. Sur la table des officiers, il y avait des bouteilles de vermouth et d'absinthe, et en face de la redoute s'allongeaient sur leurs plates-formes les longues pièces rayées de 30, dont la peinture noire s'était un peu éraflée à tant de descentes et d'ascensions. Ces redoutes tenaient à la fois de la ferme, du corps de garde et de la batterie; mais les dieux bouddhiques vous transportaient dans un autre monde : leur rictus plus qu'humain semblait railler cette dépense d'énergie dont ils étaient témoins; la vue de ces idoles produisait un contraste étrange au milieu des engins de destruction, des écouvillons, des anspects, des allées et venues des servans affairés, de toutes les expansions d'une race inquiète, mais forte.

La pagode de Caï-maï était le point extrême de cette ligne de défense, dont la droite partait de l'arroyo de l'Avalanche. C'était un poste très avancé; on l'eût perdu avec un ennemi européen. Cette pagode était bâtie sur un mamelon rapporté à main d'homme; elle offrait les mêmes détails d'intérieur que les autres. En face de Caï-maï était le fort annamite de la *Redoute*, qui terminait les lignes ennemies et aboutissait à un obstacle naturel, un marais. Cette pagode fut accidentellement, quelques jours plus tard, le siége d'un parc de munitions pour l'artillerie et l'infanterie.

Les travaux de force nécessaires pour hisser les lourdes pièces de 30 sur leurs plates-formes furent conduits par des maîtres d'équipage. Le lieutenant-colonel d'artillerie de terre Crouzat avait sous son commandement l'artillerie de siége et l'artillerie de campagne. En sept jours, les plates-formes furent construites, les pièces débarquées de leurs navires conduites aux pagodes, hissées sur leurs plates-formes et approvisionnées de munitions à cent coups. La pagode Barbet reçut trois obusiers de 80 et deux chevalets pour fusées de siége de 125 millimètres, la pagode des Clochetons quatre canons de marine de 30 rayés, la pagode de Caï-maï un canon rayé de 30 et un obusier de 80. Ces pièces conservèrent leurs servans marins.

Le 16 février, le commandant en chef quitta la frégate l'*Impératrice-Eugénie* et transporta son quartier-général à l'ouvrage neuf, un peu en arrière de la redoute Barbet. Il confia le commandement direct des bâtimens échelonnés devant Saïgon au capitaine de vais-

seau de Surville (1). Les équipages qui passaient sous les ordres de cet officier avaient fourni des compagnies au corps de débarquement, des servans aux pièces rayées des pagodes. Pendant vingt jours, courbés sur les avirons depuis le matin jusqu'au soir sous un ciel dévorant, ils avaient remplacé le matériel roulant considérable qu'exige une armée, même petite. Ils allaient entendre la canonnade et la fusillade; ils ne connaîtraient de la lutte que le transport des blessés, qu'il faudrait secourir et consoler. Ce rôle exigeait un grand esprit de dévouement. Le commandant de la marine sut le faire supporter sans amertume et sans impatience.

Une première reconnaissance, commandée et dirigée par le lieutenant-colonel Crouzat le 13 février, avait appris que le seul débouché praticable pour l'artillerie se trouvait en avant et à gauche de Caï-maï, qu'il aboutissait à un terrain ferme, situé à environ 1,000 mètres des lignes ennemies. Les travaux indispensables pour aplanir ce débouché furent exécutés par la compagnie de l'*Impératrice-Eugénie* sous un feu assez gênant, mais qui ne toucha personne. Le génie dirigeait ces travaux et y prenait une part active. Le 19 février, vingt fusées incendiaires de la marine de 125 millimètres et trente-deux fusées de l'artillerie de terre de 9 centimètres à chapiteau rouge furent lancées de la pagode Barbet à une distance approximative de 5 kilomètres sur le camp de l'ennemi pour le troubler et l'inquiéter. Le 21 et le 22 février, la pagode de Caï-maï, sur laquelle devait s'appuyer l'armée dans son mouvement tournant, reçut un approvisionnement double pour les bouches à feu et cinquante mille cartouches d'infanterie.

Le commandant en chef fit alors connaître à l'armée que le moment était proche. Il lui dit qu'elle allait porter la guerre à l'empereur des Annamites, mais non aux Annamites. Il mit le peuple inoffensif, ses biens et son commerce, sous la protection de l'armée de Cochinchine. Toutes les dispositions étant assurées, les dernières troupes arrivées, le commandant en chef ordonna que l'attaque des premières lignes aurait lieu dans la matinée du 24 février.

IV.

A quatre heures du matin, les clairons sonnent aux drapeaux. La nuit est encore sombre; le jour, comme dans tous les pays tropicaux, ne se fera qu'aux approches de six heures. C'est au milieu de l'obscurité que les troupes prennent leurs postes. Avant de partir,

(1) Le capitaine de vaisseau d'Aries, pendant l'absence de l'amiral, eut le commandement supérieur de toutes les forces qui restaient à Saïgon, sur terre et sur eau.

elles ont bu le café et reçu leur ration d'eau-de-vie. Les sacs ont été faits la veille. Ils contiennent huit jours de biscuit et deux rations de viande cuite à l'avance.

A cinq heures, tous les corps sont à leurs postes sur la route des pagodes. L'amiral, son état-major, le général de Vassoigne sont en tête près du débouché de Caï-maï; un petit détachement de chasseurs d'Afrique leur sert d'escorte. Viennent ensuite l'infanterie espagnole, puis deux compagnies de chasseurs à pied. L'artillerie, qui a bivaqué à Caï-maï, est en colonnes par pièces et dans l'ordre suivant : les six obusiers de montagne, les fuséens, les trois canons de 4 rayés, les quatre canons de 12 rayés. L'infanterie est disposée sur la route à la suite et dans cet ordre : les chasseurs à pied, le génie et ses échelles; les marins abordeurs, leurs échelles, leurs engins; le corps des marins débarqués, l'infanterie de marine; puis viennent le train et le service d'ambulance. Le convoi, porté par six cents coulies chinois et par cent bêtes de somme, est placé sur la route du Jajareo, qui coupe perpendiculairement le chemin des pagodes. Ainsi disposé, le convoi ne gênera pas la marche de la colonne.

A cinq heures et demie, l'armée se met en marche. Le jour s'est fait; la température est encore bonne, mais la poussière, que l'humidité de la nuit avait d'abord abattue, s'est élevée. Les corps placés en tête débouchent dans la plaine et se dirigent sur le fort dit de la Redoute, qui marque l'extrémité ouest des lignes cochinchinoises. Une compagnie de chasseurs à pied se développe en tirailleurs devant l'artillerie, qui paraît à son tour et forme ses sections sans difficulté sur la route nivelée la veille. Les pagodes Barbet, des Clochetons, de Caï-maï, ont déjà ouvert leur feu depuis une heure. Le roulement grave et puissant des grosses pièces d'artillerie domine tous les bruits et remplit la scène. L'ennemi, de son côté, a garni ses lignes et s'est porté tumultuairement aux armes. Du haut de la redoute, on a pu distinguer son mouvement. Le bruit des gongs, le sifflement très reconnaissable de son artillerie, qui est en fer et de moindre calibre, couvrent les intervalles du tir des pièces rayées de 30. Des officiers venus de Saïgon et réunis à Caï-maï s'avancent rapidement sur la route, et échangent avec ceux qui passent un mot d'adieu ou une poignée de main.

La colonne a débouché presque tout entière. L'artillerie montée se répand maintenant dans la plaine; elle élargit son front. A 1,000 mètres environ de l'ennemi, elle se déploie en avant, en batterie oblique à gauche, s'arrête court et ouvre son feu. Une vibration cuivrée, qui s'allonge en sifflant et en bourdonnant, bondit dans la plaine. Les canons rayés de 12 dirigent leur feu sur le fort de la Redoute,

les pièces de 4 et de montagne, les fusées, sur les deux redans voisins. Le feu se règle en quelques instans et devient très précis. La ligne annamite, quoique placée par la faiblesse de son calibre dans des conditions inférieures, se couvre de fumée et redouble de résistance. Le feu est vif, mais l'action n'est, à vrai dire, engagée que pour l'ennemi.

Toute l'armée a débouché dans la plaine; elle marche par bataillons en colonne. Ce combat d'artillerie a permis à l'infanterie de reprendre haleine. L'ordre est donné de diminuer les distances de moitié. Les pièces de montagne partent au grand trot malgré les tumulus et les tombeaux, et se placent à 500 mètres de l'ennemi. Les pièces de 4, les fuséens, les pièces de 12, continuent la manœuvre par un mouvement successif. L'infanterie arrive sur la nouvelle ligne. Une reconnaissance pratiquée la veille avait fait reconnaître l'existence d'un marais qui bordait la plaine à gauche, près du fort de la Redoute. L'infanterie, pour l'éviter, oblique un peu trop sur la droite. Malgré le léger retard provoqué par cette circonstance et le chevauchement qui en est la suite, l'armée se trouve en position peu de temps après que le second engagement d'artillerie a commencé. Deux colonnes d'assaut sont formées. Celle de gauche est formée de marins débarqués; elle est commandée par le capitaine de frégate Desvaux et dirigée par le capitaine du génie Galimard. La colonne de droite se compose d'une section du génie, de deux compagnies de chasseurs à pied, de l'infanterie espagnole, de l'infanterie de marine; elle est commandée et dirigée par le chef de bataillon du génie Allizé de Matignicourt.

A la distance de 500 mètres, les projectiles de l'ennemi arrivent en grand nombre dans les rangs français et espagnols. Le tir des Annamites est bon en hauteur et en direction. Les pièces du fort, les fusils de main et de rempart tirent à outrance. Partout où le groupe formé par l'amiral, son état-major et son escorte s'arrête, le feu se concentre et devient acharné. En quelques minutes, plusieurs servans d'artillerie et des chevaux sont atteints. Le peu de distance qui nous sépare de l'ennemi a diminué la supériorité des armes de précision, et quoique notre feu soit très bien mené, qu'il soit accéléré et supérieur, l'action dure depuis longtemps, et la résistance de l'ennemi ne paraît ni abattue ni découragée. Nos pertes augmentent : le général de Vassoigne, le colonel espagnol Palanca y Guttierez, l'aspirant Lesèble, sous-lieutenant de la compagnie de la *Renommée*, sont grièvement blessés. L'amiral prend le commandement direct des troupes; il donne le signal, les colonnes s'ébranlent, les pièces de montagne les protégent sur les ailes. Une compagnie de marins fusiliers est lancée en tirailleurs en avant de la colonne de gauche, une compagnie de chasseurs en

avant de la colonne de droite. En tête des marins marche le peloton des marins abordeurs. Eux-mêmes portent leurs échelles, leurs grapins attachés ou emmanchés, leurs gaffes, leurs grenades. Les coulies ont été remplacés à la seconde halte : le service de porteur d'échelle est maintenant un service d'honneur. La colonne de gauche marche au pas de promenade sous une fusillade très nourrie, réservant son haleine pour le dernier moment, obliquant légèrement à droite pour ne pas s'embourber dans le marais. A 30 mètres de l'obstacle, un cri de *vive l'empereur!* domine la fusillade; les premiers s'élancent, le revolver au poing ou le sabre à la main droite. Ils sont suivis de près par les porteurs d'échelles, qui dédaignent leurs armes et s'avancent préoccupés d'une chose : tenir leur promesse, appliquer les échelles. Les premiers reçoivent l'arquebusade en pleine poitrine, écartent avec leurs sabres les bambous entrelacés, marchent à petits pas sur la crête des trous de loup, enjambent les chevaux de frise, sautent dans le fossé, et, se frayant un passage à travers les branchages épineux, — les mains et le visage en sang, les vêtemens en lambeaux, — paraissent victorieux sur le dernier obstacle.

La colonne de droite, en tête de laquelle marchait le génie, abordait l'obstacle avec la même vigueur. Il n'y eut d'engagement corps à corps en aucun point, et les Français qui les premiers mirent le pied sur la banquette intérieure purent voir les Annamites céder le terrain, emportant leurs gingoles et leurs fusils de main. Ils s'éloignaient d'un pas presque tranquille en apparence, comme des travailleurs qui suspendent leur travail, et, chose singulière, quoique pressés de bien près par toute une armée qui escaladait leurs remparts, un très petit nombre s'enfuit en courant. En quelques minutes, ils joignirent un gros de leurs troupes dont on voyait flotter les banderoles du côté de Ki-hoa. — Les Annamites avaient accepté la lutte à coups de canon sans qu'elle parût les entamer beaucoup ni affaiblir leur courage : les nombreux cadavres étendus le long des parapets témoignaient de l'effet des pièces rayées; mais quand les colonnes marchèrent à l'assaut, droit sur eux, ils cédèrent le terrain et s'enfuirent, tout en restant en vue. Ainsi les avaient représentés la plupart des rapports sur les premières affaires de Saïgon et de Touranne (1).

L'enseigne de vaisseau Berger et le sous-lieutenant Thénard du génie arrivèrent, les premiers de toute l'armée, au sommet du parapet, aux deux points où la ligne ennemie fut rompue, l'un à l'attaque de gauche, l'autre à l'attaque de droite. L'affaire était terminée; elle nous avait coûté cinq tués et une trentaine de blessés,

(1) Sauf l'assaut infructueux du mois d'avril 1859.

dont un général, un colonel et un aspirant. Un coulie du génie avait été tué, un autre blessé. Les coulies du génie marchèrent jusqu'au dernier obstacle suivant l'habitude contractée en Chine, qui faisait remplir un poste d'honneur par des mercenaires. L'artillerie eut plusieurs chevaux ou mulets tués ou blessés. Elle avait manœuvré dans des terrains difficiles, semés de fondrières et de puits, coupés de fossés, barrés de pans de murs, tous accidens artificiels excellens pour des tirailleurs, des plus mauvais pour des pièces montées dont le recul n'était pas facile (1).

Dans cette affaire, qui dura deux heures, l'artillerie combattit très longtemps. Elle tira deux cent vingt-huit coups de montagne, cent quarante-six de 4, cent vingt-huit de 12, et lança quatre-vingts fusées. La nature des obstacles, qui étaient en bambou et en terre, ne permettait pas d'espérer qu'on pût y faire brèche, soit en les incendiant, soit en les bouleversant. Cette ligne du reste n'était que secondaire et offrait peu de relief. Enfin, quoique le tir des pièces rayées fût conduit et réglé avec autant de calme et de précision que dans un exercice, l'ennemi ne parut pas vouloir renoncer à la résistance par le fait d'un simple combat d'artillerie; mais les pièces, en tirant aussi longtemps, permirent à l'infanterie, qui se trouvait étranglée sur une route étroite et qui n'avait qu'un débouché insuffisant, d'opérer son déploiement et d'arriver en position.

Les blessés, avant même la fin de l'action, avaient été enlevés et dirigés sur Caï-maï, d'où ils furent conduits, par terre et par eau, à l'hôpital de Cho-quan, situé sur le bord de l'Arroyo Chinois. Le génie se mit immédiatement à l'œuvre, et pratiqua dans le parapet un passage pour l'artillerie. Les munitions qui avaient été consommées furent renouvelées à Caï-maï. Cette opération était terminée à une heure de l'après midi. Dans la journée et la nuit du 24, le parc provisoire de Caï-maï fut mis en état : les munitions furent tirées du *Rhin* et de la *Loire*, mouillés devant Saïgon. Ces bâtimens servaient de poudrières, car on n'avait trouvé à terre aucun emplacement assez sec ou assez sûr pour en tenir lieu. Les troupes reprirent leurs sacs, qu'elles avaient mis à terre pour marcher à l'assaut. Vers neuf heures, elles étaient établies dans des maisons basses, — quelques heures auparavant les logemens des soldats annamites. — Ces cases étaient sales, empuanties d'une odeur particulière qui rappelait le *fumet russe*. L'armée se reposa jusqu'à trois heures. Elle

(1) « Un affût de pièce de 12 fut cassé. Deux têtes de boulons s'enlevèrent, une vis de pointage fut faussée. La batterie de 12 remplaça son affût cassé, remit les boulons sautés; mais elle ne parvint que très difficilement à redresser sa vis de pointage. Il était à souhaiter pour les pièces de 12 que le lendemain, qui nous promettait une affaire beaucoup plus sérieuse, le terrain fût meilleur. » — Rapport du lieutenant-colonel de l'artillerie de terre Crouzat.

était sur pied depuis quatre heures du matin, le sac au dos. Elle avait marché dans la poussière, puis dans un terrain difficile, et livré un assaut sous une chaleur déjà accablante. Ce repos était indiqué par la prudence autant que par l'humanité. On savait que le soleil de Saïgon était un puissant auxiliaire pour les Annamites, et qu'il développait d'une manière foudroyante les germes de la peste marécageuse.

A trois heures, on sonne le réveil, puis la marche du bataillon. Une compagnie d'infanterie de marine et un obusier de montagne sont laissés au fort de la Redoute : ils assureront nos derrières et permettront de continuer à nous appuyer sur la pagode de Caïmaï. L'armée se met en marche : l'artillerie est au centre, en colonne par batteries; l'infanterie est sur deux colonnes par sections, une colonne à droite, une colonne à gauche. Sur un sol uni et résistant, couvert d'un lichen très ras, où les roues des caissons et des chariots ne rencontrent plus d'obstacles, où le pied s'appuie avec une sorte de plaisir, nous prolongerons par une marche de flanc, hors de portée de son artillerie, les revers de l'ennemi. L'armée va se rapprocher du but qu'elle poursuit : ce soir, elle campera devant la face occidentale du camp des Annamites, sur la ligne même de leur retraite.

Vers quatre heures, une troupe dont il fut assez difficile d'estimer le nombre à cause des taillis d'où elle sortait, parut sur notre droite, banderoles déployées, avec des éléphans de guerre. L'armée annamite voulait-elle essayer d'arrêter notre mouvement, qui compromettait de plus en plus sa ligne de retraite, ou commençait-elle à faire filer ses éléphans, ses chariots, ses gros bagages? On n'a jamais bien su ce que signifiait cet épisode de la campagne. Le corps annamite se rapprochant, le feu s'engagea avec nos tirailleurs. Le commandant en chef fit porter trois obusiers de montagne et trois pièces de 4 en avant et à droite; leur feu eut un plein effet. L'ennemi s'arrêta, puis rentra dans son camp.

L'armée avait fait halte pendant ce petit engagement; elle se remit en marche et arriva vers six heures sur le lieu choisi pour le campement, c'est-à-dire en plein sur les derrières de Ki-hoa. En cet endroit, la nudité de la plaine cessait; quelques bouquets d'arbres et des bois taillis s'élevaient çà et là. Des maisons ruinées formaient un petit village adossé contre les arbres et situé à une distance d'environ 2 kilomètres de l'ennemi. L'amiral établit son quartier-général dans une de ces maisons abandonnées. En ce moment, les grosses pièces de Ki-hoa envoyèrent quelques coups bien dirigés sur le village; un boulet traversa le toit du quartier-général, et une fusillade des plus nourries partit des bois taillis sur notre bivac. L'infanterie occupait la lisière du bois. Elle resta un instant expo-

sée à ce feu inattendu. Les Espagnols, puis la compagnie de la *Renommée* et successivement deux autres furent lancés en tirailleurs. Les chevaux étant dételés, on roula à bras deux pièces de 4 qui prirent position et tirèrent à mitraille. Cette fusillade opiniâtre, qui venait de tireurs invisibles, dura près d'une demi-heure. Après quelques retards, le placement de l'infanterie fut éloigné, et son camp fut établi à une distance du bois qui rendait une surprise plus difficile. L'artillerie, s'étant trouvée découverte, avait déployé quelques servans en tirailleurs. Les troupes du génie furent également déployées.

Cependant, le bois ayant été nettoyé et la fusillade éteinte, les Espagnols, les marins, les artilleurs et les troupes du génie rentrèrent dans le camp. Quelques escouades firent la soupe; les autres, trop fatiguées, surtout par les dernières allées et venues, pour allumer du feu, mangèrent leur biscuit et burent de l'eau, qui heureusement se trouvait près de là en abondance. Ce fut leur souper. Puis chacun s'étendit sur la terre. Demain les canons de la flottille, les pièces rayées des pagodes, allaient de nouveau faire entendre leur voix puissante, et nous, marchant désormais droit sur l'ennemi, nous engagerions avec lui une lutte corps à corps, armée contre armée.

V.

La nuit fut silencieuse, pas un coup de feu ne fut échangé. A cinq heures, l'artillerie monte à cheval, chacun est sous les armes. L'armée pivotant sur la maison qui a servi de quartier-général, quelques corps se trouvent tout placés, d'autres font une marche préparatoire assez longue. A six heures, l'armée est en position, en colonnes, à 2 kilomètres environ de la face occidentale de Ki-hoa. Deux colonnes d'infanterie comprennent entre elles l'artillerie. La colonne de gauche se compose du génie, qui marche en tête avec ses échelles, de l'infanterie de marine et des chasseurs. Quatre canons de 12, trois canons rayés de 4, deux obusiers de montagne, de l'artillerie de marine, disposés en une seule ligne de bataille, marchent droit à l'ennemi et appuient la colonne de gauche, qui suit le mouvement. La colonne de droite se compose de l'infanterie espagnole et des marins débarqués; les marins abordeurs marchent en tête, chargés comme la veille de frayer le passage. Trois obusiers de montagne marchent avec la colonne de droite. Ils prendront, s'ils le peuvent, la face du camp en enfilade, et allégeront la tâche de la colonne d'assaut. Dans les colonnes de droite et de gauche, les corps et les compagnies qui le jour précédent marchaient au premier rang forment aujourd'hui la réserve.

Le sol, que recouvre un épais entrelacement d'herbes roussies par le soleil, ne rend aucun bruit; les clairons ont cessé d'envoyer leurs sons barbares. Point de tambours, et chez l'ennemi plus de gongs ni de tam-tams. Le grondement sonore et d'un ton égal des pièces de Ki-hoa, puis le déchirement aigu de l'air que traversent les boulets, voilà les seuls bruits qui se font entendre. Et rien ne diffère plus, en ce moment, des idées que fait naître le mot d'assaut que la marche sûre, presque tranquille, de cette armée, qui déjà laisse des morts et des blessés derrière elle et semble dédaigner le danger. Ni habits brodés, ni couleurs éclatantes; du noir et du blanc, de la laine et de la toile. Rien ne brille chez elle que ses baïonnettes. Son expression, c'est l'énergie concentrée, la confiance et la force. Et pourtant ici manque absolument l'espérance si chère aux Francais de la louange publique, la pensée de vivre au-delà de la mort, d'être connu et célébré. Ceux-ci vont tomber obscurément à l'extrémité de l'Asie.

Les coups de l'ennemi, tirés d'abord à des intervalles assez longs, deviennent de plus en plus multipliés. Son feu est vif et bien réglé, en direction surtout. Les Annamites ont l'avantage; le soleil est dans les yeux de l'armée française. L'artillerie, qui s'est établie à 1,000 mètres, a déjà supporté des pertes. Des hommes et des chevaux sont tués ou blessés; une roue de caisson vole en éclats. Le lieutenant-colonel Crouzat, portant ses pièces par des élans rapides et brillans à 500 mètres, puis à 200 mètres, parvient à diminuer l'infériorité notable causée par le soleil, dont les rayons sont presque horizontaux. Dans cette halte à 200 mètres, qui fut la dernière, les pièces tirent à mitraille sur le haut des épaulemens.

La fusillade est des plus violentes. A cette distance se dresse, avec un relief considérable, l'obstacle de terre et de bambous percé de meurtrières qui blanchissent de fumée à toute seconde. La plaine ne présente aucun abri, et l'on ne peut attendre à découvert l'effet de l'artillerie. Déjà les pertes sont sensibles. Il faut profiter de la confiance des troupes, que le souvenir de la veille exalte et qui ne demandent qu'à s'élancer. Les sacs sont mis à terre, les coulies porteurs d'échelles sont remplacés; l'amiral ordonne aux colonnes de s'avancer. On parlera principalement ici de l'attaque de droite et de ses épisodes. La 2e compagnie (1) est lancée en tirailleurs. Un tumulus, le seul qu'il y eût dans la plaine, s'élevait à environ 200 mètres de la ligne ennemie. C'est en cet endroit que la colonne de droite fut lancée. Elle rencontra les premiers trous de loup 50 mètres plus loin, à 150 mètres par conséquent de l'obstacle principal. Ces défenses accessoires étaient disposées avec un art consommé. C'étaient six lignes de trous de loup séparées par

(1) Des marins débarqués, capitaine Prouhet.

des palissades, sept rangées de petits piquets, deux larges fossés garnis de bambous pointus et remplis de trois pieds d'une eau vaseuse; enfin une escarpe en hérisson, surmontée d'une rangée de chevaux de frise très solides. Les branchages épineux accumulés sur ce dernier obstacle étaient à dessein peu profondément fichés en terre; les mains, en s'ensanglantant, ne pouvaient s'en servir pour l'escalade. La hauteur de l'escarpe au-dessous du fond du fossé était de quinze pieds environ; les trous de loup étaient profonds de cinq pieds : tous étaient dissimulés par de légers clayonnages sur lesquels l'herbe avait été semée et avait poussé. Ils étaient intérieurement garnis de fers de lance ou de pieux très pointus.

C'est au milieu de ces obstacles, qui semblaient plus faits pour arrêter des bêtes féroces que des hommes, que les colonnes durent s'avancer. A mesure que les assaillans s'engageaient sur la crête étroite des trous de loup, cheminant avec circonspection et très lentement, le feu de la mousqueterie et de l'artillerie redoublait d'intensité. Un bruit sec de branches cassées se faisait entendre, et sur toute cette nappe, large de 150 mètres, les balles tombaient littéralement comme des noix qu'on gaule. Qu'on imagine, s'il est possible, les difficultés que durent vaincre les porteurs d'échelles, de grappins et de gaffes, tous ceux qui étaient embarrassés d'une carabine au milieu de tant d'embûches, quand il eût été difficile d'arriver sain et sauf, les mains libres. La plupart des porteurs d'échelles, cheminant plus lentement que les autres, tombèrent dans les trous de loup ou furent blessés. Leurs échelles servirent de passerelles. Elles étaient faites de bambou léger, et ne dépassaient pas un poids de trente livres. Elles furent brisées en quelques secondes sous les pieds de ceux qui s'en servirent. Trois cependant furent portées dans le dernier fossé; mais devant l'escarpe la lutte prit un caractère d'acharnement unique sans doute dans les rencontres d'Annamites et d'Européens. Ceux qui parvinrent sur le sommet de l'obstacle, soit en montant sur les échelles, soit en s'aidant des épaules de leurs camarades et en saisissant les branches inférieures et solides des chevaux de frise, furent tués à bout portant, ou brûlés au visage, ou renversés à coups de lance. Celui qui parut le premier sur le rempart put voir, avant d'être renversé, un spectacle bien différent de celui qui avait frappé ses yeux en montant à l'assaut la veille : la banquette intérieure était garnie de défenseurs; les uns servaient leurs fusils de rempart par les meurtrières; les autres, armés de lances ou de fusils, guettaient les premiers assaillans.

En ce moment, qui devenait critique, l'ordre fut donné de lancer les grenades. On en lança vingt, et toutes heureusement, quoique le jet fût presque vertical et des plus dangereux. Trois marins abordeurs parvinrent à lancer leurs grappins, qui, s'accrochant soli-

dement en dedans du rempart par le fait même des branchages qui nous faisaient obstacle, ne purent en être rejetés malgré les efforts des Annamites, dont on voyait les lances s'entre-croiser autour. Ces engins firent l'effet de herses, et trois brèches furent pratiquées. Malheureusement elles se trouvèrent à dix ou vingt pieds de distance, et chacune d'elles ne put donner passage qu'à un combattant. Des trois hommes qui s'y présentèrent les premiers, l'un, qui était de la *Renommée*, fut tué; les deux autres furent blessés. Leurs corps, rejetés violemment en arrière, tombèrent dans le fossé. D'autres, suivant de près, escaladèrent enfin l'obstacle et sautèrent sur la banquette, qui était glissante de sang. Tout ce qui se trouva de ce côté périt par le fer ou par le feu.

Les Annamites, qui cessèrent de combattre, voyant que les passages allaient être frayés, s'éloignèrent quelques minutes avant l'irruption des Français. Ils filèrent en bon ordre et au pas le long des enceintes du camp. Une partie des nôtres se jeta à leur poursuite, mais sans résultat, car l'ennemi put disparaître dans un fort avant d'être rejoint. Le reste des troupes victorieuses se rallia autour de ses chefs. Il en était grand temps; on se trouvait dans un compartiment battu de tous côtés, et rien n'était fait, puisqu'il y avait un second assaut à livrer, et qu'on se trouvait à découvert devant une ligne formidable. C'est en champ clos que l'on allait combattre, et le feu, suspendu un instant par les Annamites pour permettre à leur colonne d'entrer dans le fort, reprit avec une nouvelle furie.

Il est indispensable, pour l'intelligence des épisodes du combat du 25 février 1861, de décrire ici d'une manière sommaire l'ouvrage qu'il s'agit d'enlever. Jusqu'à présent l'armée expéditionnaire s'est heurtée contre une ligne d'une longueur de 1,000 mètres, l'un des petits côtés du vaste rectangle qui s'appelle Ki-hoa. Cette face, qui forme le revers de l'ennemi, est garnie de saillans aux deux extrémités : un fort fermé, appelé fort du Centre, s'appuie à la gorge sur le milieu de la ligne; les deux saillans et le fort du Centre se flanquent mutuellement; leurs feux balaient les approches par lesquelles les colonnes d'assaut ont dû cheminer. En outre ces approches sont couvertes, comme on l'a dit, sur une largeur de 150 mètres, de trous de loup, de fossés et de chevaux de frise. Vu à une certaine distance, tout ce système de saillans et de forts, dont le relief est du reste peu élevé, se projette sur un même fond et figure une ligne sans angles rentrans ni sortans. Le camp de Ki-hoa en cet endroit est partagé en deux compartimens par un rempart perpendiculaire au premier, garni de banquettes, percé de meurtrières, défendu par un fossé et un large espace couvert de piquets pointus entre-croisés. Cette ligne d'enceinte, désignée sous le nom de seconde ligne dans quelques rapports, est munie de deux redans. Une

porte pratiquée au pied de la perpendiculaire établit en temps ordinaire la communication entre les deux enceintes. Le compartiment de gauche prend le nom de Camp du Mandarin, du nom d'un réduit qui s'y trouve, et dont les défenses accessoires sont décuplées. Le compartiment de droite est battu par le compartiment de gauche, c'est-à-dire par la courtine et les redans, et en troisième lieu par un fort situé dans une encoignure, à l'extrémité de la diagonale de l'enceinte de droite.

L'armée expéditionnaire se heurta à la droite, au centre, puis à la gauche de la ligne ennemie, une partie des troupes (infanterie de marine) s'étant portée sur le saillant de gauche et ayant formé une troisième attaque. Si le sort de ces trois chocs eût été le même, si la ligne eût été rompue en ces trois points au même moment, l'ennemi, se voyant entamé d'une force égale, eût cédé d'un seul coup au lieu de céder par des mouvemens successifs, à droite d'abord, à gauche ensuite; mais le choc de la colonne de droite fut si furieux qu'elle défonça la ligne en un quart d'heure : les autres attaques en durèrent trois (1). Les marins débarqués et les Espagnols, qui combattaient ensemble ce jour-là, entrés dans l'enceinte une demi-heure avant les autres colonnes, restèrent pendant ce temps pris comme dans un piége. Leur contenance fut héroïque, et leurs efforts, détournant une partie considérable des ressources de l'ennemi, furent d'un puissant secours pour les attaques du centre et de la gauche.

L'amiral se tenait à cheval, très exposé, devant les premiers trous de loup. Les chasseurs de son escorte avaient presque tous été touchés. Près de lui se tenaient son chef d'état-major général, le contre-amiral Laffon de Ladébat, et le chef d'escadron d'état-major de Cools. Les réserves venaient d'être envoyées en renfort à gauche, au centre, mais surtout à droite, où le feu redoublait d'intensité (2). Les bagages n'étaient plus gardés que par une demi-compagnie; les trois obusiers de montagne qui devaient enfiler la face du camp annamite étaient à peine soutenus. En ce moment, la lutte, par le temps qu'elle durait, par le redoublement de violence de l'attaque et de la défense, prenait un caractère sinistre et de plus en plus acharné. Les cris avaient depuis longtemps cessé : la crépitation non interrompue de la fusillade, le bruit aigu des balles, quelquefois, mais rarement, l'imprécation ou le cri de douleur d'un mourant, attestaient seuls le choc furieux de deux volontés, l'a-

(1) « Le commandant du génie, voyant l'énergie de l'attaque, qui durait depuis trois quarts d'heure, diminuer... » — Rapport du chef de bataillon du génie Allizé de Matignicourt sur la journée du 25 février 1861.

(2) La 6e et la 7e compagnie de chasseurs à pied prirent part à l'attaque de gauche; la 8e soutint trois pièces de montagne à droite.

charnement de vingt-cinq mille hommes séparés par une mince barrière de terre, par la distance à laquelle on peut se tendre la main, et dont les uns voulaient passer et les autres résistaient. A ces termes aboutissaient, dans une simplicité terrible, tant de proclamations, de mouvemens d'hommes et de navires, un chemin de six mille lieues et tant d'or prodigué! Un assaut qui dure trois quarts d'heure est singulièrement compromis : après l'élan, la réaction déjà se faisait sentir. L'énergie de l'attaque diminua, et celle de la résistance augmenta.

Cependant, dans l'enceinte où les marins et les Espagnols ont pénétré, l'action a fini par se régler. Tous les efforts se portent sur deux points principaux : à la porte du Camp du Mandarin et au centre de la courtine, à moitié chemin environ entre la porte et le premier redan; mais tous ces mouvemens s'opèrent complétement à découvert sous des feux étudiés d'avance, et ce funeste espace se couvre de morts et de blessés. Un des aumôniers de l'armée courait d'un mourant à un autre, se penchait vers eux et psalmodiait rapidement des paroles latines. Là furent blessés, mais restèrent debout ou se relevèrent le lieutenant de vaisseau de Foucault, l'enseigne Berger, les aspirans Noël et Frostin; le quartier-maître Rolland, qui eut la cheville fracassée, se pansa lui-même et se traîna au feu; le clairon Lazier, qui dans le commencement de l'action fut atteint au front, se releva et continua à sonner la charge. Près de là tomba l'enseigne de vaisseau Jouanheau-Lareignère, qui eut le flanc gauche emporté et engagea les hommes qui voulaient le relever à le laisser et à continuer de combattre. Dans cette enceinte furent aussi étendus, frappés mortellement, le matelot Soubri, les Espagnols Jean Leviseruz et Barnabé Fovella, qui s'étaient distingués, et tant d'autres dont les belles actions furent ignorées d'eux-mêmes et de leurs chefs.

Ce drame, jusqu'alors indécis, tirait pourtant à sa fin. Quelques hommes, un lieutenant de vaisseau en tête, après avoir marché droit à la courtine, traversaient le fossé et touchaient l'obstacle, quand l'effort des trois attaques aboutit en même temps sur les trois points. La porte fut défoncée à coups de hache par quelques hommes intrépides que le lieutenant de vaisseau Jaurès, second aide-de-camp de l'amiral, avait ralliés; le fort du centre fut enlevé par le génie, et l'infanterie de marine, les chasseurs à pied, la compagnie indigène, entraînés par le chef de bataillon Delaveau, débordèrent avec impétuosité par la gauche (1). Tous les Annamites qui ne purent s'enfuir furent massacrés, et la lutte finit par une scène de carnage.

(1) La compagnie indigène était forte de 80 Annamites. Elle marcha avec l'infanterie de marine, et se conduisit bien.

Dans cette affaire, l'armée eut trois cents hommes hors de combat. Douze furent tués sur le coup. Beaucoup de blessés ne survécurent pas à leurs blessures. L'enseigne de vaisseau Jouanheau-Lareignère expira dans la journée, après cinq heures de souffrances atroces. Le lieutenant-colonel Testard, de l'infanterie de marine, mourut le lendemain seulement de ses blessures. On entendit peu de blessés se plaindre : ils étaient simples et admirables. La vie abandonnait ceux qui étaient frappés mortellement sans qu'il leur échappât une parole de désespoir ou de regret de mourir si loin de la France. Leur contenance attesta jusqu'au bout la valeur morale de l'armée de Cochinchine (1).

Cent cinquante canons de tous calibres, deux mille fusils de Saint-Étienne dans un excellent état de conservation, des boulets, des obus non chargés, deux milliers de kilogrammes de poudre, des lances, des piques, des hallebardes, furent trouvés dans le camp. Les fusils étaient à pierre, de la fabrique de Saint-Étienne : c'étaient ceux du premier empire. Les boulets étaient lisses, en fonte et suffisamment sphériques, la poudre lisse et bien grenée. Il n'y avait dans Ki-hoa ni fusils à mèche, ni arcs, ni arbalètes. On recueillit un lot considérable de monnaie de cuivre. On trouva un grand nombre de cartes et de plans annamites : les cartes étaient bonnes et furent utiles pour les reconnaissances.

Les listes d'appel trouvées dans le camp furent traduites par le père Croc, des missions étrangères, interprète du commandant en chef, et indiquèrent un effectif de vingt et un mille réguliers. On sut d'autre part qu'il se trouvait à Ki-hoa un millier de colons militaires, de ceux appelés *don-dien*. A cette armée régulière il faut joindre des miliciens en grand nombre qui gardèrent, pendant l'at-

(1) L'enseigne Lareignère avait eu le flanc gauche emporté. Quand il fut à l'ambulance, on jeta sur lui un drap pour empêcher ses entrailles de se répandre. Qu'il souffrait, ce malheureux! Il ouvrait la bouche d'une manière démesurée, il ne disait rien; mais ses traits remplis d'angoisse se contractaient comme s'il eût arrêté des cris épouvantables qui voulaient sortir de sa poitrine. Le colonel Testard se démenait à l'ambulance et marchait ferme, tout nu, avec des exclamations d'impatience : « Eh bien! qu'est-ce donc? Je me sens la tête lourde. Qu'est-ce que j'ai donc là? » Et il portait la main à son front avec un geste d'ennui. Il avait une balle qui lui était entrée d'un demi-pouce dans la tempe gauche. Son soldat d'ordonnance essayait de le ramener sur un lit; mais il se relevait toujours. Un chirurgien, debout dans un coin de la chambre, regardait ce vivant à moitié mort, qui parlait, et qui dans quelques heures ne parlerait plus. Il était impossible de le panser, et c'eût été du reste inutile. Il mourut le lendemain 26 février, à trois heures, à Cho-quan. — Un homme qui avait reçu une balle dans le ventre fumait sa pipe. Quand il vit l'aumônier, il lui dit : « Oh! moi, monsieur le curé, je sais que je n'en ai pas pour longtemps. — Eh bien! mon ami, voulez-vous vous préparer? — Volontiers. » Il fit sa confession et mourut une heure après. C'était un homme du peuple, qui s'exprimait avec cette aisance naturelle qu'on rencontre chez les Tourangeaux et les hommes du centre de la France.

taque principale, le front et les flancs de Ki-hoa. L'ennemi laissa trois cents cadavres dans les compartimens de droite et de gauche. C'étaient pour la plupart des soldats du Tonquin, plus forts et plus grands que les Annamites de la Basse-Cochinchine : leur visage avait conservé, même dans la mort, une expression d'énergie très accentuée. Le contre-amiral Page, suivant le plan tracé d'avance, avait brillamment enlevé tous les forts qui commandaient le cours supérieur du Don-naï. La division placée sous ses ordres se composait de la *Renommée*, du *Primauguet*, du *Laplace*, du *Forbin*, du *Monge*, de l'*Avalanche*, de la *Mitraille*, de l'*Alarme*, du *Lily*, du *Sham-Rock*, des canonnières 18 et 31. Presque tous ces bâtimens furent touchés par l'ennemi; ils eurent des hommes tués ou blessés.

Le commandant en chef établit son quartier-général dans le réduit du Mandarin (1). Les troupes, après avoir repris leurs sacs, furent casernées dans les logemens annamites, qui formaient une longue rue dans la partie septentrionale du camp. La moitié des blessés environ furent immédiatement évacués par Caï-maï sur l'hôpital de Cho-quan; les autres furent reçus dans une ambulance établie à Ki-hoa. Le soir même, les convois avaient tiré de la redoute de Caï-maï une quantité de munitions égale à celle qui avait été consommée le matin, et trente mille cartouches qui devaient former un dépôt de munitions à Ki-hoa. La pointe que l'armée allait pousser sous peu de jours dans le haut du pays nécessitait l'établissement d'un parc intermédiaire entre elle et Caï-maï.

La conduite des Annamites dans l'assaut de Ki-hoa présente une grande singularité; elle est une preuve de leur merveilleuse flexibilité dans le courage. Là fut accepté ce face-à-face qui trouble si fort les Asiatiques qu'ils ne songent alors qu'à mourir, non plus à se défendre. Comment expliquer en effet, si ce n'est par l'infériorité de la volonté chez les races de l'Orient, ces succès, toujours les mêmes, de quelques centaines d'Européens qui marchent en avant et renversent des milliers d'ennemis qui sont braves? L'infériorité des instrumens de destruction ne fournit pas une explication suffisante, car il est certain que, la lutte étant acceptée jusqu'à des distances assez réduites, cette infériorité diminue, et qu'une mauvaise escopette tue aussi bien à dix pas qu'une carabine à tige. La journée du 25 février, où les Annamites ne cédèrent pas le terrain et où un grand nombre d'entre eux se firent tuer sur leurs banquettes, présente donc un caractère presque unique. Ils parurent persuadés d'abord que les Franco-Espagnols échoueraient au milieu des trous de loup, ensuite qu'ils les obligeraient à rétrograder à coups de lance,

(1) Au centre de ce réduit, dans une pièce d'eau, il y avait un caïman de taille moyenne qui paraissait conservé là comme un animal de luxe.

de hallebarde ou de fusil, de fusées de main et de pots à feu.

Les troupes expéditionnaires firent preuve d'élan, puis de solidité. Celui qui les conduisait eût pu dire, comme Montluc : « Je me retournai trois fois, et vis qu'on me suivait bien. » La confiance resta entière, et le danger resserra la discipline. Malheureusement, au milieu de tant d'obstacles et de la fumée produite par un feu violent de mousqueterie, les officiers ne purent être vus et reconnus que d'un très petit nombre d'hommes placés à leurs côtés. Leur vêtement différait peu de celui des simples marins ou soldats : une chemise de laine et de vieux galons. Cet inconvénient, qui faillit être funeste, frappa ce jour-là tout le monde, et la troupe la première. Plus tard, comme il arrive, on ne s'en soucia plus.

L'amiral remercia l'armée de la générosité avec laquelle, depuis le premier jusqu'au plus humble, chacun avait fait le sacrifice de sa vie. Dans un document qui ne distinguait aucun grade, il distribua à un petit nombre la louange publique de l'ordre du jour. Cette récompense, sous le premier empire, était considérée comme la plus belle. Aucune décoration ne valait alors une citation; mais en Cochinchine quelle valeur n'avaient pas ces marques publiques d'estime! C'était la consolation de ceux qui combattaient sur une terre éloignée de penser que ces paroles du chef dépasseraient le petit cercle du corps expéditionnaire, qu'elles traverseraient les mers, que leurs amis les rediraient. L'exil, les privations alors n'étaient plus des maux; un regard de la France les consolait.

VI.

L'importance des résultats obtenus le 25 février ne devait être connue tout entière que le lendemain. Le 26, dès qu'il fit jour, une reconnaissance, appuyée par une section de pièces de 4, s'engagea dans l'ouvrage de Ki-hoa, et put en parcourir toute la longueur jusqu'à l'arroyo de l'Avalanche. Les cinq compartimens dont se composait l'ouvrage, l'ancien et le nouveau Ki-hoa, venaient de tomber en un seul coup. L'armée annamite, délogée du Camp du Mandarin, avait suivi les traverses malgré le feu des pagodes, et avait pu rejoindre le fort de l'Avalanche. Ce fort, situé en face de Saïgon, dans le nord-ouest de cette ville, est entouré d'une eau fangeuse, encombrée de piquets et de défenses inextricables. C'est à travers ce marais, où un corps européen se fût abîmé et eût disparu, que les Annamites s'enfuirent précipitamment par deux trouées qui ressemblaient à des passages de bêtes fauves. Ils purent ainsi rejoindre la route de l'évêque d'Adran, changer leur déroute en retraite, gagner le haut du pays en passant par Tong-kéou, Oc-moun, Tay-theuye. Leurs pièces de campagne furent presque toutes en-

terrées dans des bois taillis, entre des repères convenus, où ils comptaient venir les chercher plus tard (1).

Dans les journées du 25, du 26 et du 27 février, un passage pour l'artillerie fut pratiqué dans le terre-plein occidental de Ki-hoa. Les trous de loup, en cet endroit, furent comblés; les chevaux de frise, les piquets, les revêtemens furent enlevés. Ce travail ne fut pas accompli sans difficulté : la terre, remuée autrefois par les Annamites dans la saison des pluies, s'était durcie depuis au soleil de manière à défier la pioche. — Les troupes prirent un peu de repos, autant que le permirent ces travaux de route et ceux d'installation du camp, les reconnaissances sur Saïgon et sur la ville de Tong-kéou, dite ville du Tribut. Cette ville est la première qu'on rencontre en marchant vers le haut du pays (nord-nord-ouest). D'après les rapports des prisonniers, ses ressources étaient considérables en riz et en monnaie de cuivre. Elle était défendue par trois forts moins entourés de bambous que les autres, mais en état de résister. C'était le magasin de l'armée annamite.

Tong-kéou est séparé de Ki-hoa par une plaine immense où l'on aperçoit à peine quelques plantations de tabac : un arbuste de deux pieds de haut, dont la feuille pressée répand une forte odeur d'aromate, plaque aussi la terre de quelques taches brunes. Un cours d'eau, le Tam-léon, barre la route. Le pont qui servait à le passer était détruit en ce moment; mais sur la gauche la plaine se relevait, et il suffisait pour tourner l'obstacle d'obliquer un peu la route. Cette plaine, très praticable pendant la saison sèche, est inondée pendant l'hivernage, ainsi que l'attestent des crevasses qui ne sont ni assez profondes ni assez larges du reste pour embarrasser la marche des hommes et des chevaux. La nature du terrain, la disposition de la route furent reconnues le 27 février. On estima que le terrain était bon et praticable pour l'artillerie, et le commandant en chef ordonna que le lendemain 28, avant le jour, l'armée se mettrait en marche sur Tong-kéou. Elle allait continuer la conquête

(1) Un corps de cavalerie lancé, dans la matinée du 25 février, au moment où les troupes victorieuses couronnaient les remparts de l'ennemi, eût complété sa déroute et l'eût empêché de joindre immédiatement la ville du Tribut. Il n'eût cependant pas fait l'armée annamite prisonnière, comme on l'a dit. Les Annamites ne sont jamais acculés. Pour employer l'expression d'un de leurs généraux qui leur adressait un reproche public, « ils disparaissent comme des rats. » Il leur restait ici le marais de l'Avalanche, où des troupes européennes n'eussent pu les poursuivre; mais la cavalerie du corps expéditionnaire se réduisait à quelques chasseurs d'Afrique et quelques lanciers tagals, en tout une trentaine d'hommes commandés par le capitaine Mocquart, le contingent demandé au capitaine-général des Philippines ayant complétement fait défaut, comme on l'a dit ailleurs. Enfin il ne fut pas possible de suppléer l'effet de la cavalerie par celui de quelques pièces de montagne : toutes les réserves avaient dû être lancées pour décider le succès.

du territoire et assurer l'effet de la domination de l'amiral Page sur le Don-naï. Il était permis de penser que l'armée annamite, serrée de moins près à Tong-kéou par la flottille, assurée d'une ligne de retraite passable vers le nord, puis vers les provinces du sud, renouvellerait à Tong-kéou la défense qu'elle avait faite à Ki-hoa. Chacun en regardant près de lui pouvait trouver un vide, et l'armée prenait en considération un ennemi qui venait de lui faire subir des pertes si cruelles.

L'artillerie sortit la première, et malgré quelques malencontres (un caisson qui tomba dans un trou de loup), à six heures, le 28 février, les quatre canons de douze, les trois canons rayés de 4, les cinq obusiers de montagne et les fuséens se trouvaient déployés en bataille hors du camp. L'infanterie sortit à son tour par l'étroit débouché pratiqué dans le rempart, et à six heures et demie l'armée se mit en marche. L'artillerie était au centre, elle avait à droite les chasseurs à pied et l'infanterie espagnole, à gauche l'infanterie de marine. Les marins formaient la réserve.

L'action s'engagea entre les tirailleurs annamites et les chasseurs d'Afrique, lancés en éclaireurs. Le fort de Tong-kéou était alors à 1,500 mètres de la colonne. A cette distance, on en distinguait parfaitement l'enceinte, le terrain sur lequel elle est bâtie dominant légèrement la plaine. Les grands bâtimens qui se trouvaient à l'intérieur, un cavalier armé de canons, donnaient à l'ouvrage un air considérable. L'armée s'arrêta, et l'artillerie se forma en bataille; son tir fut distribué à l'avance de la manière suivante : trois obusiers de montagne furent dirigés sur la droite, en dehors d'un petit massif d'arbres qui voyait le fort de très près. Les fuséens envoyèrent leurs fusées sur les grands bâtimens; le 12 concentra son feu sur le Grand-Mirador; le 4 et deux obusiers de montagne devaient tirer sur toutes les embrasures d'où partiraient des coups de canon. L'amiral, voulant épargner les troupes, rudement éprouvées par l'assaut du 25, et modifiant sa méthode d'attaque d'après la nature de l'ouvrage, qui présentait du relief et comprenait des magasins et un cavalier important, avait décidé que l'artillerie aurait dans cette journée le principal rôle. Elle se porta en avant, par batteries, au trot, et fit trois stations, à 800, à 600 et à 200 mètres. Son feu, précis et très vif, prit rapidement une supériorité marquée, et la fusillade des gingoles, d'abord assez nourrie, s'éteignit au bout de cent cinquante coups de toute espèce. Le feu de l'ennemi n'avait pour objet que de masquer la retraite d'une réserve d'environ huit cents hommes. L'infanterie, qui avait suivi les canons en s'avançant d'une manière successive, s'établit dans le fort et dans le village qui lui était adossé.

Tong-kéou fut enlevé sans pertes considérables. Un assez grand nombre de chasseurs à pied furent touchés cependant par les balles ennemies et contusionnés. Dès le commencement de l'action, le lieutenant-colonel Crouzat fut blessé grièvement à la cuisse par un accident malheureux; son cheval, effrayé par le sifflement d'une fusée, se cabra et le jeta par terre. Du côté de l'ennemi, des hommes furent tués, d'autres blessés.

La ville du Tribut était un magasin considérable pour l'armée annamite. La chute de ses forts fit tomber en notre pouvoir quatorze cents tonnes de riz, de la poudre en quantité, des projectiles, des lances, des hallebardes, de petits canons, vingt grosses pièces en fonte du calibre de 16, des équipemens militaires et de la monnaie de zinc. L'armée annamite, suivant son habitude, avait enlevé presque tous ses blessés, dont la plupart étaient ceux de Ki-hoa. Les murs des maisons où l'on campa étaient souillés de sang.

Au-delà de Tong-kéou se trouvait Oc-moun, qui fait un commerce considérable de feuilles de bétel, et cultive en grand la plante grimpante qui les fournit; puis vient Rach-tra ou Tay-theuye. A trois heures de l'après-midi, le mouvement en avant fut continué. La route se dirigeait droit sur Tay-theuye : elle était encaissée entre des arbres d'une élévation moyenne, et dont le feuillage terne et roussi, couleur de tôle rouillée, n'annonçait pas l'exubérante végétation des tropiques. La chaleur seule révélait le ciel de l'Inde; elle était torride. Un sable impalpable, abondant et brûlant, remplissait ce sentier d'une largeur inégale. La marche était incertaine et mal réglée. Ce jour-là, des hommes tombèrent morts de chaleur, d'autres devinrent fous.

Quelques maisons bordaient la route, ruinées par l'armée annamite en déroute. Les habitans, cachés dans les taillis à quelques centaines de mètres, se montraient quelquefois entre deux bouquets d'arbres, et s'éloignaient aussitôt avec frayeur. Sur le seuil de leurs maisons dévastées, ils avaient déposé à l'ombre des cruches de terre noire remplies d'eau. La soif fut plus forte que la crainte du poison. Le soir, quelques-uns de ces paysans se familiarisèrent et proposèrent aux soldats de les aider pour transporter les hommes qui étaient tombés.

Vers cinq heures, les premières troupes entrèrent dans le fort de Thay-theuye, qui était abandonné. Il renfermait de l'argent, un lot considérable de sapéques et trois pièces d'artillerie. Ce fort commandait la route qu'on venait de parcourir et le prolongement de cette route, qui s'enfonçait sur une chaussée jusqu'aux limites du Cambodge. Une pièce braquée en enfilade semblait placée là pour témoigner de l'importance de la position dont on venait de s'emparer. Là se terminaient les bois d'Oc-moun. Un plateau où s'élevaient

quelques grands arbres s'étendait à partir de la lisière. On y établit le bivac. Plus loin, un marais s'élargissait jusqu'à l'horizon, plus triste, plus désolé que les landes de la Sologne. Quatorze jonques de guerre étaient halées à terre contre la chaussée depuis la prise de Saïgon (1859). L'ennemi n'avait laissé d'autre trace de son passage que les cadavres de six paysans annamites, grossièrement décollés quelques heures auparavant : on sut plus tard qu'ils étaient chrétiens. Des indications qui furent fournies le jour suivant firent découvrir sept nouveaux cadavres pareillement décapités. Ils étaient enterrés à une petite profondeur. On crut reconnaître parmi eux le corps d'un sergent d'infanterie de marine que les Annamites retenaient prisonnier depuis six mois.

Le lendemain 1er mars, les soumissions arrivèrent en foule : les villages de la rive droite du Don-naï et des deux Vaï-co réclamaient la protection de la France. La province de Gia-dinh était à nous : ses forts, ses approvisionnemens, ses armes, se remettaient entre nos mains. La *Dragonne*, capitaine Galey, en poussant jusqu'à Tay-ninh, détermina la reddition de la province. Le 3 mars, une colonne mobile, composée du 2e bataillon de chasseurs à pied, de l'infanterie espagnole et d'une batterie d'artillerie, sous le commandement du chef de bataillon Comte, prit la route de Tay-ninh. Elle parcourut un pays monotone et plat, et coucha le 6 mars dans un grand village entouré de bois et de rizières, appelé Tram-ban. Après avoir fouillé le haut du pays, elle rejoignait le 8 mars l'armée expéditionnaire.

Cependant l'armée annamite n'était plus. De ces vingt-cinq mille hommes qui nous avaient si rudement disputé le passage, les uns, les miliciens, avaient jeté leurs blouses à écusson, leurs armes, et étaient redevenus paysans. Les colons appelés *don-dien* avaient rejoint leurs fermes militaires de Go-cong, de My-thô, de Saïgon. Les réguliers s'étaient jetés, par petits groupes, dans des bateaux ou à la nage, et avaient passé de cette manière le Don-naï ou les Vaï-co. Les uns avaient gagné Bien-hoa, les autres le sud de l'empire, My-thô et Vinh-long. Le général en chef annamite, blessé grièvement au bras, venait de gagner Bien-hoa en fugitif. Il avait fait connaître aux mandarins qu'il ne pouvait leur donner de nouveaux ordres avant d'avoir conféré avec l'empereur Teu-deuc.

Tels étaient les premiers résultats des journées du 24 et du 25 février 1861. D'autres, plus importans, les suivirent, et un an plus tard la paix était signée entre la France et l'empire d'Annam; mais dès lors il était possible d'embrasser dans son ensemble la série d'opérations dont la prise des redoutes de Ki-hoa, racontée ici, formait l'action principale. On l'a dit en commençant, une sorte d'obscurité

est répandue sur ces événemens militaires, si glorieux pourtant. C'est à en rechercher les causes, en essayant de la dissiper, que l'on voudrait s'appliquer dans la conclusion de cette étude.

VII.

Quand l'expédition de Chine fut terminée d'une si surprenante manière, quand les forces de la France, devenues disponibles, se portèrent vers la Cochinchine, il sembla qu'on allait apprendre que le drapeau français serait planté à Hué comme il venait de l'être à Pékin. L'armée crut à une opération de guerre décisive qui donnerait la paix et réduirait l'empire annamite; les religieux qui propagent la foi chrétienne, tous ceux qui s'intéressent à leurs dangers et à leurs sacrifices, pensèrent que l'influence de l'évêque d'Adran allait enfin revivre, et que leur espérance la plus chère était sur le point de se réaliser : l'exercice du culte chrétien serait solennellement inauguré dans la capitale de l'empire d'Annam, et l'évêque d'Hué, en sortant de la cathédrale, entrerait, comme autrefois, le premier dans le conseil de l'empereur. Un nom domina tout : la prise de Hué fut présentée comme une sorte de corollaire de la prise de Pékin. Tout ce qui n'était pas conforme à ce programme parut secondaire, timide, inférieur à ce qu'on avait acquis le droit d'attendre, inutile même.

L'armée expéditionnaire de Chine s'était frayé un passage jusqu'à la capitale du Céleste-Empire à la manière des boulets de ses canons rayés. Comme eux, instrument de destruction, elle avait passé, renversant des milliers d'hommes sans être entamée, et quand, au bout de cette marche militaire, malgré un attentat épouvantable, on jugeait cette aventure poussée assez loin, quand on voulait traiter, la Chine, pour voir partir les Européens, donnait tout l'or et toutes les garanties qu'on lui demandait. Les deux parties, dans cette affaire, estimaient donc qu'elles avaient gagné : les Chinois d'être débarrassés de nous, et de ne plus nous savoir près d'eux; le gouvernement français d'être débarrassé de la Chine et de retrouver la disposition de ses forces après les avoir engagées à l'extrémité du monde.

Mais allait-on à Hué dans des conditions semblables, et, comme en Chine, allait-on se contenter d'humilier les Annamites et de leur infliger un châtiment? Nous n'avons jamais eu, que je sache, la prétention de coloniser la Chine : c'était justement ce que nous voulions obtenir du roi des Annamites pour la plus belle partie de ses états. Il n'a subi cette extrémité que contraint par la famine, par la misère de ses sujets, et par une insurrection formidable. Ainsi les deux guerres avaient un but différent. En Chine, la France allait in-

fliger un châtiment, mais elle comptait dégager ses forces dès qu'elle le pourrait et quitter la Chine; en Cochinchine, il s'agissait d'arracher une riche province, de fonder un établissement, de prendre pied.

Supposons cependant qu'on dédaigne ces prémisses. Remontons le cours de deux années. Le commandant en chef de l'expédition de Cochinchine est absolument libre de porter la guerre sur tel point qu'il jugera préférable. Il condescend à l'idée préjugée; il déroge à la règle austère de sa vie; il se préoccupe de la comparaison qu'on ne va pas manquer d'établir entre les deux guerres, et il décide d'aller à Hué chercher ce qu'il veut prendre dans la Basse-Cochinchine. Les opérations contre Hué ne peuvent être engagées que dans le mois de juin. Les forces qui sont disponibles depuis six mois ne seront pas sans doute restées inoccupées pendant ce long espace de temps : Saïgon a été débloqué; mais, comme l'expédition sur Hué exige des moyens d'action considérables, l'occupation dans la Basse-Cochinchine est restreinte autant que possible. Saïgon pour la seconde fois est sans doute évacué. On s'établit dans quelques forts détachés. Touranne (1) est pris pour la seconde fois, Hué est enlevé. La cour d'Annam se réfugie dans la nouvelle ville qu'elle a fait bâtir depuis ses différends avec la France et l'Espagne. L'autorité de l'empereur Teu-deuc reste entière. Il ne s'agit pas ici d'un état affaibli par la rébellion; le pouvoir de l'empereur est admirablement concentré, et se déplace avec lui. Qui pourrait l'engager à traiter? On l'a humilié, on ne l'étreint pas. La Basse-Cochinchine est libre, les riz abondent dans deux royaumes de l'empire. Les agens chargés de gouverner les peuples dans les provinces du sud resteront fidèles: la trahison à l'empereur est rare en Cochinchine. On se trouve vis-à-vis de tous les embarras que contenait en germe l'expédition de Chine, et que redoutait le gouvernement français quand il donnait ses instructions à M. le baron Gros (2). Il n'y a nulle chance raisonnable qu'on rencontre ici un prince de Kong; on n'aura point pour soi la salutaire influence d'une puissance européenne établie depuis longtemps dans le pays, entretenant de bons rapports de voisinage, et pouvant faire entendre à un prince barbare une parole de conciliation. Point de paix. C'est une occupation à prolonger et un gage à prendre par la force. Faudra-t-il donc procéder à une quatrième évacuation? Les évacuations sont funestes dans un pays où l'ennemi sait habile-

(1) Ce serait la base d'opérations d'une armée qui marcherait sur Hué.

(2) « Mais il est une hypothèse qui par son caractère politique appelle à l'avance votre examen et celui de votre collègue. Il se pourrait que le développement et le succès de nos opérations, en inspirant à l'empereur de la Chine des craintes pour sa sécurité personnelle, lui fissent prendre le parti d'abandonner sa capitale et de se retirer, pour attendre la suite des événemens, dans les parties les plus reculées de son empire. C'est là un danger que votre prudence devra s'employer à conjurer... » — Le ministre des affaires étrangères au baron Gros, avril 1860.

ment représenter les retraites comme des défaites. La campagne est manquée, et tout est à refaire, si l'on reprend les opérations contre Saïgon.

Il ne faut pas oublier qu'en Cochinchine un des objets principaux de la guerre n'était pas une contribution ou une excuse insérée dans un traité, mais la cession d'un riche territoire. Ce qu'il y eut de plus habile, c'était donc de le prendre. On tirait ainsi d'une longue succession d'efforts un profit qui ne pouvait être dédaigné. Telle fut la pensée qui nous dirigea sur Saïgon. La puissance annamite était alors concentrée dans l'immense camp retranché de Ki-hoa, appuyé sur les forts de Tong-kéou, où étaient ses vivres et ses munitions. Comme l'action qui fit tomber ces lignes formidables fut meurtrière et rudement disputée, on a fait entendre que l'ennemi aurait pu être réduit et contraint d'abandonner Ki-hoa si les opérations avaient été conduites sur un autre point de la Cochinchine, sur Bien-hoa sans doute. Il est beau de réduire une armée ennemie sans la combattre, par une suite d'opérations savantes, en lui coupant ses vivres et ses munitions; mais les Cochinchinois ne sont pas le peuple qu'il faut pour ces grands succès de stratégie. On accule un ennemi européen contre un fleuve, un lac, un marécage; les soldats annamites se jouent de ces obstacles. Dans l'occasion, ils enterrent leurs pièces, se glissent dans les roseaux comme des bêtes fauves dont ils ont la couleur, et disparaissent en enlevant leurs morts; de traces humaines rien, si ce n'est quelques taches de sang. Toutefois ces considérations, qui sont générales, n'ont pas même besoin d'être invoquées pour le cas en question; Bien-hoa n'avait aucun rapport avec Ki-hoa. Si l'on eût commencé par prendre Bien-hoa, donnant ainsi à une place inachevée une importance capitale, loin d'inquiéter ou d'entamer les lignes de Ki-hoa, on eût perdu Saïgon. Le camp retranché, d'un circuit de 20 kilomètres, qui avait fini par enserrer Saïgon, vivait par Tong-kéou (la ville du tribut), et non par Bien-hoa, dont il pouvait se passer. Il était fortement implanté et établi de longue main sur la province de Gia-dinh. Il tenait en échec tous nos essais de commerce malgré notre possession du marché chinois. L'armée annamite pouvait étendre ses bras, tenir le haut du pays; elle pouvait, dans d'autres circonstances, les replier, se concentrer et vivre. En manœuvrant tout autour de ce grand camp, on ne l'eût pas compromis. Ses relations avec Bien-hoa étaient politiques, et non point militaires. Le camp pouvait vivre sans Bien-hoa, longtemps sans My-thô. Il fallait tout d'abord dégager Saïgon, dont l'investissement par une armée annamite était humiliant pour nos armes, dangereux, s'il se prolongeait, pour l'influence du nom français en Orient. L'armée annamite fut écrasée, puis dispersée par un choc inévitable, porté avec une grande vigueur. Le plan qui fit aboutir nos efforts à cette action de

guerre résumait dans un coup décisif le profit des occupations antérieures. Il utilisait la disposition particulière d'un pays couvert d'artères fluviales, accessibles à des moyens d'action dont l'ennemi était absolument dépourvu.

La dispersion de l'armée annamite, les pointes qui furent poussées par terre et par eau, donnèrent en quinze jours le territoire considérable qui s'appuie sur le Soirap et monte vers le nord-ouest, entre le Don-naï et la branche occidentale du Vaï-co. C'est à cette époque que fut résolue, entreprise et menée à bien l'expédition de My-thô, et que la conquête fut augmentée du quadrilatère situé le long du Cambodge et occupé depuis militairement. Bien-hoa était facile à prendre : on nous l'offrait, comme chacun sait en Cochinchine. My-thô était d'une conquête difficile; ses approches étaient barrées, inaccessibles, d'après les rapports de la marine, du génie, de l'artillerie, de l'état-major. On avait vu Bien-hoa, on y était entré. My-thô était inconnu, formidable, d'après les rapports des Annamites. Pourquoi laissa-t-on de côté Bien-hoa pour s'avancer vers My-thô? C'est que Bien-hoa seul est une place sans importance, qui rompait notre ligne de frontière et nous embarrassait d'une pointe inutile, et que My-thô est un point stratégique qui donne le Cambodge, les arroyos, partant les riz, et dont la possession permet d'affamer tout l'empire annamite.

La saison des pluies qui s'avançait et le peu de temps qui nous en séparait obligeaient de borner la conquête. On dut se préoccuper de circonscrire le nouveau territoire pour l'administrer et le gouverner. On chercha une ligne de frontière. Il y en a deux entre la province de Saïgon et l'Annam méridional ou province de Hué. La grande arête qui laisse sur son versant oriental le Tonquin et le royaume d'Hué se termine aux approches de la Basse-Cochinchine par un grand nombre de pâtés montagneux. Une succession de ces petites montagnes qui vont en s'abaissant graduellement, et dont la direction générale est perpendiculaire à la chaîne principale et à la côte, forme comme une solide muraille établie par la nature entre l'Annam du sud et ce qu'on appelait autrefois le Cambodge annamite. Une autre ligne de frontière, c'est le Don-naï : ce fleuve est profond; il peut être remonté très haut par de grands navires et par des canonnières jusqu'à une courte distance de Tay-ninh. Ce n'est pas une frontière excellente, mais c'est une ligne naturelle et bien tracée dont la possession permet d'attendre la conquête de la province de Bien-hoa et la recherche de la véritable limite.

L'occupation de la place de Bien-hoa eût rompu complétement cette ligne du Don-naï. Elle n'eût pas mis un terme aux prédications des agens d'Hué, à leur politique, qui consistait à irriter les chefs de poste, à les faire sortir et à escarmoucher à la façon anna-

mite, avec de gros fusils de rempart qu'ils manœuvrent comme de l'artillerie de campagne et dont ils garnissent l'horizon, à bonne portée. Les envoyés de la cour d'Hué se seraient établis à cheval sur les deux lignes, celle qui mène au col, celle qui suit la route royale. Qui donc les eût empêchés dans cette position, hors de l'atteinte de nos canonnières, de réduire les chrétiens en esclavage, de requérir les villages pour les transports de riz et de canons, de fomenter les insurrections de Go-cong, du quadrilatère, de prédire notre expulsion prochaine et de prêcher la fidélité à l'empereur des Annamites?

De tous les points où ils pouvaient s'établir dans cette province pour contrarier nos essais d'administration, Bien-hoa était le moins sûr pour eux, puisqu'il était exposé à l'attaque des bâtimens de flottille. Aussi n'ont-ils jamais achevé la défense de cette place; ils en ont au contraire préparé la reddition. La prise de la forteresse de Bien-hoa, sans la conquête de la province du même nom, paraissant inutile et même nuisible, le temps pressant et la nécessité d'opter étant impérieuse, le commandant en chef résolut de s'emparer de My-thô. Sans doute la chute de cette place ne devait pas faire passer le peuple annamite sous le joug : ces sortes de victoires sont moins l'œuvre de la force que de procédés difficiles à résumer en formules, et tel succès militaire exaspère momentanément un peuple plutôt qu'il ne le réduit (1); mais la conquête de My-thô mettait entre nos mains les magasins de la Basse-Cochinchine, celui qui approvisionnait l'empire et Siam. My-thô était en outre le point de rencontre de tous les cours d'eau; il donnait le Cambodge. — La chute de cette place marqua la fin des opérations militaires. La saison des pluies était déclarée; l'armée expéditionnaire, cruellement éprouvée par tant de fatigues, était réduite, et deux évacuations faites à un court intervalle n'avaient pu vider les hôpitaux. Enfin les deux provinces conquises étaient dans une anarchie complète; il fallait gouverner, calmer et protéger le peuple, qui se trouvait subitement abandonné de ses anciens maîtres, et l'on peut dire que, même dans le cas où l'on eût été dans la saison favorable et avec des forces suffisantes, il fallait borner momentanément la conquête. Le repos accordé à l'armée eût été absolu sans les insurrections du quadrilatère et de Go-cong, qui se produisirent quelques mois plus tard.

Le temps d'arrêt qui suivit la prise de My-thô était impérieuse-

(1) « Organisons et fortifions le pays conquis; conservons-y pendant plusieurs années une force respectable (trois ou quatre mille hommes) : les Annamites, déjoués dans toutes leurs tentatives pour recouvrer leurs postes et réduits à l'impuissance, finiront par demander la paix. » — Saïgon 29 mars 1861, le vice-amiral Charner au ministre de la marine.

ment commandé. Il fut employé utilement, et c'est de l'hivernage de 1861 qu'il faut dater l'établissement des Français en Cochinchine. Les instructions de notre gouvernement se trouvaient non-seulement suivies, mais même dépassées. Le commandant en chef s'appliqua pendant cet hivernage à faire accepter notre domination aux Annamites et à développer nos moyens d'action. Il créa un hôpital pour les indigènes, ce qui fut auprès d'eux un puissant moyen d'influence. Il institua des écoles pour enseigner la langue du pays aux Français et le français aux habitans de l'Annam; il fit imprimer à Bang-kok un vocabulaire cochinchinois rédigé par son ordre. Les routes, les ponts furent réparés; de nouvelles routes furent ouvertes; on construisit des casernes, des magasins à poudre, d'autres magasins pour les vivres et les approvisionnemens, des salles d'hôpital, des cales pour le montage des canonnières. Les travaux de construction d'un phare au cap Saint-Jacques furent commencés; l'importance du fort du Sud fut triplée. Le commandant en chef augmenta la flottille, approvisionna Saïgon de bois par des trains flottans qui descendirent le Vaï-co et le Don-naï. Il créa un matériel roulant de quarante voitures attelées, porta la cavalerie de cinquante chevaux à deux cents chevaux, le corps des coulies à neuf cents. Il arma une compagnie cantonnaise, une compagnie annamite, et renforça le corps expéditionnaire de la garnison de Canton, qui valait mieux que des milliers d'Annamites. Enfin il fit venir du nord de la Chine des hommes, des canons, des fusils et des mules. A la fin de cette saison d'hivernage, le peuple ne se débattait plus que sur quelques points isolés, la sécurité de la province de Saïgon était complète, et tel marchand français se rendait seul à cheval de Chó-leun à Tay-ninh pour y faire le commerce de la droguerie du pays. Le mouvement des échanges avait décuplé à la ville chinoise, ainsi que le prouvent les relevés officiels. Les convois de bateaux qui se rendaient de Saïgon à My-thô dépassaient souvent un chiffre de deux cents. Quand le contre-amiral Bonard prit le commandement des mains du vice-amiral Charner, toutes les ressources, développées avec suite pendant l'hivernage, étaient prêtes. Quinze jours après, Bien-hoa était enlevé sans résistance sérieuse de la part de l'ennemi. Le caractère des événemens militaires qui se sont succédé depuis quatre ans en Cochinchine est désormais fixé. Trois faits de guerre se dégagent des autres, qui ne sont qu'accessoires, et les dominent. Ces grands traits dès à présent sont arrêtés, et sont destinés à émerger de l'ombre que le temps appesantit de plus en plus.

Le premier fait de guerre est la prise de Saïgon par l'amiral Rigault de Genouilly, le 17 février 1859. La pointe qui fit tomber Saïgon fut hardie et brillante; la pensée d'établir au cœur de la plus riche province annamite un centre d'action désormais européenne

était une pensée féconde; mais elle ne devait pas rapporter ses fruits immédiatement. L'amiral Rigault, dépourvu de ressources suffisantes, pressé par des considérations plus fortes que sa volonté, fut contraint d'évacuer Saïgon. Pendant un an, notre occupation en Cochinchine se borna à celle du fort du Sud, d'un fort séparé de Saïgon par un cours d'eau, — sans action sur cette ville et sur son commerce. Quant à Touranne, malgré les vertus de guerre et de dévouement que le corps expéditionnaire y pratiqua, ce n'était qu'une base pour marcher sur Hué. L'occupation de Touranne ne se relie en rien aux opérations de guerre telles qu'elles ont été conduites, et représente un effort qui n'a pas abouti.

Le second fait eut une influence considérable sur la fondation de notre établissement en Cochinchine, sur la direction de la guerre et le succès de nos armes. Il est absolument inconnu en France. C'est la reprise de Saïgon par l'amiral Page au mois de décembre 1859, et le tracé des défenses de la place. La possession de Caï-maï nous donna l'Arroyo Chinois et le marché de Chó-leun. Le coup porta si juste que les Annamites demandèrent aussitôt à entrer en négociations. Sans la guerre de Chine, qui éloigna presque tous nos moyens d'action et réduisit la garnison de Saïgon à une poignée d'hommes qui surent garder cette place, sans cette guerre qui raffermit les espérances du roi d'Hué, on peut supposer que le gouvernement serait venu à composition. La possession de Caï-maï se relie de la manière la plus heureuse au succès de la campagne qui fut décisive en Cochinchine. Quelle position bien différente eût été celle de l'armée expéditionnaire, si elle eût trouvé la petite garnison française établie au fort du Sud, les lignes ennemies se prolongeant jusqu'à l'Arroyo Chinois, et comprenant le marché de Chó-leun dans leur tracé! Et que de difficultés pour ne pas recommencer la manœuvre du mois d'avril 1859 et ne pas attaquer les Annamites sur leur front!

Le troisième fait d'armes a donné la Basse-Cochinchine à la France : c'est l'enlèvement des lignes retranchées de Ki-hoa par l'amiral Charner, le 25 février 1861. Le vice-amiral Charner, en lançant l'armée qu'il commandait dans un choc suprême et dont l'issue est toujours incertaine, prit cette détermination si lourde, où tout est risqué, et qui caractérise les grandes situations militaires. L'armée des Annamites fut écrasée ou dispersée, leur orgueil militaire abattu, le caractère de leur défense nationale altéré; la prise de My-thô fut assurée, de My-thô, dont la chute, séparant l'empire du grenier sur lequel il comptait et qui le rendait fort contre l'esprit d'insurrection traditionnel du Tonquin, devait livrer l'empereur annamite à merci et l'amener à conclure la paix.

LÉOPOLD PALLU.

MOUDOURI LE CHASSEUR

LÉGENDE TARTARE.

Le quartier chinois connu sous le nom de *China-Bazar* forme comme une ville à part au milieu de la populeuse cité de Calcutta, et il n'est pas l'une des moindres curiosités de cette capitale de l'Inde, où toutes les nations de l'Asie se mêlent sans se confondre. La maison où je me logeai à mon arrivée sur les bords du Gange se trouvait située dans le voisinage de ce bazar des Chinois. Certes on aurait pu mieux choisir, dans cette saison surtout. Le mois de juillet venait de commencer, et il faut avoir passé l'été au Bengale pour comprendre ce qu'on appelle la chaleur des tropiques. Dès que le soleil déclina à l'horizon, je montai sur la terrasse pour y chercher un peu de fraîcheur. Le toit plat de la maison me brûlait la plante des pieds, et j'évoquais la brise du soir en répétant ces vers gracieux que le poète angevin Du Bellay a mis dans la bouche de son vanneur haletant :

A vous, troupe légère
Qui, d'aile passagère,
Par le monde volez...

Comme j'achevais ma strophe, le vent se mit à souffler; mais un bruit strident que j'entendis à mes côtés me rappela des bords de la Loire à ceux du Gange. Ce bruit était produit par un cerf-volant fort artistement fabriqué avec du papier huilé et des planchettes de bambou; sa forme imitait si bien celle d'un oiseau de proie qui plane les ailes déployées, que les milans se groupaient à l'entour en poussant des cris de surprise. La main qui faisait flotter dans les airs ce jouet d'enfant était celle d'un vieux Chinois au front ridé. Il se tenait accroupi en un coin de la terrasse voisine, les épaules et la poitrine entièrement nues, sa longue tresse de cheveux roulée

autour de la tête, suivant d'un œil béat les mouvemens capricieux que la brise imprimait à son oiseau de papier. Ce fils des Han n'offrait-il pas l'emblème parfait de la nation chinoise, qui, malgré son antique civilisation, a fini par tomber en enfance? Après s'être ainsi solitairement diverti pendant plus d'une heure, le Chinois ramena à lui son cerf-volant, et alluma une pincée d'opium dans une petite pipe de métal qu'il portait à sa ceinture. Bientôt il s'affaissa et demeura plongé dans une rêverie extatique. La nuit survint; je me retirai, laissant le fils des Han rêver dragons de jade et pagodes de porcelaine.

Les jours suivans, à la même heure, je retrouvai mon voisin le Chinois à la même place, se livrant à son plaisir favori. Un soir pourtant, le ciel était de plomb, de gros nuages immobiles du côté de l'ouest obscurcissaient le ciel et arrêtaient la brise. Vainement l'habitant de l'empire du milieu essaya de lancer son cerf-volant; l'oiseau de papier ne put prendre essor. L'heure n'était pas venue encore pour le fumeur d'opium de s'abandonner à sa passion favorite. En attendant, et pour passer plus doucement des pensées du jour aux songes de la nuit, il prit un livre imprimé sur gros papier jaune comme on en fabrique beaucoup à Nankin. Entre mon voisin et moi, il n'y avait que l'épaisseur d'un petit mur d'appui séparant les deux terrasses. Au risque de blesser les lois d'une civilité moins rigoureuse que celle dont les Chinois font profession, je me penchai par-dessus le mur et promenai des regards indiscrets sur le livre de l'homme au cerf-volant. C'était un recueil d'histoires illustrées de vignettes sur bois, tel qu'on en voit beaucoup en Chine. Jamais encore je n'avais adressé la parole à mon voisin; mais nous nous connaissions assez pour que le moindre incident nous amenât à échanger quelques phrases de politesse. Rappelant donc dans mon esprit, par un effort suprême, tout ce que j'avais appris de chinois, je vins à bout de composer une phrase fleurie, que je me disposais à lancer comme ballon d'essai; mais, en fait de langue orientale, lire et parler ne sont pas la même chose. Je craignais de commettre la même faute que ce Parsi de Bombay qui, me proposant une promenade à cheval, me disait en style du XVe siècle : « Vous plaît-il chevaucher? » Je me bornai donc à demander en mauvais anglais à mon voisin si le livre qu'il lisait n'était pas celui dont le titre imposant peut se traduire par ces mots : *Histoires à réveiller le monde* (1).

Le Chinois, ayant levé sur moi ses petits yeux bridés, me répondit par un sourire qu'il s'efforça de rendre gracieux.

(1) Tel est en effet le titre d'un recueil bien connu des sinologues, et le récit qu'on lira plus loin donnera peut-être une idée de ces merveilleuses histoires qui, entre deux siestes, charment les loisirs des lettrés chinois.

— Mon sage frère aîné est donc un lettré? demandai-je à demi-voix en m'inclinant trois fois.

Le Chinois se redressa, et me rendit mes trois saluts avec une politesse empressée. — Votre frère cadet n'a jamais été qu'un simple bachelier sans emploi, aujourd'hui marchand de thés, China-Bazar, n° 10, à l'enseigne du *Dragon d'Or*; son nom est Long-tou.

— Comme vous, respectable Long-tou, lui dis-je à mon tour, je suis un *siéou-tsaï* (bachelier) sans emploi. Voudriez-vous avoir l'obligeance de me traduire une histoire qui se trouve dans votre livre et que j'ai étudiée en Europe?

— Laquelle? demanda le Chinois.

— La cinquième, je crois, celle qui a pour titre *l'Esprit de la Montagne*, une belle histoire morale...

— Ah! fit le Chinois en riant, vous autres gens de l'Occident vous avez la manie de vouloir connaître tout ce qui se dit et tout ce qui s'écrit aux quatre coins de la terre? Quel plaisir trouvez-vous à entendre un conte bon tout au plus à réjouir des Tartares ignorans?

— C'est que nous sommes des peuples jeunes, et nous ne possédons point la haute sagesse qui distingue les fils des Han!...

Le Chinois cligna de l'œil et me fit un salut. — L'histoire que vous désirez entendre, ajouta-t-il, est si connue, que j'aime autant fermer le livre et vous la raconter de mémoire. Daignez vous asseoir à mes côtés.

Il appuya ses coudes sur ses genoux et commença en ces termes :

Aux environs de la ville de Moukden, qui fut le berceau des empereurs mandchoux, vivait, il y a moins d'un siècle, un jeune Tartare du nom de Moudouri. Dans la langue du pays, Moudouri signifie dragon; c'était un surnom qu'on lui avait donné à cause de sa passion pour la chasse. Monté sur un petit cheval couleur de feu et si rapide qu'on eût dit qu'il avait des ailes, l'intrépide chasseur parcourait en toute saison les plaines et les montagnes de la Mandchourie. Il méprisait les travaux des champs, et laissait en friche le petit héritage qu'il avait reçu de ses pères. Rarement Moudouri se montrait dans les villages groupés au centre de la plaine d'Omokho; il se plaisait à errer au sein des solitudes profondes, à gravir les rocs escarpés, à s'aventurer au milieu des précipices et des cavernes hantées par les bêtes fauves. Ce qu'il avait à souffrir des intempéries de ces âpres contrées pendant les mois d'hiver, lui seul le savait. Lorsque les montagnes, couvertes de neige du sommet à la base, n'offraient plus à l'œil qu'un immense entassement de glaces abruptes, quand les cascades gelées restaient silencieuses et suspendues au-dessus des abîmes comme des blocs de marbre blanc, Moudouri allait se blottir au fond des grottes, et là, tout enveloppé de fourrures, il

dormait sur un lit de mousse durant les longues nuits; mais au printemps quelle joie il éprouvait à s'étendre sur le frais gazon qui tapisse le sol à l'ombre des grands arbres! Tandis que son cheval errait en liberté, paissant l'herbe verte, Moudouri écoutait avec ravissement le bruit des feuilles agitées par le vent, le murmure des insectes, et surtout le chant des oiseaux voltigeant autour de lui. Parmi les volatiles qu'il rencontrait le plus habituellement dans ses courses vagabondes, il y en avait deux dont la voix exerçait sur son esprit une influence singulière. Lorsque la pie babillarde jetait du haut d'un sapin son cri discordant : *saksakha*, *saksakha* (1), le jeune chasseur, saisi d'un frisson nerveux, sentait s'éveiller en lui le désir immodéré de poursuivre à outrance et de percer de ses flèches tous les êtres vivans. Quand au contraire la tourterelle cachée sous les branches flexibles du saule répétait son tendre gémissement : *doudoù*, *doudoù* (2), il se faisait un grand calme dans l'esprit de Moudouri. Les voix si différentes de ces deux oiseaux semblaient correspondre aux deux sentimens qui se partageaient le cœur du chasseur, l'instinct de la destruction et la sympathie pour les habitans de la forêt. Souvent, après qu'il avait blessé mortellement un quadrupède aux pieds rapides, ou précipité du haut des airs un noble oiseau au plumage éclatant, Moudouri se sentait ému de pitié. Il aurait voulu pouvoir redonner la vie à cette pauvre créature expirante; puis, emporté par la passion de la chasse, il tendait son arc et repartait au galop, impatient de faire de nouvelles victimes. Il y a souvent ainsi dans le cœur de l'homme deux courans opposés qui le poussent en sens contraire, comme le flux et le reflux dont l'Océan subit la loi.

Dans tout le pays des Mandchoux, on connaissait Moudouri le chasseur. Les lamas austères, qui croient à la migration des âmes, manifestaient pour lui un éloignement invincible; ils assuraient qu'après cette vie il renaîtrait infailliblement sous la forme d'un chacal. Les jeunes hommes au contraire parlaient de Moudouri avec admiration, et les jeunes filles avec enthousiasme. Quand il revenait de ses courses hasardeuses, le visage bronzé par le soleil, l'œil fier, les épaules couvertes d'une peau de léopard, chacun s'arrêtait pour le voir passer, tant il avait bonne mine; mais, qu'il fût présent ou absent, personne ne tournait plus souvent vers lui ses regards ou ses pensées que la petite Meïké. C'était une orpheline qui gagnait sa vie à garder un troupeau de chèvres. Meïké n'avait reçu du ciel d'autre bien que l'existence, et pourtant elle n'enviait point le sort de ceux qui méprisaient sa pauvreté. Toujours sou-

(1) Nom que les Mandchoux ont donné à un oiseau assez semblable à la pie.
(2) Nom de la petite tourterelle à collier chez les Mandchoux.

riante, elle grandissait au milieu des plaines comme la plante sauvage battue des vents, qui répand autour d'elle son suave parfum. Il y avait dans tout son être quelque chose de simple et de rustique; elle était vive comme l'oiseau et alerte comme le chamois. Le rude climat sous lequel elle était née avait bruni son visage; ses traits conservaient cependant une finesse singulière, et son regard mélancolique trahissait les habitudes rêveuses de son esprit. Assise tout le jour parmi les blocs de pierre que ses chèvres s'amusaient à gravir en bondissant, Meïké levait souvent les yeux vers les pics sourcilleux de la montagne, et elle répétait à demi-voix : — Qui me donnera le pied du daim pour suivre le Dragon dans sa course désordonnée? qui me donnera l'aile du faucon pour planer au-dessus des sentiers que le Dragon parcourt au galop de son cheval?

Le Dragon, c'était Moudouri le chasseur. Celui-ci en ce même moment s'arrêtait peut-être sur un escarpement de la montagne pour contempler le vaste horizon ouvert devant lui. Seulement son regard se perdait dans l'infini, et ne cherchait point à travers la plaine le lieu où la pauvre orpheline menait paître ses chèvres. Meïké savait bien que le jeune chasseur ne songeait point à elle, et n'en était pas surprise, l'humilité de sa condition l'ayant accoutumée à ne se compter pour rien. Au fond de son cœur cependant elle souffrait, et comme elle n'avait personne à qui confier son chagrin, elle allait fréquemment se prosterner devant ces tertres couverts de tas de pierres et d'ossemens d'animaux sur lesquels sont fixées de petites banderoles de toutes couleurs que les Tartares devots se plaisent à voir flotter au vent. Dans ces lieux qu'elle croyait hantés par les esprits invisibles, Meïké versait quelques larmes, puis elle plantait au milieu des pierres, en manière d'offrande, une branche d'arbre desséchée, et elle s'en retournait consolée.

Un matin qu'elle priait ainsi le front prosterné dans la poussière, Moudouri vint à passer près d'elle : le cheval du chasseur avait le pas si léger que la jeune fille ne l'entendit point. Les longues tresses de ses cheveux flottaient sur la terre comme deux serpens ; elle demeurait immobile et comme anéantie dans une méditation profonde. La prière de Meïké dura longtemps; quand elle l'eut achevée, la jeune fille se redressa par un brusque mouvement, et, tirant de sa ceinture une petite pièce de monnaie, elle la déposa sur le tas de pierres devant lequel elle se tenait toujours agenouillée.

— Meïké, lui cria le chasseur, qui s'était arrêté à la regarder, ta prière a été longue et fervente; les esprits te seront favorables!...

Meïké avait tressailli en entendant la voix du chasseur; une rougeur subite se répandit sur la peau brune de ses joues; elle se leva et croisa ses bras sur sa poitrine sans rien répondre.

— Tiens, continua le chasseur, joins cette pièce d'argent à l'of-

frande que tu viens de déposer sur l'*obo* (1). Je pars pour une longue chasse dans la montagne, et j'ai besoin de la protection des esprits...

— Voici la dixième lune qui va commencer, répliqua Meïké en baissant les yeux; la saison des frimas arrivera bientôt... .

— Qu'importe? dit le chasseur; je connais dans la montagne des grottes profondes qui m'offriront un abri contre les froids de l'hiver.

— Écoutez, Moudouri, reprit la jeune fille; les lamas disent que c'est un grand péché de détruire les êtres vivans, et qu'à la fin il vous arrivera malheur.

— Les lamas ne savent ce qu'ils disent, répondit Moudouri; est-ce qu'ils entendent quelque chose à l'existence que je mène, eux qui passent leur vie à murmurer des prières? Est-ce qu'ils ont jamais ressenti l'enivrement que cause le séjour des forêts?... Il n'y a en moi aucun sentiment de haine contre les habitans des solitudes sauvages que je parcours en chassant; mais, que ces lamas me le disent, pourquoi les êtres faibles de la création évitent-ils la présence de l'homme? Pourquoi les animaux plus forts lui font-ils la guerre? S'il m'était donné de les approcher tous, si je pouvais caresser l'épaule diaprée du tigre, passer ma main sur le dos fauve de l'aigle, voir le daim brouter à mes pieds, jamais je ne poserais une flèche sur la corde de mon arc. C'est parce que les animaux me fuient que je me lance à leur poursuite. Pourquoi ne me permettent-ils pas de vivre familièrement au milieu d'eux?...

Comme il parlait ainsi, le cri de *saksakha, saksakha!* retentit dans les airs. et le chasseur fouetta son coursier, qui s'élança en avant avec la rapidité de l'éclair. Meïké le suivit des yeux pendant quelques minutes, mais bientôt il ne se montra plus que comme un point noir qui ne tarda pas à disparaître dans l'espace.

Moudouri marchait si vite, emporté par le galop de son cheval, qu'avant l'heure de midi il atteignait les premiers escarpemens du mont Gekhounggé, que la couleur blanche de ses cimes calcaires a fait surnommer par les Chinois la *Montagne de la Chaux*. Il commençait à faire froid dans ces régions élevées. Une bise aiguë sifflait à travers les sapins, et des nuages pleins de grêle crevaient çà et là sur les flancs de la montagne. Déjà la glace criait sous le sabot du cheval, qui courait toujours en secouant sa rouge crinière. Moudouri avait rabattu sur ses oreilles son épais bonnet, fait de la peau d'un renard bleu, et abrité ses mains dans une paire de mitaines fourrées. Dans le lointain, l'ours au pelage gris rugissait et grognait comme un homme ivre, le loup hurlait dans les fourrés d'une voix

(1) C'est le nom que donnent les Tartares aux *tumuli* sur lesquels ils ont coutume de prier.

triste et comme entrecoupée de sanglots. Au fond des cavernes retentissait le miaulement câlin du tigre, qui aiguisait voluptueusement ses griffes sur les pierres tapissées de mousse. Le vent, qui soufflait par bouffées inégales, lançait à travers l'espace tous ces cris, tous ces rugissemens, toutes ces voix confuses d'animaux carnassiers excités par la faim et hésitant encore à quitter la tanière où la peur les retenait captifs durant le jour. Il semble que les bêtes féroces n'osent regarder en face le soleil bienfaisant qui sourit aux créatures innocentes. Au milieu de ces solitudes peuplées d'hôtes redoutables, Moudouri s'avançait hardiment, la tête haute, l'arc à la main; sur son dos résonnait le carquois rempli de flèches acérées; un coutelas recourbé en forme de cimeterre pendait à l'arçon de sa selle. Sur son passage, il se faisait un silence profond. Quand l'homme traverse une forêt, s'il est nu, à pied, sans défense, dépourvu des attributs qui manifestent sa supériorité, les gros quadrupèdes le méprisent et se jettent sur lui; mais, s'il est à cheval, couvert d'armes qui reluisent au soleil et retentissent quand il marche, tous les êtres animés le reconnaissent pour leur roi et se taisent à son approche.

Le premier jour de son entrée dans la montagne, Moudouri ne put atteindre qu'un chamois, qu'il perça d'une flèche au moment où la bête timide, pliant ses jarrets et inclinant sur son cou ses cornes cannelées, bondissait pour franchir un précipice. Le chasseur était assuré de faire un bon souper. Il alla se blottir dans une grotte bien abritée, alluma un grand feu, et fit rôtir un quartier du chamois qu'il venait d'abattre. Une galette d'orge cuite sous la cendre compléta ce repas rustique, et, pour que rien ne manquât au festin, Moudouri porta fréquemment à ses lèvres le flacon d'eau-de-vie de riz distillée qu'il prenait toujours avec lui dans ses excursions lointaines.

Se promettant d'attaquer le lendemain des ennemis plus redoutables, Moudouri s'étendit sur un lit de mousse et dormit d'un sommeil profond. Le lendemain, il se réveilla plein d'ardeur, impatient de se remettre en chasse. Le froid était plus intense que la veille; la neige tourbillonnait dans les airs et voltigeait en épais flocons, plus blancs que le fin duvet qui s'échappe de l'aile du cygne. Les grues volaient en files serrées, décrivant d'immenses triangles au milieu des nuages. Les oies du nord au cou noir, qui se plaisent à voyager dans les brouillards, traversaient l'espace en troupes innombrables, harcelées par les faucons au vol rapide qui les chargeaient avec vigueur, comme on voit les Tartares nomades chasser devant eux les populations effarées des villages. Moudouri s'arrêta quelques instans à contempler les évolutions de ces armées d'oiseaux qui passaient et repassaient au-dessus de sa tête à de grandes hauteurs. Enfin,

abaissant ses regards autour de lui, il reconnut la piste d'un gros tigre dont les larges pattes avaient laissé leur empreinte sur le sol couvert de neige. Après une demi-heure de recherches, le chasseur découvrit dans un hallier la formidable bête, qui tenait sa tête monstrueuse appuyée sur ses pattes et semblait dormir. Moudouri avait tiré de son carquois une flèche armée d'un croissant d'acier; il tendit son arc et fit un pas en avant. Le tigre restait toujours dans la même position, l'œil demi-clos, allongé comme un chat qui se chauffe au soleil.

— Lève-toi, roi de la forêt, lui cria Moudouri; lève-toi et fais un bond, car je ne t'attaquerai pas au repos.

Le tigre fit un bâillement et ferma tout à fait les yeux. Moudouri eût pu croire que l'animal s'endormait pour tout de bon, si un frémissement imperceptible n'eût agité ses flancs et son dos. Le chasseur poussa son cheval en avant; il n'était plus qu'à dix pas de la bête.

— Si je fais un pas en arrière, il s'élancera sur moi, et je suis un homme mort, pensa Moudouri; pourtant je ne puis me décider à le frapper ainsi... Oh! la noble bête! Sa peau est plus splendidement rayée que le plus riche tapis de Perse!... Quelle vitalité dans tout son être?

Comme il parlait ainsi, le tigre se mit à reculer tout doucement d'abord et comme s'il eût glissé sur la terre; puis il se prit à marcher plus vite et bientôt à courir, toujours à reculons. Il avait ouvert peu à peu ses grands yeux pleins de feu et il les tenait fixés sur Moudouri, qui le suivait au pas, puis au trot, puis au galop, comme si l'animal l'eût attiré à lui par la fascination de son regard. Le chasseur ne songeait plus à faire usage de son arc; il allait devant lui, ébloui, charmé, comme en proie au vertige. Combien de temps courut-il ainsi? Il n'a jamais pu le dire. Ce qu'il éprouva tandis que le tigre exerçait sur lui une attraction pareille à celle qui précipite l'oiseau dans la gueule du serpent, il n'a jamais su se l'expliquer. Le cheval de Moudouri obéissait comme son maître à une puissance surnaturelle; ses pieds ne résonnaient point sur le sol glacé; il rasait la terre comme s'il eût galopé dans le vide. Çà et là éclataient dans la forêt des cris étranges, mêlés aux battemens d'ailes des grands oiseaux qui tourbillonnaient par essaims; les vautours au cou nu faisaient claquer leur bec, et les hiboux, roulant de gros yeux du haut des pins, sautaient d'un pied sur l'autre en poussant des houloulemens sonores. Jamais Moudouri n'avait rien entendu de pareil. Pour la première fois de sa vie de chasseur, il eut peur et sentit une sueur froide couler de son front. Vainement il essaya de retenir son cheval; son bras était sans force, et d'ailleurs la

main la plus vigoureuse n'aurait pu arrêter l'animal dans sa course désordonnée. Enfin, après une marche qui lui sembla avoir duré un siècle, Moudouri se trouva engagé dans un souterrain sombre et étroit au fond duquel les yeux flamboyans du tigre étincelaient comme deux charbons ardens. La voûte venant à s'abaisser de plus en plus, le chasseur heurta son front contre un bloc de pierre et fit une chute. Quand il se releva, il s'aperçut que son cheval s'était dérobé sous lui. Un peu meurtri et les jambes embarrassées dans ses lourdes bottes fourrées, Moudouri fit encore quelques pas en avant. Une clarté plus vive que celle du soleil lui causa un tel éblouissement qu'il fut contraint de poser sa main sur ses yeux; mais un éclat de rire strident et qui ne semblait pas sortir d'une bouche humaine le fit tressaillir. Il écarta la main qui voilait son regard : une vaste salle immense et profonde, tout ornée de stalactites étincelantes, illuminée dans toutes ses parties comme la grande place de Pékin le jour de la fête des Lanternes, s'ouvrait devant lui. Là siégeaient, assis dans une attitude grave et solennelle, tous les animaux qui hantent la Montagne de la Chaux. Au centre de cette assemblée, silencieuse comme si elle n'eût été composée que de fantômes, apparaissait le tigre, mollement étendu sur un tapis de lichen, la tête appuyée sur des faisceaux de branches de laurier.

Moudouri, muet de surprise et d'effroi, n'osait faire un mouvement; il crut que sa dernière heure était venue et se rappela les paroles de la petite Meïké. Sa terreur fut au comble lorsque le tigre poussa un rugissement qui ébranla les parois et la voûte de la salle immense taillée dans le roc. Moudouri tomba à genoux, et le même éclat de rire qu'il avait entendu à son entrée dans la grotte frappa de nouveau ses oreilles. Puis résonna comme un écho sous les voûtes profondes le cri de *saksakha! saksakha!* qui fit courir un frisson de colère dans tous les membres du chasseur.

— Moudouri, dit alors le tigre en levant la patte avec autorité, assieds-toi sans façon, les jambes croisées. Tu dois être las, car je t'ai amené de loin... J'avais à te parler...

Le tigre se tut, et Moudouri le vit se rapetisser tout d'un coup en contractant son corps. La bête surnaturelle ne fut bientôt pas plus grosse qu'un petit chat qui vient de naître; puis elle secoua sa peau rayée, comme si elle eût voulu se débarrasser d'un vêtement incommode, et se montra sous la forme d'un nain à peine aussi haut qu'une poupée. Le nain cependant s'allongea démesurément et prit les dimensions d'un géant dont la tête touchait les stalactites de la voûte; mais ce prodigieux allongement du nain semblait n'être que l'effet d'un ressort qui se détend. Aussi, se rapetissant de nouveau pour s'agrandir encore, il finit par se restreindre, après une série de lentes oscillations, aux proportions d'un homme de moyenne stature.

— Eh bien! chasseur, dit-il alors à Moudouri, qui le contemplait avec stupeur, tu ne me connais pas, moi qui te connais si bien? Je suis *Alin-i Endouri* (l'Esprit de la Montagne).

Moudouri se prosterna la face contre terre neuf fois de suite, comme il eût fait en présence d'un grand mandarin. L'esprit continua :

— Les personnages respectables que tu vois assis autour de moi sont les dignitaires de ma cour, à ma droite les lettrés, à ma gauche les chefs de mes armées.

Parmi ceux qui siégeaient à la droite de l'esprit en leur qualité de lettrés, Moudouri remarqua tous les oiseaux crêtés et huppés qui ont bon bec; ce qui lui parut plus surprenant, c'est qu'il s'en trouvait plusieurs munis d'ongles crochus. Il était trop ému pour faire à ce sujet aucune observation; d'ailleurs il n'en aurait pas eu le temps, car l'Esprit de la Montagne lui adressa de nouveau la parole.

— Moudouri, dit-il d'une voix de reproche, tu es un chasseur incorrigible,... tu portes l'effroi et le désordre dans cette montagne qui est mon empire, où tous les êtres créés obéissent à mes volontés. Je suis las d'entendre le galop de ton cheval et le sifflement de tes flèches... La mousse qui tapisse mes forêts, la pierre de mes rochers, l'eau de mes torrens, la neige et la glace qui couvrent d'un manteau blanc comme l'hermine les flancs de ma montagne, tout est souillé du sang de tes victimes... Si je n'avais horreur de verser celui des créatures de toute sorte, même celui de mes ennemis, je t'aurais exterminé depuis longtemps... Mais non, l'Esprit de la Montagne protége et ne tue pas... — Ces paroles rendirent un peu d'assurance à Moudouri, qui n'avait cessé de regarder avec une grande frayeur les terribles animaux rangés autour de l'esprit, croyant voir en eux les exécuteurs de ses vengeances.

— Encore une fois, reprit le personnage surnaturel, je ne veux de mal à personne, pas même à toi, Moudouri, qui m'as causé de cruels ennuis. Au fond, ton cœur n'est pas méchant, tu as même parfois des sentimens généreux, et j'en ai eu la preuve... Un chasseur vulgaire eût frappé le tigre au repos, et toi, tu ne l'as pas fait... Ta flèche, il est vrai, eût rebondi sur mon front sans effleurer ma chair... Voyons, Moudouri, faisons un pacte ensemble. Veux-tu renoncer à la chasse?

Quelques instans auparavant, Moudouri, en proie à la plus extrême frayeur, avait maudit le jour où la passion de la chasse s'était emparée de lui. Maintenant que la peur était passée, il redevenait lui-même opiniâtrément attaché aux instincts qui le dominaient depuis son enfance. N'osant répondre par un refus, il se contenta de hocher la tête.

— Tu ne veux pas renoncer à la chasse? demanda l'Esprit de la Montagne; tu ne veux pas renoncer à tes plaisirs criminels?

— Si je ne chasse plus, que ferai-je? répliqua Mondouri.

— Ce que font tant d'honnêtes créatures humaines qui vivent au milieu de leurs semblables!

— Moi, je n'aime que la vie vagabonde, reprit de nouveau Moudouri; ma joie, c'est de parcourir les bois, les montagnes et les vallées, mon arc à la main. Que voulez-vous, seigneur? la chasse est tout ce que j'aime.

— Tâche d'aimer autre chose!...

— Mais quoi?

— Jeune homme, tu n'es qu'un enfant!... Veux-tu renoncer à ta passion? je te donnerai un talisman au moyen duquel tu pourras obtenir ce qui te plaira, ce qui fera l'objet de tes désirs les plus légitimes... Tu m'entends, Moudouri? avec ce précieux talisman, tu pourras une fois, — une seule fois, — dans ta vie réaliser ton vœu. Sais-tu qu'il y a des empereurs qui donneraient la moitié de leurs états pour posséder le talisman que je te propose?

— Ah! reprit tristement Moudouri, jamais l'ambition n'a troublé mes rêves; avec mon arc, je vis heureux, indépendant...

— Et inutile au reste des hommes, dont tu fuis la société, sans parler du mal que tu causes aux êtres animés, interrompit l'Esprit de la Montagne. Faire ce que l'on veut et faire ce que l'on doit sont deux choses.

— Je vis indépendant, vous ai-je dit, et cela me suffit; ma vie se passe tranquille et paisible. Avec votre talisman, — qui ne peut me servir qu'une fois, — mon repos sera troublé pour toujours. Je n'oserai plus former un souhait dans la crainte de dépenser pour un désir frivole ce précieux trésor... Il y a tant d'aspirations passagères et vaines dans le cœur de l'homme!

— Sans doute, répliqua l'Esprit de la Montagne, le cœur humain est une fournaise où mille aspirations folles et téméraires sont tenues comme en ébullition; mais crois-tu qu'il ne s'y rencontre pas quelquefois de ces désirs sérieux, désintéressés, qui sont une inspiration d'en haut? C'est un de ceux-ci que tu pourras réaliser avec ce talisman... Tiens, Moudouri, suspends à ton cou cette petite pierre de jade finement sculptée qui représente une colombe les ailes déployées. Tant que tu ne formeras que des vœux sans consistance, cette pierre restera sur ta poitrine aussi fraîche que la rosée du printemps; mais lorsque la réflexion ou un noble élan de ton cœur fera surgir au fond de ton âme un souhait généreux, la colombe de jade deviendra brûlante comme le feu; puis, au moment où s'accomplira ton désir, elle aura disparu pour toujours.

L'Esprit de la Montagne tendait au chasseur la précieuse amulette, et celui-ci allongeait la main pour la saisir.

— Pas si vite, dit l'esprit; jette d'abord ton arc à mes pieds, ensuite je te donnerai le talisman.

Moudouri hésitait encore; il lui semblait qu'il allait recevoir un morceau de plomb en échange d'un lingot d'or; il répéta à demi-voix le proverbe tartare : *Recevoir a son motif, perdre ne l'a pas.*

— En vérité, chasseur, répliqua l'Esprit de la Montagne, on dirait que je te demande une grâce. Tu es chez moi, loin de la demeure des hommes. S'il me prenait fantaisie de te retenir dans cette grotte? Les esprits sont parfois capricieux, tu le sais! Si je te laisse aller, es-tu bien sûr de pouvoir sortir d'ici et de retrouver ta route? Crois-moi, ne te fais pas tant prier. Il y a un proverbe qui dit : « Si quelqu'un te donne un bœuf, rends-lui un cheval. » Je te donne la vie, la liberté, et un inestimable joyau; ne peux-tu m'accorder en échange cet arc qui m'est odieux?

— Prenez-le donc, dit Moudouri en jetant son arc aux pieds de l'esprit.

A ce moment, les lumières qui éclairaient la grotte commencèrent à pâlir; les stalactites, qui brillaient d'un éclat pareil à celui du lapis-lazuli, prirent une teinte terreuse; peu à peu les animaux qui siégeaient autour de l'Esprit de la Montagne semblèrent se fondre comme la brume du matin aux rayons du soleil. L'esprit lui-même devint plus mince qu'une feuille de papier, plus transparent que le verre, et s'évanouit dans l'espace. Il se fit bientôt une obscurité profonde qui glaça d'épouvante le hardi chasseur. Pendant quelques instans, Moudouri resta immobile, sans oser faire un pas en avant; puis il se mit à tourner en tous sens, cherchant vainement à retrouver sa route pour sortir de la caverne. Ses mains crispées se collaient sur les parois humides et froides; ses pieds heurtaient des pierres aiguës qui roulaient avec un bruit sinistre. A bout de forces, en proie à une terreur inexprimable, il s'affaissa sur lui-même en poussant un grand cri... Le sol s'était éboulé, le chasseur se sentait glisser sur une pente rapide comme le caillou qui s'échappe du sommet de la montagne. Lorsque son pied toucha le sol, la secousse qu'il éprouva fut si violente qu'il retomba sur le dos.

Moudouri se trouvait sur la terre gelée, étendu tout de son long à l'entrée de la grotte profonde où il avait passé la nuit. Son cheval, qui grattait la neige avec ses pieds pour trouver un peu de mousse, hennit en apercevant son maître.

— En vérité, se dit le chasseur, voilà qui est surprenant! Comment suis-je ici? Que s'est-il passé depuis que j'ai quitté l'entrée de cette grotte? Je n'en sais plus rien!... Oh! mais il fait un froid à

fendre les pierres;... mes jambes engourdies refusent de me soutenir... Bah! quelques gorgées de cette fine liqueur que je porte sur moi m'auront bientôt rendu la force et le courage. Par malheur il ne m'en reste plus guère!... Il paraît que j'avais grand' soif hier soir!

Moudouri, ayant pressé dans ses mains les flancs de la bouteille de cuir de manière à en faire sortir jusqu'à la dernière goutte de liqueur, se remit en selle. Ses idées n'étaient pas parfaitement lucides. Il trotta bien pendant une demi-heure avant de pouvoir se rappeler comment il se faisait qu'il n'eût plus son arc. Peu à peu les scènes étranges de la nuit se retracèrent dans son souvenir. L'amulette que lui avait donnée l'Esprit de la Montagne flottait sur sa poitrine. Il la prit dans le creux de sa main et l'examina avec autant de tristesse que de curiosité. — Vain hochet, pensait-il; l'Esprit est plus avisé que moi, il m'a pris au piége.

— *Saksakha! saksakha!* répondit une pie qui traversait les airs.

A ce cri de mauvais augure, Moudouri sentit s'accroître son chagrin et ses regrets. Il rabattit sur ses yeux son bonnet de fourrure, croisa ses bras sous sa robe de peau de mouton, et laissa son cheval trotter au hasard. Le cœur de Moudouri était vide de tout désir comme de toute espérance. Que lui importaient désormais la forêt profonde et la montagne aux flancs neigeux? N'avait-il pas abdiqué la seule passion qui fût en lui? N'avait-il pas éteint le feu qui réchauffait tout son être? Moudouri sans son arc ressemblait à un fantôme qui n'a que l'apparence de la vie. Devenu indifférent à tout, il se mit à descendre vers la plaine; mais ses regards troublés ne lui permettaient plus de reconnaître la route qu'il devait suivre. Il erra longtemps dans les mornes solitudes de la Montagne de la Chaux, réduit à se nourrir de racines sauvages qu'il déterrait sous la neige. Les premiers mois de l'hiver se passèrent ainsi, sans que le chasseur éprouvât d'autre sensation que celle d'un profond ennui. Durant les journées si courtes de cette morne saison, il se traînait, haletant et épuisé, le long des sentiers glacés de la montagne, cherchant en vain à quitter ces lieux désolés. Pendant les longues nuits que les hurlemens des bêtes fauves rendaient lugubres, il dormait d'un sommeil inquiet, tenant d'une main son coutelas et de l'autre ses flèches, dont il pouvait au besoin se servir comme de javelots; mais depuis qu'il avait fait un pacte avec l'Esprit de la Montagne, les animaux, ses sujets, ne ressentaient plus de haine contre Moudouri.

Enfin le jour même où le soleil, s'arrêtant dans sa marche rétrograde, se décide à revenir apporter la joie et la chaleur dans les contrées qui soupirent après son retour, Moudouri, sorti à grand'peine des derniers escarpemens de la Montagne de la Chaux, déboucha dans la province de Ghirin. Cette âpre région, qui sépare la pro-

vince de Moukden de celle du Sakhalian-oula, n'est pas de nature à réjouir les regards. Cependant Moudouri commença dès lors à secouer la torpeur dont il ressentait depuis plusieurs mois l'influence accablante. — Voyons, se dit-il en caressant le cou de son cheval, me voici revenu parmi mes semblables... Le moment est arrivé de savoir si j'ai été dupe d'une illusion, ou si véritablement je possède un talisman qui doit me donner le bonheur... Le bonheur! je l'avais, et je l'ai perdu; mais à quoi bon irriter le sort par des murmures inutiles? Les sages nous ont appris ce proverbe : « Les paroles que l'homme se dit à lui-même, le ciel les entend comme le tonnerre! »

Pendant que Moudouri faisait ces réflexions, il aperçut au loin une longue caravane de chariots, de chameaux et de cavaliers qui défilaient lentement sur la grande route. Il fouetta son cheval et alla se poster sur une éminence de manière à examiner de près ce cortége imposant. — Qu'est cela? demanda-t-il à un cavalier tartare qui ouvrait la marche.

— C'est le nouveau gouverneur de Ghirin qui se rend au chef-lieu de sa province, répondit le cavalier.

Moudouri ouvrait de grands yeux; jamais il n'avait rien vu de pareil. Le gouverneur, vêtu de riches étoffes doublées de fourrures, se tenait assis dans une litière portée par des serviteurs chinois. De grands chameaux de la Mongolie pliaient sous le poids de ses bagages, enfermés dans une centaine de boîtes de toutes les dimensions et de toutes les formes. Dans les chariots voyageaient les femmes du gouverneur et leurs servantes, les premières enveloppées dans des robes faites de peaux de zibeline, les secondes couvertes de tuniques aux brillantes couleurs. A la tête et à la queue de la caravane galopaient des cavaliers tartares armés de pied en cap, portant sur leurs épaules le carquois et les flèches, à leur ceinture le sabre recourbé, et sur le front le casque pointu orné d'un panache rouge.

— Ah! que je voudrais être gouverneur de province! pensa Moudouri. — Il tâta aussitôt le talisman qui pendait à son cou; mais, à sa grande surprise, il le trouva froid comme auparavant.

— Ah! que je voudrais être gouverneur de province, répétait tout bas Moudouri, espérant que le talisman allait agir et que son vœu ne tarderait pas à être exaucé. Tandis qu'il formait ce désir en son cœur, la caravane s'éloignait. D'abord il la suivit des yeux avec une vive émotion, puis il se mit à marcher sur ses traces. Un pli de terrain l'ayant dérobée à sa vue, Moudouri s'arrêta avec dépit; il lui semblait que l'Esprit de la Montagne manquait à sa promesse.

— Si jamais j'ai formé un souhait ardent, c'est celui que je viens d'exprimer, murmura le chasseur, et pourtant je sens que le talisman demeure froid comme le marbre...

Un bruit de soldats trottant derrière lui attira son attention. C'étaient des cavaliers tartares, armés comme les précédens, qui escortaient un petit chariot garni de grilles de fer, dans lequel se tenait à demi couché sur le flanc, les pieds et les mains chargés de chaînes, un homme mal vêtu, au teint hâve.

— Où allez-vous donc ainsi? où menez-vous cet homme? demanda Moudouri.

— Nous allons à Tondon (1) conduire l'ancien gouverneur de Ghirin qu'un édit de l'empereur a déclaré déchu de son rang, répondirent les cavaliers.

— Il a donc commis un grand crime?

— Oh! oui; il a eu la folie de dire la vérité dans un manifeste adressé au Fils du Ciel... L'empereur, qui est doux et clément, lui a fait grâce de la vie.

Les cavaliers poursuivirent leur route sans rien dire de plus, et le triste cortége disparut bientôt.

— L'Esprit de la Montagne avait raison, pensa Moudouri, il y a dans le cœur de l'homme bien des désirs téméraires que le ciel dans sa sagesse se garde d'exaucer. Fi des honneurs!... La richesse suffit à qui sait se passer des flatteries de la foule.

A quelques journées de là, Moudouri fit la rencontre d'une caravane de marchands chinois. Ils venaient de s'arrêter dans un lieu abrité, sous des rocs creusés en forme de grotte; ils prenaient leur repas, tandis que les chevaux, débarrassés de la bride, mangeaient leur ration d'orge. Moudouri s'avança poliment vers eux.

— Vos seigneuries font route vers la capitale? leur demanda-t-il d'une voix timide.

— Nous retournons à Pékin, répondirent les marchands.

— Votre voyage a été heureux? Vos marchandises se sont bien vendues?

— Les Oros (2) de Kiakhta sont friands de thé et avides de soieries : ils se jettent sur nos marchandises comme le poisson sur l'appât; aussi ramenons-nous à Pékin des chariots chargés de tous les articles précieux que nous avons obtenus en échange des produits de notre pays. Ces chariots ne tarderont pas à paraître, et nous les attendons ici.

— Oh! si je pouvais être marchand, songea Moudouri, gagner de grosses sommes comme ces Chinois, je retournerais m'établir dans la plaine d'Omokho, et j'y élèverais des troupeaux nombreux. Avec de l'or, on obtient tout, même le respect du peuple...

Le talisman commençait-il à s'échauffer comme les désirs qui

(1) Lieu d'exil des criminels chinois, dans la province de Ghirin.

(2) Les Russes.

s'allumaient dans le cœur de Moudouri? Celui-ci se l'imagina, tant il se sentait épris de l'amour de l'or, que jamais encore il n'avait convoité. Il rougissait de n'être qu'un pauvre chasseur en face de ces gros Chinois qui amassaient tant de richesses. Ceux-ci dînèrent copieusement : ils tiraient de leurs outres des vins distillés, qu'ils avalaient par petites gorgées il est vrai; mais, à force de humer cette boisson capiteuse, ils finirent par avoir la langue épaisse, leurs paupières s'appesantirent, et bientôt, vaincus par une insurmontable envie de dormir, ils se laissèrent rouler sur la terre. Leur sommeil ne fut pas de longue durée. Un cavalier arrivant à toute bride vint éveiller en sursaut les marchands chinois, qui ronflaient à grand bruit, sans redouter aucun péril.

— Levez-vous et fuyez!... Des brigands ont pillé vos marchandises et incendié vos chariots... Ils vous cherchent pour vous dépouiller de vos vêtemens...

De longues colonnes de fumée qui s'élevaient à l'horizon annonçaient assez que le cavalier avait dit la vérité. Déjà se montraient sur les flancs d'une colline éloignée d'une heure de marche les brigands, qui se dispersaient par petits groupes pour chercher les marchands chinois. Ceux-ci se remirent en selle sans se le faire dire deux fois; la tête encore bien lourde, les yeux troublés par le vin et par le sommeil, ils prirent la fuite en poussant des cris de détresse.

— La richesse a donc ses dangers comme les grandeurs? se dit Moudouri, qui s'éloignait précipitamment. Si le mal est si près du bien dans toutes les choses de la vie, je ne sais plus quoi désirer... Ce talisman n'est qu'une amère dérision... Décidément l'Esprit de la Montagne m'a pris pour dupe...

Moudouri retomba dans sa mauvaise humeur, et la défiance s'éveilla dans son esprit; tout ce qu'il voyait lui semblait cacher un piége. Il se rappela ce proverbe : « L'homme voit le gain et ne voit pas le danger; le poisson voit l'amorce et ne voit pas l'hameçon. » A force de méditer cet adage, il se plongea dans une indifférence absolue; tous les ressorts de son esprit se détendirent au point qu'il n'eut plus la force de souhaiter ou d'espérer quoi que ce fût. Dans ce triste état, Moudouri poursuivit sa route vers son pays natal, évitant toute rencontre, et poursuivi par cette pensée que la mort se cache sous la vie, le chagrin sous la joie et la ruine sous la prospérité. Il se prenait de pitié à la vue du laboureur cultivant son champ, comme si l'orage ne pouvait pas détruire la récolte en un instant; il était ému de compassion à la vue d'une jeune mère souriant avec confiance à son nouveau-né, qu'une maladie subite pouvait ravir à sa tendresse. Le seul genre de vie qu'il lui semblât raisonnable d'adopter, c'était de se faire lama et d'attendre, les jambes croisées, dans une méditation silencieuse, la parfaite identification

de son être avec la matière impalpable et insensible. Peu à peu il se laissa séduire par cette perspective d'une existence inerte, exempte de passion et de désir. Fermer ses oreilles aux bruits du dehors, son cœur à toutes les émotions, son esprit à toutes les aspirations bonnes ou mauvaises, vaines ou généreuses, tel était le but vers lequel il tendait par degrés. Pour en arriver là, il n'avait pas besoin de recourir à son talisman; aussi n'y songeait-il plus, et il continuait à marcher, contemplant avec ennui les plaines monotones et les nuages gris qui volaient sur l'azur du ciel. Le souffle plus tiède du printemps, qui commençait à ramener la vie autour de lui, passait sur sa tête sans réchauffer son âme engourdie. Ses instincts impétueux, qui l'entraînaient autrefois au-devant des périls et l'avaient jeté tête baissée dans une existence aventureuse, faisaient place à une insouciante quiétude. Il se croyait beaucoup plus sage, et pourtant il n'avait fait que changer d'égoïsme.

Lorsque la plaine d'Omokho, dégagée de neige et déjà teinte par endroits d'une nuance verte, s'offrit à lui, Moudouri s'arrêta sur le bord d'un ruisseau pour faire paître son cheval. Il mit pied à terre, but un peu d'eau dans le creux de sa main et s'assit dans l'attitude d'un lama, pour essayer de s'absorber dans une méditation intense. Une tourterelle, qui venait d'arriver sur l'aile du printemps, se posa près de lui et fit entendre son cri : *doudoû*. Malgré lui, Moudouri ouvrit les yeux; la voix de cet oiseau troublait sa béate rêverie. Il alla un peu plus loin; mais il y avait dans le bruit des jeunes feuilles froissées par le vent, dans le murmure du ruisseau roulant sur des cailloux, jusque dans la douceur de l'air, quelque chose de mélancolique et de pénétrant qui agissait sur Moudouri et le conviait à s'épanouir comme la nature entière. Il se mit donc à marcher à pied en tenant son cheval par la bride. Un peu ébranlé dans ses résolutions, il se demandait s'il n'était pas encore un peu trop jeune pour mourir à toute chose. Cette réflexion le plongea dans de nouvelles perplexités; il en venait à regretter de n'être pas comme le commun des hommes, qui acceptent leur sort et marchent droit devant eux, luttant contre l'adversité, tantôt vaincus, tantôt vainqueurs, résignés et confians. En lui attachant autour du cou le fatal talisman, l'Esprit de la Montagne l'avait rendu l'arbitre de sa propre destinée, et il ne savait laquelle choisir.

Comme il continuait sa route, irrésolu et découragé, son cheval, qu'il tenait par la bride, s'arrêta en dressant les oreilles. Moudouri regarda autour de lui et aperçut derrière un buisson une jeune fille qui pleurait et sanglotait. C'était Meïké.

— Que t'est-il arrivé, Meïké? lui demanda Moudouri.

— Un grand malheur!...

— Ah! la vie n'est que périls et misères, répondit Moudouri; aussi le mieux est de renoncer à tout et de commencer à mourir dès la jeunesse.

— Il faut bien que je meure, répliqua la jeune fille, puisque je n'ai plus de quoi manger. Les loups ont enlevé deux chèvres du troupeau que je gardais, et mon maître m'a chassée de chez lui.

— Pauvre Meïké, dit Moudouri; il t'a chassée pour une faute dont tu es aussi innocente que l'enfant qui vient de naître... Que vas-tu devenir maintenant?

— Je vous l'ai dit, je n'ai plus qu'à mourir de faim, ou à me précipiter dans l'endroit le plus profond de ce ruisseau!...

— Pauvre Meïké, dit de nouveau Moudouri en regardant le visage de la jeune fille tout baigné de larmes. Il n'y a donc personne qui s'intéresse à toi?

— Vous savez bien que je suis orpheline, répliqua Meïké avec tristesse.

— En vérité, tu me fais pitié, reprit Moudouri. Si je pouvais te sauver!... Lève-toi, et suis-moi, Meïké. Quand je ne devrais plus rien faire tout le reste de ma vie, il faut au moins que je tente un effort pour ne pas te laisser périr de misère!...

La jeune fille se mit à suivre Moudouri sans trop savoir ce qu'elle faisait. Le chagrin lui ôtait toute son énergie, toute sa vivacité naturelle. Quand ils eurent marché pendant quelques minutes, Moudouri sentit que l'amulette devenait brûlante. — C'est singulier, se disait-il à lui-même, je n'ai pourtant formé aucun souhait... Il ne s'est produit en moi d'autre désir que celui de rendre service à une pauvre jeune fille sans appui... Il se tourna vers Meïké, qui marchait quelques pas derrière lui, et pour la première fois il s'aperçut qu'elle avait la taille svelte, les traits réguliers, et cette naïve beauté qui n'est autre chose que l'épanouissement de la jeunesse. Elle suivait Moudouri avec résignation, et aussi avec une secrète confiance.

— Écoute, Meïké, reprit Moudouri après un long silence, je possède un peu de terre dont j'ai négligé la culture pour me livrer au plaisir de la chasse, et dans ce coin de terre une petite maison...

— Oui, je le sais, dit Meïké, cela n'est pas bien grand, mais le sol est fertile...

— Mon père en tirait un bon parti, lui qui était un laboureur habile... C'est étrange comme le talisman me brûle la poitrine.— Puis, reprenant à haute voix : — On pourrait vivre là dans l'aisance, en ajoutant au petit héritage un troupeau de chèvres qui s'en irait paître dans les rochers... Entends-tu, Meïké?

— J'entends, dit la jeune fille d'une voix faible et comme suffoquée par l'émotion. Elle s'arrêta sans pouvoir faire un pas en avant.

— Tu es trop lasse pour marcher, dit Moudouri; viens, que je t'aide à monter sur mon cheval. Il est un peu vif, mais je lui tiendrai la bride... N'est-ce pas que tu veux bien venir habiter la petite maison? ajouta-t-il en lui tenant la main, tandis qu'elle s'asseyait de côté sur le cheval.

— Habiter la petite maison! répondit Meïké en rougissant; mais je ne puis y être qu'en qualité de servante, et pour cela il faut que vous soyez marié.

— Non, non, dit Moudouri, je ne veux pas que tu sois la servante... Me comprends-tu?

Le langage de Moudouri n'était point si énigmatique que la jeune fille ne pût le comprendre. Il y avait d'ailleurs dans la voix et dans les regards du chasseur un accent de sincérité et une douceur affectueuse qui expliquaient clairement toute sa pensée. Meïké, qui était un instant auparavant folle de douleur, faillit devenir folle de joie. Elle fit un brusque mouvement pour lever les bras au ciel et perdit l'équilibre. Se voyant près de tomber de dessus le cheval, elle poussa un cri et se laissa glisser dans les bras de Moudouri, qui s'élançait pour la soutenir. A ce moment même, le chasseur porta la main sur sa poitrine : le talisman avait disparu...

Moudouri pâlit et se troubla. Unir son sort à celui d'une pauvre orpheline abandonnée du monde entier, c'était donc là tout ce qu'il avait obtenu avec ce talisman si précieux! Pendant quelques instans, il marcha la tête basse, un peu confus, en proie à un amer dépit.

— Moudouri, dit Meïké un peu revenue de sa première émotion, laissez-moi me jeter à vos genoux et baiser vos mains! Vous avez fait de moi la plus heureuse fille de toute la plaine d'Omokho.

Ces paroles firent tressaillir le chasseur. — Il y a deux bonheurs, pensa-t-il, l'un que l'on obtient aux dépens d'autrui ou dont on est seul à jouir, l'autre que l'on se procure en faisant le bien. — Il se sentit non-seulement consolé, mais encore pleinement satisfait de la résolution qu'il venait de prendre. Il ne retrouva plus les élans impétueux de sa première jeunesse, les âpres joies de la solitude, les fougueuses jouissances de sa vie de chasseur; mais il entendit la voix de sa conscience lui dire qu'il avait fait un noble usage du talisman qu'il tenait de l'Esprit de la Montagne.

— Voici le conte que vous m'avez demandé, dit le Chinois en se levant. Il fait nuit; le moment est venu pour moi de chercher dans la fumée de l'opium des rêves fantastiques plus merveilleux cent fois que les *Histoires à réveiller le monde.*

TH. PAVIE.

LA SAVOIE

DEPUIS L'ANNEXION

FORCES PRODUCTIVES DU SOL ET RICHESSES MINÉRALES DU SOUS-SOL. — LES MINES DES HURTIÈRES.

En portant sa frontière au sommet des Alpes, la France a embrassé un pays et une population encore peu connus. Les idées les plus singulières se sont répandues au sujet de la Savoie et des Savoyards, et chaque fois que ce nom est prononcé, il réveille nécessairement l'idée d'un sol aride et nu, d'un climat glacé, d'une population inférieure, considérablement inférieure en bien-être, en instruction, en civilisation à celle de la France. Ces notions fausses ou incomplètes, que l'esprit français aiguise volontiers en épigrammes, ne sont pas demeurées dans les milieux obscurs où l'ignorance les fait naître et où le préjugé les entretient : elles ont gagné les régions supérieures, les esprits cultivés, et pénétré jusque dans les documens de la politique et de la diplomatie. Une dépêche, qui n'est pas oubliée, est venue apprendre à l'Europe que la Savoie est un « rocher nu, une bribe montagneuse, » et, dans un rapport sur le sénatus-consulte de l'annexion, ses habitans sont spirituellement qualifiés de « six cent mille malheureux. »

En parlant ainsi, en accueillant dans des documens destinés à la grande publicité européenne ces préjugés de la multitude ignorante, on ne voulait pas sans doute blesser un petit peuple qui a de vives susceptibilités nationales. On tenait seulement à produire dans l'es-

prit des diplomates étrangers la conviction que l'importance de la Savoie ne méritait pas les alarmes excitées par l'annexion à la France. Nous ignorons si cette conviction s'est faite, si les défiances sont partout tombées. Un résultat moins incertain s'est produit : l'argument à l'adresse des puissances étrangères a été apporté, avec des commentaires variés et parfois blessans, par chaque nouveau compatriote arrivant dans les provinces annexées. La Savoie s'est sentie humiliée; les sympathies qui l'avaient entraînée vers la France se sont tout à coup arrêtées devant l'opinion venant à elle chargée de notions fausses et épigrammatiques dont l'esprit des fonctionnaires eux-mêmes n'a pas toujours su s'affranchir; des froissemens ont eu lieu qu'il serait imprudent d'ignorer; des blessures vives ont été faites à l'amour-propre national, cachées aujourd'hui et sans danger, mais non cicatrisées.

Le remède à une situation fâcheuse qui peut empirer sous l'influence de certains événemens, ce remède est dans l'estime de la France pour un petit peuple désormais enfermé dans ses limites; mais on n'estime que ce que l'on connaît. Des études consciencieuses, équitables et sympathiques offrent donc un intérêt général. La vie de ce peuple, son caractère, ses aptitudes diverses, les conditions physiques du pays qu'il habite, les phénomènes grandioses du climat, les forces productives du sol, les richesses minérales cachées dans les montagnes, sont autant de sujets qui intéressent également la politique, la science, l'agriculture et l'industrie, et nous ne croyons pas entreprendre une tâche inutile en essayant de répondre à ces divers ordres de questions.

I.

La superficie de la Savoie est de 1,117,402 hectares. Très élevé dans les parties appuyées contre les hautes Alpes, que les anciens ont nommées Pennines, Grecques et Cottiennes, le sol s'abaisse graduellement, du côté de la Suisse et de la France, jusqu'au niveau des plaines ouvertes de l'Ain et de l'Isère. Il est formé d'un massif de montagnes reliées à la chaîne centrale par un système compliqué de contre-forts et de chaînes secondaires soulevés par la même explosion des forces primitives du globe. La première impression qu'éprouve le spectateur placé sur un point culminant est celle d'un pays glacé et nu. Le regard ne rencontre d'abord que des surfaces désolées, des sommités aiguës, des rochers dont les flancs déchirés mettent à découvert les secrets de leur formation géologique; mais à mesure qu'il s'abaisse, l'aspect change, la vie apparaît, la végétation déroule ses zones vertes sur les versans. Au pied des grands

monts se creusent les vallées, semblables aux abîmes d'une mer bouleversée et saisie d'un froid intense au plus fort de la tourmente. Peu profondes et d'un climat sévère dans le voisinage de la grande chaîne, elles s'approfondissent, elles s'élargissent, offrent une température plus douce en s'éloignant de leur point de départ, et elles s'ouvrent enfin par de larges issues sur les splendides bassins du Léman, du Rhône et de l'Isère, où se précipitent toutes les eaux de la Savoie. Le pays, qui paraissait un immense chaos frappé de stérilité quand on n'en apercevait que les parties supérieures du relief, offre maintenant le spectacle varié d'une succession de vallées verdoyantes débouchant les unes dans les autres, où la végétation étale ses merveilles et où le sol produit à côté de la flore sauvage des climats du Nord celle des climats privilégiés de la France centrale. Les plantes montent à l'assaut des hauteurs, et telle est la puissance de la vie végétale sur ce sol accidenté qu'à peine la dixième partie de la superficie est improductive. Les 130,000 hectares marqués improductifs au cadastre représentent les sommités couronnées de neiges permanentes, les affleuremens de roches, les lits et les gravières des nombreux torrens et rivières alimentés par la région des glaciers.

La limite inférieure des neiges permanentes descend dans le massif de Savoie jusqu'à 2,700 mètres au-dessus du niveau de la mer, et le point du sol le plus bas est à 200 mètres, niveau des plaines de la Saône. Toute la surface productive est comprise entre ces deux limites extrêmes. Sur les 2,500 mètres intermédiaires se passent des phénomènes de végétation du plus haut intérêt pour les sciences naturelles et l'économie agricole. Les plantes, les productions diverses sont distribuées par régions suivant le degré d'altitude barométrique; elles forment des zones horizontales qui coupent les versans, régulièrement superposées quand le travail de l'homme ne vient point en troubler la distribution naturelle. En descendant la montagne, on parcourt toute la série des forces productives du sol.

Voici d'abord la région des gazons qui succède immédiatement à celle des neiges. Ils poussent menus et serrés sous le chaud rayon du soleil d'avril, environnent les sommets et tapissent les anfractuosités des rochers. Leur couleur d'un vert profond tranche vivement sur la blancheur éclatante de la zone supérieure. Là commencent les grands pâturages aux pentes rapides, que parcourent d'un pied léger et sûr la petite vache des Alpes et les immenses troupeaux de moutons venus des régions de la plaine; plus bas, mais déjà à une hauteur de 2,000 mètres, les premières habitations humaines de la belle saison, le chalet caché dans un pli de la montagne, ramassé sur lui-même et surchargé de lourdes pierres plates

pour résister à l'effort de l'orage. De cette région élevée descendent les produits les plus abondans de la Savoie, le veau et le mouton gras pour la boucherie, un beurre délicieux qui doit ses qualités à la nature des herbages aromatiques des hauts pâturages bien plus qu'à une fabrication perfectionnée, et les diverses espèces de fromage entre lesquelles se distingue celui qu'on fabrique dans la vallée de Tigne, au pied du petit Saint-Bernard, déjà connu et estimé des Romains sous le nom de *vatusicum*, si l'on en croit le naturaliste Pline. Les espaces en pâturages occupent presque le tiers de la superficie productive, environ 300,000 hectares. Ces vastes étendues gazonnées appartiennent généralement aux communes. L'usage patriarcal de la jouissance en commun et sans redevance s'y est maintenu pendant de longs siècles à la faveur d'une législation paternelle. Il s'y est combiné ensuite avec la taxe de capitation du bétail. Enfin les communes, pressées par le besoin d'augmenter leurs revenus, sont entrées peu à peu dans la voie des amodiations à des particuliers. Ce nouveau système, dont la mise en vigueur ne remonte pas au-delà de trente ans, a introduit dans les montagnes les troupeaux transhumans, fléau des pays qui les reçoivent. Cette année, le seul département de la Savoie n'a pas reçu moins de 40,000 moutons. Ils arrivent des départemens du centre et du midi par bandes de quatre à cinq cents, soulevant des flots de poussière sur la route, dévorant l'herbe du bord et quelquefois des champs voisins, dont ils franchissent les clôtures. En tête s'avance la chèvre avec le grelot traditionnel, fière de conduire un aussi grand troupeau; au milieu, l'âne patient, chargé de la provision des bergers, écartant doucement du pied l'agneau perdu dans la foule; derrière viennent les bergers avec le chien, sans cesse occupés à presser les retardataires. L'antique indivision du pâturage était un obstacle à l'introduction des troupeaux étrangers. Attaquée brusquement depuis l'annexion, elle résiste encore dans bien des localités. Elle sera vaincue, mais non sans de douloureux froissemens parmi la population du haut pays, très attachée à ce mode de jouissance en commun, quoiqu'il ne soit pas le plus profitable au budget de la commune, ni le plus favorable à l'aménagement des forêts.

Au pâturage succède la forêt, qui occupe une étendue d'environ 194,000 hectares. Elle s'élève jusqu'à 1,900 mètres d'altitude. A sa limite supérieure, les plantes sont maigres, rabougries, et semblent lutter contre une puissance invisible qui les écrase. Elles s'étendent en circonférence pour puiser horizontalement la vie végétale qu'elles ne trouvent plus verticalement; bientôt la plante buissonne, et le buisson lui-même va mourir dans le pâturage à quelques pas de la ligne extrême. Un fait intéressant pour l'économie forestière a été

souvent observé à cette hauteur : si l'on abat les plantes les plus fortes qui protégent la ligne supérieure, la forêt bat en retraite, plie comme une armée en déroute sous le poids de l'influence climatérique victorieuse, et descend pour ne plus remonter. Les plantes demeurées debout s'étiolent dans leur isolement, le désert se fait autour d'elles, elles ne se reproduisent pas, et le front mutilé de la forêt ne peut plus se reformer. C'est ainsi que des espaces considérables marqués en forêts dans le cadastre de 1738, — le plus ancien cadastre général entrepris par un gouvernement moderne, — ont été transformés progressivement en pâturages, en pentes ravagées par l'avalanche et le torrent, où des troncs et des racines attestent encore l'ancien triomphe de la zone boisée sur le climat meurtrier de ces hauteurs. Il n'est pas probable que le terrain perdu puisse être reconquis par les procédés artificiels du reboisement, et bien des projets qui s'agitent dans les délibérations des conseils-généraux et les rapports officiels courent grand danger d'aboutir à de coûteuses déceptions, si, avant de les mettre à exécution, on ne tient pas un compte exact du fait que je viens de signaler. Comment de faibles pépinières et même des plants déjà forts pourraient-ils soutenir le choc du climat là où la forêt de haute, tige et venue naturellement est forcée de reculer quand elle ne se présente pas en bataillons serrés? Les forêts ont leur hypsométrie naturelle, que le climat, l'exposition et le voisinage des neiges permanentes font varier à l'infini; bien plus, chaque essence a son hypsométrie, soumise aux mêmes accidens. Les essences les plus hardies, celles qu'on trouve le plus haut, sont le mélèze, les diverses espèces du pin et du sapin, le *pinus abies*, le *pinus picea*, l'*abies excelsa*. Écrasées dans les parties supérieures de la zone forestière, ces plantes se redressent en descendant les versans, où elles rencontrent des abris et un sol humide et profond, et atteignent des proportions colossales qui donnent aux forêts noires un caractère particulier de grandeur et de majesté.

Après la forêt viennent les cultures, qui montent en Savoie à des hauteurs vraiment extravagantes, car elles y occupent des pentes qu'une économie agricole mieux entendue assignerait au bois ou au pâturage, pour les garantir des érosions pluviales. Il n'est pas rare de les rencontrer à 1,200 mètres, l'avoine et le seigle en tête, l'orge après, le froment le dernier, qui monte néanmoins à 1,000 mètres dans les bonnes expositions et les terrains riches. L'agriculture dépense sur ces hauteurs une somme de forces humaines beaucoup plus grande qu'au bas de la vallée. La pente est souvent si rapide que le plus léger attelage roulerait dans l'abîme, et l'homme est la seule machine qui puisse y être appliquée; mais que de vigueur et de

force musculaire il y déploie! Au premier beau jour, quand son champ aimé est encore caché sous la neige, il y est déjà, répandant de la terre ou de la bourre d'avoine pour activer la fonte de la couche rebelle. Par ce procédé, il gagne sur l'hiver plusieurs jours qu'il utilise à réparer les désastres de la mauvaise saison, à remuer la terre encore humide, et à porter à la ligne du haut les deux ou trois sillons d'en bas qui menacent de s'écrouler sur le champ du voisin. Il fait les labours à la pioche ou à la pelle, il porte l'engrais sur son dos, et lorsque la maigre moisson, arrosée de tant de sueurs, sera mûrie, il la transportera encore gerbe après gerbe sur l'aire de la grange, accomplissant ainsi à la force du bras les travaux qu'ailleurs on exécute avec les bêtes et les machines. A ce dur labeur, la population du haut pays acquiert une vigueur physique peu commune : la taille est généralement élevée, les formes bien prises, et les vices corporels rares. L'esprit est aussi plus éveillé que chez les habitans du fond de la vallée, noyés dans les influences atmosphériques débilitantes au milieu desquelles se produit la triste affection du goître et du crétinisme. Elle est combattue dans la région élevée par l'air tonique et vivifiant, le meilleur remède qu'on puisse lui opposer. Le recrutement militaire trouve peu de cas de réforme parmi cette forte race de paysans montagnards, qui a fourni pendant des siècles à la maison de Savoie le nerf de sa puissance militaire.

Les cultures pénètrent dans la zone des forêts au-dessus, et dans celle des vignes au-dessous, franchissent celle-ci et se répandent dans la vallée. La surface annuellement ensemencée en céréales et en légumineuses est d'environ 200,000 hectares, qui rendent 2 millions d'hectolitres. Ce rendement de 10 hectolitres par hectare n'est pas inférieur à celui des pays que l'on croit plus favorisés que la Savoie, mais il accuse une économie rurale peu prévoyante, qui donne trop d'étendue aux céréales et trop peu aux prairies. La terre est partout merveilleusement propre aux plantes fourragères, aux prairies artificielles et naturelles, partout à portée des innombrables cours d'eau qui peuvent être utilisés pour les irrigations. La pratique des prairies y est appelée pour ainsi dire par le climat, par la nature du sol et sa configuration. On lui demande au contraire des céréales en trop grande quantité; il est surmené par des cultures similaires épuisantes, par des céréales, toujours des céréales, dont le roulement perpétuel est interrompu de temps en temps par la pomme de terre. L'esprit savoyard résiste encore au procédé recommandé par tous les bons agronomes, qui consiste à transformer un champ en prairie pour augmenter les têtes de bétail et la charge d'engrais. La routine est cependant fortement ébranlée depuis quelques années par les sociétés d'agriculture fondées à Annecy et à

Chambéry, et surtout par l'exemple des agriculteurs intelligens, qui deviennent de jour en jour plus nombreux. La surface en prairies était déjà en 1852, suivant les statistiques sardes, de 230,000 hectares.

Le relief du pays, coupé de vallées profondes courant dans toutes les directions, offre d'admirables expositions aimées de la vigne, qui y grimpe à des hauteurs inconnues ailleurs. Dans la vallée supérieure de l'Isère, entre Moutiers et le bourg Saint-Maurice, elle s'élève jusqu'à 800 mètres. Le vignoble de Bellantre est, sauf erreur, le plus haut de l'Europe; mais c'est là un fait exceptionnel : l'élévation moyenne de la vigne se maintient dans les vallées de la Savoie entre 5 et 600 mètres. On peut la cultiver avec avantage dans beaucoup de vallées, malgré la proximité des neiges, par suite du phénomène bien connu de la réverbération solaire : les rayons du soleil, réfléchis contre les parois des rochers dominans, concentrent la chaleur sur les coteaux qu'elle occupe, et la température s'y élève à un degré que ne comporte ni le climat général du pays ni la latitude équatoriale. On compte plusieurs de ces expositions privilégiées où les vins acquièrent les qualités des grands crus de France. Tels sont les vins blancs d'Aïse, de Seyssel et de Frangy, abrités par le Môle et les hauteurs du Wuache, les vins rouges du bassin de Chambéry et de la vallée de l'Isère, les Monterminod, les Montmélian, les Cruet, les Arbins, les Saint-Jean-de-la-Porte, auxquels il ne manque guère que certains procédés de vinification pour les faire apprécier au loin.

La zone des vignes entoure la base de la montagne sur trois côtés, le levant, le midi et le couchant, mais seulement dans les vallées les plus profondes. Dès qu'on pénètre dans les vallées rapprochées de la grande chaîne des Alpes, elle ne réussit plus que dans les expositions du midi, protégées contre les vents du nord. La vigne s'étend sur une superficie de 14,000 hectares, dont la production, année moyenne, est de 50 hectolitres par hectare. On l'appelle vigne basse par opposition à la vigne haute, que l'on fait monter sur des érables et sur d'autres plantes, selon l'antique méthode décrite par Virgile. La vigne haute ou le *hutin*, comme l'appellent les gens du pays, encombre les cultures des plaines basses et des premiers plans inclinés de la vallée. Quand elle a jeté ses vigoureux sarmens, mariés aux branches de la plante qui la supporte, la plaine apparaît comme un vaste taillis de chênes découpés de rectangles de champs cultivés. Il faut que le sol ait une force de production extraordinaire pour porter à la fois les céréales, la vigne et ces forêts d'érables. L'opinion que ces divers produits ne se nuisent pas entre eux est assez répandue parmi les cultivateurs. On obtient encore des

vignes cultivées en hutins 50,000 hectolitres d'un vin de qualité inférieure, qui ne se peut conserver longtemps.

Ainsi l'aspect change du sommet à la base, ainsi les zones de végétation se déroulent au regard étonné. La science s'est efforcée de pénétrer dans les causes de cette gradation pittoresque. Une montagne a été comparée à plusieurs degrés de latitude équatoriale superposés dans le court espace de sa hauteur. Chaque élévation de 78 à 85 mètres correspond en effet à un déplacement d'un degré vers le nord. Une élévation de 2,700 mètres, limite des neiges permanentes, reproduira donc tous les parallèles du globe terrestre compris entre le 71e et le 38e degré, c'est-à-dire entre la Laponie et le midi de la France, et, par une conséquence nécessaire, tous les climats intermédiaires et toutes les productions qui caractérisent ces climats. L'élément le plus appréciable d'un climat, c'est la température. La température est en raison inverse de l'altitude : elle s'abaisse à mesure qu'on s'élève. Il n'est pas un touriste gravissant nos montagnes qui n'ait senti les effets de cette loi; mais il est intéressant de l'étudier avec les instrumens de précision, car elle explique tous les phénomènes de végétation qui ont frappé nos regards.

Les Alpes ont été explorées dans tous les sens avec deux instrumens de précision dont l'un mesure la hauteur et l'autre la température, le baromètre et le thermomètre. L'étude de la flore venant en aide à l'hypsométrie et à la thermographie, on a pu tracer des régions végétales habitées par des sujets qu'on n'aperçoit plus ni au-dessus ni au-dessous, et qui ont servi de jalons pour construire une véritable géographie botanique. Une grande part de ce travail revient à la savante Genève. Les hommes studieux de cette ville se sont répandus dans nos montagnes depuis le milieu du siècle dernier; leur caravane patiente, conduite par le grand de Saussure, a révélé un monde nouveau à peine soupçonné auparavant, le monde des Alpes. A la suite des Genevois sont venus les explorateurs des autres pays, et entre ces derniers ceux que la Savoie a produits ne sont pas à dédaigner. MM. F. Dumont et G. Mortillet ont attaché leur nom à un même travail (1) où ils suivent cette loi de la dégradation de la température en raison de l'altitude. Aidés des données fournies sur le même sujet par les frères Schlaginweit, ils sont arrivés à fixer d'une manière assez exacte le rapport de la température avec l'altitude. La moyenne de l'abaissement du thermomètre centigrade a été trouvée d'un degré pour chaque élévation de 166 mètres dans le massif entier de Savoie; mais en l'abordant des plaines

(1) *Thermographie et Hypsométrie de la Savoie*, Chambéry 1853.

basses, de Bourg, de Grenoble ou de Turin, l'abaissement est plus rapide : de 200 à 600 mètres, il est d'un degré par chaque élévation de 116 mètres, et de 600 mètres jusqu'au sommet des montagnes le même abaissement n'a lieu que tous les 247 mètres. Le rapport entre la température et l'altitude n'est pas le même en hiver et en été : il faut monter en janvier 229 mètres et en juillet 142 seulement pour faire tomber le thermomètre d'un degré. L'explication de la différence est dans le fait qu'en été le fond de la vallée s'échauffe pendant que les hauteurs sont constamment rafraîchies, et qu'en hiver la température est plus uniformément basse dans la vallée et sur la montagne.

Avec la température, toutes les autres conditions météorologiques d'un climat, humidité, évaporation, densité de l'air, électricité, sont successivement modifiées en raison de l'altitude barométrique, et avec le climat se modifient aussi toutes les productions du sol : au sommet de la montagne, celles des plaines froides de la Laponie; sur le versant, celles des pays tempérés, et à la base, sur un sol constamment enrichi d'alluvions au détriment des hauteurs et exceptionnellement réchauffé par la concentration de la chaleur, des splendeurs de végétation qu'on est étonné de rencontrer si près de la région des neiges et des glaciers.

Dans les vallées étroites, le sol en plaine acquiert, sous l'action combinée de la chaleur et de l'humidité, la fertilité des terrains vierges; la végétation s'y développe avec une puissance qui rappelle les tropiques; d'énormes noyers abritent les villages, et des châtaigniers aux proportions gigantesques garnissent les premiers gradins de la montagne. Cette exubérance de vie contraste singulièrement avec l'aridité des sommets dénudés, percés d'affleuremens de roches grises ou couverts de maigres pâturages et de forêts maladives. Ce contraste est le résultat des forces de la nature et du travail inintelligent de l'homme. Chaque année, la région supérieure livre une partie de ses élémens à l'avalanche et au torrent qui les entraînent avec fracas, ou à l'action lente et insensible des vents violens qui mordent sans cesse les surfaces élevées. L'homme vient en aide à ces forces aveugles par le déboisement qui facilite le rapide écoulement des eaux, par les cultures qui leur préparent un sol tout ameubli, et le pied des animaux, en déchirant le tapis des pentes gazonnées, les dispose aux érosions pluviales.

Pour avoir une idée du mouvement des terres qui s'opère dans la région alpestre, il faut assister à l'étrange et bruyant spectacle que présentent les deux versans de la vallée pendant les pluies chaudes du printemps. L'hiver a chargé les sommets d'une couche de neige de plusieurs mètres d'épaisseur; les vents d'Afrique ont soufflé

chassant des colonnes de vapeurs enlevées à la Méditerranée, qui se résolvent en pluies torrentielles en entrant dans la région froide des Alpes. Alors au calme imposant, à l'immobile rigidité des hauteurs pendant les jours d'hiver succèdent le bruit et le mouvement; les Alpes s'émeuvent sous la tiède haleine des vents du midi et de l'ouest; de chaque couloir de la montagne descend, se précipite un courant grossi ou formé subitement, impétueux, mugissant, roulant sa provision de terres, de graviers et de quartiers de rocher, et tous ces torrens sont recueillis au bas en un seul qui défie par son régime indomptable la science de l'ingénieur des ponts et chaussées. Si le couloir est formé de couches de schiste friable et d'argile, le torrent les corrode, des éboulemens se produisent, et les eaux, arrêtées un moment, grossissent derrière leur barrage, le surmontent bientôt et poussent dans la vallée une masse épaisse et noire qui arrive avec l'effrayante lenteur de la lave d'un volcan. Les vieillards d'Aiguebelle en Maurienne ont gardé le souvenir d'une de ces laves schisteuses qui a englouti l'église et le village de Randens. L'avalanche agit de même sur les terres. Il en est de deux sortes, l'une humide, l'autre sèche. L'avalanche humide, la plus dangereuse, emporte toute la couche de neige abondamment saturée d'eau de pluie, balaie les pentes et ne laisse que le roc nu sur son passage. L'avalanche sèche n'emporte que les neiges récentes, qui glissent sur les anciennes. Le plus léger accident, un cri, une détonation qui ébranle l'atmosphère, l'aile d'un corbeau qui frôle la surface de la neige, suffit à les déterminer l'une et l'autre. La neige commence à se mouvoir insensiblement, une fente horizontale se dessine à la pente la plus rapide, au point où la neige qui se meut se sépare de celle qui demeure immobile. Malheur au voyageur égaré en aval de cette ligne! Il est entraîné avec le sol qu'il foule; de vastes étendues s'ébranlent et pressent les neiges inférieures, qui moutonnent, s'arrondissent en vagues fumantes contre les plis du terrain, glissent toujours, même alors qu'elles rencontrent des surfaces parfaitement planes; enfin elles se précipitent par les chutes de la montagne avec un bruit sourd qui ébranle l'air et souvent détermine le même mouvement sur un autre point. Le voyageur a disparu, et son corps mutilé ne sera retrouvé qu'à la fonte des neiges, parmi les autres matériaux solides entraînés avec lui, les blocs énormes et les grandes pièces de la forêt déracinées et brisées comme des pailles.

Le mouvement des terres sous l'action de tous ces agens a été suivi d'un mouvement correspondant de la population, qui, elle aussi, est entraînée dans le bas de la vallée. La dépopulation progressive des communes élevées est un fait significatif établi par les savantes recherches de l'archevêque de Chambéry. Des 630 com-

munes de la Savoie, on connaît la hauteur barométrique de 511, prise au principal hameau : 53 sont situées entre 1,900 et 1,000 mètres, 168 entre 1,000 et 600, et 288 entre 600 et 200. Or en deux siècles, de 1650 à 1829, la population, loin d'avoir suivi le mouvement général qui l'a presque doublée, a diminué de 5 pour 100 dans les communes supérieures pendant qu'elle augmentait de 8 dans les moyennes et de 31 dans celles de la plaine. L'état du sol s'est ressenti de cette diminution progressive de la population des montagnes. Le cadastre de 1738, auquel travailla Jean-Jacques Rousseau, désigne des champs, des jardins et des maisons dans des localités où l'on n'en retrouve plus. La chaumière a disparu avec le jardin potager qui l'accompagnait, le buisson et le pâturage ont remplacé le champ d'avoine, et l'homme, qui avait commencé le mouvement par des cultures imprudentes et des déboisemens, l'homme a suivi la terre, sa nourricière, entraînée dans la vallée. Le climat, rendu plus meurtrier par la disparition de la forêt protectrice, est aussi entré pour sa part dans l'expulsion de la population. Les maigres céréales, l'avoine, le seigle, et quelques légumineuses récoltées abondamment autrefois dans le haut pays y sont aujourd'hui compromises par les gelées de l'avant et de l'arrière-saison, et en plus d'un cas elles ont dû être abandonnées malgré la routine qui attache le paysan montagnard à ses anciens procédés agricoles.

II.

L'aspect du pays donne à comprendre quel doit être le genre de vie de la population agricole. Activité et dépense extraordinaire de forces physiques pendant que le sol est libre, repos et inertie pendant les longs hivers, voilà les deux côtés saillans de la vie dans la région alpestre. Plus bas, où le climat est moins sévère, le travail est plus également réparti sur l'année; mais le cultivateur n'a pas la même activité de corps et d'esprit. Cette différence est attribuée en partie à la pression atmosphérique sur le corps humain : elle diminue d'environ 250 kilogrammes pour chaque centaine de mètres d'élévation sur la surface du corps, évaluée à 1 mètre carré. La connaissance de cette loi physique, dont la science médicale a tiré des conséquences fécondes pour l'étude des maladies, n'est pas moins importante au point de vue du travail agricole. La pression de l'air étant moins forte sur le travailleur de la région élevée, il est plus libre dans ses mouvemens; mais, par une conséquence nécessaire, sa force est plus vite épuisée, et la fatigue le gagne plus rapidement que l'habitant des lieux inférieurs. De là ce travail excessif et cette excessive paresse du montagnard. Pendant la morte saison agricole,

qui dure souvent cinq mois, toute activité cesse dans les villages : près de la moitié de l'année est perdue pour la production. C'est alors que l'émigration coule abondamment des montagnes de la Savoie sur les autres pays, principalement sur la France, et se verse dans les dernières conditions de la domesticité et du travail. Chaque année, le courant emporte une partie de la population, non inférieure à 25,000 individus, et les ramène presque tous au printemps. Ce qui reste au hameau est condamné à l'oisiveté. Les industries locales qu'on trouve en Savoie, les travaux de paille dans le Chablais, l'horlogerie dans le Faucigny, les carrières, les mines, le commerce des bois et des grains un peu partout, n'occupent qu'un bien petit nombre de bras relativement à la population oisive. Les longues veillées de l'hiver se passent autour du poêle en gueuse ou dans les étables, disposées pour recevoir d'un côté le bétail et de l'autre la réunion de la famille. Au milieu est posée sur un socle de pierre la lampe antique, projetant sa lumière douteuse sur le cercle des femmes qui filent; plus loin, les hommes sont étendus sur la paille, causant, riant ou dormant, et à l'arrière-plan le bétail étonné, qui ouvre de grands yeux aux éclats de rire de la bruyante compagnie. La belle saison venue, tous ces bras inoccupés reprennent leur vigueur; l'activité, le travail, la lutte recommence, car sur ce sol inégal et tourmenté l'agriculture est une véritable lutte. Elle ne consiste pas seulement à faire les labours que réclame le sol en plaine; il faut le retenir lui-même sur la pente et le disputer aux agens continuellement à l'œuvre qui l'entraînent. Le travail des instrumens perfectionnés, des charrues qui fouillent profondément la terre, ne ferait qu'en activer le mouvement, parce qu'elle ne peut être tournée, quoi qu'on fasse, que dans le sens de la pente. Le champ serait bientôt dépouillé de sa couche arable, si elle n'était sans cesse remontée par la pratique pénible du transport. On a inventé pour cette opération des mécanismes ingénieux et variés, des fils de fer tendus qui supportent des paniers mouvans pleins de terre, ou bien des cordes qui s'enroulent autour d'un arbre cylindrique, en attirant au sommet du champ le tombereau lourdement chargé; mais ces inventions diverses exigent un effort d'esprit et des ressources matérielles au-dessus de la portée commune, et la force généralement employée est toujours celle du bras et des épaules du cultivateur. Il porte chaque année une partie du sol, et au bout d'un certain nombre d'années tout le sol cultivé en pente a passé sur les bras de la population agricole. C'est un spectacle qui ne manque pas de grandeur que celui de cette population suspendue aux versans des montagnes, énergique et active à ses heures, roulant le sol auquel elle arrache sa subsistance, luttant

contre la nature alpestre, le climat, le torrent et l'avalanche, et jetant, en dépit de tous les obstacles, ses audacieuses cultures jusqu'aux limites des éternels hivers.

Cette terre qui lui coûte tant de fatigues, le peuple de Savoie la recherche avidement et l'aime d'un amour exagéré, aveugle. Il la paie des prix insensés. Elle est d'un prix plus élevé en Savoie que dans les autres départemens, plus élevé en montagne qu'en plaine, quoiqu'ici la rente soit supérieure et la culture moins laborieuse. La raison en est simple : le commerce et l'industrie étant peu développés, les capitaux qui se forment dans le pays et ceux qui sont amenés des pays étrangers par une émigration périodique ne cherchent pas d'autre emploi que la terre, et comme l'émigration puise plus largement parmi la population des montagnes que parmi celle des plaines et y ramène plus d'argent, il est naturel que les prix soient plus élevés dans le haut pays. L'écart entre les prix a provoqué un curieux mouvement de la population : celle des vallées hautes s'est reportée sur les parties basses, attirée par des prix inférieurs et peut-être aussi par l'attrait puissant d'un climat moins sévère. Le mouvement a été sensible surtout de 1815 à 1848. Pendant cette période de paix générale, sous un gouvernement qui favorisait l'accroissement de la population par le système singulier des primes accordées aux familles nombreuses, elle avait élargi son champ de travail agricole, défriché les landes, resserré les torrens, reculé le front de la forêt, abattu la haie épaisse le long des chemins et des sentiers, et les cultures étaient montées jusqu'à la limite extrême de la force productive du sol. Celui qui chercherait dans le cadastre de 1738 la distribution actuelle du territoire entre les diverses productions courrait assurément grand danger de se tromper. C'est néanmoins sur ce cadastre qu'est encore assise aujourd'hui la contribution foncière de la Savoie; c'est sur cette base incertaine que le régime sarde a élevé ses surimpositions, et le régime français ses centimes généraux, facultatifs, ordinaires et extraordinaires. Les plaintes des contribuables après l'annexion trouvent dans cette incertitude sur la matière imposable leur excuse et leur explication; mais les opérations cadastrales qui se poursuivent en ce moment vont faire cesser bientôt l'incertitude. Elles auront sans doute à constater l'extension de la surface cultivée dans les montagnes. Le flot grossissant de la population s'arrêta enfin, et l'on comprit qu'il y avait quelque chose de mieux à faire que de gratter le sol ingrat des hauteurs. Les plus entreprenans vendirent leurs parcelles et en reportèrent le prix dans la région inférieure, où ils s'arrondirent des propriétés d'un meilleur rapport. Cependant le succès n'a pas toujours accompagné ces déplacemens agricoles. La

culture change de procédés en changeant de hauteur barométrique, de sol et de climat. Or l'innovation, le changement, difficile en tout pays, est en Savoie la grande épreuve de la vie agricole.

La persévérance, la ténacité dans les idées, les méthodes et les usages, sont en effet le trait distinctif du caractère. Aucun peuple n'est moins révolutionnaire en agriculture comme en politique; aucun ne souffre plus des changemens forcés qui ne sont pas la résultante naturelle du mouvement de ses idées. Endurci au travail et à la fatigue, assez fort pour porter le fardeau d'une agriculture écrasante, il est néanmoins d'une faiblesse extrême devant les événemens et les progrès qui l'obligent à quitter trop brusquement les anciennes voies et à chercher de nouvelles sources de production. Il se raidit alors, et ne veut avancer qu'en suivant sa propre impulsion. Doué d'une étonnante force de résistance, il endure, dans ces momens de transition économique ou politique, des souffrances qui se traduisent ordinairement par une diminution de la population proportionnelle à l'intensité du malaise éprouvé. Rien de plus instructif que l'application de cette règle aux divers écarts de la population depuis la première annexion française en 1792. Sortie alors de ses habitudes traditionnelles, elle tombe en dix ans de 441,091 à 406,136 habitans, Chambéry seul en perd 6,000, diminution d'autant plus significative qu'elle avait lieu dans le temps même d'une augmentation rapide de la population générale de la France. Après 1804, lorsqu'elle se fut remise des ébranlemens de l'annexion et de la révolution, elle reprit son mouvement ascensionnel, très lent pendant les grandes guerres de l'époque impériale, mais rapide à partir de 1815. En 1819, elle a déjà gagné 60,000 habitans sur 1804 malgré la perte de seize communes annexées au canton de Genève par le traité de Turin de 1816, et en 1848 l'augmentation est de 180,000, le tiers environ de la population, sans que l'émigration ait cessé d'en emporter le trop-plein sur la France, la Suisse et l'Italie; mais la situation politique et les conditions économiques subissent un changement radical en 1848. La Savoie passe sans préparation du régime de l'absolutisme pur aux larges libertés parlementaires octroyées par Charles-Albert, de la protection et de la prohibition au système du libre échange inauguré par le comte de Cavour. Ces sortes de transitions sont toujours difficiles et font fléchir le courage des peuples les plus entreprenans. La Savoie éprouva un malaise qui s'est encore traduit par un mouvement rétrograde de la population auquel l'annexion a donné une impulsion nouvelle. De 583,812 habitans en 1848, elle est tombée, dans le recensement français de 1861, à 543,535, perdant ainsi 40,000 habitans malgré l'arrivée de plus de 18,000 Français des autres départemens qui figurent déjà dans le nouveau recensement.

Mais si le Savoyard n'a pas cette agilité d'esprit qui lui fait retrouver promptement son chemin au milieu d'une situation nouvelle, il sait développer merveilleusement ses diverses qualités natives dans les champs d'activité qu'il a librement choisis et dans les travaux et les industries qui lui sont connus. Une industrie déjà ancienne, qui exige une grande habileté de main et une certaine aptitude pour les arts, l'horlogerie, s'est maintenue dans les hautes communes du bassin de l'Arve au milieu des circonstances les plus propres à la ruiner. Là, au revers des grands monts sur lesquels est assis le géant des Alpes, dans des chaumières suspendues sur l'abîme, le modeste atelier s'installait à peu de frais sous la direction d'un membre de la famille qui avait fait son éducation pratique en Suisse. Une fois introduite dans une maison, elle occupait tous les bras pendant l'hiver. Les membres de la nombreuse famille se rangeaient à la longue table, couverte d'outils, placée devant la fenêtre battue par la rafale de neige, et ils s'exerçaient sous la surveillance du plus habile à la fabrication des pièces de petite et de grosse horlogerie que les monteurs de Genève et de Neufchâtel mettaient ensuite en mouvement. Rarement l'atelier s'ouvrait aux apprentis ou aux ouvriers d'une autre famille, et, loin d'en disperser les membres, cette industrie les unissait par l'habitude du travail en commun. Prospère jusqu'en 1815, elle a traversé dès lors une période d'épreuves où elle aurait succombé sans cette ténacité du caractère savoyard. Le gouvernement restauré frappa de droits exorbitans l'entrée des matières premières qu'elle employait, et la sortie des pièces fabriquées fut entravée par une politique étroite, jalouse des rapports commerciaux avec Genève, politique renouvelée des temps où la maison de Savoie n'avait pas encore désespéré de mettre la main sur cette ville. Toutes ces entraves la firent déchoir à ce point que des 1,900 ouvriers qu'elle occupait en 1807, elle n'en avait plus en 1847 que 600 travaillant à prix réduit, et plutôt par une vieille habitude que pour un salaire rémunérateur; mais elle se releva promptement sous l'impulsion libérale et réparatrice de Charles-Albert. Ce roi fonda au mois de juin 1848 une école d'horlogerie à Cluses, centre de ce petit mouvement industriel. Bonneville et Sallanches établirent des ateliers modèles qui étaient en même temps des écoles. On voulait rendre l'horlogerie du Faucigny indépendante de celle de la Suisse; pour cela, il fallait des ouvriers instruits, capables de produire non-seulement les pièces détachées, comme auparavant, mais les mouvemens entiers et cheminans, la pièce finie. Il s'agissait de faire un nouveau pas dans une voie connue, de donner un nouveau développement à une industrie familière, et l'esprit public n'hésita pas à encourager ces efforts. La commune et la province vinrent en aide à l'état, et l'on

vit à Bonneville des particuliers, des hommes de loi que leur profession éloignait des travaux de l'industrie, s'asseoir sur les bancs de l'atelier, manier le burin et la lime pour encourager la population agricole à suivre leur exemple. Trois ans de cette généreuse initiative ont fait remonter l'horlogerie du Faucigny au point de prospérité de la fin de l'empire; en 1851, elle occupait 1,200 ouvriers, et introduisait plus d'un million de francs par année dans des communes pauvres et déshéritées sous le rapport agricole.

L'esprit savoyard a montré non moins d'initiative dans un domaine plus ardu encore que celui de l'agriculture et de l'industrie : nous voulons parler de l'instruction publique. Nous avons lu dans une pièce officielle que la Savoie avait beaucoup à gagner sous ce rapport à son annexion à la France. L'avantage annoncé ne s'est pas réalisé quant au nombre des établissemens d'instruction secondaire et classique, car l'annexion n'en a conservé que trois, un lycée et deux colléges communaux, sur les quatorze que possédaient les sept provinces de la Savoie (1). Si l'on remonte à la fondation de ces nombreux colléges, ce n'est pas l'intervention et les fonds de l'état qu'on y trouve, mais les libéralités et les dons volontaires de quelque ami de l'instruction, et le plus souvent d'un Savoyard enrichi dans les pays étrangers. Ils étaient soutenus avant 1848 par des souscriptions, par des collectes d'argent et des dons en nature, quand ils ne pouvaient pas se soutenir eux-mêmes par les pensions des élèves. Chaque année, une collecte se faisait en automne dans le rayon de l'établissement. Ce trait rappelle les habitudes de la race anglo-saxonne et montre le caractère savoyard sous un côté intéressant. L'instruction classique a toujours joui en Savoie de la faveur exceptionnelle de l'opinion publique. Elle y avait atteint sous l'absolutisme un degré de développement qui contrastait singulièrement avec l'abaissement général du niveau de l'instruction première. Dans celle-ci, l'initiative individuelle s'est fait sentir aussi, mais à un degré bien inférieur.

Le gouvernement qui s'établit après la restauration des rois de Sardaigne a été justement qualifié d'obscurantiste. A ses yeux, les hommes qui s'occupaient d'instruction populaire étaient des révolutionnaires dangereux, soigneusement écartés des fonctions publiques, tracassés par la police, privés des fonctions sacerdotales, s'ils étaient prêtres. On se souvient encore à Turin de cet abbé lombard, devenu plus tard sénateur du royaume, qui fut suspendu *a divinis*

(1) Sur ces quatorze établissemens, il y avait en 1858 un collége national à Chambéry, organisé sur une base aussi large et avec un programme aussi étendu que les lycées français du premier degré, huit colléges royaux et cinq communaux, fréquentés par 859 élèves internes et par autant d'élèves externes.

à cause de son zèle pour l'instruction du peuple. En Savoie, les communes étaient systématiquement laissées sans écoles publiques, et en 1848, 504 communes sur 630 en étaient dépourvues. Devant cet abandon complet de l'autorité, les pères de famille se mirent à l'œuvre; ils formèrent de petites associations de hameaux pour payer un instituteur et monter une école privée. L'association s'organisait en dehors de l'autorité communale et paroissiale, en dehors du syndic et du curé. L'école s'installait pendant la saison d'hiver dans le premier local qui se présentait, dans la chambre la plus spacieuse du village, souvent dans l'étable, où la chaleur naturelle du bétail réchauffait les petites mains des élèves. Ces modestes associations se multiplièrent dans les cantons montagneux après 1830. La question de l'enseignement populaire était alors vivement débattue en France dans les chambres et dans la presse, et les émigrans qui chaque année se répandaient dans ce pays en rapportaient les idées et les préoccupations courantes, et entretenaient les conversations du hameau du récit des grandes choses qu'ils avaient vues et entendues, de ces milliers d'écoles que la loi de 1833 faisait surgir partout. Le mouvement français en faveur de l'instruction se communiqua ainsi aux montagnes de la Savoie, et donna naissance à ces modestes écoles privées. L'autorité locale n'en fut pas inquiétée, car elles dépassaient à peine la mesure d'une réunion de famille. Ce n'était pas une instruction bien élevée qu'y recevaient les enfans, l'instituteur, peu instruit lui-même, n'était pas capable de remplir un programme bien étendu; mais ils y apprenaient les premiers élémens de la lecture et de l'écriture. On a pu voir les fruits qu'elles avaient portés lorsqu'enfin les statistiques sont venues éclairer la situation de l'instruction populaire dans l'état sarde. La Savoie était placée avant toutes les autres provinces, et les cantons montagneux avant les cantons de la plaine. Dans les premiers, une moyenne de 80 enfans sur 100 savaient lire en 1845, et 40 seulement dans les seconds; dans les cantons intermédiaires, l'instruction baissait avec le degré d'altitude et avec la sévérité du climat. La mauvaise saison étant plus longue dans les montagnes et ces écoles n'étant ouvertes que pendant la mauvaise saison, elles exerçaient sur le niveau de l'instruction une action proportionnelle à leur durée, plus forte par conséquent dans les montagnes qu'au fond des vallées, où un climat plus propice tient dispersés les enfans jusque fort tard en automne et de bonne heure au printemps.

Ces efforts individuels, quelque intéressans qu'ils fussent comme manifestation de l'esprit national, n'étaient pourtant ni assez étendus ni assez soutenus. La grande œuvre de l'instruction populaire réclame l'intervention de l'état même à côté des plus vigoureuses

tentatives de l'individu. L'année 1848, qui fut pour tant d'autres peuples une année d'agitations stériles et de catastrophes, marqua dans le royaume sarde le point de départ d'un mouvement admirable, qui sera l'éternel honneur du régime parlementaire inauguré par la branche cadette de la maison de Savoie. Le gouvernement de Charles-Albert déploya dans l'étude et la conduite des questions relatives à l'enseignement du peuple une énergie et une bonne volonté qui ne peuvent se comparer qu'à celles du gouvernement du roi Louis-Philippe après la loi de 1833. Le recensement avait découvert en-deçà des monts 44 individus sur 100 qui ne savaient ni lire ni écrire, 65 en Piémont, 75 en Ligurie, 94 dans l'île de Sardaigne. On courut au plus pressé. Il fallait avant tout s'assurer des instituteurs éclairés, intelligens. On créa une école normale ambulante qui se transportait d'une province à l'autre. Elle arrivait en automne au chef-lieu pendant la vacance des écoles, et de tous les points de la province accouraient les instituteurs, redevenus élèves. A ces écoles temporaires et improvisées à la hâte succédèrent les véritables écoles normales, fondées sur le plan de celles de la Prusse, où le Piémont, qui ambitionnait en Italie le rôle que cette puissance joue en Allemagne, alla chercher souvent ses modèles d'organisation de l'enseignement primaire. En huit ans, plus de 1,000 instituteurs et institutrices en Savoie et 9,000 dans le reste de l'état sont sortis de ces diverses institutions avec un diplôme de capacité. Toutes les communes furent pourvues d'écoles publiques en sept ans, et le nombre des élèves des deux sexes en Savoie s'éleva de 37,025 en 1850 à 82,515 au mois de janvier 1858, chiffre qui donne 1 élève par 6 habitans, proportion qu'on ne rencontre que dans les pays les plus avancés, en Prusse et aux États-Unis d'Amérique.

C'est à l'occasion de ces généreux efforts pour élever le niveau de l'instruction primaire qu'a commencé à se dessiner en Savoie ce qu'on a plus tard appelé la « réaction cléricale, » coalition confuse des influences qui avaient régné depuis 1815 ; hobereaux, prêtres mécontens, petites individualités irritées contre le régime libre, qui d'ordinaire réduit chacun à sa valeur et à sa taille, sans principes politiques du reste et sans autre lien qu'une répugnance commune à subir les conséquences légitimes de la charte constitutionnelle. Le rôle que cette réaction a joué en Savoie remplit toute la période parlementaire. Elle essaya d'abord ses forces pour s'opposer à la sécularisation de l'enseignement, impérieusement réclamée par l'opinion publique au lendemain de 1848. Dès lors, sur toutes les questions que le progrès introduisait dans la discussion publique et au parlement, elle a combattu, elle a résisté, elle a soulevé des agita-

tions factices qui ont souvent touché de bien près à la révolte. L'Europe libérale a applaudi pendant douze ans au mouvement constitutionnel du Piémont; des pays les plus éloignés, les regards se tournaient avec sympathie vers ce petit état qui tenait haut le drapeau des libertés parlementaires, pendant qu'il était renversé presque partout ailleurs; mais en Savoie, dans les élémens réactionnaires que renferme ce pays, il a rencontré une résistance sans proportion avec le chiffre réel de la population et la valeur intellectuelle des opposans. La résistance a porté principalement sur la direction italienne imprimée à la politique sarde par le comte de Cavour. Un secret pressentiment avertissait la réaction savoyarde que cette direction irait frapper tôt ou tard sur la papauté temporelle, et elle s'agitait à chaque mesure législative dont le résultat était de grandir le Piémont dans les sympathies de l'Italie et de l'Europe libérale. Ainsi les lois qui ont successivement aboli les juridictions ecclésiastiques, les majorats, les mainmortes et les couvens, celles qui ont abaissé les barrières des douanes et fait entrer le libre échange dans la législation financière ont trouvé une opposition plus forte endeçà qu'au-delà des monts, et la députation de Savoie au parlement s'est montrée presque toujours unanime à les repousser par ses votes. L'histoire parlementaire de l'état sarde enregistrera avec étonnement ce fait singulier, constaté par le relevé des votes de la chambre, à savoir que, dans la minorité des trente ou trente-cinq membres qui ont combattu le système politique et financier du comte de Cavour pendant dix ans, la Savoie en a fourni constamment de dix-huit à vingt, c'est-à-dire près des deux tiers, quoiqu'elle ne formât que la neuvième partie de la population du royaume, et que ses députés ne fussent qu'au nombre de vingt-deux.

Diverses circonstances, dont il faut tenir compte, ont permis à la réaction d'organiser ses forces en Savoie et de neutraliser celles de l'opinion libérale. Par le cens électoral politique, plus abaissé de moitié en Savoie qu'en Piémont, elle a plongé plus avant dans les masses ignorantes, qu'elle poussait au scrutin sous la pression religieuse. Il y avait aussi en Savoie un clergé plus instruit, plus digne et plus moral qu'en Italie, enrôlé presque tout entier sous le drapeau réactionnaire, exerçant une influence en rapport avec sa valeur intellectuelle et son autorité morale. Il s'y trouvait une noblesse nombreuse représentée par des noms entourés d'une popularité méritée, et entraînant dans la résistance tous les mécontentemens et toutes les vanités froissées des autres classes. Enfin il faut bien rappeler les ménagemens mêmes du comte de Cavour et ses attentions délicates jusqu'à l'excès pour le parti qui combattait sa politique (1).

(1) Il est difficile d'expliquer ces ménagemens autrement que par la supposition que

Il ne faudrait donc pas s'exagérer l'importance de la réaction dont nous venons d'indiquer la cause, et en conclure que l'esprit savoyard est complétement fermé aux idées de progrès et de liberté. La Savoie a exercé sa force de résistance avec une remarquable énergie contre l'absolutisme du gouvernement sarde de 1815 à 1848. Pendant cette longue période, les rôles sont changés : c'est de la Savoie que part le mouvement d'opposition aux vieilles doctrines gouvernementales restaurées avec la royauté. Celles-ci n'y furent pas acceptées avec la même résignation que dans les provinces au-delà des Alpes. On faisait le vide autour du fonctionnaire, on le mettait en chanson, il était le but obligé des bons mots qui couraient la ville et la province, on l'enveloppait d'une insurrection de ridicule où l'esprit savoyard perdait sa gravité en la faisant perdre à celui qui en était l'objet. L'opposition du ridicule fut suivie d'un mouvement plus sérieux. Après 1830, la France devint le foyer d'une propagande libérale à laquelle la Savoie ne pouvait demeurer étrangère; mais les idées qu'elle reçut alors prirent une fausse direction et s'égarèrent dans les *ventes* de carbonari et les conspirations organisées par Mazzini, qui commençait dès cette époque sa carrière d'agitateur. Il n'existait point de presse locale pour les élaborer et les appliquer à la situation particulière du pays, et les hommes capables d'agir sur le courant libéral avaient émigré en France. Mazzini recruta de nombreux adeptes parmi la jeunesse des colléges, sans expérience, sans principes politiques arrêtés, mais agitée par de confuses aspirations vers la liberté. Le mécontentement, la désaffection, l'esprit d'opposition, partout visibles, lui firent croire que la Savoie pouvait devenir une excellente base pour les opérations révolutionnaires qu'il méditait en Italie. Il se fit illusion sur la trempe du caractère savoyard, d'une force incroyable de résistance, mais peu porté à l'action, et cette illusion funeste coûta cher : après

la réaction de la Savoie entrait dans les prévisions de sa politique à l'égard de l'Italie. Il n'est pas impossible qu'au contact de cet élément réfractaire l'idée de la séparation ait jailli dans l'esprit du comte de Cavour bien longtemps avant qu'elle éclatât dans les faits. Plusieurs fois il a décoché sur la Savoie, qu'il appelait *l'Irlande du Piémont*, ces bons mots acérés qui lui étaient familiers; mais il se gardait bien de décourager l'opposition par des mesures efficaces en lui ôtant la direction du pays. Ne se préparait-il pas ainsi l'instrument qui allait trancher des liens séculaires et jeter la Savoie dans les bras de la France? Quoi qu'il en soit, ce sont les hommes hostiles à sa politique italienne qui ont fait l'annexion en tant que cet événement a dépendu d'une cause locale. Elle a été le contre-coup naturel du mouvement opposé à celui du Piémont. Il n'y aurait pas d'erreur plus funeste à la bonne conduite de l'administration sous laquelle la Savoie est désormais placée que de croire ce mouvement sympathique à la France parce qu'il a été hostile au Piémont, car les hommes qui l'ont dirigé appartiennent tous, à fort peu d'exceptions près, au parti qui avait jusque-là combattu la France et les idées françaises.

la malheureuse expédition de 1834, les meilleurs citoyens s'exilèrent; les sentences de la justice ordinaire et du conseil de guerre établi à Chambéry portèrent la désolation, les confiscations et la mort dans un grand nombre de familles, et l'odieuse institution du commandant militaire redoubla ses rigueurs malfaisantes et stupides.

L'opposition dans laquelle la Savoie s'est retranchée à deux époques et contre deux régimes si différens n'est pas un accident isolé dans son histoire. La Savoie résiste depuis trois siècles aux élémens du dehors qui tendent à l'absorber. Contre toutes les pressions extérieures, elle réagit à sa manière, à la manière des faibles contre les forts, en se faisant petite, en se renfermant dans ses idées, ses souvenirs, ses traditions. Souvent on a cru qu'elle avait cédé à l'action étrangère, que sa vie s'était mêlée définitivement à celle de ses voisins, qu'elle était devenue suisse, française ou piémontaise; mais aussitôt que la pression s'est retirée, elle a repris avec une étonnante élasticité sa forme première, sa vie propre et les principaux traits de son caractère. Trop faible pour prendre l'initiative de ses destinées, elle s'est habituée à les subir, à passer d'une domination à l'autre, à rouler périodiquement de la France au Piémont et du Piémont à la France. A ces frottemens alternatifs, elle a perdu ce qui est extérieur en elle, les angles saillans de sa physionomie morale se sont usés; mais sous ces dehors effacés se cache une existence très personnelle et très vivace, déjà vieille de huit siècles, douée d'une puissante faculté de mémoire, se rappelant son glorieux passé, continuellement ramenée à ses souvenirs et à ses affections séculaires par la présence au-delà des monts d'une maison illustre sortie de ses entrailles, et qui porte haut son nom dans le monde. Il ne serait pas d'une politique prévoyante d'appliquer à la Savoie le mot de Metternich sur l'Italie, de la considérer comme une simple expression géographique, et de la faire entrer sans ménagemens dans la grande unité française au même titre qu'une portion quelconque de territoire. Les anciennes autonomies locales dont la France se compose n'ont pas été fondues en un jour, et parmi toutes celles qui ont été mises successivement au creuset de la grande nation, il n'en est peut-être pas une qui soit d'une nature plus réfractaire que la Savoie. Il est à craindre même que la précipitation avec laquelle on a procédé à l'assimilation de la Savoie à la France n'ait eu pour conséquence de la rejeter dans son rôle traditionnel de résistance passive. Trop d'indices trahissent dans l'esprit public ce fâcheux résultat : l'initiative du pays se retire devant une administration toute-puissante, dont les efforts, les mesures les plus utiles sont accueillis par une disposition frondeuse de l'opinion, qui,

ne pouvant s'épancher dans la vie publique, anime parfois les relations de la vie privée comme au temps du despotisme piémontais. Nous ne connaissons qu'une voie praticable pour sortir de cette situation fausse qui arrête les sympathies et l'assimilation morale : c'est l'élargissement des libertés publiques et la décentralisation. La Savoie est encore plus intéressée que les autres parties de la France au couronnement complet de l'édifice. Les travaux publics, les améliorations matérielles, ne peuvent lui faire oublier le régime parlementaire qu'elle vient de quitter pour se donner à la France. Elle s'était habituée au progrès dans la liberté. Le progrès qui s'accomplit dans cette condition n'est ni aussi rapide ni aussi éclatant que celui qui s'accomplit sous la forte impulsion d'un grand gouvernement; mais il a l'immense avantage d'économiser les forces, d'exercer l'activité de chacun, d'élever le niveau du bien-être moral en même temps que celui du bien-être matériel. La Savoie avait marché dans cette voie pendant les douze ans du régime libre : les individus, les communes, les provinces et les divisions, déchargés d'une tutelle gouvernementale trop lourde, s'étaient mus lentement, il est vrai, et avec des ressources très restreintes; cependant la Savoie n'était pas, au moment de l'annexion, si dépourvue d'entreprises particulières et d'améliorations publiques qu'on a bien voulu le faire croire à la France et à l'Europe. Une simple comparaison de chiffres montre le développement de l'esprit d'entreprise industrielle pendant la période libérale : le capital des sociétés anonymes en commandite, qui n'avait été que de 1 million 1/2 de 1828 à 1848, s'est élevé à 110 millions de 1848 à 1858. Il y a dans ce rapprochement de chiffres toute une révélation sur les aptitudes de l'esprit savoyard : la liberté le sollicite au mouvement, tandis que la contrainte et la règle le rejettent dans l'immobilité et l'inertie. Ainsi à la question politique se rattache celle du progrès économique de la Savoie. Ses grandes ressources agricoles et ses richesses minérales, dont il reste à indiquer les principaux gisemens, n'atteindront toute leur valeur que par l'activité et l'intelligence des Savoyards eux-mêmes et sous un gouvernement qui saura laisser plus d'espace et d'air aux initiatives individuelles et locales.

III.

Dans ce sol, dont le relief présente à l'observateur tant d'accidens curieux, la nature a élaboré, aux époques de ses grandes crises, des minéraux précieux ou utiles, l'argent, le fer, le cuivre, le plomb, les combustibles, les marbres variés et les schistes ardoisiers, qui ont tenté l'industrie de l'homme presque autant que les productions

de la surface. L'histoire d'une grande révolution géologique est écrite en caractères ineffaçables sur toute la charpente des montagnes savoisiennes. Les couches sont rarement disposées d'après les lois de la statique des corps; au lieu d'une stratification horizontale, elles sont partout ployées, tordues, brisées ou relevées à tous les degrés de l'angle par une force agissant du centre sur la circonférence; sur plusieurs points, elles sont percées d'ouvertures qui ont livré passage à des roches plus anciennes, sans traces de pétrification, formées d'élémens vitrifiés dont les molécules, groupées régulièrement par le refroidissement lent d'une matière en fusion, révèlent la nature de la force qui a produit tous ces bouleversemens et donné à la Savoie son relief actuel.

L'imagination, dirigée par la science, peut se retracer jusqu'à un certain point l'immense déchirement de la croûte terrestre soulevée par le feu central. Suivant une théorie à laquelle le génie de Humboldt a donné les caractères de la vérité scientifique démontrée, le globe terrestre fut à l'origine une masse en fusion, un vaste océan de feu qui tenait tous les corps en liquéfaction. La surface se refroidit par le rayonnement de la chaleur dans l'espace, elle se durcit, une pellicule se forma, souvent agitée, souvent brisée par les émotions volcaniques du liquide; enfin, la croûte ayant pris de la consistance à la suite d'un grand nombre de siècles, les vapeurs se condensèrent, et les mers primitives apparurent, inondations étranges qui ont reçu différens noms dans la science géologique. Elles ne portent pas d'abord d'êtres vivans à cause de leur température trop élevée; mais, la chaleur ayant encore baissé, la vie s'y développe, et dans les couches qu'elles ont déposées apparaît toute une population animale pétrifiée. Les mouvemens du sol, sans cesse agité par le feu intérieur, chassaient les mers vers d'autres contrées, et les espaces émergés étaient aussitôt envahis par des végétations colossales dont les détritus ont formé d'immenses dépôts de houille et d'anthracite. Le sol de la Savoie a été un de ces espaces les plus anciennement émergés; il s'élevait déjà au-dessus des mers primitives quand le sol de l'Europe était encore sous l'eau. Le naturaliste déjà cité, M. G. Mortillet, en constatant la présence ou l'absence des couches déposées par quelques-unes de ces mers, a tracé une géographie curieuse de la Savoie avant l'homme, où l'on voit le sol de la vieille Allobrogie sortir du sein des océans tumultueux des premiers âges. Ce fait, qui ne semble d'abord intéresser que la science pure, a eu des conséquences désastreuses pour l'industrie. Le sol s'étant exhaussé à une époque où la chaleur intérieure était encore très élevée, le terrain carbonifère a été soumis à une action chimique et mécanique analogue à celle qui transforme la houille en coke dans

nos usines à gaz. Quoique les végétations qui s'emparèrent du sol émergé appartiennent toutes à la flore qui a formé les grands dépôts houillers de l'Angleterre et du continent, il n'existe pas néanmoins de houille proprement dite en Savoie, mais seulement des anthracites, sortes de houilles distillées, brûlant sans flamme et privées d'une grande partie de leur valeur comme combustibles. Ce serait donc bien en vain que l'industrie espérerait trouver de la houille en Savoie; elle n'y découvrira que de l'anthracite, qui forme des couches d'une puissance extraordinaire dans la chaîne centrale des Alpes.

Les forces intérieures ne se sont pas laissé enfermer dans les couches multipliées de l'enveloppe terrestre sans s'agiter encore contre les murs de leur prison. Vers la fin de l'époque appelée dévonienne, l'océan de feu s'est courroucé une dernière fois, et les gaz dégagés par ses mouvemens ont bouleversé l'ordre des couches accumulées pendant les époques précédentes. La secousse a dû être d'autant plus violente qu'elles avaient acquis plus de consistance. Les terrains les plus bas et les plus anciens ont déchiré les supérieurs et les récens, et ont formé les nombreux massifs de protogine de la Savoie. Le Mont-Blanc, le plus grand de tous, paraît avoir été le point où la pression a été la plus forte; sa masse énorme, sortant des entrailles de la terre, s'est soulevée à une hauteur de 4,810 mètres au-dessus du niveau des mers actuelles, et sur ses flancs on observe encore les lambeaux des couches sédimentaires qu'il a emportés dans les airs.

Il est important, au point de vue de la minéralogie pratique, de reconnaître ces massifs de protogine, car ils forment autant de régions métallifères dont les limites sont marquées par la force d'émission des roches éruptives. Le premier de ces massifs et le plus vaste est le Mont-Blanc. Ses épaves ont pénétré la masse des rochers sur lesquels il est assis. Les minéraux sont abondamment disséminés dans cette région : le plomb sulfuré argentifère dans les montagnes de Saint-Gervais-les-Bains, de Contamines et de Chamonix; le fer hydraté, le cuivre jaune, l'antimoine et l'arsenic dans celles de Servoz et de Sixt. Ces diverses substances métalliques, répandues sur des filons puissans, mais d'un accès difficile, ont donné lieu à de nombreuses exploitations, la plupart infructueuses.

Un second massif descend sur l'ancienne province de la Haute-Savoie, aujourd'hui l'arrondissement d'Albertville, se dirige au sud-ouest, coupe la Maurienne entre les stations du chemin de fer d'Aiguebelle et de la Chambre, et va heurter les hautes montagnes du département de l'Isère. Ce massif, d'un développement d'environ 80 kilomètres de long sur 15 de large, est un vaste cabinet minéralogique où l'on trouve la collection de tous les minéraux de la

Savoie. La partie supérieure, comprise entre le nouveau département de la Haute-Savoie et la vallée de l'Arc, est fertile en cuivre avec ou sans mélange d'argent et en plomb toujours argentifère : à Saint-Ferréol le cuivre pyriteux, à Saint-Maxime-de-Beaufort et aux Rognots le cuivre gris argentifère, à Saint-Paul, au Villard et Argentine le plomb sulfuré argentifère. Dans la partie inférieure, entre l'Arc et l'Isère, c'est le fer spathique qui domine. Là s'élève la montagne des Hurtières, traversée par un filon-couche de 4 à 12 mètres de puissance, sur lequel sont dirigées les plus importantes exploitations de la Savoie. On rencontre dans la même région du massif des filons secondaires, également de fer spathique, et des filons de fer oligiste, moins apprécié que le premier, mais d'un plus fort rendement à la fusion. Tous ces gisemens, rapprochés de celui des Hurtières, constituent le quatrième groupe de mines aciéreuses de l'Europe.

En remontant la vallée de l'Arc jusqu'à la hauteur du tunnel projeté des Alpes, on entre dans un nouveau district métallifère. La constitution problématique de cette partie des Alpes a mis à la torture pendant cinquante ans l'esprit des géologues de tous les pays. Cette zone, que l'on a enfin reconnue anthracifère, commence à la frontière de France, au Mont-Thabor, entre dans l'axe des Alpes précisément au point que va traverser le tunnel, et s'avance jusqu'au petit Saint-Bernard, d'où elle pénètre dans la province piémontaise d'Aoste. Elle est criblée sur tout son parcours de roches éjectives qui ont coulé sur les deux versans. Au-dessus de Modane, à une hauteur de 2 à 3,000 mètres, les substances métalliques apportées par ces roches forment le district dont nous parlons. Quatre filons de fer spathique à grandes écailles pénètrent dans la paroi des Alpes. Le minerai rend au fourneau de 40 à 45 pour 100 de fonte, rendement aussi élevé que celui des Hurtières; mais la présence du manganèse en plus forte proportion rend la fonte cassante, et la baryte, qui joue un si mauvais rôle dans le traitement du minerai, s'y trouve aussi en plus grande quantité. Les industriels cherchent le moyen de délivrer le minerai de ces deux substances, surtout de la dernière, dont les effets sont le plus nuisibles, et, s'ils y parviennent, le district de Modane, qui est relié à celui des Hurtières par le chemin de fer Victor-Emmanuel, ajoutera une nouvelle importance au groupe des mines aciéreuses de la Maurienne. Le fer est accompagné de pyrites cuivreuses et de gisemens de plomb argentifère sur lesquels sont dirigées les anciennes galeries attribuées à l'époque sarrasine des mines.

Sur le même prolongement de la zone anthracifère sont situées les mines de Macôt et de Pesey. Elles forment le district du plomb

et de l'argent le plus important de la Savoie. Le gisement de Macôt atteint 26 mètres de puissance, et ne descend pas au-dessous de 8 mètres. On ne connaît pas en Europe de gisement plus riche. Le minerai donne environ 230 grammes d'argent sur 100 kilogrammes de plomb. Celui de Pesey est de la même teneur; mais l'épaisseur du filon est bien inférieure.

Le cuivre ne forme pas de district spécial en Savoie. Il se trouve généralement associé aux autres minéraux, au fer, au plomb, à l'argent. Dans la grande couche ferrifère des Hurtières, il apparaît en rognons semblables à des corps parasites assez rapprochés les uns des autres vers la sommité de la montagne pour constituer de véritables filons soudés à ceux du fer. L'activité des Romains s'était portée sur ce métal, autrefois fort recherché, et les filons où il était seul ou associé en grande quantité sont épuisés pour la plupart. Il est permis toutefois d'espérer que les nombreuses traces signalées conduiront à la découverte de nouveaux gisemens inconnus des anciens. Une indication propre à diriger les recherches, c'est que le cuivre se trouve principalement sur le serpentin, espèce de roche éjective venue la dernière, qui a labouré de ses filons la chaîne des Alpes. La grande éruption serpentineuse a coulé sur le versant italien, dans la vallée d'Aoste, où sont situées les mines de cuivre qui furent exploitées par les Romains.

Le massif de Savoie renferme d'autres minéraux d'un ordre inférieur, mais non moins utiles que ceux dont je viens d'indiquer la distribution : ce sont les marbres, les calcaires asphaltiques, les carrières d'ardoises, les anthracites, les lignites et les tourbes. Comme les premiers, ils ont leurs régions géologiques : le lignite, résidu d'antiques forêts mortes sur place, et la tourbe, produit analogue de la décomposition de végétations inférieures, se rencontrent principalement dans les bas-fonds envahis par le marécage; les anthracites sont au contraire concentrés dans les parties élevées, au nord-est, dans la Tarentaise et la Haute-Maurienne : ils y forment de vastes gisemens qui ont été à peine effleurés jusqu'à ce jour pour les besoins fort restreints de la localité. Les terrains ardoisiers sont très étendus aux abords des massifs de protogine; on en retire sur plusieurs points des ardoises d'une qualité supérieure, qui peuvent résister pendant des siècles aux intempéries du rude climat de la Savoie. Les gisemens du calcaire produisant l'asphalte sont distribués dans les terrains de sédiment qui touchent au département de l'Ain, le long du Rhône, des Usses, du Fier et du Cheran. Ils étaient naguère l'objet d'une exploitation assez suivie : on ne comptait pas moins de quatorze concessions délivrées par l'administration sarde; mais toutes ces exploitations sont abandonnées depuis qu'elles sont

tombées entre les mains d'une grande compagnie parisienne qui a trouvé son avantage à les délaisser, pour porter toute son activité sur les gisemens plus abondans de la rive française du Rhône et sur quelques carrières à ciel ouvert du canton de Neufchâtel. Enfin les marbres peuvent être comptés parmi les richesses du sous-sol : une collection de trente-cinq échantillons de marbres de la Savoie a figuré à l'exposition universelle de Paris en 1855; elle y fut remarquée et obtint une mention honorable. Quelques-uns sont connus sous le nom de *brèches;* ce sont des calcaires plus ou moins durs, à fond jaune, gris ou violet, et sur ce fond se détachent les couleurs les plus variées. Les brèches de Vimines, près de Chambéry, et celles de Villette, en Tarentaise, ont acquis un certain renom en dehors du pays. Dans cette catégorie de marbres, on peut ranger le jaspe rouge de Saint-Gervais-les-Bains, en Faucigny (1). Il est à désirer que les diverses substances minérales qu'on vient d'énumérer rencontrent enfin des exploitations intelligentes et solidement assises qui leur donnent leur véritable valeur.

Maintenant que nous savons dans quelles régions du massif de Savoie les principaux minéraux sont disséminés, il faut assister au spectacle de la lutte industrielle contre les parois des rochers qui les recèlent. De vastes excavations sont pratiquées sous les montagnes. En parcourant, la lampe du mineur à la main, ces monumens de l'architecture souterraine, la pensée se porte sur les ouvriers qui y ont travaillé, sur les procédés et les instrumens employés dans l'art des mines aux différentes époques de l'histoire, sur les minéraux extraits et les usages divers auxquels on les destinait. Ici le Romain a conduit sa large galerie à l'aide du feu de flamme vive appliqué contre la roche rebelle; après l'avoir rendue plus traitable par ce procédé, qui rappelle celui que Tite-Live prête à Annibal pour frayer à ses troupes un passage à travers les Alpes, il l'attaquait avec la pique et des coins de fer enfoncés dans les entailles creusées autour du bloc. Dans les entrailles de la terre comme à la surface, il fallait de l'espace et du vide au conquérant du monde. Il en avait besoin pour le dégagement de la fumée des feux et pour les

(1) La spéculation industrielle s'est portée dernièrement sur ce gisement, connu depuis longtemps; on a eu la pensée d'en tirer les matériaux de construction de l'Opéra de Paris. Je ne voudrais pas décourager le projet; mais il faut dire la difficulté qui s'oppose à la mise en œuvre de ce magnifique minéral, digne d'être admiré des habitans de la capitale. Il est formé d'une pâte talqueuse assez tendre dans laquelle sont empâtés le jaspe, la calcédoine diaphane et d'autres substances très dures. La scie et les divers instrumens de polissage ne peuvent mordre que très difficilement sur ces élémens de consistance inégale. On parle néanmoins d'un procédé nouveau, dû à un paysan de la localité, et c'est sur ce procédé encore inconnu que sont fondées les espérances de la spéculation industrielle.

mouvemens de l'armée des peuples vaincus qu'il condamnait au travail forcé des mines. Il suppléait à l'insuffisance des inventions mécaniques par la multiplicité des bras. Les matériaux extraits passaient de main en main par la longue chaîne des travailleurs échelonnés dans la galerie; les eaux qui envahissaient la mine étaient pompées par la vis d'Archimède et reçues dans des baquets transmis de la même manière jusqu'à la sortie. Pline cite une mine en Espagne où cinq mille ouvriers formaient ainsi continuellement une sorte de rivière vivante.

Ces procédés romains ont été reconnus dans les deux grandes excavations du Labyrinthe et de Saint-Marcel, au nord-est du massif, dans la vallée d'Aoste. Les moines du petit Saint-Bernard, devenus industriels comme beaucoup d'autres congrégations religieuses, découvrirent la première au commencement du XVIIIe siècle, en exploitant un filon de cuivre pyriteux qui les conduisit sur celui des Romains. La seconde fut rouverte à la même époque par une avalanche qui corroda le flanc de la montagne. Un ingénieur piémontais put observer les proportions grandioses de ces monumens souterrains, dont il a laissé une vive description dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Turin.* La galerie s'avance, d'après un plan géométrique, en tournant autour d'énormes piliers massifs disposés régulièrement en quinconce. Cette distribution intérieure donne à l'excavation l'aspect des temples gigantesques que les peuples primitifs de l'Inde creusaient sous les montagnes en l'honneur de leurs étranges divinités. L'une de ces mines est encore ouverte aujourd'hui et attire les étrangers qui fréquentent les bains de Courmayeur; l'autre ayant été reprise en 1750 par une compagnie piémontaise qui attaqua imprudemment les piliers contenant du minerai, la voûte céda, et le sommet de la montagne s'écroula dans la caverne avec un fracas effroyable qui a gravé l'accident dans la mémoire des habitans de la vallée.

A la période romaine de l'histoire des mines de Savoie se rattache un événement considérable qui mit fin à l'indépendance des peuples des deux versans des Alpes. Les Salasses, anciens habitans de la vallée d'Aoste, se livraient, bien avant la conquête romaine, à l'exploitation des richesses minérales. Ils avaient coutume d'employer pour le lavage des minerais les eaux de la Doire, qu'ils détournaient par des tranchées si nombreuses que le courant principal était souvent mis à sec, dit Strabon (1). De là des querelles fréquentes, de petites guerres entre les montagnards adonnés au travail des mines et les agriculteurs de la région inférieure, qui, eux aussi, emprun-

(1) *Géographie,* t. Ier, liv. IV.

taient les eaux de la Doire pour l'irrigation de leurs champs, selon la méthode encore en usage aujourd'hui. Les uns et les autres eurent bientôt à se repentir de n'avoir pas lavé leurs minerais et arrosé leurs champs en famille. Les Romains, établis au débouché de la vallée, à Ivrée, où ils avaient une colonie, intervinrent dans ces querelles, refoulèrent les Salasses, et d'avides entrepreneurs, accourus sur les pas des légions, s'emparèrent des mines comme des champs. Les montagnards défendirent longtemps leur indépendance et leurs biens. Retranchés dans ces défilés où la maison de Savoie trouva le berceau de sa fortune, ils y accablèrent l'ennemi sous des avalanches de blocs de rochers. L'armée de Décius Brutus, celle de Messala Corvinus durent payer tribut. Comprenant alors l'importance de ces passages pour la conservation de ses conquêtes dans les Gaules, Rome tenta un effort suprême contre les Salasses l'an 18 avant l'ère chrétienne. Térentius Varron, général d'Auguste, s'établit, avec trois légions formées à la guerre des montagnes, dans un camp retranché, devenu plus tard la cité d'Aoste ou d'Augusta. De cette base d'opérations, qui s'appuyait elle-même sur la colonie d'Ivrée, il lança ses légions contre les montagnards et leurs alliés du versant opposé, qui furent vaincus et vendus à l'encan. Les Centrons, qui occupaient le versant occidental depuis le petit Saint-Bernard jusqu'à Albertville, subirent le même sort, et leurs mines passèrent aux Romains. Un favori de l'empereur eut les mines de cuivre que Pline place dans les Alpes centroniques, et qui ne peuvent être que celles de Macôt en Tarentaise, où l'on a en effet découvert d'anciennes galeries sur un filon de cuivre. Le naturaliste latin appelle ce cuivre *sallustien*, du nom même du propriétaire. Le favori ainsi récompensé serait donc l'historien des guerres numidiques, Salluste, ce courtisan lettré qui s'efforça de couvrir des formes austères du langage de la vieille Rome son servilisme devant le rusé dominateur de la république romaine.

Les exploitations des Romains sont, nous l'avons dit, presque toutes dirigées sur le cuivre. Dans la mine de Macôt, deux galeries, découvertes en 1828, coupent à angle droit le filon de plomb argentifère sans s'y arrêter. On ne s'est pas expliqué d'abord la destination de ces travaux, qui ne tenaient nul compte de l'argent et du plomb, aujourd'hui la véritable richesse de Macôt; mais l'explication de cette singularité a été fournie en 1861 par la découverte d'un filon de cuivre que ces galeries atteignent à une grande profondeur. Cette préférence des Romains pour le cuivre s'explique aussi par l'immense consommation qu'ils en faisaient. Il entrait simple ou composé dans les instrumens d'agriculture, les équipemens militaires, les constructions de la marine, dans l'ornementation des temples

et des autres édifices publics. Avec le progrès du luxe et de l'opulence privée, il entra dans les usages domestiques, la fabrication des meubles, des seuils et des portes des maisons. La statuaire surtout l'employait en quantités énormes. L'airain des statues se composait, selon Pline, de 88 parties de cuivre et de 12 d'étain, de zinc, de plomb ou d'argent; on variait la proportion et les composés suivant le degré de dureté qu'on voulait obtenir (1). La production du cuivre devait fournir à cette immense consommation. Les besoins de la vanité sont impérieux; il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à l'antiquité romaine pour s'en convaincre. On peut expliquer par les exigences de la demande la guerre de Rome contre les peuplades des deux versans des Alpes, dont les mines de cuivre formaient, après l'île de Chypre et l'Espagne, le groupe le plus important qui ait été connu des anciens. Cette vue du reste est conforme au récit de Strabon, et s'accorde avec les habitudes connues de la populace romaine. Les besoins matériels dictèrent souvent la politique des empereurs, et bien des guerres qu'on a attribuées à des idées, à des pensées élevées, n'ont eu en réalité pour mobiles que des appétits inférieurs, qui avaient seuls le privilége de se faire entendre et d'être écoutés au milieu du silence de la liberté.

Après les Romains, l'industrie minière dans les Alpes a passé par une période très obscure, à laquelle néanmoins la tradition populaire rapporte les anciens travaux du district de Modane : c'est la période sarrasine. Les Sarrasins ont envahi deux fois la Savoie. Après la victoire remportée sur eux par Charles-Martel aux champs de Poitiers, vers l'an 740, une de leurs bandes, chassée de la plaine, chercha un refuge dans les gorges de la Maurienne, et au xe siècle une nouvelle invasion commit des déprédations dont les chartes des monastères ont conservé le souvenir. Quelques historiens pensent qu'il n'y eut pas d'interruption entre ces deux époques dans l'occupation des Sarrasins, et qu'ils se maintinrent jusqu'au xie siècle dans le massif des Beauges et la vallée de l'Arc. Les travaux qui portent leur nom sont des galeries élégantes au-dessus de Modane, mieux

(1) L'usage de l'airain pour les statues ne s'est généralisé qu'aux derniers temps de la république romaine : elles étaient auparavant de bois, de terre cuite ou de marbre, et on ne les élevait qu'aux héros morts. Dès que la liberté disparut des mœurs et des institutions, le véritable sentiment de l'honneur s'effaça aussi dans les cœurs et fit place à la vanité. Chaque patricien voulut avoir sa statue; Jules-César est le premier à qui on en ait élevé une de bronze avec une pique à la main. Après lui, aucun empereur, fût-il Néron ou Héliogabale, ne manqua de courtisans empressés à lui décerner des statues. D'innombrables artistes étaient occupés à reproduire avec le bronze les traits des hommes, des femmes et des dieux. Pline en compte jusqu'à trois cent quatre-vingt-seize qui se sont acquis un nom dans la statuaire.

conservées que celles de la période romaine, conduites à la pointerole, antérieures par conséquent à l'emploi de la poudre.

Les anciennes chroniques font honneur à la maison de Savoie de l'expulsion des Sarrasins. Un chevalier saxon, qu'on a donné jusqu'à ces derniers temps pour la souche de cette illustre maison, arriva au XIe siècle par la vallée du Rhône et le bassin de Chambéry, et pénétra dans la Maurienne en remontant le cours de l'Isère et de l'Arc. Parvenu à la hauteur d'Aiguebelle, à l'endroit où la vallée profonde coupe le second massif de protogine de la Savoie, il regarda autour de lui, dit la plus ancienne chronique du pays en langue française, « et vit à mi-lieu de la vallée, vers l'entrée de la Maurienne, une roche haute, rouste et âpre au monter. — Que vous en semble? dit-il à ses compagnons. Ce lieu me plaît moult, car à peu de frais ce lieu serait imprenable. — Et subitement il fit édifier un château qu'il appela Charbonnières. » C'est là, sur ce roc illustré plus tard par des siéges mémorables, par Lesdiguières, Sully et Henri IV, que fut posée, comme un nid d'aigle, la première forteresse de la maison de Savoie; c'est de là qu'elle a pris son vol étonnant, d'abord au nord et à l'ouest, sur la Suisse et la France, où elle parut un moment, au XIVe siècle, asseoir pour toujours sa domination, ensuite au midi, sur la plaine italienne, où sa nouvelle fortune, prodigieusement agrandie, est un sujet de crainte ou d'espérance pour une grande fraction de la famille humaine.

Son histoire est étroitement liée à celle des mines en Savoie. Dès les premiers temps de son apparition sur ce théâtre restreint, elle intervient dans la propriété et l'exploitation; elle intervient en simple particulier par des ventes, des achats, des échanges et des partages; puis, son autorité ayant prévalu sur celle des grands vassaux, elle accorde des inféodations, des investitures, des permissions de recherche et des concessions d'exploitations, établissant ainsi un droit nouveau inconnu à l'antiquité romaine, le droit régalien sur les mines. Elle sème sa route de ces curieux actes sur lesquels la main de l'archéologue ne se pose pour la première fois qu'en tremblant. Les titres concernant les mines servent à éclairer l'obscure histoire de ses agrandissemens, et à l'aide de ces documens on peut la suivre étendant sa domination de vallée en vallée. La multiplicité de ces vénérables débris du passé témoigne des préoccupations que fit naître dès le moyen âge la richesse enfouie dans nos montagnes.

Ces préoccupations, il faut le dire, n'étaient pas exemptes d'illusions : on était persuadé de l'existence de gisemens aurifères. Dans les concessions souveraines ou seigneuriales, l'or figure toujours à côté des métaux moins problématiques, l'argent, le cuivre, le fer et le plomb. Cette illusion, si c'en est une, remonte à l'antiquité, et

s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans l'esprit du peuple de Savoie. Les anciens avaient donné le nom de *Gallia aurifera* aux versans gaulois des Alpes. « La Gaule, dit Diodore de Sicile, avait reçu l'or de la nature sans art ni travail, » et Strabon affirme que ce sont des mines d'or qui furent le prétexte de la guerre des Romains contre les peuplades allobrogiques. L'or brille encore aujourd'hui dans les imaginations populaires, les légendes dorées occupent les veillées du village, et il n'est pas rare d'entendre le récit merveilleux de la caverne aboutissant au torrent sous-alpin où le précieux métal se cristallise en fantastiques stalagmites. On vous citera même le nom de l'ancien du hameau dont l'aïeul descendait dans cette caverne pour y faire la récolte de l'or.

L'or existe-t-il réellement dans le massif de Savoie? Des esprits sérieux, qui n'ignoraient pas la géologie des Alpes, ont admis l'existence de pyrites aurifères. M. Verneilh, préfet du Mont-Blanc sous le premier empire, cite, dans un mémoire statistique sur son département, un habitant de Chamonix qui en avait découvert sur un point très élevé du Mont-Blanc. Ce qui est certain, c'est qu'aucune de ces pyrites n'a figuré dans une collection minéralogique. On ne serait pas fondé toutefois à affirmer qu'il n'en existe point dans les montagnes. Plusieurs torrens roulent en effet des paillettes d'or. Au siècle passé, de nombreux ouvriers étaient occupés, pendant la morte saison agricole, à laver les sables de l'Arve, du Fier et du Cheran, et gagnaient à ce travail jusqu'à 3 francs par jour. L'intendant-général des finances leur défendit, par son ordonnance du 22 octobre 1762, d'exporter à Genève l'or qu'ils recueillaient; mais les sables de ces torrens se sont appauvris graduellement, et la race des orpailleurs, qui offre encore quelques sujets ignorés, sera bientôt éteinte en Savoie.

Il n'est pas étonnant que le souverain ait partagé la croyance de son petit peuple, et qu'il ait été excité par l'appât de l'or à intervenir activement dans la possession et la réglementation des mines. La première loi générale de Savoie est connue sous le nom d'*ordonnance métallique*, et porte la date de 1531. Jusque-là, les concessions de mines avaient été faites sans autre règle que la volonté du prince ou des seigneurs dans leurs domaines respectifs. L'ordonnance pose des règles, fixe le droit régalien, établit la surveillance de l'autorité publique, et définit les droits du propriétaire du sol et ceux de l'exploitant du sous-sol. Dans ce monument de législation minière, l'un des premiers qui aient été élevés au sortir du moyen âge, on voit poindre un principe qui s'est fortifié depuis, et qui est aujourd'hui à la base de toutes les législations de même nature, savoir la distinction de la propriété du sol de celle du sous-sol, l'une

étant de droit naturel et inhérent à la personne humaine, et l'autre de création légale. Ce principe fécond, qui a préservé du gaspillage des propriétaires de la surface les richesses incalculables du sous-sol de l'Europe, a parcouru, avant d'être reconnu et appliqué partout, des phases diverses, dont le tableau est celui du développement de la législation minière elle-même.

Sous le régime du droit romain, le propriétaire du sol l'est aussi du sous-sol, le fonds emporte le tréfonds, selon l'expression juridique; mais l'état, fortement assis, pèse sur le propriétaire, qui n'est pas entièrement libre d'user et d'abuser de la mine, et en certains cas d'abus l'état suspend son exploitation. Pline rapporte un sénatus-consulte qui suspend toutes les exploitations minières en Italie et dans l'enceinte des Alpes. Le naturaliste latin ne donne pas les motifs de cette mesure générale; il est permis de croire qu'elle fut prise pour préserver les mines du gaspillage et pour arrêter la destruction des forêts, qui devaient disparaître rapidement avec la méthode décrite précédemment, employant le bois non-seulement au grillage et à la fusion du minerai, mais encore à l'attaque de la roche. Cependant, malgré la forte centralisation romaine, l'indivision du sol et du sous-sol amena bientôt l'épuisement des mines ouvertes et d'immenses gaspillages dont on retrouve les traces dans les déblais des travaux romains.

Le sous-sol subit encore la loi de la surface pendant toute la durée du moyen âge, et si l'indivision ne produisit pas des effets plus graves, c'est parce que l'esprit d'entreprise était peu développé, et qu'il y avait alors des propriétés d'une grande étendue où l'exploitation pouvait s'installer à l'aise. Les révolutions qui ont fermé le moyen âge ayant commencé la dispersion des grandes propriétés et le morcellement du sol, la nécessité se fit sentir d'empêcher le sous-sol d'entrer dans la même voie, en le disjoignant de la surface par une fiction légale. C'est ce que firent les premières la maison de Savoie et quelques républiques italiennes avec lesquelles elle était en contact par ses possessions au-delà des monts, et la mine devint une propriété de privilége mise à la disposition de l'état. Il y avait un danger qui ne fut pas évité : l'état n'aurait-il pas la tentation de garder pour lui cette propriété nouvelle, au lieu d'en investir les individus les plus dignes? Ce fut là l'écueil du principe. La notion de l'état propriétaire se substituant à l'individu, que des hommes dévoyés ont donnée de nos jours pour une nouveauté, est déjà bien vieille; elle n'a pas attendu le progrès des lumières pour faire irruption dans les esprits. Les principales mines de la Savoie tombèrent entre les mains de l'état, qui les fit exploiter en régie. Cette expérience communiste eut néanmoins de bons résultats, celui-ci,

entre autres, d'obliger l'état à former un personnel instruit et des ingénieurs exercés pour conduire les exploitations, et comme il n'y avait pas d'école des mines dans le pays, les souverains de Savoie envoyèrent, dès la fin du XVIIe siècle, des jeunes gens à la célèbre école de Freiberg, en Saxe. L'un d'eux, cadet d'une famille patricienne du Piémont, le chevalier Nicolis di Robilante, imprima une impulsion remarquable aux études minéralogiques et aux industries métallurgiques. Il a laissé de savantes analyses des minerais de la Savoie connus de son temps, et les travaux des ingénieurs français pendant l'occupation de 1792 à 1815 n'ont pas fait oublier ceux de l'ingénieur piémontais.

Le gouvernement sarde avait abandonné partiellement le système de la régie, quand la révolution éclata. Parmi les principes proclamés à cette époque et considérés depuis comme autant d'axiomes infaillibles invoqués par les partis les plus opposés, on est étonné de rencontrer celui qui anéantit la distinction si utile entre la propriété du sol et celle du sous-sol. La loi du 21 juillet 1791 déclara le second indissolublement uni au premier. Si l'on avait tiré de cette déclaration toutes les conséquences qu'elle renfermait, la législation sur les mines aurait été ramenée au point où l'avait trouvée la maison de Savoie, et toute exploitation régulière serait devenue impossible sur une mine morcelée à l'exemple du sol. L'énergique bon sens de Mirabeau lui fit entrevoir la conséquence, et à sa voix puissante l'assemblée législative recula et introduisit des exceptions qui limitaient le principe qu'elle avait posé dans l'article 1er. Cette loi eut néanmoins des effets désastreux que M. Sauzet résumait dans les termes suivans, quarante-sept ans après, à la chambre des députés. « La loi de 1791, dit-il, porta des fruits amers. Elle avait trop fait pour la propriété privée. Elle permit de morceler le tréfonds à l'exemple de la surface, et comme les couches souterraines n'avaient dans leur distribution aucun rapport avec la surface, il en résulta le gaspillage des mines par le nombre indéfini des exploitations, des frais immenses sans utilité, et aussi l'impossibilité des aménagemens convenables, lesquels ne peuvent s'établir dans des espaces aussi restreints. »

La réaction contre cette loi ne se fit pas attendre. Commencée par un arrêté du directoire du 3 nivôse an VI, qui soumit toutes les exploitations au contrôle de l'administration, elle aboutit à la fameuse loi du 4 avril 1810, qui régit encore aujourd'hui la matière. Le principe de la séparation reparut triomphant et dans toute sa force. Napoléon le faisait ressortir dans la séance du 21 octobre 1808 du conseil d'état avec ce ton d'autorité tranchante qui lui était habituel : « La découverte d'une mine, dit-il, crée une propriété nou-

velle; un acte du souverain devient donc nécessaire. » Au retour de la maison de Savoie, ce principe, qu'elle-même avait posé plusieurs siècles auparavant, fut encore soumis à bien des vicissitudes. Un esprit de réaction insensée ramena la législation minière à l'époque où l'état mettait la main sur les mines. Le système de la régie ne fut cependant appliqué qu'à quelques-unes des plus importantes; les autres suivirent généralement la loi de la surface. Après le premier feu de la réaction, les esprits s'ouvrirent à des idées plus saines, et la loi de 1822, bien qu'admettant encore l'union du sol et du sous-sol, soumet la jouissance de celui-ci à des règles administratives. Elle produisit tous les fruits amers de la loi de 1791 signalés par M. Sauzet : la concession ne conférant pas à l'exploitant non propriétaire du sol des droits à l'abri des caprices de la bureaucratie, aucune exploitation solide ne put s'établir sur des mines dont la propriété mal définie n'était sérieusement garantie ni au concessionnaire, ni au propriétaire, ni à l'état. Un objet aussi incertain repoussait les capitaux et l'activité industrielle au lieu de les attirer. En s'éloignant des passions de 1815, le gouvernement sarde revint peu à peu au principe de la loi française de 1810. Le code civil de Charles-Albert, reproduction du code Napoléon dans ses parties essentielles, maintient encore l'unité du fonds et du tréfonds, mais il fait dépendre la propriété et l'exploitation de celui-ci d'une loi à intervenir. Elle intervint en effet en 1840. La propriété légale conférée par l'acte de concession reçut une nouvelle force, et le concessionnaire fut mis à l'abri de la déchéance, qui ne pouvait arriver que par son impuissance à remplir des conditions bien connues. Ce n'a pas été la dernière : à la veille de la cession de la Savoie, le 2 novembre 1859, il en parut une nouvelle qui entoure la concession de garanties plus efficaces; la recherche de la richesse minérale et la demande en concession sont dégagées d'une partie des formalités qui l'entravent encore dans la loi précédente et dans la loi française; cette richesse est assurée à l'inventeur et devient un objet déterminé sur lequel peuvent se porter librement l'intelligence, le travail et le capital. Il n'est pas inutile de faire remarquer que ces deux lois ont été l'œuvre d'un Savoyard distingué, le député Despine. L'Italie peut espérer que la dernière, qui a été étendue à tout le nouveau royaume, favorisera l'exploitation de ses vastes ressources minérales.

Les travaux entrepris en Savoie sous ces diverses législations sont nombreux. L'esprit industriel, sollicité peut-être par le même motif qui faisait agir le souverain, par l'appât de l'or, s'empara de la noblesse à une époque où sa principale occupation dans les autres pays était de faire de la galanterie, de donner et recevoir des coups

d'épée, de dormir sur le grand fauteuil du manoir. Elle ne jugea pas indigne de ses blasons d'exploiter des mines et d'élever des hauts-fourneaux. On lit avec surprise dans un registre des minières, — recueil longtemps conservé au château de Chambéry, mais qui a passé le mont Cenis avec bien d'autres documens, — les noms des vieilles familles aristocratiques inscrits parmi les exploitans des mines : un Chevron de Villette, dont la famille a donné à l'église l'un des grands papes qui ont fondé son pouvoir temporel; un baron de Menthon, célèbre aussi dans l'église; les vicomtes de La Chambre, qui ont longtemps disputé à la maison de Savoie la possession de la Maurienne; les comtes de Miolans; les barons des Hurtières et les Laval de l'Isère. De toutes ces familles nobles, celle des Castagneri de Châteauneuf, originaire de Gênes, a occupé la position la plus haute dans l'industrie. Elle arriva en Savoie en 1510 avec de puissans capitaux et avec cet esprit d'entreprise qui semait alors les merveilles de la richesse et des arts dans les petites souverainetés italiennes. Elle établit d'abord une fonderie au Bourget-en-l'Huile, et des feux de forges sur les bords du lac du Bourget, où l'on fabriquait des *espées de grand bruit*, comme parle Montaigne, qui les visita en 1580 lors de son voyage en Italie. Les établissemens furent transportés plus tard à Argentine, au centre de la région métallifère de la Basse-Maurienne, à proximité de ces mines célèbres des Hurtières qui fixeront particulièrement notre attention. Ces établissemens réunissaient des fonderies de fer et de cuivre, une fabrique d'acier, des tréfileries et des taillanderies. Les honneurs auxquels s'élevèrent les Castagneri, les hautes fonctions qu'ils remplirent dans l'état montrent que la maison de Savoie savait encourager l'activité industrielle. Pierre-Antoine, celui qui porta la fortune de la famille à son apogée, fut successivement maître-auditeur à la chambre des comptes, conseiller d'état et généralissime des finances en-deçà des monts. L'exemple de cette fortune élevée par l'industrie tenta un autre Italien, le comte Graneri di Mercenasco, qui entreprit l'exploitation du fer spathique et du cuivre pyriteux à l'autre extrémité de la vallée, dans le district de Modane.

A la suite de la noblesse, les gens d'église se jetèrent aussi dans la carrière des mines. Quatre abbayes célèbres, dont la fondation remonte au XIIe siècle, élevèrent des fourneaux, alimentés par les charbons de leurs immenses forêts et par les minerais de fer des Hurtières, d'Arvillard et de Seitenex. Trois de ces abbayes étaient situées dans le massif des Beauges, et la quatrième sur le versant occidental de la pittoresque vallée de la Rochette : curieux assemblage de choses et d'idées que l'on considère aujourd'hui comme irréconciliablement opposées, la vie monastique associée à l'activité indus-

trielle, le couvent marié à l'usine, la prière réglementaire montant vers le ciel avec la fumée du haut-fourneau! Le principe moderne de la division du travail recevait là une application rigoureuse, il était observé à la lettre religieusement. Chaque moine accomplissait sa tâche sans en sortir jamais : l'un présidait aux diverses manipulations du minerai, à l'extraction, au grillage, au transport, qui se faisait ordinairement à dos de mulet; l'autre, à la préparation du combustible, à l'abatage de la forêt et au charbonnage; celui-ci avait le gouvernement du fourneau, et celui-là l'écoulement de la fonte. On n'était pas pressé de produire; ce n'était pas l'activité fiévreuse de l'industrie actuelle. Les congrégations religieuses travaillaient avec cette majestueuse lenteur de quelqu'un qui a l'avenir devant soi, qui pense aux *jours éternels*, selon l'expression de saint Bernard de Menthon, et qui n'est pas stimulé par la concurrence. Leurs fourneaux n'étaient allumés qu'une partie de l'année, trois mois au plus, et produisaient anuellement, suivant une statistique datée du premier empire, 10,000 quintaux métriques de fonte, — environ 1,500 kilogrammes par jour et par fourneau. La production est aujourd'hui de 4,500 aux fourneaux d'Argentine, d'Epierre et de Randens, qui marchent dix mois de l'année. Ces organisations, moitié industrielles, moitié monastiques, ont été emportées par la révolution française. On aperçoit encore les pans de murs de leurs chartreuses noircis par la fumée de l'usine et les scories du fourneau démoli. Devant ces débris épars d'une industrie d'où la pensée de Dieu n'était pas absente, et qui n'entraînait pas dans ses rouages l'homme tout entier, âme et corps, l'esprit éprouve une sorte de plaisir triste à la reconstruire de toute pièce et à remettre en train ce mécanisme au mouvement paisible et lent pour l'opposer à la dévorante activité de l'industrie de nos jours.

La renommée des richesses minérales de la Savoie attira de nombreux industriels étrangers dès le xve siècle. Une compagnie d'Allemands formée par Jean Müller de Nuremberg devient concessionnaire de la mine de Macôt en 1470. Plus tard, des Suisses exploitent les salines de Moutiers et les anthracites de la Tornière. Des Français, parmi lesquels figurent un de La Trémouille et un de Croy, entreprennent l'exploitation du fer hydraté et du plomb sulfuré argentifère de Servoz, dans la région du Mont-Blanc. Ils y sont suivis par une société dans laquelle figure le naturaliste Albanis de Beaumont et par des Anglais. Une société lyonnaise s'installe sur l'ancienne mine des Sarrasins, dans le district de Modane, et y fait de beaux bénéfices jusqu'à la révolution, qui ruina l'entreprise. Une des plus curieuses sociétés dont on ait gardé le souvenir est celle qui fut constituée vers 1750 sous la raison sociale de la célèbre Mme de

Warens. Les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau n'ont fait passer à la postérité qu'un côté de la vie de cette femme, ses faiblesses, les désordres de son esprit et de ses mœurs. Toute la partie de sa vie qui s'est écoulée depuis la rupture de ses relations avec le philosophe jusqu'à sa mort est restée dans l'ombre. On sait maintenant qu'elle se jeta dans des entreprises industrielles qui la montrent sous un tout autre jour, active, entreprenante, d'une fécondité d'esprit et de combinaisons au-dessus de son sexe et de son siècle. La première elle connut la valeur industrielle de la fécule de pomme de terre, et chercha à fonder une usine pour l'extraire. Elle entreprit ensuite l'exploitation des ardoises, dont il existe de nombreuses carrières en Savoie. Enfin elle imagina une société, composée de dames, qui avait pour but d'exploiter les anthracites. Une galerie de la mine de Taninges en Faucigny, qui porte encore le nom de Mme de Warens, témoigne que cette entreprise eut au moins un commencement d'exécution.

L'activité étrangère se porta principalement sur les mines de plomb et d'argent de Pesey et de Macôt. En 1740, deux Anglais et un Hollandais qui prend dans les actes le titre de seigneur de Bois-le-Duc en Brabant exploitent celle de Pesey. Inquiétés par des ambitions locales et des procès, ces étrangers se retirèrent dix ans après devant une société savoyarde en faveur auprès du pouvoir. Vendue ensuite au marquis de Cordon, qui émigra en 1792, cette mine fut déclarée propriété nationale avec celle de Macôt, et devint en 1802 le siége d'une école pratique des mines. Cette institution, dont la Savoie a gardé un bon souvenir, fut transportée à Moutiers, au chef-lieu de l'arrondissement. Disparue avec le premier empire, il était permis d'espérer que le second la ramènerait avec lui, et cet espoir n'a pas été sans influence sur le vote d'annexion des populations de la Tarentaise. Elle se trouvait là dans son siége naturel, au centre d'un pays de mines, en face de l'objet de son enseignement, des grands problèmes géologiques et de la variété des minéraux utiles que renferment nos montagnes; mais ceux qui ont espéré la voir renaître ont compté sans la centralisation, qui soutire la vie des extrémités au profit des centres. La centralisation sarde absorba l'école des mines de Moutiers en 1824; sa bibliothèque, les instrumens de son laboratoire, son cabinet minéralogique et ses vastes collections, tout fut transporté à l'arsenal de Turin. La Savoie n'a pas pardonné au gouvernement piémontais cette mesure, qui marquait un nouveau progrès de la centralisation; mais son erreur a été de croire que cette pompe aspirante n'avait reçu aucun perfectionnement en France depuis 1815.

Les deux mines de Pesey et de Macôt, habilement exploitées sous

la direction des professeurs de l'école, donnèrent de magnifiques résultats pendant la période de l'occupation française. Le directeur Schreiber découvrit en 1806 un nouveau filon, et en souvenir de cette découverte il fit frapper avec le premier argent extrait une médaille portant d'un côté l'effigie de Napoléon, de l'autre celle du Mont-Blanc sous la figure d'un géant accroupi sur des montagnes. Propriétés nationales, ces deux mines revinrent naturellement à l'état sarde, qui les fit exploiter en régie jusqu'en 1855. Rentrées dans l'industrie privée, elles continuent à donner des produits abondans.

IV.

Le groupe le plus important de la Savoie est celui des mines de fer spathique des Hurtières. Exploitées pendant toute la durée du moyen âge, objet de transactions, de compétitions, de procès et de luttes animées dans lesquelles apparaissent tour à tour le souverain, les seigneurs, les gens d'église et les paysans, toutes les conditions de la société allobrogique, elles sollicitent la curiosité, non-seulement au point de vue industriel, mais encore au point de vue de l'histoire et des mœurs du pays. On y arrive par l'étroite vallée de l'Arc, où la rivière de ce nom, la route d'Italie et le chemin de fer Victor-Emmanuel se pressent et occupent souvent toute la partie en plaine. Au-delà d'Aiguebelle, elle tourne brusquement du nord au sud et s'arrondit en un bassin ovale, semblable à une grande corbeille de verdure, terminé au pont d'Argentine par les premières assises de la noble montagne : noble en effet, si cette expression doit réveiller l'idée de richesse et de force productive, car elle livre royalement depuis cinq siècles le fruit de ses entrailles à l'industrie métallurgique. Ses larges flancs sont emprisonnés dans une ceinture de végétation vigoureuse, de noyers, de châtaigniers, de chênes et de hêtres. Sur ce fond vert se détachent les toits enfumés des chaumières de la commune de Saint-George-des-Hurtières, isolées ou réunies en hameaux, partout bloquées par des massifs d'arbres fruitiers supportant des ceps de vigne séculaires qui courent de l'un à l'autre et interceptent la circulation de l'air et les rayons du soleil. Ces chaumières sont la demeure préférée du crétinisme. Le crétin apparaît ordinairement au milieu des merveilles du règne végétal. Rien n'est plus saisissant que le contraste de cette pauvre ébauche humaine, manquée au moral et au physique, avec la plénitude de vie et la beauté des formes que déploie la nature dans les plantes. Hâtons-nous de faire l'ascension de la montagne pour sortir de la région crétineuse, car le fléau mystérieux diminue d'intensité au fur et à mesure qu'on gagne la hauteur.

Dans l'âpre sentier qui conduit aux mines, nous sommes arrêtés à chaque instant par d'étranges convois qui descendent avec une rapidité vertigineuse : ce sont les traîneurs de minerai qui passent. Un mulet vigoureux est attelé à un traîneau dont l'avant-train, portant sur des roues, se termine par deux cornes de charrue entre lesquelles est engagé un homme. Le charroi informe se précipite sur des pentes de 50 à 45 degrés et par un couloir effrayant pavé de blocs de rocher que le frottement a polis. Quand la charge est poussée par son propre poids, homme et animal fuient devant à toutes jambes; si elle s'arrête par l'effet de la pente, tous les deux tendent les cordes, car tous les deux sont attelés; le mulet trotte impassible, l'homme s'agite, se démène à se rompre les os, la sueur ruisselle de son front et trace sur sa poitrine nue de larges sillons; des cris sauvages s'échappent sans cesse de son gosier enroué pour activer ou modérer la course de son compagnon de peine. C'est ainsi que le minerai grillé descend au pont d'Argentine, où il est déposé dans des magasins à ciel ouvert avant d'être conduit au parc de la fonderie. Chaque charge est d'environ 400 kilogrammes. Un traîneur peut faire trois voyages par jour et gagne 50 centimes par 100 kilogrammes.

Plus haut, en approchant de l'entrée des galeries, on rencontre des convois qui diffèrent des premiers : le mulet a disparu, le traîneau a perdu ses deux roues, et porte sur la terre de l'avant et de l'arrière-train. Là est une pente de 35 à 30 degrés où un homme non habitué aux courses des montagnes peut à peine s'arrêter. Le traîneur s'y élance avec une charge de 3 à 400 kilogrammes de minerai; il bondit dans le couloir rapide et prend les attitudes les plus excentriques, tantôt penché en avant perpendiculairement à la ligne de descente, tantôt renversé en arrière sur son traîneau. Ce mode de transport a quelque chose d'effrayant et de fantastique, lorsque la fumée des fours de grillage enveloppe d'un nuage noir l'espace que le traîneur doit parcourir; il s'y jette comme dans un gouffre infernal et disparaît entièrement dans les flots de fumée et de poussière. A ce métier pénible, les forces humaines ne suffisent pas longtemps; les jambes faiblissent bientôt; à l'âge de quarante ans, un traîneur a fini sa carrière, il est littéralement fourbu et n'a plus l'agilité nécessaire pour fuir devant la charge. Les instincts moraux s'engourdissent dans l'excitation violente d'un travail qui ne met en mouvement que les forces animales. Le traîneur est d'ordinaire adonné aux liqueurs alcooliques et d'humeur querelleuse. Un étranger non initié aux divisions séculaires qui ont entravé la bonne exploitation des Hurtières comprendra difficilement que ce métier de casse-cou, destructeur des forces morales et physiques de l'ouvrier, fort coûteux du reste, n'ait pas encore été remplacé par un système de transport mécanique.

De l'entrée des premières galeries, à 1,100 mètres au-dessus du niveau de l'Arc, le regard embrasse un splendide panorama. En face du spectateur se dresse la montagne d'Argentine, où descend un glacier qui pousse devant lui sa moraine terminale, et renouvelle en petit les phénomènes de l'époque glaciaire. Plus bas, le mont Chabert, où une égratignure blanche indique l'entrée d'une ancienne mine de plomb sulfuré argentifère rouverte aujourd'hui et en pleine exploitation. A gauche, le pic arrondi de Charbonnières, droit au milieu de la vallée comme l'unique colonne restée debout d'un immense édifice démoli. A droite, les aiguilles d'Arves, qui déchirent violemment le ciel bleu, et dans la même direction l'encaissement profond du torrent du Glandon. Au fond, le bassin de la vallée, longue et irrégulière crevasse des Alpes par laquelle ont coulé depuis les temps historiques les inondations des peuples du midi sur le nord et celles du nord sur le midi, aujourd'hui parcourue par la locomotive, dont le bruit sourd et le sifflement montent sur les versans, arrivent jusqu'à nous. C'est d'ici que nous pouvons suivre à l'aise cette dégradation végétale observée précédemment, le pâturage succédant au glacier, la forêt découpée de champs cultivés, les chalets gris abattus sur les prés verts comme une volée d'hirondelles fatiguées, le vignoble égaré dans l'anfractuosité du rocher, et enfin les villages du bas avec leur cortége obligé de grands arbres agités par le vent périodique à double courant, soufflant le jour en sens inverse de la nuit, fort connu dans les longues vallées des Alpes.

A l'aspect des rochers gris de fer, pailletés de mica, composés d'élémens cristallins, et dont les sommets dentelés jaillissent de leur base en pics aigus comme des jets de flamme, nous reconnaissons bien vite que nous sommes au centre d'un soulèvement de protogine. La montagne que nous avons gravie présente partout les traces de la secousse violente qu'elle a éprouvée au moment où elle s'est imprégnée de la couche fertile : l'ordre de la stratification naturelle est détruit extérieurement, la surface est hérissée de pièces brisées, de blocs amoncelés et soutenus sur les pentes par un miracle d'équilibre; mais, dès qu'on pénètre sous l'enveloppe déchirée, on découvre plus de régularité, des couches moins tourmentées, des filons continus de quartz qui conduisent presque toujours à la masse métallique. Ces filons ont eu sur le mode d'exploitation suivi aux Hurtières une influence considérable. L'instinct des paysans de Saint-George, exploitans primitifs de la mine, leur avait révélé le fait scientifique que nous avons tâché de mettre en lumière, à savoir que la direction de la roche éjective conduit au gisement métallique. Ils suivaient donc le quartz, qui est une roche d'éjection, partout où ils le trouvaient à la surface, et ils se laissaient conduire par sa pré-

sence. M. de Saussure a décrit en 1789 leur manière de travailler. « Ils ne mettent, dit-il, aucun art dans leur travail; ils vont en avant sans boussole, sans aucun instrument de géométrie, suivant le filon quand ils le tiennent et le quartz quand ils le cherchent; ils font des mines, ils font sauter le roc, l'étançonnent où cela est nécessaire; mais rarement en ont-ils besoin, et ils le font avec plaisir, parce qu'ils croient que le roc tendre annonce ce qu'ils appellent des *sales* ou des masses considérables de minerai. »

La commune de Saint-George a joui du droit immémorial d'attaquer la montagne, droit qui dérivait de l'ancien principe que le fonds emporte le tréfonds. La commune étant propriétaire de la surface, chaque communier pouvait attaquer le sous-sol, y creuser une fosse et se l'approprier. Collective et immobilisée à la surface, la propriété se transformait en pénétrant au-dessous, devenait individuelle et transmissible par la vente ou l'héritage au même titre qu'un champ au soleil. La multiplicité des galeries, — des fosses, comme on les appelle, — creusées dans tous les sens et portant les noms de tous les saints du calendrier, atteste l'ardeur des paysans à s'improviser un patrimoine dans le sein fécond de la vieille montagne. Reliées entre elles par des galeries de raccordement et placées à la suite les unes des autres, elles formeraient un tunnel trois fois long comme celui qu'on entreprend sous les Alpes. Quelques-unes offrent des vides aussi grands que des cathédrales du moyen âge. Celle qui est appelée *la Grande-Fosse* a 120 mètres de hauteur et 200 de longueur. L'œil mesure avec effroi ces 240,000 mètres cubes de vide dont la lampe du mineur ne peut sonder les ténébreuses profondeurs, et cette immense excavation est pratiquée entièrement sur la couche minérale, qui était là d'une puissance extraordinaire.

En observant ces galeries innombrables, on ne tarde pas à découvrir la pensée commune qui les a dirigées : c'est une pensée de haine; elles cherchent à s'éventer les unes les autres, comme des mines et contre-mines ennemies autour d'une place assiégée. Tous ces petits exploitans se faisaient une guerre acharnée. On voit souvent deux galeries d'un caractère particulièrement hostile se poursuivre sur un long parcours, développer dans la roche leurs replis tortueux, monter ou plonger ensemble, se serrer toujours de plus près, et enfin se joindre sur le filon. Ce mode d'exploitation a reçu dans le langage des mineurs un nom qui exprime bien la chose : il s'appelle « travailler en bataille. » On travaillait en bataille lorsqu'on s'efforçait de prendre l'avance sur la galerie rivale. L'explosion de la poudre et les coups de masse sur la paroi annonçaient l'approche de l'ennemi; les ouvriers redoublaient d'activité, le travail ne cessait

plus ni jour ni nuit : on attaquait la roche avec fureur du côté d'où venait le bruit, et d'aussi loin que la voix pouvait se faire entendre, on préludait à la rencontre par des injures homériques. La tradition a conservé parmi les habitans de Saint-George le souvenir des batailles souterraines livrées par leurs ancêtres, et ils parlent encore avec orgueil de ces luttes héroïques où, toutes lampes éteintes, les coups de poing et les cailloux pleuvaient dans l'obscurité de la mine.

Cette anarchie d'exploitation, qui n'est pas encore entièrement extirpée des Hurtières, a une racine historique très remarquable : elle remonte à la protection accordée par la maison de Savoie aux paysans exploitans contre les seigneurs des Hurtières. Considérée dans l'ensemble du rôle qu'elle a joué, la maison de Savoie a toujours eu un goût prononcé pour les petites gens, toujours attentive à leurs intérêts sans jamais heurter violemment ceux des grands. L'histoire de la mine des Hurtières fournit un exemple curieux de cette politique naturellement inclinée vers les intérêts des classes inférieures. Dans un acte de partage, en date du 23 juillet 1344, entre le seigneur des Hurtières et le comte de Savoie Amédée VI, celui-ci stipule pour lui et les paysans, *nos et gentes nostras;* il leur garantit le droit de recherche et d'exploitation sur toute l'étendue de la montagne; le seigneur du lieu ne pourra les troubler même sur la moitié qui lui échoit en partage. Trois siècles et demi après, le roi Victor-Amédée III, fidèle à la politique de sa maison, renouvelait la protection accordée aux paysans. Cet acte est intéressant à un autre point de vue : il montre l'origine des droits qui se partagent encore aujourd'hui les mines des Hurtières. Les exploitans actuels sont les successeurs directs des trois parties figurant au traité, le prince de Savoie, le baron des Hurtières et les paysans.

La succession de ces droits divers jusqu'à nos jours a été l'occasion des luttes les plus dramatiques. On y voit figurer au premier plan les anciennes familles du pays, les deux branches de la maison de Savoie et un roi de France, qui entrent tour à tour en compétition pour la propriété des mines ou pour les droits à prélever sur les minerais extraits. François Ier en 1536 revendique la propriété intégrale en sa qualité de successeur et d'héritier de son oncle Charles III. La revendication de cette propriété est évidemment contraire au traité de 1344, qui n'en avait attribué que la moitié aux ancêtres du duc de Savoie; mais le roi de France n'avait guère souci des traités qui allaient contre son intérêt. Agresseur injuste de son inoffensif et malheureux oncle, il lui prit la Bresse et la Savoie du midi pour ouvrir l'Italie à son ambition, pendant que les Suisses, encouragés par son exemple, s'emparaient de la Savoie du nord. Il

était dans le tempérament de François Ier de se faire la part du lion pour montrer ensuite sa générosité. Après s'être emparé de la seigneurie des mines, il en investit le vicomte Louis de La Chambre par lettres patentes du 18 décembre 1542. Dès lors le traité qui les avait partagées resta oublié pendant deux siècles. Une héritière du vicomte vendit la baronie des Hurtières, par acte du 2 septembre 1623, au prince Thomas de Carignan, le chef de la branche cadette qui règne aujourd'hui sur l'Italie. Ce prince énergique, digne ancêtre de Victor-Emmanuel, entreprit d'enlever par les armes la régence des enfans de Savoie à sa belle-sœur, Christine de France, qu'il accusait de sacrifier l'indépendance de l'état à l'influence française. Pendant la guerre civile, ses biens furent confisqués, et les mines rentrèrent au domaine de la branche aînée. Après sa réconciliation avec la régente, il fut réintégré dans la possession de tous ses biens. Son fils, Emmanuel-Philibert de Carignan, vendit en 1687 le droit d'exploitation sur la moitié des mines à la famille gênoise des Castagneri. Cette famille, dont la fortune s'est écroulée récemment, est « l'auteur, » comme disent les hommes de loi, de l'exploitant actuel le plus considérable.

Mais toutes ces compétitions illustres avaient passé par-dessus la tête des paysans. Attachés à la montagne comme à leur proie, ils avaient continué jusque vers le milieu du dernier siècle de creuser des fosses selon leur instinct, en tenant marché du minerai qu'ils retiraient. Les propriétaires des hauts-fourneaux dépendaient d'eux pour leur approvisionnement de minerai. La nécessité d'assurer la consommation des fonderies donna naissance à un genre de concession que nous croyons n'avoir été connu qu'en Savoie. La concession portait non sur la mine, mais sur le minerai, qui ne pouvait être vendu qu'au concessionnaire investi du privilége de l'acheter. Les propriétaires des hauts-fourneaux trouvèrent ensuite plus simple d'acquérir des paysans les filons mêmes. Il y en avait toujours à vendre, car la population de Saint-George, négligeant la culture des champs pour celle des mines, était loin de s'enrichir. La vente des filons a peu à peu éliminé les anciens protégés de la maison de Savoie et introduit dans la propriété des mines les exploitans étrangers munis d'un outillage complet.

L'éviction des paysans ne fit pas cesser l'anarchie primitive, qui augmenta au contraire par l'arrivée des nouveaux industriels, la plupart dans une bonne situation de fortune, bien posés dans la société savoyarde, intelligens et capables de soutenir leurs prétentions devant les tribunaux. La lutte souterraine se compliqua de la lutte au soleil, et parallèlement à la galerie « en bataille » se développa la longue série des procès, sans cesse renaissans, qui ont

donné fort à faire, pendant un siècle et demi, au juge d'Aiguebelle, au sénat souverain de Savoie, à la sérénissime chambre des comptes, et même à sa majesté en son conseil. Les droits en présence remontant au fameux traité de 1344, il n'est pas malaisé de comprendre que la chicane se soit introduite entre les jointures d'une succession de cinq siècles, souvent interrompue, presque aussi compliquée que celle des papes. L'état aurait pu la trancher par la concession ou par l'expropriation de la mine pour cause d'utilité générale; mais comment rompre si brusquement avec des droits aussi anciens, surtout lorsqu'ils avaient pour eux l'appui de la maison souveraine, intéressée à conserver un état de choses qu'elle-même avait établi? La révolution française ne changea rien aux exploitations des Hurtières : elles ne furent pas déclarées propriétés nationales, comme celles de Pesey et de Macôt, et sous le premier empire l'expropriation, conseillée en 1811 par l'ingénieur des mines Schreiber, fut rejetée par l'administration du département du Mont-Blanc. La restauration trouva les choses dans la même anarchie qu'avant 1792. Plusieurs fois depuis 1815, le gouvernement sarde s'est efforcé d'y mettre ordre en tenant compte des droits anciens : il a délimité les champs de travail de chaque exploitant, il a condamné les galeries trop évidemment agressives, il a même suspendu en 1852 les exploitations sur toute l'étendue de la montagne. Cette mesure de l'administration tranchait une question qui appartient aux tribunaux, et remplaçait la justice ordinaire par un coup d'autorité; mais on était en plein régime libre : la presse, l'opinion, réagirent contre ce petit coup d'état, et l'administration, qui n'était pas préparée à donner aux exploitans une juste indemnité, unique solution équitable, céda devant la production des pièces qui établissaient les droits des exploitans. La difficulté se pose aujourd'hui dans les mêmes termes devant la nouvelle administration. Les prétentions qui avaient égaré un moment l'ancienne administration se sont produites aussitôt après l'annexion, et retentissent maintenant au conseil d'état. Elles reposent sur ce fait, qu'il existe une concession régulière en faveur de l'un des exploitans actuels. Or il ne peut y avoir concession régulière sur une mine découverte depuis des siècles et possédée sans interruption, à titre de propriété, par celui qui l'exploite. En droit elle serait nulle, et en fait nous croyons avoir démontré par l'historique de ces exploitations célèbres qu'elles n'ont jamais été l'objet d'une concession dans le sens et avec l'étendue des droits que la législation moderne attribue à cet acte administratif.

Une concession régulière pourrait seule néanmoins faire cesser l'anarchie qui stérilise le travail des Hurtières. Nous avons déjà remarqué, en gravissant la montagne, l'un des résultats de la division

des exploitations sur le transport du minerai, et il n'est plus permis de s'étonner de ce mode primitif et coûteux en présence des luttes qui ont empêché de le remplacer par le transport mécanique. On retrouve les funestes effets de la division dans toutes les manipulations du minerai. Celle qui précède immédiatement le transport, c'est le grillage. Le grillage a pour but de modifier la composition chimique du minerai, de faciliter la séparation de la gangue quartzeuse et de le rendre plus traitable à la fusion. Il est grillé au bois dans des fours en forme de cônes tronqués et renversés, construits à l'entrée principale de chaque exploitation. La situation des fours a de nombreux inconvéniens : les débris des fours supérieurs, les gangues rejetées par le cassage et le triage, s'amoncellent sur les pentes, y forment des avalanches de gravier qui s'écroulent sur les fours inférieurs, et descendent souvent jusqu'au pli de la montagne, où sont déposés les tas de minerai trié. L'opération est alors à refaire sur nouveaux frais.

Les fours n'ont pas été établis sans motif à la sortie de chaque exploitation : il fallait se hâter de diminuer le poids du minerai pour éviter les frais de transport. C'est pour le même motif qu'il est soumis à un premier triage aussitôt qu'il est détaché de la roche. On le brise à coups de masse, et on rejette les débris dans les cavités de la fosse. Ce dépouillement, fait dans des conditions difficiles, n'est jamais bien complet, et parmi ces débris accumulés depuis des siècles dans les vides immenses de la montagne il est resté des parties utiles qui donneraient encore des bénéfices à une exploitation mieux dirigée. Il suffirait pour cela de pratiquer une galerie en ligne droite allant chercher le dédale des anciens travaux. Indépendamment des débris à reprendre, elle trouverait des champs nouveaux à exploiter.

L'observation des règles de l'art des mines a été de tout temps fort négligée, comme on le pense, dans la conduite de ces exploitations. A la rigueur elles pouvaient s'en passer, n'ayant besoin ni de puits d'aération et de sortie, ni de galeries d'écoulement des eaux. La nature a pourvu libéralement à toute installation coûteuse par des fentes et des déchirures qui laissent pénétrer l'air et filtrer les eaux. Le mineur travaillant dans les galeries les plus rapprochées de la surface est obligé de protéger sa lampe contre le vent qui s'engouffre dans les fentes. Le drainage naturel lui permet de creuser en contre-bas de la galerie à une grande profondeur; il descend, sans être incommodé par les eaux, dans ces abîmes, qui sont ensuite comblés avec les matériaux inutiles extraits de la galerie poursuivie dans une autre direction. Le roc lui-même se laisse entamer facilement, et l'ouvrier sur filon détache par jour 560 kilogrammes de

minerai trié. Toutes ces facilités naturelles expliquent pourquoi les exploitations des Hurtières ont pu être conduites par des mains inhabiles et avec de faibles capitaux.

La vie des ouvriers qui y travaillent est intéressante à étudier. Le personnel des mines se recrute principalement parmi la population répandue sur le flanc oriental de la montagne, dans cette commune de Saint-George qui possédait autrefois tous les filons. Elle regarde encore comme son privilége l'extraction du minerai, et elle le défend contre l'invasion des ouvriers étrangers à la localité avec la même jalousie que jadis elle mettait à défendre la propriété des mines contre les propriétaires de hauts-fourneaux. Avec ses préjugés et ses souvenirs, le père transmet sa profession aux enfans. Tout jeunes, ils sont employés au cassage et au triage; armés d'un marteau, ils s'assoient à la bouche des fours éteints et frappent à coups redoublés les blocs de minerai au fur et à mesure qu'ils dégorgent, rejetant d'un côté les gangues et de l'autre les parties utiles, réduites à la grosseur d'une noix. Noirs, couverts de la poussière du charbon, ils s'ensevelissent au milieu des amas de minerai qui montent lentement autour d'eux, et derrière lesquels ils finissent par disparaître, car leur présence n'est révélée que par le bruit sec et monotone du marteau sur le bloc. Plus âgés et plus forts, ils entrent dans la mine, cassent le minerai cru et le portent au four à griller, ou bien ils essaient leur vigueur au traînage : ils s'élancent d'abord sur la première pente avec le traîneau sans roues, puis dans la seconde, jusqu'au pont d'Argentine, avec le traîneau à roues et le mulet. Les plus habiles d'entre les adultes attaquent la roche, sont mineurs proprement dits. Enfin tous reviennent au point de départ, à la culture des champs, qu'ils n'ont jamais entièrement abandonnée, car toute cette population fait alterner le travail de la terre avec celui de l'industrie. La morte saison agricole est la saison active de la mine, et l'hiver est le beau temps du mineur : trois ou quatre cents ouvriers sont alors occupés à faire sauter le roc, et les cavités profondes de la montagne retentissent continuellement du bruit des sourdes explosions. Ils remontent définitivement à la surface au printemps, pour les fêtes de Pâques, et jusqu'à l'automne prochain les diverses préparations du minerai et le transport alterneront avec les travaux des champs.

Ces habitudes moitié agricoles, moitié industrielles, forment le trait caractéristique de la population ouvrière de la Savoie. Partout où une industrie quelconque a pénétré, elle s'est mariée sans effort à l'agriculture. Il y a du cultivateur dans chaque ouvrier savoyard, à quelque industrie qu'il appartienne. Il ne se laisse pas sans violence éloigner de la terre par le flot industriel. Au sein des grandes

villes où il émigre, dans l'atelier, dans la manufacture, la terre le réclame fortement. Il ne perd jamais complétement de vue le champ qu'il possède, ou qu'il possédera un jour avec le fruit de l'épargne. Ce n'est pas lui qui volontairement ira grossir ces masses ouvrières sans lien avec le sol, flottantes, agitées par les fluctuations du salaire, et tenant suspendus sur la société moderne les plus terribles problèmes. S'il se laisse un moment entraîner par le tourbillon, c'est toujours avec l'espoir de revenir bientôt. Des 30,000 émigrans que la Savoie jette chaque année sur le monde, il n'en est qu'un petit nombre qui oublient le chemin du sol natal : ils y sont rappelés sans cesse par l'espoir de s'en approprier un coin.

Mais ces fortes attaches empêchent l'ouvrier savoyard de s'élever bien haut, d'acquérir de l'habileté et une main exercée dans les divers travaux de l'industrie. Aux Hurtières, les mineurs les plus habiles sont Piémontais ou Lombards. Les habitans de Saint-George, quoique divisés entre eux toutes les fois qu'il s'agit de se faire concurrence à eux-mêmes, s'entendent néanmoins à merveille pour les repousser. Les maîtres de forges sont obligés, dans le choix de leurs ouvriers, de faire grand cas de cette répulsion instinctive qui va jusqu'à des violences sournoises. Il vaut mieux user de ménagemens et discuter avec une habitude traditionnelle d'esprit que de l'irriter en voulant la changer trop brusquement. C'est ce que font les maîtres de forges avec la population des Hurtières. On peut lui appliquer un mot bien connu : elle n'a rien oublié et rien appris. Elle se rappelle ses anciens priviléges d'exploitation, l'ancienne protection souveraine, les temps où elle travaillait pour son propre compte et où les propriétaires des hauts-fourneaux de la vallée étaient ses tributaires. Ces souvenirs vivaces la rendent chagrine, défiante, injuste à l'égard du présent. Elle travaille aux mines avec les instrumens rudimentaires du passé, et, si l'on excepte la poudre, ses procédés d'extraction du minerai comme ses procédés de culture de la terre sont probablement les mêmes qu'au temps des Humbert et des Amédée. Par ses défauts et par ses qualités, elle présente un type assez exact du peuple savoyard en général, unie et compacte pour résister à l'invasion des élémens étrangers, mais divisée entre elle à tous les degrés; attachée à ce qu'elle croit être son honneur et sa richesse, mais incapable de le défendre efficacement; laborieuse du reste, patiente et d'une probité remarquable, mais de cette probité banale qui tient à l'habitude bien plus qu'à l'effort de la vertu. La manipulation du minerai fournit un trait curieux de cette probité de tradition. Avant d'arriver à la fonderie, il fait deux haltes, la première à mi-côte de la montagne, aux *Terriers*, la seconde au pont d'Argentine; il y séjourne des mois et des années, en plein air, éloi-

gné de toute surveillance et de toute habitation; les dépôts appartenant aux divers exploitans sont rapprochés les uns des autres, séparés par un simple mur en pierres sèches d'un mètre de hauteur, et rien ne serait plus facile que de grossir un dépôt aux dépens de l'autre. Or il est inoui qu'un vol de ce genre ait jamais été commis. M. de Saussure, au siècle passé, se plaisait déjà à rendre ce bon témoignage aux habitans des Hurtières.

Si l'on veut prendre une idée complète de l'industrie métallurgique de la Maurienne, il faut encore suivre le minerai grillé et trié des magasins en plein air, où nous l'avons laissé, jusqu'au parc à mine, et du parc à mine jusqu'au haut-fourneau qui va l'engloutir. Là il subit une nouvelle préparation à laquelle on attache une grande importance en métallurgie. On l'entasse dans un creux rectangulaire de 2 à 3 mètres de profondeur, pavé et revêtu de maçonnerie, où l'on dirige un filet d'eau. Le minerai s'oxyde, se macère, selon l'expression usitée; les matières réfractaires et nuisibles, telles que la magnésie et les pyrites, sont transformées en sels solubles, décomposées et entraînées par l'action chimique et mécanique de l'air et de l'eau. Le séjour au parc l'améliore et le dispose à la fusion. La plus-value qu'il acquiert par la macération couvre les intérêts composés du capital engagé jusqu'à la sixième année. Passé ce terme, il s'améliore encore, mais l'amélioration n'est pas telle qu'il soit profitable de le laisser vieillir plus longtemps. Enfin il est préparé à point pour être dévoré par le monstre affamé qui l'attend.

Un haut-fourneau en bonne allure et bien gouverné consomme en vingt-quatre heures 8,000 kilogrammes de minerai; mais il lui faut d'autres alimens, du charbon et des fondans à base calcaire. Le charbon ne peut porter qu'une charge déterminée de minerai, par exemple 2, 2 1/2 et 3 de minerai sur 1 de charbon. Les 8,000 kilogrammes de minerai demanderont donc 4,000, 3,500 et 3,000 kilogrammes de charbon, suivant la qualité de la fonte qu'on voudra obtenir. Telles sont les proportions généralement observées dans le gouvernement des trois hauts-fourneaux d'Argentine, d'Épierre et de Randens. Ainsi alimentés, ils jettent en vingt-quatre heures quatre coulées de fonte de 800 à 900 kilogrammes, ce qui porte le rendement du minerai des Hurtières de 40 à 45 pour 100.

Les fontes aciéreuses de la Maurienne ont une grande réputation dans l'industrie métallurgique. Il y en a de trois qualités : la première est presque noire, à grains fins, comparable pour la finesse et le nerf aux meilleures fontes de la Suède et de l'Allemagne. La seconde est, quant à sa couleur, grisâtre, tachetée de blanc et de noir comme le dos de la truite, ce qui l'a fait désigner sous le nom de *truitée*, et quant à sa composition, compacte et sans soufflures. La

troisième, blanche, plus cassante que les deux autres, et qu'on obtient en modérant la charge du charbon, est un produit excellent, très recherché pour la fabrication des aciers. L'arsenal de Turin a employé ces fontes pour les canons avec un avantage marqué sur celles des autres pays. A l'usine d'Allevard, dans le département de l'Isère, elles ont donné les résultats les plus satisfaisans pour les plaques de blindage des navires; elles résistent, par leur composition nerveuse, à la force de pénétration du boulet, et lorsqu'il pénètre, la trouée est nette et franche, sans éclat ni déchirure, circonstance qui a été fort appréciée dans ces essais.

Par ses caractères physiques, le minerai des Hurtières présente une grande analogie avec celui des mines aciéreuses de Carinthie, appartenant à l'archiduc Maximilien, et par ses propriétés chimiques il se rapproche de celui des mines non moins célèbres du Stahlberg. C'est un carbonate de fer, ou fer spathique, à texture écailleuse et serrée, à reflets variés qui passent du gris bleuâtre au gris jaune et au blanc nacré, suivant la position que le minerai occupe au cœur du filon, au toit et au mur de la mine. L'analyse a trouvé 40 pour 100 de fer métallique sur du minerai cru, 46 sur du minerai grillé d'un an, et 47 sur du minerai grillé de trois ans. Il y a donc un avantage évident à le laisser vieillir au parc à mine.

En présence de l'anarchie qui a présidé à la conduite de ces exploitations séculaires, une question surgit naturellement dans l'esprit du lecteur : la mine des Hurtières n'est-elle pas près d'être épuisée? Il suffit d'un coup d'œil jeté sur le plan dressé par les ingénieurs sardes pour répondre à cette objection et dissiper les craintes qu'elle fait naître. Il résulte de ce plan que les excavations pratiquées sur la couche fertile pendant cinq siècles n'en ont emporté que la moitié. La partie encore intacte présente une masse à extraire d'un cube de 1,100,000 mètres. Le mètre cube pèse 3,700 kilogrammes. Il reste donc près de 4 millions de tonnes de minerai cru que le grillage et les autres préparations réduisent à 2 millions. Si l'on réfléchit que les hauts-fourneaux les mieux organisés ne consomment pas au-delà de 8,000 tonnes par année, on conviendra que la mine peut encore alimenter plusieurs hauts-fourneaux pendant plus d'un siècle, indépendamment des champs nouveaux qu'une exploitation puissante et centralisée découvrirait très probablement, si l'on fouillait la montagne plus près de sa base. Il y a en outre dans la Maurienne, à des distances qui varient de 5 à 30 kilomètres, un grand nombre de filons de fer spathique et oligiste qui fourniraient une consommation pour ainsi dire inépuisable à l'industrie la plus active.

Ce n'est pas sur le minerai, mais sur l'approvisionnement du

combustible, que doivent porter les préoccupations de l'industrie. La houille manque dans le massif de Savoie. Les anthracites, qui abondent, ont le grave inconvénient d'engorger le haut-fourneau par leurs cendres et leurs débris réfractaires à la combustion. L'industrie métallurgique ne peut compter sur cette ressource avant que des inventions nouvelles qu'on peut prévoir aient changé radicalement le système actuel de construction des hauts-fourneaux. Reste donc le combustible végétal, le charbon de bois. Le développement industriel en Savoie n'a pour limite que la production de cet aliment précieux. Si la surface boisée peut en produire en quantité suffisante et à des prix modérés, l'industrie est sauvée, l'avenir lui appartient; elle n'a plus à craindre la concurrence des fontes anglaises, car l'Angleterre, loin d'exporter ses fontes aciéreuses au charbon de bois, recherche avidement celles de l'Europe entière pour alimenter ses grandes fabriques d'objets d'acier fin. Les qualités qui distinguent les fontes de la Maurienne, la finesse du grain, la texture nerveuse et le groupement particulier des molécules, qualités qu'elles doivent autant au charbon de bois qu'à la nature du minerai, leur assurent une supériorité qui attirera toujours la demande intérieure et extérieure quand elles seront mieux connues. Il est, on le voit, d'un intérêt vital pour l'industrie de la Maurienne d'être parfaitement renseignée sur les forces productives de la surface boisée dans son rayon d'approvisionnement.

Si l'on réfléchit à la variété et à l'importance des intérêts qui dépendent de la richesse forestière, on ne peut que déplorer le fatal entraînement qui a porté les gouvernemens et les peuples, principalement les gouvernemens et les peuples de race latine, à gaspiller cette richesse. La race latine a été en effet prodigue de sa fortune forestière; elle l'a dissipée avec une regrettable imprévoyance. Le magnifique manteau de verdure étendu sur les bords européens de la Méditerranée a été déchiré par ses mains. Elle a rivalisé d'esprit de destruction avec la race arabe sur les bords opposés, et de quelque côté qu'on entre dans ce grand bassin méditerranéen, berceau des civilisations, on aperçoit les hauteurs dépouillées, arides et nues. Il faut remonter vers le nord, dans les pays habités par les autres races, pour trouver le respect et la conservation des grandes étendues de bois.

Les domaines des petits souverains du Piémont et de la Savoie, suspendus aux deux versans des Alpes, ont longtemps formé comme un îlot de verdure au milieu de l'aridité des pays latins. Les vallées humides et profondes qui plongent d'un côté avec leurs torrens et leurs rivières sur la plaine italienne, et de l'autre sur la Suisse et la France, étaient encore à la fin du dernier siècle peuplées de forêts

épaisses, lorsqu'elles avaient disparu dans le reste de l'Italie et dans la France méridionale. Elles occupaient dans l'état sarde une surface de 1,108,712 hectares sur une superficie totale de 7,634,723. L'absolutisme énergique et souvent intelligent du souverain, les mœurs féodales du vieux Piémont et en-deçà des monts le caractère apathique des habitans, avaient entouré la forêt d'une protection plus forte qu'ailleurs et mis un frein à l'entraînement de la destruction; mais ces conditions économiques et morales ont bien changé depuis la révolution française, et surtout depuis l'établissement du régime constitutionnel de 1848. A ces deux époques, la propriété forestière a été délivrée des entraves de la mainmorte, qui l'immobilisait. Par la loi révolutionnaire du 10 juin 1793, rendue quand la Savoie était déjà française, les communes furent autorisées à partager leur domaine, et une immense étendue de forêts passa en des mains pressées de jouir et peu soucieuses de l'avenir. Un mouvement analogue s'est produit en Piémont après 1848. Il est triste d'avoir à constater que la liberté, si féconde sous d'autres rapports, a été fatale aux forêts. Un usage s'était introduit dans l'administration de la commune, qui a eu les mêmes effets que la loi révolutionnaire dont nous venons de parler : c'est celui d'affermer aux particuliers le domaine forestier communal. On l'enlevait ainsi à l'action du pouvoir public pour le mettre sous celle des individus, qui l'exploitaient à leur guise et sans mesure, car les garanties insérées dans les baux étaient tout à fait dérisoires. L'administration qui tolérait cette pratique pernicieuse se montrait d'une faiblesse extrême dans la répression d'autres abus non moins crians. La coupe en taillis pour les affouages était permise tous les huit ou dix ans, au lieu de douze ou vingt, comme l'exige une bonne économie forestière, et le système du *jardinage*, qui consiste à abattre çà et là les plantes désignées officiellement, ravageait les forêts de haute tige. Les pâturages abusifs et les délits forestiers avaient passé dans les habitudes de la population agricole. Ce n'est que vers la fin du régime parlementaire en Savoie que l'administration, stimulée par l'opinion publique, a fait usage des pouvoirs dont elle était armée pour la répression et la protection, car ce n'est pas la loi qui manquait au fonctionnaire, mais le fonctionnaire qui manquait à la loi, aussi sagement conçue d'ailleurs que dans les autres pays.

Malgré la négligence apportée dans l'entretien de cette richesse par les régimes les plus divers, les ressources forestières de la Savoie n'ont pas été sérieusement atteintes. La surface boisée est encore plus étendue, relativement à la superficie générale, que dans les anciens départemens; elle couvre la cinquième partie du sol

productif, soit près de 200,000 hectares, dont les deux cinquièmes sont plantés d'essences résineuses, et les trois autres cinquièmes d'essences feuillues, dures ou tendres. Placées maintenant sous une administration plus forte et moins tolérante que l'ancienne, les forêts n'ont pas tardé à être protégées avec une sévérité que l'esprit d'émulation avec le régime passé a encore aggravée. Les baux des communes ont été rompus ou résiliés, et toutes les parties du domaine communal qui avaient été affermées sont déjà rentrées sous l'action réparatrice du pouvoir public; la vaine pâture, les vols, les gaspillages, sont partout réprimés, et par les nouvelles méthodes de reboisement les éclaircies de la forêt se repeuplent et de nouveaux espaces sont reconquis. Ces mesures ont heurté bien des habitudes invétérées et causé bien des froissemens; mais tout le monde est d'accord sur ce point, à savoir que la fortune forestière de la Savoie doit être protégée efficacement.

L'industrie métallurgique peut apprécier déjà les effets bienfaisans du nouveau régime forestier. Le prix du charbon n'a pas haussé, quoique l'administration française accorde plus difficilement les adjudications et demande plus de garanties que l'administration sarde. Aux fonderies de la Maurienne, il varie de 5 à 6 francs les 130 kilogrammes de charbon dur et de 3 francs 50 cent. à 4 francs le charbon tendre. Ces prix n'ont rien d'exagéré, et ils pourraient baisser encore, si les exploitations des Hurtières étaient centralisées par une compagnie unique.

Quelque grandes que soient les forces productives du sol et les richesses minérales du sous-sol qui ont passé sous les yeux du lecteur, elles seraient frappées de stérilité sans les ressources plus précieuses de l'esprit des habitans, sans l'activité, l'intelligence et l'initiative agricole et industrielle. Ces élémens ne font pas défaut parmi les populations de la Savoie; mais celles-ci ont encore bien des efforts à s'imposer pour répondre aux exigences économiques de leur nouvelle position. Par son annexion à la France, la Savoie s'est ouvert un champ plus étendu d'activité; mais elle s'est jetée dans une mêlée d'intérêts beaucoup plus vive et plus ardente que celle où elle se débattait auparavant. Elle n'avait à lutter que contre un peuple encore nouveau dans le champ de la production, plein d'ardeur et d'espérance, il est vrai, mais travaillant mollement, et d'une activité quelque peu ralentie par l'antique *far-niente* italien. Les Alpes, du reste, marquant deux régions industrielles et agricoles bien distinctes par les produits du sol et de l'industrie, l'échange s'établissait sans peine et avec avantage des deux côtés. Aujourd'hui les conditions sont changées; la Savoie est unie à un peuple actif, déjà vieux dans le travail, de cinquante ans en avance sur le peuple italien, et venant

à elle avec les mains pleines de produits similaires et à bon marché. Devant un pareil concurrent, la position de la Savoie est difficile, pleine d'anxiété et de malaise. Elle a quelque analogie avec celle qui a été faite à la France par le dernier traité de commerce avec l'Angleterre. Comme l'annexion, ce traité a surpris un grand nombre d'intérêts qui n'étaient pas prêts au combat pacifique. L'attitude de la France vis-à-vis de l'Angleterre est un enseignement. Que la Savoie prenne exemple de l'industrie française ramassant ses forces pour un plus grand effort et redoublant d'activité et de savoir devant son formidable concurrent de l'autre côté de la Manche. Nous savons que l'esprit savoyard incline à chercher ailleurs qu'en lui-même les moyens de supporter l'épreuve : il est bien français par sa tendance à faire sans cesse appel à l'assistance de l'état; mais ce n'est pas en s'abandonnant lâchement à la direction de l'état, ni en réclamant ses secours à tout propos, que les peuples méritent les récompenses du travail et de la liberté. On éprouve peu de sympathie pour ces éternels assistés valides qui tendent une main pour recevoir ce qu'ils ont donné de l'autre, car le secours accordé, où serait-il pris, sinon dans la bourse du contribuable? Demander l'intervention gouvernementale, c'est se résigner d'avance à la payer par une augmentation d'impôts, souvent par la perte d'un bien plus précieux, et l'on aurait mauvaise grâce à se plaindre des charges communes quand on tombe soi-même par sa lâcheté à la charge du public. Il faut le dire, au risque de blesser des susceptibilités souvent déplacées, la Savoie a commis cette erreur de logique : elle est entrée dans la famille française en tendant la main vers l'état et en faisant appel aux subsides par tous ses votes. De toutes les raisons qu'on a développées devant elle pour l'attirer, affinités de langue, de mœurs, de position géographique, elle n'a obéi qu'à une seule qui lui a été soufflée à l'oreille par des agens irresponsables, à celle d'un grand gouvernement qui viendrait à son secours, qui ferait ses ponts, ses routes, ses édifices civils et religieux. Elle recueille sans doute les avantages de sa nouvelle situation : les travaux publics ont reçu une forte impulsion, la main de l'administration se pose partout; mais elle en recueille aussi des fruits parfois amers. Ce courant d'opinion défavorable dont nous parlions en commençant cette étude est peu agréable à l'amour-propre ; on fait en France le compte des sommes dépensées pour les nouveaux départemens, et, celles qu'on en retire n'obtenant pas la même attention, on arrive naturellement à la conclusion humiliante que ce sont des acquisitions bien chères.

Cette tendance à réclamer sans cesse les secours officiels n'est pas ce qu'il y a de plus propre, comme on le voit, à faire monter la

Savoie dans l'estime française. Le peuple français n'est pas habitué à estimer ceux qui viennent à lui dans une attitude servilement suppliante. La dignité serait mieux sauvegardée en nommant des représentans plus disposés à marchander les impôts au pouvoir, pour n'avoir pas ensuite à les lui demander sous forme de subsides et de gratifications. Une autre tendance pour laquelle la Savoie n'a que trop d'inclination, c'est l'esprit de résistance aux innovations dans le champ du travail. Cet esprit lui a servi et lui servira encore sur le terrain politique et national; mais devant le progrès matériel la résistance est une honteuse défaite. Les intérêts qui résistent sont inévitablement sacrifiés à ceux qui avancent. Il n'est plus possible à une population de se cantonner dans son coin, dans ses idées et ses pratiques, pour laisser passer le mouvement agricole, industriel et commercial. Les barrières sont tombées ou tombent partout le long de la voie, et ceux qui s'y attardent courent grand danger d'être heurtés violemment et de souffrir cruellement. Sur cette voie royale du progrès où les peuples sont entraînés bon gré, mal gré, il faut avancer, travailler, inventer et produire, sous peine d'être broyé. Placée dans une condition d'infériorité industrielle vis-à-vis de la France, mais largement dotée de beautés et de ressources naturelles qui attirent chaque année un grand concours d'étrangers, la Savoie peut trouver dans cette situation un supplément de richesse et de bien-être qui n'est pas à dédaigner. Les magnificences de sa nature alpestre deviendront une source plus productive que ses mines et ses carrières mêmes du jour où elle saura mieux accueillir les voyageurs et les traiter avec modération et équité, comme les principes de la morale et de la saine économie politique lui en font un devoir.

HUDRY-MENOS.

DE L'ACCORD

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE LA RELIGION

De la Richesse dans les sociétés chrétiennes, par M. Charles Périn, professeur de droit public et d'économie politique à l'université catholique de Louvain, 2 vol. in-8°.

Pour un assez grand nombre d'esprits exclusifs, il y a une incompatibilité absolue entre les idées religieuses et l'économie politique. Cette prétendue antipathie se manifeste à la fois des deux parts; on la sent plus qu'elle ne s'exprime dans les écrits de quelques économistes, qui semblent enclins à nier ou à restreindre les intérêts spirituels de l'humanité; elle éclate surtout chez ceux qui se prétendent les pieux par excellence, et qui, du haut de leur fougueux spiritualisme, foulent aux pieds les intérêts corporels. Tous deux se trompent assurément, car l'homme est un être double; l'âme n'a pas plus le droit de détruire le corps que le corps de corrompre l'âme. Les deux natures sont unies ici-bas par un lien indissoluble, et il est impossible de supposer que ce qui sert à l'une nuise à l'autre, car alors l'auteur éternel des choses aurait institué la guerre et non l'harmonie. « Le plus beau spectacle, disait Platon, serait l'union d'une âme et d'un corps également accomplis. » Ce mot de la sagesse antique est toujours vrai; le christianisme, quoi qu'on en

dise, n'y a rien changé. Le christianisme a fait la guerre aux appétits déréglés, qui n'épuisent pas moins le corps que l'âme; il a placé hors de cette vie mortelle le but suprême de nos efforts, mais il n'a pas interdit l'usage modéré des biens terrestres qui donnent seuls au corps sa force et à l'âme sa liberté.

Ce qui le prouve jusqu'à l'évidence, c'est l'immense supériorité de richesse des peuples chrétiens. Comparez aux plus beaux momens de l'antiquité l'état actuel du monde, et vous verrez quelle différence de population, de puissance et de bien-être! Partout, dans les derniers temps de l'empire romain, la population décroît avec la richesse; dès que l'esprit chrétien a sérieusement pénétré l'humanité, la richesse renaît et ne cesse pour ainsi dire de grandir jusqu'à nous. Non-seulement cette supériorité se déclare entre le monde chrétien et le monde païen, mais elle apparaît de nos jours avec plus de force entre les nations vivantes. Où en sont les populations musulmanes ou bouddhistes sous le rapport de la richesse comme sous tous les autres? Les nations chrétiennes au contraire ne cessent de se fortifier et de s'étendre. Comment dire, après de pareils exemples, que le christianisme est, par son essence, contraire au progrès matériel? Qui ne voit qu'il y a en lui une vertu féconde qui agit sur l'homme tout entier, et qui développe à la fois les forces physiques et les forces morales de l'humanité? Que veut dire ce beau mot de civilisation, ce mot que le monde n'a connu qu'après des siècles de christianisme, s'il ne signifie l'union de toutes les puissances de l'âme, de l'esprit et du corps dans un harmonique et majestueux développement?

A cet enseignement des faits, on oppose des textes étroitement interprétés et des confusions de mots. « L'économie politique, dit-on, s'intitule elle-même la science des richesses, et qui ne sait que la passion des richesses est formellement repoussée par l'Évangile? Écoutez cette parole divine : *Nul ne peut servir Dieu et Mammon*, et cette autre plus significative encore : *Il est plus facile de faire passer un câble par le trou d'une aiguille que de faire entrer un riche dans le royaume des cieux.* » L'équivoque porte ici sur le sens du mot *richesse*. L'économie politique a pourtant soin de définir ce qu'elle entend par ce mot; les richesses, pour elle, sont les objets matériels qui servent à satisfaire les besoins des hommes, comme les alimens, les vêtemens, les maisons, et qui ne peuvent avoir d'autre origine que le travail et l'épargne. Est-ce à la richesse ainsi comprise que s'adresse la condamnation divine? Mais alors il faut laisser le genre humain mourir de faim et de misère. Non, Mammon n'est pas le symbole des richesses et des satisfactions légitimes; c'est le démon des richesses illicites et des jouissances désordonnées. L'économie

politique repousse à son tour Mammon, non comme producteur, mais comme destructeur de richesse; au lieu de violer le précepte, elle lui donne une nouvelle application.

Ce riche qui aura tant de peine à entrer dans le royaume des cieux, c'est le mauvais riche, celui qui a mal gagné ses richesses et qui les dépense mal. L'économie politique recherche la richesse collective, distribuée le plus également possible entre tous les membres de la communauté, et non cette richesse excessive des uns qui a pour conséquence nécessaire la pauvreté des autres et qui provient le plus souvent de la fraude ou de la violence. Il est sans doute fâcheux qu'on se serve du même mot pour désigner deux choses si différentes; mais la langue est ainsi faite, et il est bien difficile de s'y tromper après tant d'explications et de commentaires. Pour confondre ce qu'enseigne l'économie politique avec ce qu'elle condamne, le luxe et la cupidité, qui sont des vices, avec le travail et l'épargne, qui sont des vertus, il faut un parti-pris d'injustice que rien n'excuse. C'est là précisément ce qui sépare l'économie politique de ces écoles trompeuses qui promettent à tous l'opulence et qui ne leur donnent que la misère. Science exacte et sévère, elle a appris par l'étude patiente des faits que dans les sociétés les plus riches la part des individus reste toujours faible, et qu'on peut travailler à l'accroître indéfiniment sans craindre de dépasser la mesure.

Croit-on que, si les enseignemens de l'économie politique étaient plus écoutés, nous verrions tant de gains énormes et subits sortir du monopole et du jeu, quand le véritable producteur n'obtient qu'avec peine une rémunération insuffisante? Croit-on que nous verrions tant de trésors péniblement acquis se perdre dans des prodigalités improductives, quand le capital manque trop souvent au travail? Le mauvais riche ne s'y trompe pas; il sait que, si la religion le menace d'un autre monde, l'économie politique l'atteint dès à présent dans la source de son opulence, et il maudit ce nouveau Lazare qui ose se dresser devant lui.

Il est un autre genre d'équivoque qui ne prête pas moins à la déclamation. De ce que l'économie politique a pour but spécial l'étude des moyens qui peuvent satisfaire nos besoins corporels, on affecte d'en conclure qu'à ses yeux les hommes n'ont pas d'autres besoins; c'est dire que pour le chimiste l'histoire naturelle n'existe pas, et que l'avocat doit nécessairement nier l'utilité du médecin. Chacune des études humaines se renferme dans un cercle circonscrit pour le mieux connaître, mais sans prétendre qu'il n'y ait rien au dehors. L'économie politique n'a jamais dit que la recherche de la richesse dût être exclusive; elle sait que l'homme a d'autres besoins, des besoins supérieurs; elle les respecte et les confirme, quand elle les

trouve sur son chemin. « Cherchez *d'abord* le royaume de Dieu et sa justice, *et le reste vous sera donné par surcroît.* » Voilà la véritable doctrine. Avant tout, Dieu et la justice; mais après ces premiers biens il y en a d'autres qui doivent nous être donnés par surcroît. Ce *reste* forme le domaine de l'économie politique. De ce que l'homme doive songer d'abord à l'autre vie, il ne s'ensuit pas qu'il doive négliger de se nourrir et de se vêtir dans celle-ci.

Je sais bien que quelques passages du texte sacré semblent aller plus loin, mais ces mots si souvent rappelés s'adressent évidemment à la société païenne. « Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il possède n'est pas digne d'être mon disciple. N'ayez point de sollicitude et n'allez point dire : Que mangerons-nous? que boirons-nous? de quoi nous vêtirons-nous? *Ces inquiétudes sont dignes des païens.* » Il fallait en effet, pour suivre la nouvelle loi, renoncer à tout dans la société païenne; si ces règles s'appliquaient au pied de la lettre à la société chrétienne, la propriété elle-même ne serait pas permise, et il serait interdit de semer pour récolter. Comment concilier de pareils commandemens avec cette loi première : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage*, et avec cette autre parole adressée par deux fois aux enfans d'Adam : *Croissez, multipliez, remplissez la terre et la soumettez à votre domination?* Il n'y a pas jusqu'à la statistique qui ne soit prévue et annoncée par ces mots du livre saint : « Vous avez tout fait, Seigneur, par nombre, poids et mesure : *omnia in mensura, numero et pondere disposuisti.* »

Comment croire en effet qu'en nous soumettant par le travail le monde matériel, nous ne remplissons pas un dessein supérieur? Pourquoi l'homme a-t-il des besoins, si ce n'est pour les satisfaire? Pourquoi trouve-t-il des obstacles dans les forces de la nature, si ce n'est pour les vaincre? Pourquoi des secours sont-ils déposés pour lui dans ces forces mêmes, si ce n'est pour qu'il s'en serve? Est-ce pour rien que le froment a été doué d'une puissance de reproduction presque indéfinie, pourvu que le travail de l'homme sache la dégager? Est-ce pour rien que les animaux domestiques ont été soumis à notre volonté, si bien que nous pouvons les transformer à notre gré pour nous en aider et nous en nourrir? Pourquoi cette laine qui pousse et tombe tous les ans, ces filamens du chanvre, du lin, du coton et des autres plantes textiles, si ce n'est pour qu'ils forment des tissus qui nous défendent des intempéries? Pourquoi cette chaleur qui s'échappe du bois allumé et cette lumière que donne l'huile en brûlant, si ce n'est pour nous réchauffer et nous éclairer? Pourquoi ces métaux accumulés dans les mines, ces carrières de pierre et de marbre, ces immenses provisions de charbon enfouies dans les entrailles de la terre, si ce n'est pour que nous

allions les en extraire? Pourquoi le bois a-t-il la propriété de flotter sur les eaux, le vent d'enfler les voiles, l'aiguille aimantée de se diriger vers le nord, la rame, la roue et l'hélice de fendre les flots, si ce n'est pour que nous franchissions à leur aide les vastes mers? Pourquoi ces innombrables combinaisons entre les élémens que l'auteur des choses a préparées d'avance, tout en les cachant profondément, si ce n'est pour que la chimie les découvre et les adapte à nos arts?

« Croissez, multipliez, remplissez la terre et la soumettez à votre domination. » Cet ordre suprême trace le programme de l'humanité. C'est pour lui obéir que tant de créatures humaines creusent avec effort depuis tant de siècles un sillon dont le terme est inconnu. Évidemment tout ce travail a un but. Quel est-il? Nous l'ignorons. Nous savons seulement quelle tâche nous est assignée dans le plan surnaturel dont Dieu s'est réservé le secret. Ce souffle passager qui nous anime et qui s'éteint au moindre choc, nous devons le défendre et le préserver; nous devons éloigner de nous autant que possible la misère et la maladie, qui brisent les forces et nous condamnent à l'inaction; nous devons éviter l'oisiveté, cette maladie volontaire qui trouble l'ordre universel. Non contente de travailler pour elle-même, chaque génération qui passe doit préparer aux générations futures de nouveaux moyens de grandir. Nous devons accroître sans cesse la fertilité du sol, créer de nouveaux engins pour doubler la puissance du travail, bâtir, ourdir, défricher, façonner les métaux, subjuguer la terre, l'eau, l'air et le feu. Tant que cette planète offrira encore des recoins déserts, où se déploie dans toute sa puissance la nature sauvage, nous devons y pénétrer, lutter contre les agens de mort qui y règnent, et ouvrir au flot toujours croissant de la population humaine de nouvelles demeures. C'est Dieu qui le veut et qui l'a dit.

Il semble donc que la religion devrait bénir ces efforts et la science qui les dirige, d'autant plus que le soin légitime de nos intérêts terrestres n'a rien d'inconciliable avec nos devoirs religieux. Rien au contraire ne ramène plus à Dieu que l'aisance acquise par le travail; l'extrême richesse et l'extrême pauvreté sont toutes deux mauvaises conseillères : c'est la richesse moyenne qui assure le mieux la pureté des mœurs et l'ardeur de la foi. Remercier et demander, voilà toute la prière. Quand le cultivateur a fini sa tâche, il invoque le Dieu qui fait mûrir les moissons et qui dispense à son gré la fécondité; quand le marin brave les dangers de l'océan, quand le mineur descend dans les entrailles de la terre, quand le mécanicien déchaîne ces forces terribles qui peuvent le broyer en un moment, quand le pionnier s'enfonce dans des solitudes inconnues, ils se recomman-

dent au maître suprême, qui tient leur vie dans sa main. *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, disent-ils du fond du cœur en voyant toutes les peines que donne ce pain et tous les hasards qui le menacent. Puis, les premiers besoins satisfaits, l'esprit s'élève vers d'autres mystères, et le sentiment de l'immortalité s'éveille d'autant plus que le corps apaisé fait silence.

Nous voyons cependant une partie du clergé affecter un mépris insultant pour des études qui passionnent de nos jours beaucoup d'esprits droits, malentendu d'autant plus regrettable qu'il amène le mal dont on se plaint. Une sorte de rupture se fait entre les intérêts spirituels et les intérêts terrestres malgré les liens qui les unissent, et tous deux y perdent également. Combien les prêtres qui vont bénir les locomotives et présider aux comices agricoles comprennent mieux leur mission! Ceux-là savent que la matière n'est pas moins que l'esprit l'œuvre du Créateur, et qu'il n'y a point de partage à faire entre ses dons. Ceux-là n'ont plus qu'un pas à faire pour étudier l'économie politique et pour lui apporter le secours de leur voix.

Ces sortes d'études ne seraient pas nouvelles pour le clergé en général et pour le clergé français en particulier. Même sans parler de ces temps du moyen âge où l'église gouvernait le monde, nous avons plus près de nous, dans les temps qui ont précédé immédiatement 1789, et dans le mouvement de 1789 lui-même, de grands exemples d'une alliance intime entre l'économie politique et la religion. Dans tous les diocèses de France, et particulièrement dans ceux des pays d'états, les évêques présidaient à l'administration. Toute l'organisation des états du Languedoc, qui a créé tant de modèles suivis encore aujourd'hui pour la perception des deniers publics, reposait sur les évêques. Lors de l'établissement des assemblées provinciales dans les généralités qui n'avaient pas d'états, ce furent presque partout les membres du clergé qui se trouvèrent les plus prêts à traiter à fond toutes les questions d'utilité publique. Il ne faut pas oublier que l'assemblée nationale de 1789 se composait pour un quart de députés du clergé, et que parmi les premiers chefs de la majorité réformiste figuraient les principaux prélats du royaume. C'est la révolution qui a interrompu ces traditions et obscurci ces souvenirs; mais si l'état social qu'elle a institué ne laisse plus une si grande place au clergé dans l'ordre administratif et politique, elle n'a pas pu lui ôter son action sur les consciences.

Heureusement on voit depuis quelque temps des symptômes nouveaux qui semblent annoncer un retour de la part d'éloquens défenseurs de la foi. Dans le nombre, il faut citer au premier rang le père Gratry, qui a rendu plusieurs fois une éclatante justice à la

science économique. « On m'assure, dit-il dans *les Sources*, que l'économie politique est un fléau; moi, je dis : C'est le salut des sociétés. » La tentative la plus récente et la plus complète pour mettre un terme au fatal préjugé, qui n'a encore que trop de racines, est le livre de M. Charles Périn, professeur de droit public et d'économie politique à l'université de Louvain, sur *la Richesse dans les sociétés chrétiennes*. L'existence seule d'un pareil livre indique un grand progrès. L'université catholique de Louvain est, comme on sait, indépendante de l'état, et sous la direction exclusive du clergé belge. Pour qu'on y ait institué une chaire d'économie politique, il faut que les chefs de ce clergé aient reconnu la nécessité de ces études. L'écrit de M. Périn prouve d'ailleurs que le cours est fait avec talent et en pleine connaissance de cause.

De son côté, l'économie politique fait une partie du chemin. Les premiers économistes, préoccupés d'établir avant tout les fondemens de la science, avaient négligé de montrer ses rapports avec la philosophie morale et religieuse. Une autre tendance se manifesta. Je n'ai besoin que de nommer M. Droz pour rappeler celui qui en a donné le signal. Un des premiers aussi, M. Dunoyer, en montrant l'influence des bonnes habitudes morales sur le développement de la richesse, a frayé la nouvelle voie. Dans son cours du Collége de France, M. Baudrillart a insisté fortement sur l'harmonie essentielle qui unit le juste et l'utile. Plus récemment encore, dans des leçons libres d'économie politique professées à Montpellier, M. Frédéric Passy a repris la même thèse avec succès. Ce n'est pas précisément de religion, mais de morale, qu'il s'agit dans ces publications; mais de la morale à la religion il n'y a qu'un pas, et ce pas est souvent franchi par les économistes modernes.

On peut dire de l'économie politique ce qu'on a dit d'autres études : un peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène. Si le magnifique spectacle de la nature physique révèle un ordonnateur universel, il n'en est pas autrement du monde économique. Quand on pénètre un peu avant dans les lois qui régissent la production et la distribution des richesses, on découvre un autre genre de gravitation non moins admirable que celui qui règle les mouvemens des astres. La seule différence entre l'ordre physique et l'ordre économique, c'est que l'homme ne peut rien changer au premier, tandis qu'il peut bouleverser le second. L'un a été placé hors de sa portée, l'autre lui est soumis, du moins en partie, car le désordre lui-même a ses limites. En revanche, si l'homme peut troubler les lois économiques, il peut aussi les servir, et alors éclate la plus belle des harmonies, l'harmonie entre la liberté humaine et la liberté divine. Inépuisable sujet de méditation et d'observation!

lumière nouvelle qui éclaire un peu plus l'obscur problème de nos destinées!

Je ne parle pas d'autres tentatives pour *spiritualiser*, comme on dit, l'économie politique, parce qu'elles n'émanent point d'économistes proprement dits. Il faut bien se garder, dans ce mouvement fort louable de rapprochement, de mêler les genres et de confondre les méthodes. La science économique se doit avant tout de rester elle-même. Il ne peut lui convenir d'abdiquer sa nature pour se faire accepter, et de subir une sorte d'amnistie à condition de se convertir. Son but est l'utilité, son objet la richesse, son moyen l'intérêt bien entendu. Que l'utile finisse par se confondre avec le juste et le saint, rien de mieux assurément; mais s'il consentait à subir des influences étrangères, il cesserait de s'appartenir. L'harmonie finale n'en aura que plus de force quand chaque route y conduira plus librement. On peut ajouter à l'économie politique, la développer, la perfectionner, mais par les procédés qui lui sont propres : on ne doit pas songer à en changer l'essence.

Il y a près de trente ans que M. de Villeneuve-Bargemont a donné le premier exemple de cette prétention en écrivant son *Économie politique chrétienne*, comme s'il y avait une économie politique qui ne fût pas chrétienne. M. Périn ne tombe pas tout à fait dans le même tort; son langage laisse pourtant percer de nombreuses réserves. Il se sert trop souvent de ces mots, qui jurent avec son sujet : *industrialisme*, *mercantilisme*, *individualisme*, *rationalisme*. L'industrialisme, c'est l'industrie; le mercantilisme, c'est le commerce; l'individualisme, c'est la liberté; le rationalisme, c'est la raison. Il est bon de blâmer l'excès, mais il faut respecter l'usage. Que diriez-vous si nous vous répondions par les mots de superstition et de fanatisme? Vous protesteriez, et vous auriez raison. Permettez-nous de protester aussi. Il ne suffit pas d'adopter les divisions de la science, il faut encore en prendre l'esprit. Au fond M. Périn est un économiste, un véritable économiste; mais on dirait qu'il craint de l'avouer. A côté d'explications lumineuses sur le rôle du travail, de l'épargne, de l'échange, du crédit, de la concurrence, on trouve un reste de déclamations contre les intérêts matériels.

Le principe que le professeur de Louvain donne à la production des richesses est nouveau et quelque peu paradoxal, c'est l'esprit de renoncement chrétien. L'esprit de renoncement est le fonds du christianisme; mais il n'agit que très indirectement sur la production, et, pris au pied de la lettre, appliqué comme règle universelle et absolue, il serait inconciliable avec elle. M. Périn développe en deux volumes cette donnée originale; sur quelques points, il rencontre assez juste, car l'amour des richesses poussé à l'excès con-

duit à la destruction des richesses, et il y a des cas où il faut savoir y renoncer pour obéir à un devoir supérieur; mais ces cas sont rares et exceptionnels. Le véritable principe de la richesse des peuples chrétiens n'est pas là, il est dans cette autre loi que le christianisme a promulguée : *Aimez votre prochain comme vous-même pour l'amour de Dieu.* Par cette règle d'amour et de justice, aidée quand il le faut de l'esprit de renoncement, l'utile est transfiguré en quelque sorte; il cesse d'être un calcul personnel et égoïste pour devenir le symbole de la charité et de la solidarité, le lien entre tous les hommes et tous les peuples, le ciment terrestre de l'humanité. C'est par là que l'économie politique est bien la fille du christianisme; elle n'aurait pas pu naître dans le monde antique.

Je comprends qu'à propos de la nécessité du travail, un économiste chrétien rappelle la doctrine de la chute et du châtiment. Le travail est un effort, une peine, une fatigue, et par conséquent un sacrifice. Je ne voudrais cependant pas qu'on insistât trop complaisamment sur cette définition. Si le travail est un châtiment, il est aussi une réhabilitation, et la bonté divine a joint à son arrêt de miséricordieuses compensations. Non-seulement l'homme ne peut vivre que par le travail, car il est entouré de forces destructives qui combattent incessamment contre lui; mais dans ce labeur qui lui est imposé, il trouve son charme et sa récompense. Si ce côté consolateur est laissé dans l'ombre, pour ne laisser voir que la sombre loi de la fatalité, l'idée du travail n'est pas complète. Quand M. Périn affirme que l'énergie du travail procède de l'esprit de renoncement, il va beaucoup trop loin. L'esprit de renoncement se montre à l'origine du travail pour le faire accepter sans murmure; mais ce qui le rend vraiment énergique et productif, ce n'est pas la crainte, c'est l'espérance. Sans la promesse d'une rémunération immédiate, le travailleur ne serait sur la terre que le morne esclave d'un maître irrité, tandis qu'il reçoit ici-bas un premier prix de ses sueurs. Pourquoi nous montrer dans Dieu la main qui châtie sans nous montrer aussi celle qui bénit?

Il ne faut pas, ajoute M. Périn, que l'homme songe jamais à s'affranchir de la loi du travail, car la mollesse amène bien vite la corruption, la décadence et la mort. Cette doctrine est parfaitement conforme aux principes de l'économie politique, mais elle ne dit pas tout. Il y a pour l'homme deux manières de s'affranchir, sinon du travail proprement dit, du moins de ce que le travail a de plus pénible : l'une consiste à exploiter le faible par le fort, c'est la théorie de l'esclavage et des autres injustices sociales que l'économie politique repousse non moins que la religion; l'autre consiste à perfectionner de plus en plus les instrumens de travail, afin de rejeter sur les

forces de la nature le principal effort, et celle-là, l'économie politique l'accepte et la conseille. Veut-on, au nom du châtiment primitif, nous interdire cette espérance? Mais qui a reçu le droit de limiter ainsi les bienfaits de la Providence? Il y a loin de cet affranchissement du travail par le travail à la barbarie de l'esclavage et à tous les autres moyens d'échapper au travail par la violence ou par la ruse, il y a toute la distance qui sépare le bien du mal. La religion elle-même ne peut qu'applaudir à ces découvertes, car plus l'homme se délivre du travail qui le courbe vers la terre, plus il peut cultiver son âme immortelle, plus il relève la tête vers le ciel.

De même je comprends qu'un philosophe chrétien invoque la loi du renoncement pour expliquer la nécessité de l'épargne. L'épargne est, comme le travail, un sacrifice, et il est bien digne de réflexion que l'homme ne puisse augmenter sa richesse dans l'avenir sans s'imposer une privation dans le présent; mais cette nécessité démontrée et expliquée, c'est rabaisser l'idée sublime du renoncement que d'en faire le mobile de la formation du capital. La privation passagère qui constitue l'épargne a une origine moins haute : elle découle du désir d'assurer et d'augmenter son bien-être, désir légitime et conforme à l'ordre. A ceux qui peuvent contester la nécessité de l'épargne, la religion répond d'abord par la loi du renoncement, l'économie politique répond ensuite par un calcul intéressé. Les deux thèses s'appuient l'une sur l'autre, elles ne se confondent pas. Cette préoccupation exclusive de l'esprit de renoncement donne au livre entier de M. Périn un air de contradiction et d'inconséquence. On ne peut s'empêcher de sourire en voyant la peine qu'il se donne pour faire sortir la richesse du mépris même des richesses. Nous demander de renoncer à tout et toujours, et nous promettre tous les biens de ce monde en échange de cette abnégation, c'est prêter un peu à la moquerie. Avec l'esprit de renoncement poussé à l'excès, tous les livres d'économie politique deviendraient inutiles. Aussi, après avoir bien foudroyé le matérialisme, M. Périn est-il obligé de revenir à cette conclusion, qui tranche avec ses prémisses : « C'est sagesse vraiment chrétienne de travailler à mettre les sociétés dans les conditions où, suivant les expressions de M. de Maistre, *le plus grand bonheur possible sera le partage du plus grand nombre d'hommes possible.* »

Voilà encore un assez beau but, quoiqu'il soit tout terrestre, et il serait pénible d'y *renoncer*, pour se servir de l'expression favorite de M. Périn. Une fois entré dans cette voie, qui est la vraie pour un économiste, il démontre éloquemment tout ce qu'a fait l'esprit chrétien pour le développement de la richesse. Il trace des derniers temps de l'empire romain un tableau juste et sévère; le monde

entier mis au pillage par une seule ville, une poignée de Romains oisifs consommant des trésors extorqués, le travail asservi, la misère universelle comme la corruption, et du sein de cet esclavage et de cette fange le christianisme sortant tout à coup pour prêcher la fraternité humaine et délivrer le travail. Ce rapprochement est toujours instructif, bien qu'il forme depuis longtemps une sorte de lieu commun pour les économistes. Voici entre autres ce que dit Blanqui dans son *Histoire de l'Économie politique :* « Qu'est-ce donc aujourd'hui que la liberté civile, religieuse et commerciale, si ce n'est le développement de la pensée chrétienne? Sans le principe nouveau de l'égalité devant Dieu, l'esclavage grec et romain infesterait encore le monde, la faiblesse serait toujours à la merci de la force, et la richesse serait encore produite par les uns pour être consommée par les autres, sans dédommagement. »

Au nombre des faits qui démontrent l'action puissante des idées religieuses sur la richesse, M. Périn cite à bon droit la prospérité de la France vers la fin du XIIIe siècle. En acceptant les évaluations de M. Henri Martin, fort peu favorable en général à l'état social du moyen âge, la France devait compter à l'avénement des Valois 25 ou 26 millions d'habitans, ou l'équivalent de ce qu'elle en contenait en 1789. Les magnifiques églises qui s'élevèrent partout à la fois, et que toute la puissance moderne aurait quelque peine à édifier dans le même temps, les cathédrales de Paris, de Reims, d'Amiens, de Chartres, de Rouen, de Bourges, l'église de Saint-Denis, et tant d'autres qu'il serait impossible d'énumérer, attestent un degré de science et d'activité qui étonne, en même temps qu'un développement original des arts. L'influence de l'église catholique pénétrait alors la société tout entière, et c'est à elle que revient surtout l'honneur de ce beau moment historique. Un roi que l'église a mis parmi les saints a donné son nom à ce siècle, où, suivant Joinville, *le royaume se multiplia tellement par la bonne droiture que le domaine, censive, rente et revenu du roi croissait tous les ans de moitié.*

L'exemple tiré des ordres religieux n'est pas moins frappant. Dans les siècles qui suivirent l'invasion des Barbares, les ordres religieux ont sauvé le travail et la richesse, aussi bien que la foi et les lumières. Le nom de saint Benoît n'est pas moins grand pour l'économie politique que pour la religion. « Les moines de saint Benoît, a dit M. Guizot, ont été les défricheurs de l'Europe. » Ce que le polyptique d'Irminon nous a appris de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sous Charlemagne montre quel était déjà à cette époque l'état agricole de leurs immenses possessions. Tous les historiens modernes ont rendu justice à cette colonisation monastique qui s'é-

tendit progressivement sur l'Europe inculte et à « ces grandes républiques agricoles, industrielles et littéraires de l'ordre de saint Benoît, » comme les appelle M. Mignet. Mabillon a compté dans le cours du VIe siècle quatre-vingts nouveaux monastères établis dans les vallées de la Saône et du Rhône, quatre-vingt-quatorze des Pyrénées à la Loire, cinquante-quatre de la Loire aux Vosges, dix des Vosges au Rhin. Une seule abbaye allemande, celle de Fulde, avait fondé autour d'elle cinq mille métairies. Cette prospérité se maintint longtemps. Il fait bon de vivre *sous la crosse*, disaient encore il y a cent ans les cultivateurs des domaines ecclésiastiques.

Le professeur de Louvain évoque avec raison ces souvenirs; mais il compromet un peu sa thèse par une double exagération. D'abord il ne dit pas un mot des abus qui avaient fini par se glisser dans les communautés religieuses, et qui ont amené, malgré leurs bienfaits passés, une réaction violente. Au travail et à la prière avaient trop souvent succédé les vices qui accompagnent l'opulence et l'oisiveté. Ensuite il veut confondre dans la même admiration les ordres travailleurs et les ordres mendians. On peut soutenir historiquement qu'à l'époque où ils ont paru, les ordres mendians ont eu leur utilité; mais c'est trop demander à l'économie politique que de prétendre les lui faire accepter comme institution permanente. Il serait imprudent d'unir leur cause à celle des autres ordres, car c'est contre eux que s'est surtout élevée la rumeur publique : ni excès de richesse, ni excès de pauvreté, voilà ce qui peut favoriser le rétablissement et la durée des institutions monastiques (1).

Ils ont tort sans doute ceux qui repoussent pêle-mêle toutes les traditions et pour qui l'histoire nationale ne commence qu'en 1789; mais n'est-ce pas tomber dans un autre excès que de louer sans réserve

(1) Voltaire a fait parfaitement à sa manière cette distinction entre les premiers ordres fondés par saint Benoît et les ordres mendians fondés par saint François :

J'aime assez saint Benoît; il prétendit du moins
Que ses enfans tondus, chargés d'utiles soins,
Méritassent de vivre en traînant la charrue,
En creusant des canaux, en défrichant des bois;
Mais je suis peu content du bonhomme François :
Il crut qu'un vrai chrétien doit gueuser dans la rue,
Et voulut que ses fils, robustes fainéans,
Fussent serment à Dieu de vivre à nos dépens :
Dieu veut que l'on travaille et que l'on s'évertue.

Otez la légèreté moqueuse du ton, dont il faut toujours prendre son parti quand il s'agit de Voltaire, et vous aurez le jugement qu'il paraît raisonnable de porter sur les ordres religieux. La condamnation des ordres mendians était prononcée par le clergé lui-même à la fin du règne de Louis XVI. Sans aucun doute, si la révolution n'était pas survenue, la réforme de ces ordres ne s'en serait pas moins faite : elle était déjà commencée avant 1789.

une société morte et qui a mérité de mourir? Six siècles nous séparent de saint Louis, c'est chercher un peu loin nos modèles. Que s'est-il passé dans l'intervalle pour qu'on saute ainsi à pieds joints sur toute une moitié de notre histoire? Si nous regardons à ces six cents ans, nous y trouverons que, tout compte fait, la somme du mal l'emporte beaucoup sur celle du bien. Le XIIIe siècle, qu'on nous vante avec raison, n'avait-il pas aussi ses côtés faibles? Pourquoi ces jours brillans ont-ils été suivis d'une si sombre nuit? Ce qui a fait défaut à la civilisation du moyen âge, c'est précisément l'économie politique : de là sa prompte décadence. Les pestes terribles qui répandaient partout la désolation montrent que l'hygiène des corps manquait absolument, et l'état des âmes ne valait pas toujours beaucoup mieux. Que de fraudes, de violences, de crimes impunis! Le frein religieux n'a pas suffi, à défaut de garanties plus positives, pour contenir les passions des hommes; l'esprit religieux lui-même a souvent disparu dans le désordre universel. Quel lugubre chaos que la fin du moyen âge, et dans des temps plus rapprochés de nous quel souvenir de haine, exagéré sans doute, mais toujours vivant, a laissé après lui l'ancien régime! Il faut savoir distinguer dans le passé, et, en lui empruntant ce qu'il a de bon, l'approprier aux idées modernes.

L'écrivain catholique accepte pleinement le principe moderne de la libre concurrence, c'est la meilleure partie de son livre, celle où il s'affranchit le plus nettement des vieux préjugés; il démontre les avantages qui en résultent pour la division du travail, tout en exprimant le vœu que l'esprit de justice et de charité adoucisse les rudesses de l'application. Rien de plus légitime qu'un pareil vœu. De ce que les économistes prêchent la libre concurrence, il ne faut pas en conclure qu'ils ferment les yeux sur ses inconvéniens. Un des économistes les plus radicaux de notre temps, M. Stuart Mill, s'est exprimé à ce sujet en termes assez nets : « Je ne suis pas, dit-il, de ceux qui croient que l'état normal de l'homme soit de lutter sans fin pour se tirer d'affaire; que cette mêlée où l'on se foule aux pieds, où l'on se coudoie, où l'on s'écrase, et qui est le type de la société actuelle, soit la destinée la plus désirable pour l'humanité, *au lieu d'être simplement une phase désagréable du progrès industriel.* » A défaut de lois morales qu'il est toujours bon d'invoquer, l'expérience suffirait pour démontrer que la plupart de ces efforts violens manquent leur but, et que le véritable bonheur consiste dans la modération des goûts et le *self government* des intérêts. M. Périn fait remarquer en outre que l'esprit d'association est essentiellement chrétien, et que, pour lui donner toute sa force, rien ne remplace les garanties de moralité et de bienveillance réciproque. Pour mo-

dérer la fièvre de la lutte, il fait appel aux liens sacrés de la famille, à la sobriété, à la patience, à toutes les vertus, exhortations fort sages qui trouvent leur sanction dans le principe économique de l'intérêt bien entendu.

Le crédit est un phénomène tout moral qui repose sur la confiance, c'est-à-dire sur la probité. M. Périn n'a donc pas de peine à le rattacher à la loi religieuse. Il en est de même de l'échange, qui n'est qu'une conséquence de la solidarité chrétienne entre tous les peuples. « Il n'y a point de hasard dans le monde, a dit M. de Maistre, et je soupçonne depuis longtemps que la communication d'alimens et de besoins parmi les hommes tient, de près ou de loin, à quelque œuvre secrète qui s'opère dans le monde à notre insu. » Voilà donc un argument puissant en faveur du libre échange; il est désormais placé sous la protection de la Providence. Dans l'antiquité, cette union du commerce et de la religion était déjà telle que Heeren a pu se servir, pour déterminer les routes du commerce oriental, des données que l'histoire fournit sur la situation des principaux sanctuaires. Le christianisme a fait plus encore. Les foires, qui formaient au moyen âge le principal et presque le seul moyen de réunion entre les commerçans, étaient spécialement protégées par la législation ecclésiastique, et elles coïncidaient pour la plupart avec de grandes fêtes religieuses.

Il est assez difficile de justifier économiquement les croisades, qui ont fait périr sans nécessité plusieurs millions d'hommes. M. Périn l'essaie cependant, et il faut reconnaître avec lui que, parmi les malheurs qu'elles ont entraînés, se sont mêlés des résultats utiles. Elles ont ouvert au commerce des voies nouvelles et introduit en Europe de nouveaux arts. De nos jours, les missions religieuses que les divers cultes chrétiens envoient chez les peuples barbares ont des effets plus sûrs et moins chèrement achetés, quand elles n'appellent pas trop à leur secours les forces militaires et maritimes de la mère-patrie. Un professeur d'économie politique qui devait mourir premier ministre du pape, Rossi, a fait remarquer un des premiers les conséquences économiques de ces missions. « En propageant le christianisme, dit-il, elles instruisent et civilisent, elles excitent de nouveaux besoins, stimulent la consommation et l'échange, et par là même la production. Elles font tomber les barrières que la diversité des religions, le manque de civilisation et de besoins communs avaient élevées entre les nations; elles tendent à assimiler les peuples entre eux en les rangeant tous sous la loi commune de la fraternité chrétienne; elles étendent les marchés existans et en créent de nouveaux. »

Mais il faut que le génie commercial achève et consolide ce que

l'esprit religieux a commencé. Si le commerce avait été puissant et actif au temps des croisades, le contact des peuples chrétiens aurait usé l'islamisme comme il l'use de nos jours, Constantinople n'aurait probablement jamais subi la domination du croissant. Ce n'est pas par la barbarie qu'on repousse la barbarie, et la guerre, quel que soit son but, n'est que barbarie. Au XVIe siècle, c'est une pensée religieuse non moins qu'une idée de conquête qui a poussé Christophe Colomb à la recherche du Nouveau-Monde, et qui a décidé la reine Isabelle à lui en fournir les moyens; mais que serait devenue cette découverte, si le commerce n'avait suivi la trace du hardi Génois? Croit-on que l'Amérique serait aujourd'hui ce qu'elle est? Ne voit-on pas que, si l'économie politique avait été dès lors mieux connue, la civilisation y aurait fait encore de plus rapides progrès? C'est pour avoir exterminé les indigènes de ce vaste continent qu'il a fallu avoir recours à l'esclavage des nègres pour le cultiver. La religion n'a pas suffi pour empêcher ce double attentat, et c'est notre siècle calculateur qui répare le mal fait par des siècles de foi.

Sur la question fondamentale de la population, M. Périn se sépare en apparence de l'économie politique. Il renouvelle contre Malthus les accusations banales et, j'ai regret à le dire, les calomnies qui poursuivent depuis cinquante ans la mémoire de cet excellent homme. Je me garderai bien d'entrer dans le détail des abominations qu'il étale comme les conséquences forcées du principe de Malthus; contentons-nous de répéter pour la millième fois que Malthus n'a rien dit de pareil, et qu'il faut une imagination en délire pour lui prêter de semblables aberrations. Il a fait remarquer tout simplement ce fait mathématique, que, quand la population montait plus rapidement que la quantité des subsistances, l'insuffisance produisait la mortalité, et, pour parer à ce danger toujours présent, il a fait appel à la prévoyance. Parmi les moyens de contenir le progrès de la population, il en est un, le vice, qu'il repousse avec horreur, et il arrive invinciblement à conseiller une vertu que la religion conseille aussi, la continence.

Le plus curieux, c'est que, tout en traitant Malthus comme un blasphémateur, M. Périn, poussé par la force de la vérité, conclut exactement comme lui. Seulement il attribue aux idées religieuses la puissance la plus forte pour contenir les passions; Malthus n'a jamais dit le contraire, et c'est répondre à sa pensée que de faire venir la religion à son secours. « L'église, dit M. Périn, convie de toutes ses forces la jeunesse au travail; elle entoure avec un soin paternel les premières années de l'homme de toutes les précautions qui peuvent écarter de son âme vierge encore le souffle impur du vice; elle s'efforce de le soustraire aux passions qui lui ôteraient

l'empire de lui-même et qui le livreraient à des convoitises dont le remède se trouverait à peine dans un mariage prématuré, auquel manqueraient trop souvent les élémens matériels du bonheur domestique. *L'église, en fortifiant l'homme contre lui-même, en l'armant contre les penchans les plus impétueux de son cœur, lui donne le moyen d'attendre, dans un célibat honoré par le travail et la chasteté, le moment de fonder avec avantage une famille.* » Otez ce seul mot *l'église*, qui révèle le catholique, et vous croirez lire une page de Malthus.

M. Périn va plus loin, il invoque l'exemple du célibat religieux : « La grande institution du célibat religieux atteste, dit-il, mieux que toute autre la puissance du christianisme pour la régénération des âmes. C'est par elle que, sans poursuivre directement aucune fin relative à l'ordre matériel, *l'église catholique met indirectement une limite à l'accroissement excessif de la population.* » Encore un coup, Malthus catholique ne parlerait pas autrement. Je suis donc fâché de le lui dire, puisque ce titre paraît lui déplaire, mais M. Périn est malthusien. Il a beau chercher à nous faire prendre le change en nous parlant à tout moment de vice et de sensualisme quand il s'agit de vertu et d'abstinence. Pour combattre un Malthus imaginaire, il prêche la thèse du véritable Malthus. Il est rare que l'économie politique fasse appel à la loi du renoncement chrétien, tant prêchée par le professeur de Louvain, et au moment où elle y a recours, on lui répond par les plus sanglans outrages. Avais-je tort de parler d'inconséquence?

Je m'étonne que M. Périn, qui aime tant à s'appuyer sur M. de Maistre, n'ait pas tenu compte de ce passage du *Pape* (1) : « Cette force cachée qui se joue dans l'univers s'est servie d'une plume protestante pour nous présenter la démonstration d'une vérité contestée. Je veux parler de M. Malthus, dont le profond ouvrage sur le *Principe de la population* est un de ces livres rares après lesquels tout le monde est dispensé de traiter le même sujet. Personne avant lui n'avait clairement et complétement prouvé cette grande loi temporelle de la Providence, que non-seulement tout homme n'est pas né pour se marier, mais que, dans tout état bien ordonné, il faut qu'il y ait une loi, un principe, une force quelconque qui s'oppose à la multiplication des mariages. » Suivant son usage, M. de Maistre exagère la doctrine de Malthus et lui donne une rigueur qu'elle n'a pas; même sous cette forme outrée, il y adhère pleinement, parce qu'il y trouve l'apologie du célibat ecclésiastique, et ce passage n'est pas le seul de ses écrits où il exprime son adhésion.

(1) Livre III, chapitre III.

Il est vrai que M. Périn, comme tous les détracteurs de Malthus, affecte de le présenter comme un ennemi de la population. Cette accusation n'est pas plus fondée que la première. Malthus ne présente nulle part la contrainte morale comme une règle, mais comme une exception que peut seule imposer la nécessité; loin de voir avec déplaisir les progrès de la population, il y applaudit au contraire, à cette seule condition que le progrès des subsistances marche au moins aussi vite. Il ne repousse que cette multiplicité désordonnée de naissances que suit fatalement une effroyable mortalité, quand les conditions d'existence ne suffisent plus. Sous ses auspices s'est formée toute une science qui a pour objet de suivre pas à pas le mouvement des naissances, des mariages et des décès, et qui jette les plus vives lumières sur l'état matériel et moral des nations. Nous savons tous les jours de plus en plus quelles causes agissent pour développer ou ralentir la population; nous apprenons à démêler les bonnes influences des mauvaises, les progrès apparens des progrès réels. Depuis la publication du livre de Malthus, la population a presque doublé dans plusieurs contrées de l'Europe, et en même temps la durée moyenne de la vie s'est fort accrue, résultat admirable dont il n'est pas l'unique auteur, mais qu'il a singulièrement favorisé en appelant l'attention sur ces problèmes (1).

C'est surtout quand il s'agit de la misère et de la charité qu'apparaît l'étroite solidarité de l'économie politique et de la religion. Il n'est pas de sujet plus chrétien que celui-là. La misère a des causes matérielles, comme l'insuffisance et surtout l'intermittence de la production. Elle a encore plus des causes morales. M. Périn n'a pas de peine à montrer que la plupart des maux qui assaillent les classes pauvres viennent de leurs vices. Un des plus terribles est l'ivrognerie, qui entraîne après lui tous les autres. Prêtres, économistes, administrateurs, tout le monde est d'accord pour signaler cette plaie sociale. Pour la combattre efficacement, il n'y a pas trop de tous les moyens à la fois. Que l'économie politique montre à l'ouvrier le mal qu'il se fait à lui-même en dissipant ses épargnes

(1) M. Périn rappelle à ce sujet ce que j'ai dit moi-même dans la *Revue* du dénombrement de 1856, qui a constaté un ralentissement marqué dans la marche de notre population. Il n'y a rien là de contradictoire. L'examen des faits montre que la prévoyance est entrée pour très peu dans cette décroissance; ce sont moins les naissances qui ont diminué que les décès qui se sont accrus. Trois fléaux, l'épidémie, la disette et la guerre, qui appartiennent tous les trois à ce que Malthus appelle les obstacles *répressifs*, ont été les principales causes du mal, et je me suis permis d'en indiquer une quatrième, que Malthus appelle le *vice* et que j'ai appelée le *luxe* pour adoucir les termes. Tout cela est parfaitement étranger à la *contrainte morale*. J'ajouterai en passant que si ces tristes phénomènes se sont un peu adoucis dans la dernière période quinquennale, de 1856 à 1861, les caractères généraux ont persisté.

et son temps, en usant sa santé, son intelligence et ses forces, en se préparant une vieillesse misérable et prématurée. Que l'administration exerce sur les cabarets une surveillance sévère, et que la loi punisse au besoin les excès qui s'y commettent. Que la religion vienne enfin donner une sanction à ces leçons pratiques en rappelant à l'ouvrier ses devoirs envers lui-même, envers sa famille et envers Dieu.

Les riches, ou ceux qu'on appelle ainsi, peuvent bien peu matériellement pour l'amélioration du sort des classes ouvrières. En admettant que les classes un peu aisées forment le dixième de la population, ceux qu'on peut appeler riches en forment à peine le centième, et comme ils dépensent déjà tous leurs revenus en salaires, ils ne peuvent que changer la nature de leurs dépenses. Remplacer par des travaux utiles, qui augmentent le capital national, les prodigalités de tout genre qui le diminuent, voilà le moyen le plus efficace dont ils disposent. Moralement ils peuvent beaucoup plus. C'est à eux de donner aux autres classes le plus grand des enseignemens, celui de l'exemple. Là où les riches donnent l'exemple de mœurs régulières et honnêtes, les vices repoussés au sommet pénètrent difficilement dans les couches inférieures. Là au contraire où règnent le luxe et la corruption des grands, les petits imitent ce qu'ils voient, et la société tout entière se démoralise. Ici encore, s'il appartient à l'économie politique de montrer les funestes effets du luxe sur la richesse publique et privée, il appartient à la religion d'élever la voix pour rappeler aux riches qu'ils ont charge d'âmes.

Je n'ai qu'une réserve à faire sur cette partie du livre de M. Périn. Suivant moi, il force un peu le tableau de la misère moderne, comme tous les écrivains de son école. La comparaison avec le passé est, quoi qu'on en dise, tout à l'avantage de notre temps. Un économiste d'un chaleureux talent et d'une grande sincérité, M. Modeste, dans un livre sur le *Paupérisme*, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, a soutenu résolûment cette opinion que *le paupérisme est un mal qui s'en va*. Sans aller tout à fait aussi loin, on peut affirmer qu'à prendre les choses dans leur ensemble, la misère diminue. Le travail est plus productif et par conséquent le salaire plus élevé; tous les objets nécessaires à la vie se multiplient avec plus d'abondance; les famines périodiques qui emportaient des populations entières s'éloignent et s'atténuent, et si elles sont remplacées jusqu'à un certain point par les crises commerciales et industrielles, ces crises ont un autre caractère : elles tiennent en général à l'excès momentané, non au déficit de la production, et par conséquent elles entraînent moins de souffrances.

Ce grand développement matériel dérive de causes morales. Je

n'examine pas pour le moment si les individus sont meilleurs, question délicate qui prête à contestation; mais ce qui est certain, c'est que la société est meilleure et plus pénétrée de l'esprit du christianisme. Les droits de tous sont mieux connus et respectés, le faible est plus défendu contre le fort, le travail plus libre, la propriété plus assurée, la justice plus égale, la paix plus durable. Qu'il y ait encore beaucoup à dire sur tous ces points, je ne le nie pas; l'ancienne barbarie ne cède pas la place sans combat. Somme toute, le progrès est évident. La condition du plus grand nombre y gagne nécessairement, et les chances de misère deviennent plus rares. Si le siècle se vante trop de ces avantages, il est bon de les ramener à leur juste valeur; mais il ne faut pas non plus les nier absolument. C'est le cas de lui dire ce que Pascal disait à l'homme : *Si tu t'élèves, je t'abaisse; si tu t'abaisses, je t'élève.*

M. Périn devient particulièrement injuste quand il parle de l'Angleterre. Il trace le plus effrayant tableau de l'état des classes laborieuses dans ce pays. Les documens dont il s'appuie sont pour la plupart anglais, et on peut croire qu'il n'y a rien à répondre à des témoignages oculaires. Il existe cependant d'autres témoignages, tout aussi authentiques, qui disent exactement le contraire. C'est que, dans le premier cas, on constate des exceptions, et que, dans le second, on s'en tient à la règle. Il suffit de passer huit jours en Angleterre pour voir par ses propres yeux combien l'aisance est générale parmi les classes ouvrières; on peut toujours, si l'on veut, en pénétrant dans les quartiers les plus pauvres des grandes cités, s'y donner le spectacle d'une misère d'autant plus repoussante que l'humidité sombre du climat ajoute à son horreur; mais là même la lumière entre peu à peu, et ces derniers repaires se circonscrivent de plus en plus. Les publications dont M. Périn reproduit de si douloureux extraits servent, par leur exagération même, à la guérison des maux qu'elles signalent; on n'a pas en Angleterre l'habitude de cacher ses plaies, on les montre au grand jour; quelquefois même on les simule, pour mieux exciter la compassion.

Il suffit de deux ou trois faits généraux pour réduire à leur juste valeur ces accusations. Le premier est le progrès extraordinaire de la population. Si les classes ouvrières vivaient dans le dénûment et la corruption, le flot de la population anglaise ne pourrait pas monter avec cette rapidité; la mortalité qui suit le vice et la misère l'arrêterait infailliblement. La seconde preuve est plus démonstrative encore, s'il est possible : c'est la quantité proportionnelle des consommations que révèle la statistique. Il est parfaitement avéré que la nation anglaise consomme *par tête* beaucoup plus de viande, de bière, de sucre, de thé, de laine, de coton, qu'aucune autre, et d'où

peut provenir cet excédant de consommation, si ce n'est du plus grand nombre? Enfin on n'a qu'à consulter les recettes des caisses d'épargne et des innombrables sociétés mutuelles que renferme l'Angleterre pour voir qu'elles s'élèvent à des sommes bien autrement énormes que dans aucun pays du continent. Un peuple qui fait un pareil usage de l'épargne n'est ni si misérable ni si corrompu.

La pauvreté déclarée ne reçoit nulle part autant de secours. Est-il besoin de citer la taxe des pauvres, cet impôt si lourd, qui prélève sur les revenus des classes aisées 150 millions par an? Et qui ne sait qu'en sus de cette taxe légale, une foule de fondations libres, *supported by voluntary contributions*, s'ouvrent de toutes parts aux malheureux? On a fait la liste des *charités* volontaires de la seule ville de Londres : le total en est gigantesque. Je sais bien que ces efforts mêmes sont présentés comme une preuve de l'intensité du mal; que dirait-on, s'ils n'existaient pas? M. Périn fait remarquer que la condition des pauvres est meilleure dans les contrées méridionales de l'Europe; il faut ajouter seulement que cette différence ne tient pas aux hommes, mais au climat. Un indigent à Naples n'a pas besoin d'abri, il n'a presque pas besoin de vêtement; une nourriture extrêmement frugale lui suffit. En Angleterre, il faut une maison bien close, un feu de charbon, des vêtemens chauds, des alimens fortifians. L'entretien d'une famille y coûte quatre ou cinq fois plus qu'à Naples, et pour peu qu'une de ces nécessités ne soit pas satisfaite, la souffrance est beaucoup plus vive. Le soleil console de tout; il pare les haillons et inspire la gaîté; sous un ciel obscur, pluvieux et froid, l'indigent ne peut s'étourdir que par l'exaltation mortelle du *gin*, et l'énergie du caractère national se tourne en morne désespoir.

A ces conséquences du climat, il faut en joindre d'autres qui résultent de circonstances économiques. Par la surabondance de sa population, dont les besoins dépassent de beaucoup la production agricole de son sol, si riche qu'elle soit, l'Angleterre est sans cesse exposée à un déficit de subsistances. D'un autre côté, les crises industrielles et commerciales y sévissent plus qu'ailleurs, parce que l'industrie et le commerce y ont pris plus de développement. Ce ne sont pas là des faits moraux, mais des faits matériels; il ne faut pas attribuer aux uns ce qui s'explique par les autres. C'est au contraire par la force morale que la nation anglaise tient tête à ces dangers et finit par en triompher. Il n'y a pas de plus grand exemple que celui qu'elle donne en ce moment. On sait quelle terrible détresse la crise américaine a amenée dans les populations qui travaillent le coton; le comté de Lancastre en particulier, qui renferme plus de deux millions d'âmes, a vu disparaître subitement l'aliment

de son immense industrie. Qui ne sait quelle est en présence d'un tel désastre l'attitude admirable de cette population héroïque? Pas une plainte, pas un désordre, pas une révolte; deux millions de créatures humaines souffrent en silence un mal qu'elles ne peuvent empêcher; elles refusent même tout secours de l'état, aimant mieux consommer leurs épargnes et vendre jusqu'à leur mobilier que tendre la main à leurs concitoyens, et l'Angleterre entière, touchée jusqu'aux larmes, respecte cette fière abnégation, prête à voler à leur aide avec toutes ses ressources quand il le faudra absolument.

Pour voir ainsi l'Angleterre en noir, M. Périn a un motif qu'il ne dissimule pas; l'Angleterre est protestante, et l'économiste catholique ne peut admettre que le protestantisme puisse se concilier avec la grandeur morale. Rien n'est plus triste que cette malveillance qui divise encore les deux grandes églises chrétiennes et qui survit aux anciennes guerres de religion. Le mal n'est pas particulier à l'un des deux cultes, il est répandu parmi les protestans comme parmi les catholiques. Les Anglais, si raisonnables d'ordinaire, perdent tout à fait la tête quand il s'agit du pape et de l'église catholique; à leur tour, certains catholiques le leur rendent bien. Ne serait-il pas temps d'oublier un peu ce qui nous divise pour voir davantage ce qui nous rapproche? Le catholicisme et le protestantisme sont les deux branches d'un même tronc; ils ne peuvent plus espérer de se détruire mutuellement; ils y travaillent en vain depuis trop longtemps. Ce qu'ils ont désormais de mieux à faire, c'est de se supporter, de se rendre justice, et de rivaliser pour le bien. L'avenir dira si ce n'est pas là le meilleur moyen de travailler à un rapprochement que ces polémiques amères ne peuvent qu'éloigner.

Il n'y a pas d'ailleurs, il faut l'avouer, de terrain plus mal choisi par un catholique, pour y porter ces querelles, que le terrain économique, non que le catholicisme soit par lui-même moins favorable au progrès de la richesse, mais parce que les nations protestantes ont les devans jusqu'ici. Quel que soit l'essor qu'aient pris au XIIIe siècle, sous les auspices de l'église, la richesse et la population, on les a vues décroître rapidement dans les siècles suivans, et de l'époque de la réforme date le mouvement ascensionnel qui se continue sous nos yeux. L'Angleterre protestante est la plus riche des nations modernes; Adam Smith, Ricardo, Malthus, étaient Anglais et protestans, et il n'y a pas de pays au monde où l'enseignement économique soit devenu plus général et plus populaire. Est-ce une raison pour désespérer de l'avenir des nations catholiques? Non certes. Si l'église catholique a trop dédaigné jusqu'ici les enseignemens de l'économie politique, le livre de M. Périn prouve

qu'elle commence à ouvrir les yeux. Le jour où elle y appliquera son puissant génie, elle dépassera probablement tout ce qu'on a vu. L'église catholique n'est pas pour rien la plus grande institution que le monde ait connue.

A ceux qui pourraient être tentés d'exagérer la supériorité économique des nations protestantes, on peut répondre que si l'Angleterre, la Hollande, la Saxe, le Wurtemberg sont protestans, la Belgique, le nord de la France, la Prusse rhénane, la Haute-Italie, qui rivalisent de richesse, sont catholiques. L'Italie entière a été dans d'autres temps à la tête de la civilisation universelle. L'Espagne, aujourd'hui une des nations les plus arriérées, a étendu sa domination sur les deux mondes, et depuis qu'elle possède un gouvernement constitutionnel, elle remonte à vue d'œil vers la puissance. Il n'est possible de voir dans ces déplacemens qu'une de ces oscillations historiques qui constituent la vie des peuples. Même en Amérique, où éclatait plus qu'ailleurs la supériorité actuelle du protestantisme, les états protestans du nord commencent leurs querelles quand les états catholiques du sud semblent finir les leurs; les uns descendent, les autres montent. A prendre l'histoire dans son ensemble, les œuvres du catholicisme dépassent de beaucoup celles de la réforme; l'un a régné pendant quinze siècles, l'autre n'a commencé sérieusement qu'il y a trois cents ans.

Ce qui doit le plus exciter cette féconde émulation, c'est que les nations les plus riches sont en même temps les plus pénétrées de l'esprit religieux. L'un ne peut aller longtemps sans l'autre. La riche Angleterre est aujourd'hui la nation la plus religieuse de l'Europe. On peut trouver son culte triste et sévère; tel qu'il est, il suffit à son génie. Quels que soient les désordres qu'on peut signaler dans la partie infime de sa population, le reste vit dans une régularité parfaite et remplit avec ferveur ses devoirs religieux. Là est le principe des grandes choses que l'Angleterre accomplit dans tous les genres, le principe de sa liberté politique et de cet ordre universel qui s'unit si naturellement à sa liberté. Si les ouvriers du Lancashire et des comtés voisins donnent en ce moment un si beau spectacle, le plus beau peut-être qu'on ait jamais vu, c'est sans doute parce qu'ils connaissent les lois de l'économie politique, mais aussi parce qu'ils sont pour la plupart soutenus par une piété sincère. Que M. Périn aille passer un dimanche à Manchester, à Liverpool, à Birmingham, à Leeds, à Sheffield, dans une de ces grandes villes manufacturières qui ne sont d'après lui que des théâtres de perdition, et il verra combien l'immense majorité des ouvriers anglais méritent peu les reproches qu'il leur adresse. Les sectes y sont nombreuses, il est vrai, mais toutes ardemment chré-

tiennes. « *Depuis la crise*, disait dernièrement un chef de police à un voyageur français, *les cabarets sont fermés et les églises sont pleines.* »

L'esprit catholique brille surtout par la charité, par l'ardent et profond amour du pauvre. Il n'y a rien, dans les œuvres du protestantisme, d'aussi admirable que l'institution sublime des sœurs de charité, et de nos jours une foule d'autres fondations, inspirées par le zèle le plus ingénieux et le plus passionné, montrent que cette source immortelle ne tarit pas. Il faut cependant avoir le courage de le dire, ce noble dévouement n'a pas toujours été assez éclairé. L'église catholique a trop aimé la pauvreté, elle l'a trop sanctifiée en quelque sorte, elle a trop prêché la charité pour elle-même, pour l'édification de celui qui la fait. L'idéal de l'aumône, c'est de se rendre inutile. Le texte dont on s'appuie pour dire la pauvreté impérissable n'est pas exactement cité. L'Évangile ne dit pas *vous aurez*, mais *vous avez* toujours des pauvres parmi vous : *pauperes semper habetis vobiscum*, ce qui est bien différent. Quand même la pauvreté devrait être la plus forte, notre devoir serait toujours de la poursuivre dans son principe, afin de la détruire autant que possible. Sous ce rapport, l'économie politique a quelque chose à apprendre à la religion; l'instrument le plus puissant de la charité serait l'union de la foi et de la science.

Cette union se fera certainement, car l'incompatibilité n'est qu'apparente. Malthus, dont on dit tant de mal, a écrit un chapitre intitulé : *De la direction à donner à notre charité*, dont on ne saurait trop recommander la lecture. « En intéressant les hommes, dit-il, au bonheur et au malheur de leurs semblables, l'instinct bienfaisant que la nature a mis en eux les engage à porter remède aux maux partiels qui résultent des lois générales; mais si cette bienveillance ne distingue rien, si le degré de malheur apparent est la seule mesure de notre libéralité, il est clair qu'elle ne s'exercera que sur les mendians de profession : nous secourrons ceux qui auront le moins besoin de secours, nous laisserons périr l'homme actif et laborieux luttant contre d'inévitables difficultés. Il en est bien autrement de cette charité intelligente et active qui connaît en détail ceux dont elle soulage les peines, qui sent par quels étroits liens sont unis le riche et le pauvre et s'honore de cette alliance, qui visite l'infortuné dans sa maison et ne s'informe pas uniquement de ses besoins, mais de ses habitudes et de ses dispositions morales. Une telle charité impose silence au mendiant effronté qui n'a pour recommandation que les haillons dont il affecte de se couvrir; elle encourage au contraire, elle soutient, console, assiste avec libéralité celui qui souffre en silence des maux immérités. Il est impossible de pratiquer une

pareille charité sans croître journellement en vertu; c'est la seule qui fasse à la fois le bonheur de celui qui la pratique et de celui qui en est l'objet. » Les membres de la société de Saint-Vincent-de-Paul ne se reconnaissent-ils pas dans ce passage?

M. Périn repousse autant que Malthus la charité légale; il va même un peu trop loin sous ce rapport, car il y a dans la charité légale des parties excellentes, comme l'assistance aux aliénés et aux enfans abandonnés; il fait justement appel à la charité privée et surtout aux associations de charité. J'aurais voulu seulement que, tout en rendant un hommage mérité à ces pieux efforts, il se montrât un peu plus préoccupé de cet autre genre d'institutions charitables qui a pour but de prévenir la pauvreté. Il dit à peine quelques mots des caisses d'épargne, qui sont pourtant au premier rang. L'épargne des classes ouvrières pourrait s'accroître encore, soit sous cette forme, soit sous toute autre, si le clergé catholique prenait en main cette cause avec plus d'ardeur. Je regrette aussi d'avoir trouvé dans M. Périn quelques paroles peu favorables à l'instruction primaire. La diffusion de l'instruction a ses dangers sans doute, elle répand encore plus de bienfaits; l'homme ignorant est un esclave, l'instruction seule donne la liberté. L'admirable institut des *frères de la doctrine chrétienne* prouve d'ailleurs que l'église a compris ce grand devoir, et ce n'est pas répondre à son esprit que d'élever des doutes sur ce point.

A propos des sociétés de secours mutuels, qui sont, avec les caisses d'épargne et les écoles primaires, le plus sûr moyen d'améliorer le sort des classes pauvres, M. Périn fait remarquer que leur origine remonte au moyen âge et qu'on les appelait des *confréries*. M. Levasseur, dans sa savante *Histoire des classes ouvrières*, M. Émile Laurent, dans son *Traité du paupérisme et des associations de prévoyance*, avaient déjà fait la même observation. Le lien religieux donne une force de plus à ces associations, et quand elles ont pour but de soulager l'âme aussi bien que le corps, elles prennent un caractère plus sacré et de plus profondes racines. Les anciennes confréries s'unissaient malheureusement aux corporations, aux jurandes, aux maîtrises, dont l'abolition a émancipé le travail, et il faut avoir bien soin de distinguer la partie charitable et chrétienne de ces institutions de leur partie égoïste et exclusive. Une fois cette distinction faite, rien ne s'oppose, au point de vue économique, à voir reparaître et se multiplier les bannières, les chapelles, les images des saints, tout ce pieux appareil qui formait l'unité visible des anciennes sociétés. Il n'y a pas jusqu'à ce mot touchant de *confrérie* qui ne vaille mieux que le nom actuel; en Angleterre, on les appelle des sociétés d'amis, *friendly societies*.

Je ne discuterai pas avec le professeur de Louvain sur ce qu'il appelle le *patronage*. Ce mot peut avoir deux sens, l'un inconciliable avec les principes de la société moderne, l'autre au contraire profondément utile. Le premier est le patronage légal, c'est-à-dire un ensemble d'obligations positives entre le maître et l'ouvrier, qui rappellerait de près ou de loin l'ancien patriciat. Il faudrait être bien aveugle pour rêver un pareil retour vers le passé, et pour ne pas comprendre qu'il n'y a désormais rien à attendre que de la liberté la plus entière des deux parts et de la parfaite égalité des droits. Le second est le patronage volontaire, librement accordé, librement accepté, ou, pour mieux dire, car ce mot de patronage peut encore soulever des ombrages, une sollicitude affectueuse des entrepreneurs d'industrie pour l'état moral et matériel de leurs ouvriers. L'économie politique ne repousse que l'intervention de la loi, et encore pas toujours, car elle a accepté la loi sur le travail des enfans dans les manufactures. Il suffit de lire les éloquentes études de M. Reybaud sur la condition des ouvriers en soie pour voir combien tout économiste digne de ce nom se préoccupe de ce grave côté de la question industrielle. Il y a bien peu de chefs d'atelier qui ne veillent aujourd'hui à la moralité, à la santé, au bien-être de leurs ouvriers non moins qu'à leur travail, et, quand ils manquent à ce devoir, l'opinion publique les y rappelle avec sévérité.

Entre autres exemples, empruntés pour la plupart à M. Reybaud, M. Périn aime à citer la manufacture d'étoffes de soie de Jujurieux, dans le département de l'Ain. Des femmes suffisent à ce travail, où la dextérité importe plus que la vigueur. Cet emploi exclusif des femmes a permis d'établir une règle qui, par sa sévérité, se rapproche des congrégations religieuses. On n'y prononce pas de vœux; mais, dans la limite de leurs engagemens, les ouvrières sont astreintes à un genre de vie qui les isole du monde extérieur. Des sœurs ont le gouvernement de la maison. On n'admet que des jeunes filles ou des veuves sans enfans. Les ouvrières, logées, nourries et entretenues dans l'établissement, reçoivent, au lieu de salaires, des gages fixes par an. Il en est peu parmi elles qui n'aient point une épargne, et ces économies restent dans la caisse à titre de dépôt. Lorsque pour un motif ou pour un autre une ouvrière quitte la maison, on règle son compte et on lui remet la somme accrue des intérêts. Presque toujours la sortie a pour cause un établissement, car les cultivateurs du voisinage prennent volontiers leurs femmes dans la manufacture de Jujurieux. Rien de plus parfait à coup sûr, rien de plus sacré qu'une pareille maison; mais il est facile de voir que, par sa rigueur claustrale, elle ne peut être qu'une exception.

En règle générale, le meilleur patronage est celui qui respecte le

plus la liberté de l'ouvrier et qui travaille à le rendre maître de son sort. J'aurais donc voulu que M. Périn citât aussi, pendant qu'il était sur ce sujet, l'entreprise de *maisons d'ouvriers* de Mulhouse, que nous a également décrite M. Reybaud. Cinq cents ouvriers, devenus en quelques années propriétaires d'autant de maisons saines et commodes qu'ils paient sur leurs épargnes, et par ce moyen autant de familles constituées, vivant honnêtement, régulièrement, heureusement, aussi défendues que possible contre les chances des chômages : que de victimes enlevées à la débauche, que de malades soustraits à l'hôpital, que d'enfans qui auraient peut-être peuplé les hospices, et qui s'élèvent sous l'œil maternel! C'est aussi une œuvre sainte que celle-là. Les moyens diffèrent, l'esprit est le même. La famille, voilà le vrai moyen de salut, et rien n'encourage la famille comme la propriété.

M. Périn blâme les mesures répressives de la mendicité comme contraires à la charité chrétienne. Le régime des *workhouses* en Angleterre et des *dépôts de mendicité* en France lui paraît également répréhensible. Cette question est fort délicate, en ce qu'il est difficile de saisir le point précis où la répression devient légitime. On ne saurait cependant contester qu'une certaine part de répression ne soit nécessaire; ce serait une charité bien mal entendue que celle qui permettrait à la paresse et au vagabondage d'abuser indéfiniment de la pitié publique. Entre les aumônes aveugles des anciens couvens et les lois sauvages qui punissaient l'indigence comme un crime, il y a un terme moyen qu'il faut trouver, et dont la législation actuelle, soit en France, soit en Angleterre, ne s'éloigne pas autant qu'on veut bien le dire. Si le régime intérieur des *workhouses* et des *dépôts de mendicité* présente encore des abus et des lacunes, de part et d'autre on s'occupe d'y remédier, et certainement on y remédiera. Si les articles du code pénal contre la mendicité sont trop sévères, on les adoucit dans l'application; il en est de même en Angleterre du bill de 1834. Quant au principe de la répression, outre le fameux texte de saint Paul : *celui qui ne veut pas travailler n'est pas digne de manger*, M. Périn cite lui-même plusieurs passages des pères qui le justifient. « Ne donnez pas, dit saint Jérôme, à de faux indigens la substance du Christ, qui appartient aux vrais pauvres. » Saint Augustin, saint Ambroise, s'expriment dans le même sens.

Que n'a-t-on pas dit contre la suppression des tours! L'œuvre de saint Vincent de Paul était perdue! l'insensibilité économique prenait la place de la compassion chrétienne! Voilà cependant qu'après trente ans d'expériences, une commission présidée par un des hommes qui ont le plus approfondi les effets de la bienfaisance pu-

blique, M. de Watteville, vient de constater les heureuses conséquences de cette réforme, non-seulement dans l'ordre économique, mais dans l'ordre moral. De 36,000 par an en 1831, le nombre des enfans abandonnés est descendu à 26,000; l'abandon des enfans légitimes, qu'encourageaient le silence et l'obscurité, est devenu tout à fait exceptionnel; la mortalité a diminué avec la dépense, et ce qui doit surtout réjouir les âmes chrétiennes, beaucoup de ces malheureux enfans finissent par être reconnus et même légitimés par mariage subséquent. Tels sont les effets du nouveau système. En même temps la commission a constaté une fois de plus que la suppression des tours n'a aucune influence sur les infanticides, puisque les départemens qui ont supprimé les tours ne sont pas ceux où s'accroît le nombre de ces crimes. Voilà donc une question douloureuse qui va en s'éclaircissant, et où la raison et l'expérience rectifient la charité qui s'égarait.

J'ai dit franchement ce qui manque, selon moi, au travail de M. Périn; je n'en veux pas moins le remercier de sa tentative. D'autres feront après lui quelques pas de plus. Réconcilier l'économie politique et la religion, c'est l'œuvre la plus méritoire qu'on puisse entreprendre. Avec le concours de ces deux grandes forces sociales, on peut espérer de faire reculer indéfiniment le vice et la misère. L'une sans l'autre n'y suffit pas. Le jour où elles marcheront tout à fait d'accord, nous assisterons à une nouvelle et puissante évolution de l'idée chrétienne. Voilà bientôt deux mille ans que l'aurore du christianisme a paru : dans cette longue suite de siècles, le monde a fait sans doute de grands pas; mais combien nous sommes encore loin de l'exécution complète des divines promesses! L'esprit du paganisme n'a pas péri, il lutte encore sous diverses formes et se glisse quelquefois sous le manteau de la religion. De son côté, le génie chrétien change de forme aussi; il ne vit pas uniquement dans le sanctuaire et se répand au dehors sous d'autres noms. C'est lui qui a inspiré, malgré des apparences trop souvent contraires, la philosophie du XVIIIe siècle, car là où est l'amour de l'humanité, là est l'esprit du christianisme. C'est lui qui reparaît de nos jours dans l'élan universel vers la richesse, qui donne la dignité et la liberté. Qu'on ne sépare pas ce que l'histoire a uni. Enfans de ce siècle, nous sommes à la fois les fils des croisés et les fils de Voltaire; nous héritons de tout le travail du passé, si contradictoire qu'il soit en apparence.

Plus on démontre l'influence des croyances religieuses sur le développement de la richesse, plus il serait juste de montrer en même temps l'action du progrès matériel sur l'ordre moral, car les services sont réciproques. C'est même là un des caractères les plus

frappans et les plus neufs de notre temps; plus que jamais la multiplication des pains sert à propager le sermon sur la montagne. La Providence veut bien se montrer sous cette forme; ne la repoussez pas.

Quand les entrepreneurs du télégraphe transatlantique crurent avoir déposé dans les profondeurs de l'Océan le câble qui devait servir de lien electrique entre les deux mondes, la première dépêche qu'ils confièrent au nouveau messager fut celle-ci : *Gloire à Dieu dans les hauteurs du ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!* De même les voûtes de cet immense palais qui abrite en ce moment à Londres les produits de l'industrie universelle sont toutes couvertes d'inscriptions pieuses qui rappellent que la main de l'homme ne fait qu'accomplir l'œuvre de Dieu. Tel est en effet le véritable sens de cette forme nouvelle et décisive de l'antique croisade. Ce que n'ont pu faire des siècles d'efforts, soit par les armes, soit par la parole, l'industrie l'accomplit plus sûrement sous nos yeux. Par elle, les dernières chaînes tombent, les âmes s'affranchissent avec les corps, la pauvreté cède avec l'ignorance, l'égalité se fait. Par elle, la barbarie la plus lointaine se laisse vaincre, les deserts se peuplent, la foi se répand, le monde sauvage apprend à jouir des dons de la Providence et à bénir son nom. Hommes de peu de foi, qui croyez voir la mort où est la vie, reconnaissez le doigt tout-puissant, et à l'aspect de ces conquêtes pacifiques qui préparent le règne de la fraternité universelle annoncée par l'Évangile, répétez le cri de triomphe du chrétien : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

LÉONCE DE LAVERGNE.

SHAFTESBURY

« Vous dites, écrivait le poète Gray à un de ses amis, que vous ne pouvez concevoir comment lord Shaftesbury est parvenu à être un philosophe en vogue. Je vous le dirai. D'abord il était lord. Secondement, il était aussi vain qu'aucun de ses lecteurs. Troisièmement, les hommes sont très enclins à croire ce qu'ils ne comprennent pas. En quatrième lieu, ils croiront tout absolument, pourvu qu'ils ne soient nullement obligés d'y croire. Cinquièmement, ils aiment à prendre une route nouvelle, même quand cette route ne conduit nulle part. Sixièmement, il était regardé comme un fin écrivain, et semblait toujours en plus entendre qu'il n'en disait. Vous faudrait-il encore d'autres raisons? Un intervalle d'environ quarante ans a passablement détruit le charme. Un lord, quand il est mort, ne se distingue plus des simples *commoners*. La vanité n'a plus d'intérêt dans l'affaire, car la route neuve est devenue vieille. La mode du libre-penser est comme celle des fraises et des paniers, et elle a fait place à celle de ne pas penser du tout; autrefois on tenait pour malséant de découvrir à demi et d'à demi cacher sa pensée, mais maintenant nous avons depuis longtemps pris l'habitude de la voir toute nue. La recherche et l'affectation du style, comme les belles manières de la cour de la reine Anne, ont tourné au sans-façon et à la grossière familiarité (1). »

Gray, qui écrivait ainsi en 1758, s'était fait en latin le poète de Locke : *Angliacæ certe o lux altera gentis,* comme il disait. Il ne pouvait qu'être blessé de quelques attaques vives dans leur brièveté lancées contre son maître par Shaftesbury, et en présence d'une philosophie très différente de celle de Locke, à la fois plus faible et plus élevée, il devait recueillir avec une complaisance hostile, et aiguiser, pour les rendre plus acérées, toutes les critiques que des

(1) Lettre XXXI, 18 août 1758, à M. Stonhewer. *Gray's Works,* t. Ier, p. 369.

juges sévères ou malveillans avaient pu adresser à l'auteur des *Caractéristiques*. La vogue de ce dernier est en effet dès longtemps évanouie. Il est douteux qu'elle renaisse; Shaftesbury n'est pas oublié, mais il est inconnu. En Angleterre, on le lit peu; en France, on ne l'a jamais lu, excepté dans une paraphrase de Diderot aujourd'hui peut-être plus abandonnée que l'original. La réputation même de Shaftesbury est compromise, sans qu'on sache pourquoi. On est averti qu'il faut se défier de lui. De vagues soupçons et nulle curiosité, c'est bien assez pour qu'un écrivain soit négligé. Parmi ses compatriotes, les dévots ont entendu dire qu'il était de cette école de libres penseurs que l'Angleterre semble étonnée d'avoir enfantée, et ils auraient scrupule de s'exposer à la remettre en crédit en lisant une page de sa façon. Les sages se sont laissé raconter qu'il n'avait pas courbé la tête devant cette science exclusivement expérimentale qui fait la gloire de l'Angleterre et le bonheur de ses habitans, et c'est assez pour qu'ils ne perdent pas leur temps avec un spéculatif qui peut-être aurait trouvé à redire à Paley et que Bentham ou Mill n'eussent pas convaincu. Les descendans même les plus éloignés de la famille de Platon sont assez sujets à encourir la suspicion des partis les plus opposés et à se trouver serrés jusqu'à en périr entre les dédains de l'empirisme et les anathèmes de la foi. Cette double disgrâce ne condamne pas toujours celui qui la subit, et, sans nous attendre à nous voir en présence d'un des maîtres de l'esprit humain, ce n'est pas sans intérêt ni curiosité que nous essayons de faire plus intime connaissance avec Anthony Ashley Cooper, comte de Shaftesbury.

I.

Il était le petit-fils du célèbre chancelier qui, après avoir aidé Charles II à monter sur le trône, le servit avec plus d'ambition que de dévouement, avec plus d'indépendance que de respect, et finit par pousser l'opposition jusqu'aux extrêmes limites de la fidélité en tentant d'arracher des marches du trône son frère et son successeur. Cet homme d'état, encore étudié comme un problème par les historiens, eut pour fils un jeune homme maladif dont Locke avait surveillé l'éducation. Locke était l'ami et le conseiller du père, et voyant que l'état de santé de l'héritier du nom et du titre pouvait avant le temps frapper l'un et l'autre d'extinction, il conseilla de le marier jeune : à seize ans, Ashley épousa lady Dorothée Manners, fille du comte de Rutland. Quoiqu'il ne soit pas arrivé à la vieillesse, il eut le temps d'avoir sept enfans. L'aîné, qui portait les noms héréditaires de la famille, naquit à Londres, dans Exeter-House, la

maison de son aïeul, le 26 février 1671. Lord Shaftesbury dirigea lui-même son éducation. Il l'éleva, suivant les idées de Montaigne, qui s'éloignaient peu de celles de Locke, et mit près de lui, dès ses tendres années, la fille du maître d'une école, mistress Birch, qui lui parlait couramment grec et latin, en sorte qu'à onze ans il lisait également les deux langues. C'est peut-être pour lui que son aïeul, qui, en écrivant à Locke, parle de son petit-fils quelquefois, pria le philosophe alors voyageant en France de s'informer des livres dans lesquels le dauphin avait commencé le latin, et c'est probablement pour le satisfaire que Locke rapporta un mémoire complet sur la méthode suivie dans l'éducation des enfans de France. C'était chercher bien loin comment il faut apprendre le rudiment aux héritiers présomptifs.

En 1683, l'enfant fut placé par son père à l'école de Winchester, qui n'a encore, comme établissement d'instruction secondaire, que trois ou quatre rivales dans toute l'Angleterre (1). A cette époque, lord Shaftesbury avait été déjà forcé de chercher un asile en Hollande pour échapper au sort qui menaçait les Russell et les Sydney : peut-être même était-il déjà mort à Amsterdam le 21 janvier 1683; mais tel était l'esprit de parti qui envenimait tout en Angleterre que les écoliers eux-mêmes ne pouvaient s'en préserver. Le petit-fils d'un proscrit reçut un mauvais accueil dans le collége. Le chef seul de l'établissement, le docteur Harris, et un ou deux élèves lui témoignèrent de la bienveillance : l'un d'eux, qui fut sir John Cropley, resta son intime ami; mais l'insolence de ses camarades, qui outragèrent devant lui son grand-père, l'obligea de quitter l'école, et, trois ans après, il voyageait sur le continent, accompagné par un Écossais, Daniel Denoune, qui méritait toute la confiance de sa famille. Le jeune lord Ashley resta assez longtemps en Italie, jouissant d'un climat favorable à la délicatesse de ses organes; il y prit le goût des arts et en rapporta, avec une instruction rare de son temps dans son pays, la connaissance parfaite de la langue française, qu'il parlait sans accent.

Il ne revint en Angleterre qu'après la révolution (1689), mais il refusa d'entrer au parlement, voulant se mûrir pour les affaires par des études d'un autre genre que celles qui l'avaient occupé jusque-là. Ce n'est pas que, retrouvant Locke, l'ancien ami de sa famille, le guide promis à sa jeunesse, il ne reprît quelque habitude de l'entretenir de questions purement spéculatives. Il n'avait pas été, quoiqu'on l'ait dit souvent, élevé sous la direction de Locke; mais ce dernier avait infailliblement remarqué son esprit, sans le goûter peut-être, et Ashley à dix-huit ans recherchait avec lui les conver-

(1) Eton, Harrow, Rugby, Westminster.

sations sérieuses. Il paraît que beaucoup de lettres qu'il lui avait écrites se sont retrouvées dans les papiers de Locke. Lord King n'en a donné que deux au public (1). Dans la première, du mois d'août 1689, le jeune homme, avec beaucoup d'excuses et d'embarras, soumet quelques idées qui, dans leur conversation de la veille, lui sont venues à l'esprit, sans qu'il ait su les exprimer. Grâce à une pratique que Locke lui a souvent conseillée, il a mis par écrit ses réflexions. Ce sont des objections contre l'immatérialité absolue que son interlocuteur attribuait à l'âme. Il lui rappelle que la pensée n'a jamais appartenu qu'à l'être animé. On ne se figure pas l'inanimé pensant. Or, quand la matière est animée, elle est sensible, et la pensée ne consiste que dans les idées des objets naturels, tels qu'ils se présentent aux créatures sensibles. L'original en est donc dans la matière; comment ce qui vient de la matière serait-il immatériel? Quel rapport, quel *medium* pourrait-il y avoir entre deux choses si différentes? La liaison de la sensibilité et de la pensée est visible, et si, après la disparition de la sensibilité, la pensée subsistait, il semble qu'on penserait sans savoir que l'on pense. La suppression de toute matérialité, soit dans la faculté de penser, soit dans les objets sur lesquels elle s'exerce, aboutit à quelque chose dont nous ne pouvons nous faire une idée quelconque. Ces doutes, présentés par Ashley d'une manière originale et fine, offrent ceci de remarquable, qu'ils reposent sur un point convenu entre Locke et lui, c'est que *nous devons tout à la sensibilité*. Ils prouveront aux philosophes deux choses : d'abord que Locke, malgré tout ce qu'on a pu dire, excluait tout élément matériel de l'essence de l'âme, et fondait cette exclusion sur l'immatérialité absolue de la pensée; secondement, que cette opinion est difficilement compatible avec sa propre doctrine, qui veut que tout vienne des sens, cette doctrine menant à confondre la faculté de penser elle-même avec les idées issues de la perception des choses, et ces idées avec les sensations perceptives. Quoique les rapports du monde sensible avec la pensée soient toujours inexplicables, il est certain que l'existence du principe pensant par lui-même est beaucoup plus concevable lorsque l'analyse de ses opérations a démontré qu'il y a dans nos connaissances quelque chose qui vient de lui et nullement des sens. C'est ce dernier point qu'Ashley ignore et que Locke ne lui aurait pas appris. Dans leur discussion, Locke avait raison; mais il avait raison malgré sa doctrine, que son adversaire interprétait mieux que lui.

Dans une lettre écrite cinq ans après (2), on voit que Locke lui avait demandé de lui communiquer quelque chose de ses travaux,

(1) *Life and Correspondence of Locke*, t. Ier, p. 337.
(2) 29 septembre 1694. *Ibid.*, p. 344.

et Ashley lui répond qu'il le ferait volontiers sans qu'on l'en pressât, s'il avait quelque chose qui en valût la peine; mais toutes ses études n'ont qu'un but fort simple, l'amélioration de soi-même. Il ne prétend à aucune découverte, à aucun système. Ceux qui inventent, comme Descartes ou Hobbes, lui paraissent des apothicaires ou même des charlatans qui ne cherchent qu'à composer une drogue qui les mette en renom. Quant à lui, si par aventure il trouvait quelque chose, il l'enfouirait aussitôt. Il ne pense pas qu'il y ait rien à apprendre que ce qu'il est facile de savoir : c'est qu'il y a un Dieu, que tout a été fait pour le mieux dans l'univers, que tout sera toujours ainsi, parce que tout est conduit par la cause excellente qui a tout fait, et qui est Dieu. Et quand on découvrirait de nouvelles preuves de cette vérité, on ne la saurait pas pour cela davantage. La connaissance d'une perfection de plus en Dieu ne nous le ferait pas concevoir plus parfait. La seule étude digne du sage est donc d'apprendre à se conduire d'après ce qu'il connaît de Dieu et du monde, à se connaître soi-même, à régler sa vie sur ces vérités; il n'y a de savoir utile que celui qui profite à l'humanité, et un faiseur de boutons qui perfectionne son métier doit être plus estimé que tous les fondateurs de métaphysique, que tous ceux qui pratiquent l'art de raisonner sans but. Il n'y avait pas un des sept sages qui n'eût rendu quelque signalé service à sa république.

Quoique l'auteur de cette lettre ait toujours fait prédominer la morale dans ses écrits philosophiques, et qu'il se soit montré constamment fidèle aux grands intérêts de la société, il y a peut-être autant d'esprit de système que d'amour de la vertu dans cette sortie contre les systèmes. C'est bien là cette philosophie d'amateur qui aime à soutenir qu'il n'y a pas de philosophie; c'est la boutade d'un esprit élevé et critique, qui, peu fait pour une analyse dialectique, en conteste les fruits, ne pouvant les cueillir. Cependant on entrevoit dès lors un moraliste qui n'a rien de vulgaire, et cette lettre n'est au fait qu'un sommaire de son ouvrage le plus méthodique, composé dès sa jeunesse et tardivement publié. On y reconnaît, à vingt-trois ans, celui qui, deux années avant sa mort, écrivait à un jeune homme : « La parfaite connaissance que vous avez eue de moi, et la direction de toutes mes études et de toute ma vie vers la promotion de la religion, de la vertu et du bien de l'humanité, seront, j'espère, pour vous, de quelque bon exemple. »

C'est aussi en 1695 que, prenant enfin son parti, lord Ashley entra dans la carrière où l'appelait son nom, et il fut député à la chambre des communes par le bourg de Poole à la place de sir John Trenchard. Il fut compris dans l'élection générale qu'ordonna Guillaume III, saisissant comme une occasion favorable l'année signalée par la reprise de Namur, que ne célébra point Despréaux.

Cette dissolution du parlement réussit à la politique royale, et Ashley, qui sut en tout temps la comprendre sans toujours la suivre, se plaça dans les rangs de ceux qui, ayant risqué une révolution pour la liberté, s'appliquaient à consolider leur ouvrage par les développemens de cette liberté même. Quoiqu'il ne prît pas une part fort active aux débats de la chambre, il s'y fit quelquefois entendre. On raconte de lui une anecdote parlementaire qui a été répétée sous diverses formes et dont l'équivalent a pu se reproduire en effet avec quelques variantes en d'autres occasions. Au commencement de 1696, on discutait un bill portant régularisation de la procédure pour les cas de haute trahison. Le projet de loi accordait (chose étrange que ce fût une nouveauté et une nouveauté contestée!) un défenseur aux accusés. Ashley se leva pour appuyer la proposition. Il était faible, peut-être timide; son esprit n'avait pas cette franchise d'allure qu'il faut dans les assemblées. Il se troubla, il hésita, et parut perdre le fil de son discours. La chambre témoignant avec bienveillance qu'elle attendait qu'il se remît, il reprit possession de lui-même, et dit : « Comment pourrais-je, monsieur l'orateur, produire un plus fort argument en faveur du bill que ce qui m'arrive à moi-même? Ma fortune, ma réputation, ma vie ne sont pas en jeu. Je parle devant un auditoire dont la bonté devrait m'encourager. Et cependant, pour un simple ébranlement nerveux, seulement pour n'être pas assez habitué à la présence des grandes assemblées, j'ai perdu le souvenir de mes idées, je suis devenu incapable de poursuivre mon raisonnement. Quel doit donc être le trouble d'un pauvre homme qui, n'ayant jamais ouvert la bouche en public, est appelé à répondre, sans une préparation d'un moment, aux avocats les plus habiles et les plus expérimentés du royaume, et dont les facultés sont paralysées par la pensée que s'il ne réussit à persuader ses auditeurs, il devra dans peu d'heures expirer sur un gibet et laisser à tout ce qu'il a de plus cher la misère et l'infamie? »

On peut soupçonner avec lord Macaulay un peu de préparation dans ce trouble employé si fort à propos comme un moyen oratoire, d'autant que ce n'est pas la seule fois qu'au parlement d'Angleterre un orateur intimidé a tiré de son émotion un argument et un effet. On raconte que lord Finch et le général Ross, en défendant à la chambre des communes, l'un Steele et l'autre Bolingbroke, firent, en des situations bien différentes, une allusion directe à l'embarras qu'ils éprouvaient, et prirent le désordre de leurs paroles à témoin de l'énergie de leur conviction; mais de tous les exemples que l'on cite, il me semble que l'inspiration de Shaftesbury a été la plus heureuse, et la seule qui ait uni au mérite de l'à-propos la force d'un raisonnement. Cependant, lorsqu'après la paix de Ryswick un nouveau parlement fut appelé, Shaftesbury ne se remit pas sur les

rangs aux élections de 1698. Sa santé délicate et peut-être aussi ses goûts studieux et paisibles le détournaient des fatigues de la vie publique.

Il paraîtrait que ses opinions philosophiques n'étaient pas encore irrévocablement arrêtées, ou plutôt que son parti n'était pas pris de s'adresser librement au public sans relever d'une autorité autre que sa raison. Du moins sa première publication n'annonce-t-elle en rien l'indépendance d'esprit dont il ne tarda pas à donner les témoignages. Benjamin Whichcote, prévôt de King's College à l'université de Cambridge, avait beaucoup vécu dans l'intimité de sa famille. C'est devant le premier comte de Shaftesbury qu'une partie de ses sermons avaient été prêchés, et c'est, dit-on, sur une copie manuscrite appartenant à la comtesse que ceux qui portent le titre de *Discours choisis* furent imprimés en 1698. On les avait recueillis au pied même de la chaire. Ashley s'occupa de cette publication quinze ans après la mort de l'auteur. Il n'y mit pas son nom, mais il en dicta la préface à une de ses nièces (1), et il y tient le langage d'un croyant. Il se plaint même assez sévèrement de la liberté avec laquelle on a écrit sur les matières religieuses, et ses reproches, motivés assurément par un ouvrage célèbre de Toland (2), paraissent remonter jusqu'à Locke, dont la philosophie aurait encouragé Toland lui-même.

Vers cette époque, il fit un voyage en Hollande. Il y était déjà lié avec ce marchand de Rotterdam, l'ami de Locke, Benjamin Furley, quaker un peu théologien, qui passe pour avoir reçu de l'auteur le manuscrit original de l'*Essai sur l'Entendement humain* trouvé parmi ses papiers. Il était depuis 1691 en correspondance avec lui, et continua de lui écrire toute sa vie. Il lui confia pour le former au commerce un jeune homme à qui il s'intéressait, Henri Wilkinson. Il écrivit en tous temps à Furley comme à un ami de la liberté civile et religieuse. Il vit aussi quelquefois Le Clerc; mais à la différence de Locke, c'est avec Bayle qu'il se lia. Au début de leur connaissance, par un caprice assez singulier chez un homme sérieux, il lui cacha son véritable nom, se donnant pour un étudiant en médecine. Cependant les deux esprits du moins s'étaient reconnus. Quand il voulut se découvrir, il fit inviter Bayle par un ami commun à dîner avec lord Ashley. Le jour même où ils devaient se retrouver, Bayle le vint voir; ils causèrent suivant leur coutume, et l'Anglais voulant le retenir, Bayle s'excusa en disant qu'il ne pouvait se retarder, et

(1) On a voulu présenter comme douteux ce petit fait d'histoire littéraire; mais le *Dictionnaire* de Chambers dit que le docteur Huntingfurd le tenait de James Harris de Salisbury, fils de cette nièce. Les biographes sont unanimes sur ce point, et l'un d'eux avait reçu au moins le fond de son article du fils même de Shaftesbury.

(2) *Christianity not Mysterious*, 1695.

qu'il devait être ponctuel, ayant un engagement pour se rencontrer avec mylord Ashley. Il le quitta ainsi pour le revoir bientôt, à sa grande surprise. Cet incident égaya leur relation, sans la rendre moins intime, et une correspondance subsista entre eux jusqu'à la mort de Bayle (1706). On dit même qu'il fut assez heureux pour rendre à Bayle le service d'empêcher son bannissement du territoire hollandais. L'amour de la contradiction et le besoin de tout réfuter avaient entraîné l'éminent sceptique à prendre presque parti pour la monarchie française contre le républicanisme des huguenots, et il s'était fait accuser de trahison, jusque-là que Guillaume III, le soupçonnant d'avoir contribué sous main à la paix de Nimègue, l'avait fait destituer de sa place de professeur. Quoi qu'on pense du rôle assez obscur que Bayle a pu jouer à cette époque, sa position était devenue extrêmement précaire, et il avait besoin d'appui auprès des autorités hollandaises et du gouvernement anglais. On dit qu'il trouva cet appui dans lord Ashley.

Pendant que ce dernier était absent de Londres, il y parut une édition subreptice de son ouvrage intitulé *Recherche touchant le mérite et la vertu* (1699). C'est celui que Diderot a regardé comme le plus important, puisqu'il l'a traduit, et même avec un peu d'étalage. L'auteur y établissait en règle, mais avec plus de simplicité de langage qu'à son ordinaire, l'idée fondamentale de la seconde lettre à Locke dont nous avons parlé. C'est le travail qu'il ne trouvait pas digne de lui être montré, et quand on l'imprima pour la première fois, on mit au jour une esquisse tracée à vingt ans. Il est même dit que le texte était défiguré par d'assez graves altérations. Cette publication a été attribuée à Toland, qui aurait abusé de la confiance de l'auteur. Ashley avait eu des bontés pour lui, et probablement s'était épanché en sa présence dans toute la liberté de son esprit. L'ouvrage, tel qu'il était, fut cependant remarqué, et fit connaître l'auteur en le compromettant.

Quand il revint en Angleterre, il avait perdu son père et hérité de son titre. Cependant il s'abstint quelque temps d'aller à la chambre des lords, malgré toutes ses sympathies d'opinion pour les chefs du parti whig. Étranger à toute ambition active et peu familiarisé avec les nécessités des affaires, il était resté fidèle aux purs principes de l'ancienne opposition, et ne suivait pas toujours ses amis dans les concessions, souvent raisonnables, souvent excessives, qu'ils faisaient à la politique pratique. C'est à lui qu'on doit la citation de cette maxime qu'il donne comme un adage : *l'honnêteté est la meilleure politique*. Le gouvernement ne le trouvait donc pas toujours traitable. Cependant, quand la circonstance était pressante, on pouvait compter sur lui, et lord Somers ne réclamait pas en vain son concours. En 1700, cet homme d'état était forcé de sortir des af-

faires; un ministère qu'on pouvait regarder comme tory avait succédé : la sagesse de Godolphin y tempérait seule la violence de Rochester. La mort du jeune fils de la princesse Anne faisait un vide dans la succession protestante. On voit par les lettres de Shaftesbury à son ami Furley combien cette situation des affaires l'inquiétait, et combien surtout il appréhendait une dissolution qui pouvait donner aux tories une majorité décidée. Ses craintes furent justifiées. Le roi n'avait pas cru pouvoir se refuser à une mesure qu'il n'approuvait pas. « Nous sommes en pleine élection, écrit Shaftesbury le 11 janvier 1701; c'est une crise... Cependant on espère encore un bon parlement. Quant aux désordres et aux actes de corruption qui accompagnent nos élections dans beaucoup d'endroits, cela ne fera que hâter *notre remède* et amener notre nécessaire réforme plus promptement. » Ce prompt remède s'est fait attendre quelque cent trente ans. Il ajoute : « La seule chose à espérer et à demander, c'est que le parti tory n'ait pas le dessus; car, ainsi qu'on l'a dit du feu ou de l'eau, on peut dire d'eux qu'ils sont bons serviteurs, mais mauvais maîtres. Et comme par principes, ils sont esclaves, ils ne servent que tenus dans l'esclavage; leur assujettissement est l'unique gage de notre liberté ou de la liberté du monde, autant que nous y pouvons contribuer en Angleterre. Et que nos amis de Hollande sachent bien quels sont ici leurs amis, et se souviennent que c'est ce parti-là qui hait les Hollandais et aime la France, et que les whigs, le parti contraire, sont les seuls qui puissent maintenant les sauver eux et l'Angleterre (1). »

Une des affaires les plus délicates pour Guillaume et pour les whigs était le traité de partage, que l'un avait conclu et les autres approuvé. Il était peu populaire et passait presque pour une concession dissimulée à la France. Cependant, violé ouvertement par Louis XIV, qui venait d'accepter pour le second de ses petits-fils la succession du roi d'Espagne, il pouvait entraîner le pays dans une guerre. Les ministres, exploitant la crainte alors assez générale de la guerre, l'opposaient à tous les desseins du roi, et pour affaiblir encore les raisons de l'entreprendre, ils livrèrent aux poursuites de la chambre, où les tories étaient revenus les plus forts, les signataires de ce traité, pour lequel on parlait de prendre les armes. Somers, compris dans l'accusation qui venait d'atteindre ses collègues, dépêcha un message à Shaftesbury dans sa retraite pour le presser de venir au parlement. Shaftesbury n'avait pas approuvé le traité : il aurait préféré à un partage quelconque la reconnaissance pleine et entière des droits de l'archiduc Charles, il ne trouvait pas

(1) *Origin. Lett. of Locke, Sidney and Shaftesbury, ed.* by T. Forster, in-12. Lond., 1830. Lettre du 11 janvier, p. 113.

que la négociation eût été constitutionnellement conduite; mais il redoutait plus que tout le reste l'agrandissement de Louis XIV, il le redoutait de la faiblesse des nouveaux ministres, et, partant en hâte du lieu où il résidait au-delà de Bridgewater dans le Somerset, il fut à Londres le jour suivant. Il lutta fidèlement pour ses amis contre un ministère de trahison (*the traiterouse ministry*), et ne put les sauver d'une accusation. Comme le public commençait à revenir à des idées plus guerrières, les ministres, qui étaient loin de partager ces idées, les ménageaient cependant et essayaient de les tourner contre les auteurs d'un traité qui avait fait à la France une part aux dépens de l'Autriche. Cette tactique indignait Shaftesbury, qui, voyant le mouvement de l'opinion, jugeait que le roi redevenait le maître. « Il pourrait tout, écrit-il, s'il avait de la résolution. » Il paraît que Guillaume en jugea comme lui; il débuta par obtenir du parlement l'engagement de l'assister dans ses efforts pour soutenir ses alliés au dehors et conserver la liberté de l'Europe. Il se peut qu'il eût pris conseil de Shaftesbury, car on dit qu'il voulut alors profiter de son zèle et de ses lumières; il lui aurait même offert le poste de secrétaire d'état. Une santé frêle ne légitimait que trop un refus; mais Shaftesbury conserva la confiance royale. Il applaudit à la dissolution du mois d'août, quoiqu'elle ne fît qu'affaiblir les tories sans les abattre, et l'on dit qu'il prit part avec lord Somers à la rédaction du célèbre discours de la couronne du 31 décembre 1701, ce noble testament du libérateur de l'Angleterre. Moins de trois mois après, à l'avénement de la reine Anne, il retourna dans sa retraite, et cacha si peu ses sentimens au spectacle de la réaction qui s'annonçait contre la politique de Guillaume III, que le ministère lui retira la vice-amirauté du comté de Dorset, titre à peu près sans fonctions, qui était depuis trois générations dans sa famille.

J'ai décrit ailleurs la situation, curieuse dans sa duplicité, du gouvernement anglais pendant les années qui suivirent (1). Reine, cabinet, majorité soutenaient à contre-cœur ou du moins avec hésitation une guerre vivement populaire dans le pays, et qui a valu à l'Angleterre ses plus glorieux jours. Cette politique à plusieurs faces fit tout le succès d'un fourbe tel que Harley. Lui-même fut utile à cette époque, et put d'autant mieux servir le pays qu'il partageait ses sentimens, et ne se défendait d'en faire profession que par ménagement pour la cour, par goût pour l'intrigue, et par cette obstination de certains hommes à croire que la franchise sans arrière-pensée ne saurait être de la sagesse. Shaftesbury croyait le bien connaître. « Harley est des nôtres au fond, » écrit-il, et il espérait

(1) Voyez les études sur *Bolingbroke, sa vie et son temps*, — *Revue* du 1er et 15 août, 1er et 15 septembre, 1er octobre 1853.

quelque chose de son genre d'habileté. D'ailleurs, en se séparant de Rochester, Godolphin avait fait un grand pas en avant. En appelant Harley dans le cabinet, s'il avançait peu, il ne reculait pas (1704). Étroitement lié avec Marlborough, Godolphin, malgré un fond de neutralité politique, ne pouvait empêcher le ministère dont il était le chef de se colorer chaque jour davantage des teintes de l'opinion contre laquelle il avait été formé. La guerre dont il avait accepté l'héritage était, comme on l'a dit, *une guerre whig*, et les victoires de Marlborough profitaient à la politique de l'opposition, puisque c'était cette politique qui lui avait mis les armes à la main.

Shaftesbury, ardent pour la guerre, prenait donc patience sur le reste, et, demeurant étranger à la politique active, il tolérait des ministres qui n'avaient pas sa confiance, d'autant que leurs adversaires ne l'avaient guère dans le pouvoir obtenue davantage. La pensée de la liberté générale, dont son pays et la Hollande lui semblaient les défenseurs victorieux, dominait tout dans son esprit. Il avait l'aversion et la crainte de la France, dont l'imitation sous les Stuarts lui paraissait avoir dénationalisé l'Angleterre, dont la valeur guerrière n'était à ses yeux consacrée qu'à la défense de l'absolutisme et de la servitude. « Je n'ai pas connu de Français, écrit-il brutalement quelque part, qui fût un homme libre. » Il est remarquable que la même ardeur et la même prévention s'étaient emparées du sage, de l'équitable, du pacifique Locke. Lui aussi, il ne redoutait rien tant dans les derniers jours de sa vie qu'une paix qui pût passer pour l'abandon de la cause de la guerre, et Shaftesbury s'est toujours donné pour son disciple en politique bien plus qu'en philosophie.

Disciple ou non, il donna des regrets à sa perte. Quelque temps auparavant, il était retourné en Hollande, et il y avait peu de mois qu'il en était revenu quand Locke fut enlevé à ses amis. Shaftesbury était resté du nombre. Peut-être avait-il pour lui plus de respect que de goût, et lui était-il resté lié plutôt par l'habitude que par la confiance. Son esprit inquiet et raffiné ne s'accommodait pas de la simplicité calme de l'esprit de Locke. Son goût plus difficile aspirait à quelque chose de plus exquis en style comme en pensées, et sa raison moins forte tendait cependant plus haut. Par déférence, il se soumettait à sa supériorité ; mais il ne la sentait pas autant qu'il se plaisait à la reconnaître. Toutefois il s'empressa de fournir à Le Clerc tous les renseignemens dont il pouvait disposer sur la vie de Locke depuis le moment où celui-ci était pour ainsi dire entré dans sa famille.

Il n'avait à cette époque encore rien publié. On peut cependant présumer que plusieurs de ses écrits étaient prêts. Un homme aussi versé dans la littérature ancienne, dans la critique des arts, d'un

esprit si vif et si fin, condamné par sa santé à une vie de loisir et de retraite, ne s'était certainement pas borné à de stériles études, et son style travaillé n'est pas d'un commençant. Outre des ouvrages de plus longue haleine, il écrivit en 1707 la première de ses *Lettres à un Etudiant de l'Université,* lesquelles ne furent publiées qu'après sa mort : elles sont au nombre de dix, et la dernière est de 1710. Ces lettres, qui ont pour but évident d'apprendre à la jeunesse qu'en recevant l'enseignement universitaire il faut rester libéral en politique, en philosophie, en religion, sont une des choses qui font le mieux connaître et le plus estimer l'esprit et les sentimens de l'auteur. Encore aujourd'hui, les élèves de Cambridge et d'Oxford profiteraient à les lire. Mais, ainsi que je l'ai dit, ce n'est pas Shaftesbury qui les imprima. Sa première publication avouée fut sa *Lettre sur l'Enthousiasme* (1708).

Le mot *enthousiasme* en anglais est pris d'ordinaire dans un sens propre qu'il a moins communément parmi nous. C'est la persuasion où l'on tombe quelquefois d'être illuminé par un rayon direct de l'Esprit céleste, et de n'avoir plus besoin de ces dons généraux de la Divinité, la raison, la réflexion, la conscience, pour trouver la vérité, bien penser et bien agir. C'est ainsi que Locke l'entend lorsque, dans un chapitre spécial de son quatrième livre, il établit soigneusement que la foi même dans la révélation doit bien se garder de s'appuyer sur cette illusion d'une inspiration individuelle qu'on appelle l'enthousiasme. C'est au même ennemi que s'attaque lord Shaftesbury. Quelques-uns de nos malheureux compatriotes, chassés en Angleterre par la proscription, avaient fini par s'exalter sous l'influence de la persécution, et l'on croyait parmi eux que l'esprit de prophétie était redescendu sur la terre. A la voix de quelques illuminés, ils n'aspiraient qu'à braver toute autorité, dès qu'elle tentait de les calmer et de les retenir, et semblaient chercher un martyre assez facile d'ailleurs à supporter. Les feux des sectes les plus ardentes de la révolution auraient pu se rallumer à ce contact, comme aussi le pouvoir se montrait tenté de recourir aux moyens trop usités pour imposer le silence et la paix. Shaftesbury saisit cette occasion pour attaquer à la fois la persécution et le fanatisme. Après avoir étudié l'enthousiasme dans ses sources et sa nature, il le montre toujours sombre, mélancolique, et conduisant au mal par l'abus du sérieux; il en conclut que ce serait le servir selon son goût et le fortifier au lieu de l'affaiblir que de le traiter sérieusement et de l'assombrir encore par l'oppression. Le véritable adversaire de l'enthousiasme, c'est la raison en liberté, c'est l'esprit qui se joue des préjugés et venge la vérité par le ridicule. Bien loin donc de se formaliser de voir la presse aborder tous les sujets avec indépendance, il faut l'encourager dans ses hardiesses et compter

sur elle pour éclairer les esprits en les divertissant. C'est donc au fond un éloge de la tolérance, de la liberté et de l'esprit, que la lettre de Shaftesbury sur *l'enthousiasme*. Elle est adressée à un lord qu'elle ne nomme pas; mais lorsque dans son analyse de l'enthousiasme il veut peindre l'influence de l'imagination sur le génie, il dit : « Et vous, mylord, qui êtes le plus noble acteur, et qui jouez le plus noble rôle qui ait été assigné à aucun mortel sur ce théâtre terrestre, lorsque vous parlez pour la liberté et pour l'humanité tout entière, cette publique présence, celle de vos amis et de tous ceux qui font des vœux pour votre cause, n'ajoutent-t-elles rien à vos pensées et à votre génie? ou bien est-ce ce sublime de la raison et ce pouvoir de l'éloquence que vous déployez en public aussi bien que dans le particulier (car là aussi vous êtes un maître), et qui obéit à vos ordres également en tout temps, seul ou en compagnie ordinaire, comme dans vos heures de loisir ou de sang-froid? Cela serait en vérité plus divin; mais la commune humanité, je pense, n'atteint pas si haut. » Ces paroles ne pouvaient s'adresser qu'à l'homme dont la gloire a passé tout entière de ce temps au nôtre, à celui qui a, dit-on, aimé la liberté dans la philosophie comme dans la politique, à lord Somers.

Quoique cet ouvrage fût presque aussitôt traduit en français (1) que publié à Londres, il ne passa pas sans critique. Un anonyme dans un pamphlet intitulé *Remarques sur une lettre à un Lord*, Wotton dans *Bartholomew-Fair* ou *la Course après l'esprit*, l'accusèrent de tourner en moquerie des choses sérieuses et sacrées, le comparant apparemment à ceux qui traduisaient les sectes religieuses sur un théâtre de marionnettes pendant la foire Saint-Barthélemy (2), ou peut-être la licence de ces jours fériés était-elle plutôt tournée contre les beaux-esprits qui semblaient dédaigner les croyances populaires. A cette époque, le public de la Cité de Londres n'était pas fort endurant en matière de religion, et le temps approchait où un ministère considérable allait être ébranlé pour n'avoir pas assez ménagé les préjugés de la multitude en faveur de l'église.

(1) Par Samson, à La Haye, 1708.

(2) La *Bartholomew-Fair* a existé dans la moitié des capitales de l'Europe, et elle fut établie à Londres par Henri Ier à l'occasion de la fondation du prieuré et de l'hôpital Saint-Barthélemy par un saltimbanque repentant nommé Rahere (1133). Elle a été, suivant les temps, célébrée par des tournois et des farces. Dans celles-ci, les événemens et les ridicules du jour étaient joués avec une grande licence qui parut encore tout entière lors de l'affaire de la reine Caroline, mais qui est toujours allée en diminuant, et dont il reste peu de traces.

II.

Le moment est venu où, sur le sujet de la religion comme sur tous les autres, il nous serait facile de connaître plus à fond les sentimens de Shaftesbury. On a conservé quatorze lettres de lui où il se peint tout entier avec les délicatesses, les prétentions et les troubles d'une âme élevée, ombrageuse, souffrante, qui réunit des opinions décidées avec un caractère inquiet, et dont le juste amour-propre n'exclut pas la défiance de soi. Robert Molesworth, qui fut plus tard le pair de ce nom, s'était trouvé avec lui à la chambre des communes, et là tous deux s'étaient étroitement liés, grâce à une parfaite communauté d'opinion. Tous deux étaient de ces whigs persistans, exigeans, qui passaient difficilement à leurs amis dans le pouvoir l'oubli, l'atténuation ou l'ajournement des principes rigoureux de la révolution. Cependant le retour des chefs de leur parti à la tête des affaires, la formation du ministère de ceux qu'on a nommés *les lords de la junte*, leur donnaient bonne espérance. Shaftesbury, un peu absolu comme tous les spéculatifs, se montrait fort disposé à se rapprocher d'un ministère dont le seul tort était d'être composé exclusivement d'hommes de la même nuance d'opinion, et il exprime à Molesworth ses regrets de n'avoir pu voir autant qu'il l'aurait voulu le grand-trésorier Godolphin, ni même rendre ses devoirs à la reine; mais il est astreint à une vie de régime, sa poitrine ne peut supporter la fumée de Londres; il a besoin de monter à cheval à l'air libre de la campagne, et il s'est retiré dans sa maison de Chelsea (1), puis à Beechworth dans le Surrey (2), chez son ancien ami de collége, sir John Cropley. Il avait bien eu d'autres projets, il pensait à voyager: mais il y avait dans le voisinage une jeune lady qu'il avait rencontrée un certain dimanche du mois de septembre 1708, et c'était la personne même que son imagination s'était représentée quand il formait des rêves de bonheur. Il sait d'elle tout ce qu'il faut savoir, son caractère, sa réputation, son éducation, tout excepté sa fortune. Si elle n'avait que 10,000 livres sterling, sa modestie serait plus à l'aise pour la demander directement; mais il craint qu'elle ne soit trop riche : son père pourrait avoir de plus grandes vues. Pour lui, il offrirait de l'épouser presque sans dot, si ce n'était un désintéressement dont elle pourrait souffrir. Il

(1) Proprement Little-Chelsea, hameau de la paroisse de Chelsea, si voisin de Londres qu'il venait jusqu'auprès de Hyde-Park, et fait maintenant partie de la ville. La petite maison de lord Shaftesbury fut achetée en 1787 par la paroisse de Saint-George, qui s'étendait dans Chelsea et qui l'a transformée en *workhouse*.

(2) Entre Reygate et Dorking.

faisait d'ailleurs sa confidence à Molesworth, parce que celui-ci avait quelque accès auprès du vieux lord.

Son inquiétude était extrême. Il voulait s'adresser au père d'abord; mais il aurait bien voulu savoir auparavant si la fille n'avait distingué personne, et si c'était de son contentement que son père avait refusé divers partis. Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il savait d'elle l'enchantaît chaque jour davantage. Malheureusement le pauvre homme avait toujours grand besoin de fuir les vents d'est et de nord-est; il éprouvait de l'oppression, il ne pouvait respirer. Cependant comment aller chercher un climat meilleur sans s'éloigner de celle qu'il aimait? Il prit donc son parti, il fit sa demande, et, pour la faire, il brava même un très mauvais temps. Le père ne se pressa pas de lui répondre; il paraissait avoir quelque engagement. Il semblait du moins que la fille n'en avait pas. Si cependant le rival qui se proposait était, comme on le croyait, lord Halifax, le ministre, l'orateur, ce Charles Montague si célèbre pour son esprit, sa galanterie, son éclat, on ne pouvait se dissimuler que ce ne fût un bien bon parti, ou du moins un mari de bien belles manières, et Shaftesbury craignait fort que son cas ne fût désespéré. Pourtant il lui semblait que la jeune personne aimait par-dessus tout la vertu, et avec la vertu toutes ses dépendances, les mœurs simples, les goûts modestes, toutes les délicatesses de l'âme, et alors, dans son amour-propre de philosophe, il reprenait de l'espérance; mais ce maudit vent d'est revenait, et avec lui la souffrance, la faiblesse, la mélancolie, le *spleen*. Shaftesbury convenait qu'il n'était pas exempt d'humeur noire. Il en avait eu des accès, du temps qu'au parlement il était en butte aux accusations des deux partis, de l'un pour sa fidélité à son nom et à ses principes, de l'autre pour une prétendue apostasie qui n'était qu'une fidélité plus grande à ses principes qu'à ses amis. Molesworth avait passé par les mêmes épreuves; mais quant à lui, il s'en croyait quitte, et son humeur était devenue sereine. N'était-ce ce maudit air de Londres, comme homme il se trouvait très passable. Comme galant, à la vérité, il y avait à redire : il savait mal faire sa cour, il était *un mauvais jockey*, il n'en pouvait disconvenir; mais au total, et pourvu qu'on ne lui demandât pas de vivre à Londres, il avait une *santé de campagne* et même de voisinage de ville. Il trouvait le vieux lord, de qui son sort dépendait, extrêmement prévenant; il savait même qu'on avait tenu de bons propos sur son compte, mais il attendait toujours la réponse. — Je crains bien pour lui que sa santé ne fût l'objection qu'on n'osait pas lui faire en face.

Malgré ses amoureuses préoccupations, il n'abandonnait pas la politique. Quoiqu'il fût resté en froid avec les lords de la junte, il avait toujours distingué parmi eux lord Somers, et il annonçait avec

satisfaction qu'il le croyait nommé président du conseil (1). Le nouveau ministre devait avoir comme tel baisé la main de la reine, ou peu s'en fallait, car la reine était encore en deuil de son mari, et une personne qui prenait le deuil si fort au sérieux devait s'être difficilement résignée à recevoir un étranger, pour elle plus étranger que personne, un homme aussi séparé de la cour et qu'en aucun temps elle n'avait peut-être admis à lui baiser la main, car il jouissait de toute l'aversion du feu prince de Danemark, principalement conseillé par ses ennemis les plus violens. « Mais, dit-il à Molesworth, j'ai toujours souhaité l'alliance qui se forme entre lord Somers et notre lord (Godolphin). » Quant aux autres ministres, il reste avec eux sur la réserve. Cependant, en jugeant comme tout le monde des vices de lord Wharton, il est frappé de ses rares facultés. « C'est de l'acier fin, écrit-il, et si jamais il avait attendu quelque bien pour le public là où la vertu faisait totalement défaut, c'était de ce caractère, le plus mystérieux qu'il y eût; mais il avait tant vu de preuves de ce monstrueux composé du meilleur et du pire! » Malgré son rigorisme sur les principes, il n'en appuyait pas moins pour l'amirauté lord Pembroke. Sa présence dans le ministère lui ôterait une couleur de parti. C'était un tory en effet, mais un caractère sans tache et un homme si généralement aimé! Ajoutons que cet honnête et intelligent ami de Locke et de Newton jouissait de toute la faveur de ce petit coin du monde politique où jamais on n'avait rien mis au-dessus de la philosophie et de la science.

D'après quelques passages de ses lettres, on croirait que Shaftesbury songeait alors à se rapprocher du gouvernement. Il était bien un réformiste assez radical, car il se plaint une fois de ce que la question du scrutin secret (*the ballot*) a été perdue dans les communes à neuf voix de majorité (novembre 1708); mais alors ce n'étaient pas là des questions de cabinet, et ses opinions ne le séparaient en rien du plus whig des ministères. Il allait voir de temps à autre lord Godolphin, et s'applaudissait de le trouver bienveillant. Il acceptait que Molesworth, qui parlait pour lui au père de la jeune personne, parlât de lui au ministre. Il concevait un vague désir d'entrer plus activement dans les affaires. Son plan était le mariage et une occupation. La solitude et l'oisiveté commençaient à lui peser. Il s'occupait de dissiper les ressentimens et les ombrages que son indépendance un peu capricieuse avait laissés à ses amis politiques. Son esprit difficile et railleur lui avait fait plus d'ennemis qu'il n'aurait voulu, et même dans ses projets d'hymen il appréhendait de rencontrer leur opposition. Quoiqu'il parût chaque jour s'attacher davantage au succès de la négociation, il la laissa marcher

(1) Lettre du 20 novembre 1708.

neuf mois d'une manière assez embarrassée. Enfin, entre deux accès d'asthme, profitant d'un vent favorable, il revint à Chelsea pour tâcher de faire expliquer le vieux lord. Il fut reçu par lui avec toute sorte d'empressement; mais, quand il aborda le sujet délicat, il vit la contrainte et l'embarras succéder à la prévenance, et le désir d'éviter cette conversation était si clair, qu'il se le tint pour dit, et ne songea plus à la recommencer. En racontant sa déconvenue à Molesworth, qui avait en vain plaidé sa cause, il ne cache pas qu'il regrette vivement une personne qu'il choisissait pour elle-même, et craint surtout d'être soupçonné d'avoir été trop touché du rang et de la fortune. Il a peur de n'avoir pas réussi à persuader au père qu'il prendrait sa fille, s'il le fallait, sans un *farthing*. Son désespoir n'est pas tel cependant qu'il ne dise dans la même lettre (1) qu'il aura soin de prouver son désintéressement en épousant une femme pauvre, et, pour éviter tout chagrin de cœur, sans l'avoir vue.

« Si le mariage, dit-il dans la lettre suivante, peut s'arranger avec les circonstances de ma vie, je suis tout prêt à m'y engager. Je ferai nécessairement de mon mieux pour le rendre agréable à ceux avec qui se contractera l'engagement, et mon choix, je le comprends, doit pour cette raison être tel que vous l'avez prescrit. Il faut me résoudre à sacrifier d'autres avantages pour obtenir ce qui est le principal et l'essentiel dans mon cas. Que diront les autres d'une pareille union? Je ne sais, ni quel motif ils supposeront dès que l'intérêt est mis de côté. L'amour, j'en ai peur, ne pourra guère être un prétexte tolérable quand il s'agit de moi, et pour les idées de famille, j'ai un frère vivant et qui peut donner encore des espérances (2). Quelle faiblesse donc me trouverait-on, si je me mariais avec peu ou point de fortune, ni dans le plus haut degré de la qualité, ni autrement? Suffira-t-il que je prenne une faiseuse d'enfans dans une bonne famille, avec une éducation convenable, propre uniquement à faire une femme, et sans autres avantages que la simple innocence, la modestie et les qualités communes d'une bonne mère et d'une bonne nourrice? C'est là aussi peu le goût moderne que cette femme à la vieille mode dont parle Horace :

Sabina qualis, aut perusta solibus
Pernicis uxor Appuli.

Pouvez-vous, vous ou mes autres amis, qui me pressez de le faire, me soutenir en cela? Voyez si, avec toutes les idées de vertu que vous plus que personne avez contribué à propager dans ce siècle, il sera possible de faire passer une telle affaire pour tolérable aux yeux du monde. L'expérience en sera faite pourtant, si je vis jusqu'à la fin de cet été, et vous

(1) Du 15 juin 1709.

(2) Maurice Ashley, qui fut membre du parlement, traduisit la *Cyropédie* de Xénophon, et mourut sans postérité.

m'entendrez dire, comme le vieux garçon dans le Ménandre latin, avec un petit changement :

> Etsi hoc *molestum*... atque alienum a vita mea
> Videtur, si vos tantopere istuc voltis, fiat.

Cette lettre est du 19 juillet, et le 16 août son ami Cropley écrivait de sa part à son ami Molesworth pour lui annoncer son prochain mariage avec une personne qui avait tout, hormis l'égalité de fortune. Son bonheur paraissait assuré, et, quoiqu'il eût passé par un gros rhume, sa santé était redevenue excellente; elle aurait étonné ses amis. En conséquence, vers la fin d'octobre, il épousa Jane, fille de Thomas Ewer, de Lea, dans le Hertfordshire. Elle avait vingt ans et devait lui survivre jusqu'en 1751. Nous avons deux lettres de lui où, quelques jours après le mariage, il entretient ses amis de son bonheur, vrai bonheur de philosophe maladif qui regarde sa tranquillité personnelle comme le triomphe de la sagesse. Le 1er novembre 1709, il dit à Molesworth ces mots singuliers :

« A parler bien sérieusement, car à vous je n'ai point d'embarras à tout dire, je n'ai pas depuis beaucoup d'années connu d'autre plaisir, intérêt ou satisfaction, en aucune chose, que de penser bien faire, et comme il me convenait de faire pour mes amis et pour mon pays. Non que je croie avoir été pour cela moins heureux; mais l'honnêteté sera toujours regardée comme une triste chose par ceux qui ne vont qu'à moitié chemin dans la raison de l'honnêteté, et qui sont honnêtes par bonheur ou par force de nature, non par raison et conviction. Si j'avais à parler mariage et si j'étais obligé d'exprimer mes sentimens avec franchise, j'offenserais sans aucun doute la plupart des honnêtes mariés, et particulièrement les femmes, car je croirais réellement dire des merveilles et exalter le bonheur de mon nouvel état et le mérite de ma femme en particulier, si je disais que je me crois véritablement un homme aussi heureux maintenant que jamais. Et n'est-ce pas un sujet de joie suffisant? Que pourrait souhaiter de plus un homme de sens? Pour moi, si j'éprouve une sincère joie, c'est parce que je ne m'en étais pas promis une autre que la satisfaction de mes amis, qui croyaient que ma famille valait la peine d'être conservée, et moi, d'être soigné dans un état passable d'infirmité, chose pour laquelle une femme, si c'est vraiment une bonne femme, est un grand secours. C'est une telle femme que j'ai trouvée, et si, avec son aide et ses soins, je puis recouvrer une part de santé tolérable, vous pouvez être assuré qu'elle sera employée selon vos souhaits, puisque mon mariage lui-même n'a pas eu d'autre fin. »

Et il poursuit en lui parlant politique et du grand-trésorier qu'il a vu, et dont il est toujours plus content. Son autre lettre est adressée à Benjamin Furley. Elle est également plus remplie d'élévation morale que de sensibilité. Sa correspondance avec ce confident de sa politique est intéressante à cette époque. Dans une lettre du

commencement de l'année (le 15 janvier 1709), on voit qu'il regardait sa correspondance comme un lien entre l'Angleterre et la Hollande, et qu'il écrivait l'œil fixé sur les intérêts des deux pays. Ses prévisions sont toutes rassurantes. Il compte sur l'avenir du siècle, sur la solidité de la religion protestante et des libertés de l'espèce humaine, sur la féconde alliance des deux nations qui président à ce grand ouvrage. Maintenant que tout nuage est dissipé entre le gouvernement de la reine et lui, il s'emploiera de tout son pouvoir dans le comté de Dorset, où il a sa principale influence. Au reste il n'a jamais partagé la méprise de ces whigs qui ont contrarié Marlborough et Godolphin. Il blâme lord Peterborough de s'être mis à l'écart et trop rapproché de Harley, lui-même trop séparé maintenant de son ancien parti. Quant à lui, il n'a rien de plus à cœur que de contribuer à resserrer les liens de la Grande-Bretagne et des provinces-unies. Il ne faut ni s'acharner à des malentendus ni exagérer les torts. « Quoique l'humanité soit réellement améliorée et relevée par le libre gouvernement, l'homme cependant sera toujours homme, et ses infirmités se laisseront apercevoir... On se plaint des injustices des démocraties;... mais, hélas! qu'est-ce que cela en comparaison de ce qu'on supporte dans les monarchies pures? Sans remonter plus haut que notre temps, que pensez-vous qu'il fût advenu de notre constitution anglaise, si le roi Charles II n'avait pas été un prodigue, le roi Jacques un bigot, ou si le roi Guillaume le Victorieux avait remporté par lui seul les avantages qui, grâce à la bénédiction du ciel, ont été obtenus par la force commune et la vertu réunie de deux nations conduites par un simple particulier et sous les bonnes influences d'une douce, vertueuse et pieuse reine? » De certains troubles, excités sans doute par quelque intrigue étrangère ou par la lassitude de la guerre, l'inquiètent pour la cause commune. On ne devrait cependant pas oublier que tout appel à la populace est ce qu'il y a de plus destructif du gouvernement populaire lui-même. « La force de la France n'est pas à craindre tant qu'on lui tient tête; mais si l'on écoute ceux qui ne savent qu'exalter sa puissance, on finira par faire avec elle une paix au moins indifférente, et, grâce à cette manie générale de l'Europe de courir après les modes et les mœurs de la France, celle-ci reprendra son empire, et nous pouvons revoir de notre temps s'engager une lutte plus dangereuse encore pour la liberté de l'Europe et de l'humanité. »

Il ne faut donc ni craindre ni tolérer des émeutes dans aucun des deux pays. La Hollande ne peut avoir oublié l'histoire des deux de Witt. En Angleterre, malgré les troubles qu'excite le procès du docteur Sacheverell, « la bonne cause n'est point en déclin; ce ne sont là que de vaines apparences; la patience et la modération ad-

mirables de nos whigs font mieux connaître leurs principes, tandis que ceux de l'autre parti se montrent dans sa conduite. Nonobstant l'alliance de certains torys et de quelques faux frères, les efforts du prétendant... ne peuvent aboutir qu'à nous faire voir le droit héréditaire monter sur l'échafaud, et la hache obéir aux ordres de la loi. »

Nous laissons Shaftesbury parler sa langue et se faire juger sur son propre témoignage. Ces énergiques sentimens étaient alors plus communs qu'on ne pense; mais on n'en peut rencontrer la rude expression sans faire un rapprochement entre la France et l'Angleterre. Qu'aurait dit le plus indépendant grand seigneur de Versailles du langage de lord Shaftesbury? L'aurait-il compris seulement? Remarquons d'ailleurs qu'il se trompait en voulant rassurer ses amis de Hollande sur la solidité du pouvoir des whigs, car il écrivait le 22 mai 1710, et le ministère marchait à son dernier jour. Au mois d'août suivant, les whigs allaient tomber sous les coups dérobés *de la douce, vertueuse et pieuse reine.* Comme à beaucoup d'esprits supérieurs, il leur arriva malheur pour avoir trop dédaigné la médiocrité.

Les lettres de Shaftesbury sont en général fort agréables; la délicatesse et la culture de son esprit s'y montrent à chaque ligne. Ses idées sont subtilement vraies, et il ne dit rien de commun : le goût de la vertu parfaite s'y cache trop peu, et à force d'y revenir souvent et de rappeler à ses amis tout ce qu'il leur a confié, tout ce qu'ils se sont dit à ce sujet, il fatigue un peu le lecteur de ses raffinemens de moraliste. Assurément ce n'est pas une âme commune; il s'étudie lui-même à noble intention, il cherche sérieusement l'ordre et l'élévation dans les sentimens, et l'accord de la conduite avec les principes; mais il joint au mérite la prétention, à la vérité l'affectation. On reconnaît un homme méditatif, studieux, qui, souffrant et isolé, a vécu dans une préoccupation toute personnelle, qui profite de ce qu'un philosophe doit chercher à se connaître pour ne penser qu'à lui, qui, par le tour de son humeur et de son esprit n'ayant pas toujours obtenu la bienveillance, récuse le jugement des autres sans y être insensible, et ne se passe pas sans effort de ce qu'il méprise, le crédit, la faveur, le succès, la puissance. Enfin l'homme et l'écrivain ont mille dons divers; mais à l'homme et à l'écrivain manquent la force et le naturel.

Les mêmes défauts, avec plus d'art, de piquant et d'effet, se retrouvent dans ses écrits, dont sa situation nouvelle n'interrompit pas la publication. En rendant compte à Molesworth du mariage de leur ami, Cropley ajoutait qu'il se portait à merveille, et que de manière ou d'autre le public en aurait bientôt des marques. Il annonçait ainsi quelque nouvel ouvrage; mais ce n'était pas le premier de

l'année. Shaftesbury avait, au mois de janvier, publié *les Moralistes, rapsodie philosophique*. C'est un dialogue, lointaine imitation de Platon, où la tentative de montrer de l'imagination se laisse trop apercevoir. Palémon et Philoclès sont des seigneurs anglais qui vont en carrosse se promener au parc de Saint-James et devisent, en se promenant, de l'amour des *belles* (*sic*) et de la philosophie. Puis ils se rendent à la campagne auprès de Théoclès, sage enthousiaste qui s'est guéri de tout scepticisme, grâce à la philosophie qui prouve en l'épurant ce que la théologie suppose en l'altérant. Là les trois interlocuteurs, Somers si l'on veut, Pembroke et Shaftesbury, dissertent dans le sens des doctrines de ce dernier, et dialoguent sans se contredire sur le sujet ordinaire, la recherche du bien. Ils le retrouvent, suivant la coutume de l'auteur, dans l'ordre universel ou divin, et des descriptions brillantes du ciel et de la terre montrent que le bon lui apparaît volontiers sous la forme du beau. Cet ouvrage, le plus orné de ceux de Shaftesbury, n'en est pas pour cela le meilleur, et quelques pages écrites d'un style noble et harmonieux ne surmontent pas la froideur d'un dialogue languissant, qui manque de mouvement dramatique ou dialectique. C'est une suite de morceaux plaqués dans un cadre invraisemblable, et dont l'unique but est de reproduire ou de défendre, par la voix de personnages fictifs, les principes de l'auteur. On voudrait qu'il eût moins cherché la distinction de la forme, et compté davantage sur la vérité du fond, car on trouverait encore beaucoup de vérité dans ce lieu-commun d'optimisme, qui n'était pas alors un lieu si commun. Pope et Bolingbroke n'avaient pas encore vulgarisé des idées que Shaftesbury puisait dans une philosophie plus élevée que la leur. Aussi Leibnitz, en y retrouvant les siennes sur ses vieux jours, se prit-il d'admiration pour un ouvrage qu'il n'avait pas inspiré.

Le *Sensus communis*, essai sur la *liberté de l'esprit et de la plaisanterie* (*humour*), qui parut au mois de mai 1709, est au fond une défense de la thèse soutenue dans la *Lettre sur l'Enthousiasme*. Littérairement, politiquement, l'auteur revendique tous les droits de la libre discussion, et elle n'est libre que si elle est au besoin piquante. La raillerie est l'arme naturelle du sens commun, et elle lui sert également contre le scepticisme et contre les systèmes. C'est à celui de Hobbes surtout qu'il adresse toutes ses attaques, et tandis que l'autorité ne fait en tout genre que des hypocrites, il montre que l'esprit, même dans ses jeux, peut servir à réhabiliter toutes les vérités que la tyrannie ne sert qu'à décrier. Ce morceau est un des plus vivement écrits de l'auteur, et au milieu de beaucoup de traits contre les philosophes, il est rempli de bonne philosophie.

Il y a plus de confusion et d'affectation dans un traité que Shaftesbury publia peu après son mariage, *le Soliloque ou Avis à un au-*

teur (1710). On trouve là des conseils pour tout le monde, pour les écrivains d'abord, puis pour les critiques, les grands, le peuple. C'est toujours cette même idée que la vraie philosophie est avant tout morale, et ne doit pas pousser ses recherches au-delà du point où elle rencontre la raison divine et universelle des devoirs. Ces devoirs sont autant ceux du patriotisme que ceux de la piété, et il faut aimer le bien sous toutes ses formes. Les lettres et les arts, éclairés par la critique, protégés par la liberté, ne sont que des moyens exquis de donner à ces vérités toutes pratiques l'empire de l'évidence et l'attrait de la beauté.

Enfin, prévoyant la nécessité pour lui de se rendre dans le midi de l'Europe, Shaftesbury recueillit tous ses écrits, en y comprenant cette fois la *Recherche touchant le mérite et la vertu*, et il publia ce recueil sous le titre de *Caractéristiques des hommes, des mœurs, des opinions et des temps*, 1611. Celui de *Caractéristiques* a seul prévalu. Il peut paraître singulier. Il signifie, ce me semble, que le livre contient une philosophie suggérée par l'observation du temps où elle est née, et l'auteur, en l'exposant, croit peindre, comme La Bruyère, *les Caractères de ce siècle.*

Ses divers écrits ne sont en général que le développement et la défense du premier essai de sa jeunesse, qui reste le plus sérieux et le mieux composé. Sans sa *Recherche touchant le mérite et la vertu*, Shaftesbury ne serait peut-être point compté dans l'histoire de la philosophie. C'est un livre où, sous une forme plus simple, plus suivie, en laissant moins voir le désir de briller, en s'effaçant lui-même davantage, il déduit un système général qu'il aurait pu mieux approfondir, dont il aurait pu serrer de plus près les conséquences, mais qui comporte un développement méthodique, et dont les idées fondamentales n'ont pas été étrangères aux progrès ultérieurs des théories morales. Shaftesbury conçoit dans l'âme un *sens réfléchi* qui attache à la contemplation de certaines de nos affections ou l'amour ou la haine, et à ces signes se reconnaissent la vertu et son contraire. Ce sens moral (il le nomme ainsi) est comme une faculté spéciale qui n'est ni la raison, ni la sensibilité, et qui semble appartenir autant au cœur qu'à l'esprit. Ses rapports, soit avec le bonheur individuel, soit avec le gouvernement des sociétés, soit avec la perspective d'une rétribution à venir, c'est-à-dire avec l'ordre universel, n'échappent point à l'esprit généralisateur d'un philosophe dont le mérite principal à mes yeux est de n'avoir jamais rendu la science étrangère au monde des réalités. L'opinion publique, les croyances populaires, les mœurs nationales, les événemens politiques, tout a contribué à susciter et à former la philosophie de Shaftesbury. Elle est fondée sur les faits, et elle n'est pas l'empirisme. Il est observateur et spéculatif.

Un an avant la publication des *Caractéristiques*, il avait dû renoncer à ses idées d'ambition, si jamais il s'y était arrêté. D'abord l'amélioration de sa santé ne s'était soutenue qu'un moment; il avait dû, pour en sauver les restes, prendre ménagemens sur ménagemens, et d'ailleurs, assez peu de temps après son mariage, Godolphin, dont il s'était rapproché et dont il cultivait la bienveillance, avait enfin aperçu l'affaiblissement du cabinet qu'il conduisait avec plus de sagesse que de vigilance. Le procès de Sacheverell, auquel Shaftesbury avait applaudi, était devenu un échec pour la politique ministérielle. Une multitude bruyante et l'église, bruyante aussi à sa manière, avaient pris fait et cause pour cet apôtre de l'absolutisme persécuté. La reine, décidée par les avis de Harley, brisa la baguette blanche dans les mains de Godolphin, et un ministère que nous qualifierions aujourd'hui de réactionnaire se forma (1710). Quoique Shaftesbury eût d'anciennes relations de famille avec Harley, qu'il fît cas de ses talens et connût le fond de ses sentimens, il ne pouvait voir sans inquiétude une administration où les Rochester et les Saint-John tenaient une si grande place, et qui écartait tous les amis de Marlborough avant de l'atteindre lui-même. Sa santé d'ailleurs ne lui permettait plus du tout de songer à la vie active; ses maux s'étaient aggravés, il respirait à peine. Au printemps de 1711, il se décida à essayer à la lettre d'aller reprendre haleine sous le ciel de l'Italie. Un pair du royaume ne pouvait, surtout au cœur d'une si forte guerre, s'éloigner sans un congé; il en fit la demande à Harley, devenu premier ministre et comte d'Oxford, et avant de partir il lui écrivit pour le remercier (1). Sa lettre est empreinte de ce sentiment de confiance obstinée que certains amis de la révolution de 1688 gardèrent jusqu'au bout au plus flexible et au plus léger des hommes d'état, et il lui témoigne l'espoir de le voir, mieux que personne, « achever le grand ouvrage commencé et poursuivi si glorieusement pour le rétablissement de la liberté et pour la délivrance de l'Europe et de l'humanité. » Mais en même temps il ne négligeait pas de faire, par lettre, ses adieux à lord Godolphin, et au moment de se mettre en route pour l'Italie, en traversant la France, il lui demandait, *s'il était capable d'atteindre le but de sa course*, ses commissions pour tous les pays qu'il devait visiter, ne doutant pas qu'en tout lieu il ne trouvât son mérite reconnu de tous (2).

Il arriva dans le midi de l'Italie au mois de juillet, et ne quitta plus ces contrées. Là son goût pour les arts se ranima; on en voit la preuve dans son petit ouvrage *Du choix d'Hercule, ou du Dessin*

(1) Du 29 mars 1711.
(2) Du 27 mai 1711.

historique (1). Il y donne, à propos de la représentation de l'allégorie morale qu'il prend pour sujet de tableau, ses idées sur la composition et les autres règles de la peinture. On conçoit que la représentation réfléchie de l'acte d'une âme forte qui choisit entre la vertu et la volupté fût du goût d'un moraliste et pût convenablement devenir une estampe inséparable de ses œuvres. Dans les soins qu'il prit alors pour en préparer une meilleure et dernière édition, on reconnaît le goût des arts, que le séjour en Italie réveillait en lui, et auquel s'unissaient une préoccupation philosophique et une arrière-pensée personnelle. Il voulut que ses ouvrages fussent enrichis de gravures et de vignettes de son invention. Il les fit exécuter sous ses yeux et prépara jusqu'à son dernier jour cette publication, trop minutieusement élégante, qui ne parut qu'après lui. Dans les réimpressions qui l'ont suivie, on a dû reproduire ou mentionner ces ornemens dont il avait lui-même rédigé l'explication et qui font, pour ainsi dire, partie du texte de ses écrits.

Ses idées sur les arts du dessin, combinées avec d'autres idées encore plus sérieuses, ne peuvent mieux être appréciées que dans le dernier morceau d'un peu d'étendue qu'il ait composé. C'est une lettre sur ce même choix d'Hercule dont il avait fait faire d'abord un dessin, puis une esquisse, puis un tableau, et qu'il adressa de Naples (2) à mylord ***, qui ne peut être encore que lord Somers. Il s'excuse sur son oisiveté forcée de cet amusement qui convient à sa santé et au pays qu'il habite. Il n'aurait même osé en entretenir sa seigneurie au milieu des grands intérêts qui l'occupent, s'il n'avait pensé que, fût-elle en ce moment *dans l'administration immédiate*, les arts du dessin, la peinture, la sculpture, l'architecture pouvaient être rattachés à ses idées sur la situation politique de son pays. Selon lui, il ne faut pas regretter que l'Angleterre se soit laissé devancer dans la carrière des arts. Du temps que la seule règle était le goût du souverain, qu'un peintre ou un architecte de cour travaillait sans émulation pour plaire à un seul, que l'imitation des modes de la France s'unissait à celle de son gouvernement, on ne pouvait mieux faire qu'on n'a fait, et il est heureux qu'on n'ait pas fait davantage. Là où le public est muet, où ses sentimens ne comptent pour rien, où tout le décourage et l'annule, le génie des arts manque d'un aiguillon, d'une règle, d'un but. C'est l'éveil d'une opinion publique qui seule ranime la critique et le goût. Le jugement d'une nation anticipe et représente celui de la postérité. Il se risque donc à prophétiser que l'Angleterre, grâce aux nobles principes de la révolution qu'elle a faite, va ressentir une inspiration nouvelle, et

(1) Ouvrage posthume publié en 1713.
(2) Du 6 mars 1712.

pourvu que la paix soit conclue dans le généreux esprit qui a inspiré la guerre, ses progrès en savoir, en raison, en talent, seront tels qu'elle deviendra la patrie des arts.

Cet espoir qu'il développe avec complaisance pourrait bien avoir été déçu; mais il rentre dans un ensemble de préoccupations patriotiques et libérales qui l'ont soutenu dans les souffrances de ses dernières années et qui, grâce à Dieu, n'ont pas été toutes des illusions. En véritable Anglais, Shaftesbury ne se laisse pas arracher par la philosophie à la politique. En vrai citoyen, la pensée d'une fin peut-être prochaine n'éteint pas sa sollicitude pour la cause et l'avenir de sa patrie. Il est abattu, mais non découragé; il se refroidit pour le bonheur, non pour la vérité; il ne se résigne à rien qu'à ses propres maux. Les lettres de Naples, où il passa ses dernières années, sont empreintes d'un profond sentiment de mélancolie. Ses infirmités deviennent de plus en plus pénibles; les distractions qu'il cherche dans l'étude de l'antiquité et des arts ne peuvent détourner sa pensée de choses plus sérieuses, et, malgré de vains efforts, il revient, comme il le dit, aux intérêts de la vertu et de la liberté en général.

Lord Oxford était loin d'avoir justifié les espérances qu'on s'était entêté à mettre en lui. La politique toute nationale des dernières années était chaque jour plus ouvertement abandonnée. Shaftesbury ne pouvait plus rien pour la cause publique, mais elle restait chère à son cœur. « Honte que je n'aurais jamais cru vivre assez pour voir de mes yeux! écrit-il à Furley dans une lettre du 19 juillet 1712, la dernière qu'on ait conservée. Cela me console d'avoir perdu l'espoir de guérir. J'avais toujours espéré jusqu'à la fatale indignité de ce séditieux prêtre de Sacheverell et jusqu'à la chute de l'ancien ministère des whigs... Pauvres whigs que nous sommes! le monde s'en va, mais la Providence est dans tout, et tout honnête homme porte sa récompense dans son sein. J'ai la mienne. Du fond de ma conscience je bénis Dieu d'avoir tout fait pour le mieux pour moi, et même de m'avoir amené à ce faible état de santé par mes soins et mes travaux pour l'intérêt du bien et la cause de la liberté et de l'espèce humaine. Adieu. »

Le 21 février 1713, Crell, peut-être de la famille de ce Crellius célèbre parmi les théologiens sociniens, écrivit à Furley que lord Shaftesbury, dont il peignait les souffrances, la résignation, la parfaite sérénité et la douceur jusque dans l'agonie, était mort le 15, à dix heures du matin.

Sa femme lui survécut jusqu'en 1751. Elle ne lui avait donné qu'un fils, qui fut le quatrième comte de Shaftesbury, et dont l'évêque Huntingford dit qu'aucun homme n'eut jamais plus de piété. C'est lui qui a composé l'article biographique sur son père inséré

dans le *Dictionnaire historique* publié en Angleterre comme une traduction de Bayle (1).

La belle édition des œuvres de Shaftesbury parut immédiatement après sa mort. C'est, je crois, la première qui contînt ses *Miscellanées*. En 1716, on imprima ses lettres à un étudiant de l'université, et en 1721 Toland publia celles à Robert Molesworth. L'arrière-petit-fils de Furley, T. Forster, a réuni en 1830, avec d'autres lettres de Locke et de Sydney, celles de l'auteur des *Caractéristiques* à son bisaïeul. C'est un recueil intéressant.

III.

Les dissensions religieuses qui préparèrent et suivirent la révolution d'Angleterre contribuèrent plus que toute autre cause à déterminer le caractère de la philosophie de ce pays dans le cours du XVIIe siècle. Presque tous les systèmes de cette époque sont conçus dans un esprit de réaction ou de défense contre toute croyance théologique absolue, déclarée suspecte de fanatisme, et la même aversion pour une foi passionnée, et par là même turbulente ou persécutrice, conduisit les uns, tels que Hobbes, à la domination d'une froide religion d'état, les autres, comme Locke, à la tolérance de toutes les sectes. Ainsi l'oppression et la liberté des consciences sortirent également, pour des esprits différens, d'une expérience commune. Le scepticisme, aussi bien que l'orthodoxie, parut une conséquence naturelle de l'indiscipline et du conflit des opinions et des symboles. Tandis qu'une sagesse conciliante tentait de délivrer le christianisme de tout accessoire dû à la crédulité ou à l'imagination et de le réduire à son essence, une hardiesse plus raisonneuse l'attaquait dans ses dogmes et hasardait une doctrine qui pouvait envelopper dans ses destructions jusqu'aux principes abstraits de toute religion. Dans l'église, à la tête de l'épiscopat, des esprits éclairés et bienveillans, dont on ne faisait que constater l'étendue en les appelant *latitudinaires*, cherchèrent à régénérer le culte établi par la tolérance et la modération. Dans l'état, des politiques non moins respectables poussèrent l'impartialité jusqu'à cette largeur de vues où le christianisme n'est plus qu'une forme mystique et arrêtée de la religion naturelle. Tillotson dans l'église et Somers dans l'état sont cités comme les modèles de ces deux écoles, l'une encore chrétienne, l'autre tout près de l'être. Nous avons vu quelle confiance et quelle sympathie unissaient à Somers Shaftesbury.

Whichcote, qui avait été comme le prédicateur ordinaire de sa

(1) *A general Dictionary historical and critical*, by J. Bernard, Th. Birch, etc. (1734-1741). Les articles de Bayle y sont insérés avec des additions et des suppressions.

famille, avait essayé de mêler le platonisme à la religion et de relever la chaire par le langage de la science. Il se peut que Shaftesbury, qui, nous l'avons vu, s'était fait l'éditeur de ses sermons, y ait puisé cette vague disposition platonicienne qui l'éloigna de bonne heure de l'école de Locke, et qui le rattacherait plutôt à celle de Cudworth et de Henri More. Ce n'est pas qu'il les ait adoptés pour ses maîtres; il ne se connaissait pas de maîtres. Les grands philosophes de l'antiquité eux-mêmes le frappaient plutôt par la beauté de leurs pensées que par la puissance de leurs systèmes. Il admirait Platon et même Aristote, mais pour leur génie. C'était un bel esprit amoureux de l'éloquence, charmé des grâces piquantes de Térence ou d'Horace, et qui, par ses goûts classiques, se séparait encore de Locke, indifférent jusqu'au dédain pour le talent et l'imagination. L'austérité d'une science sans ornement, la froideur d'une analyse subtile, la décomposition logique des idées et du langage lui paraissaient la nouvelle pédanterie à fuir, et il se sentait prêt à railler la philosophie dès qu'elle affectait un appareil systématique et se donnait pour l'interprète doctoral de la nature des choses. Homme du monde, grand seigneur, élevé dans la politique et le gouvernement, il aurait bien pu tourner au mépris de toute philosophie, si l'élévation et le sérieux d'un esprit réfléchi ne lui eussent fait un besoin de fonder ses opinions morales sur des principes. Ce n'était pas assez pour lui, comme il le dit lui-même, d'être honnête par accident ou par inclination; il voulait l'être en sachant pourquoi, et motiver par la raison ses devoirs envers lui-même, envers la société, envers la religion. C'est par là qu'il resta philosophe, tout en se moquant des systèmes métaphysiques, et qu'il finit même par en avoir un susceptible d'une exposition méthodique. On ne la rencontrerait tout entière, cette exposition, dans aucun de ses écrits : ce sont en général des essais isolés, des mélanges, où le fil d'une même pensée ne se voit pas au premier coup d'œil. On le retrouve cependant en le cherchant, et il a eu soin d'avertir souvent que ses idées et ses ouvrages formaient un ensemble. Son *Essai sur le Mérite* surtout offre assez d'ordre et de déduction pour qu'on y reconnaisse une doctrine, et Diderot a trouvé à cette doctrine assez d'importance et d'originalité pour juger utile de la recommander dans une préface et de l'exposer dans une paraphrase. Ce n'est pourtant pas dans sa traduction que nous conseillerions de l'aller chercher; elle y est clairement exprimée, mais si vague et si terne qu'elle ne saisit plus l'esprit : triste surprise, en passant dans notre langue, elle a perdu presque tout caractère; elle ressemble à un lieu-commun ennuyeusement écrit. Le texte anglais, sans être l'œuvre la plus brillante de l'auteur, est plus agréable à lire, plus instructif, plus intéressant; il donne à penser.

Une observation qui lui sert de point de départ, c'est la confusion établie dans beaucoup d'esprits entre la religion et la vertu. La religion n'est ni partout ni toujours la même, et une même religion varie avec les passions des partis et les dissidences des sectes. Cette instabilité des dogmes controversés ne touche en rien au prix, à la puissance, à l'inviolabilité des idées morales. Même dans la pratique de la vie, on est obligé de distinguer l'honnête homme de l'homme religieux. Shaftesbury en conclut que la religion ne comprend pas nécessairement la vertu, et que l'on peut mettre en question que l'honnêteté fût impossible à un athée. En tout cas, il a pensé qu'on pouvait essayer de déterminer la part de la religion et la part de la morale. Cette première vue, malgré l'élévation de ses principes et les saines notions qu'il exprime touchant la Divinité, a rendu pour toujours sa doctrine suspecte aux personnes religieuses, et l'on est même allé jusqu'à méconnaître le théisme pur qui respire dans toute sa philosophie.

Tout est bien dans le monde, ou quelque chose s'y rencontre qui pourrait être mieux. Dans le premier cas, il n'existe point de mal réel; dans le second, le mal existant vient d'un dessein ou du hasard. Le dessein supposerait que l'ordonnateur a manqué de bonne volonté; le hasard, qu'il n'est pas la cause universelle. Le supérieur du monde est ce que les hommes appellent Dieu. S'il n'était pas nécessairement bon, s'il n'était pas unique, ce nom devrait faire place à celui de démon. Croire tout pour le mieux est donc la croyance du parfait théiste. Cependant que de dissidences sur ce point! Combien s'éloignent de cette confiance absolue en la justice, en la bonté de Dieu, parmi les plus fervens de ceux qui l'adorent!

Tout conspire à une fin. Tout ce qui contribue au bien du tout ou des parties est bon. Un être absolument isolé n'aurait aucune bonté. On ne peut donc dire d'aucune chose qu'elle est absolument bonne ou mauvaise, si l'on ne connaît le système entier dans lequel elle est placée. Une créature sensible ne peut être bonne ou mauvaise que par l'affection, le sentiment qui la détermine à l'action. Toute affection qui tend au bien particulier est vicieuse, si elle est incompatible avec le bien général; mais tout sentiment, même égoïste, n'est pas dans ce cas. Il n'est pas, il ne rend pas nécessairement incapable de tout sentiment généreux. Toutefois le bien que l'on fait à la société ne devient mérite qu'à raison du motif. La vertu est dans la volonté du bien général. Autrement on ne parlerait de la bonté d'un homme que comme on parle de la bonté d'un cheval.

C'est d'après ces idées que doivent être déterminées les conditions du bien moral. Si l'homme n'était qu'une créature sensible, le bon ou le mauvais résiderait tout entier dans l'accord ou le désaccord de ses affections avec le bien de l'ensemble; mais l'homme

est de plus une créature raisonnable : il est capable de concevoir *les objets rationnels du bien moral*. C'est à raison de ces motifs que les affections humaines deviennent non-seulement bonnes, mais méritoires. La vertu est à cette condition, elle s'élève d'autant plus que les conceptions morales de la raison ont rencontré davantage la résistance des passions. La vertu sans sacrifice est de la vertu à bon marché.

Les principes de la vertu ne peuvent être mis en péril que par des causes qui supprimeraient ou altéreraient le sentiment du juste et de l'injuste, la notion du bien et du mal; mais cette suppression est impossible : aucune opinion ne peut changer à ce point la nature humaine. Seulement certaines opinions peuvent la dépraver. L'athéisme peut favoriser les vices d'un être pervers; cependant il n'est pas directement contraire au sentiment du juste et du bien, tandis que la superstition, en retirant la notion de justice de la notion de Dieu même, nous expose à l'erreur de lui rendre hommage par de mauvaises actions. Toutefois au premier rang des affections qui agissent sur le sentiment naturel du bien restent les affections religieuses. Il faut bien distinguer néanmoins entre les diverses affections qui nous portent à honorer Dieu. Si c'est la crainte de sa puissance, elle ne peut être le principe d'une vertu véritable, elle ne peut avoir aucun mérite devant Dieu. Elle n'engendre pas la sainteté; mais la contemplation de la bonté de Dieu a de tout autres effets. Non-seulement cette bonté est pour nous un suprême modèle; mais celui à qui la pensée en est incessamment présente, ne veut pas rougir devant l'invisible témoin. Là évidemment est le grand défaut de l'athéisme. Si cependant nos notions morales étaient attaquées par des passions violentes, la crainte de la puissance divine, comme la crainte de tout châtiment, pourrait, sans précisément produire aucune vertu, servir de contre-poids aux impulsions vicieuses. Les peines et les récompenses ne sont pas une chose indifférente, pas plus que ne l'est une administration juste et éclairée. Si la récompense future que la religion elle-même nous fait espérer est un vertueux bonheur, elle est l'objet d'un désir pur et désintéressé. Il faut pourtant se défendre d'outrer ce sentiment au point de trop dédaigner les biens d'ici-bas, et de consentir trop facilement au bonheur du vice sur la terre. Quant à l'athéisme, il n'enseigne pas à méconnaître le bonheur attaché à la vertu, mais il ne fait rien pour en provoquer, pour en fortifier la pensée dans notre âme. Sans aucun doute l'amour du bien perdrait un grand appui, si nous cessions de croire qu'il existe une bonté, une beauté dans l'univers. Sans aucun doute l'admiration de l'ordre et de l'harmonie est une passion. Sans aucun doute la croyance en un Dieu qui n'est pas seulement bon, mais qui est la bonté même, est favorable à la vertu. Quelque

chose manque à sa perfection, à son élévation, sans cette croyance.

Cette considération de l'ordre et de l'harmonie sert à concilier avec le bien général ces affections privées qui semblent ne tendre qu'au bien particulier. Elles ne sont vicieuses que si elles sont excessives. Si elles étaient mauvaises par elles-mêmes, il faudrait donc dédaigner la vie, la santé, le bonheur. Par une décomposition ingénieuse des sentimens et des motifs qui nous guident, Shaftesbury montre comment on peut les concilier, en les limitant les uns par les autres, et comment les instincts mêmes de l'intérêt personnel sagement gouvernés sont des principes d'action qui peuvent concourir au bien général. Ce sont les cordes de l'instrument qui peuvent tour à tour engendrer la dissonance ou l'harmonie. Tout dépend du degré auquel elles sont tendues et de la manière dont elles sont touchées.

Les affections qui, par elles-mêmes ou par la direction qu'on leur imprime, conspirent au bien général peuvent prendre le nom d'affections sociales. Ce sont celles qui procurent le plus de bonheur, celles qui obtiennent le plus d'estime, d'amour, d'admiration. Celui qui en nie la douceur ne les a jamais senties. L'âme qu'elles remplissent tout entière a la conscience de son accord avec tout ce qui est capable d'aimer et d'approuver, avec tout ce qui mérite, avec tout ce qui comprend, enfin avec cette intelligence suprême, le type et la fin de toute intelligence. Ainsi un théisme vrai naît de la vertu même. Vivre ainsi, conformément à la nature et aux lois de la souveraine sagesse, c'est la moralité, la justice, la piété, la *religion naturelle.*

Shaftesbury manquerait à l'œuvre ordinaire des moralistes s'il n'établissait avec détail que la vertu, comme il la définit, est une source de bonheur. Il passe en revue toutes les passions et s'acquitte habilement de la tâche facile de montrer combien la domination des mauvaises et l'excès même des bonnes peuvent engendrer de fautes cruelles et d'agitations douloureuses. Ce tableau souvent tracé ne représente peut-être qu'une des faces de la vie; mais c'est celle qu'il importe le plus de contempler, et Shaftesbury n'en détourna jamais ses regards.

Telle est l'esquisse du seul de ses ouvrages qui puisse être appelé un traité philosophique. L'ensemble ne manque ni d'unité ni d'ordre; les conclusions sortent légitimement des prémisses. L'auteur n'affirme rien qu'il ne prouve. Sur la qualité de certaines preuves seulement on pourrait lui chercher chicane. Peut-être n'a-t-il pas évité une équivoque où sont tombés d'autres moralistes, ceux mêmes de l'antiquité, et qui résulte du double sens des mots applicables également au bien et au mal moral et aux biens et aux maux. Cette équivoque entraîne à l'exagération d'une vérité qu'il serait tentant

de rendre absolue, celle du bonheur attaché à la vertu. Enfin l'idée première du livre, qui semblait être la distinction de la morale et de la religion, disparaît un peu dans le cours de la déduction, et je le remarque plus que je ne le reproche, car il ne faut pas abuser de cette distinction et rompre tout lien entre Dieu et le devoir. Il est très vrai que la certitude et la clarté des notions morales leur permettent de subsister en dehors de nos croyances religieuses, et que même les premières peuvent servir à contrôler les secondes, plus mêlées d'obscurité, plus soumises à l'empire de l'imagination. Dans cette mesure, Shaftesbury a pu s'élever au-dessus des théologies discordantes qui l'entouraient, et refaire sous la dictée de la raison et de la conscience la profession de foi du théiste; mais il ne s'ensuit pas qu'au moins spéculativement la morale et la religion soient étrangères l'une à l'autre. Ce peuvent être deux lignes différentes, elles ne sont point parallèles, et, quelque écartées qu'on les suppose l'une de l'autre, elles ont un sommet commun.

Ce n'est que dans la pratique de la vie qu'une telle divergence peut se manifester entre elles deux qu'il soit plus sûr de prendre son point d'appui hors de la religion telle qu'elle est enseignée et pratiquée. Quand celle-ci ne sert qu'à fournir des erreurs à nos passions, l'indépendance de Shaftesbury peut être sage et nécessaire. Les clergés et les sectes peuvent perdre quelquefois jusqu'à la vérité même. Nous ne saurions donc blâmer Shaftesbury, comme d'autres sages de son temps, d'avoir secoué le joug de ce qu'il appelle le formalisme des dévots. Nous ne sommes pas certain cependant qu'il ait soigneusement distingué l'essence de l'accessoire, et ses déclarations de soumission à la religion de son pays, ses désaveux d'aucune sympathie pour les libres penseurs qui l'attaquaient ne nous persuadent pas qu'il n'en fût pas un lui-même, différent d'eux seulement par une philosophie meilleure. Il a en commun avec le christianisme l'amour et le respect des choses divines, je le reconnais; mais le christianisme lui-même échappe-t-il à la sévérité du jugement qu'il prononce sur les controverses contemporaines? Je ne saurais le soutenir. Je crains que, devançant, peut-être par entraînement de polémique, l'artifice usité des disciples de Voltaire, il n'ait abusé de l'élasticité du mot de superstition pour couvrir d'un nuage, même à ses propres yeux, l'objet et la portée de ses traits. Sa pensée va plus loin qu'il ne l'avoue. En tout cas, et se fût-il payé lui-même des équivoques de son langage, sa doctrine a moins d'ambiguïté, et ce qu'elle affirme sert à mesurer tout ce qu'elle exclut. Sa conception fondamentale de l'ordre universel et de la domination du bien dans la nature est radicalement contraire aux principes du protestantisme de son temps, et je crois même de tous les temps. N'en déplaise à Leibnitz, tout optimisme est difficilement chrétien. En résumé, il est

impossible de ne pas classer Shaftesbury au rang des philosophes qui placent la morale hors de la religion et la religion hors de la révélation.

Si le fond du système ressort de l'*Essai sur le mérite et la vertu*, l'esprit s'en montre plus nettement peut-être dans ses autres écrits. Son talent y est plus à l'aise et s'abandonne davantage. Le premier ouvrage n'est pas dénué de pages spirituelles; certaines réflexions y trahissent déjà le goût du raffinement; cependant le ton est grave et encore simple. La simplicité disparaît de presque toutes les autres compositions. Les traits deviennent plus hardis et plus brillans. La critique tourne à la satire, et si quelques passages respirent l'enthousiasme et touchent à l'éloquence, d'autres tombent dans l'abus de la subtilité ou dans la froideur par l'effort même d'être piquans. Le goût n'accompagne pas toujours la plaisanterie; une affectation obscure gâte la finesse d'esprit, et le style perd la grâce avec le naturel. Nous ne faisons que répéter le jugement des bons critiques anglais, de Blair et de Mackintosh, qui, en plaçant assez haut Shaftesbury parmi les écrivains de leur nation, lui trouvent des défauts aussi grands que ses beautés.

Nous aimons mieux, en convenant qu'il ne faut pas chercher dans Shaftesbury le vrai style du philosophe, lui tenir compte d'une persistance vraiment philosophique dans cette grande idée : trouver la base de la morale dans la nature humaine, et dans la morale la règle, le titre et comme la pierre de touche de la religion et de la politique. Il est évident que de bonne heure il a pris en aversion les opinions de Hobbes et leur influence désastreuse dans les questions de culte et de gouvernement. La force spécieuse que donne un grand apparat de logique à ce système l'a mis en garde contre tout ce qui en rappelle la forme, les principes ou les conséquences; il en est devenu sévère et quelque peu injuste pour Locke lui-même, dont les analyses idéales et verbales lui semblent toucher aux vanités scolastiques et qu'il soupçonne d'avoir ébranlé, à la suite de Hobbes, les fondemens de l'invariable morale. Il le loue d'avoir voulu que la raison fût religieuse et la religion raisonnable. Il le reconnaît pour sincère et zélé chrétien. Il l'admire dans ses écrits sur le gouvernement, l'éducation, le commerce, la tolérance. Mais il l'accuse d'avoir porté un coup fatal, lorsqu'afin d'empêcher les idées d'ordre et de vertu de passer pour innées, il les a cherchées hors de la nature; lorsque, trop crédule aux récits des voyageurs sur les bizarreries des sauvages, il a fait dépendre de la loi et de la coutume les notions du devoir, rendant ainsi une apparence décente aux opinions justement décriées par la politique repoussante de Hobbes. La philosophie de Locke est donc, dit-il, une *pauvre philosophie*. Ce jugement de Shaftesbury rappelle un jugement de Leibnitz conçu

presque dans les mêmes termes. Shaftesbury signale toute la distance qui le sépare de Locke en disant que la croyance en Dieu se fonde sur une idée innée, comme les notions de l'ordre et du bien moral. Il identifie même toutes ces idées, et s'il en coûte de les appeler *innate*, il propose le mot inusité de *connatural*. Pour établir l'existence des principes universels, il ne craint pas d'en appeler au *sens commun*, comme après lui les Écossais, et de constater dans l'âme l'existence d'un *sens moral*, avant que Hutcheson eût écrit ce mot (1). C'est en dire assez pour montrer que Shaftesbury, quoiqu'à la forme irrégulière de ses écrits il puisse paraître un simple amateur de philosophie, avait cependant atteint jusqu'aux principes de cette pure et saine doctrine qui défie le scepticisme et réconcilie la nature avec la science. Dans un chapitre de ses *Miscellanées*, il est amené à faire son apologie, et cette fois exposant *sa philosophie en forme*, il la rattache déductivement à Descartes, et plus net que Cudworth, moins mystique que More, il semble devancer Reid dans l'établissement d'un rationalisme fondé sur l'observation, qui ne laisse aucun accès au doute, à l'hypothèse, à l'autorité, à la tradition, à tout ce qui trouble, égare, opprime ou supplante la raison. Dans une histoire de la philosophie, on pourrait prouver en termes exprès que pour les choses essentielles sa doctrine est une première esquisse, mais déjà très réfléchie et très arrêtée, de la philosophie écossaise. S'il avait moins puérilement craint les apparences de la pédanterie, il passerait pour un philosophe aussi sérieux qu'aucun autre; chez lui,

C'est le fonds qui manque le moins.

Nous ne serons donc plus si fort étonné de la haute estime que Leibnitz lui témoigne. Il semble l'approuver en tout ou du moins ne lui contester rien d'essentiel. Seulement il voudrait bien tempérer ses hardiesses. Il ne peut consentir sans scrupule à cette liberté d'agression et même de sarcasme que Shaftesbury regarde comme une suite de la liberté de l'examen et de la réflexion. Pas plus que lui Leibnitz ne voudrait qu'on s'abstînt de scruter les dogmes, même le premier de tous, celui de l'existence de Dieu; mais il s'inquiète pourtant de la critique illimitée des croyances qui contiennent des vérités utiles. L'emploi universel du ridicule l'effraie. Il le permet, mais il craint qu'on n'en abuse, et l'on dirait qu'il prévoit les moqueries de Voltaire. « Il faut quelquefois être formaliste, » dit-il. Comme tous les esprits indépendans, mais prudens et mo-

(1) *Lett. to a Student*, I, VII, VIII. — *Sensus comm.*, IV, s. I. — *Inquiry*, l. I, p. III, s. I, II et III. — *Soliloq.*, p. II, s. I. — *Rhapsod.*, p. III, s. II.

dérés, il est fort en peine pour fixer les limites de la liberté de discussion; il prétend la contenir, mais il repousse toute intolérance compressive. « On veut, dit-il, qu'il soit permis aux gens d'attaquer la religion établie; cela se peut accorder, mais avec quelque restriction. » Comme tous les Allemands, il a peur de la plaisanterie. « Je craindrais celui qui voudrait retirer les gens de la superstition par les railleries; car je crois que, s'il réussissait, il les ferait devenir impies. » Leibnitz a raison, mais il est bien embarrassé. En toutes choses, l'alliance de la sagesse et de la liberté n'est pas facile. Peut-être entre Leibnitz et Shaftesbury n'y a-t-il que la différence de la réserve d'un conseiller de l'électeur de Hanovre et d'un pensionnaire de l'empereur d'Allemagne au franc-parler d'un pair d'Angleterre et d'un whig de 1688; mais on n'aura pas une médiocre idée du rang que l'un assigne à l'autre lorsqu'on l'entendra désigner l'écrit intitulé *Rapsodie* ou *les Moralistes* comme le « *Sacrarium* de la plus sublime philosophie où je fus, dit-il, aussi enchanté que son Philoclès. J'y ai trouvé, d'abord, continue-t-il, presque toute ma *Théodicée*, mais plus agréablement tournée, avant qu'elle eût vu le jour... Je n'avais cru trouver qu'une philosophie semblable à celle de M. Locke; mais j'ai été mené au-delà de Platon et de Descartes. Si j'avais vu cet ouvrage avant la publication de ma *Théodicée*, j'en aurais profité comme il faut. »

La *Théodicée* avait paru en 1710, et *les Moralistes* l'année précédente. Leibnitz ne les connut qu'avec les œuvres complètes imprimées en 1711, et peut-être l'éloge raisonné qu'il fait de tout ce que ce recueil contient n'a-t-il été écrit que dans les années suivantes, les dernières de sa vie. Il avait soixante-dix ans, dit Mackintosh ? c'est l'âge où il mourut (1719); mais à quelque époque qu'il l'ait rendu, son témoignage classe avec autorité Shaftesbury dans cette grande école de philosophes que nous faisons remonter à Platon et que Platon faisait descendre de Pythagore. Il n'y peut compter comme créateur, quoiqu'il se soit montré penseur original et que la réflexion, non l'autorité, ait déterminé ses principes. Dégagés de leur caractère polémique, ces principes sont ceux de toute philosophie religieuse. Ce n'est pourtant pas de ce nom qu'on a constamment appelé celle de Shaftesbury. Leibnitz le déclare un des siens, et parmi ceux qui adoptent ou amnistient Leibnitz, beaucoup le repoussent et le condamnent. Quelques-uns même lui disent anathème, tandis que d'autres hésitent à la juger rigoureusement. C'est à regret que le sage Leland le range parmi les adversaires de la révélation; il s'efforce de l'excuser par des inconséquences, tandis que l'évêque Berkeley sort de son calme pour le traiter avec une rudesse inaccoutumée, et que l'évêque Warburton prend vivement contre lui la défense de Locke, de ce Locke *l'honneur de son siècle*,

abandonné ou trahi *par son ami et son élève* (1). L'ami est Collins, qui, chargé par Locke de défendre sa mémoire, a commencé par insulter aux principes mêmes de ses croyances religieuses; l'élève est Shaftesbury, qui, abusant des plus heureux dons, a poursuivi de ses sarcasmes la philosophie de son maître par haine de la foi qu'il avait défendue.

On remarquera, car Locke n'en est pas le seul exemple, qu'il est arrivé assez souvent aux philosophes de son école de trouver plus aisément grâce devant la sévérité de l'orthodoxie chrétienne que les promoteurs d'une morale plus divine et d'un spiritualisme plus décidé. En Angleterre surtout, on rencontrera à presque toutes les époques les preuves d'une préférence, au premier abord surprenante, accordée par l'église à une philosophie empirique sur une philosophie qui subordonne moins la pensée à la sensation. C'est l'analogue d'une opinion qui reprend faveur parmi nous, et d'après laquelle Aristote serait après tout plus près que Platon de la religion chrétienne. Sans accorder que les principes de l'un et de l'autre autorisent ce singulier choix, et en persistant à penser que Bossuet, Arnauld, Fénélon, ont bien fait d'abandonner saint Thomas pour Descartes, nous conviendrons que plus d'une fois les philosophes les plus résolus sur les principes communs et nécessaires à la religion naturelle ainsi qu'à la religion révélée se sont montrés les moins dociles à l'autorité théologique et les plus armés par la foi dans la raison pure contre toute autre foi. Bacon, dont on a prétendu par momens faire un matérialiste, est plus soumis à l'église que lord Herbert de Cherbury (2), qui se déclare si vivement pour la divine origine de nos facultés et de nos pensées. Shaftesbury, qui, dans ses idées spéculatives, offre tant de rapports avec Herbert, laisse percer comme lui pour les sectes religieuses une antipathie qui l'a rendu inaccessible à toute argumentation fondée sur le dogme du péché, la corruption de la nature humaine, la distribution arbitraire de la grâce, et l'infaillibilité dogmatique de toute parole en langue humaine. Quoiqu'il s'élève contre les incrédules de son temps, que, voyant dans Collins et Tindal des continuateurs malheureux de Locke, il se sépare d'eux avec affectation, on ne comprend guère de quel droit il prétendrait se faire plus qu'eux agréer par aucune église. Respectueux pour la religion lorsqu'il la nomme, il n'en cite jamais un dogme, un argument, un détail que pour le critiquer. Celui qui ne croit que sur la foi de l'autorité est à ses yeux un sceptique. Celui qui ne fait le bien que par crainte de l'autre vie est un mercenaire; et c'est une faible garantie que la profession qu'il fait, en parlant de

(1) *The Divine Legation*, dédicace de 1738 aux libres penseurs.
(2) Voyez, sur *lord Herbert de Cherbury*, la *Revue* du 15 août 1854.

lui-même comme d'un tiers, de croire à la révélation « autant qu'il est possible de croire à un homme qui n'a jamais éprouvé par lui-même aucune communication divine par songe, vision, apparition ou autre opération surnaturelle, et qui n'a été témoin oculaire d'aucun signe, prodige ou miracle quelconque. »

Ce qu'on peut ajouter, c'est que l'état d'esprit de Shaftesbury était une suite naturelle de plus d'un siècle de guerres de religion, et devait être très commun dans les classes supérieures de la société britannique. Les hommes d'état qui comme lui avaient embrassé avec un généreux enthousiasme les principes de la liberté étaient portés à regarder les croyances sectaires comme des élémens de trouble, les doctrines de l'église comme des instrumens de tyrannie. Hobbes avait pour longtemps décrié l'église et l'état. « Quant à nous, Bretons, dit Shaftesbury, nous avons, grâce au ciel, une meilleure idée du gouvernement que nous ont légué nos ancêtres. Nous avons la notion d'un public et d'une constitution, de l'organisation d'un pouvoir législatif, d'un pouvoir exécutif. Nous comprenons le poids et la mesure en ces matières, et nous pouvons raisonner justement sur la balance du pouvoir et sur la propriété. Les maximes que nous en déduisons sont aussi évidentes que les propositions des mathématiques. Notre instruction, que chaque jour accroît, nous montre de plus en plus quel est le sens commun dans la politique, et cela nous doit conduire nécessairement à concevoir un sens commun tout pareil dans la morale, qui en est le fondement. » Plus d'un de ceux qui liront ces lignes pourront se rappeler comment en d'autres temps le sentiment de la vérité politique s'est développé en eux et a suscité et transformé à sa suite tous leurs autres sentiments, même par rapport à la morale et à la religion. Aux époques où domine la vie publique, à la veille des révolutions, dans les luttes du patriotisme, tout, la philosophie même, se ressent de la politique, et il est difficile de croire, dans les matières de gouvernement, à la raison et à la liberté sans passer en toutes choses sous le drapeau de la raison et de la liberté. Shaftesbury, qui prend feu toutes les fois qu'il parle de la révolution, qui se dit pour l'Angleterre nouvelle contre la vieille Angleterre (1), devait presque irrésistiblement penser comme il a pensé sur tout le reste, et il n'était, pour ainsi dire, pas libre de concevoir Dieu autrement que sous la raison d'une justice immuable et universelle. Inspirée par sa politique, sa philosophie lui dictait sa religion.

CHARLES DE RÉMUSAT.

(1) *Miscell. Reflect.*, III, c. II. *Late England... Old England.* On se rappelle *la France nouvelle.*

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1862.

Nous ne saurions dissimuler le chagrin profond que nous inspire la dépêche de M. Drouyn de Lhuys sur les affaires américaines, publiée hier par *le Moniteur*. Le gouvernement français vient d'inviter les cabinets de Londres et de Pétersbourg à s'entendre sur une démarche concertée que les trois puissances maritimes de l'Europe auraient à faire auprès du gouvernement de Washington et des états confédérés pour les amener à conclure une suspension d'armes de six mois. La gravité de cette démarche ne peut échapper à quiconque est capable de mesurer la portée des actes politiques. Celle-ci n'aura point immédiatement tous les effets dangereux que l'on eût pu en redouter, le concert proposé à l'Angleterre et à la Russie n'ayant pu s'établir. On prétend que l'ouverture de la France aurait été accueillie à Pétersbourg; nous nous permettons de douter que l'acquiescement de la Russie ait été entier et sans réserve quand nous considérons toute la tradition de la politique russe envers les États-Unis. Ce qui est certain, et cela suffit pour empêcher qu'il y soit donné suite, c'est que notre invitation a été déclinée par le gouvernement britannique. La publication de la dépêche de M. Drouyn de Lhuys n'en est pas moins grave à nos yeux. Pour la première fois, une pensée d'immixtion dans les affaires des États-Unis est officiellement révélée par le gouvernement français.

C'est l'existence d'une telle pensée, maintenant publiquement manifestée, qui excite nos plus vifs regrets et nos plus sérieuses appréhensions. Mon Dieu! il ne peut y avoir de dissidence sur le sentiment même dont s'inspire la dépêche du 30 octobre. Qui n'a le cœur navré du spectacle de la sanglante guerre qui désole l'Union américaine? Qui ne voudrait voir finir cette boucherie où s'épuise le peuple le plus jeune du monde et celui qui jusqu'à ces derniers temps en avait paru le plus vivace? Qui ne gémit pas du contre-coup de cette crise sur notre propre Europe, à laquelle elle dérobe le pain de l'industrie, le coton, et qui ne pense avec angoisse à ces milliers d'ouvriers souffrant ici, en France et en Angleterre, la misère et la

faim, parce que là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, les deux moitiés d'une république s'entre-tuent? Devant de telles calamités, l'homme sensible, comme disaient nos grands-pères, est douloureusement ému, l'homme sage adresse aux combattans des exhortations pacifiques, l'homme pieux envoie au ciel les plus ferventes prières. Dans l'ordre du sentiment, tout le monde est d'accord. La tâche de la politique est bien autrement délicate et difficile. Il suffit d'être humain pour séparer deux furieux qui se battent dans la rue; mais déjà le philanthrope cesserait d'être un galant homme, si, à moins d'être le second d'une des parties, il s'avisait d'intervenir dans un duel et d'usurper sur autrui la garde qu'a chacun de son propre honneur. Combien est plus grave en politique l'immixtion d'un état dans la querelle de deux états! combien plus grave encore l'intervention étrangère dans une guerre civile que le gouvernement d'un autre état soutient contre un parti insurgé! Certes la dextérité singulière, l'art véritable avec lesquels sont évités dans la dépêche de M. Drouyn de Lhuys tous les termes qui auraient pu effaroucher la susceptibilité du gouvernement des États-Unis, démontrent que notre gouvernement apprécie la difficulté et la délicatesse de sa démarche : dextérité superflue en cette circonstance! Les plus adroites réticences du langage ne pouvaient rien enlever à la grave signification de l'acte. La proposition d'armistice de notre gouvernement, en dépit de toutes les précautions du style, ne pouvait être que contraire au gouvernement des États-Unis et favorable à la rébellion du sud. Il est aisé de prouver que la logique de la politique qui vient d'être inaugurée dans les affaires américaines aboutit inévitablement à cette conséquence.

On peut être autorisé à proposer à des belligérans un armistice de six mois en vue d'une négociation pour arriver à la paix, quand on y est invité par l'une des parties. Une suspension d'armes de six mois est une trève bien longue. En admettant que l'on arrive au terme de cette trève sans que la paix se conclue, un tel espace de temps aura dû profiter à une des parties belligérantes, à celle qui était le plus épuisée de préférence à l'autre, et par cela même aura été nuisible à l'une dans la même proportion où elle aura été avantageuse à l'autre. Aussi, au moment même où l'armistice lui est proposé, celui des belligérans qui croit avoir la supériorité actuelle a-t-il le droit de ne point se dessaisir de ses avantages positifs et d'exiger ou des garanties qui lui conserveront l'ascendant, ou la proposition sincère des bases d'une paix presque certaine. Le belligérant qui s'adresse à un médiateur, pour obtenir par ses bons offices une suspension d'armes de longue durée, est donc tenu de joindre à sa demande les élémens de la paix qu'il est prêt à accepter. Pour la même raison, aucun gouvernement avisé ne se chargera jamais de demander pour le compte d'un belligérant à l'adversaire une trève de six mois, s'il n'est pas nanti en même temps, par celui qui réclame ses bons offices, des élémens d'une pacification probable. Pour prendre à d'autres conditions le rôle de médiateur, il faudrait ou porter dans les grandes affaires beaucoup d'étourderie,

ou bien exécuter une simple manœuvre diplomatique avec l'arrière-pensée d'intervenir ultérieurement dans la querelle au profit de l'un des antagonistes. Si les choses doivent se passer ainsi quand on prête ses bons offices à la demande de l'un des belligérans, on doit convenir qu'il est impossible qu'elles se passent autrement quand une ou plusieurs puissances viennent, par un mouvement spontané, exécuter entre des combattans le tableau des *Sabines*. Il paraît raisonnablement difficile de demander à des belligérans d'accepter une trève de six mois, si du même coup on n'a pas à leur présenter l'ébauche de la paix qui doit les faire tomber dans les bras l'un de l'autre.

Rien malheureusement n'indique dans la dépêche de M. Drouyn de Lhuys qu'aucune de ces conditions ait été remplie. Il est certain que jusqu'à ce moment le gouvernement des États-Unis ne s'est adressé à aucun cabinet européen pour obtenir par un concours étranger la pacification de la république. Tout donne à croire au contraire que, si ce gouvernement se sentait un jour vaincu par une nécessité suprême, les successeurs de Monroë ne chercheraient pas hors d'Amérique leurs moyens de salut, et, plutôt que de recourir à l'intervention de l'Europe, conserveraient encore dans leur défaite assez de patriotisme et d'orgueil pour s'entendre directement avec des Américains qui étaient hier leurs concitoyens. Le sud, à la vérité, a eu moins de scrupules; il avait espéré que le coton enchaînerait à son alliance les peuples industriels de notre continent, et il n'a point hésité, l'alerte du *Trent* ne nous permet pas de l'oublier, à solliciter l'appui de l'Angleterre et de la France. Lorsque la noble Amérique de Washington entreprit sa guerre d'émancipation, ce fut Franklin qu'elle nous envoya, et l'on se souvient de l'accueil que lui fit la généreuse société du XVIIIe siècle, dont son originale figure est demeurée inséparable. Franklin était le député d'un peuple à un peuple, d'un peuple qui naissait à un peuple qui allait renaître dans une révolution terrible et grandiose. Le Franklin de l'insurrection esclavagiste, M. Slidell, malgré son mérite personnel et la courtoisie sociale qu'il avait droit de rencontrer parmi nous, n'a pu, grâce à Dieu, faire agréer ses lettres de créance dans le monde parisien de ce temps-ci. Cette électrique sympathie dont la France, dans ses bons instincts, entoure chez elle les représentans militans ou malheureux des causes auxquelles s'attachent les grandes idées de libéralisme et de nationalité, cette sympathie lui a fait défaut. S'il s'est adressé à notre gouvernement, s'il a été plus heureux dans les régions officielles, nous l'ignorons, car sa mission, qui n'a pas excité la curiosité du public, est demeurée aussi mystérieuse que celle d'un diplomate ordinaire. Quoi qu'il en soit, si c'était lui qui eût demandé en faveur de ses commettans un armistice de six mois, et qui leur eût gagné le patronage de notre gouvernement, nous n'aurions aucune raison de croire qu'il eût joint à cette demande l'offre du rétablissement de l'Union, pas même sur la base d'un compromis qui permettrait l'extension de l'esclavage dans les territoires.

Alors comment s'expliquer l'objet de la démarche dont notre gouvernement a voulu prendre l'initiative? Aucune base de conciliation ne nous a été fournie par l'un ou l'autre antagoniste. Avons-nous conçu nous-mêmes un plan de paix que nous voulions leur soumettre et leur recommander? Pas davantage. La dépêche le dit expressément : « Ces ouvertures, je n'ai pas besoin de vous le dire, monsieur, n'impliqueraient de notre part aucun jugement sur l'origine ou l'issue du différend, ni aucune pression sur les négociations qui s'engageraient. » Nous proposons donc un armistice en dehors de toutes conditions qui peuvent rendre une trève acceptable. Notre démarche ne s'explique pas davantage au point de vue de la seule chance qui eût pu l'autoriser, la probabilité du rétablissement de la paix. Elle prend pourtant une signification grave quand on tient compte de ces deux choses : l'armistice blesserait grièvement les intérêts des États-Unis, et favoriserait ceux de la sécession; si l'adhésion de l'Angleterre nous eût permis de donner un effet pratique à notre proposition, c'est au gouvernement des États-Unis que nous eussions dû la porter d'abord, et comme ce gouvernement eût été dans l'impuissance de l'accepter, c'est sur lui que nous eussions fait infailliblement retomber, aux yeux d'une superficielle opinion publique, la responsabilité d'un refus et de la continuation de la guerre. Malgré l'habile modération du langage de M. Drouyn de Lhuys, la politique de la dépêche du 30 octobre devait avoir pour résultat infaillible de créer gratuitement au cabinet de Washington un grand embarras en le mettant en contradiction avec les trois puissances maritimes, et par cela même, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, que l'on s'en soit ou non rendu compte, cette politique était dans son principe même entachée de partialité assez malveillante contre la cause des États-Unis.

Que l'armistice soit contraire aux intérêts du gouvernement des États-Unis, l'instinct général l'a tout de suite proclamé aussi bien en Angleterre, où l'on est si universellement hostile aux Américains du Nord, qu'en France, où la cause de l'Union devrait si justement être populaire. Le ministre français va trop loin, personne ne le contestera, quand il affirme qu'il s'est établi dès l'origine entre les belligérans une pondération de forces qui s'est maintenue jusqu'à présent. On aurait raison en une certaine mesure, si l'on disait que l'équilibre s'est maintenu dans le sort des batailles, et pourtant, quoique les hommes du sud aient compensé par une plus ancienne organisation et par leurs aptitudes militaires les désavantages sous lesquels ils sont placés à tant d'autres égards, il serait inexact de dire que, depuis l'origine de la guerre, le résultat des opérations n'ait très positivement tourné contre eux. L'armée fédérale s'est emparée de quelques unes des positions les plus fortes de leur territoire. L'Union est maîtresse du cours et de l'embouchure du Mississipi, de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans. L'Union s'est rétablie dans la majeure partie des *border-states*, et ses armées sont encore sur le sol virginien. Si l'on avait le droit de croire qu'entre les deux partis la force militaire se pondère, il serait en tout cas impossible d'en dire au-

tant de leurs ressources respectives. Quels que soient les sacrifices acceptés par le nord, quelle que soit la prodigalité avec laquelle une administration novice a usé de ses finances, il est notoire qu'au point de vue des ressources il est bien loin encore d'être descendu au degré d'épuisement où le sud est tombé. L'agio qui frappe le papier des états du nord est insignifiant auprès de l'avilissement du papier des états du sud. L'agriculture et l'industrie sont en pleine activité au nord, tandis qu'au sud la production du coton, — les documens récemment publiés par lord Russell en font foi, — a diminué des trois quarts. Les denrées alimentaires, les denrées coloniales, les tissus, manquent au sud. Enfin la plus grande ressource du sud, la machine humaine à l'aide de laquelle il subsiste et qui lui permet de porter dans les camps toute sa population libre, l'esclavage, tend notoirement à se transformer par la force des choses en un état transitoire de servage ou de prolétariat. On a beaucoup reproché au nord, qui vit du travail libre, de former ses armées de mercenaires; le sud avait jusqu'à présent vécu du travail esclave, laissant à ses nègres, tandis qu'il se battait, la tâche de le nourrir et de lui fournir les moyens de soutenir la guerre. Dès à présent, le nègre tend à devenir le mercenaire du travail, c'est-à-dire à prendre plus largement sa part dans le produit de son labeur. C'est un phénomène de transformation sociale qui, si on le laisse se développer, amènera progressivement l'émancipation sans ce cortége de massacres et de guerres serviles dont l'imagination effrayée de l'Europe croyait le voir accompagné. Mais à mesure que s'étend cette émancipation naturelle, les ressources des propriétaires du sud et des armées de la sécession devront aller en diminuant. Or quelle est la cause de la supériorité si réelle que le nord a conservée sur le sud en fait de ressources? Le nord est maître de la mer; la plus grande force des États-Unis, la marine, est demeurée à l'Union, et depuis dix-huit mois, d'après le témoignage de tous les hommes de mer, la puissance maritime des États-Unis s'est révélée avec une rapidité et une ampleur qui tiennent du prodige; en un mot, le nord bloque le sud. Eh bien! si l'on va proposer au nord, suivant les termes de la dépêche, « une suspension d'armes de six mois, pendant laquelle tout acte de guerre, direct ou *indirect,* devrait provisoirement cesser sur mer comme sur terre,» que lui demande-t-on en réalité? On exige de lui qu'il renonce au blocus, qu'il accorde au sud, haletant et affamé, six mois de ravitaillement, qu'il se dépouille de son ascendant incontestable et incontesté, qu'il coupe son bras droit, comme dit le *Times,* et cela bénévolement, gratuitement, sans que la proposition d'une si longue trève soit accompagnée d'un plan quelconque qui laisse entrevoir la rentrée possible du sud dans l'Union à des conditions honorables. De bonne foi est-ce raisonnable, est-ce juste, est-ce impartial?

Non, ce n'est point impartial, car en même temps que par la proposition d'armistice on demande au nord un sacrifice et une abdication qu'il ne peut s'imposer, comme c'est à lui d'abord que la proposition doit être adressée, c'est à lui que l'on crée l'embarras du refus, c'est sur lui que l'on

rejette la responsabilité de la continuation de la guerre, en donnant au sud, qui n'aura pas été mis en demeure, le bénéfice moral d'une manifestation européenne. Il est évident que l'ouverture dont parle la dépêche de M. Drouyn de Lhuys ne peut d'abord être faite qu'au gouvernement de Washington. Ce gouvernement est le seul sur le sol de l'ancienne Union avec lequel nous ayons des relations officielles; nous ne pourrions arriver jusqu'au gouvernement de Richmond, lequel n'est point reconnu par nous, qu'avec l'autorisation et le laisser-passer de la Maison-Blanche. La négociation est donc au début même portée à Washington. Là, supposons que le président Lincoln et son secrétaire d'état consentent à ne pas voir dans l'ouverture la signification trop claire qui s'en dégage, supposons qu'eux aussi veuillent faire de la manœuvre diplomatique, qu'ils répondent: « Vous vous trompez sur l'état de nos ressources et de nos forces. La sécession n'a rien pris sur nous depuis l'origine de la guerre, tandis que nous avons gagné beaucoup sur son propre terrain. La continuation seule du blocus nous assure de sa défaite finale. Le président a promulgué un décret d'émancipation dans les états rebelles qui doit être appliqué à partir du 1er janvier, et dont il nous est permis également d'attendre de puissans effets. Cependant ce n'est pas nous qui avons commencé la guerre, et il ne nous en coûtera point de donner les premiers des gages de nos intentions pacifiques; mais nous sommes sûrs que vous n'exigerez de nous rien qui soit incompatible avec notre honneur et avec nos intérêts. De notre part, accepter vos ouvertures, c'est retirer la proclamation du président et renoncer au blocus; c'est faire au sud deux concessions immenses; vous êtes trop expérimentés, trop sensés, trop justes pour avoir eu un seul instant la pensée d'attendre de nous de telles concessions sans rien nous offrir en échange; vous savez que pour notre compte, dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons accepter rien de moins que la rentrée des états du sud dans l'Union. Que nous apportez-vous donc? » Que répliquerait à un tel langage la politique de la dépêche? De deux choses l'une, ou elle s'en tiendrait à sa déclaration : les ouvertures n'impliquent de notre part aucun jugement sur l'issue des négociations,... nous ne nous croyons point appelés à préjuger la solution des difficultés, ou bien, allant au rebours de cette déclaration, elle entreprendrait de négocier activement à Richmond et à Washington sur les termes mêmes de la solution, dont les bases, véritables préliminaires de paix, devraient être arrêtées avant même la conclusion de l'armistice. Dans le second cas, on s'engagerait dans la confusion des affaires américaines, on serait bientôt amené à prendre parti pour les prétentions des uns contre celles des autres, on tomberait dans tous les embarras de l'immixtion diplomatique, traînant peut-être bientôt à leur suite les inconvéniens et les périls de l'intervention armée. Dans l'autre cas, la négociation expirerait aux premiers pourparlers, et pour se décharger du ridicule d'un avortement qu'il ne serait point pardonnable de n'avoir point prévu, on n'aurait d'autre ressource que d'accuser très injustement l'obs-

tination du gouvernement de Washington, et de devenir de plus en plus hostile à la cause à laquelle devraient au contraire nous allier les traditions, les idées et les intérêts de la France.

Il est temps, suivant nous, que notre diplomatie et l'opinion publique en France se rendent un compte sévère d'un procédé auquel on a trop souvent recouru depuis quelques années, et qui ne nous paraît point en harmonie ou avec la netteté de l'esprit français ou avec la franchise du caractère national. Ce procédé consiste à mettre dans un tort apparent les interlocuteurs de la France, en les obligeant à répondre par des refus inévitables à des conseils qu'ils sont dans l'impuissance avérée de suivre, à des demandes de concession qu'il n'est point en leur pouvoir d'accueillir. Ce procédé nous inspire une égale répugnance, soit qu'on l'emploie contre nos adversaires, soit qu'on en use envers nos amis. Nous avons protesté contre ce système lorsqu'il était pratiqué aux dépens du pape. Nous pensions et nous disions qu'il était cruel de harceler le saint-père sous prétexte d'obtenir de son esprit de justice des réformes politiques qui sont incompatibles avec l'essence du pouvoir théocratique. Nous pensons également qu'il n'est pas généreux de s'exposer à déverser sur le gouvernement de Washington l'odieux de la continuation de la guerre en lui présentant sous la couleur d'une intention pacifique des ouvertures de négociation que sa dignité et ses intérêts ne lui permettent point d'accepter. Nous sommes d'avis que la France et sa diplomatie devraient tenir à honneur de mettre en toute circonstance la signification de leurs actes d'accord avec le sens de leur langage. L'habitude contraire produit dans les idées une ambiguïté qui se traduit vite en confusion dans les faits; elle introduit partout le chaos. N'oublions pas que la clarté et la logique sont le besoin et la passion de l'esprit français, que nous sommes les descendans de cette race orgueilleuse, mais sincère par fierté, qui ne craignait point de défier le ciel, pourvu que le ciel lui rendît la lumière. Cessons de nous exposer au tourment, au danger ou au ridicule de fournir au monde, qui a besoin des clartés de l'intelligence française, le prétexte de mettre en doute la droiture de nos desseins ou la lucidité de nos idées.

Le cabinet anglais vient, à notre avis, de nous rendre un signalé service en repoussant l'offre d'intervention dans les affaires américaines que notre gouvernement lui a soumise. Nous avouons que depuis l'origine de la crise américaine nous avons été douloureusement choqués de l'hostilité passionnée que le peuple anglais a montrée contre les États-Unis. Nous avons vu chez les Anglais d'étranges contradictions. Tant qu'a duré la triste présidence de M. Buchanan, dont les ministres sont devenus les chefs ou les généraux du sud, la presse anglaise n'a cessé de dénoncer les excès du parti esclavagiste, maître alors du pouvoir. Cette aversion, si bruyamment et si constamment manifestée contre les hommes de l'esclavage, s'est changée en tendresse dès que ce parti a mis le comble à ses prétentions intolérantes et ambitieuses en tentant la dissolution de l'Union. Devant l'image de la

dislocation de la grande république marchande et maritime du Nouveau-Monde, tous les torts de Jefferson Davis et de ses amis ont été pardonnés et oubliés par l'Angleterre, et toutes les foudres de la terrible presse anglaise ont frappé ces apprentis politiques du parti républicain qui ont essayé, malgré leur inexpérience administrative et au milieu de leurs tâtonnemens militaires, d'empêcher le morcellement et la chute de leur pays. Tout en les déplorant, nous savions nous expliquer les préjugés de l'Angleterre contre l'Amérique : il était impossible que la vieille métropole dissimulât sa joie lorsqu'elle voyait l'ancienne colonie révoltée frappée dans cette force insolente qui avait plus d'une fois fait reculer l'Angleterre. Mais plus on comprend les raisons qui portent l'Angleterre à souhaiter le démembrement de la puissance américaine, plus nous avons admiré le courage de ces hommes d'élite, Cobden, Bright, John Stuart Mill, qui ont su résister à la passion de leur pays, plus aussi il nous paraît juste de reconnaître la prudence et le bon sens que vient de montrer le cabinet anglais en refusant de s'associer au projet de médiation illogique, intempestive, inefficace que lui présentait le gouvernement français, et qui offrait une tentation si séduisante à l'entraînement des ressentimens et des intérêts britanniques. On parle beaucoup des délibérations qui ont eu lieu à ce sujet au sein du cabinet anglais : nous ne voulons pas tomber dans le ridicule de ceux qui croient savoir ce qui s'est passé dans ces conseils, et qui ignorent que les ministres anglais sont tenus par un serment et par une loi d'honneur de garder le secret de leurs discussions; mais ce que l'on connaît de l'esprit et du caractère de quelques-uns des membres éminens du cabinet nous suffit pour estimer de quel poids ont dû être dans la décision du conseil l'esprit précis et philosophique de sir G. Cornewal Lewis, le ferme et constant libéralisme du comte Russell, la vieille expérience et la sagacité toujours jeune de lord Palmerston.

La prudence anglaise préserve sans doute la France du danger au-devant duquel elle courait; elle nous arrête au moment où nous allions mettre le pied dans cet autre nid de guêpes des affaires américaines, comme si nous n'avions pas assez de la confusion des affaires d'Italie et de la douteuse et coûteuse gloire de notre intervention au Mexique. Malheureusement elle ne prévient que les conséquences pratiques et immédiates de l'étrange initiative que nous avons prise. L'effet moral de notre démarche subsiste. Le gouvernement français, pour des motifs qui échappent à notre intelligence, a cru devoir publier la dépêche de M. Drouyn de Lhuys dans *le Moniteur*, et a fixé pour ainsi dire le point de départ de sa politique américaine. Nous redoutons l'effet moral que ce document peut produire aux États-Unis. Cet effet court risque d'être d'autant plus vif que les Américains ne feront que voir le péril de l'immixtion européenne auquel ils ont échappé, sans ressentir la contrainte positive qu'aurait pu exercer sur eux l'intervention des trois puissances, si elle se fût réalisée. L'opinion américaine sera peut-être d'autant plus affectée que ce n'était point du côté de la France qu'elle de-

vait attendre une manifestation officielle implicitement favorable aux états du sud. » Il est probable aussi que ce document agira sur l'esprit des partis dans un sens contraire à celui que l'on désire. La dépêche parle des « dispositions favorables à la paix qui commencent à se manifester dans le nord comme dans le sud. » Ce qui depuis quelque temps a donné lieu à l'espoir d'un retour d'une partie des populations du nord aux idées pacifiques, c'est le réveil du parti démocratique, qui a été si longtemps l'allié du parti esclavagiste. On exagère peut-être ou l'on comprend mal la politique du parti démocratique, ou la façon dont s'exerce son influence dans les élections actuelles. Le mouvement électoral donne des chances aux démocrates à New-York et dans un des principaux états de l'ouest, l'Ohio. Les démocrates qui disputent de près aux républicains la victoire électorale à New-York sont ceux que l'on appelle les démocrates pacifiques, les *peace democrats*. Leur manière d'entendre la paix ne paraît guère s'accorder cependant avec la concession d'un armistice de six mois au sud. Le chef du parti démocratique de New-York, M. Seymour, vient, dans une grande et éloquente harangue, d'exprimer ses idées à ce sujet. Sans doute il veut la paix, mais il la veut sous la condition du rétablissement de l'Union. Un autre démocrate influent, M. Van Buren, qui s'est montré le plus violent adversaire de l'administration de M. Lincoln, veut aussi la paix, mais à la condition qu'une armée victorieuse ira la chercher au siége du gouvernement rebelle, à Richmond. MM. Seymour et Van Buren sont-ils sincères? L'on n'a pas de raison d'en douter; il faudrait savoir alors si leur manière d'entendre la paix est du goût des hommes du sud. Quant au mouvement démocratique de l'Ohio et de l'ouest, il a un tout autre caractère : là ce sont les démocrates belliqueux, les *war democrats*, qui sont en train de renverser l'influence d'un des plus ardens parmi les démocrates pacifiques, M. Wallingham. Quoi qu'il en soit, ou la nature humaine n'est point aux États-Unis ce qu'elle est ailleurs, ou l'on doit appréhender que la dépêche de M. Drouyn de Lhuys, si elle est prise comme indiquant la pensée d'une ingérence étrangère dans les affaires américaines, ne donne l'alerte au patriotisme, ne condamne au silence les rangs diminués du parti démocratique, et n'affaiblisse les chances du parti de la paix.

Espérons du moins que l'étonnement douloureux que la proposition française a produit parmi tous les libéraux européens et produira en Amérique, joint au refus de l'Angleterre, suffira pour avertir notre politique et pour la détourner de se compromettre activement dans une intervention aux États-Unis. Ce n'est pas là qu'il faut chercher pour nous une diversion aux tracasseries des questions italienne et romaine. Nous le répéterons, l'affaire de Rome n'est pas seulement une question étrangère, elle est au premier chef une question intérieure qui pose en face l'une de l'autre, avec leurs principes et leur ascendant divers sur les intérêts et sur les esprits, la révolution française et la contre-révolution, la liberté de l'église avec l'ensemble des libertés publiques et la théocratie accompagnée de ses

concordats et de ses compositions constantes avec les pouvoirs absolus. On n'évitera pas cette question; on la retrouvera sans cesse dans le jeu naturel de notre vie publique intérieure. On la rencontrera notamment dans nos prochaines réunions électorales. Qu'il y ait jusque-là un temps d'arrêt naturel dans la marche diplomatique de la question romaine, on le comprend : on s'en inquiète médiocrement lorsque, comme nous, on fait profession de croire que la décision des questions de cet ordre n'appartient de droit qu'à la volonté nationale; mais la France n'est pas seule à attendre la solution de la question romaine, bien qu'il dépende de sa seule résolution de mettre un terme à son intervention à Rome, et de laisser ainsi s'écrouler le dernier débris de la théocratie. En maintenant notre occupation de Rome, nous faisons échec à la consolidation, à l'organisation du royaume d'Italie. Par la logique des faits, la situation particulière que nous créons à l'Italie devra influer un jour sur le parti que nous aurons à prendre. Ce jour n'est pas arrivé encore, si l'on en juge par la réponse de M. Drouyn de Lhuys à la circulaire du général Durando. Une analyse de cette réponse a été publiée par un journal français. L'on ne saurait juger de la portée vraie de ce document d'après une simple analyse, car, pour avoir le sens complet des pièces diplomatiques, il faut pouvoir en peser et en mesurer tous les termes. En somme, il semble que notre ministre se borne à ne point accepter les propositions du général Durando comme point de départ d'une négociation actuelle; comme d'ailleurs son argumentation a un caractère rétrospectif et se fonde sur les réserves que le gouvernement français a toujours exprimées en faveur du pouvoir pontifical, on pourrait croire que la note de la France affirme seulement la conservation du *statu quo* et ne se prononce pas d'une façon absolue sur l'avenir. Les Italiens, savans en interprétations optimistes, habitués à espérer contre toutes les vraisemblances, ont l'air d'expliquer de la sorte la réponse de M. Drouyn de Lhuys et de s'en accommoder. Peu importe au surplus. On nous promet pour la réunion du parlement italien, qui aura lieu dans quelques jours, une collection de pièces diplomatiques où nous pourrons suivre avec une pleine intelligence les négociations relatives à la question romaine. Si quelques-uns des hommes éminens du parlement italien croient opportun de parler de haut à l'Europe sur la situation et les aspirations nécessaires de leur patrie, ce *blue-book* leur fournira un texte abondant. Quant à nous, nous serions fâchés que la préoccupation de la question ministérielle empêchât le parlement italien de nous donner une de ces expositions, un de ces programmes par lesquels, grâce au système représentatif, un peuple révèle aux autres nations la portée de sa pensée et l'étendue de ses ressources morales. Le ministère actuel, il est vrai, n'est point le cabinet qui convient à un grand pays dans une crise solennelle, et nous ne sommes pas surpris que les Italiens s'inquiètent de porter à la tête de leur gouvernement des esprits mieux assurés et des mains plus fermes. Nous déplorerions que, dans la reconstruction du cabinet, l'on attachât trop

d'importance à ces démarcations de partis, humiliantes pour une nation qui veut être indépendante, et qui empruntent leurs noms à des influences étrangères. Il serait pitoyable que des candidats au pouvoir fussent agréés ou repoussés suivant qu'on les classerait arbitrairement dans de prétendus partis français ou anglais. La combinaison qui nous paraîtrait préférable dans un remaniement ministériel serait celle qui sous la présidence honorifique et neutre en quelque sorte d'une illustration militaire, du général La Marmora par exemple, réunirait les hommes d'élite parmi lesquels M. de Cavour avait choisi ses collaborateurs et désigné ses successeurs, sans exclure M. Rattazzi. Nous parlons du général La Marmora, car nous craignons que l'opinion libérale n'ait été dans ces derniers temps injuste envers lui, et nous sommes certains qu'il veut Rome avec autant de conviction et de fermeté que les plus ardens patriotes.

Nous ne demandons pas mieux que d'avoir bon espoir des destinées de la révolution grecque. Nous sommes frappés de l'explosion de sentimens patriotiques que cette révolution a produite chez les négocians grecs répandus dans les divers centres commerciaux de l'Europe. Chose curieuse, voilà la première révolution, à notre connaissance, qui ait fait monter les fonds du pays où elle s'est accomplie. C'est ce qui est arrivé pour les fonds grecs à Londres, où la communauté grecque occupe une place importante. Cette classe pratique des négocians réunit partout des souscriptions pour fournir des ressources au nouveau gouvernement. Un patriotisme qui se manifeste par des démonstrations aussi positives ne saurait être confondu avec la foi qui n'agit point. On doit espérer aussi que le gouvernement auquel il prodigue de tels témoignages de sympathie ne commettra point de folies, et ne cherchera pas à troubler l'Europe en mettant l'Orient en feu. Dieu fasse, et nous y comptons, que tout le travail que la Grèce régénérée donnera aux chancelleries européennes se borne au choix d'un nouveau roi, choix difficile d'ailleurs, mais à propos duquel il serait bien ridicule que les grands cabinets en vinssent sérieusement aux mains! Après tout, pourquoi les Grecs, qui n'ont pas l'heur ou le malheur de posséder dans leur sein une dynastie historique, s'obstineraient-ils à demander un roi? Les grenouilles seront-elles éternellement incorrigibles?

L'aversion des habitans d'Anvers pour leurs fortifications excite en ce moment un léger trouble dans l'heureuse et riche Belgique et s'est exhalée en scènes fâcheuses à la suite d'une ferme et digne réponse du roi à une députation de la cité mécontente. Nous avons déjà expliqué les regrettables raisons qui ont contraint la Belgique à prouver, par la fortification sérieuse d'Anvers, le prix qu'elle attache à la conservation de sa nationalité. Il est malheureux que la population d'ailleurs très honnête d'Anvers n'ait pas voulu comprendre cette nécessité et le compte que le gouvernement belge a tenu des justes convenances des habitans dans le tracé des fortifications nouvelles; mais il serait plus déplorable que cet incident fût l'origine d'une scission sérieuse du parti libéral belge. Si les Anversois sont

condamnés, malgré leur vocation commerciale, à habiter une ville de guerre, ils ont bien tort de s'en prendre à leur gouvernement; c'est tout simplement la faute de la nature, qui a fait des lieux où s'est élevée et a prospéré leur cité une des fortes positions militaires du continent. S'ils étaient détachés un jour de la petite et libre nation dont ils sont une des portions les plus intéressantes, s'ils étaient destinés à faire partie d'un grand état, ils peuvent être certains qu'Anvers serait plus que jamais place de guerre, que ses fortifications actuelles, au lieu de tomber, recevraient toute sorte de complémens, et qu'ils n'auraient pas même la consolation de siffler injustement leur honnête bourgmestre. E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Les concerts populaires de musique classique fondés l'année dernière viennent de se rouvrir, et le public nombreux qui avait encouragé une si belle entreprise est revenu à l'appel qu'on lui a fait; tous les dimanches, il remplit la grande salle du Cirque-Napoléon, qui contient quatre mille personnes. L'empressement est si grand, que de pauvres ouvriers apportent d'avance leurs économies pour être plus sûrs d'assister à une si noble fête de l'âme et de l'esprit.

La première série des concerts populaires a commencé le 19 octobre, et se continuera jusqu'à la fin de la saison. Les programmes sont toujours composés avec un grand scrupule, et les œuvres qu'exécute l'orchestre dirigé par M. Pasdeloup sont des œuvres consacrées par l'opinion et par le temps. Ce sont des symphonies d'Haydn, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, des ouvertures de Weber et d'autres maîtres allemands, qui dominent nécessairement dans des concerts consacrés à la musique instrumentale. C'est la musique limpide d'Haydn, puis celle de Mozart, qui plaisent surtout à ce public où sont représentées toutes les classes de la société, et il faut voir avec quel enthousiasme sont accueillies certaines pages d'une beauté placide et touchante. Le génie de Beethoven est sans doute plus difficile à comprendre, et les artistes eux-mêmes n'ont pas encore acquis la fermeté nécessaire pour rendre une conception aussi vaste que la symphonie héroïque par exemple. On doit reconnaître cependant que l'orchestre, relativement peu nombreux, a fait des progrès depuis l'année dernière, et que, malgré les inconvéniens d'une salle énorme qu'on n'avait point construite pour y faire de la musique, cet orchestre s'anime de plus en plus et marche sur les traces de la société du Conservatoire, qui est la première du monde. Il serait profondément injuste de comparer ces deux institutions musicales, dont l'une existe depuis trente-cinq ans et se compose des premiers artistes de Paris. M. Pasdeloup n'a pas la folle prétention qu'on lui prête, et il sait fort bien que l'œuvre qu'il essaie d'accomplir est toute différente

de celle qu'a si bien réalisée la Société des concerts. Propager dans la population les beautés sublimes d'un art profond et civilisateur, voilà le but que se propose M. Pasdeloup, et il faut avouer qu'il commence très bien, et que jusqu'ici le succès répond à ses efforts. Que ce grand spectacle de la puissance de l'art musical étonne et afflige des psychologues aussi ingénieux que M. de Laprade, nous n'avons pas à nous en inquiéter; il y a longtemps que le monde marche à sa guise sans plus consulter son confesseur. L'art et le théâtre vivent malgré l'église et son grand prophète Bossuet.

Pour que rien ne manque à nos distractions, nous avons encore à Paris une troupe de comédiens allemands qui, dirigée par Mme Brüning, donne des représentations dans la petite salle Beethoven, située passage de l'Opéra. On y chante, on y rit, on y danse, et on joue des vaudevilles allemands pleins de gaîté. Mme Brüning possède une belle voix de mezzo-soprano, fort bien conservée et dont elle se sert avec goût. Pour ceux qui entendent un peu la langue du pays qui ne produit pas les citronniers, mais qui a vu naître *Faust* et la symphonie pastorale, le petit théâtre Beethoven offre un délassement qui n'est pas à dédaigner.

Puisque je parle de l'Allemagne et des merveilles de son génie, je ne veux pas laisser ignorer qu'il vient de paraître à Paris une nouvelle édition de la partition de *Don Juan* de Mozart, la plus complète qui existe. Le public ignore peut-être que ce chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de la musique dramatique n'a jamais été gravé comme le compositeur l'avait conçu, et que plusieurs morceaux importans sont à peu près inconnus de la plupart des chanteurs. La mise en scène de *Don Juan* a subi également de nombreuses variations, et au Théâtre-Italien de Paris surtout on a réduit cette œuvre profonde aux proportions d'un opéra de genre. Il est bon de savoir que le manuscrit autographe de *Don Juan* fut vendu, par la veuve de Mozart, au fameux éditeur André, de la petite ville d'Offenbach. A la mort de cet homme très actif, qui était lui-même un musicien instruit, la précieuse relique devint le partage de l'une des filles d'André qui se maria à Vienne. On offrit le manuscrit de *Don Juan* à toutes les bibliothèques publiques de l'Allemagne, sans pouvoir trouver un acquéreur. C'est à Londres, en 1855, que Mme Viardot en fit l'acquisition pour la somme de 5,000 francs, je crois. Que ce trait fait honneur au pays dont tous les grands artistes ont vécu dans la misère, et où Mozart a été enseveli clandestinement sans qu'on ait pu découvrir le coin de terre qui couvre ses restes mortels!

Quoi qu'il en soit de ces tristes réflexions, l'édition de *Don Juan*, qu'on vient de publier avec tant de soin, est conforme au manuscrit autographe que possède Mme Viardot. On a ajouté une traduction française, un texte italien de Lorenzo da Ponte, et le tout a été soigneusement révisé et réduit au piano par M. Vandenheuvel. La partition originale de *Don Juan* contient vingt-huit morceaux, dont plusieurs ne sont jamais chantés au

théâtre. Parmi les morceaux importans qu'on écarte à la représentation, il faut citer la scène finale du second acte. Lorsque don Juan a disparu dans le gouffre où l'entraîne l'ombre irritée du commandeur, tous les personnages du drame reviennent sur la scène, en demandant ce qu'est devenu le scélérat qui les a tous trompés :

Ah! dove è il perfido!

Leporello, qui est caché sous la table et qui tremble de tous ses membres de la scène horrible qu'il vient de voir, leur répond que don Juan est bien loin, et qu'ils ne le reverront plus. Ce dialogue entre Leporello et les autres personnages se termine par cette sentence que tout le monde profère :

È dè perfidi la morte
A la vita è sempre egual.

« La mort des perfides ressemble toujours à leur vie. » C'est la morale de la pièce, formant une conclusion qui rappelle le drame religieux du XIVe siècle. Cela donne lieu à un sextuor vivement incidenté, mais qui ne s'élève pas à la hauteur du magnifique finale que tout le monde connaît. Nous aurions désiré que, dans une courte préface comme celle qui a été mise en tête de la petite partition de *la Servante maîtresse*, on eût donné les renseignemens nécessaires sur la date de la première représentation de *Don Juan*, sur le personnel qui l'a interprété, sur les morceaux que Mozart y a introduits plus tard, et sur les changemens nombreux que les arrangeurs de théâtre ont fait subir à la mise en scène de ce beau drame. Quoi qu'il en soit de ces folies, la nouvelle partition de *Don Juan* est digne d'entrer dans une bibliothèque d'amateur, car elle est la plus correcte et la plus complète qui existe dans le commerce.

Le Théâtre-Lyrique, depuis sa réouverture, dont nous avons déjà parlé, a continué l'exhibition des ouvrages qui font partie de son répertoire. Après *la Chatte merveilleuse* de M. Grisar, on a donné *Orphée* de Gluck avec Mme Viardot. Nous avons donc revu la nouvelle salle, que nous avons trouvée trop chargée de clinquant et plus riche que belle, et, sans nous réconcilier entièrement avec le nouveau système d'éclairage, dont les femmes ne tarderont pas à se plaindre, nous avons trouvé que la lumière qu'on y distribue maintenant est moins intense, et qu'on peut à la rigueur la supporter. Souhaitons maintenant à M. Carvalho des jours prospères et de bonnes recettes. Que va-t-il faire? La tâche qui lui incombe n'est pas facile. Il lui faut concilier le passé avec le présent, respecter les morts et vivre avec les vivans. C'est avec *les Noces de Figaro*, avec *Orphée*, *Oberon* et le *Freyschütz* qu'il a pu autrefois se risquer à donner le *Faust* de M. Gounod, sa meilleure trouvaille, et *la Reine Topaze* de M. Victor Massé, c'est-à-dire que ce sont les vieux qui ont permis aux jeunes de naître.

Les temps sont-ils changés? Sommes-nous plus riches en compositeurs d'avenir, et n'y a-t-il qu'à tendre la main pour trouver cet oiseau rare

qu'on appelle un succès? Je ne demande pas mieux que de le penser, et M. Carvalho sera bientôt en mesure de résoudre ce grand problème. Il n'y a, selon nous, que deux moyens de sortir du marasme où nous sommes, et d'aider au développement de la musique dramatique, qui a tant besoin d'être protégée en France : accorder une forte subvention au Théâtre-Lyrique en lui imposant l'obligation de ne donner que des opéras nouveaux de musiciens français, ou bien livrer tous les théâtres à l'instinct et aux hasards de la liberté. Selon notre manière de voir, il y aurait trois grands théâtres sous la main de l'état : le Théâtre-Français, l'Opéra et l'Opéra-Comique. Ces théâtres, subventionnés et surveillés par l'autorité compétente, conserveraient vivans les chefs-d'œuvre de la tradition nationale, qu'ils ne pourraient pas se dispenser de représenter, et les esprits arriérés et pleins de préjugés pourraient ainsi aller entendre Molière, Racine, Corneille, Lulli, Gluck, Spontini, Grétry, Méhul, etc., tandis que les jeunes représentans du progrès et de la fantaisie modernes auraient la liberté grande d'admirer *Orphée aux Enfers, les Ganaches* et toutes les productions étonnantes de notre temps.

Cette heureuse combinaison de l'ordre et de la liberté, comme on dit, contenterait tout le monde, les vieux et les jeunes, les retardataires et les impatiens, les esprits moroses qui recherchent la beauté et cette jeunesse du bel air qui se rit d'Homère, de Pindare, de Dante aussi naïvement qu'elle parle de Palestrina, de Sébastien Bach, de Gluck, de Cimarosa et *di tutti quanti!* Qu'on ne s'imagine pas que je plaisante et que de nos jours il soit impossible de lire dans quelque feuille en renom des choses aussi neuves et aussi piquantes. C'est la critique de la haute *fashion* qui parle de la sorte, celle qui aspire à nous ouvrir de nouveaux horizons en dédaignant les chefs-d'œuvre de l'esprit humain qu'elle n'a pas eu le temps de consulter, tant elle est jeune et contente de son sort. A la bonne heure, et à Dieu ne plaise que nous soyons un obstacle à la réalisation de si belles espérances! Le respect que nous professons pour nos pères et nos aïeux ne nous empêche pas de vivre et de jouir du présent; l'amour profond que nous inspirent les grands maîtres, dont nous avons étudié les œuvres, nous rend plus juste et plus indulgent pour les efforts des contemporains, et nous pouvons applaudir *Lalla-Roukh* et l'ingénieuse comédie de M. Sardou, dont la donnée n'est pourtant pas bien neuve, sans immoler à ces hommes de talent ni Mozart, ni Molière. M. Verdi a des qualités que nous n'avons jamais méconnues, mais nous aurions commis un blasphème en rapprochant l'auteur du *Trovatore* du beau génie qui a fait *le Barbier de Séville* et *Guillaume Tell.* Voilà pourtant les énormités que se permet chaque jour cette critique sémillante de l'avenir, qui prend le Pirée pour un homme, et qui parle de Dante, de Raphaël et de Gluck aussi pertinemment qu'elle apprécie Homère, Pindare ou Sébastien Bach, l'un des plus grands créateurs qui aient existé en musique, et dont elle ne connaît pas une note! Je le dis en finissant ces courtes réflexions, les aimables *ganaches* dont M. Sardou a si bien

saisi les traits sont infiniment plus jeunes, plus amusans et plus sensés que les représentans obscurs de cette critique éphémère qui veut fonder l'art de l'avenir en dédaignant les merveilles du passé, qu'elle ne s'est pas donné la peine d'étudier.

Le théâtre de l'Opéra-Comique a donné il y a quelques jours, le 9 novembre, une petite pièce en un acte, *le Cabaret des Amours,* dont le sujet nous ramène encore à la question des vieilles et des jeunes amours. En effet, le vieux baron Cassandre et la marquise de Zirzabelle se rencontrent, après bien des années, dans le cabaret du père Lesturgeon, où ils se sont tant amusés dans le beau temps de leur jeunesse. Ils trouvent maintenant que ce cabaret, qui était à la mode il y a un demi-siècle, n'est plus qu'une gargote fréquentée par des gens impossibles, qui ne savent pas s'amuser et rire comme on le faisait autrefois. Ce n'est pas l'avis de Lubin et d'Annette, couple de jeunes amoureux qui trouvent au contraire que tout est pour le mieux dans le meilleur des cabarets connus. Les choses se passent ici comme dans *les Ganaches* de M. Sardou et comme dans la critique contemporaine : ce sont les vieux qui triomphent, qui ont plus d'esprit, d'indulgence et de véritable jeunesse de cœur que les représentans du progrès et les initiateurs de l'avenir. La marquise de Zirzabelle, enchantée de la joie qui éclate autour d'elle et touchée de l'amour que se portent les deux jeunes gens, les marie ensemble et dote la pauvre Annette, dont elle fait le bonheur; ce qui prouve une fois de plus que pour apprécier la vie il faut la connaître, et qu'on ne peut bien juger les faits et les œuvres du présent si l'on dédaigne de s'éclairer sur les monumens du passé. L'art est une tradition, une chaîne continue d'effets et de causes qui s'engendrent tour à tour, et dont l'histoire est un enchantement de l'esprit pour ceux qui savent la lire. La musique de cette petite pièce, écrite d'un style trop précieux, et dans laquelle M. Couderc représente avec infiniment de souplesse le baron Cassandre et Lubin, ce qui me paraît plus bizarre qu'amusant, cette musique, qui ne manque pas d'une certaine distinction, est de M. Prosper Pascal. Écrivain de goût et artiste de talent, M. Prosper Pascal a déjà produit deux opéras en un acte, qui ont été représentés au Théâtre-Lyrique. Dans ces deux ouvrages, comme dans celui qui nous occupe, on a remarqué quelques touches délicates, des inflexions mélodiques qui ne manquent ni de sentiment, ni de grâce, et un effort sensible pour éviter les banalités; mais il faut prendre garde de ne pas confondre sous ce nom de banalités la franchise des idées et la clarté de la forme qui ne sont pas des préjugés dont on puisse secouer le joug impunément. Je fais surtout cette recommandation à M. Prosper Pascal, parce que je lui connais des admirations dangereuses et qu'il serait disposé à préférer les finesses et les artifices des faux poètes alexandrins, comme M. Gounod par exemple, à la netteté, à la passion franche et délibérée des bons génies. Qu'il y prenne garde : il y a de nos jours toute une littérature et un art qui lui correspond, qui ne visent qu'à l'effet du mot et du détail, et qui laissent échapper la grande

vérité humaine pour frapper l'imagination par des coups de théâtre. Ce genre, qui n'est pas nouveau, a trouvé dans M. Dumas fils son plus habile ouvrier, et, peu ou prou, toutes les manifestations de l'art moderne sont entachées de ce défaut indélébile. Quoi qu'il en soit, il y a dans ce petit ouvrage deux ou trois morceaux qui font honneur à M. Prosper Pascal : l'ouverture d'abord, qui est clairement dessinée, un duo entre la marquise et le baron, les couplets du baron et surtout la romance très jolie que chante la marquise : *L'eau qui caresse le rivage;* mais ce qu'il faut surtout recommander à M. Pascal, c'est son orchestre, qui manque de substance et de variété. *Le Cabaret des amours* précède maintenant *Lalla-Roukh,* qu'on a repris il y a quelques jours. La musique de cet ouvrage n'a rien perdu de son charme. Le premier acte reste toujours un chef-d'œuvre de grâce, de sentiment et de morbidesse pittoresque. Le second, bien qu'inférieur au premier, renferme encore l'air de la princesse — *O nuit d'amour!* — le duettino entre Mirza et Lalla-Roukh, le duo bouffe qui tranche dans cette œuvre élégiaque par le ressort du rhythme et la franche gaîté qui en jaillit, et le duo des deux amans. On peut affirmer, je crois, que l'épreuve est faite et que *Lalla-Roukh* est non-seulement le chef-d'œuvre de M. Félicien David, mais la partition la plus distinguée et la plus originale qu'on ait produite en France depuis plusieurs années. L'exécution est toujours soignée. M. Montaubry me semble avoir fait des progrès depuis six mois. Sa jolie voix de ténor est en très bon état, et il a chanté la romance du premier acte et celle du second avec un goût plus pur et une sensibilité plus contenue et plus vraie. Tous les autres rôles sont remplis avec le même soin par les artistes qui les ont créés. Il n'y a pas jusqu'à Mlle Bélia qui ne soit mieux dans le personnage de Rezia, qu'elle joue et chante avec beaucoup d'entrain. Oserons-nous avouer cependant que la belle voix de Mlle Cicco nous a paru un peu fatiguée? Quel dommage ce serait qu'une artiste aussi jeune, aussi intéressante, aussi bien reçue du public et de la critique, eût déjà contracté cet horrible tremblement qui affecte l'organe de tous les chanteurs de notre époque! Prenez-y donc garde; ménagez cette poitrine un peu délicate peut-être de Mlle Cicco, qui renferme un noble instinct et un si bel organe de cantatrice dramatique. Les représentations de *Lalla-Roukh,* alternant avec celles de *la Dame blanche,* retiendront la foule qui, depuis la nouvelle direction de M. Perrin, a pris le chemin du théâtre de l'Opéra-Comique. De tout ce qu'on vient de dire, ne pourrait-on pas conclure que les admirateurs sincères de la beauté, qui n'a pas d'âge, que les défenseurs passionnés des chefs-d'œuvre du génie sont plus indulgens, meilleurs juges de ce qui se fait de bon dans leur temps, plus jeunes de cœur et d'esprit que ces pauvres initiateurs de l'avenir qui parlent de Pindare, de Dante, ou de Sébastien Bach avec une suprême innocence? M. Sardou a raison : « Vivent les ganaches! »

Nous sommes heureux de terminer ce discours par une bonne nouvelle : le Théâtre-Italien a donné le 13 de ce mois de novembre *Cosi fan tutte* de

Mozart, opéra enchanteur qui a été accueilli par le public avec un véritable enthousiasme. Cet ouvrage délicieux, qu'on n'a pas entendu à Paris depuis quarante ans, est exécuté avec un grand soin par tous les chanteurs qui y prennent part, ainsi que par les chœurs et par l'orchestre, dont le chef, M. Bonetti, a fait preuve en cette circonstance d'un goût délicat. Tout le monde ira applaudir *Cosi fan tutte*, dont nous parlerons une autre fois avec le respect qu'on doit aux œuvres des hommes divinement inspirés.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

LES LIVRES SUR LA CRISE AMÉRICAINE.

Nombreux sont les ouvrages auxquels la guerre civile des États-Unis a servi de texte; mais, produits pour la plupart avec une certaine précipitation et déjà devancés par les événemens avant d'être imprimés, ils disparaissent vite pour tomber dans l'oubli. Aujourd'hui la parole est aux canons, et l'on écoute plus volontiers leur tonnerre que la voix moins bruyante des spectateurs éloignés qui s'érigent en juges de la cause. Tandis que les écrivains cherchent péniblement dans leurs livres à deviner l'histoire, celle-ci s'écrit en lettres de sang sur les champs de bataille, et nulle page humaine ne peut rivaliser en poignant intérêt avec ces pages terribles. Cependant il n'est pas inutile d'examiner en détail les opinions individuelles, afin de se rendre compte des courans divers de l'opinion, et de juger les argumens opposés sur lesquels s'appuient les défenseurs du nord et les avocats du sud. Dans ce déluge de livres et d'opuscules déjà soumis au contrôle des faits, les esprits sérieux ont pu remarquer trois ouvrages écrits à des points de vue divers, et représentant chacun l'un des trois partis qui se disputaient la direction de la république américaine à l'origine de la lutte. Un de ces ouvrages défend la cause du sud et plaide pour la séparation; un autre, plus timide et plein d'hésitations, finit par proposer un compromis; le troisième enfin désire le triomphe des abolitionistes et le maintien de l'Union. De ces trois opinions si différentes, il s'agit de savoir laquelle est la plus conforme au droit et la mieux justifiée par les faits dont l'histoire se déroule actuellement.

Le livre de M. James Spence, intitulé *l'Union américaine* et néanmoins consacré spécialement à la défense des intérêts séparatistes, développe avec une singulière clarté, parfois avec une grande verve, les argumens employés en Angleterre et reproduits en France pour justifier la rébellion des états à esclaves. Son premier mérite est celui de la franchise. Dès la première phrase, il avoue nettement de quel côté le portent ses sympathies, et, ne se piquant point d'une impartialité qui ne lui semble pas pos-

sible dans les circonstances présentes, il se déclare l'ennemi des doctrines et des actes du nord. Cette hardiesse, qui porte M. Spence à jouer ainsi cartes sur table, ne se dément point dans le cours de l'ouvrage. Au lieu de s'attarder à l'étude des luttes parlementaires que la question de l'esclavage a soulevées depuis la fondation de la république, au lieu de discuter tout d'abord le droit constitutionnel de la séparation, il s'en prend résolûment aux mœurs démocratiques des États-Unis ; il accuse la liberté républicaine et la rend responsable de tous les maux qui affligent aujourd'hui l'Amérique. C'est la liberté qui est la grande coupable ! L'esclavage, que les naïfs ont la manie de mettre en cause et de considérer comme la raison première de toutes les complications actuelles, n'est dans l'histoire des États-Unis qu'un simple incident, et s'en occuper d'une manière spéciale est faire preuve d'une véritable petitesse d'esprit ! Posant en axiome que « la démocratie pure n'a d'autre base que la force matérielle, » M. Spence peut facilement faire découler de cette source salie un torrent de vices et d'iniquités. Il décrit avec complaisance la trop réelle démoralisation politique et sociale qui, sous les présidences antérieures à celle de M. Lincoln, éclatait sans cesse en de nouveaux scandales ; il dépeint tous les hommes politiques du nord comme autant de déclamateurs de profession qui mettent leur conscience à l'encan, trafiquent ouvertement des votes, et rejettent systématiquement dans l'ombre tous les personnages d'un véritable mérite ; puis, après avoir tracé un lamentable tableau de l'avilissement national, il l'attribue tout simplement à l'influence funeste exercée par la constitution et les mœurs démocratiques. C'est de là que dérive aussi le mépris dans lequel était tombé la loi. Lorsque le représentant Brooks, « quoique faible et d'une santé délicate, » se donna la satisfaction d'assommer, dans le temple même de la patrie, le sénateur Sumner, « homme de taille et de formes athlétiques, » c'est la vicieuse organisation politique des États-Unis et non l'influence délétère de l'esclavage qu'il faut rendre responsable de l'enthousiasme universel provoqué chez les planteurs par cet attentat. Quant aux expéditions des flibustiers, à l'invasion de Cuba, aux guerres sanglantes du Nicaragua et du Honduras, M. Spence n'y fait pas même allusion. Il ne se souvient que du mauvais vouloir et de l'indélicatesse du congrès américain dans les questions du Maine et de l'Orégon, questions où l'extension de la servitude des noirs n'était, il faut le dire, nullement intéressée.

Puisque la liberté, dégénérée en licence démagogique, doit porter la responsabilité des malheurs du peuple américain, il est facile de mettre l'esclavage complétement hors de cause en le lavant de toutes les imputations malveillantes dont on l'a fait l'objet. M. Spence confesse, il est vrai, que l'asservissement des nègres est un mal ; mais après avoir fait cette concession, dont nous devons lui savoir gré, il se hâte de regagner le terrain perdu en peignant sous des couleurs agréables la position de l'esclave. Ce malheureux état, que le congrès confédéré cependant est bien forcé de reconnaître comme le pire de tous, puisqu'en votant la pendaison pour les offi-

ciers fédéraux des régimens de nègres il décrète la mise en vente pour les Africains eux-mêmes, est décrit par M. Spence comme un sort presque enviable. Ses argumens sont ces vieilles armes rouillées que tout le monde connaît : le nègre est heureux parce qu'il habite une cabane, heureux parce qu'il mange à sa faim, heureux parce qu'il possède un jardin et nourrit quelques volailles, heureux parce que sa vie matérielle est moins pénible que celle du mineur troglodyte d'Angleterre ou du hâve tisserand de la Silésie. Il est vrai que le noir n'a point le droit de se déplacer, ni d'apprendre, ni de se marier, ni d'être père; mais « l'esclave n'est pas animé des mêmes sentimens que le blanc : il lui est aussi naturel d'être esclave que pareil sort serait monstrueux pour nous! » Et non-seulement la servitude n'est pas aussi laide que d'imprudens abolitionistes nous la dépeignent, mais encore elle est acceptée comme une des garanties de l'ordre social, et si les états du nord essaient de la supprimer, ils commettront un acte de parjure flagrant. « La constitution, fondée par des propriétaires d'esclaves, est un code d'esclavage! » Et, s'appuyant sur cette assertion, qui malheureusement hier encore n'était pas entièrement dépourvue de vérité, M. Spence prouve que les états du nord n'avaient point le droit légal de toucher à l'institution sacrée; il nous montre le président Lincoln, à son entrée en fonctions, promettant solennellement de respecter ce palladium des libertés du sud; il prétend enfin que, si l'Union se rétablit, le premier acte des états libres sera de cimenter la paix en fortifiant l'esclavage et en offrant de nouvelles garanties aux planteurs!

D'après M. Spence, les causes de la rébellion des propriétaires du sud peuvent être toutes ramenées aux trois suivantes : la destruction de l'équilibre du pouvoir par l'immigration dans les états du nord, le sentiment d'animosité chagrine entretenu et constamment exalté chez les planteurs par l'agitation des abolitionistes, enfin le conflit des intérêts aggravé singulièrement par les tarifs protecteurs. Bien qu'il s'adresse principalement à des négocians, l'auteur anglais n'ose pas insister sur ce dernier grief avec autant de force que sur les autres : il avoue que les tarifs n'eussent pas suffi pour amener la séparation; il reconnaît que, dans les discussions du congrès, les représentans du sud ne votaient pas avec ensemble contre les *bills* incriminés aujourd'hui; enfin il compte les planteurs *sucriers* de la Louisiane parmi les protectionistes les plus fougueux. Il aurait pu dire également que le tarif Morill, ce tarif si contraire aux intérêts anglais, n'a pas été voté seulement par les voix des républicains du nord, et qu'il a reçu sa sanction définitive de la main d'un président tout dévoué à la cause de l'oligarchie méridionale. Il ne reste donc pour expliquer la scission actuelle que deux causes principales : la prépondérance croissante des états du nord et le mouvement abolitioniste; mais ces deux causes ne sont-elles pas forcément ramenées à l'esclavage, que M. Spence prétendait n'être pour rien dans la lutte? Pourquoi les émigrans d'Europe, pourquoi les agriculteurs de la Nouvelle-Angleterre se sont-ils dirigés par milliers et par mil-

lions vers les plaines que parcourent l'Ohio, le Wabash, le Haut-Mississipi, le Kansas, et n'ont-ils pas envahi les territoires fertiles des Carolines, du Kentucky, du Tennessee? Pourquoi les valléessi pittoresques des Alleghanys, qui n'ont pas leurs égales dans l'Amérique septentrionale pour la grâce et le charme des paysages, ont-elles été laissées relativement désertes? Pourquoi les états du sud, aussi peuplés que les états libres aux premiers temps de la république, ne contiennent-ils plus aujourd'hui, en y comprenant les esclaves, que le tiers de la population totale? Évidemment parce que les travailleurs libres, désireux avant tout de sauvegarder leur dignité, n'ont pas voulu s'accommoder du voisinage et de la concurrence des travailleurs esclaves. Et pourquoi les abolitionistes ont-ils rempli de leurs clameurs les cités de la Nouvelle-Angleterre? pourquoi du haut des chaires, dans leurs journaux, dans leurs brochures, ont-ils appelé la haine du peuple sur les propriétaires de nègres, sinon parce que l'esclavage existe à côté d'eux dans toute son horreur? Ainsi que le comprend fort bien l'instinct populaire, c'est le noir asservi qui est la première cause de scission entre les planteurs du sud et les travailleurs libres du nord. La haine, grandissant avec la république elle-même et prenant sans cesse de nouvelles forces à mesure que l'accroissement des populations mettait les intérêts contraires en présence sur un plus grand nombre de points, a fini par éclater en guerre ouverte; mais, lorsqu'elle s'exhalait simplement en paroles, on peut dire qu'elle avait déjà supprimé l'Union. Mœurs, législations locales, état social, tendances politiques, tout différait au nord et au sud de la grande ligne géographique de séparation, et c'était seulement par une succession de compromis que les hommes d'état des deux nations ennemies pouvaient maintenir aux yeux du monde une certaine unité apparente. Parmi les prodiges du siècle, c'est l'un des plus grands que cette paix mensongère ait pu durer si longtemps entre les orgueilleuses oligarchies du midi et les actives démocraties du nord. Une simple fiction constitutionnelle les unissait en un même groupe d'états, et cependant telle était la vertu souveraine de la liberté et de l'initiative individuelle que ce pays, ainsi partagé en deux fractions hostiles, a pu jouir d'une prospérité matérielle encore sans exemple sur la terre!

Après avoir vainement essayé de prouver, contre le bon sens populaire, que l'esclavage n'est pas responsable de la scission actuelle, M. Spence cherche à établir que cette scission a été, de la part des états rebelles, l'exercice d'un droit constitutionnel. Il est vraiment inutile de discuter ici cette théorie de la souveraineté absolue des états que professent aujourd'hui les esclavagistes, et dont tant d'écrivains ont démontré l'absurdité prodigieuse. L'histoire dit assez que si la première organisation des républiques américaines est venue aboutir au plus déplorable chaos, c'est qu'elle n'unissait pas étroitement les forces en un même faisceau, et ne constituait pas, vis-à-vis des autres peuples, une solide individualité nationale. C'est pour fondre toutes ces patries diverses en une même patrie que fut pro-

mulguée la constitution de 1787, déclarant l'Union « fondée à perpétuité » et limitant les droits des états dans tous les cas où l'action collective de la nation était nécessaire. Et les confédérés eux-mêmes, tout en s'appuyant pour les besoins de leur cause sur le principe de la souveraineté absolue des états, n'ont-ils pas jugé à propos de former « un gouvernement fédéral permanent? » et n'ont-ils pas accordé au congrès seul les véritables attributs de la souveraineté, c'est-à-dire le droit de percevoir les taxes, de faire des emprunts, de régler le commerce, de frapper monnaie, de déclarer la guerre, de lever des armées, d'établir et de maintenir une marine? Enfin le président de la confédération du sud, Jefferson Davis, ne s'est-il pas déjà trouvé en conflit avec les législatures de plusieurs états au sujet du décret de conscription, et n'a-t-il pas cru bon de passer outre en invoquant la loi du salut public? Ce sont là des faits qui prouvent que la théorie de la souveraineté absolue des états n'est pas même prise au sérieux par ceux qui l'emploient. En admettant toutefois qu'elle soit parfaitement constitutionnelle, la séparation ne peut être prononcée tant que la législature de chaque état n'a pas consulté le peuple entier; mais on sait que dans presque tous les états les planteurs ont décrété la scission et commencé la guerre avant de faire ratifier leur vote par les électeurs. Il est donc dérisoire de s'appuyer sur le droit constitutionnel. Reste le droit d'insurrection, que peut invoquer chaque peuple dans ses crises décisives; mais ce droit ne peut exister qu'à la condition d'avoir une cause juste pour sanction suprême. Dans les états confédérés, cette cause, c'est l'esclavage!

Après la question de droit vient la question de fait. M. Spence n'est pas moins affirmatif en prophétisant le triomphe final des confédérés qu'en établissant la bonté de leur cause. Trop hâtif dans ses assertions, démenties par le cours des événemens, il déclare absurde l'idée de conquérir les rives du Mississipi, il consacre plusieurs pages éloquentes à prouver que la Nouvelle-Orléans est complétement imprenable; il transforme les soldats confédérés, d'ailleurs si braves, en héros invincibles. L'avenir dira quelle est la valeur de ces prophéties; mais l'auteur anglais, admettant déjà comme indiscutable la victoire définitive des hommes du sud, engage débonnairement les états libres à prendre leur parti de la défaite. Puis, afin de donner plus de poids à ses paroles, il a recours à la flatterie, et dans sa conclusion générale il termine par un élogieux panégyrique de ce que serait l'Union future, enfin séparée des états à esclaves et prolongeant d'une mer à l'autre mer la puissante association de ses communautés libres. Dans ce panégyrique, il se laisse emporter un instant par son argumentation, et prononce par mégarde une vérité qui d'un coup rend tout son livre inutile et nous dispense de le réfuter plus longtemps. « L'esclavage, dit-il, était là pour arrêter tout élan d'une légitime fierté; des millions d'esclaves dans la nation entravaient toute aspiration nationale, le nom même de l'Union était un mot vide de sens, l'esclavage était la désunion, le désaccord par excellence. » Ce naïf aveu nous suffit, et il reste prouvé que la servitude des noirs est la véri-

table cause de la guerre, et puisqu'elle supprime toute aspiration nationale, toute légitime fierté, le maintien des états confédérés devient, comme celui de l'antique Union fédérale, une impossibilité morale et politique.

Moins hardi, moins simple dans son argumentation que le livre de M. Spence, celui de M. Auguste Carlier, *l'Esclavage dans ses rapports avec l'Union américaine,* conclut également à la reconnaissance des états confédérés; mais cette conclusion est enchevêtrée de telles réticences et de complications si nombreuses qu'elle en devient tout à fait incompréhensible. Certes nous ne contesterons pas absolument le mérite d'une étude préparée depuis plusieurs années déjà par des recherches entreprises sur le théâtre même de la lutte actuelle et poursuivies en dehors de toute espèce de parti, uniquement par amour de la vérité pure. Cette étude renferme sur la distribution et sur les rapports des races aux États-Unis, sur l'histoire de l'esclavage jusqu'à nos jours, sur la condition des nègres libres et asservis. les renseignemens les plus précieux, classés, ordonnés, étiquetés pour ainsi dire avec le plus grand soin; mais les préoccupations du légiste semblent avoir fait perdre de vue à l'auteur la haute gravité morale de la situation. Après avoir raconté avec une froide impartialité l'horreur du sort que la loi fait à l'esclave, après avoir parlé de la traite des noirs, des haras de la Virginie, des limiers de chasse lancés à la poursuite des fugitifs; après avoir décrit les ventes à l'encan et le douloureux spectacle qui lui fut offert par l'adjudication de deux sœurs orphelines disputées en dépit de leur désespoir et de leurs sanglots par deux enchérisseurs, l'écrivain flétrit les « menées des abolitionistes » et « leurs voies ténébreuses; » il reproche aux gens du nord de n'avoir pas exécuté la loi sur les esclaves fugitifs malgré la solennité de l'acte qui la consacrait; il plaint les maîtres qui souffrent dans leurs affections par la fuite de leurs noirs! Entre les deux partis qui se disputaient avant la scission le gouvernail de la république, il ne sait prononcer de sentence, et comme si les compromis entre l'esclavage et la liberté n'avaient pas déjà fait tant de fois le malheur et la honte des États-Unis, il se complaît dans la perspective d'un avenir qui ne ferait qu'éterniser les compromis. Les matériaux qui ont servi de base à son travail, les documens, les titres, les registres, les journaux et les livres qu'il a compulsés, les hommes et les choses qu'il a interrogés comme témoins l'embarrassent au point de lui interdire toute conclusion sérieuse. En tête des quelques pages consacrées à la discussion des accommodemens proposés, il se demande même si la question de l'esclavage est soluble.

Une seule chose est certaine pour M. Carlier : c'est qu'il faut repousser à tout prix l'émancipation pure et simple, soit par voie révolutionnaire, soit par voie de rachat. De l'émancipation découlerait ce torrent de maux effroyables dont on menaçait vainement le monde lors de l'affranchissement des nègres dans les colonies anglaises et depuis dans les Antilles françaises. Les noirs se révolteraient sans doute, et l'Amérique du Nord tout entière serait transformée en un vaste Saint-Domingue; la civilisation battrait en

retraite devant la barbarie, et les antiques forêts reprendraient leur domaine. Et puis songe-t-on aux sommes considérables engouffrées dans cette transformation sociale? Les esclaves représentent quatorze milliards, et la république américaine ne saurait, sans s'appauvrir indéfiniment, anéantir cet immense capital. Que M. Carlier se rassure! Si l'on doit juger de la justice ou de l'injustice de l'émancipation par la somme d'argent qu'elle coûterait au monde, les planteurs ont heureusement pris soin de rendre cette émancipation plus facile en commençant une guerre qui, dans l'espace de quelques mois, a fait diminuer de plus des deux tiers la valeur de leur capital vivant! Les millions que représentait la production du sucre, les milliards engagés dans la culture du cotonnier, dans l'élève et la possession des esclaves, se fondent à vue d'œil, et l'iniquité de l'émancipation, évaluée au cours actuel, s'amoindrit journellement! Et d'ailleurs il nous est permis de croire que si l'affranchissement de 4 millions d'esclaves doit faire disparaître un capital de 14 milliards, cette valeur se retrouvera tout entière dans le travail de 4 millions d'hommes libres. Hélas! combien différente serait aujourd'hui la situation des États-Unis, si les 10 milliards dépensés de part et d'autre depuis le commencement de la guerre pour l'égorgement de 300,000 hommes avaient été employés à l'amiable pour la libération des noirs asservis! La moralité du peuple en serait grandement accrue, les libertés publiques ne seraient pas menacées par le redoutable développement des forces militaires, et l'histoire compterait de moins une série de pages sanglantes!

Les termes d'accommodement proposés en désespoir de cause par l'auteur de ce livre sont parfaitement chimériques de leur nature. L'écrivain demande qu'avant de prendre aucune mesure au sujet de l'esclavage, qui est en réalité le principe de la guerre, les hommes du nord et ceux du sud, aujourd'hui si acharnés les uns contre les autres, se réconcilient sans arrière-pensée sous les auspices de la France, de l'Angleterre et de la Russie; la question si difficile des frontières devrait être réglée à l'amiable, soit par le rétablissement des anciennes limites qui coupaient la série des états libres en deux moitiés presque complétement distinctes, soit par une ligne idéale tracée astronomiquement à travers les états encore peuplés d'esclaves; les Américains, ces hommes si fiers, si impatiens de toute intervention étrangère, devraient consentir à se mettre sous le patronage et la haute surveillance de l'Europe! Lorsque ces impossibilités seraient réalisées, c'est alors seulement qu'on aborderait le problème de l'esclavage et qu'on exigerait impérieusement des planteurs la transformation graduelle de leur institution divine! Mais que le sud se rassure : il aurait le temps de se préparer au nouvel ordre de choses. Avant de faire sortir l'esclave « d'une situation qui le protége, » les propriétaires s'occuperaient de l'élever moralement et religieusement et le dresseraient, lui ou ses enfans, à la liberté future. Ils seraient garantis eux-mêmes contre la fuite de leurs nègres par des mesures efficaces prises dans le nord contre les abolitionistes; en

outre, s'ils ne pouvaient recruter leurs travailleurs noirs au moyen de la traite, ils auraient du moins la consolation d'acheter ceux du Kentucky et des autres états frontières autorisés par les conventions, non à émanciper, mais à céder leurs esclaves; enfin l'abolition de la servitude serait subordonnée à l'assainissement de l'immense territoire du sud. Avant de rendre à la liberté les noirs des Carolines, les maîtres leur feraient dessécher le *dismal swamp* et les rizières inondées; avant de fermer leurs marchés d'esclaves, les propriétaires louisianais auraient soin de faire *drainer* les marécages pestilentiels qui bordent le cours du Mississipi. Autant vaudrait retarder la solution de la question romaine jusqu'après la mise en culture des Marais-Pontins! Tels sont les singuliers expédiens que propose M. Carlier pour amener l'ère de la liberté dans l'Amérique du Nord. De compromis en compromis, on finirait par atteindre enfin le sol inébranlable de la justice!

A l'ouvrage rempli de doutes, d'hésitations et de ménagemens craintifs que nous venons d'examiner, combien nous préférons *l'Amérique devant l'Europe,* ce livre si franc que M. Agénor de Gasparin a récemment consacré à la défense des États-Unis et à la cause des noirs! Là du moins il ne s'agit plus d'expédiens ni de compromis, mais simplement de cette morale impérieuse que doivent professer les peuples aussi bien que les individus pour acquérir et sauvegarder le témoignage de leur conscience. La question est replacée sur son véritable terrain, celui du droit, et l'auteur s'en fait l'interprète dans un noble langage. Peut-être quelques chapitres sont-ils un peu longs et diffus, peut-être le livre gagnerait-il à être résumé : l'argumentation n'en est pas moins victorieuse, et les paroles que l'auteur adresse au peuple américain, l'adjurant de s'appuyer non sur des fictions constitutionnelles, mais sur d'immuables principes, feront vibrer, malgré quelques vivacités inutiles, un écho sympathique dans tous les cœurs honnêtes. Quant aux résultats de la guerre, M. de Gasparin, moins tranchant que ne le sont la plupart de ses adversaires les esclavagistes, n'ose prophétiser, et nous comprenons facilement sa prudente réserve. Les événemens ne prouvent point encore que les Américains aient pu oublier toutes les anciennes rivalités de parti pour s'unir contre l'esclavage, le grand ennemi, dans une même fraternité. Sur quelques points et pour certains détails, les mœurs se sont heureusement modifiées depuis l'origine de la crise; mais on doit s'avouer avec tristesse que les nègres esclaves et affranchis attendent encore de la part de leurs concitoyens blancs la justice et la sympathie qui leur sont dues. Or, tant que la cause du nord, inattaquable au point de vue de la légalité constitutionnelle, ne sera pas encore fortifiée par un principe d'une vérité humaine et universelle, cette cause ne sera pas assurée de la victoire. Au patriotisme de fraîche date des esclavagistes, à leur tactique habile, à leur féroce exaspération, les fédéraux opposeront leurs fortes traditions nationales, leur nombre, leurs richesses

difficiles à épuiser et leur persévérance à toute épreuve; mais d'avance on ne saurait leur prédire le triomphe d'une manière absolue.

En effet, les planteurs se battent avec le courage du désespoir, car ils sentent que leur fortune, leurs troupeaux d'esclaves, leur autorité traditionnelle, leur antique influence et tous leurs priviléges de patriciens sont l'enjeu de la lutte, et pour sauver cet enjeu, où l'orgueil et les intérêts ont une égale part, ils exposent hardiment leur vie. En pleine guerre révolutionnaire, ils ne craignent pas de faire appel à toutes les mesures de salut public, de décréter des levées en masse, de terroriser les populations hésitantes. Tandis que les états du nord n'emploient qu'une partie de leurs forces et combattent, comme les Juifs de Néhémie, l'épée d'une main, la truelle ou la charrue de l'autre, les états rebelles font converger toutes les ressources nationales vers ce but unique de la guerre. Leur grand avantage est d'être parfaitement unis : courant les mêmes dangers, exposant les mêmes intérêts, ayant les mêmes passions au cœur, ils marchent comme un seul homme. On ne compte pas un traître parmi eux, car ils sont tous également abusés au sujet de l'esclavage, qu'ils regardent comme une institution divine : longtemps avant la révolte, ils avaient pu serrer les liens de la confédération actuelle en s'unissant avec la plus complète unanimité pour placer le double *tabou* de la loi et de la religion sur la personne de leurs esclaves. Enfin ils ont deux grands auxiliaires, l'espace et le temps. Leur territoire est grand comme la moitié de l'Europe; ils opposent aux envahisseurs, ici des forêts impénétrables, là des marais aux miasmes mortels, ailleurs des plateaux dépourvus de routes, ou de mornes campagnes déjà dévastées par la guerre. Résolus à tenir jusqu'au dernier homme dans leur immense empire si propice aux résistances désespérées, il est possible qu'ils puissent encore prolonger la lutte pendant plusieurs années, sinon par de grandes batailles, du moins par d'incessantes guérillas.

S'il est difficile de croire au triomphe très prochain des armes du nord, il est bien plus difficile encore de croire à l'établissement définitif et à la durée de la nouvelle confédération. Tant que durera l'exaspération de la lutte et que les frontières changeantes seront sans cesse modifiées par les marches et les contre-marches des armées ennemies, cette oligarchie qui affirme avec une si grande audace ses droits à l'autonomie réussira peut-être à se faire prendre au sérieux; mais lorsque des centaines de milliers d'hommes auront pourri sur les champs de bataille à côté des nombreuses victimes déjà sacrifiées, lorsque le million de guerriers que le sud peut mettre sous les armes en livrant toute sa population valide sera presque entièrement exterminé, comment les esclavagistes pourront-ils maintenir l'intégrité de leur territoire contre les états du nord, qui disposeront toujours d'armées considérables? Et si la lassitude, ou, ce qui nous semble assez improbable l'influence des puissances étrangères devait amener les états libres à reconnaître la confédération rebelle et à donner ainsi à leur poli-

tique le plus éclatant démenti, comment pourraient-ils conclure une paix qui ne renfermât pas la guerre en germe? Alors les impossibilités se révéleraient de toutes parts. Comment écarter ce redoutable problème de l'esclavage, premier et fatal grief que la paix laisserait subsister tout entier? Comment régler à l'amiable cette question des esclaves fugitifs, si remplie de tempêtes? Comment tracer une frontière politique entre deux régions que ne sépare aucune limite géographique? Chose remarquable, tandis que de l'est à l'ouest la partie du continent habitée par la race anglo-américaine se divise en plusieurs régions nettement limitées par des chaînes de montagnes ou des fleuves, on chercherait vainement une seule délimitation naturelle dans la direction du nord au sud. Les rangées parallèles des Alleghanys et des Apalaches, les Montagnes-Rocheuses, la Sierra-Nevada de Californie, le Mississipi lui-même, pourraient fort bien servir de frontières à des empires; mais ce ne sont point les crêtes de ces montagnes ou le cours de ce fleuve qui séparent les confédérations ennemies: des ruisseaux, des rivières qu'on peut passer à gué, des lignes idéales, tracées à l'aide du théodolite à travers les plateaux, les savanes, les montagnes et les fleuves, telles sont les seules frontières qu'un traité de paix puisse assigner aux états libres et aux états à esclaves. Géographiquement, ces deux groupes ne forment qu'un seul et même pays, réservé, semble-t-il, aux mêmes destinées historiques. Grâce au Mississipi, les agriculteurs et les commerçans du *far-west* ont pour grand port la Nouvelle-Orléans, métropole du sud, tandis que les planteurs des Carolines et de la Georgie ont pour capitale commerciale New-York, la grande cité du nord. Ainsi, quand même une trève passagère, vainement baptisée du nom de paix, suspendrait pendant quelque temps les hostilités, la guerre doit fatalement renaître tant que l'unité ne sera pas accomplie. Il faut que l'un des deux principes, l'esclavage ou la liberté, se reconnaisse vaincu; il faut que les communautés du nord fassent solennellement pénitence de leurs systèmes sur la liberté du travail, et tâchent, à force d'humilité, de rentrer en grâce auprès des planteurs, sinon que la servitude des noirs, désormais flétrie comme une honte nationale, cède partout le pas au travail libre.

Eh bien! tous les amis de la justice peuvent être remplis de joie, car depuis le commencement de la guerre c'est l'esclavage qui recule. Tandis que ses armées remportaient des victoires sur le champ de bataille de Bull's Run, lui subissait des défaites qui, nous l'espérons, sont irréparables. Les abords du Capitole sont débarrassés des cabanons dans lesquels on enfermait les nègres esclaves, et désormais les législateurs ne risquent plus d'être troublés dans leurs harangues par les cris des fouettés; les *territoires*, ces régions assez vastes pour contenir des millions et des millions d'hommes, ont été déclarés terres libres, et leur peuplement rapide ne profitera plus qu'à la civilisation; la traite, dont le quartier-général était récemment encore à New-York et qu'une certaine opinion publique tolérait avec complaisance,

est maintenant presque complétement supprimée et punie comme un crime de haute trahison; le nombre des esclaves a diminué dans les états frontières et dans la Louisiane par la fuite et les émancipations partielles. Chose inouie, on a même vu le président de la république américaine accorder audience à des nègres et s'humilier devant eux en avouant avec tristesse le crime national! Des instituteurs, pacifiquement armés d'*abécédaires*, se sont établis dans l'archipel de Beaufort, près de Charleston, cette ville où la servitude se montrait dans toute sa rigueur, et malgré les menaces du code noir ils osent enseigner la lecture, l'écriture et l'histoire à ces hommes naguère condamnés par leurs maîtres chrétiens à la plus bestiale ignorance. Enfin une voix sortant de la Maison-Blanche a promis la liberté comme cadeau de nouvel an à tous les esclaves des rebelles, et cette voix sera certainement entendue jusque dans la plus humble cabane des plantations du sud. Un mouvement de libération, dont il est difficile de calculer l'immense portée, vient de commencer, et, pour tous ceux qui réfléchissent, forme déjà l'une des pages les plus intéressantes du grand drame de notre siècle. C'est là un triomphe qui ne peut nous être ravi, et dût le *statu quo* immobiliser tout à coup les partis hostiles et suspendre l'émancipation qui s'accomplit dans le silence, il n'en faut pas moins se féliciter avec joie de tous les progrès inattendus que nous a valus la rébellion des planteurs. Une chose est évidente : le mot *Union* signifiait autrefois maintien de l'esclavage; il signifie aujourd'hui avénement de la liberté. Certainement il reste beaucoup à faire; mais c'est justement parce que nous avons conscience de la grandeur de l'œuvre que nous saluons avec joie chaque petite victoire.

Quoi qu'il en soit, nous le répétons, le peuple américain sortira de cette épreuve plus fort, parce qu'il en sortira plus moral. On ne peut lui promettre une victoire prochaine sur les oligarques du sud; mais ce qu'on peut lui promettre, c'est que bientôt il ne partagera plus avec ses voisins la honte de l'esclavage, c'est que l'Union ne sera plus un mensonge, c'est qu'un premier et hideux compromis entre la liberté et la servitude n'obligera pas la machine politique à fonctionner par une série d'autres compromis, c'est-à-dire d'autres mensonges. Et l'esclavage réprimé ou simplement resserré dans un domaine plus étroit ne se présentera plus au monde avec la sanction que lui offrait l'étonnante prospérité de la république tout entière. Le commerce prodigieux de New-York, les richesses de Boston, les colonies fondées si rapidement dans les solitudes de l'ouest, n'excuseront plus comme naguère la vente des nègres aux yeux des vulgaires adorateurs du succès. La cause sera scindée, et l'on saura désormais faire la part du juste et de l'injuste dans la prospérité aussi bien que dans les malheurs du peuple américain.

ÉLISÉE RECLUS.

V. DE MARS.

L'AGITATION UNITAIRE

EN ALLEMAGNE

ET

LE RÉGIME CONSTITUTIONNEL EN PRUSSE

I.

ORIGINES ET PROGRÈS DU MOUVEMENT NATIONAL.

Un des spectacles assurément les plus curieux et les plus émouvans de notre époque, c'est l'alliance si fertile en complications de tout genre qui s'accomplit entre les questions de liberté et les questions de nationalité. Des esprits chagrins, ou trop ingénieux et visant au paradoxe, voudraient, il est vrai, séparer à toute force les deux causes désormais inséparables; ils ne demanderaient pas mieux que de les présenter en lutte et en contradiction; à les entendre, ou du moins à traduire en termes précis leurs insinuations, tout serait factice, d'invention récente et de caractère équivoque, dans ces questions de nationalité. Rien cependant de plus naturel et par conséquent de plus ancien que le désir de s'assembler quand on se ressemble; rien de plus légitime que la tendance des peuples déjà unis par la communauté du sang, de la langue, d'une tradition et d'une civilisation identiques, à se fondre harmonieusement dans un organisme politique et social qui assure leur indépendance au dehors et leur développement à l'intérieur. Ce qui est nouveau seulement,

c'est la force que les causes nationales puisent de nos jours dans les libertés représentatives et constitutionnelles, l'appui qu'elles cherchent dans les principes modernes. Autrefois il semblait que l'absolutisme seul fût chargé de la mission de créer les états : la constitution d'une unité nationale fut presque toujours la tâche des conquérans et des despotes de génie, et la violence, la ruse entraient pour beaucoup dans leurs œuvres. La violence et la ruse n'ont certes pas disparu de ce monde; mais il est quelque chose de non moins évident, c'est que les peuples qui cherchent aujourd'hui à constituer leur nationalité demandent leur salut à la liberté bien plus volontiers qu'au despotisme. Ce qui s'ajoute ainsi de légitimité, de dignité à leurs efforts, tous les esprits vraiment libéraux le savent et s'en félicitent.

Un des honneurs impérissables de l'homme qui a tenu tant de place dans le mouvement dont nous essayons de définir le but et le caractère, un des titres les plus sérieux de M. de Cavour à la reconnaissance du monde, c'est de n'avoir jamais séparé la cause italienne du développement des libertés parlementaires. Et aujourd'hui même si, — malgré les réserves bien légitimes des uns, les griefs trop fondés des autres contre l'esprit envahissant de l'Allemagne, — le mouvement qui se produit au-delà du Rhin a quelque droit au respect et à la sympathie de tout homme éclairé, c'est qu'il porte inscrites sur son drapeau ces nobles et significatives paroles : « unité par la liberté. » Certes l'entreprise des Allemands rencontre des obstacles redoutables, et il faut bien reconnaître que celle des Italiens n'est guère plus favorisée à quelques égards. Gardons-nous cependant de désespérer de l'issue heureuse de ces généreux efforts, et soyons au moins assez avisés pour n'en médire qu'après les avoir vus, ce qu'à Dieu ne plaise! complétement échouer.

Si l'œuvre italienne est forcément arrêtée dans sa marche triomphante par la question épineuse et en apparence presque insoluble du pouvoir temporel du pape, de même l'œuvre allemande, bien moins avancée encore, est depuis quelques mois en grand péril par suite du conflit qui se prolonge entre les chambres prussiennes et le roi Guillaume Ier. Sans insister plus longtemps sur un rapprochement entre ces deux entreprises qui nous éloignerait du but de notre étude, bornons-nous à remarquer que l'intérêt de la crise parlementaire en Prusse est dans le lien qui la rattache à cette grande question de l'*unité par la liberté*, déjà débattue avec tant de puissance et d'autorité au-delà des Alpes. Ici s'arrête la similitude, et le mouvement allemand, qui doit nous occuper à l'exclusion de tout autre, a un caractère original qu'il est impossible de méconnaître. Ce mouvement se concentre aujourd'hui en Prusse, mais l'on en comprendrait mal l'importance, si on ne l'observait à son début

et dans l'Allemagne entière. On se tromperait en effet, si on ne voulait voir dans la lutte que M. de Bismark-Schœnhausen vient d'engager avec la représentation nationale qu'un désaccord ordinaire sur les attributions des divers pouvôirs, une question purement constitutionnelle : au fond du débat gît un problème bien autrement grave et d'origine bien plus ancienne, celui même de la constitution future de l'Allemagne. Les députés qui composent la majorité dans les chambres prussiennes sont en même temps les partisans les plus ardens et les orateurs les plus écoutés du *National Verein* de Cobourg, et ils avouent hautement n'avoir élevé de difficultés sur le budget qu'afin de forcer le gouvernement à donner la promesse solennelle d'une action plus résolue dans l'œuvre de l'unité allemande. D'un autre côté, M. de Bismark lui-même ne s'est pas fait faute d'insinuer parfois ou de laisser insinuer qu'il ne sortait de la légalité prussienne que pour rentrer dans le « droit allemand, » et qu'il ne prenait en main la dictature que pour une « grande initiative. »

C'est donc, nous le répétons, le mouvement général de l'Allemagne qu'il faut ne pas perdre de vue en étudiant le mouvement prussien. On a plus d'une fois comparé la situation de la Prusse en face de l'Allemagne à celle qu'avait le Piémont vis-à-vis de l'Italie avant la guerre de 1859. Quand M. de Schleinitz crut devoir émettre une note *politico-morale*, suivant l'expression qui eut cours dans le public allemand, pour protester contre l'occupation des Marches par le général Cialdini, M. de Cavour lui répondit avec une malicieuse finesse que « la Prusse saurait un jour gré au Piémont de l'exemple qu'il venait de donner. » Or de même qu'il serait puéril de vouloir écrire l'histoire parlementaire du Piémont en faisant abstraction de la grande question italienne, de même il serait impossible d'exposer la crise constitutionnelle en Prusse sans présenter dans son ensemble le travail des idées unitaires qui ne cesse depuis tant d'années d'agiter l'Allemagne. Raconter ce mouvement, ce serait faire en quelque sorte l'histoire de l'esprit public des peuples de la Germanie depuis la forte impulsion qui avait été imprimée à leur génie par la guerre de délivrance. Nous ne traiterons, bien entendu, ce vaste sujet que dans ses phénomènes les plus généraux. Deux groupes de faits, deux sujets d'études distinctes se présentent dans le cadre ainsi tracé. Le premier nous éclairera sur le mouvement des partis en Allemagne depuis l'établissement du pacte fédéral jusqu'à la restauration, en 1851, du régime un moment supprimé par les tempêtes de 1848; l'autre embrassera toute la période écoulée depuis lors jusqu'au moment où nous sommes, et où les efforts de l'esprit allemand viennent se résumer dans la crise prussienne.

I.

Il y a, de l'autre côté du Rhin, une chanson célèbre; c'est, si l'on veut, la *Marseillaise* des enfans de la Germanie. Elle a fait trembler plus d'un trône ducal ou grand-ducal, et commence par une question assez singulière : *Quelle est la patrie de l'Allemand?* A cette question succèdent des couplets qui la reprennent en détail. A chacune des strophes, le poète se demande quelle est cette patrie de l'Allemand : est-ce la Souabe? est-ce la Franconie? le pays qu'arrose l'Eider ou les plaines que fertilise le Mein? Chaque fois aussi il répond par un triple *non*, et pour conclure par le refrain uniforme : « Toute l'Allemagne *doit* être cette patrie!... » Étrange *Marseillaise!* se dira-t-on à coup sûr; singulier début d'un hymne populaire qu'une telle question de principes, qu'un tel doute cartésien exprimé sur le *moi* national lui-même! Ne serait-on pas en droit d'y saluer la fantasque dialectique hégélienne, qui définit l'existence comme un *devenir* continuel, tenu sans cesse en suspens entre l'être et le non-être?... Quoi qu'il en soit, le chant fameux de M. Arndt n'en exprime pas moins un sentiment réel, vivace et de jour en jour plus puissant; il révèle un problème qui ne cesse d'agiter douloureusement l'Allemagne, et qui pourrait bien, à un moment donné, affecter sérieusement les intérêts généraux de l'Europe elle-même.

Le problème du reste est aussi nouveau que la chanson : il date de ce siècle, et c'est en vain qu'on voudrait lui trouver des précédens ou des analogies dans l'Allemagne d'avant la révolution. Le saint empire romain, — qui, selon le mot de Voltaire, avait le triple désavantage de n'être ni saint, ni romain, ni même un empire, — a été en effet, et dès son origine, une expression plutôt universelle que nationale, l'affirmation de l'état en face de l'église, la forme cosmopolite du temporel en opposition à une autre forme non moins cosmopolite du spirituel. A force de vouloir créer l'unité du monde chrétien, les empereurs négligèrent de créer celle de leurs peuples, et l'idéal constamment poursuivi par les Hohenstauffen devint le plus grand obstacle à la formation d'une patrie allemande. Chose curieuse, mais qui, pour être maintenant rendue bien évidente par les historiens allemands, n'en semble pas moins peu faite pour servir de leçon à leurs compatriotes, ce furent précisément les desseins ambitieux, les efforts continuels des Hohenstauffen pour dominer l'Italie qui amenèrent le relâchement du lien unitaire en Allemagne. Afin d'accomplir ses plans au-delà des Alpes, l'empereur Frédéric II notamment dut accorder aux nombreux

grands vassaux de la Germanie cette « pleine souveraineté » (*landeshoheit*) qui devint la cause principale du morcellement de la patrie. Ce démembrement en petites souverainetés alla toujours en croissant; il fut singulièrement favorisé par la réforme, par la guerre de trente ans, et il reçut sa plus forte expression au commencement du XVIIIe siècle, alors qu'un électeur de Brandebourg put se proclamer roi à la face et contre la volonté de l'empereur. Si un tel état de choses a beaucoup contribué au développement intellectuel de l'Allemagne, à la création de divers foyers de science, à la libre diffusion des lumières, que n'étouffait point une centralisation despotique, il n'en a pas moins eu des effets très fâcheux. Il a favorisé au plus haut degré l'ingérence et parfois même la prédominance de l'étranger dans les affaires du pays; il a empêché toute action commune et presque annulé toute portée politique d'une nation qui, par sa position géographique, par le chiffre de sa population, par sa culture et sa richesse, pouvait à bon droit prétendre à compter parmi les grandes puissances de l'Europe. Ce qui est plus grave, il a ôté à la même nation ce noble sentiment de virilité et de mâle énergie qui a sa source dans l'idée et dans la réalité d'une grande destinée politique. Rien de plus saisissant que le contraste, au XVIIIe siècle, entre la hardiesse de l'esprit allemand dans la sphère de la pensée et sa pusillanimité dans la vie civique, entre l'épanouissement prodigieux de la littérature et l'état décrépit des institutions. Ce n'est pas que du sein de cette littérature même un cri ne s'élevât parfois pour arracher le pays à ce contentement tout spirituel, et lorsque Lessing lui lança cet amer et célèbre reproche, que « le caractère national de l'Allemand consistait précisément à n'en avoir aucun, » on y vit certes autre chose et mieux que le dépit d'un noble génie qui avait échoué dans l'effort de créer un théâtre à Hambourg. Le premier drame de Goethe, de ce grand artiste qui a su si vite se désintéresser des affaires du monde, fut, lui aussi, un appel aux forces vives de la nation, une imprécation superbe contre l'engourdissement de l'esprit public, et le *Goetz von Berlichingen* traça un tableau désolant de l'anarchie et de l'abaissement de l'empire germanique, qui, pour être daté de l'époque de la réforme, n'en reflétait pas moins le temps au milieu duquel vivait le poète. De tels éclairs traversaient toutefois l'air alourdi sans rien ébranler, sans amener la moindre secousse. L'Allemagne demeura tout absorbée par le grand travail de renouvellement qu'elle avait entrepris dans les hautes régions de la théologie, de la philosophie, de l'art et de la poésie, et si elle daigna par hasard descendre de temps en temps sur le domaine terrestre, ce fut plutôt pour embrasser un avenir lointain que pour se rendre compte du moment présent, pour me-

surer le globe au lieu de se définir elle-même. L'esprit de clocher s'allie assez souvent aux rêveries du cosmopolitisme : Dante conçut son idéal de *monarchie universelle* au milieu même de l'Italie morcelée à l'infini et déchirée par des guerres de cité à cité; et c'est ainsi que du sein de l'Allemagne d'alors s'éleva la voix de Herder, pour répudier l'idée étroite du patriotisme et pour proclamer le culte bien autrement digne et vrai de l'humanité. Ce mot même, *humanité*, dans le sens qu'y attachent les révolutionnaires, visionnaires et socialistes modernes, est précisément de l'invention de Herder. « Qu'est-ce qu'une nation? s'écria-t-il dans ses fameuses *Lettres humanitaires*. Un grand jardin non défriché, plein d'herbes et d'orties! Qui donc voudrait se porter garant sans distinction d'un tel assemblage de fautes et de folies, de qualités et de vertus? » Ainsi parlait Herder, sans se douter même que ses paroles pouvaient aussi bien être retournées contre cette humanité qu'il divinisait tant, et qui, elle aussi, n'est autre chose, tout compte fait, « qu'un grand jardin non défriché, plein d'herbes et d'orties. »

Rien du reste ne prouve mieux l'inanité de ces prétentions humanitaires que l'apathie que devait bientôt montrer l'Allemagne envers le grand acte de la révolution française, acte cosmopolite s'il en fut jamais. Chose étrange : de tous les peuples de l'Europe, ce fut le peuple allemand qui resta le plus impassible devant l'ébranlement de 1789, et le drame de la terreur lui-même ne put le détacher de ses préoccupations scientifiques et littéraires. « Nous étions trop enfouis, dit à ce sujet un écrivain célèbre, dans les travaux du Parnasse pour prêter attention aux travaux d'une autre montagne. » La montagne vint au prophète : les armées de la révolution portèrent au-delà du Rhin les principes de liberté d'abord, les violences de la conquête ensuite; mais les peuples de la Germanie demeurèrent aussi indifférens à la liberté que résignés à la conquête, et Napoléon put bientôt après bouleverser le saint-empire de fond en comble, annexer des territoires, changer des états, établir la confédération du Rhin sans rencontrer aucune opposition de la part des masses. Quoi d'étonnant? La nation n'avait-elle pas été habituée dès longtemps par ses princes à considérer les affaires publiques comme la chose du monde qui la regardait le moins, et à subir patiemment tout ordre venu de haut lieu? Les Allemands de nos jours rappellent encore avec amertume la proclamation fameuse qu'adressa l'autorité aux habitans de Berlin après la bataille d'Iéna, au moment où l'ennemi approchait de la capitale. La proclamation commençait par ces paroles où le bouffon se mêle au tragique : « Le premier devoir du citoyen est de se tenir tranquille! »

Un changement radical ne tarda pas cependant à se faire dans

l'esprit allemand, et, il faut bien l'avouer, ce furent les violences du conquérant, les outrages de la domination étrangère qui rallumèrent au sein de ces peuples le sentiment patriotique presque éteint; c'est de l'invasion française que date la renaissance morale de l'Allemagne d'aujourd'hui. Nos voisins se reportent volontiers et à chaque instant, par la pensée, à cette époque mémorable où à un abaissement sans exemple succéda un élan comme ils n'en avaient pas connu depuis des siècles, où une léthargie qui ressemblait si bien à la mort fut si vite remplacée par une résurrection éclatante. Ils puisent dans ces souvenirs de la guerre de délivrance le sentiment de leur force et de leur grandeur à venir. Sans doute dans ces éloges que les Allemands se décernent à eux-mêmes il y aurait beaucoup à rabattre, sans doute leur engouement pour cette grande œuvre nationale de 1813 ne manque ni de jactance ni d'une naïveté quelque peu outrecuidante. A les entendre, ce sont eux seuls qui ont « terrassé le géant, » c'est à leurs efforts que l'Europe doit uniquement sa délivrance. Ils oublient un peu trop qu'ils n'avaient été, après tout, que les tard venus dans la croisade générale des peuples contre une France épuisée par des luttes titaniques; ils oublient qu'ils n'avaient couru à l'ennemi qu'après s'être bien assurés de ses blessures mortelles; ils ne daignent pas se rappeler que la même année les avait vus à Moscou à la suite de Napoléon, et à Paris à la suite des Anglais et des Russes; ce qui prouve à coup sûr une grande habileté dans le choix du moment, un mouvement de volte-face prestement exécuté, mais ce qui ne témoigne ni d'une âme romaine, ni d'un héroïsme à outrance. Pour parler avec Falstaff, « la circonspection fut ici la meilleure partie du courage. »

Mais bien plus que cet art de la guerre, qui avait eu besoin de tant d'auxiliaires, de garans et d'assurance, le juge impartial admirera les arts de la paix qui avaient mûri le soulèvement national, le travail lent, persévérant et consciencieux qui prépara la subite explosion de 1813. Certes il y eut quelque chose de grand et de beau dans ce réveil énergique après un si long assoupissement, dans cette marche réfléchie, mais ferme, vers un but noble et légitime, dans cette conspiration silencieuse de toutes les forces vives de la nation pour une œuvre commune. Écrivains, hommes d'état et capitaines, nobles, bourgeois et paysans, princes et peuples, tous semblèrent obéir à un mot d'ordre tacite qui ne fut autre chose que le cri de la conscience, la voix de la patrie. La littérature n'avait fait jusqu'ici que planer dans des abîmes ou se bercer dans les nuages : elle descendit sur terre, et sut parler la langue du moment. Schiller devint le poète chéri, le génie « prophétique » de la nation, et il serait impossible en effet de refuser un grand don

de divination au chantre passionné qui, dès 1800, avait représenté dans *Wallenstein* un héros à l'ambition plus vaste encore que son génie, provoquant le destin et succombant à la fatalité de son orgueil, — qui, dès 1804, avait célébré dans *Guillaume Tell* la défense légitime du sol natal et la révolte contre l'oppression étrangère. En même temps que l'impassible et sereine poésie de Goethe perdait une part d'influence qui revenait à la poésie éloquente et passionnée de Schiller, la spéculation impartiale et purement critique de Kant cédait le pas à la philosophie hardiment affirmative et pour ainsi dire personnelle de Fichte. Le penseur téméraire qui niait toute réalité en dehors de la conscience humaine et qui prétendait tirer l'univers entier du sein du *moi* individuel s'était fait logiquement l'apôtre et l'inspirateur d'une nation qui s'efforçait de prendre conscience d'elle-même et de s'affirmer dans son individualité. Dans ses célèbres *Discours à la nation allemande*, Fichte n'enflammait pas seulement les esprits pour l'idée sacrée de la patrie, mais il donnait à cette idée un caractère d'égoïsme excessif; en politique comme en philosophie, il ne se contentait pas de soutenir la présence réelle de la personnalité : il faisait du *moi* national la négation de tout ce qui se trouvait en dehors de lui. « Vous seuls, ne cessait-il de dire à ses compatriotes, vous seuls vous êtes une nation, car vous seuls vous avez une parole qui n'est qu'à vous, qui n'a rien emprunté aux autres. Français, Anglais, Italiens, Espagnols, tous ne parlent que des idiomes étrangers, mélangés, corrompus et défigurés; vous seuls vous possédez un verbe pur, original, indigène. Les autres n'ont que des dialectes, vous seuls vous avez une langue; les autres ne sont qu'un assemblage discordant, vous seuls vous formez un tout homogène. » Puérile et passablement pédantesque, une telle démonstration n'en parut pas moins concluante, et il est facile de la pardonner au patriote ardent qui reçut de la guerre nationale le baiser de la mort (1). Par un bonheur inespéré et qui ne s'est plus renouvelé, les hommes d'état et les hommes d'épée furent alors d'accord avec les penseurs et les poètes, à la hauteur des exigences du temps et des aspirations du peuple; les Stein, les Hardenberg, les Scharnhorst entreprirent des réformes hardies et libérales dans l'ordre civil et militaire, et préparèrent par une élévation graduelle et intelligente des masses la future levée d'hommes. C'est alors aussi que retentit pour la première fois l'ambitieuse et bizarre chanson d'Arndt, qui montrait au fils de la Germanie sa patrie partout « où résonnait la langue allemande, »

(1) On sait que Fichte mourut à la suite d'une contagion épidémique contractée dans les hôpitaux militaires. L'Allemagne vient de rendre tout récemment un hommage solennel à ce grand penseur.

et qui devint l'expression de ce besoin d'unité, rendu évident par le malheur et les humiliations. Le morcellement du grand empire, l'égoïsme des petits princes avaient en effet seuls rendu la conquête aussi facile que mortifiante, et il était naturel d'entrevoir l'unification de la patrie à travers une guerre où la défaite de l'oppresseur devait aussi amener celle de ses vassaux de l'autre côté du Rhin. Le désir parut si légitime, la conséquence si inévitable, qu'avec une bonhomie vraiment tudesque on ne stipula rien à l'heure où il fallut répondre à l'appel qu'adressèrent les souverains de l'Allemagne à leurs peuples pour une délivrance commune. Rarement nation montra pareil dévouement, pareille confiance ingénue; il est vrai aussi que rarement princes et gouvernans furent plus prodigues de promesses solennelles et de paroles enchanteresses. « Le tyran seul, affirmaient-ils, était l'obstacle au bonheur général; lui disparu, rien n'empêchera l'Allemagne de renaître à une vie de liberté et de grandeur. »

Hélas! personne ne l'ignore, ces promesses furent bien vite oubliées, et, selon un mot bien connu en Allemagne, « le *Bellérophon* engloutit plus d'une chimère. » Une fois délivrés du joug de Napoléon, les souverains de l'Allemagne ne pensèrent plus qu'à l'affermissement de leur pouvoir absolu, et les amis de la veille devinrent les ennemis du lendemain. Le changement fut aussi subit qu'effronté, et à la confiance débonnaire des peuples répondit une déception cruelle. Ce ne sont pas certes les patriotes allemands de 1813 que l'on peut accuser, comme les *afrancesados* espagnols, d'avoir jamais sympathisé avec les idées françaises ou pactisé avec l'esprit subversif. La haine de la France a été au contraire le mobile de leur élan, l'âme même de leur vie. Ils étaient loyaux, ne demandaient qu'à être des sujets fidèles, et, loin de se laisser aller au souffle voltairien, ils obéissaient à un esprit religieux plein de mystiques ardeurs et de généreuses illusions. Sans doute il y avait dans leurs rangs des exaltés, dont le teutonisme prenait parfois des allures un peu bizarres et archaïques : ils abusaient des noms d'Arminius et de Barberousse, et semblaient subir une déraisonnable nostalgie des forêts de la Germanie de Tacite ; ils portaient des cheveux trop longs, des redingotes trop courtes, des bonnets trop petits, et voulaient absolument redevenir Chérusques. Ces exaltés néanmoins, ces « mangeurs de glands, » comme devait les appeler plus tard la *Jeune Allemagne*, avaient l'âme aussi honnête que l'esprit conciliant; ils étaient aussi inoffensifs que parfaitement ridicules. Quoi de plus naturel, au reste, que de pareilles excentricités d'un patriotisme surexcité et rétrospectif? Tout récemment, et en France, des esprits honnêtes, mais gaulois à l'excès, ne se sont-ils pas avisés de recommander le culte druidique? Les slavo-

philes de la Russie ne se sont-ils pas affublés du cafetan original et antique? « Leur costume parut si national, si national, dit à ce sujet malicieusement le publiciste Hertzen, que le peuple de Moscou les désignait comme des Persans. » Ces enfantillages pourtant furent érigés alors en crimes d'état. Les volontaires de 1813 devinrent des « malveillans, » et M. de Kamptz prit sur lui le noble soin de « flairer les démagogues » et de leur donner la chasse. Toutes les libertés promises ou même promulguées subirent peu à peu un travail de révision ou d'explication qui ne leur laissa pas même l'ombre d'une existence, et la nation entière dut répondre du moindre excès de tel enfant perdu. Un étudiant à moitié fou venait-il d'assassiner un méchant dramaturge, ou un pauvre employé de menacer un obscur conseiller aulique, le *Bundestag* (la diète de Francfort) déclarait tout de suite la société en péril, et décrétait contre les menées « démagogiques » des « mesures générales » qui faisaient de la police l'arbitre suprême de la liberté des citoyens. La démence de l'oppression ne fut égalée que par la déplorable fatuité et l'insigne petitesse des hommes d'état qui tinrent alors dans leurs mains le sort d'une grande et noble nation, et les récentes révélations qui sont venues jeter une nouvelle lumière sur ces années de lugubre mémoire ne peuvent ajouter que du dégoût à la colère de toute âme bien née. Rien de plus instructif à cet égard que le journal, récemment publié, d'un homme qui avait pris une part notable dans la grande œuvre de la réaction européenne : nous voulons parler de ce trop fameux M. de Gentz, qui fut d'abord un ardent jacobin, devint ensuite l'âme damnée du prince de Metternich, et finit ses jours en vieillard épuisé et amoureux aux pieds d'une danseuse (1). Pendant les célèbres conférences de Carlsbad, qui, par une interprétation aussi déloyale que spécieuse de l'article 13 du pacte fédéral, abolirent jusqu'aux derniers vestiges d'une liberté de presse en Allemagne, et muselèrent complétement la nation, Gentz note entre autres, dans son journal, sous la date du 14 décembre 1819 : « Assisté à la dernière et à la plus importante séance de la commission pour l'interprétation de l'article 13 du pacte fédéral; pris ma part au plus grand et au plus digne résultat des délibérations de notre temps : *journée plus importante que celle de Leipzig...* » Triste journée! tristes héros!

Ainsi frustrée dans son attente des institutions libérales et parlementaires, la nation allemande le fut encore bien plus dans son ardent désir de voir son territoire constitué sur une base unitaire. Ce pieux désir ne pouvait, il est vrai, se réaliser bien aisément. C'était une lourde tâche que de centraliser un empire qui, à côté d'innom-

(1) *Tagebucher* von Friedrich von Gentz. Leipzig, Brockhaus, 1861.

brables petites souverainetés, renfermait de plus dans son sein deux grandes monarchies rivales comme la Prusse et l'Autriche. L'unité allemande ainsi entendue paraît encore aujourd'hui le plus insoluble des problèmes, même en théorie. Toutefois, s'il est vrai que c'est précisément cet amas de petites souverainetés qui forme la grande plaie du corps germanique, on pouvait s'attendre d'autant plus à la destruction de ces *bourgs pourris* du particularisme que la plupart de ces princes parfaitement inutiles avaient été dans le temps gagnés, rehaussés, parfois même créés par l'ennemi étranger, par le *tyran* qu'on venait d'abattre. Rien en effet de plus contraire au progrès bien entendu de l'Allemagne que ces divers duchés, grands-duchés, etc., états dépourvus d'éclat et d'activité, offrant assez d'espace pour des intrigues de cour, pas assez cependant pour que le citoyen à l'âme haut placée et aux nobles instincts puisse y voir une arène digne de son zèle et de ses fatigues; organismes hybrides, impuissans pour créer le bien, assez puissans pour l'empêcher et pour opposer un *veto* déraisonnable à toute action fédérale. Aussi quelques hommes réfléchis semblaient depuis longtemps comprendre l'urgente nécessité de mettre fin à une situation si compliquée, et pendant la campagne de 1813 Stein et Hardenberg étaient même tombés d'accord avec le prince de Metternich sur un arrangement qui faisait de l'Allemagne deux grandes moitiés, dont l'une aurait été absorbée par la Prusse et l'autre par l'Autriche : le fleuve du Mein devait être la ligne de démarcation entre les deux états ainsi agrandis. Le chancelier de la cour et de l'empire changea bientôt cependant d'avis et s'arrêta à une combinaison qui, après une longue série de débats et d'intrigues, fut solennellement consacrée par l'acte fédéral du 8 juin 1815.

Ce qui frappe d'abord dans ce pacte mémorable, placé, comme de juste, sous l'invocation de la « très sainte et indivisible Trinité, » c'est le principe de division qu'il maintenait et semblait vouloir éterniser au sein de la grande patrie; c'est ensuite le culte superstitieux qu'il portait au droit divin des plus petits princes, — et cela au moment même où le droit populaire était passé sous silence ou laissé à la plus fantasque, la plus cauteleuse des interprétations. Les princes de Lichtenstein, de Reuss-Greitz, de Reuss-Schleitz, de Saxe-Meiningen, de Saxe-Altenbourg, de Hombourg-Lippe et de Lippe-Schauenbourg, y étaient déclarés souverains au même titre que le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche, régnant par la grâce de Dieu sur leurs sujets et leur mesurant selon leur convenance la liberté et le bonheur. Des droits exorbitans, entre autres l'exercice de la haute juridiction en matière civile et criminelle, furent stipulés pour un grand nombre des anciennes familles dites *médiatisées*. Un article spécial du pacte maintenait la maison des

princes de la Tour-et-Taxis en possession du privilége des postes dans les états de l'empire. L'Allemagne devint ainsi, selon l'expression même de M. de Metternich, non pas un « état fédéré, » mais une « fédération d'états » indépendans l'un de l'autre, se mouvant chacun dans sa sphère plus ou moins propre, et reliés seulement entre eux par la vague obligation « de maintenir la sûreté extérieure et intérieure du territoire. » Encore, comme l'Autriche n'entrait dans la confédération que pour ses possessions allemandes, comme la Prusse aussi en exceptait non-seulement le grand-duché de Posen (territoire polonais ayant droit, d'après le traité de Vienne, à des institutions spéciales qui, il est vrai, ne furent jamais réalisées), mais deux de ses autres provinces, il fut évident que les grandes puissances se réservaient une pleine liberté d'action en dehors du corps germanique, qu'elles rendaient ainsi immobile et inerte, bon tout au plus pour servir de poids dans la balance dont elles formaient les plateaux. L'entrée dans la confédération de deux monarques tout à fait étrangers, le roi des Pays-Bas pour le grand-duché de Luxembourg et le roi de Danemark pour le duché de Holstein, ne fut qu'une anomalie ajoutée à tant d'autres, et ne servit qu'à démontrer de plus l'impossibilité absolue de toute action homogène et même de tout grand intérêt commun dans un assemblage d'élémens aussi disparates.

Il est vrai qu'une *diète fédérale* (*Bundestag*), instituée à Francfort et y siégeant en permanence, semblait destinée à pallier le vice du particularisme, si manifeste dans la constitution du corps germanique, et à donner une direction unitaire aux affaires collectives; mais les événemens prouvèrent bientôt que cette assemblée, impuissante pour sauvegarder l'honneur et les intérêts de la patrie à l'extérieur, n'était efficace que pour « généraliser » à l'intérieur les mesures les plus iniques d'oppression et de répression. Rien du reste de plus bizarre et de plus compliqué que la composition et le fonctionnement de cette assemblée célèbre. Les membres de la confédération, tous égaux en droit, y votent par leurs plénipotentiaires sous la présidence de celui d'Autriche. Une combinaison de dix-sept voix, réparties parmi les membres d'après l'étendue respective de leurs états, forme ce que l'on est convenu d'appeler le *conseil restreint*, qui s'occupe des affaires courantes. Une autre combinaison de soixante-dix voix (où chaque prince en a au moins une, et l'Autriche, la Prusse, les quatre royaumes chacun quatre) forme le *plenum*, qui délibère dans les cas extraordinaires, et qui seul en outre a le droit de décider des lois fondamentales ou des changemens de même ordre, d'institutions organiques ou d'autres arrangemens d'un intérêt commun. Les deux tiers des voix sont nécessaires pour former la majorité du *plenum*, et cette majorité elle-même ne suffit pas lorsqu'il s'agit de

changemens fondamentaux. Dès le principe donc et grâce à ce mode de votation, tout espoir fut ôté à une réforme des institutions fédérales, même dans un avenir lointain, du moins au moyen d'un procédé légal et par l'organe de la diète. De plus le prince de Metternich rendit à l'Allemagne le service signalé de faire insérer l'acte fédéral dans le traité de Vienne lui-même, c'est-à-dire de placer le mode dont fut constitué le corps germanique sous la garantie de toutes les puissances signataires du traité général de l'Europe et d'autoriser par cela ces puissances, entre autres la France, l'Angleterre et la Russie, à demander compte de tout changement essentiel qu'on voudrait apporter à l'organisation intérieure des états germaniques. Les puissances étrangères se le tinrent pour dit; elles usèrent de ce droit plus d'une fois, notamment pendant les essais de réforme unitaire depuis 1848, et certes elles ne songent pas à se désister pour l'avenir du précieux privilége. La France par exemple se montrerait par trop débonnaire si, en vue d'un déplacement notable de forces sur ses frontières, elle ne demandait pas des *garanties*, si elle renonçait à une ingérence aussi légitimée par le droit de conservation que par le droit écrit.

Le pacte fédéral de 1815, complété par l'acte final de 1820, a formé jusqu'à l'heure présente (avec une courte interruption pendant les années 1848-50) le droit public de la confédération, et il est facile de comprendre tout ce qu'il doit avoir de blessant pour le patriotisme des Allemands, — pour peu qu'on veuille bien se placer un instant à leur point de vue. Sans doute il est permis à l'étranger, au voisin, de se féliciter d'un tel état de choses et de saluer avec M. de Metternich « la création au centre de l'Europe d'une grande fédération défensive pour le maintien de la paix du monde; » mais qui donc blâmerait l'Allemand de gémir sur un tel rôle assigné à sa patrie, rôle naturel à un petit pays, humiliant pour une grande nation? L'homme est en général assez porté à considérer comme juste tout ce qui a l'avantage de lui être commode, et c'est ainsi qu'en France on est à peu près d'accord à trouver que tout est pour le mieux dans la meilleure des Allemagnes possible. Des voix éloquentes ne manquent pas ici pour prouver aux voisins d'outre-Rhin (comme on le faisait naguère encore à ceux de la péninsule transalpine) que le « noble » instinct du particularisme est l'essence même de leur nature et le mystère profond de leurs destinées. On les a adjurés plus d'une fois de ne pas donner un démenti à Tacite, qui dès le premier siècle de notre ère avait dit des Germains : *Colunt discreti ac diversi;...* on leur a adressé des appels chaleureux de vouloir bien se contenter d'être, comme par le passé, le foyer des lumières et le boulevard de la paix placé par la Providence au centre de l'Europe, — singulière paraphrase du *hæ tibi erunt artes, pa-*

cisque imponere morem! — on célébrait sur tous les tons l'aimable aspect de leurs états multiples, le charmant sans-souci et la placide tranquillité de leurs diverses capitales... Comme si la vocation et la dignité de l'homme ou d'une nation consistaient dans la douceur, la facilité ou même l'amabilité de la vie! comme si pour l'homme, aussi bien que pour une nation, le premier des devoirs n'était pas le libre développement de l'activité innée, l'exercice énergique de toutes les facultés immanentes à tous les points et dans toutes les directions! comme si dans la peinture même, et pour ainsi dire en image, l'*histoire* n'était pas mille fois préférable au *genre!* A ceux qui lui vantent tant la multiplicité de ses autonomies et les lui recommandent comme des garanties efficaces de liberté et de bonheur, l'Allemand pourrait demander s'ils ont jamais lu certaines ordonnances et rescrits ridicules de Henri LXXII, souverain de Reuss, ou de tel autre potentat *minorum gentium;* s'ils ont jamais entendu parler d'une certaine courtisane espagnole venant, au beau milieu du XIXe siècle, dans ce Munich, centre des arts et des sciences, renverser des ministères, changer d'un jour à l'autre le régime du pays et gouverner un état à la pointe de sa cravache, pour avoir su plaire à l'un des représentans les plus considérables de cette bienheureuse autonomie; s'ils savent bien, entre autres, qu'un M. de Hassenpflug, condamné en Prusse à une peine infamante pour malversations, a pu devenir premier ministre dans un état allemand voisin, tenir pendant des années les habitans de la Hesse électorale sous une main flétrie et rapace, bien plus, siéger à la diète de Francfort au nom de son grand-duc et à côté du plénipotentiaire de cette même puissance qui maintenait toujours contre lui son mandat d'amener, — tout cela grâce à l'indépendance dont jouissait chaque partie d'une patrie commune!... A ceux qui lui conseillent d'éviter la région des tempêtes et de ne pas ambitionner un rôle plein de déboires et de périls, il pourrait demander si le ridicule n'est pas pour une nation, à certains égards, le plus extrême des dangers, et s'ils ont jamais gardé leur sérieux toutes les fois que l'Allemagne, dans sa constitution actuelle, a été amenée à dire son mot dans les grandes affaires du monde. Le pays de Leibnitz et de Keppler, de Goethe et de Schiller, de Kant et de Hegel, exerce-t-il sur les intérêts généraux de l'Europe, sur les grandes transactions internationales, une influence qui soit en rapport quelconque avec son importance morale, commerciale, industrielle, voire avec ses simples ressources militaires? Il serait malaisé de vouloir nier la gravité de ces objections; il serait difficile aussi de ne pas convenir que l'Italie, unie depuis deux ans à peine, encore dépourvue de capitale et de frontières et certes bien peu assurée dans son assiette, a cependant su, dans les grandes questions qui à cette heure agitent ou attendent

l'Europe, prendre déjà une position et une attitude que n'ont pu se faire toutes les Allemagnes malgré leur existence bien établie et universellement reconnue. Franchement je ne saurais m'étonner si les Allemands deviennent parfois amers à l'endroit des conseils qu'on leur adresse de ce côté du Rhin pour le maintien du *statu quo*, et dont le moindre inconvénient est de ne pas paraître parfaitement désintéressés; je ne m'étonne même pas s'ils croient entrevoir dans de telles exhortations plus de malice et, tranchons le mot, plus de perfidie qu'elles n'en cachent réellement. Ce n'est point, dans tous les cas, en tenant les yeux fixés uniquement sur les convenances que la constitution présente du corps germanique peut offrir à l'étranger qu'on parviendra à se rendre compte de la manière dont les libéraux et les patriotes d'outre-Rhin envisageaient dès 1815 et envisagent encore l'œuvre établie par l'acte fédéral de Vienne.

Si cependant la réorganisation de l'Allemagne après la chute de Napoléon avait cruellement déçu les patriotes dans leurs espérances unitaires, elle semblait d'abord leur offrir d'un autre côté une certaine compensation dans la grande dose d'autonomie même qu'elle accordait aux états individuels, et qui, bien employée, pouvait au moins profiter à la liberté, favoriser sur divers points le développement d'un régime constitutionnel. La perspective restait assez attrayante, et l'essai valait bien de persévérans efforts. On peut même dire que, de 1815 jusqu'à 1840, l'esprit national en Allemagne, — là où il n'était point complétement découragé et aspirait encore à la vie politique, — prit la direction indiquée, et, tournant les obstacles insurmontables qui avaient été opposés au courant unitaire, chercha à se creuser péniblement un lit à travers les libertés autonomiques. Certains petits états de la confédération étaient déjà trop avancés dans la voie du progrès moderne, avaient déjà trop longtemps vécu sous le régime du code français pour qu'on eût pu y abolir complétement quelques-unes des institutions représentatives et des réformes dans le sens des principes de 89 qui leur avaient été concédées dans le premier moment. Il était aussi dans l'intérêt de tel prince, jaloux de sa dignité ou de son indépendance et rendu ombrageux par le ton parfois trop hautain de M. de Metternich et de la diète fédérale, de chercher un appui moral dans ses populations, et d'établir avec elles un échange de bons procédés. De pareilles ententes ne furent cependant ni sans intermittences ni même sans catastrophes. Le roi Frédéric-Guillaume III de Prusse était dévoué de toute son âme aux idées de la sainte-alliance, et s'il n'était pas si prompt que le chancelier de la cour et de l'empire à dégainer à la moindre apparition de l'esprit moderne sur un point quelconque, il finissait cependant par se laisser ébranler. Fort alors d'un tel appui, M. de Metternich réclamait énergiquement par l'or-

gane de la diète contre les élémens disparates qui s'introduisaient dans le corps germanique en en troublant l'harmonie, et il obtenait satisfaction. Spectacle singulier, ce fut l'homme qui, en 1815, avait le plus contribué à organiser l'Allemagne en une « fédération d'états » au lieu d'un « état fédéré, » ce fut le même homme qui parlait dans la suite avec le plus de zèle au nom de la centralisation et de l'unité, indispensables dans la direction des affaires générales. Dans un curieux entretien noté fidèlement et transmis à la postérité par M. Varnhagen von Ense, le célèbre diplomate autrichien avait un jour fortement invectivé les « doctrinaires, » et fini sa sortie par la déclaration que, quant à lui, il n'avait jamais été « homme de doctrine, mais de principe. » Nous nous sommes plus d'une fois demandé avec perplexité de quel principe M. de Metternich prétendait être l'homme. La définition qu'il donnait dans le même entretien de son système, et qui consistait à « maintenir tout ce qui a pu être sauvé du passé pour y retourner complétement, s'il était possible, » n'est point évidemment un principe, pas même une « doctrine, » mais tout simplement un expédient. M. de Metternich aurait-il été par hasard l'homme du principe de l'unité, — de l'unité allemande aussi bien qu'italienne? car on se rappelle que son procédé dans les affaires de la péninsule était le même que dans celles de la confédération germanique, et que, tout en déclarant l'Italie une « expression géographique, » il n'en travaillait pas moins à rendre uniforme le régime qui gouvernait ses divers états! Étrange surprise que nous ménagerait dans tous les cas une histoire bien approfondie de notre siècle, si elle arrivait à découvrir dans M. de Metternich un précurseur et un ancêtre de M. de Cavour et de M. de Gagern!... Mais non, cela aussi ne fut qu'un expédient dont le cabinet de Vienne n'avait pas même gardé le monopole à lui seul. La Prusse aussi bien que l'Autriche, la Bavière aussi bien que le Wurtemberg ou la Saxe parlèrent plus d'une fois et tour à tour tantôt au nom de l'unité de la confédération, tantôt au nom de l'indépendance des divers états, selon l'intérêt égoïste du moment et les besoins de l'argumentation.

On ne saurait rendre assez hommage aux libéraux du sud de l'Allemagne, notamment à ceux de Bade, pour la fermeté et la persévérance qu'ils mirent à défendre, pendant cette longue période de 1815 à 1840, les principes modernes, — luttant contre des obstacles sans nombre, luttant même contre l'indifférence générale, car, il faut bien le dire, l'Allemagne ne se désintéressa que trop tôt, et à tort, de ces combats toujours stériles, livrés dans des champs clos très étroits, et dont le bruit du reste ne lui arrivait que de loin, notablement assourdi par chacune des polices locales. Découragée, dégoûtée, ayant perdu la plupart des meneurs ardens de sa jeunesse qui peuplaient la terre étrangère ou les prisons, la nation revint à

ses occupations studieuses, se replongea dans les immensités de la pensée et y chercha l'oubli. L'auteur immortel du *Goetz* lui avait donné de bonne heure cet exemple; déjà, au milieu même de l'effervescence européenne, le grand Wolfgang s'était complétement absorbé dans l'étude de l'histoire chinoise! Nous sera-t-il permis de faire une courte remarque littéraire, qui après tout n'est pas une digression? Goethe avait travaillé, on peut le dire, toute sa vie à deux vastes compositions : le *Faust* et le *Wilhelm Meister;* il les avait commencées dans la jeunesse et il en publiait les derniers fragmens presque au bord de la tombe; il créa dans chacune de ces deux œuvres un type universel du monde allemand : il représenta l'élan titanique de l'homme de génie vers une « vie pleine et entière » dans le *Faust*, et en même temps les aspirations immenses de l'homme de la bourgeoisie vers la vie « libérale » dans le *Wilhelm*. Eh bien! dans la seconde partie que Goethe ajouta plus tard au poème comme au roman, et qui furent l'une et l'autre aussi obscures et aussi confuses que l'était alors l'existence même de la nation, deux épisodes seuls, qui se détachaient saisissans, palpables, du fond noir et brumeux, furent compris du public. C'était, dans le poème, le lumineux fragment où Faust, fatigué de la lutte, tombe à genoux et s'évanouit aux pieds d'Hélène, l'idéal de la beauté classique; c'était, dans le roman, l'épisode fascinant de cette excentrique figure de Makarie, dont le nom grec, facilement interprété par son anagramme (*Amerika*), semblait dire que le bonheur, c'était l'Amérique! L'émigration dans le Nouveau-Monde ou la contemplation d'un monde ancien, à jamais disparu et idéal, tels étaient donc les deux seuls refuges laissés à l'esprit naguère encore si plein de confiance et de vigueur!... Est-il besoin de rappeler que ce fut précisément à cette époque, après les déceptions amères de la guerre de délivrance, que le petit bourgeois, le menu peuple d'Allemagne, — le personnel du *Wilhelm Meister* en un mot, — commença cette migration en masse vers l'autre hémisphère, qui s'accrut d'année en année dans des proportions colossales, et qui a fini par composer une partie notable de la population des États-Unis? Quant à l'élite intelligente de la nation, à ces Faust qui avaient « étudié, hélas! la philosophie, la jurisprudence et la médecine, et malheureusement aussi la théologie, » ils se mirent à genoux devant l'idéal et l'idée et s'évanouirent dans la vie contemplative.

II.

Pour désigner l'ensemble de faits, d'idées, de mœurs et de phénomènes divers d'une époque déterminée de son histoire, le Fran-

çais ou l'Anglais choisit d'ordinaire le nom du souverain : il parle du siècle de saint Louis ou de Louis XIV, de celui d'Élisabeth ou des Georges. Pour exprimer la même pensée, l'Allemand, — signe caractéristique ! — prononce le nom d'un de ses grands écrivains; il dit : la période de Leibnitz ou de Kant, de Lessing ou de Schiller. En effet, ni Frédéric le Grand ou Marie-Thérèse, ni Joseph II ou Léopold, ne peuvent servir de *dénominateurs* pour l'Allemagne, prise dans son ensemble : seuls les maîtres de la pensée y sont les représentans de l'unité nationale, et c'est ainsi que la période dont nous avons à parler maintenant est généralement appelée l'époque du *romantisme* et de *Hegel*.

A la suite du grand ébranlement du monde produit par la révolution française et les guerres de l'empire, eut lieu une rencontre, une mêlée de différens peuples qui échangèrent entre eux une multitude d'idées, de vues et de sentimens, et comme au moyen âge, après un phénomène analogue, il en naquit un mouvement nouveau dans la sphère intellectuelle, qui, aujourd'hui comme alors, prit le nom de *romantisme*. Le romantisme en effet n'est, à proprement parler, que la fusion des élémens divers : mélange des genres au point de vue de la forme plastique; mélange des caractères au point de vue du génie individuel de chaque nation. A cet égard, le romantisme est juste l'opposé du principe classique, principe de pureté aussi bien dans les formes de l'art que dans la personnalité immanente de chaque peuple. Il est clair qu'une pareille fusion indique une tendance éminemment cosmopolite, et qu'elle favorise plutôt l'étude et la comparaison que la création spontanée. Or ces deux caractères éclatent d'une manière évidente dans l'école romantique de l'Allemagne. Absolument impuissante à produire des chefs-d'œuvre à elle propres, ne parvenant dans cette sphère qu'à propager un mélange de genres de plus en plus confus et de plus en plus contestable, cette école se montra en revanche d'une merveilleuse capacité pour reproduire les chefs-d'œuvre étrangers, pour goûter, comprendre et faire comprendre les beautés diverses de tous les âges et de toutes les nations; dépourvue elle-même d'originalité intrinsèque, elle eut un sens exquis pour toutes les originalités du monde possible. Ce don incomparable que M. Renan admire tant chez nos voisins du Rhin, — la faculté de se transporter en plein dans tout âge et dans toute nation de l'histoire, de faire corps avec le sujet le plus étranger, de se familiariser et de sympathiser avec le génie même le plus opposé, l'époque la plus reculée et le peuple le plus dissemblable, — il date précisément du mouvement romantique et a ses racines profondes dans la disposition de l'esprit national d'alors. Point n'est besoin d'expliquer, en effet, qu'une pareille aptitude de migration

spirituelle dans toutes les parties du monde n'a pu se développer que dans un temps où l'on se détachait volontiers du sol natal et de ses amers souvenirs; il est également superflu de faire remarquer le fond cosmopolite d'une telle école. Le mot seul de « littérature universelle » (*welt litteratur*), tant prôné par les romantiques, nous peut tenir lieu de toute autre preuve. Sous l'impulsion de cette école, l'Allemagne parvint, à certains égards, à se former véritablement une immense littérature universelle; elle « s'appropria, » commenta et expliqua toutes les œuvres de l'esprit humain, depuis les hymnes des Védas jusqu'à Shakspeare, depuis Homère jusqu'aux chants des *vaïdelotes* aveugles de la Serbie. Après les œuvres poétiques de tout peuple et de tout âge, elle se mit à étudier la religion, la philosophie, la mythologie, l'histoire et les traditions de chacun d'eux : travail immense, incomparable, monument glorieux de l'activité, de la flexibilité et de l'universalité de l'esprit germanique, mais indice aussi de son éloignement de la vie active, seul point de vue auquel il nous est permis de parler ici des phénomènes littéraires.

A ce même point de vue, la spéculation de Hegel, quoique profondément opposée par ses idées et ses goûts à l'école romantique, n'en répondit pas moins bien à la disposition générale des esprits d'alors. Pendant un long espace de temps, on peut même dire jusqu'en 1848, l'auteur de *la Phénoménologie* a régné en souverain sur les intelligences de l'Allemagne; sa philosophie fut même investie à Berlin d'un caractère en quelque sorte officiel. Il est de mode aujourd'hui de conspuer ce génie immense, de ridiculiser le plus grand penseur que le monde ait connu depuis Aristote, et certes nous voudrions nous tenir aussi loin que possible de pareils dénigremens, dont l'insolence n'est d'ordinaire égalée que par la trivialité. Il importe cependant de constater l'influence délétère de son système sur l'esprit public de l'Allemagne. On s'est étonné à juste titre de la considération dont cette philosophie a joui auprès d'un gouvernement aussi absolu que celui de Berlin, et les apothéoses incidentes que l'habile professeur faisait de temps en temps du régime prussien (il le présentait parfois comme le dernier mot de la civilisation!) ne suffisent pas en effet pour expliquer la faveur que lui accordait le ministère d'Altenstein. Il y avait à tout cela une raison bien autrement profonde, et qui démontre en même temps la grande affinité du système avec l'état des âmes de l'Allemagne d'alors : c'est que ce système enseignait l'indifférence en toute matière; entendons-nous : non pas l'indifférence ordinaire et frivole, mais l'indifférence suprême, suite de la suprême curiosité. Pascal a parlé d'une seconde ignorance, celle qui vient après le savoir; on peut dire de même que Hegel a insinué une seconde insouciance,

celle qui vient après une universelle compréhension. Dans cette dialectique terrible, rien n'est fixe et stable, l'existence est un va-et-vient continuel entre l'être et le non-être; toute affirmation implique en soi sa négation, toute thèse produit son antithèse, puis toutes deux se résument dans une thèse supérieure qui passe de nouveau par le même *procès*, et ainsi de suite jusqu'à l'infini. La logique, c'est-à-dire les principes, n'est elle-même qu'une phénoménologie, une série d'évolutions de la pensée dans le temps. Seul, l'esprit contient l'absolu, dont l'essence est de tout comprendre et de tout *résoudre* (*resolvere*, au vrai sens du mot) dans ses successions antinomiques. Poursuivez cette dialectique à travers toutes les manifestations de la vie, et vous créez ainsi un grand *nirvanâ* spéculatif, l'anéantissement par le savoir; transportez-la dans la sphère de l'état, et, au lieu de vous mêler aux événemens, vous les comprendrez, vous les dédaignerez et vous les laisserez aller. Pourquoi en effet défendre avec toute votre énergie une thèse que vous savez légitimement produire son antithèse et se résoudre dans une synthèse qui, elle aussi, subira à son tour le même *procès?* A quoi bon prendre décidément un parti, lorsqu'on sait qu'en définitive tout est antinomique? Mieux vaut embrasser du coup et dans l'esprit le pour et le contre, c'est-à-dire regarder et comprendre, la dignité suprême de l'esprit ne consistant pas dans l'action, mais dans la spéculation (*spectare*), non pas dans la ἐνέργεια d'Aristote, mais dans le νοῦς de Thalès.

Qu'on veuille bien se rendre compte de la portée politique de cette doctrine! Elle prêchait une sorte de catholicité, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui s'accommodait de tout, précisément parce qu'elle s'élevait au-dessus de tout. Ceux qui voient dans Hegel l'antechrist, la contrefaçon satanique du Sauveur, ne devraient pas oublier ce trait, que, lui aussi, avait enseigné la résignation. Se pénétrant de cette dialectique vertigineuse, l'Allemagne tâcha de s'accommoder de tout, de tout comprendre, de comprendre même son non-être et de se justifier son néant. Qu'on veuille bien aussi se rendre compte du labeur énorme et tout matériel que cette nouvelle philosophie imposait aux intelligences germaniques, et qui devait les absorber pour de longues années. Il est d'usage de l'autre côté du Rhin, à l'apparition de tout nouveau système vainqueur, de lui adapter les diverses branches du savoir humain, d'équiper les sciences d'après le nouvel uniforme, et d'amener devant le jeune Adam toute créature pour qu'il lui donne un nom. Un pareil travail devint d'autant plus nécessaire en présence d'une philosophie qui se posait comme l'*absolu*, et qui déclarait se retrouver et se vérifier dans toutes les apparitions de l'univers. Il fallut donc entreprendre un grand travail de révision sur toutes les connaissances déjà ac-

quises dans la sphère de l'histoire, de la théologie, du droit, de la physique, de l'esthétique, voire de la géographie, pour les recréer d'après le verbe du maître, pour les reconstruire d'après les lois absolues d'antinomie, de trichotomie, etc. Grâce à Dieu, on ne manqua donc pas de besogne. Enfouie profondément dans ces carrières, la nation ne se ressentit presque en rien de l'ébranlement général de 1830, et certes ce ne furent pas les ébats frivoles de la *Jeune Allemagne* qui auraient pu entamer sensiblement le fond sérieux et moral d'un tel peuple.

Il vint néanmoins un temps où le mouvement auquel l'école romantique et la spéculation hégélienne avaient donné l'impulsion dut nécessairement se ralentir et s'épuiser. Au bout de longues années d'efforts et d'études, tout était « approprié, » commenté, expliqué, tout aussi se trouvait pénétré, imbu, transformé par la grande dialectique de l'absolu, et on commençait un peu à tourner sur place. Alors parut un livre étrange, œuvre remarquable à plus d'un titre, œuvre telle que n'en avait pas encore connue l'Allemagne et que l'Allemagne seule cependant pouvait produire. Joignant à une connaissance approfondie de son sujet spécial une science parfaite de toutes les littératures antiques et modernes, unissant à une vaste érudition, que la recherche minutieuse des détails ne rebutait jamais, un esprit généralisateur capable de planer au-dessus de la masse des faits et d'en retrouver les lois et l'ordonnance, scrupuleux et hardi en même temps, à la fois respectueux envers les données établies et ne dédaignant pas cependant les points de vue les plus nouveaux et les plus inattendus, un jeune penseur entreprit d'écrire l'histoire de la littérature allemande depuis les temps les plus reculés jusqu'au moment présent, depuis le chant d'Hildebrand jusqu'à l'école romantique. Il voulait, disait-il, présenter à sa nation le tableau fidèle et animé de sa vie morale et intellectuelle, dresser le bilan de son activité, lui faire le récit de ses victoires et conquêtes dans le monde idéal. L'histoire littéraire de M. George Gervinus est à coup sûr une des productions les plus remarquables et les plus fécondes de ce siècle. Que d'aperçus lumineux, nouveaux, sur l'art et la poésie, sur le génie antique et le génie moderne, sur le moyen âge et les croisades! A côté d'un exposé continu de la littérature allemande dans son vaste développement, que d'éclairs jetés en passant sur les littératures étrangères, sur Homère et Shakspeare, sur Dante, Pétrarque ou Milton, sur les origines du théâtre ou le cycle breton! Ce n'était point cependant ces qualités éminentes qui faisaient la portée et la véritable originalité de l'œuvre, mais bien l'idée dominante qui l'animait de tout en tout et qui en ressortait comme la leçon suprême. C'est le propre aussi bien que l'écueil de tout biographe et de tout historien de trop s'éprendre de son

héros et de son sujet et de s'aveugler sur leur importance : eh bien! M. Gervinus étonna, frappa les esprits par un procédé tout contraire. S'il résumait admirablement le grand travail de la nation sur le champ de l'idée et de l'idéal, c'était pour lui démontrer que tout était épuisé de ce côté; s'il étalait devant ses yeux émerveillés toutes les richesses acquises, c'était pour l'en dégoûter; s'il lui racontait ses labeurs ardens, incomparables, c'était pour déplorer une énergie si mal employée. Il lui représentait sa suprême force comme sa principale faiblesse, et lui faisait honte pour ainsi dire de sa gloire même. Il s'arrêtait complaisamment devant chaque époque brillante, devant tout chef-d'œuvre remarquable, devant tout génie sublime; il en détaillait les mérites, célébrait la grandeur, exaltait l'éclat et concluait presque à leur vanité; à l'encontre du prophète de la Bible, à chaque regard jeté sur les tentes innombrables du peuple de Dieu, il levait la main pour bénir et finissait par maudire. Il maudissait l'excroissance d'une seule faculté au détriment de toutes les autres, plus dignes et bien autrement essentielles; il rendait la nation responsable du manque « d'achevé » dans ses plus grands génies littéraires, et il rendait d'un autre côté la littérature responsable de l'état délabré et béotien de la nation. Pourquoi les *Niebelungen*, malgré tant d'élémens de grandeur, n'ont-ils pas atteint la perfection de l'épopée homérique? pourquoi le théâtre de Goethe et de Schiller n'a-t-il pas acquis la plénitude et la vigueur de la scène de Shakspeare? pourquoi Lichtenberg est-il resté bien en arrière de Swift? pourquoi tel poète qui pouvait devenir un Virgile est-il demeuré un Ovide? Parce qu'en tout et à tous a manqué cette base solide et large que donnent une idée nationale, une politique nationale, une grande existence commune. Pourquoi d'un autre côté le peuple allemand est-il si gauche et si mesquin, si dépourvu de toute initiative et de tout esprit public? Parce que les préoccupations littéraires lui tiennent lieu de toutes les autres, parce que l'arbre de la science a dépassé chez lui démesurément et écrasé l'arbre de la vie, parce que la lampe de l'étude a remplacé pour lui le soleil des vivans!

Qu'est-ce que la vie active en Allemagne? Rien; qu'est-ce qu'elle doit être? Tout : telle était à peu près la conclusion de ce pamphlet étrange, qui avait cinq gros volumes, imposait par une science sans rivale et charmait par une critique fine et supérieure. De la hauteur d'un mâle patriotisme, M. Gervinus flétrit le relâchement humanitaire de Herder, jugea sévèrement la morgue olympienne de Goethe, tança Schiller lui-même de sa tiédeur civique, bafoua l'épicurisme littéraire de Schlegel, perça à jour Jean-Paul, qui lui semblait l'incarnation la plus fidèle du génie provincial, mesquin, rêveur et effroyablement écrivassier de l'Allemagne. Il démontrait à toute oc-

casion et déplorait les misères politiques, la nullité, l'abaissement de son peuple, et il conjurait sa nation d'abandonner un domaine déjà complétement épuisé, ne produisant que des ronces, et de reporter ses forces et son activité dans la seule sphère digne et enviable. « Versifier! — disait-il avec Hotspur, le héros bien-aimé de son poète favori, Shakspeare, — je préférerais être un chat et miauler!... » Qu'on se figure maintenant l'effet que dut produire au milieu d'un pays comme l'Allemagne un tel livre que le monde savant ne pouvait en aucune manière taxer de légèreté et de frivolité, et qui devint même pour la jeunesse des écoles et des universités un manuel indispensable d'instruction supérieure. Nous tromperions-nous par hasard? Mais, en recueillant nos propres souvenirs de jeunesse, nous regardons comme prouvé que la génération intellectuelle et active de l'Allemagne présente a puisé principalement dans l'ouvrage de M. Gervinus les sentimens et les aspirations qui la distinguent à l'heure qu'il est : une idée fixe de l'unité et de la grandeur futures de l'Allemagne, un patriotisme ardent et farouche, la résolution presque fiévreuse de devenir pratique à tout prix, au prix même de la justice, une haine déraisonnable de l'étranger, des Français surtout, et une foi aveugle dans ses propres forces et destinées.

Au moment où l'on sonnait ainsi le glas funèbre de la vie purement littéraire et contemplative de l'Allemagne, deux faits dans l'ordre politique, dont l'un était fortuit et passager, l'autre d'une portée réelle et grande, vinrent donner une secousse aux esprits et ranimer tout à coup l'opinion publique, depuis longtemps engourdie. On se rappelle à peine en France (tant de révolutions y ont passé depuis!) la courte perturbation qu'apporta dans le système de paix du gouvernement d'alors l'attitude tant soit peu entreprenante et belliqueuse du cabinet du 3 mars 1840; mais pour nos voisins, le ministère de M. Thiers marque une grande date, presque une époque. A tort ou à raison, « le vieux Rhin allemand » se crut alors menacé, et les princes jetèrent tout à coup un cri d'alarme; ils pensionnèrent Becker pour sa piteuse chanson, et le vieux roi Louis de Bavière ne laissa pas surtout échapper l'occasion de faire l'important et de se donner du ridicule. La nation tressaillit. On lui parlait donc de nouveau de l'honneur allemand, de la gloire allemande, de la patrie commune! On l'engageait à pousser de toute la force de sa voix de tête les grands mots si longtemps défendus, naguère encore poursuivis comme signes de sédition et de démagogie! Le brave peuple ne se fit pas prier; il répéta le mot d'ordre avec un enthousiasme où la malice avait sa bonne part, et il continua de s'agiter alors même qu'on lui assurait d'en haut que tout danger était passé et qu'il n'avait plus qu'à rentrer tranquillement chez lui. Singulière

destinée de « l'historien illustre et national » que d'avoir ainsi et malgré lui réveillé en France les traditions de 1804 et en Allemagne celles de 1813!...

Bien plus important que cette panique du Rhin et d'une influence durable sur les destinées des peuples de la Germanie fut un autre événement qui eut lieu dans cette même année 1840 : un changement de règne à Berlin. Depuis 1797, la Prusse avait été gouvernée par un roi morose et raide, que ni les malheurs d'Iéna ni l'exaltation nationale pendant la guerre de délivrance n'avaient pu arracher à une sphère d'idées étroite, strictement limitée par la bureaucratie et le protestantisme. Frédéric-Guillaume III n'était pas certes un despote dans la mauvaise acception du mot : il répugnait aux mesures violentes et voulait sincèrement le bien de son pays; mais en ménageant les finances de l'état, en veillant sur la probité et la rigidité des employés, en faisant les efforts les plus louables pour la propagation des écoles et des universités, il croyait remplir tous les devoirs d'un bon souverain envers ses peuples. Quant aux nobles besoins d'une nation éclairée et mûre, à son désir si légitime de participer au gouvernement de ses affaires, il était tout à fait de l'avis de son ministre, M. de Rochow, qui un jour, dans une réponse à nous ne savons plus quelle députation de notables, posa l'axiome devenu célèbre : « que les grands intérêts de l'état dépassaient l'intelligence bornée du sujet (*beschränkter unterthanenverstand*)! » Oh! que l'absolutisme est ingénieux à trouver des argumens, et que, pour arriver à son but, il craint peu les contradictions! Tout récemment, M. de Bismark-Schœnhausen, le ministre nouvellement éclos et qui semble ménager à sa patrie le retour au système bienheureux de M. de Rochow, ne vint-il pas déclarer au contraire dans la commission de la chambre que l'intelligence du sujet prussien était « trop vive, trop remuante et frondeuse » pour pouvoir supporter un régime parlementaire?... Nous avons déjà dit plus haut que Frédéric-Guillaume III n'avait jamais refusé son concours à M. de Metternich toutes les fois qu'il s'agissait de conjurer « l'esprit subversif de nouveautés » dans tel ou tel autre état de la confédération, et que la sainte-alliance avait été la loi suprême de sa politique; encore de son lit de mort et dans un testament rendu bientôt public recommandait-il à son successeur de ne jamais rompre avec le tsar Nicolas et avec l'empereur d'Autriche. Le vieux monarque mourut enfin le 7 juin 1840, et des esprits assez ingénieux ou assez superstitieux pour attacher une signification fatidique au nombre, — les *vana mirantes*, selon le mot de Tacite, — ne se firent pas faute de remarquer que cette date avait pour l'histoire de la Prusse un caractère mystérieux et en quelque sorte providentiel; que l'année 1640 avait vu l'avénement du grand-électeur qui avait fondé la splendeur de

la maison de Brandebourg, et l'année 1740 celui de Frédéric le Grand, qui avait élevé la monarchie au rang des premières puissances de l'Europe. Le règne installé en 1840 marquerait-il également dans les grands fastes de la nation?

Ce n'est pas sans une certaine émotion qu'on peut se rappeler la figure de ce roi Frédéric-Guillaume IV, dont l'avénement avait été salué par tant de pronostics et d'espérances, qui devait vider plus tard le calice amer d'une révolution plus mortifiante encore pour son orgueil que fatale à son pouvoir, et dont l'esprit finit par s'éteindre au milieu de ténèbres qui contrastaient douloureusement avec l'ancien éclat d'une intelligence assurément peu ordinaire. Figure profondément originale dans tous les cas, curieuse à étudier, et qui ne laissera pas de ressembler parfois à une énigme! On l'a appelé un romantique : *le Romantique sur le trône de César*, tel fut le titre d'une publication piquante que le célèbre docteur Strauss lança dans le temps à l'adresse du Hohenzollern; il serait peut-être aussi juste de voir en lui un patriote attardé de 1813, un *épigone* de la guerre de délivrance. Il avait pris part à cette guerre et assisté à la bataille de Bautzen; il portait l'empreinte de l'esprit tudesque et mystique qui avait caractérisé les teutomanes de ce temps; il garda jusqu'à la fin une aversion marquée pour les « Welsch, » à tel point que, malgré son goût très vif pour la peinture, il ne voulut jamais acquérir un tableau de l'école française. Avec tout cela, il était prince; il était resté longtemps sous la tutelle et la direction du trop fameux M. Ancillon, et avait sur son pouvoir royal une doctrine toute spéciale et théologique, pleine « d'humilité devant Dieu » et d'entêtement devant les hommes, doctrine qui, après un long assoupissement, est venue tout récemment surprendre le monde d'une manière désagréable et retentir de nouveau dans la bouche de son successeur. Protestant fervent, il eut cependant pour ami de cœur un catholique zélé, le général de Radowitz; une philosophie commune, puisée dans les doctrines de MM. de Maistre et de Haller, formait le lien entre ces deux hommes. C'est surtout par ses tendances piétistes que le roi se révéla d'abord à la nation et entra en lutte avec elle. « Moi et ma maison, nous voulons servir le Seigneur, » dit-il en une occasion solennelle, et il est remarquable que le cabinet qu'il avait composé, et qu'il garda jusqu'en 1848, ne fut jamais autrement désigné que par le nom du ministre des cultes, M. Eichhorn, volontaire de 1813 et piétiste comme le roi. La gloire de l'Allemagne, la grandeur de la patrie commune lui tenaient certainement à cœur; il proclamait hautement la nécessité de réformer la confédération germanique, et de lui donner une attitude plus unitaire à l'intérieur, plus digne surtout au dehors; mais il ne sut jamais s'expliquer clairement sur les moyens propres à atteindre ce

but. « Il espérait beaucoup, disait-il, de la bonne volonté des princes allemands: » — peut-être que dans son for intérieur il espérait encore plus de la douce violence que pourraient lui faire les événemens. Quant au régime à établir dans son propre pays, les institutions représentatives le tentaient et l'effrayaient à la fois; orateur lui-même et aimant à se faire entendre, il avait du goût pour la parole, pour les discours même des autres, pourvu que les plaidoiries fussent brillantes et que le jugement ne fût jamais prononcé par d'autres que lui. Un des traits les plus frappans des romantiques a été la recherche constante d'une atlantide perdue : en étudiant les poésies, les mythes, les religions de tous les âges et de tous les peuples, ils croyaient arriver un jour à quelque vérité enfouie et principale, à une « forme primitive et absolue. » De même Frédéric-Guillaume IV fut, lui aussi, toujours à la recherche d'une forme primitive en politique, d'une grande tradition germanique perdue, et qu'il s'agissait de ressaisir dans les vestiges des siècles passés. Ce qui lui répugnait surtout, c'était l'idée d'une stipulation quelconque avec ses sujets, d'un contrat passé par-devant notaire, d'une lettre morte qui aurait tué « l'esprit » et annulé la grâce efficace qu'il tenait de Dieu. « Je ne permettrai jamais, — ce furent les paroles célèbres qu'il prononça à l'ouverture des états-généraux, — je ne permettrai jamais qu'un *morceau de papier* vienne s'interposer entre le Seigneur Dieu en haut et moi, et prétende me gouverner par ses paragraphes à l'instar d'une seconde Providence... » Vanité de l'assurance humaine! L'année qui entendit cette déclaration pompeuse venait à peine de finir, et le fier illuminé dut non-seulement accepter et jurer une constitution bien moderne, bien bourgeoise, mais saluer encore les cadavres des insurgés qu'on portait devant son palais.

Les premières années de ce règne se passèrent cependant pour la plupart dans des agitations religieuses. Les *Amis de la lumière* (*Lichtfreunde*) remplissaient les airs de bruyantes clameurs et tiraient les dernières conséquences déistes de la réforme; d'un autre côté, les catholiques de Ronge élevaient la singulière prétention de rompre avec l'église romaine sans toutefois devenir protestans, et trouvaient leurs enthousiastes, leurs fanatiques même. Il a pu sembler un moment qu'un mouvement théologique allait remplacer en Allemagne le mouvement littéraire, comme cela du reste est arrivé plus d'une fois dans ce pays, et que les doctrines de la grâce et du salut submergeraient les doctrines constitutionnelles à peine écloses. Ce ne fut pourtant que l'apparence, et la théologie ne servit ici que de prétexte. Les *Amis de la lumière* faisaient tout simplement acte d'opposition contre le gouvernement, contre ses tendances piétistes et le ministère Eichhorn; quant à l'essai malencontreux de Ronge, il

était évident qu'il ne devait ses premiers succès rapides et fugitifs qu'à un calcul purement humain, aux espérances qu'il avait fait naître d'abord chez les patriotes allemands, aux illusions qu'ils se firent dans le premier moment sur la portée politique possible et probable d'une pareille œuvre. C'eût été en effet une rare bonne fortune pour les patriotes si, grâce au curé de Laurahütte, ils eussent réussi à effacer la seule division véritable, point factice et diplomatique, mais réelle et persistante, qui sépare toujours les enfans de la même patrie : la division entre catholiques et protestans. Plus d'un esprit éminent se laissa prendre à ce calcul, prédit un avenir immense à la « mission » des néo-catholiques allemands, et y perdit sa renommée de prophète. Bientôt les questions purement politiques prirent le dessus et dégagèrent la situation. L'opinion devint de jour en jour plus exigeante, le mouvement plus prononcé, et le roi fit comme font d'ordinaire, hélas! tous les rois : il accordait toujours trop tard et par petites doses ce qu'il aurait dû concéder à temps et d'emblée. Ce furent tantôt des allégemens apportés au régime de la presse, tantôt des modifications libérales dans la législation exceptionnelle qui pesait sur les Juifs; les importans ou les initiés allèrent jusqu'à affirmer que le monarque mûrissait lentement dans son esprit un projet de constitution véritable. Les Berlinois, nés malins eux aussi, à les en croire, soutenaient même que l'œuvre du roi était prête depuis longtemps, et qu'il attendait pour la publier que M. Meyerbeer l'eût mise en musique.

Les pas qu'on faisait ainsi dans la voie du progrès étaient bien timides, bien chancelans sans doute. Il suffit cependant du souffle nouveau introduit dans une masse aussi longtemps inerte et aussi imposante que la Prusse pour introduire une nouvelle vie dans tous les autres états de l'Allemagne, pour enhardir l'esprit public et réveiller les espérances les plus chères. Un fait au moins ressortait de cette situation confuse, c'est que le nouveau roi de Prusse ne se prêterait plus aussi complaisamment que son prédécesseur aux vues réactionnaires de M. de Metternich, qu'il ne serait pas l'auxiliaire bénévole du vieux chancelier dans ses expéditions fédérales à l'intérieur, — et ce fait seul avait de quoi encourager bien des entreprises. Aussi vit-on bientôt les chambres des petits états, surtout en Bade, reprendre leur essor au milieu d'une attention devenue plus vive et plus générale; les vieux libéraux du sud, qui avaient eu le mérite de rester sur la brèche malgré toutes les sommations du désespoir, et en soldats infatigables de marquer le pas pendant une halte cruellement prolongée, redoublèrent alors d'efforts et d'éloquence, et se firent les interprètes des vœux et des attentes de la patrie commune. Des rapports personnels et des ententes politiques ne tardèrent

pas à s'établir entre les membres des diverses représentations de l'Allemagne : une feuille importante, le *Journal allemand* de Heidelberg, sous la direction significative de M. Gervinus, devint l'organe du grand parti national et constitutionnel. Pour être vague et peu défini, le programme de ce parti n'en exprimait pas moins le principe essentiel et caractéristique de la nouvelle agitation en Allemagne, et qui pourrait se résumer dans ces mots : *l'unité par la liberté*, la péréquation et la solidarisation des différens états du corps germanique par le développement homogène des institutions parlementaires. Quant à la réforme alors tant débattue du lien fédéral, les patriotes ne semblaient être que conséquens avec leur principe lorsqu'ils demandaient qu'un parlement populaire fût adjoint à la diète de Francfort, que le pouvoir central de l'Allemagne fût, aussi bien que tout trône dans chaque état individuel, étayé d'institutions représentatives. Du reste, ils étaient bien loin de se rendre un compte exact de leurs exigences en cette matière, peut-être même assez peu désireux d'être mis en demeure de les exécuter. Il importe de bien fixer le programme des libéraux allemands dans la courte période qui précède la révolution de février, car il cachait en germe et pour ainsi dire en substance l'expression définitive à laquelle devait arriver l'agitation unitaire après de longs erremens. A quoi tendaient en effet les libéraux groupés autour du *Journal allemand* de Heidelberg, qui allaient former bientôt le noyau le plus compacte et le plus intelligent du parlement de Francfort, et revivre après dans le parti de Gotha? Ils voulaient d'abord et avant tout pousser la Prusse de toute leur force dans la voie constitutionnelle, ce qui aurait assuré soit l'avénement, soit le maintien et le développement des institutions représentatives dans tout le reste de l'Allemagne. L'Autriche seule faisait obstacle, et il semblait impossible de l'entraîner pour le moment dans le concert des idées modernes : aussi les libéraux se résignaient-ils à passer outre et à laisser momentanément l'empire des Habsbourg en dehors de toute combinaison réformiste. Enfin, et en conséquence même de cette attitude prise forcément vis-à-vis de l'Autriche, ils faisaient des appels pressans et sincères à la maison de Hohenzollern, et l'adjuraient de se placer à la tête de tous les autres états de la confédération. Ainsi établissement et pratique sincère du régime constitutionnel en Prusse surtout, et par conséquent dans le reste de l'Allemagne, exclusion momentanée de l'Autriche, en dernier lieu effacement graduel et disparition des souverainetés secondaires devant l'hégémonie de la Prusse : tels étaient déjà, aux approches de 1848, les trois points cardinaux de l'agitation unitaire, quoique mal entrevus et encore moins avoués. Ils devaient ressortir plus claire-

ment et se préciser dans les débats orageux du parlement de Francfort; à cette heure même, ils forment le *credo* hautement professé du *National Verein*.

Malgré les difficultés diverses de leur entreprise et le vague de leurs aspirations, les libéraux allemands de 1847 avaient des motifs bien légitimes d'espérance, et il était difficile de contester que les signes du temps ne leur fussent favorables à plus d'un égard. Certes ce n'était pas la bizarre « patente » que venait de publier enfin pour ses états Frédéric-Guillaume IV qui pouvait être de nature à les décourager ou à jeter du discrédit sur le régime parlementaire qu'il préconisait : elle ne servit qu'à en mieux démontrer les avantages. Cette œuvre personnelle du roi rappelait certaines constructions soi-disant originales de notre temps, qui, pour être flanquées de toutes parts de bastions et de tourelles gothiques, n'en cachent pas moins une habitation toute bourgeoise, et en font seulement regretter le comfort. Frédéric-Guillaume IV avait beau classer la représentation nationale en « curies; » elle n'en exprima pas moins le vœu du pays, et demanda à participer sérieusement aux affaires du gouvernement. Il avait beau se croire au milieu de nous ne savons quelle sorte de *witenagemot* composé de barons, chevaliers et vassaux; MM. de Vincke, d'Auerswald, de Camphausen, de Beckerath, de Schwerin, Hansemann, etc., n'en parlèrent pas moins comme de simples parlementaires, et charmèrent la nation par leur éloquence aussi bien que par leur esprit pratique. Déjà du reste à la tribune nouvellement improvisée de Berlin avaient retenti des paroles chaleureuses, frémissantes même, qui allaient au-delà de vœux constitutionnels pour la Prusse seule, et embrassaient les intérêts de la grande patrie commune. Déjà les chambres des états secondaires avaient discuté et adopté des propositions qui engageaient les gouvernemens respectifs à se concerter entre eux et avec les assemblées pour une réforme du corps germanique. Enfin on apprit que Frédéric-Guillaume IV lui-même avait chargé son ami intime et le confident de ses pensées, le général de Radowitz, d'une mission formelle auprès de M. de Metternich pour convenir avec lui de changemens notables à faire au pacte fédéral. Il était allé jusqu'à déclarer qu'il se passerait au besoin du concours et du consentement de l'Autriche. L'aspect de l'Allemagne à la fin de 1847 ressemblait assez à celui qu'elle offre dans le moment présent : on y pouvait constater une confiance absolue dans le triomphe prochain de la cause nationale malgré les difficultés et les complications passagères. Les libéraux ne doutaient pas que le régime constitutionnel ne fût tôt ou tard établi sérieusement à Berlin, que les états secondaires ne cédassent à l'impulsion donnée, et que la Prusse ne devînt par la « force des choses » le centre d'une Allemagne rajeu-

nie et unifiée. Ils appelaient, peut-être à tort, une force des choses ce qui n'en était tout au plus que la logique, cette logique qui, comme on sait, finit souvent par manquer aux événemens de l'histoire; ils comptaient peut-être un peu trop sur la sagesse des peuples et le désintéressement des princes, sur la résignation de M. de Metternich et l'humeur endurante du tsar Nicolas. Il est démontré dans tous les cas qu'ils comptaient complétement sans la catastrophe de février.

III.

Il serait peut-être aussi aisé que plaisant de démontrer le fonds d'ingratitude que cachent habituellement les imprécations tudesques contre la France, et d'établir à ce sujet un compte qui ferait voir les gains et profits de ceux qui ne cessent de crier à la ruine. Rien de plus ordinaire que d'entendre les Allemands accuser « le voisin perfide » de tous leurs mécomptes, attribuer de préférence à « l'ennemi héréditaire » (*erbfeind*) l'état fâcheux de leurs affaires. Et pourtant n'est-ce pas le « Gaulois » tant maudit qui a presque toujours donné, directement ou indirectement, l'impulsion aux esprits contemplatifs de l'autre côté du Rhin? L'oppression de Napoléon a eu pour les peuples germaniques l'heureux résultat de ranimer chez eux le sentiment de la patrie, qui se perdait dans les abstractions. L'éveil de 1840, après un long assoupissement, a été, lui aussi, et en grande partie, l'œuvre de la France. Quant à la révolution de février, de l'aveu des Allemands, elle leur rendit un service immense, ne fût-ce que par les frayeurs qu'elle leur inspira. Si en effet, et dans le premier moment, la proclamation de la république à Paris put sembler, même en France, inséparable à plus d'un esprit d'une propagande révolutionnaire à l'étranger, elle dut à plus forte raison susciter les mêmes appréhensions en Allemagne, et hâter par cela précisément l'œuvre des patriotes. Aussi les dangers de la frontière et les émotions intérieures furent-ils dès l'origine habilement exploités dans le sens des concessions libérales et du mouvement unitaire. Ceux-là mêmes que l'état agité de la France rassurait pour le présent n'en signalaient pas moins dans un avenir prochain des difficultés contre lesquelles la Germanie devrait s'armer de bonne heure de toute la vigueur patriotique que donnent les institutions libres, de toute la puissance politique et militaire que procure à une nation un pouvoir central fortement constitué. Le *Journal allemand* de Heidelberg, l'organe du grand parti national, exprima à ce sujet, et dès les premiers jours, les vues et les espérances des unitaires dans une page remarquable à plus d'un titre. Il croyait la France momentanément paralysée à l'exté-

rieur par l'effervescence des révolutionnaires et les folles prétentions du socialisme. Le manifeste célèbre de M. de Lamartine et sa déclaration d'amour platonique pour les peuples opprimés étaient raillés non moins finement que les étranges assises du travail au palais du Luxembourg. Le publiciste allemand présageait à la France des guerres civiles dans lesquelles sombreraient toutes ses libertés; mais sur la ruine des utopies présentes et des sages institutions du passé il voyait s'élever à la fin une dictature militaire qui comprimerait le pays en lui donnant au dehors des occupations contre lesquelles les peuples germains feraient bien de prendre leurs mesures à temps. Pour des professeurs allemands, ce n'était, on l'avouera, ni mal raisonner ni mal prévoir, et ils prouvèrent bientôt que la résolution ne leur faisait pas défaut non plus. Cinquante et un citoyens, réunis à Heidelberg le 5 mars 1848, tous hommes d'élite, — députés, écrivains célèbres, publicistes, professeurs et avocats, — prirent hardiment l'initiative d'une révolution. Ils décidèrent « qu'une assemblée de représentans de toute l'Allemagne serait appelée dans le plus bref délai, tant pour conjurer les périls au dedans et au dehors que pour développer toutes les forces et tous les trésors de la nationalité germanique. » Et bientôt un comité élu par la réunion de Heidelberg convoquait à Francfort, pour le 30 mars, tous les anciens membres et les membres présens des chambres constitutionnelles de l'Allemagne. Ils devaient y former une *assemblée de notables* chargée de faire la loi électorale, de parer aux nécessités du moment et d'installer définitivement le véritable parlement national.

Certes le programme inauguré par la réunion de Heidelberg ne manquait ni de grandeur ni même de sagesse politique; mais aussi les circonstances conspiraient de toutes parts en sa faveur, et chaque jour lui apportait des auxiliaires. Les souverains des petits états se pliaient, effrayés, à toutes les exigences de leurs peuples. Une chose inattendue, inespérée, venait d'avoir lieu : une révolution avait éclaté à Vienne (13 mars). Cinq jours plus tard, Berlin suivait l'exemple et forçait le roi Frédéric-Guillaume IV à convoquer une constituante et à faire la solennelle déclaration « que la Prusse devait *se fondre* désormais dans l'Allemagne. » Les *notables* purent donc s'acquitter de la mission que leur avait confiée la réunion de Heidelberg, et les gouvernemens s'empressèrent de faire procéder dans leurs pays respectifs aux élections des représentans pour le parlement national; l'Autriche même ne se fit pas faute d'y envoyer ses députés. On sait que la grande constituante germanique fut ouverte, le 19 mai, dans l'église Saint-Paul à Francfort, et sous la présidence de M. Henri de Gagern, ancien soldat de Waterloo, orateur célèbre, aussi imposant par son caractère que distingué par les qua-

lités d'un véritable homme d'état. « L'assemblée, — dit à ce moment solennel le président, — a la plus grande tâche à remplir : elle est chargée de la constitution de l'Allemagne. Ce qui fait le droit du parlement, c'est la difficulté, l'impossibilité de confier cette tâche à aucun autre pouvoir. » Bien plus expressives furent encore les paroles que prononça plus tard M. de Gagern au moment où les représentans allaient voter sur la formation d'un pouvoir central provisoire, qui fut, comme on se le rappelle, confié à l'archiduc Jean sous le titre de vicaire de l'empire : « L'heure a sonné, dit-il à cette occasion, où pour la première fois depuis des siècles le peuple allemand est appelé à se donner lui-même un gouvernement pour régler les affaires de la patrie commune. L'unité de l'Allemagne, qui n'existait jusqu'ici qu'au fond de nos consciences, va devenir un fait et occuper sa place dans le monde. » Cette installation du vicaire avait en effet une grande portée, car elle impliquait l'abolition de la diète fédérale, de ce fameux *Bundestag* qui avait depuis trente-trois ans pesé sur la confédération germanique de tout le poids de ses mesures générales et répressives. En consentant à l'abdication officielle de l'ancienne diète germanique (12 juillet), les gouvernemens de l'Allemagne donnaient un gage solennel à la constituante; s'ils ne sanctionnaient point par là et d'avance l'œuvre de l'avenir, ils condamnaient celle du passé et constataient le provisoire. Le terrain était déblayé, il s'agissait de construire.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire du parlement de Francfort; cette tâche a été accomplie dans la *Revue* même et à son temps avec un talent et une impartialité également supérieurs (1). Assurément il serait injuste de ne pas tenir compte aux législateurs de l'église Saint-Paul de la gravité des temps et de la difficulté de l'œuvre. Ils délibéraient au milieu de la tempête européenne, au milieu des flots soulevés des passions populaires, qui venaient parfois écumer jusqu'au pied de leur tribune; chaque jour apportait la nouvelle d'une insurrection à Vienne ou d'une émeute à Berlin. Les discussions orageuses qui avaient lieu simultanément dans les chambres plus ou moins constituantes des divers pays de la Germanie n'étaient pas faites d'ailleurs pour favoriser le calme et la régularité des débats de Francfort. Si peu qu'on soit porté à un tel aveu par le temps où nous vivons, il faut cependant dire qu'il y eut alors vraiment abus de parlementarisme dans les Allemagnes multiples et une. Quant à la tâche principale que les députés réunis sous la présidence de M. de Gagern étaient appelés à remplir, il suffit de se souvenir qu'ils avaient à concilier les intérêts des grands états avec

(1) Voyez les études de M. Saint-René Taillandier dans les livraisons du 1er juin, du 1er juillet, du 1er août et du 1er octobre 1849.

ceux des petits, les vues de l'Autriche avec celles de la Prusse, l'omnipotence du pouvoir central avec l'indépendance de chacun des innombrables souverains, enfin les sages conditions d'un régime constitutionnel avec les folles rêveries des démocrates, pour ne point trop leur reprocher d'avoir failli dans leur œuvre; tout au plus leur reprocherait-on de l'avoir seulement entreprise. Mais ce qui restera sans excuse, c'est l'égoïsme brutal et cynique dont fit preuve le génie allemand dans cette assemblée célèbre, c'est l'esprit de domination, de convoitise et d'envahissement qui se révéla comme l'âme même de la nation germanique, c'est l'ambition démesurée, qui, pour contraster de la manière la plus étrange avec l'impuissance réelle, n'en blessait pas moins les peuples ainsi cruellement outragés, et ne faisait qu'ajouter le ridicule à l'odieux. A peine née, la Germanie libre laissa entrevoir un appétit de Gargantua dont il est presque impossible de parler autrement que dans un style rabelaisien.

Dès le début se dressa devant l'église Saint-Paul la fatale question de la chanson d'Arndt : *Quelle est la patrie de l'Allemand?* La chanson répondait ce qu'on sait, c'est que la patrie de l'Allemand était « partout où résonnait la langue allemande, » et certes ce n'était pas tracer là un cercle de Popilius. Le parlement de Francfort s'y crut pourtant encore à l'étroit; la patrie pour lui était partout où il y avait un « honneur allemand » à défendre, un « intérêt allemand » à sauvegarder, un « avenir allemand » à ménager et une « mission allemande » à accomplir. Qu'on juge maintenant ce que chacun de ces mots cachait de guerres dans son pli, de *chambres de réunion* à faire pâlir le soleil de Louis XIV; qu'on veuille bien aussi se rappeler que, dans ce sentiment d'un *pangermanisme* sans bornes, se confondaient tous les partis, toutes les nuances de l'ardente assemblée! Forte de ces désirs unanimes et emportée par un véritable esprit de vertige, la grande constituante multiplia les provocations et amassa des trésors de haine. Ce n'était rien encore que de déclarer « que la réunion du Limbourg avec le royaume de Hollande était inconciliable avec la nouvelle constitution de l'empire, » et d'ordonner au pouvoir central « de terminer cette affaire à la satisfaction de l'honneur allemand. » Ce n'était rien même que de pousser la Prusse à l'invasion du Danemark pour la conquête de ce duché de Slesvig qui n'avait jamais fait partie de la confédération germanique, mais que réclamait impérieusement « l'intérêt maritime de l'Allemagne. » Les Slaves de la Bohême n'éprouvaient aucune envie d'envoyer des représentans à Francfort, ils convoquèrent un congrès à Prague; le prince de Windischgraetz bombarda la ville, — et les hommes de Saint-Paul de voter des remercîmens au brave soldat pour « la dé-

fense vigoureuse des Marches allemandes! » Le brave soldat ne pensait nullement aux Marches, mais au trône des Habsbourg, et il le prouva bientôt péremptoirement à l'assemblée en faisant fusiller à Vienne un de ses représentans les plus remarquables, le malheureux Robert Blum. L'Italie se débattait alors dans une lutte héroïque contre la domination étrangère. Non-seulement les législateurs germaniques n'essayèrent aucune démarche de médiation qui, pour être probablement sans résultat, n'aurait pas certes été sans mérite, mais ils applaudirent avec un enthousiasme frénétique à la déclaration du général de Radowitz, que le Mincio constituait la « frontière allemande, » — et c'était pourtant un Manin qui défendait la Venise désolée! Le grand-duché de Posen est, comme on sait, une dépouille échue à la Prusse du criminel partage de la Pologne; les traités de 1815, en reconnaissant à la dynastie de Hohenzollern la possession de ce territoire, avaient expressément stipulé pour lui une autonomie en dehors de la confédération et de la monarchie même. Une grande nation qui se relevait et cherchait à composer son unité eût dû, ce semble, tenir à honneur de répudier autant qu'elle le pouvait toute solidarité dans l'œuvre à jamais honteuse du démembrement d'un peuple, et le parlement de Francfort se fût assuré l'éternelle gratitude de la Pologne, s'il avait simplement exhorté le gouvernement prussien à réaliser dans cette province les « institutions nationales » auxquelles il s'était engagé par des traités solennels; mais il y avait sur la Wartha des « frères allemands, » — c'est-à-dire des colons qui avaient fui autrefois devant les persécutions religieuses en Allemagne, et que la Pologne avait généreusement recueillis, aussi bien qu'une armée d'employés étrangers qui vivaient aux dépens du pays, — et la constituante de Francfort décréta et obtint de la Prusse l'incorporation du grand-duché de Posen dans la confédération germanique. Les réclamations des Polonais furent accueillies avec une dédaigneuse hauteur, et on se montra prodigue d'injures et d'outrages envers une nation dont les malheurs appelaient au moins le respect. L'esprit allemand marchait ainsi de violences en violences, à ce point qu'il y eut un député du nom de Eisenmann qui adjura ses collègues de ne pas oublier « les frères allemands de l'Alsace. » Que la Germanie ait dès son début laissé entrevoir tant de fol orgueil et d'insatiable avidité, ce n'est pas là certes ce que pourrait le plus regretter une Europe soucieuse de ses intérêts et avertie ainsi de bonne heure; mais que des penseurs profonds, qui avaient passé la moitié d'un siècle à discuter sur le *moi* et le *non moi*, aient montré une telle incapacité à distinguer entre le *mien* et le *tien*, cela prouve malheureusement qu'il y a parfois des choses dans ce monde, comme le dit Hamlet, dont ne se doutent pas toujours les philosophes.

Et cependant l'embarras insurmontable que leur créait déjà la seule accession de l'Autriche aurait bien dû montrer aux législateurs de Francfort combien il importait de ne pas trop étendre les limites de l'empire qu'ils voulaient fonder et d'imposer un frein aux nobles ardeurs du germanisme. Il était aisé de prévoir dès l'origine que les possessions autrichiennes seraient l'écueil où devrait infailliblement échouer l'œuvre tentée à l'église de Saint-Paul. Ce n'était pas encore la plus grande des difficultés à vaincre, ni le plus impossible des miracles à opérer que de concilier les deux ambitions rivales et séculaires de l'Autriche et de la Prusse dans l'établissement d'une Allemagne unie et centralisée, car, à côté de cela et par-dessus tout, comment accorder avec une telle combinaison l'existence simultanée d'une monarchie, d'une puissance de premier ordre qui, outre ses provinces allemandes, embrassait tant de terres étrangères et en tirait sa force principale, régnait sur des populations diverses, hongroises, italiennes, slaves, roumaines, toutes hostiles entre elles, toutes d'accord cependant sur ce point : ne pas devenir allemandes? Ce n'est pas que le génie allemand voulût renoncer pour toujours à des contrées si riches et si fertiles, fût résolu à ne jamais tenter d'avoir raison des « récalcitrans » et de « civiliser » les barbares. A ce sujet, il ne regrettait que sa négligence coupable jusqu'à ce jour, et se jurait d'être plus ferme à l'avenir; mais procéder immédiatement à l'exécution, en un mot déclarer que tous les états composant l'empire des Habsbourg feraient désormais partie intégrante de la confédération nouvelle, c'eût été non-seulement introduire dans le corps germanique des élémens « non encore digérés, » faire du futur parlement national une Babel confuse aux mille langues, c'eût été de plus prendre sur son compte les guerres que les Habsbourg soutenaient à ce moment même en Italie et en Hongrie, — et le courage manqua devant une perspective pareille.

Il était impossible de faire entrer l'ensemble de l'Autriche dans le *Bund* régénéré; il était également impossible de la démembrer et d'en détacher les provinces purement allemandes, — quoique cette folle pensée eût hanté quelque temps les esprits à Saint-Paul et reçu son expression dans l'article premier du projet de constitution. — Restait un troisième moyen, celui de constituer l'unité allemande en dehors de l'empire autrichien. Nous avons déjà dit que les patriotes libéraux, dans les projets qu'ils méditaient avant la révolution de février pour la réforme fédérale, faisaient abstraction presque complète de l'Autriche, — par désespoir plutôt que par un esprit de résignation véritable, par impuissance plutôt que par modération, par l'impossibilité où l'on se voyait de faire participer les états que gouvernait M. de Metternich au développement des idées

constitutionnelles, base de toute Allemagne renouvelée. Eh bien! il aurait fallu persister dans ce programme, même après les événemens qui eurent lieu dans les premiers mois de 1848, malgré l'insurrection de Vienne et l'essai impossible d'un gouvernement constitutionnel sur les bords du Danube. On aurait dû procéder avec résolution et surtout sans lenteur; on aurait dû concentrer dans les mains de la Prusse, et sous un titre moins prétentieux que celui de l'empire, la direction militaire, politique, diplomatique et commerciale des états allemands; on aurait dû tirer parti des embarras immenses de l'Autriche, absorbée dans des luttes périlleuses avec ses peuples et même avec les habitans de sa capitale, profiter du désarroi des souverains des états secondaires, qui n'auraient pas osé résister, stimuler le zèle et engager l'honneur de ce roi Frédéric-Guillaume IV qui, dès le mois de mars, avait déclaré que la Prusse devait désormais « se fondre » dans l'Allemagne, et qui plus tard encore, et malgré la nomination de l'archiduc Jean d'Autriche comme vicaire de l'empire, s'écriait en présence de M. de Gagern, et dans une occasion solennelle : « L'unité! c'est ma pensée de toutes les heures, c'est la constante préoccupation de mon âme! » Sans doute l'œuvre de l'unité allemande ainsi définie et conduite avec vigueur aurait encore rencontré des difficultés immenses, ne serait pas restée surtout à l'abri de contestations ultérieures; mais elle présentait au moins quelques chances de succès.

C'était du reste, et à peu de différence près, la solution qu'avaient déjà entrevue les Stein et les Hardenberg en 1813, qu'avaient instinctivement caressée les patriotes d'avant 1848, à laquelle devait s'arrêter en dernier lieu le parlement de Francfort lui-même, et qui forme maintenant le programme invariable du *National Verein*. Le moyen néanmoins, dans ces premiers mois d'effervescence révolutionnaire, de froisser à tel point « l'héroïque action » du peuple de Vienne, qui avait précédé de cinq jours l'action non moins « héroïque » du peuple de Berlin! Déjà, dans la première effusion de gratitude pour la révolution inespérée qui avait chassé le prince de Metternich, ne s'était-on pas vu forcé de la récompenser dans la personne de l'archiduc Jean, et de mécontenter ainsi profondément le roi de Prusse? Le moyen aussi, au moment où l'on venait d'étendre une main protectrice et avide sur tant de « frères » *in partibus*, d'abandonner à leur sort ces frères autrichiens qui se cramponnaient à la commune patrie, et invoquaient son secours contre les Italiens et les Slaves! Au seul bruit de pareilles velléités il se forma aussitôt au sein du parlement, ainsi que de toute la Germanie, un parti de la *grande Allemagne*, par opposition à la *petite*, où entrèrent d'emblée les démocrates, par haine non pas certes de la Prusse, mais des idées de monarchie constitutionnelle

qu'elle représentait malgré tout, et parce que le sol si accidenté, si bouleversé et volcanique de l'Autriche offrait aux meneurs révolutionnaires des théâtres de guerre bien autrement favorables que les plaines sablonneuses du Brandebourg. Ce parti de la *grande Allemagne*, que l'Autriche n'a cessé d'entretenir, et qui fait encore de nos jours parler de lui de temps en temps, est à coup sûr la coalition la plus bizarre des élémens les plus hétérogènes du monde. Sous le masque d'un patriotisme incapable de la moindre des concessions, il abrite dans son sein les démocrates et les ultramontains, les particularistes honteux et les teutomanes à outrance. Si l'Autriche est habile dans l'opposition qu'elle suscite à la Prusse et aux vrais patriotes de l'Allemagne, il est juste de dire qu'elle n'est pas non plus trop scrupuleuse dans le choix de ses moyens : elle donne des espérances aux absolutistes, caresse les républicains, et parle surtout haut dans l'affaire du Slesvig, l'idée fixe des Allemands de tous les partis; elle parle d'autant plus haut qu'elle est parfaitement sûre de faire peser, le cas échéant, tout le fardeau de la guerre sur la Prusse.

Malgré les clameurs bruyantes du parti de la *grande Allemagne*, malgré les lamentations des frères autrichiens, les intrigues des ultramontains et absolutistes, les cris forcenés des démocrates, il fallut cependant se décider enfin à la « coupe césarienne » et reculer jusqu'au programme vaguement conçu avant 1848. Un député catholique, M. de Lasaulx, avait beau formuler la proposition ironique que, « considérant qu'il ne convient pas à des hommes sages de suivre le chemin des fous, l'assemblée nationale engage le ministère à préparer l'unité de la patrie de concert avec toutes les souverainetés de l'Allemagne, et particulièrement avec la première de toutes, avec la monarchie autrichienne; » le cabinet de Vienne lui-même ne semblait entrevoir d'autre issue à toutes ces complications. Dans une de ces notes hautaines (27 novembre) dont il possédait le secret et où les concessions même prenaient le ton de la menace, le prince de Schwarzenberg venait de déclarer au parlement de Francfort que « la ferme durée de la monarchie autrichienne avec la complète unité des états qu'elle embrasse était un impérieux besoin et pour l'Allemagne et pour l'Europe. Quant aux rapports à établir entre l'Autriche et l'Allemagne nouvelle, on ne pourra s'en occuper, continuait la note, que lorsqu'elles auront accompli toutes les deux leur travail de rajeunissement et se seront donné de solides institutions. » Les meneurs du parti national à l'église de Saint-Paul se saisirent de la distinction que M. de Schwarzenberg paraissait ainsi établir entre l'empire des Habsbourg et « l'Allemagne nouvelle, » et posèrent résolûment la question d'établir cette dernière en dehors de l'Autriche. Il est curieux de noter l'argument principal dont on

se servit alors pour justifier un aussi douloureux sacrifice. — L'Autriche, disaient les patriotes, avait *manqué à sa mission*, qui était de porter et de faire triompher en Orient la supériorité de l'esprit germanique, d'absorber les élémens hétérogènes comme l'avaient fait « glorieusement » les autres peuples de la Germanie; elle avait failli à sa tâche providentielle et civilisatrice, trahi la confiance des Allemands; il fallait donc la « punir! » — Cette « grande trahison » des Habsbourg devint le thème inépuisable des récriminations; Uhland lui-même, — le tendre et charmant poète que l'Allemagne vient de perdre il y a quelques jours à peine, — tout en demandant à conserver à l'Autriche la couronne des anciens et grands empereurs, convenait cependant aussi de cette criminelle défaillance dans l'œuvre commune et la déplorait de toute la sensibilité de son âme. Plus réservé dans ses expressions, plus circonspect dans ses vues, M. Henri de Gagern tranchait au vif dans le présent sans cependant se fermer l'avenir. « Je crois à la mission de l'Allemagne, disait-il, et je cesserais de m'enorgueillir de mon titre d'Allemand si toute notre mission se réduisait à élever une constitution derrière laquelle nous n'aurions plus qu'à jouir des douceurs du foyer. L'Allemagne a reçu la mission de civiliser l'Orient, et les peuples du Danube qui n'ont pas encore atteint la conscience d'eux-mêmes doivent être nos satellites dans cette marche continuelle vers le monde oriental. » L'orateur concluait que l'Autriche devait conserver toutes ses forces, qu'elle devait les exercer librement, comme si elle formait une puissance distincte, et qu'ensuite l'union de l'Autriche et de l'empire allemand serait réglée par un traité particulier.

Porté à la tête du ministère de l'empire en remplacement de M. de Schmerling (18 décembre 1848), M. Henri de Gagern se mit en devoir de réaliser le programme ainsi tracé. Après de longs débats de trois mois encore sur la constitution, débats qui ne manquèrent ni d'incidens émouvans, ni d'intermèdes diplomatiques, et pendant lesquels le parti constitutionnel dut faire plus d'une concession regrettable à la démocratie pour obtenir la majorité, la couronne impériale fut décernée à Frédéric-Guillaume IV à titre héréditaire (28 mars 1849). Encore une fois, votée plus tôt et sous une forme moins pompeuse, l'hégémonie prussienne aurait eu des chances notables de succès; mais alors il était beaucoup trop tard. Déjà l'Autriche s'était relevée de ses troubles intérieurs et de ses guerres avec l'Italie : cinq jours avant le vote définitif sur la couronne impériale venait d'avoir lieu la bataille de Novare. Déjà aussi les souverains des états secondaires reprenaient confiance à la vue des triomphes de l'Autriche, et rompaient, quoique bien timidement encore, avec la résignation complète à laquelle ils s'étaient condamnés depuis un an. Le vent soufflait à la réaction : l'élection du 2 décembre avait fait

entrer la France dans d'autres voies; à Vienne, un jeune empereur avait tout à coup remplacé un vieux monarque débonnaire, qui se croyait lié par ses engagemens constitutionnels envers les Magyars, et François-Joseph commença son règne en effaçant jusqu'au dernier simulacre d'une constituante autrichienne à Kremsier; l'expédition de Rome était imminente, et déjà on parlait de l'intervention du tsar Nicolas en Hongrie. Quant au roi Frédéric-Guillaume IV, bien des circonstances étaient venues refroidir son zèle, et la situation générale de l'Europe était faite pour intimider un monarque bien autrement résolu que lui. Il avait du reste fait, lui aussi, son coup d'état et dispersé la constituante de Berlin, et quoiqu'il eût octroyé de sa propre volonté et par *la grâce de Dieu*, qui lui tenait tant à cœur, une constitution des plus libérales, et, ce qui plus est, mis loyalement son œuvre à exécution en convoquant des chambres nouvelles, on n'en voyait pas moins se tenir à côté du trône la figure blême de M. de Manteuffel, « l'homme d'avant le déluge, » comme l'avait appelé M. de Vincke, l'homme aux instincts de bureaucrate, qui n'avait en lui certes rien du révolutionnaire, hélas! rien même du romantique.

L'issue ne laissa pourtant pas d'être douteuse pendant un moment, et le mois d'avril 1849 entretint les esprits en Allemagne dans une tension extrême. Le roi de Prusse avait eu beau ne donner qu'une réponse évasive à la députation solennelle qui venait lui apporter le pouvoir impérial, l'agitation en faveur de l'œuvre de Francfort croissait de jour en jour. A Dresde, à Carlsruhe, à Munich même, les chambres se prononçaient pour l'hégémonie de la Prusse, et forçaient leurs souverains respectifs de reconnaître le nouvel empereur. La crise fut plus sérieuse dans le Wurtemberg. Là un monarque vieilli sur le trône, et certes un des plus libéraux de l'Allemagne, mais qui frémissait à l'idée qu'un « Wittelsbach » ou un « Zähringen » dût devenir le vassal d'un Hohenzollern, opposait une résistance désespérée à l'adresse impérieuse et menaçante de ses chambres. « Je ne me soumets pas, — dit-il à la députation des représentans, — je ne me soumets pas à la maison de Hohenzollern, je dois à mon pays de ne pas m'y soumettre, je le dois à mon peuple et à moi-même... Ce n'est pas pour moi que je parle de la sorte, je n'ai plus que bien peu d'années à vivre; la conduite que je tiens, c'est mon pays, c'est ma maison, c'est ma famille qui m'en font un devoir. » Il y eut même un moment où le vieux Guillaume s'enfuit de Stuttgart et se réfugia dans la forteresse de Ludwigsbourg; mais bientôt une proclamation en date du 25 avril 1849 annonça au pays que le roi, d'accord avec ses ministres, se soumettait au vote des législateurs de Saint-Paul. Telle fut la disposition des esprits dans les royaumes et les états secondaires; quant à la

Prusse, seul le parti féodal osa se prononcer ouvertement contre l'offre faite au souverain : parmi tant de traits communs à la Prusse et au Piémont d'avant 1859, il y a encore ceci que, dans l'un comme dans l'autre état, l'aristocratie redoutait pour son roi les « aventures, » et accordait ses intérêts de parti avec ses sollicitudes pour le trône héréditaire. Lorsque la question brûlante du moment vint à son tour se poser devant les chambres de Berlin, le chef militant du parti féodal, ce même M. de Bismark-Schœnhausen que des intimes prétendent maintenant prêt à la « grande initiative, » finit son discours fougueux et hautain par ces paroles : « Je suis de la Marche de Brandebourg, je suis du sol même où la monarchie prussienne a été bâtie et cimentée avec le sang de nos pères; cette raison me suffit pour ne pas vouloir que mon roi devienne le vassal de M. Simson. » Pressé par les sommations impatientes des représentans, le chef du ministère vint enfin lire à la tribune un manifeste écrit dans un style poétique bien connu du peuple, et qui contenait à la fin cette phrase devenue célèbre : « Je reconnais la force de l'opinion publique, mais ce n'est pas une raison pour s'abandonner en aveugle aux courans et aux tempêtes; jamais ainsi le vaisseau n'atteindrait le port, *jamais, jamais!* » Cela n'empêcha point la majorité de voter la proposition Rodbertus, qui ordonnait au ministère de reconnaître la constitution de Francfort; mais le roi prononça la dissolution de la chambre, et finit par refuser nettement l'offre d'une couronne qui, à ses yeux, n'en était pas une. Déjà, quelques jours avant l'arrivée de la députation de Saint-Paul et dans une lettre remarquable à plus d'un titre, mais qui ne circula que bien plus tard dans le public, Frédéric-Guillaume IV avait écrit au vieux chansonnier Arndt, au patriote gallophobe de 1813, les lignes suivantes : « Cet enfantement des révolutions de 1848 est-il une couronne? Il ne porte pas le signe de la croix sainte, il n'imprime pas sur le front le sceau de *la grâce de Dieu;* ce n'est pas une couronne, c'est le collier de fer qui réduirait au rôle d'esclave de la révolution le fils de vingt-quatre électeurs et rois, le chef de seize millions d'hommes et de l'armée la plus brave et la plus dévouée du monde... »

Le triple *jamais* de Berlin fut pour les législateurs de Saint-Paul un arrêt de mort sans appel. Que le parlement de Francfort, délaissé bientôt par ses membres les plus distingués, par tout le parti constitutionnel, et devenu un club bruyant au seul service de la gauche, eût encore cherché à prolonger une existence impossible, eût offert la couronne impériale à tous les princes de l'Allemagne à tour de rôle (*si emptorem invenerit!...*), qu'il eût même constitué une *régence de l'empire* (Uhland en faisait partie!) pour finir par être dispersé par la police dans les plaines de la Souabe, c'est là une de ces conclusions qui n'ont pas manqué, hélas! même à des

assemblées nationales qui avaient su mieux se garder du vertige, mieux respecter surtout le droit des nations. Le parti unitaire lui-même n'échappa point à la douleur cuisante de voir son œuvre défendue par des auxiliaires qu'il répudiait et la constitution de Francfort servir de drapeau aux démagogues. C'est en effet au nom de cette constitution que les républicains, les socialistes et tous les grands agitateurs de l'époque cherchèrent à soulever le peuple et à provoquer des émeutes : il suffit de dire que le chef des barricades dans l'insurrection de Dresde, la plus sanglante que connut l'Allemagne de ce temps (3 mai), fut un Russe, Bakounine. Certes Michel Bakounine n'avait à cœur ni la couronne de Frédéric Barberousse ni la grandeur de la Germanie; la dévastation des quartiers de Dresde vengeait à ses yeux le bombardement de Prague; il crut que le membre traqué du congrès slave devait cette politesse aux hommes de Saint-Paul.

IV.

Quand la nouvelle du refus du roi fut parvenue au parlement de Francfort, un député, M. Simon (de Trèves), s'était écrié avec amertume : « L'Allemagne était allée à Berlin comme la fiancée au-devant de l'époux, et on l'a congédiée comme une servante. » Non, certes! plutôt comme un de ces enfans difficiles à reconnaître pour le moment, fruits d'amours cachées, et que la tendresse des parens cherchera à faire légitimer à la première occasion. Du reste, si l'unité allemande était une idée toute moderne, l'ambition de la Prusse datait d'un temps bien plus ancien, et il est curieux de poursuivre dans l'histoire le procédé presque toujours uniforme qu'employait cette monarchie dans ses lentes circonvallations, de voir chez elle aux velléités timides de l'empire succéder infailliblement les tentatives plus modestes d'une alliance tant soit peu absorbante avec les états allemands voisins. Pendant ses guerres réitérées avec l'Autriche, Frédéric le Grand vit briller plus d'une fois à ses yeux la couronne impériale; il sut cependant résister à la tentation, mettre en avant par exemple un candidat de la Bavière et se borner à une entente plus étroite avec la Saxe, le Hanovre, etc., qui lui assurait une haute influence au nord. La « ligue des princes » (*Fürstenbund*), qu'il parvint à combiner une année avant sa mort, fut à cet égard un triomphe éclatant de sa politique, dont ne sut cependant pas profiter son successeur. Plus tard, et au moment où le saint-empire romain allait tomber devant l'établissement de la confédération du Rhin, la Prusse pensa de nouveau à ceindre la couronne impériale, elle fut même dès l'abord encouragée dans ces vues par Napoléon; bientôt elle se ravisa cependant, aima mieux prendre possession du Hano-

vre, et lorsque cette proie finit par lui échapper, elle médita de nouer une confédération du nord à l'instar de celle du Rhin. Après la victoire des alliés sur la France, les Hohenzollern durent, il est vrai, se résigner à voir la maison de Habsbourg reprendre son rang à la tête de la Germanie; mais, sans compter qu'ils furent largement enrichis des dépouilles de la Saxe et des provinces rhénanes, ils ne perdirent pas l'espoir de reprendre en sous-œuvre le plan de Frédéric le Grand, et il faut avouer que le Zollverein (1834) fut un essai bien autrement sérieux et durable que tous les efforts du temps passé. Frédéric-Guillaume IV ne fit donc pour ainsi dire que suivre l'ancienne et constante tradition de sa famille en cherchant à sauver quelques épaves du grand naufrage de l'unité allemande. Après avoir un instant tenu dans ses mains le diadème des Césars nouvellement refondu à Francfort, il pensa à se dédommager par une nouvelle sorte de « ligue des princes, » mais une ligue basée sur les idées modernes, fondée sur les institutions constitutionnelles et les besoins unitaires des peuples de l'Allemagne. Arguant de l'article 2 du pacte fédéral de 1815, qui permettait aux différens états de la confédération de contracter entre eux des conventions particulières, il s'efforça de grouper autour de lui, et avec l'aide des libéraux, une partie notable du corps germanique; l'*union restreinte* devint le mot d'ordre de son nouveau programme.

Un instant il put se faire illusion sur la réussite. Il avait prêté le concours de son armée aux divers souverains de l'Allemagne pour étouffer les incendies révolutionnaires qui avaient éclaté aux mois d'avril et de mai 1849, et dans le premier moment de gratitude, d'autant plus vivement ressenti que l'Autriche était complétement paralysée par la guerre de Hongrie, les princes ainsi protégés firent un accueil assez empressé aux ouvertures de Berlin. Un traité conclu le 26 mai 1849 entre les rois de Prusse, de Saxe et de Hanovre, et auquel se joignirent vingt-quatre petits états, garantissait aux hauts contractans la défense réciproque à l'intérieur et à l'extérieur, réservait pour tous les états germaniques la faculté d'accéder à cette alliance, et conférait enfin la direction supérieure des affaires au roi de Prusse, secondé par un conseil administratif composé des plénipotentiaires des puissances alliées. A ce traité, dit des trois rois, fut de plus ajoutée une *annexe* contenant un projet de constitution fédérale, projet qui devait être soumis à l'approbation d'un nouveau parlement national, et qui, tout en laissant de côté ce qu'il y avait de trop démocratique dans l'œuvre de Saint-Paul, n'en conservait pas moins autant que possible les dispositions et jusqu'aux mots. Ceci se passait au printemps; mais le 13 août Görgey capitulait à Vilagos; le 30 septembre, l'Autriche amenait la Prusse elle-même à signer l'institution d'un *interim* à Francfort, qui devait exercer

provisoirement le pouvoir central pour la confédération germanique, et qui ne cachait que faiblement la restauration imminente de l'ancienne diète fédérale; vers la fin de la même année, le Hanovre et la Saxe se retiraient avec éclat de l'*union restreinte!* Froissée au vif, et menacée de la perte du reste de son influence et de sa considération, la Prusse convoqua pour le 20 mars 1850 un parlement des états de l'union dans la ville fortifiée d'Erfurt, afin de soumettre à son approbation le projet de constitution fédérale élaboré précédemment avec le concours de deux rois maintenant dissidens. L'ancien parti national, désigné alors sous le nom de « parti de Gotha, » qui lui est resté depuis, se rendit à l'appel par le sentiment du devoir plutôt que par l'entraînement d'une espérance ravivée. Il écouta tristement les doléances du général de Radowitz, commissaire de Frédéric-Guillaume IV, sur la défection de deux rois du nord de l'Allelemagne, sur l'égoïsme des rois de Wurtemberg et de Bavière, sur le mauvais vouloir de l'Autriche, « dont la longue et héroïque lutte n'avait pas été aggravée par une insistance qu'aurait pu mettre la Prusse au moment opportun. » Les députés d'Erfurt prêtèrent une attention encore plus distraite aux brillantes sorties de M. Stahl contre les essais unitaires, les principes modernes, le régime constitutionnel, ainsi qu'aux vives ripostes de M. de Vincke, et finirent, au bout d'un mois, par adopter en bloc le projet qu'on leur avait soumis. Le succès fut si complet qu'il effraya le cabinet de Berlin, tenu maintenant de proclamer et d'appliquer cette constitution fédérale ou de renier hautement son propre ouvrage! Le gouvernement prussien, désolé de son triomphe, chercha un moyen dilatoire, et crut le trouver dans un *congrès de princes;* il ajourna donc le parlement d'Erfurt et convoqua à Berlin les princes restés fidèles à l'*union restreinte,* pour leur soumettre les difficultés de jour en jour croissantes. Les alliés furent plus ou moins exacts au rendez-vous; mais la nation n'apprit que peu ou rien de leurs débats, et constata seulement leur apparition en masse à un bal splendide que leur offrait l'ambassadeur de Russie.

Certes il est aisé de s'égayer sur ces tentatives désespérées de la Prusse; mais comment oublier qu'au fond, et toute part faite à une ambition égoïste, il s'agissait pourtant de la cause libérale, entravée par d'autres ambitions non moins égoïstes, parfois même plus mesquines (comme chez les rois de Hanovre, de Saxe, etc.), et qui, en fin de compte, ne faisaient qu'assurer le triomphe de l'absolutisme autrichien? Malgré les complications et les équivoques, c'est la Prusse qui défendait alors la bonne cause; il est vrai que sa diplomatie se montra très inexpérimentée, et que même, eût-elle été plus habile, elle n'aurait pas suffi seule à la tâche. En effet, le projet que poursuivait la Prusse était au fond une œuvre révolutionnaire, et

c'était folie de penser que, pour aboutir, elle pourrait se passer du concours de la révolution. Sans doute il est bon et louable de procéder régulièrement et d'accorder une large place à la délibération réfléchie; mais un but extrême réclame aussi impérieusement des moyens extraordinaires. Ce fut la fortune et la supériorité de M. de Cavour d'avoir reconnu cette vérité, d'avoir mené de front la diplomatie et la révolution, d'avoir assuré aux délibérations du cabinet italien l'aide puissante des passions révolutionnaires, qu'il savait cependant contenir. Or l'appui des passions populaires faisait complétement défaut à la politique que représentait Frédéric-Guillaume IV. La nation, blessée ou découragée par le refus de la couronne impériale, restait dans un morne abattement; elle appelait la diète d'Erfurt « un parlement de forteresse » (*Fes'tungsparlament*), et ne put s'émouvoir d'incidens purement diplomatiques. Comment du reste accorder sa sympathie, sa confiance, à un gouvernement dont on connaissait depuis tant d'années l'irrésolution, et dont on constatait à chaque instant les innombrables défaillances? Bornons-nous à citer un exemple entre mille. Quelques jours avant la clôture des séances d'Erfurt, le commandant de place de Berlin enjoignit en termes menaçans et sévères à tout soldat de porter la cocarde allemande. Au jour même de cette clôture, un ordre général abolissait dans l'armée cet emblème significatif, et la raison qu'on donna fut que les cocardes en usage étaient détériorées, et que l'état du trésor ne permettait pas pour le moment une nouvelle dépense de rubans! La cocarde allemande était usée en effet; mais, pour la faire triompher dans la diplomatie, ce n'était pas précisément un moyen propre que de la supprimer dans « l'armée la plus brave et la plus dévouée du monde... »

Les deux ordres d'idées entre lesquels se débattait constamment à cette époque l'esprit de Frédéric-Guillaume IV trouvèrent alors leurs personnifications on ne peut plus expressives dans le général de Radowitz et M. de Manteuffel : l'un représentait la jeunesse « romanesque » du règne, l'autre l'époque désenchantée, terne et bureaucratique où il allait entrer de plus en plus. La lutte était ouvertement établie entre « l'ami de cœur » et le « ministre du coup d'état, » sans cependant que le roi ait jamais voulu rompre avec l'un ou avec l'autre. Peut-être croyait-il que ces deux hommes se complétaient; mais, s'il est vrai, comme le dit Bacon, que dans l'ordre moral deux moitiés ne font pas encore un tout, à plus forte raison le général de Radowitz et M. de Manteuffel, même unis, n'auraient pas encore constitué le génie politique dont la Prusse avait besoin à ce moment plus qu'à tout autre, car elle avait affaire à un adversaire terrible, en possession, lui, de toutes les qualités qu'exigeaient les circonstances, de toutes les ressources d'un esprit supérieur. Le

prince Félix de Schwarzenberg, le ministre éminent qui dirigeait alors les affaires de l'Autriche, rappelle à certains égards ces hommes d'état dont l'Angleterre surtout offre parfois l'étonnant exemple, ces Peterborough, ces Bentinck et leurs semblables, qui ont su interrompre subitement une vie adonnée aux plaisirs et aux folles légèretés du monde pour se révéler d'emblée comme de véritables génies politiques et mourir avant l'âge après avoir épuisé les ivresses du bonheur facile et de la gloire, bien autrement ardue. On sait de quelle main hardie et ferme le prince saisit la direction de l'état, et en combien peu de temps il sut relever une monarchie placée au bord de l'abîme. Sa conduite fut-elle de tout point irréprochable, fut-elle même prévoyante jusqu'au bout? et n'avait-il pas préparé par l'intervention russe en Hongrie, par l'étouffement de toutes les libertés locales, et surtout par ce programme de centralisation à outrance trop fidèlement suivi par son successeur, M. Bach, les embarras et les dangers au milieu desquels se débat présentement l'empire des Habsbourg? Là n'est point pour nous la question. Bornons-nous à constater que rarement ministre a rencontré plus de bonheur dans sa courte carrière, trouvé tant d'assurance dans le succès, et jusque dans les nécessités fâcheuses parlé d'un ton plus fier et plus hautain. C'est contre un tel homme qu'allaient se heurter M. de Radowitz avec ses rêveries, M. de Manteuffel avec ses timidités! Du reste, si les intérêts de l'Autriche et les principes d'une politique réactionnaire ne faisaient déjà que trop un devoir au prince de Schwarzenberg de combattre de toutes ses forces les plans prussiens, il faut ajouter encore qu'un ressentiment pour ainsi dire tout personnel vint stimuler chez lui les ardeurs du combat et en rehausser le vif plaisir, car c'est à la Prusse qu'il s'était adressé d'abord pour obtenir du secours contre les Hongrois, et ce n'est que sur le refus du cabinet de Berlin qu'il avait dû accepter l'intervention du tsar Nicolas, dont il ne fut pas certes le dernier à reconnaître les conséquences graves pour l'avenir. Aussi l'homme qui se promettait « d'étonner encore le monde par l'immensité de son ingratitude » ne se fit-il pas faute de l'amuser d'abord par les ressources inépuisables de sa rancune, — et il fit à la Prusse une guerre diplomatique sans trève ni merci, harassant le gouvernement de Berlin à tout moment, l'arrêtant à chaque mot, le chassant successivement de toutes ses positions. Dans des notes pleines de hauteur, de menace, de fine malice, et parfois même d'humeur dégagée, il mettait à néant toutes les prétentions de la Prusse à former une *union restreinte*, tous ses essais de constitution fédérale; il éclairait d'une lumière brûlante toutes ses contradictions et en appelait toujours au « bon droit, » qu'il avait la cruauté de ne pas même définir comme le droit ancien, de sorte qu'on avait à redouter quelque chose de

pire encore que la simple restauration de la diète fédérale, — et cependant déjà cette restauration, le cabinet de Berlin ne pouvait l'admettre sans déshonneur! Ces dépêches du prince de Schwarzenberg, presque aussitôt publiées qu'émises, et demeurées célèbres dans les annales de la diplomatie, faisaient les délices du parti de la *grande Allemagne*, remplissaient d'amertume et de désespoir le cœur de tout vrai patriote, et créaient à la Prusse une situation telle qu'on pouvait se demander à juste titre si elle avait d'autre issue honorable que la guerre.

On faillit en effet en arriver à cette extrémité, dans l'automne de 1850, à propos de cette question hessoise, qui, avec celle du Slesvig, a le don tout particulier de ne s'éteindre jamais et d'impatienter toujours. La position géographique qu'occupe la Hesse électorale, en divisant en deux moitiés la monarchie prussienne, explique facilement le choix qu'en fait d'habitude le cabinet de Vienne pour y dresser ses batteries contre Berlin. Et pourtant la Hesse est certes loin d'être autrichienne! Ses princes les plus glorieux avaient été en d'autres temps les fermes soutiens de la réforme, — on sait l'amitié de Philippe le Magnanime pour Luther, la constance inébranlable de son petit-fils Maurice pendant la guerre de trente ans, — et le pays se rappelle aujourd'hui encore les ravages cruels de Tilly. Aussi n'est-ce pas auprès du peuple que le prince de Schwarzenberg chercha son point d'appui, mais auprès de l'électeur et du fameux M. Hassenpflug, son ministre. Pressé par des besoins d'argent et ne pouvant présenter un budget en règle, le souverain de Hesse avait demandé aux chambres un vote de confiance, et, sur leur refus réitéré, mis le pays en état de siége en dépit des protestations unanimes de l'armée, des fonctionnaires et de toute la population. L'électeur finit par quitter Cassel et par réclamer le secours de la diète de Francfort (1), c'est-à-dire de l'Autriche. Il avait fait d'abord partie et s'était ensuite retiré de l'*union restreinte*; or comme le cabinet de Berlin maintenait toujours le caractère obligatoire du traité des trois rois, c'est auprès de cette *union* et de son tribunal que le brave peuple hessois en appela contre l'électeur et l'Autriche. Céder encore sur ce point devant le prince Schwarzenberg, cela parut même intolérable aux plus timides et aux plus féodaux de l'entourage de Frédéric-Guillaume IV, et on sembla prêt à relever le gant. M. de Radowitz rentra en scène, on demanda aux chambres un crédit de 14 millions de thalers pour l'armement, et le roi prononça un discours belliqueux. L'Europe devint attentive, — et ce ne furent pas seulement les vaincus de 1848 qui appelèrent de tous leurs vœux

(1) Ou plutôt le *provisorium*, institué en 1850 à Francfort par le prince Schwarzenberg avec le concours des états hostiles à la Prusse à la suite de l'expiration de l'*interim*.

la conflagration. On a fait grand bruit de la proclamation que publia alors le comité révolutionnaire européen de Londres (MM. Ledru-Rollin, Mazzini, etc.) pour engager la « démocratie » à profiter des événemens qui se préparaient en Allemagne. Ce qu'on n'apprit que beaucoup plus tard, ce fut la curieuse divergence de vues et d'impulsion qui exista alors en France entre le grand parti de l'ordre et le chef du pouvoir exécutif par rapport à ce conflit austro-prussien. Ainsi, tandis que l'assemblée nationale s'y prononçait très catégoriquement pour la neutralité (1) et que le ministre des affaires étrangères inclinait même vers l'Autriche dans un sentiment de conservation, le président de la république envoyait à Berlin un confident intime qui avait la mission d'engager le roi de Prusse autant que possible à la guerre. La guerre parut en effet inévitable; déjà les troupes étaient échelonnées des deux parts, déjà même une rencontre d'avant-postes avait eu lieu, et, comme on le dit alors, un shako était resté sur le champ de bataille de Bronzell. Tout à coup et devant un ultimatum menaçant du prince Schwarzenberg, M. de Manteuffel lui fit proposer de se rendre à une entrevue à Oderberg, sur la frontière des deux états; quelques heures même après avoir expédié cette proposition, il lui fit savoir *par le télégraphe* que, sur les ordres positifs du roi de Prusse, il irait jusqu'à Olmütz sans attendre sa réponse. Le ministre prussien s'y rendit en effet et signa là (29 novembre 1850) avec le terrible adversaire des préliminaires de paix, des « ponctuations » par lesquelles la Prusse s'engageait à coopérer avec l'Autriche... à la restauration de l'électeur et à étouffer également dans le Holstein une cause qu'elle avait embrassée avec la même ardeur que celle du peuple hessois! A la nouvelle d'une si profonde humiliation, — précédée d'une démarche de détresse inouie dans les fastes de la diplomatie et suivie bientôt après d'une dépêche circulaire qu'une indiscrétion calculée livra au public, et où le prince Schwarzenberg ne se refusa pas le plaisir de présenter les faits dans leur « vraie lumière (2), » — l'Allemagne libérale frémit de douleur et d'indignation; les chambres prussiennes exprimèrent avec véhémence les griefs du pays, et M. de Vincke termina un discours célèbre par les mots : « A bas le ministère! » Le pacificateur d'Olmütz essaya de justifier sa conduite devant la représentation nationale; il affirma aimer mieux être placé « en face des balles coniques que des discours pointus » (*spitzen kugeln als spitzen reden*), et

(1) Rapport de M. de Rémusat sur la question de la levée de 40,000 hommes destinés à renforcer les garnisons des départemens de l'est et du nord. (*Moniteur*, 1er décembre 1850.)

(2) La dépêche circulaire, après avoir raconté l'incident du télégraphe, ajoutait : « Sa majesté l'empereur crut de son devoir d'obtempérer au désir du roi de Prusse, *si modestement exprimé.* »

finit par proroger les chambres. Il n'apaisa point par cela les haines et ne put jamais faire oublier à la nation la date néfaste de 1850. « La bataille de Bronzell » et les *ponctuations d'Olmütz* sont encore aujourd'hui les souvenirs les plus douloureux, les plaies toujours béantes du pays, et ont créé contre Vienne des ressentimens que rien encore n'est venu affaiblir. Plus diligemment étudiée et mieux appréciée surtout, cette disposition des esprits en Prusse et dans toute l'Allemagne libérale à l'égard de l'Autriche aurait peut-être réduit de beaucoup les appréhensions du côté du Rhin pendant la guerre d'Italie, aurait peut-être empêché Villafranca et délivré Venise.

Bientôt (23 décembre), et conformément aux stipulations du mois précédent, s'ouvrit à Dresde un congrès qui devait régler définitivement l'état si ébranlé et si anormal de la confédération germanique. Les préliminaires d'Olmütz, l'abandon implicite de l'idée de l'*union restreinte*, semblaient mener plus ou moins directement au rétablissement pur et simple de l'ancienne diète de Francfort, et certes un tel dénoûment aurait été assez mortifiant déjà pour la Prusse, qui depuis trois ans n'avait cessé de protester contre toute idée d'une restauration pareille. Qui cependant aurait cru que le moment viendrait où le cabinet de Berlin se réfugierait sous l'égide de ce *Bund* restauré, et qu'il invoquerait comme son dernier salut ce qui, même après Olmütz, ne lui apparaissait encore que comme la plus triste et la plus dure des nécessités? C'est pourtant là que le prince Schwarzenberg devait amener la Prusse pendant les conférences de Dresde. C'est alors que le ministre de Vienne dévoila enfin son projet novateur, qu'il avait déjà fait briller un moment et à la dernière heure devant les législateurs de Saint-Paul. En un mot, l'Autriche voulait introduire dans le corps germanique toutes celles de ses provinces qui jusqu'alors n'en avaient point fait partie; elle voulait tripler le chiffre des populations qu'elle apportait à l'Allemagne! On comprendra le prix infini que le prince Schwarzenberg attachait à une pareille combinaison : elle assurait à l'empereur un pouvoir immense et presque exclusif dans la confédération germanique, rendait cette dernière solidaire de tous les intérêts des Habsbourg dans toutes les complications possibles de l'avenir; ce projet adopté dans le temps, la dernière guerre d'Italie aurait reçu un bien autre caractère, si même elle eût été jamais entreprise! Mais on comprendra aussi aisément la stupeur de la Prusse et de toute l'Allemagne libérale à la pensée seule d'une semblable tentative. Devant ce « cauchemar viennois, » comme on l'appelait alors, devant ces exigences exorbitantes et vraiment monstrueuses de l'Autriche, le gouvernement de Berlin se fit un rempart de l'ancienne diète fédérale, de cette constitution du corps germanique de 1815

dont le règne de Frédéric-Guillaume IV n'avait cessé de toujours dénoncer les graves inconvéniens : on demanda le retour immédiat au passé tant maudit pour rester à l'abri des innovations que méditait Vienne. Par un de ces démentis qu'elle était forcée de se donner maintenant si souvent à elle-même, et qui cette fois était du moins d'accord avec les principes de justice et de droit international, la Prusse déclara retirer de nouveau le grand-duché de Posen de la confédération germanique pour ne pas laisser le prince Schwarzenberg se prévaloir d'un pareil « précédent » en faveur de son plan. Le combat fut rude, et il vint même un moment où la Prusse ne demandait plus que quinze jours de répit pour fixer ses vues; elle finit cependant par l'emporter, mais à quel prix! Au prix de l'intervention de l'étranger!

Il était temps en effet que l'étranger fît entendre son mot, que l'Europe parlât enfin raison à ces Allemands, qui tous, peuples aussi bien que souverains, M. de Gagern aussi bien que M. de Schwarzenberg, prétendaient, depuis trois ans, arranger non-seulement leurs affaires intérieures, mais conquérir même des provinces hollandaises, danoises et polonaises, s'incorporer la Hongrie, la Galicie, la Lombardie, la Vénétie, changer, pour tout dire, l'équilibre du monde, sans que les grandes puissances eussent rien à y voir. Ce fut la France qui entra la première en lice; elle fut bientôt suivie par l'Angleterre et même par la Russie. Dans un mémorandum du 5 mars 1851, remarquablement rédigé par M. Brenier, ministre intérimaire, le gouvernement français examinait le projet autrichien de point en point sous le rapport du droit international, des intérêts conservateurs et de l'équilibre européen. Il démontrait avec autorité que le pacte constitutif de la fédération, y compris ses clauses les moins essentielles, faisait partie intégrante de l'acte général du congrès de Vienne, et que, dans la rigueur du principe, il ne pourrait être apporté légalement la moindre altération à la moindre des clauses, sans le concours de tous les gouvernemens qui avaient signé cet acte. — *A fortiori*, concluait M. Brenier, ce principe s'applique à l'article 1er du pacte qui crée la confédération, lui donne place dans l'ordre européen *et en détermine les limites*. L'incorporation du grand-duché de Posen en 1848 ne constituait aucun précédent, l'Europe n'ayant pas sanctionné la décision du parlement de Francfort et de la Prusse, et cette décision étant en droit *non avenue*. « Personne n'a intérêt à soutenir que tout ce qui s'est passé alors en Europe sans devenir l'objet d'une protestation a été légitimé par ce seul fait. La France a d'ailleurs fait connaître son opinion. » Enfin le cabinet français se permettait même une fine critique de ce système de centralisation à outrance

qu'on commençait alors à inaugurer dans les états des Habsbourg, en déclarant « que l'existenee unitaire de l'empire autrichien n'avait pas encore un caractère tellement absolu et n'était pas un fait tellement accompli qu'on ne pût trouver le moyen de la concilier avec le maintien d'une portion de cet empire en dehors de la confédération. » La leçon fut dure pour le prince Schwarzenberg, dure aussi pour le patriotisme germanique, qui ne pouvait que faiblement se féliciter du triomphe remporté à cette occasion sur Vienne. Si en effet la Prusse et l'Allemagne libérale finirent par prévaloir, ce fut en grande partie grâce à l'appui de « l'ennemi héréditaire, » et si elles se virent délivrées du « cauchemar, » ce ne fut que pour se retrouver en face de l'ancien spectre du *Bundestag*. Le 30 mars 1851, la vieille diète de Francfort était solennellement rouverte avec l'assentiment de tous les états, y compris la Prusse, par le plénipotentiaire de l'Autriche; la constitution de 1815 reprenait force de loi en Germanie.

Certes, l'issue déplorable de l'agitation allemande de 1848 porte en elle-même un enseignement qui peut se passer de commentaires. Nous n'y insisterons donc pas, nous ne ferons qu'une très courte remarque. C'est surtout contre les Slaves que s'était déchaînée l'ambition orgueilleuse de la Germanie renaissante, c'est surtout leur anéantissement et leur incorporation qu'avaient demandés les législateurs de Saint-Paul. Or n'est-il point curieux, et peut-être même symbolique, de voir vers la fin de cette agitation se dresser partout en Allemagne des noms, des figures et des influences slaves? Sans doute, si M. de Radowitz et M. de Schwarzenberg, qui représentaient en dernier lieu le grand dualisme allemand, étaient tous les deux d'origine slave, ce n'était là que l'effet d'un pur hasard (1); mais n'y a-t-il rien de remarquable dans une autre circonstance? N'est-il pas singulier que la réaction aussi bien que la révolution germanique d'alors ait trouvé la plus expressive de ses incarnations dans un Croate et dans un Russe, que Jellachich ait pris d'assaut Vienne, et que Bakounine ait commandé les barricades de Dresde? Ce qui est incontestable dans tous les cas et ce qui s'imposa dès l'abord à tous les yeux, ce fut la situation extraordinaire que les événemens de l'Allemagne avaient créée au tsar Nicolas, ce fut l'influence prédominante et encore agrandie que la Russie commençait de nouveau à exercer dans les affaires de la confédération germanique. En effet, c'était devant le tsar que se portaient dès 1849 toutes les contestations et réclamations des souverains allemands. Empereur,

(1) M. de Radowitz descendait d'une famille slovaque de Hongrie. Quant au mot *Schwarzenberg* (Montagne-Noire), il n'est que la traduction allemande du mot tchèque *Czernogora*, nom véritable de la maison à laquelle appartenait le superbe et ambitieux ministre autrichien.

rois et princes, tous venaient tour à tour, itérativement, prendre le mot d'ordre à Varsovie, où les attendait d'ordinaire le grand pontife de la cause monarchique. Quelques jours avant Olmütz, était venu l'y trouver le comte de Brandebourg, frère du roi de Prusse et chef nominal du ministère. Désolé de l'accueil froid et décourageant qu'on lui fit, le comte ne put supporter une telle douleur, et mourut peu après son retour. On raconte que lorsque Bakounine, livré par les Saxons après l'insurrection de Dresde, fut conduit, chargé de chaînes, à Pétersbourg, les courtisans, qui croyaient être agréables en déclamant contre l'affreux démagogue, furent subitement arrêtés dans leurs épanchemens par cette boutade du tsar : « Bah! dit-il, il n'est pas si fâcheux que les Allemands aient eu besoin d'un Russe, même pour élever des barricades! » A plus forte raison crut-il qu'ils avaient maintenant besoin d'un Russe, de lui-même, pour élever des barrières. Il n'épargna donc ni conseils, ni instructions et réprimandes, et s'exalta dans un orgueil qui ne manqua point de lui devenir fatal à son tour. Les événemens ont plus d'enchaînement et de logique qu'on ne serait parfois tenté de leur en supposer : c'est dans la position exorbitante que lui avaient faite les ébranlemens de l'Allemagne et de l'Europe que l'empereur Nicolas trouva plus tard la tentation et le courage d'entreprendre la guerre d'Orient.

Après trois ans de convulsions, rien n'était donc changé en Allemagne, il n'y avait qu'un état de moins dans la confédération. Le 23 août 1851, le roi Frédéric-Guillaume IV, dans une cérémonie d'hommage et à la « manière allemande, » comme il le disait dans son discours, ajoutait cet état à la Prusse. Il prenait officiellement possession de la principauté de Hohenzollern-Hechingen-Sigmaringen, membre de la confédération jusqu'alors indépendant, mais qui, par un accord amiable avec son souverain, devenait la propriété de la dynastie prussienne. Encore le roi choisissait-il à dessein cette occasion pour « lever sa main au ciel » et pour affirmer solennellement qu'il n'avait jamais convoité de pays qui ne lui appartînt pas, et qu'il ne le ferait jamais! Cette annexion fut la seule dont s'enrichit la Prusse à la suite de l'agitation de 1848; ce fut aussi la seule modification que subit la constitution fédérale de 1815. Tout était rentré dans l'ordre pour le moment; mais huit ans s'étaient à peine écoulés que l'idée unitaire se réveillait plus forte que jamais en présence du mouvement italien et de la guerre d'Italie. Alors l'Allemagne vit commencer cette période nouvelle d'agitation qu'il reste à décrire, et qui devait aboutir aux difficultés actuelles de la Prusse.

JULIAN KLACZKO.

ANTONIA

QUATRIÈME PARTIE.[1]

Par caractère comme par état, Marcel était un homme prévoyant. On peut être positif et généreux. C'est sous cette double inspiration qu'il jugea la situation des deux amans et qu'il parla à Julie.

— Madame, lui dit-il en lui prenant les mains avec une bonhomie affectueuse qui n'avait rien de blessant, commencez par me compter pour rien dans tout ceci. Si Julien et sa mère sont à la hauteur de votre courage et de votre dévouement, loin de les dissuader, j'admirerai le sacrifice. Et d'abord ne vous exagérez pas les conséquences de l'avenir. M. Antoine est homme de parole, cela est certain; dans le bien comme dans le mal, il tient ce qu'il promet. Pourtant son testament est un grand problème, par la raison que le voilà sur la pente du mariage. C'est un fait bien étrange, à coup sûr, de voir ce vieux garçon, ennemi des femmes et de l'amour, se jeter dans la fantaisie conjugale au déclin de sa vie; comme cela porte le caractère de la monomanie, aucune promesse, aucune résolution de sa part ne peut l'en préserver. Il trouvera ce qu'il cherche, n'en doutez pas; une femme titrée quelconque, jeune ou vieille, honnête ou non, belle ou laide, se laissera tenter par ses écus et accaparera tous ses biens. Voici donc la question simplifiée, et vous devez écarter la préoccupation de notre héritage à tous. Il n'y a de certain que les faits présens, et vous voyez que je suis hors de cause. Parlons donc de ces faits immédiats qu'on livre à notre examen. Ils sont fort sérieux. Je connais l'oncle Antoine : ce qu'il veut faire, il le fait

[1] Voyez la *Revue* du 15 octobre, du 1er et 15 novembre.

en vingt-quatre heures, ou jamais. Demain il sera ici avec des actes tout préparés, rédigés par lui-même en style plus ou moins barbare, mais où il ne manquera pas un *iota* pour qu'ils soient bons et valables, incontestables devant la loi, qu'il connaît mieux que moi-même. Ces actes ne pourront en aucune façon énoncer la clause bizarre, imprévue dans la législation, de votre formelle rupture avec telle ou telle personne; mais ils pourront fort bien vous imposer la condition de ne pas vous remarier sans l'aveu de M. Antoine, et, en cas de rébellion, être purement et simplement révocables. N'espérons donc pas éluder l'engagement qu'on vous demande; votre caractère m'est d'ailleurs une garantie que vous n'y songez point.

— Et vous avez raison, mon ami, répondit Julie en soupirant, je ne promettrai jamais sans tenir.

— Nous voici donc, reprit Marcel, en présence d'un fait inoui, mais très réel, très prochain, et concluant pour l'existence de deux personnes qui vous sont chères, ma tante et Julien, puisque mon raisonnement me place en dehors de la question. Vous avez de graves réflexions à faire. Voulez-vous rester seule pour vous y livrer, ou me permettez-vous de vous dire tout de suite ce que je vous eusse dit il y a une heure, si vous m'eussiez pris pour confident avant l'apparition de M. Antoine?

— Dites, Marcel : il faut tout me dire.

— Eh bien! madame, admettons que, malgré son dépit, M. Antoine enchérisse sur la marquise; voyez combien votre sort est désormais médiocre : deux ou trois mille livres de rente! Vous épousez Julien, qui ne possède au monde que ses bras, et vous voilà bientôt mère, avec Mme Thierry à soutenir et à soigner, une servante pour elle, et pour vous une nourrice, puis un homme de peine, à moins que Julien ne quitte ses pinceaux quand il faudra faire les grosses corvées d'un ménage, si modeste qu'il soit. Vous vivrez certainement avec honneur, car il travaillera; Mme Thierry tricotera tous les bas de la famille, et vous serez économe. Vous aurez une seule robe de soie et vous porterez des robes d'indienne. Vous ne sortirez qu'à pied et vous ne vous permettrez pas un bout de ruban sans avoir bien compté sur vos doigts si vos petites épargnes y suffisent. C'est ainsi que ma femme a commencé la vie quand j'ai acheté une étude. Eh bien! je vous déclare, madame, que nous n'étions pas fort heureux alors, et pourtant nous nous aimions beaucoup; ma femme n'était pas vaine, nous n'avions jamais vécu dans l'aisance, et nous ne connaissions pas le luxe. Nous savions nous priver; mais nous étions inquiets, ma femme, de me voir travailler la moitié des nuits, et trotter, fatigué et enrhumé, à toutes les heures et par tous les temps; moi, de la voir privée de bon air et de bonne nourriture, attelée

sans répit aux soins du ménage et aux labeurs de la maternité. C'était un souci cuisant et continuel que nous avions l'un pour l'autre. Je vous jure que plus nous nous aimions, plus nous étions tourmentés et privés de bonheur véritable. Nous avons perdu deux enfans, l'un qu'il a fallu mettre en nourrice à la campagne et qui a été mal soigné, l'autre que nous avons voulu garder à la maison et que le mauvais air de Paris, joint à la débile santé qu'il tenait de sa mère, a empêché de se développer. Si nous avons réussi à élever le troisième, c'est qu'il nous était venu un peu d'aisance à force d'épargne et d'activité. Nous voilà aujourd'hui fort contens et assez tranquilles; mais nous avons quarante ans, et nous avons beaucoup souffert! Notre jeunesse a été un combat et souvent un martyre. Telle est la vie du petit bourgeois de Paris, madame la comtesse; celle du pauvre artiste est encore pire, car sa profession est moins assurée que la mienne. On a toujours des intérêts à débattre qui font recourir au procureur, on n'a pas toujours besoin de tableaux, et la plupart des gens n'en ont jamais besoin. C'est affaire de superflu. Julien ne fera pas, comme a fait son père, une petite fortune. On estime peut-être davantage son talent et son caractère, mais il n'a pas l'aimable frivolité, le goût du monde et les dehors brillans qui font que certaines coteries s'engouent d'un artiste, le produisent, le prônent et le font resplendir. Sachez bien que le talent de mon oncle André, quelque réel qu'il fût, ne l'eût jamais tiré de la misère, s'il n'eût été beau chanteur à table, grand diseur de bons mots et d'anecdotes piquantes, et enfin si certaines dames influentes et d'humeur légère ne l'eussent de temps en temps rendu infidèle à sa femme, qu'il adorait pourtant, mais dont il disait tout bas, ingénument, que dans son intérêt il fallait bien la tromper un peu... Vous pâlissez!... Julien ne suivra point cet exemple d'un temps qui n'est plus; mais Julien aura beau faire des chefs-d'œuvre, il restera pauvre. Le monde ne se passionne pas pour le mérite modeste, et il ne se met point en quête de la vertu ignorée. Son mariage avec vous fera pourtant un certain bruit, un petit scandale qui le mettra en vue. Celui de son père eut autrefois ce résultat; mais, encore une fois, les temps sont changés : on est plus austère ou plus hypocrite aujourd'hui que du temps de la Pompadour. Et puis les mêmes aventures ne réussissent pas deux fois. On dira que ce jeune gars est bien osé de vouloir singer son père, et vous lui ferez plus d'ennemis que de protecteurs. On criera beaucoup contre vous. Je ne suppose pas que la marquise veuille vous faire jeter, vous dans un couvent, lui à la Bastille, pour délit de mésalliance : elle n'a pas de droits sur vous; mais elle vous fera beaucoup plus de mal en vous décriant, et vous n'aurez pas pour vous rendre inté-

ressante les rigueurs de la persécution. On vous connaît, on vous sait austère; la réaction sera d'autant plus violente et implacable contre vous, et les vieilles prudes iront partout disant que de telles unions menaçant de se réitérer dans le monde, cela ne se peut souffrir et doit être vilipendé. Les beaux esprits eux-mêmes, — quelques-uns d'entre eux protégent Julien, — n'oseront pas vous défendre. Eux aussi appartiennent au monde d'aujourd'hui. On ne les persécute plus, on les caresse, on les encense, et Paris frémit encore du triomphe décerné à M. de Voltaire après son long exil. On se moque de Jean-Jacques Rousseau, qui se croyait encore en butte aux machinations des bigots, et qui eût pu, dit-on, vivre tranquille et honoré, s'il n'avait pas eu le cœur aigri et l'âme malade. Les philosophes d'aujourd'hui tiennent le haut du pavé; ils n'ont plus grande envie de se battre contre le préjugé, et ce qui reste aujourd'hui de la grande croisade des libres penseurs ne taillera pas sa plume et n'affilera pas sa langue pour soutenir votre cause contre le cri des salons. Toutes ces lâchetés, toutes ces insultes retomberont sur le cœur de Julien. Il vivra dans une inquiétude et sur un qui-vive continuels; il se brouillera avec tous ses amis; il se battra peut-être avec quelques-uns...

— Assez, assez, Marcel, dit Julie en pleurant. Je vois bien que j'ai été folle, que je me suis laissé conseiller par une passion égoïste ou plutôt par l'ignorance absolue où je suis des nécessités sociales. Je vois qu'un blâme pèserait sur la vie de Julien, que cette vie serait un danger et une amertume de tous les momens... Ah! Marcel, vous m'avez brisé le cœur; mais vous avez fait votre devoir, et je vous en estime davantage. Allons dire à Julien que je veux rompre... Comment lui dirai-je cela, mon Dieu!

— Julien ne vous croira point! Il sourira de votre feinte généreuse; il vous dira qu'il veut souffrir pour vous. Il a de la bravoure et de la force, et, je n'en doute pas, il vous adore. Si vous le consultez, son premier cri sera : amour à tout prix, amour et persécution, amour et misère. Il ne doute pas de lui, et sa mère, qui est à sa hauteur en fait de courage et de désintéressement, l'aidera à tout sacrifier; mais figurez-vous Julien dans un an ou deux, quand il verra souffrir sa mère! C'est avec des peines inouies qu'à l'heure qu'il est il la préserve des horreurs de la pauvreté, et malgré lui, malgré elle-même, malgré tout, elle en souffre, n'en doutez pas. Mme Thierry est une enthousiaste, nullement une stoïque. Elle avait été élevée à ne rien faire, et elle ne sait que tricoter et lire, bien assise sur son fauteuil. Elle est d'ailleurs d'une santé frêle. Ce n'est pas elle qui, comme ma femme, veillerait debout jusqu'à minuit pour repasser les chemises de son fils; ses belles mains ne connais-

sent pas plus la fatigue que les vôtres. Que sera-ce donc quand Julien aura femme et enfans! Il se reprochera vos maux, et si le remords entre un jour dans cette âme si fière, adieu le courage et peut-être le talent!

— Assez, vous dis-je, mon cher Marcel. Conseillez-moi, dirigez-moi; ordonnez, je me rends. Il ne faut pas que je le voie, que je lui parle?

— Non, certes, ma chère comtesse, il ne le faut pas. Il faut qu'il ignore tout ce qui vient de se passer, et que les dons de M. Antoine tombent sur lui sans qu'il soupçonne à quelles conditions l'oncle est redevenu traitable. Autrement il serait capable de les refuser.

— Écoutez, Marcel, dit la comtesse en se levant et en sonnant, il faut que je sorte d'ici sur l'heure pour n'y jamais rentrer!

Le domestique parut. — Faites avancer un fiacre, dit-elle, et envoyez-moi Camille.

— Je n'emporte rien, dit-elle à Marcel. Vous vous chargerez de payer mes gens, de recueillir mes effets les plus nécessaires et de me les envoyer.

— Mais où allez-vous?

— Dans un couvent, hors Paris, n'importe où, pourvu que vous seul sachiez où je suis.

Camille entra. Julie se fit mettre son mantelet et continua dès qu'elle fut sortie : — Voyez-vous, mon ami, si je restais ici une minute de plus, Mme Thierry, inquiète de ce qui s'est passé chez elle, viendrait s'informer, et quand même je dissimulerais devant elle,... le soir,... oh! oui, le soir, Julien m'attendrait dans le jardin, et, ne me voyant pas venir, il ne pourrait s'empêcher d'approcher de ma fenêtre, d'y frapper,... je n'aurais pas la force de le laisser en proie à des inquiétudes mortelles, et je ne pourrais pas mentir avec lui. Non, non, partons! voici le fiacre qui roule dans la cour. Venez, ne me laissez pas perdre le peu de courage que j'ai!

Marcel sentit qu'elle avait raison; il lui offrit son bras. — Allons, madame, dit-il, Dieu vous inspire, il vous soutiendra!

Ils roulèrent au hasard d'abord, la comtesse ayant donné au cocher l'adresse d'un couvent, puis d'un autre, sans savoir réellement où elle voulait aller. Enfin Marcel la décida à se rendre aux ursulines de Chaillot, où il avait une cousine religieuse, et où il veilla à son installation, faisant lui-même le prix de son logement et de sa pension pour une huitaine, sauf à prolonger les arrangemens, si la personne se trouvait convenablement traitée. Julie prit en entrant là le nom de Mme d'Erlange, et la cousine de Marcel, chargée par lui de la bien recommander, ne fut pas mise dans la confidence. Comme Julie se réfugiait dans ce couvent en qualité de dame en

chambre, elle put garder Marcel dans son appartement pour lui donner ses instructions. — En aucune façon, lui dit-elle, je ne veux accepter les bienfaits de M. Antoine; ils me sont odieux, et je n'ai même plus besoin de ses ménagemens. Qu'il se paie entièrement, puisqu'il est désormais mon unique créancier, qu'il dispose de tout ce qui est à moi. Je n'ai plus rien que ma rente de douze cents livres, et, devant vivre seule à jamais, je n'ai pas besoin d'autre chose. Qu'il ne me laisse pas mon mobilier, qu'il ne me renvoie pas mes diamans, je ne les recevrais pas. Qu'il rédige lui-même l'engagement que je prends de ne jamais me marier. Je le signerai en échange de la donation qu'il fera à Mme Thierry de la maison de Sèvres et d'une rente que vous débattrez en mon nom. Vous exigerez aussi que ni Mme Thierry ni son fils ne soient informés de la vérité en ce qui me concerne. Vous leur direz que je suis partie, que je ne peux pas, que je ne veux pas les revoir, parce que... Ah! mon Dieu! que leur direz-vous?... Je n'en sais rien! Dites-leur ce que vous imaginerez de moins cruel, mais de plus irrévocable, car il ne faut pas laisser de ces espérances qui font languir et qui rendent le réveil plus amer. Dites-leur... ne leur dites rien... Hélas! hélas! je n'ai plus la force de penser, de vouloir; je n'ai plus la force de rien!

— J'aviserai, dit Marcel, j'y penserai en courant. Je vous laisse désespérée; mais il faut que j'aille chercher vos effets, que j'empêche Julien de s'effrayer au point de perdre la tête dans le premier moment, que je rassure aussi vos gens, qui vous attendraient et qui, ne vous voyant pas rentrer, feraient des recherches ou des commentaires compromettans. Allons, madame, soyez héroïque! Calmez-vous, je reviendrai ce soir, plus tôt si je peux. Je tâcherai de vous rapporter quelque nouvelle tranquillisante du pavillon; il faut que je réussisse à tromper Julien, bien que je ne sache pas plus que vous comment j'y parviendrai. Au revoir, attendez-moi, n'écrivez à personne! Il ne faut pas nous contredire l'un l'autre. Vous allez pleurer amèrement! Je vous ai fait bien du mal, pauvre femme! et il me faut vous laisser seule : c'est affreux!

En parlant ainsi, Marcel pleurait sans y prendre garde. En voyant son affliction et son dévouement, Julie le pressa de partir, et s'efforça de lui montrer une énergie qu'elle n'avait pas. Dès qu'elle fut seule, elle s'enferma, se jeta sur le triste et pauvre lit qu'on lui avait préparé, et s'y cacha la figure, étouffant ses sanglots, tordant ses mains et s'abandonnant elle-même jusqu'à perdre la notion du lieu où elle se trouvait et le souvenir des événemens qui l'y avaient si brusquement amenée.

Marcel, remonté dans son fiacre, essuya ses yeux humides, se reprocha sa faiblesse et raisonna les faits. — Ce qu'on veut, dit-il, il faut

le vouloir. — Il avait bien une dernière espérance dont il n'avait pas voulu faire part à Julie, et qui était de fléchir M. Antoine. C'est chez lui qu'il se fit conduire d'abord; mais il y usa toute l'éloquence de son cœur et de sa raison. L'égoïste était heureux, triomphant; il savourait sa vengeance et n'en voulait pas laisser une goutte au fond du vase. Tout ce que Marcel put obtenir après avoir échangé avec lui beaucoup de reproches et d'invectives, ce fut que Julien et sa mère ignoreraient le cruel marché qui les enrichissait. — Vous voulez une chose très difficile, lui dit-il : ne la rendez pas impossible. Mme d'Estrelle est jusqu'ici seule à se soumettre. Julien résisterait; trompez-le, si vous voulez ne pas rendre inutile à votre vengeance la soumission de Julie.

— Tu m'ennuies avec ta Julie! s'écriait M. Antoine. Ne voilà-t-il pas une femme bien à plaindre, à qui je rends tout, fortune, considération et liberté!

— Oui, la liberté de mourir de chagrin!

— Est-ce qu'on meurt de ça! Belle sottise dans la bouche d'un procureur! Qu'elle fasse un bon mariage selon son rang, je ne m'y opposerai pas, le mariage qu'elle voudra. Je ne lui interdis que le barbouilleur. Avant quinze jours, elle ouvrira les yeux et me remerciera. Elle reconnaîtra ma grandeur d'âme et m'appellera son bienfaiteur. En vérité, vous êtes tous timbrés! Je tire des centaines de mille livres de ma poche, je les jette à poignées à des ingrats, à des fous, et on m'appellera mauvais parent, mauvais cœur, vieux chien, vieux avare, que sais-je? Le monde est sens dessus dessous à présent, ma parole d'honneur!

— On ne vous appellera pas de tous ces noms-là, mon oncle, on ne vous appellera d'aucun nom. Il n'y en a pas pour définir la bizarrerie de votre caractère, et il n'y a que vous au monde pour avoir trouvé le secret de faire maudire la main qui enrichit!

— Allons, tu dis des phrases, tu te crois au barreau! Va-t'en, tu m'assommes. Dis à ton Julien ce que tu voudras; je ne veux voir ni lui, ni toi, ni personne. Je m'en retourne à la campagne.

— C'est-à-dire que vous vous enfermez ici et que vous vous y barricadez contre toutes les bonnes raisons que je pourrais vous donner.

— Possible! tu sais à présent que tes bonnes raisons auront beau faire, elles resteront à la porte.

Marcel se garda bien de dire à son oncle qu'il avait un moyen beaucoup plus simple et moins coûteux d'empêcher le mariage : c'était d'abandonner Mme d'Estrelle à sa ruine et de se fier aux sages et généreuses réflexions qu'elle avait admises. Il ne crut pas non plus devoir lui dire qu'elle refusait ses dons. — Après tout, pensait-il,

qui sait la durée de cette passion? Dans quelque temps, Julie aura peut-être pris le dessus, et alors il lui sera fort agréable de se savoir libérée et riche encore.

Il rédigea avec M. Antoine une simple quittance conditionnelle de toute la dette, et il réussit à y faire insérer cette modification importante, qu'à l'*exception d'une personne non titrée* Mme d'Estrelle restait libre de convoler en secondes noces avec qui bon lui semblerait. Il fit signer et parapher cette pièce par M. Antoine et la mit dans sa poche, se réservant de la remettre en temps opportun à Mme d'Estrelle, c'est-à-dire quand elle serait plus calme.

La donation de la maison de Sèvres avec une rente de cinq mille livres sur le grand-livre était déjà prête. Marcel eut un terrible assaut à livrer pour empêcher qu'on n'y mît une restriction analogue à celle que devait subir Julie. Il remontra que, Julie engagée à ne pas épouser Julien, il était fort inutile que Julien s'engageât à ne pas épouser Julie.

— Mais ta Julie, disait M. Antoine, peut fort bien renoncer à sa fortune, et quand l'autre aura de quoi vivre, j'aurai fait un beau chef-d'œuvre! je les aurai mariés! Non pas, non pas! je veux une lettre de cette dame comme quoi elle s'engage sur l'honneur et sur la religion à ne revoir de sa vie ce personnage, nommé en toutes lettres. Les femmes sont plus engagées par ces poulets dorés sur tranche que par tous vos parchemins. Elles craignent le scandale plus que la chicane. Je veux ce billet doux à mon adresse, ou je ne lâche rien.

— Vous l'aurez, dit Marcel, et il courut chez Julien.

Julien était fort agité; il n'avait osé s'informer de rien à l'hôtel. Il avait envoyé rôder sa mère, qui avait vu tous les appartemens fermés du côté du jardin. Il ignorait si la douairière était encore là, il ne savait rien de la visite de M. Antoine et du départ de Julie; il s'étonnait qu'après la confidence à Mme Thierry elle ne pût trouver le temps d'envoyer à celle-ci trois lignes pour la rassurer sur les suites de l'esclandre faite par la douairière. Il attendait le soir avec anxiété. Il lui venait des idées noires. — Qui sait si la douairière et M. Antoine ne s'entendaient pas pour faire enlever Julie et la mettre dans un couvent sous prétexte d'inconduite? — On n'obtenait plus très aisément alors les lettres de cachet; mais avec des formalités, un jugement rendu après coup, on pouvait encore faire légaliser une incarcération arbitraire, d'autant plus qu'une liaison avec un roturier pouvait encore être considérée dans le monde officiel comme un scandale qu'une famille avait le droit de réprimer.

Julien devenait fou lorsque Marcel arriva. Mme Thierry était abattue et fort triste. Marcel vit bien que ce n'était pas le moment d'être

sincère. — Il y a du nouveau, leur dit-il en prenant sur lui de montrer un visage tranquille et même réjoui. Nous allions signer, quand l'oncle Antoine est apparu comme le dieu des nuages de l'Opéra. Il s'est fâché, brouillé avec la douairière, qui jusque-là s'entendait avec lui contre Mme d'Estrelle; mais il s'est repenti de sa folie, il vous donne une indemnité magnifique; c'est pour lui l'occasion de réparer tous ses torts, et il s'exécute largement, je dois le dire; sachez-lui-en gré, ainsi que de l'intention où il est de faire grandement les choses avec Mme d'Estrelle. Il lui laissera probablement le double de ce que lui laissait la douairière; elle a donc cru devoir le remercier et céder sur l'heure à une fantaisie qu'il a eue de lui faire quitter son hôtel...

— Elle est partie! s'écria Julien en pâlissant.

— Partie, partie! elle va passer quelques jours à la campagne; qu'y a-t-il là de surprenant?

— Ah! Marcel, dit Mme Thierry, c'est que tu ne sais pas...

— Je ne veux rien savoir en dehors des affaires sérieuses qui réclament tous mes soins, répondit Marcel avec fermeté. J'ai entendu aujourd'hui beaucoup de sottises, d'insinuations blessantes et de commentaires impertinens. Je n'en veux rien croire et rien retenir. Le nom de Mme Julie d'Estrelle reste sacré pour moi; mais je lui ai conseillé de disparaître pour quelques jours.

— Disparaître?... répéta Julien toujours effrayé.

— Ah! parbleu! ne croirait-on pas que nous sommes à Madrid, et qu'on l'a descendue dans un *in pace?* Où prends-tu cette humeur tragique? Je l'ai tout simplement engagée à faire la morte durant une semaine ou deux, le temps de liquider et régulariser sa position. Tenons-nous tranquilles, ne marquons ni déplaisir ni inquiétude de son absence. Ne réveillons pas les mauvais desseins de la marquise, un peu matés pour le moment par l'intervention de M. Antoine. Assurons surtout à Julie la protection et les égards du vieux riche. Il ne s'agit pas d'expliquer la singulière logique de cet homme-là; le diable y échouerait. Il s'agit d'en tirer parti, et aucun de nous ici ne doit songer à lui-même, mais bien à l'avenir de Mme d'Estrelle.

Marcel entra dans des détails de chiffres qui forcèrent l'attention de Julien. Il y allait pour Julie d'une modeste aisance à sauver par un peu de prudence, ou à perdre par un excès de fierté. Sa réputation n'était pas encore compromise dans le monde, et il était fort inutile qu'elle le fût. Jusque-là, le complot formé contre elle par la marquise et M. Antoine n'avait point éclaté. On avait attendu qu'elle en provoquât l'explosion par un essai de résistance aux prétentions de la douairière. Il appartenait maintenant à M. Antoine de protéger Julie contre les accusations dont il était l'auteur.

Lui seul le pouvait, ayant en poche des armes contre l'ennemi commun. Il y était disposé, il se repentait à sa manière, il haïssait la marquise, il exigeait qu'on lui laissât tout régler : il fallait absolument courber la tête et attendre en silence.

Une inquiétude restait à Julien. M. Antoine voulait-il donc s'emparer de la destinée et des volontés de Mme d'Estrelle pour la ramener à l'extravagante idée d'un mariage avec lui? Marcel put le rassurer complétement sur ce point et lui donner sa parole que cette fantaisie avait délogé de la cervelle du vieux sphinx. Enfin Julien demanda à Marcel s'il lui donnait aussi sa parole d'avoir conseillé à Julie de s'éloigner à l'heure même, si elle était libre de revenir quand elle le jugerait à propos, et si elle était bien convaincue de l'utilité de cette absence pour elle-même, pour elle seule. Marcel put jurer encore que tout cela était.

— Tu sais sans doute où elle est? ajouta Julien.

— Je le sais, répondit Marcel; mais je ne dois le dire à personne, elle me l'a fait promettre. Si elle veut en faire confidence à quelque autre, elle écrira; mais, comme elle désire que M. Antoine et la douairière l'ignorent, je pense que le mieux pour elle sera de n'avoir pas d'autre confident que moi. A présent que tout est éclairci, laissez-moi vous dire en quoi consiste l'indemnité de bail que vous alloue M. Antoine.

— Un instant encore! dit Julien; cette indemnité a-t-elle été demandée, débattue par Mme d'Estrelle? N'est-ce pas le prix de quelque nouvelle torture imposée à sa fierté, d'un sacrifice quelconque de sa part?

— Il n'y a pas eu, dit Marcel, le moindre objet à discuter. M. Antoine a déclaré lui-même ses intentions sans qu'il lui ait été fait aucune demande ni soumission quelconque. Il vous destinait probablement de longue main le cadeau qu'il vous fait, car il est propriétaire de la maison de Sèvres, et il vous la donne. Voici vos titres.

— Ah! mon Dieu! s'écria Mme Thierry en regardant les pièces, avec une rente? Je crois rêver, je suis heureuse, et j'ai peur!

— Oui, dit Julien encore méfiant, il y a quelque chose là-dessous, un piége peut-être!

Marcel eut grand' peine à leur faire accepter le perfide bienfait de M. Antoine. Il dut leur dire, leur jurer encore que c'était le désir et la volonté de Mme d'Estrelle. Il les laissa aussi tranquilles que possible, Julien s'efforçant de ne pas troubler par ses appréhensions la joie que sa mère devait éprouver de rentrer sous le toit où elle avait vécu si longtemps heureuse. Marcel courut alors à l'hôtel, et ordonna à Camille de faire un paquet des effets nécessaires à sa maîtresse pour un court séjour à la campagne.

— Ah! mon Dieu! dit Camille étonnée, Mme la comtesse ne me mande pas auprès d'elle?

— C'est inutile pour si peu de temps.

— Mais madame ne sait ni se coiffer, ni s'habiller seule!... Songez donc! une personne qui a toujours été servie selon son rang!

— Elle trouvera des gens de service dans la maison où elle est.

— C'est donc chez des pauvres, puisque madame craint d'y faire nourrir ses gens? Peut-être que madame est tout à fait ruinée elle-même?... Hélas! hélas! une si bonne et si généreuse maîtresse! — Camille se mit à pleurer, et tout en pleurant des larmes sincères elle ajouta : — Et mes gages, monsieur le procureur, qui me les paiera?

— Demain je paie tout, répondit Marcel, habitué à ce mélange de sensibilité et de positivisme qui se produit toujours dans les désastres; faites préparer tous les comptes de la maison, et jusque-là prenez les clés. Vous répondez de toutes choses jusqu'à demain.

— Soit, monsieur, j'en réponds, dit la suivante, qui recommença à sangloter; mais nous quittons donc le service de madame? Madame ne reviendra plus?

— Je n'ai pas dit cela, et je n'ai pas reçu l'ordre de vous congédier.

Marcel écrivit à sa femme qu'il n'avait le temps ni de dîner ni de souper, et qu'elle ne l'attendît pas avant dix ou onze heures du soir. Il retourna au couvent. Julie avait comme épuisé toute sa vie dans les pleurs. Elle s'était relevée, elle avait baigné dans l'eau froide son visage pâle, marbré du feu des larmes. Elle était calme, abattue, et ressemblait à une morte qui marche. Elle se ranima un peu en apprenant que Marcel avait réussi à tromper Julien et à lui faire accepter, sans trop de soupçons, l'existence que M. Antoine assurait à sa mère et à lui. Elle écrivit le billet que lui dictait Marcel pour M. Antoine, s'engageant à ne revoir Julien de sa vie, à la condition que Julien ne serait jamais dépossédé ni de la maison de Sèvres ni de la rente. Elle ne voulut jamais stipuler cette condition pour sa propre fortune, et Marcel n'osa pas lui parler encore d'accepter la quittance de M. Antoine. Elle ne proféra plus, du reste, aucune plainte; elle pliait sous la fatigue, et Marcel, en lui serrant la main, sentit qu'elle avait la fièvre. Il la décida à recevoir la sœur Sainte-Juste, sa cousine, et il engagea celle-ci à faire coucher quelqu'un dans une chambre voisine. Il ne s'en alla qu'après avoir paternellement veillé à tout.

Julie passa une nuit calme; elle n'était pas de ces natures tenaces qui luttent longtemps. Elle avait la conscience d'avoir accompli son devoir, et sa première souffrance avait été si brusque et si violente qu'elle céda bientôt à l'épuisement et dormit. Le lendemain, elle

remercia la personne qui l'avait veillée en demandant à rester seule. Elle s'habilla et se coiffa elle-même, et, se reconnaissant très maladroite et très inhabile à se servir, elle voulut vaincre ses habitudes, faire elle-même sa chambre et son lit, ranger ses hardes, et s'installer dans la pauvreté de cette cellule comme si elle eût dû y passer sa vie. Elle fit tout cela assez machinalement, sans effort et sans réflexion. Quand ce fut fini, elle s'assit sur une chaise, les mains jointes sur son genou, regardant par la fenêtre ouverte sans rien voir, écoutant les cloches du couvent sans rien entendre, ne pensant pas du tout à manger, bien qu'elle n'eût rien pris depuis vingt-quatre heures. La foudre éclatant au milieu de sa chambre ne l'eût pas fait tressaillir.

Vers midi, la sœur Sainte-Juste la trouva dans cet état de contemplation morne qu'elle prit pour un recueillement de béatitude. Certaines âmes brisées restent si douces que l'on ne soupçonne plus leur souffrance; mais la sœur avait remarqué, en traversant la pièce qui servait d'antichambre et de salle à manger, qu'un déjeuner apporté par la femme de service s'était refroidi sans qu'on y eût touché.

— Vous avez donc oublié de manger? dit-elle à Julie.

— Non, ma sœur, répondit la pauvre désolée, qui ne voulait pas se laisser plaindre, j'attendais que l'appétit me vînt.

La religieuse l'engagea à se mettre à table, la servit avec obligeance, et crut la distraire par son babil bonasse et insignifiant. Julie l'écouta avec une complaisance inépuisable, et poussa la soumission d'esprit jusqu'à paraître s'intéresser à toutes les minuties de la vie de cette recluse, à tous les détails du règlement, à tous les petits événemens stupides qui défrayaient les loisirs de la communauté. Que lui importait d'entendre cela ou autre chose? Il n'était plus au pouvoir de personne de la contrarier ou de l'ennuyer. Elle était comme une âme entièrement vide que tout traverse et où rien ne demeure.

Quand Marcel arriva dans l'après-midi, sa cousine lui dit : — Que me disiez-vous donc que cette dame était malade et avait des sujets de chagrin? Elle a bien dormi sans souffler mot, elle a déjeuné raisonnablement, quoique un peu tard, et elle a pris grand plaisir à causer avec moi. C'est une personne très aimable, et qui n'a point de chagrin sérieux. Je vous en réponds, je m'y connais!

Marcel s'effraya de cette douleur sans réaction. Il venait pour raconter ce qui s'était passé le matin à l'hôtel d'Estrelle. Julie se borna à lui demander des nouvelles de Julien et de sa mère. Quand elle sut qu'ils faisaient leur déménagement et qu'ils devaient aller coucher à Sèvres, elle ne voulut pas entendre autre chose. — Je ne

veux plus haïr personne, dit-elle; cela me ferait plus de mal et ne servirait à rien. Ne me parlez donc plus de M. Antoine d'ici à quelques jours. Je vous en supplie, mon ami, laissez-moi m'habituer à mon sort comme je pourrai. Vous voyez que je ne me révolte pas : c'est tout ce qu'il faut.

Les jours suivans, Marcel la trouva de plus en plus calme. Elle était fort pâle; mais la religieuse assurait qu'elle dormait et mangeait autant qu'il était nécessaire, et cela était vrai. Elle ne faisait rien de la journée et ne désirait voir personne, assurant qu'elle ne s'ennuyait pas. Cela était encore vrai. Elle était absorbée et parfois souriante. Marcel n'y comprenait rien; il l'engagea à recevoir le médecin du couvent, qui lui trouva le pouls un peu faible, le teint un peu *flegmatique*, comme on disait alors pour désigner une certaine prédominance de la lymphe dans l'économie. Il ordonna des prises de quinquina et dit à Marcel que ce ne serait rien.

Ce n'était rien en effet, sinon que l'âme s'éteignait et que la vie s'en allait avec elle. Julie, obéissante, prit le quinquina, se promena dans le jardin du couvent, consentit à recevoir la visite de quelques religieuses, leur parut très bonne personne, promit de lire quelques livres nouveaux que Marcel lui apporta et qu'elle n'ouvrit pas, prépara un ouvrage de broderie qu'elle ne commença point, vécut à peu près inaperçue dans le cloître, grâce à la tranquillité de ses manières, et continua à dépérir, lentement, sans crise, mais sans relâche.

Marcel fut trompé par les apparences. Voyant le moral si paisible et prenant cette subite destruction de la volonté pour une immense force de volonté aux prises avec la nature, il chercha le remède où il n'était pas. Il se préoccupa des conditions de la santé physique. Il loua une petite maison de campagne à Nanterre, et, faisant croire à Julie qu'il venait de l'acquérir pour son compte, il l'y transporta; puis, s'étant assuré de la discrétion et du dévouement de Camille, il l'y fit conduire. Il remit à cette fille assez d'argent pour qu'elle pût prendre à gages une paysanne sachant faire la cuisine, et il veilla à ce que l'ordinaire de la comtesse fût plus choisi et plus substantiel que celui du couvent. La maisonnette était située en bon air, avec un assez grand jardin bien clos de murs et pas assez ombragé pour que le soleil ne l'assainît pas pleinement. Il fit porter dans le salon les livres, les petits objets de travail et d'amusement, enfin la harpe de Julie (toute femme de cette époque jouait peu ou prou de cet instrument gracieux). Camille, à qui Marcel avait fait la leçon, trompa sa maîtresse sur ce qui s'était passé à l'hôtel d'Estrelle et sur les ressources dont elle disposait. Elle lui fit croire que tout était à Nanterre d'un bon marché extrême, et qu'elle pouvait se

permettre un certain bien-être sans dépasser le chiffre de sa petite rente. Julie voulait être pauvre et ne rien devoir à M. Antoine. C'était le seul point où Marcel eût trouvé sa résistance invincible. Il avait dû mentir et lui laisser croire que M. Antoine avait pris possession de son hôtel, de ses diamans et de tout ce qui lui appartenait.

Les diamans étaient en dépôt chez Marcel, l'hôtel d'Estrelle était maintenu en bon état de réparation. Les chevaux bien pansés étaient à l'écurie et les voitures sous la remise. Les gens étaient payés et congédiés, avec l'ordre, moyennant profit, de reparaître dès que Mme d'Estrelle elle-même reparaîtrait. Le suisse gardait la maison, soignait et promenait les chevaux. Sa femme époussetait, ouvrait et fermait les appartemens. Le jardinier en chef de M. Antoine surveillait l'entretien des fleurs et des gazons. M. Antoine en personne venait faire sa ronde tous les matins. Le pavillon abandonné par Mme Thierry était fermé et silencieux. Du reste, rien de changé dans la demeure de Julie. Chaque meuble était à sa place, et le soleil brillait au seuil de son salon désert.

Deux mois s'étaient écoulés déjà depuis le jour où Julie avait quitté l'hôtel. L'oncle Antoine n'en était plus que le gardien et le gérant scrupuleux. Il s'y était conservé ses entrées jusqu'au jour où il plairait à Julie de reprendre le gouvernement de sa chose. Il voulait la lui remettre intacte, lui rendre même ceux de ses gens qu'elle voudrait rappeler. Le suisse avait ordre de dire aux visiteurs que madame restait provisoirement propriétaire de sa maison, et qu'elle avait été voir ses terres du Beauvoisis pour aviser à des arrangemens définitifs, c'est-à-dire que pour le *qu'en dira-t-on,* de concert avec Marcel, M. Antoine faisait présenter la situation de Mme d'Estrelle comme la continuation d'une trève conclue avec ses créanciers, et comme cet état de choses durait déjà depuis deux ans, c'était là réellement l'explication la plus convenable. On aviserait à en trouver une concluante quand Julie consentirait à revenir.

Il n'en est pas moins vrai que les amis de Julie, le vieux duc de Quesnoy, la présidente, Mme des Morges, l'abbé de Nivières, etc., commençaient à s'étonner beaucoup de ne point recevoir de ses nouvelles. Son brusque départ avait été motivé tant bien que mal, grâce aux renseignemens semés adroitement par le procureur; mais pourquoi n'écrivait-elle point? Elle était donc bien paresseuse, malade peut-être? Était-elle réellement en Beauvoisis? Mais le vieux duc fut forcé d'aller aux eaux de Vichy, la présidente fut absorbée par le mariage de sa fille, l'abbé était un peu le chat de la maison, oublieux quand le foyer s'éteignait. Mme des Morges était l'indolence en personne. La marquise d'Estrelle eût été la seule à s'enquérir sérieusement, si sa malice n'eût été soudainement paralysée par une

verte menace de M. Antoine de divulguer sa conduite, et de réclamer son argent, si elle se permettait la plus légère enquête et le plus mince commentaire désobligeant sur le compte de Julie.

On le voit, M. Antoine, en tout ce qui touchait à la réputation, à la sécurité et aux intérêts pécuniaires de sa victime, se conduisait avec une loyauté, une prudence et un dévouement extraordinaires. Il prenait les conseils de Marcel, les discutait comme s'il se fût agi de tout faire pour le mieux pour sa propre fille, et les suivait avec une parfaite exactitude. Sur le fond de la question que Marcel s'efforçait de lui faire admettre, l'union des deux amans, il était inflexible, et comme, lorsque Marcel le pressait trop à cet égard, il prenait de l'humeur, le boudait et lui fermait la porte au nez, Marcel était obligé, dans l'intérêt de sa cliente, à des attermoiemens dont il ne voyait pas la fin.

Mme Thierry et Julien étaient luxueusement installés dans leur jolie maisonnette, car la meilleure partie du mobilier y était restée, ainsi que certains objets d'art d'un assez grand prix que l'oncle avait dédaignés faute d'en connaître la valeur. Julien n'avait pas confiance dans cette générosité inattendue dont il lui avait été défendu de remercier M. Antoine, et qui s'entourait de circonstances inexplicables. Il en était si inquiet que, sans le devoir de sacrifier sa propre fierté au repos de sa mère, il eût tout refusé. Leur position matérielle était devenue excellente. La rente de cinq mille livres permettait de vivre modestement sans attendre avec effroi, à la fin de chaque semaine, le produit d'un travail fiévreux. Mme Thierry ne pouvait se défendre de retrouver avec une joie extrême sa maison, ses plus chers souvenirs, ses habitudes et ses anciennes relations. Elles étaient moins nombreuses qu'au temps où elle tenait table ouverte, mais elles étaient plus sûres. Les seuls vrais amis avaient reparu; sachant qu'elle n'avait plus que le nécessaire, ils s'occupaient de faire vendre avantageusement les tableaux de Julien. C'est quand on n'est plus dans la détresse qu'on peut tirer parti de son talent. Julien n'avait donc plus besoin de se presser, la clientèle arrivait d'elle-même par l'intermédiaire d'un entourage éclairé et bienveillant. Il consolait sa mère du secret déplaisir qu'elle éprouvait encore d'être l'obligée de M. Antoine, en lui disant : — Sois tranquille, je t'acquitterai envers lui et malgré lui, s'il le faut; c'est une question de temps. Sois heureuse; tu vois que je ne m'inquiète pas du silence de Julie, et que j'attends avec confiance et fermeté.

Julien n'avait changé ni d'attitude, ni de manières, ni de visage depuis le jour fatal où Julie avait disparu. Il avait cru d'abord à la parole de Marcel; mais, ne voyant arriver aucune lettre de sa maîtresse, et sachant fort bien, grâce à des informations prises en se-

cret, qu'elle n'était point en Beauvoisis, il avait peu à peu entrevu une partie de l'effrayante vérité. Julie était libre, puisque Marcel l'avait juré sur son honneur à différentes reprises; mais sur d'autres points il ne jurait pas, il n'affirmait pas, il ne faisait que présumer. Il se refusait avec une adroite obstination à écouter aucune confidence, ce qui lui rendait plus facile la tâche d'éluder beaucoup de questions. Le plan machiavélique de M. Antoine était trop bizarre pour être accessible à la loyale pensée de Julien. Il ne supposait pas la jalousie possible sans amour, et il eût cru profaner l'image de Julie en admettant que le vieillard fût amoureux d'elle. Le vieillard n'était point amoureux, la chose est certaine; mais il était jaloux de Julien comme un tigre, et la jalousie sans amour est la plus implacable. Julien le croyait fou. Peut-on deviner les combinaisons d'un fou?

Mais ces combinaisons, quelles qu'elles fussent, pouvaient-elles agir sur la raison de Julie? — Non! se disait Julien, aucune considération d'argent n'a pu toucher ce noble cœur. Julie veut rompre avec moi, elle accomplit en silence cette rupture qui lui coûte, mais qu'elle croit nécessaire. Elle a tremblé pour sa réputation; la marquise l'a menacée de la perdre, et ses amis ont dû réussir à lui prouver qu'on ne se réhabilite jamais en épousant un plébéien. Telle est l'opinion du monde. Julie s'est crue un instant au-dessus de ces préjugés; son amour pour moi lui a trop fait présumer de la force de sa raison. Son caractère est grand, mais l'esprit était peut-être faible, et à présent la force du caractère s'emploie à faire triompher en elle le préjugé qui tue l'amour. Pauvre chère Julie! elle doit souffrir parce qu'elle est bonne, parce qu'elle se rend compte de ma souffrance; pour elle-même, je crois être certain qu'elle aspire à m'oublier.

Marcel augurait mieux de la guérison morale de Julien que de celle de Julie. Il le voyait le moins souvent et le moins longtemps possible afin d'échapper à ses questions. Un jour qu'il était forcé de venir rendre compte à sa tante d'une affaire de détail dont elle l'avait chargé, il la trouva seule. — Où est Julien? lui dit-il; dans son atelier?

— Non, il s'occupe de jardinage. Depuis qu'il a retrouvé ce coin de terre pour semer et planter, il se console de tout plus aisément. Il a eu du chagrin, Marcel! beaucoup de chagrin que tu ne sais pas. Il aimait Mme d'Estrelle, je ne m'étais pas trompée, et même...

— Bon, bon! dit Marcel, qui ne voulait pas d'épanchement; c'est passé, n'est-ce pas? c'est fini?

— Oui, répondit la veuve, je crois que c'est fini. S'il me trompait encore... Non! après les espérances qu'il a eues, ce n'est pas pos-

sible, mon enfant, n'est-il pas vrai? On ne peut pas tromper l'œil d'une mère qui vous adore ?

— Non, sans doute. Dormez tranquille, ma tante! Je vais dire bonjour à Julien. — S'il trompe sa mère en effet après le désastre de ses espérances, pensait Marcel en cherchant Julien dans le bosquet, il faut qu'il soit un homme diablement fort!

Julien creusait une petite fosse pour y transplanter un arbuste. Il avait un sarrau de toile et la tête nue. Debout dans la terre fouillée, les mains appuyées sur le manche de sa bêche comme un ouvrier qui reprend haleine, il rêvait si profondément qu'il n'entendit pas venir Marcel, et celui-ci, qui l'apercevait de profil, fut frappé de l'expression de son visage. Ce visage mâle ne portait point encore les traces de douleur qui altéraient déjà la beauté de Julie; mais il avait cette tension et cette fixité de morne désespérance que Marcel avait pu étudier chez elle.

Julien vit son cousin, ne tressaillit pas et sourit. C'était précisément ce sourire de complaisance glacée avec lequel Julie accueillait Marcel, sourire doux et terrible comme celui qu'on voit quelquefois errer sur les lèvres des mourans. — Ça va mal! pensa Marcel. Il est diablement fort en effet, mais il est peut-être encore le plus malade des deux. — Marcel, navré, n'eut pas la force de cacher son émotion. Il aimait tendrement Julien; sa prudence l'abandonna. — Voyons, dit-il, tu as quelque chose, tu souffres?

— Oui, mon ami, tu le sais bien, que je souffre, répondit l'artiste en quittant sa bêche et en marchant avec son cousin sous les arbres. Comment cela serait-il possible autrement? Tu sais bien que j'aimais une femme, ma mère te l'avait dit. Cette femme est partie. Ne me dis pas qu'elle reviendra, je sais fort bien qu'il faut qu'elle revienne; mais je sais aussi que mon devoir est de ne plus rechercher sa présence, et de me dire qu'elle est morte pour moi!

— Et... as-tu le courage d'accepter cette conclusion? dit Marcel.

— Ah! si c'est mon devoir! Tu comprends, mon ami, on accepte toujours son devoir.

— On s'y soumet avec plus ou moins de fermeté : un homme!...

— Oui, un homme est un homme. Je souffre bien, Marcel! Je veux supporter cela. Je le supporterais seul, n'en doute pas; mais tu peux m'aider un peu, toi. Pourquoi t'y refuses-tu? C'est bien dur, ce que tu fais là depuis deux mois.

— Comment puis-je t'aider? dit Marcel, qui redoutait quelque ruse de la passion pour découvrir la retraite de Julie.

— Mon Dieu! répondit Julien, qui lisait dans la pensée de son ami, c'est bien simple : tu peux me dire qu'elle est plus heureuse que moi, voilà tout.

— Comment saurais-je?...

— Tu la vois deux ou trois fois par semaine! Allons, tu as fait ton devoir, ami! Tu as supporté mon inquiétude avec un terrible courage. C'est un grand dévouement pour elle, et pour moi aussi peut-être, que tu as eu là; mais j'ai découvert plusieurs choses : je sais où elle est; je le sais depuis hier, par ton fils.

— Juliot ne sait ce qu'il dit; Juliot ne la connaît pas!

— Juliot l'a vue un jour à la comédie; il ne l'a point oubliée. Il ne sait pas son nom, il l'appelle la cliente de campagne. Il m'a souvent parlé d'elle : sa grâce et sa douceur l'ont frappé.

— Eh bien! après?

— Après? l'enfant a été dimanche dernier à la fête de Nanterre avec un camarade de son âge, aux parens duquel tu l'as confié pour cette partie de plaisir?

— C'est vrai!

— Les deux enfans ont échappé quelques instans à la surveillance des parens, pour courir autour du village. Un arbre chargé de fruits, qui dépassait un mur peu élevé, a tenté leur espièglerie. Juliot a grimpé sur les épaules de son camarade, il s'est fourré dans l'arbre, et, pendant qu'il remplissait ses poches, il a vu passer à ses pieds une femme qu'il a reconnue. Je sais la rue, je me suis fait décrire la maison. J'ai été à Nanterre, je me suis informé dans le voisinage : j'ai su qu'une Mme d'Erlange (c'est Julie, qui a pris un nom supposé) demeurait là avec sa fille de chambre, qu'elle ne sortait jamais, mais que personne ne la surveillait, et qu'elle vivait seule *par goût;* qu'elle ne passait point pour malade, bien que ton fils l'ait trouvée changée. Enfin je sais qu'elle est prisonnière sur parole, ou qu'elle craint mes importunités. Marcel, dis-moi la véritable raison. Si c'est la dernière, dis-lui de revenir, de rentrer chez elle; dis-lui qu'elle ne craigne rien; dis-lui que je lui jure sur tout ce que j'ai de plus sacré qu'elle ne m'apercevra plus jamais! M'entends-tu, Marcel? Réponds-moi et ôte-moi le supplice de l'incertitude.

— Eh bien! tout cela est vrai, dit Marcel après un peu d'hésitation. Mme d'Estrelle est prisonnière sur parole; mais c'est une parole qu'elle s'est donnée à elle-même, et que personne ne la contraint à observer. Elle est libre de revenir, mais elle ne peut plus te voir.

— Elle ne *peut* plus, ou elle ne *veut* plus?

— Elle ne peut ni ne veut.

— C'est bien, Marcel, en voilà assez! Porte-lui mon serment de soumission et ramène-la chez elle. Elle est assez tristement logée là-bas, et cette solitude doit être affreuse. Qu'elle retrouve ses amis,

ses aises, sa liberté. Pars tout de suite, va, cours donc! Je ne veux pas qu'elle souffre pour moi un moment de plus!

— Bien, bien, j'irai, dit Marcel. J'y vais; mais toi?

— Il s'agit bien de moi! s'écria Julien. Comment! tu n'es pas parti?

Et il mit Marcel à la porte par les épaules, tout en l'embrassant.

Dès qu'il l'eut perdu de vue, il rentra près de sa mère. — Eh bien! lui dit-il avec un visage riant, tout va mieux que je ne l'espérais : Mme d'Estrelle n'est pas loin de Paris, elle n'est pas malade, elle n'est pas captive! Elle reviendra bientôt.

En parlant ainsi, il examinait sa mère. Elle fit une exclamation de joie, mais en même temps un nuage passa sur son front. Julien s'assit près d'elle et lui prit les deux mains. — Avoue-moi la vérité, lui dit-il : ce projet de mariage t'inquiète un peu?

— Comment veux-tu que je ne désire pas ardemment ce qui doit te rendre heureux? Seulement je croyais que tu n'espérais plus...

— J'étais très résigné, et tu disais comme moi : « Ne nous décourageons pas, attendons. N'y pensons pas trop, peut-être oubliera-t-elle, et alors peut-être ferais-tu bien d'oublier aussi. »

— Et tu me répondais : « J'oublierai s'il le faut. » A présent je vois que tu comptes sur elle plus que jamais.

— Et ne penses-tu pas que j'ai sujet de me réjouir? Dis-moi franchement si je me fais illusion, tu dois chercher à m'en préserver.

— Ah! mon enfant, que te dirai-je? C'est une adorable personne, et je l'adorerai avec toi; mais sera-t-elle heureuse avec nous?

— Tu sais que M. Antoine se propose d'agir avec elle presque aussi bien qu'avec nous, qu'il lui laissera de l'aisance. La misère, qui t'effrayait pour nous, n'est donc plus à redouter. Quelle chose te tourmente à présent?

— Rien, si elle t'aime!

— Tu soupires en disant cela. Tu en doutes donc?

— J'en ai douté jusqu'ici, mon enfant. Que veux-tu? si je lui fais injure, c'est votre faute à tous deux. Vous n'avez pas eu de confiance en moi, je n'ai pas vu clairement poindre votre amour, je n'ai pas suivi ses phases, et quand vous m'avez dit un matin : « Nous nous aimons à la folie, » j'ai trouvé cela trop brusque pour être bien sérieux. Il me semblait que vous vous connaissiez à peine!... Quand j'ai dit à ton père que je l'aimais, il y avait trois ans qu'il travaillait à décorer notre maison et que je le voyais tous les jours. On m'avait proposé de bons partis, j'étais bien sûre de n'aimer que lui. Julie s'est trouvée vis-à-vis de toi dans une position différente. Aucun mariage assorti à sa condition et à ses idées sur l'amour ne se présentait encore. Elle était dévorée du besoin d'aimer, et elle

s'ennuyait mortellement sans en convenir. Elle t'a vu, elle t'a estimé, tu le méritais. Tu lui as plu, cela devait être. Des circonstances particulières vous ont rapprochés, elle a cru t'aimer passionnément. S'est-elle trompée? L'avenir nous le dira; mais elle s'est enfuie au moment où elle disait vouloir se prononcer, elle t'a laissé souffrir et attendre sans t'envoyer un mot de consolation. Si j'ai douté d'elle, conviens que les apparences sont contre elle!

— Alors tu crois que le préjugé est plus fort sur elle que l'amour? Tu crois qu'elle mentait quand elle me parlait avec enthousiasme de la vie modeste qu'elle voulait embrasser, et du peu de cas qu'elle faisait des honneurs et des titres?

— Je ne dis pas cela, je dis qu'elle a pu se tromper sur la force de son attachement pour toi et sur la réalité de son dégoût du monde.

— De sorte que si l'on venait te dire : « Vous avez deviné juste, » tu ne serais pas surprise?

— Pas trop!

— Et pas trop affligée non plus?

— Si tu dois la regretter beaucoup, mon affliction est aussi grande que tes regrets, mon pauvre enfant. Si au contraire tu en prends bravement ton parti, je dirai que c'est mieux ainsi, et que tu peux retrouver l'amour d'une femme plus prudente et plus forte.

— Pauvre Julie! se dit Julien intérieurement, son amour pour moi était donc, même aux yeux de ma mère, une erreur et une faiblesse! — Allons, dit-il tout haut, rassure-toi. Elle renonce au rêve que nous avions fait ensemble; elle n'y croit plus, elle craint que je ne le lui rappelle. Tout ce que tu prévoyais se réalise, Marcel vient de me le dire. Je lui ai donné ma parole que je ne la reverrai jamais.

— Ah! mon Dieu! dit Mme Thierry effrayée, comme tu me dis cela tranquillement! Est-ce vrai que tu es tranquille à ce point-là?

— Tu le vois bien. J'ai été bouleversé les premiers jours, je ne te l'ai pas beaucoup caché; mais à mesure que le temps a marché, j'ai compris parfaitement le silence de Mme d'Estrelle. La tranquillité que je t'apporte est le fruit de deux mois de réflexion. Ne t'en étonne donc pas, et crois-moi assez fier et assez sage pour surmonter le chagrin que j'ai pu avoir.

La fermeté de Julien n'était pas feinte, il y allait de bonne foi. Seulement il souffrait trop pour avouer à demi sa souffrance. Le mieux était d'en supprimer absolument l'aveu.

Dans la soirée, comme il faisait très chaud, Julien sortit pour aller prendre un bain dans la rivière. Ordinairement il se joignait à quelques jeunes artistes employés à la manufacture de porcelaine, aux-

quels il donnait des conseils et des leçons. Ce jour-là, éprouvant le besoin d'être seul, il les évita et s'en fut dans un endroit désert, à la lisière d'une prairie ombragée. Le temps était lourd et sombre, Julien se jeta à l'eau très machinalement, et tout d'un coup cette pensée lui vint à l'esprit pendant qu'il nageait : — Voilà une douleur atroce dont je ne sens pas pouvoir jamais guérir. Si je cessais pendant quelques instans de fendre cette nappe d'eau, elle engloutirait ma douleur et garderait le secret de mon découragement.

En songeant ainsi, Julien cessa de nager et enfonça rapidement. Il pensa au désespoir de sa mère, et quand il toucha le fond, il frappa du pied et revint sur l'eau. Il était bon nageur et pouvait jouer ainsi avec la mort sans aucun risque; mais la tentation était forte, et la pensée du suicide a des vertiges terribles. Trois fois il s'abandonna avec plus d'entraînement, et trois fois il se reprit avec moins de résolution. Un quatrième accès, plus violent que les autres, devenait imminent. Julien se jeta à la rive, épouvanté de lui-même, et, se couchant sur le sable, il s'écria : — Ma pauvre mère, pardonne-moi! — Et il pleura amèrement pour la première fois depuis l mort de son père.

Les larmes ne le soulagèrent pas. Les larmes des êtres forts sont des cris et des étouffemens atroces. Il rougit de se sentir faible et dut s'avouer qu'il l'était pour longtemps, pour toujours peut-être! Il rentra mécontent de lui et maudissant presque les jours de bonheur qu'il avait goûtés. Des sentimens de rage lui vinrent au cœur, et pendant que sa mère dormait, seul dans le jardin, à la lueur des éclairs qui embrasaient à chaque instant l'horizon, il reprocha à sa mère de trop l'aimer et de lui retirer la liberté de disposer de lui-même. — Eh quoi! se disait-il, vivre toujours pour un autre que soi, c'est un esclavage! Je n'ai pas le droit de mourir! Pourquoi ai-je une mère? Ceux qui n'appartiennent à personne sont plus heureux; ils peuvent, s'ils aiment encore une vie brisée, se jeter dans le désordre qui étourdit, dans la débauche qui enivre. Je n'aurais même pas ce droit-là, moi! Je n'ai pas davantage celui d'être triste et malade. Il faut que je meure à petit feu et en souriant, une larme est un crime. Je ne peux pas respirer avec effort, faire un rêve, jeter un cri dans la nuit sans que ma mère ne soit debout, alarmée et malade elle-même. Je ne peux pas sortir de mes habitudes, entreprendre un voyage, chercher l'oubli ou la distraction dans le mouvement et la fatigue; tout cela l'inquiéterait. Vivre sans moi la tuerait. Il faut que je sois un héros ou un saint pour que ma mère vive! Heureux les orphelins et les enfans abandonnés! ils ne sont pas condamnés à porter un fardeau au-dessus de leurs forces!

Julien n'eut pas plutôt donné accès à cette révolte contre la destinée, que d'autres blasphèmes lui entrèrent dans l'âme. Pourquoi Julie était-elle venue troubler son rêve de dévouement et de vertu? N'avait-il pas accepté tous les devoirs de sa position? ne les remplissait-il pas d'une manière complète? De quel droit cette femme, ennuyée de la solitude, s'était-elle emparée de la sienne? N'était-elle pas lâche et coupable de lui avoir montré les joies du ciel, à lui qui n'espérait et ne demandait rien, pour le laisser ensuite à l'humiliation d'avoir cru en elle? — Tu as fait de moi un misérable! lui criait-il du fond de son cœur ravagé de colère; tu es cause que je ne m'estime plus, que je n'aime plus mon art, que je maudis l'amour de ma mère, que je ne crois plus à ma force et que j'ai ressenti la stupide et honteuse soif du suicide. Tu mérites que je me venge, que j'aille au milieu des tiens te reprocher la perte de mes croyances, de mon repos et de ma dignité. Je le ferai, je te dirai cela, je te foulerai aux pieds!

Et puis il pensa à l'avenir que voulait apparemment se réserver Julie, et toutes les horreurs de la jalousie se dressèrent devant lui. Il la vit dans les bras d'un autre, et il rêva sous toutes les formes le meurtre de son rival.

Il sortit dans la campagne et marcha au hasard; il se retrouva au bord de l'eau. L'orage éclata et brisa non loin de lui un grand arbre. Il s'élança sous la foudre, espérant qu'elle tomberait encore et l'atteindrait. Il reçut des torrens de pluie sans y songer et ne rentra qu'au jour, honteux d'être aperçu dans cet état de démence. Il dormit deux heures et se réveilla brisé, effrayé de ce qui s'était passé en lui, et résolu à ne plus se laisser envahir ainsi par la violence d'une passion dont il avait jusque-là ignoré les périls extrêmes. Il eut beaucoup de peine à se lever, il déjeuna avec sa mère. — J'ai toujours cru, lui dit-il, que l'amour, étant le bien suprême, devait nous grandir et nous sanctifier. Je vois que l'amour est l'exaltation de l'égoïsme, et qu'il peut nous rendre féroces ou imbéciles. Il faut vaincre l'amour; mais l'amour ne se brise pas comme une chaîne matérielle : il ne peut que s'éteindre peu à peu. — Julien eut un violent accès de fièvre et de délire, sa mère devina ses tortures et maudit aussi la pauvre Julie dans son cœur.

Cependant Marcel avait été rejoindre Julie. — Madame, lui dit-il, il faut revenir chez vous.

— Jamais, mon ami, répondit-elle avec sa désolante douceur. Je suis bien ici, j'y vis de ma petite rente, je ne manque de rien, je ne m'y déplais pas, et, à moins que vous ne vouliez habiter votre maison...

— Cette maison n'est pas à moi, je vous ai trompée; mais vous y

pouvez rester, à moins que, par amitié pour Julien, vous ne consentiez à ce que je vous demande.

— Pour Julien, vous dites? Parlez.

— Julien sait où vous êtes. Il sait que vous ne voulez pas le revoir. Il jure qu'il ne cherchera pas à vous désobéir. Il se soumet entièrement à une décision dont il ignore les motifs. Vous n'en avez donc plus pour vous cacher.

— Ah! fort bien, dit Julie d'un air égaré; mais alors... où irai-je?

— A Paris, chez vous.

— Je n'ai plus de chez moi.

— C'est possible, mais vous êtes censée posséder provisoirement votre hôtel. On vous croit occupée à liquider avec M. Antoine. Il faut qu'on vous voie, et qu'une absence mystérieuse prolongée ne donne pas lieu à des soupçons calomnieux.

— Que voulez-vous qu'on dise?

— Tout ce que l'on dit d'une femme qui a quelque chose à cacher.

— Que m'importe?

— A cause de Julien, vous devez tenir à votre réputation, que jusqu'à présent nous avons réussi à ne pas laisser ternir.

— Julien sait bien que je n'ai rien à me reprocher.

— C'est parce qu'il le sait qu'il se coupera la gorge avec le premier qui se permettra un mot contre vous.

— Alors partons, répondit Julie en sonnant Camille. Je ferai ce que vous voudrez, mon ami, pourvu que je ne revoie jamais M. Antoine!

— Ne dites pas cela, madame; un seul espoir me reste...

— Ah! il vous reste un espoir, à vous? dit Julie avec son effrayant sourire.

— Je mentirais si je le disais très fondé, répondit tristement Marcel; mais je ne dois l'abandonner qu'à la dernière extrémité. Ne m'ôtez pas les moyens de faire fléchir l'obstination de M. Antoine.

— A quoi bon? reprit Julie. Ne m'avez-vous pas dit que le mariage d'une femme titrée avec un roturier était pour le roturier un malheur, une persécution, une lutte effroyable?

— Ah! madame, si ce roturier était très riche, le plus grand nombre vous pardonnerait.

— Alors il faut que je demande à votre oncle d'enrichir l'homme que j'aime? Il faut que je me déshonore à mes propres yeux, à ceux de Julien peut-être, pour mériter le pardon d'un monde sans honneur et sans cœur? Vous m'en demandez trop, Marcel, vous abusez de l'anéantissement où je suis. Que Dieu me donne une seule force, celle de vous résister, car après cette honte je sentirais que j'ai trop tardé à mourir.

Le pauvre Marcel était accablé de fatigue et de chagrin. Il s'épuisait en démarches, en paroles, en efforts de tout genre, et il ne réussissait qu'à écarter la pauvreté, à sauver la vie matérielle de ses amis; il ne pouvait rien sur leur état moral, et il disait chaque soir à sa femme : — Ma bonne amie, il n'y a rien de plus faux que le réel! Je m'évertue à leur procurer les moyens de vivre, et je ne réussis qu'à les faire mourir.

Julie revint à Paris. Elle y retrouva son luxe, ses équipages, ses joyaux, ses gens. M. Antoine avait veillé à tout, rien n'était changé autour d'elle. Elle ne fit attention à rien. Marcel avait en vain espéré qu'elle éprouverait, au moins instinctivement, une sorte de bien-être à rentrer dans son milieu habituel. Il s'effraya et s'irrita presque de cette inexorable indifférence. Il avait averti ceux de ses amis qu'il avait pu rassembler pour la forcer au moins à s'observer devant eux. Elle les revit sans effusion, et, comme ils s'alarmaient de sa pâleur et de son air accablé, elle mit tout sur le compte d'un refroidissemeut qu'elle avait pris en voyage et qui l'avait retenu à la campagne plus longtemps que de raison. Ce n'était rien, disait-elle, elle avait été plus mal, elle était mieux, elle n'avait pas voulu écrire pour n'inquiéter personne. Elle promettait de voir son médecin et de guérir.

La baronne d'Ancourt vint deux jours après. — J'ai été mal pour vous, dit-elle, je m'en repens, chère Julie, et je viens vous en demander pardon.

— Je ne vous en voulais point, répondit Mme d'Estrelle.

— Oui, je sais que vous êtes une grande philosophe ou une grande sainte; mais vous êtes une femme quand même, mon amie : on vous a persécutée, et vous souffrez!

— Je ne sais pas ce que vous voulez me dire.

— Oh! mon Dieu, je sais bien que cette persécution de créanciers durait depuis assez longtemps pour que vous en eussiez pris l'habitude; mais il paraît qu'un moment est venu où vous avez failli tout perdre. On dit que vous avez encore obtenu un répit, mais avec beaucoup de peine, et avec la certitude que c'est reculer pour mieux sauter; vous avez dit cela à Mme des Morges, est-ce vrai?

— Oui, c'est vrai. Je ne suis ici qu'en attendant une liquidation complète.

— Mais vous sauverez quelque chose?

— Je ne veux rien sauver de ce qui me vient de M. d'Estrelle. Je dois et je veux tout céder.

— Oh! alors je vois pourquoi vous êtes si pâle et si changée! On me l'avait bien dit : vous montrez une résignation admirable, mais vous êtes malade de chagrin. Eh bien! ma chère, vous avez tort de

vous raidir contre les consolations de l'amitié. C'est un beau rôle que vous jouez là, mais il vous tuera! A votre place, je me plaindrais, je crierais! Ça ne remédierait à rien, mais ça me soulagerait. Et puis on en parlerait, le monde s'intéresserait à moi, ça console toujours d'attirer l'attention, tandis que vous vous laissez enterrer vivante sans dire un mot, et le monde, qui est égoïste, vous oublie. On parlait de vous hier soir chez la duchesse de B... « Cette pauvre Mme d'Estrelle, disait-on, vous savez qu'elle est définitivement perdue? Il ne lui restera pas de quoi prendre un fiacre pour faire ses visites. — Quoi! disait le marquis de S..., nous verrons une si jolie femme crottée comme un barbet? Pas possible! c'est révoltant. Est-ce qu'elle est bien désolée? — Mais non, répondait Mme des Morges. Elle dit qu'elle s'y fera; elle est étonnante! » Alors on a parlé d'autre chose. Du moment que vous avez du courage, personne ne songe plus à vous plaindre, d'autant plus que c'est commode de ne songer qu'à soi.

Julie se contenta de sourire. — Vous avez un sourire qui me fait peur! reprit la baronne. Savez-vous, ma chère, que je vous crois très mal? Oh! je ne suis pas pour les ménagemens, moi! Avec les ménagemens, on se néglige et on meurt, ou bien on traîne et on devient laide, et c'est encore pis que d'être morte. Soignez-vous, Julie, ne vous brutalisez pas comme vous faites. Votre grand courage n'en imposera pas tant que vous croyez, allez! On sait bien qu'il n'est pas possible de tout perdre sans rien regretter. Tenez, j'y reviendrai, dussé-je vous fâcher, vous avez eu grand tort de ne pas épouser ce vieux riche, et il serait peut-être encore temps de vous raviser. Personne ne vous blâmerait à présent; quand une femme n'a plus rien...

— Êtes-vous chargée de nouvelles propositions de sa part? dit Julie avec un peu d'amertume.

— Non, je ne l'ai pas revu depuis le jour où nous nous sommes brouillées à cause de lui. Il a essayé plusieurs fois de me surprendre, mais je m'étais barricadée contre ses visites... Ce que j'en dis n'est pas pour vous en dégoûter au moins! S'il revient, ne le chassez pas, et s'il vous épouse, soyez sûre qu'à cause de vous je prendrai sur moi de le recevoir.

— Vous être trop bonne! dit Julie.

— Allons, vous restez tendue et hautaine avec moi! Je suis pourtant votre amie, je l'ai prouvé. J'ai rompu des lances pour vous il n'y a pas longtemps. Je ne sais quel pleutre de la société de la marquise d'Estrelle s'était permis de jeter quelque soupçon sur vous à cause d'un petit peintre, vous savez, ce fils du fameux Thierry, qui demeurait au bout de votre jardin par parenthèse! J'ai imposé

silence; j'ai dit qu'une femme comme vous ne se dégradait pas de gaîté de cœur, et puis j'ai été secondée tout de suite par l'abbé de Nivières qui a dit : « Ce jeune homme ne la connaît seulement pas : il est allé vivre à Sèvres avec sa mère. C'est un bon sujet; il dit n'avoir jamais aperçu Mme d'Estrelle du temps qu'il demeurait tout près d'elle, et c'est la vérité... » A propos, vous vous intéressiez à ces gens-là, à la mère surtout? La voyez-vous encore?

— Elle n'a plus besoin de moi, je n'ai plus de raisons de la voir.

— Alors je vois que tout va bien, sauf votre santé, qui m'inquiète. Voulez-vous venir à Chantilly avec moi? J'y vais passer un mois; nous verrons du monde, ça vous remettra, et peut-être, si vous reprenez vos belles couleurs, trouverons-nous un mari pour vous.

La baronne d'Ancourt partit enfin, caquetant, offrant ses services, plaignant son amie jusque sur le marchepied de sa voiture, criant après les égoïstes, et au fond ne se souciant de rien au monde que d'elle-même. — Elle est par trop fière et trop méfiante, cette Julie, se disait-elle. Ma foi, je ne la reverrai pas de si tôt! Elle est navrante. Si elle a besoin de moi, elle saura bien me trouver.

Il en fut à peu près ainsi de toutes les connaissances de Mme d'Estrelle. Jamais elle ne s'était si bien rendu compte de l'abandon où tombent ceux qui s'abandonnent eux-mêmes, et elle s'abandonna d'autant plus, car elle sentait son cœur se dessécher.

Quand elle eut passé quelques jours sans paraître songer à prendre aucun parti, elle se réveilla un matin pour dire à Marcel : — J'ai fait ce que vous avez voulu; je me suis montrée, j'ai expliqué mon absence, j'ai annoncé mon prochain départ. Il est temps d'en finir et de laisser cette maison à M. Antoine. Mon intention est d'aller vivre en province, dans quelque solitude où l'on m'oubliera entièrement. Je n'emmènerai que Camille. Faites-moi le plaisir de me diriger dans le choix d'un pays perdu et d'une habitation des plus humbles.

— Il y a une grande difficulté, lui dit Marcel : c'est que M. Antoine ne veut point accepter de liquidation, que sa quittance générale est dans mon portefeuille, et qu'il ne suppose pas encore qu'elle ne soit point acceptée.

— Vous avez reçu cette quittance! s'écria Julie indignée. Il croit que je l'accepterai! Vous n'avez pas eu le courage de la déchirer et de lui en jeter les morceaux au visage!... Ah! pardonnez-moi, Marcel, j'oublie qu'il est votre parent, que pour vous-même vous devez le ménager... Eh bien! donnez-la-moi, cette quittance, et amenez-moi M. Antoine. Il faut que tout cela soit terminé aujourd'hui; je m'en charge.

— Prenez garde, madame, dit Marcel, qui ne voyait pas sans un

reste d'espoir le point vulnérable où Mme d'Estrelle retrouvait des éclairs d'énergie; M. Antoine est très irritable aussi, son amour-propre est intéressé à vous avoir pour son obligée. Ne lui faites pas prendre Julien en horreur par contre-coup.

— Le sort de Julien n'est-il pas assuré?

— Oui, si toutes les conditions de l'arrangement sont observées, et je mentirais si je vous disais que M. Antoine est instruit de votre refus d'observer celui qui vous concerne.

— Oh! mon Dieu! dans quelle situation vous m'avez mise, Marcel! Avec votre dévouement aveugle aux choses positives, avec votre entêtement de me sauver de la misère, vous m'avez avilie! Cet homme croit que j'ai vendu mon cœur, qu'il l'a acheté de son argent, et Julien aussi croit que j'ai trahi l'amour pour la fortune! Ah! vous eussiez mieux fait de me tuer! C'est aujourd'hui que je sens que tout cela est insupportable et qu'il faut mourir!

Julie sanglotait; il y avait longtemps qu'elle ne pleurait plus. Marcel aimait mieux la voir ainsi que changée en statue, il espérait quelque chose d'une crise violente. Il la provoqua résolûment : — Grondez-moi, maudissez-moi, lui dit-il; j'ai fait tout cela pour Julien!

— C'est vrai au fait, reprit Julie; j'ai tort de vous le reprocher. Pardonnez-moi, mon ami. Vous êtes donc bien sûr que si je blesse M. Antoine par mon refus, tout ce qu'il a fait pour Julien sera remis en question?

— Indubitablement, et M. Antoine sera dans son droit aux yeux de l'équité. Il attend avec une impatience qui commence à m'inquiéter que vous proclamiez ses mérites et que vous ne rougissiez plus de ses bienfaits. Il faut boire ce calice, il faut le boire pour l'amour de Julien, si, comme je le suppose, cet amour n'est pas éteint!

— Ne parlons pas de cela : je boirai le calice jusqu'à la lie; mais comment expliquerons-nous au monde la générosité que je subis? Quel motif pourrons-nous donner à cela? Le monde supposera que j'ai fait la cour à ce vieillard, que je l'ai ensorcelé par des coquetteries honteuses; on dira peut-être pis!

— Oui, madame, répondit Marcel, qui voulait tenter une grande épreuve pour s'assurer des sentimens de Julie, les méchans diront tout cela, et je ne vois pas encore le moyen de les en empêcher. Nous le chercherons; mais si nous ne le trouvons pas, votre dévouement pour Julien ira-t-il jusqu'au sacrifice que je vous demande?

— Oui, dit Mme d'Estrelle, j'irai jusqu'au bout! N'y a-t-il pas quelque chose à signer, dites? — Et elle pensa : — Je me tuerai après!

— Vous n'avez pas de nouveaux engagemens à prendre, répondit Marcel; mais il faudrait consentir à recevoir M. Antoine et à le remercier. J'ai la certitude à présent qu'il ferait véritablement la fortune de Julien, si vous vous prêtiez à une sorte de réconciliation.

— Allez chercher M. Antoine, dit Julie.— Je me tuerai cette nuit, se dit-elle quand Marcel fut sorti.

L'amour de Julie avait fait de tels progrès dans le désespoir qu'elle n'était plus capable d'un solide raisonnement. C'était devenu un martyre accepté; elle ne vivait plus que de l'exaltation de ce martyre.

Elle écrivit à Julien : « Voici la clé du pavillon. Venez à minuit, vous m'y trouverez. Je pars pour un long voyage. J'ai à vous dire un éternel adieu. » Elle mit la clé dans la lettre, cacheta le billet, ordonna au plus sûr de ses domestiques de monter à cheval, de courir ventre à terre jusqu'à Sèvres et de lui rapporter la réponse. Il était cinq heures de l'après-midi.

Elle sortit dans le jardin en attendant la visite de M. Antoine, et s'arrêta au bord de la pièce d'eau. Cette eau n'était guère profonde; mais en s'y couchant de son long!... Quand on veut mourir, on le peut toujours. Le genre de suicide qui, peu de jours auparavant, avait si violemment tenté Julien, se présentait à elle avec un calme effrayant. — Personne autre que lui sur la terre ne tient à moi, pensait-elle. Ne pouvant être à lui, je ne me dois à personne. Une haine infernale m'a saisie et garrottée au milieu de ma vie, au milieu de mon bonheur. On ne m'ôte pas seulement l'amour et la liberté, on veut m'ôter l'honneur. Marcel l'a dit, il faut que je passe pour la maîtresse de cet odieux vieillard. Ah! si Julien savait cela, comme il aurait horreur du bien-être dont jouit sa mère! Et si elle-même le devinait!... Ils l'ignoreront, je le veux; ma mort sera le résultat d'un accident. Il n'y aura plus à revenir sur ce qui va être conclu. Julien sera riche et honoré. Nul ne devinera jamais à quel prix.

Il vint bien encore une fois à l'esprit de Julie qu'il dépendait de Julien et d'elle de secouer toutes ces chaînes et de s'unir en dépit de la misère. — Il serait plus heureux ainsi, pensait-elle, et c'est peut-être à son malheur que je me sacrifie! Mais qui sait où s'arrêterait la haine de M. Antoine? Un fou furieux est capable de tout; il le ferait assassiner peut-être! N'a-t-il pas des agens secrets, des espions, des bandits à son service?

Elle avait la tête perdue, elle marchait autour du bassin comme si elle eût attendu l'heure fatale avec impatience. Et puis, en songeant qu'elle allait revoir Julien, son cœur se reprenait à la vie avec

rage et battait à se rompre. Il ne lui venait aucun remords, aucun scrupule de manquer à des sermens arrachés par la contrainte morale la plus révoltante. — Quand on va mourir, se disait-elle, on a le droit de protester devant Dieu contre l'iniquité des bourreaux.

Il y avait en ce moment une force extraordinaire de réaction chez cette femme si faible et si douce. C'était comme le bouillonnement d'un lac tranquille soulevé par des explosions volcaniques, ou comme l'éclat subit d'une flamme prête à s'évanouir. Elle avait la fièvre, elle n'était plus elle-même.

Elle vit approcher M. Antoine avec Marcel, et, pour le recevoir, elle s'assit machinalement sur le banc où, trois mois auparavant, le vieillard lui avait fait l'étrange et ridicule proposition dont le refus lui coûtait si cher. Comme ce jour-là, elle entendit remuer le feuillage et vit le moineau élevé par Julien qui battait des ailes et semblait hésiter à se poser sur son épaule. Le petit animal avait pris goût à la liberté. Julien, ne pouvant le retrouver au moment du départ, l'avait laissé là avec l'espoir que Julie, dont il ne prévoyait pas la longue absence, serait bien aise de l'y retrouver. Depuis son retour, Julie l'avait aperçu quelquefois non loin d'elle, amical et méfiant. Elle avait en vain essayé de l'attirer tout près. Cette fois il se laissa prendre. Elle le tenait dans ses mains lorsque M. Antoine l'aborda.

Elle lui sourit et le salua d'un air égaré; il lui parla sans savoir ce qu'il disait, car l'exercice absolu de sa tyrannie n'avait pu vaincre ses timidités du premier abord. Après sa minute de bégaiement incorrigible, il ne sut lui dire que ceci : — Eh bien! vous avez donc toujours votre moineau franc?

— C'est le moineau de Julien, et je l'aime, répondit Julie. Tenez! vous voulez le tuer? Le voilà!

La manière dont elle parlait, sa pâleur livide et l'air de détachement féroce avec lequel elle lui présentait le pauvre oisillon tout chaud de ses baisers firent une grande impression sur M. Antoine. Il regarda Marcel comme pour lui dire : « Elle est donc folle? » et, au lieu de tordre le cou au moineau comme il l'eût fait de bon cœur trois mois auparavant, il le repoussa en disant bêtement : — Bah, bah! gardez ça. Il n'y a pas grand mal!

— Vous êtes si bon! reprit Julie avec la même sécheresse fébrile. Vous venez recevoir mes remercîmens, n'est-il pas vrai? Vous savez que j'accepte tout, que je me trouve bien heureuse à présent, que je n'aime plus rien ni personne, que vous m'avez rendu le plus grand service, et que vous pouvez dire à Dieu tous les soirs : J'ai été bon et grand comme toi-même!

M. Antoine restait bouche bée, ne sachant si c'était pour rire ou

pour remercier que Mme d'Estrelle lui disait ces choses, trop fin pour s'y fier, trop rude pour comprendre.

— Elle va me sauter aux yeux, dit-il tout bas à Marcel. Tu m'as trompé, gredin!

— Non, mon oncle, répondit tout haut Marcel. Madame la comtesse vous remercie. Elle est fort malade, vous le voyez, n'exigez pas de plus longs discours.

Marcel avait compté sur l'impression que ferait à M. Antoine l'altération des traits de Julie. Cette impression fut vive en effet. Il la contemplait d'un œil à la fois hébété, cruel et craintif, et il se disait avec une joie qui n'était pas sans mélange d'effroi : — Voilà mon ouvrage!

— Madame, dit-il après un moment d'hésitation, j'ai dit que je serais vengé de vous, que je vous amènerais à me demander pardon de vos offenses. Voulez-vous en finir et me dire que vous avez eu tort? Je ne vous demande que ça.

— Quel est mon tort? dit Julie. Expliquez-le-moi pour que je le reconnaisse.

Antoine fut fort embarrassé pour répondre, et son dépit, qui avait presque disparu, se réveilla, comme il lui arrivait toujours quand il ne pouvait rien alléguer qui eût le sens commun. — Ah! vous ne croyez pas m'avoir offensé? dit-il. Eh bien! mordi, vous me demanderez bel et bien pardon, si vous voulez que Julien ne paie pas pour vous.

— Faudra-t-il vous demander pardon à genoux? dit Julie avec une arrogance douloureuse.

— Et si je l'exigeais? repartit le vieillard, saisi du vertige de la colère en se sentant bravé.

— M'y voici! dit Mme d'Estrelle en s'agenouillant devant lui.

C'était pour elle la dernière station du martyre, l'amende honorable que la victime innocente devait faire, la corde au cou et la torche en main, avant de monter au bûcher. En ce moment d'immolation sublime, son âme irritée s'épanouit tout à coup, son visage se transfigura, elle eut le sourire extatique des saintes, et l'ineffable douceur du ciel entr'ouvert se refléta dans ses yeux.

Antoine ne comprit pas, mais il fut ébloui. Sa colère tomba, non sous l'attendrissement, mais devant une espèce de terreur superstitieuse. — C'est bon, dit-il. Je suis content, et je pardonne à Julien. Adieu!

Il tourna le dos et s'enfuit.

Marcel adressa à Julie quelques paroles d'encouragement qu'elle n'entendit pas ou n'essaya pas de comprendre, et il suivit M. Antoine à la hâte. — A présent, mon bel oncle, lui dit-il du ton le plus

hardi et le plus cassant qu'il eût encore pris avec lui, vous devez être content en effet : vous avez tué Mme d'Estrelle!

— Tué? dit l'oncle en se retournant brusquement. Quelle ânerie viens-tu me chanter là?

— L'ânerie serait de prendre sa joie et sa reconnaissance au sérieux, et vous n'en êtes pas capable. Cette femme est désespérée; cette femme se meurt de chagrin.

— Tu mens, tu bats la campagne! Elle a un reste de colère, elle est malade de la contrariété que je lui ai causée dans ces derniers temps; mais au fond elle prend son parti, et, tout en rongeant son frein, elle voit bien que je la sauve malgré elle.

— Vous la sauvez des chances de l'avenir, c'est vrai, et vous prenez le moyen le plus sûr, qui est de lui ôter la vie.

— Bien, bien, voilà une autre rengaine à présent! Elle a pris un rhume à passer les nuits dans son jardin avec son amant! Et puis elle s'est ennuyée dans ce couvent de Chaillot, et encore plus dans cette baraque à Nanterre, où elle était absolument seule! Tu vois qu'elle avait beau se cacher, je sais tous les endroits où elle a passé. Je n'ai jamais perdu sa trace. On ne m'attrape pas, moi! J'ai vu le médecin du couvent : il m'a dit qu'elle avait de la mélancolie dans le tempérament, mais qu'elle n'avait point de mal sérieux. J'ai vu son médecin de Paris : il m'a dit qu'il ne connaissait rien à sa maladie. Si c'était quelque chose de grave, il saurait bien ce que c'est, que diable! Moi je le sais, elle a eu du dépit : on ne meurt pas de ça, et à présent elle va se remettre, j'en réponds!

— Et moi, dit Marcel, je vous réponds qu'une semaine encore du désespoir où vous la plongez, et elle est perdue sans ressources.

— Ah çà! elle l'aime donc bien, ce barbouilleur? Et lui, est-ce qu'il y pense encore?

— Julien est aussi malade qu'elle, et dans une situation d'esprit tout aussi inquiétante. J'ai voulu m'en assurer : je l'ai confessé avec beaucoup de peine, car il n'est pas homme à se plaindre. Quant à elle, voilà deux mois qu'elle passe sans que je puisse lui arracher un mot. Aujourd'hui j'ai voulu la pousser à bout, j'y ai réussi, et dès aujourd'hui mon parti est pris.

— Quel parti? quoi? que prétends-tu faire?

— Je prétends déchirer deux pièces que j'ai dans ma poche, votre quittance, que j'ai reprise à Mme d'Estrelle, et sa promesse de ne jamais revoir Julien, que je ne vous ai jamais remise. Vous vous êtes liés à moi tous les deux en me chargeant d'échanger vos engagemens réciproques. Je vous mets d'accord en détruisant tout. C'est à recommencer, et, comme je sais vos intentions à tous deux, je vous déclare que Mme d'Estrelle n'accepte rien de vous et que vous pou-

vez vous emparer de tout ce qui lui appartient. Jusqu'ici elle a suivi aveuglément mes conseils; je change d'avis, et, ne voulant pas la voir mourir, je lui conseille de défaire tout ce à quoi elle vient de consentir.

— Mais tu es un fripon abominable! dit M. Antoine en s'arrêtant et en criant au milieu de la rue. Je ne sais à quoi tient que je ne te casse ma canne sur les épaules!

— Un fripon! quand je vous rends tout votre argent et ne reprends pour ma cliente que le droit de vivre pauvre! Allons donc! Faites-moi un procès et plaidez un peu cette cause-là, pour vous couvrir de ridicule et de honte!

— Mais Julien! Julien que j'ai enrichi, maraud! Voilà ce que je prévoyais! Tu m'as extorqué...

— Rien du tout, mon oncle! Julien a été gravement malade ces jours-ci, il l'est encore, et sa mère m'a dit : « Fais tout ce que tu voudras. Rendons tout à M. Antoine, et que Julie nous soit rendue! » Voilà, mon oncle. Vous ne perdez pas une obole, vous récupérez capitaux et intérêts, et vous nous laissez la liberté de vivre à notre fantaisie, qu'aucune stipulation légale ou privée ne peut nous ravir.

— Mais, misérable que tu es, tu chantes la palinodie! Je t'ai pris pour un homme raisonnable, tu abondais dans mon sens, tu désapprouvais leur mariage, tu travaillais avec moi à leur bonheur...

— Oui, jusqu'au jour où j'ai vu que ce bonheur les conduisait droit à la tombe.

— Ils sont fous!

— Oui, mon oncle, il sont fous; l'amour est une folie, mais quand elle est incurable, il faut céder, et je cède.

— C'est bien, répondit M. Antoine en enfonçant son tricorne jusqu'aux yeux d'un coup de poing désespéré. Va-t'en dire à cette dame de sortir de chez elle, c'est-à-dire de chez moi, à l'instant même. Moi, je vais à Sèvres faire déguerpir les autres. Si dans deux heures tout ce monde-là n'est pas sur le pavé, j'envoie des recors, des exempts de police... Je mets le feu, je...

Ses folles menaces se perdirent dans l'agitation de sa course. Il laissait Marcel dans la rue et rentrait chez lui, parodiant à son insu Oreste pressé par les furies. Marcel le suivit doucement sans se laisser épouvanter, et força la consigne déjà donnée; il était résolu à jouer des poings avec les valets, s'il l'eût fallu. — Vous voulez aller à Sèvres? lui dit-il, j'irai avec vous.

— C'est comme tu voudras, dit l'oncle Antoine d'un air sombre. As-tu averti Mme Julie de faire place nette dans *mon* hôtel?

— Oui, c'est fait, répondit Marcel, qui vit que le vieillard n'avait

plus sa tête et qu'il ne se rendait pas compte du peu de minutes écoulées depuis leur altercation dans la rue.

— Elle fait ses paquets? elle emporte...

— Rien, dit Marcel, elle vous laisse tout. Nous allons à Sèvres? Avez-vous demandé le fiacre?

— Ma carriole et mon cheval de travail iront plus vite. On attelle.

Il s'assit sur le coin d'une table et resta plongé dans ses réflexions. Marcel s'assit vis-à-vis de lui, résolu à ne pas le perdre de vue, craignant tantôt pour sa raison, tantôt pour quelque diabolique inspiration de sa colère. Quand ils furent dans la carriole, il était sept heures du soir; Marcel rompit le silence. — Qu'est-ce que nous allons faire à Sèvres? lui dit-il.

— Tu verras! répondit M. Antoine.

Au bout d'un quart d'heure, Marcel reprit la parole. — Vous n'avez aucun besoin d'aller là, lui dit-il. Les actes sont dans mon étude, il ne s'agit que de les déchirer, et je ne souffrirai pas que vous fassiez une scène ridicule chez ma tante, je vous en avertis. Elle est inquiète, Julien est très malade, je vous l'ai dit.

— Et tu as menti comme un chien! répondit M. Antoine : regarde!

Et il lui montra une espèce de cabriolet de louage qui se croisait avec eux sur la route. Julien, pâle et défait, le sourcil froncé, l'air absorbé et résolu, était dans ce véhicule et passait auprès d'eux sans les voir. Il avait reçu le billet de Julie, il s'était arraché de son lit, et, voulant questionner Marcel avant d'aller au rendez-vous, il se dirigeait sans se presser sur Paris.

— Si c'est à lui que vous voulez parler, dit Marcel, retournons; je gage qu'il va chez moi!

— Ce n'est pas à lui que je veux parler, répondit M. Antoine d'un ton ironique, puisqu'il est mourant.

— Est-ce que vous lui avez trouvé bonne mine? reprit Marcel.

L'oncle retomba dans son mutisme sournois. On continua à rouler vers Sèvres. Savait-il lui-même ce qu'il y allait faire? Avouons la vérité, il l'ignorait absolument. Il sentait un grand trouble dans ses idées, et sa méditation n'avait pas d'autre objet qu'une assez vive inquiétude sur le malaise qu'il éprouvait.

— Avec tout cela, pensait-il, je suis le plus malade des trois, moi, si je n'y prends garde. La colère est bonne, ça fait vivre, ça soutient la vieillesse, et un homme vieux qui se laisse mener est un homme fini; mais il n'en faut pas une trop forte dose à la fois, et je ferais bien de me calmer un peu.

Sur ce, avec une puissance de volonté qui eût fait de lui un homme

remarquable s'il eût eu de meilleurs instincts ou une meilleure direction, il résolut de faire un somme et il dormit paisiblement jusqu'au moment où la voiture roula sur le pavé de Sèvres.

Marcel avait été tenté de faire retourner la voiture sans qu'il s'en aperçût; mais le valet de M. Antoine eût-il obéi? Et d'ailleurs, puisque Julien était hors d'atteinte, ne valait-il pas mieux savoir comment M. Antoine entendait agir vis-à-vis de Mme Thierry? Il la craignait beaucoup. Oserait-il lui dire en face qu'il lui reprenait ses dons?

Le sommeil avait rendu M. Antoine à lui-même, c'est-à-dire à son état chronique d'aversion raisonnée, d'amour-propre jaloux et de ressentiment qui couve. On trouva Mme Thierry en face d'un beau portrait de son mari, qu'elle contemplait comme pour chercher dans la sérénité enjouée de ce fin visage la confiance en l'avenir qui avait toujours soutenu l'heureux caractère de cet homme charmant. Marcel n'eut que le temps de se glisser le premier jusqu'à elle pour lui dire à la hâte : — M. Antoine est sur mes talons; il est furieux. Vous pouvez tout sauver par beaucoup de patience et de fermeté.

— Mon Dieu! que lui dirai-je?

— Que vous renoncez à ses dons, mais que vous l'en remerciez. Julie adore Julien. Tout dépend de l'oncle... Le voilà!

— Tu me laisses seule avec lui?

— Oui, il l'exige; mais je me tiens là, prêt à intervenir s'il le faut...

Marcel passa lestement dans un cabinet voisin dont la porte resta entr'ouverte, se jeta sur un fauteuil et attendit. M. Antoine entra dans le salon de Mme Thierry par l'autre porte. Il était moins timide quand il ne se sentait plus sous l'œil scrutateur de Marcel. — Votre serviteur, madame André, dit-il en entrant; vous êtes seule?

Mme Thierry se leva, répondit affirmativement et lui montra poliment un siége.

Elle aussi avait le visage profondément altéré; elle avait passé plusieurs nuits à veiller son fils, et, en le voyant se lever et partir malgré ses instances, elle avait compris que la grande crise du drame de sa vie était arrivée.

— Votre fils est malade? reprit M. Antoine.

— Oui, monsieur.

— Gravement?

— Dieu veuille que non!

— Il garde le lit?

— Il vient de se lever.

— Peut-on le voir?

— Il est sorti, monsieur.

— Alors il n'est pas bien malade?

— Il l'a été beaucoup jusqu'à la nuit dernière, où il a eu un peu de mieux.

— Qu'est-ce qu'il avait?

— La fièvre et le délire.

— Un coup de soleil?

— Non, monsieur.

— Du chagrin peut-être?

— Oui, monsieur, beaucoup de chagrin.

— Parce qu'il est amoureux?

— Oui, monsieur.

— Mais c'est bête d'être amoureux quand on pourrait être riche!

— Cela ne se raisonne pas, monsieur.

— Savez-vous une proposition que je venais vous faire?

— Non, monsieur.

— Si vous voulez envoyer votre fils en Amérique, je lui confie un capital sérieux, je dirige ses opérations, et dans dix ans il reviendra avec trente mille livres de rente.

— A quelles conditions, monsieur?

— A la condition qu'il fera ses adieux à certaine dame de notre connaissance, voilà tout.

— Et s'il refuse?

— S'il refuse,... — c'est à quoi je m'attends bien, on m'a prévenu, — certain accord fait entre moi et cette dame à propos de lui est non avenu.

— Bien, monsieur, je comprends! C'est votre droit, et nous nous soumettons.

— Vous pourriez regimber pourtant; vous n'avez pas été consultés pour accepter mes présens, vous ne saviez pas les conditions entre Mme d'Estrelle et moi. Il y a là matière à procès, et je pourrais bien le perdre moyennant un peu de mauvaise foi de la part de mes adversaires.

— Si c'est mon fils et moi que vous traitez d'adversaires, vous pouvez être tranquille, monsieur; nous renonçons à vos bienfaits sans aucune espèce d'hésitation.

— Ah! oui, mes bienfaits! ils vous pèsent, vous en rougissez!

— Ne sachant pas qu'ils enchaînaient la liberté d'une personne qui nous est chère, nous n'en rougissions pas,... et même,... tenez, monsieur, ajouta Mme Thierry avec un grand effort de dévouement pour son fils, votre nom eût été béni chez nous, si nous eussions été assurés de devoir cette générosité à votre sollicitude pour nous. Quelle qu'en ait été la cause et quel qu'en soit le peu de durée, nous avons été heureux, au milieu de nos peines et de nos inquié-

tudes, de revoir cette maison, et de nous retrouver dans la douceur de nos plus chers souvenirs. Vous nous ordonnez de les quitter, nous obéissons; mais il me reste à vous remercier, moi...

— Vous, madame? dit Antoine en la regardant fixement.

— Oui, moi, pour les deux mois que vous m'avez permis de passer ici. L'idée de n'y plus rentrer m'avait été bien cruelle; elle me le sera moins désormais, et je me reporterai à ce court séjour comme à un dernier beau rêve qui comptera dans ma vie, et que je vous aurai dû.

Mme Thierry parlait avec un charme de voix et une distinction d'accent qui l'avaient toujours rendue très séduisante. Dans ses rancunes, M. Antoine l'appelait avec aigreur *la belle parleuse*. Il sentit quand même l'ascendant de cette voix toujours fraîche qui caressait son oreille de paroles douces et presque respectueuses. Il n'en comprenait pas beaucoup la délicatesse sentimentale, mais il semblait y trouver l'instinct de soumission dont il était avide.

— Voyons, madame André, lui dit-il de l'air grognon qu'il prenait quand sa mauvaise humeur commençait à battre en retraite, vous savez dire tout ce que vous voulez; mais au fond vous ne pouvez pas me souffrir, convenez-en!

— Je ne hais personne, monsieur, mais vous me contraignez à vous avouer que je vous crains.

Rien n'était plus habile que cette réponse. Inspirer la crainte était pour M. Antoine le plus bel attribut du pouvoir. Il se radoucit comme par miracle, et dit d'un ton presque bonhomme : — Pourquoi diable me craignez-vous tant?

Mme André avait la pénétration des femmes qui ont beaucoup vécu dans le monde, et l'adresse des mères qui plaident les intérêts de leur enfant. Elle vit le pas important qu'elle venait de faire; elle oublia, et cette fois fort à propos, qu'elle avait soixante ans, et se décida courageusement à être coquette, bien que M. Antoine fût l'homme avec qui cette ruse lui coûtait le plus.

— Mon frère, lui dit-elle, il n'eût tenu qu'à vous de conserver ma confiance. Je ne vous reproche pas de l'avoir trahie; vos intentions étaient bonnes, et c'est moi qui vous ai mal compris. J'étais bien jeune alors, et dans une situation où tout me portait ombrage. Je n'avais aucune expérience de la vie. J'ai cru que vous me donniez le conseil d'abandonner André, tandis que...

— Tandis que je vous disais tout bonnement : Sauvez-le!

— Oui, c'est cela; c'est par affection pour lui que vous agissiez. Eh bien! j'ai été aveugle, obstinée, tout ce que vous voudrez; mais convenez que vous eussiez dû me pardonner cela, me traiter comme une enfant que j'étais, et redevenir mon frère comme par le passé.

— Vous voulez que je convienne de ça?... Mais vous m'avez toujours fait mauvaise mine depuis...

— C'était à vous de vous moquer de ma mauvaise mine, de me prendre par la main et de me dire : « Ma sœur, vous êtes une petite sotte, embrassons-nous, et oublions le passé. »

— Ah! vous croyez que j'aurais dû...

— Quand on est le plus raisonnable, il faut être le plus généreux!

— Vous arrangez ça comme ça à présent...

— Il n'est jamais trop tard pour voir clair et pour remettre à leur place les choses dérangées mal à propos.

— Alors... à présent vous êtes fâchée de m'avoir blessé?

— Je m'en repens; mais, si je vous en demande pardon, l'accorderez-vous?

— Ah! diantre! à présent ce n'est plus la même chose, ma belle dame! Vous avez besoin de moi!

— Oui, monsieur Antoine, j'ai besoin de vous. Mon fils est fou de chagrin, mariez-le avec celle qu'il aime.

— Ah! nous y voilà! s'écria M. Antoine repris de malerage.

— Nous y étions, répondit Mme Thierry, je ne vous ai pas demandé autre chose depuis que vous êtes ici, la liberté d'action de Mme d'Estrelle.

— Oui, avec de l'argent pour tout le monde?

— Non, pas d'argent, rien! le sacrifice en est fait. Souffrez-nous comme locataires de cette maison, nous paierons avec joie pour y rester. Et si vous ne voulez pas,... eh bien! que votre volonté soit faite; mais renvoyez-nous sans haine et pardonnez-nous d'être heureux, car nous le serons, même dans la gêne, si nos cœurs sont contens les uns des autres, si nous pouvons nous dire que ce bonheur ne vous afflige plus...

M. Antoine se sentit vaincu; il en eut honte, et se rattrapa à la dernière branche.

— Voilà de vos fiertés, dit-il, c'est toujours la même chose, pour changer! L'argent du riche est l'objet de vos mépris! Vous en faites bon marché! « Reprenez tout, nous ne voulons rien, nous n'avons pas de besoins, nous! nous vivons de l'air du temps! Qu'est-ce que c'est que ça, de l'argent? c'est des cailloux pour les âmes sensibles! » Et pourtant, ma belle dame, de l'argent gagné honnêtement par un homme qui n'avait pour lui que son génie naturel, ça devrait compter pour quelque chose! C'est le miel de l'abeille *industrielle*, c'est la fleur des tropiques que la patience et le savoir d'un maître jardinier font fleurir dans un climat *artificieux*. Ah! ce n'est rien, vous croyez? Avec tout son esprit, mon pauvre frère n'a su

que manger celui qu'il gagnait en travaillant comme un manœuvre Et je sais faire un autre usage de l'argent, moi : je le conserve, je l'augmente tous les jours, et je fais des heureux quand *ça* me plaît!

— Où voulez-vous en venir, monsieur Antoine? dit Mme Thierry, qui voyait, de la porte placée derrière M. Antoine, Marcel lui faire des signes qu'elle ne comprenait pas.

— Je veux en venir à ça, que vous n'êtes pas une si bonne mère que vous croyez. Vous voulez bien tout sacrifier à votre fils, hormis votre mépris pour la fortune qui vous vient de moi. Vous croyez donc que je l'ai volée, ma fortune, et que mon or sent mauvais?

— Mais, au nom du ciel, pourquoi me dites-vous de pareilles choses? pourquoi supposez-vous que je vous refuse l'estime qui vous est due?

— Parce que si vous étiez une bonne mère, au lieu de me chanter ces sornettes-là, vous me diriez : — Mon frère, nous sommes malheureux et vous êtes riche, vous pouvez nous sauver. Nous sommes un peu fous, nous voulons faire la cour à Mme d'Estrelle, ça n'est pas une raison pour nous laisser sans pain. Pardonnez-nous tout à la fois, voyons! permettez-nous l'amour et le besoin de manger; ça nous humilie, tant pis! Nous savons que vous êtes un homme grand et magnifique, vous aurez pitié de nous et vous accorderez tout! — Oui, madame André, voilà ce que vous diriez, ce que vous demanderiez à genoux, si, au lieu d'être une grande dame, vous étiez une vraie bonne mère!

Mme Thierry était muette de surprise. Elle regarda Marcel, qui, sans être vu de M. Antoine, lui fit énergiquement le geste et la pantomime de céder à la fantaisie du vieux riche. La pauvre femme eut un serrement de cœur, mais elle n'hésita pas; elle se laissa glisser de son fauteuil sur son coussin, où elle posa les deux genoux, et, prenant les deux mains de M. Antoine : — Vous avez raison, mon frère, lui dit-elle, vous m'enseignez mon devoir. Je m'y rends. Soyez le plus grand des hommes, pardonnez tout et accordez tout.

— Enfin! A la bonne heure! s'écria M. Antoine en la relevant, et quand on se réconcilie, on s'embrasse, n'est-ce pas?

Mme Thierry embrassa M. Antoine, et Marcel entra pour applaudir.

— Eh bien! lui dit l'amateur de jardins, te voilà bien sot, monsieur le chicanous? Il était joli, ton plan de révolte! tout casser, tout briser! quoi! réduire ta cliente et ta famille à la misère, tout ça pour ne pas céder à l'homme riche, à l'homme puissant, l'ennemi naturel de ceux qui n'ont rien et qui ne savent rien acquérir? Voilà un beau procureur, ma foi, qui ne sait procurer à sa clientèle que l'amour et le pain bis! Heureusement les femmes ont plus d'esprit que ça. En voilà deux qui me donnaient au diable, et qui, toutes deux ce

soir, ont plié les genoux devant moi. Allons, c'est fini, madame ma sœur! Je ne vous rappellerai jamais ça, car je suis généreux, moi, et quand on me contente, je sais récompenser. Votre fils épousera la belle comtesse que je dois déposséder pour le qu'en dira-t-on; mais l'hôtel d'Estrelle sera la dot de Julien et vingt-cinq mille livres de rente. Voilà comme je fais les choses, moi, et je sais qu'on m'en remerciera demain tout de bon, car je ne suis pas la dupe de la politique d'aujourd'hui; mais on a fait ma volonté, on s'est soumis, je ne demandais que ça.

— Vous aurez mieux, lui répondit Mme Thierry, vous aurez l'affection de cœurs sincères et chauds, et vous connaîtrez un bonheur que vous auriez pu connaître plus tôt, mais que nous vous ferons de nature à réparer le temps perdu.

— Ça, c'est des mots, dit M. Antoine. Le bonheur, c'est d'être son maître, et je n'ai besoin de personne pour être le mien. Je n'aime pas la marmaille et la sensiblerie : je n'étais pas né pour faire un père de famille, mais j'aurais très bien gouverné un peuple, si j'étais né roi. Ç'a toujours été mon idée de commander, et je règne sur ce qui est à ma portée beaucoup mieux que bien des monarques qui ne savent ce qu'ils font!

Malgré l'inquiétude que lui causait l'absence de Julien et le désir qu'elle avait d'envoyer Marcel à sa recherche, Mme Thierry crut devoir offrir à souper à M. Antoine. — Oh! moi, dit-il, je soupe d'une croûte de pain bien dur et d'un verre de petit vin. C'est mon habitude : je n'ai jamais été sur ma bouche.

On lui servit ce qu'il demandait, et Marcel hâta le départ. — Je suis sûr que Julien est chez moi à m'attendre, dit-il à sa tante. Il s'ennuie de ne point me voir rentrer; mais ma femme est là, qui lui fait prendre patience, Juliot babille avec lui, et s'il était plus malade, comptez qu'il serait fort bien soigné.

Julien s'impatientait mortellement en effet en dépit des attentions et des soins dont il était effectivement l'objet chez Mme Marcel. Il s'était senti très faible en arrivant. Il avait essayé de manger un peu et de se distraire avec le gentil caquet de son filleul; mais Marcel n'arrivant pas, quand il entendit sonner onze heures il n'y put tenir : il prétendit que sa mère serait inquiète, s'il ne rentrait pas à minuit. Il promit de prendre une voiture pour s'en retourner à Sèvres, et partit pour la rue de Babylone, où il se rendit à pied par des détours et avec mille précautions, pour n'être pas observé et suivi, comme autrefois, par quelque agent de M. Antoine. Il arriva sans encombre. Ses démarches n'étaient plus surveillées. Il y avait trop longtemps que M. Antoine espionnait Julie pour n'être pas certain qu'elle n'avait plus de relations avec Julien.

Quand minuit sonna, Julien, qui était à la porte depuis un quart d'heure, entra et trouva Julie, qui depuis un quart d'heure l'attendait aussi dans le pavillon. Dans ce même moment, Marcel, M. Antoine et Mme Thierry rentraient dans Paris par la barrière de Sèvres. Le souper frugal et la lourde causerie de M. Antoine s'étaient un peu trop prolongés au gré de la veuve. Inquiète de son fils, elle avait demandé une place dans la carriole, pour aller rejoindre Julien chez Marcel.

Au moment de revoir Julie, Julien s'était armé de tout son courage. Il s'attendait à une explication pénible, il s'était juré de n'avoir ni colère, ni reproche, ni faiblesse, et pourtant, lorsqu'il ouvrit la porte, sa main trembla, un vertige de fureur et de désespoir le fit hésiter et reculer; mais en l'apercevant Julie eut un profond cri de joie, jeta ses bras à son cou, et l'étreignit contre son cœur avec passion. Ils étaient dans les ténèbres, ils ne virent pas comme ils étaient changés tous les deux. Ils sentirent que leurs baisers étaient brûlans, et ne se dirent pas que ce pouvait être de fièvre. La seule fièvre était en ce moment-là celle de l'amour qui fait vivre. Ils n'avaient plus souci de celle qui fait mourir.

Mais ce moment d'ivresse ne dura pas chez Julien. Épouvanté plus qu'enivré des caresses de Julie, il la repoussa vivement. — Pourquoi m'aimes-tu toujours, lui dit-il, si tu veux toujours me quitter?

— Bah! répondit-elle, ce n'est peut-être pas pour longtemps!

— Tu m'as écrit que c'était un éternel adieu!

— Je ne sais pas ce que j'ai écrit, j'étais folle; mais il n'y a pas d'éternel adieu, ce n'est pas possible, quand on s'aime comme nous nous aimons.

— Alors tu pars?... Mais tu reviendras?

— Si je peux, oui! Ne parlons pas de cela. Cette nuit nous appartient, aimons-nous!

Au milieu des transports de l'amour, Julien fut encore saisi d'effroi. Julie s'échappait en paroles exaltées où se mêlait je ne sais quoi de sinistre qui le glaçait. — Ah! tiens, s'écria-t-il tout à coup, tu me trompes! Tu t'en vas pour toujours, ou tu crois que tu vas mourir! Tu es malade, je le sais, condamnée par les médecins peut-être?

— Non, je te jure que les médecins me promettent de me guérir.

— Je veux voir ta figure; je ne te vois pas, sortons d'ici. J'ai peur! Il me semble par momens que je rêve, et que c'est ton spectre que je tiens dans mes bras.

Il l'entraîna dans le jardin, il y faisait presque aussi sombre que dans le pavillon. — Je ne te vois pas, mon Dieu! je ne peux pas

voir ta figure, disait Julien avec anxiété. Je sens bien que tes bras ont maigri, que ta taille est plus frêle. Tu me sembles devenue si légère que tes pieds ne touchent plus le sable. Es-tu un rêve, dis-moi? Suis-je là, près de toi, dans ce jardin où nous avons été si heureux? J'ai peur d'être fou!

Ils approchaient de la pièce d'eau : là, comme le ciel sans lune était limpide et se mirait dans le bassin avec toutes ses étoiles, Julien vit que Mme d'Estrelle était pâle, et cette blancheur de l'eau, qui se reflétait sur elle, la lui fit paraître encore plus blême qu'elle n'était. Il vit l'amaigrissement de son visage à l'agrandissement de ses yeux, qui brillaient d'un éclat vitreux dans la nuit. — J'en étais sûr! s'écria-t-il; tu te meurs, et c'est pour cela que tu m'as rappelé près de toi. Eh bien! Julie, je ne te quitte plus; si je dois te perdre, je veux recueillir ton dernier souffle et en mourir aussi.

— Non, Julien, tu ne peux pas mourir! ta mère!

— Eh bien! ma mère mourra avec nous; que veux-tu que je te dise? Elle aurait voulu mourir le jour où elle a perdu mon père; elle l'a dit malgré elle dans le premier égarement, et depuis j'ai bien compris qu'elle ne vivait plus que pour moi. Nous partirons tous les trois, puisqu'à nous trois nous ne faisons qu'une âme, et nous irons dans un monde où l'amour le plus pur ne sera pas un crime. Il doit y avoir un monde comme cela pour ceux qui n'ont rien compris aux préjugés iniques de celui-ci. Mourons, Julie, n'ayons pas de remords ni de vains regrets. Donne-moi ton haleine, donne-moi ta fièvre, donne-moi ton mal, je jure que je ne veux pas te survivre.

— Hélas! dit Julie, qui ne put retenir ce cri de la nature, j'aurais pu guérir!

— Que dis-tu donc là! s'écria Julien bouleversé. Tu as pris du poison, dis! réponds, je veux savoir!

— Non, non, rien! dit-elle en l'entraînant d'un mouvement brusque et désespéré qui le frappa. Elle s'était penchée sur l'eau, elle y avait vu le reflet vague de sa figure et de sa robe blanche; elle s'était rappelé que, dans une heure, il fallait qu'elle fût là elle-même étendue, immobile, morte; elle se l'était juré. C'était le prix de son serment violé, c'était le prix du bonheur de Julien; une terreur effroyable de la mort l'avait fait tressaillir et reculer.

— De quoi as-tu peur? lui dit-il; qu'as-tu vu dans cette eau? A quoi as-tu pensé? Pourquoi as-tu fui? Tiens! je devine, tu veux mourir bientôt, tout à l'heure, quand je serai parti! Eh bien! cela ne sera pas, tu es ma femme. Puisque tu m'aimes toujours, tu m'appartiens; je ne sais pas quel serment tu as fait, je ne sais pas quelle contrainte tu subis; mais moi, ton amant, ton mari et ton

maître, je te délie de tout! Je t'enlève, non, je t'emmène, c'est mon droit. Je ne veux pas que tu meures, moi, et je veux que ma mère vive pour te bénir. J'ai de la force pour vous deux; je ne sais pas quelle lutte j'aurai à soutenir, je la soutiendrai. Viens, sortons d'ici! Si tu n'as pas la force de marcher, j'aurai celle de te porter. Viens, je le veux, l'heure est venue de ne plus connaître d'autre pouvoir sur ta vie que le mien.

Et, comme en l'entraînant vers le pavillon il la ramenait vers la pièce d'eau, le combat du remords et de l'amour fut si violent chez elle qu'elle fit un cri d'horreur, et se pressant contre lui de toute sa force : — J'ai donné ma parole d'honneur de te quitter, dit-elle, et j'y manque, et je jette ta mère dans la misère! Peux-tu me relever de cela?

— Tu es folle! dit Julien; est-ce que ma mère était si pauvre quand tu l'as connue? est-ce qu'on me coupera le bras droit pour m'empêcher de travailler? Eh bien! je travaillerai du bras gauche! Va, je comprends tout à présent. Ceci est la vengeance promise par M. Antoine; j'aurais dû deviner plus tôt pourquoi la maison de mon père nous était rendue. Pauvre Julie, tu te sacrifiais pour nous; mais tout cela est non avenu : je n'ai pas consenti, moi; je n'ai rien accepté. J'ai subi sans rien savoir. Voyons, ne tremble plus, je te relève de ta parole, et malheur à qui viendra te la rappeler! Si tu hésites, si tu crains quelque chose, je croirai que c'est la fortune que tu regrettes, et que tu as moins de courage et d'amour que moi!

— Ah! voilà le soupçon que je craignais tant! dit Julie. Partons, partons; mais où irons-nous? Comment oserai-je me présenter à ta mère en lui disant : Je vous apporte la douleur et la ruine?

— Julie, tu doutes de ma mère, tu ne nous aimes plus!

— Partons! reprit-elle, allons la trouver, et qu'elle décide de moi. Emmène-moi, emporte-moi d'ici!

Julie était brisée par tant d'émotions que ses forces l'abandonnèrent, et qu'en la recevant dans ses bras Julien vit qu'elle était évanouie. Il n'y avait aucun secours à lui donner dans le pavillon; il la porta dans son appartement, dont une porte était restée ouverte sur le jardin, et où il trouva de la lumière. Il déposa Julie sur un sofa, et elle reprit connaissance assez vite; mais quand elle voulut se lever, elle retomba. — Ah! mon ami, lui dit-elle, je ne peux pas me soutenir. Est-ce que je vais mourir ici? Est-ce qu'il est trop tard pour que tu me sauves? Écoute : on frappe à la porte de la rue, il me semble?

— Non, dit Julien, qui n'avait rien entendu. — Et comme il cherchait à lui rendre la confiance qu'il commençait lui-même à perdre, un grand bruit de sonnette les fit tressaillir.

— On vient me chercher, m'enlever peut-être! s'écria Julie égarée, me jeter dans un couvent!... La marquise, M. Antoine, que sais-je?... Et je ne peux pas fuir! Emporte-moi donc, cache-moi, Julien!...

— Attends, attends, dit Julien, qui avait ouvert une porte de l'intérieur pour écouter; c'est Marcel qui parle haut et qui appelle Camille. Oui, c'est un avertissement pressé. Ouvre, montre-toi.

— Je ne peux pas! dit Julie désespérée après un dernier effort.

— Eh bien! j'irai, dit Julien avec résolution. Il faut bien qu'il me voie ici, puisque je ne veux pas en sortir sans toi.

Il courut à la porte du vestibule, où Marcel sonnait à tout rompre, et, avant qu'aucun domestique eût eu le temps de se lever pour voir de quoi il s'agissait, Julien ouvrit à Marcel et à Mme Thierry; il les fit entrer et referma les portes.

— Ah! mon enfant, s'écria Mme Thierry, j'étais bien sûre, moi, de te trouver ici! Victoire, mon Julien, mon pauvre Julien! Ah! je ne sais ce que je dis; tu vas être guéri, nous t'apportons le bonheur!

Quand Julie apprit ce qui s'était passé à Sèvres, la vie revint en elle comme elle revient à une plante demi-morte qui reçoit la pluie. Ses nerfs se détendirent dans des larmes de joie. Quant à Julien, malade la veille presque dangereusement, brisé encore le matin même, il fut guéri comme ces paralytiques qu'un bienfaisant coup de tonnerre fait bondir et marcher.

Après une heure d'effusion qui semblait intarissable, Marcel emmena Mme Thierry chez lui pour qu'elle prît un peu de repos, et confia Mme d'Estrelle à Camille, qui se chargea d'imposer silence aux domestiques sur cette visite nocturne. Julien s'était déjà évadé par le pavillon. Julie dormit comme elle n'avait pas dormi depuis longtemps.

Heureusement M. Antoine, comme nous l'avons dit, ne faisait plus surveiller l'hôtel d'Estrelle, et heureusement les domestiques furent dévoués et discrets, car s'il eût eu connaissance de l'entrevue, il eût pu se raviser et se fâcher dangereusement. Il avait signifié vouloir informer lui-même Mme d'Estrelle de son pardon; mais il était fatigué, lui aussi, détendu, satisfait, fier de lui : il dormit serré et se leva un quart d'heure plus tard que de coutume. A peine debout, il se livra à un redoublement d'activité qui mit toute sa maison dans les transes, car il avait le commandement raide, la menace prompte et la main plus prompte encore pour lever la canne sur les endormis. Le vieux hôtel de Melcy fut ouvert, balayé, rangé en un clin d'œil. Des messagers furent envoyés sur tous les points; à midi, un dîner somptueux était servi. Les convives, rassemblés dans le grand salon doré, attendaient un événement mystérieux, et Marcel amenait

Mme Thierry et Mme d'Estrelle, invitées par lui de la part du patron. Julien, averti, arrivait de son côté. Julie fut reçue par Mme d'Ancourt, Mme des Morges, sa fille et son gendre. Le duc de Quesnoy n'était pas de retour; mais l'abbé de Nivières était là, résolu à manger pour deux. La présidente ne se fit pas attendre, et Marcel fut chargé de présenter aux dames une collection de botanistes, savans de profession et amateurs, que M. Antoine rassemblait chez lui dans les grandes occasions.

— Voilà qui est à mourir de rire, dit la baronne à Julie en l'attirant dans une embrasure de fenêtre. Le bonhomme m'a envoyé un exprès à six heures du matin pour m'inviter à voir le baptême d'une plante rare qui doit porter son nom! Vous jugez le joli réveil! J'étais furieuse! mais j'ai vu en *post-scriptum* que vous deviez assister à la cérémonie, et j'ai décidé que j'y viendrais. Vous voilà donc réconciliée avec votre vieux voisin, ma très chère? Eh bien! tant mieux : vous avez suivi mon conseil, et vous y viendrez, allez! Il n'est pas agréable, le jardinier; mais cinq millions! rappelez-vous!

Les autres amis de Julie pensaient autrement. Ils croyaient que son créancier venait de terminer avec elle une liquidation à l'amiable qui les satisfaisait mutuellement, et que, pour rendre service à leur amie, ils devaient accepter l'invitation de M. Antoine. Ils questionnaient Julie dans ce sens, et Julie ne les détrompait point.

Quant aux savans, ils ne trouvaient pas trop puérile l'ostentation du baptême d'une nouvelle plante. M. Thierry avait enrichi l'horticulture de plusieurs sujets intéressans. Il avait propagé l'acclimatation d'arbres utiles, et son nom méritait bien de figurer dans les annales de la science. Un bon dîner, en pareil cas, ne gâte rien, et la présence de quelques femmes aimables n'est pas absolument contraire aux graves préoccupations de la botanique.

Lorsque tout le monde fut réuni, M. Antoine prit un air modeste et bonhomme, qui était chez lui le symptôme rare, mais certain, d'un triomphe intérieur sans mélange de défiance. Il plaça tout son monde autour d'une grande table, au centre de laquelle un objet assez élevé se dérobait aux regards sous une grande cloche de papier blanc. Alors il tira de sa poche un traité manuscrit, très court heureusement, mais qu'il fut difficile d'écouter sans rire, car il écorcha avec aplomb le français aussi bien que le latin. Ce manuscrit de sa façon, qui commençait par *mesdames et messieurs*, et qui traitait de l'importation et de la culture des plus belles liliacées connues, finissait ainsi : « Ayant eu l'avantage, selon moi, d'acquérir, d'élever et d'amener à parfaite éclosion le *spécimin* unique en France d'une liliacée qui surpasse en grandeur, en odeur et en *esplendeur* toutes les es-

pèces *su-mentionnées*, j'appelle l'attention de l'honorable compagnie sur *mon individu*, et je l'invite à lui donner un nom. »

En achevant la lecture de son discours, M. Antoine enleva lestement, avec la pointe d'un roseau, le chapiteau de papier blanc, et Julien fit un cri de surprise en voyant l'*Antonia Thierrii* fraîche et fleurie dans toute sa gloire. Il crut d'abord à quelque supercherie, à une imitation artificielle parfaite; mais la plante, débarrassée de son enveloppe, exhalait un parfum qui lui rappelait, ainsi qu'à Julie, le premier jour de leur passion, et quand la clameur d'une sincère ou complaisante admiration eut fait le tour de la table, M. Antoine ajouta : — Messieurs les savans, vous saurez que cette plante a poussé deux épis, le premier fin mai, assez joli, brisé par accident, et conservé en herbier ci-joint; le second en août, deux fois plus grand et plus chargé que l'autre, et fleuri comme vous voyez le dixième jour dudit mois. »

— Baptisons, baptisons! s'écria Mme d'Ancourt. Je voudrais être la marraine de ce beau lis; mais je pense qu'une autre...—Elle regardait Julie avec un mélange d'ironie et de bienveillance. Les savans n'y prirent pas garde et proclamèrent unanimement le nom d'*Antonia Thierrii*.

— Vous êtes bien honnêtes, messieurs, dit M. Antoine, rouge de plaisir et bégayant d'émotion; mais j'ai une modification à vous proposer. Il est assez juste que cette plante porte mon nom; mais je désirerais y joindre le prénom d'une personne qui... d'une dame que... enfin je demande qu'on l'appelle la *Julia-Antonia Thierrii*.

— C'est un peu long, dit Marcel; mais la plante est si grande!

— Va pour *Julia-Antonia Thierrii*, répondirent les savans avec candeur.

— Ah! enfin! bravo! c'est donc décidé! s'écria à pleine voix la baronne d'Ancourt, en désignant Julie et en faisant avec ses deux mains blanches et grasses le signe du *conjungo*.

Tous les regards se portèrent sur Julie, qui, en rougissant, retrouvait déjà tout l'éclat de sa beauté.

— Pardonnez-moi, madame la baronne, dit l'oncle Antoine d'un air rusé. Je vous ai attrapée en allant chez vous pour vous prier de faire de ma part des offres de mariage à Mme la comtesse d'Estrelle. Je voulais voir ce que vous diriez, et vous n'avez pas dit non : au contraire, vous avez conseillé à cette jeune dame de m'accepter; c'est ce qui m'a décidé à lui proposer celui que j'avais en vue pour elle, car je me suis dit : Si moi, vieux bonhomme, je suis proposable à cause de mes écus, mon neveu, qui est jeune et qui aura bonne part de mes écus, peut bien être accepté. C'est ce qui fait, mesdames et messieurs, qu'aujourd'hui, avec le consentement de

Mme d'Estrelle, je termine les débats d'affaires que nous avions ensemble par un mariage entre elle et mon neveu Julien Thierry, lequel *je me fais* l'honneur de vous présenter.

— Ah bah! le jeune peintre? s'écria Mme d'Ancourt, irritée, sans savoir pourquoi, de la beauté et de l'air passionné de Julien.

— Un peintre? dit Mme des Morges tout étourdie; ah! ma chère, c'était donc vrai?

— Oui, mes amis, c'était vrai, répondit hardiment Julie; nous nous aimions avant de savoir que M. Antoine nous arracherait à la pauvreté qui nous menaçait l'un et l'autre.

— Je déclare que M. Antoine est un grand homme et un véritable philosophe! s'écria l'abbé de Nivières. Si l'on se mettait à table!

— Allons dîner, mesdames et messieurs, répondit M. Antoine en offrant sa main à Julie. C'est une mésalliance, vous direz; mais trois millions pour chacun de mes neveux, ça décrasse une famille, et mes petits-neveux auront le moyen d'acheter des titres.

Ce dernier argument changea en félicitations, un peu hésitantes, le blâme des amis de Julie. Elle dut se résigner à paraître sacrifier la gloriole à la richesse; mais que lui importait après tout? Julien savait bien à quoi s'en tenir.

Julie, qui était encore en deuil de son beau-père, alla passer à Sèvres le reste de l'été. Sèvres est une oasis normande à deux lieues de Paris. Les pommiers y jettent une saveur champêtre, et les collines, gracieusement couvertes de jardins rustiques, avaient, à cette époque, autant de grâce avec plus de naïveté qu'aujourd'hui. Il ne faut pourtant pas médire des riantes villas du Sèvres actuel, avec leurs ombrages magnifiques et les pittoresques mouvemens du sol raviné que découpe hardiment la rivière. Le chemin de fer n'a pas trop chassé la poésie de cette région bocagère, et il n'est pas désagréable d'aller trouver, en un quart d'heure, les sentiers herbus et les prairies inclinées au bord de l'eau. Du haut de la colline, on découvre Paris, silhouette imposante sur l'horizon bleu, à travers les massifs d'arbres des premiers plans; à trois pas de là, au fond de la gorge, on peut perdre de vue la grande ville, se détourner des villas trop blanches, et s'égarer dans une vraie campagne encore naïve, bien qu'un peu *rococo*, et toujours admirablement fleurie.

Julie recouvra là sa santé, quelque temps compromise assez gravement, et avant comme après le mariage Julien fut tout pour elle, comme elle était tout pour lui. Ce que le monde dit et pensa de leur union, ils ne voulurent pas le savoir. Leurs vrais amis leur suffirent, et Mme Thierry fut la plus heureuse des mères. Ce bonheur fut troublé, il est vrai, par les tempêtes politiques, que Julien avait vues approcher sans les prévoir si rapides et si radicales. Esprit net et

généreux, il se rendit très utile dans son milieu par le soin qu'il prit de soulager la misère et de l'empêcher, autant qu'il le put, de se porter à des violences funestes. Longtemps il conserva une grande influence sur les ouvriers de la manufacture de Sèvres et sur ceux du faubourg qui entouraient l'hôtel d'Estrelle. En de certains jours, il se vit débordé; mais rien ne put l'entraîner aux actes que réprouvait sa conscience, et à son tour il se vit menacé et tout près de devenir suspect. La fermeté qu'il opposa aux soupçons, la générosité de ses sacrifices personnels, la confiance qu'il montra au milieu du danger le sauvèrent. Julie fut aussi brave que lui. La femme timide s'était transformée; elle avait senti son âme se développer et se retremper dans cette fusion de l'amour avec une âme droite et courageuse. Elle éprouva de grands déchiremens sans doute en voyant plusieurs de ses anciens amis saisis par la révolution en dépit de tous les efforts de Julien pour les y soustraire. Elle réussit à en sauver quelques-uns par de sages conseils et d'utiles démarches; elle en cacha deux dans sa propre maison, mais elle ne put préserver la baronne d'Ancourt, qui se perdit par l'excès de sa frayeur, et subit une captivité des plus dures. La malheureuse marquise d'Estrelle ne sut pas contenir sa fureur quand les emprunts forcés s'attaquèrent à ses économies. Elle périt sur l'échafaud. Le duc de Quesnoy émigra. L'abbé de Nivières, plus prudent, se fit jacobin.

Après la terreur, la suppression du privilége des établissemens royaux ayant permis à Julien de réaliser un vœu qu'il avait souvent formé, il travailla à propager les perfectionnemens industriels et artistiques qu'il avait eu le loisir d'étudier et de faire essayer à Sèvres. Il n'y gagna point d'argent, tel n'était pas son but, il en perdit au contraire; mais il y trouva le moyen de relever l'existence de beaucoup de malheureux. Il ne fut donc pas riche, et sa femme le vit avec joie continuer ses travaux d'art et s'occuper avec amour de l'éducation de ses enfans.

Marcel acheta à Sèvres une maisonnette voisine de la leur, et les deux familles passèrent ensemble tous les jours de fête et de repos que le digne procureur, devenu avoué, put dérober au soin des affaires. Il fit honnêtement une petite fortune, et Julien sut mettre dans la gouverne de sa propre aisance la sagesse qui avait manqué à son père. Bien lui en prit, car la révolution avait confisqué les biens de M. Antoine. M. Antoine avait continué à vivre seul, n'éprouvant aucun besoin de la vie de famille, gracieux autant qu'il pouvait l'être envers des obligés dont la reconnaissance flattait son orgueil, mais ne désirant pas entretenir des relations qui eussent dérangé ses habitudes. Il avait promis à Marcel de ne plus songer au mariage, et il tint parole; mais il lui vint une autre manie. Il

se fit frondeur politique de tous les événemens, quels qu'ils fussent, de la révolution. Tout le monde était fou, maladroit, stupide. Le roi était trop faible, le peuple trop doux, la guillotine tour à tour trop paresseuse et trop affamée. Et puis, comme cette succession de tragédies troublait sa tête plus folle que méchante, il changeait d'avis et passait en paroles d'un sans-culottisme effréné à un muscadinisme ridicule. Tout cela était fort inoffensif, car il ne briguait aucun pouvoir et se contentait de déblatérer dans ses rares échappées à travers la société ; mais il fut dénoncé par des ouvriers qu'il avait maltraités, et il faillit payer de sa tête son dévergondage d'obscure éloquence.

Julien et Marcel, à force d'insistance, réussirent à lui faire quitter l'hôtel de Melcy, où chaque jour il provoquait l'orage. Ils le tinrent caché à Sèvres, où il les fit beaucoup souffrir par sa méchante humeur et les compromit plus d'une fois par ses imprudences. Ses biens étaient sous le séquestre, et il n'en recouvra que des lambeaux. Il supporta ce coup terrible avec beaucoup de philosophie. Il était de ces pilotes qui maugréent dans la tempête, mais qui tiennent bon dans le sauvetage. Il ne voulut rien reprendre de ce que Julien tenait de lui et lui offrait avec instances. Comme on n'avait pas touché à son jardin et qu'il le recouvrait à peu près intact, il y reprit ses habitudes et sa bonne humeur relative. Il y vécut jusqu'en 1802, toujours actif et robuste. Un jour on le trouva immobile, assis sur un banc au soleil, son arrosoir à demi plein à côté de lui, et sur ses genoux un manuscrit indéchiffrable, dernière élucubration de son cerveau épuisé. Il était mort sans y prendre garde. Il avait dit la veille à Marcel : — Sois tranquille, les millions que tu devais hériter de moi, tu les auras ! Que je vive seulement une dizaine d'années, et je ferai une fortune plus belle que celle que j'avais faite. J'ai un projet de constitution qui sauvera la France du désordre; après ça, je penserai un peu à moi, et je reprendrai mon commerce d'exportation.

GEORGE SAND.

L'ADMINISTRATION LOCALE

EN

FRANCE ET EN ANGLETERRE

III.

COMMUNES ET LIBERTÉ.

La race avec ses instincts tient une grande place dans la destinée des nations : avec les incidens de l'histoire, elle compose même toute cette destinée. Ainsi nous avons vu que tout s'explique en Angleterre par l'aristocratie et par l'individualisme (1). Instinctivement ce pays est épris de son passé, parce que c'est une partie de lui-même; il est gagné de plus, par tous ses souvenirs, à certains pouvoirs, à certaines classes, qui lui représentent la gloire et les bienfaits de ce passé : telle est l'éducation que son naturel a reçue. Non vraiment, ce ne sont pas les pouvoirs locaux constitués d'une certaine façon qui ont fait de l'Angleterre un pays libre, puissant et prospère. Cette grandeur a de bien autres racines : elle procède de la race, qui est combinée elle-même avec la tradition, qui est appuyée et identifiée à l'aristocratie.

Cependant on peut se demander ceci : parce que les pouvoirs locaux n'ont pas créé le progrès politique et économique de la Grande-Bretagne, parce qu'il n'est pas permis d'attribuer à cette influence tout ce qu'on voit en ce pays de liberté, de sécurité, de richesse, est-ce à dire que ces pouvoirs soient incapables en eux-mêmes de

(1) Voyez les livraisons du 15 mars et du 15 août 1862.

ces services? Ils feraient peut-être ailleurs ce qu'ils n'ont pas fait là où ils étaient primés dans cet office par une caste douée d'avantages et de précédens supérieurs. Une chose est sûre : c'est qu'il faut dans une société des êtres collectifs, à mi-chemin de l'état et de l'individu, des intermédiaires entre ces deux puissances. Cela importe à l'équilibre des sociétés, lesquelles autrement pencheraient sans mesure vers le pouvoir absolu; cela touche à leur honneur, qui est de s'appartenir quand elles ont un certain âge de civilisation. Comme en France ces êtres ne nous sont pas donnés par la tradition, comme ce lest a péri en certain naufrage fort empressé de tout engloutir, il ne nous reste plus, si nous voulons retrouver notre taille et notre aplomb, qu'à instituer des communes qui soient de véritables pouvoirs, et pour ainsi dire des souverainetés locales.

C'est bientôt dit; mais l'engagement est grave, l'entreprise laborieuse, car premièrement il s'agit de créer, et même de créer une chose qui a contre elle tous les précédens nationaux, y compris les révolutions. En second lieu, il se pourrait bien que l'entreprise fût absolument sans portée, sans issue : c'est une question de savoir si, menée à bien, elle tiendrait tout ce qu'on s'en promet. Historiquement, il paraît clair que les pouvoirs locaux sont indifférens ou impuissans pour la liberté générale. D'un autre côté, *à priori*, on peut les soupçonner de ne produire ni intelligence, ni science politique, de n'être nullement ce qu'il faut pour susciter des hommes d'état ou même des citoyens éclairés.

Nous ne pouvons montrer à la fois tout cela. Cherchons d'abord la place que tiennent les communes dans notre passé, l'estime qu'on en fit à l'heure des grandes nouveautés, le rôle actuel qui leur est échu dans nos institutions. Nous nous demanderons ensuite si la vie qu'elles eurent vaut la peine d'être ranimée, en tout cas si elles pourraient revivre pour les prodigieux services que nous en attendons aujourd'hui.

I.

Il est fâcheux de n'avoir pour soi ni la tradition ni le progrès, d'être sans prestige et sans fécondité. C'est en cet état pourtant que nous trouvons les communes. Franchement vous allez chercher là, pour en faire quelque chose d'utile et de vivant aujourd'hui, ce que le passé produisit de moins solide et de moins brillant en fait d'êtres collectifs. C'était peu de chose que les communes : aujourd'hui c'est le nom de trente ou quarante mille groupes répandus sur le sol de la France, avec certains droits et certaine vitalité. Autrefois ces groupes étaient autant de fiefs, gouvernés absolument

par les seigneurs. Des communes avec chartes, des localités indépendantes, c'était l'exception : *nulle terre sans seigneur*, disait l'ancienne France. Comptez *les bonnes villes :* elles étaient clair-semées, elles apparaissent comme un accident sur la carte de l'ancienne monarchie. Pesez-les : c'est chose légère auprès de l'église, de la noblesse, des parlemens.

A la bonne heure! L'église, la noblesse, les parlemens, voilà des êtres d'un grand aspect, d'une vie réelle et forte! Ils professent tous les intérêts et tous les devoirs qui sont aujourd'hui des *services publics*. Leur privilége est une charge, celle des âmes, des intelligences, de la justice, du territoire. Assurément ils ne valaient pas leurs principes, ils étaient égoïstes : c'est pourquoi ils ont péri devant la révélation du droit commun; mais ils étaient debout. Au moyen âge, ils représentaient et sauvaient la dignité humaine; ils avaient l'orgueil, commencement de toute grandeur, ce péché mortel qui vaut dix vertus, ce lion qui fait merveille dans notre cœur, où il dévore les reptiles. Il n'y a personne au monde qui ne soit inférieur à ses maximes; mais c'est beaucoup d'en avoir de hautes, de porter une grande étiquette, d'annoncer un évangile d'héroïsme et de sainteté, d'attendre avec un idéal transcendant les êtres d'élite qui pourraient survenir. Ce piége, cette piperie des dehors est une des meilleures chances du genre humain.

Aussi les castes ont-elles un autre air dans l'histoire que les communes, lesquelles n'avouaient que leur bien propre, quelque intérêt local, et n'existaient que pour elles-mêmes. Un clergé propriétaire, une noblesse privilégiée, une magistrature souveraine auraient bien de la peine à renaître : il n'y faut pas songer, le cours des âges ne se laisse ni remonter ni précipiter; mais ce seraient au moins de grandes ombres, d'imposantes momies! Quant aux communes, à quoi bon les ressusciter, ranimant une vie qui fut toujours précaire et bornée, des êtres qui ne signifiaient rien de grand, des lieux enfin et non des caractères? Il est toujours très beau de ressentir quelque chose au point de s'insurger et de faire échec à la force. Les communes eurent ce mérite, cette distinction, que le moyen âge les traita en langue officielle de *choses nouvelles et exécrables*, ce qui les recommande infiniment. Tout autre pourtant est la grandeur, l'indépendance des êtres collectifs qui prétendaient exister pour le bien public, et qui remplissaient, dans les limites mentales de leur temps, quelque chose de cette promesse.

Il faut croire d'ailleurs que le droit tenait peu de place dans le régime intérieur des communes affranchies, encore qu'elles eussent pris les armes sous cette invocation. Ce gouvernement d'échevins valait peut-être mieux que celui des seigneurs, voilà tout. Dans mainte commune affranchie, une oligarchie bourgeoise régnait presque

aussi durement qu'avait fait le seigneur. Les populations, sentant toujours le même bât, si ce n'est le même cavalier, crurent bien faire en plus d'un endroit d'appeler les officiers royaux. Faute d'une âme, laquelle était plus apparente, plus affichée ailleurs, ces personnages nommés communes furent les premiers à fondre et à disparaître sous l'ascendant de la royauté. Elles étaient venues à rien qu'il restait encore des priviléges à la noblesse, aux parlemens quelque chose de législatif, à l'église ses assemblées et ses dons gratuits. Vous jugez bien de ce qu'étaient devenues les communes en face des intendans créés par Richelieu, dressés par Colbert et traités de *monseigneur* par la noblesse. Toutefois le déclin des communes remonte plus haut et s'accuse dès le XIVe siècle, selon le témoignage de M. Guizot. Est-ce parmi ces ruines, bien anciennes déjà, que nous retrouverons quelques semences de vitalité collective bonnes à restaurer aujourd'hui? Cela n'est guère croyable.

Peut-être pensez-vous que les communes avaient en elles une valeur et un secret de bien public qui périt injustement sous l'ancien régime? Mais s'il en était ainsi, ce qui a détruit l'ancien régime eût relevé les communes; cette destruction et cette restauration se fussent accomplies du même coup en 89. Or à cette date de la nation naissante je trouve au contraire une loi curieuse où l'on aperçoit le début et même un détail assez explicite de cette tutelle administrative qui s'épanouit plus tard avec toute la richesse des créations impériales : c'est la loi du 14 décembre 89. Cette date est à remarquer, qui n'est pas encore celle des catastrophes, des excès de doctrines, des grandes perversions de l'esprit public. La France traversait alors la meilleure époque de la plus grande assemblée qui nous ait jamais représentés. Eh bien! cette loi, ainsi datée et autorisée, le prend de très haut avec les communes; elle leur dit : « Vous ne plaiderez pas, vous n'emprunterez pas, vous ne vous imposerez pas, vous ne vendrez pas vos biens, vous n'entreprendrez pas de travaux, vous ne ferez pas acte de police, vous ne réglerez pas vos comptes sans une autorisation supérieure. » C'est déjà une tutelle des communes assez étroite, et par des motifs qui en promettaient peut-être encore plus; le législateur s'en est expliqué lui-même dans l'instruction annexée à cette loi. « La constitution, dit-il, soumet les communes à la surveillance et à l'inspection des corps administratifs parce qu'il importe à la grande communauté nationale que toutes les communes particulières, qui en sont les élémens, soient bien administrées, qu'aucun dépositaire de pouvoirs n'abuse de ce dépôt, et que tous les particuliers qui se prétendront lésés par l'administration municipale puissent obtenir le redressement des griefs dont ils se plaindront. » Voilà ce qu'on fit des communes en 89, quasi rien, et cela dans la saison du progrès, des redressemens, quand on retrouvait la nation,

l'individu, quand tous les titres et tous les droits étaient convoqués de toutes parts.

Et pourtant ce pays avait eu des communes douées en leur temps de quelque autonomie! Il faut croire qu'elles avaient laissé peu de traces dans sa mémoire, qu'elles ne s'étaient guère établies dans son estime et dans ses affections. Le pays ne s'en souvenait plus, ou n'en voulait plus. Il rasait tout, les communes non moins que les parlemens, les assemblées du clergé et les pays d'états : autant d'institutions qu'il répudiait parce qu'avec un air de liberté elles avaient un fonds d'égoïsme et de privilége. Étrange condition d'un pays où le droit n'a pas de racines, pas d'ancêtres, auquel son histoire ne rappelle nul bon souvenir! Le droit national avait si peu vécu en France, il y avait tellement péri, qu'on fit appel aux archéologues vers 88 pour retrouver le mode d'élection des états-généraux. Les droits locaux n'étaient guère en meilleure posture, indifférens aux populations et envahis par la crue monarchique, même au XVIIIe siècle, où les intendans, les subdélégués, les maîtres des requêtes, le conseil d'état, absorbaient et dirigeaient tout, sans nul prétexte de grandeur royale ou ministérielle.

Quelques pays ont pu grandir en toutes choses, y compris la liberté, par un simple développement de leurs traditions : il leur a suffi d'avancer dans la voie où ils étaient déjà par une amélioration graduelle du moyen âge. La France n'eut pas cette fortune, avec ses annales vides de liberté, avec son passé de tant de siècles, où le droit ne s'établit nulle part. Connaissez-vous la vision de Jean-Paul, quelque chose d'allemand, d'apocalyptique, je vous préviens de cela, — un ciel en feu, un temple écroulé; au milieu de ces angoisses et de ces ruines, une troupe d'enfans agenouillés, en larmes, en prières?... Le Christ est parmi eux, éploré comme eux; il vient de parcourir l'immensité des cieux, la profondeur des espaces, tous les abîmes de l'infini, et il s'écrie éperdu : *Nous n'avons pas de père!* — Eh bien! fouillez notre histoire, interrogez les ténèbres et les grimaces du moyen âge, remuez toute cette poussière qui fut la France, je vous défie d'y trouver, d'en rapporter un droit.

Je reviens à cette loi de 89, que je n'aurais peut-être pas dû quitter, où le sentiment du pouvoir central est empreint si fortement. Ne croyez pas que les droits locaux y fussent oubliés; on n'oubliait rien alors en fait de droit. Les communes étaient bridées sans doute, mais par les administrations de département, qui étaient à cette époque des corps électifs. Ainsi ce que les communes perdaient d'indépendance n'allait pas enrichir et fortifier d'attributions nouvelles le pouvoir central, le pouvoir exécutif. En un mot, la discipline des localités était locale. C'est ce qui arrive aux communes en Hollande et en Belgique. Elles ont à compter avec ce qui

s'appelle la *députation permanente*. Supposez que nos conseils-généraux puissent désigner quelques-uns de leurs membres pour fonctionner pendant l'intervalle des sessions, et que cette fonction consiste à régler les affaires qui sont réglées définitivement aujourd'hui par le ministre ou par le préfet. Tel est à peu près le mécanisme et l'objet de la *députation permanente* sur les bords du Rhin.

La loi consulaire de pluviôse an VIII supprima les administrations de département ou plutôt les dédoubla, créant à leur place un préfet et un conseil-général. Distinguer l'action et la délibération, établir deux organes pour ces deux choses, était bien avisé; il l'était moins d'attribuer aux préfets, comme fit cette loi, la tutelle des communes, laquelle aurait dû appartenir aux conseils-généraux. Toutefois, comme à l'époque consulaire ni les conseils-généraux ni les préfets n'étaient électifs, cette attribution préfectorale ne tirait pas à conséquence, et personne peut-être ne prit garde à la garantie qui s'évanouissait avec tant d'autres: mais, chose étrange, quand l'élection fut restituée aux conseils de la commune et du département, personne ne s'en souvint, ni ce ministère de progrès et de réforme tempérée qui parut en 1828, ni un peu plus tard le ministère né d'une révolution dont la liberté locale était une des moindres promesses.

Ainsi la centralisation eut pour elle tous les gouvernemens, ce qui n'est pas bien miraculeux; mais il y a plus, elle n'eut jamais contre elle les oppositions, les minorités. On a vu de nos jours des gouvernemens qui n'étaient pas sans rencontrer un peu partout une contradiction violente,... interpellés, obsédés, harcelés de toutes parts, hormis à cet endroit de la centralisation. Ailleurs tout est piége ou bataille; mais, arrivés là, les partis désarment et fraternisent. On dirait la *trêve de Dieu* parmi les guerres privées du moyen âge. L'Ecclésiaste nous parle d'un monde livré aux disputes, le monde parlementaire, je suppose; mais cet anathème n'est plus de mise dès qu'il est question des communes. Il se passe alors quelque chose d'exceptionnel, je dirais volontiers de surnaturel, si je ne craignais de blesser les âmes scientifiques. Prenez la discussion des lois de 1837 et 1838 sur les attributions communales et départementales : rien de plus pacifique. La discussion se poursuit ou plutôt se traîne mollement entre quelques légistes, quelques propriétaires, quelques administrateurs, devant une assemblée distraite ou absente qui sait qu'en penser. De temps en temps, un doute se hasarde, une observation s'élève d'un banc quelconque; nul n'y répond, si ce n'est le commissaire du roi, lequel doit une réponse. Ce qui domine tout, c'est un vote d'articles incessant, accéléré et surtout unanime. On croit assister à une de ces paisibles séances qui font la gloire et la sérénité d'un conseil d'état.

Savez-vous où se réveille la passion? C'est à l'article des droits

électoraux, à la question de savoir d'où viendra le pouvoir municipal. Ce qu'il sera, peu importe apparemment; mais qui le nommera, cela est du plus grand intérêt. J'ouvre *le Moniteur* à cet endroit, et j'y trouve un débat qui dure sept grands jours. On voit bien qu'il s'agit de création. Les éloquences se donnent carrière, les amendemens se multiplient (il y en a plus de trente) pour cette œuvre, qui est d'instituer un pouvoir, ne fût-ce que le pouvoir municipal. Cette passion, pour le dire en passant, appartient à tout débat français sur le droit d'élection : c'est là-dessus que vivent et meurent les cabinets, quelquefois même les gouvernemens. Et ce sentiment n'est pas aveugle : l'origine des pouvoirs est ce qui leur donne le ton, ce qui fait leurs proportions et leur audace. Qui est électif avec des attributions médiocres en aura tôt ou tard de considérables. Quand une source est abondante et large, ce qui en provient se fait des rives selon son volume par-delà les rives prévues et réglementaires. « Les conseils de la commune et du département, disait M. Vivien, sont élus par les citoyens, grande et puissante garantie qui est comme le couronnement du système. L'élection en effet vivifie les pouvoirs dont elle est la source : elle accroît leurs forces, élargit leurs attributions.... »

Quant aux lois qui ne font que définir les pouvoirs (les lois d'*attributions*, comme on dit), l'insouciance et l'inattention, voilà tout ce qu'elles obtiennent, au moins dans la matière qui nous occupe. Et cependant tout ce qui nous choque si profondément dans la tutelle administrative, ce luxe oriental d'intrusions et d'enlacemens, se rencontre dans ces lois, tantôt proclamé, tantôt impliqué. C'est là qu'une commune est mineure et nullement émancipée, qu'elle ne peut entamer le moindre procès ni conclure le moindre bail, livrée à ses seules lumières. Longue est la liste de ses dépenses obligatoires, c'est-à-dire des choses qu'elle est tenue de faire, plus longue encore celle des choses qu'elle ne peut faire que sous l'*autorité* ou sous la *surveillance* de l'administration supérieure. Notez ces deux points-ci; il n'est rien qu'ils n'atteignent. En droit, ils embrassent toute la gestion municipale d'un bout à l'autre,—non-seulement *tous les travaux à entreprendre*, mais *toutes les dépenses à ordonnancer*. Échappez donc à des prévisions de cette force qui sont en toutes lettres dans la loi! Pour ma part, je trouve le ministre et le préfet bien larges, bien magnanimes, qui, munis d'une pareille loi, laissent un maire exécuter de sa pleine science et autorité un paiement de 5 francs. En vérité, ils n'usent pas de tout leur pouvoir, ils montrent là une confiance que n'a pas eue le législateur. Les optimistes feront peut-être ici une réflexion consolante, c'est qu'en France les gouvernemens sont arbitraires plutôt que tyranniques, et mettent eux-mêmes à leur puissance les bornes oubliées par la loi.

Après cela, il faut convenir que ces lois d'attributions sont admirablement conçues, des monumens achevés, des objets d'art en leur genre. Il y a plaisir à errer parmi ces classifications ingénieuses, ces énumérations finies, qui excellent à tout diviser et à tout assujettir : on dirait le roman de la liberté locale. C'est dans ce sentiment, il faut le croire, que chacun les regarde et que personne n'y touche. Telles on les propose, telles on les adopte. Le véridique, l'incorruptible *Moniteur*, un recueil admirable où l'on trouve tout ce que l'on cherche, qu'on se lasserait de feuilleter plutôt que d'honorer, constate ici deux choses significatives : le petit nombre des votans, le chiffre énorme des majorités; — ce qui veut dire indifférence et acquiescement général, à tel point que l'une de ces lois fut adoptée par 248 voix contre 7 ! Que voulez-vous? on applique quelquefois aux plus grands sujets le dédain fameux de M. de Talleyrand lors de la spoliation du Musée en 1815 : « Ce n'est pas une affaire, » disait-il, quand certaines apparitions du Corrége et de Raphaël, évoquées par la victoire, nous quittaient à jamais.

Établie en France par le fait de tous les pouvoirs et de l'aveu de tous les partis, telle nous apparaît la centralisation; j'ajoute qu'ils l'ont confirmée en mainte occurrence. Çà et là en effet des mesures fort graves sont proposées, tantôt pour les écoles primaires, tantôt pour les chemins vicinaux, lesquelles remettent en présence, en question, les pouvoirs locaux et le pouvoir central. Or la question est toujours résolue contre les pouvoirs locaux, auxquels la mesure, c'est-à-dire la dépense, est imposée. On désespère qu'ils comprennent le bien public, ou même leur propre avantage le plus quotidien, le plus palpable, qui est au prix de quelques centimes additionnels. Tel est le jugement du pays sur lui-même, jugement unanime, je le répète, porté par ses gouvernans et par ses représentans, par les oppositions et par les majorités.

Ainsi le monde parlementaire l'a rencontrée cent fois, cette grande question, comme vous dites, des pouvoirs locaux, et il ne l'a pas reconnue, et comme il avait trouvé ces pouvoirs, il les a laissés. Ont-ils plus de succès auprès des révolutions? Pas le moins du monde. Les révolutions n'ont rien d'insolite parmi nous. A certaines heures, tout s'abîme, gouvernemens, monarques, dynasties : la société craque sensiblement;... mais qu'importe à la centralisation tout ce cataclysme? Rien ne monte jusqu'à elle de ce qui ébranle toutes choses : elle ne bouge pas plus que le sol et que la langue, on dirait la France même. Nous avons vu, il n'y a pas bien longtemps, une de ces révolutions, qui n'était ni la première ni peut-être, au dire de certains, la plus indispensable. Comme on se demanda alors ce que valaient la famille et la propriété, on pouvait bien regarder au fait des communes, à l'organisation respective des

localités et de la capitale. Convenons que les circonstances y prêtaient. Cette révolution s'était abattue de la capitale sur les provinces, répandant sur celles-ci un gouvernement dont elles ne se doutaient pas la veille, et cela avait suscité de furieux doutes sur le mérite d'une institution qui semble réunir sur un point toute la force des partis et du gouvernement, comme des champions dans un champ clos, pour une lutte dont la France est le prix. On accusait en propres termes cette institution d'avoir fait le coup.

Une assemblée où grondait cette rumeur chargea le conseil d'état (émané d'elle, son élu, son produit, notez bien cela) de préparer une loi sur l'administration intérieure. Or il sortit de là, vers le milieu de l'année 1851, quatre projets de loi fortement étudiés, précédés de rapports admirables, le tout vide de réformes ou du moins de nouveautés saillantes, décisives. Le vieil édifice de la chose était considéré à nouveau, sondé dans ses origines, raconté dans son histoire, comparé au fond démocratique qui avait prévalu, et, toute réflexion faite, on y touchait à peine. Dire les pauvres pièces qu'on y mettait ou qu'on en ôtait, ce serait fatiguer le lecteur pour trop peu de chose, l'introduisant dans des complications et des sinuosités qui ne soutiendraient pas son attention : il ne faut donner ce détail qu'en son lieu; mais je puis bien répondre sur-le-champ à cette objection, que les projets de loi dont il s'agit eussent été transformés par l'assemblée législative, de l'humeur dont elle était, si elle avait eu à s'en occuper, et que le conseil d'état avait de bonnes raisons pour ne rien innover, attendu qu'il est le réceptacle des traditions et des usurpations administratives.

Cela est un peu dur : il ne faudrait pas oublier la mission qu'avait reçue le conseil d'état, ni l'origine qu'il avait à cette époque, ni une certaine aptitude des corps administratifs à goûter ce qui s'impose, à entrer dans les idées régnantes. Quoi qu'il en soit, le conseil d'état ne fut pas seul à s'expliquer sur ce sujet : une enquête fut ouverte, on convoqua l'opinion publique; tous les conseils-généraux et les cinquante-neuf communes les plus considérables du pays furent consultés sur le surcroît de pouvoirs à introduire dans les localités. C'était le moment de s'expliquer, de se revendiquer. Or savez-vous ce qui arriva? Quinze communes seulement répondirent à cet appel, le reste observa le plus profond silence. Celles qui demandèrent quelque chose demandaient peu, quelques réformes insignifiantes; mais, encore une fois, la majorité parmi cette élite des communes ne fit pas même la façon d'une réponse aux fortes avances qui lui étaient adressées. Je livre ce fait aux partisans de la province, aux ennemis de la centralisation, ou plutôt je les accable sous cette apathie de ce qu'ils veulent régénérer, et qui se plaît dans son sommeil. Voilà les torpeurs que sous le nom de localités ils prétendent

appeler à la vie, ériger en pouvoirs! Après cela, le moyen de croire que, dans cette indifférence des parties intéressées, les représentans eussent fait plus que le conseil d'état? L'opinion ne les portait pas, le sentiment public les délaissait franchement dans ce projet de décentraliser l'administration ou plutôt de défaire la France, une des fantaisies les plus radicales qui aient traversé les esprits à une époque si riche toutefois d'impromptu et d'absolu : tous les sectaires ne sont pas en Icarie.

II.

On ne poussera pas plus loin cette démonstration : aussi bien on commence à s'épuiser de faits et de raisons; mais peut-être en a-t-on laissé entrevoir ce qu'il fallait pour établir que le rôle des communes a été médiocre parmi nous, médiocre comme le souffle dont elles vivaient, qu'elles disparurent presque entièrement sans laisser derrière elles ni vide ni regret, le progrès se poursuivant ailleurs, sur le terrain des *offices*, cette mise en vente de la puissance publique, et que personne ne prit souci de ce qui leur advint, soit à l'époque des grandes restitutions de droit opérées en 89, soit à l'époque des grandes organisations de pouvoir opérées sous le consulat, soit dans ces temps libres et réguliers où toutes choses, dûment entendues, prenaient place selon leur droit.

Cependant il s'est formé de nos jours une doctrine, une école considérable, — qui croit aux localités, c'est-à-dire à un secret de vie et de force enraciné çà et là à travers le pays, — qui prend certains groupes de population, certains compartimens de territoire, appelés communes et provinces, pour des existences et des puissances naturelles, bienfaisantes surtout, et capables, le jour où elles s'appartiendraient, de servir énergiquement le plus réel comme le plus noble intérêt du pays, la liberté politique. Illusion! ces êtres, ces foyers n'ont pas cette étincelle. D'abord, nous l'avons bien vu, *ils ne sont pas* et ne demandent pas même à naître, ce qui est péremptoire; mais, *fussent-ils*, il n'est pas en eux de rendre les services qu'on s'en promet. Ils n'ont pas, pour produire ou pour défendre le droit national, la passion, la puissance qu'on leur prête. On peut faire des images sur tout; mais la dernière qui puisse s'appliquer aux communes est celle de volcans ou de citadelles de la liberté.

Au fait, pourquoi un être local se ferait-il le champion de la liberté publique, comme s'il s'agissait de son existence et de ses franchises particulières? A quel titre les localités prendraient-elles à cœur les droits généraux du pays? Il n'y a peut-être pas de localité où l'on ne verrait, le cas échéant, une certaine élite d'esprits et de bras dévoués à cette cause. Ce qu'on ne verra jamais, c'est l'être local s'in-

surgeant lui-même et tout entier en son propre nom, et se dévouant à l'insurrection avec tout ce qu'il a de forces diverses, milice, murailles, finances, autorité morale, prestige séculaire.

Nous aurons là-dessus le témoignage de l'histoire. En attendant, je me permets quelques réflexions : par quel hasard prodigieux ce qui est divers et complexe comme la population d'un bourg, ce mélange de toutes les classes et de tous les intérêts, aboutirait-il à l'unité de passion et d'action? Par quel miracle encore plus incompréhensible cette passion et cette action seraient-elles non-seulement uniques, mais héroïques? Quoi! un conseil d'échevins, un gouvernement de petites choses deviendrait quelque jour un organe pour les plus grandes, un appareil à tout oser? Cela n'est pas concevable. Je sais bien qu'il apparaît de loin en loin à travers les âges des groupes supérieurs, transcendans, ouverts aux plus grands souffles, tout peuplés de grandeur d'âme et de courage, où la liberté est la passion de tous et de chacun. Cela s'est rencontré en Grèce, en Italie. C'est le don de certaines races que tout y soit élite; mais sachons bien ceci : il ne plaît pas à ces groupes d'être de simples communes; ils brisent tout lien national ou même simplement fédéral; il ne leur suffit pas d'être membres d'une nation libre, ils veulent être eux-mêmes nation, souveraineté. Cette hauteur et cette ardeur de passion politique que vous avez vues là ne se contentent pas à moins. Vous commettez une certaine contradiction dans les termes à supposer de telles âmes dans quelque dépendance.

Laissons de côté ce qui passe toutes les règles, et regardons au train ordinaire des choses communales, des êtres collectifs. L'histoire est là pour témoigner du peu qu'ils valent dans les grandes épreuves du droit national. J'aurais quelque honte à me faire si beau jeu que d'interroger la nôtre à ce sujet : prenons l'histoire la plus concluante en fait de liberté, celle de l'Angleterre telle que la raconte M. Guizot. Voilà un pays où la liberté fut conquise pas à pas, de siècle en siècle, avec des efforts réitérés et des fortunes diverses. Eh bien! tâchez un peu d'apercevoir en tout ceci la main des communes. Le personnage existe, mais il s'abstient, soit à cette aurore qui s'appelle *la grande charte*, soit à cette date de 1688, qui fut la formation suprême du droit national en ce pays. L'œuvre libérale à ces deux époques est purement aristocratique. Reste entre ces deux termes la période révolutionnaire de la Grande-Bretagne, et l'on pourrait supposer que la liberté britannique a pris là seulement les forces qui lui avaient manqué jusqu'alors, et qu'elle les a trouvées dans un soulèvement des localités : soit; admettons pour un moment cette hypothèse qui n'en a pas pour longtemps. Au moindre exposé du sujet, au seuil même de ces révolutions, on voit bien que les pouvoirs locaux n'avaient rien à y faire. Tout procède d'un fonds

politique et religieux qui produit ses instrumens à son image, qui les tire des consciences et non des localités, qui crée même des associations nouvelles pour une œuvre où ne suffisent plus les vieilles associations qui s'étaient formées, pour quelque besoin de commerce ou de sûreté, autour du manoir, du pacage, du fleuve, du bois, du carrefour, du marché... Qu'on jette les yeux d'une certaine hauteur sur les grands traits de ces événemens; on y prendra cette conviction que rien ne s'est remué de local en tout ceci, que les intérêts même généraux y furent toujours primés par les fanatismes, c'est-à-dire que le drame était dans les consciences, d'où il sortit, au jour de l'action, armé de toutes pièces neuves, et non de ces vieilles machines répandues sur le territoire sous le nom de bourgs, de paroisses. C'est alors, c'est ainsi qu'eurent lieu la fondation et l'armement définitif de la liberté anglaise. Reculez de quelques siècles, et regardez vivre l'Angleterre. Est-ce un pays libre? Non, pas encore; seulement il marche à grands pas vers la liberté; il en possède déjà quelques avantages, une certaine sûreté des personnes et des biens; il n'en a jamais perdu de vue les images parlementaires; il a montré dès le moyen âge, à une certaine façon de manier la couronne et ses favoris, des mœurs qui promettent la liberté; mais enfin ce n'est qu'un acheminement.

Qu'est-ce donc qui empêche cette race ainsi faite d'achever ses lois à son honneur et de prendre pleine possession d'elle-même? Ce qui l'empêche, c'est la race, laquelle, avec ses instincts, est aussi bien sur le trône que parmi la nation. Quand cette influence est quelque part, elle est partout. En même temps qu'elle peuplait le sol anglais de rudesses et de fiertés civiques, elle engendrait sur le trône un inconcevable appétit de despotisme. Du même fond que les sujets se redressaient obstinément, le monarque s'opiniâtrait à leur marcher sur la tête. Ces Tudors régnaient comme des énergumènes. Peu d'histoires sont aussi lugubres : on y voit à tout propos des caprices poussés jusqu'au sang. Nos Valois, vers la même époque, n'approchent pas de cette férocité, et peut-être faudrait-il remonter aux empereurs romains pour retrouver un tel déchaînement de violences et de fantaisies.

Mais enfin, direz-vous, la force est au nombre : une nation, à qualités égales, doit prévaloir sur son roi. Oui, sans doute; encore faut-il que le nombre ait le sentiment de sa force, qu'il éprouve le besoin de s'en servir, qu'il s'élève à la révolte. Attendez un peu : ceci ne peut être qu'un effet de religion ou plutôt de dispute religieuse. Comme la religion est un des rares sentimens qui descendent jusqu'aux masses, jusqu'à ces profondeurs où la grande affaire est de subsister, la dispute religieuse a l'insigne privilége de mettre en mouvement la force en même temps que la passion des masses.

C'est sur l'aile de cet ouragan que la liberté est venue aux Anglais. A cette occasion du moins, elle s'est établie et fondée à jamais parmi eux. La réforme étant survenue avec l'embrasement universel des âmes qui est le fait de la religion, avec l'affranchissement des esprits que portait en soi l'abolition du papisme, le grief politique, qui ne s'était jamais éteint, prit feu de toutes parts. Les deux passions se confondirent et s'allumèrent l'une l'autre, avec cet effet surtout de gagner les masses, de les élever et de les mêler par le fanatisme à tout ce qui se passait. « Chacun à cette époque, dit Warwick dans ses mémoires, devint théologien ou homme d'état. » C'est ainsi que l'esprit vient à certains peuples. Cela se remarque en Angleterre, quand cela arrive : c'étaient dans toutes les chaires des étonnemens, des ravissemens de Balaam, devant un peuple animé de passions fortes et charmé de cette image.

Cependant quelques règnes se passent dans une harmonie confuse, l'Anglais proprement dit suivant avec quelque docilité les oscillations religieuses de la couronne. L'ironie de Bossuet à ce propos est accablante. Mais, avec Jacques Ier, l'Écosse apparaît, se mêlant à l'Angleterre, soumise du moins à la même dynastie; or l'Écosse n'a pas reçu la réforme de la main de ses rois : c'est elle qui l'a imposée au trône et qui va mettre à mal son roi d'Angleterre. La lutte s'engage. Tandis que Charles Ier s'attache et s'attarde, je ne sais pourquoi, à l'épiscopat, le peuple d'Écosse, dont les motifs ne m'échappent pas moins, s'anime et s'emporte au point d'interrompre les chants de la liturgie nouvelle, de déchirer les surplis, et même de jeter des pierres à qui les porte, fût-ce l'archevêque primat. Ce mouvement donné, l'Angleterre y entre à son tour, et répare abondamment ses irrésolutions, ses défaillances. Nous touchons à des temps redoutables, où les masses, enflammées par la religion, vont descendre de là sur les pouvoirs, sur la société, avec une rage de nivellement mortelle à la royauté, désagréable à Cromwell lui-même. Je ne vais pas raconter tous les incidens de cette révolution; j'en constate seulement les sources, les grands aspects, et, n'apercevant nulle part les pouvoirs locaux, j'en conclus qu'elle les dépasse de la tête et du cœur.

En effet, on la voit naître d'une passion religieuse, c'est-à-dire tout individuelle comme son objet, qui est le salut, — se poursuivre au parlement, lequel est composé de noblesse et nommé par la noblesse, — s'exagérer et se couronner par la force militaire. Cette histoire a des vicissitudes inouïes, tout y arrive, hormis que la révolution aille prendre gîte ou appui dans les localités. Pendant un interrègne parlementaire de onze ans rempli par les violences et les exactions royales, les localités ne donnent pas signe de vie : on dirait qu'elles ne ressentent rien. Il faut voir dans telle page de

M. Guizot ce que fut la tyrannie de Charles Ier, « sinon la plus cruelle, du moins la plus inique et la plus abusive que les Anglais eussent jamais soufferte. » J'en puis donner la mesure par deux traits seulement. Le roi donnait ou vendait le monopole de certaines denrées, qui n'étaient pas moins que le sel, la bière, le charbon, le vin, le fer, le cuir, le tabac, le houblon, les cartes, les harengs, etc., c'est-à-dire que les traitans ou certains courtisans pouvaient mettre le prix que bon leur semblait aux choses les plus nécessaires! Un abus moins général, mais plus violent, était de désarmer les milices et de les remplacer par des troupes que l'habitant était tenu de loger et de nourrir. On inventait déjà les *garnisaires*, dont il fut fait l'usage que l'on sait pendant la terreur et surtout pendant les dragonnades.

Les pouvoirs locaux étaient-ils atteints directement et entamés en eux-mêmes par tout ce despotisme? Je ne sais : je vois pourtant la ville de Glocester condamnée à une forte amende pour une rente de vingt livres qu'elle avait accordée à un ministre non-conformiste et la rente abolie. Quelques protestations s'élèvent, on voit bien comment tout cela finira; mais en attendant il n'est question nulle part d'une commune expulsant les officiers royaux qui levaient des taxes non consenties, d'un comté armant ses milices pour la défense du parlement, enfin d'une initiative ou plutôt d'une résistance quelconque arborée sur un point du royaume par la force et par la fierté des pouvoirs locaux.

Tels furent ces pouvoirs pendant la dictature royale, tout ce qu'il y a de plus inerte, de plus passif. Et savez-vous ce qui arriva quand ce fut le tour des opprimés d'être oppresseurs et dictateurs, quand Cromwell *fut seul à parler et à mentir*, comme dit un ambassadeur vénitien? Ces mêmes pouvoirs abdiquèrent ou se dénaturèrent quant aux personnes : à l'indifférence succéda la démission. « Cromwell, dit M. Guizot, voyait partout dans les comtés presque tous les hommes notables se retirer des affaires publiques, abandonner les comités administratifs, les magistratures locales, et le pouvoir passant aux mains des gens d'une condition inférieure. » Aussi la chose est claire. Menace qui voudra la liberté, les pouvoirs locaux ne la défendent contre personne, avec cette nuance seulement qu'ils sont tantôt inertes, tantôt démissionnaires, selon la qualité des tyrannies, selon l'origine des agresseurs.

Que la prérogative locale, que le sentiment local fussent de peu dans ces hautes affaires de conscience, j'en ai la marque assurée dans le fait de l'émigration, qui fut en ce moment une des formes de résistance les plus courues. On quittait son champ et sa maison, on laissait derrière soi les os de ses pères pour emporter ses dieux in-

tacts. On se déracinait de tout ce qui attache les hommes pour aller au loin, à tous risques, prier comme on l'entendait. Je ne connais rien de plus beau que cela : c'est à faire estimer les hommes. On se demande seulement comment de tels débuts ont abouti à ce que nous voyons aux États-Unis. Quoi qu'il en soit, ce fut une passion de s'expatrier ainsi. Malthus n'ayant pas encore établi ses principes, la cour y vit un abus, y mit son *embargo*. Certains navires pleins d'émigrans furent arrêtés au port : le hasard, un terrible moqueur à l'occasion, voulut que le bâtiment qui portait Cromwell et sa hache fût retenu à Bristol sur un ordre de Charles Ier. Toujours est-il que l'on aspirait à l'émigration. Or une terre que l'on quitte ainsi n'est pas celle d'où jaillissent sur place les légions, celle que l'on défend entre les murailles natales. Les armées et les prises d'armes viendront, puisque le souffle y est,... mais de plus haut, et le cadre n'en sera pas plus local que la pensée. Qu'est-ce qu'une localité pour servir un fanatisme? Quand la passion religieuse est capable chez un peuple d'une telle violence sur lui-même que de s'expatrier, capable à plus forte raison de toutes les violences sur autrui, comment cette passion ferait-elle son œuvre dans l'enceinte d'une commune, dans les limites d'une charte, d'une franchise municipale? Il lui faut autrement d'espace et de logique.

C'est un singulier spectacle que celui de l'Angleterre à ce moment de son histoire. La vie et la passion révolutionnaires sont ardentes d'un bout à l'autre de ce pays. Toutefois les pouvoirs locaux n'y sont nulle part l'instrument de la révolution. Un volcan s'allume partout, il en sort des âmes de fer et de feu, mais spontanées comme la foi, éparses et accidentelles comme l'héroïsme; par où elles ont à créer elles-mêmes leur force et leurs conseils. Au surplus, c'est la moindre des choses, une fois l'âme donnée, c'est-à-dire les facultés qui dégainent et qui jettent le fourreau. Ce moral, soyez-en sûr, va créer ses organes : voyez plutôt toutes ces machines de guerre et de gouvernement!

C'est d'abord ce fameux *covenant*, immortalisé par Walter Scott, et qui est une grande chose jusque dans l'histoire. C'était en effet la représentation organisée de tous les dissidens sur les bases que voici : à Édimbourg un comité de surintendance et de gouvernement, extrait de quatre comités, élu par la haute noblesse, par les gentilshommes, par le clergé presbytérien, par les bourgeois; correspondance de ces comités avec ceux de la province, obéissance et concert partout, pratique et triomphe parmi ces insurgés de la hiérarchie en haine de laquelle ils rejetaient l'épiscopat. C'est à Édimbourg, où afflue toute l'Écosse au jour fixé pour les nouvelles prières, que le *covenant* est convenu et signé, c'est de là qu'il se propage.

Rien de ce mouvement ne se borne, ne s'identifie à quelque localité forte de ses priviléges ou de ses murailles.

Dans ce *covenant*, tous les ordres de l'état sont confondus; mais plus tard l'élément religieux se dégage, se constitue et procède (toujours en Écosse) comme une puissance. L'assemblée générale de l'église presbytérienne établit une commission permanente (1) que nous voyons en 1644 adresser au parlement d'Écosse des remontrances contre le roi,— un instrument de guerre civile nouveau, improvisé comme les autres, étranger à toute circonscription territoriale. Le spectacle est le même en Angleterre, où se forment de tous côtés en septembre 1641 *des associations pour la défense de la liberté et de la foi* (2). Cette précaution éclate au premier parlement qui reparaît après une suspension et presque une abolition de onze ans.

Deux ans plus tard, c'est la guerre civile soutenue dans les comtés par des confédérations guerrières, lesquelles, remarquez bien ce détail, demandent tout d'abord une commission au parlement ou au roi, tant elles trouvaient peu d'appui ou d'autorité dans les pouvoirs locaux (3)! Enfin, la guerre civile s'aggravant, nous voyons paraître les *clubmen*. Ceci est l'organisation des campagnes contre le pillage de tous les partis armés, laquelle dans les comtés de l'ouest devient permanente et régulière. Il ne faut pas oublier de dire que l'armée elle-même avait des formes délibérantes, qu'elle était devenue un pouvoir dans l'état, une tribune autant qu'une arme des idées nouvelles qui l'avaient pénétrée ou plutôt instituée. Avec la passion et le souffle qui couraient partout, l'armée en avait les expressions, les formes reçues : clubs, représentans, pétitions, dont le poids ne fut pas médiocre dans ces catastrophes, à l'heure des péripéties.

Ainsi de nouvelles forces apparaissent, et parmi les anciennes forces, l'armée, l'église, la noblesse sont les seules qui s'engagent dans cette lutte. Quant aux *bourgs incorporés* et même quant aux comtés, il n'y en a pas apparence en tout ceci : nul manifeste, nulle prise d'armes de ces êtres locaux en leur qualité locale; l'esprit du temps ne les avait pas touchés, ce souffle leur était supérieur. C'est qu'un *lieu* n'a pas un esprit, voilà le fait. Une noblesse, un sacerdoce, toute caste enfin peut avoir un esprit, c'est-à-dire des sentimens et des dévouemens qui lui soient propres; mais un lieu, où prendrait-il ce moral? L'histoire naturelle, la géographie politique sont absolument muettes à cet égard. S'il pouvait y avoir en ceci du plus ou du moins, nous dirions que l'esprit le plus incompatible avec un lieu, le plus absent d'un lieu, c'est l'esprit d'audace

(1) *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, t. II, p. 196.
(2) *Ibid.*, t. Ier, p. 223.
(3) *Ibid.*, t. Ier, p. 316.

et de fierté. Pourquoi une société en vue de pavage et d'éclairage deviendrait-elle tout à coup une association à fins générales, mettant ce qu'elle a d'organisation acquise au service de quelque nouveauté morale et politique? Cet être collectif de la commune, avec son gouvernement de boues et de lanternes, où prendrait-il les aspirations et les proportions d'un croyant, d'un grand citoyen, ou simplement d'un fanatique, d'un insurgé quelconque? Tant que cet être n'est pas inquiété à l'endroit de ses franchises particulières, des priviléges qu'il a payés ou arrachés, il n'aura garde de s'émouvoir. On sait que les communes d'Espagne s'insurgèrent violemment contre Charles-Quint, mais sur une prétention, sur une avanie fiscale qui violait leurs droits et leurs mœurs. Elles échouèrent à l'œuvre par parenthèse, et demeurèrent terrassées du coup qu'elles avaient reçu à Villalar.

Nuls ou annulés, tels s'offrent à nous dans l'histoire moderne les pouvoirs locaux. Sont-ils récens et ouverts par là aux idées nouvelles, la force qui vient du temps et d'une certaine consécration leur fait défaut. Sont-ils anciens, leur force appartient aux choses anciennes, n'a aucune raison du moins de se commettre au service des choses progressives : ils ont les limites intellectuelles de leur titre et de leur âge. Somme toute, ils ont peu de vie, peu d'action. La patrie, la famille, voilà des sociétés que la nature a solidement faites avec le ciment des instincts; voilà des existences et presque des individualités! N'en cherchez pas d'autres. Ce que vous trouvez à mi-chemin de ces deux termes, dans les localités au moins, n'existe guère, et si par hasard la vie s'y trouvait ou s'y développait à forte dose, vous y verriez jaillir la souveraineté, des gouvernemens de pied en cap au lieu de simples édiles. C'est ce qui fit tant de villes indépendantes en Italie, en Flandre, sur les bords de la Baltique. Quand il se rencontre quelque part une population homogène ou fortement attachée à ces grands intérêts qui sont la matière des lois, elle ne laisse pas faire ses lois au-dessus d'elle, à distance; elle ne se contente pas de quelque autonomie, elle ne se borne pas à gouverner ses rues et ses édifices : elle entend être souveraine.

Mais il y a peut-être une raison autrement péremptoire pour qu'un *lieu* n'embrasse pas, ne soutienne pas de son pouvoir une cause générale, un grief de l'ordre politique ou religieux. Un *lieu* trouve à cela un obstacle qui n'est pas seulement la borne légale de son institution et l'humilité naturelle de ses vues, mais sa population, son personnel en quelque sorte. Cet être, si être il y a, est multiple : une localité, peuplée qu'elle est de toutes classes, de tous métiers, de tous intérêts, ne comporte pas un effort compacte et unanime, ou plutôt elle y est absolument impropre. Comme elle contient des partisans de tous les partis, elle ne peut être le centre,

la citadelle d'aucun parti. Bref, elle n'est pas homogène; voilà son vice pour agir. Comment aurait-elle l'unité de passion? Il faut pour cela être un corps, un composé d'individus qui se sont choisis, qui se sont attirés les uns les autres par une foi commune et pour un but commun.

Il y a ici des apparences d'exception qui expliquent très bien la loi de la chose. Je vois par exemple que la Cité de Londres se mêle activement et de tout son poids à la politique générale, avec une influence appréciée et ménagée de Cromwell lui-même; mais rien n'est plus naturel. La Cité de Londres est une corporation de marchands aussi bien qu'un être local; l'élément industriel et commercial y est prépondérant, ou, pour mieux dire, unique, exclusif, à tel point qu'il y eut un moment, raconte M. Guizot, « où beaucoup de royalistes y faisaient entrer leurs fils à titre d'apprentis pour y acquérir l'influence. » Il n'est pas étonnant dès lors que la Cité de Londres ait agi et pesé comme un homme ou comme une caste dans les affaires du temps : elle était homogène, cela rend compte de tout.

Cette condition tout exceptionnelle, je la retrouve sur un autre point. Worcester est une ville entièrement et purement royaliste, où le maire et les autorités reçoivent Charles II, en 1651, à bras ouverts, avec les professions et les marques du plus profond dévouement. C'est que Worcester est une ville dont le conseil d'état avait fait un lieu d'exil pour les gentilshommes royalistes des environs. Ils y étaient internés en grand nombre, moyennant quoi la commune de Worcester était devenue homogène, l'unanimité s'y était faite en faveur du roi.

Ces cas tout particuliers laissent clairement apercevoir le cas ordinaire, qui est celui-ci : diversité dans la population des communes, inertie politique des autorités communales. L'Anglais d'ailleurs, par tout ce qu'il a d'individualiste, ne se prête guère à ces effets d'unanimité locale, à ces entraînemens de voisinage qui fondent une action collective. L'excentricité, cette fibre, ce sixième sens de l'Anglais, est justement de résister à la projection de l'idée commune, de demeurer soi-même et imperturbable, quel que soit le courant des idées et des opinions. Agir comme un homme quand on est une commune serait bien plutôt notre fait, pourvus que nous sommes d'une sociabilité supérieure, car cette qualité a des effets politiques, celui-ci entre autres, que l'opinion dominante quelque part y devient bientôt l'opinion unique, absolue, la reine du lieu. Cela s'appelle aussi prosélytisme. C'est ce qu'on vit clairement en France dès que la réforme y apparut. Certaines villes furent tout d'abord passionnément protestantes, Montauban, Nîmes, La Rochelle. Aussi voit-on ces villes, dans les traités de cette époque, toujours réservées aux

protestans comme places de sûreté : les protestans y étaient chez eux, absolument chez eux. Telle n'est pas la Grande-Bretagne, où l'individu puise en lui-même sa passion, et ne ressent ni n'exerce les influences locales, ainsi qu'on le voit dans cette histoire des révolutions britanniques.

En résumé, les pouvoirs locaux ne paraissent pas même dans les révolutions où la France s'est affranchie. Ils existaient si peu! direz-vous. Soit, mais en Angleterre, où ils étaient vivaces et fortement constitués, la liberté se fit sans eux; en Allemagne, où ils sont debout, la liberté est loin d'être acquise partout. Cette considération de l'Allemagne, qui, pour avoir été le pays du monde le plus morcelé politiquement, n'en est pas le plus libre, nous conduit à une réflexion plus générale. S'il appartenait aux pouvoirs locaux de créer la liberté des nations, comme ils étaient partout au moyen âge sous le nom de bonnes villes et de seigneuries, est-ce qu'ils n'auraient pas fait de l'Europe une terre aussi libre aujourd'hui qu'elle était communale et féodale autrefois, c'est-à-dire fragmentée et gouvernée en mille miettes? Ces pouvoirs ont disparu parce qu'ils ne pouvaient faire ni nation ni liberté, perdus qu'ils étaient d'égoïsme. Ils ont fait place à de grandes monarchies administratives qui, abolissant le droit des castes, impliquaient et préparaient l'avénement du droit national. C'est par ce détour que la liberté nous est venue : solution qui semblait acquise le jour où l'on a pu se demander, sur la ruine des castes, si le monarque allait hériter de tout leur pouvoir, c'est-à-dire si la nation allait appartenir à un homme.

III.

Donc on a lu l'histoire avec une fantaisie bien arrêtée, si l'on y a vu que la liberté publique se produit ou se défend avec la liberté locale, et qu'il suffit d'instituer de fortes communes pour fonder une nation sur elle-même, une nation qui s'appartienne à jamais. C'es une des illusions qui abondent en ce sujet; mais l'illusion entre toutes est de croire que des hommes vont réussir au gouvernement de l'état, parce qu'ils excellent à se gouverner, eux et le coin de territoire, eux et le groupe de voisins auquel ils appartiennent. Ici la commune nous est présentée sous un nouvel aspect, non plus comme un rempart de liberté, mais comme une école de gouvernement : les partisans des pouvoirs locaux affirment simplement que, sans un apprentissage politique ouvert dans les communes, un pays n'aura jamais pour le conduire l'élite voulue de grands cœurs et de hautes intelligences.

Or les communes n'ont pas plus l'esprit de gouvernement que l'esprit de liberté. Elles ne sauraient produire la moindre parcelle

des vertus, des aptitudes, des vices même qui font l'homme d'état et le législateur. Il n'y a rien, absolument rien dans ces limites pour préparer les hommes à l'exercice de la souveraineté, ni le fond, ni les proportions des choses, ni les sentimens et les procédés qu'on y porte. Ce n'est pas seulement que tout soit petit dans les choses locales, comparé à la chose publique; tout y est autre : par où la commune, même souveraine, ne peut être une école de gouvernement. On n'enseigne que ce que l'on sait : il n'y a pas d'images, pas d'analogie qui puissent prévaloir sur cette évidence.

Je sais ce que vous allez me dire : « Quand on a fait les premiers pas dans une carrière, le reste va de soi... Qui possède les élémens d'une langue doit un jour, l'exemple aidant, la posséder à fond... D'une théorie que l'on sait, les petites applications mènent aux grandes... » Tout cela est vrai, mais tout cela n'a rien de commun avec le fait d'un personnage local érigé tout à coup, par le choix de ses concitoyens, en personnage politique. Ce n'est pas même un parvenu, car il n'a pas entrevu la théorie, il n'a pas épelé la langue, il n'était pas à l'entrée de la carrière qui l'attendent à cette hauteur où son mandat vient de l'élever. Avec ce qu'il ignore et surtout avec ce qu'il sait, il apparaîtra comme un étranger dans les conseils du pays ou du pouvoir exécutif. Ce n'est point là vraiment passer du connu à l'inconnu, une aventure dont notre vie est faite, une épreuve que nous traversons à chaque pas : c'est passer du connu à ce qu'on ne peut connaître, c'est-à-dire d'un point de vue borné, où l'on s'est borné soi-même, aux complications et aux éblouissemens du point de vue d'ensemble.

On ne me persuadera jamais que les petites affaires enseignent les grandes : loin de là, elles en rendent leur homme incapable, créant chez lui une habitude de vues et de sentimens à leur image, à leur taille. Parce qu'on a vécu dans la malice des coteries, ce n'est pas une raison pour comprendre la valeur du droit, la puissance de l'opinion, la nécessité des compromis, encore moins les griefs et les fiertés de nation. On verra tout à l'heure quelle est la valeur morale des pouvoirs locaux. En attendant, redisons-le : il n'y a pas le moindre rapport entre les vues qu'il faut pour gouverner l'état et celles qui suffisent à une gestion de commune, pas plus qu'entre l'état et la commune. Songez seulement que nous habitons presque tous (jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes) des localités où nous sommes à peine quinze cents. Quel abîme entre ce fragment et la France! Et l'on voudrait conclure quelque chose de l'un à l'autre! Encore cet obstacle n'est-il que géographique, statistique, superficiel, le moindre de tous. Au fond, c'est bien pis; l'âme change d'une sphère à l'autre.

Elle change d'abord en ceci, qu'une commune doit régler ses dé-

penses sur ses revenus, tandis que l'état doit régler ses revenus sur ses dépenses. Comme il a charge de l'honneur et du salut public, permis à lui d'élever l'impôt à la hauteur de ces fins suprêmes : il s'informera ensuite des convenances et même des facultés du contribuable. Vers 1708, après tant de défaites qui livraient la France, Vauban vit démolir les maisons pour en vendre les poutres et arriver au paiement de l'impôt; en 93, on *requérait*, c'est-à-dire on prenait tout pour le service des armées. Tel est le droit extrême de l'état quand il défend la nation, et dont il garde quelque chose dans tous ses besoins. Parmi les communes, la question d'impôt se traite dans un esprit tout différent. Dès qu'il s'agit simplement de bien-être, de comfort, ménager le contribuable est le plus grand intérêt. On peut ruiner les gens pour les sauver de l'invasion, mais non pour leur procurer des fontaines et des trottoirs.

Ainsi rien ne ressemble moins aux finances de l'état que celles d'une commune, et la moindre différence est celle des chiffres. Maintenant, si l'on se place au point de vue moral, pour prendre une idée, non plus de ce qui borne, mais de ce qui dépravé l'esprit communal, il suffit de voir comment est faite une commune souveraine et d'y considérer ceci : qu'elle appartient à un pouvoir unique, tandis qu'il y a pluralité de pouvoirs pour gouverner le pays. Chacun sait quelles sont les institutions élémentaires d'un peuple policé : pouvoir exécutif, assemblée élue, assemblée non élue, aristocratique à un titre quelconque, autant de forces qui se tiennent en échec les unes les autres, où s'établit l'équilibre, d'où se dégagent les lois et les mesures politiques avec l'équité nécessaire d'une transaction... Tout autre est le gouvernement d'une commune, électif sans doute, mais unique et touchant par l'unité à l'absolu, à l'arbitraire. Il n'est pas nécessaire, pour déployer ces vices, qu'un gouvernement soit celui d'un seul homme, d'un monarque; il suffit que ce gouvernement n'ait à compter avec personne, qu'il soit sans contrôle et sans contre-poids : l'humanité fait le reste, dans la moindre commune aussi bien que sur un trône, et même ce qu'il y a d'électif dans le pouvoir communal est une vigueur de plus pour son despotisme.

Je me demande comment on apprendrait dans l'exercice de ce pouvoir les procédés, la modération et, si je puis m'exprimer ainsi, le savoir-vivre politique qui, dans un pays libre, caractérisent les différens pouvoirs de l'état dans leurs rapports respectifs, soit entre eux, soit avec le public. Rien n'est curieux par exemple comme l'histoire de telle loi anglaise : elle s'est faite en vingt ans, elle a voyagé d'un pouvoir à l'autre, chargée d'amendemens qui sont tantôt maintenus, tantôt abandonnés; tout est lutte sans doute, mais tout est ménagement; le roi lui-même est compté, un détail bizarre qu'on trouve dans les mémoires de sir Robert Peel. Telles sont les

façons qui s'imposent à un gouvernement multiple et que s'épargne un gouvernement unique. Si la politique est affaire de mesure, de temps, de conciliation, si elle est l'art d'attendre et de transiger, qu'y a-t-il de politique dans une commune, où, les voisinages faisant les haines, toutes choses sont expédiées violemment par un pouvoir unique et temporaire qui n'a pas un instant à perdre pour molester et pour humilier ses ennemis, sous prétexte de routes, d'impôts, de police? Les grands pouvoirs ou plutôt les divers pouvoirs qui gouvernent une nation policée s'élèvent par la force des choses à une certaine équité dont l'expression est *suum cuique;* mais rien n'est plus étranger au tempérament comme à l'organisme des pouvoirs locaux.

Voilà, si je ne me trompe, quelques différences entre l'état et la commune, et qui sont au cœur même des choses; le reste est à l'avenant. On dirait deux mondes : dans la sphère politique, ce sont d'abord de nouvelles proportions qui se révèlent, puis de nouvelles choses. L'espace, les nombres, l'autorité des traditions, les droits de l'avenir, entrent en scène et s'imposent à toute combinaison, chacun avec son poids et sa légitimité. Affaire à vous, si vous montez là, d'analyser les choses les plus complexes, de concilier les plus diverses et de faire œuvre qui dure, fondée sur le droit, adaptée aux circonstances, autorisée par les mœurs, encouragée par l'opinion. Vous ferez bien d'y apporter, si ce n'est l'habitude des grandes affaires, au moins celle des grands spectacles, une intelligence qui n'a rien fait pour se borner et se flétrir, une certaine ouverture d'idées prise dans le monde, dans les voyages et même dans les livres : je ne vois guère que les livres pour apprendre l'histoire; mais avant tout tâchez de comprendre et d'évaluer les causes morales. Au fond, c'est là ce qui mène le monde. Or il paraît que rien n'est difficile à saisir comme ce point délicat et supérieur des causes morales. Des classes entières, et d'une plus haute école que l'échevin, sont passablement fermées à cette notion : je veux parler des militaires et des médecins. Napoléon lui-même n'a pas tenu compte des causes morales en Espagne, en Russie. Et près de Rachel, *plorans filios suos*, tel diagnostic, aux yeux de certaines gens, eût peut-être accusé un cas de phthisie ou d'anévrisme. Je veux marquer seulement par cette hyperbole qu'à plus forte raison les communes, l'esprit des communes et les représentans imbus de cet esprit ne comprendront rien aux grandes choses, ni même aux choses d'une nuance délicate et élevée. Là par exemple on n'aura nul souci de la religion des *enfans trouvés :* protestans, catholiques ou juifs, on les enverra dans une famille d'une religion quelconque, où celle de l'enfant deviendra ce qu'elle pourra. C'est ainsi du moins que les choses se passaient naguère dans une très grande ville de France.

Sans se piquer autrement d'orthodoxie, on peut trouver cela mauvais et grossier dans un pays peu chargé de croyances, il est vrai, mais qui professe, qui défraie même encore des religions. Ce qui est arrivé là, quelle que soit la dimension du cas, prouve clairement qu'un principe d'une certaine hauteur ne peut être mêlé aux affaires locales sans courir le risque d'être inaperçu ou violé. Tel est le fait des communes, et même des pays où les communes sont en honneur.

Plus un gouvernement se démembre et se délègue, moins il a de lumières et de droiture possibles dans les choses même qu'il retient par devers lui. Il a donné une voix, une importance à tous les préjugés et à toutes les petitesses : par là, il livre à l'esprit des localités ce qu'il ne livre pas à leur pouvoir. Cela est écrit en gros caractères dans l'histoire des nations les plus éprises de libertés locales. Proposez donc aux États-Unis une loi répressive de la banqueroute, ou bien à l'Espagne la liberté des cultes, la tolérance religieuse! Quand les peuples veulent la souveraineté tout près d'eux, ce n'est pas pour rien : ils entendent bien l'accommoder à leur taille, à leurs vues, et tout se rapetisse à l'inspiration qui vient des pouvoirs locaux.

En effet, la grandeur ne les fuit pas moins que l'équité, penchés qu'ils sont toujours sur des intérêts mesquins, vulgaires. A des âmes qui ont pris cette courbure, il ne faut point parler gloire et honneur : elles vous répondront *chacun chez soi*, *chacun pour soi*, une de ces maximes qui tuent un gouvernement, qui éteignent un soleil, même celui de juillet. A côté de cela, ou plutôt à l'autre bout de l'horizon, écoutez un peu le grand publiciste que nous venons de perdre. Il a entendu dire à quelques Anglais que l'Inde est onéreuse, accablante pour leur pays; mais il n'admet pas un instant que l'Angleterre puisse abandonner cette possession. Elle perdrait quelque chose de sa considération et de son prestige à ne plus régner sur le Gange et sur l'Himalaya : cette conquête est la chose par où elle a le plus attiré les regards du monde; on ne se retire pas impunément de la place qu'on occupe dans l'imagination des peuples; les Anglais obéissent à un instinct non-seulement héroïque, mais juste, en voulant garder l'Inde à tout prix...

Je cite cette vérité comme un exemple de celles qui sont incompatibles par leur grandeur avec les esprits municipaux. Tout entiers à l'heure présente, ils n'accordent à l'avenir ni foi, ni crédit. Les risques et les avances capables de féconder l'avenir leur sont antipathiques. Si certaine théorie de M. Necker sur les *dépenses productives* leur était exposée, ils n'y prendraient nul plaisir. Ce qui leur sourit le plus est de ne rien dépenser et de ne rien hasarder. Cet esprit n'est pas précisément celui de la France. Ainsi dès 1830 il était

aisé de prévoir et de remontrer à l'optimisme du gouvernement tout ce que l'Algérie nous coûterait. L'opposition ne s'en fit pas faute. « Le gouvernement sait très bien, disait M. Armand Carrel, qu'il faut 50 millions par an et cinquante mille hommes pour occuper l'Algérie. » Avec cela, il n'avait garde d'en conseiller l'abandon, il lui appartenait de pressentir et d'entendre ces grandes raisons de M. de Tocqueville qu'on a fait sonner tout à l'heure.

C'est que l'esprit de parti n'est pas l'esprit de localité; l'esprit de parti n'agite une nation que pour la gouverner un jour, et s'abstiendra, en ses emportemens mêmes, de la diminuer, de la désarmer. C'est dans ce sentiment que telle grande nation, où les partis ne manquent pas, est unanime à conserver des possessions lointaines et onéreuses. Sans doute le grand effort de ces peuples est de s'enrichir; mais ils sentent, ils comprennent quelque chose par delà. Et bien leur en prend : un peuple ne saurait trop se dire, à travers toute sa passion de produire et tous ses appétits économiques, qu'il ne peut négliger son état militaire, que tout est précaire chez une nation qui n'a pas de ce côté une forte base : c'est la garde et la sûreté de tout. Si vous avez quelque part un Caucase, un Afghanistan, une Kabylie, cultivez à tout prix ce champ de manœuvre où se rencontre quelque bataille. Nul capital n'est mieux employé; on ne sait pas ce qui peut arriver de guerres, de révolutions. Il faut s'attendre à tout dans un monde progressif, il est vrai, mais qui n'en a pas fini soit avec les passions, soit avec les gouvernemens absolus, nullement étrangers à ces passions, à celle par exemple de prendre Constantinople. Précieuse est l'occasion où des soldats s'aguerrissent, où des officiers apprennent le commandement des armées, comme Wellington entre autres, pour épargner la modestie des vivans.

Des administrateurs, des hommes d'état, y puisent une bien autre science, celle de manier et de fondre les intérêts, les esprits, les religions même. L'Angleterre a chez elle peu de fonctionnaires; mais quelle école de guerre et d'organisation que le gouvernement de l'Inde! Que de lumières, de notions, d'habileté pratique s'y acquièrent et s'en rapportent dans la métropole! Cela vaut bien les angoisses et les sacrifices qu'il en coûte pour garder cette possession. Aussi les Anglais ne cessent-ils, tout en maugréant, de la garder et de l'étendre. On voit là distinctement quelle est la classe et l'esprit qui gouvernent tout dans ce pays, l'Inde, la métropole et les localités : une classe féconde en hommes d'état, un esprit qui ose comprendre les profits de la grandeur et forcer les masses à en payer le prix, ou plutôt à en faire les avances.

Figurez-vous le second Pitt regardant la révolution française. Tandis qu'autour de lui les partis font rage, les uns éperdus d'hor-

reur, les autres rugissant d'admiration et de tendresse, Pitt a vu se dresser devant lui la fortune de l'Angleterre, une incomparable fortune de corsaire. Il fera la guerre à la France. Ce n'est pas que les principes de la France lui fassent horreur; mais nos colonies et celles de nos alliés, la Hollande et l'Espagne, lui font envie. L'aventure est formidable, mais il la tentera; l'Angleterre peut la payer. Il soldera le continent, il accumulera les emprunts, il engagera l'avenir, il dépensera 10 milliards! Pourquoi donc se gêner envers l'avenir, quand on le féconde et qu'on l'enrichit encore plus qu'on ne l'engage? L'avenir peut bien porter le fardeau des emprunts, quand le présent porte le poids et avance le sang des batailles! Qu'importent la *dette publique* et ses accroissemens, quand ceux de la richesse publique sont encore plus rapides et plus considérables? Voilà ce qu'un *alderman* n'eût jamais compris : au troisième milliard, *il eût arrêté les frais*. L'*alderman* a tort, même à son point de vue de l'utile; il verrait, en y regardant mieux, que toute grandeur se résout en utilité. C'est que la grandeur exalte et allume l'esprit d'un peuple. Cela dit tout, l'esprit étant la force humaine qui conduit les affaires de ce monde, une force à toutes fins, un instrument sans pareil pour développer la civilisation, cette chose complexe où l'utile tient sa place apparemment. Rien n'est plus naturel que cette généalogie des choses parmi des êtres qui sont corps et âme.

Dans l'union intime de ces deux substances, l'une ne peut s'élever qu'elle ne tire l'autre après elle. C'est s'en tenir à la moitié des choses que de définir l'homme *une intelligence servie par des organes*. On voit tout aussi bien dans l'histoire les organes servis et accrus par l'intelligence, ce qui se passe dans notre esprit pénétrant notre condition, et nos conquêtes intellectuelles profitant à notre destinée sociale, à notre progrès économique. Du glorieux, du capiteux à l'utile, le pas est large, mais toujours franchi par la science. Si l'on veut voir d'où vient et par où passe la civilisation, il faut regarder les Arabes, ces échappés du désert, qui eurent tout à coup une certaine civilisation, née des sciences, pour avoir conquis une partie du monde romain. Seulement il n'appartient qu'aux nations de récolter à coup sûr les profits de la grandeur : je n'affirmerais rien de pareil en ce qui touche les individus. Nous n'avons pas toujours le temps, éphémères et fugitifs que nous sommes, de toucher le prix de notre excellence morale : nous en souffrons même quelquefois. Il ne tient qu'à vous d'y voir la marque, la promesse d'une récompense ailleurs; mais parmi les peuples le grand produit l'utile. Un critique a remarqué que le génie des peuples se dénoue et s'épanouit dans leurs prouesses. Telle fut la France au sortir des croisades et l'Espagne pour avoir expulsé les Maures. A ce littérateur ajoutez un économiste; ils verront à eux deux l'ensemble du

phénomène, c'est-à-dire les pouvoirs de l'esprit humain marqués dans toute la destinée de l'homme.

Si évidentes que soient ces choses, encore faut-il y regarder, ce que ne feront jamais des hommes absorbés par certaines affaires collectives dans l'étroite limite des gestions et des animosités locales. Saisir l'ensemble des choses, prendre soin de l'avenir, les dépasse ou leur répugne. La prévoyance, même pour leur propre bien, n'est pas leur fait. C'est au point qu'en Angleterre même les bourgs incorporés n'ont pas la disposition de leurs biens; ils vendraient tout, et l'avenir n'aurait plus d'immeubles! En France, il a fallu reboiser de force certaines communes montagneuses, empêcher de force le travail pestilentiel du chanvre sur les cours d'eau et l'usage incendiaire du chaume sur les maisons. Encore n'est-il pas clair que la force ait réussi dans ces deux derniers cas. Je dois ajouter à ce propos qu'il ne faudrait pas blâmer absolument telle population d'avoir des idées, des volontés qui lui soient propres, et de se lever sous cette impulsion. C'est le signe d'une vigueur qui n'est pas à dédaigner, et qui peut tourner à bien en certaines occurrences. Toujours est-il qu'il y a loin de ce genre d'esprit à celui qu'il faudrait pour gouverner l'état, et que les communes sont sujettes à des conceptions d'une largeur, d'une équité problématiques.

IV.

Ici je me sens interrompu. On m'arrête et l'on me dit qu'il n'est pas question de puiser des hommes d'état dans les communes, que personne n'y songe, mais que des communes douées de quelque autonomie s'élèveraient sensiblement dans l'échelle des êtres, qu'en cet état elles produiraient, selon toute apparence, des électeurs politiques capables d'un bon choix, des représentans capables d'un contrôle sérieux, qu'un certain sens politique y naîtrait de l'affranchissement, et que c'est tout l'avantage qu'on se promet de cette institution améliorée.—Cette objection est spécieuse, on la rencontre partout où il est question de communes, et je voudrais pour beaucoup qu'il me fût donné d'y répondre...

Je vois bien ce que vous attendez des gouvernemens locaux, une certaine éducation ou plutôt une certaine animation politique du pays. Il vous plairait que le peuple prît goût à la liberté, qu'il la défendît au besoin avec les classes supérieures. Je comprends bien surtout que vous ne demandiez rien de plus aux localités; mais ce n'est pas une raison pour qu'elles s'en tiennent là, une fois *améliorées*, comme vous dites : il faut vous attendre à être comblés... Cela nous amène à considérer une tout autre face du sujet.

Nous raisonnons, il me semble, dans l'hypothèse de communes

émancipées, c'est-à-dire disposant elles-mêmes de leurs biens, réglant elles-mêmes leurs affaires de routes, d'école, de voirie urbaine, de police locale. Or toutes ces choses, très voisines de la souveraineté, ne se prêtent guère aux limites d'action et d'influence où il vous plairait de parquer ces pouvoirs. Croyez-le bien, quand vous aurez fait tout cela pour eux, leur gratitude, leur bon plaisir sera de gouverner le pays. Le jour où vous aurez dans chaque localité des bourgeois souverains, vous y aurez des électeurs politiques à mandat impératif,... et Dieu sait ce qu'ils commanderont! Cette conclusion vous semble peut-être un peu brusque. Soit, arrêtons-nous à considérer posément où nous en sommes; on verra mieux par là où nous irions avec des communes émancipées : une perspective, une aventure dont rien n'approche dans les choses connues et expérimentées.

Il y a des nations réputées libres qui se gouvernent elles-mêmes par l'organe d'une élite présumée, d'un *pays légal*, comme nous disions il y a vingt ans. Telles sont l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Espagne, l'Italie, la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, l'Autriche même et la Grèce. Tout autre est la France. Le droit politique y est considéré comme un droit naturel : c'est le patrimoine de tout Français venant au monde. Mâle et majeur, vous êtes souverain. Voilà le suffrage universel.

Il y a des pays où l'on rencontre des localités se gouvernant elles-mêmes, et pour ainsi dire souveraines à cette fin; mais, il importe de le remarquer, cela ne se rencontre qu'à l'état d'exception. Ce n'est pas là l'ordinaire, le fond des choses, même des choses locales. Ainsi vous comptez en Angleterre cent quatre-vingt-neuf communes seulement, avec une population de deux millions d'âmes seulement. Tout autre est la France. La commune y est partout, aussi bien dans un village de cinquante feux qu'à Marseille et à Bordeaux. Petite ou grande, toute localité est un être qui a ses droits, son pouvoir, sa fortune, son gouvernement.

Ainsi, parmi nous, le droit politique et le droit municipal sont universels. Tout homme, tout lieu a son droit, et un droit égal. Seulement voici la nuance qui tempère ces hardiesses : le droit local est imparfait, soumis à des obligations *de faire* ou *de ne pas faire* que lui impose l'état. Quant au droit politique, il est inexpérimenté, inconscient de lui-même et de ses forces, un Hercule au berceau. Il y a sans doute quelque inconvénient à cet état de choses, que vous traitez peut-être d'illusion et de vaine apparence; mais il y aurait quelque péril à le changer en vérité. Si vous y touchez du côté des communes, si le droit local d'imparfait devient souverain, attendez-vous à cette nouveauté que le suffrage universel acquerra la conscience de lui-même et prendra au vif la puissance qui sommeille

dans ses votes. Tant de droits accumulés sur une nation doivent porter leurs fruits. Au pouvoir politique, vous ajoutez le pouvoir local, et tout cela chez tous! C'est une grosse somme de souveraineté... Voilà, ce me semble, un peuple tenté de main de maître! Autant le transporter tout de suite sur une montagne et lui montrer les royaumes de la terre. Au surplus, vous faites mieux, vous les lui livrez. Savez-vous en effet à quoi serviraient des communes émancipées? A faire l'éducation du suffrage universel, une éducation corruptrice, lui enseignant les profits du pouvoir et l'exploitation de la souveraineté comme d'une métairie.

Il n'est pas d'occasion, pas d'endroit comme une commune pour y sentir distinctement le bien ou le mal que l'autorité peut faire à chacun. Aujourd'hui l'autorité qui gouverne une commune appartient aussi bien au préfet, au ministre et même au corps législatif qu'au conseil municipal. Il suit de là qu'être membre ou chef de ce conseil ne peut être un grand objet d'ambition individuelle et d'agitation électorale. Mais tout va changer, si l'autorité réside tout entière dans ce conseil : chacun désormais fera effort pour la conquérir, pour l'exercer à son profit, avec l'arme dont il dispose, qui est le droit électoral. Or songez bien que chacun a le même droit d'élection pour le représentant politique que pour le conseiller local. Dès lors tout électeur peut se demander pourquoi il n'userait pas de son droit à l'égard de tous deux, dans le même esprit, avec les mêmes vues, avec les mêmes profits. S'il y a dans la commune un principe sensible d'avantage et de distinction à disposer du gouvernement, que serait-ce donc, si l'on pouvait porter les mains plus haut, à ce sommet où se font les lois, où se manient les forces et les finances du pays? C'est de là qu'on peut tout attendre, tout se promettre; c'est là qu'il faut viser et peser. Nous avons raisonné jusqu'à présent dans l'hypothèse d'un gouvernement inepte et mesquin qui naîtrait des communes émancipées : c'est de beaucoup la supposition la plus douce; ce gouvernement pourrait aussi bien être oppressif et spoliateur par voie de mandat impératif.

Quel serait ce mandat? Il est aisé de le prévoir, sans calomnie comme sans complaisance. Jamais la France ne chargera ses représentans de décréter la loi agraire, l'abolition des héritages, le droit au travail, le règlement légal des salaires, autant de choses et de noms perdus dans l'estime de tous, que repousse parmi nous l'esprit public, même celui qui court les rues et les champs; mais en deçà de tout emportement le mandat impératif pourrait fournir encore une carrière brillante et lucrative. Ainsi vous verriez peut-être prévaloir une politique financière avec ce but avoué de faire payer l'impôt aux riches et de le dépenser au profit des pauvres. C'est peu

de chose que cela, ou du moins cela peut se faire sans toucher aux cadres de la société actuelle, sans porter la main sur nos services publics et sur nos mécanismes administratifs : il suffirait d'en changer l'impulsion et de mettre autre chose sous la meule; mais la propriété n'est pas moins déplacée du coup. Otez l'adjonction des plus imposés en toute dépense extraordinaire des communes, abolissez les cotes inférieures à 10 francs, répartissez le déficit sur les cotes supérieures ou sur les successions de quelque importance, décrétez un enseignement primaire tout à la fois gratuit et supérieur à ce qu'il est aujourd'hui;... il n'y a rien là qu'on puisse qualifier précisément de subversion, on ne prononce pas même le nom de l'impôt progressif, toutes les apparences sont gardées, tous les rouages sont intacts; mais ces perspectives ne laissent pas que d'être étendues et peu riantes.

Je ne dis pas que tout cela soit juste ou possible, une réflexion que le lecteur est supplié d'avoir toujours présente à l'esprit : j'en suis seulement à chercher ce qui peut s'offrir de spécieux à des souverains indigens, mais nullement dépourvus de sens commun et de sens moral. Je me demande ce qui peut les tenter comme amélioration de leur sort, sans les révolter absolument et tout d'abord par des scrupules ou par des difficultés insurmontables.

Où l'illusion pourrait bien abonder, c'est sur cette chose obscure et puissante du crédit, une force manifeste, mais servie par un instrument, la monnaie de papier, dont la portée n'est pas claire pour tout le monde. Quelque orateur dira aux masses que le crédit a été jusqu'à présent pour les riches, un privilége de capitaliste et de propriétaire, à l'usage seulement de qui peut offrir un gage en immeubles ou en produits; mais une société progressive peut-elle s'en tenir à cette notion grossière du crédit *réel?* Pourquoi les qualités morales de l'homme n'auraient-elles pas leur part de *crédit*, cet homme fût-il pauvre? Son besoin est supérieur, son droit est égal et son gage n'est pas illusoire. Comptez-vous pour rien, dans l'état de la science et de la société, cet agent de production qu'offre le travail, qui ne le cède en rien à la terre et au capital?

Cet orateur conclurait à l'institution et surtout à la dotation d'un crédit *personnel*, pour faire suite au crédit *industriel*, au crédit *foncier*, au crédit *agricole*. Il vous plairait sans doute de retrouver là les pouvoirs locaux avec un rôle considérable, celui de dispensateurs du crédit, que sais-je? de certificateurs, de cautions, au profit des empruntans! Il y a certaines choses en effet, — le crédit, la charité, les pompes à incendie, les digues, — dont la gestion est essentiellement locale.

Quant aux salaires, qui oserait demander à l'état de les élever

par voie législative? Personne parmi les plus chimériques; mais l'état ne pourrait-il pas agir sur le prix du travail en consommant beaucoup de travail, en le payant à ce prix élevé dont il a l'habitude? Quand sur un marché une partie de l'approvisionnement se livre à un certain prix (bas ou élevé, peu importe), ce prix exerce une influence marquée sur celui de l'approvisionnement général; tel est sur le marché des capitaux l'effet régulateur du taux d'escompte adopté par la Banque de France, c'est-à-dire du prix auquel elle loue le capital. Or, si l'état exécutait lui-même par voie de régie tous les travaux mis en adjudication, ou bien encore s'il se substituait aux compagnies de chemins de fer, il y aurait dans chaque département un nombre considérable de travailleurs bien payés avec cet effet d'accroître pour les autres le prix du travail. Sans aller si loin, l'état pourrait abuser très efficacement de certain pouvoir en vertu duquel il autorise les *sociétés anonymes*. On voit bien pourquoi il a ce pouvoir : c'est uniquement pour vérifier les forces de ces sociétés, pour comparer leur capital à leur objet, pour protéger le public comme actionnaire, comme client ou comme créancier de ces associations. Tel est l'esprit limitatif de cette loi; mais qu'importe cet esprit quand la loi, dans l'ampleur indistincte de ses termes, semble autoriser aussi bien le gouvernement à stipuler le taux des salaires, les heures de travail, la pension de retraite ouvrière, l'indemnité de maladie, etc.?

Dans cet ordre d'idées, on pourrait faire un pas de plus. Qui empêcherait l'état de se concéder à lui-même les mines qu'il concède tous les jours à des particuliers et de les exploiter en personne au moyen de ses ingénieurs? Ce corps est à toutes fins, il sert au drainage dans le nord, à l'irrigation dans le midi, ainsi qu'il convient à cet enseignement polytechnique qui l'a formé; rien que son étymologie (variété d'art) montre l'étendue de ses aptitudes. L'état pourrait même exproprier et gérer par ses ingénieurs toute métallurgie : une proposition qui, dans les temps fabuleux de 1848, fut apportée par un fonctionnaire éminent à la commission de gouvernement qui siégeait au Luxembourg!

Ceci est un simple aperçu des imaginations qui pourraient traverser la cervelle d'un peuple souverain. Or, tant qu'il n'appliquerait à ces fins que la machine officielle des services publics, tant qu'il ne déploierait pas la terreur d'un appareil nouveau et inconnu, on ne voit pas d'où lui viendrait l'obstacle. Ajoutons qu'il est peu de nouveautés, je dis des plus hardies, des plus entreprenantes, qu'on ne puisse mener à bien dans cette limite des voies officielles et des mécanismes consacrés. Soyons justes : il n'y a pas de machine comparable à notre administration pour la souplesse et l'élas-

ticité des ressorts. Comme elle a été construite sous tous les régimes, chacun y ajoutant la pièce où il excellait, et dans des circonstances variées qui l'ont marquée chacune de son esprit, elle est prête à tout, capable de tout. Vous ne sauriez imaginer un cas qui la trouvât au dépourvu, c'est-à-dire sans quelque loi applicable, sans quelque précédent analogue et d'un bon service. Cela touche à la féerie. Parlez, que voulez-vous? L'impôt progressif? C'est la moindre des choses; nous en avons déjà un certain germe. Voyez donc à Paris l'impôt mobilier! Comme il monte plus vite dans ses tantièmes que les différentes catégories de loyers! Et cet impôt des patentes, qui normalement est le vingtième du loyer, qui exceptionnellement est le quinzième pour certaines industries supérieures, banquiers, agens de change, armateurs, etc.! Et l'impôt des portes et fenêtres, quand il taxe d'un franc une ouverture et de huit francs cinq ouvertures! Vous avez bien là cette *proportion croissante* par où l'impôt progressif se distingue du proportionnel. Je ne m'excuse pas de ces détails, indispensables qu'ils sont pour donner une idée de la chose, laquelle au surplus est renouvelée des anciens. Boekh vous dira, dans son *Économie politique des Athéniens*, que ce peuple spirituel s'était divisé, sous la main de Solon, en plusieurs classes, dont la première payait l'impôt sur tout son revenu, la seconde sur les cinq sixièmes de son revenu, la troisième sur les cinq neuvièmes seulement, etc. (1). Il faut croire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil en fait d'impôts, excepté peut-être celui du timbre inventé en Hollande sur un concours proposé par l'état. — Mais continuons cette revue de nos facultés et de nos ressources administratives.

Auriez-vous quelque idée de mettre à mal ou à contribution le droit d'héritage? Nous sommes déjà dans cette voie. Il y a trente ans, sous une certaine influence du saint-simonisme, l'impôt des successions collatérales a été fortement rehaussé. De 10 pour 100 qu'il est aujourd'hui, vous pourriez le porter à 20 ou à 30 sans exciter grande stupeur, sans avoir même à répondre aux héritiers mécontens par des citations de Montesquieu et de l'Ecclésiaste. « La loi naturelle, dit Montesquieu, ordonne aux pères de nourrir leurs enfans, mais elle n'oblige pas de les faire héritiers, » encore bien moins les neveux, je suppose.

Cette discussion, dis-je, serait superflue, car il suffirait ici de

(1) Voyez sur les patentes la loi du 25 avril 1844, — sur les portes et fenêtres le budget du 21 avril 1832, — sur l'impôt dans l'ancienne Athènes le livre de Boekh, t. II, p. 299. — Quant à l'impôt mobilier à Paris, il procède ainsi : rien sur les loyers inférieurs à 250 francs, 3 pour 100 sur les loyers inférieurs à 500 francs, 5 pour 100 sur les loyers inférieurs à 1,000 francs, 7 pour 100 sur les loyers inférieurs à 1,500 francs, 9 pour 100 au-dessus.

quelques lignes au budget une pièce qu'on ne discute guère, ainsi que cela a suffi en 1832 pour élever une première fois cet impôt. Je remarque en passant comme une insigne facilité ce cadre du budget où tout peut entrer, ce passe-port qu'on ne vérifie pas toujours et qui peut couvrir tant de choses. On y met de tout, non-seulement de la fiscalité, mais du droit civil sous forme de prescriptions, de déchéances, des titres de propriété : les offices ministériels n'ont pas d'autre titre qu'un article de la fameuse loi de finances de 1816. C'est quelque chose que ce véhicule du budget qui va tout seul en quelque sorte, bien préférable pour innover au mécanisme bruyant et explicite d'une loi ordinaire.

Vous plairait-il de réglementer une disette? On peut avoir cette fantaisie quand on est souverain et affamé : on peut se la passer avec certaines lois qui datent de 1812, où vous verrez une police complète de la chose, par exemple une interdiction de vendre le grain ailleurs qu'au marché. On pourrait dans le même esprit exhumer certains édits du siècle dernier qui ont pour objet de restreindre la culture de la vigne : rien ne prouve qu'ils aient été abrogés. Il va sans dire que, si vous avez un grief contre le capital, vous pourriez le traiter d'agioteur et lui faire sentir le poids de tous les règlemens qui dorment quelque part sur les personnes et les choses de bourse.

Vous allez me dire que tirer une loi de sa désuétude, qu'appuyer une politique sur un fait isolé, un droit sur un pur accident, est chose pitoyable, qu'on ne gouverne pas, qu'on ne raisonne même pas ainsi. J'en tombe d'accord : quand on fait de l'exception la règle, on conclut du particulier au général, et l'on marche au bouleversement par le sophisme; mais enfin notre histoire, nos lois, notre administration sont telles qu'on y trouve tous les exemples, toutes les analogies, tous les textes et tous les instrumens dont on a besoin. Cela est grave : les masses investies de la souveraineté auraient là, pour l'ajouter à leur force, quelque chose comme une apparence de droit et de tradition, à coup sûr un outil de trempe officielle. Le nombre, pour en venir à ses fins, n'aurait pas besoin d'être violent et cynique, de professer crûment le droit du plus fort. Il lui suffirait de prendre çà et là quelques lois, leur donnant une extension nouvelle puisée tantôt dans leur texte, tantôt dans leur esprit, — quelques faits, leur prêtant une valeur générale, — quelque service public, avec un simple changement de direction. Il faut le dire à l'honneur des sectes les plus fantasques et des partis les plus outrés : tels qu'on les a connus jusqu'à ce jour, ils n'eurent jamais l'idée de cette rouerie. Ignorance ou droiture, ils émettaient tout haut des utopies franchement subversives, sans prendre garde qu'il

leur suffisait d'être hypocrites, sans se douter peut-être qu'un pays où tout le monde a régné est plein de règlemens et de précédens à toutes fins, y compris celles qui impliquent la subversion. Songez-y bien pourtant, ce qu'on ignorait, ce qu'on réprouvait hier, demain on peut l'apprendre et s'en accommoder.

Ces ombrages, direz-vous, sont chimériques : la preuve en est qu'on ne tenta rien de pareil en 1848. Je le crois bien, il y avait alors révolution, c'est-à-dire l'obstacle infranchissable d'un peuple éperdu, atterré, refusant de vivre pour ainsi dire et par là refusant la vie aux pouvoirs nés, à la révolution. Moi, je vous parle d'un état de choses régulier, d'une nation légalement souveraine, qui n'emploie à ses fins que des forces anciennes, des mécanismes honorablement connus au service des meilleures causes. C'est là qu'est le mal! Vous n'avez que la peur du mal en ces jours de panique où les sectes ont le dessus et proposent naïvement à la société des choses et des moyens de l'autre monde, un programme où les premiers seront les derniers, etc. On ne va pas loin avec ces fascinations. Les *premiers* se retirent, se replient, cessent de consommer, de respirer en quelque sorte : les *derniers* y perdent leur pain quotidien, et il arrive que, le terrain manquant, la proie se dérobant, l'alchimie des sectes ne peut tenter la moindre expérience. Mais, encore une fois, si nous parlons d'une démocratie régulièrement constituée et procédant par les voies régulières, le cas est tout différent : elle peut tout oser, tout atteindre.

Quand telle est la pente, quand tels sont les instrumens et les succès qui attendent les masses une fois instruites de leur souveraineté, je ne suis pas pour ce qui peut les instruire de la sorte : je rejette péremptoirement les nouveautés locales où elles trouveraient cette science. Oui, on pourrait à toute rigueur instituer en chaque localité des pouvoirs ne relevant que d'eux-mêmes, des êtres collectifs et souverains. J'admets contre toute histoire que l'unité nationale n'en sera pas défaite, que ces êtres locaux n'exigeront pas des lois particulières selon l'intérêt ou la passion de chacun; mais s'ils ne vont pas à décomposer le pays, tout au moins voudront-ils le gouverner. Or ces localités, dans leur force et leur indépendance, ne sont pas précisément l'école que vous pensez. J'ai un peu parlé, je crois, de certain tour d'esprit par où elles s'abstiennent soigneusement de toute grande vue. Je les ai flattées... Ce qu'on apprend dans une commune se gouvernant elle-même, c'est que le gouvernement est chose profitable, c'est qu'il importe d'être le plus fort pour fixer l'impôt, déterminer le tracé des routes, pour être commissaire répartiteur de l'impôt foncier, pour marquer l'emplacement de l'école ou de l'abattoir, pour dresser la liste des enfans admis gratis à l'école,

pour nommer le garde champêtre et l'instituteur, pour conclure les baux et les marchés. On s'aperçoit là qu'en dehors du travail et de l'épargne il y a tout un ordre d'avantages, de gains, d'importance appréciable : par où l'on arrive à comprendre les biens autrement considérables qui pourraient émaner du gouvernement général, distributeur d'emplois, législateur et source de tout règlement, arbitre suprême en ce qui touche les finances publiques, lesquelles touchent tout le monde par l'assiette ou par l'emploi de l'impôt.

Nous avons donné quelque idée des suites pratiques de cet enseignement : il est inutile d'y insister; mais il faut prévoir ici une question ou plutôt une sommation pressante. Où voulez-vous en venir? s'écriera plus d'un lecteur. Est-ce que vous désespérez de la démocratie? Ne voyez-vous pas que ce droit universel du citoyen et de la commune, c'est la démocratie même, la plénitude et la perfection du gouvernement populaire?— Je ne désespère de rien; mais lorsque tant de choses font vivre la société, je ne crois pas qu'une seule puisse la gouverner, démocratie, caste ou royauté absolue.

Rien n'est simple en ce monde, ni l'homme, ni les sociétés, ni le théâtre physique où elles se démènent, ni l'histoire d'où elles procèdent. En outre rien n'est parfait, pas même l'humanité officielle, pas même le souverain, où qu'on le prenne. Dans ce vice et dans cette mêlée des choses humaines, ne serait-il pas merveilleux qu'elles pussent se gouverner par la simplicité, je dirais presque par la brutalité d'un principe unique et absolu, qui ne saurait être un principe infaillible? Voyez donc la Providence à l'œuvre quand elle fait quelque part de la civilisation : elle y procède par le mélange des races et des climats, par la convocation de toutes les forces naturelles et humaines, par la variété enfin. Tel est le gouvernement d'en haut. Pouvons-nous mieux faire que de suivre cet exemple et d'appeler au gouvernement de nos sociétés toutes les forces sociales, chacune à son rang et dans l'ordre de ce qu'elle vaut? La hiérarchie dans les pouvoirs est une suite de l'inégalité parmi les êtres.

Il n'en faut pas moins féliciter une nation de ses instincts démocratiques. Cela veut dire qu'elle a de l'esprit, de l'honneur, que les dons naturels y circulent du haut en bas, y sont dispensés richement. Il n'y a rien de plus grand dans l'histoire que la Grèce antique, que l'Italie du moyen âge, que la France moderne, possédées de ces instincts. C'est par là qu'une race est impatiente des supériorités purement légales, des pouvoirs uniquement fondés sur la tradition et la convention : dans le fier sentiment qu'elle a d'elle-même, elle juge avec une implacable exigence tout ce qui est au-dessus d'elle par la fonction, au-dessous peut-être par le cœur et

par l'entendement. C'est de l'envie, direz-vous. Oui, jusqu'à un certain point; mais qui n'est pas envieux? Auriez-vous connaissance par hasard d'une classe ou d'un parti qui, dans le cours de nos révolutions, aurait été sans envie contre ses vainqueurs, contre ses successeurs, qui se serait fait faute d'insulte et de calomnie? Nul n'a perdu le pouvoir sans abonder dans cette revanche où quelquefois le vaincu s'abaisse. Tous ont connu l'envie et l'ont exhalée dans toute sa fureur quand ils étaient libres, ou l'ont distillée dans toute sa malice quand ils ne l'étaient pas. La démocratie, pour avoir moins gouverné qu'aucun autre parti, s'est peut-être moins dégradée qu'aucun autre aux abjections de ce sentiment.

Toutefois, si la démocratie des instincts montre une grande race, la démocratie dans les lois, et comme source unique des lois, constitue un mauvais gouvernement. Mettez dans les lois, il le faut absolument, les droits du nombre, mais non sa souveraineté. Vous brouillez tout, vous bondissez d'un pôle à l'autre, quand au nom du droit populaire vous instituez le gouvernement populaire, quand vous traduisez liberté par pouvoir, quand vous mettez des moyens d'action et d'agression là où devraient être simplement des contrôles et des garanties, un tribunat enfin. La démocratie est faite, non pour gouverner, mais pour former des gouvernans, pour entretenir et renouveler les classes supérieures, pour laisser monter aux sommets politiques les supériorités naturelles par la grâce du droit commun, de la concurrence, de l'égalité. En deux mots, la démocratie est bonne à faire de l'aristocratie.

Ainsi pour le moment je ne critique en particulier ni le suffrage universel, ni le gouvernement des communes par elles-mêmes; mais j'ose élever des doutes sur ce que vaudraient les deux choses réunies, c'est-à-dire sur un ensemble d'institutions où le nombre serait érigé en souverain et dressé à l'exploitation de la souveraineté; c'est trop de la moitié.

En résumé, nous avons essayé de faire voir historiquement et *à priori* quelle est l'inaptitude des communes en fait de gouvernement, quelle est leur insouciance en fait de liberté. Ce ne sont là que leurs vices naturels et ordinaires. Elles en acquerront de bien autres, gardez-vous d'en douter, étant donné le milieu du suffrage universel, étant ajouté le droit de chaque homme au droit de chaque localité; l'accident aurait des suites incalculables, et l'on peut se demander ce qui ne périrait pas dans cette souveraineté universelle des communes et des individus.

DUPONT-WHITE.

LES

ESSENCES FORESTIÈRES

DES COLONIES ANGLAISES

A L'EXPOSITION DE LONDRES

Les produits forestiers n'ont guère fixé l'attention des nombreux visiteurs qui se pressaient cette année dans le palais de Kensington, attirés de préférence par le spectacle des machines en mouvement, par les merveilles de l'industrie de luxe et par les chefs-d'œuvre de la peinture moderne. Il y avait dans cette indifférence une grave injustice, et ce n'est pas entreprendre assurément une tâche inutile que de montrer quelle part leur revient dans toutes les branches de la production. C'est bien le moins qu'après avoir glorifié sur tous les tons la puissance créatrice de l'homme, on dise aussi quelque chose de celle de la nature, qui fournit à la première les moyens de s'exercer. La moitié au moins des objets exposés, — meubles, voitures, vaisseaux, outils, etc., — étaient en bois; de plus, les huiles essentielles, les résines, les matières tinctoriales, les écorces à tan sont des substances produites par les arbres et récoltées dans les forêts. A y regarder de près, il n'y a rien qui ne nous vienne de là. Pour ne pas ressembler au statuaire de la fable, qui se prosternait devant le dieu qu'il venait d'achever en oubliant le marbre dont il s'était servi, nous avons donc à nous demander de quelles matières sont faits tous ces chefs-d'œuvre qui frappaient nos yeux, et à nous enquérir des lieux où nous pouvons nous les procurer.

Si, pour faire connaître les différentes espèces de bois qu'on rencontre dans le monde, on avait pu, à côté de chaque échantillon,

exposer l'arbre qui l'a produit, tel qu'on le rencontre dans les profondeurs des forêts, on eût eu sous les yeux un spectacle grandiose qui eût éclipsé de beaucoup les créations humaines les plus remarquables. Faute de semblables spécimens, on a dû se contenter de montrer des collections de morceaux de bois peu faites pour frapper l'imagination et pour attirer les regards du spectateur. Il fallait avoir un motif particulier pour s'en approcher, pour examiner la beauté des échantillons, pour feuilleter les herbiers contenant les feuilles, les fleurs, les rameaux de chaque espèce d'arbres, et pour chercher à se faire une idée de la physionomie de chacune d'elles. Malheureusement la comparaison des divers bois, au point de vue de leurs applications industrielles, était rendue à peu près impossible par la dissémination des collections dans les différentes *cours* des pays exposans. Cette dissémination, si fâcheuse à tous égards, puisqu'elle ne permet pas au public de juger de la supériorité relative des divers peuples, ni des procédés de fabrication employés par chacun d'eux, a plus d'inconvéniens encore pour les produits ligneux que pour tous les autres. La finesse du grain, l'épaisseur des couches sont choses si délicates qu'on ne peut les apprécier quand on ne trouve pas réunis sur un même point tous les échantillons qu'on veut comparer.

L'exposition des bois d'ailleurs était très incomplète. L'Europe n'y était représentée qu'imparfaitement, et les autres parties du monde ne l'étaient guère que par les colonies anglaises. Cependant les belles collections du Canada, de la Guyane, de l'Inde, de l'Australie, ne nous en ont pas moins dévoilé des richesses nouvelles et montré des produits sans nombre, encore inexploités, dont l'industrie saura bien quelque jour tirer un excellent parti. Qu'importe d'ailleurs si, pour les bois comme pour le reste, l'exposition a surtout été anglaise, puisqu'elle n'en résumait pas moins la production ligneuse du monde entier? Ne nous plaignons pas trop de rencontrer partout notre ombrageuse voisine; puisque son génie, peut-être son climat, la pousse à la conquête des terres inconnues, laissons-la, sans la jalouser, accomplir son rôle providentiel. Grâce au principe de la liberté commerciale, dont la première elle a arboré le drapeau et qu'elle emporte avec elle, ses conquêtes profitent à tous : c'est autant de gagné pour la civilisation et pour l'humanité (1).

(1) Dans son ensemble, l'exposition était anglaise plutôt qu'universelle, moins, comme on l'a dit, parce que la place avait été refusée aux autres nations que parce qu'un grand nombre d'industriels ont négligé d'y prendre part. D'un autre côté, le nombre des visiteurs a été moindre, dit-on, qu'en 1851 et 1855, et l'on prétend que l'entreprise n'a pas fait ses frais. Que conclure de là? Que, si l'on considère les expositions universelles comme devant avoir un résultat pratique en permettant de constater les progrès

I.

Les expositions des bois d'Europe n'étaient pas accompagnées de renseignemens sur les prix et les qualités de ces bois non plus que sur la puissance productive des différens pays. Tout le monde connaît les principales essences de nos contrées et les usages auxquels elles sont propres. Sous ce rapport, les échantillons plus ou moins nombreux, plus ou moins volumineux, envoyés par quelques exposans français, portugais, espagnols ou suédois, ne pouvaient pas nous apprendre grand'chose. Le point essentiel pour les produits de cette nature, c'est de savoir le parti qu'on peut en tirer et les prix auxquels on peut les obtenir. Ces renseignemens faisant défaut, il ne restait plus qu'une collection de morceaux de bois rangés en ordre, mais sans intérêt pour le public, sans utilité pour les hommes spéciaux. Il ne faudrait pas s'imaginer que, parce qu'un pays a exposé des échantillons de tous les bois qu'il possède sans y joindre d'autre indication qu'une étiquette constatant l'identité, il ait par cela même fait connaître les ressources qu'il peut offrir. Cela peut suffire pour les objets dont la fabrication au jour le jour est subordonnée à la demande, car alors on sait qu'on pourra toujours se procurer quand on le voudra les produits conformes aux spécimens exposés. Pour les produits ligneux, il n'en est pas de même à cause du temps qu'il leur faut pour acquérir les qualités qui les rendent propres aux divers usages. On aura beau grouper ensemble les plus beaux échantillons du monde : si l'on n'a pas soin d'indiquer en même temps et l'étendue des forêts et l'importance de la production annuelle de chacune d'elles, on aura peut-être ajouté à l'exposition un élément pittoresque de plus, mais on n'aura en réalité obtenu aucun résultat utile. Ainsi, à voir au palais de Kensington les collections envoyées par l'Espagne ou le Portugal, on se serait volontiers imaginé que ces pays sont couverts de forêts, et qu'on peut y trouver à

industriels accomplis, cette dernière a suivi de trop près les deux autres; que, si au contraire on se borne à y voir un prétexte pour les peuples de se voir et de se connaître, Londres n'est pas la ville qu'il faut choisir, car, ville d'affaires avant tout, elle n'offre qu'un médiocre attrait, qu'une médiocre distraction à la foule des curieux pour qui l'exposition n'est qu'une occasion de voyage. Je crois que la vraie solution du problème des expositions est celle qu'on trouve développée dans un rapport du prince Napoléon sur l'exposition de 1855. Au lieu d'entasser, comme on le fait aujourd'hui, dans des palais toujours trop étroits tous les produits du monde entier, et de fatiguer le public et les exposans en leur montrant tous les trois ou quatre ans la même chose, on diviserait en quatre branches les productions de l'activité humaine, — beaux-arts, machines, produits manufacturés, agriculture et produits bruts. — On ferait tous les trois ans, dans des villes différentes, une exposition spéciale pour chacune de ces branches.

volonté des bois conformes aux échantillons qu'on avait sous les yeux, et cependant ils sont les moins boisés de toute l'Europe, et le peu de forêts qu'ils possèdent encore sont d'une exploitation très difficile, faute de routes suffisantes. L'Allemagne au contraire, la vieille Allemagne, couverte encore des sombres massifs qui furent le berceau de notre race, n'était représentée que d'une manière très incomplète (1).

Les qualités des bois de chaque pays ne sont pas moins importantes à connaître que le chiffre de la production, car ces qualités varient pour la même essence d'une région à l'autre. Le climat, la nature du sol, le système d'exploitation sont autant de circonstances qui agissent sur la végétation des arbres, et qui par conséquent influent sur les usages auxquels ils sont propres. Le chêne est le premier des bois pour la force et la durée, mais la différence est grande suivant qu'il vient du nord ou du midi. Celui qui a poussé sous le ciel toujours bleu de la Provence, de l'Espagne ou de l'Italie est nerveux, élastique et particulièrement recherché pour les constructions navales. Celui qui a crû dans les régions septentrionales de la France et de l'Allemagne, où le soleil est plus avare de ses rayons, est beaucoup moins résistant; mais en revanche il est moins disposé à se fendre, plus facile à travailler, et par cela même plus propre aux travaux de menuiserie. C'est en chêne que sont les vieilles boiseries qu'on retrouve encore dans nos vieilles églises gothiques; c'est en chêne que sont les charpentes de ces églises, aussi saines aujourd'hui qu'il y a neuf siècles, quand la peur de la fin du monde, qu'on attendait en l'an 1000, les fit de tous côtés sortir de terre. Cette essence, si précieuse qu'elle pourrait remplacer toutes les autres, a toujours été l'emblème de la force et de la puissance, et chez tous les peuples elle a été l'objet d'une vénération particulière.

« Élève-toi, jeune chêne, dit le poète allemand, élève-toi au milieu des tempêtes, tu es le chêne!

« Étends tes rameaux touffus, les oiseaux du ciel les rempliront de leurs nids et de leurs chansons.

« Les enfans du village danseront à ton ombre, sous les regards de leurs aïeux, en échangeant de doux sermens.

« Les jeunes guerriers respireront le courage à tes pénétrantes émanations, et tes feuilles tresseront autour de leurs tempes la couronne des vainqueurs.

(1) Il faut mentionner cependant certains tissus fabriqués avec une laine obtenue par la décomposition des aiguilles de pins. Cette laine, dont on fait des tapis, des couvertures, etc., a une odeur aromatique qui la met à l'abri des attaques des insectes. Le résidu liquide que laisse la coction des feuilles est en outre employé avec succès, sous forme de bains, contre les douleurs rhumatismales.

« Plus tard, car tout finit ici-bas, tu tomberas sous la cognée, mais tu tomberas pour revivre plus utile encore.

« Tu seras la lance qui donne la liberté, qui défend le foyer sacré contre les envahisseurs de la patrie.

« Tu seras la table où s'asseoit la famille, la poutre soutien du toit qui l'abrite, le lit des fortes générations.

« Tu seras le tonneau rempli du vin généreux qui nous fait oublier nos peines et ne nous laisse que le souvenir de nos joies.

« Tu seras aussi le lit où l'homme dort son dernier sommeil, et au-dessus de lui tu seras la croix.

« Tu seras la croix, splendide trait d'union qui unit la terre au ciel, dont tu es le glorieux présent, noble chêne! »

D'un usage moins général que le chêne, avec lequel il forme souvent d'immenses forêts, le hêtre a pour limite septentrionale une ligne qui, partant de l'Écosse, traverse le sud de la Norvége, passe à Kœnigsberg et vient, en faisant vers la Galicie une courbe rentrante, aboutir aux environs d'Odessa. Dans les Alpes, il s'élève jusqu'à la hauteur de 1,500 mètres; dans les Pyrénées jusqu'à celle de 1,800. Excellent pour le chauffage, le bois de hêtre n'est pas propre à la charpente; mais, depuis l'application des procédés de conservation imaginés par le docteur Boucherie, il est très employé pour traverses de chemins de fer. On en fait aussi des sabots, des rames, des colliers, des manches d'outils, des objets de boissellerie de toute nature.

L'orme n'est pas moins précieux. Peu abondante dans les forêts, cette essence, dont Sully propagea la culture, borde en revanche presque toutes nos routes, décore presque toutes nos promenades, et dans bien des communes les ormes qui ornent les places publiques portent encore le nom de ce grand ministre. Après nous avoir prodigué leur ombrage pendant leur vie, ils nous donnent après leur mort un bois très dur, très estimé dans une foule d'industries, notamment dans le charronnage et la carrosserie. La très grande résistance de l'orme à la pression le fait choisir de préférence pour les objets qui ont à supporter une lourde charge; mais, quoique d'une très grande durée, s'il est toujours ou sec ou toujours immergé, il ne résiste pas aux alternatives de sécheresse et d'humidité (1). Les piles de l'ancien pont de Londres, l'endroit du monde où la circula-

(1) Le défaut d'aptitude de l'orme à supporter ces alternatives a été confirmé récemment par un fait singulier dont lord Paget a fait l'aveu à la chambre des communes. Lors de la construction des fameuses chaloupes canonnières dont on a tant parlé il y a quelques années, on s'est servi, faute de chêne, de madriers d'orme pour faire les bordages. Après quelques mois, ces chaloupes étant hors de service, il fallut les remettre en chantier pour les refaire à neuf.

tion est le plus active, étaient en orme, et lors de la construction du pont actuel au commencement de ce siècle elles se trouvaient encore, après huit cents ans de séjour dans l'eau, aussi saines que le premier jour.

Comme le hêtre, le charme est excellent pour le chauffage, mais il a un grain serré, coriace, qui le fait rechercher surtout pour la fabrication des écrous, roues dentées et autres objets soumis à une très forte pression. Le bouleau sert à faire des sabots; l'érable est très employé dans l'ébénisterie et la menuiserie; il en est de même du merisier, du tilleul, du peuplier et de quelques autres essences moins importantes. Les arbres résineux, pins, sapins, épicéas, mélèzes, sont plus particulièrement réservés à la fabrication des planches et des charpentes; mais, eux aussi, ils varient beaucoup suivant les contrées d'où ils viennent, suivant qu'ils ont végété au nord ou au midi, dans les plaines ou sur les hauteurs. Les cèdres et les mélèzes, qui donnent des bois très durs et très denses dans les régions élevées, croissent beaucoup plus vite dans les lieux bas, mais ils y deviennent moins durables et moins vigoureux. Le pin Weymouth, un des arbres les plus précieux de l'Amérique, a dans nos climats un tissu lâche et mou comparable à celui du saule. La supériorité des sapins du Nord sur ceux de notre pays est connue depuis longtemps, et cependant on constate, même entre les premiers, des différences sensibles. Ainsi les charpentes de Memel valent mieux que celles de la Suède, et les madriers de Riga ou de la côte norvégienne, tempérée par le *gulf-stream*, sont plus recherchés que ceux d'Arkhangel. Dans les contrées où la température présente des écarts peu sensibles, les arbres ont en général une structure régulière qui leur donne une grande élasticité, et les rend très précieux pour la mâture.

Cette rapide énumération des principales essences forestières de l'Europe et des qualités de chacune d'elles suffit à montrer combien il eût été désirable non-seulement que chaque pays eût pris part à l'exposition, mais qu'à la collection complète des bois qu'il produit il eût joint l'indication des usages auxquels ils peuvent être employés, et du prix auquel on peut les obtenir sur ses marchés. S'il y eût ajouté un herbier contenant les feuilles, fleurs et fruits de chaque arbre avec des détails spéciaux sur le lieu d'habitation et l'importance des massifs qu'il forme, on aurait eu sous les yeux le tableau complet des richesses forestières de l'Europe, ce qui, au point de vue scientifique comme au point de vue industriel, eût été une bonne fortune. Malheureusement la botanique pas plus que l'industrie n'ont rien à attendre de l'étude, si minutieuse qu'on la suppose, des collections européennes réunies au palais de Kensington.

Les administrations publiques pouvaient seules réunir les élémens d'une exposition forestière en 1862, et y joindre les documens statistiques à l'appui (1). C'est une tâche qu'elles n'ont qu'imparfaitement remplie.

Dans l'exposition française, je ne vois digne de mention que l'application d'un nouveau système d'élagage imaginé par M. de Courval. Tous les forestiers et propriétaires de bois savent que lorsqu'on laisse dans une coupe un certain nombre d'arbres de réserve, il convient de les élaguer jusqu'à une certaine hauteur, afin de forcer la séve à s'élever jusqu'à la cime au lieu de se perdre à nourrir sans profit les branches basses, qui nuisent au taillis. Pour empêcher la pluie de s'infiltrer entre l'écorce et le bois et de provoquer par là la carie des plus beaux arbres, M. de Courval, propriétaire de la magnifique terre de Pinon, imagina d'enduire la plaie d'une couche de coaltar. Cette substance peu coûteuse, produite par la distillation de la houille, forme un enduit qui s'oppose aux écoulemens séveux, met la plaie à l'abri des intempéries et des attaques des insectes, et permet à l'écorce de la recouvrir complétement après quelques années. C'est un procédé fort simple, dont M. de Courval a déjà obtenu les meilleurs résultats, et dont l'utilité peut se mesurer à ce fait que l'emploi de l'ancienne méthode, en viciant et déformant les arbres, lui avait personnellement occasionné une perte de plus de 100,000 francs. C'est donc par millions qu'il faudrait évaluer, pour la France entière, la plus-value que pourraient acquérir les coupes annuelles, si l'usage du coaltar se généralisait.

L'exposition des produits forestiers de l'Algérie était beaucoup plus importante que celle de la mère-patrie. Cela devait être, car les forêts constituent une des principales richesses de notre colonie, tandis qu'en France la production ligneuse est un peu éclipsée par toutes les autres, et n'entre que pour une faible part dans la masse totale des produits. En parlant des richesses forestières de l'Algérie, c'est surtout le liége que j'ai en vue ; il y est beau et abondant, du moins à en juger par les échantillons qu'on en voyait à l'exposition. L'exploitation du liége a été une des premières industries qui aient

(1) A l'exposition agricole qui eut lieu à Paris en 1860, l'école forestière de Nancy avait envoyé sa magnifique collection de bois indigènes, réunie par les soins de M. Mathieu, professeur d'histoire naturelle, et présentant tout à la fois le caractère scientifique et pratique qui est indispensable pour arriver à un résultat utile. Cette collection comprenait environ neuf cents échantillons de bois, divisés en cinq grandes séries. La première était destinée à faire connaître les caractères botaniques de nos arbres, tandis que les autres, groupant les essences en bois de marine, bois de construction, bois de travail et bois de feu, nous montraient à quoi elles sont propres. Il est très regrettable que cette collection n'ait pas été envoyée à Londres, où elle eût pu servir de modèle aux autres pays pour les expositions futures.

pris pied sur le sol africain, une des premières qui y aient amené des capitaux et donné des bénéfices réels. Sur les 1,800,000 hectares de forêts que renferme l'Algérie, on a déjà reconnu plus de 200,000 hectares de forêts de chênes-liéges, et les concessions accordées s'étendent sur plus de la moitié de celles-ci; mais le liége ne restera pas toujours le seul produit de ces forêts, et un jour viendra où l'on pourra utiliser une foule d'essences précieuses qu'elles renferment, et que le défaut de routes et le haut prix de la main-d'œuvre ont seuls empêché d'exploiter jusqu'ici. Telles sont le chêne zéen, le chêne à glands doux, le pin d'Alep, le cèdre, le thuya, l'olivier, etc. On a pu juger de la variété de ces espèces et de l'avenir qui leur est réservé par l'exposition que M. Lambert, inspecteur des forêts à Bone, a envoyée à Londres, et qui se composait de 104 échantillons de divers bois, d'une collection de liéges, d'un herbier en cinq volumes, renfermant les fleurs, feuilles, bois et fruits des 215 végétaux ligneux reconnus jusqu'aujourd'hui en Algérie, avec leurs noms vulgaires et botaniques, enfin d'un traité sur l'exploitation des forêts de chênes-liéges.

L'administration des colonies françaises avait également exposé une très belle collection de bois, dont il était malheureusement impossible, faute de renseignemens à l'appui, d'apprécier toute la valeur. Tout au moins pouvait-on constater la beauté des échantillons, la richesse des nuances, et se convaincre que beaucoup d'entre eux sont des bois d'ébénisterie de premier choix. On ne peut du reste que louer l'administration française de ses efforts pour faire connaître les ressources variées qu'offrent nos colonies. Cependant il est quelque chose qui plus que toutes les expositions du monde contribuerait à leur prospérité : ce serait d'avoir toujours présent à l'esprit ce précepte de Montesquieu, que « les pays sont cultivés non en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté. » Nous allons trouver une remarquable confirmation de ce fait en passant en revue l'exposition ligneuse des principales colonies anglaises, qui sous ce rapport représentaient à elles seules toutes les parties du monde.

II.

Il n'est pas besoin d'un examen bien approfondi pour reconnaître qu'à étendue égale l'Amérique possède une beaucoup plus grande variété d'espèces végétales que l'Europe. Suivant les uns, ce fait, qu'un simple coup d'œil suffit à constater, est dû à la direction des chaînes de montagnes qui, s'étendant du nord au sud, offrent plus de variété dans les conditions climatériques, et permettent par con-

séquent à des plantes plus nombreuses de s'y développer; suivant d'autres, ce continent, plus ancien que le nôtre, géologiquement parlant, malgré l'épithète de *nouveau* qu'on lui donne, est encore couvert aujourd'hui de la végétation des époques antérieures, beaucoup plus riche et plus abondante que celle de l'époque actuelle. Cette opinion, que M. de Candolle a récemment émise dans son bel ouvrage sur la *Géographie botanique*, s'accorde avec l'aspect général de l'Amérique du Nord, qui, d'après lui, a dû être un continent bien avant que la plus grande partie de l'Europe fût émergée du sein des mers. Certains phénomènes végétaux qu'on rencontre ne peuvent guère laisser de doute à cet égard. Ainsi il existe au Mexique un arbre connu sous le nom de *taxodium de Santa-Maria de Ulé*, auquel on donne au moins trois mille ans d'existence. Si celui qui l'a produit avait le même âge, il suffit de trois générations de ces arbres pour remonter au-delà des temps historiques. C'est à faire prendre en pitié notre pauvre humanité, même en la supposant douée de la longévité que lui attribue M. Flourens. On cite encore à l'appui de cette opinion l'existence d'un certain nombre de marais dont on n'a même pas trouvé le fond, et comblés d'arbres, tous de la même espèce, qui se sont entassés les uns sur les autres depuis une époque bien antérieure à celle des dernières convulsions géologiques. La plupart des espèces qui composent aujourd'hui les forêts d'Amérique paraissent correspondre à l'époque tertiaire. Faut-il s'étonner alors que ces massifs, contemporains des mastodontes, qui se sont succédé sur le même point pendant des milliers de siècles, aient une grandeur et une majesté dont ne sauraient approcher nos forêts d'Europe, encore si jeunes et cependant déjà si dévastées? Où sont chez nous ces pins, communs en Floride et en Californie, de 100 mètres de long sur 10 mètres de tour, et âgés de plus de mille ans? Malheureusement l'exposition ne nous montrait pas de spécimens de ces géans végétaux, et c'est seulement par les colonies anglaises du Canada et de la Guyane que nous avons pu juger des richesses forestières de l'Amérique.

Ancienne colonie française, peuplée encore de nos compatriotes, le Canada nous inspire peut-être moins de sympathie par ses souvenirs, pourtant si vivaces encore, que par l'idée poétique que nous nous en faisons. Nous avons si souvent, avec Cooper et Chateaubriand, erré dans ses forêts solitaires, chassé le daim dans ses prairies sans limites, descendu dans des barques d'écorce le cours torrentueux de ses fleuves, que notre imagination, à ce nom seul, nous ramène toujours à nos rêves de jeunesse; mais, comme ces portraits qui, après quelques années, ne rappellent plus que les traits principaux des personnes chéries, le Canada n'est plus aujourd'hui tout

à fait tel que ces grands peintres nous l'ont fait. Il est bien encore couvert de forêts, de lacs et de fleuves; mais les forêts sont exploitées, les fleuves canalisés, les lacs couverts de bateaux à vapeur. S'il n'en est pas pour cela moins poétique qu'autrefois, ce n'est point la faute des Canadiens, dont c'est bien le moindre souci. Ils sont trop bons calculateurs pour s'amuser à ces misères, et ils ont trouvé que leurs forêts, débitées en bois de chauffage et de construction, leur rapporteraient plus en espèces monnayées que toutes ces rêveries sentimentales. Aussi les ont-ils bravement attaquées sans regarder derrière et sans craindre de troubler le Grand-Esprit dans ses sombres retraites. Comme leurs frères du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, dont ils ne sont séparés que par le Saint-Laurent, ils ont fait de leur pays une vaste coupe en exploitation, coupe immense qui s'étend sur quatre cents lieues de long et sur cent lieues de large. Des milliers de *lumberers* abattent de tous côtés les arbres séculaires, qui s'en vont, flottés de fleuve en fleuve, jusqu'à Québec, où ils sont embarqués et expédiés en Europe. Ce qui s'exporte de cette façon est énorme. D'après une publication récente, émanant du bureau d'agriculture, l'exportation en 1860 s'est élevée à trente millions de pieds cubes de bois équarris et quatre cents millions de pieds carrés de planches, la plus grande partie à la destination de l'Angleterre. Les droits payés au trésor ont produit 500,000 dollars. Des cinquante ou soixante espèces de bois qui se rencontrent au Canada, il n'y en a cependant que cinq ou six qui soient l'objet d'un commerce important; les autres sont brûlés sur place et convertis en potasse et en goudron.

Dès 1840, le parlement fit exécuter des travaux considérables pour faciliter la navigation du Saint-Laurent et de ses affluens, afin qu'on pût amener les bois, au moyen du flottage, depuis les profondeurs des forêts jusqu'à Québec. On s'occupa ensuite de réglementer le commerce, afin de garantir la bonne foi des transactions; on institua un corps d'inspecteurs assermentés, ayant fourni un cautionnement, chargés de mesurer et d'examiner les diverses marchandises, et aussi de les marquer de lettres spéciales, suivant leurs qualités (1). Pour se créer des débouchés, les Canadiens se

(1) Les bois du Canada sont divisés en quatre classes : 1° les bois d'équarrissage, 2° les douves, 3° les mâts, esparts, beauprés, rames, anspects, 4° les madriers, planches, bordages et lattes. Tout inspecteur est tenu de fournir au propriétaire la spécification du bois inspecté, et c'est sur cette spécification que sont basés les droits à payer à la couronne. Les marques apposées sur les pièces sont les suivantes : M pour désigner un bois marchand ayant les qualités et les dimensions requises, V pour les bois de bonne qualité, mais au-dessous des dimensions réglementaires, S pour les bois de deuxième qualité, T pour ceux de troisième, R pour les pièces de rebut.

sont empressés d'envoyer à toutes les expositions de nombreux et magnifiques échantillons de bois. On se souvient encore du gracieux trophée qui, formé de planches, de madriers, de billes, d'outils, faisait en 1855 le plus bel ornement de l'annexe de l'exposition parisienne. En 1862, c'était à peu près la même répétition, et l'on ne pouvait s'en plaindre, car rien n'était plus pittoresque que cette pyramide de bois divers et d'objets à peine dégrossis dont l'aspect réjouissait l'œil plus que tous les étalages des industries de luxe. Parmi les essences qui s'y trouvaient représentées, il faut mentionner, comme les plus utiles, différentes espèces de chênes qui, bien que plus grands que ceux d'Europe, paraissent cependant donner un bois plus gras et plus poreux; puis vient l'épinette rouge ou *tamarac* (*laryx americana*), très remarquable non par ses dimensions, qui ne dépassent pas 30 mètres de hauteur et 1 mètre de diamètre, mais par son bois, qui est d'une extrême durée. Facile à travailler, prompt à se sécher, le *tamarac* est très employé dans les constructions navales pour quilles, genoux ou varangues; on en fait aussi des pilotis, des conduites d'eau et des clôtures qui durent plus d'un siècle. Cet arbre pousse sur toute espèce de sol, dans les plaines marécageuses aussi bien que sur les rochers les plus stériles; il mérite à ce titre toute l'attention des sylviculteurs. Après lui viennent un grand nombre d'essences très employées soit dans les constructions, soit dans l'ébénisterie : le pin rouge, le pin jaune, le hemlock ou sapin du Canada, le cèdre rouge ou genévrier de Virginie, l'orme, le bouleau, le noyer noir, dont le bois est d'un beau violet, enfin l'érable, qui est l'arbre national par excellence, l'emblème du Canada. On en compte plusieurs espèces : l'érable blanc, l'érable rouge, l'érable ondé, l'érable œil d'oiseau (*bird's eye*) et l'érable à sucre, le plus remarquable de tous par sa beauté. Propre aux constructions comme à la menuiserie, ce dernier a en outre la propriété de fournir une séve qui, par la distillation, donne un sucre très estimé. C'est à l'âge de vingt-cinq ans qu'on commence à le saigner, et, à partir de ce moment, chaque arbre produit annuellement environ 2 kilogrammes de sucre cristallisé. On estime à 20 millions de kilogrammes environ la production totale du Canada.

Les Canadiens ne se contentent pas d'exposer leurs bois et d'attendre que sur ces échantillons on vienne leur en acheter; ils vont au-devant de la demande, et cherchent de tous côtés à nouer des relations commerciales. C'est ainsi qu'ils ont dernièrement adressé en France, par l'intermédiaire de M. Gauldrée-Boilleau, notre consul-général à Québec, une collection de bois, avec l'indication des prix auxquels ils pourraient les livrer. Cette collection a été pendant quelque temps tenue à la disposition du public au ministère du

commerce et de l'agriculture. Jusqu'à présent ces efforts sont restés à peu près infructueux de ce côté, non que les objets d'échange manquent entre le Canada et son ancienne métropole, car si le premier a ses bois, celle-ci a ses vins, ses eaux-de-vie, ses étoffes et, *proh pudor!* son tabac, qui trouveraient de nombreux amateurs sur les places de Montréal ou de Québec; mais ce qui a empêché jusqu'ici un commerce régulier de s'établir, c'est l'élévation du fret, occasionné en partie par les droits différentiels dont étaient grevées les marchandises importées par navires étrangers. La nouvelle politique commerciale de la France va sans doute avoir pour résultat de changer cette situation au grand avantage des deux pays.

Si l'exposition du Canada nous a fait connaître les productions ligneuses des contrées tempérées du continent américain, celle de la Guyane nous montrait la végétation des pays équatoriaux, et ne présentait pas un moindre intérêt que la première. Il s'agit ici de la Guyane anglaise, bien autrement importante que la colonie française du même nom. Tandis que celle-ci, à peine peuplée de 20,000 âmes, ne rappelle que le triste souvenir de nos discordes civiles, la Guyane anglaise au contraire a 155,000 habitans et exporte annuellement pour 50 millions de marchandises. Elle n'est pas comme la nôtre un lieu d'expiation où l'exilé meurt les yeux tournés vers la patrie lointaine, elle est elle-même une patrie dont la prospérité dépend non de la métropole, mais de l'énergie individuelle de ceux qui l'habitent. Écoutez plutôt les belles paroles que le gouverneur, l'honorable M. Walker, adressait à ses concitoyens en inaugurant à Georgetown l'exposition des produits coloniaux qui devaient être envoyés à Londres. « Vous tous, dit-il dans son discours d'ouverture, dont le sort est de vivre dans ce pays, ayez toujours en vue l'accroissement de sa richesse et de sa prospérité. Que chacun fasse son possible pour arriver à ce résultat, et que personne ne dise : *Je ne peux pas!* Personne en effet n'est assez dénué de talent qu'il ne puisse ajouter quelque chose au capital moral ou matériel de la société. Chez celui qui ne fait rien, c'est la volonté qui manque, et non le pouvoir. Nous ignorons quelles peuvent être nos destinées dans ce monde ou dans l'autre; mais, qui que nous soyons, c'est un devoir pour nous de faire tous nos efforts pour augmenter le bien-être de tous. » — Quels mâles conseils! quel respect de la liberté individuelle! Ériger en devoir pour chacun l'accroissement de la richesse publique, n'est-ce point là tout le secret de l'aptitude de la race anglo-saxonne à dompter la nature?

La Guyane anglaise, située entre la république vénézuélienne, le Brésil et la Guyane hollandaise, a une superficie d'environ 20 millions d'hectares. Autrefois à la Hollande, elle a été conquise par

l'Angleterre en 1803, et lui a été abandonnée par les traités de 1814 (1). D'après l'aspect général et la constitution géologique du sol, ce pays devait être couvert autrefois d'une série de lacs qui, rompant un jour leurs digues, versèrent leurs eaux dans l'Océan. L'intérieur présente d'immenses savanes et des chaînes de montagnes qui s'abaissent à mesure qu'on s'approche de la côte, et qui, à quarante milles environ de celle-ci, ne sont plus que des collines de sable. Ces chaînes, dont les élémens minéralogiques sont le granit, le gneiss ou le grès, courent parallèlement à la côte en coupant presque à angle droit les nombreux cours d'eau qui se dirigent vers la mer. Il en résulte des cataractes d'un aspect grandiose, mais qui entravent la navigation et empêchent toute communication par eau entre la région de la plaine et celle des montagnes.

C'est sur la côte que se sont installés les Européens et qu'ils ont établi leurs cultures. Le sol, composé d'une couche d'alluvion et d'une argile blanchâtre, y est extrêmement fertile et peut donner pendant plus de cinquante ans de suite, sans engrais ni assolement, des produits considérables. Les plus importans sont le sucre, le café, le riz, certaines fécules, enfin le coton. La culture du coton surtout paraît destinée à prendre une grande extension en raison des événemens dont l'Amérique du Nord est le théâtre, et des compagnies se sont constituées pour reprendre l'exploitation de ce précieux textile (2). Derrière cette lisière de terres cultivées sont des sa-

(1) Les premiers établissemens européens sur la côte de la Guyane datent de 1580. Ils furent créés par quelques habitans de la Zélande, une des provinces de la Hollande, qui vinrent s'établir sur les bords du Poméron et de l'Esséquebo. En 1613, on y amena des esclaves d'Afrique, et peu après de nouveaux établissemens furent créés sur deux autres fleuves, le Berbice et le Demerary. En 1781, l'Angleterre s'empara de toutes les colonies hollandaises des Indes occidentales. Restituée à la Hollande en 1783, la Guyane tomba ensuite entre les mains des Français, à qui elle fut reprise en 1796. Elle acquit en peu d'années une prospérité remarquable, car en 1802 elle exportait 10 millions de livres de café et 36 millions de livres de sucre. Prise par les Anglais en 1803, elle fut démembrée en 1814, et une partie seulement fit retour à la Hollande. L'esclavage, à peu près aboli en 1808, le fut définitivement en 1834.

(2) On lit dans le rapport des commissaires de l'exposition, auquel j'emprunte la plus grande partie de ces détails, que le coton était avant 1820 le principal objet d'exportation de la Guyane anglaise. En 1803, elle expédiait 46,435 balles de 300 livres. Plus tard, la culture du coton fut peu à peu abandonnée, parce qu'en raison des droits qui frappaient cette matière à son entrée en Angleterre, elle devint moins profitable que la culture de la canne à sucre ou du café. De 1819 à 1823, les deux tiers des bras employés jusqu'alors à cultiver le coton passèrent aux deux autres produits. Le développement de cette culture aux États-Unis et le bas prix auquel le travail esclave permettait de le livrer achevèrent de lui donner le coup de mort en Guyane. De 20 deniers la livre, prix de 1817, le coton était tombé en 1821 à 8 deniers 1/2, prix qui n'était plus rémunérateur. Depuis plusieurs années, il n'en a plus été exporté une seule balle : frappant exemple des résultats auxquels peuvent conduire les erreurs économiques!

vanes étendues, puis viennent d'immenses forêts toujours vertes, qui couvrent les montagnes et s'étendent au loin dans l'intérieur. Elles renferment une foule d'arbres qui n'ont pas encore de nom dans la science, mais qui enchantent les regards par la beauté du feuillage, la variété des formes et la prodigieuse hauteur des fûts. Ornés de mousses et d'orchidées, ils sont reliés les uns aux autres par une multitude de lianes qui, après avoir escaladé les plus hautes branches, redescendent vers le sol pour y reprendre racine. Des oiseaux, des insectes, des reptiles sans nombre peuplent ces solitudes, arrosées par des ruisseaux couverts de fleurs, et dans lesquelles de rares tribus indiennes, restes des anciens maîtres du sol, viennent encore se réfugier, fuyant la civilisation qui s'avance.

Les Anglais ne les refoulent cependant pas systématiquement devant eux, comme on l'a prétendu; ils cherchent au contraire à les attirer, et, pour leur inspirer de la confiance, ils ont institué des magistrats spéciaux, appelés *protecteurs des Indiens*, chargés de défendre leurs droits et de les protéger contre toute oppression. Jusqu'à présent, ces efforts n'ont pas été suivis de succès, et la séparation subsiste entre les races, non par la faute des Anglais, mais par celle des Indiens, qui sont paresseux et répugnent à tout travail (1). Si l'on pouvait les employer à l'exploitation des forêts, on y trouverait l'occasion de grands bénéfices. Depuis quelques années en effet, ces exploitations ont pris un grand développement, et en 1861 l'exportation des bois s'est élevée à 23,000 mètres cubes; mais les colons n'ont pas tardé à comprendre qu'à couper toujours sans rien laisser derrière, un jour viendrait où il ne resterait plus rien, et ils n'ont pas attendu que leurs forêts aient disparu pour provoquer des mesures propres à les conserver. Voici le vœu qu'a formé à ce sujet le comité de l'exposition : « En raison des exportations croissantes de nos bois et des demandes de concessions toujours plus nombreuses de la part des exploitans (*wood cutters*), il y aurait lieu de créer des pépinières (*nurseries*) d'arbres les plus recherchés, et de préparer à l'avenir des richesses nouvelles pour le moment où les ressources présentes viendront à manquer. On imposerait alors aux concessionnaires l'obligation de planter sous la surveillance d'officiers spéciaux un certain nombre de ces arbres; en attendant, il faudrait leur interdire l'exploitation des bois en croissance et les obliger à laisser sur pied les arbres au-dessous d'un diamètre déterminé. Il serait aussi à désirer que, soit par la presse, soit par des instructions

(1) D'après M. M'Clintock, le surintendant des fleuves et rivières, qui vit au milieu des Indiens, leur nombre est d'environ 22,000 dans la Guyane anglaise. Sur les frontières du Brésil, qui ne sont pas encore bien déterminées, ils sont quelquefois exposés à des razzias de la part des habitans de cet empire, qui les réduisent en esclavage.

orales, on fît connaître la meilleure manière d'exploiter les forêts, les diverses qualités des bois, les autres produits que peuvent donner les arbres, tels que le tanin, les gommes, les résines, etc., ainsi que les moyens de les recueillir. » Il n'est pas douteux que ces vœux, qui dénotent une vive préoccupation de l'avenir de la colonie, ne soient entendus, puisque dans ces pays de *self government* il ne dépend que des habitans eux-mêmes d'en assurer la réalisation.

Parmi les bois dont la Guyane a envoyé des échantillons à l'exposition, le plus précieux est le *mora excelsa*. Ce géant végétal, qui atteint jusqu'à 60 mètres de haut et qui, au dire du naturaliste Schomburgk, ressemble de loin à une colline de verdure, croît également sur le sable et sur l'argile, et pousse dans les terrains les plus rebelles à toute autre culture. Le bois du *mora*, dur, serré, à fibres entre-croisées, est très difficile à fendre, mais il est par cela même très résistant et très propre aux constructions navales. Bien supérieur au chêne, il n'est pas, comme lui, exposé à la pourriture sèche. Le tronc est excellent pour les quilles de navires, et les branches, qui ont une disposition naturelle à se contourner, fournissent des courbes précieuses. Aussi la compagnie anglaise du Lloyd le classe-t-elle parmi les huit meilleures espèces de bois pour la construction des vaisseaux. L'écorce du *mora* est propre à la tannerie, et dans les temps de disette les Indiens en mangent la graine, qui est considérée en même temps comme un remède contre la dyssenterie.

Vient ensuite se placer, par ordre de mérite, le *green heart* (*cœur vert*), actuellement très employé en Angleterre dans les arsenaux maritimes, où il ne jouit pas d'une moindre réputation que le *mora*. Il possède notamment, dit-on, l'inappréciable propriété de n'être pas exposé aux attaques des insectes terrestres et des mollusques marins. Cependant ce point est encore discuté, et dans un mémoire récent, lu à la Société royale des arts de Londres, M. Simmonds prétend avoir vu dans les docks des Indes occidentales des pièces endommagées par les insectes et perforées par le taret. C'en est assez pour commander une certaine prudence dans l'emploi de ce bois et pour provoquer des expériences, afin de constater un fait si important. Nos voisins n'y manqueront pas.

La même propriété n'est pas contestée au *cèdre brun* (*cedrela odorata*), que son odeur aromatique préserve de toute attaque de ce genre; aussi l'emploie-t-on à faire les caisses dans lesquelles on envoie en Europe les cigares de La Havane. Les Indiens le préfèrent à tous les autres bois pour la construction de leurs pirogues, et Schomburgk raconte que le canot dont il se servit dans le voyage d'exploration qu'il fit au commencement de ce siècle, et qui avait quarante-deux pieds de long sur cinq pieds et demi de large, avait été creusé

tout entier dans le tronc d'un seul arbre. Après quatre années de navigation dans les eaux douces et dans les eaux salées, sur les lacs et sur les cataractes, il était encore parfaitement sain, et ne laissait voir aucune trace d'usure ni de pourriture.

Les forêts de la Guyane renferment encore une grande quantité d'arbres pouvant donner les bois d'ébénisterie les plus précieux, tels que le *purple heart* (*cœur de pourpre*), le *tiger wood* (*bois tigré*), et une foule d'autres dont l'énumération serait fastidieuse; il suffira de dire qu'on voyait à l'exposition une table fabriquée par M. André Hunter de Georgetown, dans laquelle entraient soixante-cinq espèces de bois différentes. De tous ceux-ci, le plus connu en Europe est l'acajou, bien que ce ne soit pas la Guyane qui produise le plus estimé. Le meilleur acajou vient de Saint-Domingue; il est singulièrement dur, résistant et compacte. Le prix élevé de cet acajou (il ne coûte pas moins de 500 francs le mètre cube) n'en permet l'emploi ni dans les constructions, ni même dans la fabrication des meubles massifs; aussi le plus souvent ne sert-il que comme placage. L'acajou de Cuba est un peu inférieur au précédent; mais il n'est pas douteux qu'on ne le fasse souvent passer pour celui-ci. Le Honduras et la Guyane produisent une troisième qualité, moins belle que les précédentes, mais qui, plus légère, plus tenace et de plus grandes dimensions, est plus propre que celles-ci aux constructions navales. Elle est aussi beaucoup moins chère, et ne coûte guère plus que le chêne. En 1855, la France a importé 10,500,000 kilogrammes de ce bois, évalués à 3,157,000 francs. Dans ce chiffre, la Guyane anglaise figure pour 195,000 kilogrammes.

Un grand nombre d'arbres de la Guyane donnent aussi des produits spéciaux susceptibles d'être utilisés dans l'industrie ou employés dans la médecine. Les uns fournissent des matières tinctoriales, comme le bois de Brésil, le bois de campêche, l'indigo; d'autres, comme le *balata*, sécrètent des gommes et des résines semblables au caoutchouc ou à la gutta-percha; beaucoup produisent des huiles parfumées et des substances médicinales; quelques-uns, comme le *dali* ou muscadier sauvage, donnent un suif végétal avec lequel on fait d'excellentes chandelles; et qui, mêlé à de l'ammoniaque, forme un savon de première qualité, ou bien, comme l'*ubudi*, portent des fruits savoureux (1); la plupart enfin ont des écorces filamenteuses ou riches en tanin, qui pourraient devenir l'objet d'un commerce considérable. Il y a dans les forêts de la Guyane d'incalculables richesses, ignorées jusqu'ici, mais que l'ex-

(1) « Il est étonnant, dit le docteur Hancock, que le fruit de l'*ubudi* soit encore inconnu en Europe, car c'est sans contredit le meilleur de tous les fruits du continent américain. On en fait aussi un vin délicieux. »

position universelle a fait connaître au monde, et qui, grâce à elle, ne tarderont pas à entrer dans la circulation générale.

III.

C'est en 1770, lors de son premier voyage, que Cook découvrit l'Australie. L'aspect de la côte et des montagnes de l'intérieur, vues du port de l'*Endeavour*, lui rappelait la physionomie du pays de Galles; aussi donna-t-il à cette terre le nom de Nouvelle-Galles-du-Sud. Il en prit possession au nom de la Grande-Bretagne, et le 26 janvier 1788 un premier convoi de 1,030 émigrans débarqua à Port-Jackson. Moins de quatre-vingts ans se sont écoulés depuis lors, et, devenue trop immense pour un seul gouvernement, la colonie s'est déjà divisée en cinq parties : la Tasmanie, l'Australie du sud, Victoria, Queensland et la Nouvelle-Galles-du-Sud, à qui, malgré ce partage, il reste encore une étendue de 83 millions d'hectares (1). La population totale de ces diverses colonies est de 1,124,477 habitans, leur revenu public de 129,264,000 francs, et leur commerce extérieur, importations et exportations réunies, de 1 milliard 184 millions de francs. Ce prodigieux développement a été considérablement favorisé par la découverte de l'or. Il faudrait toutefois se garder de l'attribuer à cette unique cause, car l'or n'est guère exploité que dans Victoria, et cependant toutes les colonies ont suivi la même progression. L'Australie a en effet d'autres élémens de prospérité que ses mines, et il faut citer tout d'abord l'agriculture. Je n'ai pas à faire ici l'histoire de ses progrès; cependant je ne puis résister au désir de montrer ce que peut provoquer l'initiative individuelle. En 1797, le capitaine John Mac-Arthur, frappé de l'influence que le climat australien exerçait sur les toisons des moutons, fit venir du cap de Bonne-Espérance trois béliers et cinq brebis de la race mérinos espagnole et les croisa avec des moutons indigènes. Le résultat dépassa toutes ses espérances; la laine produite fut si belle et si abondante que l'élève du mouton devint une industrie extrêmement lucrative, et que l'Australie est aujourd'hui le centre d'approvisionnement le plus important du monde entier. En 1861, l'exportation de la laine d'Australie a été de 34 millions de kilogrammes valant 137 millions de francs. En 1796, on ne comptait dans la colonie que 57 chevaux, 227 bêtes à cornes, 1531 mou-

(1) Il y a bien encore la colonie de l'Australie de l'ouest (*West-Australia*), qui comprend toute la partie occidentale du continent, environ le tiers de l'étendue totale, et dont la capitale est Perth, sur le Swan-River; mais elle est trop peu importante pour entrer en ligne avec les autres : elle n'a que 13,000 habitans.

tons; on y compte aujourd'hui 314,722 chevaux, près de 4 millions de bêtes à cornes et de 20 millions de moutons, qui trouvent dans des pâturages sans limites une nourriture abondante. L'agriculture proprement dite n'a pas fait moins de progrès que l'éducation du bétail, et c'est encore en grande partie à M. Mac-Arthur qu'on les doit, car le premier il introduisit la vigne et donna l'exemple de toutes les améliorations. D'un autre côté, M. Fraser, directeur du jardin botanique de Sydney, s'est appliqué à acclimater en Australie la plupart des végétaux utiles de l'Europe, et aujourd'hui plus de 400,000 hectares sont cultivés en blé, orge, maïs, fourrages, vignes, etc.

Cette étonnante prospérité, malgré les tristes élémens dont la colonie était d'abord composée, est due pour beaucoup à la grande liberté dont jouissent les colons, liberté qui leur permet de donner à leurs facultés toute l'expansion possible. Ce qu'il faut surtout dans les pays neufs, ce sont des hommes énergiques, car ce sont les seuls qui soient en état de lutter contre les obstacles qu'ils rencontrent. Si à ces obstacles naturels viennent s'en ajouter d'artificiels, si des règlemens trop minutieux paralysent leurs forces et amortissent l'effet de leurs efforts, il abandonnent la partie et s'en vont ailleurs chercher un emploi plus fructueux de leur activité. Sous ce rapport, l'Australie a été admirablement servie, car ses premiers colons ont été des *convicts*, et les mineurs qui plus tard sont venus les rejoindre étaient des hommes pour le moins aussi vigoureusement trempés qu'eux, puisqu'ils abandonnaient leurs foyers pour venir tenter la fortune. Cependant, chose remarquable, au milieu de tous ces individus d'une moralité douteuse, la loi n'a jamais perdu son empire, et quand la force publique faisait défaut, ils se rendaient entre eux une justice aussi prompte qu'impitoyable. Cette énergique population, qui jusqu'ici s'était surtout portée vers les mines, commence à revenir à l'exploitation du sol, qu'elle avait négligée en vue de bénéfices plus immédiats, et tout d'abord elle cherche à tirer parti des produits naturels, tels que les pâturages et les forêts.

Dans les colonies de Queensland et de la Nouvelle-Galles-du-Sud, les forêts ont le caractère équatorial, tandis que dans la Tasmanie et dans Victoria elles ont jusqu'à un certain point l'aspect européen. D'après l'intéressant catalogue dont les exposans de la Nouvelle-Galles ont accompagné leur envoi, le sol forestier peut y être partagé en trois régions distinctes. L'une, ne renfermant que des broussailles et des arbrisseaux, est périodiquement dévastée par les incendies et dépourvue d'arbres de grandes dimensions; la seconde est couverte de forêts claires, mais formées d'arbres très élevés, peu branchus, garnis de feuilles épaisses, dures, persistantes et très

riches en huiles essentielles. Différentes espèces d'*eucalyptus*, l'*angophora*, le *mélaleuca*, le *callistémon*, sont les principales essences de ces massifs, qui approvisionnent de bois de charpente Sydney et tous ses environs. Rarement ces arbres ont le cœur sain, et quand ils l'ont, il n'en faut pas moins le rejeter à cause de l'extrême fragilité. Un autre caractère fort curieux de ces bois, c'est qu'ils se fendent, non comme ceux d'Europe de la circonférence au centre, mais suivant des couches concentriques. Cette disposition en atténue beaucoup la force et en diminue la qualité. Ils sont très denses, doués d'une grande puissance calorifique, quoique très difficiles à allumer. C'est à cette circonstance qu'on attribue le petit nombre d'incendies qu'on voit dans les villes de ce pays.

Enfin la troisième région, qui est aussi la moins connue, s'étend dans les profondeurs du continent en couvrant d'une multitude d'essences diverses les plaines, les vallées et les montagnes. On ne peut se faire une idée de la beauté de ces forêts d'arbres de toute espèce, reliés les uns aux autres par des lianes sans nombre, et dont le feuillage épais, d'un vert brillant, projette sur le sol une ombre que le soleil ne peut percer. La plupart de ces essences sont encore inconnues, car les arbres sont si élevés, leurs cimes si difficiles à distinguer au milieu des cimes voisines, leurs troncs tellement couverts de plantes parasites, que le plus souvent on ne peut en constater l'identité qu'en les abattant. On ignore l'époque de la floraison et de la fructification de la plupart d'entre eux, non qu'on ait négligé de les observer, mais parce qu'on n'en a jamais trouvé qu'un très petit nombre en état de fertilité. On suppose que ce phénomène ne se reproduit qu'à de longs intervalles. Les espèces sont si variées que, sur moins d'un kilomètre de long, on en a compté plus de soixante, et qu'à chaque pas on voit changer la physionomie des massifs. C'est là qu'on rencontre la *fougère arborescente*, l'*hortie géante* (*urtica gigas*), qui atteint jusqu'à 12 mètres de tour et 70 mètres de hauteur, le *figuier géant* (*ficus gigantea*), qui n'a pas moins de 30 mètres de tour, et dont la cime, en forme de coupole, domine au loin tous les arbres voisins; mais l'essence qui paraît la plus abondante dans ces massifs est le *cèdre rouge* (*cedrela australis*) : on le rencontre surtout dans les vallées et le long des cours d'eau, où il atteint jusqu'à 50 mètres de hauteur sur 2 mètres de diamètre. Le tronc est droit, couvert d'une écorce brune et écailleuse; il donne un bois très dur, d'un grain très fin et d'une grande beauté. Employé surtout dans l'ébénisterie, il fait l'objet d'un commerce d'exportation assez important.

A cette région appartiennent encore deux espèces d'*araucarias*, connus dans le pays, l'un sous le nom de *bunya bunya*, l'autre sous

celui de *pin de la baie de Moreton* (*Moreton bay pine*). Ce sont des arbres gigantesques, de 75 à 80 mètres de haut sur 3 mètres de diamètre, qui peuplent de vastes étendues le long des côtes. Ils donnent un excellent bois pour l'ébénisterie, et laissent couler une résine pure comme du cristal. Le premier produit en outre des fruits très estimés par les indigènes. Ce sont des cônes d'un pied de long qui croissent à l'extrémité des branches, et qui, arrivés à maturité, laissent échapper leurs graines enfermées deux à deux. Celles-ci ont à peu près les dimensions et le goût des châtaignes grillées; aussi la récolte est-elle une occasion de réjouissances publiques pour les indigènes, qui viennent de fort loin pour y participer. Chaque tribu, chaque famille possède un certain nombre de ces arbres, toujours les mêmes, qui se transmettent de génération en génération. C'est la seule propriété héréditaire qu'on leur connaisse, et jusqu'ici elle a été respectée par les colons. Malgré ce respect de leur propriété, les malheureux Indiens semblent condamnés à s'éteindre dans l'Australie comme à la Guyane. Il semble que le contact des blancs soit mortel aux Indiens et qu'il les use comme fait le diamant du caillou le plus dur. C'est un fait contre lequel il paraît difficile de lutter et que constate à regret, mais avec une conviction justifiée par des preuves entièrement satisfaisantes (*quite satisfactory to my mind*), le gouverneur de l'Australie du sud.

Dans les colonies méridionales, les essences forestières ne sont plus les mêmes. Abritées par les montagnes de la Tasmanie contre les vents froids du pôle austral, par une chaîne de montagnes neigeuses qui s'étend au nord-est de Victoria, et que leur aspect a fait appeler les *Alpes australiennes*, contre le souffle brûlant de l'équateur, les forêts présentent la végétation des pays tempérés. Elles ont bien un peu le caractère tropical vers le sud-est, où l'on rencontre encore certains palmiers; mais elles le perdent peu à peu à mesure qu'on s'élève. Sur les montagnes, l'*eucalyptus* se montre jusqu'à une hauteur de 2,000 mètres; mais bien avant d'arriver à cette limite, où il cesse d'exister, la rigueur de la température en ralentit la croissance. Plus haut, on ne voit guère que des plantes alpestres, dont beaucoup sont d'une grande beauté. Les sommets neigeux des montagnes sont déserts; mais les plateaux inférieurs, couverts d'un gazon épais, seront bientôt envahis par d'innombrables troupeaux qui feront de cette région une Écosse australienne, tandis que les vallées et les pentes livreront à l'exploitation leurs forêts épaisses. Sur quelques points aussi apparaissent de vastes déserts sans végétation, semblables à l'immense dépression de terrain qui constitue l'intérieur du continent.

Parmi les arbres de cette région, qui sont également ceux de la

Tasmanie, île voisine de Victoria, il faut mentionner d'abord l'*acacia melanoxylon* (*blackwood*), dont le bois noir, d'une grande beauté, a quelque analogie avec le noyer. Puis viennent les *eucalyptus*, dont les nombreuses variétés ont souvent été prises pour des espèces particulières (1). A ce genre appartiennent le gommier rouge (*red gum*), le gommier bleu (*blue gum*), l'*écorce de fer* (*iron bark*), et une foule d'autres qui donnent des bois très précieux pour les constructions. Lorsqu'ils sont exposés à l'air quelque temps après la coupe, ces arbres se durcissent considérablement et deviennent très difficiles à travailler. Cette propriété, que n'ont pas ceux de la Nouvelle-Galles, est due à la solidification des gommes et résines contenues dans le tissu ligneux en si grande abondance que celui-ci en paraît inondé. Elles donnent à ces bois une durée remarquable et les rendent particulièrement propres aux constructions hydrauliques. Grâce à elles, les piles des quais et des jetées, dont la solidité est si souvent compromise par les ravages du taret, paraissent à l'abri de ces attaques. Ces ouvrages, dont la construction est extrêmement coûteuse (le quai de la baie de Hobson a coûté 4,500,000 francs), et qui nécessitent des vérifications fréquentes et dispendieuses, duraient en moyenne vingt années. Construits avec le *red gum* ou le *stringy bark*, ils auraient une durée presque indéfinie, le capitaine Ferguson ayant constaté que les piles des quais de Melbourne, qui datent de 1842 et 1846, sont encore intactes (2).

Ces précieuses essences fournissent encore des écorces très riches en tanin qui sont déjà l'objet d'un commerce considérable, puisque Victoria seule en a exporté en 1860 pour une somme de 134,000 fr. Elles produisent en outre des résines et des huiles essentielles dont on tire un grand parti. Ces huiles, employées soit pour l'éclairage, soit pour la fabrication du vernis, soit dans la parfumerie ou même dans la médecine, sont obtenues par la distillation des feuilles, dont la récolte, ordinairement faite par des femmes et des enfans, constitue pour ainsi dire les seuls frais de production. On évalue le rendement à 3 litres 1/2 d'huile par 100 kilogrammes de feuilles.

(1) Ce qui a sans doute contribué à cette confusion, c'est que les feuilles de ces arbres, qui sont persistantes et d'un bleu vert, changent de forme tous les trois ou quatre ans. Il existe dans les jardins de la ville de Paris, à La Muette, un *eucalyptus globulus* qui, du mois de juin dernier au mois d'octobre, s'est accru de près de 4 mètres. Selon toute probabilité, ces arbres pourraient facilement s'acclimater dans le midi de la France et en Algérie.

(2) Le capitaine Ferguson a fait de curieuses expériences sur la durée des diverses espèces de bois employés dans l'eau. Il a reconnu qu'avec la plupart des autres essences les attaques du taret diminuaient chaque année d'environ un quart de pouce le diamètre des piles. Une pile d'un pied de diamètre n'a donc plus au bout de vingt ans qu'une épaisseur de sept pouces, et n'offre plus la solidité nécessaire.

Une des propriétés des huiles essentielles d'Australie est de dissoudre la gomme fossile de Kauri, qu'on trouve en grande abondance dans le pays, qu'on peut se procurer à très bas prix, mais dont on n'avait jusqu'ici pu tirer aucun parti, faute de substance capable de la dissoudre.

Malheureusement la plupart des espèces végétales de l'Australie sont encore bien peu connues, ce qu'il faut attribuer surtout à la confusion des noms. Les mêmes espèces sont, suivant les localités, désignées par des noms différens, ou bien les mêmes noms sont appliqués à des espèces différentes. D'autres fois la ressemblance plus ou moins bien caractérisée qu'elles peuvent avoir avec les arbres de nos contrées leur a fait donner un nom européen. Tels sont le *frêne des montagnes* (*mountain ash*), le *hêtre toujours vert* (*evergreen beech*), etc., qui n'ont rien de commun avec le frêne ou le hêtre d'Europe. Il en résulte que des observations suivies deviennent impossibles, et que les naturalistes de profession eux-mêmes finissent par ne plus s'y reconnaître. Un homme tout dévoué à la science, M. Müller, l'un des commissaires de l'exposition, s'est assigné la tâche de débrouiller ce chaos, et s'occupe en ce moment d'étudier à fond le genre *eucalyptus*, d'en examiner les caractères, d'en déterminer les usages, et de fixer les règles d'une exploitation profitable et régulière. C'étaient là des détails dont on s'était peu inquiété jusqu'ici. Tous les efforts des colons s'étant portés vers les mines, on se bornait à couper les arbres au fur et à mesure des besoins, sans s'inquiéter du meilleur moment pour mener à bien cette opération, ni des moyens d'utiliser les diverses substances qu'ils peuvent fournir. Aujourd'hui que la fièvre de l'or est un peu calmée, que des routes nombreuses donnent accès dans l'intérieur du pays, que le prix du travail est retombé à un taux modéré, on s'aperçoit que les forêts, d'abord négligées, peuvent devenir la source de bénéfices qu'on n'avait pas soupçonnés.

La grande variété d'essences qu'on rencontre en Australie a fait penser à M. de Candolle qu'elle est, comme l'Amérique, beaucoup plus ancienne que l'Europe. Cette hypothèse est confirmée par l'existence d'animaux de formes bizarres, tels que le kanguroo, qui certainement n'appartiennent pas à la dernière création, ou d'arbres tels que les *araucarias*, dont on retrouve chez nous des spécimens dans les terrains jurassiques, c'est-à-dire bien antérieurs à la révolution qui a donné au globe son relief actuel. Il semble que, comme un artiste qui change sa manière à chaque époque de son existence, la nature, à chaque bouleversement nouveau, modifie ses types en les perfectionnant sans cesse.

IV.

Si l'Australie appartient à une formation géologique fort ancienne, l'Inde au contraire paraît d'origine beaucoup plus récente en raison du nombre relativement restreint des espèces végétales qu'elle renferme. Une pareille conclusion brouille un peu les idées que nous nous étions faites à ce sujet, car nous avons peine à nous imaginer que les contrées qui ont été le berceau de l'humanité, celles où notre espèce a pris pied dans ce monde sublunaire, soient postérieures à celles qui n'ont été découvertes que plus tard. Cela s'explique pourtant, pour peu que nous fassions abstraction de notre orgueil et que nous ne nous imaginions pas que le monde a été créé pour nous seuls. Puisqu'à chaque révolution géologique nouvelle les espèces animales et végétales vont en se perfectionnant, il est naturel que l'homme, qui est actuellement le type le plus parfait, se soit montré d'abord sur les continens de la dernière formation, l'Asie et l'Europe. Les continens les plus anciens, l'Amérique et l'Australie, encore peuplés des espèces produites par les créations antérieures, n'ont donc pu être connus de lui que bien après son installation sur le globe.

La production végétale de l'Inde est assez connue pour que je n'aie pas à m'y arrêter; il me suffira de dire que la culture du coton et celle du thé paraissent y avoir fait depuis quelques années des progrès prodigieux, puisqu'à l'exposition de Londres on ne comptait pas moins de cent échantillons du premier et trois cents du second. L'Angleterre est donc rassurée sur son avenir. Que l'insurrection des Taï-pings triomphe du Fils du ciel, ou que la guerre fratricide des États-Unis anéantisse les plantations, elle trouvera dans l'Inde les deux produits d'où dépend son existence, et qui lui sont aussi indispensables l'un que l'autre.

L'Inde est extrêmement boisée. Outre ses *jungles*, qui, comme les *maquis* en Corse, sont la végétation spontanée du pays, et qui se composent d'arbustes et d'arbrisseaux de toute espèce formant des fourrés inextricables, elle possède encore de vastes forêts, dont la physionomie change à mesure qu'on s'avance des rivages équatoriaux de la Mer des Indes vers les croupes neigeuses de l'Himalaya. Les premiers arbres qu'on rencontre sont les palétuviers, qui s'avancent jusque sur les plages sablonneuses baignées par la marée montante, et les cocotiers, qui, à Ceylan et sur la côte du Malabar, couvrent presque tout le littoral; viennent ensuite d'immenses forêts de teck, de bois de santal, d'ébéniers, de bambousiers, de man-

gos, etc., dont quelques-unes ne peuvent être traversées qu'en plusieurs jours de marche. Plus au nord, les essences se rapprochent de celles de nos climats; ce sont les platanes, les marronniers, les chênes, les pins de diverses espèces, qui forment alors la plupart des massifs. Enfin sur l'Himalaya, la végétation prend peu à peu le caractère alpestre qui a frappé Jacquemont dans son voyage. D'après cet illustre et si regrettable naturaliste, la végétation de ces montagnes est monotone comme elles. Il ne saurait en être autrement, puisque c'est la diversité des sites qui produit celle des plantes, et qu'ici presque tous les sites se ressemblent. Il est des montagnes élevées qui, de leur base au sommet, ne sont revêtues que d'un terne mélange d'herbes et de rochers. Plus souvent sur ce fond plat et monotone se montrent quelques arbres disséminés. Au-dessous de 2,500 mètres, ce sont presque toujours des pins aux expositions chaudes, des chênes et des rhododendrons aux expositions froides; mais ce n'est guère qu'à la base des montagnes qu'il y a des forêts dignes de ce nom, et le caractère en est entièrement européen. A mesure qu'on s'élève, les essences disparaissent les unes après les autres jusqu'à ce que la rigueur du climat empêche la végétation même des plus robustes.

Ces forêts, à peu près abandonnées jusqu'ici aux dévastations des natifs, sont depuis quelque temps l'objet de la sollicitude du gouvernement de l'Inde, qui se propose d'y introduire un système d'exploitation régulier. Il y trouvera dans l'avenir une source de revenus considérables, tout en faisant profiter le pays de richesses aujourd'hui perdues. Et ces richesses sont immenses, à en juger par les divers produits qu'on voyait à l'exposition. Parmi ceux-ci figuraient la *gutta-terbole*, espèce de gutta-percha, qui paraît supérieure à cette dernière et la remplacera peut-être, des gommes élastiques, des résines, des huiles, des substances tinctoriales, des matières textiles, des produits pharmaceutiques, etc. Quant aux bois, ils étaient fort nombreux et d'une grande variété. Beaucoup servent aux constructions, mais la plupart sont surtout précieux pour l'ébénisterie. De ce nombre est l'ébène, que tout le monde connaît, et qui a donné son nom à la fabrication des meubles de luxe. La belle couleur noire de ce bois, le poli brillant qu'il est susceptible de prendre, lui donnent une valeur inappréciable, car la finesse de son grain, semblable à celui de l'ivoire, permet de le travailler dans tous les sens et de toute manière sans qu'il se fende ou se gauchisse jamais. On a pu en juger à l'exposition, où l'on voyait des meubles d'ébène massif sculptés à jour et couverts d'arabesques telles que les Indiens seuls savent en faire.

Un autre bois également employé dans l'ébénisterie est le *bois de*

sandal ou *santal* (*santalum album*), qui est en même temps un des plus odorans que l'on connaisse. Il exhale un parfum, dû à la présence de l'huile volatile qu'il renferme, qui ressemble à la fois à ceux du citron, du musc et de la rose, et qui lui vaut d'être employé en Chine comme encens dans les temples de Bouddha. Extrêmement recherché à cause de cette précieuse qualité, le santal commence à devenir rare dans l'Inde et dans le royame de Siam, d'où on le tirait presque exclusivement jusqu'ici; mais on vient de le retrouver en assez grande abondance dans quelques îles de l'Océan-Pacifique, notamment aux Sandwich et dans la Nouvelle-Calédonie. Les chefs insulaires s'en réservent personnellement l'exploitation, car les indigènes eux-mêmes en font grand cas et s'en servent pour parfumer l'huile de coco, dont ils s'enduisent le corps et les cheveux. C'est le cœur de l'arbre qui produit le bois jaune et odorant qu'on livre au commerce en bûches de 1 à 2 mètres de long sur 10 ou 15 centimètres d'équarrissage. On estime à vingt-cinq le nombre des navires annuellement équipés à Sydney pour aller récolter dans ces îles le bois de santal, qu'ils achètent aux chefs indigènes en échange d'armes, d'instrumens de fer, de tissus de calicot, etc. La plus grande partie est consommée en Chine, où il se vend de 50 à 75 francs les 100 kilogrammes. Depuis quelques années, les progrès de l'insurrection ont un peu ralenti ce commerce.

Les collections de l'Inde et de Ceylan renfermaient aussi des échantillons de *teck* (*tectonia grandis*). Le *teck* passe pour être le meilleur de tous les bois de marine, et pour ce motif fait l'objet d'un immense commerce avec l'Angleterre. Peut-être s'étonnera-t-on de nous voir insister de préférence sur les bois propres aux constructions navales. Il semble en effet qu'après les événemens récens qui viennent de démontrer l'impuissance des bâtimens en bois dans une lutte contre des bâtimens en fer, il faille renoncer absolument aux premiers et opérer le plus tôt possible la transformation complète de tout le matériel flottant. Bien que le *Monitor* et le *Merrimac* fussent tout en fer, il n'est pas probable cependant que le bois soit jamais abandonné dans les constructions navales, car les bâtimens cuirassés eux-mêmes en réclament pour la charpente et la muraille intérieure. D'ailleurs, ainsi que l'a parfaitement montré M. Xavier Raymond (1), ces sortes de navires sont tellement coûteux qu'ils resteront l'apanage de quelques-unes des plus grandes puissances, et que celles-ci elles-mêmes seront forcées d'en limiter le nombre à leurs ressources. Il ne faut pas non plus négliger une considération importante : c'est que tous ces

(1) Voyez dans la *Revue* (1er et 15 juin, 1er et 15 juillet 1862) *les Marines comparées de France et d'Angleterre.*

nouveaux engins, qui rendent la guerre de plus en plus ruineuse et meurtrière, tendent par cela même à la rendre aussi de plus en plus rare. Quand le jour sera venu où la moindre expédition pourra suffire à ruiner les finances d'un pays et à détruire des armées entières, on aime à croire que les marines militaires n'auront plus d'autre objet que la police des mers, et ne seront plus destinées au combat; elles pourront alors sans inconvénient se composer exclusivement de bâtimens en bois, préférables à tous égards. On aura donc toujours besoin de bois pour la construction des vaisseaux, et lors même qu'il n'en faudrait plus pour la marine militaire, il n'en resterait pas moins la marine marchande à pourvoir. Bien que celle-ci ne réclame pas d'aussi fortes pièces que la première, elle n'en est pas moins intéressée à donner à ses navires la plus longue durée et la plus grande solidité possibles. C'est d'après les bois dont ils sont construits que le Lloyd classe les bâtimens qu'il assure. D'ailleurs, dire qu'un bois est propre aux constructions navales, c'est dire qu'il est à la fois léger, nerveux, résistant et durable, c'est lui reconnaître par conséquent des qualités qui le rendent précieux pour une foule d'autres usages. C'est précisément le cas du teck, qui est également très employé dans les constructions civiles, la menuiserie, la carrosserie, l'ébénisterie, etc. Ce qui le rend supérieur au chêne, c'est non-seulement une plus grande ténacité et une incorruptibilité presque absolue, mais encore l'avantage qu'il a sur celui-ci de ne pas attaquer le fer avec lequel il est en contact. L'acide gallique que contient le chêne agit en effet si énergiquement sur ce métal, qu'on a vu en Angleterre en très peu de temps les plaques des bâtimens cuirassés profondément altérées. Les forêts de teck sont nombreuses dans l'Inde; mais les plus beaux bois viennent de la Birmanie anglaise et du royaume de Siam. Les arbres y sont plus grands et d'un port plus régulier; on en a mesuré qui avaient près de 40 mètres jusqu'aux premières branches, et il n'est pas rare de voir arriver dans les chantiers des billes de 25 mètres de long sur 80 centimètres d'équarrissage, dimensions que les chênes n'atteignent que bien rarement. Seulement, comme les arbres sont exposés pendant leur vie aux attaques de nombreux insectes, il faut vérifier soigneusement toutes les pièces qu'on emploie pour en reconnaître les défauts. Le teck croît très rapidement dans sa jeunesse; on en voyait à l'exposition deux plants âgés de deux ans et ayant 10 mètres de haut sur 30 centimètres de tour. Il lui faut cent soixante ans pour atteindre un mètre de diamètre. Les principaux marchés de ce bois sont Malabar, Java, Siam, Moulmein et Rangoon.

V.

Grâce à l'Angleterre, dont les colonies sont disséminées sur tous les points du globe, nous avons pu voir en quelque sorte réunis les échantillons de tous les produits ligneux du monde entier, et nous faire une idée des services qu'ils sont appelés à nous rendre. Quoique bien confuse encore, cette idée suffit pour nous faire apprécier l'importance de ces produits, pour nous montrer qu'ils alimentent, soit comme combustibles, soit comme matières premières, la plupart de nos industries, et pour nous faire considérer enfin l'arbre comme le plus précieux de tous les végétaux que la nature ait mis à notre disposition; mais combien sur ce point ce que nous connaissons est peu de chose à côté de ce que nous ignorons! Qui sait ce que nous pourrions retirer des 1,200 ou 1,500 espèces qui vivent sur la terre, et dont beaucoup n'ont pas encore d'existence botanique bien constatée? Il n'en est pas une qui, à côté de son bois, ne puisse nous fournir quelque autre produit non moins précieux : des fruits, des écorces, des fibres textiles, des substances tinctoriales ou pharmaceutiques, des huiles, des gommes, des résines, et une foule d'autres matières que nous ne soupçonnons pas. L'ailanthe et le mûrier servent à nourrir l'insecte qui nous donne la soie, source d'une industrie immense qui fait vivre des millions d'hommes; mais combien d'autres espèces pourraient nous rendre des services analogues! Le *quinquina*, le *quassia*, sont employés par nous comme fébrifuges; mais connaissons-nous seulement la dixième partie des remèdes que les Indiens tirent de leurs arbres, et avec lesquels ils guérissent des maladies où toute notre science reste impuissante? Il y a donc dans cette voie d'immenses progrès à faire, et l'exposition aurait pu y contribuer puissamment, si, comme je l'ai dit au début de cette étude, les collections avaient été rangées avec plus de méthode, si, réunies dans une même salle, elles avaient permis à l'industriel comme au savant d'en faire l'examen détaillé.

A défaut de ce résultat positif, l'exposition en a du moins eu un négatif, celui de nous montrer combien nos connaissances sur ce point sont encore peu étendues. Ce ne sont pas seulement les qualités des différens bois et les produits variés qu'on pourrait tirer des arbres qui nous sont inconnus; ce sont parfois les caractères botaniques des espèces, et même de celles qui depuis longtemps déjà sont entrées dans la consommation. Le plus souvent, dans le commerce, les bois exotiques sont désignés par des noms usuels qui n'ont rien de scientifique. C'est sous ces noms divers que les

marchands les font venir de l'étranger, et qu'ils vendent aux consommateurs les meubles et objets qu'ils en font fabriquer. Quant à ces derniers, ils achètent ces objets de confiance, sans se préoccuper autrement de leur origine. C'est ainsi par exemple que les noms de *bois de rose, bois de violette, bois de citron, bois de jasmin*, etc., servent à désigner des bois qui n'ont rien de commun avec la rose, la violette, le citronnier ou le jasmin. Quelques-uns, même parmi les plus usuels, tels que le *palissandre*, nous sont expédiés de certains ports de l'Amérique méridionale, sans qu'on sache encore exactement dans quelle région de l'intérieur ils croissent. On conçoit cependant combien il serait utile de connaître tous ces détails, et surtout les ressources que chaque pays peut présenter; mais, pour être fixé sur ce dernier point, il faudrait que l'exploitation de ces bois ne fût pas abandonnée au hasard, et qu'on n'attendît pas la ruine des forêts pour prendre des mesures de conservation. Les colonies anglaises ont déjà donné l'exemple de cette sage prudence, et presque toutes ont senti la nécessité d'assurer l'avenir en réglant les exploitations. D'un autre côté, leurs catalogues de l'exposition ont été rédigés avec un soin et une abondance de détails qui en font de véritables traités de la force productive de chacune d'elles. Depuis le professeur jusqu'à l'officier, depuis le gouverneur jusqu'au colon, chacun s'est mis à l'œuvre, chacun a fourni les renseignemens qu'il possédait et qu'il pensait pouvoir contribuer à la prospérité commune. Il semble que, tout pénétrés de l'idée que c'est un devoir pour chacun d'accroître le capital commun, ils fassent individuellement tous leurs efforts, suivant la recommandation du gouverneur de la Guyane que je rappelais tout à l'heure, pour augmenter la richesse de leur nation et la puissance de leur race. *England for ever!*

Que parmi les nombreuses espèces d'arbres qui croissent sur notre globe il y en ait beaucoup qu'il soit possible d'acclimater chez nous, c'est chose qui n'est pas douteuse; mais que cette acclimatation soit toujours profitable, c'est une autre question. Il ne faudrait pas s'imaginer en effet que, parce qu'on est parvenu à introduire et à perpétuer dans un pays une plante qui n'y existait pas précédemment, on ait fait une bien précieuse conquête. Pour qu'il en soit ainsi, il faut deux conditions : d'abord que la plante nouvelle ne prenne pas la place d'une plante indigène plus utile, en second lieu qu'il soit moins cher de la produire soi-même que de la faire venir des lieux où elle croît spontanément. Ce sont là des vérités qui sautent aux yeux, mais qu'il était fort difficile, il y a peu d'années encore, de faire comprendre à certains esprits. Il n'y a pas bien longtemps en effet qu'il était officiellement admis qu'une nation

courait à sa ruine, si elle ne produisait pas elle-même tous les objets de première nécessité dont elle avait besoin, et si elle était pour quoi que ce soit tributaire de l'étranger (c'était le mot consacré). C'était le temps où, pour avoir du sucre, du café, du coton, on se disputait les colonies capables d'en produire. C'était le beau temps de l'acclimatation, puisque, pour ne pas être au dépourvu, il fallait bien alors chercher à cultiver chez soi les plantes, à y élever les animaux qui jusqu'alors étaient l'apanage des autres nations. Les principes de la liberté commerciale, à peu près universellement acceptés aujourd'hui, ont un peu ébranlé cette doctrine exclusive du *chacun chez soi;* ils nous ont appris qu'il y a duperie à fabriquer nous-mêmes ce que d'autres font mieux que nous, et ils nous enseignent que chaque pays, ayant à sa disposition une certaine somme de capitaux et une étendue déterminée de terre cultivable, doit les consacrer à la production qui convient le mieux à son climat, aux aptitudes de ses habitans, et se procurer par l'échange les objets qu'il peut trouver ailleurs à meilleur compte. Quel avantage, je vous prie, aurions-nous à introduire chez nous l'érable à sucre ou l'arbre à caoutchouc, si en fabriquant des meubles ou des tissus nous pouvons nous procurer à moins de frais le caoutchouc et le sucre dont nous avons besoin? Je ne repousse pas systématiquement l'acclimatation; je la crois, dans un grand nombre de cas, capable de créer des richesses nouvelles, comme elle l'a fait pour le ver à soie ou la pomme de terre : elle est surtout très désirable quand il s'agit de produits dont le commerce n'est pas encore bien établi, et sur lesquels on ne peut pas compter d'une manière assurée; mais ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'une telle question touche au moins autant à l'économie politique qu'à l'histoire naturelle, et qu'à ne pas tenir compte de la première on risque de faire beaucoup d'efforts pour arriver à un résultat négatif. Avant de rien entreprendre dans ce genre, il importe donc de connaître exactement les ressources du pays producteur, et c'est là, si je ne me trompe, une des conséquences les plus heureuses qu'on puisse attendre des expositions universelles.

Nous n'avons en Europe qu'un petit nombre d'espèces d'arbres; mais elles n'en sont pas moins précieuses, et elles ont des exigences culturales assez variées pour nous permettre d'exploiter avantageusement les sols les plus divers et les plus rebelles à toute autre végétation. Avant d'avoir recours à une essence étrangère, étudions-en bien le tempérament, sachons quels services elle peut nous rendre, ne nous décidons à la cultiver sur une grande échelle qu'autant qu'elle aura été réellement reconnue plus utile que celle qu'elle doit remplacer. Si nous n'avons eu qu'à nous féliciter de l'acclimatation

de l'ailanthe et de l'épicéa, en revanche celle du pin Weymouth ou du paulownia a été sans résultat sérieux.

Mais, pour savoir ce que les pays étrangers ont à nous offrir en fait de produits ligneux et les prix auxquels on peut les obtenir, il faudrait un ensemble de renseignemens qu'il est fort difficile à un particulier de se procurer. On ne peut guère les demander qu'à une exposition permanente dans laquelle une salle entière serait consacrée aux bois et aux substances si diverses qui s'y rattachent. Si une pareille exposition devenait un centre d'informations commerciales où les intéressés pourraient à tout moment se renseigner sur le cours des marchandises et sur la situation des principales places du monde, elle contribuerait prodigieusement à l'accroissement des relations internationales. La mise à la portée de tous de tant de produits nouveaux provoquerait sans nul doute une foule d'applications industrielles, à peine soupçonnées, qui augmenteraient la richesse sociale dans une proportion considérable. Quand on voit les nombreux services que nous rendent les vingt ou vingt-cinq espèces d'arbres que nous possédons, on peut juger de ceux que nous devons attendre de toutes les autres le jour où nous saurons le parti qu'on peut en tirer. Arracher à la nature ses secrets, créer des valeurs nouvelles, satisfaire, par des produits de plus en plus nombreux, à des besoins toujours croissans, tel est en ce moment le rôle de la science et celui de l'industrie. Il y a dans cette voie, pour ceux que tourmente l'attrait de l'inconnu, encore bien des conquêtes à faire, conquêtes fécondes et bienfaisantes, qui n'ont rien de commun avec celles qu'on fait par la guerre, ce long gémissement, car elles n'apportent aux sociétés humaines ni troubles ni souffrances; mais elles les laissent plus grandes et plus heureuses.

J. Clavé.

LES MÉDITATIONS

D'UN PRÊTRE LIBÉRAL

I. *La Paix, méditations historiques et religieuses,* 1 vol., par A. Gratry, prêtre de l'Oratoire. — II. *Les Sources,* 2 vol., par le même. — III. *Commentaires sur l'Évangile selon saint Matthieu,* 1 vol., par le même.

Il y a dans l'ordre spirituel de notre temps, — et n'est-ce pas l'histoire de tous les temps? — il y a deux classes d'esprits qui agitent toutes ces questions religieuses et morales dont le monde, pour son honneur, est toujours tourmenté. Ils croient aux mêmes dogmes, aux mêmes symboles, ils vivent dans la même communion religieuse, et cependant ce sont des esprits de nature singulièrement différente, qui semblent suivre le même chemin sans se rencontrer, sans se connaître, étrangers les uns aux autres par leurs tendances et par leurs interprétations du catholicisme dans ses rapports avec les sociétés contemporaines. Pour les uns, le catholicisme, c'est l'absolu en tout, c'est l'immuable non-seulement dans le dogme, qui ne varie pas, mais dans tout ce qui passe et se renouvelle au sein des sociétés. Ils croient relever et servir bien efficacement leur foi en traitant la raison humaine comme la grande rebelle, comme la grande corruptrice de la civilisation, en représentant comme des étapes vers la décadence chaque victoire des peuples qui aspirent à renaître, chaque tentative des hommes qui cherchent à organiser leur vie civile dans des conditions d'indépendance vis-à-vis du pouvoir religieux. Ce qu'on nomme le progrès n'est à leurs yeux que le mirage trompeur d'un monde qui a perdu toute notion de la vraie

grandeur. La liberté de conscience n'est qu'une funeste hérésie ; les chemins de fer eux-mêmes ont leur part d'anathèmes et deviennent des messagers de décomposition ou des châtimens. La philosophie n'est qu'un apprentissage de la révolte. Tout ce qui s'est fait de nos jours, surtout depuis la révolution française, n'est qu'une vaste conspiration contre la vérité. Toutes les grandes cultures littéraires par lesquelles s'est élevé et formé l'esprit humain depuis Homère et depuis Platon ne sont qu'un paganisme dégradant qu'il faut se hâter de chasser de l'éducation publique. En un mot, tout le mouvement qui s'accomplit sous nos yeux n'est qu'une immense et choquante déviation qu'ils flétrissent de quelque verset sibyllin renouvelé de Joseph de Maistre. Ils ne comprennent pas, ces esprits violens et absolus, qu'on puisse être à la fois libéral et catholique, qu'on allie le sentiment de nécessités toutes modernes à la croyance traditionnelle, c'est-à-dire qu'ils se font du catholicisme et de l'église un idéal abstrait devant lequel doivent s'abaisser tous les principes des sociétés nouvelles, et selon lequel les pouvoirs politiques, s'ils étaient intelligens, s'ils voulaient la paix, devraient se faire les porte-glaive de leurs doctrines, les régénérateurs du monde moderne par je ne sais quel retour à un passé regretté, par l'unité dans le silence, la soumission et l'immobilité. Le pape et l'empereur, c'est là leur idéal merveilleux ! De là leur préférence pour tous les absolutismes. Ils se prennent quelquefois au piége, et finissent par n'être pas plus libres après avoir aidé à sceller la liberté des autres; mais ils se consolent encore en se disant que c'est la faute des hommes, non du système. Plus sceptiques qu'ils ne croient, ils méconnaissent ce qu'il y a de vertu et de ressources pour la religion dans les luttes mêmes de la liberté, et ce que peut une foi vraie, sincère, intelligente et active au milieu du déploiement des forces contemporaines. Ce sont, à vrai dire, des sectaires en guerre avec leur siècle, et l'effarouchant sans cesse au lieu de l'éclairer et de le conduire.

Il est au contraire une autre race d'esprits qui ne sont pas moins fermes dans leur croyance et fidèles au dogme dont ils sont quelquefois les gardiens, mais pour qui la religion n'est point cette ennemie intolérante et haineuse de tout ce qui s'élève et grandit au sein du monde où ils vivent, qui ne s'exercent pas à faire la maison du Père céleste si petite que seuls ils y puissent entrer, eux et leurs sectateurs. Ils ont ces deux traits de l'âme véritablement religieuse: ils savent comprendre et aimer. Au lieu de violenter et de conspuer la raison humaine dans ses tentatives pour s'ennoblir par la recherche de la vérité, ils l'honorent au contraire et reconnaissent son domaine légitime; ils ne songent pas à étouffer ses lumières naturelles sous un traditionalisme immobile et oppressif. C'est avec

la raison éclairée et fortifiée par la foi qu'ils combattent la raison égarée et livrée à l'excès de ses entraînemens. Au lieu de retrancher de l'humanité toutes les anciennes cultures, les philosophies, les poésies antiques, ils admettent tout ce qui peut servir à la civilisation morale et intellectuelle, tout ce qui a fait la noblesse ou le charme de l'esprit humain. Au lieu de se cabrer contre la marche des choses, contre la liberté de conscience et les principes qu'invoquent les sociétés modernes, contre les garanties civiles et la séparation des pouvoirs, contre les sciences et l'industrie par lesquelles la surface du monde se transforme, ils cherchent le secret et la raison de tout ce mouvement irrésistible qui ne peut être assurément le gigantesque caprice d'un hasard ou un défi jeté à la Providence. Ce sont des chrétiens fervens, sérieusement convaincus, mais qui aiment le progrès, la justice et la liberté, qui ne croient pas tout perdu parce que des peuples revendiquent leurs droits, parce que les hommes aspirent à se gouverner eux-mêmes.

Ce n'est pas qu'ils ne soient sensibles aux maladies qui tourmentent un siècle agité par de tels ébranlemens, qu'ils ne s'alarment parfois des obscurités qui se font dans les âmes, de ces affaissemens soudains ou de ces recrudescences convulsives, de tous ces troubles enfin que laissent les grandes et profondes révolutions; mais ces maladies mêmes, qu'ils suivent d'un œil ému, ils les traitent avec sympathie, sans insulter le grand patient qui se débat depuis plus d'un demi-siècle : ils n'ont ni brutalités ni invectives pour cette société, qui est après tout leur patrie, au sein de laquelle ils vivent, et où ils sentent palpiter des instincts qu'il n'y a qu'à épurer et à diriger. Ce n'est pas non plus que cet immense mouvement d'industrie et de richesse qui emporte le monde leur semble sans péril, et qu'ils n'y voient une invasion redoutable des intérêts matériels débordant sur tout l'ordre spirituel; mais, sans nier le péril, sans fermer les yeux aux maladies du temps, pas plus qu'à la menace d'une prépondérance des choses matérielles, ils n'y voient qu'une nécessité de plus de combattre sans cesse par la parole, par la foi et par la science, de raviver toutes les sources morales, de stimuler l'énergie intellectuelle, et de rapprocher toutes ces forces en scellant leur alliance à la lumière de l'Évangile. Ils ne veulent pas faire rétrograder leur siècle et la société d'où ils sont : ils veulent défendre et faire vivre en eux le principe chrétien qui est leur essence et leur force.

Qu'est-ce donc, me demandais-je, qu'un prêtre libéral, si ce n'est un de ces esprits, animés d'une clairvoyante et généreuse inspiration, qui cherchent moins à entraver tout cet irrésistible mouvement humain qu'à le moraliser, à lui communiquer la séve féconde, qui s'efforcent d'agir sur leurs contemporains par l'intelligence et par

l'amour? Et je me faisais justement cette question en tournant les pages de ces livres qui se sont succédé dans ces dernières années, qui se succèdent encore, — *la Paix*, *les Sources*, les *Commentaires sur l'Évangile selon saint Mathieu*, — œuvres d'un prêtre, d'un homme qui, à part la vocation intérieure, semble ne s'être retiré dans le recueillement de l'Oratoire renaissant, dans le silence de la vie méditative, que pour mieux entendre retentir au fond de lui-même le cri des cœurs malades, la plainte d'un siècle en travail. Nul peut-être mieux que le père Gratry ne représente par son caractère autant que par la nature de son esprit cette élite d'âmes religieuses qui, sans s'écarter du dogme, en s'y tenant au contraire ardemment fixées, ne craignent point cependant de se placer au centre des agitations morales de leur temps, de remuer, de sonder tous les problèmes, et ont par instans des audaces naïves d'interprétation. Ces âmes peuvent se tromper quelquefois dans leurs jugemens et dans leurs conjectures, elles vont trop haut et trop loin : elles ont des raffinemens, des subtilités, des entraînemens qui tiennent à la solitude où elles se renferment; mais elles ont ce que rien ne peut remplacer, la vie intérieure. Elles sont puissamment émues au spectacle de la marche mystérieuse des sociétés, et elles émeuvent, ne fût-ce que par leurs généreuses et sincères inquiétudes, par l'intensité passionnée de leur foi, par la candeur de leurs efforts. Dans tous les cas, elles n'ont rien des sectaires, rien surtout de ces autres esprits pharisaïques toujours portés à opposer l'immobilité traditionnelle, les interprétations odieuses ou absurdes, les condamnations, les répulsions, à ces deux choses que le père Gratry lui-même montre aux côtés de Jésus : « pitié de cœur et lumière de raison! » Elles représentent une des faces du catholicisme contemporain, le catholicisme adoptant, sanctionnant ce qu'il y a de légitime dans les aspirations modernes, s'associant, au nom de l'Évangile lui-même, aux justes revendications, ce qu'on peut appeler, à vrai dire, un catholicisme libéral. C'est dans cette élite d'âmes religieuses, et au premier rang, que le père Gratry se plaçait dès l'origine, il y a quelques années déjà, en écrivant ses livres de *la Logique*, de *la Connaissance de Dieu*, de *la Connaissance de l'Ame*, en rassemblant les élémens d'une philosophie religieuse où la conviction du prêtre s'allie au sentiment le plus vif de la situation morale du monde, à l'analyse la plus animée de quelques-uns des systèmes contemporains, et ses œuvres d'aujourd'hui ne sont que la suite ou les épisodes de ce travail, tout mêlé de foi et de science, de dialectique et d'imagination.

Un souffle ardent circule dans ces pages de *la Paix*, des *Sources*, des *Commentaires de l'Évangile selon saint Mathieu*, soit que l'au-

teur contemple la confusion, les contradictions, les impossibilités de l'Europe actuelle et du monde, soit que, circonscrivant son observation, il s'étudie à diriger une âme dans les voies de l'éducation morale et de la science, soit qu'il se propose d'extraire l'esprit vivant, la substance féconde de l'Évangile en montrant dans l'idée chrétienne le principe et la garantie de tous les progrès. Les sujets sont différens : *la Paix* est presque une étude politique sous une forme à demi lyrique; *les Sources* sont un essai d'analyse morale et intellectuelle; au fond, l'inspiration est la même. L'idée familière de l'auteur, c'est que la réforme du monde, condition supérieure de la paix, ne peut se réaliser que par la régénération individuelle de l'homme, et que cette régénération même de l'individu ne peut s'accomplir que sous l'influence de l'idée chrétienne, d'où découlent toutes les notions de vérité et de justice. C'est l'idée du père Gratry comme de bien d'autres esprits, surtout depuis qu'on a vu ce que pèsent les institutions et les gouvernemens dès qu'un souffle de révolution se lève de quelque côté. Il faut donc préparer cette régénération individuelle par l'éducation intérieure, par l'apprentissage de la vie intellectuelle et morale, et c'est là, si je ne me trompe, le sens de l'ingénieux essai des *Sources*.

Il y a un livre sérieux et charmant d'un moraliste espagnol, prêtre lui aussi, c'est *l'Art d'arriver au vrai*, de Balmès. Nulle œuvre peut-être ne décrit avec plus de finesse, d'animation et de bon sens cette éducation intérieure et les obstacles qu'elle rencontre, et tout ce qui s'élève de passions, de caprices entre l'esprit de l'homme et la vérité. Le livre des *Sources* est comme un art d'arriver au vrai, et chemin faisant l'auteur laisse assurément échapper plus d'une remarque ingénieuse. Qui de nous n'est quelque peu témoin de ce qu'il y a de trop exact dans ce que dit le père Gratry d'une certaine paresse qu'on a toujours à écrire? « Savez-vous, dit-il, pourquoi des esprits d'ailleurs très préparés restent souvent improductifs et n'écrivent pas? C'est parce qu'ils ne commencent jamais et attendent un élan qui ne vient que de l'œuvre. Ils ignorent cette incontestable vérité que, pour écrire, il faut prendre la plume, et que tant qu'on ne la prend pas, on n'écrit pas. » Cela semble naïf et ne laisse point d'avoir quelque degré d'exactitude et même de finesse. Le père Gratry, qui aime Joubert et qui le cite, qui s'en inspire presque, allais-je dire, quoiqu'il ne lui ressemble pas, a souvent de ces observations fines et justes sur la vie et les méthodes de l'esprit, sur les arts et sur les sciences, sur la manière de féconder l'intelligence en la préservant des dissipations qui l'attirent et l'émoussent, sur la vertu sacrée du recueillement et du silence. Les hommes de notre temps ne connaissent pas cette vertu; ils aiment le bruit des

affaires dans le jour, et le soir le bruit des plaisirs. Après la veille affairée ou enflammée, c'est le sommeil lourd ou fébrile, et jamais le vrai moment réparateur. « Le repos est le frère du silence, dit le père Gratry; nous manquons de repos comme de silence. Nous sommes stériles faute de repos plus encore que faute de travail... Je ne connais qu'un seul moyen de vrai repos dont nous ayons quelque peu conservé l'usage, ou plutôt l'abus : c'est la musique. Rien ne porte aussi puissamment au vrai repos que la musique véritable. Le rhythme musical régularise en nous le mouvement, et opère pour l'esprit et le cœur ce qu'opère pour le corps le sommeil... La vraie musique est sœur de la prière comme de la poésie. Son influence recueille, et, en ramenant vers la source, rend aussitôt à l'âme la séve des sentimens, des lumières, des élans... Mais nous, nous avons trouvé le moyen d'ôter presque toujours à la musique son caractère sacré, son sens cordial et intellectuel, pour en faire un exercice d'adresse, un prodige de vélocité et un brillant tapage qui ne repose pas même les nerfs, loin de reposer l'âme. »

Ce petit livre des *Sources*, qui traite à la fois de l'éducation de l'esprit et de la science du devoir, n'est au surplus en quelques parties qu'un fragment détaché de *la Logique*, comme un chapitre repris, resserré, condensé, où, sous une forme familière et vive, se retrouve la substance des idées de l'auteur, et, comme tout ce qu'écrit le père Gratry, il a ce cachet de l'homme qui, en exprimant des idées, se peint lui-même : « Pour écrire, dit-il, il ne faut pas seulement sa présence d'esprit, il faut son cœur, il faut l'homme tout entier; c'est à soi-même qu'il en faut venir. » Et en effet le père Gratry se peint bien lui-même, tel qu'il est, avec sa nature délicate et vibrante, n'ayant rien d'abstrait, avec son ardeur de foi mêlée d'imagination et avec cette spontanéité d'impression d'une âme que tout émeut, qui subit même toutes les variations de l'atmosphère humaine en cherchant Dieu au bout. « Hier, dit-il quelque part, j'ai failli perdre un jour. J'étais malade, le temps était triste et mauvais. Il ne faisait ni assez clair ni assez chaud. Personne n'était auprès de moi. Aucune nouveauté dans la vie, nulle joie sur l'horizon. Forces physiques et force d'âme, idées, sentimens, convictions, tout s'affaissait comme une voile qui retombe sur le mât. Rien dans le ciel de l'âme que fantômes gris et ternes, comme quand les nuages de l'occident, qui tout à l'heure n'étaient que pourpre et or, se décolorent en deux minutes, et, réduits à eux-mêmes, ne sont plus que brouillards. Temps perdu, temps perdu! me disais-je. Et que de temps en effet dans ma vie entière j'ai perdu ainsi! C'est que nous oublions toujours cette fondamentale vérité que, lorsqu'il n'y a plus rien, il y a Dieu!... » Ainsi la recherche de la vérité, pour

cet esprit éminent, est sans cesse tout un drame intérieur et personnel où l'imagination et le cœur marchent avec la foi.

Ce que j'aime en effet, ce que j'admire dans le père Gratry, ce n'est ni l'architecte d'un système qui relève de la critique philosophique, ni le théologien justiciable des théologiens, ni même le politique dont les combinaisons ne sont peut-être pas pour le moment des plus faciles à réaliser, c'est l'homme avec sa nature ardente et fine, ingénieuse et fière, pleine d'impétuosité dans la douceur, loyale et sincère avant tout, mêlant un mysticisme enflammé aux déductions algébriques et ayant toute la séduction d'une personnalité supérieure dans sa grâce. On sent chez le père Gratry une âme toujours agitée du travail intérieur et débordante; aussi la forme naturelle de sa pensée n'est-elle ni l'exposé dogmatique, ni le développement rigoureux d'un système : c'est la méditation, une méditation libre, toute en effusions, pleine d'élans, de retours, d'exaltations et de tristesses, une méditation embrassant tous les côtés du monde moral, remuant tous les problèmes de l'homme et de la société, de la vie intérieure aussi bien que de la vie publique des nations. Ce qu'il y a surtout chez ce penseur charmant et plein de feu, c'est un sentiment ému et aiguisé des crises présentes de la race humaine, et dans ce sentiment passionné on ne distingue pas seulement le prêtre, il y a l'homme qui a passé par la vie avant d'arriver à la solitude religieuse, qui a eu sa part de toutes les émotions de son siècle, qui a connu toutes les perplexités de l'esprit avant de se fixer dans la foi et dans la prière. Le père Gratry raconte lui-même que dans sa jeunesse, un soir, il eut un rêve ou plutôt une rêverie. Dans sa méditation nocturne, il comptait les succès qu'il avait obtenus et ceux qu'il pouvait obtenir encore. La vie venait vers lui souriante avec la fortune, peut-être avec la gloire et le cortége d'êtres chers peuplant la maison de famille, le père, la mère la bien-aimée et les enfans. Tout se succédait dans un tableau magnifique; mais voici bientôt le défilé funèbre : le père et la mère d'abord, puis la bien-aimée et les enfans. Le rêveur restait seul sans branches ni rejetons, morne et ressentant un trouble profond. En ce moment, le rêve se dissipait. Une existence tout entière venait de se dérouler en un instant; elle était assurément lumineuse et tranquille, et pourtant elle semblait encore vide, elle laissait une vague impression d'inquiétude. Quelle était donc l'énigme de cette vie, qui, même heureuse, ne satisfait point? Alors se révéla pour le jeune songeur tourmenté des « tristesses critiques, » suivant sa parole, la vocation religieuse. « C'est mon histoire, » dit l'auteur des *Sources*.

Je ne sais si tous les hommes font de ces rêves et sont susceptibles d'avoir une histoire semblable. Le père Gratry a pu du moins faire

le rêve qu'il raconte, et c'est de là qu'il est sorti avec cette âme où semblent passer des souvenirs, avec cette foi qui semble le prix d'une lutte. Une certaine tristesse intérieure et une croyance aussi ferme qu'ardente, c'est là en effet le caractère du père Gratry, et on ne peut s'empêcher d'être ému de cette certitude, de cette conviction qu'il exprime ainsi : « J'ai toujours sous mes yeux, dans mon lieu de travail, et plus encore dans ma pensée, l'image du globe, et j'essaie de soulever ce globe par l'intensité de ma foi. Je pense que je le soulève en effet, lui tout entier et non pas seulement les montagnes... » Et ailleurs : « S'il y avait aujourd'hui dans le monde douze hommes voyant clairement, voulant absolument ce que Dieu veut, ce qu'il veut aujourd'hui, et si ces hommes, avec une foi pleine, sans hésiter, prêchaient et poursuivaient ce but jusqu'à la mort, ces hommes seraient les ouvriers de ce qu'il faut nommer l'ère nouvelle. Ils transporteraient les montagnes qui arrêtent le passage de ce siècle vers un siècle meilleur. » Or ce que *Dieu veut*, ce que le père Gratry désire de toute l'ardeur de sa foi, c'est la justice et la liberté parmi les hommes et parmi les peuples, dans l'existence intérieure des sociétés comme dans les rapports entre les nations.

C'est là précisément ce qui charme dans cette nature à la fois expansive et recueillie, un amour ardent de la liberté et de la justice, de la liberté pour tous, de la justice pour tous, et au fond, à travers la diversité des communions religieuses, n'est-ce point là le trait le plus essentiel de toute âme véritablement libérale? Si vous voulez en effet apprécier ce qu'une âme a de vrai libéralisme, quel que soit le symbole de sa foi, il ne faut pas la voir seulement dans la revendication de ses propres droits, dans sa haine de l'oppression qui pèse sur elle, dans la plainte qu'elle exhale contre l'iniquité dont elle souffre : observez surtout et avant tout la mesure du respect qu'elle garde pour la liberté d'autrui. C'est là l'épreuve décisive. Malheureusement le monde est plein d'esprits qui se croient libéraux, qui veulent l'être, et qui ne le sont qu'à la surface, qui n'ont qu'un libéralisme partiel, incomplet, tout de circonstance. Ils veulent la liberté pour eux-mêmes, et ils s'irritent de celle que prennent les autres; ils sont tout près d'y voir une sédition. Libéraux quand ils sont vaincus, despotes quand ils ont la puissance, ils changent de langage en même temps que de rôle. Le révolutionnaire refusera la liberté à l'église partout où l'église le gênera, et des catholiques à leur tour imagineront cet euphémisme étrange de la liberté du bien, — comme si l'idée de la liberté se scindait, comme si tous les despotismes ne prétendaient pas également avoir le monopole du bien et punir le mal dans toute contradiction! Qu'on

vienne à manquer de certains droits, on ne souffrira pas trop de voir ceux des autres diminués dans la même proportion, et on préférera l'égalité dans le silence. Ce qui manque le plus en un mot, c'est le respect de la liberté d'autrui, le sentiment de cette condition supérieure des sociétés modernes qui est la lutte avec ses vivacités, ses émotions, ses périls, si l'on veut, comme aussi avec sa noblesse et ses chocs éclatans d'où jaillit la vérité. Certes ce n'est point la passion qui manque au père Gratry; il a toutes les ardeurs de l'esprit, toutes les hardiesses du polémiste. Partout où lui apparaît un danger pour l'âme contemporaine, il s'y précipite de l'élan d'un cœur plein du désir du bien. L'erreur, le sophisme, les faiblesses du siècle, il les combat avec toutes les armes de la foi et de la raison; mais en même temps il a ce que j'appellerai le respect de la liberté, des droits, de la sincérité des autres. Prêtre défendant sa croyance, il ne se sent pas obligé de poursuivre d'implacables et injurieux anathèmes ceux qui doutent, ceux qui cherchent la vérité dans d'autres voies, et ceux-là surtout qui, sans être catholiques, n'ont pas cessé d'être chrétiens.

« Prenez garde, me disait un saint prêtre, — ainsi parle le père Gratry, — prenez garde avec les chrétiens séparés, ne leur ôtez pas la bonne foi... » Et en effet je ne sais si l'auteur de *la Paix* ne s'entendrait pas mieux avec des esprits comme Channing qu'avec certains catholiques. Le père Gratry a, si l'on peut ainsi s'exprimer, les colères de la douceur, et nul peut-être ne fait mieux comprendre que dans les choses morales et intellectuelles, comme en tout, la haine n'est pas toujours le contraire de l'amour. Il a surtout le sentiment de la vertu et du prix de la lutte, — la lutte pour faire triompher la vérité et la lutte encore après la victoire. — Eh quoi! lui diront les sectateurs de la *liberté du bien*, les catholiques de « la religion vaine et littérale, » le jour où le règne du catholicisme serait rétabli dans la société, faudrait-il donc, par une naïveté étrange, laisser encore pulluler le doute, la négation, l'hérésie et les ténèbres? faudrait-il laisser le monde se déchirer de nouveau par la liberté de conscience? — Hommes de peu de foi, leur répondra le père Gratry, que voulez-vous? Voulez-vous invoquer encore toutes les ressources de la répression, depuis l'exil jusqu'au bûcher, pour étouffer la liberté de la conscience humaine? Voulez-vous demander à ce peuple reconquis à la foi de se maintenir pour toujours dans la vraie religion par la loi et la force du glaive? « C'est ce qu'ont essayé les hommes, et cet essai a été la cause principale de la ruine de l'église et de la décadence évangélique. Pourquoi? Parce que si la vérité sans la charité n'est pas Dieu, mais une idole, comme on l'a si bien dit, il est vrai au même titre que la vérité sans la liberté

n'est pas Dieu, n'est pas le Christ, mais une idole. Et certes les peuples qui ont maintenu par la force et la loi le *credo* littéral sur la surface de leur pays ont laissé s'écouler par le fond l'esprit, la séve, avec la liberté... » Que faire donc pour combattre le mal et l'erreur? Il n'y a qu'un moyen, la lutte persévérante jusqu'à la fin, la veille perpétuelle. « Il faut la science, la parole lumineuse, la supériorité morale et intellectuelle, la force de la raison : voilà ce que je veux contre les pernicieux et mortels ennemis de la justice et de la vérité... »

La liberté dans la lutte des opinions et des croyances, c'est donc là le mot qui s'échappe de ces méditations ardentes, et c'est là un des côtés par lesquels le père Gratry est en intelligence avec son siècle. Il faut s'entendre pourtant. Quand on prononce ce grand mot, cela signifie-t-il, comme les sophistes semblent le croire quelquefois, que le bien et le mal n'existent plus, que la liberté est le droit de tout faire, de tout penser, de tout dire, indifféremment et impunément? Une des notions par malheur le plus oubliées et le plus effacées de notre temps, c'est la notion de la responsabilité, — de la responsabilité qui existe pour les pouvoirs dans leur omnipotence comme pour les peuples dans leur liberté, comme pour les hommes dans leur indépendance intérieure, et c'est ce qui fait que l'histoire contemporaine n'est souvent qu'une énigme obscure et indéchiffrable. Ce qu'on oublie, ce que nul progrès ne peut changer, c'est que nulle faute, nulle violence faite au droit et à la justice, nul excès, et, puisque je parle d'un penseur religieux, nul péché ne peut se produire sans avoir des conséquences inévitables. Quelquefois les conséquences d'une faute sont foudroyantes pour un peuple immédiatement atteint dans sa sécurité et dans sa liberté, qu'il est réduit à reconquérir lentement et laborieusement; d'autres fois aussi les effets sont plus compliqués et plus tardifs sans être moins réels, et de là cette responsabilité permanente et traditionnelle qui pèse sur les hommes, dont ceux-ci n'ont pas toujours l'intelligence, qu'ils appellent une fatalité quand ils se sentent surpris par les événemens. L'histoire de notre temps est pleine de cette démonstration vivante de la loi de responsabilité. Vous êtes-vous demandé jamais, au spectacle des perturbations de notre société, des anxiétés des esprits, des éclipses de la liberté, si ces crises ne tenaient pas à des excès, à des crimes, et si au glorieux héritage que nous avons recueilli de la révolution française il ne se mêlait pas des expiations secrètes qui ne sont point encore épuisées? Lorsque les États-Unis se déchirent, lorsque tant de prospérités et de succès qu'on croyait sans limites sont noyés dans le sang de la guerre civile, est-ce que ce n'est pas la cruelle rançon d'une triste iniquité maintenue par la

libre volonté des hommes? Lorsque aujourd'hui des nations tressaillent et se relèvent, heurtant du front le joug qui pèse sur elles, embarrassant par leur résurrection les dominateurs, qui ne trouvent plus qu'une cause de faiblesse là où ils avaient espéré trouver un agrandissement de puissance, est-ce que ce n'est pas le juste châtiment des abus de la conquête, de ce morcellement d'âmes et de territoires consacré dans des traités par la force victorieuse? C'est ainsi que tout s'enchaîne. Rien n'est indifférent, ni un acte, ni même une pensée. Oui sans doute, la liberté est la condition glorieuse de notre temps; mais la responsabilité la suit pas à pas, et la loi d'une justice supérieure s'accomplit à travers la marche des choses humaines. C'est donc la marque d'une âme sérieusement libérale de raviver sans cesse ce sentiment de responsabilité qui complète l'idée même de la liberté, sans lequel la liberté n'est ni féconde ni même durable, et n'est plus qu'une agitation stérile allant de crise en crise vers un but inconnu.

Il est un double sentiment qui se lie à tout ce mouvement d'idées, qui le complète et qui n'est pas moins vif chez le père Gratry : c'est le sentiment de l'impuissance de la force et le sentiment de la justice dans les rapports entre les nations contemporaines. La force a eu toujours sans doute et a peut-être plus que jamais de notre temps des adorateurs. Par intérêt, par crainte, par amour d'un repos qui perd dès lors sa dignité, on est porté à invoquer cette déesse aveugle, à lui demander de remettre l'ordre dans les sociétés agitées. C'est à qui l'appellera à son aide dans ses découragemens ou dans sa passion de dominer. Malheureusement ou heureusement la force ne crée rien par elle-même; elle tranche un conflit, elle amortit une crise trop aiguë, elle interrompt et détourne parfois brusquement la vie d'un peuple, elle n'a pas la puissance génératrice d'un ordre véritable. Et quand on parle de la force, il ne s'agit pas seulement d'une contrainte matérielle d'un moment, d'un emploi de l'épée qui peut être salutaire en certaines heures; il s'agit de toute œuvre de colère, de négation, de destruction et de haine qui n'est pas conçue dans une foi morale, et qui ne tient pas compte de la liberté, de la vérité et de la justice. La force a toujours aggravé les crises de notre siècle et a laissé des traces cruelles dans notre histoire. « Depuis bientôt deux siècles, dit le père Gratry, depuis deux siècles principalement, un germe de progrès, un développement nouveau du royaume de Dieu s'efforce d'occuper la terre, en Europe surtout et en France. Qu'est-ce donc qui écrase le germe devenu plus visible depuis un siècle, si ce n'est la violence? La violence dispersée d'abord et puis la violence concentrée, la violence dispersée dans la foule, puis concentrée dans la main des césars... Qu'ont

produit dans notre patrie la plus grande, la plus violente des révolutions, et le plus grand, le plus puissant génie guerrier? Qu'ont produit ces deux forces dès qu'elles sont devenues violentes? Un retard de deux siècles pour le progrès du monde moderne. Oui, il y a parmi nous le germe, et puis la force violente qui brise le germe... La marche vers le progrès recommencera le jour où les nations européennes auront commencé à comprendre que la violence n'est pas la force, mais l'obstacle, et que la force c'est la justice, la liberté, la vérité, la douceur et la paix. »

La force violente, c'est dans l'ordre intérieur tantôt l'anarchie, tantôt le despotisme, et dans les rapports des peuples entre eux la suppression des droits légitimes, la domination abusive des uns sur les autres, toujours l'absence de la justice. Manifestement aujourd'hui en Europe il y a des justices qui ne sont point faites, il y a des plaies ouvertes, des situations contraintes, des empires caducs, des populations qui attendent, une multitude de questions enfin qui s'agitent à la fois dans une douloureuse et oppressive obscurité. Que la diplomatie fasse son œuvre dans cette obscurité, qu'elle mesure son action aux nécessités de chaque jour, aux possibilités et aux circonstances : elle ne peut faire rien de plus dans une époque où les événemens marchent tout seuls, échappant à toute direction; mais en même temps c'est le rôle des penseurs d'embrasser du regard ce mouvement contemporain, d'en observer les grandeurs et les faiblesses, de sonder le secret d'une crise où sont engagés tous les intérêts du monde moderne. Je ne suis pas sûr que le père Gratry ait réussi à remplacer avantageusement l'empire turc, que je livre volontiers à ses sévérités; je ne crois pas qu'il soit toujours suffisamment juste envers l'Angleterre : ce qui est certain, c'est qu'il a du moins un instinct énergique de cette situation générale qui est sous nos yeux, et qu'il la décrit avec un frémissement religieux où l'on distingue comme un retentissement d'espérances déçues, comme un reflet des souvenirs d'autrefois. Il y a en effet dans le livre de la *Paix* une page émouvante où l'auteur rappelle tout ce qui faisait battre le cœur de la génération à laquelle il appartient : « Nos jeunes frères qui entrent aujourd'hui dans la vie, dit-il, n'ont pas connu les espérances de la génération qui les a précédés, de ceux qui comme nous croyaient tous que le XIXe siècle ne finirait pas sans avoir aboli les monstrueuses iniquités qui souillent encore la terre. » Alors on allait combattre en Grèce, on chassait la barbarie d'Athènes et du Péloponèse et on croyait voir la reconstitution de l'Orient; alors aussi on protestait sans relâche pour la grande cause de la Pologne, et il eût été impossible de croire que le joug ne ferait que peser de plus en plus pendant trente ans sur

les vaincus. Quelles espérances ne mettait-on pas dans la libre Angleterre, dans la grande et glorieuse république américaine du du nord! Quant à la France, après avoir vu les soldats de l'Europe camper sur ses places, on voyait chez elle « renaître avec magnificence le travail, les lettres, les arts, la liberté, la justice et l'honneur. » Il s'est écoulé tout près d'un demi-siècle : qu'est-il resté de ces espérances qui enflammaient une génération? La plupart ne se sont pas réalisées ou ont été trompées, et après quarante ans l'Europe en est venue à cette situation où il y a partout le doute et l'inconnu, et que le père Gratry décrit en traits saisissans. « Quand donc l'Europe a-t-elle eu sous les armes quatre millions de soldats? dit-il. L'Europe entière se couvre de citadelles et se barde de fer. On invente tous les jours, avec la précipitation et l'inspiration de la fièvre, de nouvelles formes de destruction. On multiplie les flottes, on cuirasse les vaisseaux, on fait des citadelles flottantes. L'Angleterre, pour la première fois dans son histoire, va se ceindre de forteresses. C'est le XIXe siècle que l'Angleterre attendait pour cela! L'Allemagne savante, la Suisse paisible et neutre s'exercent au maniement des armes... Quant à la France, elle a depuis dix ans doublé son impôt de guerre, comme l'Angleterre depuis dix ans double le sien. La France emprunte des milliards pour la guerre, et l'Angleterre en fait autant. L'Autriche emprunte, la Russie emprunte, le Piémont emprunte. Tous, sans excepter les plus petits, tous empruntent, et toujours pour la guerre. Le Turc aussi veut emprunter en présence d'une partie de ses troupes sans solde depuis trois ans. Et ce qui est plus affreux encore que tous ces préparatifs matériels, c'est qu'en ce moment même de tous côtés la colère gronde, les esprits se divisent avec rage. »

Quel est donc le moyen de détourner ce conflit gigantesque? Il n'y en a qu'un, c'est la justice, c'est la reconnaissance du droit des nations, le respect de l'indépendance des peuples et de la patrie, qui est leur bien. « La justice rendue aux nations, voilà la ressource. Une nuit du 4 août pour les nations dans un congrès européen, voilà ce qui peut tout sauver et nous donner la paix! » Quoi donc! nous, écrivains et laïques, simples volontaires de ces causes nationales et libérales, nous pensions peut-être quelquefois être seuls à soutenir de telles idées, et voici un prêtre d'un cœur profondément religieux, qui dans un langage plein d'émotion et de feu combat pour les mêmes opinions, qui trouve à la source de l'Évangile l'aliment et la sanction de sa foi à la liberté et aux droits des peuples, c'est-à-dire à la justice! L'amour de la justice est en effet le tourment de cet esprit sincère, qui s'afflige ou s'exalte avec la même passion, qui lui aussi a son idéal de politique sacrée. Et non-

seulement dans cette conception nouvelle de liberté et de justice le père Gratry ne voit rien d'incompatible avec la tradition vraie, avec le rôle naturel de l'église, mais c'est l'église même qui dans sa pensée est appelée à être l'organe de ces idées d'équité et de grandeur morale. C'est une parole de l'Évangile, la parole de Jean à Hérode au sujet d'Hérodiade : « Vous n'avez pas le droit de garder cette femme, » c'est cette parole qui conduit l'auteur à ces applications nouvelles. « J'avoue, dit-il, que je ne lis jamais ces mots de l'Évangile : « Vous n'avez pas le droit de la garder, » sans penser... à tous ceux qui possèdent des hommes et surtout des nations. Il y a aux États-Unis cinq millions d'hommes que d'autres hommes possèdent contre la loi de Dieu : « Vous n'avez pas le droit de les garder! » Il y a en Europe une nation divisée, possédée, égorgée... « Vous n'avez pas le droit de la garder! » Il y a aujourd'hui d'autres peuples, petits ou grands, possédés par la force, sans compter l'Orient chrétien : « Vous n'avez pas le droit de les garder! » Or qu'arriverait-il, je vous prie, si le vicaire de Jésus-Christ, élevant sa voix comme il l'a fait souvent dans le cours de l'histoire et nommant par leur nom chacun de ces tout-puissans criminels, disait : « Vous n'avez pas le droit de la garder! » Certes il y aurait aujourd'hui comme alors des buveurs et des courtisans pour exciter le maître à tuer le prophète de la justice et de la vérité, il pourrait y avoir des catacombes pour l'église du Christ : Jésus irait encore se recueillir au désert pendant un temps; mais aussi bien des miracles s'opéreraient alors, et l'on pourrait dire comme Hérode : « C'est une résurrection!... »

Qu'arriverait-il en effet, si tout ceci était une réalité? Qu'arriverait-il, si, selon la pensée du père Gratry, l'église libre autant qu'autrefois, plus libre qu'autrefois, acceptait ce rôle de rendre témoignage d'une même voix et comme un seul homme contre tous les attentats et toutes les iniquités? Je ne sais ce qui arriverait, je ne veux pas même presser l'opinion du père Gratry; mais cette situation aurait sans doute d'étranges conséquences, et pour le moment, il me semble, la question de Rome se trouverait singulièrement simplifiée en un certain sens. Alors toutes ces questions de *territoire actuel*, de provinces pontificales détachées, d'inaliénabilité du domaine temporel, disparaîtraient pour ne laisser place qu'à cette autre grande question de la liberté religieuse et d'une indépendance nouvelle du saint-siége fondée sur une base moins périlleuse que la suspension du droit d'une nationalité cherchant à se concentrer dans son unité.

Après cela, je ne l'ignore pas, cet idéal de justice, de liberté, de vérité, présenté comme une noble lumière, n'est qu'un idéal auquel

la réalité sera toujours loin de ressembler, même en tendant incessamment à s'en rapprocher. Le monde traîne après lui mille difficultés pratiques avec lesquelles il faut bien se résoudre à compter. Il y a de vieux intérêts qui se défendent avec âpreté, de vieilles traditions, de vieilles organisations qui s'obstinent avec la ténacité de tout ce qui dure depuis longtemps. Une multitude de passions, de préjugés, d'habitudes, s'agitent pêle-mêle, compliquant la marche des affaires humaines, et plus la civilisation s'avance, plus les complications s'accumulent et grandissent. Que de fois n'a-t-on pas effrayé le monde avec ce seul mot de nouveauté, et que de fois n'a-t-on pas ajourné un acte de justice sociale ou internationale, parce qu'il implique toute une transformation devant laquelle on s'arrête effaré! De là ce travail de compromis permanens entre les intérêts anciens et les aspirations nouvelles, entre ce qui a été et ce qui doit être, entre le fait et le droit. La politique vit de ces compromis, elle se débat au milieu de ces difficultés qui retardent sa marche, elle conduit diplomatiquement les hommes et les peuples; mais en même temps il y a un autre rôle moins diplomatique pour un certain ordre de penseurs tels que le père Gratry. Ce n'est point leur œuvre de négocier sans cesse avec la réalité. Ce qui fait leur originalité et leur puissance, c'est d'échapper à tous ces liens de la politique de tous les jours, de garder l'indépendance incorruptible de leur foi morale et de leur intelligence, de rappeler sans cesse que les révolutionnaires seuls ne sont pas subversifs, qu'il y a des gouvernemens qui peuvent l'être, qu'il y a souvent des factieux dans les conseils comme dans la rue, et que la vérité luit pour tout le monde.

Quoi qu'il en soit, ainsi marche cet esprit élevé et ardent, contemplant du seuil du sanctuaire, à la lueur de la lampe sacrée, le mouvement des choses, et faisant de tout l'objet d'une méditation émue, parfois saisi de grandes tristesses, de sévérités indignées, au spectacle des déviations et des influences mortelles qui semblent envahir le siècle, puis se reprenant à l'espérance et répétant : « Ce qui m'étonne, c'est de voir aujourd'hui des chrétiens désespérer du monde et du progrès des sociétés vers la justice. » Et cette lutte intérieure de l'espérance et du découragement, de la sévérité et de la sympathie, n'est-elle pas l'histoire de tous les esprits sincères? C'est la destinée de notre temps d'inspirer les sentimens les plus divers et de donner surtout par sa confusion puissante de trop faciles raisons à ses détracteurs, à tous ceux qui se découragent et désespèrent. On dirait, à n'observer que certains côtés, — et qui ne s'est point laissé aller parfois à ces impressions attristées? — que tout s'en va, le droit, le génie, le talent lui-même, la jeunesse, l'ingé-

nuité des âmes, les nobles préoccupations de l'esprit, que la lumière morale et intellectuelle vacille et menace de disparaître dans le torrent des convoitises et des intérêts matériels, qu'il n'y a plus d'autre solennité pour le siècle que l'inauguration d'un chemin de fer, d'une voie de communication vers l'Indo-Chine ou d'un boulevard. Et cependant il faut dire comme le père Gratry : « Ce qui m'étonne, c'est qu'on désespère. »

Dans ce vaste mouvement qui s'accomplit, l'idée n'est point aussi absente qu'on le croit. La toute-puissance du droit, d'un droit nouveau si l'on veut, éclate dans certains événemens. La jeunesse n'est point tout entière à l'entraînement des jouissances, aux plaisirs frivoles, aux goûts turbulens; elle est aussi à la tâche rude et laborieuse, aux travaux sérieux, à l'étude, et à tout prendre elle peut différer de la jeunesse d'autres époques sans avoir moins de séve, sans être moins agitée du mystérieux tourment intérieur. Dans l'ensemble de la société, dans les mœurs, dans les lois, dans les rapports des hommes, n'entre-t-il point par degrés plus d'humanité, plus de douceur, plus de justice? Et si tout cela existe, est-ce donc un acheminement vers la décadence? La vérité est qu'on dépense souvent beaucoup de talent à prouver qu'il n'y a plus de talent, beaucoup de vigueur morale à démontrer qu'il n'y a plus de vie morale, et beaucoup d'esprit à prononcer l'oraison funèbre de l'esprit. Ce grand essor de forces et d'intérêts matériels a ses dangers et crée des conditions nouvelles, je le veux; mais cela empêche-t-il l'âme humaine de rester la motrice féconde? Je me souviens que j'assistais un jour à une de ces inaugurations de chemins de fer qui sont les solennités de notre temps. Lancées des deux extrémités de la grande voie, deux locomotives, traînant après elles de longs convois, devaient se rejoindre à un point central. Là était dressé un autel où un prêtre se tenait debout, et au moment voulu les deux puissantes machines ralentissaient leur marche en frémissant et venaient expirer en quelque sorte au pied de l'autel. Obéissant à l'intelligence qui les avait conduites jusque-là, elles venaient s'abaisser devant une main levée pour les bénir. N'est-ce point l'éternelle image de la soumission de la matière à l'idée, représentée par tout homme, prêtre, écrivain, penseur, chargé de rallumer, d'entretenir sans cesse la lumière intellectuelle et morale?

CH. DE MAZADE.

LE

COLONEL PIERRE

Un matin du mois de mai 1808, après cinq heures de promenade militaire, le lieutenant Pierre, accompagné d'un de ses amis, rentra chez lui très fatigué. Il se laissa tomber dans un fauteuil près de la fenêtre, alluma sa pipe et se mit à fumer. — Chien de métier, fit-il, que cette vie de garnison!

— A qui le dis-tu?

— Et quelle guenille que le corps! continua-t-il en fouettant avec une badine son pantalon couvert de poussière. C'est pourtant cet amas de muscles et de nerfs qui reçoit son impulsion du cerveau, comme le cerveau reçoit la sienne de l'âme, car il est absurde de croire, ainsi que le prétend le docteur, que l'âme soit le cerveau. As-tu remarqué que tous nos chirurgiens sont des matérialistes?

— Ma foi, non.

— Tu ne remarques rien. Eh bien! il y a une heure à peine, le docteur soutenait que l'âme n'est autre chose que le cerveau lui-même, à propos de ce pauvre Jean, parce qu'il a reçu un coup de bâton sur la tête et qu'il en est devenu idiot. Belle malice! l'instrument dont l'âme se servait a été annulé, voilà tout. Heureuse âme! elle est maintenant délivrée du corps, de ce triste compagnon de chaîne, à tous les besoins duquel il lui fallait pourvoir, dont elle avait à subir les exigences et les caprices, à satisfaire les appétits vulgaires et grossiers. Quel bon temps elle doit se donner!

— Tu as des idées étranges!

— Peut-être; mais je suis persuadé que, même sans recevoir un coup de bâton sur le crâne et par la simple volonté, on peut obtenir cette séparation de l'âme et du corps.

— Et comment cela?

— Quoique tu sois peu porté aux idées abstraites, tu vas le comprendre. Assieds-toi bien carrément dans ton fauteuil, là. — Maintenant regarde alternativement tes mains et tes pieds. Contemple-toi tout entier; puis répète à plusieurs reprises : « Qu'est-ce que je suis? Est-ce bien moi qui suis ici? » Tu vas sentir par degrés un trouble et un malaise singuliers dans ton intelligence. Ta personnalité se scindera en deux. Tu verras toujours ton corps devant toi, mais en dehors de toi pour ainsi dire. Tu perdras le sens de la pesanteur, et tu acquerras celui du vide. Fais quelques petits mouvemens. N'assistes-tu pas avec surprise et détachement de ton individualité au spectacle de tes membres qui t'obéissent comme des automates? N'est-ce point là un état tout anormal, rempli de gêne et d'anxiété? et si tu veux t'y arracher, comme je vois que tu cherches à le faire, n'est-ce point par une secousse presque douloureuse que tu rentres en possession de toi-même?

— En effet, dit le lieutenant Aubry.

— C'est, reprit Pierre, ce qui me fait croire à la possibilité de séparer l'âme du corps; mais ceci n'est qu'un commencement : en s'exerçant et avec une volonté constante, on pourrait arriver à beaucoup mieux.

— Merci, j'en ai assez. On arriverait à ne plus savoir si l'on existe ou non. Il est dix heures. Viens-tu à la pension?

— Je te rejoindrai. Il faut que je change de tenue. Je prends la garde à la caserne après le déjeuner.

Le lieutenant Aubry s'en alla. Tout en faisant sa toilette, Pierre réfléchissait à la conversation qu'il venait d'avoir avec son ami. Au bout d'un quart d'heure, il sortit de sa chambre et descendit l'escalier; mais à la dernière marche il se frappa le front. — Je m'étais pourtant dit, pensa-t-il, que j'emporterais avec moi les *Commentaires de César* et ma pipe neuve.

Il remonta, mais ne trouva point ce qu'il cherchait. Tout à coup il s'aperçut qu'il avait la pipe dans sa poche et le livre sous son bras. — Ah! vraiment, se dit-il, je calomniais ce pauvre corps. Il est plus intelligent que je ne le pensais, car il s'est acquitté, sans que j'eusse besoin de les lui rappeler, des instructions que je lui avais données. Serait-il susceptible d'éducation et pourrait-il de la sorte épargner à l'âme les ennuyeuses corvées auxquelles il l'assujettit d'ordinaire? Il faudra que j'y songe.

Pierre était un frêle jeune homme de vingt-quatre ans, petit de taille, au teint olivâtre, au front haut et large, au regard profond, un de ces hommes qui, dans leur carrière, deviennent vite maréchaux ou restent incompris et prennent leur retraite à cinquante ans avec le grade de capitaine et la croix. Depuis quatre ans déjà, il était sorti

de Saint-Cyr; mais par un hasard singulier à cette époque de guerre il n'avait point fait campagne. Avec une ténacité au-dessus de son âge, il avait consacré ces quatre années à l'étude de son art. De même qu'il lisait César, il avait lu Polybe, Montécuculli et Frédéric le Grand, et se prenait d'enthousiasme chaque jour pour les merveilles stratégiques des récentes campagnes d'Italie et de Prusse. Il était ambitieux et rêvait pour lui-même ces illuminations soudaines qui viennent au génie sur le champ de bataille et lui asservissent la fortune; mais bientôt il retombait avec ennui de toute la hauteur de ses rêves dans la réalité. La réalité, c'était cette vie de garnison qu'il était obligé de mener, et dont les occupations, toujours les mêmes, l'enlevaient à ses chères études et lui volaient son temps. A ce dernier point de vue, il ne prenait part que rarement aux plaisirs de ses camarades, car ces plaisirs, qu'il jugeait peu dignes de lui, le fatiguaient sans le distraire. Il recherchait avec avidité les moyens de s'isoler, et son grand bonheur était de les trouver. Aussi fut-ce très sérieusement qu'il songea pendant ses vingt-quatre heures de garde à l'incident de la matinée. S'il n'eût été qu'un esprit superficiel, il eût mis ce qui lui était arrivé sur le compte d'une simple distraction; mais c'était précisément ce phénomène de la distraction qu'il voulait analyser, car il y voyait en germe tout un ordre de faits dont il pouvait tirer parti. La distraction ne prouve-t-elle point que, lorsque l'esprit est absorbé, le corps, livré à lui-même, peut agir en vertu d'une direction antérieure ou d'une habitude prise depuis longtemps? Ainsi, en disciplinant le corps, en lui apprenant à mesurer le temps, à se souvenir et à obéir, les actes journaliers et périodiques de la vie doivent s'accomplir sans que l'intelligence, après avoir une fois donné l'impulsion, soit forcée d'intervenir de nouveau. En allant plus loin, s'il surgit quelque circonstance imprévue qui les modifie légèrement, le corps suffisamment dressé doit se conduire par analogie et ne point troubler encore l'âme dans les spéculations plus hautes qui l'occupent. Voilà ce que se dit Pierre, et après avoir passé en revue les devoirs et les plaisirs de sa vie si régulièrement monotone, il résolut de leur appliquer ce système d'une existence simultanément intelligente et automatique dont il venait d'entrevoir la possibilité.

Tout alla selon ses désirs avec moins de peine qu'il ne l'aurait supposé. Il est vrai qu'il n'est point difficile de se promener de long en large dans la cour d'une caserne en surveillant l'instruction des soldats. La charge en douze temps favorisait les projets de Pierre. Le bruit sec et précis ou heurté du maniement d'armes sollicitait son approbation ou son blâme. Les besoins du service courant amenaient sur ses lèvres les mêmes réponses ou des variantes prévues à

ces réponses. Il en était ainsi de mille détails. Ce parti-pris avec lequel il avait renfermé sa vie dans un cercle invariable lui valut indirectement, de la part de ses chefs, qui en ignoraient la cause, de nombreux éloges. Nul officier n'était plus exact aux heures d'exercice, ni plus ponctuel observateur du règlement. Cette ponctualité et cette exactitude étaient une nécessité de son système. Le corps en effet n'est point fantaisiste de sa nature, et ne devait, à ses débuts surtout, s'habituer à bien marcher que dans les sentiers de la routine. A sa pension, dans les conversations de table, Pierre eut d'abord quelques obstacles à surmonter, quelques difficultés à tourner. Le plus souvent il souriait sans répondre ou répondait d'une façon évasive. Cependant, lorsqu'on l'interpellait à brûle-pourpoint, il hésitait. Son oreille avait perçu les sons; mais son intelligence, pour leur donner un sens précis, avait besoin de revenir en arrière. On le crut un peu sourd, et l'on ne s'en inquiéta pas autrement. Deux ou trois fois pourtant il eut de si bizarres réparties que ses camarades disaient en parlant de lui : « Quel drôle de corps! »

— Pardieu! murmurait alors Pierre en souriant.

Mais ce qui étonna le plus en lui, ce fut l'immobilité que prirent ses traits. La physionomie n'est que le reflet sur le visage des émotions de l'âme, et les émotions proviennent de la pensée à laquelle s'associe une sensation de plaisir ou de peine. Or Pierre, entièrement livré à l'étude et indifférent à la vie ordinaire, n'avait pas d'émotions. Il en résultait que son visage, n'étant plus éclairé par le rayonnement de l'âme, semblait en quelque sorte avoir cessé de vivre.

Le lieutenant Aubry, surpris de ce changement, demanda à Pierre s'il n'avait aucun chagrin. — Non, répondit Pierre, qui ne voulait pas trahir le secret de sa vie tout intérieure, jamais au contraire je n'ai été si heureux.

Ce calme si grand au dehors avait amené par contre-coup une impassibilité morale très remarquable, bien qu'elle fût au fond plus apparente que réelle. Pierre passait à côté des périls qui peuvent se présenter dans la vie sans paraître en soupçonner l'existence. Le corps, pour lequel l'âme ne s'effrayait plus, avait l'insouciante hardiesse, la sûreté d'allures et de mouvemens du corps d'un somnambule. Ainsi Pierre se penchait sans vertige du haut des remparts pour étudier plus à l'aise la courbe d'une fortification ou les angles d'un bastion. Il ne sourcillait point, s'il se faisait à l'improviste à ses côtés un feu de peloton, et quelquefois au tir, avec ses camarades, il s'amusait à servir de cible à son ami Aubry, qui d'ailleurs était de première force, en tenant à la main ou sur sa tête un chapeau que la balle devait traverser. Un jour qu'il franchissait le seuil de la caserne, une poutre, se détachant d'un échafaudage

placé au-dessus de la porte, tomba avec fracas à ses pieds, et au grand effroi des assistans, qui le crurent tué, le couvrit d'éclats de bois et de poussière; mais quand la poussière se fut dissipée, on le vit enjamber paisiblement la poutre et continuer son chemin. On s'empressa autour de lui, et il comprit le danger auquel il avait échappé. Toutefois, par une réflexion instantanée, il comprit aussi que le danger était passé, et ne donna, comme cela fût arrivé à bien d'autres, aucun signe de crainte rétrospective. Le général de brigade Debain, qui commandait les deux régimens de Lorient, était présent; il fut frappé au dernier point du sang-froid de Pierre, et, comme il le tenait déjà en haute estime pour son instruction et sa bonne tenue, il le fit nommer capitaine et le prit pour son aide-de-camp.

Sur ces entrefaites, la campagne de 1809 s'ouvrit contre l'Autriche. La brigade Debain fut envoyée en Allemagne et jointe à la division Morand, qui faisait elle-même partie de l'illustre corps du maréchal Davout. Pierre fut au comble de la joie. Il allait donc voir la grande guerre. Il ne se faisait point d'ailleurs illusion sur le rôle très modeste qu'il aurait à y jouer, puisqu'il n'était que simple capitaine; mais il allait suivre les opérations stratégiques, les pressentir, les juger, trouver en les accomplissant la confirmation ou la condamnation des espérances qu'il avait conçues. Il saurait enfin s'il n'était qu'un esprit médiocre ou un officier de génie que les circonstances révéleraient un jour aux yeux de tous. Néanmoins l'impression que le feu pourrait produire sur lui le préoccupait. Il craignait que sa volonté ne fût point assez maîtresse du trouble de ses sens. Il fut bientôt rassuré. Son corps, auquel il avait ordonné de ne point trembler, avait si bien pris l'habitude d'obéir, qu'il resta impassible au milieu des grands bruits de la bataille. Cette impassibilité même avait un inconvénient. La bravoure d'un jeune officier doit être brillante et non passive. Il n'importe pas qu'il soit un tacticien consommé, il faut qu'il sache courir au milieu des ennemis le sabre en main, ou porter un ordre à bride abattue. Pierre le sentit, et, toutes les fois qu'il en trouva l'occasion, il se jeta résolûment dans la mêlée; mais comme la passion ne présidait point à la lutte, comme l'âme du jeune homme n'était point en courroux pour précipiter les coups que son bras portait, il voyait le carnage dans tout ce qu'il avait de hideux et de répugnant, et il ne frappait jamais sans frissonner. C'était le corps qui se révoltait instinctivement contre l'œuvre de destruction qu'on lui faisait froidement accomplir.

Un jour que Pierre venait d'enfoncer son sabre dans la poitrine d'un soldat autrichien, Aubry, qui était près de lui, le vit pâlir. — Qu'as-tu? lui dit-il. Es-tu blessé?

— Non, répondit Pierre; mais cela me fait mal de tuer.

Aubry, qui était animé par le combat, s'étonna de cette réponse. Il aurait peut-être cru que Pierre avait peur, si dans chaque affaire il ne l'eût toujours vu au premier rang.

Pendant que son corps se battait avec fureur, l'esprit de Pierre demeurait observateur et lucide. Ce qu'il ne pouvait découvrir du champ de bataille avec les yeux, il l'entrevoyait en imagination. Il enregistrait les diverses péripéties de l'action, et devinait celles qui s'accomplissaient loin de lui. Obscure unité dans cette foule de combattans, il la dirigeait par la pensée. Selon l'heure et les lieux, il lançait les régimens et les escadrons, faisait tonner l'artillerie. Il avait les espérances et les angoisses, les foudroyantes résolutions du commandement en chef. A la fin des grandes journées, rentré avec orgueil sous sa tente, il s'applaudissait du succès comme s'il lui était dû, ou supputait les chances qui restaient à la fortune contraire. Il en fut ainsi le soir d'Essling. Depuis le matin, il était retenu frémissant sur la rive droite du Danube, car la rupture des ponts n'avait pas permis aux divisions de Davout d'entrer en ligne. Au bruit de la retraite dans l'île de Lobau, une vague inquiétude saisit l'armée. On avait été jusque-là tellement habitué à vaincre, qu'on ne pouvait admettre que la fortune se fût montrée indécise. Quelques officiers demandèrent à Pierre ce qu'il pensait des événemens.

— Ce n'est qu'un retard, dit-il. L'empereur attendra dans la Lobau, et avant deux mois nous repasserons le Danube et nous triompherons dans la plaine de la Marchfeld.

Son opinion avait déjà de la valeur. On savait que le maréchal Davout avait distingué Pierre et l'avait nommé lui-même chef de bataillon à Ratisbonne. Sa réputation grandit quand on apprit le lendemain que Napoléon avait fait à Masséna la même réponse que Pierre à ses camarades. Deux mois en effet ne s'étaient pas écoulés que Pierre assistait, en combattant cette fois, à la victoire qu'il avait annoncée. Vers deux heures, la droite et le centre des Autrichiens, après avoir presque réussi à séparer notre gauche du Danube, venaient d'être repoussés, et commençaient à plier; mais leur gauche restait immobile sous les attaques de Davout. La brigade Debain, lancée deux fois sur la Tour-Carrée, avait été ramenée, et était décimée par le feu. Le général, apercevant le maréchal Davout, envoya Pierre lui demander du secours. Le maréchal n'avait plus ses réserves.

— Courez à l'empereur, dit-il à Pierre, et priez-le de ma part de vous donner du monde.

Napoléon, monté sur un cheval persan d'une admirable blan-

cheur, était à une lieue de là sur une petite éminence. A quelques pas en avant de son état-major, tout étincelant d'or et de broderies, il se détachait d'une façon nette et lumineuse sur le ciel d'un bleu foncé. Il observait alors avec une lorgnette le mouvement offensif de son armée, qui ne s'opérait point assez vite à son gré. Pierre lui transmit la prière du maréchal.

— Je ne puis disposer de personne maintenant, répondit brusquement l'empereur. Dites à votre général qu'il se fasse tuer... Et vous aussi, ajouta-t-il en voyant que l'aide-de-camp ne bougeait pas.

Mais Pierre demeura immobile. De la hauteur où il se trouvait, il embrassait avec une étrange sollicitude le champ de bataille. Les deux lignes, autrichienne et française, se développaient à ses yeux au milieu d'un nuage de flamme et de fumée, et ondulaient sous leurs efforts également opiniâtres. La lutte cependant était la plus vive aux deux extrémités, et au centre des Autrichiens, vers les pentes inclinées qui vont de Neusiedel à Wagram, il semblait y avoir une éclaircie. A la vue de cet espace vide, les regards de Pierre se portèrent aussitôt sur les réserves de l'empereur.

— Monsieur, dit Napoléon avec colère et en le secouant par l'épaule, à quoi pensez-vous donc?

Pierre fléchit sur sa selle comme si la main d'un colosse se fût appesantie sur lui. Néanmoins il se redressa.

— Je pense, sire, qu'il serait temps de lancer le corps du maréchal Oudinot sur Wagram.

— Ah! fit l'empereur.

Pierre, effrayé de son audace, n'entendit pas. Il avait enfoncé les éperons dans le ventre de son cheval et était parti au galop. Quand il fut revenu près de la Tour-Carrée, la position de la brigade n'était pas meilleure. Les soldats combattaient en tirailleurs; les deux colonels avaient été tués, et le général Debain venait d'être atteint mortellement par un biscaïen. Il eut pourtant la force de demander à Pierre ce qu'avait dit l'empereur.

— Mon général, l'empereur m'a dit de nous faire tuer.

— C'est fait, dit le vieil officier, qui s'était renversé en arrière.

Pierre et Aubry reçurent le général dans leurs bras. Ils se consultèrent du regard, groupèrent quelques officiers, formèrent en colonne serrée ce qui restait de la brigade, et, montrant le cadavre du général, s'écrièrent : — En avant! — Tout à coup, au plus fort de la mêlée qui s'engagea bientôt parmi les maisons en ruine de la Tour-Carrée, les Autrichiens faiblirent et battirent en retraite. Pierre, étonné, regarda derrière lui, et dans la plaine, parmi des flots de poussière où scintillaient les baïonnettes, vit s'avancer de

profonds régimens. C'était le corps du maréchal Oudinot que l'empereur lançait sur Wagram.

Le lendemain, sur ce champ de bataille tout couvert de cadavres et de débris, Napoléon passa une grande revue de l'armée. Arrivé à la brigade Debain, il demanda le général et les colonels. On lui répondit qu'ils étaient morts. Ce cri de mort après la victoire est le funèbre écho des foudres éteintes du combat. On lui présenta le plus ancien chef de bataillon. C'était Pierre.

— Ah! dit l'empereur en souriant, c'est vous, monsieur le général en chef?

Pierre s'inclina.

— Colonel Pierre, ajouta Napoléon en s'éloignant, vous faites partie de mes officiers d'ordonnance.

La victoire de Wagram, suivie de l'armistice de Znaïm, mit fin à la campagne de 1809. Quand l'empereur revint à Paris, Pierre l'accompagna. Il était encore tout à l'enivrement de sa rapide fortune, et se disait avec orgueil qu'il ne la devait qu'à lui-même et à l'heureuse idée qu'il avait eue de faire de son corps, sans en écouter les révoltes ou les désirs, l'instrument obéissant de son intelligence et de sa volonté. Annuler le corps, n'est-ce point débarrasser l'âme de ses entraves et lui assurer le libre exercice de ses facultés et de son génie? Aussi résolut-il de persévérer dans cette voie. Ce n'était plus, il est vrai, l'art militaire qui le captivait. De deux à trois ans on ne semblait point devoir se battre. C'étaient les secrets du gouvernement, les intrigues d'une grande cour qu'il voulait pénétrer. Cet ambitieux ne croyait plus à rien d'impossible. Napoléon, qu'il admirait tant, n'était-il pas à la fois administrateur, politique et guerrier? Il s'étudia donc et réussit à devenir un parfait courtisan. Il n'eut point d'ailleurs à redouter l'écueil ordinaire de ceux qui briguent la faveur du maître. Ni ses passions, ni sa personnalité ne lui firent obstacle. Il effaçait constamment l'une et avait supprimé les autres. A l'abri des émotions, il n'eut besoin ni de dissimuler, ni de composer son visage. Sa tenue était élégante et facile, sa physionomie toujours calme et souriante. Il écoutait poliment, en songeant à autre chose, les solliciteurs et les importuns. Il fut bientôt le confident de tous, il connut les petits complots de palais, les visées de chacun; mais par cela même il se convainquit de la futilité, de l'inutilité de la tâche qu'il s'était imposée. On n'improvise pas en quelques mois une double carrière, et si le général Sébastiani venait d'être récemment ambassadeur à Constantinople, c'était là un rôle exceptionnel auquel Pierre ne pouvait aspirer encore. Alors, l'attrait de la curiosité n'existant même plus, il en vint au désenchantement de la vie qu'il menait. Il appelait de tous ses vœux le moment où

l'on recommencerait la guerre; mais ce moment, que déjà l'empereur pouvait prévoir, n'était pas arrivé. En l'attendant, Pierre se consumait dans une sorte de néant. Habitué à ne plus vivre que par l'intelligence, et son intelligence n'ayant plus d'aliment, il sentit dans toute sa lourdeur le poids du temps. Il souffrait aussi (quel nom donner à sa souffrance?) de cette séparation de l'âme et du corps qu'il essayait autrefois de décrire à Aubry, et qui maintenant était presque pour lui un état normal. C'était la sensation du vide dans tout ce qu'elle apporte d'oppression et de vertige. En vain il essayait de se reprendre à la vie réelle : son corps, qu'il avait dédaigné, courbé en esclave sous le joug despotique de l'âme, était devenu à son égard un étranger et un ennemi. Il ne savait qu'en faire, et s'irritait de son dépérissement et de sa faiblesse.

Pierre était malade. La vie physique, s'accomplissant mécaniquement en lui depuis trois ans, sans participer aux émotions fécondes de l'âme qui la renouvellent et la font s'épanouir, s'était étiolée et usée. Ce jeune colonel de vingt-six ans n'avait plus d'âge. Son apparence était grêle et chétive, sa taille voûtée, sa carnation sans vigueur. D'admirables yeux éclairaient seuls sa figure pâle et fatiguée. Nul regard humain n'aurait pu avoir plus d'éclairs dans la passion ni plus de profondeur dans la tristesse.

Le jeune colonel cependant cherchait à s'expliquer ce qui lui arrivait. N'était-ce pas étrange? S'il est vrai que ce soit le plus souvent l'activité désordonnée de l'âme qui use le corps, comment se faisait-il que le corps qu'il avait soustrait à toute émotion, dont il avait ramené l'existence à des conditions purement physiques, ne jouît pas d'une santé inerte peut-être, mais florissante? Il en est ainsi pour les fous. L'âme est absente, mais le corps prospère. Sauf quelques crises où la force nerveuse accumulée se dépense en cris et en transports, rien ne trouble d'ordinaire chez eux le tranquille accomplissement des fonctions animales. Seulement Pierre oubliait qu'il n'était pas fou. La séparation de l'âme et du corps ne s'était pas produite chez lui par un accident fortuit, mais par l'action réfléchie et raisonnée de l'âme. Entre elle et le corps, il y avait eu un intermédiaire toujours actif, toujours dissolvant, la volonté. C'était avec la volonté que Pierre avait sans relâche macéré son corps, et l'avait réduit à cet état d'ilote où il se montrait incapable d'aucune initiative et d'aucune énergie.

Le commandant Aubry, qui voyait Pierre de temps en temps et recevait les confidences du jeune colonel, lui fit un jour entrevoir la vérité.

— Tu es puni par où tu as péché, lui dit-il. Tu as voulu que ton corps s'habituât à ne plus se sentir vivre, et il t'a obéi. Cesse de

l'opprimer aujourd'hui, et tâche qu'il ait quelque intérêt à vivre pour lui-même.

— Que faire? demandait Pierre avec abattement.

Alors le commandant Aubry, s'alarmant pour le colonel, lui conseilla de courir les fêtes et les plaisirs. A cette époque de rapides et faciles amours, Aubry était le type de cette jeunesse militaire fière de ses grades et de sa bonne mine, de ses courses conquérantes à travers l'Europe, pressée de jouir, insouciante et brave, et qui se piquait de moissonner sur les domaines de Cythère autant de lauriers que sur les champs de bataille de Prusse ou d'Autriche. Il fit la part du caractère de son ami, et pensa que quelque sérieuse aventure de femme le guérirait. Aubry ne savait pas que le difficile pour un homme tel que Pierre, ce n'était point d'être aimé, mais d'aimer. Beaucoup de femmes en effet courtisaient le colonel. Bien que sa beauté ne fût point celle qu'on admirait alors, son grade, sa jeunesse, la faveur de l'empereur, lui tenaient lieu auprès d'elles des formes d'Antinoüs qu'il n'avait pas. Quelques-unes, d'une imagination plus vive, s'éprenaient de sa brillante bravoure, dont on leur avait parlé, de la tournure de son esprit et même de son attitude étrange, car elles croyaient y découvrir toutes les ardeurs contenues de la passion. Malheureusement Pierre apportait dans le monde le fatal esprit de l'analyse et du doute. Il devinait tous les calculs de l'amour-propre et de l'égoïsme, et ne distinguait aucune femme qui méritât sérieusement d'être aimée par lui. Il éprouvait cependant un impérieux besoin d'échapper à sa solitude et à ses angoisses, et de confier à une femme qui ne les raillât point ses défaillances et ses vertiges. Il perdait de plus en plus chaque jour le sentiment de son individualité, et concevait instinctivement que, pour qu'il le recouvrât, il lui fallait s'identifier à la vie d'une autre créature humaine.

Au printemps de 1810, l'ambassadeur d'Autriche, le prince de Schwarzenberg, donna un grand bal à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise. Pierre était à ce bal et contemplait d'un œil distrait les magnificences de la fête, lorsqu'il remarqua une jeune femme assise à quelque distance de l'impératrice. Cette jeune femme était d'une rare beauté. Ses épaules, d'une peau brune et dorée, avaient aux lumières d'étincelans reflets. Ses cheveux noirs, réunis en épaisses torsades, encadraient son visage d'un ovale fin et délicat. Son front était intelligent et sérieux, sa bouche spirituelle et souriante. En ce moment, ses yeux, ombragés de cils tellement longs qu'ils projetaient une ombre sur ses joues, regardaient vaguement devant elle. Ils se tournèrent lentement du côté de Pierre, et le colonel en reçut presque une commotion électrique. Il n'avait

jamais rencontré chez aucune femme des yeux d'une expression si voilée et si intime. Il crut retrouver son propre regard dans celui de l'inconnue, car il s'y révélait cette rêverie extatique, ce détachement des préoccupations terrestres qui étaient habituels chez lui. Cependant les yeux de la jeune femme, qui, en s'attachant aux siens, n'avaient peint d'abord qu'une attention réfléchie, s'animèrent par degrés de flammes limpides et caressantes. Pierre fut inondé de leurs effluves, et son corps, insensible depuis si longtemps, frissonna de plaisir et de trouble.

Mais le charme allait se rompre. Un jeune homme s'avança vers l'inconnue et l'invita à danser. Alors elle cessa de regarder Pierre, se fit répéter la demande qu'on lui adressait, et accepta. En se levant, elle dirigea sur Pierre un dernier coup d'œil, mais cette fois avec étonnement et curiosité. — Ah ! je t'y prends, dit Aubry au colonel. Comment la trouves-tu ?

— Tu la connais ?

— Oui ; c'est la comtesse de Sabran, une jeune veuve de vingt-cinq ans. Son mari était général et s'est fait tuer en Pologne, il y a trois ans.

— Comment se fait-il que je ne l'aie point encore vue ?

— Parce que tu n'es pas allé dans le monde depuis quelque temps. Elle n'est elle-même revenue à Paris que tout récemment. Depuis la mort de son mari, elle vivait très retirée à la campagne. Autrefois on la citait à la cour pour sa beauté et son esprit. Aujourd'hui elle est très recherchée, car elle est fort riche, mais elle n'écoute aucun de ses adorateurs. C'est une femme étrange, qui parfois ne semble pas se douter qu'elle est de ce monde. Elle te conviendrait, car elle a des distractions de tout point semblables aux tiennes.

Cette courte conversation causa une grande perplexité au colonel. Que s'était-il passé entre cette femme et lui, que sa pensée ne pût s'éloigner d'elle ? Ils n'avaient échangé qu'un seul regard, mais ce regard l'avait mis hors de lui-même. Y avait-il donc entre leurs âmes quelque affinité secrète, et fallait-il prendre au sérieux les paroles qu'Aubry avait dites en plaisantant ? Cependant Pierre ne pouvait prétendre à la comtesse de Sabran ; elle était trop noble, trop riche et trop belle pour lui. Pour la première fois il fit un retour sur lui-même, il se compara aux jeunes gens qui se pressaient autour de la femme qu'il aimait : il se vit dénué de toutes les grâces de la jeunesse, et maudit la dévorante ambition qui l'avait rendu vieux avant trente ans. Toutefois il suivait la jeune femme au milieu des groupes de danseurs et ne se lassait point de l'admirer. Il songea à se faire présenter à elle ; mais une invincible timidité le retint, il n'aurait trouvé aucune parole à lui dire. Alors, en face de

ses désirs, de ses craintes, de son impuissance, il en vint à souhaiter un de ces tragiques événemens qui abaissent pour la passion toutes les barrières et placent d'un seul coup les amans en face l'un de l'autre.

Ce souhait était une folie, et Pierre ne savait encore à quoi se résoudre lorsqu'il se fit dans le bal un mouvement extraordinaire. L'effroi se peignit sur tous les visages, et ce mot sinistre : « le feu! le feu! » s'échappa de toutes les bouches. Le feu venait en effet de se déclarer à l'hôtel de l'ambassadeur. Bientôt de sourds craquemens se firent entendre. Les flammes, brisant les châssis des fenêtres, pénétrèrent dans les salons, s'enroulèrent aux tentures, ou, glissant sur le parquet, s'attachèrent aux robes des femmes. Il y eut une explosion de cris de douleur et de désespoir. Chacun, au milieu d'un inexprimable désordre, ne pensa plus qu'à se sauver. La foule en délire, aveuglée par la fumée, se précipitait aux portes, devenues trop étroites, et s'y étouffait. Pierre n'avait point quitté la comtesse des yeux. Il la vit emportée dans un tourbillon et foulée contre la muraille. Avec une force surhumaine, avec d'incroyables efforts, il se fraya un chemin jusqu'à elle, la saisit, l'enleva dans ses bras, et, retournant sur ses pas, l'écarta du torrent de la foule. Puis sa présence d'esprit lui vint en aide, et lui indiqua que la voie la moins périlleuse à tenter était de traverser ce rideau même de flammes devant lequel on fuyait. Il enveloppa la comtesse d'un manteau de bal, la serra étroitement contre lui, et par une des fenêtres ouvertes s'élança dans le jardin. Au bout de quelques secondes, il avait dépassé les limites de l'incendie, et déposait la comtesse sur un banc de gazon.

— Ah! lui dit-elle avec effusion, c'est vous qui m'avez sauvée!

Le colonel balbutia quelques mots. Dans le premier instant, il s'était agenouillé auprès d'elle, lui avait pris les mains et s'assurait qu'elle n'était pas blessée. Elle le regardait ainsi à ses pieds avec une ivresse qu'elle ne cherchait pas à dissimuler. Pierre, tout ému, palpitait sous son regard. Cependant elle se leva et le pria de la reconduire chez elle. Au moment de le quitter, elle lui serra la main en lui disant : — Nous nous reverrons, n'est-ce pas?

Pierre ne dormit pas de la nuit. Il était en proie à une exaltation extrême. Il se demandait ce qu'il y avait en lui qui eût pu séduire une pareille femme, et si tout ce qui s'était passé n'était point un rêve. Il consultait avec anxiété son miroir et y constatait avec stupeur la pâleur et l'amaigrissement de ses traits. Il était impossible qu'il eût fait une pareille conquête. Devenu superstitieux, il allait jusqu'à voir un présage funeste dans cette catastrophe soudaine qu'il avait désirée. Dieu ne le punirait-il pas de ses souhaits impies

en le frappant dans son bonheur? Quelques minutes plus tard, il croyait juger froidement sa situation. Il se disait que les femmes se laissent vite fasciner par le dévouement, qu'au milieu des flammes il avait pu paraître beau à la comtesse, mais que le lendemain elle aurait conscience de sa folie et ne saurait aimer un cadavre animé. Ces deux mots ne semblaient point à Pierre une exagération. C'était du feu qui courait dans ses veines; mais il ne gouvernait plus la vie qui bouillonnait en lui : elle secouait avec une violence inouie ce corps si longtemps endormi, tendait ses nerfs à les rompre ou les jetait dans une prostration complète. Au matin, il s'étendit épuisé sur son lit et y demeura de longues heures presque privé de sentiment.

En revenant à lui, il décida qu'il ne reverrait pas la comtesse. Il l'aimait si ardemment qu'il ne pouvait supporter l'idée d'être repoussé par elle. Il irait solliciter de l'empereur la faveur d'être envoyé en Espagne, s'y ferait tuer ou trouverait dans l'émotion des combats, dans les perspectives d'une ambition grandiose l'oubli de la terrible passion qui s'était emparée de lui; mais il était si faible qu'il ne put exécuter son projet. La fièvre le terrassa, et pendant trois jours le cloua sur sa couche, où des songes tour à tour effrayans ou merveilleux le visitèrent. Tout était bouleversé en lui. Dans ses intervalles lucides, l'isolement qu'il cherchait autrefois lui faisait peur. Il envoya prier le commandant Aubry de venir le voir, et conta à son ami tout ce qu'il éprouvait. — Pourquoi la comtesse ne t'aimerait-elle pas? lui dit Aubry. Tu es brave et tu as la beauté de la passion.

Un billet que Pierre reçut de Mme de Sabran vainquit ses dernières hésitations. Ce billet ne contenait que ces mots : « Colonel, pourquoi ne venez-vous pas me voir? »

Il alla chez la comtesse. En entrant dans un salon d'été rempli de belles fleurs, il la trouva vêtue d'une simple robe blanche : elle n'était coiffée que de ses beaux cheveux noirs; mais elle avait la magie de la jeunesse et de l'amour, et Pierre resta ébloui sur le seuil. Elle vint à lui, demandant pourquoi il avait autant tardé. Le colonel répondit qu'il avait été malade et qu'il était encore un peu souffrant. Ils s'assirent et se mirent à causer. Tout d'abord ils hésitèrent. Certes s'aimer d'une façon soudaine, ainsi qu'ils l'avaient fait, c'est avoir le pressentiment que l'on se comprendra bientôt par l'intelligence et par la pensée, comme on s'est compris par le cœur. Ne peut-on toutefois comparer de semblables amans à des voyageurs transportés tout à coup par un pouvoir féerique dans un lieu de délices où tout les charme et les étonne, la sérénité du ciel, la splendeur de la nature, mais dont ils ne connaissent, pour s'y diriger, ni

les chemins ni les issues? Tels ils étaient, indécis et tremblans en face l'un de l'autre, cachant sous la banalité des paroles le trouble des sens et l'agitation de l'âme. Cependant la comtesse, tendre et empressée, était la plus brave, tandis que Pierre succombait sous le poids de son bonheur, auquel il n'osait croire encore. En même temps, et avec un secret désespoir, il se sentait atteint de cette faiblesse pleine à la fois de plaisirs et de souffrances qui l'avait déjà envahi. La frêle enveloppe de son corps ne pouvait contenir la vie nouvelle que son amour y versait à flots. Un instant il devint si pâle que la comtesse s'effraya.

— Ce n'est rien, répondit Pierre, ce sont sans doute ces fleurs qui m'auront fait du mal.

Il demanda la permission de se retirer, et la jeune femme le suivit d'un regard inquiet jusqu'à la porte. Le lendemain il revint. Son âme s'était indignée de ces défaillances du corps, auquel elle voulait ordonner de vivre désormais au même degré qu'elle, comme elle lui avait appris naguère à se soumettre et à s'ignorer; mais cette tyrannique volonté de l'âme devait être méconnue. Pierre, moins encore que la veille, réussit à se vaincre. Le simple son de voix de la comtesse, tout imprégné de tendresse à certaines paroles qu'elle lui dit, détermina en lui une subite excitation nerveuse, et ses yeux se mouillèrent de larmes.

— Qu'avez-vous? demanda la comtesse.

— Ah! murmura tout bas Pierre, je ne suis pas habitué à aimer, et l'amour me tue; mais, reprit-il avec une sorte de désespoir, ce n'est point tout, et je n'ignore pas pourquoi je suis ainsi. Si vous saviez, si vous saviez...

— Colonel, dit la comtesse, je me suis bien aperçue que vous aviez un secret que vous n'osiez me confier. Pourquoi cela? Ne suis-je pas votre amie? Racontez-moi votre vie. Je n'en connais que les actes d'héroïsme. Dites-m'en les chagrins et les amertumes. Je vous consolerai.

Pierre alors lui raconta les monotones et studieuses années de sa jeunesse, l'ambition qui l'avait animé, le dessein qu'il avait conçu et exécuté d'annuler le corps afin de donner à l'âme tout son essor. Il l'initia aux progrès divers de cette entreprise qu'il avait tentée sur lui-même, lui dépeignit en traits de feu cette scission de l'esprit et de la matière, puis, se complaisant par le souvenir dans l'orgueilleux triomphe qu'il avait obtenu, lui fit entrevoir ces sereines hauteurs d'où l'âme, inaccessible aux soins terrestres, embrasse et saisit dans leur ensemble les événemens humains et les dirige à son gré, si elle dispose d'une puissance égale à sa volonté. La comtesse l'écoutait avec une curiosité frémissante. Il lui semblait que les phé-

nomènes qu'il décrivait s'accomplissaient en elle. Elle subissait la contagion de ces sensations extraordinaires qu'évoquait l'ardente paroledu colonel.

— Hélas! continua Pierre, de quel prix j'ai payé cette prétendue victoire de l'âme! Je lui ai sacrifié à mon insu tout mon bonheur, toutes mes jouissances à venir. Je me suis si longtemps sevré d'émotions, que les plus douces me brisent aujourd'hui. Tenez, je suis devant vous plus faible qu'un enfant. Mon cœur bat à se rompre. Je ressemble au prisonnier qui, dans un cachot où l'air et la lumière lui manquent, conserve indéfiniment un souffle de vie, et dont les dernières forces s'anéantissent, si on le rend subitement à la liberté et au soleil; mais il m'importerait peu de mourir, si vous m'aimiez, et je n'échangerais point mes plus cruelles souffrances contre cette impassibilité dont j'étais trop fier, fût-elle l'apanage du génie.

— Colonel, dit lentement la comtesse, envoyez-moi votre meilleur ami, le commandant Aubry. Nous tâcherons de vous rendre la santé et l'espérance.

Quand la comtesse fut seule, elle tomba dans une profonde rêverie. Elle songea au premier regard qu'elle avait échangé avec le colonel, puis elle se vit emportée par lui au milieu des flammes et sauvée comme par miracle. Elle se rappela en rougissant le cri de reconnaissance qu'elle lui avait jeté, l'abandon avec lequel elle s'était presque livrée à lui. L'avait-elle donc aimé tout de suite? Était-il possible que l'amour fût un coup de foudre et naquît ainsi, dans des circonstances exceptionnelles, de la complète communication des âmes? Mais ce qui s'était passé depuis la préoccupait surtout. De quel mal indéfinissable était atteint le colonel? Était-ce l'amour qui le tuait, ainsi qu'il l'avait dit? Ce n'était pas croyable de la part d'un homme jusque-là si intelligent et si fort. Il avait exagéré dans sa douleur le récit de ses tentatives bizarres. Ces tentatives n'étaient-elles pas d'un fou? Elle frissonna. Cependant, si tout était vrai, comment le guérir? Était-ce en partageant sa vie? était-ce en s'éloignant de lui? Le doute cruel, le regret, l'espérance, se peignaient tour à tour sur le beau visage de la comtesse, l'éclairaient ou l'assombrissaient. Elle paraissait lutter contre quelque décision héroïque qu'elle regardait comme nécessaire, et qui lui déchirait le cœur. Elle attendait Aubry avec une impatience extrême. Aubry était le compagnon du colonel; depuis des années, il ne l'avait pas quitté. Elle saurait par lui tout ce qu'il lui importait de savoir.

Il arriva enfin. Elle le reçut avec un empressement craintif. — Croyez-vous que le colonel soit sérieusement malade? lui dit-elle.

— J'en ai peur, répondit Aubry.

— Commandant, reprit-elle en souriant avec le courage de la

femme qui va au-devant d'un malheur, le colonel vient de me raconter sa vie ; mais il l'a fait avec trop d'enthousiasme ou trop de faiblesse. Je ne sais. J'ai peine à croire ce qu'il m'a dit. Voudriez-vous m'éclairer sur la singulière transformation qu'il prétend s'être opérée en lui? Voudriez-vous me dire par quels moyens il a pu l'accomplir, quels faits l'ont signalée, et si les conséquences en sont aussi redoutables qu'elles le paraissent,... tout ce que vous savez enfin?...

Le commandant n'avait pas une imagination vive, mais il portait à Pierre une affection sincère et se sentait gagné par l'émotion de la comtesse. En outre les circonstances où il avait vu le colonel développer sa rare faculté d'isolement étaient si présentes à son esprit et la plupart avaient été si dramatiques, qu'il les retraça avec une saisissante simplicité. Selon lui, l'intelligence de Pierre était plus que jamais belle et lucide, mais elle n'avait réussi à briller d'un pareil éclat qu'aux dépens du corps. Celui-ci avait perdu l'habitude de la vie ordinaire où les sensations physiques correspondent aux émotions de l'âme. S'il sortait brusquement de ce rôle d'automate, la plus légère sensation pouvait l'ébranler dangereusement, une forte commotion pouvait le tuer.

— Le colonel n'a-t-il donc jamais aimé? demanda la comtesse.

— Jamais, dit Aubry.

Elle se leva, marcha avec agitation, cueillit quelques fleurs dans une jardinière et revint s'asseoir. Elle était plus calme, mais très pâle, et semblait avoir pris une résolution. Aussi, quoique le commandant continuât encore assez longtemps de parler, elle ne l'écouta plus qu'avec distraction. Elle avait hâte d'être seule et tout entière à sa pensée. Aubry s'en aperçut, et, se disposant à prendre congé d'elle, lui demanda ce qu'il devait dire à Pierre.

La comtesse jouait nonchalamment, bien que ses mains fussent un peu tremblantes, avec les deux bouts de sa ceinture. Elle leva sur le commandant un visage en apparence impassible et lui dit assez froidement : — Mais, d'après tout ce que vous m'avez dit, je crains comme vous que le colonel ne soit véritablement malade. Il faut qu'il se soigne et voie les médecins.

Le commandant salua Mme de Sabran et sortit aussi surpris qu'indigné. Il était si loin de s'attendre à une pareille réponse! Quand Pierre lui avait transmis l'invitation de la comtesse, il avait cru que la jeune femme était décidée à épouser le colonel, et qu'elle n'avait osé lui faire part à lui-même de cette résolution. Aubry ne pouvait douter en effet qu'elle n'aimât Pierre, à moins que celui-ci, dans les confidences qu'il lui avait faites, ne se fût étrangement abusé. D'ailleurs le bruit de ce mariage avait déjà couru dans le

monde. On s'y était entretenu de la manière si romanesque et si prompte dont la comtesse s'était éprise du colonel. On s'en était même étonné. Il y avait alors en France tant d'illustrations guerrières que le mérite de Pierre, si grand qu'il pût éclater un jour, ne suffisait pas à expliquer une passion semblable. Il ne restait donc pour la foule que le contraste si frappant de cet homme maladif et de cette femme dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Aubry seul, qui aimait et admirait Pierre, avait pu soupçonner l'éblouissante révélation de tendresse que ses regards avaient apportée à la comtesse. Aussi le brusque changement de Mme de Sabran et ses froides et cruelles paroles le remplissaient d'une douloureuse colère.

Pierre attendait le retour de son ami. En le voyant, il mit la main sur son cœur pour en comprimer les battemens. — Eh bien? fit-il.

— La comtesse, dit avec brutalité le commandant, n'est qu'une franche coquette. Elle a dit que, puisque tu étais malade, le mieux que tu pusses faire était de consulter la faculté.

Tout d'abord Pierre demeura atterré, puis le sang afflua à ses joues. — C'est impossible! s'écria-t-il. — Il fit répéter à Aubry la conversation qu'il avait eue avec la comtesse. Après l'affection qu'elle lui avait témoignée, il ne comprenait pas qu'elle se fût fait raconter toutes les circonstances de sa vie pour arriver à une pareille conclusion. — Tu te seras trompé, dit-il encore, tu auras mal entendu; il faut que je la voie moi-même.

Le commandant haussa les épaules. Pierre se rendit chez la comtesse, mais il ne fut pas reçu.

Le lendemain et le surlendemain, il se présenta de nouveau et ne fut pas plus heureux. Ainsi, pour Mme de Sabran, c'était un parti pris. Le colonel désolé fit un retour sur lui-même. Le changement de la jeune femme à son égard datait du jour où, sollicité par elle, il lui avait avoué les essais, les luttes, le triomphe, les angoisses de sa vie; mais aussi quelle folie que de se confier à la femme qu'on aime! Elle encourage par une feinte bonté des confidences fatales, et, dès qu'elle en est maîtresse, n'a plus, au lieu de consolation et de pitié, que de l'oubli et du dédain. Aubry avait bien raison : les femmes n'aiment que l'homme qui les domine et qu'elles admirent. Elles méprisent celui qui, dans un instant d'abandon, a l'imprudence de venir chercher auprès d'elles la force qui lui manque. Pierre était humilié jusqu'au fond du cœur; mais, tout en croyant avoir renoncé à son amour, il brûlait du désir de voir une dernière fois Mme de Sabran pour lui reprocher sa perfidie.

Il espérait la rencontrer dans le monde, mais elle n'allait plus à aucune fête. Au bout d'un mois cependant il se trouva un soir avec elle à une réception des Tuileries. Il l'aperçut dès qu'il entra dans

le salon où elle était, et il lui sembla qu'elle avait jeté sur lui un rapide regard. La comtesse, plus brillante que jamais, était entourée d'une cour nombreuse, dont elle accueillait et provoquait les hommages. A ce spectacle et pendant quelques instans, Pierre se sentit repris de sa timidité du premier jour. Il oublia qu'il avait sauvé cette femme, qu'elle l'avait distingué, qu'il avait été heureux, qu'il avait souffert pour elle. Il se revit inconnu d'elle, perdu dans la foule, flétri avant l'âge, ayant la conscience de son infériorité vis-à-vis de tous ces hommes, si sûrs d'eux-mêmes, qui parlaient à la comtesse en souriant, sans avoir peur. Il lui pardonna presque d'avoir fait de lui un jouet de quelques jours. Il était naturel qu'elle eût agi de la sorte, et pourtant il y avait eu de la cruauté de sa part. Il la fuyait, la cherchait, l'aimait et la haïssait tout ensemble. Il se décida néanmoins à l'aller saluer. Elle le vit avec indifférence, lui adressa quelques paroles et se remit à causer. Il resta dans le cercle, attendit un instant qu'il crut favorable, et, se penchant alors vers Mme de Sabran, lui dit à demi-voix : — Il faut que je vous parle.

— Vous dites, colonel?... demanda la comtesse de manière à attirer l'attention des hommes qui étaient là.

Pierre répondit par une banalité et s'éloigna la rage dans le cœur. Sur son chemin, il rencontra Aubry, lui saisit le bras avec force et lui dit les dents serrées : — Ah! c'est une méchante femme!

— Bah! répondit le commandant. Eh bien! vraiment la colère ne te fait point de mal! Il y a longtemps que je ne t'ai vu si bonne mine qu'en ce moment.

Et, comme Pierre faisait un geste d'impatience, il l'entraîna vers une glace et lui dit : — Vois plutôt!

Pierre fut surpris en effet en se regardant. Il se tenait droit et la tête haute. Son teint s'était coloré, et ses traits exprimaient un orgueilleux ressentiment. Ce pouvait n'être, il est vrai, qu'une rougeur et une animation fébriles; mais le visage n'en avait pas moins perdu son ancienne immobilité. Il tressaillait maintenant à l'unisson des passions de l'âme, et les partageait en les reflétant. Ce n'était plus, comme à l'époque où le colonel faisait la guerre, un simple masque condamné à l'inertie, ni comme, plus récemment, quand il avait rencontré la comtesse, une physionomie d'une mobilité maladive que des émotions nouvelles et trop puissantes bouleversaient ou couvraient de larmes.

Cependant, sous l'impression des paroles de la comtesse, il s'aperçut à peine de ce nouvel état. Il ne voulait plus seulement se venger; il était jaloux. Il se disait qu'elle ne l'avait point quitté par dédain, et qu'une autre affection avait dû remplacer celle qu'elle avait ressentie pour lui. Qui aimait-elle? Il le saurait et se placerait

alors entre la jeune femme et l'homme qu'elle aurait choisi, car il ne voulait pas qu'un autre pût jouir du bonheur qui lui avait échappé.

A partir de cette soirée, il épia Mme de Sabran et la suivit partout. Il le fit d'ailleurs sans difficulté; loin de fuir le monde, la comtesse était maintenant de toutes les réunions, de toutes les revues. Les soupirans s'empressaient toujours auprès d'elle; elle les attirait et les retenait par sa coquetterie et par son esprit. Quant à Pierre, il commentait les moindres paroles de la jeune femme, il interprétait ses regards, son geste, son sourire. Souvent, dans cette active surveillance, il s'étonnait que ses sens le servissent aussi bien. Ses yeux et ses oreilles lui transmettaient avec les plus légères nuances ce qu'ils voyaient, ce qu'elles entendaient. Le colonel n'avait plus ni atonie ni langueur. Il souffrait encore, mais il vivait; il assistait avec une joie mêlée de tristesse à la renaissante harmonie de l'âme et du corps. Pierre n'avait point remarqué d'ailleurs que la comtesse eût de préférence sensible pour aucun de ceux qui l'approchaient; il lui semblait même assez souvent que l'entrain de la jeune femme était factice. Ses beaux traits se détendaient avec une sorte de fatigue, un sourire sans expression errait sur ses lèvres. Deux ou trois fois il crut s'apercevoir que son regard le cherchait; mais dès que ses yeux rencontraient les siens, elle se hâtait de les détourner. Pierre, indécis, trop fier pour oublier, trop modeste pour espérer, se tenait à l'écart et attendait.

Le colonel saluait la comtesse quand il ne pouvait faire autrement, mais il ne lui parlait plus. Un soir il la vit se diriger de son côté... Elle donnait le bras au baron de N..., jeune diplomate déjà célèbre, l'un des hommes les plus séduisans de cette époque. Lorsqu'elle ne fut plus qu'à deux pas de Pierre, elle s'arrêta, parut hésiter, puis lui dit en rougissant : — Je vois avec plaisir, colonel, que vous vous portez beaucoup mieux.

Le colonel s'inclina, mais ce fut tout. La comtesse était très émue. Elle avait pensé qu'il lui répondrait. Alors, pour cacher son trouble, elle se pencha vers le baron et lui sourit. Celui-ci crut à une faveur et serra doucement le bras de la jeune femme. Il allait lui parler, mais il en fut empêché par une femme fort élégante et très à la mode qui lui demanda en le croisant quel était son avis sur les relations de la France et de la Russie.

Pierre avait vu le sourire de Mme de Sabran et le mouvement du jeune homme. Il eut un de ces transports de jalousie auxquels on ne résiste pas.

— Madame, dit-il d'une voix sourde à la comtesse, vous aimez cet homme, je le tuerai.

La comtesse se prit à rire. — Ah ! tant que vous voudrez, colonel, dit-elle; mais vous serez parfaitement ridicule.

Et en même temps elle entraîna rapidement le baron, son cavalier.

Il importait peu au colonel d'être ridicule, et il allait donner suite à la provocation qu'il méditait, lorsque la jeune femme qui avait interpellé le diplomate l'arrêta à son tour et le pria de lui donner son bras pour une promenade dans les salons. Pierre la connaissait. Mme Dauchamps était la femme d'un intendant de l'armée d'Allemagne et la belle-sœur du général Debain, tué à Wagram. Deux ou trois mois auparavant, quand Aubry conseillait à son ami de chercher une distraction dans l'amour, Mme Dauchamps était au nombre des femmes qui distinguaient le colonel. Il n'avait point eu égard alors à ses avances, qui le laissaient froid; mais en ce moment il fut heureux de se montrer avec elle. Quoique Mme Dauchamps ne pût être comparée à la comtesse, son amabilité, un peu compromettante peut-être, n'en prouvait pas moins que le colonel pouvait plaire encore. Cependant, tout en se prêtant aux coquetteries de sa compagne, Pierre ne perdait point des yeux la comtesse. Il fut fort étonné de voir qu'elle avait quitté le bras du baron, et qu'au lieu d'être entourée de son cercle habituel, elle s'était assise dans un endroit écarté occupé par des douairières. Elle ne parlait pas et le suivait d'un regard attristé. Après un instant de doute, Pierre s'imagina qu'elle tremblait pour les jours du baron. Cette pensée, qui le torturait, le domina bientôt tellement qu'il passa à plusieurs reprises devant Mme de Sabran avec un air de supériorité et de défi; puis il songea qu'il se vengerait mieux en affectant de ne point considérer cette aventure comme sérieuse. Il se rapprocha avec Mme Dauchamps du groupe de femmes où était la comtesse, et dans le cours de la conversation dit assez négligemment à Mme de Sabran avec un mélange de hauteur et de pitié : — Vous pouvez être tranquille, madame, pour la personne dont je vous ai parlé; elle ne court aucun danger.

La jeune femme ne répondit pas et se retira presque aussitôt.

Ce brusque départ de la comtesse, son chagrin visible, confondirent le colonel. Il sentit qu'il venait de commettre une mauvaise action. Il accompagna quelque temps encore Mme Dauchamps, mal à l'aise vis-à-vis d'elle, mécontent de lui-même; puis il saisit, pour la quitter, le premier prétexte qui se présenta, et sortit du bal. Une fois dans la rue, il ne marcha point au hasard, mais prit spontanément, et comme s'il en eût d'avance arrêté le dessein, le chemin des Champs-Élysées. C'était là que demeurait la comtesse. Il lui semblait qu'un malheur la menaçait, et il ne serait tranquille que lorsqu'il aurait vu les lumières briller et s'éteindre derrière les rideaux

de sa chambre à coucher. Pendant le trajet, il se demanda d'où lui venaient ces regrets, presque semblables à des remords. Le calme se faisait dans cette âme, dont la jalousie avait remué toutes les passions honteuses. Il ne se reconnaissait plus le droit d'avoir été aussi cruel, et il entrevoyait confusément que cette cruauté avait pu être une injustice. Certes il ne comprenait pas que Mme de Sabran eût si subitement rompu avec lui; mais il devinait que le motif de cette rupture avait dû être tout-puissant, digne d'une telle femme, indépendant à coup sûr de sa volonté. Ne l'avait-il pas vue souvent inquiète et absorbée au milieu des plaisirs auxquels elle paraissait se livrer? Dans cette soirée même où il l'avait si mal comprise, n'était-elle pas venue à lui comme une amie? Il ne l'accusait plus, il la plaignait, il l'aimait encore. Il arriva devant l'hôtel de la comtesse et vit, comme il le désirait, l'obscurité se faire dans l'appartement de la jeune femme. Il resta jusqu'au matin en face de ses fenêtres, se promenant par cette belle nuit sous les grands arbres et livré à une rêverie non point exempte de tristesse, mais où les résolutions loyales et généreuses avaient pris la place des soupçons et de la colère.

Il eût désiré revoir la comtesse le plus tôt possible, car il voulait la rendre témoin de son repentir; mais plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'il la rencontrât. Il apprit alors qu'elle était malade. Il s'alarma et courut chez Aubry, à qui il avait fait part des derniers incidens de son amour.

— Va la voir, lui dit Aubry.

Il n'y alla qu'en tremblant. Il avait peur de ne point être reçu. Contre son attente, on l'introduisit aussitôt. En pénétrant dans ce joli salon d'été où il avait fait sa première visite à la comtesse, il fut vivement ému. Il le fut davantage encore quand il aperçut la comtesse elle-même languissamment étendue sur le canapé.

— Ah! c'est vous? dit-elle en le voyant entrer. Vous devez me trouver bien changée; mais cela n'est point étonnant : vous m'avez tant fait souffrir!

— Moi! répéta le colonel avec stupeur. Ah! dit-il avec une véhémence qui n'était pas sans amertume, c'est moi qui vous ai fait souffrir, c'est moi que vous accusez! N'est-ce donc pas vous qui vous êtes la première éloignée de moi, qui m'avez fermé votre porte, qui avez feint de ne me plus connaître? N'est-ce pas vous qui m'avez bercé des plus chères illusions, pour m'infliger ensuite, et de gaîté de cœur, la déception la plus cruelle? Ah! si quelqu'un doit se justifier de ce que nous avons souffert tous les deux peut-être, ce n'est pas moi, c'est vous.

— Aveugle et ingrat! murmura la comtesse; mais sa voix était douce, il y avait une sorte de joie dans ses reproches. On eût dit

que Mme de Sabran était heureuse du courroux et de l'indignation du colonel.

— J'ai été aveugle? répétait celui-ci; j'ai été ingrat?

— Oui, reprit la comtesse en s'animant, et pour que je me justifie, puisque c'est à moi de le faire, ne suffit-il point de remonter à un mois de distance, de nous voir tels que nous étions alors, et de nous voir tels que nous sommes aujourd'hui? Alors j'étais radieuse de jeunesse et de beauté, vous le disiez du moins; vous, vous étiez faible et chancelant : aujourd'hui je suis pâle et sans force, tandis que vous êtes debout devant moi, la colère sur le visage, le sarcasme à la bouche, et peut-être sans émotion dans le cœur. Nous avons changé de rôle, et ma justification est tout entière dans cette différence du présent au passé. Non, je ne m'en défends plus : je me suis éloignée de vous, c'est vrai, parce qu'on m'a dit, parce que j'ai vu que votre amour pour moi vous faisait souffrir. J'ai cessé de vous voir, j'ai feint de ne plus vous connaître, c'est encore vrai; mais c'est à dessein que je vous ai mis aux prises avec l'isolement et le doute. En me souvenant que toute votre vie s'était passée à lutter, j'ai pensé que vous retrouveriez dans vos efforts de chaque jour, pour la lente conquête de cet amour qui semblait vous fuir, la volonté et l'énergie que vous perdiez dans le bonheur. J'ai cru que vous reprendriez de cette façon possession de vous-même, et je ne me suis pas trompée, puisque vous êtes sorti vainqueur de ces épreuves. Moi, je m'y suis brisée. J'ai eu le courage de vouloir que vous m'aimiez moins. Hélas! je n'ai que trop réussi.

La comtesse retomba épuisée sur les coussins; une de ses mains pendait le long du canapé, Pierre la saisit et la couvrit de baisers.

— Oh! s'écria-t-il, je comprends tout maintenant... Oui, j'étais insensé. J'avais rêvé pour l'homme un état impossible, où l'âme grandirait et se fortifierait dans une région inaccessible à toute émotion, échapperait en quelque sorte à toutes les influences de la vie... Non-seulement je m'égarais, mais je ne songeais point que, pour atteindre un tel but, mon âme devait infailliblement et par degrés se tremper d'insensibilité et d'égoïsme, et je vous ai infligé toutes les souffrances de mon orgueil blessé, de mes espoirs évanouis. Me promettez-vous d'oublier ce triste rêve? Me pardonnerez-vous le mal que je vous ai fait?

— Il y a huit jours que je vous ai pardonné, dit tendrement la comtesse, quand j'ai su que vous étiez parti du bal en même temps que moi, et que vous aviez passé la nuit sous mes fenêtres, inquiet et repentant.

— Et qui vous l'a dit?

— Le commandant Aubry. Il a été plus clairvoyant que vous. Il

a deviné, avec le bon sens du cœur, ce que j'avais tenté, ce que je devais souffrir, et il est venu me voir.

— Oui, dit Pierre, Aubry est un noble cœur; il vaut mieux que moi.

— Oh! reprit avec enjouement la comtesse, lui aussi est parfois injuste : il ne faut pas qu'il se voie frustré dans les espérances qu'il a conçues en qualité d'ambassadeur. Il m'en a beaucoup voulu de la réponse qu'il vous a portée de ma part, car il se l'était à l'avance figurée tout autre.

— Que croyait-il donc?

— Il pensait que je n'avais point osé vous proposer moi-même de devenir votre femme, et que j'allais le charger de vous offrir ma main.

— Et maintenant ne me l'offririez-vous plus? demanda Pierre en hésitant.

— Est-ce que vous ne la tenez point déjà, colonel? dit la comtesse.

Et de sa petite main elle serra doucement, fière et confuse à la fois, la main de l'officier.

— Oh! murmura Pierre en s'agenouillant devant Mme de Sabran, je vous aime et je vous aimerai toujours.

. . . . . .

Quinze jours plus tard, le mariage du colonel Pierre et de la comtesse de Sabran fut célébré devant une nombreuse et brillante assemblée. Tous se montraient sympathiques à cette union. La comtesse était si belle; puis le colonel excitait un vif intérêt par sa renommée militaire, par l'originalité de sa vie et de ses mœurs. On saluait une fois de plus en lui le soldat naguère ignoré dont la fortune propice avait couronné les plus hautes ambitions. Après la cérémonie de l'église, quand ils eurent reçu les félicitations des assistans, les nouveaux époux, accompagnés d'Aubry, qui avait servi de témoin au colonel, retournèrent à leur hôtel; mais ce n'était pas pour y rester. Une berline de voyage, attelée de quatre chevaux, les postillons en selle, attendait dans la cour. La comtesse enlevait son mari, et l'emmenait dans une de ses terres en Normandie. Ils montèrent bientôt en voiture, pendant qu'Aubry, avec une sollicitude joyeuse, veillait à ce qu'il ne manquât rien de ce qui leur était nécessaire pour la route. Enfin il n'y eut plus qu'à donner le signal du départ.

— Merci, commandant, dit la comtesse, et ne tardez pas à venir nous voir.

— Tu entends, cher ami, fit à son tour le colonel; puis, d'une voix plus basse et en serrant fortement la main d'Aubry, il ajouta :

— Tu viendras, n'est-ce pas? Peut-être en effet aurai-je besoin de te voir.

Un mois ne s'était pas écoulé qu'Aubry se rendait à cette double invitation. A la fin d'une belle journée d'été, le colonel Pierre était assis entre sa femme et son ami sur la terrasse d'un château tout entouré de grands bois que le soleil éclairait de ses derniers rayons. Déjà descendaient du ciel les ombres sereines et majestueuses de la nuit. Un long silence avait succédé à un entretien cordial; le colonel le rompit tout à coup. — Cher ami, dit-il en se tournant vers Aubry, je te dois une explication au sujet des adieux assez singuliers que je t'ai faits. Tu en auras été inquiet...

— Je l'ai été en effet.

— Je l'étais aussi. Quand je suis parti, je ne me sentais pas sûr de moi. Depuis un an, j'avais passé par des états si divers! Je me les rappelais, et c'était précisément là le motif de mes craintes. Après avoir, au profit de mon ambition et selon la théorie que je t'exposais autrefois, fait de mon corps un véritable étranger pour mon âme, un jour est venu, tu le sais, où j'ai cruellement souffert. Ce jour-là, j'avais compris que l'amour dépasse de bien loin l'ambition, mais mon pauvre corps avait à cette époque si bien désappris de vivre que la vie, qui lui était rendue, le tuait. Une gracieuse influence m'a sauvé alors. Mon âme était trop orgueilleuse : elle l'a frappée; elle l'a fait rentrer par le doute, par le chagrin, par la défiance d'elle-même, dans les conditions ordinaires de l'existence humaine, et de ce moment le corps qu'elle bouleversait auparavant, en exigeant qu'il partageât sans y avoir été préparé ses élans trop vifs, ses joies trop grandes, lui est venu en aide comme un serviteur fidèle dans ses douleurs et dans ses combats. Je n'étais pas guéri cependant. Après avoir pu supporter mon bonheur, j'avais besoin de m'habituer à ce bonheur même. Quand je suis arrivé ici, j'ai eu plusieurs jours d'abattement et de fièvre. La même influence qui m'avait sauvé déjà est encore venue me secourir : elle m'a fait marcher pas à pas et avec confiance dans ma vie nouvelle. Aujourd'hui le passé n'est plus pour moi qu'un mauvais rêve. J'avais tenté une lutte impossible contre les lois divines, je ne la recommencerai pas.

— De sorte que tu appartiens désormais à ta femme et à tes amis corps et âme?

— Oui, corps et âme, reprit le colonel, car bien fou et bien coupable est celui qui veut les séparer.

HENRI RIVIÈRE.

L'ART THÉATRAL

ET

LE THÉATRE CONTEMPORAIN

Les Ganaches, comédie de M. V. Sardou. — *L'Art théâtral*, par M. Samson. Paris 1862.

Le théâtre, avec toutes ses imperfections et toutes ses lacunes, n'en est pas moins un des produits les plus délicats de la vie civilisée, un des efforts les plus heureux de l'homme vivant en société pour alléger ses ennuis et pour augmenter ses plaisirs. Tout le monde en a l'instinct, et, si l'on veut donner d'un seul coup, je ne dis pas à un sauvage ou à un voyageur venu des contrées les plus lointaines, mais simplement à un habitant de nos campagnes, l'idée de ce qu'il y a de plus éloigné de l'état barbare ou de la vie rustique, on le conduit au théâtre; on sent qu'il n'y a pas de moyen plus prompt ni plus sûr de lui faire embrasser d'un seul regard la distance qui sépare la civilisation de la barbarie, une société riche et cultivée d'une peuplade misérable et grossière. Et je ne parle ici que d'un spectacle fait surtout pour enchanter les oreilles et les yeux, de cet inévitable Opéra, où l'on conduit tout droit le paysan qui arrive de son village, ou l'ambassadeur que nous envoie le Japon. Que serait-ce donc si on pouvait leur montrer *le Misanthrope* et leur donner en même temps une pleine conscience du ravissant prodige que la vie civilisée offrirait en ce moment à leurs regards? Voyez, pourrait-on leur dire, où nous en sommes venus, et quel chemin nous avons fait depuis que nous avons été, comme vous, jetés nus, pauvres et inquiets sur la terre! Vous avez admiré nos

palais, nos rues, nos vaisseaux, nos armes; mais voici quelque chose qui est l'abrégé ou plutôt le comble de toutes ces merveilles. Nous avons conçu, pour remplir et pour charmer les premières heures de la nuit, l'idée de nous mettre nous-mêmes sur la scène et de nous donner à nous-mêmes en spectacle, avec nos grandeurs et nos misères, nos nobles passions et nos faiblesses. Non-seulement il se trouve parmi nous des mortels doués du don divin d'observer et de peindre les momens les plus piquans de notre vie et les parties les plus attachantes de notre caractère, mais cette habitude ingénieuse de se dédoubler et de se regarder vivre est tellement répandue que ce qu'un seul a ainsi décrit, tous le sentent, le comprennent et le jugent. Ah! si nous pouvions vous faire entrer dans le détail de ces merveilles, vous faire pénétrer dans l'âme de ces personnages, dont la langue même vous échappe, vous faire compter et peser les idées, les impressions si variées, si compliquées, si délicates qu'une longue civilisation a déposées et accumulées dans leur âme; si l'on pouvait vous faire entendre tout ce qu'ils représentent de lents progrès et d'efforts successifs vers l'élévation des pensées, la finesse des sentimens et la politesse de la vie sociale, vous seriez plus confondus que devant l'étalage terrible ou brillant de toutes nos autres créations, et vous sentiriez que, pendant ces deux courtes heures, tout ce que nous avons conquis sur la nature, tout ce que nous avons reçu du temps, tout ce que nous avons imaginé pour ennoblir et charmer notre existence ici-bas a passé sous vos yeux.

Et pourtant, dans l'œuvre dramatique la plus admirable, représentée par les interprètes les plus habiles, que de taches, que de lacunes, que d'accidens, comme pour nous donner l'idée d'un spectacle plus parfait encore, où la grandeur, le charme du sujet, la beauté achevée de l'exécution, l'art accompli des acteurs, et même l'heureux concours des circonstances extérieures avec l'état de notre âme, ne nous laisseraient plus rien à désirer! Analysez, de grâce, dans votre mémoire la représentation de quelque chef-d'œuvre qui vous ait laissé l'impresssion la plus forte ou la plus douce, une de ces soirées par exemple où Mlle Rachel faisait revivre Hermione, ou Roxane, ou Chimène, et vous retrouverez trop aisément, à côté de votre émotion encore vivante, le souvenir des mille et une piqûres qui ont contrarié et diminué ce grand plaisir. Parfois le poète lui-même n'est pas exempt de tout blâme, il a langui pendant quelques instans, il s'est brusquement abaissé pendant quelques autres; le grand artiste, à son tour, n'a pu éviter plus d'une fois de s'égarer ou de faiblir. Que dire enfin de ceux qui l'entouraient comme pour enchaîner son essor et retenir en même temps votre âme près de se livrer tout entière? Il suffit de parcourir l'ingénieux poème didactique qu'un écrivain compétent vient de publier sur

l'art théâtral, et les conseils trop nécessaires qu'il donne à ceux qui le pratiquent, pour sentir par quelles fautes et en combien de façons la représentation du plus bel ouvrage peut en altérer les beautés au point d'en flétrir tout le charme. En glissant sur cette énumération, hélas! trop exacte, de tous les défauts qu'un acteur imparfait peut nous offrir, qui lira ce seul vers, si concis et si juste :

Vulgaire le matin, on l'est encor le soir,

sans revoir tout d'un coup, et sans les maudire, ces rois si peu dignes de la couronne, ces grands seigneurs si mal élevés, ces amoureux si incapables de plaire, qui ont trop souvent détruit, au moment même où nous allions y céder, les plus nobles ou les plus agréables illusions de la scène? Nous ne pouvons donc concevoir ce que le théâtre pourrait nous donner de plaisir qu'en laissant notre imagination nous transporter d'un coup d'aile dans quelque séjour enchanté où la scène, l'œuvre du poète, les acteurs et les dispositions de notre âme se confondraient dans une merveilleuse harmonie pour produire en nous une impression délicieuse et parfaite, exempte de trouble, inaccessible à la critique, qu'aucun regret ne viendrait effleurer, qu'aucune réflexion même ne viendrait affaiblir. Qu'on n'ait plus à sentir dans cette fête imaginaire même le pli d'une feuille de rose. Que l'œuvre du poète soit sublime, et pourtant humaine; que ses interprètes soient moins des acteurs que les personnages eux-mêmes, animés de leurs vraies passions, laissant couler leurs larmes involontaires ou ne pouvant réprimer leur sourire. Que celui qui doit être aimé soit en effet aimable, et que celle qui le trouble soit belle en effet, et digne de le troubler. Si elle doit être coquette, que la coquetterie soit en réalité tout son cœur et tout son être, et si elle doit aimer malgré elle, qu'un feu vrai la dévore. Enfin que la scène où paraîtrait ainsi devant nous, non point une vaine image de la vie, mais la vie même, ne soit pas au fond d'une salle immense, encombrée d'une foule indifférente, mais dans quelque lieu charmant, discrètement peuplé de visages émus, où les regards intelligens pourraient se croiser avec les regards, où le plaisir d'autrui serait un plaisir de plus, où le même mot, le même geste, agiteraient d'un seul battement tous les cœurs. Voilà le théâtre tel qu'on peut le rêver, tel qu'il serait, si quelque pouvoir magique le dégageait de toutes les imperfections inévitables en ce monde. Imparfait comme il doit l'être, il peut encore nous ravir, et ce sont des temps heureux entre tous que ceux où paraît un poète capable d'animer la scène par des conceptions nouvelles, d'y introduire des personnages vivans, de les conduire enfin, à travers une action émouvante, vers un dénoûment naturel, bien qu'imprévu. Ce bonheur est-il réservé au temps où nous sommes? Notre génération, si

éprouvée d'ailleurs, va-t-elle enfin goûter cette compensation à tant d'infortunes? Un Molière a-t-il paru parmi nous?

L'auteur des *Ganaches* ne semble pas éloigné de le croire, et lorsqu'il revendique si hautement, contre ceux qui prétendent reconnaître un peu trop de leurs propres œuvres dans les siennes, le droit de prendre son bien partout où il le trouve; lorsqu'il dit avec la joie d'un créateur : « *mon* marquis de l'ancien régime, *mon* républicain de 93, *mon* bourgeois de 1830, » il parle un langage qui doit éveiller chez ceux qui n'ont pas vu sa pièce les plus douces espérances. Il paraît d'abord impossible qu'une ardeur si sincère à revendiquer les priviléges du génie ne soit pas accompagnée de quelques-uns de ses dons, et l'on ne peut s'empêcher d'espérer que celui qui parle ainsi de lui-même gardera quelque chose de ce *vis comica*, de cette force comique, en faisant parler les autres. Il nous en coûte de dissiper une illusion qui nous consolerait de bien des ennuis; il n'est pas encore venu, le poète qui doit nous faire oublier un instant, par le charme et la vie de ses fictions, par le plaisir de s'y livrer, par la joie de les applaudir, les dégoûts multipliés qui nous assiégent, ou du moins s'il existe, s'il habite parmi nous ce secourable inventeur, la pièce de M. Sardou n'est pas encore ce qui doit nous le révéler.

Nous n'examinerons pas la valeur de cet ouvrage au point de vue de l'action dramatique ou du mérite littéraire : certes, en écoutant parler ces personnages, on a l'oreille bien souvent offensée dans les endroits mêmes où ils prétendent s'élever à l'éloquence; mais il faut lire la pièce imprimée pour avoir une juste idée de la décadence du style sur notre théâtre et du sans-façon hardi avec lequel la langue y est traitée. La tirade du héros de la pièce, de l'ingénieur, sur le progrès, sur « l'humanité qui vole à l'air libre et à tire d'aile vers l'avenir, » est un modèle si achevé de ce que nos pères appelaient *galimatias*, que, malgré notre tentation de la citer, nous nous faisons conscience d'imposer une telle page à nos lecteurs. On peut comprendre à la rigueur que le représentant du temps actuel et du progrès parle à la mode du jour et qu'il soit le plus souvent emphatique et ridicule; mais les ganaches devraient du moins laisser voir dans leurs discours qu'elles ont gardé du temps où elles ont vécu quelque respect pour le bon sens et pour la langue. Quant à l'action, les juges les plus indulgens de cette pièce demeurent d'accord qu'on a rarement vu un tel tissu d'impossibilités sur la scène. Tous se demandent où existent cet hôtel aristocratique loué par étages, ce duc et ce marquis qui, non contens de la société de Fromentel, souffrent chez eux l'aimable familiarité et les gracieuses manières de son fils Urbain; cet amour de jeune fille que l'objet aimé n'a point deviné et que les plus longues explications réussissent avec peine à lui

faire comprendre; cet ingénieur qui, enfermé dans un parc où il lève des plans sans en avoir averti personne, et forcé enfin de traverser le salon de la maison qu'il doit démolir, fait un discours sur le progrès au lieu d'expliquer sa présence; ces trois hommes qui, l'ayant traqué précisément pour le connaître, et le tenant captif, l'écoutent bouche béante et ne sont pas plus pressés de lui demander ce qu'il vient faire qu'il n'est pressé de le leur dire; ce marquis enfin qui pousse lui-même un jeune homme aux pieds de sa nièce, et qui est stupéfait et indigné de le retrouver un quart d'heure après où lui-même il l'a mis. Dans quel coin de la terre et entre quels êtres doués de raison une suite de scènes semblables peut-elle se passer? On l'ignore; mais l'auteur des *Ganaches* ne se pique pas du talent vulgaire d'observer les vraisemblances : il entend garder, en ce qui touche l'action, la liberté de ses fantaisies, afin de viser plus haut; il se flatte d'avoir créé des caractères.

Nous savons en effet que l'auteur des *Ganaches* écrit *mon* marquis, *mon* révolutionnaire, *mon* bourgeois; mais il ne suffit pas de mettre hardiment sa marque de fabrique sur ces produits, déjà si usés, de la caricature contemporaine pour nous faire oublier depuis combien de temps nous les voyons circuler dans le commerce. Le roman et le théâtre nous fatiguent depuis plus de dix ans de ce que M. Sardou nous déclare avoir inventé hier. De bonne foi, qui ne s'attend aujourd'hui, — lorsque le rideau se lève sur quelque comédie qui veut être prise au sérieux et qui prétend nous peindre, — qui ne s'attend à voir un noble, ennemi de la civilisation et des lumières, et irrévocablement décidé à refuser sa fille ou sa nièce au jeune ami du progrès que le second acte lui jette le plus souvent dans les jambes? Qui ne sait que le représentant de l'ancien régime doit mettre trois ou quatre actes à écouter en gémissant l'ingénieur avant de se convertir? J'ai dit l'ingénieur, parce qu'en effet c'est aujourd'hui un ingénieur, comme c'était un avocat jadis. Il arrive donc cet homme inévitable, et inévitablement il est aimé d'une jeune fille chargée de réconcilier à la fin de la pièce l'ancien et le nouveau monde. Comment fait-il son entrée? Quoi de plus simple? Tantôt il a tiré quelqu'un de la rivière, tantôt il a arrêté une voiture au galop; le plus souvent, et c'est même aujourd'hui la règle, il vient incognito lever les plans d'un chemin de fer. Il paraît donc, il parle, il triomphe, et la pièce serait finie, s'il n'était indispensable de gagner du temps afin de ne pas renvoyer trop tôt le spectateur, et de confondre les préjugés pendant une heure de plus. Est-ce que M. Sardou croit sérieusement l'avoir inventé, cet ingénieur? Mais c'est le personnage le plus usé, le plus excédant, le plus insupportable du théâtre contemporain. Qu'il entre par la porte ou par la

fenêtre, qu'il tombe d'un ballon ou qu'il sorte d'une mine, tout le monde le reconnaît avant qu'il n'ait ouvert la bouche, et il n'a pas plutôt commencé son couplet sur la vapeur et sur le progrès que tout le monde est tenté de le finir. Nous ne savons en vérité si les ingénieurs ont eu réellement tant à se plaindre de l'esprit aristocratique de la société française, et si on leur a vraiment refusé la main de cette innombrable armée de jeunes filles qu'ils viennent tous les soirs, depuis dix ans, conquérir par l'ascendant du génie sur le théâtre; mais, alors même qu'on les aurait si longtemps méconnus et qu'on aurait commis à leur égard cette longue série d'injustices, il serait digne de leur fortune présente et de leur générosité d'en rester là. Ils nous ont assez redit leur affaire, ils se sont assez vengés.

Ce serait pourtant faire tort à M. Sardou que de nous borner à contester le mérite de son style, la vraisemblance et l'intérêt de son action, l'originalité de ses caractères. L'auteur des *Ganaches* a cédé à une ambition plus haute encore que celle de créer des caractères; il a voulu nous donner une leçon de morale et de politique, et ce serait traiter une telle prétention avec trop peu d'égards que de la passer entièrement sous silence. Quelle est donc la leçon politique que veut bien nous donner M. Sardou, l'impression salutaire qu'il veut nous laisser dans l'esprit? Il a daigné s'expliquer à ce sujet vers la fin de sa pièce, et l'une de ses ganaches les plus obstinées, convertie par tout ce qui vient de se passer, en conclut « qu'il faut être toujours l'homme de son temps. » La leçon n'est pas nouvelle; en outre elle est un peu vague, et sujette à plus d'une objection. Il y a eu en effet plus d'une époque dans l'histoire du monde où il était si louable de ne pas vouloir être de son temps, que la postérité en a su un gré infini à ceux qui avaient ce trop rare courage. Lorsque Caligula, par exemple, faisait son cheval consul, il est évident que le Romain qui se refusait à saluer le nouveau magistrat n'était pas de son temps, et cependant nous hésiterions à croire que M. Sardou osât lui jeter la pierre. Quand Thraséas évitait de sacrifier à Néron, il n'était pas de son temps, il rompait avec la religion à la mode, et cependant on aurait quelque peine à déshabituer le genre humain de conserver avec respect le souvenir de cette obstination périlleuse, que M. Sardou ne voudrait pas, j'en suis sûr, qualifier d'extravagante. Il faut donc souffrir quelques restrictions à cette maxime, et l'auteur des *Ganaches*, qui l'a gravée pour notre instruction au sommet de son monument, ne l'a certainement pas entendue de cette façon générale. Il a voulu dire plus modestement que ceux qui aujourd'hui ne voulaient pas être de leur temps avaient tort, parce qu'il y faisait très bon vivre, et qu'en somme on n'a jamais vu de meilleur temps. Voilà, enfin réduite à sa plus simple expression et dégagée de toute équivoque, la thèse politique de l'auteur.

Nous ne prétendons nullement que cette opinion ne soit pas soutenable; mais nous ne pouvons admettre que l'auteur des *Ganaches* ait employé des argumens valables pour la soutenir, même comme il l'aurait pu faire sans trop insister dans le cours de sa comédie. Nous avons cherché avec soin toutes les raisons que l'auteur énumère pour établir cette merveilleuse supériorité de notre temps, sans trouver autre chose que le développement des chemins de fer et les embellissemens de Paris. Il est vrai qu'il en est question à chaque ligne, mais il n'est pas question d'autre chose. En vérité, il n'y a pas dans ces deux argumens en faveur de l'époque où nous vivons de quoi écraser les ganaches de M. Sardou, en leur accordant même la niaiserie surhumaine que l'auteur a eu l'attention de leur donner. Que ces habitans de Quimperlé n'estiment pas à leur juste valeur les embellissemens de Paris, quoi de plus excusable, puisqu'ils ne connaissent Paris que de loin et ne songent pas à y venir vivre, ce qui n'est pas un crime d'état, je suppose? Quant au développement des chemins de fer, c'est par un pur caprice ou plutôt pour le besoin de sa thèse que M. Sardou le vante comme particulièrement désagréable à ses ganaches; il n'est point de provincial, si ganache qu'il soit, qui n'ait l'ardent désir de voir le chemin de fer arriver à sa porte, et il n'est pas d'ami du progrès, fût-il même élevé à la dignité d'ingénieur, qui ne voie avec chagrin le plan d'un chemin de fer traverser son salon. Admettons cependant que les ganaches soient injustes à l'égard des chemins de fer; pourquoi exiger d'eux une reconnaissance exagérée envers le temps présent, parce que le temps présent aura daigné poursuivre et compléter le réseau conçu et entrepris par Fromentel? Car M. Sardou lui-même ne niera pas que l'infortuné Fromentel n'ait commencé après tout ce grand ouvrage que l'ingénieur achève avec tant de fanfares. Il est vrai que Fromentel gâtait tous ses bons mouvemens par la corruption la plus audacieuse; ne le voit-on pas, vers la fin du deuxième acte, donner à entendre à l'intègre Marcel qu'on « ne sera pas ingrat, » s'il modifie un peu son tracé pour épargner la maison? Fi donc! Voilà bien les habitudes du « bourgeois de 1830 » qu'a flagellé M. Sardou! Avec quelle indignation l'ingénieur repousse cette insinuation malhonnête! Il est trop de son temps, de notre temps, entendez-vous? pour ne pas garder ses mains pures! Ces choses-là étaient bonnes il y a quinze ans; mais aujourd'hui, après notre régénération morale, avec la rigide probité que nous avons introduite enfin dans nos affaires industrielles et financières, comment Fromentel a-t-il pu s'imaginer?... Aussi est-il bien puni de son anachronisme : l'ingénieur se détourne, passe fièrement et le laisse « rouler dans la boue. »

Quand on a cité l'embellissement de Paris, le développement des

chemins de fer et ce frappant exemple de l'incorruptibilité de nos mœurs, on a énuméré tout ce que M. Sardou, trop discret sans doute, a trouvé à dire en faveur de la supériorité de notre temps sur les divers régimes auxquels ses ganaches ont eu le tort de rester fidèles : fidélité qui ne peut d'ailleurs être touchante chez de tels personnages, car elle est vraiment mêlée à trop de ridicules. Ah! M. Sardou ne les a pas épargnés; il a fait d'eux bonne justice, il a épuisé sur ces caricatures faites à plaisir tous les traits de son libre génie! Avec quel courage il a raillé l'incurable ennui de Fromentel, qui « n'a plus de gouvernement à démolir, » puisque nous sommes heureusement entrés dans l'ère des gouvernemens impérissables, et le sot puritanisme de Vauclin, qui ose avouer au second acte qu'il préfère le souvenir de Jemmapes et de Fleurus à celui de Wagram! Qui ne sent que les amis de la restauration, du gouvernement de juillet et de la république oppriment aujourd'hui tout le monde? Mais ils ont enfin trouvé un homme de cœur pour leur barrer le passage et pour leur tenir tête, un défenseur des faibles, un vengeur du public, un poète qui peut dire aujourd'hui comme Aristophane en parlant de ses pièces hardies contre Cléon : « Je suis le premier qui ait osé marcher droit au monstre. » Les anciens partis, comme on les appelle, ont enfin rencontré M. Sardou, et ils ne se relèveront pas de ces trois portraits.

Nous craignons fort que M. Sardou n'ait peine à s'en relever lui-même, tant il a dépassé le but par excès de zèle, faisant dégénérer la comédie en parade grossière, et cette scène, que la politique devait relever, en tréteaux. Si cependant il a pris goût aux portraits, si c'est décidément du côté de la comédie politique que l'entraîne un indomptable génie, nous l'exhortons de grand cœur à poursuivre son œuvre. Et puisque, foudroyant d'un seul coup trois époques, il a déjà épuisé les portraits du passé, nous lui conseillons, dans l'intérêt de sa gloire comme dans celui de nos plaisirs, de regarder enfin autour de lui, et de songer un peu au présent. Les portraits ne lui manqueront pas, je le jure, et il n'a pas besoin cette fois d'aller à Quimperlé pour en trouver d'admirables. Un inconcevable hasard les aurait-il jusqu'ici dérobés tous à sa vue? N'a-t-il jamais coudoyé, par exemple, ce personnage gonflé d'importance, qui pendant dix-huit ans de liberté s'est essoufflé sans succès à devenir quelque chose, qui n'avait encore réussi, il y a environ douze ans, qu'à être chevalier de plusieurs ordres et membre de plusieurs sociétés savantes, que la fortune s'est divertie à mettre en un moment au sommet de sa roue, qui s'y cramponne et s'y pavane, qui est aujourd'hui partout, qui se mêle de tout et sert à tout, qui est sûr d'être choisi s'il s'agit de choisir, d'être élu s'il s'agit d'élire, qui joue enfin, faute de mieux, un rôle important dans l'état, et qui

parle sans rire du concours qu'il prête à la chose publique? Celui-là est perdu sans doute, si M. Sardou le rencontre, car auprès de lui Fromentel est un héros de toutes les manières. Et le saint-simonien satisfait, enivré d'autorité, qui nous exhorte à bien manger, à bien dormir et à ne plus penser au reste? Et le démagogue servile qui nous somme tous d'observer une rigoureuse discipline, afin de mieux délivrer, à force de victoires, tous les peuples opprimés du pôle à l'équateur? Et le pédant corrompu qui, empêtré de ses flatteries d'autrefois et craignant d'en être arrêté dans sa course, relit attentivement ses œuvres pour y découvrir le nom de César, qui le retrouve avec un cri d'allégresse, et proclame aussitôt qu'il lui a jadis échappé, comme par un pressentiment secret, d'écrire en telle année, à telle page, que César était un grand homme? Et l'apostat, tantôt impudent et tantôt timide, levant fièrement la tête pour mieux éviter les regards, mais arrêté parfois brusquement au détour du chemin par la vue de son passé, comme s'il voyait se dresser devant lui l'ombre sanglante d'un frère? Enfin, pour ne rien oublier, le poète complaisant, cherchant d'un œil avide à quoi peut servir la muse, quel projet il lui serait possible de seconder, quel ennemi vaincu il lui est permis de flétrir? Ne sont-ce point là des personnages plus réels, plus vivans, plus intéressans que les victimes insignifiantes de M. Sardou, plus dignes surtout des traits de la satire? Sans nous piquer d'être prophète, nous penchons à croire qu'un jour viendra où le portrait de ces divers personnages échauffera la verve de M. Sardou, où il sera tenté de les peindre, et non pas en beau, à leur tour; mais ce nouveau dessein, à moins que la liberté des théâtres ne soit enfin conquise, M. Sardou aura quelque peine à l'exécuter, soit que les heureux du jour continuent à être inviolables, soit qu'ils aient cessé par impossible d'être heureux et que la générosité d'autrui les protége.

Puisque ce mot de liberté se rencontre ici sous notre plume, pourquoi ne pas dire ce que tout le monde sait, ce que tout le monde sent? Pourquoi ne pas faire remonter au régime légal des théâtres la part légitime qui lui revient dans cette décadence dont la pièce de M. Sardou n'est certainement pas le dernier terme? Par le système des subventions combiné avec le système des priviléges, l'état est directement le maître de quelques scènes, et il est investi d'un pouvoir indirect, mais irrésistible, sur toutes les autres. Il n'est pas donné à la nature humaine d'exercer avec une rigoureuse impartialité un tel pouvoir, et cette impartialité absolue serait possible, que les intéressés, ayant peine à y croire, n'en seraient pas moins inclinés à la faire par tous les moyens fléchir en leur faveur. Il s'agirait seulement de gloire littéraire que l'état, maître des théâtres, intermédiaire inévitable entre l'auteur et le public, n'échappe-

rait à aucune des flatteries qui ont de tout temps assiégé la toute-puissance. Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit d'affaires, et de grosses affaires? Nous voulons bien croire avec M. Sardou que notre temps se distingue par un mépris de l'argent dont nos pères, moins généreux, ne nous ont point donné l'exemple; mais après tout le droit et la faveur d'être joué sur un théâtre, la rigueur ou la clémence de la censure, le bon ou le mauvais vouloir d'un directeur qu'un seul mot a institué et qu'un seul mot peut briser, représentent, en ce temps d'industrie dramatique, des intérêts pécuniaires considérables. Telle pièce qui arrive après de longs efforts au feu de la rampe n'est rien moins qu'une affaire de soixante à quatre-vingt mille francs qui commence, et que, la veille encore, on peut empêcher d'aboutir. Une concession de terres en Algérie a moins d'importance et est moins recherchée. Ce serait donc une entreprise bien téméraire chez un auteur dramatique que de vouloir faire fortune au théâtre (où il s'agit, hélas! de plus en plus de faire fortune), sans se soucier aucunement des moyens de plaire; ce serait, à vrai dire, un dessein aussi hasardeux que celui d'arriver à la chambre contre le gré de l'administration, et cette situation, si regrettable au point de vue de l'art, tient, comme nous l'avons dit, bien plus à l'état des choses qu'à la volonté des hommes. Cette situation produit pourtant toutes ses conséquences : encore un peu de temps, et nous verrons Polichinelle lui-même cesser sa guerre éternelle contre le commissaire, briser son bâton séditieux et se jeter aux pieds du magistrat de bois en vantant le principe d'autorité.

Mais l'envie de plaire est souvent fatale en littérature et peut détourner de sa vocation véritable celui qui s'y abandonne. M. Sardou par exemple, qui avait fait *Nos Intimes*, pouvait persévérer avec profit pour lui dans ce genre inoffensif, et, grâce à certaines hardiesses qui ne sont pas toujours sans charme, il pouvait, sans qu'on y trouvât le moins du monde à redire, prendre une place avantageuse parmi les amuseurs de ce temps-ci. *Les Ganaches*, qui sont si fort au-dessous des *Intimes*, n'étaient nullement indispensables à sa carrière, et il a fait un trop grand sacrifice en s'imposant, ne fût-ce qu'une fois en sa vie, une production de ce genre. Non-seulement l'envie de plaire a gâté l'inspiration générale de sa pièce, mais il est bien difficile de ne pas attribuer à l'envie de plaire les passages qui la déparent le plus. Quand l'ingénieur s'écrie : « J'élargis nos rues au risque d'éventrer la façade de vos hôtels; ils sont vides, la foule est dans la rue, faites-lui place,... » et tout ce qui s'ensuit, il n'a certes pas envie de déplaire, et peut-être en effet ne déplaît-il point; mais j'ose dire que c'est alors qu'au point de vue dramatique et littéraire il est réellement le plus déplaisant du monde. Il ralentit en effet l'action, si action il y a, et il déclame d'une manière insup-

portable. Et la dévote, « la venimeuse Rosalie, » comme l'appelle son créateur? On n'oserait penser qu'elle ait été imaginée pour déplaire, bien qu'elle ait déplu, à ce qu'on assure, par suite d'un coup imprévu du sort. A vrai dire, on pouvait, jusqu'à un certain point, s'y attendre; l'ingénieur est toujours sûr d'être le bienvenu, tandis que la dévote, par suite de circonstances qu'il serait trop long d'expliquer, est exposée à des alternatives presque aussi régulières que les changemens de la température. Si elle a plu aujourd'hui, elle déplaira très probablement demain, mais après-demain elle a de nouveau chance de plaire. C'est encore un des inconvéniens de ce genre de littérature qu'on y marche un peu à tâtons, et qu'on se trompe parfois sur l'à-propos de telle ou telle marionnette; on peut rencontrer alors quelques-unes de ces bévues ou de ces mésaventures qui empoisonnent si souvent dans la presse le bonheur des journaux officieux imparfaitement informés.

Comme pourtant tout est mêlé de bien et de mal en ce monde, les pièces conçues évidemment avec le désir de ne pas déplaire acquièrent parfois aux yeux d'un public trop crédule l'importance d'une révélation ou d'un manifeste. On s'imagine y découvrir de quel côté va souffler le vent, et on court les écouter comme on courait jadis, dès le saut du lit, acheter une brochure de M. de La Guéronnière. L'apparition de ces chefs-d'œuvre est en général, comme tous les grands événemens, précédée d'un sourd murmure. On raconte avec mystère qu'une œuvre admirable est achevée, si originale, si hardie, si vivante surtout, qu'elle aura bien de la peine à franchir le timide réseau de la censure. Peu de temps après, on ne manque pas d'ajouter en gémissant qu'en effet il y a des obstacles, que les conceptions puissantes du poète ont inquiété des âmes pusillanimes. Hélas! notre siècle sera-t-il privé de l'honneur d'avoir vu représenter cette œuvre incomparable? Veut-on frustrer la postérité de cet heureux effort du génie comique? Mais bientôt on nous rassure; on a osé en appeler, dit-on, à quelqu'un qui peut faire évanouir ces fâcheuses résistances, qui peut d'un seul mot donner la vie à l'œuvre nouvelle. Ce mot magique est enfin prononcé, elle est délivrée, elle va paraître, la voilà. Telle est la comédie qui se joue le plus souvent pendant un mois ou deux avant le jour solennel de la réprésentation, et qui laisse à peine respirer le public; nous ne songeons pas à nous en plaindre, et nous n'y voyons pas grand mal. Le vrai malheur, c'est que, les chandelles une fois allumées, comme disaient nos pères, et le rideau levé, il n'y a plus de comédie.

PREVOST-PARADOL.

LA

TÉLÉGRAPHIE OCÉANIQUE

I. *Annales télégraphiques*, Paris 1858-1862. — II. *Élémens de télégraphie sous-marine*, par M. Delamarche, Paris 1858. — III. *Report of the committee appointed to inquire into the construction of submarine telegraph cables, presented to both houses of parliament by command*, London 1861.

On a dit, il y a longtemps déjà, que, de tous les agens physiques mis par la science au service de l'humanité, l'électricité est le plus docile. Le vent fait sombrer la barque qu'il devrait conduire au port; le feu consume quelquefois au lieu de réchauffer; la vapeur, plus terrible encore, brise ses chaudières, et l'homme tremble en sa présence, comme le magicien devant le fantôme qu'il a évoqué. A part la foudre, que Franklin nous apprit à dompter, l'électricité nous étonne, mais ne nous effraie pas; elle semble plutôt impuissante qu'indisciplinée. Dans la médecine, dans les arts, même dans la télégraphie, la plus merveilleuse de ses applications, elle ne tient pas encore toutes les promesses que l'on avait faites en son nom.

Lorsqu'en 1851 une communication continue et régulière fut établie entre Douvres et Calais, il parut que la télégraphie, après avoir sillonné les continens, ne s'arrêterait pas aux rivages de la mer. L'Angleterre, plus intéressée que toute autre nation à voir ce vaste problème enfin résolu, imagina les projets les plus aventureux. Traverser la Méditerranée, franchir l'Atlantique, joindre Suez à Bombay, tout fut proposé, essayé, entrepris. On ne parlait de rien moins que d'encercler le globe et de faire communiquer l'Europe avec San-Francisco par l'intermédiaire de Calcutta et de Pékin. Malheureu-

sement les insuccès furent presque aussi nombreux que les tentatives. Les procédés qui avaient parfaitement réussi dans un détroit comme le Pas-de-Calais se trouvèrent insuffisans pour les grandes profondeurs et les grandes distances de l'Océan. Des échecs multipliés ont refroidi le zèle, non des ingénieurs, que l'expérience éclaire, mais du public, qui fournit les capitaux. Au lieu de l'enthousiasme des premiers temps, les projets les plus sagement conçus, les mieux étudiés, ne rencontrent plus que le doute ou l'indifférence. On accuse la science d'impuissance ou les savans d'incapacité. Les hommes qui ont créé la télégraphie océanique se sont-ils montrés inférieurs à la tâche qu'ils avaient entreprise? Se sont-ils heurtés à des obstacles insurmontables? Les échecs qu'ils ont subis ont-ils amené le progrès de la science? Que peut faire aujourd'hui la télégraphie? quelles sont ses conditions de succès? quelles espérances peut-on concevoir de son avenir? Telles sont les questions qui s'imposent en ce moment à l'attention publique, et que nous essaierons de traiter.

Après douze années de travaux et de tentatives qui n'ont pas toutes été infructueuses, les documens abondent. En France, nous les trouvons au jour le jour dans les *Annales télégraphiques*, recueil périodique qui enregistre les progrès scientifiques à côté des faits d'expérience. En Angleterre, le rapport d'un comité institué par le gouvernement britannique a jeté une vive lumière sur les questions pratiques et sur l'histoire des premières entreprises. On sait qu'en Angleterre la télégraphie, terrestre ou sous-marine, est une industrie privée. Les lignes qui sillonnent le territoire et celles qui relient les îles britanniques entre elles ou avec le continent sont l'œuvre de compagnies financières qui trouvent dans leurs produits une rémunération suffisante de leurs dépenses d'établissement et d'exploitation. Toutefois les entreprises plus lointaines présentaient tant de chances aléatoires, que les compagnies réclamèrent bientôt l'assistance de l'état. Pendant les premières années, le ministère anglais déclina toute participation pécuniaire, et consentit seulement à faire appuyer par ses ambassadeurs auprès des cours étrangères les demandes en concession de ses compatriotes. Cependant en 1856 une circulaire du secrétaire du trésor fit connaître que le gouvernement pourrait encourager les entreprises télégraphiques par des souscriptions d'actions ou des garanties d'intérêt, sans jamais néanmoins entreprendre lui-même la construction d'aucune ligne. Ainsi en 1856 et 1857 il accorda une garantie d'intérêt à la compagnie transatlantique pour le câble de Terre-Neuve à Valentia, et à la compagnie de la Méditerranée pour les câbles de Cagliari à Malte et à Corfou. En 1858, la ligne des îles de la Manche et celle, beaucoup

plus étendue, de la Mer-Rouge et de l'Océan-Indien obtinrent la même faveur. Les relations des compagnies avec le gouvernement étant purement financières, l'examen des projets télégraphiques resta dévolu au trésor jusqu'à la chute du cabinet Derby.

Lorsque lord Palmerston revint au ministère (1859), l'esprit public commençait à être découragé par les échecs successifs de toutes les lignes entreprises sous garantie de l'état. On remarquait avec étonnement que les lignes privilégiées avaient été moins durables que d'autres, par exemple celles qui relient les îles britanniques au continent, entreprises par les seules forces du crédit public. Sans tenir compte des différences d'étendue, de profondeur et de climat, on était tenté d'attribuer les échecs à l'imprévoyance du gouvernement ou à l'incurie des concessionnaires. Le chancelier de l'échiquier, M. Gladstone, fit transférer le contrôle des projets télégraphiques du trésor au *board of trade* (ministère du commerce). En présence de nouvelles demandes de garantie, ce département ne se crut pas suffisamment édifié sur l'avenir de la télégraphie pour engager plus avant la responsabilité de l'état, et il prescrivit une enquête sur la construction des lignes sous-marines. Le comité d'enquête fut composé de Robert Stephenson, du professeur Wheatstone, de M. Fairbairn, du capitaine Douglas Galton, de la marine royale, de MM. Stuart Wortley et Bidder, et s'adjoignit MM. C. F. Varley, Latimer et Edwin Clark et George Saward, membres de la compagnie transatlantique. Robert Stephenson étant mort sur ces entrefaites, le comité fut malheureusement privé des lumières de ce savant et habile ingénieur. Sous la présidence du capitaine Douglas Galton, il se réunit du 1er décembre 1859 au 4 septembre 1860, et consacra vingt-deux séances à interroger les *électriciens*, ingénieurs et marins dont l'expérience ou les travaux pouvaient éclairer tous les points de cette vaste question. Deux de ses membres, MM. Wheatstone et Fairbairn, et plusieurs autres savans poursuivirent, sur son invitation, des expériences précises sur la conductibilité électrique des diverses substances, sur la résistance mécanique des câbles et la composition chimique des matières employées. Le gouvernement anglais a publié les résultats de cette enquête, savoir : le rapport du comité, les procès-verbaux de ses séances et les expériences provoquées par lui, avec des mémoires, notes et rapports émanant d'autres ingénieurs. L'ensemble de ces documens forme un volumineux recueil in-folio de six cents pages d'impression, recueil un peu confus d'opinions souvent téméraires, souvent contradictoires, mais où l'on sent à chaque page que la science marche et que la lumière se fait.

Avant d'exposer l'histoire et les progrès de la télégraphie océa-

nique, nous devons dire en peu de mots ce qu'est un câble sous-marin. Un câble se compose de deux parties distinctes, l'âme et l'enveloppe protectrice. L'âme, qui est la partie essentielle, est un fil métallique, d'ordinaire en cuivre, par lequel passe le courant électrique; ce fil est recouvert d'une substance dite *isolante*, caoutchouc ou gutta-percha, pour empêcher la déperdition de l'électricité. L'enveloppe protectrice est une garniture d'étoupe, de filin goudronné, de fils de fer ou d'acier, qui protége l'âme contre le choc des corps durs et lui donne une suffisante résistance à l'extension et à l'écrasement.

La télégraphie sous-marine a eu, comme toutes les sciences, comme tous les arts, sa période d'enfance pendant laquelle les tentatives ont été plutôt basées sur des hypothèses que sur des théories, et les succès plutôt dus au hasard qu'à l'habileté de l'ingénieur; mais cette période est féconde en enseignemens. On y voit surgir successivement toutes les difficultés d'exécution que l'on n'aurait pas soupçonnées de prime abord; puis ces obstacles sont graduellement surmontés, et la théorie, appuyée sur des faits, prend la place de l'empirisme.

La période d'enfance de la télégraphie sous-marine peut être limitée entre les années 1850 et 1859. 1850 fut le début; 1859 a vu les dernières tentatives malheureuses. Depuis cette époque, nous pourrions enregistrer encore quelques échecs; mais les causes, que l'on connaît bien, sont indépendantes du pouvoir ou de la prévoyance des ingénieurs, et d'ailleurs les réussites sont plus nombreuses encore. Ce sont donc les essais faits de 1850 à 1859 qu'il convient d'étudier plus spécialement. Nous ne pourrons examiner avec détails toutes les entreprises qui se sont succédé; nous nous attacherons aux principales, en cherchant à mettre en lumière pour chacune d'elles les fautes commises et les progrès qui en sont résultés.

Dès 1840, M. Wheatstone annonçait qu'il avait trouvé le moyen de transmettre des signaux entre l'Angleterre et la France malgré l'obstacle de la mer. C'eût été, à cette époque, une entreprise prématurée, car la télégraphie électrique n'existait même pas en France sur les chemins de fer. La première ligne de télégraphie sous-marine ne fut donc établie que dix ans plus tard, et elle est due à l'initiative de M. Brett. Dans le courant de 1850, cet ingénieur embarqua sur un petit bateau à vapeur une longueur de 50 kilomètres de fil de cuivre, simplement recouvert de gutta-percha. Il attacha à Douvres, dans la gare du chemin de fer, l'une des extrémités de ce fil, et se mit à le dévider à travers le détroit, en y attachant de distance en distance des masses de plomb pour le faire couler à fond, précaution qui n'était pas inutile, car il était si léger qu'il

aurait été entraîné par le moindre courant. Arrivé sur la côte française, M. Brett fit atterrir la seconde extrémité sur un rocher et transmit aussitôt quelques signaux. La première dépêche, dit M. Brett, devait être adressée au président de la république française, qui n'avait pas ménagé les encouragemens à l'aventureux inventeur alors que tant d'hommes trop prudens doutaient de la réussite. Il faut nous reporter à cette époque pour apprécier l'incrédulité qui accueillit cette entreprise et pour comprendre que M. Brett se soit cru obligé de cacher son premier essai, tant il craignait le ridicule d'une tentative avortée.

Quelques heures après l'immersion, le fil était rompu, et l'on devait s'y attendre, car il ne présentait aucune résistance et devait être écrasé par le moindre frottement; mais l'expérience était satisfaisante. On avait échangé des signaux à travers la Manche; il ne s'agissait plus que de fabriquer un câble assez résistant. Ce câble fut immergé en 1851; il se composait de quatre conducteurs formés chacun d'un fil de cuivre de 1 millimètre 1/2 de diamètre entouré d'une gaîne de gutta-percha de 7 millimètres de diamètre. Ces quatre conducteurs, tordus ensemble et enveloppés de chanvre goudronné, étaient en outre revêtus d'une forte armature de dix fils de fer galvanisés de 8 millimètres de diamètre. Le tout pesait environ 4,500 kilogrammes par kilomètre. Ce câble est un des plus résistans qui aient été construits; l'excès de force se justifiait suffisamment tant par l'inexpérience des constructeurs que par la faible profondeur et l'extrême agitation de la mer que l'on traversait. La plus grande profondeur d'eau est de 54 mètres, et la distance de Douvres au cap Gris-Nez, près de Calais, est de 33 kilomètres; la longueur du câble immergé fut de 40 kilomètres, soit de près d'un quart en plus de la distance réelle.

Pendant plusieurs années, le câble de Douvres à Calais fut soumis à un travail journalier et se maintint en bon état, sauf quelques accidens occasionnés par les ancres des navires qui mouillaient dans le voisinage. En octobre 1858, il fut complétement rompu; mais il fut aisé de relever les deux bouts et de les raccorder avec un morceau de câble neuf. On put ainsi vérifier l'état physique du vieux câble; il était assez satisfaisant. Les fils de fer composant l'armature extérieure étaient rongés en quelques points, soit par le frottement contre les rochers, soit par la rouille, ou plus exactement sans doute par ces deux causes réunies; la garniture de chanvre goudronné était pourrie aux endroits où l'oxydation des fils de fer l'avait laissée à nu; la gaîne de gutta-percha était dans un état parfait de conservation, et c'était le principal, puisque les matières qui l'entourent n'ont pour objet que de la protéger. Depuis cette répa-

ration importante, ce câble a fonctionné encore pendant plusieurs années; puis chacun des fils conducteurs s'est trouvé successivement hors de service. Il est probable que la gutta-percha, dénudée par l'usure croissante de l'enveloppe protectrice, aura été entamée à son tour. Il n'en est pas moins d'un intérêt capital de remarquer que ce câble, quelque imparfaite que fût l'industrie télégraphique à son début, a fourni une carrière de plus de dix années.

Dans le courant de 1852, un câble de 120 kilomètres de long, à un seul conducteur, fut immergé entre l'Angleterre et l'Irlande, de Holyhead à Houth, par 250 mètres d'eau environ. C'était, comme profondeur et comme longueur, une tentative beaucoup plus hardie que celle de l'année précédente. La pose réussit parfaitement; mais au bout de trois jours la communication fut interrompue. On n'avait pas eu la précaution d'interposer entre la gutta-percha et l'enveloppe métallique une couche de chanvre pour empêcher l'écrasement de la matière isolante. Ce premier essai de câble léger (il ne pesait que 300 kilogrammes par kilomètre) n'eut malheureusement aucun succès. En 1859, après sept années de séjour sous l'eau, on put en relever une longueur de 24 kilomètres; le fer était complétement oxydé; la gutta-percha paraissait très saine.

Pendant la même année (1852), une seconde tentative entre Portpatrick et Donaghadee, dans la même mer, n'eut pas une meilleure issue, quoique la distance ne fût que de 40 kilomètres. Une interruption se manifesta pendant la pose, et l'on dut renoncer à terminer l'opération. L'Irlande ne put être réunie à l'Angleterre que l'année suivante par un câble lourd de 4,500 kilogrammes par kilomètre immergé entre les mêmes points, de Portpatrick à Donaghadee. Celui-ci, d'un énorme volume, 11 centimètres de diamètre, n'a jamais occasionné aucune dépense de réparation. Aujourd'hui plusieurs fils assurent largement le service télégraphique entre les deux îles.

L'Angleterre ne pouvait se contenter, pour ses communications avec le continent, du seul câble de Douvres à Calais; par cette ligne unique, les transmissions étaient à la merci d'un accident, et puis les résultats financiers de l'exploitation étaient assez beaux pour susciter des concurrens. En 1853, la Compagnie électrique internationale, qui possède déjà la plupart des lignes télégraphiques terrestres dans les îles britanniques, fit immerger trois câbles à un seul conducteur entre l'Angleterre et la Hollande, d'Oxfordness à Scheveningen, distance d'environ 190 kilomètres; un quatrième fut posé deux ans plus tard. L'intention des ingénieurs avait été d'isoler les conducteurs, afin de pouvoir, en cas d'interruption, les relever successivement pour les réparer et pour que les transmissions

télégraphiques ne fussent jamais totalement interrompues par un seul accident. Les nombreux navires qui sillonnent la Mer du Nord sont, en raison du peu de profondeur des eaux, un danger constant pour les câbles; par compensation, le peu de profondeur rend le relèvement et les réparations prompts et faciles. Des câbles légers, pesant 1,200 kilogrammes par kilomètre, parurent bien appropriés à cet usage. Malheureusement l'armature en fils de fer s'oxyde très vite lorsqu'elle repose sur un fond de vase, quoiqu'elle se conserve bien sur un fond de sable. Elle se corrode également partout où l'eau est en mouvement, par exemple au lieu d'atterrissement par l'effet des marées. Quelquefois enfin les câbles étaient, sur la côte anglaise, enfouis dans le galet au point que l'on ne pouvait les relever, et d'autres fois mis à nu sur les rochers. En certains cas, rares cependant, ils étaient coupés par des ancres, tandis que des câbles forts auraient résisté. Bref, l'entretien de ces câbles, qui exigeait la présence continuelle d'un navire et la solde de son équipage, parut tellement onéreux que la compagnie jugea préférable de les remplacer en 1858 par un câble unique, le plus lourd qui ait jamais été fabriqué; il est entouré par dix fils de fer de 9 millimètres 1/2 de diamètre et pèse 6,100 kilogrammes par kilomètre.

Toutes les entreprises dont nous venons de parler, quelques autres encore où il ne s'agissait que de traverser des bras de mer, ne sont que des essais de télégraphie sous-marine. Les ingénieurs reconnaissaient leurs forces et se croyaient déjà capables de franchir de plus longues distances; ils supposaient qu'il suffirait d'embarquer des longueurs de fil plus considérables, et ils soupçonnaient à peine les difficultés graves qui allaient se présenter.

Au mois de juin 1853, M. Brett obtenait des gouvernemens français et sarde, au nom de la compagnie du télégraphe de la Méditerranée, la concession d'une ligne télégraphique, tant sous-marine que terrestre, qui, partant de la pointe sud du golfe de la Spezzia, toucherait au cap Corse, traverserait l'île de Corse tout entière, franchirait le détroit de Bonifacio, passerait à travers la Sardaigne pour atteindre le cap Teulada, d'où elle partirait en ligne sous-marine pour aborder la côte d'Algérie, entre Bone et la frontière tunisienne, à un point désigné par le gouvernement français. Dans la pensée du concessionnaire, cette ligne était un tronçon de celle des Indes, et devait être prolongée par Tunis vers Alexandrie. Pour le moment, elle comprenait trois sections sous-marines, savoir : de la Spezzia au cap Corse, 176 kilomètres; à travers le détroit de Bonifacio, de 17 à 18 kilomètres, et du cap Teulada à Bone, 200 kilomètres. Les deux gouvernemens garantissaient un intérêt de 4 pour 100 sur un capital de 7 millions 1/2, et s'engageaient en outre à

n'autoriser avant cinquante ans aucun établissement de ligne télégraphique entre la France et l'Algérie par la voie de Corse et Sardaigne. La compagnie devait être déchue de ce privilége par une interruption de correspondance qui durerait une année; la déchéance a été prononcée pour cette cause dans le cours de l'année 1861.

M. Brett n'avait aucune donnée sur la profondeur de la Méditerranée dans les parages qu'il allait traverser. Il fit choix d'un câble à six conducteurs, renforcé par douze gros fils de fer et pesant 5,000 kilogrammes par kilomètre. Ce nombre de conducteurs paraîtrait excessif aujourd'hui, car on n'immerge plus sur les lignes de quelque longueur que des câbles à conducteur unique; mais alors on n'avait pas obtenu, même sur les lignes terrestres, la vitesse de transmission que l'on a réalisée depuis, et d'ailleurs le gouvernement français s'était réservé l'usage exclusif de deux fils.

La section de la Spezzia au cap Corse fut immergée en juillet 1854 avec un succès complet, et, fait bizarre, ce câble est resté jusqu'à ce jour en bon état malgré l'inexpérience des fabricans, en dépit des imprudences commises pendant ou après la pose, nonobstant les courans électriques intenses que l'on a employés pour l'exploitation et les dangers des décharges atmosphériques. On n'a jamais eu besoin de le réparer, et l'on ignore encore aujourd'hui la profondeur des eaux où il repose; on l'estime à 500 ou 600 mètres.

Le câble du détroit de Bonifacio fut immergé la même année, et pendant l'été de 1855 les concessionnaires firent une première tentative d'immersion entre Bone et Cagliari. Sur leur demande, le gouvernement français avait fait sonder cette région, et les ingénieurs hydrographes avaient trouvé des profondeurs considérables, 3,000 mètres environ. Avec quelque expérience de la matière, on aurait compris que le modèle de câble adopté était trop lourd pour une telle profondeur, car, librement suspendu dans l'eau, il devait se briser sous une hauteur un peu plus grande. On commit une autre faute : la guerre de Crimée ne laissant plus de bâtimens à vapeur disponibles, le câble fut chargé sur un navire à voiles de fort tonnage. Les concessionnaires avaient obtenu du gouvernement français l'escorte d'un bâtiment à vapeur de la marine impériale qui devait seulement indiquer la route, et qui dans cette occurrence consentit à remorquer le navire porteur; par suite, la marche des deux navires était très lente. En outre, les freins étant mal établis et trop faibles, la longueur de câble immergé dépassait de beaucoup la longueur du chemin parcouru. On était encore loin de la côte d'Afrique, et M. Brett avait fait arrêter l'émission pendant la nuit, hésitant à poursuivre l'opération, qui, faute d'un conducteur suffisamment long, ne pouvait aboutir, lorsque le câble se rompit à l'arrière du navire

dans une hauteur d'eau telle que l'on ne pouvait songer à repêcher l'extrémité. On revint alors à Cagliari pour commencer le relèvement par l'autre bout; mais une rupture se produisit encore à une petite distance de la côte. M. Brett recommença l'opération pendant la campagne suivante avec un câble plus léger. Une erreur de route en compromit encore le succès : le câble était épuisé avant qu'on eût touché terre; on avait franchi toutes les grandes profondeurs probablement avec une perte considérable de fil, et le bâtiment porteur se vit obligé de stationner en pleine mer, avec l'extrémité libre attachée à son arrière, en attendant que le complément fût arrivé. Pendant ce temps, un grain survint, et le câble se rompit encore.

Enfin en 1857 MM. Newall et Ce, fabricans de câbles, se chargèrent de l'opération à leurs risques et périls pour le compte des concessionnaires, et réussirent à immerger un câble à quatre conducteurs, dont deux seulement se trouvèrent bons; le troisième avait un défaut grave, et le quatrième était tout à fait mauvais. Après quelques accidens et quelques réparations partielles, les quatre fils furent complétement hors de service en 1860. Les ingénieurs de la compagnie voulurent le relever pour le réparer; à partir de chaque extrémité, on put en retirer 30 ou 40 kilomètres jusqu'à une profondeur de 2,800 mètres environ, puis il se brisa, et l'opération fut abandonnée. Ici comme dans toute occasion analogue, les parties relevées montraient une altération de l'enveloppe métallique, la garniture de chanvre était pourrie aux endroits où elle avait été en contact avec l'eau; la gutta-percha était intacte, sauf quelques rainures longitudinales tracées à la surface par des insectes. De la vase, des minerais, étaient attachés aux fils de fer; quelques coquilles d'huîtres étaient même moulées sur l'enveloppe et paraissaient s'y être développées.

Pour suivre l'ordre chronologique, nous devons revenir en arrière, à l'année 1855. Afin d'assurer les communications télégraphiques entre la Crimée et la Turquie, le gouvernement anglais fit immerger dans la Mer-Noire un câble de Varna à Balaclava sur une longueur de 570 kilomètres. C'était simplement un fil de cuivre recouvert de gutta-percha et d'un diamètre total de 7 à 8 millimètres. Près des côtes, ce fil était protégé par une enveloppe métallique. On croit que la profondeur d'eau était peu considérable. Ce câble si simple eut juste la durée qu'on lui demandait, car il se rompit peu de temps après la conclusion de la paix. Ce fut la première ligne télégraphique sous-marine à grande distance, et l'on y constata le retard des courans, phénomène déjà connu, mais que les électriciens n'avaient pas eu l'occasion d'observer aussi complétement, et dont ils soupçonnaient à peine l'immense influence sur les transmissions

lointaines. Tandis que sur les lignes aériennes la vitesse de transmission n'est limitée que par la dextérité de l'employé et atteint aisément de vingt à vingt-cinq mots par minute, on reconnut avec étonnement que, dans un câble de 570 kilomètres de long, la vitesse restait au-dessous de cinq mots par minute. Néanmoins les difficultés d'exploitation des câbles très longs disparaissaient aux yeux du public, qui ne voyait qu'une chose, à savoir la possibilité bien démontrée par l'expérience de communiquer à près de 600 kilomètres de distance à travers une mer, la Mer-Noire, qui avait la réputation d'être redoutable par ses tempêtes. Dès lors n'était-il pas possible de franchir l'Atlantique? Les difficultés d'exécution semblaient s'évanouir devant la grandeur du résultat. L'industrie des câbles n'était déjà plus dans l'enfance; elle avait pris en Angleterre une grande extension. Deux usines importantes, celles de MM. Glass et Elliot à Greenwich, Newall et Cᵉ à Birkenhead, étaient prêtes à fournir dans un court délai des câbles de toute longueur et de toute dimension. Souvent même ces industriels se chargeaient de les immerger à leurs risques et périls.

Dès 1851, une compagnie s'était formée en Amérique dans l'intention de créer à Saint-John (Terre-Neuve) un port de relâche pour les paquebots transatlantiques, et de réunir ce port au continent américain par une communication télégraphique. L'arrivée des nouvelles d'Europe était ainsi avancée de deux ou trois jours. En 1854, cette compagnie, ne pouvant réaliser ses projets, transféra la concession qu'elle avait obtenue à une autre compagnie qui se forma sous le nom de *Télégraphe de Londres à New-York par Terre-Neuve*. Celle-ci obtint de la législature canadienne le privilége exclusif, pendant cinquante ans, de faire atterrir des câbles sous-marins à Terre-Neuve et dans les territoires de sa dépendance, le Labrador compris. Aucune limite de temps n'était assignée pour l'exécution des travaux dont l'achèvement aurait justifié ce monopole. La compagnie fit immerger en 1856 un câble de 23 kilomètres de longueur dans le détroit de Northumberland, et un autre de 140 kilomètres dans les eaux du golfe Saint-Laurent, entre le Cap-Breton et Terre-Neuve, par une profondeur d'environ 300 mètres. La ligne du Cap-Breton n'a cessé de fonctionner depuis cette époque.

Enfin en 1856 MM. Cyrus Field, Brett, Whitehouse et C. Bright constituèrent la compagnie transatlantique en achetant à la compagnie terre-neuvienne son droit d'établir une ligne sous-marine entre l'Europe et les côtes de Terre-Neuve. Il fut convenu que la cession ne serait valable qu'autant qu'elle serait mise à profit avant 1862, en sorte que, cette condition n'étant pas remplie, le monopole des atterrissemens au Labrador et à Terre-Neuve est revenu à la compa-

gnie primitive, sanctionné par l'approbation que le gouvernement britannique avait accordée à la compagnie transatlantique. Celle-ci se constitua immédiatement au capital de 8,750,000 francs, partagé en 350 actions de 25,000 francs. Elle avait pour directeur-général M. Cyrus Field, Américain et le principal promoteur de l'entreprise, pour ingénieur en chef M. Charles Bright, pour électricien M. Whitehouse, pour secrétaire-général M. G. Saward. Les gouvernemens anglais et américain accordèrent chacun une subvention annuelle de 350,000 francs, limitée au temps d'exploitation effective du câble et tant que le dividende n'atteindrait pas 6 pour 100; au-delà de ce chiffre, la subvention était réduite à 250,000 francs. Les deux états promettaient en outre aide et assistance pour les études et l'immersion. Il fut décidé que la pose du câble aurait lieu l'année suivante.

La distance de la baie de la Trinité (Terre-Neuve) à Valentia, point d'atterrissement fixé pour l'Irlande, est d'environ 3,100 kilomètres, mesurée le long d'un grand cercle. A cette époque, on n'avait que des données très vagues sur la profondeur de l'Atlantique. Pour mener à bien le gigantesque travail que la compagnie avait entrepris, il aurait fallu connaître assez exactement le profil de la mer, faire des expériences préalables sur la résistance des câbles, sur l'isolement du fil conducteur; on aurait adopté en connaissance de cause un modèle souple, léger et résistant, et en surveillant la fabrication avec les soins les plus minutieux on se serait mis dans les conditions les plus favorables à la réussite. A la vérité, toute la théorie des communications océaniques était encore à faire; ce n'était pas une raison pour marcher précipitamment.

Toutes les objections des ingénieurs durent céder devant la volonté nettement manifestée par le conseil de direction de terminer la pose du fil dans l'été de 1857. Le modèle de câble dont on fit choix avait pour âme un conducteur de sept fils en cuivre tordus ensemble d'un diamètre total de 2 millimètres, et revêtus d'une gaîne de gutta-percha de 9 millimètres 1/2 de diamètre. L'âme était protégée par une enveloppe de cordes en chanvre goudronné et entourée par un fourreau de dix-sept torons formés chacun de sept fils de fer très-minces. Le diamètre total était de 4 centimètres, et le poids par kilomètre de 634 kilogrammes. Il se rompait sous une tension de 3,000 kilogrammes; mais comme dans l'eau il ne pesait que 440 kilogrammes par kilomètre, il en résulte qu'il n'aurait rompu que sous une hauteur verticale de 9 kilomètres; or la plus grande profondeur était de 4,500 mètres. On décida que 4,000 kilomètres de longueur seraient suffisans, sans compter 50 kilomètres environ de câble à très forte armature pour les atterrissemens.

La fabrication, commencée en février 1857, fut confiée, en ce

qui concerne l'âme, à la *Gutta-percha Company*, en ce qui concerne l'enveloppe protectrice à MM. Glass et Elliot, et à MM. Newall et Cᵉ par moitié, elle fut achevée dans le mois de juillet de la même année; mais on reconnut dans le courant du travail des défauts graves. Ainsi le cuivre avait une résistance électrique très variable dans les différentes bobines; les 700 derniers kilomètres seulement furent soumis à des essais qui permirent d'éliminer les portions les plus mauvaises et d'améliorer de 20 à 25 pour 100 la conductibilité du fil. Ce qui fut plus fâcheux, M. Glass n'avait pas de magasin couvert, et le câble manufacturé fut exposé à la chaleur de l'été; la gutta-percha se ramollit, et quelques kilomètres furent mis hors de service, le reste étant sans doute plus ou moins altéré. Enfin, négligence assez extraordinaire, les spires de l'enveloppe protectrice étaient enroulées en sens contraire dans les deux usines, de sorte qu'au point où l'on ferait le joint, elles devaient tendre naturellement à se détordre. Le câble coûtait 1,400 francs par kilomètre, soit 5,600,000 francs pour les 4,000 kilomètres manufacturés. Il formait une masse de 2,500 tonneaux en poids et 1,000 tonneaux environ en volume.

On n'avait, nous l'avons dit, que des données très vagues sur la profondeur de l'Atlantique dans la région qu'il fallait traverser. Peu d'années auparavant, le lieutenant Berryman, de la marine des États-Unis, commandant le steamer *Arctic*, avait fait un grand nombre de sondages entre l'Europe et l'Amérique du Nord, et il avait signalé un vaste plateau sous-marin, situé à une profondeur moyenne de 3,500 mètres. Le commandant Maury l'avait baptisé immédiatement du nom de « plateau télégraphique, » comme devant recevoir tôt ou tard le fil qui joindrait les deux mondes. Les promoteurs du câble transatlantique obtinrent du gouvernement qu'un navire de la marine royale irait sonder cette route. L'amirauté confia le travail au capitaine Dayman, commandant du *Cyclops*, qui consacra à cette expédition les mois de juin et juillet 1857. Les sondages firent reconnaître qu'à partir de la côte irlandaise, la profondeur augmentait lentement jusqu'à 180 mètres, le fond étant toujours du sable; ensuite le fond devenait une roche dure, la profondeur s'accroissait plus rapidement et variait de 350 à 1,000 mètres sur une longueur de 200 kilomètres. Enfin le sol de la mer s'abaissait subitement à 3,200 mètres. On avait atteint la mer profonde qui se prolonge jusqu'à 3 ou 400 kilomètres de Terre-Neuve, c'est-à-dire sur 2,500 kilomètres de longueur, avec des profondeurs variables de 3,000 à 4,500 mètres. Le fond de cette mer est une boue farineuse, douce au toucher, un peu visqueuse et transparente, que les Anglais ont nommée *ooze*; mais le mot *plateau* est impropre dans le sens géographique ordinaire de ce mot, car, loin d'être une plaine,

ce fond paraît être une région montagneuse où se dressent des chaînes aussi élevées que les Cévennes ou le Jura.

Au retour de l'expédition orographique du capitaine Dayman, tout était prêt pour la pose du câble. L'Angleterre mettait à la disposition de la compagnie l'*Agamemnon*, vaisseau de 92 canons, désarmé, qui jaugeait environ 3,200 tonneaux. Les États-Unis fournissaient la frégate le *Niagara*, de 5,200 tonneaux. Chacun de ces deux bâtimens prit une moitié du câble, et au dernier moment il fut décidé qu'ils partiraient ensemble de Valentia, que le *Niagara* filerait tout le câble dont il était porteur, et qu'en pleine mer on souderait à l'extrémité la portion embarquée sur l'*Agamemnon*. Il y avait beaucoup à objecter à cet échange de navires en pleine mer, car l'opération de la soudure pouvait être contrariée par un mauvais temps; cependant cette décision ne fut pas prise sans une discussion approfondie.

L'expédition, qui se composait, outre le *Niagara* et l'*Agamemnon*, de la corvette américaine *Susquehannah*, de la corvette anglaise *Leopard* et de la frégate anglaise *Cyclops*, bâtiment chargé de l'hydrographie, et qui devait tracer la route, fut réunie à Valentia le 5 août 1857. Deux petits *steamers* de rivière étaient déjà là pour faire l'atterrissement. Ces détails font bien apprécier, ce nous semble, les embarras et les difficultés d'une telle opération et l'immense déploiement de forces qu'elle exige. Il eût été possible cependant de simplifier les armemens, car le câble tout entier aurait bien pu tenir sur un seul bâtiment de fort tonnage; mais il faut toujours avec le bâtiment porteur un bâtiment léger pour tracer la route, les boussoles du premier étant affectées d'une manière variable par l'enveloppe métallique du câble.

A cette époque, on n'avait pas plus d'expérience des machines destinées à dérouler, à maintenir le câble et à modérer sa vitesse, que des essais à faire pendant la fabrication. Au dernier moment, lorsque les navires allaient appareiller, on installa les freins. « La machinerie, écrivait un témoin oculaire de l'opération, M. Delamarche, est très malheureusement conçue, lourde et compliquée; sa masse énorme et les difficultés de maniement sautent aux yeux, et, lorsqu'on pense qu'elle est destinée à guider et à protéger ce petit câble, si léger, si souple, qu'il fallait rendre le plus libre possible, on se sent mal à l'aise à l'idée de l'union de deux êtres de nature si différente. » Telle qu'elle était, elle pesait quinze tonneaux et coûtait encore 50,000 francs.

Après avoir brisé plusieurs fois le gros câble d'atterrissement, mais dans de petites profondeurs seulement, et après avoir soudé le petit câble au précédent, le *Niagara* se mit en marche avec une vitesse de 4, 5 et même 6 nœuds : 600 kilomètres furent immergés

sans autre incident notable que les défauts de la machinerie. On avait atteint les grandes profondeurs, et l'on espérait déjà le succès, lorsque le troisième jour, à trois heures du matin, le câble se rompit net à 40 mètres sous l'eau et par une profondeur de 3,600 mètres. Un instant auparavant, le dynamomètre indiquait une tension de 17 à 1,800 kilogrammes, chiffre bien inférieur à celui qui devait correspondre à la tension de rupture. La veille, on avait stoppé et arrêté complétement l'émission dans une profondeur d'eau non moins considérable. Ce n'était donc pas le poids de la partie immergée qui avait causé cet accident. L'ingénieur l'attribua à la maladresse du garde-frein, qui, contrairement aux ordres reçus, n'aurait pas détendu un peu le frein au moment où l'arrière du bâtiment était soulevé par les vagues. Quoi qu'il en soit, l'opération ne pouvait être reprise, car il ne restait au *Niagara* que 1,400 kilomètres de câble, qui, avec les 2,000 de l'*Agamemnon*, faisaient une longueur totale de 3,400 kilomètres, supposée avec raison insuffisante pour le trajet de Valentia à Terre-Neuve. La flottille revint donc à Plymouth, le câble fut déchargé et empilé dans des réservoirs à Keyham, puis soumis à des essais; mais, l'ingénieur s'étant opposé à ce qu'il fût plongé dans l'eau par crainte d'oxyder l'enveloppe de fils de fer, ces essais ne pouvaient donner au point de vue de l'isolement que des résultats illusoires. Cependant on reconnut que plusieurs parties avaient été détériorées, soit par l'exposition au soleil, soit par les manœuvres qu'elles avaient subies; on fit des coupures, et l'on supprima beaucoup de soudures imparfaites; enfin l'état électrique fut sensiblement amélioré. Les actionnaires consentirent à accorder les fonds nécessaires pour fabriquer les 500 kilomètres supplémentaires que l'on jugeait prudent d'embarquer pour réparer la perte. Les administrateurs adjoignirent à M. Whitehouse, pour la partie électrique de l'entreprise, MM. le professeur Thompson, Walker, de la Société royale, et Henley, et ils invitèrent par une circulaire tous les ingénieurs et mécaniciens d'un talent reconnu à visiter la machine à émission et à donner leur avis sur la forme et la construction.

Au mois d'août 1858, l'*Agamemnon* et le *Niagara* reprenaient leur chargement, puis ils se rendirent dans la baie de Biscaye pour faire des expériences dans une région où l'on avait reconnu une profondeur de 4,500 mètres. Ils soudèrent les deux parties du câble l'une à l'autre, le laissèrent filer jusqu'à ce qu'il eût atteint le fond, échangèrent quelques signaux entre eux par ce conducteur immergé, et finalement le relevèrent sans accident. La seule altération qu'eût subie le câble fut l'écrasement de la couche de chanvre, interposée entre l'âme et l'enveloppe métallique. L'expérience prouvait

avec évidence qu'une soudure pouvait être faite au milieu de l'Océan; il fut donc décidé que l'immersion commencerait à mi-chemin entre Valentia et Terre-Neuve.

L'expédition, partie de Plymouth le 10 juin 1859, eut à lutter contre de mauvais temps. Séparés les uns des autres, les navires se retrouvèrent le 26 au rendez-vous assigné, et commencèrent immédiatement l'opération; mais on n'avait pas filé plus de 5 kilomètres de câble qu'une rupture eut lieu. Les deux bâtimens se rejoignirent, rattachèrent les deux bouts et partirent une seconde fois; une seconde rupture eut lieu après l'émission de 70 à 80 kilomètres. Cependant les navires se retrouvèrent encore, recommencèrent une troisième fois et sans un meilleur succès : à 500 kilomètres l'un de l'autre, la communication fut encore interrompue.

Après ces tentatives infructueuses, la flottille revint en Angleterre; elle reprit la mer le 17 juillet, et fut réunie au milieu de l'Océan le 28 du même mois. Le temps était beau, le calme parfait. Le lendemain, on fit la soudure en attachant au point de jonction des deux bouts du câble un boulet de 32 pour le faire couler à fond, et tout l'appareil fut jeté à la mer, sans autre formalité, dit un témoin oculaire, et sans même attirer l'attention, car ceux qui étaient à bord avaient trop souvent assisté à cette opération pour avoir grande confiance dans le succès final. Les deux bâtimens se séparèrent, se perdirent de vue et poursuivirent leur route, chacun de son côté, tout étonnés de ne voir surgir aucun accident. Un ingénieur veillait nuit et jour au dynamomètre et au frein; le câble dévidait environ 6 nœuds, le navire n'en parcourait que 5; les signaux s'échangeaient régulièrement entre le *Niagara* et l'*Agamemnon*. Au bout de trois jours, le temps changea, la mer devint houleuse, et cependant tout allait bien. L'espoir renaissait au cœur de chacun à mesure que se poursuivait cette course bizarre, sans précédent et, hélas! sans imitateurs jusqu'à ce jour, course où deux navires séparés par des milliers de kilomètres se donnaient réciproquement signe de vie. Et puis quels singuliers incidens! Tantôt une baleine se dirige pesamment sur le câble et l'effleure presque, au grand effroi de l'équipage; tantôt c'est un bâtiment qui se trouve sur l'inflexible ligne droite de l'*Agamemnon*, et qui, ignorant le précieux fardeau qu'il porte, ne veut pas s'écarter de sa route. Il faut tous les canons et toute la poudre de la frégate et de son conserve, le *Valorous*, pour ouvrir la voie, désabuser le navire attaqué et transformer en hourras frénétiques la première indignation contre cette apparente violation du droit des gens. Bientôt on arrive dans les eaux peu profondes, on aperçoit les lumières de la côte, le *Niagara* fait signe qu'il est en vue de Terre-Neuve, et les salves d'artillerie annoncent que

la communication entre l'Ancien et le Nouveau-Monde est enfin établie.

Si l'Amérique était perdue et qu'un autre Christophe Colomb vînt à la découvrir une seconde fois, il n'y aurait pas peut-être une émotion plus vive que celle produite des deux côtés de l'Atlantique par l'heureuse immersion du câble qui les réunissait. En Europe, l'enthousiasme fut contenu par les doutes que quelques savans honorables avaient émis et conservaient jusqu'à plus ample informé sur la réalité du succès; mais aux États-Unis il n'eut pas de bornes. Des illuminations, des promenades aux flambeaux, fêtèrent ce grand événement, et, dans un excès d'allégresse, les habitans de New-York incendièrent leur hôtel de ville.

Les transmissions opérées entre les deux navires pendant la pose étaient élémentaires, et constataient seulement que la communication n'était pas interrompue. Par période de dix minutes, chaque navire envoyait d'abord cinq courans inverses d'une durée d'une minute chacun, puis un courant d'une durée de cinq minutes. Le professeur Thompson était à bord de l'*Agamemnon* et y dirigeait les opérations électriques. Une première fois il crut que le conducteur était rompu au fond de la mer, car il ne recevait plus rien du *Niagara*, et déjà il songeait à couper le câble pour abandonner l'entreprise; heureusement, au bout d'une heure et demie, les signaux reparurent. M. Thompson suppose, pour expliquer ce fait, que le fil de cuivre s'était rompu pendant la descente, et qu'au moment où le câble se retrouvait en repos sur le sol de la mer, les deux extrémités s'étaient rapprochées au contact. A environ 700 kilomètres de l'Irlande, un défaut d'une nature opposée se produisit; le courant de départ était plus intense que de coutume et le courant d'arrivée était au contraire plus faible, ce qui indiquait que l'électricité se perdait en un certain point du câble immergé. M. Thompson remarqua encore, et cette remarque s'est reproduite depuis dans toutes les poses de longs câbles, que l'isolement du conducteur s'améliorait de plus en plus à mesure que des quantités plus longues étaient immergées, ce qui tient à la température très froide des eaux profondes.

Les extrémités avaient été amenées à terre, l'une à Valentia, l'autre à Terre-Neuve, le jeudi 5 août; les gros câbles qui devaient être posés sur le rivage n'étaient pas prêts, paraît-il, tant on doutait d'une heureuse issue, et l'on dut faire les atterrissemens avec le câble des grandes profondeurs. Cependant quelques signaux étaient reçus de Terre-Neuve, mais très faibles, presque inintelligibles. Le 10 août 1859, Terre-Neuve fit usage d'un violent courant d'induction et transmit quelques mots : *Please repeat power*, les premiers qui

aient pu être lus. Pendant les jours suivans, on commença à s'entendre un peu mieux. Le 16, la reine Victoria adressait au président des États-Unis un message dont la transmission ne dura pas moins de seize heures, quoiqu'il n'eût que cent mots; il est vrai qu'il fut interrompu par une réparation faite à l'atterrissement de Terre-Neuve et par des demandes de répétition fréquentes. La réponse du président arriva en Angleterre dans la journée du 19. Néanmoins les directeurs de la compagnie n'osaient pas livrer la ligne au public; ils s'envoyaient seulement des félicitations d'un continent à l'autre. Quelques nouvelles de presse et quelques dépêches politiques furent aussi échangées. Deux de ces dernières méritent une mention spéciale en raison de l'importance du résultat. C'était à l'époque de la révolte de l'Inde, et le gouvernement avait jugé nécessaire de faire revenir des troupes du Canada en Angleterre pour les réexpédier aux Indes; notamment il avait donné l'ordre à Montréal et à Halifax de rapatrier les 39e et 62e régimens. Sur ces entrefaites, des nouvelles favorables arrivèrent du théâtre de la guerre, et le gouvernement crut opportun de contremander les ordres de retour donnés à ces troupes, ce qui fut fait par deux dépêches remises à la compagnie transatlantique. L'heureuse et prompte transmission de ces dépêches évita les frais de déplacement des deux régimens, c'est-à-dire une dépense d'environ 1 million de francs.

Le 1er septembre, une interruption subite se manifesta. Le défaut qui existait déjà dans le fil conducteur prit une telle intensité que les transmissions devinrent impraticables; on recevait bien encore quelques mots, mais isolés, sans signification précise. Le 20 octobre, la communication fut complétement interrompue; aucun mot ne passait plus. Les électriciens de la compagnie étaient portés à croire que le défaut se trouvait à une grande distance des côtes, dans les grandes profondeurs de la mer. On ne pouvait songer à réparer le câble, car on l'aurait brisé en le relevant, et en effet, quand on essaya de le repêcher en 1860, on put à peine retirer de la mer une longueur de quelques kilomètres.

Il nous semble intéressant de mettre sous les yeux du lecteur les principales dépêches échangées par ce fil entre les stations de Valentia et de Terre-Neuve; nous les extrayons des documens publiés par le gouvernement anglais.

16 août, Valentia à Terre-Neuve.

Les directeurs de la compagnie en Angleterre aux directeurs en Amérique.

L'Europe et l'Amérique sont réunies par le télégraphe. Gloire à Dieu dans le ciel! paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

16 août, Valentia à Terre-Neuve.

La reine au président.

La reine désire féliciter le président de l'heureux achèvement de cette grande entreprise internationale, à laquelle la reine a pris le plus vif intérêt. La reine est convaincue que le président partagera la sincère espérance qu'elle a que le câble électrique, qui réunit maintenant l'Angleterre aux États-Unis, sera un lien de plus entre les deux nations dont l'amitié se fonde sur des intérêts communs et une estime réciproque.

La reine est charmée d'être ainsi en communication directe avec le président et de lui renouveler ses vœux les plus ardens pour la prospérité des États-Unis.

19 août, Terre-Neuve à Valentia.

Washington.

A sa majesté Victoria, reine de la Grande-Bretagne.

Le président félicite cordialement à son tour sa majesté la reine du succès de la grande entreprise nationale accomplie par le talent, la science et l'indomptable énergie des deux pays. C'est un triomphe plus glorieux et plus utile au genre humain que ceux qui ont jamais été obtenus par les conquérans sur les champs de bataille.

Puisse, avec la bénédiction de Dieu, le télégraphe atlantique être à jamais un lien de paix et d'amitié entre les deux nations sœurs! Puisse-t-il être un instrument destiné par la divine Providence à répandre par tout le monde la religion, la civilisation, la justice et la liberté! Dans cette pensée, toutes les nations de la chrétienté ne déclareront-elles pas spontanément et d'un commun accord que le télégraphe électrique sera neutre à jamais, et que ses messages, en se rendant à leur destination, seront tenus pour sacrés, même au milieu des hostilités?

JAMES BUCHANAN.

22 août, Terre-Neuve à Valentia.

Dépêche du maire de New-York au lord-maire de Londres.

24 août, Valentia à Terre-Neuve.

Réponse du lord-maire.

31 août, Valentia à Terre-Neuve.

Le secrétaire militaire du commandant en chef des Horse-Guards à Londres au général Trollope à Halifax, Nouvelle-Écosse.

Le 62e régiment ne doit pas retourner en Angleterre.

Maintenant quelques mots d'appréciation sur cette belle et grande entreprise, dont il ne reste plus que le souvenir et quelque mille kilomètres de fil étalés sur le sol de l'Océan à une profondeur inaccessible. Dans les vingt-trois jours pendant lesquels la communication était passable, du 10 août au 1er septembre 1859, il a été transmis

271 dépêches comprenant 2,885 mots et 13,968 lettres. La vitesse de transmission, que M. Thompson prétend avoir poussée à deux mots et demi par minute dans les circonstances les plus favorables et avec les appareils les plus délicats, n'était pas supérieure, dans l'état normal, à un mot par minute, et aurait encore été moindre, si l'on n'avait employé que les appareils habituels. Au cas où il aurait été maintenu en bon état, ce câble n'aurait donc rendu qu'un service médiocre au commerce et n'aurait produit qu'un revenu peu considérable; mais ce n'est pas à ce point de vue qu'il convient de l'apprécier : la compagnie transatlantique a démontré deux faits d'une haute importance pour l'avenir de la télégraphie sous-marine. Un câble peut être immergé par une profondeur de 4,500 mètres, et des signaux peuvent être échangés à 3,700 kilomètres de distance, sans station intermédiaire. L'échec tient à des causes multiples, qu'il importe d'indiquer avec soin, parce que la plupart de ces causes pourraient être évitées dans une entreprise ultérieure.

Il n'avait pas été fait d'expériences préalables suffisantes sur la forme qui convenait le mieux au câble à immerger. Par un heureux hasard, ce câble s'est trouvé, au point de vue mécanique, à peu près tel qu'il le fallait; mais, au point de vue électrique, il était très imparfait. Depuis cette époque, la science et l'industrie ont marché, et l'on n'aurait guère aujourd'hui d'hésitation sur la forme la mieux appropriée à cette immense distance et à cette grande profondeur.

Les dimensions de l'âme étaient telles que la vitesse de transmission devait fatalement être très lente. Pour une distance de 3,100 kilomètres, on ne peut remédier à ce défaut qu'en augmentant considérablement le diamètre du fil conducteur et de la gaîne isolante de gutta-percha. Là est le véritable écueil des transmissions lointaines, et nous devons avouer que si la théorie a su étudier et mesurer ce phénomène du retard des courans, néanmoins les progrès de la fabrication ne sont pas suffisans pour l'atténuer sensiblement. Sous le rapport électrique, le câble transatlantique était encore défectueux parce que la confection en avait été trop précipitée, et qu'il n'avait pas été soumis aux essais d'une précision scientifique dont les électriciens ont pris l'habitude en ces derniers temps. Avant d'être embarqué, le câble était déjà reconnu de mauvaise qualité. En outre ce câble avait été embarqué et débarqué plusieurs fois; il avait été plusieurs fois enroulé et déroulé; lorsqu'il fut immergé définitivement, quelques parties étaient fabriquées depuis dix-huit mois. On doit éviter ces manipulations fréquentes, ainsi qu'un trop long intervalle entre la fabrication et la pose. Enfin quelques électriciens ont pensé que le câble aurait pu durer plus longtemps, quelque défec-

tueux qu'il fût, si l'on n'avait pas fait usage pour les transmissions d'une force électro-motrice exagérée, s'il n'avait pas été brûlé pour ainsi dire par le courant électrique employé à produire les signaux.

Les directeurs de la compagnie n'avaient pas perdu courage et voulaient recommencer sur nouveaux frais, parce qu'ils étaient instruits par l'expérience des précautions à prendre et des défauts à éviter; mais les actionnaires ne voulurent pas les suivre dans cette voie aventureuse. L'opinion publique était passée de l'excès de confiance à l'excès du découragement, et les plus éloquens promoteurs de l'entreprise ne purent réunir que quelques sommes insignifiantes qu'on leur donnait, dit l'un d'eux, par charité. On a récemment annoncé que la Compagnie transatlantique se reconstitue, qu'elle est en instance près des gouvernemens anglais et américain pour obtenir des garanties d'intérêt, et qu'elle compte sur les enseignemens du passé pour triompher des difficultés physiques de cet immense travail. Puissent les hommes intrépides qui sont à la tête de cette entreprise obtenir le succès dû à leur énergique persévérance!

La ligne de la Spezzia à Bône par les îles de Corse et de Sardaigne, dont nous avons raconté l'histoire, appartenait à une compagnie qui se reconstitua en 1857 au capital de 3 millions de francs, capital augmenté depuis, et qui prit le nom de Compagnie pour l'extension des télégraphes de la Méditerranée. Elle se proposait de réunir entre eux les ports les plus importans de la Méditerranée : Malte, Corfou, Alexandrie, etc. Elle sollicita le secours du gouvernement anglais en faisant valoir à l'appui de sa requête que « les câbles sous-marins, une fois posés, sont si peu sujets à des accidens qu'on peut affirmer avec certitude qu'ils seront aussi bons après cinquante ans que le jour même de la pose. » C'était méconnaître étrangement les principes les plus élémentaires de la question; peut-être à cette époque pouvait-on encore se faire illusion.

Le gouvernement anglais accorda une garantie d'intérêts de 5 pour 100 sur le capital de 3 millions présumé nécessaire pour relier Cagliari à Malte et Malte à Corfou. Cette garantie était limitée à vingt-cinq années et au temps du travail effectif du câble. La compagnie avait reconnu les inconvéniens des câbles lourds à plusieurs conducteurs; aussi fit-elle choix pour ses nouvelles lignes d'un câble à conducteur unique, pesant 600 kilogrammes par kilomètre et n'ayant que 43 millimètres de diamètre total. L'immersion eut lieu en 1857 par une profondeur maxima de 3,500 mètres, et fut heureuse. Nous ne savons pas cependant quel était l'état électrique après la pose, et la compagnie paraît même avoir toujours ignoré la résistance que les fils offraient au passage de l'électricité, résistance qui fait la valeur réelle d'un câble. Ces deux lignes fonctionnèrent simulta-

nément du 3 décembre 1857 au 31 décembre 1858, et elles donnaient des résultats pécuniaires satisfaisans, car pendant cette période le nombre des dépêches fut de 7,512, et les recettes s'élevèrent à 243,275 francs. Malheureusement un défaut grave se manifesta entre Malte et Cagliari. Faute de renseignemens électriques suffisans sur l'état antérieur du conducteur, on ne put déterminer l'emplacement exact de ce défaut, et lorsque l'ingénieur voulut relever le câble, il fallut en ramener une très grande longueur; il se brisa plusieurs fois pendant cette opération, qui fut néanmoins terminée. Six semaines après, une seconde interruption survint, et il n'y a pas été remédié. Quant au câble de Malte à Corfou, il est resté en bon état pendant vingt mois; puis est survenue une interruption qu'on suppose être de 30 à 50 kilomètres de la côte et qu'on n'a pas réparée.

Depuis que ces accidens se sont produits, la compagnie de la Méditerranée a immergé en 1859 un câble entre la Sicile et l'île de Malte, en 1861 entre Otrante et Corfou. Ces deux sections, relativement courtes, suppléent aux câbles précédens et relient au continent les deux importans établissemens anglais; mais le plus beau succès a été l'achèvement de la ligne de Malte à Alexandrie, complétée dans cette même année 1861, et dont il sera question plus loin.

Une compagnie se constitua en 1858 pour relier télégraphiquement les îles de la Manche à la métropole. Le capital était de 750,000 francs, divisés en 3,000 actions, sur lesquels 632,000 fr. furent employés en études, frais de fabrication et de pose des câbles, et 100,250 francs en réparations pendant les deux premières années; le gouvernement britannique avait garanti un minimum d'intérêt de 6 pour 100 limité au temps effectif du travail des câbles. Trois conducteurs furent immergés en 1858, formant une longueur totale de 150 kilomètres, de Weymouth (Angleterre) à Alderney, d'Alderney à Guernesey, et de Guernesey à Jersey. Cette entreprise n'a qu'une importance médiocre au point de vue de la télégraphie océanique, puisque les distances sont courtes et que les profondeurs ne dépassent jamais 110 mètres; nous devons cependant nous en occuper, parce qu'elle fournit d'intéressans renseignemens sur les dangers spéciaux qui menacent les lignes des petites profondeurs. L'ingénieur avait jugé inutile de faire des sondages préliminaires, et il reconnut, après la pose seulement, que le fond était garni de rochers, rarement de sable et quelquefois de galets. De plus, les marées de la Manche atteignent, comme chacun sait, une hauteur prodigieuse et donnent naissance à des courans alternatifs très rapides. Le câble atterrissait à Jersey sur une plage sablonneuse semée de rochers. Par un gros temps du mois de février 1859, toute

la couche de sable fut entraînée par la mer, et le câble, ballotté sur les roches, fut bientôt coupé; il fut réparé et, pour prévenir le retour de cet accident, scellé aux rochers avec des crampons de fer. Un autre accident eut lieu, huit mois plus tard, à 7 kilomètres au large de Portland, sur un fond de roc où, par 40 mètres de profondeur, le câble était roulé par les courans de marée. Cette portion fut relevée, réparée et reportée sur un fond de sable voisin. En d'autres endroits, l'enveloppe de fer fut promptement oxydée, étant successivement immergée et mise à sec par le flot de marée; ailleurs le câble s'enfonça dans la vase, qui rongeait l'enveloppe; ailleurs il était recouvert de zoophytes et de végétations marines qui produisaient le même effet. Enfin, et ceci ne peut être qu'une négligence de l'ingénieur ou des employés, une décharge d'électricité atmosphérique eut lieu dans le fil conducteur et y produisit un défaut d'isolement très grave.

On ne peut voir dans tous ces accidens que la preuve d'un mauvais choix du conducteur. Il est clair que de tels échecs ne peuvent faire désespérer de la télégraphie océanique. Récemment le grand câble de Weymouth à Alderney a été détruit sans que nous sachions par quelle cause et ne paraît pas avoir été réparé. Un conducteur immergé entre Jersey et Coutances fait communiquer les îles de la Manche avec le continent.

Nous arrivons à la grande ligne de la Mer-Rouge et de l'Océan-Indien, celle de toutes qui, après le câble transatlantique, mérite la plus sérieuse étude. Deux tracés étaient également praticables pour joindre les Indes à l'Europe : l'un par Alexandrie, Suez, la Mer-Rouge et l'Océan-Indien, l'autre par la vallée de l'Euphrate, Bassorah et le Golfe-Persique. La Mer-Rouge paraissait peu propice à l'établissement d'une ligne télégraphique. Cette mer, isolée des grands courans océaniques qui mêlent incessamment les eaux tièdes de l'équateur aux eaux froides des régions polaires, est en quelque sorte une chaudière à évaporation continue. Le fond est rocailleux et produit beaucoup de coraux. D'un autre côté, la vallée de l'Euphrate n'était pas assez tranquille pour la sécurité des communications télégraphiques, et puis le gouvernement turc se serait sans doute réservé l'exploitation des lignes entre Constantinople et Bassorah. Or les Anglais tenaient avant tout à s'assurer avec les Indes une communication aussi indépendante que possible du contrôle des pays traversés. Ce dernier motif, joint à l'utilité plus grande d'une ligne suivant le trajet ordinaire des correspondances postales, fit sans doute préférer la voie de la Mer-Rouge. Dans l'hiver de 1856 à 1857, MM. Lionel Gisborne et Forde obtinrent des gouvernemens turc et égyptien l'autorisation d'établir une ligne télégraphique à travers l'Égypte et

la Mer-Rouge. Cette autorisation affranchissait les concessionnaires de tout contrôle en ce qui concerne les employés et le secret des dépêches, et leur accordait en outre des terrains pour l'établissement des stations terrestres.

Cette concession fut vendue 375,000 francs à la compagnie du télégraphe de l'Inde et de la Mer-Rouge, qui se constitua en 1858 au capital de 20 millions de francs, divisé en 40,000 actions de 500 francs. M. Gisborne était ingénieur de la ligne; MM. Newall et compagnie furent les entrepreneurs. Le gouvernement anglais garantissait 6 pour 100 d'intérêt pour le temps effectif de l'exploitation. Néanmoins cette compagnie ne put réunir un nombre suffisant de souscripteurs, et elle réclama de nouveau l'aide du gouvernement, qui, malgré l'échec récent du câble transatlantique et en dépit des doutes que conservaient des savans estimables sur la réussite de ces grandes entreprises, accorda, sans conditions de réussite, une garantie d'intérêt de 4 1/2 pour 100 sur le capital entier pendant cinquante ans. Les actionnaires ne courant plus aucun risque, le capital put être promptement réuni. Quoiqu'il y eût à cette entreprise un grand intérêt politique, la presse anglaise a blâmé plus tard l'intervention financière du gouvernement, et surtout le mode de cette intervention, prétendant que la compagnie, n'étant plus stimulée par la nécessité du succès, devait négliger les conditions de réussite, et que l'appui indûment accordé à une compagnie devait arrêter les compétiteurs plus heureux ou plus habiles qui étaient disposés à s'engager dans la même voie. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la question économique; mais nous sommes fondés à croire que les promoteurs de la ligne des Indes n'ont commis aucune de ces négligences impardonnables qui auraient justifié les reproches de la presse.

La ligne télégraphique d'Alexandrie aux Indes comprenait, telle qu'elle était projetée, les sections suivantes : — en Égypte, une ligne terrestre d'Alexandrie à Suez : longueur totale, 352 kilomètres; — dans la Mer-Rouge, trois câbles : de Suez à Cosseïr, 472 kilomètres; de Cosseïr à Suakin, 877, et de Suakin à Aden, 1,164 (Cosseïr et Suakin sont deux stations sur la côte occidentale); — dans l'Océan-Indien, trois autres câbles : de Aden à Hellani, 1,328 kilomètres; de Hellani à Mascate, 899, et de Mascate à Kurrachee, 890. On voit que le tracé suivait la côte de l'Arabie, pour éviter les grandes profondeurs que l'on eût rencontrées sur un trajet direct d'Aden à Bombay par l'île de Socotora. A Kurrachee, on se rattachait au réseau indien.

Le développement total des câbles sous-marins était donc de 5,630 kilomètres. Les profondeurs d'eau, assez faibles dans la Mer-

Rouge, croissaient dans l'Océan-Indien jusqu'à 3,500 mètres environ. M. Gisborne fit choix d'un câble convenablement léger et résistant, dont la fabrication, confiée à la maison Newall, fut singulièrement soignée pour l'époque, et marqua un progrès notable sur les travaux antérieurs, quoiqu'elle n'ait pas atteint la perfection que l'on a réalisée depuis. Pendant la traversée d'Angleterre à Suez, on avait conservé quelques doutes sur la qualité de ces câbles, parce que l'isolement avait diminué; mais cet effet était dû à la chaleur extrême du climat, et l'on put constater une amélioration considérable dès que les conducteurs furent immergés. Cette amélioration se continua même pendant un mois après la pose. L'immersion de Suez à Cosseïr se fit sans incident remarquable, et le conducteur fut trouvé parfait sous le rapport électrique. Dans la section suivante, l'opération fut interrompue deux fois pour relever et supprimer des parties défectueuses. Cinq jours après l'opération, une perte se manifesta et s'accrut pendant un mois, après quoi elle resta stationnaire. Au point que les expériences assignaient à ce défaut, on avait bien constaté pendant la pose une légère avarie, trop légère cependant pour exiger une réparation immédiate. Le câble de Suakin à Aden avait, aussitôt après l'immersion, un défaut sensible, qu'on reconnut à 20 kilomètres d'Aden et qui fut promptement réparé. Il est bon de remarquer que ces divers défauts n'auraient gêné en rien les transmissions. On y remédiait sans retard, dans la prévision qu'elles pouvaient acquérir plus d'importance, et aussi parce que la compagnie n'aurait pas, sans cette réparation, accepté le câble de l'entrepreneur.

Les câbles de la Mer-Rouge sont, croyons-nous, les premiers auxquels aient été appliqués dans toute leur rigueur les essais électriques fournis par la science pour la mesure des résistances. MM. Siemens et Halske, savans ingénieurs allemands, chargés du contrôle électrique, ont exposé dans des mémoires très détaillés les méthodes qu'ils ont suivies et les résultats qu'ils ont obtenus. Ce sont de précieux renseignemens pour l'histoire de la télégraphie océanique, des leçons utiles pour tous, et un exemple que nous espérons voir suivre dans les opérations subséquentes. Malheureusement nous ne connaissons pas avec la même précision les variations d'isolement qu'éprouvèrent ces câbles lorsqu'ils eurent été abandonnés aux soins de la compagnie. Nous savons seulement que la ligne entière de Suez à Aden, qui donnait déjà des résultats financiers très fructueux, fut interrompue en février 1860. La section de Suez à Cosseïr avait été rompue par une ancre. Entre Aden et Suakin, des défauts graves s'étaient révélés, et le câble intermédiaire, dont on doutait d'abord, s'était maintenu seul en bon état. On fit les réparations les plus

urgentes; on immergea 500 kilomètres d'un nouveau câble entre Aden et Suakin, et les transmissions reprirent en juillet. Ce fut pour cinq jours seulement : une nouvelle interruption eut lieu entre Suez et Cosseïr, et l'entreprise fut abandonnée.

Les trois câbles de l'Océan-Indien furent immergés en janvier et février 1860 avec les mêmes soins que les précédens. Quelques pertes furent aussi réparées, mais la ligne entière ne put fonctionner que pendant peu de jours. Les défauts qui y existaient n'étaient pas graves cependant. Entre Aden et Hellani, il y avait une soudure mal faite à réparer dans une profondeur d'eau très faible. Auprès de Kurrachee, le câble avait été coupé sur la côte, parce qu'il était rouié par les vagues. La section intermédiaire restait seule bonne; mais, éloignée par ses deux bouts de la grande route des Indes, elle ne pouvait servir à rien. La compagnie n'avait pas sur les lieux les ressources nécessaires à de tels travaux, ni peut-être des agens expérimentés pour diriger les recherches. Il est fâcheux qu'elle se soit découragée, car, avec une faible dépense, elle aurait pu sans doute rétablir les communications. Sur le plus long fil, celui d'Aden à Hellani, la vitesse de transmission n'était pas moindre de cinq mots par minute : beau résultat, sans contredit, eu égard à la longueur. Les promoteurs de l'entreprise paraissent avoir été rebutés par les interruptions successives et par une appréciation inexacte des difficultés que l'on avait reconnues en relevant les câbles interrompus. Ainsi l'on prétendit qu'aucune enveloppe métallique ne pourrait résister sur le sol rocailleux de la Mer-Rouge, que les eaux, surchauffées par le soleil des tropiques, étaient également nuisibles à la conservation des conducteurs : craintes exagérées sans doute, obstacles que l'on pouvait surmonter. Quoique ces travaux aient marqué un progrès sérieux sur les tentatives précédentes, nous devons dire cependant que quelques fautes furent commises : par exemple, on n'avait peut-être pas tenu suffisamment compte du climat et de la nature du fond, lorsqu'on avait choisi le modèle du câble adopté.

Pour compléter l'histoire de ce qu'on peut considérer comme l'enfance de la télégraphie sous-marine, il reste à noter les tentatives malheureuses faites par MM. Newall pour réunir Alexandrie à Constantinople. La ligne devait desservir les îles de Chio, Syra et Candie. Les sections de Constantinople aux Dardanelles, des Dardanelles à Chio, de Chio à Syra, étaient courtes et dans des eaux peu profondes; aussi la pose s'opéra sans accident. La partie la plus difficile était entre Candie et l'Égypte; trois essais malheureux eurent lieu en 1858 et 1859, et l'entrepreneur finit par y renoncer. Dans l'un de ces essais, l'ingénieur avait fait usage d'un câble en-

touré de chanvre sans armature métallique, et il y reconnut plusieurs inconvéniens graves : d'abord ce câble se rompit pendant la pose; puis, quand on voulut le relever, il était si peu résistant, le chanvre avait été tellement rongé par les insectes du fond de la mer, qu'il se rompait sous son propre poids. La jonction de l'Égypte au continent européen, première partie de la ligne des Indes, ne put donc encore s'opérer par cette voie. Comme dédommagement, MM. Newall posèrent le restant du câble qu'ils avaient brisé entre Athènes et Syra. La capitale de la Grèce vint, la dernière des capitales de l'Europe, se relier au réseau télégraphique.

Ainsi, au milieu de l'année 1860, il n'existait plus aucune communication télégraphique en mer profonde; presque tous les câbles étaient rompus, les autres abandonnés. En racontant l'histoire de ces désastres, nous avons pu marquer à côté de chaque accident un vice, indiquer après chaque échec une faute que l'on aurait pu éviter et que les ingénieurs éviteraient certainement à l'avenir; mais alors ces faits n'étaient connus que de ceux qui avaient participé aux opérations, et l'opinion publique, dominée par les apparences, s'habituait à regarder la télégraphie océanique comme une chimère, comme un rêve d'un jour réalisé pendant quelques instans au prix de sacrifices insensés. Les hommes compétens au contraire ne s'étaient jamais crus aussi près du succès.

Et d'abord nous remarquerons que l'industrie des câbles était en voie de prospérité, grâce à la prodigieuse consommation qui en était faite, tant pour les grandes que pour les petites distances. Depuis longtemps, personne ne doutait plus de la réussite des petites lignes à faible profondeur d'eau, et tous les états maritimes reliaient leurs côtes et leurs îles. L'Angleterre par exemple communiquait par des fils directs, non-seulement avec la France, mais encore avec la Belgique, avec la Hollande et le Danemark. La fabrication s'améliorait, les procédés se perfectionnaient au profit des grandes applications qu'on en ferait plus tard. A la place des actionnaires qui faisaient défaut, le gouvernement français allait donner l'exemple de la confiance.

Les communications télégraphiques avec l'Algérie, par la voie de Corse et de Sardaigne, n'avaient jamais été ni parfaitement régulières ni suffisamment rapides; d'ailleurs il était désirable, au point de vue administratif et politique, que notre principale colonie fût réunie à la métropole par une ligne indépendante des nations limitrophes. En avril 1860, MM. Glass, Elliot et Ce, fabricans de câbles, soumissionnèrent l'établissement d'une ligne sous-marine directe entre la France et l'Algérie. La convention passée par le ministre de l'intérieur avec ces entrepreneurs fut approuvée par décret impérial en

date du 21 juillet, et une loi du 14 juillet accorda le crédit de 1,900,000 francs, prix stipulé pour l'achat et la pose.

Ce câble devait aboutir, d'un côté dans la baie de la Salpêtrière, au nord et tout près d'Alger, de l'autre dans l'anse des Sablettes, à huit ou neuf kilomètres de Toulon. La distance entre ces deux points est d'environ 750 kilomètres. Voici quel est le profil de la mer : en partant des Sablettes, la profondeur augmente rapidement, car à 7,000 mètres de la plage on trouve déjà 200 mètres d'eau; on descend peu à peu sur un plateau situé à une profondeur moyenne de 2,500 mètres et qui s'étend jusqu'aux Baléares, à mi-chemin de Toulon à Alger. Autour de ce groupe d'îles, le sol se relève; on retombe ensuite sur un second plateau un peu plus profond que le premier et qui règne jusqu'à la côte d'Afrique, où le terrain se relève également avec rapidité. La profondeur maxima de tout le parcours ne dépasse pas 2,900 mètres. Pour que la ligne fût bien indépendante de tout territoire étranger, le gouvernement exigeait que le câble passât au large des Baléares; cependant il permit, afin de faciliter la pose, qu'on se rapprochât jusqu'aux fonds de 140 mètres, et il fut convenu qu'une bouée pourrait être attachée au câble dans ces parages pour lui servir de repère pendant un temps limité.

Le câble adopté avait un conducteur en cuivre recouvert de huit couches successives de matière isolante. L'enveloppe protectrice se composait de filin goudronné et de dix fils d'acier de 2 millimètres de diamètre, recouverts eux-mêmes de chanvre goudronné et enroulés en spirale autour de l'âme. Le diamètre total était de 2 centimètres. Des portions de gros câble à très forte armature étaient réservées pour les atterrissemens jusqu'à la profondeur de 200 mètres, au-dessous de laquelle les ingénieurs estiment que le conducteur se trouve hors de toute atteinte. Ce câble fut confectionné avec un soin remarquable sous la surveillance des agens de l'administration française; l'isolement de l'âme était environ dix fois meilleur que dans les conducteurs de la Mer-Rouge. Souple, léger, résistant, d'un très mince volume et très satisfaisant sous le rapport électrique, il réunissait toutes les conditions de succès. Cependant, si bon qu'il fût pour la ligne dont il s'agit, il ne faudrait pas croire qu'on n'aurait qu'à copier ce modèle pour d'autres lignes, car la vitesse de transmission, qui dépend de la section du fil de cuivre conducteur et de sa gaîne, ne serait plus suffisante pour une distance supérieure à 1,000 ou 1,200 kilomètres.

Le gouvernement français, qui avait déjà fait terminer les sondages par un bâtiment de l'état, désigna encore la corvette le *Colbert* pour jalonner la route pendant la pose. Le *William-Cory*,

porteur du câble, arriva à Alger le 9 septembre 1860, et commença l'immersion le lendemain. A 200 kilomètres de la côte d'Afrique, une boucle se forma dans la cale et s'engagea entre les freins; quelques instans après, on reconnut que la communication était interrompue. Il fallut donc relever le câble, opération longue et pénible, dans une profondeur de 2,600 mètres, puis supprimer la partie défectueuse et faire une soudure. Sans autre incident, on continua l'opération jusqu'au large des Baléares, où l'on stoppa un instant pour mouiller une bouée, ainsi qu'il avait été convenu. Le temps s'était maintenu beau jusqu'à ce moment; mais le lendemain, alors qu'on n'était plus qu'à 80 kilomètres de la France et qu'on espérait déjà un succès complet, une tempête survint; le câble, fatigué par le tangage, se rompit à l'arrière du bâtiment, et le *William-Cory* dut se réfugier, non sans avarie, dans le port de Marseille.

Au même moment, le gouvernement espagnol venait de faire poser quatre câbles qui reliaient les îles Baléares entre elles et avec le continent de deux côtés différens (Valence à Iviza et Barcelone à Mahon). Le câble d'Algérie put être repêché au large des Baléares et amené à Mahon. Une communication provisoire entre l'Algérie et la France fut établie d'Alger à Mahon par la ligne française, et de Mahon à Barcelone par la ligne espagnole. Il n'y avait de perdu que la partie immergée au nord des îles. On conclut aussitôt une convention supplémentaire pour l'achèvement de la ligne, et dès le mois de novembre de la même année l'opération recommençait à partir de Toulon; elle fut interrompue dès le second jour par un abordage entre le *William-Cory* et la corvette d'escorte le *Gomer*. Le *William-Cory*, tout désemparé, eut peine à regagner Toulon; 160 kilomètres de câble furent encore perdus. Toutefois l'administration française ne se décourageait pas et tenait au contraire à terminer l'entreprise qu'elle avait commencée. Le 31 août 1861, le *Berwick* arrivait à Mahon avec un nouveau câble. Le tracé de la ligne avait été un peu modifié : à la suite de nouveaux sondages, il avait été reconnu que le parcours de Mahon à Port-Vendres, plus court d'ailleurs de 74 kilomètres que celui de Mahon à Toulon, avait en outre l'avantage capital de profondeurs moindres, parce qu'on se rapprochait promptement des côtes d'Espagne. L'immersion se fit sans incident notable, sauf un relèvement pour supprimer une portion défectueuse. Ensuite le *Berwick* se rendit à Minorque pour supprimer les atterrissemens provisoires de cette île, souder les deux bouts du câble et les jeter à la mer. Le 20 septembre, les signaux passaient directement d'Alger à Port-Vendres.

Depuis cette époque, ce conducteur est resté en bon état, et tout

fait croire qu'il aura une longue durée. Il n'est pas parfaitement sain; un très léger défaut, qui doit être dans les environs des Baléares, s'est déclaré après la pose : grâce à des précautions minutieuses, les électriciens espèrent qu'il ne s'aggravera pas, et dans l'état actuel il est trop insignifiant pour être un obstacle aux communications télégraphiques. La vitesse de transmission peut atteindre treize mots par minute, et n'est habituellement que de huit à dix mots, ce qui suffit parfaitement à assurer le service. La ligne de jonction entre la France et sa colonie d'Afrique présente un intérêt tel que personne à coup sûr ne la croira payée trop cher par les 2,825,000 francs déboursés pour arriver à ce résultat.

En 1859, le cabinet anglais projetait l'établissement d'une ligne sous-marine directe entre les îles britanniques et Gibraltar. Effrayé par les désastres récens du transatlantique et de la ligne des Indes, il ne voulut pas s'engager dans une nouvelle entreprise sans avoir éclairci complétement les questions douteuses. C'est à cette occasion que fut institué le comité d'enquête sur la construction et la pose des câbles sous-marins. La ligne de Falmouth à Gibraltar aurait eu 2,300 kilomètres de longueur au moins, et la profondeur la plus grande était de 4,000 mètres au milieu du golfe de Gascogne. Cette communication ne répondait pas à un besoin bien pressant, puisque les correspondances entre Gibraltar et l'Angleterre pourraient être échangées par le continent; c'était plutôt une entreprise politique et peut-être aussi, dans la pensée de ses promoteurs, le premier chaînon d'un réseau qui aurait réuni toutes les colonies anglaises sans sujétion d'un territoire étranger. Le câble était déjà fabriqué quand, nous ne savons pour quelle cause, sa destination fut changée; le gouvernement anglais décida qu'il serait immergé entre Rangoon et Singapore. Rangoon est la limite orientale du réseau télégraphique indien, et Singapore, à l'extrémité de la presqu'île malaise, est le grand centre commercial de l'extrême Orient, le point d'attache obligé de tous les navires qui vont en Chine, au Japon et dans les possessions hollandaises des îles de la Sonde. Le tracé projeté n'avait que de faibles profondeurs, et la ligne se fractionnait en plusieurs sections pour desservir les points intermédiaires, notamment l'établissement anglais de Penang. Malheureusement le câble avait été imbibé d'eau par son séjour prolongé dans des réservoirs; quelques jours après l'embarquement, l'ingénieur s'aperçut que la garniture de chanvre résorbant l'eau qu'elle avait absorbée, l'enveloppe métallique s'oxydait rapidement, et qu'il en résultait une élévation de chaleur telle que la gutta-percha n'aurait pu la supporter. Il fallut débarquer le câble et renoncer à le transporter dans des régions lointaines.

Il fut alors décidé qu'il serait utilisé pour rattacher Malte à Alexandrie. Malte étant déjà relié par l'intermédiaire de la Sicile, on aurait par cette voie la communication avec la route des Indes jusqu'à Suez inclusivement. Le tracé le plus prudent, sinon le plus court, parut être, en partant de Malte, de marcher vers le sud et d'atterrir sur la côte d'Afrique à Tripoli, puis de suivre la côte libyenne de Tripoli à Alexandrie avec un point d'arrêt intermédiaire à Benghazy. La distance totale, qui est de 2,500 kilomètres environ, se trouvait ainsi divisée en trois sections de longueur presque équivalente. Entre Malte et Tripoli, la profondeur est de 800 mètres au plus; sur le reste du parcours, où la ligne suit la côte, la profondeur varie entre 100 et 400 mètres à une distance d'au moins 7 kilomètres du rivage; le fond, très irrégulier, est souvent garni de rochers aigus qui peuvent inspirer quelques inquiétudes. Les renseignemens nous manquent sur l'état électrique de ces câbles; nous savons seulement que la ligne est en pleine exploitation et n'a cessé de fonctionner depuis le 1er septembre 1861. Ce succès a déterminé l'ancienne compagnie de la Mer-Rouge à réparer les conducteurs abandonnés depuis plus d'un an. Une coupure a été faite sur le premier câble de Suez à Cossëir, et un bureau télégraphique a été établi dans l'île Jubal, sur le trajet du courrier de l'Inde. Les communications s'arrêtent là pour le moment, à peu près à moitié chemin entre Marseille et Bombay; il y a lieu de croire que la compagnie ne s'arrêtera pas à cette première étape.

L'année 1861 a été féconde en succès pour la télégraphie océanique. Au mois de juin, l'immersion d'un câble entre Toulon et Ajaccio, favorisée par un temps magnifique, réussit à souhait. La distance est de 280 kilomètres, et la longueur de câble de 326 kilomètres; la profondeur atteint quelquefois de 7 à 800 mètres. A voir avec quelle facilité et nous pouvons ajouter avec quelle sécurité cette dernière entreprise a été conduite, le lecteur pourra apprécier les progrès réalisés depuis dix ans et se former une idée nette de la situation de l'industrie télégraphique. Lorsqu'elle se borne aux fleuves et aux bras de mer de peu d'étendue, surtout de peu de profondeur, la télégraphie sous-marine est un problème résolu depuis longtemps; ses opérations n'ont plus rien d'aléatoire. Quant aux câbles véritablement océaniques, les succès obtenus pendant ces dernières années nous autorisent à croire que, jusqu'à 1,000 kilomètres de longueur et 3,000 mètres de profondeur, les entreprises sagement conçues et prudemment conduites réussiront, pourvu que l'on ne se laisse pas décourager par des accidens imprévus. C'est donc dans ces limites que, pour le moment, les ingénieurs paraissent devoir se renfermer; mais il semble hors de doute que les essais

poursuivis avec persévérance sur ces distances moyennes leur permettront bientôt d'aborder avec succès les distances plus considérables qu'il faut nécessairement franchir pour relier entre elles toutes les contrées civilisées du globe.

Quelques mots résumeront maintenant cet essai d'histoire critique de la télégraphie sous-marine.

En 1851, le début : un câble lourd, grossier, est immergé dans la Manche. Pendant les deux campagnes suivantes, l'Angleterre se rattache au continent par de nombreux fils plongés dans des eaux peu profondes. Les succès sont nombreux, parce que les ingénieurs n'ont rien entrepris qui fût au-dessus de leurs forces.

En 1854 commence, avec la période d'engouement, l'ère des communications véritablement océaniques. Il semble que l'on veuille débuter par l'opération la plus difficile, et sans transition on passe d'un fil de 570 kilomètres dans la Mer-Noire à un immense câble de 3,200 kilomètres à travers l'Atlantique. Autant de tentatives, autant d'échecs, soit immédiats, soit dans un délai très court. Les électriciens et les ingénieurs luttent pendant cinq ans contre des obstacles qui semblent se multiplier devant eux, et arrivent à l'année 1860 avec beaucoup d'expérience, avec des progrès incontestables dans la fabrication et des principes mathématiques contrôlés par la pratique, mais aussi avec des résultats financiers désastreux et une déconsidération complète dans l'opinion publique.

Enfin en 1860, au moment où le public désespérait à jamais des communications lointaines, l'administration française se lance hardiment dans une entreprise nouvelle, et, sans être arrêtée par des sinistres de mer tout à fait fortuits, elle achève avec succès la ligne d'Algérie, point de départ de nouveaux travaux qui, nous l'espérons, ne seront plus arrêtés par l'insuffisance des capitaux ou compromis par l'inexpérience des hommes.

Pour que cette étude des travaux télégraphiques fût instructive, nous avons dû signaler pas à pas les fautes commises par les ingénieurs et souvent même l'omission des principes élémentaires de la science. Loin de nous cependant l'idée d'avoir voulu infliger un blâme aux hommes énergiques et persévérans qui ont créé la télégraphie océanique. Les difficultés étaient grandes, et nous ne partageons pas l'opinion émise par un publiciste anglais qu'un Brunel ou un Stephenson les eût surmontées du premier coup. Quelques-uns peut-être se sont montrés inférieurs à l'œuvre qu'ils avaient conçue, mais tous y ont prodigué leurs veilles et leurs fatigues, et la plupart peuvent dire : « J'ai partagé mes erreurs avec mes contemporains. » *Non est ista mea culpa, sed temporum.*

H. Blerzy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1862.

Tandis que la France, le regard perdu dans les brumes de l'Atlantique, songeait encore à son projet de médiation aux États-Unis, et, — promptement, dextrement, amicalement refusée par l'Angleterre et la Russie, — goûtait du moins une satisfaction solitaire dans le sentiment de son intention généreuse, à quatre pas de nous, au beau milieu de cette mer splendidement enchâssée entre trois continens, et qu'aux momens où nous avons le propos leste nous appelons un lac français, un petit peuple qui rit au soleil dans l'épanouissement d'une révolution toute neuve était en train, par une espièglerie étourdissante, de donner un air de caricature à notre attitude solennelle et distraite : les Grecs, fils d'Ulysse, faisaient éclater la candidature du prince Alfred. Si nos lecteurs étaient aux antipodes, et si c'était à nous qu'il eût été réservé de leur porter une telle nouvelle, que nous eussions eu beau jeu à les mettre au défi de la deviner, à tourmenter leur curiosité, à dépister leur sagacité, à les forcer de donner leur langue aux chiens! Quelle surprise pour les Anglais! Se seraient-ils jamais attendus, dans leur *superciliousness,* à être populaires quelque part, surtout à être populaires en Grèce? Quel étonnement pour nos doctes et honnêtes amis qui méditent depuis tant d'années sur la question d'Orient, et qui devaient se croire maîtres de toutes les données de ce formidable problème! Quelle stupéfaction pour cette politique russe si savante et si redoutée! O grand tsar Nicolas, pauvre empereur Croquemitaine! n'as-tu pas tressailli dans ton sépulcre en entendant Athènes appeler à elle non le Russe, mais l'Anglais? Une pensée si profondément mûrie, une volonté si persévérante, tant de trésors sacrifiés, la fortune de la guerre si souvent tentée, les succès obtenus, les revers subis, tout cela pour qu'un jour la finesse byzantine fût en mesure de présenter l'appât le plus séduisant et la plus magnifique occasion à l'habileté joviale du vieux lord Palmerston! Ah! si la politique avait des Bossuet, quels cris éloquens inspirerait cette évolution des Grecs mise en regard du long effort de la politique moscovite!

De quel ton foudroyant pourrait-on répéter le jeu de mots de saint Augustin, dont l'assonance rappelle une cloche d'église : *Habent mercedem suam, vani vanam !*

Il règne encore tant de mystères sur cet incident naissant de la question d'Orient et sur la politique des cabinets intéressés dans l'élection d'un nouveau roi des Grecs, que nous n'osons pas parler trop sérieusement des perspectives qu'ouvrirait l'élévation d'un prince anglais sur le trône hellénique. Un fait seul jusqu'à cette heure est apparent et acquis à la polémique, c'est l'unanimité extraordinaire qui se produit en Grèce autour de la candidature du jeune fils de la reine Victoria. Si imprévu et si piquant qu'il soit, ce fait doit d'abord être expliqué en se plaçant au point de vue des Grecs eux-mêmes. La révolution grecque, commencée par une surprise, un roi qui perd sa place en allant à la promenade, se continue par une autre surprise, le peuple grec se donnant le mot pour offrir la couronne à un prince anglais. Décidément cette révolution est amusante. Notre temps a été témoin de singuliers traits d'instinct et d'intelligence politique de la part de certaines nations. Il y a des momens où l'on dirait que tout un peuple a de l'esprit comme un seul homme. C'est ce que l'Italie nous a fait voir dans ses bons jours, lorsque les mots d'ordre lui venaient du subtil et hardi génie de M. de Cavour. Nous ne savons de qui les Grecs reçoivent la consigne; mais nous nous croyons obligés d'avouer que, dans la manœuvre qu'ils exécutent envers l'Angleterre, les Grecs se montrent fort spirituels. Quand la nouvelle de leur révolution nous arriva, on entendit chez nous je ne sais quels vagues murmures qui prophétisaient un prochain échec à la politique anglaise en Orient. Les esprits brumeux, les hommes à système voyaient là une occasion d'accouchement pour l'alliance franco-russe, dont on disait à voix basse toute sorte de choses étranges. Pour ces songeurs, la France doit être le centre et le moteur d'une fédération des nations latines, comme la Russie est le foyer dominant du monde gréco-slave. L'empire français aspire au panlatinisme, comme l'empire russe au panslavisme, et les deux empires se doivent assistance mutuelle dans l'assouvissement de leur appétit pantagruélique! Quelle bonne fortune pour ceux dont l'imagination vit dans le monde des géans et se gonfle en nuages que la petite révolution de Grèce! Il y avait là un friand morceau pour le panslavisme, et l'espoir d'un équivalent en retour pour le panlatinisme. Un prince qui tînt à la famille des Romanof n'était-il pas le seul roi que les Grecs eussent jamais pu désirer? L'affaire était sûre, et déjà nos officieux de France patronnaient avec confiance la candidature du duc de Leuchtenberg en se flattant d'accommoder les arrangemens de 1832 avec les exigences supérieures du droit nouveau et le sacrement du suffrage universel. L'Angleterre, peu à peu éconduite de l'Orient par le panslavisme et le panlatinisme, serait de plus en plus condamnée pour ses péchés au patronage exclusif des circoncis : elle serait turque jusqu'à l'absurde, jusqu'à l'odieux, jusqu'au désespoir, jusqu'à l'impénitence et à la ruine finale.

Il n'y a eu qu'un petit malheur, c'est que les Grecs dont disposaient de grands rêveurs n'ont voulu prendre conseil que d'eux-mêmes. Nous soupçonnons fort les modernes Hellènes de ne s'être jamais souciés des élucubrations panslavistes et gréco-slaves où les mettaient en scène ces classificateurs ambitieux et illuminés qui confondent et déroutent les patriotismes naturels, sains, légitimes, dans leurs arbitraires utopies. L'esprit grec est dépaysé dans ces nuages. Que les savans dissertent sur la corruption ou la conservation de l'antique race, les Grecs de nos jours n'en vivent pas moins sous le ciel bleu, sur la mer bleue, en face de ces merveilleux horizons où la pleine lumière découpe en lignes franches et fines les purs contours de leurs îles et de leurs glorieuses montagnes. Quels que soient leurs défauts, ils sont du midi, ils sont marins, ils sont commerçans. Ils ont donc le sens net, l'esprit pratique : ils voient d'emblée où est la force, ils vont d'un bond où est leur intérêt. La portion opulente de leur nation, celle qui est adonnée au commerce, est éparpillée en petites colonies dans les ports de mer de l'Europe; la plus considérable de ces colonies est en Angleterre et tient une place importante dans la Cité de Londres. Le Grec destiné au négoce sait dès son enfance, comme tous les autres Levantins, de quelle valeur est un bon crédit sur Londres. Ces colonies de négocians, — cet élément pour ainsi dire extérieur de la nation grecque, — ont nécessairement une grande influence sur la patrie, dont elles se séparent sans vouloir s'en détacher; l'esprit du commerce grec établi en Europe doit être compté pour beaucoup dans la direction que prendra la révolution grecque. On le voit assez par cette mesure du gouvernement provisoire d'Athènes, qui veut que ces colonies mercantiles aient des représentans dans le prochain parlement. Il n'est pas douteux que cette influence prépondérante des Grecs qui trafiquent à l'étranger n'ait été exercée au profit de l'Angleterre. L'ambition de ces Grecs, celle de leurs compatriotes qui les suivent avec une intelligente docilité, est de donner l'essor à leur pays par les qualités du peuple au milieu duquel ils vivent, et qui s'adaptent à leur pays même, par l'esprit d'initiative individuelle, par l'habileté et l'activité du négoce, par la liberté politique, en un mot par des moyens dont ils trouvent le type en Angleterre. Ce n'est point, hélas! la faute des libéraux français, si ce n'est pas en France que les peuples qui aspirent à vivre et à grandir cherchent le modèle envié de la spontanéité politique et de la sécurité prospère au sein de la liberté.

Indépendamment de cette cause générale qui attire vers l'Angleterre les plus intelligens et les plus riches des Grecs, les derniers incidens des affaires d'Orient ont dû agir beaucoup sur le tour que prend devant nous la révolution hellénique. L'Orient, depuis une année, a été considérablement agité. La Serbie, la Bosnie, l'Herzégovine, le Montenegro enfin, ont été le théâtre de mouvemens, de combats, de luttes entre les populations chrétiennes et le gouvernement ottoman. Ce serait aller trop loin peut-être de dire que ces agitations ont été directement excitées par la Russie; mais on

n'est que modéré en disant qu'elles ont été vues avec complaisance à Saint-Pétersbourg. La France, nous n'en doutons pas, n'a été directement pour rien dans cette émotion des populations chrétiennes de la Turquie d'Europe; mais on ne peut pas nier qu'elle n'ait indirectement et par imprévoyance contribué à l'entretenir. Les populations chrétiennes dont nous parlons se sont incontestablement fiées à l'appui matériel ou moral qu'elles attendaient de la Russie. Si elles eussent vu la Russie réduite à ses seules forces dans la question d'Orient, elles ne se seraient certainement pas abandonnées à une telle illusion. Le coup porté par la guerre de Crimée à la puissance russe a été trop grand pour que les populations chrétiennes de Turquie n'en aient pas ressenti l'effet, et n'aient pas compris que la Russie seule ne pouvait de longtemps leur prêter un appui efficace; mais un certain laisser-aller, nous n'oserions dire un système, de la politique française en Orient depuis quelques années avait donné le change aux anciens cliens de la Russie sur la vérité de la situation. La France n'a pas dans la question d'Orient des intérêts directs et positifs : elle n'a pas à y chercher des conquêtes, des agrandissemens, des positions stratégiques de défense ou d'attaque; elle n'y a qu'un intérêt négatif, un intérêt conservateur, l'intérêt du maintien d'un certain équilibre. C'est dire que la politique française n'a pas à exécuter de solo dans la question orientale, qu'elle doit chercher à y faire sa partie dans des morceaux d'ensemble en choisissant avec habileté ses accompagnateurs, et en passant de l'un à l'autre suivant la circonstance. A bien voir les choses, notre duo le plus ordinaire devrait être avec l'Autriche, qui n'a pas, comme la Russie et l'Angleterre, d'intérêts d'envahissement et d'accaparement, et à qui d'ailleurs, s'il fallait détacher des populations chrétiennes de la Turquie au profit de quelque grande puissance, on pourrait permettre de telles annexions en trouvant du côté de l'Italie les compensations directes ou indirectes les plus avantageuses et les plus prochaines pour la France. Malheureusement notre gouvernement semble avoir pris à tâche en Orient, depuis la guerre de Crimée, d'effacer ceux des résultats de cette guerre qui avaient affaibli l'influence russe. Nous n'avons, quant à nous, aucune antipathie, aucun préjugé contre la nation russe. Le libéralisme français serait heureux de pouvoir aider la Russie à se débrouiller de la crise intérieure qu'elle traverse. Nous voudrions pouvoir seconder les progrès politiques du peuple russe, et nous sommes sûrs qu'en servant le développement intérieur de la Russie, nous finirions par obtenir de justes redressemens en faveur du peuple polonais, qui a tant de droits à nos sympathies et à notre assistance; mais sans qu'on puisse nous accuser d'une injuste hostilité contre le peuple russe, nous croyons pouvoir blâmer les singulières complaisances que le gouvernement français a depuis 1856 témoignées à la cour de Saint-Pétersbourg sur le terrain de Constantinople. Nous avons plusieurs fois signalé cette faute, nous avons en mainte occasion indiqué avec timidité, mais assez clairement, que l'on se trompait en défaisant les résultats de la guerre de Crimée et

en aidant des propres mains de la France à la reconstruction de l'influence russe sur les populations chrétiennes de l'empire ottoman. Agir de la sorte et céder à une de ces infatuations de cour qui sont trop communes dans notre histoire, c'était méconnaître la vérité des choses, le véritable intérêt de la France, et nous préparer en Orient de nouveaux désagrémens. C'est cette faute qui provoque aujourd'hui au sein des Gréco-Slaves la réaction si favorable à l'Angleterre dont nous avons le spectacle.

En effet, une illusion trompeuse a été pour les populations chrétiennes d'Orient la cause d'une prompte déception. Elles croyaient à une alliance franco-russe; elles espéraient, en s'agitant et se soulevant, obtenir l'appui de la Russie, soutenue elle-même en réserve par la France. Elles se sont élancées sur un mirage. Garibaldi, en marchant à Rome au lieu de débarquer en Albanie, n'a pas plus trompé l'attente des Grecs que la Russie, avec le fantôme indécis de la France derrière elle, n'a déçu les Monténégrins et les chrétiens d'Herzégovine en les abandonnant à la prépondérance militaire d'Omer-Pacha et de Dervisch-Pacha. La Russie n'a pu faire que du marivaudage diplomatique; le prince Gortchakof, qui s'évertue à couvrir la faiblesse réelle de son pays par des attitudes académiques, a fait avec le comte Russell, à propos du Montenegro, une passe d'armes sur l'histoire d'Angleterre, et tout a été dit. L'activité, la volonté, la décision, la force, ont été dans ces échauffourées toutes du côté de l'Angleterre. L'influence russe a été complétement battue, et par malheur le ricochet de l'échec moral de notre partenaire devait en partie atteindre la France. Or pense-t-on que le sens de ces derniers événemens ait pu échapper aux populations orientales? Ce qui a suivi était inévitable. Il n'est pas possible d'empêcher les populations qui ont besoin d'un patronage de se tourner du côté de la force intelligente et active. Quand les Grecs se demandent quelle est la politique qui a une volonté décidée et qui sait faire prévaloir ses résolutions dans les affaires d'Orient, que rencontrent-ils? L'Angleterre. Quand ils se demandent où est cette inflexible persévérance qui est le plus efficace soutien de la domination turque à Constantinople, que trouvent-ils? L'Angleterre. Enfin, dans l'avortement et l'apaisement des dernières agitations chrétiennes, que viennent-ils de voir? L'Angleterre, l'Angleterre seule, vainement surveillée, contrôlée, contrecarrée par les influences sur lesquelles ils avaient inutilement compté. Rien donc n'est plus naturel et plus spirituel que la manœuvre des Grecs offrant leur trône vacant à l'Angleterre. Ils vont droit à l'obstacle qui s'oppose à leurs aspirations : ne pouvant le renverser, ils s'efforcent de l'amollir. Ils se présentent en cliens caressans et flatteurs à ceux qui ont été jusqu'à présent les inflexibles et invincibles patrons de leurs ennemis. Ils mettent dans les mains des Anglais, qui possèdent déjà la reconnaissance et la confiance des Turcs, la confiance et la docilité des chrétiens orientaux, c'est-à-dire l'arbitrage complet et pratique de la question d'Orient. Acceptés, ils sont sûrs du succès final de leur cause; même refusés, ils se créent un titre impérissable à la protec-

tion et à la bienveillance de ceux qui pouvaient être leurs plus intraitables adversaires, et qu'ils désarment en leur livrant l'élément chrétien de la solution de la question orientale. On doit convenir, si l'on se place au point de vue hellénique, que c'est un beau coup de partie, et que les Grecs le jouent admirablement.

Que feront les Anglais? Il est triste pour la France de s'être laissé réduire dans cette crise à un rôle passif par l'imprudence de sa camaraderie récente avec la cour de Russie, et d'attendre, en spectatrice morose et inquiète, que l'événement lui apprenne ce que feront les Anglais. Le cabinet de Saint-James acceptera-t-il en faveur du prince Alfred le trône de Grèce? Pour le oui et pour le non, il y au, au point de vue anglais, de puissans argumens. D'abord le gouvernement anglais n'est point forcé de donner une réponse immédiate. Nous vivons à une époque où tout le monde a pris goût aux manifestations à grand fracas : avant d'arrêter une résolution finale, les Anglais peuvent se donner le temps de jouir d'une démonstration du suffrage universel hellénique à leur adresse. Cette agréable situation permet aux journaux qui passent pour être les confidens de lord Palmerston d'agacer à leur aise nos journaux officieux. Il s'agit d'abord de laisser s'accomplir le rite du suffrage universel, devant lequel, quant à nous, nous sommes tenus de tirer religieusement notre chapeau : on verra après. En tout cas, on ne fera rien sans prendre conseil de l'Europe. Le suffrage universel d'abord, l'Europe consultée ensuite, on voit que le *Morning Post* renvoie poliment au *Constitutionnel* l'ordre et la marche que le *Constitutionnel* dressait pour l'instruction du *Morning Post* à la veille de nos annexions de la Savoie et de Nice. Au surplus, la tentation est forte pour l'Angleterre. Accepter le trône de Grèce, se rattacher par un lien étroit les Hellènes et les populations chrétiennes d'Orient, c'est se débarrasser avec un bénéfice inoui du protectorat des Iles-Ioniennes, protectorat gênant pour une nation libérale; c'est occuper la position stratégique et maritime la plus forte que l'Angleterre puisse prendre entre les deux bosphores, celui qui échappe à l'ambition russe et celui qui va s'ouvrir à l'isthme de Suez; c'est se mettre en état dès à présent de dominer toutes les issues de la question d'Orient. L'Angleterre, pour s'avancer dans le labyrinthe oriental, n'avait jusqu'à ce jour qu'une jambe, la Turquie; l'autre, la Grèce, s'offre à elle ; elle peut trouver qu'il est plus commode de courir sur deux jambes que de marcher à cloche-pied.

Quand d'ailleurs l'opportunité serait-elle plus favorable? L'opposition de la Russie et de la France est à craindre sans doute : jamais cependant elle ne pourra être moins redoutable qu'en ce moment; jamais la Russie ne sera plus affaiblie, et quant à la France, elle tourne le dos à l'Orient; c'est au *far west* que tend son esprit d'entreprise. Soldats, millions, rails de chemins de fer, elle envoie tout au Mexique avec une présence d'esprit qui se peut dire incomparable. A ces raisons séduisantes l'intérêt anglais, nous le savons, peut opposer de graves réponses. Malgré le désavantage de leur

position actuelle, la France et la Russie sont des puissances qu'il serait dangereux de pousser à bout par l'excès d'une surprise. Un agrandissement si soudain de l'influence anglaise dans la Méditerranée créerait notamment en France, même si nous le subissions au premier moment, un malaise politique qui ne tarderait pas à retentir en complications violentes dans toute l'Europe. Du reste, engagée envers la Grèce, l'Angleterre pourrait difficilement garder l'équilibre entre les Turcs et les chrétiens d'Orient; tiraillée entre deux intérêts, elle serait obligée de faire bientôt son choix. Les Grecs ne tarderaient pas plus à exiger d'elle la chute du Grand-Turc à Constantinople que les Italiens n'ont tardé à nous demander de laisser tomber le pouvoir temporel à Rome. Nos contradictions, nos inconséquences, nos embarras en Italie leur sont une image des effets qu'aurait pour eux une compromission directe en Orient. Quand on est au courant des idées économiques qui règnent dans l'Angleterre contemporaine, on sait que ces idées répugnent absolument à des entreprises extérieures semblables à celle où l'enthousiasme des Hellènes voudrait entraîner le gouvernement britannique. Quand on connaît l'histoire d'Angleterre, on n'ignore pas l'antipathie que les établissemens de leurs princes à l'étranger ont toujours inspirée aux grands hommes d'état libéraux de ce pays. Le comte Russell, le dépositaire par excellence des vieilles traditions des whigs, doit avoir la mémoire toute pleine des violens discours qu'inspirait à Pulteney, à lord Carteret, au premier Pitt, l'immixtion perpétuelle de l'Angleterre dans les affaires d'Allemagne sous l'influence des intérêts hanovriens des premiers Georges. Personne n'est mieux en mesure que le comte Russell de faire valoir dans les délibérations actuelles du cabinet britannique ces enseignemens de l'histoire. Nous espérons donc que l'Angleterre sera assez maîtresse d'elle-même pour donner une réponse négative aux offres de la Grèce. En agissant ainsi, elle ne fera qu'augmenter le prestige que nos négligences et nos erreurs lui ont laissé prendre. A un succès d'influence en Orient elle ajoutera un succès de modération en Europe. Retirant le prince Alfred après avoir recueilli sur son nom l'éclat des manifestations helléniques, elle aura d'un simple geste mis hors de cause cette candidature du duc de Leuchtenberg, avec laquelle on avait un instant caressé l'idée puérile et téméraire de la battre et de l'humilier.

Quant à notre diplomatie, l'unique et modeste triomphe qu'elle puisse obtenir dans cette question grecque est celui que voudra bien lui accorder la prudence anglaise. Notre rôle sera d'obtenir de la Russie qu'elle renonce à une candidature à laquelle le peuple grec ne songe pas, afin que, de son côté, l'Angleterre renonce à une candidature acclamée. Nous n'avons pas besoin d'insister davantage sur cette situation pénible. Il suffit que l'opinion comprenne que tel est le fruit de la politique hésitante, mais partiale pour la Russie, que nous avons suivie en Orient depuis la guerre de Crimée. Plus rapprochés de l'Angleterre, nous eussions évité pour nous l'apparence d'un échec, et nous aurions enlevé à la politique anglaise, en

y participant nous-mêmes, l'occasion d'un succès qui ne menace d'être un événement grave que parce qu'elle l'a obtenu dans l'isolement. Cette expérience devrait nous apprendre à suivre avec plus de logique les politiques que nous avons adoptées, et dans lesquelles nous avons trouvé des élémens de force et de gloire. C'est ce défaut de logique que nous reprochions, il y a quinze jours, à la politique d'intervention que notre gouvernement a montré l'intention de pratiquer dans les affaires d'Amérique. Pas plus à l'étranger qu'en France, on ne s'est trompé sur le sens de la médiation proposée à l'Angleterre et à la Russie. On y a vu partout un mouvement favorable à la cause des confédérés, et par conséquent contraire à la cause du nord. L'opinion anglaise, qui a toujours été si injuste pour les fédéraux, s'est cependant élevée avec unanimité contre toute idée d'intervention. Elle a en quelque sorte répondu à la dépêche de notre ministre des affaires étrangères par un mouvement en sens inverse. Depuis la proclamation du président Lincoln sur la question de l'esclavage, une certaine réaction en faveur des fédéraux s'est produite en Angleterre. Une association composée d'hommes d'état, de membres du parlement, de ministres de l'église anglicane, d'autres personnages influens, se forme en ce moment même pour appuyer moralement les efforts des partisans de l'Union américaine. L'intérêt de l'Angleterre, d'accord en cela avec la conscience publique, est de ne pas intervenir. L'Angleterre attend, dans un avenir peu éloigné, du coton de toutes ses colonies. Or une seule considération pourrait retenir le zèle, l'activité, l'esprit d'entreprise des nouveaux planteurs de coton : ce serait la crainte de voir prochainement le coton américain reparaître sur le marché. Toute démarche d'un gouvernement européen qui ferait entrevoir cette éventualité découragerait les plantations nouvelles, et retarderait le moment où l'industrie européenne sera affranchie de la servitude si périlleuse où elle était restée, pour le coton, à l'égard des états esclavagistes de l'Amérique. Au point de vue économique, les récentes tendances manifestées par notre gouvernement allaient donc contre son but, et nous espérons qu'elles ne dépasseront pas la dépêche diplomatique où elles se sont révélées. Nous voudrions avoir une espérance de même nature au sujet de notre nouvelle politique italienne; nous voudrions espérer, malgré la réponse de M. Drouyn de Lhuys au général Durando, que la France n'oppose pas au fond une fin de non-recevoir absolue à la revendication de l'Italie sur Rome. On doit avouer qu'en ce moment une telle confiance a bien plus le caractère d'une vertu chrétienne que la solidité d'une prévision politique. Il est certain cependant que toute la suite de la politique pratiquée par le gouvernement français dans les affaires italiennes conduit logiquement et nécessairement à la fin du pouvoir temporel. M. Drouyn de Lhuys a récapitulé, il est vrai, les réserves en faveur du pape dont notre diplomatie a toujours accompagné ses déclarations à l'Italie : c'était son droit. De telles réserves permettent en effet parfois à la diplomatie de trouver un abri temporaire dans le *statu quo;* mais si l'on va au fond des choses,

on voit qu'on ne peut tenir longtemps dans de tels abris. Les actes, dans la vie des peuples, parlent plus haut et vont plus loin que les mots. Nous avons à différentes reprises suivi anneau par anneau la chaîne des actes par lesquels la France s'est liée dans les affaires italiennes. Il serait oiseux de la parcourir de nouveau. Il y a une réponse que les amis et les partisans du pouvoir temporel peuvent adresser également à la dépêche de notre ministre, c'est que si le gouvernement impérial a toujours été résolu à conserver quand même le pouvoir temporel, il aurait dû mieux comprendre la portée des événemens au moment où ils s'accomplissaient, ne pas laisser aller les Italiens si loin, et prendre plus tôt la défense du pouvoir pontifical. Aussi la réponse de M. Drouyn de Lhuys ne peut point, à notre avis, fermer la bouche aux Italiens, et le gouvernement du roi Victor-Emmanuel a le droit et le devoir de revenir à la charge, en choisissant une forme nouvelle et en se plaçant sur un nouveau terrain.

Notons en passant que notre nouvelle politique italienne n'est guère faite pour réussir auprès de cette clientèle des nationalités que nous avions paru rechercher, et qu'elle ne doit pas avoir peu contribué, par la force d'une leçon toute fraîche, à pousser les Grecs dans les bras des Anglais. Nous n'avons point été généreux envers ceux qui se sont courageusement compromis pour nous, notamment envers M. Rattazzi et ses collègues. Le ministère Rattazzi, le parlement italien, l'Italie tout entière traversent en ce moment une crise difficile. Nous ne songeons point encore à porter un jugement sur la grande délibération qui se poursuit devant le parlement de Turin. La discussion n'est pas épuisée : plusieurs orateurs dont l'Europe libérale aimerait à connaître les idées, MM. Farini, Ricasoli, Peruzzi, Minghetti, n'ont point pris la parole encore. La majorité, à la fin du débat, se prononcera-t-elle pour ou contre le ministère? On se pose chaque jour avec incertitude cette question, qui a moins d'importance qu'on ne pense, les chances variant à chaque instant le calcul des pointeurs. Quelle que soit l'issue du vote, le ministère actuel ne nous semble pas devoir survivre à ce grand débat parlementaire, ou du moins doit, suivant nous, être profondément remanié. Nous ne portons dans cette appréciation aucune prévention contre M. Rattazzi, dont nous reconnaissons les qualités et dont nous admirons l'éloquent discours; mais nous pensons qu'à une situation nouvelle il faut au moins l'essai d'un ministère nouveau. Nous n'avons pas à nous mêler, nous étrangers, aux querelles personnelles qui sont faites au sein du parlement à M. Rattazzi; mais nous pensons que son ministère a épuisé la situation dans laquelle et pour laquelle il a été formé. Les circonstances ont rarement favorisé cet homme d'état, et depuis un an elles l'ont aussi mal servi que possible. Deux raisons ont décidé les conservateurs italiens à laisser vivre le ministère de M. Rattazzi, d'une part la faveur du roi, et d'un autre côté l'idée que M. Rattazzi était l'homme d'état italien le mieux placé pour obtenir de la France quelque concession dans l'affaire romaine. Ces mêmes raisons à un certain degré, mais plus

encore ses liaisons personnelles avec des membres de la gauche, lui avaient acquis d'abord l'appui de cette fraction de la chambre. On a donc pendant une année laissé M. Rattazzi à l'œuvre. Peu soutenu dans les matières administratives, le ministère a montré une grande irrésolution et une singulière faiblesse dans les questions d'affaires, si importantes cependant pour l'Italie dans la phase difficile que traverse ce pays. La chambre a presque toujours refait les projets de loi présentés par les ministres, et ceux-ci, comme dans la question des chemins napolitains, ont subi avec une docilité parfois regrettable le remaniement ou le rejet de leurs propositions primitives; mais c'est dans la politique proprement dite, où la majorité de la chambre l'abandonnait à lui-même en gardant une attitude expectante et passive, que M. Rattazzi a rencontré les plus graves écueils. Arrivé au pouvoir avec la faveur de la gauche, dont il avait entretenu les espérances, il a été obligé de combattre et de réprimer les tentatives aventureuses du parti d'action. Succédant à M. Ricasoli avec la réputation de posséder le secret et la faveur du cabinet des Tuileries, il n'a pu présenter à ses concitoyens, après Aspromonte et la retraite des diplomates français favorables à l'Italie, — MM. Thouvenel, de La Valette, Benedetti, — que la dépêche de M. Drouyn de Lhuys en réponse à la note du général Durando. Nous le répétons, M. Rattazzi n'a pas été heureux, et il y aurait de l'injustice à ne pas lui tenir compte de la sincérité de son patriotisme, du calme de son caractère, de la modération de son esprit, de la réalité de son talent, contrariés par la fatalité des circonstances. Cependant après cette expérience pourquoi s'obstiner au maintien du cabinet actuel? Pourquoi, comme on le laisse entrevoir, faire à un tel intérêt le sacrifice de la chambre et aller jusqu'à l'extrémité et au hasard d'une dissolution et d'élections générales? Un des principaux mérites du gouvernement représentatif et parlementaire est justement, quand on sait bien s'en servir, d'échapper au péril des situations trop tendues, de permettre de changer les hommes lorsque les choses changent, de rendre le pouvoir plus élastique en le faisant passer d'une main à l'autre. Vouloir, comme on en parle, dissoudre le parlement italien, ce serait dire en quelque sorte, ou que ce parlement est ingouvernable, ou qu'il ne fournit pas les élémens d'un nouveau cabinet : deux assertions à coup sûr très erronées, car la chambre italienne est d'une docilité incontestable en politique, et elle renferme des hommes d'un mérite réel, d'une réputation européenne, qui ne méritent d'autre reproche en ce moment que de ne point mettre assez en évidence leurs personnes et leurs idées. Bien loin donc de considérer un changement de ministère en Italie comme une épreuve dangereuse, nous y verrions au contraire l'occasion d'une transition politique salutaire, qui donnerait au gouvernement du royaume et à la cause de l'unité des forces nouvelles. Que les Italiens se gardent bien de prendre sur un ton trop sérieux les changemens de ministres sous un gouvernement parlementaire, qu'ils évitent les fautes qui ont été commises chez nous, où l'on en est venu à faire des révolutions

sur des questions de portefeuille; qu'ils se souviennent que les gouvernemens parlementaires vivent de la ventilation continuelle des idées et de fréquens déménagemens dans les hôtels garnis du pouvoir.

Nous n'allons pas tarder à voir si les principes du régime représentatif seront mieux compris en Prusse que par le passé. Le langage honnête et attristé, mais obstiné, du roi Guillaume ne permet pas d'espérer que le conflit engagé entre ce prince et sa chambre élective se termine par une concession royale. La chambre sera-t-elle plus accommodante? L'étonnement qu'inspire cette lutte intempestive augmente encore quand on voit avec quel bon sens le gouvernement autrichien a su conduire ses affaires dans le *reichsrath*. La session de cette assemblée sera close dans les premiers jours du mois de décembre. La facilité avec laquelle le gouvernement a consenti aux économies qui lui étaient demandées par la seconde chambre paraît avoir produit en Autriche la meilleure impression. Les dissentimens qui avaient séparé maintes fois le ministère et la majorité ont cessé. L'entente est parfaite, et les Autrichiens, pleins de bonne volonté, croient pouvoir se rendre ce témoignage, que le régime constitutionnel a définitivement réussi chez eux, que la constitution de février a pris racine dans les âmes, et que l'œuvre accomplie par le développement d'une vie politique libérale en Autriche est assez forte pour pouvoir défier les tentatives de l'esprit de réaction. On attend maintenant l'ouverture des diètes provinciales, et l'on pense que les fédéralistes y feront un dernier, mais impuissant effort contre l'unité de l'empire. Chose curieuse, sur les bords du Danube comme sur ceux du Potomac, le génie unitaire des grandes agrégations politiques est aux prises avec l'esprit de séparation. Il faut féliciter du moins le gouvernement autrichien d'avoir enfin compris que le ciment le plus puissant de l'unité est non la force, mais la liberté. E. FORCADE.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Dans la partie historique et dans la conclusion de l'étude que je vous ai adressée sur la campagne de Cochinchine en 1861 et que la *Revue* a publiée le 15 novembre dernier, il s'est glissé une expression qu'on pourrait mal interpréter. La *reprise* de Saïgon dont il a été parlé ne doit être entendue que comme une *réoccupation devant l'ennemi;* autrement on pourrait croire que le territoire de Saïgon fut entièrement évacué après la destruction de la forteresse par le vice-amiral Rigault de Genouilly en mars 1859, et qu'il fallut une nouvelle expédition pour reprendre ce territoire. Après le brillant fait d'armes qui enleva cette importante position, l'occupation dut être restreinte à un seul point par suite de l'insuffisance des forces dont disposait le commandant en chef, l'amiral Rigault, obligé de se concentrer à Touranne. Dès lors cependant le drapeau français était définitivement planté dans la Basse-Cochinchine. Lorsque plus tard, en décembre 1859, l'évacuation de Touranne permit à l'amiral Page, qui succédait à l'amiral Rigault, de disposer de forces plus considérables, cet officier-général réoc-

cupa la ville de Saïgon, que son prédécesseur avait dû évacuer, en fit un centre d'action européenne, et traça ses lignes de défense. Ainsi qu'on s'est plu à le reconnaître dans la relation historique de la campagne de 1861, le premier acte de l'occupation de la Basse-Cochinchine a donc été cette expédition hardie et rapide qui, sous les ordres de l'amiral Rigault de Genouilly, fit tomber Saïgon au pouvoir des Français en février 1859.

On transformerait du reste singulièrement notre pensée, si l'on était amené par nos réflexions finales à croire que la prise de Saïgon en 1859 et la campagne de 1861 dussent faire méconnaître l'importance de ce qui s'est accompli depuis en Cochinchine sous le commandement de l'amiral Bonard, tant en expéditions de guerre que pour l'organisation intérieure de la colonie. Agréez, etc. LÉOPOLD PALLU.

REVUE MUSICALE.

Le Théâtre-Italien a remis au répertoire l'opéra *Cosi fan tutte* de Mozart, qu'on n'avait pas entendu à Paris depuis 1820. C'est une bonne pensée dont il a lieu de se féliciter. Ce chef-d'œuvre de grâce et de sentiment, d'un style si varié et si profond, a été bien accueilli par cette partie supérieure du public qui, dans tous les pays de l'Europe, représente la civilisation. Malgré une exécution imparfaite, malgré l'insuffisance du personnel chargé d'interpréter cette partition difficile, qui renferme trente et un morceaux, dont quelques-uns sont très développés, on a senti le charme de cette musique inspirée de Dieu, et ourdie par la main d'un maître puissant et adorable.

Cosi fan tutte a été représenté pour la première fois à Vienne, sur le théâtre italien de la cour, le 26 janvier 1790. C'était le quatrième opéra de Mozart, qui a composé depuis *la Flûte enchantée* et *la Clemenza di Tito* avant de mourir, le 5 novembre 1791. Le poème est de Lorenzo da Ponte, qui avait déjà écrit pour Mozart les deux *libretti* des *Nozze di Figaro* et de *Don Giovanni*. — Deux jeunes officiers et amis, Ferrando et Guglielmo, se trouvent dans un café à Naples où ils s'entretiennent de la beauté et des vertus des deux femmes qu'ils aiment et qu'ils doivent bientôt épouser. Un ami commun, don Alfonso, devant lequel ils exhalent leur enthousiasme amoureux, trahit son incrédulité par un sourire ironique qui les irrite. — Est-ce que vous douteriez de l'honneur et des vertus de nos belles? lui disent-ils en portant la main sur la garde de leur épée. — Vous êtes bien téméraires, répond don Alfonso avec malice; il en est de la fidélité des femmes comme du phénix d'Arabie, tout le monde en parle, et personne ne l'a jamais vu. — A cette comparaison injurieuse, les deux braves répondent qu'ils sont prêts à défendre l'honneur de leurs fiancées l'épée à la main. — Cela ne prouverait rien du tout, répond don Alfonso. Faisons mieux, parions les frais d'un bon souper, cent sequins si vous voulez, et je me charge de vous démontrer que Fiordiligi et Dorabella sont des femmes comme les autres. — Le pari est accepté par les deux héros, et voilà don Alfonso qui se met à combiner un stratagème absurde et impossible pour lequel il mériterait cent coups de bâton. Don Alfonso va trouver les deux sœurs, Fiordiligi et Dorabella, qu'il connaît depuis longtemps, et il leur annonce la triste et fausse nouvelle que le régiment où

servent Ferrando et Guglielmo va partir dans quelques jours. Les deux femmes, désolées de ce malheur inattendu, se jettent en pleurant dans les bras de leurs amans, qui surviennent un moment après pour faire leurs adieux. Les deux amans sont à peine partis que don Alfonso demande la permission à Fiordiligi et à Dorabella de leur présenter deux Valaques de ses amis qui viennent d'arriver dans la ville. On devine que ces deux étrangers sont les deux officiers déguisés qui cachent leurs traits sous de formidables moustaches. Une intrigue impossible se noue aussitôt entre les prétendus Valaques et les deux femmes, qui, après avoir appris la mort fictive de leurs véritables amans, finissent par écouter sans colère les propos galans des deux imposteurs. Les choses s'arrêtent à temps, et l'*imbroglio* se dénoue par le mariage des deux couples réconciliés, ce qui fait dire à don Alfonso, qui a presque gagné son pari : « Heureux l'homme qui prend toute chose par le bon côté ! » Cette morale vaut son prix; mais on eût pu la tirer d'un conte plus amusant et surtout moins invraisemblable. Quoi qu'il en soit du mérite de ce *libretto,* qui a toujours été sévèrement jugé, même en Allemagne et du temps de Mozart, puisqu'il a suffi à l'inspiration d'un grand maître, nous pouvons nous en contenter. Il ne faut voir dans ce *libretto* qu'une espèce de canevas, une pièce à tiroir, c'est-à-dire une succession de scènes et de situations plus ou moins vraisemblables dont l'enchaînement logique est tout à fait arbitraire.

L'ouverture de *Cosi fan tutte* n'est pas l'une des meilleures de Mozart. Elle n'offre qu'un petit thème gracieux traité par l'auteur avec l'art qui lui est propre, et l'opéra commence par un trio entre Ferrando, Guglielmo et don Alfonso. Ce morceau agréable et court engage l'action, qui se poursuit dans un second trio, où don Alfonso émet ses doutes blessans sur la fidélité des femmes en général. Dans un troisième trio, qui vient après, les trois amis ont fixé les conditions du pari, et les deux officiers expriment la joie qu'ils auront de triompher de don Alfonso, qui répond : « Nous verrons bien ! » — Ce morceau charmant est plus développé et plus agréable que les deux autres; il renferme une jolie phrase où la voix sonore de M. Naudin produit le meilleur effet.

Dorabella et Fiordiligi se promènent dans un beau jardin en pensant à leurs amans, dont elles tiennent chacune à la main le portrait, qu'elles interrogent avec passion; elles expriment le ravissement de leur cœur dans un duetto délicieux d'une grâce toute printanière : l'*allegro* de ce duo est surtout bien joli. Une cavatine pour voix de basse, que chante don Alfonso en se disposant à jouer son rôle difficile, est passée sous silence au Théâtre-Italien, ainsi que bien d'autres morceaux que nous aurons occasion de signaler. Après cet air très court vient un quintette admirable entre les deux fiancées et les trois parieurs. Dans ce morceau compliqué, le musicien doit exprimer à la fois la fausse douleur des deux officiers, la tendresse réelle des deux femmes qui s'attristent sincèrement du départ de leurs amans, dont elles ignorent le complot, et les moqueries perfides de don Alfonso, qui joue dans cette partie le rôle d'un Méphistophélès de salon. Il faut voir et il faut entendre avec quel art, avec quelle inspiration profonde et touchante Mozart a combiné dans un ensemble saisissant ces différentes modifications de l'âme. Il pleure pour tout de bon, ce tendre et mélancolique génie, il ne

se prête pas à l'indigne fourberie de son poète. Les yeux tournés vers l'idéal, c'est l'amour vrai qu'il chante par la bouche de Fiordiligi et de Dorabella, et il tire de ces êtres vulgaires que lui présente la réalité un divin concert digne de charmer un Platon ou un saint Augustin. Ce quintette est séparé par un duettino entre Guglielmo et Ferrando, par un chant guerrier, d'un second quintette non moins exquis de sentiment; ce sont les adieux que se font les deux couples amoureux en présence de don Alfonso :

Di scrivermi ogni giorno
Giurami, vita mia.

« Jure-moi, ô mon cœur, de m'écrire chaque jour! » Et sur ces paroles d'un style bourgeois Mozart exhale encore un hymne d'amour qui a frappé Rossini, car il en a reproduit l'accent et le dessin d'accompagnement dans le beau trio du second acte de *Semiramide*, — *L'usato ardir*. — Un trio délicieux entre les deux femmes et don Alfonso est aussi passé sous silence au Théâtre-Italien, et cette suppression est d'autant plus blâmable qu'il est facile à chanter. Un air d'un grand style, — *Smanie implacabili*, — que chante Dorabella par la bouche de Mme Alboni, qui est obligée de le transposer et de l'altérer, précède un autre petit air que chante Despina la caméristé, après quoi vient un sextuor très compliqué et très varié d'incidens. Ce sextuor, par lequel on termine le premier acte au Théâtre-Italien, résulte de la présentation des deux amans qui, sous le costume de Valaques, viennent éprouver la fidélité de Fiordiligi et de Dorabella. Celles-ci reçoivent les prétendus étrangers avec indignation, et ce sentiment est rendu par un mouvement énergique qui emporte les quatre autres voix dans un ensemble harmonieux d'un puissant effet. Ce sextuor est très difficile à bien exécuter. Un air de Fiordiligi, un autre très piquant de Guglielmo, précèdent un trio pour voix d'homme d'un comique délicieux : — *E voi ridete? — Certo, ridiamo*. — Ce sont don Alfonso d'un côté, Guglielmo et Ferrando de l'autre, qui rient à gorge déployée de la scène qui vient de se passer avec Fiordiligi, Dorabella et Despina. Après ce trio d'une gaîté si franche, qu'on fait aussi répéter chaque soir, Ferrando reste seul, et sans cause apparente, sans rime ni raison, comme on dit vulgairement, il exhale de son cœur un soupir d'une douceur ineffable :

Un' aura amorosa...

A quel propos Ferrando dit-il ces paroles insignifiantes et chante-t-il cette mélodie d'une suavité si exquise? A qui parle-t-il? à qui exprime-t-il le sentiment très vague qui l'anime? Il parle aux étoiles, il dit ce qu'il sent pour le plaisir de le dire; c'est à Dieu, c'est à l'espace et à la nature qu'il chante l'hymne de son amour, c'est enfin à lui-même qu'il confie sa joie et qu'il avoue qu'un regard clément de la femme qu'on aime est la plus grande joie de la vie. Cela suffit, ô grossiers réalistes, pour faire un chef-d'œuvre de l'art! M. Naudin chante ce bel air, qu'on lui fait recommencer, avec un goût qui serait presque irréprochable, s'il ne poussait parfois des sons violens comme s'il s'agissait d'un air de M. Verdi. Un sextuor d'une grande variété d'incidens forme le finale du premier acte dans la partition de Mozart. C'est la scène impossible des deux prétendus Valaques, lesquels,

présentés par don Alfonso secondé par la camériste Despina, viennent tenter un grand coup sur la sensibilité des deux amantes, en feignant de s'être empoisonnés par amour pour elles. Cette parade absurde, digne du *Malade imaginaire*, a inspiré à Mozart un morceau capital qui vaut à lui seul tout un opéra. Il est divisé en six épisodes et une *stretta* ou conclusion d'un effet si grand et si beau que cela dépasse de beaucoup le cadre dessiné par l'auteur du *libretto*. Quel regret nous éprouvons de ne pouvoir nous servir des signes propres à la musique pour relever les délicatesses et les beautés de détail qu'on trouve dans ce magnifique tableau!

Le second acte, quoique moins riche que le premier, renferme cependant un grand nombre de morceaux remarquables. Tels sont le petit duo de Dorabella et Fiordiligi, qui examinent les avantages physiques des deux étrangers dont elles sont éprises, un quatuor très court, un duo charmant entre Dorabella et Guglielmo, qui, sous le costume d'un faux Valaque, lui dit mille tendresses. Viennent encore plusieurs airs, parmi lesquels se trouve celui que chante Alfonso, qui est d'une gaîté piquante : *Donne mie la fatte a tanti*. L'air dans lequel Ferrando exprime la douleur qu'il éprouve de se voir trahi par sa fiancée est largement dessiné et d'un beau caractère; M. Naudin le chante avec talent. Citons encore l'air coquet de Dorabella : *L'amore e un ladroncello*, si délicieusement accompagné, le duo très passionné entre Ferrando et Fiordiligi, et surtout le finale. Pour faire mieux comprendre les beautés et les délicatesses qu'on trouve dans ce tableau musical d'un grand maître, il n'est pas inutile d'expliquer dans quelle situation se trouvent les différens personnages de cet imbroglio vraiment incroyable. Les deux prétendus Valaques ont réussi à toucher le cœur de Fiordiligi et de Dorabella, qui se sentent d'autant plus disposées à les écouter qu'elles se croient libres par la mort de Ferrando et de Guglielmo, qui auraient péri sur le champ de bataille. C'est don Alfonso, aidé de la camériste Despina, qui a répandu cette triste nouvelle, qui dégage Fiordiligi et Dorabella de leurs sermens. N'oublions pas de dire aussi que, dans le premier acte, Ferrando est le fiancé de Dorabella et Guglielmo celui de Fiordiligi. Dans l'intrigue ourdie par don Alfonso, les rôles sont retournés : Ferrando se fait aimer de Fiordiligi, tandis que Guglielmo s'adresse à Dorabella. C'est une partie carrée renversée.

Le finale commence par un mouvement rapide de l'orchestre et par un chœur de quelques mesures au milieu duquel don Alfonso et Despina donnent des ordres pour la fête et le festin qui se préparent. Le chœur reprend ensuite ses cris joyeux sur un nouveau mouvement, auquel s'enchaîne un délicieux quatuor chanté par les deux couples amoureux. Assis à table et le verre en main, les quatre convives se disent les choses les plus tendres aux sons d'une musique divine. Je ne connais rien de comparable à ce petit morceau en *si bémol* de trente-deux mesures! Les dieux de l'Olympe devaient chanter ainsi leur félicité éternelle. Despina, déguisée en notaire, survient alors pour dresser le contrat de mariage des nouveaux époux. Après cette parade, tout à fait impossible, don Alfonso vient annoncer, les larmes aux yeux, que Ferrando et Guglielmo sont de retour, et que la nouvelle de leur mort était fausse. Grande surprise et grande confusion de la part des deux sœurs Fiordiligi et Dorabella! Les deux Valaques se

sauvent clandestinement, et reviennent un instant après sous leur premier costume. Une explication orageuse a lieu alors entre les quatre amans, et la ridicule comédie que viennent de jouer Guglielmo et Ferrando se termine par un bon mariage.

Tel est l'imbroglio absurde qui a inspiré à Mozart l'un de ses trois grands chefs-d'œuvre de musique dramatique, car la partition de *Cosi fan tutte* est presque à la hauteur des *Nozze di Figaro* et de *Don Giovanni*. Mozart n'a rien écrit de plus touchant que le quintette du premier acte, — *Di scrivermi ogni giorno,* — de plus gai que le trio bouffe, — *E voi ridete?* — de plus adorable que l'air, — *Un' aura amorosa,* — de plus savant et de plus compliqué que le sextuor qui termine le premier acte. Qu'y a-t-il de plus gracieux que le *duettino* de Fiordiligi et de Dorabella au second acte, — *Prenderò quel brunettino,* — et celui entre Guglielmo et Dorabella, — *Il core vi dono?* — Quel air admirable de style que celui de Ferrando, — *Tradito, schernito!* — Il est triste de constater qu'au Théâtre-Italien on supprime et on dérange plusieurs des plus beaux morceaux de *Cosi fan tutte*. Ainsi on passe le duo entre Ferrando et Guglielmo, — *Al fatto dan legge, quei occhi vezzosi,* — le quatuor entre les trois hommes et Despina, — *La mano vi dono,* — le duo entre Guglielmo et Dorabella, — *Il core vi dono.* — Mme Frezzolini supprime le grand air, — *Per pietà ben mio.* — De pareilles licences sont indignes d'un grand théâtre subventionné pour entretenir en France le goût de la belle musique italienne et l'art de bien chanter.

Quoi qu'il en soit de ces mutilations inintelligentes, qu'on pouvait s'épargner peut-être, soyons reconnaissans envers les artistes qui ont contribué à la restauration de l'opéra *Cosi fan tutte*, l'un des plus difficiles et des moins connus de Mozart. M. Naudin surtout, dans le rôle de Ferrando, a révélé un talent de chanteur qu'on ne lui connaissait pas. Il dit particulièrement la délicieuse mélodie, — *Un' aura amorosa,* — avec beaucoup de délicatesse. M. Bartolini serait beaucoup mieux dans le rôle de Guglielmo, s'il pouvait éclaircir un peu le timbre de sa voix de baryton, trop mélodramatique; quant à M. Zucchini, il se tire habilement du personnage difficile de don Alfonso. Les deux sœurs Fiordiligi et Dorabella sont représentées par Mmes Frezzolini et Alboni, dont la belle voix de contralto semble s'appesantir. Il lui arrive quelquefois de ne pas chanter juste lorsqu'elle est obligée de soutenir des notes élevées où elle ne peut plus se maintenir sans efforts. Mme Frezzolini supplée par l'art et l'élégance de son style à la belle voix de soprano qu'elle n'a plus. Mlle Battu est gentille sous les différens costumes qu'elle est obligée de revêtir dans le rôle de la camériste Despina.

L'opéra de *Cosi fan tutte,* qui a aujourd'hui soixante-douze ans de date, n'a pas eu à l'origine un succès égal à celui qu'ont obtenu les autres chefs-d'œuvre dramatiques du même maître, *l'Enlèvement au sérail,* les *Nozze di Figaro, Don Giovanni* et *la Flûte enchantée*. Le *libretto,* qu'on a pris trop au sérieux, a toujours empêché que l'opéra de *Cosi fan tutte* restât longtemps au répertoire. Ce n'est qu'à la longue qu'on est parvenu à apprécier la musique de Mozart ce qu'elle vaut par elle-même, et qu'on a compris que ce grand peintre des délicatesses intimes de l'âme a transfiguré les personnages vulgaires du poète italien comme il avait transformé en poésie la prose spirituelle du *Mariage de Figaro,* de Beaumarchais. Oui,

sans dédaigner la vérité des situations et la propriété des caractères dont il avait à s'occuper, Mozart, s'appuyant d'un bout de son aile d'ange sur la réalité humaine, s'est élancé dans les airs, et il a édifié au-dessus de la baraque où s'agitent les *fantoccini* de da Ponte une cité idéale qu'il a remplie de ses rêves d'or et de ses harmonies divines. Telle est la signification de *Cosi fan tutte,* un mélange exquis de vérité et d'idéal, de gaîté bénigne et de douce mélancolie, d'inspiration et de science profonde, enfin une sorte de vision de la vie heureuse exposée par un musicien de la race de Virgile et de Raphaël. Le public et la presse de Paris en général ont accueilli cet opéra presque inconnu de Mozart avec un véritable enthousiasme (1).

Après le brillant succès obtenu par la reprise de *Cosi fan tutte,* le Théâtre-Italien a produit une nouvelle cantatrice qui a débuté dans *la Sonnambula* le 19 de ce mois de novembre. Elle se nomme Mlle Adelina Patti et vient directement de Londres, où pendant la saison dernière elle a brillé d'un vif éclat au théâtre de Covent-Garden. Mlle Patti, dit-on, est née à Madrid, d'une famille d'artistes italiens, le 19 avril 1843, et n'aurait aujourd'hui que vingt ans à peine. Nous serions disposé à être plus généreux envers la jeune et sémillante virtuose, qui nous paraît avoir de vingt-deux à vingt-trois ans. Quoi qu'il en soit de ces vétilles d'acte de naissance, il est certain que Mlle Patti a appris la musique de très bonne heure dans sa propre maison, et qu'à l'âge de quinze ans elle s'essaya sur un théâtre de New-York en chantant le rôle d'Amina de *la Sonnambula.* Après avoir visité avec succès quelques villes importantes du Nouveau-Monde, elle fut engagée par M. Gye, directeur du théâtre de Covent-Garden. C'est à Londres que Mlle Patti s'est acquis en peu de temps la brillante réputation qui lui vaut l'honneur de chanter aujourd'hui à Paris. C'est une personne charmante que Mlle Patti dans sa petite taille aussi svelte que bien prise. Elle a une physionomie heureuse, où brillent l'intelligence et la vie plutôt que la beauté. Ses traits un peu accusés sont éclairés par deux beaux yeux pleins de curiosité, et le tout est couronné par une chevelure noire très abondante. La voix de Mlle Patti est un soprano aigu dont l'étendue dépasse deux octaves, car elle peut aller de l'*ut* en bas jusqu'au *fa* supérieur. Cette voix, d'un timbre éclatant et un peu métallique, qui saisit l'oreille comme une lumière électrique frappe les yeux, est d'une souplesse merveilleuse, et la jeune cantatrice en fait tout ce qu'elle veut. Les doubles gammes diatoniques et chromatiques, les arpéges de toute nature, les notes piquées, les sauts périlleux, le trille surtout, qu'elle prépare bien et qu'elle fait scintiller longtemps comme un point lumineux dans une nuit obscure, tous ces artifices de la vocalisation sont réalisés par Mlle Patti avec le sourire sur les lèvres et sans le moindre effort. Elle chante avec feu, avec entrain, avec une ardeur juvénile qui saisit immédiatement l'auditeur et l'éblouit. Elle joue comme elle chante, avec audace et sans la moindre hésitation. Mlle Patti est toujours en scène, son visage parle toujours, et toujours il est empreint de la nuance de sentiment qu'elle doit éprouver. C'est une organisation rare que Mlle Patti, une nature d'artiste des plus vaillantes et des plus riches.

(1) Il est assez curieux de savoir qu'on a trouvé dans la bibliothèque d'un amateur de musique, à Mayence, une messe portant le nom de Mozart, et dont tous les morceaux, excepté le *Credo,* étaient tirés de l'opéra *Cosi fan tutte.*

On voit bien qu'elle est née sur le champ de bataille, et que, poussée par la nécessité, elle a été forcée de sauter à pieds joints par-dessus certaines études vocales qui manquent évidemment à son éducation.

La vocalisation de Mlle Patti en effet n'est pas régulière; elle est dépourvue du moelleux et de cet empâtement que donnent à l'organe humain des exercices patiemment exécutés. On regrette aussi que le goût de cette brillante virtuose ne soit pas plus pur, et qu'elle cherche trop souvent à étonner la foule par des cabrioles qui affligent les vrais connaisseurs. S'imagine-t-elle par exemple que ces *slanci* qu'elle fait sur les notes les plus élevées de son échelle, que ces petits cris d'oiseau qu'elle fait entendre à la fin d'un morceau pathétique soient bien agréables et d'une heureuse invention? Ce sont là des surprises et des tours de force qui ne valent pas le chant simple d'une âme émue. Ce n'est pas par le style, par la tenue ni par l'émotion que se recommande le talent de Mlle Patti; mais elle est jeune, brillante, douée d'une voix magnifique et d'une vive intelligence, et cela suffit pour justifier l'éclatant succès qu'elle vient d'obtenir à Paris. Elle a chanté trois fois le rôle d'Amina dans *la Sonnambula* avec beaucoup d'éclat, et elle y a été assez bravement soutenue par M. Gardoni, chanteur habile, qui a pris feu aux beaux yeux de la jeune virtuose. Mlle Patti s'est produite ensuite dans la *Lucia* de Donizetti, où ses petites imperfections ont été plus remarquées, parce qu'elle n'a pas su donner à ce personnage de femme idéale la grâce et la haute élégance qu'il exige.

Il faut bien, hélas! que nous disions un mot en finissant de la mésaventure arrivée à M. Mario sur le grand théâtre de l'Opéra. Mal conseillé par ses amis sans doute, ce chanteur, si justement aimé, a eu l'incroyable fantaisie d'accepter un engagement de trois mois pour chanter à l'Opéra les rôles du grand répertoire. Il s'est montré, il y a quelques jours, dans *les Huguenots* sous le costume de Raoul, et dès le premier acte tout le monde avait acquis la conviction que le noble artiste s'était fourvoyé, ainsi que l'administration qui avait accepté ses offres. A la fin de la représentation, M. Mario a eu le bon sens de rompre un engagement qu'il n'aurait jamais dû contracter. M. le directeur du Théâtre-Italien, en bon père de famille, a ouvert ses bras à l'enfant prodigue, et il l'a ramené dans sa belle maison, où M. Mario trouvera à qui parler dans Mlle Patti. Le mariage a lieu dans le *Barbiere*, et tous les amateurs du bel art de chanter assisteront à la noce.

Nous avons reçu de Mme Viardot la lettre suivante : « Vous annoncez, dans la dernière livraison de la *Revue des Deux Mondes*, la publication d'une nouvelle édition de *Don Juan* de Mozart *arrangée et mise en ordre d'après le manuscrit original de Mozart, qui est la propriété de Mme Pauline Viardot.* C'est une erreur que je vous prie de m'aider à rectifier. La vérité m'oblige à déclarer qu'à l'occasion de cette édition nouvelle aucune communication n'a été faite ni demandée du manuscrit que je possède. » Nous n'avons rien à opposer à l'affirmation de la grande artiste. Ce que nous pouvons assurer, c'est que la nouvelle édition de *Don Juan*, qu'on vient de publier à Paris, est conforme à l'original, et qu'elle est la plus complète que l'on connaisse.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XVIII.

L'OR ET L'ARGENT DANS LA GRANDE-BRETAGNE.

LES CHASSEURS D'OR, LES RAFFINEURS DE LONDRES ET L'HÔTEL DES MONNAIES.

Le désir de faire fortune, ce stimulant partout si énergique de l'activité humaine, se présente en Angleterre comme une disposition universelle, qui imprime un cachet tout particulier au caractère national. L'Anglais ne recherche point seulement l'opulence pour le bien-être, il la poursuit aussi pour la considération qui s'y rattache. Chacun dans le royaume-uni aspire à la richesse, comme au plus sûr moyen d'élever aux yeux du monde sa condition sociale. Tous les corps puissans de l'état ne s'appuient-ils point en effet sur de grands revenus personnels ou sur des traitemens considérables? En Angleterre comme ailleurs, il s'est bien rencontré de temps en temps des moralistes qui ont élevé la voix contre l'abus des richesses, mais c'est une maxime fort répandue au-delà du détroit que leur éloquence n'a jamais convaincu personne; plusieurs ont même prouvé, l'occasion aidant, que, malgré tous leurs beaux raisonnemens, ils n'avaient point réussi à se convaincre eux-mêmes. Ce besoin d'acquérir, considéré par les uns comme un des dangers de la société britannique, par les autres comme le levier de l'intelligence et de

la force, a exercé dans tous les cas une grande influence sur les mœurs et sur les entreprises de nos voisins.

Comment s'étonner après cela que les Anglais aient avidement recherché dans le sein de la terre l'or et l'argent, ces deux métaux précieux qui résument en quelque sorte la richesse sous une forme concentrée? Ils les ont d'abord poursuivis chez eux. Si l'on en croit César lui-même dans ses *Commentaires*, les trésors métalliques de la contrée n'auraient point été étrangers à l'invasion des îles britanniques par les Romains. Tout porte en effet à croire que l'or et l'argent existaient autrefois en assez grande abondance sur le sol de l'Angleterre. L'histoire des anciennes mines britanniques se mêle d'une manière assez confuse durant la première période du moyen âge aux légendes du diable, aux contes de fées, de nains et de géans, tant à toutes les époques la découverte de l'or a eu le privilége de surexciter le sentiment du merveilleux. Des documens plus précis nous apprennent que, sous le règne d'Édouard Ier et d'Édouard II, trois ou quatre cents ouvriers étaient employés à Combmartin (Devonshire) dans des mines d'or dont le produit était assez considérable pour aider le prince Noir quand il guerroyait contre la France. L'or a été trouvé et se trouve encore de temps en temps dans beaucoup d'autres comtés du royaume-uni (1); mais de toutes ces découvertes la plus mémorable est celle qui eut lieu vers 1796 en Irlande dans le comté de Wicklow. Ce fut d'abord un secret, mais, comme le secret de Midas, il ne tarda point à transpirer à travers les roseaux des marais hiberniens, et toute la population rustique des environs, négligeant le produit de ses champs, accourut pour récolter cette moisson d'or. La foule resta en possession du terrain durant six semaines, et butina une grande quantité d'or vierge, quand le gouvernement, auquel de par la loi anglaise appartient toute la richesse métallique du sol et du sous-sol, résolut d'ouvrir des travaux réguliers. Un acte du parlement décida que l'entreprise serait conduite par trois directeurs. D'abord les produits de la mine payèrent les dépenses et donnèrent même un bénéfice (2); mais les travaux se trouvèrent tout à coup suspendus par la grande rébellion de mai 1798. Ce mouvement ayant été comprimé, on reprit les opérations

(1) Dans la Cornouailles, les ouvriers des mines ramassent assez souvent des parcelles d'or combinées avec le minerai d'étain, qu'ils recueillent dans un tuyau de plume. On peut voir à Londres, au *Museum of practical geology*, plusieurs échantillons de cet or britannique.

(2) La quantité d'or recueilli par le gouvernement dans le comté de Wicklow fut d'environ 944 onces, représentant une somme de 3,675 livres sterling. Un des morceaux d'or ramassé dans la vallée pesait 22 onces et était regardé comme un des plus beaux spécimens d'or naturel qu'on eût jamais trouvés en Europe.

en 1801 : des tranchées furent ouvertes dans les roches solides pour découvrir les veines qui, selon les règles de la science, devaient contenir le minerai. Tout ce labeur fut en pure perte : l'or semblait s'être évanoui. Aujourd'hui encore cependant une société vient de se constituer pour exploiter des terrains aurifères dans le pays de Galles. Tout annonce que cette contrée montagneuse a recélé autrefois le métal si convoité, et les anciens chants welches, connus sous le nom de *triades*, célèbrent quelques-uns de leurs princes comme ayant possédé des *gerbes d'or*. Un savant géologue anglais, M. Smyth, a retrouvé sur les filons de quartz d'Ogofau, près de Pampant, dans le Caermarthenshire, les traces de travaux entrepris par les Romains et semblables à ceux que l'on découvre dans la Transylvanie. Si l'or a existé autrefois à l'état naturel dans le pays de Galles, faut-il en conclure qu'il y existe encore aujourd'hui? Non vraiment; bien différentes en cela des autres veines métalliques, les veines aurifères paraissent être plus riches vers la surface des roches et s'appauvrir à mesure qu'on les poursuit dans l'intérieur de la terre. Il en résulte que l'or, dont des fragmens détachés de la roche-mère s'offrent en quelque sorte d'eux-mêmes aux premiers venus parmi les débris des montagnes et le lit desséché des torrens, devient ensuite d'une recherche beaucoup plus difficile et quelquefois même infructueuse.

L'argent s'est aussi montré à différentes reprises sur le sol de la Grande-Bretagne. En 1296, Édouard Ier reçut du Devonshire 704 livres pesant de ce métal, et jusqu'au règne de George Ier les mines du pays de Galles fournirent la matière première pour une certaine quantité de pièces d'argent frappées à l'hôtel de la monnaie. A la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, les mines d'Aberystwith, dans le Cardiganshire, acquirent une grande célébrité. Sir Hugh Middleton y réalisa, dit-on, une belle fortune, qu'il dépensa à conduire un cours d'eau, la New-River, de Ware jusqu'à Londres. A sa mort, un M. Bushell, secrétaire de Francis Bacon, acheta ces mines à la veuve, et en tira des profits considérables. Ayant obtenu de Charles Ier le privilége de battre monnaie, il établit des forges sur les lieux, et habilla l'armée du roi avec une partie de l'argent qu'il extrayait de ses mines, et qu'il frappait lui-même. Durant les guerres civiles, Bushell sacrifia sa fortune, et se plaça bientôt à la tête d'un régiment de mineurs qu'il avait levé pour la défense de la cause royaliste. Le château d'Aberystwith fut attaqué et pris de vive force par les troupes du parlement. A dater de ce jour, la fabrique des monnaies et les mines furent abandonnées. Aujourd'hui l'argent ne se présente plus guère dans les îles britanniques qu'associé au minerai de plomb. Pendant longtemps, une assez grande partie de cet argent était perdue et négligée

par les mineurs à cause de la difficulté qu'il y avait de l'isoler du plomb toutes les fois qu'il s'y trouvait en très petite quantité. Dernièrement un chimiste célèbre, M. Hugh Lee Pattinson, proposa un moyen plus sûr et plus économique de séparer ces deux métaux. Ce fut, tout calcul fait, une économie pour l'Angleterre de 60,000 liv. sterl. par an. Il faut en effet savoir que la Grande-Bretagne tire de ses mines jusqu'à 70,000 tonnes de plomb chaque année, et que plus de la moitié contient une certaine proportion d'argent. Cette découverte, connue sous le nom de méthode Pattinson, introduisit une sorte de révolution dans les mines, et ne fut pas sans influence, on le devine, sur la fortune publique.

Malgré quelques cas particuliers, les Anglais ne recueillaient jusqu'ici l'or et l'argent sur leur territoire que dans une quantité insignifiante pour leurs besoins. Ils ont dû par conséquent les demander au commerce, à l'industrie, aux grandes entreprises maritimes et coloniales. Comme la plupart des autres états de l'Europe, l'Angleterre achète depuis très longtemps sur le marché les métaux destinés à se convertir en numéraire. Quel était il y a quelques années, quel est aujourd'hui l'état de ce marché? Vers 1840, la Grande-Bretagne recevait annuellement sa provision d'or de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et de la Russie. Le produit des mines d'or américaines était alors estimé à 30,700,000 dollars par an. Les plus célèbres étaient celles du Mexique, du Chili, de Panama, de Buenos-Ayres et du Pérou. On a calculé que dans ces dernières la vie de neuf millions d'Indiens avait été sacrifiée dans l'espace de trois siècles. Toutes les mines du Nouveau-Monde alors connues étaient d'ailleurs en décadence, et l'on en peut dire autant de celles de l'Afrique. Peut-être existait-il à l'intérieur du continent africain des trésors naturels que la main de l'homme n'avait point encore pu atteindre. Un savant voyageur, sir James Campbell, s'étant arrêté quelque temps à Zante, une de ces îles ioniennes si délicieuses, avisa une petite espèce de pigeons de Barbarie qui, à un moment de l'été, arrivent par nuées des côtes de l'Afrique. Quelques-uns de ces oiseaux ayant été tués à coups de fusil, il observa que leurs pattes étaient chargées d'un sable brillant. Il recueillit cette poudre luisante sur une feuille de papier, et, après l'avoir analysée avec soin, reconnut qu'elle contenait une proportion considérable d'or. Le champ était ainsi ouvert aux conjectures. Le plus probable est que ces émigrans ailés, avant de se mettre en route, s'abattent pour boire sur les bords de courans d'eau dont le sable est imprégné de parcelles métalliques. Où se trouvent maintenant ces rives fortunées? C'est ce que les pigeons messagers de l'or n'ont nullement su dire, et ce que les voyageurs n'ont pas encore découvert. En atten-

dant, les mines les plus riches étaient celles de la Sibérie et des montagnes de l'Oural. Les terrains aurifères qui s'étendent le long de cette chaîne imposante semblent avoir été exploités anciennement par les Scythes. En 1842, le produit général des travaux était évalué par les Anglais à 2 millions de livres sterling par an. Il s'est élevé depuis, selon sir Roderic Murchison, à près de 3 millions de la même monnaie. Malgré ces diverses sources d'approvisionnement, l'or, — plus abondant en Angleterre que dans les autres états de l'Europe, — était relativement assez rare, et plus d'une fois la presse britannique fut l'organe de craintes très sérieuses sur la disette du métal précieux par excellence.

Tel était l'état des choses lorsqu'au moment où l'on s'y attendait le moins, le monde apprit que des champs d'or venaient d'être découverts l'un après l'autre en Californie, en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, dans la Nova-Scotia et dans la Colombie britannique. La nouvelle des trésors trouvés dans la Californie produisit en 1848 une immense sensation dans toutes les classes de la société anglaise. En moins de six mois, cinq mille personnes, appartenant surtout à la race anglo-saxonne, s'étaient rendues sur le théâtre des fouilles. Combien plus merveilleux encore fut l'enthousiasme qui éclata en 1851 dans toute la Grande-Bretagne au récit surprenant des richesses aurifères de l'Australie! L'Angleterre allait donc avoir une Californie à elle, des champs d'or protégés par son drapeau! Elle, qui jusque-là recevait de l'étranger le précieux métal, allait maintenant l'imposer aux marchés de l'Europe. La découverte cette fois était d'ailleurs bien anglaise; elle était partie de Londres et des hauteurs de la science. Dès 1844, un célèbre géologue, sir Roderic Murchison, après avoir examiné des échantillons de roches recueillis par un de ses amis, le comte Strzelecki, sur la chaîne orientale des montagnes de l'Australie, s'était écrié, en posant le doigt sur la carte : « Ici cherchez, il y a de l'or! » Cette prédiction de la science fut répétée par les journaux de l'Australie, et en 1849 un certain M. Smith se présentait à Sydney avec un morceau d'or brut devant les membres du gouvernement colonial. Il proposa de désigner l'endroit où il avait trouvé ce spécimen, et où il y avait beaucoup de minerai précieux à découvrir, si l'on voulait lui donner une forte somme d'argent. Le gouvernement refusa. Rien ne prouvait, après tout, que cet échantillon ne venait point des mines de la Californie, et les autorités de Sydney ne voulaient point encourager sans motif ce que les Anglais appellent une fièvre d'or (*gold fever*). On engagea donc M. Smith à montrer d'abord le champ d'or qu'il voulait vendre, et à se reposer pour le reste sur la libéralité du gouvernement. M. Smith se retira, emportant avec lui un secret qui ne tarda

point d'ailleurs à se répandre. Un autre colon plus désintéressé, M. Hargraves, qui avait acquis dans la Californie l'expérience des mines, eut en 1851 tous les honneurs de la découverte, et, n'ayant point posé de conditions, reçut la récompense du gouvernement. Depuis 1852, l'Australie envoie à la Grande-Bretagne une masse d'or qu'on peut évaluer à 10 millions de livres sterling par an.

M. Robert Hunt, archiviste du Musée de géologie pratique de Londres, a fait observer (1) que les grandes découvertes de l'or ont toujours coïncidé avec de grandes époques historiques. En vertu d'une loi qu'on serait tenté d'appeler providentielle, elles sont venues apporter en temps utile de nouvelles ressources au progrès du genre humain. De nos jours elles se relient au développement merveilleux de l'industrie et des arts utiles. La conséquence naturelle de ces découvertes a été une affluence du *noble métal*, comme disent les Anglais, sur le marché de Londres. En 1858 seulement, la Grande-Bretagne a reçu en matières d'or et d'argent pour une somme qui excédait 37 millions de livres sterling. Il est aisé de se figurer l'essor qu'ont dû imprimer ces richesses métalliques au commerce de la métropole et à la prospérité naissante des colonies. La population de Victoria (Australie), qui en 1836 était de 177 habitans, compte aujourd'hui 540,322 âmes. Les récentes découvertes de l'or n'ont-elles point aussi exercé une influence sur la vie anglaise en ressuscitant chez nos voisins ce qu'ils appellent le génie de l'émigration et en développant dans la ville de Londres d'anciens métiers qui se rapportent au travail des métaux précieux? Il y a là tout un ordre de faits bien dignes d'une attention sérieuse.

En France, nous avons, au point de vue du système monétaire, deux étalons de la valeur, l'or et l'argent; les Anglais n'en ont qu'un, l'or : c'est donc à ce dernier métal que nous devrons surtout nous attacher. L'or se présente à nous sous trois formes successives : au sortir de la mine, c'est ou de la poudre ou ce que les Anglais appellent un *nugget* (morceau d'or brut); plus tard, il se convertit en lingot (*ingot*); enfin il devient une pièce de monnaie (*coin*), après avoir reçu l'empreinte légale. A chacun de ces divers états du métal se rapportent des industries spéciales et des groupes particuliers de travailleurs. Dans les *docks*, nous rencontrerons quelques représentans de cette hardie famille d'émigrans ou de chasseurs d'or (*gold hunters*) qui vont saisir la fortune à travers les mers; chez les fondeurs et les raffineurs de Londres (*melters and refiners*), nous verrons l'or brut se changer en lingots; enfin à l'hôtel des monnaies

(1) *History and Statistics of gold*, discours prononcé en 1853 devant les ouvriers qui se proposaient de grossir l'émigration.

(*royal mint*), nous pourrons nous former une idée de la manière dont se frappent les pièces d'or ou *souverains*.

I.

Il n'est guère de théâtre de mœurs plus intéressant que les docks de Londres. Durant ces dernières années, je m'y suis rendu en qualité de curieux chaque fois qu'une nouvelle recrudescence de la fièvre d'or poussait des flots d'émigrans vers de lointaines colonies. Au moment où le vent de la faveur publique était aux mines d'Otago (Nouvelle-Zélande), c'est-à-dire en 1861, je me promenais un jour le long des magnifiques bassins des *West-India docks*, qui confinent à Lime-house et à Blackwall, tout près de la rive gauche de la Tamise, qui s'en va vers la mer. Blackwall, autrefois un village, aujourd'hui un quartier excentrique de Londres, est occupé par des boutiques et des industries qui se rapportent plus ou moins à la navigation. Les West-India docks, dont la première pierre fut posée en 1800 et qui s'ouvrirent aux vaisseaux en 1802, développent sur une longueur de près de trois quarts de mille un large canal contenu dans le mur d'enceinte. Sur ce canal, parmi une masse serrée de navires au repos, je découvris un vaisseau d'émigrans qui allait partir pour la Nouvelle-Zélande. Ce dernier, quoique un solide trois-mâts, contrastait par son apparence modeste avec les airs superbes des autres bâtimens qui s'élevaient sur les eaux du dock, et à l'intérieur desquels on trouvait un salon d'acajou avec toutes les délicatesses du luxe. Le capitaine, voyant que j'observais avec une grande attention les diverses circonstances du départ, m'invita d'une manière bienveillante à entrer dans le vaisseau. Là le spectacle était navrant et solennel. J'avais devant les yeux toutes les misères de la société relevées par le sentiment d'héroïsme qui s'attache à une résolution extrême comme celle de quitter la mère-patrie. C'est une grande erreur de croire que les jeunes colonies n'attirent à elles, comme on l'a dit trop souvent, que les plus vigoureux enfans du vieux monde. Il y a sans doute parmi les émigrans de fortes et belles natures, mais combien aussi de visages pâlis par la faim, de membres usés, délabrés, vaincus par les privations et les souffrances amères! Le vaisseau qui allait partir ce jour-là donnait une assez triste idée des forces que l'Angleterre envoie aux antipodes. La première personne que je rencontrai sur le pont était une jeune femme maigre qui donnait le sein à un enfant d'un mois; mais ce sein n'avait point de lait, et l'enfant se montrait aussi étiolé que la mère. On aurait dit à première vue qu'il n'y avait point d'hommes à bord; ils étaient alors occupés à déclouer les caisses et

à ranger les gros bagages. En revanche, les femmes et les enfans se montraient en grand nombre; les premières étaient presque toutes tête nue et portaient les cheveux enroulés derrière le cou dans un filet. Ce détail mériterait fort peu d'être remarqué ailleurs; mais en Angleterre, où les femmes et les jeunes filles portent toujours un chapeau en plein air, il était évident que ces nouvelles venues se regardaient déjà comme chez elles sur le vaisseau. Il y en avait de toutes les îles de la Grande-Bretagne et de tous les âges. Une mère avec six enfans, dont les têtes s'échelonnaient les unes au-dessus des autres comme les tuyaux de la flûte de Pan, devait en arrivant rejoindre son mari, qui était mineur dans les nouveaux champs d'or d'Otago, et qui faisait, disait-elle, de belles trouvailles. Chacune racontait volontiers son histoire en peu de mots. Une fille irlandaise, qui avait eu le malheur de se laisser séduire et qui tenait un enfant sur ses genoux, allait sans doute lui chercher un père dans la Nouvelle-Zélande. Une autre était mariée depuis quelques jours à un Irlandais beaucoup plus vieux qu'elle, et lui passait sans façon les bras autour du cou, tandis que sa sœur, mal vêtue, négligée, les mains et la figure noires, riait à tout moment et à propos de tout avec des dents très blanches. Comme je lui disais qu'elle trouverait sans doute un mari là-bas : « Je l'espère bien, reprit-elle; c'est pour cela que j'y vais. » Elles appartenaient toutes deux à une famille de pauvres fermiers dont la récolte avait été détruite par la nielle. Un jeune couple attirait surtout l'attention des passagers eux-mêmes : c'était un Écossais et une Écossaise qui étaient mariés de la veille; cette dernière s'était sauvée de chez ses parens et n'apportait pour tout bagage sur le vaisseau que ses vêtemens de noces. L'Écosse était encore représentée par un vieux berger à cheveux blancs et par sa femme, qui se donnait quarante-neuf ans, mais qui en paraissait hardiment soixante. « J'ai passé, ajoutait-elle, par tant d'épreuves! (*I have been through so many things!*) » Quoiqu'on fût en octobre, la plupart des jeunes filles portaient des robes claires et décolletées : on eût dit qu'elles se croyaient déjà dans les pays chauds. Il y avait dans leur toilette un mélange de coquetterie et d'indigence qui serrait le cœur; leurs légères chaussures étaient plus ou moins percées, et l'on voyait la misère à travers les trous du châle dans lequel certaines d'entre elles se drapaient orgueilleusement. Du reste pas une larme, pas un murmure, pas une plainte : tous ces émigrans affectaient au contraire au moment du départ un air calme et ironique. Il y avait peut-être de la tristesse sous cette indifférence; mais chacun avait une manière de cacher ses regrets ou ses inquiétudes. Le caractère des différentes provinces du royaume-uni se reflétait aussi sur la

physionomie des individus : l'Irlandais par exemple ne se contentait pas d'être impassible et grave comme l'Écossais, il provoquait le rire autour de lui par toute sorte de tours et de grimaces bouffonnes.

Après avoir visité le pont, je descendis dans les cabines. Là les visages étaient plus sombres; on eût dit que tous ceux qui avaient un poids sur le cœur s'étaient retirés dans ces lieux obscurs pour dérober aux regards leur mélancolie. Il y avait entre autres un jeune homme qui, assis sur un banc devant une table, jouait à l'aide du petit instrument appelé *concertina* un air triste et bien connu de nos voisins : les « adieux de Byron à la vieille Angleterre. » Quelques bonnes ménagères étaient déjà occupées à blanchir le peu de linge qu'elles emportaient avec elles, tandis que pendant ce temps-là les hommes étaient obligés de bercer les petits enfans dans leurs bras. Les cabines se divisaient seulement en deux classes (il y en a au moins quatre sur les grands vaisseaux d'émigrans), et les dernières surtout étaient très loin de donner l'idée du *comfort*. L'air, la lumière et l'espace y étaient dispensés avec une affligeante parcimonie; il y avait des cases, *berths*, où s'étageaient comme les rayons d'une armoire jusqu'à huit couchettes superposées les unes aux autres, et si étroites que deux personnes seulement pouvaient s'y habiller ou s'y déshabiller à la fois. Le vaisseau devait rester au moins trois mois sur mer, et l'on se figure douloureusement ce que doit être la vie dans ces prisons flottantes! Telle est d'ailleurs l'infirmité du cœur humain que les moindres circonstances grotesques font aisément diversion aux pensées les plus mélancoliques. Une scène amusante attira tout à coup sur le pont un nombre considérable de passagers : c'étaient de jeunes cochons de trois ou quatre mois que l'on chargeait à bord et que les marins se passaient de l'un à l'autre au milieu d'un concert de cris aigus, car les animaux, effrayés et peu accoutumés à être portés entre les bras comme des enfans, exprimaient énergiquement leur détresse, qui soulevait des éclats de rire. Il était déjà cependant cinq heures du soir, et les émigrans regardaient le soleil rouge et insensible se coucher une dernière fois pour eux en Angleterre. Le vaisseau s'ébranla lentement dans le canal au milieu d'une forêt de mâts immobiles. Je comptais descendre à la sortie des docks, mais l'eau se trouva trop basse pour que le vaisseau pût s'approcher de la jetée sans toucher le fond, et je me vis contraint de demeurer à bord. Je commençais à me croire décidément parti pour la Nouvelle-Zélande, ce qui divertissait beaucoup les passagers. Nous entrâmes dans la Tamise, et nous descendîmes le cours du fleuve, remorqués par un *steamer*. Mes compagnons de voyage (car je m'habituais à les considérer ainsi) se retirèrent en grande partie dans les cabines, où ils s'accommodèrent

pour passer la nuit. D'autres au contraire, malgré la brise froide et les ténèbres, restèrent obstinément sur le pont, les regards attachés aux rives obscures du fleuve qu'ils ne devaient plus revoir. Je profitai de l'espèce de familiarité qui s'introduit tout de suite à bord de ces sortes de vaisseaux pour interroger les émigrans sur leurs projets, et j'obtins de la plupart d'entre eux les mêmes réponses. « Pourquoi quittez-vous votre pays? — Il n'y a point de place pour nous dans la vieille Angleterre. — Que comptez-vous faire à la Nouvelle-Zélande? — Ce que nous pourrons. — Emportez-vous un capital? — Oui, notre courage et nos bras. » Un petit nombre d'entre eux se vantaient d'être *libres*, c'était assez dire que les autres ne l'étaient point. Par libres, on entend ceux qui ont payé tout leur passage, tandis que beaucoup, n'ayant donné en partant qu'un faible à-compte, doivent travailler en arrivant jusqu'à ce qu'ils aient payé le reste. Ces derniers se trouvent sous une sorte de servitude, en ce sens qu'ils sont tenus de déclarer le lieu de leur résidence, dont ils ne peuvent s'écarter sans prévenir la compagnie. Il arrive même assez souvent, d'après ce qu'on m'a raconté à bord, qu'au moment où le vaisseau se trouve en pleine mer, on voit sortir d'un tas de cordages ou de toute autre cachette un visage qu'on n'avait point aperçu jusque-là. C'est le plus souvent un jeune homme, quelquefois même une femme, qui a inventé ce stratagème, n'ayant point d'argent pour émigrer. Il est maintenant trop tard pour qu'on songe à renvoyer l'intrus (*intruder*); on est donc obligé de le garder et de le nourrir tout en le faisant travailler pour payer son passage.

Parmi les émigrans se distinguait sur le vaisseau un groupe de chercheurs d'or (*gold seekers*) qui se rendaient aux mines d'Otago. Ceux-là du moins avaient un but et une destination. Ils se faisaient aisément reconnaître à leur haute stature, à leurs membres vigoureux et à leur air déterminé. Plusieurs d'entre eux étaient d'anciens *navies* (ouvriers terrassiers), qui emportaient la patrie à la pointe de leur pic, car l'Anglais est chez lui tant qu'il trouve à travailler. A ceux qui leur demandaient : « Que ferez-vous, si vous ne trouvez pas d'or? » ils répondaient fièrement : « N'y a-t-il point la terre? » Quelques-uns, en très petit nombre, témoignaient l'intention de revenir dans la Grande-Bretagne *quand ils auraient fait fortune*. Ce mot semblait étrange dans leur bouche pour qui regardait les rudes vêtemens dont ils étaient couverts. C'est pourtant de ces mains vides au départ, de ces misérables et grossiers enfans du travail, que l'Angleterre attend après tout le précieux métal destiné à accroître le signe de la richesse publique. Plus d'un, parti de même pour l'Australie vers 1853, envoie aujourd'hui son aumône à la mère-patrie pour venir au secours des ouvriers sans ouvrage du Lancashire. Les mines nouvellement découvertes de la Nouvelle-

Zélande devaient-elles produire d'aussi heureuses conséquences? On l'ignorait encore; mais les récits des journaux étaient séduisans, et la foi des *gold diggers* (ouvriers qui creusent la terre pour y trouver de l'or) se montrait inébranlable. Il était près de deux heures du matin quand nous arrivâmes à Gravesend. Là du moins je pus descendre à terre, car le vaisseau s'arrêta pour faire des vivres et pour prendre quelques nouveaux passagers. Tous ceux qui étaient à bord me serrèrent cordialement la main; dans ces momens-là, le dernier auquel on dit adieu n'est plus tout à fait un étranger. Ces voyages à la Nouvelle-Zélande ont tout le caractère d'une transition redoutable; il y a souvent durant le trajet deux ou trois morts et deux ou trois naissances; plus d'un navire aussi fait naufrage en doublant le cap des Tempêtes. J'attendis sur la plage de Gravesend le point du jour, et je vis alors le pauvre vaisseau d'émigrans s'éloigner avec ses voiles; je ne le quittai des yeux que quand il fut loin, bien loin. Combien cette masse noire et en quelque sorte ailée, portant vers l'inconnu les éprouvés du vieux monde, avait l'air de l'espérance flottant sur l'abîme!

Les mines d'Otago ont-elles tenu leurs promesses? A coup, sûr elles ne se sont point montrées stériles, elles ont produit et produisent encore aujourd'hui une belle moisson d'or; mais elles ont causé dans les commencemens plus d'un désastre. Comme on était alors sous l'impression des merveilles aurifères de l'Australie, le théâtre des nouvelles découvertes se vit en quelque sorte submergé par un déluge d'ouvriers. Beaucoup d'entre eux s'étaient jetés tête baissée dans l'aventure sans avoir devant eux aucun moyen d'existence; ils comptaient vivre au jour le jour sur l'or qu'ils trouveraient. Par malheur, le noble métal ne se prodigue point, il faut pour le saisir avoir, comme on dit, la main heureuse; d'un autre côté, le prix des vivres étant très élevé, quelques-uns des chercheurs d'or moururent presque de faim; les autres se retirèrent découragés. Après tout, cette réaction a été utile en ce sens qu'elle n'a laissé sur les lieux que le nombre de bras nécessaire pour exploiter un champ de travail et de richesse à coup sûr fructueux, mais limité. Au moment où l'attention se détournait des fouilles d'Otago, la fureur des entreprises se porta sur un autre point des colonies anglaises. Il y a quelques années, *British-Columbia* avait à peine un nom sur la carte du Nouveau-Monde; aujourd'hui ce nom vole en Angleterre sur toutes les bouches. A quoi doit-on attribuer un tel changement? On l'a deviné, à la découverte de l'or. Cette découverte fut pourtant d'une éclosion lente et laborieuse. Dès 1856, M. Douglas, gouverneur de l'île Vancouver, avait écrit à Londres au chef du département des colonies pour lui annoncer qu'on avait trouvé de l'or dans la Colombie britannique. Il ne reçut qu'une réponse assez sèche; le gou-

vernement anglais se défiait évidemment des illusions qui pouvaient se mêler à cette première reconnaissance du sol, ainsi que les fausses couleurs au creuset des alchimistes. Peu à peu néanmoins la rumeur publique et les rapports du parlement imprimés dans les *blue books* répandirent la grande nouvelle. Ce ne fut guère qu'en 1858 que l'imagination des Anglais s'enflamma; une des premières conséquences et peut-être la plus solide de ces bruits merveilleux fut d'ouvrir aux explorations de nos voisins une vaste colonie qu'ils possédaient sans la connaître. Le territoire qui s'étend sur la côte ouest de l'Amérique, au point d'intersection des États-Unis et des possessions russes, n'était guère considéré jusque-là que comme une contrée impénétrable et habitée par des sauvages qui *vivaient du produit de leur chasse* (1).

La plupart des découvertes de l'or sont anonymes en ce sens qu'elles ont été faites à la fois sur plusieurs points et par plusieurs individus. Un des premiers mineurs qui aient enfoncé la pioche dans les champs aurifères de British-Columbia était toutefois un Écossais nommé Adams. Il voyageait sur le territoire de la baie d'Hudson lorsque, s'étant arrêté à l'un des comptoirs, il apprit d'un ami que des Indiens vivant près de Fraser-River avaient apporté à ce même comptoir de la poudre d'or qu'ils avaient offerte pour la vente. Cette nouvelle lui fit dresser les oreilles, car Adams avait été mineur dans la Californie, et il résolut d'examiner les faits par lui-même. Il se mit donc aussitôt à suivre la trace de ces Indiens, et finit par les découvrir dans leur hutte, occupés à laver de l'or dans des corbeilles. S'étant rendu lui-même sur les bords de Fraser-River, il reconnut que le terrain était riche en or, loua un couple d'Indiens et travailla avec eux durant trois mois. Las de vivre loin de la société des blancs et ayant recueilli dans ces trois mois la valeur de plus de 1,000 dollars, il quitta les lieux et confia plus tard son histoire à des matelots américains qui l'accompagnèrent l'année suivante sur le théâtre des travaux commencés. Cependant la rumeur de cette découverte s'était répandue à Victoria, la capitale de l'île Vancouver, et avait même gagné San-Francisco, d'où les mineurs accoururent.

Depuis lors, les champs d'or de la Colombie britannique, mal connus et mal définis à l'origine, ont pris une place certaine sur la carte; les plus riches paraissent être sans contredit ceux de Cariboo, situés le long de Fraser-River et en face des Montagnes-Rocheuses.

(1) La *Revue des Deux Mondes* a publié une intéressante étude sur l'île Vancouver et la Colombie anglaise (15 août 1861); mais l'auteur de ce travail, M. Alfred Jacobs, n'a pu s'occuper qu'en passant des mines d'or, dont l'exploitation n'était point alors développée. L'étendue et la valeur de ces mines ne sont même point encore très connues; en les signalant, je ne veux ici que donner une idée de l'impression produite en Angleterre par les premiers récits, vrais ou exagérés.

Ces derniers furent découverts par un jeune homme appelé Mac-Donnell, qui était de race mêlée, moitié Français et moitié Écossais, combinant dans sa personne et dans son caractère les qualités des deux peuples. Ainsi que beaucoup d'enfans des *highlands*, il était de forme athlétique et avait ce mépris des obstacles qui tient peut-être chez eux à l'habitude de lutter contre la rude nature des montagnes; mais à cette force de résistance il joignait une activité d'esprit toute gauloise. Sa robuste santé avait toutefois été ébranlée par un séjour de trois ans dans les mines de la Californie, où il avait été constamment exposé à l'intempérie de l'atmosphère et à mille privations; il s'était donc rendu pour se rétablir dans la colonie anglaise, où, soit par hasard, soit par des calculs d'analogie avec les gîtes aurifères qu'il avait vus auparavant, il désigna Cariboo comme la terre promise de l'or. A partir de ce moment, les nouvelles venues en Angleterre du théâtre des mines furent de nature à séduire les imaginations les plus froides. Selon toute vraisemblance, les beaux jours de la Californie allaient renaître sur le sol de British-Columbia: l'or, dans quelques endroits, se ramassait par pelletées; au mois de mai 1860, un M. Smith avait gagné 185 livres sterling 6 shillings en un jour de travail; beaucoup d'autres, dont on citait les noms, avaient réalisé en peu de temps des sommes fabuleuses. Un Anglais, Richard Willougby, avait trouvé sur le terrain de ses fouilles plusieurs veines très riches de minerai d'argent, mais il les avait dédaignées; à Cariboo, on ne se baissait que pour ramasser de l'or. Un ancien casseur de pierres était revenu à Victoria avec des sacs pleins de poudre jaune qui lui permettraient de vivre désormais en rentier. On se figure aisément l'effet produit par de tels récits sur l'esprit d'un peuple toujours prêt à tenter la fortune et la mer. Ces richesses sorties de terre en quelques mois, en quelques semaines, souvent même en une nuit, miroitaient au-delà de l'Océan comme ces morceaux de verre qui attirent l'alouette. La fièvre de l'émigration, qui était un peu calmée depuis 1857, époque où plus de deux cent mille individus quittèrent le royaume-uni, parut à la veille de se ranimer chez nos voisins. L'abondance de cette moisson d'or contrastait d'ailleurs péniblement avec la disette du coton en Angleterre et avec la détresse des ouvriers du Lancashire. Peut-être dans la nouvelle colonie était le remède aux maux dont souffre aujourd'hui la classe si nombreuse des fileurs. A cela il y avait pourtant un obstacle : diverses voies de mer et de terre conduisent à la Colombie anglaise, mais elles sont toutes longues et dispendieuses. Nul ne doit songer à ce voyage, s'il n'a au moins dans sa poche 50 guinées. Cet Eldorado ne se trouve protégé, comme on voit, contre l'affluence des aventuriers, que par l'éloignement et les difficultés du passage. Au point de vue des mines, cette limite des distances est peut-être utile; comme tous

les obstacles, elle éprouve les forces et ne cède qu'aux volontés héroïques. L'état aurait bien pu, il est vrai, prêter la main à ceux qui étaient tout à fait sans ressources; mais le gouvernement anglais, tout en voyant d'un œil favorable se détacher les essaims qui encombrent la ruche sociale, s'abstient en général de protéger directement l'émigration. Cette réserve se comprend surtout en ce qui regarde British-Columbia; les champs d'or se montrent souvent trompeurs après un certain temps, et l'autorité britannique ne veut point que les émigrans lui reprochent un jour d'avoir encouragé des illusions funestes.

Il y a d'ailleurs beaucoup d'Anglais que les frais de passage n'arrêtent point. J'accompagnais au mois de mai 1862 dans les docks de Londres, où il devait s'embarquer, un ancien *gold digger* qui avait fait ses premières armes dans les campagnes de la Californie et de l'Australie, ces deux grandes épopées de l'or au XIXe siècle. Comme il avait beaucoup vu, il aimait à raconter, et c'est à lui que je dois plusieurs renseignemens sur la vie des mineurs. Cet homme était attiré en sens contraire par deux passions très fortes, le mal de l'or et le mal du pays. Il en résultait une situation flottante : quand il était sur le théâtre des fouilles, il regrettait l'Angleterre, et quand il était en Angleterre, il regrettait les champs lointains d'où s'échappe la richesse. Cette humeur inquiète est, avec une disposition errante, un trait de caractère qui distingue d'ailleurs en général les chercheurs d'or. Les gypsies, ces vagabonds qui ne s'attachent à rien, se sont quelquefois arrêtés çà et là aux lieux où la rumeur publique signalait la présence du métal convoité. Le travail d'une mine d'or est une loterie : de là sans doute la sombre attraction qu'il exerce sur le cœur de l'homme. A cette loterie, le vieux mineur que j'accompagnais dans les docks n'avait point été heureux jusque-là; pourtant il ne se montrait point du tout découragé et espérait bien un jour ou l'autre gagner le gros lot. Le *steamer* qui allait partir pour Victoria, et qui portait le nom de *Tynemouth*, était un magnifique navire à hélice et en fer; il contenait environ trois cent soixante passagers, parmi lesquels un tiers au moins allait chercher fortune avec la bêche dans la Colombie britannique. La plupart des futurs mineurs occupaient cette partie du navire connue sous le nom de *steerage*, près du logement des matelots. A quelques exceptions près, ils n'emmenaient point de femmes avec eux, mais un assez grand nombre de jeunes filles les avaient suivis jusqu'au vaisseau. Il y eut là des adieux murmurés à voix basse, tandis que les hommes promettaient sans doute à leurs bien-aimées des montagnes d'or quand ils reviendraient des mines. Ces départs pour la Colombie et les autres Eldorados ont d'ailleurs fait plus d'une victime. Traversant, il y a deux années, l'Yorkshire, je rencontrai près d'un ruis-

seau une fille, les cheveux en désordre, les yeux hagards, qui lançait sur l'eau des coquilles de noix en se répétant à elle-même d'une voix tour à tour gaie ou plaintive : « Il reviendra, il ne reviendra pas! » Des gens de l'endroit m'apprirent qu'elle avait été l'amante (*sweetheart*) d'un aventurier qui était parti depuis assez longtemps pour les champs d'or et qui lui avait promis de l'épouser; ne recevant plus de ses nouvelles, la malheureuse était devenue folle. Les femmes ne seraient pourtant point de trop dans la nouvelle colonie; il faut en effet savoir que les Colombiens se trouvent à peu près dans la même situation que les Romains avant l'enlèvement des Sabines. On devine que le sexe faible y est par conséquent *en grande demande*, pour me servir de l'expression anglaise. L'évêque de l'île Vancouver, frappé de cet inconvénient, s'est entendu avec une association établie à Londres pour faciliter les conditions du passage à un certain nombre de jeunes filles intelligentes et honnêtes. Il y en avait sur le *Tynemouth* soixante-deux; l'une est morte en route, les autres sont arrivées saines et sauves dans la colonie, où elles ont trouvé immédiatement à se placer comme domestiques ou comme gouvernantes en attendant des fortunes meilleures. Quant à celles qui nourrissent des idées de mariage, elles voient affluer les candidats, et n'ont vraiment plus que l'embarras d'un bon choix (1).

Les hommes, parmi lesquels se glissaient bien çà et là quelques chétifs enfans des grandes villes, formaient en général un corps de vigoureux et intrépides aventuriers; mais, arrivés dans la colonie, ils ne donnent plus une impression aussi favorable à ceux qui les comparent aux anciens mineurs accourus de San-Francisco. Les vêtemens des premiers sont trop neufs, leurs membres trop blancs, et ils apportent avec eux trop de bagages, tandis que les seconds se distinguent par des traits bronzés, des habits usés qui rendent témoignage de longs services rendus, et par un air de confiance en soi-même qu'ils ont acquis dans la lutte obstinée avec la terre. Entre les uns et les autres, il y a cette différence qu'on remarque entre de nouvelles recrues et de vieux troupiers qui ont reçu dans les îles lointaines le baptême du soleil et de la brise. Arrivés à Victoria, les chercheurs d'or sont encore très loin du lieu de leur destination; les riches terrains qu'il s'agit de fouiller se trouvent à cinq cents milles de la mer. Pour les atteindre, les hardis mineurs doivent

(1) Ces associations pour fournir des femmes aux colonies anglaises prennent chaque jour de nouveaux développemens. Une des difficultés était de les placer durant le passage sous la sauvegarde d'une personne instruite et considérée. Miss Rye, une Anglaise de grand cœur et de noble dévouement, partait il y a quelques semaines de Londres sur un vaisseau, emmenant avec elle cent émigrantes pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

se frayer leur chemin à travers des forêts vierges et sur le sommet de farouches montagnes. La plupart d'entre eux campent autour de la ville, attendant le moment du départ : une avant-garde de jeunes aventuriers s'étant mise trop tôt en marche dans le printemps de 1862, sans doute pour arriver des premiers sur le théâtre des travaux, faillit périr, dans le voyage, de faim et de froid, et au lieu de champs d'or trouva en arrivant des champs de boue détrempée par une neige fondue. Cette même année, le courant des chercheurs s'est divisé en deux branches : les riches et les intrépides se sont rendus à Cariboo; les autres, effrayés par les difficultés du voyage et par la disette des vivres, se sont dirigés vers les bords de la rivière Sticken. Cette rivière coule sur le territoire russe, dans cette bande de terre qui s'étend du mont Elias au détroit de Portland sur une longueur de trente milles, et conduit dans l'intérieur d'une région où se trouvent quelques milles d'or. La rivière Sticken porte des *steamers*, même de petits vaisseaux chargés de voyageurs et de provisions. Ces champs aurifères du pauvre homme, *poor man's diggings*, comme les appellent les Anglais, quoique ayant l'avantage d'être plus accessibles, ne sont du reste considérés par les mineurs que comme un pis aller ou tout au moins comme une ressource provisoire; l'idéal est Cariboo, et ils se promettent bien de l'atteindre l'année prochaine; seulement ils ont cru prudent d'attendre que le gouvernement de la colonie ait ouvert des routes vers cette terre de Chanaan.

La marche de ces caravanes de mineurs à travers le désert est extrêmement curieuse; le chemin, — si l'on peut appeler cela un chemin, — se trouve en quelque sorte tracé par une longue file de charrettes recouvertes d'une voûte de toile et de cerceaux, traînées par des chevaux, des bœufs ou des mulets, et qui contiennent, avec les instrumens de travail, tout le ménage des ouvriers. Quelques hommes suivent à pied, poussant au besoin devant eux une brouette chargée de leurs outils ou aidant de l'épaule dans les endroits difficiles l'âne qui sue et souffle attelé à une petite voiture où s'entassent pêle-mêle quelques provisions de route et des sacs vides qu'on espère bien rapporter pleins d'or. Il y a peu de femmes et d'enfans; mais s'il s'en trouve par hasard, leurs mains ne restent point oisives et se prêtent vaillamment à tous les tours de force. Le courage de ces voyageurs est véritablement épique; on en a vu porter sur leur dos, à des distances énormes, des fardeaux extraordinaires. De tout temps la recherche de l'or a enfanté des prodiges, et la fable des Argonautes est encore à quelques égards de l'histoire moderne. Arrivés sur le terrain des fouilles, quelques jeunes mineurs se montrent tout d'abord désappointés; ils espéraient, suivant l'expression de l'un d'entre eux, voir l'or pousser de terre comme des champi-

gnons; leurs anciens rêves ne tardent point à s'évanouir; il faut travailler et travailler dur pour découvrir le rare métal. Les montagnes d'or, ainsi que les îles de diamans, n'existent que dans les pantomimes anglaises de la *Christmas*. La nature a voulu qu'à Cariboo même l'homme gagnât son pain à la sueur du front. Pour nous faire une idée de ces travaux, il est nécessaire de remonter à la formation et en quelque sorte à l'histoire naturelle de l'or. Au moment des merveilleuses découvertes de l'Australie, les professeurs du *Museum of practical geology* ouvrirent à Londres un cours public pour les ouvriers qui se proposaient de prendre part au butin, et certes leurs leçons n'ont point été stériles, car les théories de la science se rattachent ici d'une manière intime aux pratiques des mineurs.

Parmi les zones de terrains si nombreuses formant l'écorce de notre globe, il n'en est qu'une où l'or se soit jamais présenté en quantité notable: c'est celle que les géologues désignent sous le nom de *roches siluriennes*. Ces roches sont très anciennes dans l'histoire de la nature, et pourtant, s'il faut en croire sir Roderic Murchison, l'or, du moins sous sa forme actuelle, serait un produit assez récent des dernières révolutions de notre planète. Sir Roderic veut dire par là que l'or existait sans doute déposé à l'état diffus à travers la masse des roches siluriennes depuis leur origine, mais qu'il ne s'est réuni en veines, en cordons et en cristaux que beaucoup plus tard et à une époque relativement peu éloignée. Quelle est maintenant cette époque? Le savant géologue anglais croit pouvoir la fixer un peu avant les vastes dénudations de terrains qui eurent lieu presque partout à la surface de notre globe, et durant lesquelles les grands mammifères périrent. Dans les chroniques de la nature, l'âge d'or ne serait donc point au commencement des temps, ainsi que dans les fables des poètes, mais presque à la fin de la dernière période. Quelle est toutefois la cause qui a fondu et aggloméré les molécules aurifères dans le creuset des roches siluriennes? On ne peut guère la rapporter qu'à ces grandes actions chimiques de la nature connues sous le nom de forces métamorphiques, et dans lesquelles la chaleur et l'électricité combinées avec la vapeur d'eau ont vraisemblablement joué un rôle. Tout annonce en effet que le métal liquide s'est répandu et ramifié en veines dans l'épaisseur de la roche dure, tandis que le quartz, qui sert surtout aujourd'hui de matrice à l'or, était lui-même à l'état mou quand il a rempli les cavités. Cette théorie explique bien la présence de l'or dans les anciennes masses ardoisières et les filons de quartz; mais comment se fait-il que le précieux métal se trouve aussi et même en grande abondance dans certains terrains d'alluvion, tels que les vallées, le bord des rivières et le

lit des torrens? Sans nul doute par l'action des eaux, des vents, des neiges et des autres causes érosives. Les fragmens qu'on ramasse dans ces terrains et à une profondeur variable sous forme de morceaux irréguliers, de grains ou même de paillettes, ont été détachés à l'origine de la roche-mère.

Ces deux conditions bien différentes sous lesquelles se montre l'or, — associé aux roches solides et aux gaînes de quartz, ou en quelque sorte désagrégé par d'anciennes inondations et roulé pêle-mêle comme un caillou parmi les détritus de toute sorte dans les bassins creux, — ont donné lieu à deux ordres de travaux. Attaquer les roches solides et les filons de quartz, les moudre, séparer à l'aide du mercure les molécules d'or qui s'y rencontrent, c'est quelquefois une entreprise fructueuse, mais qui exige beaucoup de capitaux, de puissantes machines et une main-d'œuvre très considérable. Dans les terrains d'alluvion au contraire, où se trouve ce qu'on appelle *stream-gold* (l'or entraîné par des courans), la nature a déjà fait la moitié de la besogne du mineur. Il ne s'agit plus que de trouver ce qu'elle s'est donné la peine d'arracher aux roches séculaires dont la base reste inébranlable. De très belles masses d'or, *nuggets*, ont été découvertes plus d'une fois à la surface, mais le plus souvent il a fallu creuser avec la bêche ou la pioche dans ces sables ou ces terrains d'alluvion. D'ailleurs, comme le roi des métaux est avare de sa personne, qu'il se présente volontiers en grains et qu'il n'en faut rien perdre, une des plus sûres méthodes est de laver la terre. Durant l'exposition de 1862, on pouvait aisément se faire une idée de ce procédé curieux au palais de South-Kensington, car un homme envoyé tout exprès de Ballarat, en Australie, pratiquait durant des heures entières devant le public le *gold washing*, lavage de l'or. Si la terre est argileuse, on la jette d'abord dans un baquet où elle se trouve mêlée à une certaine quantité d'eau, et on la remue avec la bêche pour en séparer le limon gras. Quand le sable ou gravier aurifère se trouve suffisamment libre, l'ouvrier le ramasse et le pose dans un *berceau* (*cradle*), sorte de boîte en bois qui a bien à peu près la forme d'un berceau d'enfant. Le sable est étendu à la surface sur une plaque de fer perforée, et, après avoir versé de l'eau en assez grande abondance, deux hommes agitent le berceau en le balançant de droite à gauche et en chantant volontiers ces paroles bien connues des mineurs : « Courage, mes braves garçons, courage! Berçons allégrement, berçons! Il y a là dedans un nouveau-né qui ne demande qu'à bien venir. Quelles sont nos pensées en balançant le quartz de çà et de là? Nous songeons que nous enverrons bientôt un peu d'or à nos familles! » Pendant ce temps-là, les grains de métal mêlés au sable déjà raffiné tombent dans un compartiment inférieur du berceau destiné à les recueillir. Il faut les laver une troi-

sième fois dans un bassin que l'homme secoue jusqu'au moment où le sable est tout à fait chassé, et alors vous voyez apparaître au fond la poudre et les parcelles d'or. Le *cradle* appartient à l'enfance des découvertes : il a été remplacé en Australie par d'autres machines plus ingénieuses pour laver et séparer l'or; mais ces dernières n'ont guère pénétré dans la Colombie anglaise, où l'on continue de *bercer* avec les bras le métal bien-aimé.

La vie des *gold diggers* et des *gold washers* (bêcheurs et laveurs d'or) est une vie d'aventures et de privations austères. Il leur faut demeurer durant plusieurs mois de suite sous une tente, rester exposés durant le jour à toutes les intempéries de l'air, coucher la nuit sur un lit dur ou même sur la terre nue. Si l'un d'eux, plus délicat, veut une hutte de bois, il est obligé de la construire de ses propres mains. Plus tard, il est vrai, comme en Australie, de solides bâtimens de pierre et de brique, de vastes ateliers, des villes éclairées au gaz remplacent sur les mêmes lieux ces maisons de toile et de planches; mais il ne faut chercher rien de pareil dans les mines à l'état d'enfance, comme celles de British-Columbia. Les mineurs de cette dernière colonie paient au gouvernement un très faible tribut pour acheter l'autorisation de creuser la terre et d'y chercher de l'or, seulement une livre sterling par an, et encore ce tribut est-il facultatif. Très peu néanmoins s'y dérobent, parce que la somme payée assure au mineur la protection de la loi et lui garantit la propriété de son *claim*, quartier de terrain qu'il s'est choisi et sur lequel il travaille. Ces *claims* se revendent ensuite à d'autres entrepreneurs pour des sommes quelquefois considérables. Il y a là des hommes de tous les pays et de toutes les couleurs, des nègres, des Indiens, des Chinois, des Anglais, des Américains, des aventuriers des divers états de l'Europe; mais ils vivent entre eux sur un pied d'égalité. Tous les mineurs s'appellent *boys* (garçons); leur identité se perd sous un sobriquet tel que Dick, Tom, Harry. Le costume des mineurs est le plus souvent une chemise de flanelle rouge ou bleue, un pantalon de velours de coton et des bottes fortes (1). La plupart d'entre eux bêchent ou piochent durant la journée, et le soir pratiquent le lavage de l'or chez eux, c'est-à-dire dans leur tente. L'eau est un auxiliaire indispensable des travaux, non-seulement pour laver l'or, mais aussi, et en plus grande abondance, pour détremper le limon aurifère, connu sous le nom de *pay dirt* (boue qui doit payer son homme). Or c'est ici surtout qu'éclatent le courage et l'esprit entreprenant des mineurs. Cette eau est ame-

(1) Des maisons de commerce connues à Londres sous le nom d'*emigrants outfitters* ont réalisé depuis ces dix dernières années des fortunes considérables et ouvert dans la ville des magasins qui sont des palais. On vend là les habits, les outils, les tentes et tout ce qui est nécessaire aux chercheurs d'or.

née souvent d'assez grandes distances sur le théâtre des fouilles, dans des conduits de bois, des aqueducs ou des canaux creusés à travers l'épaisseur des roches. Une des plus grandes privations est la rareté des vivres; la famine règne au milieu des sacs d'or. Vers 1858, quelques hommes payèrent jusqu'à 4 shillings pour une livre de viande de mule. Une seule chose console et soutient les mineurs au milieu de ces épreuves sévères, c'est l'espoir de faire fortune en peu de temps. Les chances qui s'attachent à la recherche de l'or sont pourtant très incertaines et très capricieuses : il arrive souvent qu'un quartier de terre (*claim*) remué et retourné sans succès par un premier groupe de *diggers*, puis abandonné comme décidément stérile, mais repris ensuite par de nouveau-venus, récompense ces derniers en leur offrant des résultats extraordinaires. Sur le sol de la Colombie britannique, les volumineux *nuggets* (agglomérats d'or), qui ont fait la fortune de plus d'un en Australie, sont assez rares; mais dans certains endroits la terre abonde en petits fragmens précieux, et la valeur de 150 livres sterling a été extraite d'une seule terrine pleine de boue (*dirt*). La méthode du travail diffère selon le caractère des individus; il y en a qui ramassent seulement le plus gros, on appelle cela « éventrer la poule aux œufs d'or, » tandis que d'autres épuisent par de savans lavages toutes les richesses aurifères du champ qu'ils exploitent. La saison des mines (*mining season*) finit au commencement de l'automne; les mineurs se forment en caravane ou en colonne de sûreté, et reprennent avec leurs sacs gonflés le chemin de Victoria. Quelques-uns, ayant pour principe que les travaux d'or (*gold diggings*) sont une table de jeu et qu'il faut savoir s'en retirer à temps, rentrent prudemment chez eux avec les dollars ou les livres sterling qu'ils échangent contre leur poudre jaune; mais les ambitieux entendent bien revenir l'année suivante, et croient tenir cette fois sous leur bêche les trésors de Sardanapale. L'argent gagné en si peu de temps se dissipe de même. On ne voit plus guère aujourd'hui les extravagances de 1853, les bains au vin de Champagne et les cigares allumés avec des billets de banque, alors que des fortunes étaient faites, défaites, refaites en quelques semaines; mais il arrive encore dans le voisinage des champs d'or que les pauvres de la veille soient les riches d'aujourd'hui et redeviennent les pauvres de demain.

L'or se présente jusqu'ici sous sa forme naturelle : aux yeux du commerce, cette forme est rude et grossière; le minerai, — poudre ou *nugget*, — se trouve en outre mélangé de parties étrangères qui en altèrent la valeur. Il est donc extrêmement difficile dans cet état de le soumettre à une juste expertise. Dans les commencemens, c'est-à-dire à l'origine des découvertes de l'Australie, ces *nuggets* étaient quelquefois vendus au-dessous de leur valeur à des agens

qui faisaient métier de les envoyer en Angleterre ou ailleurs. Aujourd'hui presque tout homme qui a trouvé de l'or brut sous n'importe quelle forme se présente à l'une des banques qui existent dans toutes les colonies anglaises; là, le minerai est fondu, c'est-à-dire converti en lingots, et le prix est estimé au poids, soit 76 shillings par once. Suivons maintenant ces lingots à la Banque d'Angleterre, le grand rendez-vous de l'or.

II.

Le vaste édifice qui porte le nom de Banque d'Angleterre s'étend sur une surface de terrain enveloppée par quatre rues; dans l'une de ces rues adjacentes, Lothbury, s'aligne une longue masse d'architecture qu'on pourrait appeler l'arrière-façade des bâtimens; là s'ouvre une grande porte cochère constellée de grosses têtes de clous, encadrée dans une voûte de pierre en forme d'arcade et masquant derrière elle une grille de fer qui s'adapte aux deux solides battans revêtus de plaques de tôle. A l'autre extrémité de ce vestibule, il y a une seconde grille ouverte qui conduit dans une première cour où l'on se trouve en face d'une troisième grille fermée et doublée jusqu'à une certaine hauteur de fortes lames de fer. Dans l'épaisseur de ces lames ont été pratiqués d'étroits guichets, sorte de meurtrières d'où les soldats retranchés derrière la grille pourraient tirer au besoin sur la foule des assaillans, sans être eux-mêmes exposés aux balles. Ces dispositions stratégiques ont été introduites il y a quelques années, lors du mouvement des chartistes. En Angleterre, où toutes les réformes peuvent s'accomplir dans l'état par des voies légales, on suppose aisément aux émeutiers des intentions de pillage. Cette troisième grille défend une seconde cour, recouverte à une assez grande élévation par un toit de verre. De lourdes voitures pesamment chargées, à en juger du moins par la force des chevaux et par l'ébranlement qu'elles impriment au pavé, pénètrent de temps en temps sous les deux voûtes jusqu'à cette seconde cour intérieure, où elles s'arrêtent à gauche devant une aile de bâtiment sur laquelle on lit : *Bullion office*. Les Anglais donnent le nom de *bullion* à toutes les matières d'or ou d'argent se présentant sous une autre forme que celle de pièces monnayées. Ces voitures déchargent en effet à la porte de l'*office* (bureau) des caisses de bois blanc qui contiennent des richesses métalliques. On devine que le public est exclu de cette cour, et à plus forte raison des bureaux. Si pourtant quelqu'un est appelé là pour affaires ou admis en vertu d'une autorisation spéciale, il pousse la porte et se trouve dans un couloir vitré d'où il aperçoit à droite et à gauche deux salles éclairées par de hautes fenêtres cintrées et dans lesquelles règne un religieux si-

lence. Dans l'une de ces salles, — celle de gauche, — on reçoit, on pèse et on vérifie les lingots. Il faut savoir en effet que la Banque d'Angleterre est tenue par la loi d'acheter toute quantité d'or d'une pureté convenue (*of standard fineness*) qui lui est offerte à raison de 3 livres sterling 17 shillings 9 pence l'once (1). Cet or, d'où qu'il vienne et sous quelque forme qu'il apparaisse, doit pourtant, comme mesure de précaution, être d'abord fondu par les fondeurs de la Banque. Il existe bien, il est vrai, une manière de contrôler la qualité de l'or : cette méthode consiste à couper, à l'aide d'une machine, un coin du lingot et à soumettre ensuite ce coin détaché de la masse aux expériences des essayeurs; mais la fraude pourrait encore se glisser à côté de la pierre de touche : les coins pourraient être purs, et le milieu du lingot contenir une partie d'alliage. Pour défier tout subterfuge, la Banque trouve prudent, — car ici l'erreur serait grave, — de faire refondre toutes les matières d'or ou d'argent par des mains sûres et habiles. Cette opération délicate, qui exige des fourneaux et des appareils chimiques, ne saurait se pratiquer dans l'intérieur de la Banque; elle constitue donc une branche d'industrie privée que nous devons poursuivre à Londres chez les *gold melters and refiners* (fondeurs et raffineurs d'or).

Cette même rue Lothbury, qui s'étend derrière la Banque d'Angleterre, donne passage à une ruelle que les habitans de Londres appellent *Founders-court*. Comme il arrive souvent, le nom est resté, quoique la raison d'être du nom ait disparu depuis longtemps; car si l'inscription de la ruelle et le voisinage de la Banque indiquent assez qu'autrefois il y avait là des fondeurs, il n'y en a plus aujourd'hui. Il n'existe dans la ville que trois grands établissemens pour la fonte des métaux précieux : ce sont ceux de Rothschild, de Browne et Wingrove et de Johnson et Matthey (2). La fonderie de M. de Rothschild est de beaucoup la plus considérable de toutes; mais, comme elle n'emploie guère que des étrangers, j'aime mieux m'arrêter à une maison ayant un caractère bien anglais. Je fus conduit chez MM. Browne et Wingrove, fondeurs et raffineurs de la

(1) Lors des découvertes de la Californie et de l'Australie, quelques économistes déclarèrent que la valeur de l'or ne tarderait point à décroître. Depuis 1848, près de 160 millions de livres sterling ont été ajoutés à la richesse de l'Europe et de l'Amérique; mais la prédiction des économistes ne s'est point réalisée jusqu'ici. Peut-être avaient-ils perdu de vue deux ordres de faits : d'abord les demandes toujours croissantes des fabriques où l'or est employé pour les arts utiles, et ensuite la distribution très restreinte des couches aurifères dans la contexture du globe terrestre. En raison de cette dernière circonstance, les géologues n'ont jamais partagé les craintes des économistes sur la dépréciation future de l'or.

(2) Je parle ici des fondeurs qui travaillent pour la Banque d'Angleterre, car on rencontre ailleurs, mais surtout dans Clerkenwell, beaucoup d'autres usines d'un caractère différent où l'on prépare l'or pour les orfévres.

Banque d'Angleterre, par un des chefs du *Bullion office*, M. A. Johnson, qui, à un esprit distingué, ajoute des connaissances très étendues sur le commerce de l'or et l'économie politique. Nous nous dirigeâmes vers Wood-street à travers un labyrinthe de rues encombrées de camions, de déchargemens et de marchandises que soulevaient des chaînes de fer. Au-dessus de nos têtes, il y avait toutefois des nuées de pigeons qui volaient bravement dans la fumée, attendant sans doute que l'heure des affaires fût écoulée pour descendre à terre et becqueter entre les pavés les grains d'avoine répandus çà et là par les chevaux. Cet éclair de nature, si l'on peut l'appeler ainsi, se dissipa bientôt, et nous nous trouvâmes dans Wood-street, une rue toute dévouée au commerce, mais au coin de laquelle s'élève pourtant, du côté de Cheapside, un grand arbre qui ombrage avec un air de défi une cour froide et nue, autrefois un cimetière. Il s'est trouvé des antiquaires pour compter le nombre de ces arbres, véritables prodiges, qui ont survécu on ne sait comment dans la Cité de Londres au déluge de la population, à la vapeur fuligineuse des fabriques et à l'invasion des ouvrages de maçonnerie se disputant entre eux le moindre pouce de terrain. Nous entrâmes par une grande porte où l'on n'aperçoit aucun nom écrit, aucune enseigne, et nous parvînmes dans une cour au centre de laquelle se dresse, sur quelques marches de pierre, une pompe qui ressemble à un lampadaire de gaz. Là, nous avions devant les yeux trois ailes de bâtiment, à gauche une maison bourgeoise, en face une construction qui rappelait assez bien une chapelle de méthodistes, et sur laquelle était écrit : « On n'entre pas (*no admittance*); » puis à droite s'étendaient les bureaux (*counting-house*). C'est par la porte des bureaux que nous pénétrâmes dans l'intérieur de ce que les Anglais nomment *premisses* (local d'une personne ou d'une fabrique).

La *counting-house* (littéralement : maison où se tiennent les comptes) est une grande et vieille salle paisiblement éclairée, avec des estrades de bois, des tables et des espèces de comptoirs aux formes arrondies et ventrues, derrière lesquels se tiennent des commis. Ce qui frappe le plus en entrant est le nombre des balances; il y en a de toutes les grandeurs et de toutes les puissances, car dès qu'on touche à l'or et à l'argent il faut des instrumens de précision qui poussent l'exactitude jusqu'au scrupule. Dans cette même salle, il y a souvent des *nuggets* ou des lingots jetés çà et là sur le plancher avec un air de profusion et de négligence. Le maître raffineur (*master refiner*), un *gentleman* très aimable et très intelligent, voulut bien me conduire et m'initier aux secrets de la fabrique. Des bureaux (*counting-house*), nous passâmes dans un endroit qu'on appelle *safe* ou trésorerie. C'est une sorte de voûte dans laquelle on

renferme les matières d'or et d'argent. Il y avait là des richesses à faire envie au roi Crésus, de massifs lingots d'argent que je n'avais point la force de soulever, de la poudre ou du minerai d'or qui avait passé la mer dans des caisses de bois. Les travaux peuvent se diviser en trois branches qui se trouvent représentées par les trois départemens de l'usine. Il y a l'atelier où se fondent l'or et l'argent (*melting room*), celui où l'on raffine l'argent, dégagé ainsi du plomb ou du cuivre qui se trouvent associés à ce métal (*refining room*), et enfin celui où les ouvriers séparent l'or de l'argent et l'argent de l'or (*parting room*). Nous entrerons d'abord dans la fonderie.

C'est une belle et vaste salle au plancher de fer, au toit de fer et aux murs de brique; c'est la même que nous avons comparée pour l'extérieur à une chapelle, mais l'intérieur ressemble beaucoup mieux à ces lieux de damnation dont les prédicateurs méthodistes menacent peut-être trop souvent leur auditoire. On pourrait dire dans tous les cas, en adoptant leur langage, que c'est le purgatoire des métaux précieux. Il y a dans le *melting room* trente-deux fournaises chauffées au coke; quand elles sont toutes allumées, on peut fondre à la fois 32,000 onces d'argent ou d'or. Il se trouvait ce jour-là sur le plancher de fer des *nuggets* d'or qui avaient figuré à l'exposition de 1862, l'un entre autres pesant 200 onces et venant d'Australie; on voyait en même temps des masses d'argent dont quelques-unes avaient été auparavant broyées sous un marteau mû par la vapeur et assenant des coups de la pesanteur de 12 tonnes. Le *nugget* d'or fut d'abord déposé dans un pot fait de terre et de mine de plomb, qu'on appelle *crucible*. Ces pots, de toutes les grandeurs, mais à peu près de la même forme, s'étagent par centaines sur des planches enfumées dans toute la longueur de la salle. Alors une des portes en fer qui masquent les fours ardens s'ouvre, et l'on voit apparaître à l'intérieur une clarté incandescente qui fatigue les regards. Le creuset est plongé dans cette bouche de feu. Dès que le métal entre en fusion, un ouvrier écume avec un instrument de fer la surface de l'or bouillant. Cette écume d'or est précieuse; on la recueille avec soin, et on la soumet à une sorte de lavage pour en extraire les parties qui ont de la valeur. Au bout d'environ vingt minutes, la *face* de l'or fondu (c'est l'expression employée par les *gold melters*) se montre pure; on dirait de la lumière liquide. Cet éclat est si vif en vérité que les gens du métier seuls peuvent le poursuivre à l'œil nu; les étrangers regardent volontiers ce qui se passe dans le foyer à travers un morceau de verre violet semblable à ceux dont on se sert pour observer le soleil un jour d'éclipse. Cependant l'ouvrier a préparé un moule de fonte terminé par un manche ou une queue; après avoir jeté quelques pincées de poudre noire à la surface du métal lumineux, il retire le creuset du feu avec des pinces,

et verse l'or liquide dans le moule. On l'emporte alors dans une autre salle pour le refroidir en le plongeant dans l'eau; il revient dans la fonderie au bout de trois ou quatre minutes (l'or se refroidit très vite), mais il a changé de couleur durant le trajet : de rouge il est redevenu jaune. L'or a généralement besoin d'être fondu plusieurs fois et traité par le borax avant de se dégager entièrement des matières étrangères qui s'attachaient au minerai : on ne veut indiquer ici que la méthode générale.

L'argent passe de son côté par les mêmes épreuves; seulement on le fond d'ordinaire en plus grande quantité et dans des vases plus longs. Le jour où je visitai la raffinerie, il y avait au feu un creuset déjà rougi où l'on jetait d'anciennes pièces d'argent espagnoles, qui tombaient avec un bruit clair et harmonieux. L'ouvrier fit chauffer un moule qui ressemblait, pour la forme et le volume, à ces moules de fer-blanc dont les cuisinières anglaises se servent pour faire une espèce de gâteau, *cake;* il répandit ensuite dans les parois intérieures du moule de la poudre de craie, imitant cette fois encore les mêmes cuisinières, qui jettent une poignée de farine (1). Alors le creuset ôta poliment sa *casquette* (c'est le couvercle qu'on veut dire, mais ce couvercle ressemble beaucoup à une casquette de jockey anglais), et peu de temps après le pot lui-même apparut. De l'urne de feu penchée coula une liqueur de feu, et, après avoir renversé le moule, les ouvriers, armés de grosses pinces, entraînèrent sur le plancher en fer une masse d'argent incandescente d'où sortaient des étincelles.

A côté de la fonderie, *melting room,* est une autre salle où l'on raffine l'argent, *refining room.* Dans cette dernière s'élève un « four réverbératoire, » *reverberatory furnace;* c'est le nom donné par les hommes de l'art à une grande fournaise construite de façon à réfléchir la flamme sur le lit où s'étendent les métaux qu'on se propose d'atteindre par l'action de la chaleur. La bouche du four allumé présente un spectacle magnifique : par instans, on ne découvre à l'intérieur qu'un tourbillon, une tempête de feu et de flamme; d'autres fois au contraire, on aperçoit le métal liquide se plissant comme la surface d'un lac sous une brise douce et avec cette blancheur éclatante de la lune quand elle semble se fondre sur les eaux légèrement ridées. Un tel appareil n'a pourtant point été construit, on le devine, pour le plaisir des yeux; il sert à diviser de l'argent le plomb et le cuivre, qui coulent et tombent goutte à goutte dans un compartiment inférieur du four. Nous avons vu que l'or venait surtout d'Australie. D'où vient l'argent? Les neuf dixièmes de ce métal arrivent en Angleterre du Mexique et de l'Amérique du Sud. La

(1) On procède ainsi pour que l'argent ne s'attache point à la fonte.

Grande-Bretagne produit aussi par semaine trente mille onces d'argent indigène que, grâce aux procédés de la science, on trouve moyen de séparer des métaux inférieurs. Le *refinement* est donc une opération qui consiste à épurer, ou, si j'osais risquer le mot, autorisé du reste par la pratique des fondeurs, à *désencanailler* l'argent.

Un des grands profits du raffineur consiste en outre à extraire l'or de l'argent ou l'argent de l'or. Ici même il agit le plus souvent pour son propre compte; il lui arrive par exemple d'acheter sur le marché des amalgames d'or et d'argent qu'il paie plus cher que le prix courant, se promettant bien de retrouver la différence ou le surplus sur les bénéfices que lui donnera la séparation des deux métaux. Cette dernière pratique est délicate et réclame toutes les lumières de la chimie. C'est dans le *parting room* que nous pourrons nous en faire une idée. Il y a dans cette salle, éclairée par un toit de verre, des appareils chauffés au gaz qui ressemblent assez, pour la forme et le volume, à des cruches d'huile; Dieu nous garde pourtant de leur manquer de respect, car ces vaisseaux, connus en anglais sous le nom de *retorts*, sont en platine et coûtent chacun un millier de livres sterling. Il est vrai qu'ils possèdent un autre avantage, celui d'être inusables; au bout de dix ans, ils se montrent aussi jeunes et aussi solides que le premier jour. Qu'on n'aille pas croire cependant qu'ils pratiquent la maxime de ne rien faire pour vivre longuement; on y verse continuellement de l'argent marié à une partie d'or, et cela sur un amalgame d'acide nitrique (1); en même temps mille langues de feu, ou pour mieux dire de flamme, lèchent le fond extérieur du vase. Le liquide entre ainsi en ébullition, et l'un des premiers résultats est d'opérer au bout d'un certain temps le divorce de l'or et de l'argent. L'or tombe dans un des compartimens inférieurs du *retort* sous la forme de grains et avec une couleur brune qui le rend méconnaissable aux yeux des profanes. Il reste alors l'eau d'argent, *silver water*, c'est-à-dire l'acide nitrique, dans lequel l'argent est contenu à l'état de dissolution. Cette eau est versée dans de grands baquets, et l'on devine que le vœu du raffineur est de retrouver l'argent, qui a en quelque sorte disparu dans le liquide. C'est un travail de plusieurs jours; mais ce travail se fait presque tout seul, et l'on peut suivre sur les baquets se succédant les uns aux autres le progrès d'une *désalliance* qui doit rétablir entre le métal et l'acide nitrique l'inégalité des conditions naturelles. Les premiers baquets, ceux où vient d'être précipité le liquide, contiennent une eau trouble

(1) On peut employer avec bien plus d'économie l'acide sulfurique; mais l'usage de ce dernier agent est interdit dans la Cité de Londres à cause de la fumée et pour d'autres raisons sanitaires. M. de Rothschild, dont les fourneaux sont situés hors de l'enceinte de la Cité de Londres, à Tower-Hill, se sert de l'acide sulfurique au lieu de l'acide nitrique.

et verdâtre à la surface de laquelle flotte une écume épaisse; cette écume d'assez mauvaise apparence est pourtant de l'argent dissous. Plus tard, c'est-à-dire au bout de trois ou quatre jours, cette même eau devient azurée et transparente comme celle dont se servent les lavandières pour passer leur linge au bleu. De minces flocons d'écume ne se montrent plus que de distance en distance à la surface; des plaques de cuivre qui se trouvent introduites dans le liquide ont exercé sur la dissolution une action galvanique et ont entraîné l'argent au fond du baquet. Il y avait dans chacun de ces baquets huit cents onces d'argent, j'oserais presque dire de boue d'argent, car le plus noble des métaux après l'or se présentait jusqu'ici sous forme de substance vaseuse qui lui faisait peu d'honneur. L'art du raffineur consiste à torturer le métal de toutes les manières; il le change en eau, en limon, en cristal ou en sel. Je pus enfin voir dans un hangar voisin le terme de ces métamorphoses. Sur une espèce d'auge s'étalait une poussière sèche, mais terne et couleur de gravier; ici je ne pus retenir une exclamation : « Vous ne voulez pas dire que ce soit là de l'argent? — Je l'espère bien, répondit le maître raffineur avec un sourire; autrement ce serait malheureux pour mes intérêts. » C'était en effet de l'argent, et du plus pur; il ne demandait qu'à être remis au feu pour le prouver.

De tels établissemens exigent des capitaux très considérables. Non content de fondre l'or et l'argent des autres, le maître raffineur achète lui-même à l'occasion les métaux précieux et paie toujours au comptant. Les ateliers de Wood-street emploient vingt-huit ouvriers; c'était autrefois une coutume de la maison de n'occuper que des hommes du pays de Galles (*welshmen*): aujourd'hui les ouvriers viennent de différentes provinces, mais ils forment en tout ca sune race de travailleurs d'élite qui se distinguent par une haute stature, une honnête figure ronde et des membres cyclopéens. Sur le théâtre des travaux, ils portent en général une jaquette bleue, un bonnet de papier gris et une paire de gros gants pour défendre les mains contre les injures du feu. Il n'y a jamais eu d'exemple qu'aucun d'eux ait cherché à soustraire une partie des richesses qui abondent sans cesse dans l'usine. Cette probité, qui est sans doute dans leur caractère, a en outre pour point d'appui une base matérielle que les Anglais considèrent comme importante : je veux dire de forts salaires. La plupart d'entre eux reçoivent au moins 2 livres sterling par semaine. Il se peut aussi que l'habitude engendre chez ces hommes l'indifférence pour l'or et l'argent qui coulent à flots sous leurs mains. Une partie de ces métaux se répand de la fonderie dans le commerce. On estime la consommation de l'or et de l'argent dans le royaume-uni, pour les ouvrages d'art, à 2,500,000 livres sterling par année, tandis que la France n'en em-

ploie que pour 25 millions de francs. Une beaucoup plus grande masse d'or néanmoins se dirige, en sortant de la maison du fondeur, vers la Banque d'Angleterre.

Les lingots, revêtus d'une marque et de certains chiffres qui constatent désormais leur identité, sont reçus au *Bullion office*. Là on les pèse de nouveau dans des balances infaillibles : telle est la sensibilité d'une de ces machines qu'un morceau de papier grand comme le creux de la main, jeté dans l'un ou l'autre plateau, le fait aussitôt fléchir. On vérifie ensuite la qualité de l'or, et, quand les lingots sont sortis triomphans de toutes ces épreuves, on les conduit dans les caveaux de la Banque sur une petite voiture (*truck*) à quatre roues de fer surmontées d'une plate-forme en bois. Les caveaux à voûte de pierre surbaissée se succèdent ou s'embranchent les uns aux autres comme les galeries souterraines dans la crypte d'une église romane. Des becs de gaz y brûlent toute la journée et se confondent avec la faible clarté qui pénètre par de rares ouvertures. Sous ces voûtes en plein cintre luit aussi ce que les anciens alchimistes appelaient du soleil solidifié. On y retrouve ces petits chariots à forme caractéristique (*trucks*), sur lesquels se voiture le *bullion*, mais cette fois immobiles, rangés contre le mur et chargés de massifs lingots qui, par la forme et l'épaisseur, ressemblent à des briques d'or. Ce que ces voûtes muettes et obscures ont vu passer de richesses est incalculable. Le jour où je visitai les caves, conduit par le gouverneur de la Banque, M. Alfred Latham, il y avait cent énormes lingots sur chaque *truck*, représentant une valeur de 80,000 livres sterling, et je comptai dans un seul caveau douze de ces voitures également chargées. On ne s'étonnera plus maintenant des grilles ni des autres moyens de défense qui protégent tant à l'extérieur qu'à l'intérieur ces casemates de l'or. Si j'en crois pourtant une tradition plus ou moins authentique (à laquelle, il faut le dire, les chefs actuels du *Bullion office* n'ajoutent aucune croyance), toutes ces mesures de précaution auraient failli être mises en défaut, il y a de cela un assez grand nombre d'années, par une circonstance qu'on n'avait point prévue. Les directeurs de la Banque reçurent un jour une lettre anonyme disant que quelqu'un avait trouvé le moyen de pénétrer dans les caveaux où se trouvait le *bullion*. Cet avis fut considéré comme une mystification, et l'on ne s'y arrêta nullement. La lettre fut pourtant suivie d'une seconde, puis d'une troisième, dans laquelle l'inconnu proposait aux directeurs de les rencontrer en personne dans le *bullion room* (chambre des trésors) à l'heure qu'ils voudraient bien indiquer pour le rendez-vous. Cette fois leur curiosité était piquée au vif; ils répondirent à leur étrange correspondant par la voie qu'il avait spécifiée lui-même et désignèrent l'heure de minuit. Des députés du

conseil de la Banque, lanterne en main, se rendirent dans le caveau, s'y enfermèrent et attendirent la visite de l'être mystérieux. A l'heure juste du rendez-vous, on entendit un bruit sous terre. Quelques dalles du pavé massif se soulevèrent, et l'on vit apparaître un homme. Il déclara avoir eu connaissance d'un ancien égout d'eau de pluie qui passait sous la salle, et c'est à travers cet égout qu'il s'était frayé un chemin. On vérifia le fait, et l'on récompensa l'honnêteté de l'homme qui, ayant trouvé le défaut de cette cuirasse de pierre, aurait pu abuser si largement de sa découverte. Aujourd'hui de telles surprises sont impossibles; il n'existe plus de conduit souterrain, et la nuit une garde composée de soldats et de *policemen* veille comme le dragon antique autour de la toison d'or.

A quoi est destiné le *bullion* qui dort dans ces caves? *Dort* est, je crois, le mot propre, car il ne fait rien jusqu'ici, et en outre il est entouré de silence, de demi-jour, aussi bien qu'un millionnaire dans sa chambre à coucher. Ce *bullion* sera envoyé un jour ou l'autre par la Banque d'Angleterre à la Monnaie de Londres (*Mint*), pour y être converti en pièces d'or. La Banque sert en effet d'intermédiaire entre les marchands d'or brut et l'ancienne compagnie des monnayeurs, qui appartient au gouvernement. Est-ce à dire que sous ce rapport l'intervention de la Banque soit obligatoire? Non vraiment : les propriétaires du *bullion* pourraient très bien se présenter eux-mêmes à la Monnaie; ils auraient même, en agissant ainsi, un léger bénéfice de 1 penny 1/2 par chaque once d'or (1); mais il leur faudrait attendre plusieurs jours avant que leur or fût frappé en souverains. D'après cette maxime « le temps est de l'argent, » ils trouvent alors plus avantageux de recevoir les *bank-notes* qui leur sont comptées immédiatement en échange des lingots. La Banque d'Angleterre achète donc à peu près tout l'or qui doit se changer en numéraire et le dirige au fur et à mesure de ses besoins vers l'hôtel des Monnaies (*Royal Mint*).

Jusqu'en 1806, ce fut dans la Tour de Londres que l'on frappa la monnaie anglaise; mais le gouvernement, ayant reconnu que cet ordre de travaux ne pouvait se développer dans l'enceinte étroite d'une forteresse et sous la pression des arrangemens militaires, résolut de séparer deux branches si distinctes du service public. L'édifice qu'on appelle aujourd'hui *Royal Mint*, terminé vers 1811, a été construit d'après les dessins de Johnson et Smirke. C'est un bâtiment de pierre à trois étages, dans le style plus ou moins grec, avec deux ailes et un centre décoré de colonnes; sur le fronton se déploient les armes de la Grande-Bretagne. Cet hôtel de la monnaie a

(1) La Banque paie le *bullion* ou lingot 3 livres sterling 17 shillings 9 pence l'once, et la Monnaie le reçoit à raison de 3 livres sterling 17 shillings 10 pence 1/2.

conservé, tout en se détachant, des liens avec la Tour de Londres, dont la sombre masse s'élève droit en face de lui, flanquée de bastions et couronnée de pièces d'artillerie, qui passent traîtreusement le cou entre les échancrures des parapets. Une telle voisine se trouve évidemment là pour protéger l'autre édifice en cas de besoin. Sur la gauche, en tournant le dos à l'hôtel des monnaies, se présente l'entrée principale de *Saint-Katharine's Docks*, dont le mur d'enceinte, massif et très élevé, se prolonge avec monotonie dans tout le parcours d'une interminable rue. A droite, sur la place, se dresse un palais de *gin* (*gin palace*) avec la pompe et le clinquant fané qui distinguent ces maisons de commerce. Une grille avec deux entrées défend la cour de l'hôtel; une de ces entrées, surveillée par deux *policemen* et une sentinelle, s'ouvre pour les visiteurs et les employés de la Monnaie; l'autre, toujours fermée, se trouve en outre gardée par un poste de soldats. Si l'on veut maintenant se faire une idée de l'étendue des bâtimens où se frappe la monnaie et du voisinage qui les enveloppe, il faut tourner une ruelle à gauche qui conduit derrière l'édifice. Là on se trouve dans un des quartiers les plus pauvres et les plus sinistres de Londres. De vieilles maisons de bois à toits angulaires et à deux ou trois étages, des allées étroites et humides, des rez-de-chaussée aux vitres sales et ternes, qui sont à la fois des taudis et des boutiques, tel est l'aspect général de *Royal Mint-street;* quelques-uns de ces rez-de-chaussée, s'il faut en croire un écriteau suspendu à la porte, sont des échoppes de blanchisseuses. Je ne sais point quelle peut être la couleur du linge qui sort de ces endroits-là; mais à coup sûr la boutique aurait grand besoin de se blanchir elle-même. Une des plus lugubres parmi ces allées est celle de *Saint-Peter's Court*. Là s'étalent devant les portes des vieillards immobiles et paralysés, véritables statues de la caducité; des jeunes filles qui végètent, pâles et décolorées comme des fleurs à l'ombre; des femmes dont le visage ne marque point d'âge, et qui se montrent obscurcies par la misère comme par un voile. Avec tout cela, les enfans pullulent dans la rue; gravement assis en rond sur le pavé, par groupes de huit ou dix, on les voit jouer avec des morceaux de faïence cassée. Cette cour est dominée dans toute sa longueur par un grand mur au-dessus duquel s'élèvent de hauts tuyaux de brique; ce mur appartient à l'hôtel de la Monnaie et sépare l'extrême indigence des immenses trésors.

Bien peu de visiteurs se donnent la peine de tourner ainsi autour de l'édifice; munis d'une permission écrite, délivrée par le maître de la Monnaie (*master of the Mint*), ils entrent par la place de la Tour (*Tower-hill*), franchissent la grille, traversent un sentier de pierre qui s'aligne entre deux nappes de gazon, et se trouvent dans une salle d'attente. Là, ils signent leur nom sur un registre et sont

ensuite conduits dans l'intérieur de l'établissement par des guides qui ont le talent de laisser croire qu'on a tout vu sans avoir rien montré ni rien expliqué. Une sorte de mystère plane sur les travaux du monnayage (*coinage*), et c'est à l'obligeance du directeur que je dois d'avoir pu soulever un coin du voile. Autrefois les pièces de monnaie se faisaient à la main; on forgeait avec le marteau des bandes d'or et d'argent qu'on réduisait à l'épaisseur voulue; on coupait dans ces bandes des carrés qu'on arrondissait ensuite, puis on plaçait un de ces ronds entre deux coins ou poinçons (*dies*) contenant en creux l'effigie et l'exergue qu'on voulait marquer en saillie sur les deux faces du métal. Un coup de marteau déterminait alors la double empreinte (1). Qui ne voit ici l'origine de cette expression consacrée, « battre monnaie? » Aujourd'hui pourtant la monnaie ne se bat plus, elle s'imprime. Dès 1623, un artiste français nommé Briot avait inventé une machine pour remplacer le monnayage à la main, méthode grossière et très imparfaite : il proposa cette machine à son gouvernement; mais, n'ayant pu obtenir qu'on l'adoptât, il passa le détroit et vint en Angleterre, où il reçut un accueil très favorable. Briot fut nommé graveur en chef, et la nouvelle machine s'éleva par ses soins dans le *Royal Mint*, qui était alors à la Tour de Londres. Durant une quarantaine d'années, il y eut comme une sorte de lutte entre le balancier (*coining press*) et le marteau, auquel on revenait encore de temps en temps. Le balancier finit par triompher vers 1662. A partir de ce moment, les monnaies anglaises firent de grands progrès en ce qui regarde la forme et la pureté du travail; de 1806 à 1811, l'art des *coiners* (monnayeurs) atteignit encore un nouveau degré de développement par un ensemble de machines installées aujourd'hui à Londres, hôtel de la Monnaie, et appelées du nom de l'inventeur *Boulton's machinery*. Ce ne fut pas uniquement au point de vue de l'art que le moderne système rendit de grands services; ce fut surtout au point de vue de la rapidité du travail. Telle est la puissance des moyens mécaniques dont dispose aujourd'hui le *Royal Mint* qu'une masse d'or de la valeur de 50,000 livres sterling peut être reçue la veille à la Monnaie sous forme de *bullion* et être rendue le lendemain sous forme de souverains.

Par quels traitemens a passé l'or durant ce temps-là sous la main des ouvriers et sous l'action des machines? C'est ce que nous apprendra une promenade dans l'intérieur de l'établissement. En sortant de la salle d'attente, le visiteur se trouve dans une grande cour carrée et enfermée par de vastes bâtimens de brique, dont la couleur jaunâtre et monotone contraste avec l'arrière-façade de l'hôtel, qui

(1) Un de ces anciens *dies* fut trouvé il y a quelques années dans Westminster Abbey et envoyé à l'hôtel de la Monnaie, où on le conserve comme objet de curiosité.

est en pierre. Le pavé de cette cour se montre entrecoupé çà et là par des *tramways*, sortes de rubans de fer incrustés dans le sol, et sur lesquels roulent au besoin de petits chariots couverts de sacs d'or. On a là devant soi trois départemens dont les noms donnent bien une idée de la division générale du travail : dans le premier, on coule l'or (*gold melting house*); dans le second, on le lamine (*rolling house*); dans le troisième, on le frappe d'une empreinte (*coining press house*). L'ordre rationnel des faits veut que nous visitions d'abord le département où l'or va recevoir encore une fois le baptême du feu.

A son entrée dans le *Royal Mint*, le *bullion*, ou lingot d'or, est reçu par le maître député et ouvrier(*deputy master and worker*); il passe ensuite par les mains de l'essayeur du roi (*king's assayer*); enfin il est inscrit sur un livre par le contrôleur (*comptroller*), avec le poids tel qu'il a été déclaré par le peseur (*weigher and teller*), le degré de raffinement, la valeur, le nom du propriétaire et la date du jour. Muni de tous ces certificats de mérite, le lingot se trouve maintenant propre à être *mis au pot*. C'est à ce degré des nouvelles épreuves que nous le retrouvons dans le *melting room* de la Monnaie. Cette dernière salle, — avec une fournaise chauffée d'abord au charbon de bois, puis au coke, des creusets de terre et de mine de plomb rougis au feu, des ouvriers à la figure noire et au tablier de cuir, — ressemble beaucoup à ce que l'on a vu déjà chez les fondeurs d'or. La refonte du métal a pourtant ici un but particulier : il s'agit de l'amener au type (*standard*) qui est exigé en Angleterre pour le cours légal de l'or (*legal tender*). Si le lingot est trop pur, on y mêle dans les pots un peu plus d'alliage de cuivre, et si au contraire il ne se montre point à la hauteur du *titre* voulu par la loi, on y ajoute de l'or raffiné. Dans tous les cas, la proportion d'alliage ne doit être que de deux parties de cuivre contre vingt-deux parties d'or; il n'y a dans le monde que le souverain anglais et les pièces russes qui atteignent ce degré de valeur intrinsèque. Lorsque le métal a bouilli à plusieurs reprises sur le feu et qu'il dégage une belle clarté, les ouvriers l'agitent de temps en temps avec des baguettes de fer chauffées à blanc, qui, au milieu de ce pandémonium, ont tant soit peu un air magique, puis ils le versent dans des moules. Chacun des vases rougis et transparens d'où l'or coule en flamme contient la valeur de 5,000 livres sterling. Les moules forment des espèces de tuyaux creux rapprochés les uns des autres, et qui, s'ils étaient ronds au lieu d'être carrés, ne ressembleraient pas mal à des tuyaux d'orgue. Le jour où je visitai le *Royal Mint*, il y avait seize de ces tuyaux de fonte qui furent successivement remplis jusqu'au bord. On ouvre alors les moules, et quand le métal est durci et refroidi, il se présente sous une nouvelle forme : de lingot,

l'or est devenu barre. Ces barres d'or massif ont environ 1 mètre de longueur sur 1 pouce ou 1 pouce 1/2 d'épaisseur; deux d'entre elles pèsent 60 livres anglaises. Après avoir été éprouvées dans une balance, elles quittent le *melting room*, qu'on appelle par dérision la « cuisine de l'or, » et se trouvent solidement enfermées sous clé dans une sorte de cachot jusqu'au moment où l'essayeur (*king's assay master*) déclare qu'elles sont d'une qualité conforme aux exigences de la loi. Ce jugement rendu, elles sont remises entre les mains de l'ancienne société des *moneyers*. Ici commence en effet la série des travaux qui doivent convertir ces barres en monnaie courante.

Le premier théâtre de ces procédés mécaniques est le *rolling room*. Dans cette salle se trouvent transportées et empilées en tas les barres d'or qu'il s'agit maintenant de réduire par degrés à l'épaisseur d'un souverain ou même d'un demi-souverain. Elles passent pour cela à travers une série de laminoirs (*rollers*). Une machine à vapeur de la puissance de trente chevaux communique le mouvement, la vie à ces énergiques rouleaux d'acier, dont le rôle est d'aplatir les barres d'or au point de les transformer en lames amincies comme des rubans. Ces rubans, qui traînent à terre, ont une largeur de deux souverains posés l'un à côté de l'autre; si l'on juge cette largeur trop considérable, des ciseaux circulaires divisent chaque bande en deux lanières égales. Les lanières d'or ont bien acquis à peu près, sous l'horrible pression des rouleaux, le degré d'amincissement voulu, mais elles doivent encore subir dans une autre chambre une dernière épreuve. Cette autre chambre, qu'on appelle *drawing room*, sert de logement à une machine le *draw-bench* (banc à étirer), qui passe pour un des chefs-d'œuvre de l'art. Le *devoir* de cette machine est, comme on me l'a expliqué, de régler la substance du métal, c'est-à-dire d'obtenir un degré plus parfait d'uniformité dans l'épaisseur des *fillets* ou rubans d'or. Une des extrémités du ruban est introduite entre deux cylindres d'acier poli dans la bouche d'un instrument qu'on appelle le *chien* (*dog*). Plusieurs de ces machines ont des organes qui ressemblent à ceux de la vie animale et qui en ont reçu les noms, tels que les *doigts*, la *langue*, la *mâchoire*. Le chien, lui, a une face ronde, deux yeux qui sont des vis, une large gueule, des dents, une queue, et, comme le chien *Toby*, un petit chapeau sur la tête. Il s'avance maintenu par une longue chaîne; avec sa gueule, il saisit le bout du ruban d'or; avec ses dents et sa queue, fixée sur la chaîne, il attire toute la longueur du ruban vers les cylindres; à la fin, son chapeau se soulève par l'effet d'une légère secousse, l'avertissant ainsi de lâcher prise et d'abandonner sa proie, c'est-à-dire la bande de métal, qui a maintenant passé par

tous les degrés d'aplanissement. On s'assure alors que ces bandes ont juste l'épaisseur d'un souverain, et s'il en est ainsi, on les transfère dans le *cutting room* pour être coupées.

Cette dernière salle est une des plus belles et des plus bruyantes de l'établissement; je parle du bruit des machines, car les ouvriers sont muets comme des statues, — caractère qu'on retrouve du reste dans la plupart des fabriques anglaises. Ce silence associé au travail répand une sorte de solennité religieuse sur les ateliers, qu'on prendrait alors volontiers pour des temples ou des lieux de prière. Le principe de nos voisins est qu'on ne peut pas bien faire deux choses à la fois, axiome qui paraît extrêmement simple, mais qui n'est guère pratiqué en France, où nous rions, parlons et travaillons en même temps. Au milieu de la salle, *cutting room*, s'élève une grande flèche (*shaft*) et tourne à une certaine hauteur une immense roue volante (*revolving fly-wheel*) au-dessous de laquelle s'arrondit une plate-forme circulaire en bois, haute d'environ deux pieds. Autour de cette plate-forme se dressent en cercle et de distance en distance douze massives presses ou cylindres à couper (*cutting presses*). Ces presses aiment l'or, mais c'est pour le mordre : à chaque coup de dent, elles emportent un morceau rond qui a la forme d'un bouton d'habit, et elles donnent un de ces coups de dent par seconde. Douze jeunes garçons sont chargés de les nourrir, c'est-à-dire de placer des lames d'or sous les emporte-pièces (*punches*), qui s'élèvent et retombent de moment en moment. Au bout d'une minute, ces lames, — lesquelles sont, on le devine, des morceaux coupés dans les bandes d'or que préparent les ouvriers du *drawing room*, — se montrent toutes percées d'yeux; on les recueille avec soin, on les lie en paquets égaux, et, ainsi que tous les autres déchets ou copeaux d'or, on les renvoie dans le *melting room* pour être refondues le lendemain. Quant aux ronds ou boutons connus sous le nom de *blanks* (1), ils tombent dans des boîtes destinées à les recevoir, et où ils se précipitent avec la libéralité de Jupiter changé en pluie d'or. On peut maintenant se faire une idée de l'ensemble de cette machine à la fois puissante et délicate, *blank-cutting machine;* les presses se trouvent animées par la grande roue centrale, qui domine tout et met tout en mouvement, mue qu'elle est elle-même par la pression de l'air atmosphérique.

De la salle où l'on coupe (*cutting room*), les *blanks* (pièces rondes qui sont encore vierges de toute empreinte) passent dans le *weighing room*, où ils vont être pesés. Qui ne comprend toute l'im-

(1) Tout en cherchant à éviter les noms techniques, nous ne saurions remplacer celui-là, qui, par allusion sans doute à une feuille blanche, indique l'état où se trouve une pièce d'or avant d'avoir encore reçu aucune écriture ni aucune effigie.

portance de cette pratique au point de vue de la sécurité commerciale, laquelle s'appuie en partie sur la *sincérité* du numéraire? La salle du pesage se distingue par un silence particulier, car ici les machines elles-mêmes ne parlent plus; si le recueillement du travail donne aux autres ateliers de la Monnaie l'air d'un temple, le *weighing room* en est le sanctuaire. On dirait, pour le style de l'architecture et pour le choix des ornemens, le laboratoire secret d'un musée scientifique. Sur une sorte de comptoir qui court tout autour de la salle, laissant un vide au milieu, s'élèvent douze balances automatiques. Il ne faudrait pourtant point se figurer, sur la foi du nom, la forme des balances ordinaires, avec un fléau et deux plateaux d'égale grandeur; celles-là sont de rares et curieuses machines, enfermées dans une boîte d'acajou, posées sur un piédestal en fer orné, et recouvertes d'une cage de verre qui les préserve de la poussière et de l'humidité; elles ressembleraient plutôt à autant de pendules ou de chronomètres. Ces machines ont été inventées en 1842 à la Banque d'Angleterre par William Cotton, un des gouverneurs; plus tard elles furent adaptées aux besoins de l'hôtel de la Monnaie par Napier, d'après les conseils de M. Pilcher, l'officier qui préside encore aujourd'hui aux travaux du *weighing room*, et qui voulut bien m'expliquer tous les détails de son département avec les lumières d'un esprit pratique et l'obligeance d'un homme du monde. Telle est la perfection du mécanisme, qu'après au moins une dizaine d'années de service quotidien les parties les plus délicates de ces balances sont encore aussi intactes que le premier jour où elles sortirent des mains de l'ouvrier. L'épithète d'*automatiques* est bien celle qui leur convient, car, non contentes de peser, elles exécutent machinalement une des plus minutieuses opérations de l'esprit, celle de juger et de choisir. Ces douze machines tiennent en quelque sorte conseil entre elles et décident en dernier ressort sur la valeur de tout le travail qui a été fait jusqu'ici dans les ateliers. Qui croirait que malgré l'excellence des laminoirs et toutes les précautions prises pour assurer l'uniformité de l'épaisseur, il ne se rencontre guère deux surfaces rondes de la même grandeur (*blanks*) qui se ressemblent exactement pour le poids? Dans cet état de choses, il a fallu établir, comme remède au mal, une zone conventionnelle dans laquelle on laisse flotter le poids légal des pièces d'or. Ces dernières peuvent peser en plus ou en moins à peu près le quart d'un grain : on les appelle alors moyennes (*medium*), c'est-à-dire comprises dans les bornes étroites du droit; mais en-deçà ou au-delà de cette limite elles sont déclarées trop légères ou trop lourdes. Qui décidera cette délicate question? Le juge, c'est-à-dire la balance automatique, appelle l'un après l'autre devant son tribunal les *blanks*, qu'on pourrait appeler jusqu'ici des candidats au

titre de *souverains*. Cette machine a une main qui avance et se retire à intervalles égaux, — quelques secondes environ, — et à chaque fois elle pousse un *blank* sur une sorte d'index en acier doué d'une sensibilité merveilleuse. Ici la machine hésite, on dirait qu'elle réfléchit; enfin elle se décide, et le *blank* jugé, poussé d'ailleurs par un autre qui lui succède et qui va subir la même épreuve, tombe dans un des trois compartimens intérieurs de la boîte, selon qu'il est lourd, léger ou moyen. Cette scrupuleuse balance, qui découvre et dénonce la moindre erreur avec une sûreté inévitable, qui apprécie la centième partie d'un grain, me rappela l'effrayante balance qui pèse les âmes dans les mythologies antiques.

Toutes les opérations que nous venons d'indiquer se font d'ailleurs en un clin d'œil; chaque machine *juge* vingt-trois *blanks* par minute, et, comme il y en a douze, ces ingénieux appareils peuvent peser 80,000 livres sterling dans une journée. On a calculé que le pesage exécuté par ces automates, n'étant plus fait à la main dans des balances ordinaires, constituait pour la Monnaie de Londres une économie annuelle de 50,000 francs. Derrière les machines muettes se tiennent des jeunes gens encore plus muets, à l'air intelligent et sérieux, qui n'ont d'ailleurs qu'à laisser faire les balances et à les *nourrir* de *blanks*. Qu'advient-il pourtant de ces pièces d'or qui ont été séparées en trois classes dans les trois compartimens des *weighing machines?* Les légères (*light*) sont à jamais réprouvées (*vade retro*); elles ne sont plus bonnes qu'à être refondues. Les lourdes (*heavy*) jouissent du droit d'appel en grâce; elles passent en conséquence par une ingénieuse machine qui se trouve dans la même salle, et qui, au moyen d'une lime, enlève l'excédant du poids. Elle réduit ainsi mille pièces par minutes (1). Enfin les *moyennes* vont poursuivre, sans aucune altération, le cours des progrès mécaniques. Il leur reste pourtant encore une épreuve à traverser : le poids ne suffit point, il faut en outre que les *blanks* rendent *un son musical*. On les jette l'un après l'autre, avec force, sur un bloc de fer, et les *muets* (*dumb*) sont rejetés et reportés dans la fonderie aussi bien que les légers, car il n'y a point d'autre moyen de *rendre la parole* à l'or que de le remettre au feu.

Les travaux qui vont se succéder maintenant de salle en salle convergent tous vers le même but, préparer les *blanks* à recevoir l'empreinte légale. Ces derniers sont envoyés dans le *marking room*, où les attend une nouvelle machine, *marking machine*, destinée à relever en bourrelet les contours circulaires de leur surface plate et unie. Cette machine est douée d'une adresse et d'une activité prodigieuses : elle *crache* (*splits*) six cents pièces d'or par mi-

(1) Cette machine a été inventée par M. Pilcher.

nute. Elle les reçoit par une bouche à l'état lisse, et, après avoir exercé la pression nécessaire, les rend par l'autre bouche avec un bord saillant qui protége la circonférence du futur souverain. Un homme ou un enfant suffit à la gouverner. Du *marking room*, les *blanks* voyagent alors dans l'*annealing room*, où ils s'arrêtent pour être *recuits* et amollis. Il faut en effet savoir que, dans l'état présent, ils briseraient le poinçon (*die*) plutôt que de se laisser jamais entamer par lui et par la force du balancier. Pour amollir ces pièces dures, on les place par rangées dans l'intérieur d'une grossière boîte en fonte assez semblable aux moules dont se servent les cuisiniers anglais pour faire cuire les *pies* (pâtés). Ces moules, contenant chacun deux mille huit cents pièces d'or, sont ensuite recouverts d'argile et introduits dans la bouche d'un des grands fours qui règnent sur toute l'étendue de la salle (*annealing room*). Devant un de ces fours se détachait la haute et imposante stature d'un ouvrier à barbe blonde, à membres cyclopéens, à figure grave et bienveillante, qui dirige cet ordre de travaux connus aussi sous le nom de *pickling* (maniage de l'or). Quand un de ces moules de fonte a été rougi au feu pendant vingt minutes, on le retire et on le jette tout ardent sur le plancher; puis, quand il est un peu refroidi, on l'ouvre et on extrait les rouleaux de pièces sans effigie, qui n'ont plus guère maintenant cette belle nuance de soleil luisant auquel on reconnaît le roi des métaux. Il s'agit alors de *faire revenir la couleur;* c'est une grande affaire, et, pour nous former une idée des moyens qu'on emploie à cet égard, il faut suivre les *blanks* recuits et mortifiés (*annealed*) dans le *blanching room* (salle à blanchir). Il n'est guère de maison anglaise, si pauvre qu'elle soit, où ne se trouve un *wash house*, chambre du rez-de-chaussée dans laquelle se font les blanchissages du linge. Là s'élève, à trois ou quatre pieds de terre, un *copper*, cuvier ou chaudière de zinc fixée dans une maçonnerie de brique sous laquelle s'allume un fourneau de charbon de terre. Cette construction domestique est en tout semblable à celle du *blanching room*, la chambre à blanchir l'or. Les pièces brûlantes sont d'abord plongées dans un bain d'eau froide qui les amollit, puis dans une solution d'acide sulfurique et d'eau bouillante qui les lave et leur restitue une belle couleur, enfin dans un second bain froid qui en écarte toute trace de sulfate de cuivre pouvant se former à la surface par suite de la combinaison de l'acide avec l'alliage. Après les avoir *blanchies*, on les emporte dans une salle voisine pour les sécher. On sèche l'or en le frottant et en l'agitant dans un crible avec de la sciure de bois chauffée sur des plaques de fer par un four approprié à cet usage, *drying stove*. Cette sciure, qui doit provenir du hêtre ou du buis (aucun autre bois ne produirait le même effet), agit sur les *blanks* mouillés

comme une éponge sèche. Pour les dépouiller de toute humidité, on les présente encore à la chaleur dans une passoire de cuivre (*calander*) ayant un peu l'apparence des poêles trouées dans lesquelles on fait rôtir les marrons. Désormais les ronds d'or (*blanks*) sont jugés dignes de recevoir l'empreinte qui doit les élever à la dignité de pièces de monnaie légale; ils se trouvent par conséquent transportés sur des plateaux de cuivre dans le *stamping* ou *coining room*, salle où ils vont être frappés.

En entrant dans ce département des travaux, il est difficile de ne point se sentir frappé du grand aspect qui s'offre aux regards; je ne parle point de l'étendue de la salle, qui, malgré la nudité de l'architecture, est une des plus monumentales du *Royal Mint*; j'ai surtout en vue le caractère imposant et superbe des agens mécaniques. Sur un soubassement de pierre, d'où s'élancent de distance en distance vers le plafond de robustes piliers de chêne, s'élève une rangée de huit colossales presses à imprimer les monnaies, *coining presses*. Huit jeunes gens, *boys*, assis et comme ensevelis jusqu'à mi-corps dans des trous carrés ou fausses trappes qui s'ouvrent à l'intérieur de la massive plate-forme en pierre revêtue d'une couverture de fonte, se contentent de verser de temps en temps dans un tube soixante *blanks* à la fois; ceci fait, chaque machine travaille toute seule sans être aidée par la main de l'homme. Comme ces presses automatiques se meuvent en vertu d'un mécanisme invisible, on dirait qu'elles vivent; les ouvriers ajoutent même qu'elles parlent, et elles font en effet autant de bruit que de besogne. Sur le lit de la presse est placé un des dés ou *poinçons* en acier, *die* ou *matron*, délicats ouvrages d'art qui se gravent dans l'établissement d'après le dessin primitif de M. Léonard Wyon. Ce type a été reproduit religieusement depuis l'avénement au trône de la reine Victoria et ne varie jamais; la reine Victoria ne vieillit point sur les pièces d'or. Au moment où le balancier s'abaisse, le *blank* se trouve étroitement enfermé par le jeu intérieur de la machine dans un collier, *collar*, entre deux dés, l'un placé au-dessus de lui, l'autre au-dessous, de telle sorte qu'il puisse recevoir à la fois toutes les impressions sur les deux faces et sur la bordure. Chaque coup fait un souverain, et le balancier frappe de soixante à quatre-vingts coups par minute. Au moment où je visitai ce *coining room*, il n'y avait que deux machines en action; je demeurai environ une heure à contempler ce grave et ingénieux mécanisme : c'étaient donc 7,200 liv. st. qui avaient été frappées durant ce temps-là; qu'eût-ce été, si, comme il arrive souvent, toutes les presses avaient fonctionné dans la même salle! 28,800 livres sterling, c'est-à-dire une fortune. Le souverain imprimé est aussitôt chassé par un ressort de la machine comme par un doigt, et roule négligemment avec la figure de la reine d'un

côté, avec les armes d'Angleterre sur l'autre face, dans un plateau de cuivre où s'amassent pêle-mêle ses semblables, car la presse continue gravement de travailler, et à chaque palpitation de cette vie mécanique une nouvelle goutte d'or monnayé coule dans le même déversoir. De temps en temps on emporte ces bassins de cuivre remplis jusqu'aux bords, on recueille les souverains, et on les examine avec soin pour séparer les bons des mauvais. *Errare humanum est*, et ces machines, malgré l'excellence du travail, étant après tout filles de l'homme, se trompent encore quelquefois. Il y a des souverains qui sortent de la presse brisés ou mal imprimés; ils sont mis à part, et, comme les initiés aux mystères antiques ayant failli, il leur faudra recommencer toutes les épreuves, à commencer par celle du feu. La monnaie d'or anglaise consiste à présent en souverains et en demi-souverains qui valent vingt ou dix shillings (25 ou 12 francs 1/2). Dans certains magasins de Londres, on trouve bien encore des marchandises annoncées sur des écriteaux au prix d'une *guinée* (21 shillings); mais cette pièce de monnaie ne se rencontre plus en réalité ni au *Royal Mint*, ni ailleurs, si ce n'est dans les cabinets de numismatique ou aux vitrines de quelques changeurs. La guinée devait son nom à une côte d'Afrique, dont une partie a même été appelée *gold coast* (côte d'or); elle fut frappée sous le règne de Charles II avec l'or qui venait d'être découvert dans ces parages. Aujourd'hui c'est une monnaie nominale, un mythe, et l'on s'étonnerait qu'elle figurât encore dans le langage des affaires, si le commerce et surtout les professions libérales n'avaient un intérêt assez grand à l'y conserver. D'après un usage immémorial, la visite d'un *physician* (médecin de premier ordre) se paie une guinée, c'est-à-dire une ancienne pièce d'or; on comprend dès lors que le docteur n'aime point le nouveau système monétaire : aussi exige-t-il qu'on ajoute 1 shilling au souverain pour maintenir intactes les bonnes traditions.

Au point où nous en sommes arrivés, la monnaie d'or est faite; il ne lui reste plus qu'à passer un examen avant d'être lancée dans le monde. Des ouvriers ou porteurs ployant sous le faix des souverains les enlèvent, les pèsent et les mettent dans des sacs qui contiennent chacun sept cent une livres sterling; c'est surtout pour ces hommes que la fortune est un fardeau. Les sacs sont ensuite ouverts, et l'on en tire au hasard deux pièces d'or : l'une est examinée par une sorte de conseil d'essayeurs; l'autre est conservée dans un coffre-fort pour subir un jour ce qu'on appelle l'épreuve du *pyx*. Cette dernière opération a généralement lieu avec une grande solennité dans Westminster-Hall, à la nomination d'un nouveau maître de la monnaie; des membres du conseil privé et douze jurés de la société des orfévres, *goldsmith's company*, y assistent; le lord grand-

chancelier, ou en son absence le chancelier de l'échiquier, y préside, et ce tribunal prononce entre le *Royal Mint* et le public sur la sincérité des monnaies du royaume. Sans attendre, bien entendu, les séances du *pyx*, et sur la décision d'un premier tribunal les souverains, désormais considérés comme parfaits, sont le plus souvent consignés pour quelques jours sous des voûtes de pierre à portes de fer, jusqu'à ce qu'il plaise à la Banque d'Angleterre de venir les réclamer. On m'a montré, chemin faisant, une de ces « chambres fortes, » *strong rooms*, où se trouve quelquefois plus d'un demi-million de livres sterling : l'or est une majesté, et cette chambre ne ressemble pas mal aux cachettes ou cellules de sûreté personnelle qu'on rencontre dans les anciens châteaux royaux.

Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupé que de l'or, qui doit, en partie du moins, à la fixité de sa valeur l'honneur d'avoir été choisi pour étalon unique de toutes les monnaies anglaises (1). Il se frappe en outre au *Royal Mint* beaucoup de pièces d'argent et de cuivre qui doivent servir d'appoint aux pièces d'or (*change*). Comme les procédés de fabrication se ressemblent avec des nuances, il est inutile de nous arrêter à ces dernières. Entre les unes et les autres, il y a toutefois une différence sur laquelle je dois insister; tout le travail relatif au monnayage de l'or est donné gratis au public anglais. En principe, le premier venu peut apporter au *Mint* une certaine masse de lingots, et il recevra au bout de quelques jours exactement le même poids et la même valeur sous forme de souverains; on lui fera même cadeau de l'alliage qui entre dans la composition de ces pièces : tous les frais de fabrication se trouvent payés par le gouvernement. En est-il ainsi pour l'argent et pour le cuivre? Le *Royal Mint* achète au contraire l'argent pour son propre compte sur le marché, et tout dernièrement cette administration a réalisé pour l'état de grands profits par la conversion de l'ancienne et lourde monnaie de cuivre en une monnaie de bronze plus légère. Cette refonte donna même lieu pendant un temps à de petites industries : je me souviens d'avoir vu dans la Cité des hommes qui recueillaient l'ancien billon dans des charrettes à bras; ils le portaient ensuite à la Monnaie, où ils recevaient pour leur peine un léger bénéfice de 2 pour 100. Toute la nouvelle monnaie de cuivre ne se frappe d'ailleurs point dans l'enceinte du *Royal Mint;* l'administration communique le privilége royal de fabriquer pour son compte des pennies et des demi-pennies à deux entrepreneurs qui demeurent à Birmingham, et qui ont monnayé (*coined*) dans ces derniers temps jusqu'à 10 tonnes de bronze par jour. De 1816 à 1836, la masse des monnaies d'or, d'argent et de cuivre émises par le *Royal Mint* a été

(1) Au-delà de 40 shillings, tout paiement doit être fait en souverains.

de 67 à 68 millions de livres sterling; depuis une dizaine d'années, la production du numéraire a beaucoup varié : mais en 1853 il est sorti des murs du *Royal Mint* la valeur de 12,664,425 livres sterling.

De tels chiffres donneront une idée de l'activité des machines et des ouvriers. Ces derniers ont conservé l'esprit et un peu les mœurs des anciennes corporations anglaises. Ils se succèdent volontiers de père en fils. Quelques-uns d'entre eux sont logés dans l'enceinte du *Royal Mint*; d'autres demeurent en ville, mais ils se montrent tous comme rapprochés par certains traits de famille. Qu'ils habitent ou non ces grands bâtimens cénobitiques où la vie se trouve en quelque sorte réglée par l'uniformité de l'architecture, ils prennent leurs repas durant le jour dans l'intérieur de l'établissement. Après leur journée de travail, ils ne peuvent sortir avant que la balance des comptes ne soit bien établie sur les livres de chaque département, et qu'on soit ainsi assuré qu'il ne manque rien. Un certificat est alors délivré à chacun d'eux pour franchir la haie de gardiens qui veillent à la grille de l'hôtel. On ne fait aucune différence de religion entre les ouvriers; tout ce qu'on exige d'eux est l'adresse et la probité. Dans les ateliers, la plupart travaillent aux pièces et gagnent généralement de bons salaires; au bout d'un certain temps, ils sont admis à la retraite et reçoivent une pension. Le principal trait de leur caractère est, en ce qui regarde l'or et l'argent, cette espèce de mépris qu'engendre la familiarité. L'un d'eux, auquel on parlait en ma présence d'une personne riche, demanda, suivant l'usage anglais, *combien elle valait*. Quelqu'un lui ayant répondu 5,000 livres sterling par an : « Bah! s'écria l'ouvrier monnayeur, nous en faisons plus que cela dans une journée! » Il y a encore beaucoup d'autres employés, contre-maîtres, officiers supérieurs, dont la plupart reçoivent des traitemens fixes, résident dans l'établissement, et portent des titres qui rappellent les anciennes associations ouvrières.

Je sortais de l'hôtel des Monnaies, *Royal Mint*, la tête chargée de visions d'or, quand je me retrouvai sur la place de *Tower-hill*, où soufflait un âcre vent d'automne qui dispersait les dernières feuilles d'une rangée d'arbres et les roulait en tourbillon jusque sous mes pieds. Comme dans les vieilles légendes du moyen âge, où le diable joue si souvent le rôle de faux-monnayeur, les souverains semblaient s'être changés en feuilles mortes.

Parti de la Banque d'Angleterre sous forme de lingots, *bullion*, l'or y retourne sous forme de souverains dans un chariot accompagné par un des officiers de cette administration : c'est là qu'il faudra le suivre dans une prochaine étude, si l'on veut se faire une idée de la circulation du numéraire dans la Grande-Bretagne.

ALPHONSE ESQUIROS.

POPOVITZA

SCENES ET RÉCITS DES BORDS DU DANUBE.

I.

Routchouk est une grande ville turque où le voyageur qui se rend de Paris à Constantinople sans prendre la voie de mer quitte ordinairement le Danube : c'est la résidence du pacha qui gouverne toute la Bulgarie. Le Danube a en cet endroit une largeur ordinaire de près de trois kilomètres. La rive turque s'élève abrupte, escarpée, dominant le fleuve. On n'aperçoit d'abord que quelques maisons de bois délabrées, flanquées de deux batteries. Ce n'est qu'après avoir gravi l'escarpement de la côte que l'on découvre les nombreux minarets de la ville. En face, la rive valaque est basse et facilement envahie par le fleuve; par une faible crue, il couvre au loin la plaine.

De l'escarpement où est située Routchouk, la vue s'étend indéfiniment sur la Valachie, plate et uniforme; à peine un pli de terrain vers Daïa vient borner l'horizon. Sur cette rive et très peu au-dessous de Routchouk, en suivant le cours du fleuve, se trouve la ville valaque de Giurgevo : larges rues pavées ou macadamisées, grandes maisons régulièrement bâties et espacées à la façon russe, hôtels pour les voyageurs avec des enseignes en différentes langues; un aspect de comfort extérieur très marqué, si on la compare à la ville turque en face de laquelle elle est placée. Entre les deux et près de la rive valaque se trouvent plusieurs îles, quelquefois couvertes par le Danube, et qui partagent devant Giurgevo le fleuve en plusieurs bras.

Le Danube est d'humeur variable. Avec son aspect change celui du paysage. Quelquefois il coule tranquille, bleu, uni, à peine ridé, sous un ciel pur. Giurgevo se détache alors en arêtes vives sur l'ho-

rizon lointain; ses maisons blanches rient au soleil, ses toits lancent des étincelles. De grands troupeaux de buffles nagent lentement, entièrement cachés sous l'eau, ne montrant que leurs museaux noirs, et s'avancent doucement vers les îles, semblables eux-mêmes à des îles flottantes. Alors la falaise de Routchouk prend aussi une teinte riante : ses masures ont des tons dorés; des lierres, des saules, des peupliers l'égaient de leur verdure. D'autres fois le grand fleuve s'irrite : poussé par le vent, il roule houleux, vert, mugissant; des nuages gris et bas écrasent Giurgevo, qui paraît plongée dans la nuit; la falaise de Routchouk est noire et montre toutes ses déchirures; le Danube en bat les fondemens et les ronge; les maisons disjointes, les arbres au feuillage sombre penchent vers la rive et semblent prêts à s'y abîmer. Le passage du fleuve est alors dangereux pour les barques, et l'on y a vu plus d'un naufrage.

Les maisons de Routchouk qui bordent le Danube appartiennent au quartier des chrétiens, habité par des Grecs et des Bulgares. Autrefois sans doute entre ces maisons et l'arête de la rive se trouvait un chemin praticable; mais à l'époque où commencent les événemens qui font le sujet de ce récit, c'est-à-dire au printemps de l'année 1854, ce chemin, sans cesse rétréci par des éboulemens, n'était plus, dans beaucoup d'endroits, accessible qu'à de hardis piétons; il fallait, pour franchir certaines crevasses, se retenir aux clôtures des jardins ou s'aider de quelque tronc d'arbre. Des maisons minées par le fleuve restaient inhabitées.

Parmi les habitations de ce quartier, la plus considérable était celle du pope Eusèbe. Un grand jardin clos de palissades la bornait du côté du Danube. La façade, qui regardait la ville, était précédée d'une grande cour. Le pope Eusèbe était un personnage des plus importans à Routchouk, craint des Turcs, également influent parmi les Grecs et parmi les Bulgares. Cette circonstance mérite d'être notée, car, bien qu'ils aient la même religion, les Grecs et les Bulgares, dans les villes où ils se trouvent mêlés, restent à peu près étrangers les uns aux autres. Ils ne se comprennent pas dans leurs idiomes propres, et n'ont d'autre langage commun qu'une sorte de patois turc très pauvre et tout à fait rudimentaire. Les Bulgares sont laboureurs, les Grecs sont marchands. Les premiers sont solides et massifs de corps comme d'esprit, les autres fins et déliés. Les gens de deux races se battent volontiers; dans ces rixes, les Bulgares triomphent à coups de poing, les Grecs à coups de langue. Le pope Eusèbe exerçait sur les uns comme sur les autres un grand pouvoir. D'origine grecque, il avait épousé autrefois une fille bulgare, se mettant ainsi au-dessus des préjugés de sa nation. Sa femme, morte jeune en laissant une grande réputation de beauté, avait été une forte créature, large des

épaules, habile à laver le linge et à préparer les fromages. Il avait eu d'elle sept enfans. Le pope était, en 1854, un homme grand, mince, voûté de taille, d'une physionomie rusée, avec des cheveux et une barbe grisonnans, de petits yeux verts et vifs, ordinairement baissés, un nez fin, une bouche pincée, des joues maigres, jaunes et profondément ridées. Il passait pour très savant, sachant parler le turc sans pourtant l'écrire, le grec, le bulgare, le valaque, possédant quelques notions de latin, et ayant dans sa jeunesse étudié la théologie au point de vouloir se rendre compte des différences qui séparaient la foi grecque de la foi romaine; mais surtout il détestait les Turcs, et de là venait sa popularité. Actif, mais patient, intrigant, étendant au loin ses relations, il savait créer des embarras aux pachas, saisir les occasions de leur faire commettre des fautes, et parvenait à faire entendre sa voix à Constantinople auprès du patriarche. Eusèbe menait d'ailleurs une vie fatigante. Il parcourait souvent la campagne, tant pour lever des tributs que pour s'occuper des affaires municipales des villages bulgares; à Routchouk, il faisait avec zèle le service de son église, et entrait au foyer de chaque famille. Plus encore toutefois que l'exercice de ces fonctions laborieuses, ses desseins politiques absorbaient son temps, plissaient son front et creusaient ses joues.

L'aînée des filles d'Eusèbe avait dix-sept ans. Elle s'appelait Kyriaki, étant née un dimanche (1). C'était bien la plus jolie fille de pope qu'on pût voir, blonde, fraîche et enjouée. Aussi tout Routchouk la connaissait, et on ne l'appelait que Popovitza, ce qui veut dire la fille du pope. Svelte, élancée, elle était pleine de vigueur et de santé. Ses grands yeux d'un bleu foncé avaient le regard franc et fier. Son teint blanc défiait le hâle. Ses traits étaient fermes et purs sous le premier embonpoint de la jeunesse, ses mouvemens rapides et alertes. Kyriaki remplissait la maison du pope de son activité et de sa bonne humeur. Elle suffisait à tous les soins du ménage. Elle régentait la petite famille, envoyant les plus jeunes de ses frères et sœurs promener les bêtes de la basse-cour, faisant aller les autres à l'école, employant les aînés aux affaires de la maison, assignant à chacun sa tâche, ayant vite fait de distribuer à l'un une tartine, à l'autre un soufflet, à celui-ci une réprimande, à celui-là une plaisanterie. Kyriaki savait lire et écrire en grec, et son père, qui l'aimait tendrement, parlait quelquefois avec elle de choses sérieuses. Elle recevait les nombreux visiteurs du pope, s'informait de leurs affaires, les renvoyait avec de bons conseils ou de bonnes paroles, réglait les audiences. Elle mettait en magasin et inscrivait sur un

(1) *Kyriaki* veut dire dimanche en grec.

registre les dons, tributs et redevances de diverses sortes qui arrivaient au pope Eusèbe, canards, oies, dindons, sacs de maïs, outres remplies de vin, raki, fromages, lait de buffle, fagots, trèfle, orge, paille, viande, caviar, fruits, caïmés, argent comptant. Elle n'entendait pas raillerie sur la qualité des matières livrées, gourmandait les retardataires, et déterminait l'usage ou la vente de tous ces objets, de façon que rien ne se gâtât. Au milieu de ces soins, Kyriaki trouvait le temps de songer à sa toilette. Ses beaux cheveux blonds étaient toujours soigneusement nattés en deux tresses épaisses, qui lui tombaient jusqu'aux genoux. Elle portait d'ordinaire une petite veste de couleur tendre qui dessinait son corsage et un large pantalon serré aux chevilles; les pieds nus, même quand elle descendait au Danube pour chercher de l'eau. C'était là tous les jours la promenade de Kyriaki. Vers une heure, les jeunes filles du quartier des Bulgares se réunissaient et descendaient en troupe pour puiser de l'eau près du quai de la Marine; elles pouvaient ainsi se défendre contre les curieux et aussi échanger entre elles les nouvelles du jour. Puis elles remontaient bravement, pieds nus, par un chemin âpre et pierreux, portant sur leurs épaules, en équilibre aux deux bouts d'un bâton, leurs seaux de cuivre ronds et bien fourbis. Les dimanches seulement, Kyriaki s'habillait à l'européenne; elle relevait ses nattes, qu'elle nouait dans un foulard placé coquettement sur un côté de sa tête; elle mettait une robe à longue jupe; elle portait des bas, des bottines et une ombrelle. Quant à l'esprit, elle l'avait vif, gai et ouvert. Non-seulement elle dominait toutes ses compagnes, mais les femmes des consuls qui la connaissaient étaient émerveillées de l'à-propos de ses réponses et du tour de sa conversation. Elle étonnait par la hardiesse de son caractère et une franchise de pensée inconnue chez les jeunes filles de sa nation. Naturellement nourrie de superstitions religieuses, elle avait cependant arraché violemment de son esprit certains préjugés populaires dont l'absurdité l'avait frappée; mais elle se montrait surtout la digne fille du pope Eusèbe par la haine qu'elle nourrissait contre les Turcs. Ce sentiment, fort au-dessus de son âge, avait chez elle une étrange énergie. Elle comprenait son père, elle le suivait dans ses manœuvres, elle partageait ses espérances; elle en savait plus à ce sujet que le pope ne pouvait se l'imaginer. Au lieu de trembler en voyant qu'il se jetait dans des intrigues dangereuses, elle en ressentait de la joie, et elle en récompensait silencieusement le pope en l'entourant de prévenances et de caresses.

Kyriaki avait à Routchouk au moins un amoureux dévoué : c'était Cyrille, jeune Bulgare que Clician, négociant grec, employait comme commis. Bulgare de race raffinée, Cyrille portait le cos-

tume européen avec le fez, et s'acquittait adroitement des achats de blé que son patron lui faisait faire dans le pays. Cyrille ne manquait pas une occasion de voir Kyriaki. Tous les jours il était sur son passage quand elle descendait au Danube. Y avait-il une noce dans la ville, il trouvait moyen de danser auprès d'elle toute la nuit. Il avait d'ailleurs de fréquens prétextes de se présenter chez le pope, avec qui Clician était en rapports suivis. Il en usait, et, sans parler d'amour à Popovitza, il avait clairement donné à voir qu'il prétendait à l'épouser. Popovitza le laissait faire. C'était en somme un honnête garçon, bien bâti, et aucune fillette n'avait fait fi de ses politesses.

Notre récit commence au mois d'avril 1854, au moment où les Russes se préparaient à envahir la Turquie. Le prince Gortchakof était à Bucharest et occupait la Valachie. L'armée russe venait de mettre le siége devant Silistrie. Omer-Pacha campait à Choumla avec le gros de l'armée turque et attendait les événemens. La guerre n'allait pas assez vite au gré du pope Eusèbe, qui conspirait résolûment en faveur des Russes.

Il était nuit, Eusèbe venait de s'enfermer dans la pièce la plus reculée de la maison, celle où une petite lampe toujours allumée brûlait devant l'image de la Panagia. Avec lui se trouvaient le consul Kaun et le négociant Clician, tous deux alliés à ses projets. Kaun était un Prussien que les hasards d'une vie vagabonde avaient amené à Routchouk. Il y avait d'abord fait le commerce et gagné quelque argent. Il avait alors cherché, comme la plupart des marchands européens des villes turques, à se faire nommer consul, et avait obtenu ce titre d'un gouvernement lointain et complaisant. Dès que Kaun eut un galon d'or autour de sa casquette, au lieu de profiter de son influence pour étendre son commerce, il devint un politique ténébreux. Il lut Machiavel et n'eut plus qu'une idée fixe, supplanter le consul d'Autriche, qui était jusqu'alors le dominateur de Routchouk. Le consul d'Autriche s'étant montré favorable aux Turcs, Kaun s'était jeté avec ardeur dans le parti contraire, et il entretenait des correspondances avec les généraux russes campés en Valachie. C'était un homme bilieux, inquiet et méfiant. Il avait le visage dur, le front bas, les sourcils joints sur le nez, la barbe noire, épaisse et courte, le port assuré, la parole brève et rude.

Clician était le négociant fin, doucereux, prêt à tout, habile à se plier aux circonstances, méprisant les hommes avec une forme polie : profil de renard au bout d'une échine longue et souple. Certes Clician, comme beaucoup de Grecs, avait de bonnes raisons pour désirer se soustraire au pouvoir du sultan ; mais il y en avait une qu'il n'avouait qu'après boire à ses bons amis, et pour laquelle il était impatient de voir les Russes entrer en Bulgarie. Ayant obtenu, l'an-

née précédente, l'adjudication de la dîme du blé dans une grande partie de la province, il avait eu le talent d'enlever et d'emmagasiner la récolte et de ne payer qu'un faible à-compte au gouvernement turc; c'était une question entre lui et Saïd-Pacha, gouverneur de Routchouk, à qui il avait représenté que les temps étaient durs, que l'argent était rare et que les blés ne se vendaient pas, toutes choses que Saïd avait parfaitement comprises moyennant un fort pot-de-vin. Le Grec espérait donc que l'invasion des Russes liquiderait ses comptes, et qu'il vendrait ses blés au général Gortchakof sans avoir besoin de les payer au sultan.

Tels étaient les auxiliaires que les circonstances avaient donnés à Eusèbe, et qui venaient, le soir où nous les rencontrons chez le pope, lui communiquer d'importantes nouvelles.

Clician arrivait d'un voyage d'exploration à travers la Bulgarie, et avait examiné les positions de l'armée ottomane. Il avait remarqué, en avant de Choumla, à Rasgrad, une avant-garde de quatre mille hommes, commandés par un *gentleman* anglais qui débarquait des Indes tout exprès pour se faire pacha et qui ne savait dans quelle langue se faire comprendre de son état-major. Depuis Torlak jusqu'au camp de Mustapha, à deux heures de Routchouk, étaient campés douze ou quinze cents *bachi-bozouks*, bandits indisciplinés et n'obéissant à personne: depuis trois jours cependant il leur était venu un général, un Polonais, habile homme, disait-on, et qui avait fait de beaux vers dans son pays, mais qui se mourait d'une maladie de poitrine. La garnison de Kalafat, de l'autre côté du Danube, était complétement abandonnée à elle-même, sans que le généralissime songeât à communiquer avec elle. Il en était de même de Silistrie, qui restait privée de tout secours, pendant que les généraux turcs, montés sur les tours de Choumla, passaient leurs journées à regarder avec de grandes lunettes du côté de la ville assiégée. Aussi la garnison découragée était-elle disposée à capituler; mais Hussein-Bey, qui commandait un régiment égyptien enfermé dans la place, avait déclaré qu'au besoin il la défendrait seul avec ses Arabes.

Clician fournit encore un grand nombre de renseignemens précis, et Eusèbe les consigna dans une note, afin d'en donner connaissance au général Kroulof, avec qui les conjurés étaient en correspondance. Kaun prit ensuite la parole, et rendit compte d'un message de la plus haute gravité qu'il avait reçu le soir même de Kroulof. Le général russe était maintenant à Daïa, à cinq heures du Danube. Répondant aux ouvertures qui lui avaient été faites par le pope et le consul, il consentait à tenter un coup de main pour s'emparer de Routchouk. Il demandait que l'on déterminât le jour où aurait lieu sa tentative, et que les conjurés fissent une diversion pour occuper les Turcs au

moment opportun. Il offrait d'envoyer à cet effet quelques sous-officiers qui d'avance passeraient secrètement le fleuve, resteraient cachés sur la rive turque, et se mettraient à la tête des Bulgares pour attaquer la petite garnison de Routchouk la nuit où les Russes traverseraient le Danube.

Eusèbe accueillit avec joie cette proposition; mais il était difficile de compter sur la population bulgare pour l'exécution d'un pareil dessein. — Kroulof fait beaucoup d'honneur à nos gens, dit le pope. Ils manient vigoureusement la charrue, mais ils n'ont jamais touché un *boutchaq*.

On discuta sur les moyens d'agir. — Voici, dit enfin Eusèbe, comment mes Bulgares pourront servir le général dans son expédition. Pendant la nuit qui commence le mois de mai, nous avons, comme vous le savez, coutume de faire à travers la ville une grande procession pour inaugurer le mois consacré à la Panagia. Les Turcs y sont habitués, et le tumulte qui remplira Routchouk pendant cette nuit ne les étonnera pas. Kroulof peut en profiter pour passer le Danube au-dessous des îles et se jeter à l'improviste sur nos forts. Nous recevrons à l'avance les hommes qu'il offre d'envoyer; ils se déguiseront, étudieront le terrain, et guideront les Russes à leur débarquement.

Ce plan fut approuvé de Clician et de Kaun. Ils arrêtèrent le détail des avis qu'il fallait envoyer au général russe, et rédigèrent une proclamation que celui-ci avait à publier à son entrée en Bulgarie. Eusèbe l'écrivit en langue grecque et en langue bulgare. Il y était dit que le tsar envoyait ses soldats pour délivrer les populations chrétiennes du joug des Turcs et leur donner un gouvernement libre, qu'elles pouvaient continuer à s'occuper de leurs travaux, que toutes les fournitures faites aux troupes russes seraient scrupuleusement payées, etc. Il s'agissait ensuite de trouver le messager qui se rendrait auprès de Kroulof. Un homme qui appartenait à Kaun, et qui avait été chargé des précédens rapports avec le général russe, était surveillé par la police turque, et ne pouvait plus sans danger passer le Danube. Il fallait un autre émissaire, sûr et adroit.

— Nous emploierons, si vous le voulez, dit Eusèbe à Clician, votre commis Cyrille. Je me charge de lui parler et de le décider à partir.

On tomba d'accord à ce sujet, et, après avoir arrêté les dernières dispositions, les conjurés se séparèrent.

Le lendemain matin, le pope fit appeler Cyrille, le mena devant l'image de la Panagia, lui fit jurer le secret, puis le mit au courant de ce qu'on attendait de lui. Il devait se rendre auprès de Kroulof, lui porter exactement les avis des conjurés, et ramener à Routchouk les hommes que le général lui donnerait à conduire. Ce

voyage ne laissait pas de présenter de grandes difficultés. Toute communication entre les deux rives était sévèrement défendue tant par les Turcs d'un côté que par les Russes de l'autre; une surveillance active était établie, et il n'était question que de pendre et de fusiller ceux qui traverseraient le fleuve. Ce n'était point d'ailleurs lettre morte que ces menaces, et on avait déjà à Routchouk passé par les armes des gens suspects. Cyrille fut d'abord étonné de la mission qu'on lui confiait. Toutefois il se déclara prêt à la remplir, et s'estima heureux d'avoir à servir dans une circonstance si importante le père de Kyriaki. Il sentit une vive émotion quand le pope, le regardant fixement et appuyant sur ses paroles, lui dit :

— Je crois, mon garçon, que Kyriaki sera contente de toi, si tu réussis. Vois-la avant de partir : elle t'encouragera et se montrera reconnaissante du service que tu nous rendras.

Eusèbe fit alors apprendre par cœur au jeune Bulgare la note qu'il avait écrite, et où était contenu tout ce qu'il voulait faire savoir à Kroulof. Enfin le pope donna à Cyrille un anneau formé de deux parties qui se recouvraient, et qui était un signe de reconnaissance destiné à l'accréditer auprès du général. Puis il lui recommanda de partir la nuit suivante.

Dans la journée, Cyrille revint chez Eusèbe. Il était fier, heureux, résolu. Il rencontra Popovitza. Celle-ci, sans rien dire, le mena, à travers la maison, dans le jardin qui bordait le Danube.

— Je viens te dire adieu, dit-il.

— Je connais, répondit-elle, la mission que mon père t'a donnée; je sais que tu vas exposer ta vie pour la remplir.

— Je le fais, reprit-il, pour servir la Panagia, pour être utile aux gens de ma nation; je le fais surtout pour l'amour de toi.

— Sois prudent, ajouta-t-elle.

— J'ai tout combiné pour réussir, dit Cyrille. Je voudrais avoir mille fois plus de dangers à courir pour mériter ton estime.

— Nie tout, si tu es surpris, et ne perds pas mon père.

— Je nierai jusqu'à la mort!

Popovitza regardait le jeune homme, dont les yeux exprimaient un dévouement si entier qu'elle se sentit touchée.

— Je pars cette nuit, reprit Cyrille. La nuit qui viendra après, et les suivantes jusqu'à mon retour, laisse une lumière à cette fenêtre (il montrait une des fenêtres qui regardaient la rive); je sais qu'on peut la voir du Danube. Ta lampe me guidera, elle m'aidera à trouver la petite anse qui est au bas de la falaise et où je veux débarquer à mon retour.

— Je le ferai, — dit Kyriaki. Puis : — Attends-moi, dit-elle, je vais te donner une branche de buis bénit qui est auprès de ma Vierge.

Elle alla chercher et rapporta la branche, que Cyrille mit sur sa poitrine.

— Ton père m'a donné cet anneau, dit-il, ne me donneras-tu pas aussi celui que tu portes?

Elle détacha de son doigt une bague grossière de cuivre et la remit au Bulgare.

Quand ils se quittèrent, Cyrille se sentait plein d'une ardeur héroïque, et il lui semblait qu'aucune entreprise n'était au-dessus de son courage. Au milieu de la nuit, il descendit silencieusement sur la berge, dans un endroit où une barque était amarrée. Il y monta, détacha la corde et se laissa dériver quelque temps, couché au fond du canot. Les nuages étaient bas, la nuit sans lune et obscure. Au bout d'une heure, il gagna le large, étouffant le bruit de ses avirons, et put ainsi s'éloigner sans être aperçu par les sentinelles turques; il se dirigea vers les îles, et enfin le matin, après plusieurs heures d'une navigation cauteleuse, atteignit Giurgevo. Il y fut arrêté, interrogé, jeté dans un corps de garde, et n'obtint qu'à grand'peine d'être conduit auprès du général Kroulof, qui se trouvait à mi-chemin de Bucharest et de Giurgevo, au grand village de Kalougarini. On l'introduisit auprès du général, qui achevait de déjeuner dans une cabane de paysan. Kroulof, vieille moustache grise, avait fait la campagne de 1828 contre la Turquie, assisté à la bataille de Choumla et au siége de Varna. Il se rappelait à peu près la langue bulgare, qu'il avait su parler à cette époque. Il accueillit Cyrille avec rudesse, et, après avoir examiné l'anneau dont le jeune homme était muni, il l'invita à parler. Cyrille, tremblant, récita de son mieux tout ce que le pope lui avait appris, et comme, intimidé, il hésitait quelquefois, le général le regardait, les sourcils froncés, d'une façon qui lui donnait la fièvre. Quand il eut achevé : — Fais bien attention, lui dit Kroulof, que si tout cela n'est pas vrai, tu seras pendu. — Oh! Kyriaki! Kyriaki! se disait Cyrille, qu'il en coûte pour vous mériter!

Il tira alors de sa poche la proclamation qu'Eusèbe avait écrite de sa plus belle main, en grec et en bulgare, et la remit au général. — Lis-moi cela, dit Kroulof. Quand Cyrille en eut lu quelques lignes, Kroulof lui prit le papier, et en fit tranquillement une torche pour allumer sa pipe. Puis il questionna Cyrille sur les dépôts de blé, d'orge et de paille qui se trouvaient en Bulgarie. Le jeune homme, craignant de compromettre son maître Clician, essayait d'éluder certaines demandes; mais Kroulof, qui connaissait à fond le pays, ne prenait pas le change, et, chaque fois que Cyrille balbutiait, il parlait de le faire pendre; le Bulgare subit ainsi un interrogatoire qu'il trouva fort long. Le vieux dogue s'adoucit enfin quand

il eut assez terrifié le jeune homme pour en tirer les renseignemens qu'il voulait : — Bois-moi ça, dit-il en lui versant un verre de *raki*. On va te donner quatre hommes pour que tu les introduises à Routchouk; ils feront tout ce que tu leur diras, mais prends bien garde qu'il ne leur arrive rien de mauvais. Si on ne les retrouve pas tous les quatre quand nous aurons passé le Danube, c'est à toi qu'on s'en prendra. Dis à ceux qui t'ont envoyé qu'ils comptent sur nous pour la nuit qu'ils indiquent. Va, et tais-toi !

Cyrille sortit. Un aide-de-camp reçut l'ordre de mettre à sa disposition quatre sous-officiers qu'il devait emmener. Pendant que ceux-ci se préparaient et recevaient du général des instructions sur le rôle qu'ils devaient jouer à Routchouk, Cyrille entra dans la grande auberge du village pour y déjeuner et y méditer sur les moyens d'exécuter ce qu'il avait encore à faire. L'auberge, située au centre du village, sur une immense place d'où l'on domine la plaine, est la station obligée de tous les voyageurs qui vont de Bucharest au Danube. Elle était bruyante et animée. Devant la porte, des chariots et des voitures étaient dételés; deux chaises de poste, garnies de bagages élégans, indiquaient la présence de voyageurs de distinction. Des charretiers, des postillons frottaient les yeux de leurs chevaux et leur tiraient vigoureusement les oreilles; c'est une façon de leur faire oublier leur fatigue. A l'intérieur, des officiers russes déjeunaient tumultueusement dans la salle principale, près de la cuisine, et allaient jusque sur les fourneaux, malgré les injures du cuisinier, enlever les plats trop lents à venir. Un nain bossu servait en gambadant et grimaçant; quatre musiciens ambulans, vêtus de longues robes et de bonnets fourrés, jouaient des airs de danse très vifs sur des instrumens criards. Cyrille, qui avait besoin de calme pour réfléchir, se glissa dans une salle écartée et s'assit devant une petite table dans un coin. Trois personnes déjeunaient autour d'une autre table dans cette salle : c'étaient deux Valaques, la princesse Aurélie Inesco et le prince Nicolas Inesco, son mari, accompagnés d'un Français, le comte Henri de Kératron de Sennadref. Comme ces personnages doivent prendre une place importante dans notre récit, il est nécessaire que nous nous arrêtions un instant pour esquisser en quelques traits leur physionomie et leur histoire.

II.

La princesse Aurélie était une jeune femme de vingt-trois ans environ, grande, mince et d'une suprême élégance. Ses yeux, très noirs et très grands, étaient ordinairement voilés d'une langueur un peu maladive; son profil était fin et nettement dessiné, le nez long,

la bouche moqueuse; sa tête penchait sur un cou onduleux qui semblait parfois las de la porter. Ces apparences cachaient une femme d'un esprit très résolu. Aurélie avait été élevée par son père, séparé de bonne heure de sa femme, bon boyard de la vieille race, habile à faire rendre aux terres tout leur revenu, à tondre de près ses troupeaux et ses paysans. Il n'avait rien négligé pour l'éducation de sa fille, et lui avait donné les plus excellens maîtres. Celle-ci avait porté dans l'étude une grande liberté d'esprit, goûtant à tout avec beaucoup d'ardeur, sinon avec beaucoup de patience, n'admettant que ce qui lui était démontré, démolissant sans pitié les enseignemens légers que ses professeurs lui présentaient comme des choses sérieuses, rejetant tout le clinquant qu'on essayait de lui donner pour de l'or, comblant son vieux père d'étonnement et d'admiration. Comme ni le père ni la fille n'attachaient une grande importance à la question du mariage, elle épousa en 1849, étant alors âgée de dix-neuf ans, le prince Nicolas Inesco, qui avait de grandes terres, vingt-cinq ans et les dents blanches. Il n'y eut d'autre raison à ce mariage qu'un rapport éloigné de parenté. En entrant dans le monde, la princesse Inesco montra tout d'abord un caractère aussi hardi que son esprit, et qui fut remarqué à Bucharest, où l'on est cependant habitué à voir chacun agir à sa guise. Les jeunes boyards valaques avaient alors de grandes fortunes, très obérées pour la plupart, mais dont ils jetaient les restes par les fenêtres avec un magnifique mépris de l'avenir. Ils se donnaient leurs franches coudées et laissaient carrière à toutes leurs fantaisies. Peu nombreux, se connaissant tous, ils dédaignaient d'ailleurs de jouer la comédie les uns pour les autres. A quoi bon simuler des vertus ou dissimuler des vices sans espoir de tromper personne? Les hommes s'affichaient sans voile avec des courtisanes, se grisaient à fond dans de tumultueuses orgies, et jouaient avec fureur ou avec adresse. Les femmes, habituées au train de leurs maris, prenaient de leur côté des amans où elles en trouvaient, en changeaient souvent, et faisaient de leur vie une sorte d'odyssée amoureuse où la recherche du plaisir paraissait avoir plus de part que les entraînemens du cœur. Du reste, cette société corrompue ne montrait dans ses opinions aucune intolérance; ceux qui voulaient vivre différemment, et il y en avait, comme on se l'imagine, le faisaient sans que personne s'en étonnât. Liberté absolue pour le bien comme pour le mal. On trouva donc tout naturel à Bucharest qu'Aurélie se montrât très attachée à son mari. On remarqua la franchise de ses manières et un ton tranchant qui contrastaient avec la langueur habituelle de son maintien. Elle s'étudiait avant tout à être vraie à ses propres yeux comme à ceux des autres. Ses volontés étaient nettes, ses caprices même impérieux.

Le prince Nicolas Inesco, cavalier accompli et gai compagnon, avait toujours vécu en excellens termes avec la princesse. Il avait reconnu en elle une femme supérieure à la plupart de celles qui l'entouraient, et il avait eu le bon esprit de s'en louer. Après les premières douceurs du mariage cependant, il avait failli glisser plusieurs fois sur une pente qui l'aurait ramené à sa vie de garçon; mais Aurélie l'avait retenu, tantôt par d'ingénieuses railleries, tantôt par de franches explications, toujours par le charme de sa nature distinguée et loyale. Les époux avaient voyagé ensemble, étaient allés à Vienne, à Paris, à Londres, à Saint-Pétersbourg. A Bucharest, cherchant une occupation pour abréger ses journées, Nicolas s'était donné avec ardeur à la photographie, et n'avait pas craint de livrer ses belles mains aux morsures des nitrates et des chlorures. Pendant l'hiver qui précéda l'année 1854, Nicolas Inesco était donc regardé parmi les boyards de Valachie comme le modèle des maris et des photographes, quand arriva à Bucharest, voyageant pour se distraire, le comte Henri de Kératron de Sennadref, capitaine de cavalerie dans l'armée française.

C'était un garçon fort original que le capitaine de Kératron. Né au fond de la Bretagne, d'une vieille famille ruinée, il était resté jusqu'à vingt ans dans un manoir délabré, vivant au milieu des bruyères et des ajoncs, ne voyant qu'à de longs intervalles quelques gentilshommes de son canton, sauvage et cherchant la solitude, catholique fervent, légitimiste exalté, chevaleresque en tous ses sentimens. Cependant, comme il ne pouvait toujours vivre ainsi, il vint à Paris et entra aux écoles. L'esprit du siècle l'envahit alors. La foi de sa jeunesse s'obscurcit en face des croyances nouvelles de ses camarades. La vie de régiment acheva d'effacer chez lui le vieil homme. De ces deux éducations successives résultait un mélange bizarre. Chez M. de Kératron, les habitudes de l'enfant et les opinions de l'homme se livraient un combat continuel et produisaient des effets d'autant plus piquans que, sincère en tout, il ne cherchait pas à les cacher. Il aimait les choses et les hommes en raison de la loyauté qu'il y rencontrait. Comme il se livrait tout entier, sans arrière-pensée et avec ses inconséquences, il exigeait qu'on fît de même à son égard. Il avait conservé de sa jeunesse solitaire quelque gaucherie dans ses allures. Défiant de lui-même, il éprouvait un grand besoin de se dévouer. Nul souci du ridicule ne tempérait ses enthousiasmes, parfois exagérés. Aussi ses amis l'appelaient-ils don Quichotte. Il avait bien d'ailleurs quelque ressemblance physique avec l'illustre hidalgo, étant maigre, assez grand, avec un visage spirituel et des pommettes saillantes. Le comte de Kératron, avons-nous dit, avait peu de bien; mais nul ne savait comme lui se

passer d'argent. Il s'élevait si naturellement au-dessus des mesquines exigences de la vie, qu'il ne lui arrivait pas une fois par an de désirer d'être plus riche. Henri avait environ vingt-huit ans, lorsque dans les derniers jours de 1853, comme il se promenait à travers l'Europe pour passer le temps d'un congé de semestre, le hasard le conduisit à Bucharest. Il fut présenté par le consul-général de France chez la princesse Inesco. Dès le premier jour, la conversation s'établit entre eux sur des sujets intéressans qui mirent en évidence les qualités d'Aurélie. Henri, en rentrant chez lui, n'avait plus d'autre idée que de revoir le plus vite et le plus souvent possible cette aimable personne. Dès ce moment, il devint pour elle un cavalier servant. Il passait avec elle la plus grande partie de ses journées. Dans l'après-midi, à l'heure où tout Bucharest se rend à la promenade de la Chaussée, on était certain de voir M. de Kératron à cheval à la portière d'Aurélie, et si elle descendait de voiture, il ne manquait pas d'être là pour lui offrir le bras. Le soir, on ne le rencontrait que dans deux ou trois maisons que fréquentait la princesse. Uniquement occupé d'elle, il avait été insensible aux avances de quelques dames valaques. Quelques-uns des officiers russes de la garnison qui occupait alors Bucharest s'étant montrés trop empressés auprès de la princesse Inesco, Henri les avait reçus avec raideur, en homme qui entend qu'on lui laisse le terrain libre. Aurélie s'était vite accoutumée aux assiduités de M. de Kératron; sa conversation lui plaisait, et elle ne pouvait plus se passer de lui. Le prince Inesco regardait leur intimité en mari valaque, habitué dès longtemps à n'attacher qu'un médiocre intérêt à la fidélité des femmes, et songeant que le pis qui pouvait lui arriver était de reprendre sa liberté, si sa femme faisait de même.

Quant aux relations du prince avec le capitaine, elles étaient des plus satisfaisantes. Ils n'avaient point manqué d'occasion de s'expliquer sur ce que leur situation présentait de délicat. Quelques paradoxes développés par l'un et par l'autre sur un ton moitié sérieux, moitié plaisant, avaient résolu la difficulté. Henri soutenait qu'il rendait un véritable service au prince, qu'un mari ne saurait prétendre à remplir entièrement la vie de sa femme, que celle-ci était toujours portée à laisser sa pensée s'égarer dans des rêves inconnus, que l'inconnu était le vrai rival fait pour effrayer un mari, et qu'il ne pouvait rien lui arriver de plus désirable que d'avoir près de sa femme un malheureux qui consentait à se donner tout entier en échange de quelques sourires et de quelques causeries. Nicolas répondait qu'il était attendri de ce procédé, que, n'ayant point de harem comme les Turcs pour enfermer la princesse, il était exposé à ce qu'elle eût du goût pour quelque autre, qu'elle en avait pour

M. de Kératron, mais qu'en effet il aimait mieux cela que l'inconnu. — D'abord vous me plaisez, disait-il, et puis je saurai du moins à qui m'en prendre, si je dois faire un jour un éclat.

Ainsi se passèrent les premiers mois de l'année 1854. Avril venu, Aurélie déclara qu'elle désirait voyager. Les hostilités commencées dès le mois d'octobre précédent entre les Russes et les Turcs allaient prendre une nouvelle vigueur sur le Danube. Elle désirait voir les troupes en campagne, assister à quelques combats et se rendre par terre à Constantinople. L'idée de ce voyage sourit au prince Nicolas; quant à Henri, il accepta avec joie l'offre de les accompagner.

Tous trois se mirent donc en route avec le dessein de gagner Giurgevo au moyen de la poste valaque, d'y traverser le Danube, de rester plusieurs jours à Routchouk, puis de continuer à cheval et à petites journées leur route par Torlac, Rasgrad, Choumla, Yassitépé, jusqu'à Varna; là ils trouveraient des bateaux à vapeur pour gagner Constantinople. Ils partirent de Bucharest avec deux voitures où l'on avait mis tous les bagages qui étaient nécessaires à leur expédition. Nicolas, Aurélie et Henri étaient dans la première voiture; dans la seconde se trouvaient Constantin, valet de chambre et aide-photographe du prince, et une femme de la princesse. Kalougarini fut la première station de ce voyage. Ils s'y étaient arrêtés pour déjeuner dans la grande auberge du village, quand les événemens que nous avons racontés y amenèrent également Cyrille.

Attablé dans un coin de la salle, le Bulgare considéra attentivement les voyageurs. Il ne pouvait comprendre leur conversation, qui avait lieu en français; mais il avait vu leurs voitures, échangé quelques paroles avec leurs postillons et appris qu'ils se rendaient à Routchouk. Tout plein de son entreprise, la pensée d'y employer ces étrangers lui traversa l'esprit; son ardente envie de réussir lui suggéra une conception hardie, et son plan était arrêté lorsque Henri et Nicolas sortirent de la salle pour s'occuper de préparer le départ. Aurélie était restée seule. Le jeune Bulgare, sentant bien qu'il avait plus de chance d'obtenir son aide que celle de ses compagnons, saisit cette occasion et s'approcha respectueusement de la princesse. Le peu qu'il avait appris de la langue valaque dans ses précédens voyages ne lui permettait guère de développer la requête qu'il avait à présenter; mais il trouva heureusement une autre ressource à sa disposition : Aurélie en effet, comme beaucoup de dames valaques, parlait le grec; un assez grand nombre de familles phanariotes s'étant établies à Bucharest depuis deux ou trois siècles, la langue grecque s'y est répandue, et, sans qu'elle soit d'un usage commun, il est du bel air de la connaître parfaitement. Cyrille put donc déployer son éloquence. Il demanda à la princesse qu'elle voulût bien permettre à

quatre hommes qu'il avait avec lui de la suivre, déguisés en domestiques, et de passer le Danube avec elle. Il ne put dissimuler qu'il s'agissait d'un service de quelque importance à rendre aux Russes, et, refusant d'ailleurs de rien préciser, il eut l'art d'éveiller la curiosité d'Aurélie. Comme elle l'interrogeait sur les motifs qui le poussaient dans une entreprise où il y avait apparence qu'il courait quelque danger, il parla de Kyriaki et avoua que l'amour seul le faisait agir. Par là il acheva de gagner sa cause, et Aurélie consentit à ce qu'il demandait. Cyrille alla chercher ses gens; il leur donna un costume qui pût, à leur arrivée à Routchouk, les faire prendre pour des serviteurs valaques de la princesse : un bonnet de peau de mouton, une blouse blanche avec ceinture argentée, des jambières roulées autour des mollets par des lanières entrelacées. Il se munit des saufs-conduits nécessaires pour gagner et quitter Giurgevo sans éprouver d'obstacle de la part des Russes, et vint avec ses hommes prendre place dans la voiture destinée aux domestiques. Le prince Inesco, qui n'avait point été consulté en cette affaire, demanda des explications; Aurélie dit ce qu'elle savait, c'est-à-dire peu de chose, et ajouta qu'elle entendait qu'on la laissât satisfaire son caprice. Les deux chaises de poste étaient prêtes, attelées chacune de douze chevaux, les postillons en selle; on partit au grand galop.

« La poste française trotte, la poste anglaise galope, la poste valaque vole. » C'est un proverbe qui a cours sur les bords de la Dombovitza, et de fait les petits chevaux maigres et mal peignés de la poste valaque ont une ardeur extrême. On en attelle huit ou douze, deux par deux, aux voitures un peu lourdes, avec un postillon pour quatre bêtes, et ce long attelage fend la plaine, traverse au galop les ravins les plus rudes, passe sans ralentir son allure sur les planches mal jointes des ponts les plus étroits. Faut-il tourner court dans un chemin tortueux, les postillons lancent leurs bêtes hors du chemin, puis les ramènent vigoureusement quand la voiture a atteint le tournant, et toujours au galop! Mais on arrive au relais : les petits chevaux, qui n'ont jamais connu l'écurie, paissent librement dans les prés ou se roulent dans la poussière; on les appelle, et, s'ils ne viennent pas, il faut faire une battue pour les ramener à la maison de poste. Cette manœuvre ne laisse pas d'être assez longue. Enfin on attelle; rien de plus simple que les harnais : une corde en forme de collier où le cheval passe le col et où sont fixés les deux traits; pour les chevaux porteurs, une autre corde passée dans la bouche en guise de mors et de bride : voilà tout le système. Et les postillons prennent le galop, poussant de longs cris lentement modulés. Tous les quarts d'heure, les cordes de l'attelage se rompent; il faut s'arrêter et les renouer. Souvent c'est la voiture

que les cahots détraquent, et qu'il faut réparer. Fréquemment enfin on rencontre des chevaux de la poste voisine qui ont poussé leur promenade un peu loin; les postillons mettent pied à terre, appellent les vagabonds, et les attachent aux côtés des autres chevaux pour les ramener au logis. Toutes ces causes de retard expliquent pourquoi la poste valaque, si elle vole, comme le dit le proverbe, arrive cependant moins vite que les autres.

Il était nuit quand les voyageurs atteignirent Giurgevo. Le lendemain de bon matin, on songea à passer le Danube. Les Valaques et M. de Kératron étaient munis de passeports délivrés par le ministre des affaires étrangères de Bucharest, avec une autorisation spéciale pour entrer en Bulgarie. Ils pensaient que ces pièces leur donneraient à Routchouk un facile accès, puisque le gouvernement valaque, malgré l'occupation russe, traitait toujours la Porte comme suzeraine, et que l'hospodar Stirbey parlait même en ce moment de se retirer avec son ministère à Constantinople. Cependant, par précaution, le prince Inesco, dès le point du jour, envoya dans une barque Constantin à Routchouk, pour se mettre en règle vis-à-vis des autorités ottomanes. Saïd-Pacha fit dire que le passage du Danube était formellement défendu, et qu'il ne pouvait admettre aucun voyageur venant de Valachie. Il offrait cependant d'en référer à la Sublime-Porte et d'envoyer les passeports à Constantinople, d'où une décision pourrait arriver en trois semaines. Quand le domestique revint avec cette réponse, la princesse s'emporta contre le pacha, et déclara que rien ne l'empêcherait de franchir le Danube le jour même. Nicolas et Henri, qui, livrés à eux-mêmes, auraient sans doute montré plus de patience, épousèrent la colère de la princesse et se rangèrent à son avis. Il fut résolu qu'on passerait le fleuve malgré les ordres de Saïd. Les deux hommes inclinaient cependant à ne pas se charger de Cyrille et de ses gens. — Au contraire, dit la princesse, je les prendrai avec moi, et je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir dix personnes de plus à faire débarquer à la barbe de ce Turc mal élevé! Et je lui conseille, quand nous serons dans sa ville, de venir me faire poliment ses excuses; sans cela, je veux perdre mon nom, si, arrivée à Constantinople, je ne le fais pas destituer!

On tint conseil sur les moyens de passer le fleuve. On renonça à le traverser en plein jour, sous les yeux des cavas, qui pouvaient faire une esclandre et mettre les voyageurs dans un grand embarras. On s'arrêta à l'idée d'essayer pendant la nuit un débarquement clandestin. Cyrille affirmait qu'on avait grande chance de réussir. Une fois débarqués, il donnerait aux Valaques et à Henri un gîte pour la nuit, et le lendemain ils auraient le loisir de s'expliquer avec le pa-

cha. Si pourtant la police s'apercevait de l'arrivée du bateau, ce qui pourrait en résulter de désagréable se passerait du moins la nuit, et on ne serait point en spectacle aux gens. Cette décision prise, Cyrille fut chargé de se procurer une barque et de diriger l'expédition. Vers dix heures du soir, le prince et sa femme, Henri, les deux domestiques, Cyrille et les quatre soldats déguisés, entrèrent dans le bateau. Il était suffisamment grand pour les contenir, mais les bagages ne s'y entassaient qu'avec peine. Le prince Inesco proposait d'en laisser la plus grande partie à Giurgevo, sauf à les faire chercher le lendemain, quand leur folle équipée aurait réussi. — Qu'est-ce à dire? dit Aurélie. Je n'abandonne pas mes effets devant l'ennemi : pas un colis ne restera en arrière! — Il fallut tout charger. Après être sortie du port de Giurgevo, la barque se mit à remonter le Danube et rasa la rive valaque. Cyrille descendit à terre avec les quatre Russes, et à l'aide d'une corde ils hâlèrent le bateau. Pendant trois bonnes heures, ils marchèrent ainsi dans la vase. Quand on se trouva fort au-dessus de Routchouk, ils remontèrent à bord, quittèrent la rive et s'engagèrent dans le fleuve. Cyrille gouvernait, les Russes tenaient les avirons. Le Danube coulait avec violence, et quoiqu'on ramât vigoureusement contre le courant, le bateau descendait le fleuve peu à peu à mesure qu'il se rapprochait de la rive turque. Un vent froid faisait courir les nuages; de fortes vagues déferlaient contre l'embarcation, la remplissant d'eau et fouettant les voyageurs. Le pauvre petit bateau, lourdement chargé, dansait comme sur une mer agitée et menaçait de chavirer. Aurélie plaisantait.

— Je pense, lui dit Henri, que vous en êtes à votre première campagne. Vous la faites bravement.

—Oui, dit-elle, et c'est votre pacha Saïd qui paiera les frais de la guerre. Ce gros Turc qui dort tranquillement à cette heure dans son harem, pendant que mes chapeaux sont là ballottés et peut-être mouillés dans mes caisses! Des chapeaux de Paris!

Cependant la nuit restait noire. On ne voyait ni l'une ni l'autre des deux rives. Au milieu du tumulte monotone des élémens déchaînés, nos héros, ne sachant s'ils avançaient ou reculaient, trouvaient la traversée interminable. Cyrille, placé au gouvernail, cherchait des yeux la lumière que Kyriaki devait avoir allumée. Il l'aperçut enfin à travers la pluie, qui commençait à tomber drue et forte, en même temps que le vent et le fleuve s'apaisaient. S'orientant à l'aide de ce point lumineux, il devina les grandes masses sombres de la rive, et gouverna vers la petite anse d'où il était parti deux nuits auparavant. Il y aborda enfin deux heures avant le jour. On mit pied à terre dans le plus grand silence. Les bagages furent

débarqués, et ce qu'on ne put emporter tout de suite fut déposé dans une cabane abandonnée. Cyrille y laissa d'abord les quatre Russes, et, guidant le reste de l'expédition, monta par un chemin fort raide jusqu'à la principale rue du quartier grec. Là était la maison du consul Kaun. Cyrille franchit un mur pour ne pas éveiller l'attention par un appel fait du dehors, pénétra dans la maison, y introduisit les Valaques et Henri, et, ayant fait éveiller le consul, lui présenta ces hôtes inattendus. Il retourna ensuite au rivage, et amena les Russes chez Clician suivant ce qui avait été convenu avant son départ. Toutes ces manœuvres se firent heureusement et échappèrent à la police turque. Le jour commençait à poindre lorsque Cyrille, ayant mis tout son monde en sûreté et justement fier d'une entreprise si bien conduite, se présenta chez le pope Eusèbe pour lui faire part de son succès et lui rendre compte des instructions du général Kroulof.

III.

Les étrangers s'installèrent à Routchouk sans rencontrer aucun obstacle de la part des autorités turques, de sorte qu'ils eurent vite oublié ce que leur arrivée avait eu d'irrégulier. Les Valaques, fort bien accueillis par le consul Kaun, étaient restés chez lui. Henri s'était logé non loin de là, dans une petite maison de bois garnie d'une terrasse donnant sur le Danube. Nicolas avait déballé ses appareils photographiques et parcourait le pays avec son valet Constantin. Aurélie, fatiguée et enrhumée par sa traversée du Danube, gardait la chambre. Le capitaine passait ses journées auprès d'elle.

Le troisième jour après les événemens dont nous avons fait le récit, Aurélie était donc avec Henri dans une petite pièce qui lui servait de salon, pièce meublée avec un certain comfortable et garnie, à la manière turque, d'un divan bas régnant tout le long des murs. A demi couchée sur le divan, la princesse fumait un narghilé. Henri, une petite pincette à la main, retirait les charbons qui venaient de servir à en allumer le tabac, lorsqu'un grand tumulte se fit entendre. Kyriaki traversait la cour de la maison en poussant de grands cris, se précipitait dans la chambre et se jetait aux genoux de la princesse. Le consul Kaun accourut pour savoir la cause de ce bruit. La pauvre Popovitza se frappait la poitrine avec ses mains et donnait tous les signes d'une grande douleur. Elle raconta enfin avec des gémissemens que Cyrille venait d'être arrêté et mis aux fers par ordre de Saïd-Pacha, la police turque ayant été informée du débarquement nocturne que le jeune Bulgare avait dirigé.

— Par pitié! disait-elle à Aurélie, vous qui êtes une grande dame

et qui n'avez rien à craindre, intercédez en sa faveur! Tirez-le des mains du pacha!

Cette affaire intéressait la princesse Inesco, et l'on touchait au moment où sa folle équipée pouvait amener de funestes conséquences. Elle pria donc Henri de se rendre auprès de Saïd-Pacha pour provoquer des explications. Le capitaine, accompagné de Kaun, partit pour se rendre au *konak* du gouverneur. Cyrille s'y trouvait, au dire de Kyriaki, et ils devaient avant tout chercher à le voir pour en tirer des renseignemens.

Le *konak* était précédé d'une immense cour, inégale et boueuse. Dans cette cour, entourée d'une galerie, quelques cavas fumaient. Des prisonniers employés aux travaux publics, c'est-à-dire aux travaux du pacha, la chaîne aux pieds, étaient couchés çà et là, attendant l'heure du travail. Dans un angle de la cour, sous la galerie, on voyait dans de petits cachots grillés d'autres prisonniers, à l'égard desquels le gouverneur avait sans doute recommandé une surveillance plus rigoureuse. C'est dans l'un de ces cachots que Kaun et M. de Kératron aperçurent le pauvre Cyrille. Ils s'approchèrent pour lui parler. Une vieille mendiante voilée, accroupie sous la galerie, fit signe à un des cavas qui se trouvait près d'elle. — Vois, lui dit-elle, des chrétiens parlent à tes prisonniers!

Le cavas, sans se déranger, lui montra un chien qui passait son museau à travers la grille d'un autre cachot. — Regarde, répondit-il à la mendiante, les chiens aussi s'approchent des prisonniers sans qu'on les en empêche.

Grâce à cette philosophique indifférence, le consul et Henri purent sans aucune gêne interroger Cyrille, qui déclara que le pacha n'avait manifesté aucun soupçon au sujet des quatre soldats russes, et ne lui reprochait que d'avoir traversé le Danube sans permission. Ils entrèrent ensuite chez le gouverneur. Saïd fit apporter les pipes et le café, et se montra des plus courtois. Il fit connaître qu'il avait écrit à la Sublime-Porte au sujet de l'arrivée irrégulière du prince et de la princesse Inesco, ainsi que du capitaine de Kératron, qu'il avait informé le grand-vizir de la qualité des étrangers. Il ne doutait pas qu'on ne leur permît de continuer leur voyage avec leurs gens. Quant à Cyrille, on voulait seulement savoir ce qui l'avait conduit à passer le Danube, et, selon toute apparence, il en serait quitte pour quelques coups de bâton.

Henri et Kaun revinrent avec ces nouvelles rassurantes trouver Aurélie, auprès de qui Popovitza était restée. Quand ils rentrèrent, la jeune fille était assise auprès de la princesse, qui la consolait en la caressant. Henri rendit compte en français de sa mission, et Aurélie redit ses paroles en grec à Popovitza. La jeune fille, essuyant

avec le revers de sa main ses joues encore humides de larmes, arrêtait ses grands yeux pleins de reconnaissance tantôt sur Henri, tantôt sur Aurélie. La princesse effaçait elle-même avec un mouchoir les dernières traces des larmes de Kyriaki, et rajustait de ses mains les cheveux de la jeune enfant. La fille du pope, encore toute rouge, était vraiment belle à voir; un effroi contenu, une joie incertaine, un étonnement respectueux se peignaient tour à tour sur son visage. Enfin elle baisa la main d'Aurélie en la priant d'offrir ses remercîmens au consul et au capitaine, et de leur recommander qu'ils n'oubliassent pas le pauvre Cyrille; puis elle sortit avec une démarche pleine de grâce et de dignité.

— La jolie fille! dit le capitaine quand elle fut partie. Je ne plains pas ce grand nigaud qui est derrière les grilles du *konak*, si elle l'aime!

— Elle! dit Aurélie; elle n'y tient guère.

— Qu'en savez-vous?

— Ne vient-elle pas de m'ouvrir son cœur? Savez-vous vous-même à quoi elle songe, votre jeune protégée? Elle pense à chasser les Turcs de son pays. C'est une petite Jeanne d'Arc, ni plus ni moins. Quant à son Bulgare, elle s'y intéresse parce qu'il a risqué sa tête pour l'amour d'elle, et qu'elle veut le tirer du mauvais pas où il s'est engagé. Encore il m'a semblé que la pauvre enfant tremblait plutôt pour son père que pour son amant. Vous devez être au courant de cela, monsieur le consul. Il paraît que le père conspire en faveur des Russes, et qu'il pourrait être très compromis.

— Moi, madame, dit Kaun, j'ignore tout. Je regarde ici les événemens sans même essayer de les prévoir.

Là-dessus il quitta ses hôtes avec un air solennellement mystérieux qui voulait dire : — Tous les incidens de la guerre qui commence sont renfermés dans le creux de ma main.

— Vous savez qu'il est du complot? continua Aurélie quand elle fut seule avec Henri.

— Du complot! du complot! dit le capitaine; on dirait que vous en êtes également, et que je ne suis pas loin d'en être, Dieu me pardonne! Ma chère princesse, je n'ai pas besoin de vous dire que je ne me soucie guère ni des Turcs, ni des Russes, ni des Grecs, ni des Bulgares, ni de votre pope; mais je vous avoue que je m'inquiète des intrigues où vous vous êtes jetée si étourdiment.

— Et d'où vient, s'il vous plaît, que vous traitez avec cette suprême indifférence tout ce qui se passe ici? Ne sauriez-vous porter quelque intérêt à des gens qui risquent beaucoup pour devenir libres? Sans doute vous regardez tout ce qui peuple le Bas-Danube comme des sauvages indignes de votre attention! A votre aise!

Quant à moi, vous me permettrez de n'avoir point ce dédain superbe. Certes, vous le savez aussi bien que moi, je ne me suis pas mise en voyage pour faire les affaires du général Gortchakof; mais du moins je ne saurais regarder froidement ce qui se passe sous mes yeux, et je prends parti malgré moi. Croyez-vous donc que ce ne soit pas une cruelle humiliation pour nous autres, gens de Bucharest, de vivre sous la suzeraineté des Turcs? N'est-il pas temps que cela finisse? Et parce que nous portons des robes et des chapeaux de Paris, pensez-vous que nous ne plaignions pas ces Bulgares, chrétiens comme nous, qui vivent comme des troupeaux exploités par les pachas? Un peu plus ou un peu moins barbares, nous nous tenons de près, nous tous qui habitons les bords du Danube, et puisque le grand fleuve s'est mis en colère, puisqu'on n'entend que des bruits de guerre et de révolte sur ses deux rives, laissez-moi m'échauffer avec lui!

— Peste! dit Henri, ce sont donc les lauriers de votre petite Jeanne d'Arc qui vous empêchent de dormir?

— Peut-être, reprit Aurélie. C'est un cœur bien trempé. Quand elle était ici tout à l'heure, je croyais voir personnifiée en elle cette nation bulgare, vigoureuse et naïve, au corps sain et à la foi robuste, toute prête à laisser éclater sa force.

Henri affirma qu'il ne trouvait rien à redire à ce portrait de Popovitza; mais, avant de prendre congé d'Aurélie, il l'engagea à ne plus chanter trop haut ses hymnes de liberté et à se défier du vieux Saïd.

Le soir même de cette journée, le capitaine de Kératron se promenait seul sur la rive du Danube. Il suivait ce chemin étroit et crevassé qui règne entre les derniers jardins du quartier grec et la falaise abrupte. Le soleil venait de se coucher derrière les batteries de la ville. Le temps était calme, et la brise apportait, comme un écho affaibli, le bruit des trompettes russes qui sonnaient la retraite à Giurgevo. Henri s'arrêta devant une palissade dont les planches mal jointes fermaient le jardin du pope Eusèbe. A travers les fentes de cette clôture, il apercevait, dans le jardin, Kyriaki occupée à ramasser du linge étendu sur des cordes. Il resta longtemps à la regarder; puis, ses yeux ayant rencontré ceux de la jeune fille, il lui sourit en lui faisant de la main un signe amical. Popovitza lui rendit son salut. Henri l'invita alors par un geste à s'approcher; mais la jeune fille, sans rien répondre, continua son ouvrage. Cependant, quand tout le linge fut rassemblé, plié et posé sur un banc, comme Henri était toujours resté à la même place, elle s'approcha lentement, en souriant, les yeux baissés, et vint se mettre en face de lui. Ici commençait pour tous deux un grand embarras. Henri ne

savait aucune des langues que parlait Popovitza. Ils ne pouvaient s'entendre que par gestes. La conversation fut donc muette et d'abord languissante. Cependant, pour que la jeune fille ne fût pas tentée de la rompre trop tôt, Henri s'était assis sur une grosse racine d'arbre qui barrait en cet endroit l'étroit chemin, et il avait prié Kyriaki d'aller chercher pour elle une chaise dans le jardin. Elle était revenue avec un petit pliant sur lequel elle s'assit à son tour. Ils étaient donc là tous deux, l'une dans le jardin, l'autre sur le chemin, séparés par la clôture et riant de cette situation. Henri hasarda bientôt les mots turcs, grecs, bulgares, valaques, qu'il avait appris depuis quelques jours. Le répertoire n'en était pas varié et se composait surtout de quelques-unes de ces locutions hybrides qui arrivent à former un patois mixte dans les endroits où vivent ensemble plusieurs peuples parlant des langues différentes. Kyriaki, avec une merveilleuse prestesse d'esprit, répondait en se servant des termes qu'Henri connaissait, et trouvait des périphrases pour exprimer ce qu'elle voulait dire à l'aide des mots mêmes qu'il avait prononcés. Avec les ressources fort restreintes de ce vocabulaire, ils purent parler de la belle soirée qu'il faisait et de la nuit qui arrivait rapidement. La jeune fille indiqua qu'elle ressentait pour Aurélie une admiration sans bornes; puis elle recommanda de nouveau à Henri de retirer Cyrille de son cachot, et Henri promit de s'y employer de tout son pouvoir. Ils parlèrent de la guerre et des Russes, et Popovitza exprima l'impatience avec laquelle elle attendait la délivrance de son pays. Il fallut pourtant se séparer, et la fille du pope quitta le capitaine.

Le lendemain, à la même heure, Henri, sans trop se rendre compte de ce qu'il faisait, se retrouva à la même place. Il éprouva un certain dépit de ne pas voir Kyriaki et l'attendit longtemps. La petite parut enfin, et, le capitaine l'ayant invitée à s'asseoir dans l'endroit où elle s'était assise la veille, elle le fit avec quelque hésitation. Ils recommencèrent alors à causer. Leur vocabulaire allait s'enrichissant. Non-seulement Popovitza employait les termes que Henri connaissait déjà, mais, à l'aide de ceux-là, elle l'initiait à de nouvelles formules que l'élève retenait rapidement. Par un geste, par un tour du visage, par un mouvement des yeux, ils amplifiaient ou dénaturaient le sens de certains mots déjà admis dans leur langage : ainsi, par un travail progressif, ils passaient de l'expression des objets visibles à celle des idées abstraites, et devenaient capables de rendre les nuances de leur pensée. Il arrivait quelquefois que pendant un certain temps ils ne pouvaient s'entendre. C'étaient alors d'ingénieux efforts pour triompher de l'obstacle qui venait de se dresser entre leurs esprits; ils cherchaient mille manières de le

tourner ou de le franchir; tout à coup, par une heureuse combinaison, ils se comprenaient, et un rire joyeux saluait leur succès. Henri se faisait raconter la vie de Popovitza, de quelle façon elle élevait ses frères et ses sœurs, comment dans ses journées remplies par les soins domestiques il y avait place pour des rêves audacieux, et il prenait plaisir à voir le feu qui brillait dans ses yeux quand elle parlait des projets de son père. Kyriaki, de son côté, voulait savoir dans quel pays Henri était né, comment on y vivait, s'il avait une mère, s'il avait fait la guerre, s'il avait été blessé. Elle lui demandait si les gens de sa nation ne viendraient pas, ainsi que faisaient les Russes, pour aider les Bulgares à chasser les Turcs, et comme Henri lui disait que, selon toute apparence, les gens de sa nation feraient précisément le contraire, elle le suppliait d'écrire pour les détourner d'un dessein si barbare. La jeune fille interrogeait ensuite Henri sur le rôle qu'il remplissait auprès d'Aurélie; mais ici le capitaine feignait d'être dérouté et se dérobait à l'aide des lacunes de son dictionnaire. Ils parlèrent ainsi longtemps à travers la palissade. Quelques branches de chèvrefeuille et d'aubépine, qui la tapissaient en cet endroit, encadraient leurs visages. Des violettes qui avaient poussé au pied de la clôture, du côté du chemin, leur envoyaient une douce odeur. Sur la fin de l'entretien, Henri les chercha, les cueillit, et indiqua qu'il désirait franchir la palissade pour les offrir à Kyriaki. Il lui était facile de sauter dans le jardin; mais Popovitza s'y opposa vivement. Comme elle vit qu'il se préparait à enfreindre cette défense, elle s'enfuit brusquement et courut s'enfermer dans la maison.

La nuit était venue. Popovitza, troublée, agitée, s'occupa à la hâte des soins qu'elle prenait chaque soir avant de s'endormir. Elle parcourut la maison pour s'assurer que tout était en ordre; puis, montant dans les chambres du premier étage, elle tira des armoires les matelas sur lesquels les enfans du pope se couchaient chaque nuit. Quand ses frères et ses sœurs furent plongés dans un profond sommeil, elle vint tout éplorée se prosterner devant une image de la Vierge qui était dans un coin de sa chambre et devant laquelle une petite lampe brûlait jour et nuit. C'était une madone peinte grossièrement sur un panneau de bois. Deux panneaux latéraux, tournant autour d'une charnière, pouvaient se rabattre sur le tableau principal; ils représentaient d'une part saint Irénée, de l'autre sainte Pulchérie. Un grand rideau, cachant la Vierge et la lampe, faisait de cet angle de la chambre une sorte de petite chapelle. Popovitza resta longtemps agenouillée, la face contre terre; enfin elle leva les yeux sur l'image sacrée :

— Pardonnez-moi, bonne Panagia, dit-elle, et soutenez-moi, car

j'ai besoin de votre secours. Je sens que je devrais aimer Cyrille, parce que c'est un garçon qui est dévoué à votre sainte cause et qui est aujourd'hui dans un cachot pour vous avoir servie. Cependant je sens que je ne l'aime point. Je ne l'ai jamais aimé, bonne Panagia; je ne lui ai jamais rien dit qui pût l'encourager à me vouloir pour femme.

Popovitza tenait ses regards attachés sur le visage de la madone. Il lui sembla en ce moment que les yeux de la Panagia prenaient une expression de colère et qu'elle lui disait :

— N'as-tu pas donné ton anneau à Cyrille quand il partait pour exécuter les ordres de ton père?

— Hélas! oui, dit Popovitza toute tremblante, il allait s'exposer à de si grands dangers! Il allait remplir une mission à laquelle mon père attachait tant de prix! Le triomphe de votre sainte cause en dépendait. Je lui ai donné aussi une branche de ce buis qui est auprès de vous. C'est elle qui l'a fait réussir, avec votre divine protection. Vous achèverez de le sauver, vous le tirerez de son cachot. Il paraît que le pacha n'est pas irrité. Quant à l'anneau, eh bien! je m'expliquerai avec Cyrille, je le lui redemanderai, il me le rendra; il sera heureux avec une autre femme. Je connais plus d'une fille entre mes compagnes qui sera joyeuse de le prendre pour mari, Elenco d'abord, Paraskévi aussi; il pourra choisir.

Elle crut entendre la Panagia, ayant toujours l'air irrité, lui dire alors : — Parle-moi donc du jeune étranger!

Un frisson glacial courut dans les veines de Kyriaki, qui resta longtemps sans rien répondre.

— Je suis bien coupable! dit-elle enfin. Comment en si peu de temps suis-je devenue si faible? Mais vous viendrez à mon aide, ma bonne protectrice! Je n'aurais pas dû aller ce soir au jardin, car je me doutais bien qu'il viendrait. Si vous l'exigez, Panagia, je ne le verrai plus. Si vous voulez que je vous en fasse la promesse, je vous la ferai.

Comme la Panagia, que Kyriaki regardait toujours attentivement, ne répondait pas, celle-ci, un peu enhardie, reprit après un silence : — Cependant il est si bon! il a mis tant d'empressement à me rendre service! il sait tant de choses, et il vient de si loin après avoir vu sur son passage tant de contrées différentes! Cela ne le rend pas fier, et il cause avec moi bien simplement. Et puis il est connu dans son pays comme très courageux, et s'il embrasse ici votre cause, il pourra puissamment aider mon père.

— Crois-tu donc qu'il veuille t'épouser? — Telle fut la question qui sembla sortir alors des lèvres de la Panagia.

— Hélas! répondit Kyriaki, je suis bien indigne de lui! M'épou-

ser! comment faire? Cependant, Panagia, si vous vouliez m'aider, vous pourriez toucher son cœur. J'ai vu qu'il n'a pas de mépris pour moi, quoique je sois bien ignorante. Protégez-moi! faites qu'il m'aime!

En ce moment, le vent de la nuit, qui avait fraîchi, ouvrit une fenêtre de la chambre; le rideau qui cachait Kyriaki et la madone s'agita vivement; les panneaux de l'image sainte furent ébranlés, et celui qui se trouvait du côté de la fenêtre vint avec bruit s'appliquer sur le panneau central. Une grande frayeur saisit la pauvre enfant. Il lui sembla que la Vierge indignée voilait sa face. Elle poussa un cri, et, s'enfuyant, vint se blottir à l'autre bout de la chambre au milieu de ses frères endormis.

Peu à peu son effroi se calma; mais son cœur resta plein d'une anxiété douloureuse. — La colère de la Panagia est bien juste, se disait-elle. Sont-ce là les pensées qui devraient m'occuper à la veille du jour où mon père va risquer, pour délivrer son pays, une si terrible aventure?

C'était en effet dans la nuit suivante qu'allait avoir lieu cette procession solennelle pendant laquelle les Russes, suivant les dispositions concertées avec le pope Eusèbe, devaient s'emparer de Routchouk. Si le complot allait échouer! Cyrille était encore prisonnier; le pacha avait-il quelque soupçon? Peut-être était-il instruit de tout, et attendait-il le dernier moment pour saisir le pope et le mettre à mort; mais cette funeste pensée ne fit que glisser dans l'esprit de Kyriaki. Elle reprit courage. L'heure si impatiemment attendue par son père, par elle-même, était enfin venue. Dans deux jours, les Turcs seraient en fuite, et les Bulgares tendraient la main à des libérateurs qui adoraient la Panagia! Que se passerait-il d'ailleurs à l'arrivée des Russes? Y aurait-il un combat? Le sang coulerait-il dans les rues de la ville? Popovitza y songeait sans en être effrayée; elle s'était tracé le rôle qu'elle voulait jouer. Elle irait soigner les blessés, et depuis longtemps, dans cette prévision, elle remplissait ses armoires de linge et de charpie.

Cependant Kyriaki n'avait pu encore s'entretenir avec son père des événemens qui se préparaient. Si elle savait que le complot devait éclater la nuit suivante, c'était grâce à la vigilance affectueuse avec laquelle elle surveillait les actions du pope; celui-ci ne lui en avait rien dit. Si près du moment suprême, la jeune fille se sentait attristée de cette réserve; elle se repentait de n'avoir point parlé la première, et le silence lui pesait. Bien que la nuit fût fort avancée, elle descendit avec précaution l'escalier. Le pope couchait habituellement dans la salle principale du rez-de-chaussée; Kyriaki en vit la porte ouverte, et, entrant sans bruit, elle aperçut son père qui

se promenait lentement, songeur et soucieux. Dans un angle de la chambre, près du grand fauteuil du pope, une lampe brûlait; Eusèbe rêvait silencieusement aux événemens du lendemain. Kyriaki, étouffant le bruit de ses pas, s'approcha sans être vue; quand elle fut près de lui, elle lui passa doucement les bras autour du cou et appuya sa tête sur le sein de son père. — Tout est donc prêt pour la nuit prochaine? dit-elle. — Et comme Eusèbe la regardait sans répondre : — Je sais, ajouta-t-elle, tout ce qui va se passer. — Le pope, attirant sa fille vers lui, alla s'asseoir dans le fauteuil, et l'enfant se mit à ses genoux. La lampe éclairait de près leurs deux visages; une émotion douce se peignait dans les yeux du pope, et deux larmes coulèrent sur ses joues maigres. Il se sentait fortifié par les caresses de sa fille et heureux de pouvoir lui parler de ce qui l'occupait tout entier. Quant à elle, après les agitations qui l'avaient assaillie pendant cette soirée, elle éprouvait un grand apaisement. Tous deux étaient soulagés en se trouvant réunis dans une pensée commune.

Eusèbe exposa alors à sa fille le détail de ce qui devait arriver pendant la nuit suivante et lui indiqua les dernières dispositions qui avaient été concertées entre les conjurés. Pendant une des nuits précédentes, un de ces sous-officiers russes que Cyrille avait introduits dans Routchouk avait réussi à repasser le Danube; après avoir vu le général Kroulof et lui avoir exposé l'état des choses, il avait rapporté les instructions définitives du général. Dès la tombée de la nuit, comme on était à une époque où il n'y avait pas de lune, un régiment russe traverserait le fleuve dans des barques à deux lieues au-dessous de Routchouk. Un détachement partirait immédiatement pour tourner la ville du côté opposé au Danube et venir attaquer la batterie qui est en amont et qui défend le port; un des Russes débarqués précédemment avait étudié le terrain pour servir de guide dans cette manœuvre. Un autre détachement, avec un guide semblable, se porterait tout droit sur la batterie d'aval, qui est à l'orient de la ville. S'ils s'emparaient de ces deux positions, les Russes étaient maîtres de Routchouk, et la garnison qui gardait les autres forts n'avait plus qu'à se retirer. L'assaut des deux batteries aurait lieu au même instant, à la cinquième heure (c'est-à-dire environ vers une heure du matin); les deux corps qui devaient opérer isolément ces deux attaques agiraient au moment précis, sans se donner d'ailleurs l'un à l'autre aucun signal, de crainte d'éveiller l'attention. On espérait surprendre les Turcs par une brusque escalade.

Le bruit dont, suivant l'habitude, la grande procession de la Panagia remplirait la ville devait dissimuler l'approche des Russes. Le pope guiderait la procession. Il avait mis dans son secret quelques

jeunes gens dont le dévouement lui était acquis, et qui devaient diriger le tumulte avec adresse. L'un d'eux, Costaki, avec des gens dévoués, surveillerait le quartier qu'habitent les Turcs du côté de la ville qui est opposé au Danube. Les Turcs ne se préoccupent guère des processions des raïas et dorment d'ordinaire tranquillement pendant que ceux-ci font leur tapage; mais si, éveillés par le bruit des attaques, ils couraient du côté des batteries, Costaki, avec ses gens, leur barrerait la route et gagnerait du temps en engageant une rixe. A cet effet, Eusèbe lui avait remis quelques armes secrètement rassemblées et sur lesquelles il avait appelé la bénédiction de la Panagia : c'étaient quelques *boutchaqs* ou poignards et quelques longs pistolets que les jeunes conjurés pouvaient cacher dans leurs amples culottes, et dont Costaki ne devait leur permettre de faire usage qu'à la dernière extrémité, car le pope répugnait à l'idée de faire couler le sang des siens. Enfin un jeune Grec nommé Christodoulo et le négociant Clician devaient se tenir toute la nuit à la tête de la procession, aux côtés du pope, prêts à porter ses ordres en cas d'accident. Le cœur de Kyriaki battait violemment pendant que son père lui exposait toutes ces choses. Elle éprouvait quelque effroi de savoir tant de gens dans la confidence du terrible secret; mais, par des mesures si bien combinées, le succès lui semblait assuré. — Et moi aussi, mon père, dit-elle, je serai près de vous toute la nuit avec Clician et Christodoulo. Servez-vous de moi, si vous aimez votre fille.

— Je le veux bien, dit le père, et que la Panagia soit avec nous! Va dormir.

Eusèbe se leva. Kyriaki, remontant dans sa chambre, dressa son lit avec des nattes et des couvertures, et s'y étendit tout habillée, suivant l'usage du pays. Elle rêva bataille : Costaki et les autres Bulgares engageaient une terrible mêlée avec les Russes; elle y assistait, elle animait les combattans, elle recevait les blessés dans ses bras, puis elle se trouvait transportée à l'attaque des batteries. Dans l'ombre, les Russes escaladaient le parapet; ensuite la fusillade s'engageait, les Turcs fuyaient; l'image glorieuse de la Panagia s'élevait au-dessus des forts, entourée de flots de lumière, couronnée d'une auréole étincelante, et éclairant au loin la ville et le Danube. Alors Eusèbe, en grande pompe, dans l'église brillamment parée, disait la messe de la délivrance. Au sortir de l'église, d'innombrables quantités de Grecs et de Bulgares, accourus des contrées les plus lointaines, se jetaient à ses pieds et baisaient les mains de leur libérateur. Enfin, quand déjà le jour allait poindre, Kyriaki rêvait encore, elle rêvait que la Panagia reprenait l'anneau donné à Cyrille et le passait au doigt d'Henri.

IV.

Depuis quelques jours, la ville de Routchouk se remplissait de paysans des campagnes environnantes. Des villages entiers avaient voulu assister à la grande procession que ramène chaque mois de mai. Les femmes avaient leurs belles jupes de couleur chocolat, bordées de larges dessins blancs; de grosses épingles argentées étaient plantées dans leurs cheveux; elles allaient par groupes bruyans, riant et causant des objets qu'elles achèteraient à la ville. Les hommes marchaient derrière, les jambes enlacées de bandelettes de cuir jaune, la tête couverte du calpac en peau de mouton. Ces laboureurs au visage bronzé, aux larges épaules, avaient l'air timide et effrayé; il semblait qu'ils s'appliquassent à marcher inaperçus et à ne pas éveiller l'attention de leurs maîtres les Turcs, de peur qu'il ne prît à ceux-ci fantaisie de les dépouiller du peu qu'ils pouvaient avoir. Cette foule remplissait les rues du quartier habité par les Grecs et se portait principalement du côté de l'église.

L'église, très basse et fort simple, cachée par un groupe de maisons, est entourée d'une grande cour circulaire qui communique avec la rue par une allée. Un puits public se trouve sur un des côtés de l'édifice. Pendant toute la journée qui précéda la fête religieuse, la cour servit de lieu de campement à un grand nombre de paysans. Les uns dînaient avec les provisions apportées de leur hameau, pain noir, fèves bouillies, gâteaux faits de miel et de graisse de mouton; d'autres dormaient pour ménager leurs forces et se préparer à suivre la procession toute la nuit. Dans un coin, des jeunes filles tournaient en rond et à petits pas autour d'un musicien qui jouait de la flûte; ailleurs des jeunes gens, d'une voix animée par les libations d'un jour de fête, chantaient une litanie. Les habitans de la ville se mêlaient à ceux de la campagne.

Quand la nuit fut arrivée, le son d'un marteau frappant à coups redoublés sur une pièce de bois appela les fidèles. C'est par le marteau, on le sait, que les popes ont remplacé les cloches, interdites par les Turcs. Chacun alors prit un cierge dans sa main et l'alluma. La foule entra dans l'église, trop petite pour la contenir, et se pressa contre les portes. L'église se remplit d'une épaisse fumée à travers laquelle brillaient d'une lueur rougeâtre les innombrables cierges des fidèles. Eusèbe monta dans la chaire, et, tout en célébrant les louanges de la Panagia à propos de sa fête traditionnelle, il prépara les esprits aux événemens qui allaient se passer. — La Panagia, disait-il, est connue pour les miracles qu'elle a toujours faits. Vous savez, hommes bulgares, que si elle veut qu'une chose noire de-

vienne blanche, cela ne lui est pas plus difficile qu'à vous d'allumer un cierge! Faites attention! La Panagia m'a instruit qu'elle va faire un grand miracle, parce qu'elle veut que quand vous mettez des semences de blé dans un champ, ce soient vous et vos enfans qui mangiez le blé, et non pas les cavas. Elle ne veut pas non plus que des hommes entrent dans vos maisons, y mangent, y dorment, y nourrissent leurs chevaux avec de l'orge, et s'en aillent sans vous payer un para (1); au contraire, si vous avez un chaudron qui leur plaît, ils l'emportent. Voilà pourquoi elle fera grand tapage cette nuit même, afin d'empêcher tous ces abus. Vous suivrez donc la procession, et vous ne vous étonnerez de rien. Si je vous dis d'aller à droite, vous irez à droite, et si je vous dis : Criez bien fort! vous crierez. — Popovitza, qui était dans l'église, tremblait de ces paroles imprudentes; elle fut bien plus effrayée encore, quand le pope ajouta : — Je vous ai annoncé que la Panagia va faire un miracle. Déjà tantôt elle en a fait un. Quand le soleil s'est couché tout à l'heure, un de ces muezzins, qui était monté comme un chat de gouttière dans la tour de la mosquée d'Osman, a voulu dire sa chanson; mais la langue lui a tourné, et au lieu de crier : Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète! le chat de gouttière a crié : Musulmans, faites vos paquets pour fuir, la Panagia va vous chasser! — Ceux qui étaient près du pope entendirent seuls son discours, car il se faisait un grand bruit dans l'église; mais ses paroles circulèrent rapidement, et un singulier sentiment de surprise et d'attente se répandit dans la foule.

Cependant la procession sortit. Eusèbe marchait en tête, entouré des gens de l'église et brillamment éclairé par un grand nombre de grosses lanternes à six chandelles. Puis venait une image de la Panagia, dorée et fixée au bout d'un bâton. Une dizaine de jeunes gens, se tenant par la main, formaient un cercle autour de l'image. Derrière eux s'agitait la masse des Bulgares portant une multitude de cierges. Une longue série de lumières mobiles se mit à circuler avec bruit à travers les rues tortueuses, comme un serpent de feu. De temps en temps, de nouveaux fidèles venaient pour remplacer ceux qui se tenaient autour de la Panagia; mais cette escorte d'honneur ne cédait la place aux nouveaux occupans qu'après une lutte violente. Dans ces processions, il est honteux pour ceux qui entourent l'image sacrée de quitter leur poste avant d'être couverts de horions; cette place, toujours enviée, était cette nuit-là recherchée avec d'autant plus d'ardeur que chacun voulait voir de près le miracle qui avait été annoncé. A chaque instant donc, les hommes rangés autour de

(1) Petite monnaie de cuivre.

l'image sainte étaient repoussés par de nouveaux assaillans qui les chargeaient avec de grands cris, et le désordre de ces luttes se communiquait au loin dans les rangs de la procession. Costaki, avec ses affidés, montait la garde dans les rues qui avoisinent le quartier des Turcs. Là, comme dans les forts, tout semblait tranquille. On était arrivé à la deuxième heure (dix heures du soir), et le moment de l'attaque des forts était encore éloigné, quand un incident se produisit qui exerça une fâcheuse influence sur les événemens de cette nuit.

La tête de la procession venait de s'arrêter dans un carrefour où s'élevait un *turbé* ou tombeau musulman. Un vieux derviche avait eu la fantaisie de se faire enterrer sur cette place, en léguant une petite rente à un homme chargé d'entretenir la tombe et de l'éclairer la nuit. Une balustrade de bois entourait une petite colonne aiguë, terminée par un bonnet de derviche grossièrement sculpté dans la pierre. Dans un des coins de cette clôture était suspendue une lanterne religieusement allumée chaque soir par le gardien du tombeau, un confiseur turc, qui, pour mieux exercer sa surveillance, demeurait dans une des maisons de la place. Pendant que ceux des Bulgares qui étaient en avant stationnaient sur la place du *turbé*, de nouveaux arrivans voulurent s'établir autour de la Panagia. Une lutte s'engagea, et dans la mêlée la balustrade du derviche fut renversée, la lanterne s'éteignit et se brisa. Le confiseur, de sa fenêtre, vit le dégât sacrilége, et, sortant en toute hâte, courut crier vengeance dans le quartier de Mahomet. Aussitôt un grand nombre de Turcs se lèvent, prennent leurs armes et se dirigent vers l'endroit que le confiseur avait indiqué; mais les premiers d'entre eux, au sortir de leur quartier, rencontrent Costaki et ses gens, qui, fidèles à la consigne donnée et protégés par l'obscurité, cherchent à leur barrer le passage en engageant une querelle. Des injures sont échangées. Bientôt on entend partir quelques coups de pistolet.

Voyant les choses prendre une mauvaise tournure, un *tcherbadji* (1) du quartier turc monta aussitôt à cheval et courut à travers la campagne au khan de Mustapha, situé à deux lieues de Routchouk, et autour duquel étaient campés les *bachi-bozouks* de Sadyk-Pacha. Le *tcherbadji* jeta l'émoi dans le camp, et cria aux *bachi-bozouks* qu'ils eussent à se rendre au plus vite à Routchouk, où les raïas se révoltaient contre les Turcs. Les *bachi-bozouks* n'avaient pas reçu de solde depuis fort longtemps; ils saisirent avec joie cette occasion de se jeter la nuit sur une ville qui avait la réputation d'être fort riche, et où, puisque

(1) Sorte de chef de section.

les raïas se révoltaient, les occasions de pillage ne manqueraient pas. — Le sultan, disaient-ils, ne nous donne point d'argent, et nous ne nous plaignons pas de lui, puisqu'on nous assure qu'il n'en a pas. Du moins nous en trouverons dans les maisons de ces chiens damnés! — Les *bachi-bozouks* furent donc à cheval en peu d'instans et arrivèrent dans la ville, où le désordre allait croissant. Les Turcs, triomphant sans peine de la résistance de Costaki, s'étaient jetés sur la procession. Les Bulgares débandés avaient fui d'abord de tous côtés; mais plusieurs des jeunes gens qu'Eusèbe avait enrôlés les réunissaient sur quelques points et essayaient de faire tête aux assaillans. Toutes les rues retentissaient de clameurs aiguës. Une partie des fuyards s'était réfugiée dans la grande cour de l'église. Le pope, ne pouvant plus continuer sa marche, y était revenu lui-même, et s'était arrêté avec l'image de la Panagia à l'entrée de l'allée qui joignait la cour à la rue. Il avait avec lui l'escorte de la Panagia, restée autour d'elle pour la protéger, et Kyriaki, qui n'avait point quitté son père. Le tumulte n'avait point encore gagné cet endroit; mais partout ailleurs les Turcs courant avec des torches, les Bulgares avec leurs cierges, s'injuriaient, se battaient, se démenaient. C'est en ce moment que les *bachi-bozouks* arrivèrent, lançant leurs chevaux dans les rues si fantastiquement éclairées et déchargeant au hasard leurs pistolets; ensuite ils mirent pied à terre, détachèrent de leurs selles de grands sacs de toile qu'ils avaient apportés, et, pour les remplir, commencèrent à entrer dans les maisons. Dès lors rien ne les détourna plus de cette besogne.

Cependant Eusèbe, dans l'allée où il avait cherché un asile, attendait avec anxiété l'heure où l'assaut devait être donné aux batteries. C'était l'instant décisif où allait se jouer le sort de la conjuration. L'idée d'un suprême effort à faire lui vint à l'esprit, et, pour exécuter son projet, il chercha des yeux autour de lui quelques-uns des jeunes hommes courageux qui lui étaient dévoués. Aucun n'était à ses côtés; la lutte les avait dispersés. Il n'aperçut que sa fille, qui, le cœur agité, mais le visage calme, attendait comme lui les événemens. — Va, lui dit-il, chercher Costaki, Christodoulo, ceux des leurs qui peuvent agir, et envoie-les ici.

Popovitza, rapide et légère, se mit à courir par les rues, cherchant ceux que son père lui avait désignés. Elle trouva Costaki et ses amis, et leur fit savoir que le pope voulait les voir. Bientôt même elle rencontra Cyrille, qui, à la faveur du désordre, venait de s'échapper de son cachot. — Cours, lui dit-elle, près de mon père. Bénie soit la Panagia qui t'a délivré, et qui te permet de la servir au moment suprême!

Quand le pope vit arriver ceux qu'il attendait, il prit à part le

jeune Costaki. — Tu as bien agi, mon fils, lui dit-il; maintenant emmène tes compagnons avec toi, et va près de la batterie qui est en amont du fleuve. Quand la cinquième heure sera venue, et dans le moment même où tu entendras que les Russes commencent leur escalade, vous vous précipiterez dans l'enceinte en forçant l'entrée mal gardée du côté de la ville, et vous pousserez de grands cris en demandant le secours des soldats de la forteresse contre les *bachi-bozouks* qui pillent la ville; vous jetterez ainsi le désordre parmi les soldats, et, vous approchant des parapets, vous aiderez les Russes à les gravir.—Il vit ensuite Cyrille, et lui dit : —Sois le bienvenu.—Il donna à Christodoûlo, pour agir à la batterie d'aval, les mêmes instructions qu'il venait de donner à Costaki, et désigna Cyrille pour se joindre à cette expédition. Les deux petites troupes allèrent se mettre chacune au nouveau poste qu'Eusèbe leur assignait.

La batterie qui est en amont, du côté du port, fut en effet attaquée à l'heure dite. A la tombée de la nuit, les Russes, au nombre de trois mille environ, sous la conduite du colonel Fotzer, avaient traversé le Danube sans difficulté fort au-dessous de Routchouk. Dès qu'ils furent établis sur la rive droite du fleuve, le colonel fit partir le détachement qui devait tourner la ville, ainsi qu'il avait été convenu, et qui avait un long chemin à faire. Ce détachement, fort d'un millier d'hommes, opéra heureusement sa marche tournante. A l'heure indiquée, les hommes s'approchèrent silencieusement de la forteresse. Les premiers, munis d'échelles, descendirent en un point du fossé où il n'y avait pas d'eau, puis les échelles furent appliquées contre la muraille; mais depuis longtemps la garnison, réveillée par le bruit extraordinaire qui se faisait dans la ville, avait pris les armes. Les sentinelles aperçurent les Russes, donnèrent l'alarme, et, au moment où les assaillans allaient déboucher sur la crête, toutes les échelles furent à la fois détachées du parapet et renversées dans le fossé. Une vive fusillade partit alors de la batterie, et peu d'instans après des boulets de canon balayèrent le revers du fossé. En ce moment même, Costaki et les siens, avec un sang-froid et un courage dignes de triompher, franchirent une porte qui était ouverte du côté de la ville, parce que des soldats turcs se préparaient à sortir. Ils se précipitèrent dans l'enceinte, criant qu'ils voulaient voir le commandant pour demander aide et vengeance, et, courant de tous côtés, ils jetèrent quelque désordre parmi les Turcs; mais bientôt, maltraités et poursuivis à coups de baïonnette, ils furent obligés de fuir sans avoir pu s'approcher du parapet. Alors l'officier qui commandait le détachement russe, désespérant de réussir, fit sonner la retraite, rallia de son monde tout ce qu'il put et retourna sur ses pas, suivant le chemin par où il était venu, pour essayer avant le

lever du jour de rejoindre le colonel Fotzer. Quant à Cyrille et aux autres jeunes gens qui, avec Christodoulo, surveillaient la batterie située en aval de la ville, ils restèrent longtemps immobiles, sans avoir l'occasion d'exécuter les ordres du pope, car l'attaque qu'on attendait sur ce point ne put avoir lieu par suite d'incidens que nous allons raconter.

Le *tcherbadji* qui était allé jeter l'alarme au camp des *bachi-bozouks* avait continué sa route, et une heure plus loin avait rencontré deux bataillons de troupes ottomanes régulières, établis au village de Torlak, en avant de Rasgrad. C'était une sorte d'avant-garde que le général qui occupait Rasgrad, ce pacha anglais dont nous avons parlé au début de notre récit, avait détaché pour surveiller les *bachi-bozouks*. Ces deux bataillons étaient sous les ordres d'Eumer-Bey, jeune officier courageux et habile, et qui, étant fils d'un des grands dignitaires de la Porte, avait lui-même rang de général dans l'armée. Dès que le *tcherbadji* lui eut rendu compte de ce qui se passait, Eumer résolut de marcher sur Routchouk avec ses deux bataillons; mais au lieu de prendre la route qu'avaient suivie les *bachi-bozouks*, et qui conduit aux portes opposées au Danube, il se dirigea en droite ligne sur le fleuve, afin d'entrer dans la ville par une porte latérale. A cette heure de la nuit, le colonel Fotzer, après avoir fait partir, comme on l'a vu, le détachement destiné à l'attaque de la première batterie, et avoir attendu un certain temps pour lui laisser prendre l'avance nécessaire, marchait lui-même lentement vers la seconde batterie, qu'il devait attaquer en personne. Les Turcs d'Eumer-Bey se heurtèrent contre les vedettes du colonel Fotzer. On échangea quelques coups de fusil, puis chacun resta en place. La nuit était fort noire. Les deux commandans, également surpris, distinguaient à peine des masses obscures de soldats dont ils ne pouvaient estimer le nombre. Fotzer, se voyant découvert, renonça à l'assaut qu'il devait tenter. Il recula un peu pour s'appuyer au Danube et se rapprocher de ses barques; mais il résolut d'attendre le point du jour pour juger des forces de l'ennemi et connaître le résultat de l'assaut livré par son lieutenant. Eumer, de son côté, décida qu'il n'attaquerait pas avant le crépuscule. Bientôt on entendit le canon de la batterie qui, de l'autre côté de la ville, se défendait contre les Russes. Eumer laissa ses troupes dans l'endroit où elles étaient, et, recommandant aux chefs des deux bataillons de ne pas attaquer avant son retour, il courut avec quelques officiers vers Routchouk.

Il se rendit d'abord au konak de Saïd-Pacha. Le gouverneur, le *defterdar* (1) et plusieurs fonctionnaires, réunis en conseil, accrou-

(1) Sorte de gouverneur adjoint chargé des finances.

pis avec leurs longs chibouques, parlaient dans la plus grande confusion sans rien décider. Eumer déclara qu'il prenait le commandement militaire de la place. Il envoya des officiers porter ses ordres dans les différens forts, se rendit à la batterie d'où les Russes venaient d'être repoussés, visita tous les points où il craignait quelque danger. Quand il eut pris les dispositions nécessaires pour mettre la petite garnison en état de résister à une attaque sérieuse, il s'occupa de rétablir le calme dans l'intérieur de la ville.

Les *bachi-bozouks* pillaient toujours au milieu d'un grand bruit. Les uns, après avoir rempli leurs vastes sacs de vivres, de vaisselle, de tout ce qu'ils avaient pu trouver de plus précieux, les chargeaient sur leurs chevaux et reprenaient le chemin de leur camp, poursuivis par les imprécations de ceux qu'ils avaient dépouillés. D'autres, animés du désir de détruire, jetaient au milieu des rues les tables, les matelas, tous les meubles qui leur tombaient sous la main. Une grande partie s'étaient portés du côté du bazar, avaient enfoncé les devantures des boutiques et en tiraient pêle-mêle tout ce qui était à leur convenance. Ceux-ci remplaçaient leurs vieilles chaussures et leurs vieux vêtemens par des babouches, des vestes et des culottes neuves, remplissaient leurs ceintures de pistolets et de couteaux, chargeaient sur leur dos des brides et des selles. Ceux-là battaient en criant les marchands accourus à la défense de leur comptoir, et ces luttes étaient d'autant plus vives que les boutiques des Turcs n'étaient pas plus respectées que celles des raïas. Un grand nombre de chevaux abandonnés par leurs maîtres et excités par le bruit galopaient tumultueusement par les rues et se jetaient les uns sur les autres pour se mordre avec furie. Quelques torches lancées au hasard avaient allumé des maisons. Des bandes de chiens aboyaient aux incendies.

Certes la princesse Inesco, qui voyageait pour se distraire et qui avait espéré trouver à Routchouk des spectacles nouveaux, devait être contente de sa nuit. Elle avait assisté à la procession, escortée de son mari et du capitaine, et malgré leurs instances était restée dans les rues pendant que les Turcs chargeaient les Bulgares. Elle refusa également de rentrer chez elle au moment de l'irruption des *bachi-bozouks*. Comme elle se portait volontiers partout où le tumulte était le plus fort, elle faillit vingt fois être renversée dans la foule. Elle entendit des balles siffler à ses oreilles sans songer à fuir le danger. Elle criait « bravo! » à ceux des Bulgares qui se comportaient vaillamment; elle apostrophait les fuyards, elle injuriait les Turcs. Quoique fort animée, elle conservait les apparences d'un grand calme et trouvait à plaisanter sur les incidens burlesques qui naissaient au milieu de la bagarre. Enfin cependant, comme elle vit que pour la protéger ses deux défenseurs risquaient souvent de

se faire un mauvais parti, elle consentit à rentrer chez elle. En ce moment, le pillage gagnait les maisons qui bordent le Danube. Kaun et ses domestiques, Inesco et Constantin, ainsi que le capitaine de Kératron, barricadèrent la maison, et, armés jusqu'aux dents, se préparèrent à recevoir vigoureusement les *bachi-bozouks*, s'ils venaient pour la piller.

Quant à Henri, il avait pris part à sa façon aux agitations de cette nuit. Ce n'est point qu'il s'occupât des projets du pope Eusèbe, et nous avons vu qu'il n'attachait guère de prix à savoir si les Bulgares secoueraient le joug de leur pacha, ou si les Turcs déjoueraient les complots des Russes. Pendant toute la nuit, il fut occupé de la princesse et de Kyriaki. Attaché aux pas d'Aurélie, attentif à la préserver de tout danger, il songeait en même temps à Popovitza, qui de son côté sans doute courait des hasards. Il avait près de lui une grande dame capricieuse et spirituelle, conduite par sa fantaisie et sa curiosité, qui riait elle-même de son propre enthousiasme; mais il eût voulu savoir ce que faisait ailleurs la courageuse fille du pope. Sa pensée allait de l'une à l'autre, et s'il lui eût fallu dire à laquelle des deux il s'intéressait le plus, il n'eût pas répondu facilement. Aurélie, pour sa part, témoignait le désir de connaître ce qu'avait fait Popovitza. — Allez voir, dit la princesse au capitaine. Nous voilà fortifiés et en état de résister à un coup de main. Je n'ai plus besoin de vous.

Henri sortit en effet et courut de tous côtés à la recherche de Kyriaki. Il la trouva enfin dans l'église, et vint à temps pour la sauver d'un grand danger. Le pope, averti que les Russes avaient été repoussés dans l'assaut livré à l'un des forts et désespérant de voir attaquer la seconde batterie après l'heure convenue, avait abandonné le poste où il se tenait à l'entrée de la cour, et était rentré dans l'église avec les fidèles qui s'étaient groupés autour de lui. Bientôt après les *bachi-bozouks* envahirent le sanctuaire, et se mirent à enlever tous les ornemens sacrés. Eusèbe, monté dans la chaire, criait aux siens qu'ils les laissassent faire, et que toute résistance était devenue inutile; mais les Bulgares, sourds à sa voix, s'armant des balustrades, des bancs, de toutes les pièces de bois ou de fer qui leur tombaient sous la main, frappaient sur les agresseurs. On en vint aux armes, et les couteaux bénits sortirent du fourreau. Le pavé de l'église commençait à se couvrir de blessés, quand le capitaine y entra. Il aperçut en ce moment Popovitza, et à peine l'avait-il vue qu'elle fut renversée à terre au milieu de la lutte. Elle avait perdu connaissance et allait être foulée aux pieds, quand Henri se fit jour jusqu'à elle et l'enleva dans ses bras. Il parvint ensuite à sortir de l'église, et il avait même fait quelques pas dans la rue, quand Cyrille le rejoignit, l'accosta d'un air bourru et l'aida à por-

ter Kyriaki évanouie. Ils se dirigèrent ainsi vers la maison du pope. En y arrivant, ils la trouvèrent toute dévastée; les pillards avaient passé par là.

Pendant ces derniers incidens, Eumer-Bey parcourait la ville et parvenait à arrêter le désordre. Il avait réuni autour de lui quelques *bachi-bozouks* moins avides que les autres, et il marchait avec eux, criant qu'au lieu de saccager les maisons, il fallait aller combattre les ennemis, qui étaient aux portes de la ville; il enjoignait aux pillards de se réunir sur une petite place qui est vers la porte de Choumla. Un certain nombre d'entre eux, cédant à son autorité, allèrent avec leurs chevaux au rendez-vous indiqué. Ils entassaient leur butin autour de leurs selles ou le confiaient en dépôt à des musulmans de la ville. On vit alors des patrouilles de troupes régulières qui forcèrent les derniers *bachi-bozouks* à quitter la place, et s'occupèrent d'éteindre le feu des maisons qui brûlaient. Les cris cessèrent; les rues, tout à l'heure éclairées par les torches et les incendies, rentrèrent peu à peu dans la nuit. La ville, si tumultueuse pendant plusieurs heures, finit par ne plus produire qu'un bruissement vague, comme un malade, après une crise violente, s'apaise en poussant de sourds gémissemens.

Deux cents cavaliers environ s'étaient rendus à l'appel d'Eumer; les autres avaient déjà quitté la ville ou s'étaient dispersés au gré de leur fantaisie. Ce ne fut pas sans peine qu'on fit monter cette petite troupe à cheval : les chevaux et les hommes étaient lourds de butin. Cependant une heure avant le crépuscule Eumer put sortir de Routchouk à la tête de cette cavalerie et rejoindre ses deux bataillons, restés immobiles dans l'endroit où il les avait laissés. Le jour commença enfin à poindre. Eumer-Bey et le colonel Fotzer purent se rendre compte de leur position. L'officier turc était dans une situation périlleuse. Entre lui et le rivage, il avait un corps de deux mille hommes, bien supérieur au sien. Du côté opposé, il apercevait l'autre détachement russe, revenu de son expédition et prêt à le prendre à revers. S'il essayait de se retirer sous la protection des canons de la ville, il courait risque d'être attaqué des deux côtés pendant ce mouvement, et il laissait l'ennemi se rembarquer sans obstacle. Il prit sans hésiter un parti contraire, et, déployant son infanterie devant les troupes de Fotzer, il résolut de charger l'autre détachement avec ses deux cents cavaliers; mais cela n'était point du goût des *bachi-bozouks*. Quand il leur commanda de marcher en avant, ils hésitèrent; des murmures coururent dans la troupe; enfin l'un d'eux déclara qu'ils n'avaient point encore fait leurs ablutions, et que Mahomet défendait qu'on chargeât l'ennemi dans cet état d'impureté. Tous crièrent alors qu'il fallait retourner à Routchouk pour faire les ablutions. Eumer, désespéré, se voyait

près d'être abandonné de ses cavaliers. En cet instant critique, sa présence d'esprit le sauva. Dans l'espace qui s'étendait entre les *bachi-bozouks* et les Russes, il y avait sur la gauche une sorte de mare peu profonde qui se déversait dans un petit ruisseau. Eumer la montra aux siens : — Mes enfans, dit-il, nous ferons en chargeant un détour de ce côté. Les pieds de nos chevaux tremperont dans l'eau. Allah n'en demande pas plus pour ce matin! — C'est vrai! le général a raison! sus à l'ennemi! — crièrent les plus courageux, et ils entraînèrent ceux qui hésitaient. La petite troupe partit au galop, se détourna pour traverser la mare, et tomba avec de grands cris sur les Russes, qui se débandèrent en fuyant de toutes parts.

Du côté de la mer cependant, Fotzer avait engagé résolûment le feu avec l'infanterie turque : on voyait les officiers russes, avec leurs cannes, abaisser les fusils des soldats pour les faire tirer droit; mais, lorsque son lieutenant eut été défait, le colonel descendit vers le rivage et commanda à ses troupes de monter dans les bateaux. Eumer, laissant les *bachi-bozouks* poursuivre les fuyards, vint se mettre à la tête de ses deux bataillons, et poussa vigoureusement les soldats de Fotzer. L'embarquement, commencé avec ordre, s'acheva dans le plus grand tumulte. Les Russes s'entassaient sur les bateaux et gagnaient précipitamment le large sous un feu meurtrier. Un grand nombre, acculés au rivage, étaient précipités dans le Danube. La déroute fut complète. Deux canons de campagne qui se trouvaient dans Routchouk, et qu'Eumer avait fait chercher en toute hâte, arrivèrent à temps pour se mettre en batterie sur la rive et couler au milieu du fleuve des barques lourdement chargées. Le Danube se couvrit de cadavres et de bateaux renversés. Un millier de Russes environ, qui restaient dispersés sur la rive turque, mirent bas les armes et furent conduits comme prisonniers à Routchouk.

V.

Le soleil était à peine levé depuis deux heures quand Eumer-Bey, vainqueur, rentra dans la ville avec les *bachi-bozouks*, les deux bataillons d'infanterie et ses prisonniers. Il avait le droit d'être fier du succès qui venait de couronner ses efforts; mais le gouverneur de la Bulgarie, le vieux Saïd-Pacha, voyait avec déplaisir le rôle brillant qu'était venu jouer chez lui le jeune général. Eumer avait passé plusieurs années de sa jeunesse dans les ambassades; il parlait les langues des nations de l'Occident; Saïd n'aimait pas ces jeunes effendis, corrompus par une civilisation étrangère, et qui, disait-il, amèneraient la ruine de l'empire. Bien qu'il eût montré la plus profonde incurie pendant cette nuit périlleuse, il se plaignait déjà des pouvoirs qu'Eumer s'arrogeait dans Routchouk. Aussi, lors-

que celui-ci se présenta au konak, il le reçut avec une politesse solennelle, le remercia avec toute sorte de métaphores du secours qu'il avait apporté à la ville, et lui insinua dans le style le plus fleuri qu'il n'avait plus qu'à se retirer pour aller rejoindre le gros de l'armée. Eumer répondit, avec les circonlocutions les plus orientales, qu'il n'était pas prêt à partir, qu'il voulait avant tout mettre la place en état de défense, et que, sans entraver l'autorité du gouverneur civil, il y conserverait provisoirement le commandement militaire.

Ils se quittèrent très mécontens l'un de l'autre. Eumer plaça les troupes dans les forts, fit ramasser les soldats blessés dans la ville et dans la plaine, installa des hôpitaux. Saïd s'enferma dans le konak, et déclara qu'il ne ferait rien tant que le général n'aurait pas quitté la place. On vint lui représenter que la conduite des Bulgares pendant cette dernière nuit était de nature à exciter des soupçons, qu'ils avaient opposé aux Turcs une résistance inattendue, qu'ils possédaient des armes et en avaient fait usage, qu'il fallait arrêter un certain nombre d'entre eux pour en tirer des aveux. — C'est affaire, répondit-il, à monsieur le gouverneur militaire! — On vint dire les mêmes choses à Eumer-Bey, en l'invitant à s'assurer de quelques individus qui pourraient le mettre sur la trace d'un complot. — C'est affaire, répondit-il, à son excellence le gouverneur civil! — Grâce à ce défaut d'entente, les conjurés ne furent point inquiétés.

Le pope Eusèbe, après être demeuré dans l'église jusqu'au moment où les *bachi-bozouks*, rappelés par Eumer-Bey, l'abandonnèrent, était enfin rentré dans sa maison. Il y avait trouvé sa fille, qui venait de reprendre connaissance grâce aux soins d'Henri et de Cyrille. Il remercia les deux jeunes gens; puis, ceux-ci s'étant retirés, il ferma sur eux la porte de son habitation dévastée, et revint auprès de ses enfans, qui se pressèrent autour de lui en pleurant. Les uns lui montraient les traces du pillage; les autres lui racontaient tumultueusement la scène à laquelle ils avaient assisté. Eusèbe les consola, et, après les avoir renvoyés tous à l'exception de Kyriaki, il tint conseil avec elle sur ce qu'il convenait de faire. Elle voulait qu'il prît la fuite. — Nous partirons ensemble avant le jour, disait-elle. Je vous accompagnerai; je suis forte, et je ne sais pourquoi je me suis évanouie tantôt, car j'ai à peine quelques meurtrissures. Nous fuirons. Le consul Kaun aura soin de vos autres enfans. Nous trouverons quelque moyen de passer le Danube, et on nous donnera asile en Valachie. — Mais le pope repoussa cette idée. — Je veux rester à mon poste, répondit-il; je veux revoir nos jeunes amis, et les féliciter du courage qu'ils ont montré; je veux savoir ceux qui ont été blessés. Je n'ai pas eu assez de confiance en eux. Ils sont capables de plus d'audace que je ne le supposais. Nous sommes

battus pour cette fois; mais nous recommencerons. J'ai eu tort de penser que mes Bulgares ne sont bons qu'à manier la charrue. Nous leur trouverons des armes, et ils sauront s'en servir. Le sang versé cette nuit n'aura pas coulé inutilement. — Kyriaki lui rappela les paroles imprudentes qu'il avait prononcées la veille dans l'église, et qui avaient pu être rapportées au pacha. Heureusement les Bulgares seuls les avaient entendues, et le pope espérait qu'il ne serait pas trahi. Il prendrait d'ailleurs des précautions pour sa sûreté, ferait surveiller le pacha par Kaun, et se ménagerait les moyens de fuir, si on songeait réellement à l'arrêter.

Ainsi Eusèbe releva le courage de sa fille, et bientôt tous deux ne songèrent plus qu'aux devoirs qu'ils allaient avoir à remplir pendant la journée pour secourir tous ceux qui avaient souffert de cette nuit funeste. Kyriaki, les membres encore tout endoloris, appela d'abord ses frères et ses sœurs, et chercha avec eux à faire disparaître dans la maison les principales traces du pillage. Le pope sortit dans la ville, surveillant de l'œil les cavas, mais redressant sa taille voûtée et portant haut le front. Il vit Kaun, et le consul, déjà instruit du dissentiment qui avait pris naissance entre Saïd-Pacha et Eumer-Bey, lui apprit qu'il n'avait lieu de rien craindre. Jugeant d'ailleurs le moment venu de se présenter chez le pacha, Kaun revêtit son uniforme consulaire et se rendit auprès de Saïd. Il le félicita d'abord sur la défaite des Russes; puis, de sa voix la plus rude, il se plaignit hautement des excès commis par les *bachi-bozouks*, demanda que le butin qu'ils avaient en leur possession leur fût enlevé, et déclara que les consuls réunis allaient exiger pour les victimes du pillage une forte indemnité. Saïd, avec son affabilité ordinaire, le pria de porter ses félicitations et aussi ses griefs auprès d'Eumer. Soit qu'il dissimulât ses soupçons, soit que réellement il attribuât au hasard tout ce qui venait de se passer, Saïd ne témoignait aucune défiance contre personne. Clician vint aussi au konak; rassuré par le tour que prenaient les choses, mais pensant qu'à tout hasard un bon procédé dans un pareil moment ne pouvait que le servir auprès du gouverneur, il s'était muni de quelques belles pièces d'or bien nettoyées. D'un ton mielleux, il porta plainte au sujet des dégâts qui avaient été commis dans ses magasins, demanda qu'on lui rendît justice, et, sous prétexte de payer d'avance les frais du procès, déposa à côté du pacha sa poignée de pièces d'or.

Ainsi pendant cette journée la ville de Routchouk s'apaisa. Le calme revint dans les rues. Les esprits de ceux qui avaient tant à craindre à cause des événemens de la nuit précédente se rassurèrent aussi, grâce à l'incurie des autorités ottomanes. Les uns, comme le pope Eusèbe, recommencèrent à rouler dans leur tête des projets d'indépendance; les autres s'abandonnèrent aux pensées plus per-

sonnelles qui leur tenaient au cœur. Le jour commençait à baisser quand Cyrille vint à la maison du pope. Il voulait demander à Eusèbe s'il devait fuir, ou si, pour n'exciter aucun soupçon, il ferait mieux d'aller reprendre ses fers. Ce fut Popovitza qui reçut le jeune Bulgare. Elle montra en sa présence le plus grand embarras, répondant mal à ses questions, préoccupée d'une pensée qu'elle n'osait dire. Enfin, comme Cyrille, déconcerté par cet accueil, allait se retirer : — Viens avec moi, lui dit-elle; il vaut mieux que je te parle aujourd'hui que plus tard. — Elle le conduisit dans le jardin, et s'arrêta dans l'endroit où elle lui avait dit adieu huit jours auparavant, le soir où il s'apprêtait à passer le Danube pour obéir aux ordres d'Eusèbe.

— Ici même, lui dit-elle, il y a une semaine, tu m'as quittée, et je t'ai donné mon anneau. Pardonne-moi si j'ai agi avec légèreté. Je ne puis pas être ta femme, Cyrille, et je demande que tu me rendes cet anneau.

Cyrille ne répondit pas; mais, s'appuyant contre un arbre, il baissa la tête et se mit à pleurer. Popovitza, n'osant le regarder, restait debout devant lui, les yeux fixés à terre.

— Tu t'en iras pour quelque temps, dit-elle enfin doucement. Cela vaut mieux pour toi en ce moment; la prudence l'exige. Tu ne penseras plus à moi... Rends-moi l'anneau, ajouta-t-elle de sa voix la plus caressante.

— Jamais! dit Cyrille en essuyant ses larmes. Ton père m'a promis que tu serais ma femme. Ne me l'as-tu pas promis toi-même, fille impudente? Ose tout avouer. Aussi bien je sais tout! Il suffit donc qu'un étranger vienne et te regarde pour que tu me méprises! Que t'a-t-il dit, cet homme qui ne sait pas notre langue?

— Plus bas, Cyrille, plus bas! dit Popovitza; ne t'irrite pas ainsi!

— Ah! tu me demandes que je reste bien humble, bien obéissant pour que tu puisses plus facilement te jouer de moi! Cyrille, mon esclave méprisé, rends-moi mon anneau! Veux-tu aussi que j'aille le chercher, ton voyageur franc, et que, comme un chien fidèle, je fasse le guet autour de vous pendant que vous parlerez ensemble!

Effrayée de l'agitation qui s'emparait du Bulgare, Popovitza s'était reculée peu à peu, et, rencontrant un banc, s'y était assise. — Cyrille, je ne t'ai jamais vu ainsi! tu me fais peur!... Va-t'en! dit-elle en détournant la tête et en cachant son visage dans ses mains.

— Que je m'en aille! Oui, que je retourne dans mon cachot! C'est ce que tu désires. J'y étais bien, n'est-ce pas? Pourquoi en suis-je sorti comme un trouble-fête quand on ne songeait déjà plus à moi? Eh bien! j'y retournerai dans ce cachot, j'irai me livrer de nouveau; mais auparavant je le tuerai, lui d'abord! puis j'irai me montrer

aux cavas : — Voici votre prisonnier, dirai-je, menez-moi auprès du gouverneur. Alors j'expliquerai à Saïd ce que j'ai été faire de l'autre côté du Danube, je nommerai celui qui m'a envoyé... Ah! si tu voulais te jouer de moi, il fallait empêcher ton père de me livrer ses secrets! J'en suis le maître maintenant, et tu fais bien d'avoir peur!

Kyriaki s'était levée de son banc, et se rapprochant du jeune homme : — Tu n'es qu'un misérable! lui dit-elle les lèvres tremblantes; je suis honteuse de toi.

Mais la colère de Cyrille était déjà calmée par les paroles violentes qu'il venait de dire. — Pardonne-moi, dit-il en reprenant un ton soumis, je ne sais plus ce que je fais; mais songe que tu viens de détruire en un instant l'espoir qui m'a rendu heureux depuis deux ans. Capricieuse enfant, tu agis sans motif, je puis bien parler sans mesure. Reviens à toi, comme je le fais moi-même. Demain, demain, nous nous reverrons; tu me diras de meilleures paroles.

— A la bonne heure, dit Popovitza, je te retrouve tel que je t'ai connu autrefois.

— Et toi, dit Cyrille, redeviendras-tu pour moi ce que tu étais pendant les jours passés?

Terrifiée des menaces qu'il venait de faire, Popovitza eût voulu trouver quelques paroles d'encouragement pour lui permettre d'espérer encore; mais en même temps elle sentait en elle-même le ferme dessein d'en finir avec une fausse position qui lui avait coûté tant d'angoisses. N'osant mentir, n'osant plus s'expliquer trop durement, elle demeura immobile, silencieuse, les yeux baissés, pendant que Cyrille s'éloignait.

Quand elle fut seule, elle se rappela avec effroi ce qu'elle venait d'entendre. Cyrille avait parlé de tuer Henri, de trahir Eusèbe! Cette exaltation du jeune Bulgare l'avait tellement frappée que, dès qu'elle ne le vit plus, elle ne put s'empêcher d'imaginer qu'il était parti pour mettre ses menaces à exécution. Dominée par cette idée, elle résolut d'en parler soit à son père, soit à Henri. Elle courut dans la maison, mais le pope n'était pas rentré. Elle revint dans le jardin et elle s'approcha de la palissade, où elle espérait voir Henri; mais le capitaine n'y était pas. — J'irai le trouver, dit-elle, et je l'avertirai du danger qu'il court. — Elle appela un de ses petits frères, lui commanda de l'accompagner, et se dirigea rapidement, par le chemin qui borde le Danube, vers la maison qu'occupait M. de Kératron.

C'était une maisonnette de planches entourée d'un jardin; elle n'avait qu'un seul étage, assez élevé au-dessus du sol et autour duquel régnait une galerie, où l'on montait par un escalier extérieur.

Popovitza, impatiente de voir Henri, traînant son petit frère par la main, entra précipitamment dans la chambre où se trouvait le capitaine, et, lui expliquant comme elle put le motif pour lequel elle venait le trouver, elle le conjura de se mettre en garde contre les mauvais desseins de Cyrille. Henri ne fit que rire de ses craintes, et, l'invitant à s'asseoir sur le divan qui régnait tout autour de la chambre, il se mit auprès d'elle. Le capitaine n'avait pas laissé d'être étonné en voyant arriver chez lui la jolie fille du pope, et, bien qu'elle fût sous la protection d'un enfant de huit ans, cette démarche lui paraissait des plus flatteuses pour son amour-propre. Toutefois il craignait d'effaroucher la jeune fille et sentait qu'il devait répondre par une grande réserve à la confiance qu'elle montrait. En somme, il était embarrassé de sa contenance. Ce qu'il eût voulu dire était assez délicat pour ne pouvoir point s'exprimer dans la langue primitive dont il se servait avec Kyriaki. Il se taisait donc, laissant à ses yeux le soin de parler; mais la jeune fille, intimidée de ce silence, n'osait plus le regarder : elle cherchait un moyen de se retirer sans gaucherie, et n'en trouvait pas. Cependant le petit frère de Popovitza, qui examinait avec une curiosité enfantine tous les détails d'un appartement occupé par un étranger, passa dans la chambre voisine. Sa sœur le rappela. Comme il ne tenait pas compte de cet ordre, elle voulut se lever pour l'aller chercher. Henri arrêta Popovitza, et profita de cette circonstance pour entourer de son bras la taille de la jeune fille. Elle se rassit confuse, et tout le sang de son cœur lui monta au visage. Elle essaya de repousser le bras d'Henri, inclinant la tête pour cacher sa rougeur, et elle exposa ainsi son cou tout empourpré et tout frémissant, sur lequel le capitaine imprima ses lèvres. Ils étaient ainsi tous deux assis devant une fenêtre qui donnait sur la galerie, et ils n'apercevaient pas un troisième personnage qui depuis quelques instans se tenait debout à l'extérieur. C'était Cyrille, qui avait épié les pas de Popovitza, et qui regardait les deux jeunes gens, ivre de jalousie. En ce moment, il se pencha par la fenêtre, le bras armé d'un long couteau, et comme Henri se retournait au bruit, il le frappa au milieu de la poitrine. Le capitaine poussa un cri, saisit un pistolet pendu au mur et ajusta Cyrille, qui fuyait dans le jardin. La balle vint frapper le Bulgare à l'épaule et le renversa à terre. Kyriaki, éperdue, lui cria par la fenêtre : — Sois maudit! sois maudit deux fois! — Puis elle reçut dans ses bras le capitaine, qui s'affaissait tout sanglant.

VI.

Le jeune frère de Kyriaki courut aussitôt chez Kaun, et bientôt le consul, Aurélie et Nicolas furent auprès d'Henri. On transporta le

capitaine dans la maison du consul, où il était plus facile de le soigner que dans la maisonnette qu'il occupait, et on l'installa dans une chambre munie d'un lit à l'européenne. Un chirurgien turc fut appelé et sonda la plaie, qui était profonde et des plus dangereuses, car elle avait effleuré un poumon. Kyriaki et Aurélie s'établirent au chevet du blessé, et lui prodiguèrent ces soins dont les femmes ont le secret, et qui, mieux que les remèdes, guérissent les maladies et les blessures.

De longues journées se passèrent ainsi, pendant lesquelles Popovitza éprouva tour à tour les douleurs les plus cuisantes et les joies les plus vives. Si Henri occupait déjà toute sa pensée avant l'attentat de Cyrille, que ne devint-il pas pour elle le jour où elle le vit blessé à côté d'elle et à cause d'elle! Mais ce jour-là aussi une cruelle incertitude la saisit. Comment expliquerait-elle le crime du jeune Bulgare? comment excuserait-elle sa propre présence chez Henri? Que dirait-elle à son père? Car c'était là le juge dont l'opinion la préoccupait surtout. Quant à la Panagia, il lui semblait qu'en lui ouvrant son cœur elle l'avait mise dans ses intérêts. Que penserait donc le pope? Après une nuit d'hésitation, Kyriaki l'aborda et lui exposa tout ce qui s'était passé. Il y eut bien quelques restrictions dans son récit, quelques circonstances présentées sous un jour adouci; en somme, la pauvre enfant fit noblement ses aveux. Eusèbe les reçut avec douceur, en homme étranger à ces sortes de choses, et dont l'esprit est ailleurs. Il trouva pourtant des paroles de prudence pour sa fille, et l'engagea à ne plus voir le capitaine; mais, comme elle lui représentait que ce n'était pas au lendemain du jour où il venait d'être dangereusement blessé qu'elle pouvait ainsi le fuir, il convint qu'elle devait d'abord le soigner. Il la laissa ainsi toute réconfortée, après lui avoir recommandé toutefois de ne voir le capitaine qu'avec réserve, et de l'oublier le plus vite possible. Popovitza le promit timidement à son père, se le promit à elle-même plus timidement encore, et vint s'établir auprès du lit de son cher malade. Il lui restait en ce moment de mortelles inquiétudes au sujet des révélations que Cyrille avait menacé de faire aux autorités turques. Elle avait appris en effet que le Bulgare, blessé et se traînant à peine, avait été ramassé dans la rue par les cavas et reconduit en prison. Le ressentiment, la douleur, pouvaient le porter à réaliser son odieuse menace. Le second jour cependant un jeune garçon vint remettre secrètement à Kyriaki un billet de Cyrille, qui portait ces mots : « Cyrille voudrait qu'on lui eût coupé le poignet avant qu'il eût frappé; il jure du moins qu'on lui coupera la langue avant qu'elle ne parle. » Le lendemain, le même garçon apporta encore un second billet, qui disait : « Cyrille a agi comme une bête fauve; il va mourir. Jusqu'à son dernier moment, Kyriaki

peut compter sur lui comme sur un chien soumis. » Elle fut émue de ce repentir, et elle renvoya à Cyrille par son messager un billet sur lequel elle avait écrit : « Kyriaki a dit de mauvaises paroles sur toi. Elle te pardonne et se fie à ta promesse. Demande à la Panagia qu'elle guérisse celui que tu as frappé. »

Ainsi délivrée des craintes qui auraient pu la distraire de son amour, Popovitza s'y abandonna tout entière. Elle passait plusieurs heures par jour auprès du lit d'Henri, et pendant le reste du temps elle songeait aux heures qu'elle avait passées près de lui. Henri était tout désormais pour elle. Elle ne se demandait plus, comme les premiers jours, où son amour pouvait la conduire; elle s'y livrait en toute confiance, heureuse du jour présent, insouciante du lendemain. Tout ce qu'elle pouvait rêver d'aimable, de beau, de grand, de généreux, elle le voyait dans Henri. C'était pour elle un être d'une nature supérieure, et elle était comme honteuse de ne pas se trouver capable d'en sentir toutes les perfections. Elle le soignait donc avec une déférence profonde, et aussi avec une adresse merveilleuse. En le voyant au lit, souffrant, abattu, trop faible pour parler, elle craignait quelquefois de voir arriver l'époque de la guérison, et il lui semblait que lorsqu'il serait rétabli, elle n'oserait plus soutenir son regard. Quant à douter de son rétablissement et à craindre pour ses jours, cette idée ne lui était même pas venue, tant elle vivait de la vie de son malade, tant elle sentait en elle-même de ressources et de dévouement pour le guérir. Aux signes les plus imperceptibles, elle comprenait sa pensée; elle lisait dans son esprit en même temps que lui-même. Désirait-il le silence et le repos, elle s'effaçait comme une ombre; voulait-il n'être pas seul, elle arrivait comme si elle eût répondu à un appel mystérieux. Elle savait exactement le degré de bruit, de mouvement, de lumière, qu'il pouvait supporter autour de lui. Avait-il soif, avant qu'il eût fait un signe, elle lui présentait à boire. Voulait-il remuer sa tête fatiguée, avant qu'il l'eût dit, elle soulevait son oreiller d'une main à la fois vigoureuse et délicate, et plaçait dans une nouvelle position le malade soulagé. Toujours rose et fraîche, avec ses grands yeux bienveillans, elle lui infusait peu à peu la santé et la vie.

Au bout de trois semaines, Henri fut hors de danger. Il se trouva en état de parler, de sourire; sa chambre s'égaya et devint un lieu de conversation où les hôtes de la maison du consul se réunissaient pour distraire le convalescent. Alors commença une rude épreuve pour la pauvre Kyriaki. Pendant les trois semaines qui venaient de s'écouler, la princesse Inesco, tout en partageant avec la jeune fille le soin de veiller au chevet d'Henri, avait pour ainsi dire laissé à celle-ci le beau rôle. Aurélie pouvait passer pour une garde-malade inexpérimentée et maladroite. Elle n'excellait point à présenter une

tasse de tisane. Sa méthode consistait surtout à rester de longues heures assise dans un grand fauteuil, à demander souvent : « Comment vous trouvez-vous? » et quand elle voulait de ses belles mains servir le capitaine, elle le faisait d'ordinaire hors de propos. Kyriaki le comprenait : elle en souffrait quelquefois pour Henri, tout en n'étant pas fâchée au fond du cœur de voir qu'elle faisait mieux que cette grande dame; mais quand le capitaine recommença à causer, Aurélie reprit tous ses avantages. Popovitza assistait à des conversations faites dans une langue qu'elle ne comprenait point, et auxquelles elle ne pouvait prendre aucune part. Elle éprouvait de son côté pour s'exprimer des difficultés nouvelles. Quand par hasard elle était seule avec Henri, elle osait causer avec lui; mais devant Aurélie, devant Inesco, devant Kaun, un sentiment singulier la paralysait. Le patois turc qu'elle parlait avec Henri s'était enrichi, dans leurs entretiens, d'une foule de locutions conventionnelles, et elle éprouvait une sorte de répugnance à trahir le secret de ce langage devant tout le monde. Il lui semblait que les formes intimes de ce vocabulaire ne convenaient qu'à leurs tête-à-tête, et elle rougissait quand Henri devant ses hôtes s'en servait avec elle. Popovitza s'effaçait donc dans les entretiens qui avaient lieu d'ordinaire l'après-midi autour du lit du capitaine; mais en se taisant elle enviait la princesse, qui avait à son service une langue où elle pouvait tout lui dire. Rentrée chez elle, la pauvre fille pleurait amèrement; elle se promettait de ne pas retourner dans la maison du consul, où M. de Kératron n'avait plus guère besoin de ses soins, et où elle subissait pendant plusieurs heures une gêne de plus en plus douloureuse. Le jour suivant néanmoins elle ne manquait pas d'aller s'exposer à ce supplice, dont elle gémissait de nouveau le soir. Henri montrait d'ailleurs pour elle une tendre reconnaissance. Une grande familiarité était née entre elle et lui depuis qu'elle l'avait assisté dans ses souffrances. Les attentions du capitaine réconfortaient la pauvre enfant, et c'était à lui maintenant de la soulager et de la soutenir. Si pendant une journée il avait paru trop attentif aux discours d'Aurélie, s'il s'était moins occupé de Popovitza, elle retournait chez son père, inquiète et accablée; elle tyrannisait les enfans, les grondait sans motif, puis, sans motif aussi, les embrassait violemment. Le lendemain, si Henri la recevait en souriant, elle retrouvait le calme et la joie. Elle était devenue d'une sensibilité extrême, interprétant les moindres signes, prompte à s'affliger, prompte à se réjouir. Un jour, comme elle allait partir, et que, depuis son arrivée, le capitaine lui avait à peine parlé, elle était debout près de son lit, lui tournant le dos et s'entretenant avec Aurélie. Henri prit alors les deux tresses blondes qui tombaient, longues et lourdes, sur les épaules de la jeune fille, et les secoua familièrement. Ky-

riaki se retourna vivement, saisit la main du capitaine et y colla ses lèvres avec énergie. — Quelle petite sauvage! — dit Aurélie, pendant qu'Henri, un peu confus, essayait doucement de dégager sa main.

Cependant le capitaine de Kératron reprenait rapidement ses forces. Il fut bientôt en état de marcher, et la première fois qu'il sortit, il alla, accompagné de la princesse Inesco, passer l'après-midi sur la terrasse de sa petite maison du Danube. On était alors au milieu du mois de juin. Le ciel était pur, l'air tiède. Le fleuve coulait calme et uni. Un grand silence régnait sur la rive. Toute la nature était en paix. Henri et Aurélie, abrités par le toit de la maisonnette contre les rayons du soleil, restèrent assis plusieurs heures sur la terrasse. Comme la princesse félicitait le capitaine de sa guérison : — Je ne sais trop si je dois m'en réjouir, répondit Henri; j'étais si bien soigné! je me trouvais si heureux avec ma blessure!

— C'est donc pour cela, dit Aurélie, que vous la faisiez durer? Il me semble en effet que vous, un officier qui devez être habitué à recevoir de gros boulets de canon au travers du corps, vous êtes resté bien longtemps couché pour un méchant coup de couteau; mais tout est pour le mieux : vous voilà fort, et je vais pouvoir continuer ma route vers Constantinople.

— Déjà?

— Certainement. Je suis à Routchouk depuis six grandes semaines, et on ne s'y bat plus. Il est temps d'aller ailleurs.

— N'attendrez-vous pas quelques jours pour que je puisse supporter le voyage?

— Vous, mon ami!... Mais je suppose que vous restez ici.

— Et pourquoi faire, s'il vous plaît?

— Pour faire le bonheur de votre petite sauvage et le vôtre aussi, j'imagine. Est-ce que vous voudriez l'abandonner? Ce serait à mon tour de vous dire : Déjà!

— Tout de bon, est-ce que vous supposez que j'aie l'intention de séduire cette enfant?

— Je ne suppose rien, et je ne vous demande pas compte de vos intentions. Dieu merci! ce ne sont point là mes affaires... A vrai dire, vous êtes un homme si singulier et vous faites si peu les choses comme les autres, qu'on ne vous comprend que quand vous vous êtes expliqué.

— Ma chère princesse, on m'appelle don Quichotte au régiment, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous l'apprendre. Et si vous voulez dire par hasard que je mériterai mon surnom en respectant Popovitza, par mon patron! je n'ai jamais été si décidé à le mériter! La

pureté de cette enfant est sacrée pour moi. Nous sommes ainsi, nous autres, dans notre vieille Bretagne. L'innocence d'une jeune fille nous inspire un respect religieux.

— A merveille, reprit Aurélie; mais j'avais toujours pensé que si vous avez reçu cette grande estocade au milieu de la poitrine, c'est que vous aviez fait quelque chose pour la mériter.

— Que ceux qui sont sans faiblesse me jettent la première pierre, ceux qui n'ont jamais eu à comprimer un premier mouvement, ceux qui n'ont jamais eu à faire un pas en arrière!

— Avouez, mon cher ami, que vous aviez un peu perdu de vue les sentimens de votre vieille Bretagne, et que le mois que vous venez de passer au lit vous a bien aidé à redevenir sage. Eh bien! mais épousez-la. Pourquoi ne pas l'épouser?

— Je vais partir avec vous pour Constantinople.

— J'attendrai la noce si vous voulez, et j'attacherai dans les cheveux de Kyriaki les bandelettes nuptiales. D'abord cette enfant m'intéresse, et puis je lui dois bien cela, car enfin c'est elle qui m'aura délivrée de vos hommages et qui nous aura tirés, vous et moi, d'une position difficile. Elle fera bonne figure à Paris, à votre bras. On dit les Parisiens très avides de nouveautés et très friands de ces sortes d'épousées. Ce sera une jolie petite comtesse à produire dans une loge de l'Opéra.

— Non, madame, non! je ne vous donnerai point ce spectacle. Certainement, s'il fallait choisir, j'aimerais mille fois mieux être son mari que son amant. Son mari! En le devenant, je commettrais sans doute une faute, et j'aurais peut-être à me repentir plus tard de m'être engagé dans une aventure bizarre; mais être son amant! ce serait un crime dont la pensée me révolte et qui empoisonnerait ma vie. Je ne serai pas plus l'un que l'autre. Voilà les réflexions que j'ai faites pendant cette maladie qui m'a, comme vous dites, aidé à redevenir sage.

— Et vous avez résolu...

— De partir, je vous l'ai dit.

— Voilà qui va bien pour vous; mais elle, que deviendra-t-elle quand vous vous serez éloigné?

— Elle épousera Cyrille, que la Panagia tout exprès a guéri de sa blessure. Ce garçon aime Kyriaki avec fureur, si j'en juge par les coups de couteau qu'il donne.

— Vous dites cela ainsi, d'un ton dégagé, parce que vous savez que cela ne sera pas. Vous comptez bien au contraire qu'après votre départ la petite séchera de désespoir, et qu'elle passera le reste de ses jours à adorer votre souvenir.

— Quelle plaisanterie!

— Soyez content du reste. Elle en mourra, je m'y connais, et vous pouvez m'en croire.

— Avec quels yeux avez-vous vu cela?

— Avec les yeux d'une femme que ce spectacle intéressait. Croyez-vous donc qu'il me soit indifférent de voir qu'on vous aime et que vous aimiez?

En disant ces mots, Aurélie avait quitté le ton léger qui lui était habituel, et une émotion qu'elle ne cherchait point à cacher faisait vibrer sa voix.

— Cela ne vous est pas indifférent?... dit Henri. Est-ce que cela vous fait de la peine ou du plaisir?

— Cela me fait plaisir, reprit Aurélie avec cet accent qui dément les paroles.

Ils se turent, s'abandonnant l'un et l'autre à leur pensée intérieure. Aurélie, cédant à l'entraînement d'un instant, mais surtout obéissant à la loyauté hautaine de sa nature, avait laissé voir le sentiment qui la dominait maintenant : elle était devenue jalouse de Popovitza. Le capitaine se trouvait étonné et comme embarrassé de cette sorte d'aveu. Ce n'est pas qu'il lui fût désagréable de voir la princesse amenée par la jalousie au point où il avait si longtemps cherché à la conduire; mais, au moment où il découvrait l'empire qu'il avait pris sur le cœur d'Aurélie, il n'en ressentait point tout le plaisir qu'il en aurait attendu. Trop franc pour mentir sur ce sujet, il aimait mieux ne point parler. Ce fut donc avec une certaine brusquerie qu'il rompit cet entretien. Ils reprirent, en causant péniblement de choses indifférentes, le chemin de la maison du consul. Comme ils rentraient : — Je vois, dit Aurélie, qu'il ne fait pas bon à se jeter en travers de vos nouvelles amours. Vous ne voulez être ni son mari, ni son amant, disiez-vous! Dans ce cas, mon ami, c'est demain qu'il faut que vous partiez d'ici! demain, et pas plus tard!

Pendant les jours qui suivirent, le capitaine de Kératron agita successivement les desseins les plus divers. Il s'était installé de nouveau dans sa petite maison. Il passait encore l'après-midi chez Kaun au milieu des hôtes habituels du consul; mais il se réservait les soirées et se retirait chez lui, prétextant qu'il devait écrire à ses amis pour leur donner des nouvelles de son rétablissement. Aurélie prétendait qu'il écrivait aux étoiles. Quelquefois Henri se demandait s'il n'était pas dupe de faux sentimens en essayant de résister au penchant qui le portait vers Popovitza. — Où vais-je chercher cette délicatesse? se disait-il. Et n'est-ce point un sot rôle que je joue là en m'occupant ce soir à regarder couler le Danube, quand il y a près d'ici une belle fille qui pense sans doute à moi? Je crois, Dieu me pardonne! qu'Aurélie en rit sous cape. Et Kyriaki elle-même, est-elle

en état de bien comprendre mes scrupules? — Mais ensuite il en venait à détester ses propres pensées, et le lendemain, quand il revoyait Popovitza chez le consul, il la traitait avec rudesse afin de l'éloigner de lui. Il affectait de ne point lui parler, ou bien il lui faisait durement sentir qu'il ne pouvait y avoir entre eux rien de commun. Popovitza, toujours attentive à ses moindres paroles, allait cacher ses larmes dans un coin de la chambre, et revenait, humble et soumise, chercher à adoucir le capitaine. Plusieurs fois il résolut d'en finir avec la jeune fille par une franche explication; il lui dirait tout ce qu'il s'était dit déjà à lui-même; il lui ferait comprendre qu'il ne pouvait lui donner une plus haute marque d'amour que de rompre une situation fatale, et qu'ils devaient tous deux se quitter par un mutuel sacrifice. Il préparait d'avance des phrases dans la langue hybride qu'il parlait avec Kyriaki, et comme il se trouvait quelquefois seul avec elle dans la maison de Kaun, il essayait d'aborder ce sujet; mais le courage lui manquait au moment décisif, ou bien Popovitza ne le laissait pas achever. Elle se trouvait heureuse du présent, sans vouloir songer à l'avenir. Si le capitaine parlait de son prochain départ : — Je m'en irai avec toi, lui disait-elle.

— Où cela?

— Partout où tu iras.

— Tu quitterais ainsi ton père et les tiens?

— Oui, répondait-elle toute rougissante avec l'accent d'une résolution inébranlable.

S'il alléguait qu'il ne pouvait l'épouser : — Pourquoi? demandait-elle.

— Notre religion n'est pas la même.

— J'apprendrai la tienne.

Un matin Popovitza accourut chez le consul, toute palpitante de colère. Henri s'y trouvait seul. Elle s'avança vers lui, et, dénouant un foulard dans lequel ses cheveux étaient enroulés, elle montra qu'il ne lui restait plus qu'une seule de ses deux nattes; l'autre était coupée. Elle expliqua alors au capitaine que cette mutilation de sa chevelure était une injure sanglante, une marque de déshonneur qu'une fille bulgare recevait de ses compagnes quand la voix publique lui prêtait un amant. C'était pendant son sommeil qu'on lui avait fait cet affront, et elle ne savait de qui elle l'avait reçu. Henri la prit dans ses bras pour la consoler. Elle appuya sa tête sur l'épaule du capitaine, apaisée, presque souriante, levant sur lui ses yeux tout humides. — Tu es bon! dit-elle. Que m'importe ce qu'ils disent? que m'importe ce qu'ils pensent? Va, ils peuvent bien m'insulter! Pourvu que je t'aime, pourvu que je te voie, que me fait le

reste? — Elle revint dans l'après-midi, ayant coupé elle-même la seconde de ses nattes. Ses cheveux courts lui donnaient une grâce nouvelle; ses yeux brillaient d'une joie intérieure : il semblait qu'elle fût heureuse d'avoir à offrir à Henri un affront souffert pour lui.

Ainsi les jours s'écoulaient. Aurélie ne parlait plus de partir, et Henri n'y songeait guère.

VII.

Ce fut une catastrophe qui mit fin à cette situation, une catastrophe des plus cruelles et des plus inattendues.

La guerre continuait sur les rives du Danube, et l'attention des deux armées était portée sur la ville de Silistrie, dont les Russes poussaient le siége avec vigueur. Eumer-Bey, qui était toujours à l'avant-garde de l'armée d'Omer-Pacha, s'était replié sur Rasgrad et attendait une occasion favorable pour faire une diversion contre les troupes des assiégeans. Un changement important s'était accompli à Routchouk. Le vieux Saïd-Pacha, gouverneur de la Bulgarie, avait été brusquement révoqué par un ordre arrivé de Constantinople. Ce n'est point, comme on pourrait le croire, que le grand-vizir, averti des incidens qui s'étaient produits pendant la nuit de la procession, voulût le punir de son inertie; mais il était énormément riche, et le divan désirait lui faire rendre gorge pour quelques millions de piastres. Le nouveau gouverneur, Véfik-Pacha, arriva donc un matin avec son firman en poche, consigna Saïd dans ses appartemens, fit mettre en prison tous les fonctionnaires de la ville et nomma dans leurs emplois les courtisans qu'il avait amenés à sa suite. Il arriva, comme d'ordinaire, que les nouveaux employés s'étudièrent à faire le contraire de ce qu'avaient fait leurs prédécesseurs. Dans ce mouvement de réaction, on s'occupa de découvrir quelle part la population des raïas avait pu prendre à l'attaque des Russes. Véfik-Pacha fit arrêter quelques Grecs et quelques Bulgares. Il les envoya à Eumer-Bey, à qui, par une délicate attention et en raison du rôle qu'il avait joué dans ces événemens, il laissait le soin d'instruire cette affaire. Le convoi des prisonniers fut dirigé sur le camp d'Eumer.

En même temps, le pacha se préoccupa des motifs qui avaient amené à Routchouk le prince et la princesse Inesco. La façon singulière dont ils avaient franchi le Danube à la barbe du vieux Saïd était bien faite pour exciter les soupçons. Aussi un beau matin le cavas-bachi du nouveau gouverneur vint leur signifier qu'ils devaient se considérer comme prisonniers dans la ville, et qu'ils ne la quitteraient que lorsqu'on saurait bien clairement ce qu'ils y

étaient venus faire. Quant à M. de Kératron, sa qualité d'officier français lui assurait des immunités spéciales, et on ne lui demanda aucune explication. Grande fut la fureur de la princesse; mais que faire contre un ordre formel? Le capitaine, complétement rétabli et en état de supporter un voyage, offrit de se rendre à Choumla, où était le généralissime Omer-Pacha. Ayant les moyens de lui être présenté, il se faisait fort d'en obtenir des ordres supérieurs pour délivrer les Valaques des injonctions de Véfik. C'était l'affaire de trois ou quatre jours. On s'arrêta en effet à ce parti, et Henri, ayant demandé des chevaux de poste, se mit à courir vers Choumla.

Cette absence, bien qu'elle dût être fort courte, causa à Popovitza une profonde tristesse. Quand le capitaine lui annonça sa résolution, elle fut comme atterrée, et ne trouva rien à répondre. Le jour où il partit, elle alla sur la route avec un de ses frères, reçut tristement les adieux du capitaine, et le suivit des yeux le plus longtemps qu'elle put; puis elle rentra inquiète et accablée.

Elle eut bientôt d'autres motifs de trembler. Parmi les prisonniers conduits au camp d'Eumer se trouvait Cyrille, qui, après avoir failli mourir des suites de sa blessure, était enfin guéri. En revenant à la vie, il était revenu aux mauvais sentimens qui avaient inspiré son crime. Instruit au fond de son cachot de la passion toujours croissante de Popovitza et oubliant vite les promesses qu'il avait faites quand il se croyait près de sa fin, il songeait à se venger. La seule vengeance qu'il eût à sa disposition était de dénoncer le pope. Arrivé au camp d'Eumer, il s'était ouvert de ce dessein à un de ses compagnons de chaîne, et celui-ci, ayant été relâché peu de jours après, vint, tout effrayé des menaces de Cyrille, les rapporter à Kyriaki. La jeune fille, déjà émue des mesures que prenait le nouveau gouverneur, sentit renaître toutes ses anxiétés au sujet de son père. C'était un véritable miracle que le pope, si imprudent, si compromis, fût encore dans sa maison, et que, parmi les gens qui avaient été mis aux fers, aucun n'en eût dit assez pour le faire arrêter. Kyriaki ne pouvait se le dissimuler, et de nouveau elle pressait son père de fuir avec elle. Fuir! hélas! c'était cependant pour elle s'arracher à ce qui faisait maintenant sa vie! Mais le pope refusait de partir : obstinément attaché à son but, il avait conçu déjà de nouveaux desseins et renoué ses correspondances avec le général Kroulof. Il avait l'œil fixé sur Silistrie, qu'il comptait bientôt voir tomber au pouvoir des Russes, et, si grand que fût le péril, il ne voulait pas s'éloigner du champ de bataille. Les angoisses de Kyriaki redoublèrent quand on vint lui dire ce que méditait Cyrille. Elle résolut aussitôt de se rendre au camp d'Eumer-Bey et de voir le prisonnier, espérant qu'elle aurait encore assez d'empire sur lui pour

lui imposer silence. S'il avait déjà parlé, elle saurait du moins ce qu'il avait dit et ce qu'Eusèbe pouvait craindre. Elle fit approuver le jour même ce projet à son père. Il ne s'agissait plus que de trouver un compagnon de route qui pût convenablement la guider. Kaun déclina cette mission. Ce fut le négociant Clician qu'on en chargea, comme un homme adroit et prudent.

Kyriaki passa une partie de la nuit devant l'image de sa madone pour se préparer au voyage. Elle lui avait déjà raconté tous les troubles de son âme et n'avait plus de secrets pour elle. Le lendemain matin, elle était vaillante et alerte au moment du départ. Elle monta avec Clician dans une petite voiture découverte qui appartenait à ce dernier, et qui était attelée de deux chevaux. Un domestique de Clician conduisait la voiture, qui prit le chemin de Rasgrad. Quand elle commença à s'éloigner de Routchouk, Popovitza sentit son cœur se serrer. Henri était parti d'un côté, elle partait de l'autre : quand le reverrait-elle? Un secret effroi l'envahissait, et elle tournait la tête avec inquiétude vers la ville où était son père, et dont les derniers minarets venaient de se cacher derrière les collines. Bientôt le mouvement du voyage, l'ardent désir de mener à bien l'entreprise qu'elle tentait, lui rendirent son courage. Elle ne songea plus qu'aux moyens dont elle se servirait pour faire avouer à Cyrille tout ce qu'il avait dit et pour l'amener à donner le change à ses juges, s'il avait fait déjà quelque révélation compromettante. Elle préparait d'avance ses paroles, consultait Clician sur les ruses qu'elle devait employer, et méditait sur les coquetteries dont elle userait pour dominer le Bulgare.

Arrivés à Rasgrad, les voyageurs apprirent qu'Eumer-Bey venait de se déplacer avec son corps d'armée; il s'était mis en marche la veille pour gagner Turtukaï, qui est située sur le Danube, au-dessous de Routchouk, et d'où il pourrait facilement se porter sur Silistrie dans un moment favorable. On leur dit qu'il devait sans doute camper le jour même en avant du village de Dérékeuï, à quatre heures de Rasgrad. Eumer-Bey avait d'ailleurs emmené avec lui Cyrille et les autres prisonniers envoyés par Véfik-Pacha. Kyriaki voulut gagner Dérékeuï sans retard, bien que les chevaux fussent fatigués, et, Clician y ayant consenti, on se remit en route immédiatement. Ils arrivèrent à Dérékeuï une heure avant la nuit. Au-delà du village, dans un terrain inégal et coupé de broussailles, au travers duquel passait la route de Turtukaï, on apercevait, assez régulièrement disposées, les tentes rondes des soldats turcs. Clician et Kyriaki, laissant la voiture et le domestique dans un grand khan du village, entrèrent dans le camp d'Eumer, cherchant à savoir où était Cyrille et comment ils pourraient lui parler. Ils avaient,

chemin faisant, arrangé une fable, la plus vraisemblable qu'ils avaient pu imaginer pour expliquer leur démarche, et ils la débitaient aux officiers qu'ils rencontraient, afin qu'on leur permît de voir le prisonnier. Tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut d'être conduits devant Eumer-Bey.

Vers le milieu du camp, la route se rétrécissait pour s'engager entre deux collines ombragées de petits arbres. Cet endroit en temps ordinaire formait une de ces stations naturelles qu'en Turquie le voyageur rencontre de loin en loin sur sa route, et où la main de l'homme ajoute d'ordinaire quelques accessoires utiles aux agrémens que présente la disposition des lieux. Sur un côté de la route, au pied d'une des collines, coulait une belle fontaine; près de là, une toiture grossière, supportée par quatre poteaux, protégeait un plancher un peu élevé au-dessus du sol et disposé pour le repas des voyageurs. En face, au pied de l'autre colline, était une maisonnette où un *cavedji* tenait prêts à toute heure son feu et sa cafetière de cuivre.

La nuit commençait à tomber lorsque Clician et Kyriaki furent amenés en ce lieu. Eumer-Bey fumait, accroupi devant la porte du café. Quelques officiers attachés au service du général, quelques soldats se tenaient debout autour de lui. Quand la jeune fille et son compagnon furent en présence d'Eumer, Clician commença le récit qu'ils avaient préparé : la mère de Cyrille était mourante ; ils venaient supplier le général qu'il permît au prisonnier de retourner à Routchouk pour embrasser la bonne femme avant sa mort; si le général refusait cette faveur, ils demandaient du moins qu'on les laissât voir le jeune homme, afin de reporter ses paroles à sa mère. Eumer le laissa parler longuement sans l'interrompre. Il regardait Kyriaki, dont le charmant visage était tout ému, et qui de temps en temps appuyait d'un mot ou d'un geste le discours de Clician. Quand celui-ci eut fini, Eumer se leva, et, ayant dit quelques mots aux gens qui l'entouraient, il s'éloigna. Un officier invita alors Kyriaki à entrer dans la maisonnette; comme elle hésitait, ne comprenant rien à ce qui se passait, il l'y conduisit de force. Pendant ce temps, des soldats avaient saisi Clician et l'entraînaient malgré ses cris. Ils lui lièrent les poings, lui attachèrent un bandeau sur la bouche, et le poussèrent rudement avec les crosses de leurs fusils jusque hors des limites du camp. Là ils le laissèrent roué de coups, le menaçant de le tuer s'il revenait sur ses pas. Clician, meurtri, désespéré, se traîna jusqu'à Dérékeuï, où il passa la nuit à pleurer et à maudire le nom d'Eumer.

Le lendemain, les clairons des Turcs sonnèrent au point du jour; les troupes d'Eumer levèrent le camp et continuèrent leur marche

vers Turtukaï. Dès qu'elles furent parties, Clician se rapprocha du terrain qu'elles avaient occupé, s'avançant avec prudence et évitant soigneusement les traînards qui, çà et là, par groupes, rejoignaient le gros de l'armée. Il arriva à la maisonnette du petit café. Le *cavedji*, grand vieillard à barbe blanche, était assis devant sa porte, dans l'endroit même où la veille se trouvait Eumer. Clician s'approcha de lui.

— Tu as vu ce qui s'est passé hier, dit-il. Qu'a-t-on fait de la jeune fille ? L'ont-ils emmenée avec eux?

— Tout ce qui est écrit d'avance arrivera, répondit le *cavedji* impassible.

En vain Clician le pressa de questions, le vieux Turc se taisait. De temps en temps il répondait par ce geste familier aux gens de sa nation, qui consiste à lever un peu la tête en faisant claquer légèrement la langue contre les dents; c'est une manière de refus ou de négation. Enfin cependant il se leva, gravit lentement un sentier qui montait le long de la colline, et regarda tout autour de lui. Quand il se fut assuré qu'il n'y avait plus de soldats dans les environs, il revint vers Clician.

— Tu es le père de l'enfant? lui demanda-t-il.

— Oui, répondit Clician, espérant ainsi l'émouvoir.

— Viens avec moi, dit le vieillard.

Ils s'enfoncèrent dans les taillis, derrière la maisonnette. Après avoir marché quelque temps, et comme ils arrivaient à la lisière du petit bois, le *cavedji* s'arrêta et dit de nouveau :

— Tout ce qui arrivera est écrit d'avance!

En ce moment, Clician poussa un cri en apercevant à terre le corps inanimé de Popovitza. Ses vêtemens déchirés laissaient le cadavre à demi nu. Des taches de sang marbraient le corps. Son visage lui-même était tout sanglant et couvert de cheveux en désordre. Autour du cou était passé un cordon qui avait servi à étrangler la jeune fille.

Quelle part Eumer-Bey prit-il au crime odieux qui termina les jours de Popovitza? Quelle part y prit la soldatesque? Le général commanda-t-il le meurtre ou fut-il accompli sans ordre par les gens à qui Eumer remit sa victime? Quelles luttes, quelles souffrances subit la courageuse jeune fille? C'est ce qu'on n'apprit jamais des témoins de ce tragique événement.

Clician et son compagnon prirent Popovitza dans leurs bras, et, l'ayant apportée sur la petite place où était la maisonnette du *cavedji*, ils l'étendirent sur le plancher, sous le toit rustique qui était auprès de la fontaine. Le Turc donna une couverture qu'ils roulèrent autour de son corps, puis ils lui lavèrent le visage. Clician

alla chercher la voiture qui était restée à Dérékeuï, y plaça la jeune fille et reprit en toute hâte, avec ce triste fardeau, le chemin de Routchouk. Il y entra avant la fin du jour.

La nouvelle de la mort de Popovitza se répandit aussitôt dans la ville. Une colère sourde gronda dans toutes les familles des Bulgares et des Grecs, et il semblait que chacune d'elles eût perdu un de ses enfans. Une foule compacte se porta devant la maison d'Eusèbe, où Clician avait déposé le cadavre de Kyriaki. Cette foule se taisait, semblant attendre qu'un signal de vengeance partît de l'intérieur de la maison. Son attitude était si menaçante que le gouverneur envoya tout de suite des émissaires à Omer-Pacha pour lui demander des troupes de renfort.

La princesse Aurélie fut frappée de stupeur en apprenant l'événement. Dans les derniers jours qui venaient de s'écouler, aigrie contre Popovitza par une jalousie qu'elle cherchait en vain à dompter, elle lui avait dit quelquefois de dures paroles. Elle se les reprocha amèrement, et songea avec émotion à la tendresse qu'elle avait ressentie pour la jeune fille dans les premiers temps où elle l'avait connue. Elle se rendit chez le pope pour embrasser du moins les restes de la pauvre enfant, après avoir fait monter à cheval le valet de chambre de son mari, chargé de rejoindre en toute hâte M. de Kératron pour lui annoncer la fatale nouvelle.

De son côté, le corps consulaire s'émut. Les consuls se rendirent tous ensemble chez Véfik-Pacha : ils lui remirent une déclaration, rédigée dans les termes les plus énergiques et signée de tous, par laquelle ils demandaient qu'une commission d'enquête fût immédiatement chargée de rechercher les coupables, quels qu'ils fussent, et de poursuivre la punition du crime; ils exigeaient qu'un d'entre eux au moins fît partie de cette commission. Véfik leur assura qu'il partageait leur indignation, et qu'il ne négligerait rien pour qu'un si odieux forfait ne restât pas impuni; il désigna à cet effet, séance tenante, plusieurs de ses officiers, auxquels on adjoignit Kaun. Les commissaires, emmenant Clician avec eux, partirent le soir même pour se rendre au quartier-général du commandant en chef.

Le lendemain matin, la ville de Routchouk était pleine de paysans bulgares arrivés des villages voisins pour rendre les derniers devoirs à la fille du pope. Le récit de sa mort s'était propagé avec une incroyable rapidité dans les campagnes. Les hommes étaient venus seuls, laissant leurs femmes aux champs. Leurs visages, brûlés par le soleil, étaient sombres et irrités. Ils remplissaient les rues qui menaient à la demeure d'Eusèbe. Les gens de la ville en garnissaient les abords et se pressaient dans la cour. Dans la grande salle qui était au bas de la maison, le corps de Kyriaki reposait sur une

estrade, dans un cercueil découvert. Elle était vêtue d'une veste et d'un pantalon de soie rose et placée sur un drap de satin blanc; au cou, elle portait un collier de pièces d'or; ses cheveux, qu'Aurélie avait pris soin d'arranger, étaient garnis de fleurs et pailletés de bandelettes brillantes; son visage, pâli par la mort, avait conservé une expression de fierté et de menace. Au pied de l'estrade était assis le pope, silencieux, entouré de ses autres enfans. Quand l'heure fut venue, il se leva, et, s'approchant de la porte qui donnait sur la cour, il dit :

— C'est maintenant que nous allons mener Kyriaki à sa dernière demeure. Elle a été la consolation de son père; elle a servi de mère à ces enfans que voilà. Vous savez tous avec quel cœur vaillant elle a aimé la Panagia!... Voici également, hommes bulgares, ce que j'ai à vous dire. Il a été écrit qu'il faut pardonner à ceux qui nous frappent; mais ceci aussi a été entendu qu'il n'est point permis qu'on tue les enfans des Bulgares, et il a été écrit ailleurs : OEil pour œil, dent pour dent!...

Un frisson courut dans la foule; elle s'agita avec bruit, et l'on entendit des cris : — Mort aux meurtriers! — Quand le tumulte fut un peu apaisé, le pope reprit :

— Dites à ceux qui sont plus loin et qui n'entendent pas ma voix que cela est bien. Je sais qu'il y en a qui sont venus de pays très éloignés : il y en a de Dilau, de Bergas, de Krasna, d'Arnautkeuï, qui sont en remontant le Danube; il y en a de Kuzudschyk, de Maradin, de Prosena, de Kabacoulak, qui sont en descendant le Danube; il y en a de Schékéré, de Koschowa, de Bozin, de Pisanza, de Karach, qui sont dans les terres en allant du côté de Torlak. Ils ont bien fait de venir. Dites-leur que le pacha a promis que Kyriaki serait vengée. Quand ils seront retournés dans leurs villages, ils devront s'informer de ce qui est arrivé, et je le leur enverrai dire; mais s'ils n'entendent parler de rien, qu'ils reviennent à la ville pour s'informer!... Tous ces villages-là sont des villages de chrétiens : il y a Omankeuï, qui est un village de musulmans, et aussi Masanar, et aussi Jenikeuï;... mais, si vous comptez bien, ces villages-là sont peu nombreux, et par conséquent, si vous y veillez, on n'égorgera pas vos filles... Que chacun y pourvoie chez soi, afin qu'il ne lui arrive pas comme à moi...

Le pope s'arrêta, pleurant et ne pouvant plus parler. La foule s'agitait de nouveau, et on recommençait à crier : — Qu'on tue les meurtriers!

Lorsqu'on emporta Popovitza de la maison de son père, un grand nombre de femmes se précipitèrent autour d'elle, poussant des cris déchirans, cherchant à arrêter les gens qui portaient le cercueil, et

se pressant pour voir encore les traits de la jeune fille. Elles l'accompagnèrent avec des lamentations jusqu'aux portes de la ville. Eusèbe marchait d'un pas ferme en tête du cortége avec les serviteurs de l'église qui tenaient l'image de la Panagia. Tous les consuls présens à Routchouk suivaient en uniforme, escortés de leurs cavas et de leurs domestiques. Le pacha avait envoyé plusieurs de ses officiers, qui marchaient avec les consuls. Un détachement de troupes d'infanterie s'avançait derrière eux pour rendre honneur à la fille du pope, et pour contenir au besoin la foule qui paraissait toujours irritée et menaçante.

Il y avait déjà vingt-quatre heures que Kyriaki reposait dans le petit cimetière des chrétiens lorsque M. de Kératron arriva à Routchouk. Il était à Choumla quand le domestique du prince le joignit, et il partit aussitôt à franc étrier. Il ne s'arrêta qu'un instant en route auprès des commissaires de l'enquête, qu'il rencontra sur son chemin, et il voulut tenir de la bouche de Clician le lugubre récit qu'il avait déjà entendu. Que venait-il faire à Routchouk? Il espérait sans doute voir une dernière fois celle qui l'avait aimé. Quand il arriva, l'agitation provoquée par les funérailles de Popovitza avait déjà cessé, et il lui sembla qu'il entrait dans un désert. Quelques jours auparavant, il se demandait quel rôle Kyriaki devait jouer dans sa vie. En ce moment, il lui paraissait qu'elle seule l'attachait à la terre, et qu'en la perdant il avait tout perdu. Pourquoi était-il parti? Comment avait-il pu s'éloigner? Il se rappelait l'adieu de la jeune fille quand elle l'avait quitté près des portes de la ville, les yeux voilés de larmes et chargés de noirs pressentimens. Il aurait dû rester alors, pensait-il, et il ne serait point arrivé malheur à Kyriaki; cette pensée l'écrasait comme un remords. Aurélie voulut s'efforcer de le consoler; mais elle s'aperçut tout de suite que sa vue même était devenue insupportable au capitaine. Dès qu'il le put, il prit congé d'elle; comme il avait rapporté pour la princesse et le prince Inesco les saufs-conduits nécessaires, il les laissa continuer leur voyage vers Constantinople, et seul s'achemina tristement vers la France.

Les commissaires de l'enquête, poussés par Kaun, poursuivirent pendant plusieurs mois la punition du crime qu'ils avaient mission de châtier. Ils firent comparaître Eumer-Bey et ses principaux officiers, interrogèrent une grande quantité de témoins. Après de longs efforts, ils réussirent à faire condamner à mort un sergent qui ne fut jamais exécuté.

EDGAR SAVENEY.

UNE STATION

SUR

LES COTES D'AMÉRIQUE

III.

LES ACADIENS ET LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Parmi les nombreuses colonies de la Grande-Bretagne, il en est peu qui soient moins connues que la Nouvelle-Écosse; elle fait partie à la vérité de ces quelques arpens de neige dont, au grand divertissement de Voltaire, les Français et les Anglais se disputaient l'empire sous les glaces du pôle, et soit que ce dédaigneux sarcasme lui ait porté malheur, soit que la sécurité de la possession ait endormi la sollicitude de la métropole, on ne saurait nier que, même en Angleterre, ce pays n'est pas apprécié à sa juste valeur. A une époque cependant où il n'était pas de mode de refuser à notre nation le génie colonisateur, une population française dont les qualités ne se sont jamais démenties à travers les plus tristes épreuves, obtint sur ce territoire, alors nommé Acadie, des résultats que l'on peut citer avec orgueil. Aujourd'hui le nom d'Acadie a disparu, la Nouvelle-Écosse est définitivement anglaise; mais, bien qu'oubliée momentanément, il est certain que les chances d'avenir qui lui sont propres, et celles que lui assure sa position géographique, méritent plus d'attention qu'on ne lui en accorde. L'histoire des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale a trois phases distinctes. Dans la première, qui embrasse le XVIe siècle, le XVIIe et une partie du XVIIIe, la métropole leur laisse l'initiative et l'exercice du pouvoir;

elles règlent elles-mêmes leurs propres affaires, se développent et jouissent sans restriction de toute la liberté que comportaient à cette époque les lois britanniques. Survint la guerre de l'indépendance américaine, qui changea brusquement le cours des idées et inaugura la deuxième phase. Là, il faut le reconnaître, l'Angleterre fit fausse route : elle crut réagir efficacement contre les menaces de l'avenir en substituant le monopole aux franchises, les restrictions aux libertés, et ne réussit de la sorte qu'à retarder d'un demi-siècle le progrès de ses colonies. C'est ainsi que l'on vit en 1837 une partie du Canada se soulever pour appuyer des réclamations dont aucune n'eût été repoussée à Londres cent cinquante ans auparavant; mais cet exemple porta ses fruits, et, le progrès des idées économiques aidant, la Grande-Bretagne entra en 1840 dans la voie libérale qu'elle continue à suivre de plus en plus résolûment. De ces trois phases, la Nouvelle-Écosse n'a connu que les deux dernières. Française jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, elle n'a été anglaise qu'à partir du jour où commençait la marche rétrograde que nous avons signalée; il faut lui en tenir compte, et ne pas s'attendre à trouver chez ses enfans la robuste éducation politique qui distinguait les Américains de 1778. Son rôle a été obscur jusqu'ici; mais il peut acquérir une haute importance relative dans l'économie future des possessions britanniques de cette partie du globe (1).

I.

Si l'on interroge un dictionnaire de géographie à l'article *Halifax*, on y verra qu'il s'agit d'une ville de 25,000 âmes, capitale de la Nouvelle-Écosse, ayant tout à la fois un beau port, un commerce actif, une citadelle, un arsenal et deux évêques, l'un protestant, l'autre catholique. L'Anglais que l'on questionnera sur cette même ville sera plus explicite; elle sera pour lui la clé des possessions britanniques de l'Amérique du Nord et le centre d'une future confédération, le jour où un lien commun réunira à la Nouvelle-Écosse Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Édouard et peut-être les deux Canadas. Pour l'habitant des provinces voisines, Halifax sera avant tout la ville du mariage, *a place famous for picking up wives;* le militaire y verra par excellence le pays loyal et dévoué à la croix de Saint-George; le marin enfin n'en parlera que comme du paradis de sa longue campagne. Halifax est en effet tout cela, et jamais les qualités de cette ville hospitalière ne brillèrent

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er octobre et du 1er novembre les premiers chapitres de cette étude.

d'un plus vif éclat que pendant l'année 1861, lorsque les troubles d'Amérique engagèrent les gouvernemens anglais et français à faire de ce port le centre d'observation de leurs forces maritimes dans ces parages. Les fêtes se succédaient sans interruption. Tantôt c'était un vapeur, au pont gaîment pavoisé et couvert de monde, qui traversait la rade pour aller déposer sa bande joyeuse sur quelque point de la côte; tantôt le rendez-vous était au milieu des bois, et les voitures fuyaient rapidement le long de routes sinueuses qui se perdaient sous les arbres comme les allées d'un parc. Les réunions du soir n'étaient pas moins animées, et la danse s'y prolongeait bien avant dans la nuit. On rencontrait là des officiers dont les régimens avaient fraternisé avec les nôtres dans les tranchées de Sébastopol, des marins que l'on avait connus en Chine ou au Pérou; l'entente cordiale avait rarement été mieux cimentée. Enfin sonnait l'heure de la retraite. On quittait la salle brillante de lumière pour aller chercher le canot le long d'un quai sombre et désert, et la rêverie du bal se prolongeait au son des quatorze avirons qui retombaient dans l'eau à intervalles égaux. *Boat, ahoy!* entendait-on héler d'une masse obscure qui se dessinait confusément à l'avant : c'était le vaisseau-amiral anglais. Puis retentissait un second appel : « Ho, du canot! » C'était la patrie flottante, on rentrait en France.

Dans cette société si vivante, mais circonscrite néanmoins aux limites étroites d'une ville de second ordre (1), un détail me frappait, l'absence complète de l'élément français indigène. Malgré un siècle de domination britannique, il semblait difficile d'admettre qu'aucune famille d'origine acadienne n'eût échappé à la dispersion, et que notre race eût absolument disparu de ce pays dont elle a inauguré l'histoire. Toutefois il était clair qu'il ne fallait pas chercher ces restes dans les classes supérieures de la société. Mes promenades dans la ville et dans les environs ne m'en avaient non plus montré aucun vestige chez la population ouvrière, et je commençais à croire que rien de ce genre n'existait dans cette partie de la Nouvelle-Écosse, quand le hasard me fit découvrir ce que j'avais inutilement cherché. C'était au marché d'Halifax. Une foule bruyante s'y pressait en tous sens. Les vestes rouges des soldats anglais tran-

(1) Des faiblesses de la petite ville, Halifax a tout au moins l'amour des nouvelles. Un journal y fit un matin le récit émouvant et détaillé d'une rébellion à bord d'un des bâtimens de la division française, rébellion à la suite de laquelle deux des mutins auraient été pendus : « Rien de sinistre, disait le narrateur, comme l'aspect de ces cadavres se balançant au bout des vergues! » Complot, jugement et exécution, tout, d'après lui, s'était passé en moitié moins de temps qu'une tragédie selon Aristote. Les journaux du lendemain renchérirent naturellement sur le premier, et chacun eut son entre-filet : *Dreadful execution in the french fleet!* — Tout se réduisait à deux paquets de balais mis au sec et vus à travers une brume épaisse.

chaient sur les chemises de laine bleue des matelots descendus à terre pour la *poste-aux-choux* (1). Des Indiens de la tribu des Mic-Macs, au teint cuivré, aux cheveux noirs, plats et luisans, attendaient qu'on vînt leur acheter le *moose* ou le *caribou*, produit de leur chasse. Près d'eux, d'énormes saumons et des pyramides de homards étaient vendus par leurs femmes, chaussées de mocassins et enveloppées dans la couverture traditionnelle des Indiennes. Au nègre était réservé le département des *berries*, fruits sauvages récoltés dans les bois. Je promenais un regard distrait sur ce monde bariolé, lorsqu'une voix d'un accent singulier prononça derrière moi quelques paroles en français. Je me retournai; une véritable paysanne normande était devant mes yeux, au court jupon de futaine, aux cheveux en bandeaux, aux grands yeux bruns, profonds et doux. L'homme qui lui avait parlé, son mari probablement, s'éloignait à grands pas. Devant elle étaient des œufs et quelques paires de bas tricotés. En la questionnant, j'appris qu'elle habitait un village nommé Chezzetcook, à huit lieues d'Halifax, et que la population de ce village était exclusivement acadienne et française. Mon interlocutrice n'avait assurément rien de bien poétique; mais depuis plusieurs jours j'étais poursuivi du souvenir de la race acadienne, si héroïque au sein de ses infortunes, et dans la pauvre paysanne que j'avais sous les yeux il me semblait voir passer je ne sais quelle fugitive lueur de Mignon regrettant la patrie absente. Elle retournait le jour même à Chezzetcook; je promis d'y aller le lendemain.

Dès le matin, nous étions en voiture. La campagne que traversait la route avait ce caractère particulier à tous les paysages de la Nouvelle-Écosse : rien de grandiose ou d'abrupt, mais une succession de pelouses ondulées et de coteaux gracieusement couronnés de bois; de distance en distance, un lac transparent, sur lequel glissait sans bruit quelque pirogue d'Indien, et sur la rive la hutte conique en écorce de bouleau où la *squaw*, sa compagne, passe la journée à tresser des paniers. Plus loin, le pays était occupé par une petite colonie de nègres fugitifs des États-Unis. Plus loin encore, la mer reparaissait à l'horizon élargi, des barques de pêcheurs étaient halées sur la grève, une centaine de maisons se montraient éparpillées sans ordre le long du chemin : c'était le village de Chezzetcook, groupé autour de sa modeste église de bois. A l'entrée, quelques marmots déguenillés jouaient dans un fossé. Combien résonna doucement à notre oreille leur patois enfantin, émaillé de *j'allions* et de *j'étions!* De même, à la ferme où nous allâmes demander l'hospitalité, tout était français, tout avait été religieusement conservé, le costume

(1) C'est la dénomination métaphorique sous laquelle on désigne à bord d'un navire le canot qui est expédié chaque matin à terre pour le service des provisions.

aussi bien que le langage. Çà et là quelque locution vieillie rappelait depuis combien de temps ces pauvres exilés vivaient loin de la mère-patrie, qu'ils désignaient toujours sous le nom touchant de *vieux pays*. On eût pu se croire transporté dans un village normand d'il y a deux siècles. Ici demeuraient les Bellefontaine; ce pêcheur qui déchargeait son poisson était un Manette, ce laboureur qui revenait des champs un Lapierre. Pas un nom qui ne nous fût familier. Le sentiment que nous éprouvions ne peut être compris que des Français. Pour l'Anglais et pour l'Espagnol, qui ont couvert le monde de leurs émigrations, rencontrer au loin des compatriotes n'a rien que d'ordinaire; il en est autrement pour nous, dont, sauf de rares exceptions, toutes les colonies sont passées en des mains étrangères, et ce n'est jamais sans émotion que nous retrouvons au-delà des mers les vestiges de l'empire que nous n'avons pas su conserver. L'émotion était plus vive encore ici, où depuis si longtemps ces débris étaient enfouis dans un coin perdu de la Nouvelle-Écosse. La population de Chezzetcook peut être de 1,500 âmes environ; originairement formée d'un petit nombre de familles qui ne se sont alliées qu'entre elles, elle s'est accrue et multipliée peu à peu sans que nul mélange étranger vînt s'y glisser, comme la goutte d'huile qui s'étend à la surface de l'eau sans s'y mêler. Serait-il vrai que l'attachement au sol natal se conserve d'autant plus vivace que la position sociale est moins élevée? Au lieu des humbles paysans dont nous parlons, supposons quelques opulentes familles françaises ayant échappé par hasard à la dispersion de leur race et ayant depuis lors continué à s'enrichir : croit-on qu'elles ne seraient pas devenues aujourd'hui anglaises de mœurs, d'idées et de langage? Respectons la pauvreté laborieuse; l'Acadien lui doit le sentiment de sa nationalité.

La France ignore aujourd'hui jusqu'au nom de ces enfans perdus, qui n'en conservent pas moins religieusement son souvenir. A peine quelques érudits se rappellent-ils le chapitre que leur a consacré Raynal et le tableau champêtre qu'il a tracé de leurs mœurs simples et patriarcales. L'histoire de ce peuple oublié et proscrit devrait cependant être plus connue de nous; il n'en est pas de plus émouvante ni de plus instructive. Les chroniques de l'Acadie s'ouvrent au XVIIe siècle par l'expédition du marquis de La Roche, qui, chargé d'y amener quarante déportés, se contenta de les jeter sur le dangereux récif de l'île de Sable (1). Lorsqu'on les y recueillit sept ans

(1) Ce récif offre le curieux phénomène d'une île s'élevant à peine au-dessus du niveau de la mer sur une longueur de dix lieues et une largeur d'un kilomètre. Il présente la forme d'un arc à la convexité tournée vers le large, comme si les puissantes vagues de l'Océan lui avaient donné cette courbure. Ce n'est à proprement parler

après, les douze qui seuls avaient survécu étaient réduits à l'état sauvage. Avec les successeurs du marquis commencèrent de longues années de guerre où le colon avait plus souvent le mousquet sur l'épaule que la bêche à la main, guerre de surprises et d'embuscades, guerre sans merci ni pitié. Tout le monde était soldat, même les femmes : la belle Marie de La Tour, dont le portrait séduisant nous a été transmis par la tradition, conduisait elle-même sa troupe au combat, et défendait jusqu'à la dernière extrémité la forteresse que lui avait confiée son mari. Une des physionomies les plus originales de cette période est celle du baron de Saint-Castin, gentilhomme béarnais, qui, de capitaine d'un régiment d'infanterie en garnison au Canada, était devenu le chef de la puissante tribu indienne des Abenaquis; il y avait même épousé une *sauvagesse*, comme on disait alors. Pendant trente ans, ce rude et infatigable partisan répandit la terreur chez les Anglais, et réussit à les empêcher de s'établir dans le pays. Il fallut les concessions du traité d'Utrecht pour amener ce résultat; mais les Acadiens ne quittèrent pas les quartiers qu'ils avaient peuplés, et où leur esprit d'ordre et de travail leur valut d'être livrés à eux-mêmes, à peu près indépendans sous le nom de Français neutres. Ce fut l'époque de leur grande prospérité. Industrieux et persévérans, ils profitaient des marées exceptionnelles de cette côte pour arracher à la mer des terres d'une fertilité inouie, au moyen de digues ou *abboiteaux* dont le secret s'est perdu avec eux. La Grand-Prée, par exemple, s'étendait sur une superficie de plus de 1,000 hectares, ainsi conquis pied à pied sur les flots. L'aisance était générale, les mœurs pures, l'harmonie sans mélange. Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire, dit-on! Pendant la première moitié du XVIIIe siècle, ce mot peut s'appliquer aux Acadiens, dont l'existence patriarcale se déroulait uniformément paisible et laborieuse.

En 1755, un coup de foudre éclata dans ce ciel serein. Les Anglais avaient résolu de s'emparer de ces riches cultures, et d'en déporter les inoffensifs propriétaires. A un jour donné, les Acadiens furent convoqués dans les églises de leurs diverses paroisses, et là,

que la crête d'un banc, et pourtant quelques plantes chétives, quelques flaques d'eau saumâtre permirent aux malheureux déportés de n'y pas mourir tous de faim; on y montre encore le lieu où la tradition veut que reposent leurs restes, lieu désigné, par une singulière autonymie, sous le nom de Jardin Français (*French Garden*). Nul écueil dans ces parages n'est plus redouté des marins; les sinistres dont il a été le théâtre pourraient se compter par centaines, et la côte y est littéralement couverte d'une ceinture non interrompue de débris de navires. Le gouvernement anglais entretient sur cette île une petite population de gardiens dévoués, que l'état de la mer condamne souvent à un isolement forcé pendant de longs mois d'hiver, et qui ne reçoivent alors des nouvelles du monde extérieur que par les naufragés dont ils sauvent les jours.

sans préparation, car le secret n'avait été que trop bien gardé, ils apprirent que leurs biens étaient confisqués et leurs personnes prisonnières. Des vaisseaux attendaient les exilés, les soldats formaient la haie jusqu'au lieu de l'embarquement, nulle résistance n'était possible, et huit mille de ces infortunés furent ainsi arrachés à leurs foyers, puis déportés sur la terre étrangère. Que devinrent-ils? Un écrivain qui s'est imposé la tâche de reconstituer l'histoire de la France dans ses colonies, M. Rameau (1), a patiemment renoué les fils de cette douloureuse odyssée, et l'on peut aujourd'hui se rendre un compte exact d'une dispersion que l'on ne saurait comparer qu'à celle du peuple hébreu. Les plus heureux purent gagner les contrées avoisinantes, Terre-Neuve, le Cap-Breton, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Édouard. D'autres furent inhumainement jetés sur la côte américaine, où rien n'était préparé pour les recevoir, et où ils seraient morts de faim sans la persévérante énergie qui les soutenait. D'autres enfin furent gardés prisonniers en Angleterre jusqu'à la paix, et renvoyés alors en France plus misérables que leurs aïeux n'en étaient sortis cent cinquante ans auparavant. M. Rameau a retrouvé des descendans de ces derniers établis sur les landes d'Archigny, dans le département de la Vienne. Il nous en montre d'autres à Cayenne, à la Louisiane, à Saint-Domingue, où ils formèrent la paroisse de Bombardopolis, et partout il les trouve supérieurs à leur désastre par l'inconcevable vitalité avec laquelle ils reprennent racine là où le flot vient les déposer. Le fait était d'autant plus remarquable que l'acharnement des Anglais ne s'en tint pas à cette première déportation. Ainsi une petite colonie acadienne qui s'était reformée à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick se vit une seconde fois dépossédée en 1784, et fut transportée à Madawaska, au milieu des montagnes, à trente lieues dans l'intérieur du pays. Une proscription plus cruelle encore, et que les Anglais semblent avoir voulu ensevelir dans l'ombre, atteignit les Acadiens de l'île Saint-Jean, aujourd'hui île du Prince-Édouard : dix années suffirent pour les réduire de 10,000 à 1,500, vers 1770. Ce redoublement de persécution était pourtant sans excuse; les armes de la Grande-Bretagne l'avaient alors définitivement emporté sur les nôtres au Canada et au Cap-Breton comme à la Nouvelle-Écosse, et nous avions perdu notre dernier boulevard sur cette côte : Louisbourg l'imprenable, Louisbourg si longtemps la terreur des Anglais et l'orgueil des Français.

Les ruines de cette ville sont le seul vestige matériel de notre do-

(1) *La France aux colonies. études sur le développement de la race française hors de l'Europe,* par E. Rameau, Paris, 1859.

mination dans le pays. Louisbourg avait coûté vingt-cinq années de travaux et 30 millions de francs, somme énorme pour l'époque. Ses remparts avaient une lieue de tour, ses murs trente-six pieds d'épaisseur, ses fossés quatre-vingts pieds de large. La ville comptait 15,000 habitans et pouvait recevoir 6,000 hommes de garnison. Citadelle, églises, couvens, arsenaux, magasins, rien n'y manquait. Aujourd'hui l'herbe a envahi ce que n'avait pu détruire le vainqueur; nul bruit ne s'entend dans la rade où flotta le pavillon blanc de nos vaisseaux, où Wolfe commença sa courte et glorieuse carrière; tout signe d'habitation a disparu, et c'est à peine si le voyageur retrouve l'enceinte qui protégeait cette ville si fière, *campos ubi Troja fuit!* Quant aux pauvres Acadiens, nous venons de voir à Chezzetcook ce qu'ils sont devenus, et comment à travers leurs épreuves ils ont su conserver le pieux dépôt de leur foi et de leur nationalité; mais ce groupe n'est pas le seul, et les recherches de M. Rameau constatent qu'outre ceux qui sont établis dans la Nouvelle-Écosse, il en existe encore aujourd'hui 30,000 au Nouveau-Brunswick et à Madawaska, 15,000 au Cap-Breton, autant dans l'île du Prince-Édouard, 8,000 au Canada, dans la baie des Chaleurs, et 7,000 au Labrador, à Terre-Neuve et aux îles de la Madeleine, — soit en tout 95,000, sortis des 8 ou 10,000 proscrits de 1775. M. Rameau va plus loin, et, remontant à un recensement nominal qui donnait en 1671 à la colonie acadienne un chiffre de 400 âmes et de 47 familles, il démontre que les quatre cinquièmes au moins de la population actuelle descendent de ces souches primitives. Quelle merveilleuse fécondité (1)! Et que n'eût-on pu attendre d'une race aussi bien douée, si la mère-patrie avait daigné lui tendre une main secourable dans le naufrage où sombra notre fortune en Amérique! Triste et honteux chapitre de ce misérable règne de Louis XV où les débauches de la cour engloutissaient des millions, tandis qu'au dedans comme au dehors l'argent manquait aux dépenses les plus sacrées!

On a peu de documens sur les faits que nous venons de raconter. Le seul historien de la Nouvelle-Écosse, Halliburton, né dans le pays et fort connu dans la littérature anglaise par les contes humoristiques qu'il a publiés sous le nom de Sam Slick, Halliburton (2), dis-je, tout en blâmant avec énergie la conduite de ses compatriotes, ne s'est naturellement pas appesanti sur un épisode où l'honneur

(1) Un chiffre de vingt enfans et même plus n'est pas rare chez les familles acadiennes. Dans son récit d'*Évangéline*, le poète américain Longfellow a introduit un personnage historique, le notaire Leblanc, qui comptait vingt-cinq enfans et cent cinquante petits-enfans lors de la proscription de 1755.

(2) Voyez la *Revue* du 15 avril 1861.

colonial de l'Angleterre était tout au moins compromis. Aucun scrupule de ce genre ne retenait M. Rameau, et lui seul a tracé un tableau complet de ces événemens, si imparfaitement connus avant ses recherches. A ce seul point de vue, son livre mériterait une attention sérieuse, que justifieraient amplement d'ailleurs le talent de l'écrivain et la remarquable élévation de ses doctrines économiques. Mais ce n'est pas tout, et la plus précieuse récompense de l'auteur a dû être l'effet produit par ses écrits sur les populations lointaines auxquelles ils s'adressaient, effet que j'ai pu constater moi-même. C'était la première fois qu'elles voyaient leurs chances futures discutées en France avec cette bienveillante sympathie qui est le meilleur des encouragemens, car les seules marques d'intérêt que jusqu'alors elles eussent reçues de leur ancienne patrie se réduisaient au souvenir banal et superficiel de quelques touristes désœuvrés. M. Rameau au contraire semble s'identifier avec la race qu'il étudie : il la relève dans le passé par l'héroïque récit de ses malheurs, il la rassure dans l'avenir par les sages conseils qu'il lui donne. Aussi le succès de son livre a-t-il été grand et immédiat de l'autre côté de l'Océan, au Canada surtout, où la classe lettrée et intelligente constitue un des principaux élémens de la population française.

Le poète américain Longfellow a fait de la catastrophe acadienne le sujet d'un récit simple et touchant. Évangéline est la fille d'un riche fermier de Grand-Prée, elle vient d'être fiancée à celui qu'elle aime, Gabriel, le fils du forgeron Basile; mais, avant que le mariage ait pu être célébré, éclate la tempête de proscription, et les malheureux habitans du village se voient dispersés sur la vaste étendue du continent américain. Les fiancés ont été séparés, et le long pèlerinage de l'exil commence pour Évangéline. Elle va de ville en ville, de désert en désert, recherchant les débris de sa race, demandant partout les traces de l'époux auquel elle a donné sa foi. On la retrouve enfin, sous le voile d'une sœur de charité, dans un hôpital où le sort vient d'amener Gabriel expirant. Ce thème, que nous ne faisons qu'indiquer (1), a fourni au poète américain l'une de ses plus heureuses inspirations. Il me semblait à Chezzetcook relire l'une après l'autre les premières pages d'*Évangéline*. La nature qui m'entourait avait bien le charme voilé, l'attrait mélancolique et pénétrant des campagnes décrites par Longfellow; les femmes avaient le même costume, la même quenouille chargée de chanvre; le village et les maisons étaient tels qu'il les a dépeints. La joie de ces pauvres gens était grande de recevoir des visiteurs qu'ils considéraient comme

(1) Voyez sur *Évangéline* la *Revue* du 1er avril 1849.

des compatriotes, et force fut d'accepter une hospitalité qu'on ne nous permit de reconnaître que par des remercîmens. Le maître d'école demandait les livres français dont nous pourrions disposer pour les besoins de ses élèves. Une de leurs premières préoccupations, en apprenant que des bâtimens de guerre du *vieux pays* se trouvaient à Halifax, fut de savoir si ces navires avaient un prêtre, et s'il voudrait venir prêcher en français chez eux. En effet, par une regrettable anomalie qui est plutôt le fait des circonstances que d'aucun mauvais vouloir, le curé chargé de desservir cette modeste paroisse est le plus souvent un Irlandais, qui s'y considère comme en exil et qui ne sait pas un mot de notre langue. Il serait à désirer que le voisinage pût amener à Halifax quelque membre de l'excellent clergé français du Canada (1), comme déjà d'ailleurs on en voit sur quelques autres points de la Nouvelle-Écosse, notamment à Arichat. Celui qui accepterait l'humble apostolat de Chezzetcook en serait largement récompensé par la reconnaissance de son troupeau.

Ces Acadiens si visiblement protégés du ciel, même aux phases les plus cruelles de leur histoire, quel avenir leur est réservé maintenant que l'horizon s'est rasséréné pour eux? Nous ne leur souhaitons pas de rentrer sous la domination de la France, ils n'y trouveraient assurément rien qui valût l'heureux régime dont jouissent actuellement les colonies anglaises; mais, tout en restant soumis aux lois de la Grande-Bretagne, ils peuvent et doivent s'appliquer à conserver leur originalité nationale. C'est en elle qu'ils ont trouvé leur salut dans l'adversité, ils y puiseront leur force aujourd'hui. Quel intérêt d'ailleurs aurait l'Angleterre à les absorber? N'a-t-elle pas l'exemple du Canada, où un groupe compacte et indestructible de plus d'un million de Français forme la meilleure barrière que le pays puisse opposer à l'ambition américaine? Il est un rêve que caresse avec amour l'habitant de la Nouvelle-Écosse, celui de la réunion en une confédération unique des diverses colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Puisse ce rêve se réaliser et rattacher par un lien nouveau les Acadiens aux Canadiens! Ce serait pour l'élément français de ces pays le meilleur gage de l'influence que lui permet de revendiquer son importance numérique.

(1) M. Rameau n'a trouvé que quatre prêtres acadiens français : MM. Girouard, curé de l'Ile-Madame; Boudrot, à l'île Madeleine; Poirié, dans l'île du Prince-Édouard, et Babineau, à Bouctouche (Nouveau-Brunswick). Ces quatre noms, dit-il, appartiennent aux familles primitives de 1671.

II.

Il peut paraître singulier de souhaiter aux Acadiens, comme nous venons de le faire, de rester sujets britanniques. Un instant de réflexion nous permettra de fixer les idées sur ce point, si l'on veut prendre la peine de comparer les nombreux établissemens créés par l'Angleterre sur tous les points du globe aux rares possessions d'outre-mer où flotte encore notre pavillon. C'est par la liberté bien entendue que nos rivaux donnent à leurs colonies que celles-ci grandissent et prospèrent; c'est grâce à nos déplorables traditions administratives que les nôtres ont langui dans l'étiolement jusqu'au jour où elles nous ont échappé. Mieux leur eût valu cent fois être complétement abandonnées à elles-mêmes que d'être asservies à une tutelle qui ne se révélait que par des entraves! Aujourd'hui le mal est fait. Quelle qu'ait pu être jadis notre aptitude colonisatrice, quelle qu'elle puisse encore être à l'état latent, on est peu fondé à espérer d'elle un réveil qui serait un miracle pour la génération actuelle, et, tandis que la Grande-Bretagne voit tous les ans 150,000 (1) de ses fils porter au-delà de l'Océan les idées et les mœurs de la mère-patrie, il est probable que pour longtemps encore le chiffre de nos émigrans restera fixé aux 8 ou 10,000 âmes de ces dernières années. Il s'élèverait à plus de 200,000 âmes, s'il était dans le rapport des populations des deux pays. Assurément la disproportion ne saurait être plus choquante; pourtant ce triste résultat n'est pas envisagé du même œil par tout le monde, et l'on pourrait citer nombre d'économistes qui féliciteraient volontiers la France du peu de colonies qu'elle possède. Ils n'en sont plus à la vérité aux antiques doctrines du siècle dernier, où l'on voulait que les colonies ne vécussent que par et pour la métropole; mais ils prétendent que ces possessions lointaines ne sont qu'une charge et non un avantage pour la mère-patrie, lorsque le lien qui les rattache à elle est de jour en jour rendu plus frêle par le double affranchissement civil et commercial. C'est cette école qu'il est bon de combattre.

Si jamais le gouvernement parlementaire réussit à faire le tour du monde, il le devra sans conteste aux consciencieux scrupules que met l'Angleterre à doter successivement ses colonies, grandes et petites, de l'ensemble obligatoire des deux chambres et des ministres responsables. C'est, depuis 1848, le régime de la Nouvelle-

(1) De 1847 à 1854 inclusivement, il est sorti du royaume-uni 2,374,755 émigrans. C'est la période pendant laquelle ce chiffre a été le plus élevé. Il a naturellement baissé depuis, et n'a même pas atteint dans ces dernières années la moyenne de 150,000 âmes, que nous lui attribuons en nombres ronds.

Écosse. Le gouverneur y représente la couronne; une chambre haute, composée de membres nommés à vie, jouit de pouvoirs analogues à ceux de la chambre des lords, et le rôle des communes est dévolu à une assemblée élective, renouvelable tous les quatre ans. Cette dernière tient les cordons de la bourse, règle les dépenses, dispose du revenu et fixe les impôts. Elle fait et défait les ministres, elle a ses whigs et ses tories, ses ministériels et ses radicaux, ses tumultes et ses séances nocturnes, absolument comme au palais de Westminster. Les membres du cabinet ont également, comme à Londres, l'angoisse des boules noires ou blanches, et le gouverneur plane philosophiquement au-dessus de cette atmosphère de scrutin, comme le monarque dont il est l'émanation. Il est certain qu'à première vue tout l'avantage d'une semblable combinaison paraît être pour la colonie : elle a pour se défendre d'excellens soldats qu'elle ne paie point, ses côtes sont protégées par les premières flottes du monde, et il ne lui en coûte pas un sou. Elle ne connaît en un mot des charges gouvernementales que le côté utile, et, tout en rayant de son budget ces deux objets de luxe que l'on nomme guerre et marine, elle n'en jouit pas moins de l'immense prestige moral qui s'attache au nom de l'Angleterre. Quel intérêt, se demandent certains économistes, quel intérêt a cette dernière à entretenir ces escadres, à solder ces coûteuses garnisons, s'il ne lui en revient rien? Pour eux, dans un marché entre deux parties, ce que gagne l'une, l'autre le perd; la vérité est au contraire que ce que l'une gagne, l'autre le gagne aussi. Songe-t-on assez aux avantages sans nombre qui résultent pour l'Angleterre de toutes ces positions choisies avec un si profond discernement? Quelles complications peuvent la prendre au dépourvu? Il n'est pas de mer lointaine où sa prévoyance ne se soit de longue main assuré les meilleurs ports et les places les plus fortes; on dirait un vaste réseau dont les mailles enserrent le globe. Qu'une guerre vienne à surgir avec les États-Unis, les vaisseaux anglais verront leurs croisières le long de cette immense côte encadrées entre deux arsenaux de premier ordre, toujours amplement approvisionnés, — les Bermudes au sud, et au nord Halifax. Supposons la France dans le même cas, ses flottes seront dépourvues de toute base d'opérations, et, pour trouver un point de relâche, force leur sera ou de descendre jusqu'aux Antilles, à la Guadeloupe, à la Martinique, ou de remonter vers Terre-Neuve jusqu'à l'îlot lilliputien de Saint-Pierre-Miquelon, sur lequel les traités nous interdisent d'élever un fort ou d'entretenir une garnison.

Pour une puissance essentiellement maritime comme la Grande-Bretagne, ces considérations sont de premier ordre, mais elles ne

sont pas les seules, car, indépendamment de l'admirable position militaire qui garantit l'inviolabilité d'Halifax, la Nouvelle-Écosse offre d'autres avantages que savent aussi apprécier nos alliés. C'est par exemple la seule colonie anglaise de ces mers où se rencontrent des mines de charbon. Le Canada n'en a pas, non plus que Terre-Neuve ou l'île du Prince-Édouard, tandis qu'ici les seules houillères actuellement en exploitation (et il en est nombre d'autres encore intactes, encore inconnues même) seraient de taille à suffire pendant des siècles à tous les besoins de la marine britannique. Aujourd'hui ce commerce ne se monte qu'à 3 millions de francs, représentant à peu près 200,000 tonneaux. Les autres exportations consistent en poisson, en bois, en produits agricoles, et forment une valeur de 33 millions de francs. Les importations vont à 43 millions, et le tonnage d'ensemble des entrées et des sorties s'élève à 1,450,000 tonneaux. Ces chiffres suffisent à montrer la haute importance maritime de ce petit pays, et j'ajouterai que cette importance ne peut que s'accroître, car les colonies anglaises n'ont pas été très promptes à profiter des libertés commerciales qui leur ont été données depuis quelques années. La Nouvelle-Écosse n'a encore de relations qu'avec la métropole, les colonies voisines et les États-Unis. Si elle abordait les marchés d'Europe, il est permis de croire qu'elle doublerait facilement les 15 millions qu'elle retire chaque année de ses inépuisables pêcheries. De même pour les bois. La France par exemple n'en reçoit pas de cette provenance, et, bien que le prix de cet article ait doublé chez nous de 1852 à 1857, l'usage qui s'en fait n'en va pas moins toujours en augmentant, jusqu'à donner une importation annuelle de 100 millions. A lui seul, Paris consomme pour près de 40 millions de bois, tant français qu'étrangers; Bordeaux reçoit des douvelles des États-Unis au nombre de 22 millions. Certes les forêts de la Nouvelle-Écosse, dont on a pu tirer en une seule année une flotte de 58,000 tonneaux (1), pourraient être avantageusement exploitées en vue de nos marchés. Le traité de commerce conclu avec l'Angleterre laisse la voie ouverte.

S'il était vrai que, dans les relations entre la Nouvelle-Écosse et la métropole, cette dernière eût accepté la plus lourde moitié de la charge, elle doit en être récompensée par la reconnaissance et l'attachement de sa colonie. Être par excellence le pays loyal et dévoué à la couronne britannique, telle est en effet la prétention de la Nouvelle-Écosse, et cette prétention est de longue date si bien établie que, lors de la guerre de l'indépendance américaine, ce fut

(1) En 1851, le tonnage total des navires construits dans les îles britanniques a été de 149,637 tonneaux, et dans la Nouvelle-Écosse de 57,774 tonneaux. C'est une proportion de plus du tiers. Il est vrai que cette année a été exceptionnelle pour la colonie.

là que se réfugièrent les colons de la Nouvelle-Angleterre restés fidèles à la mère-patrie. Il en vint ainsi plus de 20,000. Depuis lors ce *loyalisme*, pour me servir du terme consacré, n'a fait qu'augmenter, et l'on en eut la preuve lors du voyage officiel du prince de Galles dans l'Amérique anglaise, voyage où l'enthousiaste réception d'Halifax contrasta d'une manière marquée avec la froideur du Bas-Canada et même de Terre-Neuve. La ville semblait transformée en un bosquet, chaque maison avait son illumination, ses transparens; pas une rue qui n'eût son arc-de-triomphe, quelques-unes même jusqu'à vingt et plus en enfilade, le tout, bien entendu, complétement aux frais des habitans. Ouvrait-on un journal, on n'y trouvait que l'éloge du prince, l'horoscope des splendeurs qui signaleraient son règne, l'histoire de ses premières années, etc. Les poètes indigènes épuisaient leur verve en acrostiches sur son nom; un hôtel se fût cru déshonoré si son portrait n'eût figuré au centre de chaque assiette, et dans les magasins rien ne se vendait qui n'eût été rebaptisé en son honneur. Donner à l'héritier du trône une haute idée du pays, c'était le but de tous, même des dames, fort préoccupées du souvenir que le prince emporterait d'elles, s'il les voyait échouer dans les complications de la révérence classique qui fait la gloire de la cour de Saint-James, mais dont le secret n'a pas franchi l'Atlantique. Bref, cette réception tranchait sur les fêtes officielles du même genre par l'expression d'un attachement véritablement exceptionnel, et peut-être cette vertu sera-t-elle plus utile à la Nouvelle-Écosse qu'elle ne le pense elle-même.

Halifax offrait au prince de Galles des souvenirs de famille d'un intérêt particulier. C'était là qu'avait longtemps vécu, dans un exil peu déguisé, son grand-père, le duc de Kent, physionomie à part dans cette curieuse famille des George d'Angleterre, dont la vie intime a été si bien étudiée par Thackeray. Heureux comme un prince! disent bien des gens. La carrière du duc, pleine de troubles et d'épreuves, donna d'un bout à l'autre un démenti au proverbe. « Je suis venu au monde mal à propos, disait-il lui-même. C'était dans le sombre mois de novembre, et la cour était en deuil d'un de mes oncles, mort la veille. Je me suis parfois demandé si cette naissance malencontreuse n'était pas un présage de la vie qui m'était réservée. » Dès l'âge de dix-huit ans en effet, en punition de quelques écarts de jeunesse, le roi George III, son père, l'envoie vivre loin de lui, sur le continent, ne lui laissant à dépenser qu'une chétive somme d'une guinée et demie par semaine. Il veut revenir en Angleterre, on le lui défend. Au bout de cinq ans, il y rentre néanmoins sans autorisation; le roi refuse de le voir, et l'expédie dans les vingt-quatre heures à Gibraltar, puis de là au Ca-

nada. Les guerres de la révolution venaient de commencer : le prince fut envoyé aux Antilles, où il se distingua à l'attaque de la Martinique; mais son père resta inflexible, et il faut bien dire aussi que de son côté le duc, aigri par cette rigueur exagérée, n'avait pas apporté à sa conduite toutes les réformes désirables. Ce fut alors que son pèlerinage le conduisit à Halifax. Il fallut une absence de treize ans pour qu'on lui permît de venir prendre possession, à la chambre des lords, du siége auquel sa naissance lui donnait droit, à la condition d'être renvoyé à la Nouvelle-Écosse aussitôt après. L'altération de sa santé mit seule un terme à cet exil. On le retrouve enfin gouverneur à Gibraltar, en lutte avec un inférieur auquel le roi donne raison contre lui, puis destitué comme un simple fonctionnaire, et demandant vainement un conseil d'enquête pour se justifier. Les dernières années de sa vie furent en proie aux embarras financiers les plus pénibles. A grand'peine put-il obtenir du prince-régent les moyens de quitter le continent, où il avait cherché un refuge contre ses créanciers, afin que l'enfant qui devait être la reine Victoria pût voir le jour sur le sol anglais. Il mourut un an après cette naissance. En visitant non loin d'Halifax les ruines du château où s'était écoulée une grande partie de cette triste existence, en la comparant à l'heureuse et brillante carrière de sa mère, le prince de Galles dut faire un singulier retour vers le passé.

Pour la Nouvelle-Écosse comme pour le Canada, la question la plus importante devrait être l'émigration. — Nous avons trois millions d'habitans, et nous en pouvons loger quarante millions, — disent les Canadiens. Il en est de même, proportion gardée, pour la Nouvelle-Écosse. Malheureusement pour elle, c'est surtout vers les bords du Saint-Laurent que, depuis trente ou quarante ans, le gouvernement anglais s'est appliqué à diriger son courant d'émigration dans ces pays, préoccupé qu'il était de la nécessité de fortifier cette barrière naturelle contre toute chance d'agression américaine. Il est à craindre qu'il n'en soit encore longtemps ainsi, et cependant, grâce au défaut de concurrence, peut-être la Nouvelle-Écosse, tout oubliée qu'elle est, offrirait-elle à l'émigrant des avantages qu'il ne rencontrerait pas ailleurs. On y trouve facilement des terres d'excellente qualité, à demi défrichées, avec maison et grange en bois (ce que les Anglais appellent *log-house*), pour des prix qui varient de 20 à 35 francs l'hectare. Incultes et sans préparation, elles se vendent 4 francs l'hectare. De toutes les colonies anglaises, la Nouvelle-Écosse est celle où le chiffre de l'impôt est le moins élevé : 13 francs environ par tête et par an, tandis qu'il est de 30 fr. à Terre-Neuve, de près de 100 fr. dans les établissemens du groupe australien, de 115 francs dans la Nouvelle-Zélande, et même de

135 francs à la Jamaïque. C'est aussi de toutes les colonies la plus rapprochée de la mère-patrie, sauf Terre-Neuve. Le climat y est des plus sains, les communications à l'intérieur faciles et sûres. Des canaux y relient les lacs nombreux qui s'étendent sur une partie du territoire. Bref, rien n'y manque qu'une population plus compacte, et à défaut de l'initiative métropolitaine il y a lieu de s'étonner que l'administration locale ne consacre pas une partie de ses ressources financières à encourager l'immigration.

Nul exemple à cet égard n'est plus instructif que celui des États-Unis. C'est par le zèle de quelques agens européens, peu nombreux d'ailleurs, et surtout par les soins dont le colon est entouré à son arrivée, que l'Américain réussit à grossir chaque année le chiffre de son contingent étranger. Ainsi, sur les 68,311 émigrans débarqués à New-York en 1861, 5,079 furent hébergés gratuitement dans les hôpitaux de la ville, 6,177 reçurent de même un logement provisoire, et 6,023 furent pourvus par l'entremise de commissaires nommés à cet effet. L'utilité de ces premiers soins est si bien comprise de tous, que chaque année les dépenses qu'ils occasionnent sont en partie couvertes par les contributions volontaires des émigrans déjà établis à l'intérieur. Ces apports furent de 90,000 fr. en 1861 (1). Il est à remarquer que, sur ces 68,000 nouveaux débarqués, 1,389 seulement durent être nourris, et qu'il ne leur fut fait d'avances en numéraire que 7,000 francs environ, sur lesquels 150 fr. seulement n'étaient pas encore remboursés à la fin de l'année. Cette statistique de frais, qui seraient proportionnellement réduits en raison de l'importance du pays, n'a rien assurément qui doive effrayer la Nouvelle-Écosse, et tout porte à croire qu'une fois l'impulsion donnée, on verrait, comme aux États-Unis, se constituer des compagnies d'émigration qui affranchiraient l'état de toute charge de ce genre. Lorsqu'on songe au parti que, sur une échelle restreinte, la population acadienne du XVIIIe siècle avait su tirer de la petite portion de pays occupée par elle, on a peine à comprendre les préjugés qui se sont répandus en Angleterre sur l'infertilité de cette colonie. La baie de Fundy a toujours ses marées, les plus considérables du globe, où la mer s'élève au moins de 25 mètres, et les riches terrains d'alluvion ainsi formés ne sont pas moins productifs qu'à l'époque où les colons français les cultivaient avec un succès si marqué. Aujourd'hui, avec sa minime population de 330,000 âmes, la Nouvelle-Écosse trouve moyen d'exporter pour près

(1) Une grande partie des dépenses d'émigration sont défrayées par les émigrans déjà établis, qui font passer à leurs amis d'Europe l'argent nécessaire pour venir les rejoindre. Il est telles années où l'ensemble de ces sommes, officiellement constaté dans les maisons de banque, s'élève en Angleterre à plus de 11 millions de francs.

de 6 millions de francs de produits agricoles. Ce n'est pas là le fait d'un sol stérile. Je ne prétends pas représenter ce pays comme la terre promise de la colonisation : il n'est pas douteux que, pour qui consent à abdiquer sa nationalité, aucune émigration ne saurait valoir celle des États-Unis; mais, pour le colon anglais qui tient à vivre à l'abri de son pavillon, l'ancienne Acadie a de nombreux avantages qui lui sont propres, et qui pourraient même la faire préférer au Canada, toujours offert en première ligne aux hasards d'une invasion américaine.

En attendant que cette émigration s'organise, il est à regretter de ne pas voir au moins les touristes placer plus souvent ce pays sur le programme de leurs voyages. En automne surtout, alors que le feuillage des bois se diapre d'une éclatante variété de couleurs à laquelle nos forêts sont loin d'atteindre, la nature y est d'une incomparable beauté : on dirait, pour me servir de l'heureuse image du poète américain Bryant, on dirait le plus merveilleux coucher de soleil tombé du ciel sur la cime des arbres. Toutefois, pour le voyageur, le grand charme de la Nouvelle-Écosse sera moins dans le paysage que dans la société. Également éloignée de la raideur britannique et du sans-gêne *yankee*, sûre de plaire parce qu'elle sait de quel aloi est la bienvenue qu'elle offre à l'étranger, cette société rappelle volontiers la franche hospitalité créole de nos colonies. L'habitant de la Nouvelle-Écosse néanmoins est Anglais avant tout : il l'est par son dévouement à la métropole, par sa probité commerciale, par son amour des associations, par son goût pour les choses de l'intelligence; mais en même temps il a su emprunter à l'Américain son voisin une dose suffisante de son esprit d'entreprise, de sa confiance en l'avenir, de son imperturbable assurance dans les revers, voire même de ses innombrables sociétés de tempérance. J'ajouterai qu'il n'en aime pas davantage ce voisin pour cela; aussi, dans la guerre qui divise les États-Unis, ses sympathies se sont-elles dès le début ouvertement déclarées en faveur du sud : tous ses journaux étaient dans ce sens; le refrain nègre de *Dixie's Land* (1), dont le sud a fait un air national, était devenu son chant populaire, et ce fut bien pis encore quand l'affaire du *Trent* vint piquer au vif sa susceptibilité patriotique. Cette attitude était sans inconvéniens d'ailleurs, car le nombre des Américains établis dans le pays d'une manière permanente est relativement faible, et de plus l'hospitalité traditionnelle dont nous avons parlé n'en était en rien atteinte. On

(1) *Dixie's Land* (Terre de Dixie) est un sobriquet sous lequel les Américains des deux partis désignent familièrement les états du sud, en souvenir d'une ligne de démarcation par laquelle le sénateur Dixon proposa, il y a quelques années, de séparer les états libres des états à esclaves.

en eut la preuve par l'accueil plus que cordial qu'au fort de la guerre, malgré sa nationalité, le docteur Hayes reçut à la Nouvelle-Écosse en revenant de son voyage d'exploration au pôle nord. Partie de Boston en juillet 1860, cette expédition était restée quinze mois sans aucune nouvelle, et apprit à Halifax seulement que la patrie qu'elle avait laissée en paix était depuis près d'un an en proie à toutes les horreurs de la guerre civile.

J'arrive à la séduction sur laquelle compte le plus la Nouvelle-Écosse, qui eut, elle aussi, ses songes dorés, et qui pendant quelques mois se plut à rêver l'étourdissant fracas des gloires et des misères californiennes. Des gisemens d'or y furent découverts en mars 1861. Comme en Australie, en Californie et en Colombie, cette révélation fut l'effet du hasard, fait d'autant plus remarquable qu'à différentes reprises le pays avait été l'objet de bonnes études géologiques. Un paysan buvait à un ruisseau; parmi les cailloux, il voit briller une pépite d'or, continue ses recherches et en trouve d'autres. Dès le lendemain, la nouvelle se répandit dans le voisinage; un mois ne s'était pas écoulé qu'une population de quelques centaines de mineurs était à l'œuvre, fouillant et retournant le sol en tous sens. L'éveil une fois donné, de nombreux gisemens ne tardèrent pas à être signalés sur toute l'étendue de la péninsule, et, bien qu'ils ne fussent guère que d'une richesse moyenne, il suffit de quelques rencontres heureuses pour réchauffer et entretenir le zèle des chercheurs d'or. Le minerai s'offrait partout à l'état de quartz aurifère, et, comme en Californie, l'on trouvait aussi des sables mêlés de poudre d'or par suite de l'action séculaire des eaux sur les roches des terrains voisins. Une bonne fermière, qui toute sa vie avait employé ce sable à ses usages domestiques, faillit perdre la raison en apprenant qu'elle avait si longtemps foulé la fortune aux pieds sans en profiter.

On a encore trop peu de données sur ces découvertes pour pouvoir rien préjuger de l'avenir qui leur est réservé : elles ont d'ailleurs été peu ébruitées au dehors, et l'administration de la colonie, par suite d'un sentiment de réserve exagéré, semblait même au début vouloir en atténuer l'importance. Il est surabondamment démontré que les roches aurifères s'étendent de l'est à l'ouest, sur tout le grand diamètre de la presqu'île, en veines d'une richesse variable; mais l'exploitation n'a encore été régulièrement ouverte que sur une vingtaine de points, et aucun document ne permet d'asseoir une évaluation, même approximative, des résultats d'ensemble de la campagne de 1861. Quant aux résultats partiels que l'on a pu constater, les profits en ont été satisfaisans. A Tangier, théâtre de la découverte, les bonnes concessions donnèrent 12,000 fr., quelques-

unes 8,000, d'autres à la vérité ne rapportèrent que 3,000 francs, quelques-unes même rien. Six hommes en exploitaient une à Sherbrooke, de laquelle ils retirèrent en trois mois dix tonneaux de quartz pouvant donner 2,000 fr. l'un, plus 23 tonneaux d'une qualité inférieure, à 700 francs l'un environ : cela faisait à chacun des travailleurs un rendement de près de 6,000 francs brut. Cette expérience est l'une des plus concluantes que l'on puisse citer, parce qu'il n'y est question que de minerai et non de pépites exceptionnelles, sur lesquelles nul ne doit compter. Chaque concession mesure 50 mètres sur 80 et est assujettie à une redevance annuelle de 200 francs. D'autres plus grandes, de 150 mètres sur 160, sont imposées à 1,200 francs par an. Des mines de cette sorte appellent naturellement une intervention de compagnies et de capitaux, car l'or ne peut y être obtenu qu'au moyen de l'outillage assez dispendieux des machines à broyer le quartz; mais tout porte à croire que cette découverte sera pour la Nouvelle-Écosse le point de départ d'une ère meilleure. En enfouissant ces trésors dans les entrailles de la terre, la Providence semble avoir eu pour but de ne les révéler à des intervalles connus d'elle seule qu'afin de donner de loin en loin aux progrès de l'humanité une impulsion inattendue, à l'expansion de notre race un nouvel essor. On l'a pu voir en Australie et en Californie, et ce qui s'est passé là en grand se passera en petit à la Nouvelle-Écosse. Il est mieux pour elle que ses mines n'offrent pas le caractère aléatoire qui distinguait celles des deux pays que nous venons de nommer; sa population y gagnera en moralité, en esprit de conduite et de travail, et si elle en est réduite à ignorer les bienfaits de la loi de Lynch, si le sort lui refuse la gloire bruyante des argumentations à coups de *revolver*, en revanche elle jouira de l'*aurea mediocritas* du poète dans l'acception la plus littérale du mot. Il serait peu sage à elle de se plaindre.

Pour qui avait été témoin de la fièvre californienne de 1852, les mines de la Nouvelle-Écosse étaient doublement curieuses. On eût dit un *placer* du Sacramento vu par le gros bout de la lorgnette. C'étaient bien les mêmes mineurs aux chemises de laine, aux chapeaux de cuir bouilli, aux rudes bottes montant jusqu'aux genoux; mais leurs allures étaient si paisibles, si honnêtes, si primitives, qu'on eût pu les croire bourgeoisement occupés à extraire du sol le métal le plus ordinaire. Point de meurtres, point de rixes, point de vols même. Chacun dormait sans crainte dans la hutte grossière qu'il s'était faite de bois ou de branchages, sans serrure et souvent sans porte. Pendant toute cette première année, les travailleurs n'opérèrent que par petites bandes; les compagnies sérieuses ne s'étaient pas encore formées, et les procédés d'exploitation furent

naturellement des plus élémentaires. Les mineurs les plus avisés s'acharnaient à leur veine de quartz afin d'en préparer le plus possible pour la machine à broyer (*crusher*) qui serait montée plus tard. D'autres, avides de réaliser sur-le-champ même, écrasaient le minerai avec le marteau et le lavaient séance tenante. Dans un pays où la journée de travail se paie 6 francs, beaucoup de ces derniers eussent gagné autant à toute autre occupation; mais il faut bien admettre que les fauves reflets de ce métal, pépites, poudre ou paillettes, allument chez le chercheur d'or une fièvre d'une nature spéciale. Combien d'heures ne suis-je pas resté moi-même, accroupi sur le bord d'un ruisseau, à contempler ces lavages, à voir la poignée de terre et de gravier mise dans une simple écuelle de fer battu se réduire progressivement, jusqu'à ce que quelques points jaunes vinssent à y briller çà et là! Ces mineurs ne faisaient pas mystère de leurs trouvailles comme ceux de la Californie. Ils étalaient au contraire avec orgueil ceux de leurs fragmens de quartz où l'or se montrait en plus grande abondance, et vidaient complaisamment sous vos yeux la petite boîte où se trouvaient les quelques pincées d'or, fruit du travail de la semaine. On eût dit qu'ils cherchaient une sorte d'encouragement moral. Tangier, Sherbrooke, Lunenburg, étaient leurs principaux centres d'opération; ils s'y comptaient par centaines. A Laurence-Town, à Allan's-Farm et ailleurs, leur nombre était plus restreint, et c'était au milieu des bois qu'on les rencontrait, éparpillés sur le flanc du coteau que leurs pics éventraient. Partout leur travail était marqué au sceau d'une commune morosité, d'une même préoccupation taciturne.

Je me souviendrai longtemps d'un mineur qui me raconta sa triste histoire aux *diggings* de Laurence-Town. Bien qu'il n'eût pas quarante ans, le pauvre homme paraissait presque sexagénaire, et cette vieillesse prématurée s'expliquait uniquement par quelques années de luttes et de travaux infructueux, qu'il avait passées d'abord en Californie, puis sur les bords de la rivière Frazer. « Je suis né chercheur d'or, disait-il en fixant sur moi un regard où perçait une nuance d'égarement; ce sera la passion de toute ma vie, et je n'y ai jamais trouvé que misères et privations. » Après avoir vécu douze ans sur les bords du Pacifique, il retournait dans le nord de l'Angleterre pour réaliser un mince héritage, lorsqu'à New-York le bruit des découvertes de la Nouvelle-Écosse vint jusqu'à lui. Il n'avait pu résister au désir de venir de nouveau tenter la fortune; mais, à peine arrivé, sa manie l'avait lancé dans une voie imprévue. Non loin de Lunenburg est une petite île nommée Oak-Island, où une tradition locale veut qu'un célèbre pirate nommé Kidd ait enfoui une partie des richesses qu'il avait amassées dans ses courses. Quelques pau-

vres diables s'étaient réunis en société pour rechercher ce trésor imaginaire, et notre mineur s'était joint à eux. Avec quelle ardeur, avec quel accent de conviction le malheureux racontait les péripéties de ces fouilles! Ils avaient trouvé le puits, constaté les marques d'un travail antérieur, creusé jusqu'à plus de trente mètres, et reconnu l'existence d'un coffre de chêne. Leur sonde en traversait les épaisses parois, et arrivait dans un milieu moins résistant dont leur imagination faisait un monceau de pièces d'or. L'invasion de l'eau avait alors interrompu les travaux; mais ce n'était, selon lui, qu'une preuve de plus, car cette eau ne pouvait venir que d'une galerie pratiquée par les pirates du fond du puits jusqu'au rivage. Pour lui, son dernier sou était dépensé; il avait quitté son île pour les mines, mais avec la ferme intention d'y retourner dès que ses gains le lui permettraient. Le trésor du capitaine Kidd était désormais pour lui un article de foi; il l'eût enfoui lui-même que ses détails n'auraient pas été plus précis. J'ai su depuis qu'à plusieurs reprises déjà ce trésor avait excité des convoitises analogues, que plus de 100,000 fr. y avaient été dépensés dix ans auparavant, et qu'une nouvelle société venait encore de se former pour cette importante découverte, au capital de cent actions de 125 francs l'une. Soixante-cinq hommes et trente-cinq chevaux y travaillaient nuit et jour, et avaient atteint une profondeur de plus de 40 mètres; mais le vétéran de Californie, le mineur de Laurence-Town, avait-il réussi à prendre place au banquet? Je l'ignore; à coup sûr, nul n'en était plus digne.

On rencontrait peu d'Acadiens aux mines, et l'on n'y voyait pas un Indien. Ces débris d'un autre âge sont restés fidèles aux occupations de leurs pères. Les premiers ne vivent que d'agriculture et de cabotage, car la mer est leur seconde patrie, tandis que la chétive et nomade existence des Mic-Macs ne repose encore aujourd'hui que sur la chasse et la pêche, comme au temps où la fumée de leurs *wigwams* était dans le pays la seule trace de vie humaine. « D'où venez-vous? demandais-je à une pauvre vieille *squaw* ratatinée comme un raisin sec, qui étendait sur des piquets la peau d'un caribou fraîchement écorché. — Du haut du Cap-Breton, et nous partirons à la prochaine lune pour les bois de l'intérieur, » me répondit-elle en étendant la main vers le couchant. C'est là toute leur vie. On les rencontre parfois dans les rues d'Halifax, où ils viennent vendre quelques objets de curiosité; ils y semblent dépaysés. Plusieurs d'entre eux balbutient le français, car ces pauvres gens, dont le concours ne nous a jamais fait défaut au temps de nos luttes avec la Grande-Bretagne, se plaisent à retenir quelques bribes du langage qu'ont parlé leurs pères. Les Anglais semblent les regarder comme des êtres d'une race inférieure, doux et inoffensifs; mais ils s'en oc-

cupent peu. Quoi qu'aient pu prétendre les déclamateurs intéressés de l'école philosophique du XVIIIe siècle, de tous les peuples colonisateurs, un seul a réussi à conserver la race aborigène des pays conquis, l'Espagnol; l'Anglais n'a cherché qu'à se substituer à elle.

Ces Indiens de l'Acadie ont peu varié dans leur attachement à la foi catholique; mais le fait pourrait s'expliquer par la prépondérance que, grâce à l'émigration irlandaise, le catholicisme a su s'assurer dans la colonie. Il y représente les trois dixièmes de la population. Faut-il attribuer à ce fait la plus grande condensation relative du protestantisme dans la Nouvelle-Écosse? On serait tenté de le croire. Il est certain que je n'ai constaté dans le pays que dix sectes de dénominations différentes; encore, sur les dix, y en avait-il quatre insignifiantes comme importance numérique. C'est un résultat que l'on ne trouverait ni en Angleterre ni en Amérique. Ces sectes toutefois ne laissent pas que de se surveiller mutuellement avec une vigilance plus jalouse qu'aux États-Unis, et j'en citerai un exemple trop curieux pour être passé sous silence. La Nouvelle-Écosse possède à Dartmouth, près d'Halifax, un magnifique hôpital d'aliénés qui pourrait être pris pour modèle dans tous les pays du monde. Le traitement consiste surtout en une liberté presque absolue unie à une grande douceur; on évite même d'y prononcer le mot de punition. L'excellent docteur de Wolfe, qui dirige l'établissement avec une sollicitude qu'on ne saurait assez louer, m'avait offert d'y venir assister à l'office du dimanche. Les fous des deux sexes étaient réunis dans la chapelle sans nulle précaution apparente, et s'y comportaient avec une précision automatique qui eût fait honneur à bien des fidèles en pleine possession de leur raison. Ils se levaient, s'asseyaient, se tournaient, s'agenouillaient et chantaient à point nommé sans l'ombre d'une méprise; mais je fus fort étonné d'apprendre que le service de la semaine suivante serait différent de celui que je venais d'entendre. Les ministres des diverses sectes poursuivent en effet jusque dans ce refuge les âmes absentes de ces infortunés, et se sont, pour éviter toute discussion, réglé une sorte de tour de service, de manière à avoir successivement un dimanche anglican, un autre baptiste, un autre presbytérien, et ainsi de suite. Malgré mon respect pour le prosélytisme religieux, je ne pus m'empêcher de le trouver singulièrement fourvoyé.

Les nègres, qui forment une fraction assez importante de la population de la Nouvelle-Écosse, sont généralement baptistes. Pourquoi cette préférence? Eux-mêmes l'ignorent probablement, mais ils n'en tiennent pas moins à la forme assez spéciale qu'ils ont donnée à leur culte. Cette forme est étrange, il faut le dire, et bien digne d'eux. Les hymnes chantées en chœur sont accompagnées

d'une sorte de danse ou balancement alternatif sur une jambe et sur l'autre; lorsque le ministre veut terminer l'exercice, il frappe dans ses mains : tout s'arrête. Alors vient le sermon. « On vous accuse d'être bruyans dans vos plaisirs, dans vos conversations même! » s'écriait un de leurs prédicateurs. L'assemblée poussait un long gémissement. « Mais combien ne serez-vous pas plus bruyans encore quand luira pour vos frères du sud le grand jour de l'émancipation! » Et le chœur répondait par un *hurrah* discordant. Cette population noire vit généralement à part, et son progrès social a été peu marqué jusqu'ici; non qu'aucun ostracisme, aucune proscription sociale soient venus l'entraver comme aux États-Unis, mais peut-être ces enfans d'une race déshéritée n'ont-ils pas trouvé chez les maîtres du pays toute la sympathie qui semble nécessaire à leur développement. Leur travail néanmoins suffit à les faire vivre, et c'est beaucoup dans ce climat si différent de celui que la Providence leur avait destiné; c'est même un phénomène exceptionnel qui mériterait de fixer l'attention des Anglais plus qu'il ne l'a encore fait.

Parmi les sectes qui se disputent l'influence religieuse dans la société anglo-américaine, une des plus excentriques à coup sûr est celle qui place le monde à la veille de sa fin (1). J'entendis à Halifax un prédicateur de cette secte donner une série de conférences où la théorie du *millennium* fut exposée dans son plus entier développement avec un talent que l'on ne pouvait voir sans regret au service d'une pareille cause. Avant d'entrer dans les détails du cataclysme, il commença par reprendre une à une les diverses prophéties de l'Écriture, afin de bien indiquer comment toutes s'accordaient à signaler l'année 1864 comme le début de la grande tribulation finale, et 1867 ou 68 comme l'ère du *millennium*. Il trouvait d'abord au seizième verset du quatrième chapitre de Daniel une première période de sept *temps*, laquelle, en représentant chaque temps par 360 années (interprétation fréquente, mais dont j'ignore l'origine, et que je ne me charge pas de justifier), donnait un laps de 2,520 ans. C'est précisément l'intervalle qui sépare 1868 de la date à laquelle les Juifs perdirent leur indépendance sous Manassé, 652 ans avant Jésus-Christ. — Venait ensuite une deuxième période de 2,300 ans, prédite au quatorzième verset du huitième chapitre de Daniel, laquelle s'ouvrait avec la restauration du culte à Jérusalem, sous Néhémie. Or le décret donné à cet effet par Artaxerce est de 446 ans avant Jésus-Christ; la reconstruction du temple dura treize ans, et il est certain que si l'on retranche 433 de 2,300, on

(1) Voyez, sur la croyance au *millennium*, la *Revue* du 1er novembre 1862.

retombe sur 1867. Une troisième période de 1,260 années, deux fois mentionnée dans l'Apocalypse (chap. 12, verset 6; chap. 13, verset 5) nous ramène encore à 1868, en partant de la date à laquelle les papes reçurent définitivement le titre d'évêque universel, en 608. Le prédicateur énuméra de la sorte jusqu'à neuf périodes prophétiques, qui toutes convergeaient aussi exactement au même point que les rayons d'un cercle à son centre; mais j'en ai dit assez pour mettre à nu le procédé : de même que l'élève cherchant une solution géométrique commence par supposer le problème résolu, il semble qu'ici on ait d'abord réuni ces divers intervalles de temps au même point d'arrivée, quitte à justifier ensuite les points de départ d'une manière plus ou moins plausible. Une preuve concluante d'ailleurs était tirée de la Genèse. C'est en 1867 que le monde accomplit sa six millième année (1), et le jour du repos qui doit couronner la semaine de la création n'est autre que le *millennium*, c'est-à-dire la succession des dix siècles qui s'ouvriront dans cinq ans. Peu d'élus malheureusement verront cette terre promise, si l'on songe que sur les 1 milliard 300 millions d'âmes qui peuplent le globe, 300 millions seulement connaissent l'Évangile, et 5 millions à peine le comprennent. Il est difficile par suite de ne pas être effrayé du carnage réservé à la grande bataille d'Armageddon, dans laquelle, outre l'antechrist et son faux prophète le pape, devra nécessairement périr une hécatombe de 1 milliard 295 millions d'infidèles! A la vérité, tous les produits de notre civilisation matérielle, villes, chemins de fer, canaux, flottes, etc., seront préservés de la destruction pour l'usage des survivans, qui ne tarderont pas à repeupler le globe d'une race meilleure que la nôtre. — Si les études chronologiques par lesquelles s'étaient ouvertes les conférences dont je viens d'indiquer le sujet avaient visé au caractère d'une discussion scientifique, en revanche la description du *millennium* brilla par un véritable lyrisme. Je ne crois pas néanmoins que le nombre des prosélytes ait été grand à Halifax, où ces étranges discours semblaient accueillis avec plus de curiosité que d'admiration. C'est aux États-Unis et surtout en Angleterre que la secte prophétique ou de la seconde venue du Christ (*second advent*) compte le plus de disciples. Reviendront-ils à des idées plus saines en voyant la mystérieuse année 1868 s'écouler comme tant d'autres? On n'ose l'espérer; ce n'est jamais impunément que l'on joue avec la folie.

La Nouvelle-Écosse n'est encore en définitive, — nos souvenirs l'auront peut-être prouvé, — qu'une colonie d'une faible impor-

(1) Ce ne serait qu'en 1996 d'après les calculs les plus généralement admis. La date de 1867 est basée sur les travaux de divers théologiens anglais, MM. Fynes Clinton, Saville, Shimeall, Elliott, etc.

tance. Ce n'est pas à dire que l'avenir lui manque. De tous les avantages naturels qu'elle possède, un seul a jusqu'ici été apprécié à sa juste valeur, la supériorité militaire de la rade d'Halifax. Il n'en saurait être autrement aussi longtemps qu'un lien commun ne rattachera pas en un seul groupe les diverses possessions anglaises de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire les îles du Prince-Édouard et du Cap-Breton, le Nouveau-Brunswick, objet incessant de la convoitise américaine, Terre-Neuve et ses opulentes pêcheries, le Canada enfin avec son immense territoire offert à la colonisation. Au centre viendrait se placer la Nouvelle-Écosse, riche de ses minéraux, de ses houilles surtout, forte de son attachement héréditaire à la couronne, et destinée par sa position géographique à devenir le siége de la centralisation administrative du groupe. Halifax en effet est accessible en toute saison ; jamais les glaces de l'hiver ne viennent fermer l'entrée de sa rade, comme à Québec et dans les autres ports de la même région. L'idée de cette confédération n'est pas nouvelle, et à diverses reprises elle a été mise en avant; mais il ne suffira pas d'un simple décret pour la réaliser : il faudra auparavant relier ces pays entre eux, établir entre les populations des rapports plus intimes que ceux qui ont existé jusqu'ici, et c'est là surtout une affaire de voies de communication, en d'autres termes une affaire d'argent.

Construire un chemin de fer intercolonial qui vienne aboutir à Québec, tel est le premier pas vers l'union désirée, et Halifax, qui serait la tête naturelle de cette ligne, verrait par ce seul fait décupler son importance. Plusieurs fois déjà la question a été l'objet d'études sérieuses, tant à Londres que sur les lieux mêmes. Le grand obstacle est la lourde dépense qui en résulterait, dépense à laquelle les colonies intéressées sont naturellement loin de pouvoir faire face. Il est à craindre de plus, on l'a dit, que ce chemin ne soit pas une meilleure opération financière que ne l'a été le *Grand Trunk Railway* au Canada. Pas plus qu'aucun autre peuple, l'Anglais n'aime à voir ses capitaux improductifs. Toutefois l'exemple du *Grand Trunk Railway* est mal choisi : il était difficile que la concurrence du Saint-Laurent, le long duquel cette ligne est construite entre Montréal et Québec, n'en diminuât pas les revenus pendant une grande partie de l'année, tandis qu'un chemin aboutissant à Halifax rendrait au contraire au commerce du Canada pendant l'hiver une partie de l'activité dont il est privé par les glaces de ses ports. Le point de vue commercial d'ailleurs n'est pas le seul qu'il faille envisager, et un exemple récent a montré à quel point il est de l'intérêt bien entendu de l'Angleterre d'avoir en toute saison ses communications assurées avec le Canada. Combien de millions

n'eût-elle pas épargnés lors de l'affaire du *Trent*, si le chemin de fer dont nous parlons avait existé! Certes ses mesures furent prises avec une merveilleuse promptitude, et l'imposante escadre que quelques semaines, j'allais dire quelques jours, suffirent à réunir aux Bermudes ne laissait rien à désirer du côté de la mer; mais il fut loin d'en être de même au Canada : à peine ce pays se trouvait-il en état de défense lorsque tout fut terminé, à peine avait-il reçu ses troupes, et à quel prix? Ces sommes eussent payé bien des milles de chemin de fer, et la Nouvelle-Écosse a dû les regretter plus d'une fois.

Il dépend de l'Angleterre de retarder ou de hâter l'union de ces colonies; mais il ne dépendra pas d'elle de l'empêcher, car, l'idée une fois lancée, elle est trop dans l'ordre naturel des choses pour ne pas aboutir. Il n'est pas nécessaire de pousser bien loin le don de divination pour voir dans l'union projetée le germe d'une future confédération destinée à compléter l'équilibre de ce vaste continent, et à balancer peut-être un jour dans la mesure qui lui sera propre l'influence des États-Unis. C'est dans la manière dont l'Angleterre saura guider ces pays naissans que l'on verra jusqu'à quel point l'histoire de l'indépendance américaine lui a servi de leçon. De la séparation violente qui s'ensuivit alors, résultèrent chez la nation émancipée des souvenirs non encore éteints d'injustice et d'oppression; mais l'on sait aujourd'hui que les colonies n'ont de véritable valeur pour la métropole qu'autant qu'elles lui sont unies par les liens de l'affection. Et si celles qui nous occupent, après avoir grandi sous l'influence tutélaire de la Grande-Bretagne, demandaient à dénouer peu à peu la chaîne des rapports administratifs le jour où leur développement l'exigera, si elles en venaient à se séparer de la mère-patrie comme un ami se sépare d'un ami, en conservant ainsi qu'un pieux dépôt le souvenir reconnaissant des bienfaits passés, « croit-on, a dit un homme d'état, M. Gladstone, croit-on que l'existence d'une nouvelle race américaine, intimement liée à l'Angleterre par sa langue, ses mœurs et ses lois, ne serait pas de nature à accroître singulièrement l'influence britannique dans le monde civilisé? » Espérons que cette brillante perspective se réalisera, car si l'union des Acadiens et des Canadiens en une seule famille rend à notre race la seule part d'influence qu'elle puisse revendiquer dans ces beaux pays que nous avons perdus, elle sert en même temps les intérêts de la civilisation tout entière dans une des plus intéressantes parties du globe.

ED. DU HAILLY.

LE

LITTORAL DE LA FRANCE

L'EMBOUCHURE DE LA GIRONDE ET LA PÉNINSULE DE GRAVE.

L'embouchure de la Gironde et le golfe de Cordouan forment l'un des parages les plus curieux de la mer qui baigne les côtes de France. Comme les bords de la Basse-Loire et du golfe de la Seine (1), les rivages de l'estuaire girondin encadrent de vastes nappes d'eau où l'on peut étudier tous les phénomènes des courans et des marées; mais ils se distinguent aussi par des caractères qui leur sont propres. La bouche de la Gironde est, à tous les points de vue, une véritable solution de continuité dans le développement des côtes de la France. Tandis qu'au nord la ligne mouvementée des rivages est défendue par une barrière d'îles et présente une succession continuelle de baies et de péninsules, des pointes rocheuses du Finistère aux dunes de la Saintonge, la plage méridionale, dépourvue de presqu'îles, de golfes et de promontoires, se prolonge en droite ligne vers le sud jusqu'à la base des Pyrénées. Les eaux de la Gironde, situées exactement à égale distance du pôle et de l'équateur, forment aussi bien pour la France que pour l'hémisphère entier la vraie ligne de séparation entre le nord et le midi : d'un côté s'étendent des collines riantes et bien cultivées, de l'autre les

(1) Ce dernier nom rappelle la remarquable série d'études consacrées aux côtes de France par un des collaborateurs les plus regrettés de la *Revue*, M. J.-J. Baude. En traitant ici quelques-unes des questions scientifiques qui se rattachent à l'embouchure de la Gironde, nous essayons d'entrer dans la voie qui a été si bien ouverte.

sables infertiles d'un pays presque désert. Au nord habitent des populations gauloises parlant un dialecte français; au sud les rares habitans, dont les ancêtres étaient probablement en grande partie Ibères, ont un patois qui se rattache à la grande famille provençale. Ainsi tout diffère sur les deux bords, à peine séparés de quelques kilomètres. A l'intérêt offert par ces contrastes s'ajoute celui que présentent les déplacemens séculaires de la péninsule de Grave, qu'on essaie maintenant de fortifier contre les assauts de la mer. Au point de vue commercial, l'estuaire de la Gironde n'est pas moins remarquable, car il donne accès à une ville de commerce qui fut pendant longtemps la plus importante de la France entière.

I. — LE GOLFE ET LE PHARE DE CORDOUAN.

Le vaste entonnoir du golfe de Cordouan, dans lequel s'engouffrent les flots du large avant de pénétrer dans la Gironde et de se heurter avec son courant, est occupé dans une forte partie de son étendue par des bancs de sable situés à moins de 10 mètres au-dessous du niveau des basses mers. Tout à fait à l'ouest, c'est le Grand-Banc, l'ancien Mastelier des cartes marines : son rebord extérieur, qui descend en pente assez douce vers la haute mer et suit avec une régularité remarquable la direction du sud-est au nord-ouest, semble continuer au fond des eaux la ligne si peu mouvementée des rivages sablonneux des landes de Gascogne. En-deçà, vers l'intérieur du golfe, une zone de bancs à fond de sable et de gravier se dispose en forme de demi-cercle brisé autour du plateau sous-marin dont l'écueil de Cordouan occupe le centre. Plus à l'est, les bancs diminuent en nombre et en étendue : immédiatement après la Pointe-de-Grave, — c'est-à-dire à l'entrée même du fleuve, — l'embouchure offre d'une rive à l'autre une profondeur considérable, variant de 11 à 31 mètres.

L'entrée principale de la Gironde, connue sous les noms de Passe-du-Nord ou de Passe-de-la-Coubre, et signalée au loin pendant les nuits par les brusques éclairs de l'étoile de Cordouan, commence à une assez grande distance en mer, à 3 kilomètres environ de la côte la plus voisine et à 21 kilomètres du Saut-de-Grave, où s'ouvre l'estuaire proprement dit. Cette grande passe, que suivent actuellement tous les navires d'un fort tirant d'eau, serpente comme un large fleuve entre la zone des bas-fonds et les plages de la côte de Saintonge. Par un beau temps, l'entrée du chenal ne présente aucun danger, et, même en l'absence des nombreux pilotes qui font d'ordinaire le guet dans ces parages et se disputent les navires, tout capitaine intelligent peut facilement s'engager dans la passe et trou-

ver son chemin jusqu'aux mouillages du Verdon ou de Richard. Des bouées de diverses grandeurs jalonnent la route. Le jour, des amers de toute forme, balises, tours, clochers dressés sur les principaux promontoires et disposés de manière à former des lignes droites avec l'axe de la passe, mènent le navigateur comme en laisse et lui interdisent l'approche des écueils; la nuit, les phares remplacent les amers, et leurs feux, rouges ou blancs, fixes ou à éclipses, tracent sur les flots de longs sillages de lumière que les pilotes peuvent suivre aveuglément d'un détour de la passe à un autre détour. Après avoir perdu de vue derrière les dunes d'Arvert le haut clocher de Marennes, que les Anglais eurent soin de respecter pendant les guerres du moyen âge pour qu'il servît de point de reconnaissance à leurs vaisseaux, après avoir dépassé une énorme bouée qui signale à deux ou trois milles en dehors de la passe l'approche des dangers, les marins n'ont qu'à diriger leur course de manière à tenir devant eux sur une même ligne le clocher de Saint-Palais et celui de Royan, ou bien le feu de Terre-Nègre et celui de Pontaillac. En gardant inflexiblement cette direction sans obliquer à droite ou à gauche, ils s'engagent bientôt dans le premier détroit de la passe, long de plus d'un mille et large de 1,200 mètres environ. Du côté du nord, une ligne de brisans marque l'ancien rivage de la Pointe-de-la-Coubre, reculant sans cesse devant le choc des flots; au sud, le Grand-Banc projette une langue de sable à laquelle on a donné le nom significatif de Mauvaise, et qui mérite d'autant plus ce nom que les courans, en la transportant graduellement vers l'ouest et en allongeant ainsi la passe, ont rendu l'entrée plus difficile. Rongés et déplacés constamment par les vagues du flot et du jusant, les bords sous-marins de ce banc de sable sont coupés presque à pic, si bien qu'à une distance de quelques longueurs de vaisseau la profondeur varie déjà de plus de 10 mètres. A l'est de la Mauvaise, la passe, dont les sondes ne peuvent atteindre le fond qu'à 12 mètres au-dessous du niveau des basses mers, s'élargit tout à coup pour former un bassin très étendu et libre de tout danger. C'est là que les marins doivent changer de direction pour suivre la ligne droite que forment les deux phares de Saint-George et de Suzac, situés sur la côte de Saintonge au-delà de Royan; puis, après avoir longé le banc de Monrevel, dépassé les côtes de Saint-Palais, de Pontaillac, ils atteignent enfin l'embouchure, et n'ont plus qu'à se diriger vers la rade du Verdon, où de nombreux trois-mâts se balancent sur le flot en attendant l'heure favorable du départ.

En France, il n'est pas une seule entrée de fleuve qui soit aussi belle, aussi facile que celle de la Gironde. Malgré son énorme tirant d'eau, le *Great-Eastern* pourrait sans peine franchir la barre et pé-

nétrer dans l'estuaire aux heures de basse marée, car sur aucun point du chenal la profondeur n'est moindre de 12 mètres. Les bancs eux-mêmes offrent moins de dangers à la navigation que le plus grand nombre des entrées de rivière journellement pratiquées. Ainsi, dans presque toute son étendue, le Grand-Banc est recouvert de 6 à 9 mètres d'eau à l'instant le moins favorable du reflux, et si les pilotes n'y engagent point les navires, c'est parce que la houle y est beaucoup plus forte que dans les passes. L'état du temps peut seul créer des difficultés à l'entrée du chenal; les vents d'ouest soufflent fréquemment dans ces parages avec une violence extrême; souvent aussi les brouillards et les fortes pluies cachent la vue des phares; enfin la brume sèche, qui règne en moyenne pendant trente et un jours de l'année, obscurcit complétement l'horizon et coïncide toujours avec une mer très houleuse. Les marins redoutent cette brume presque autant que la tempête.

La Passe-du-Nord n'est pas la seule qui donne accès aux embarcations d'un fort tonnage; il en existe une seconde ouverte entre les récifs de Cordouan et la plage du Vieux-Soulac. Ce chenal, que les marins connaissent sous le nom de Passe-de-Grave, est, il est vrai, moins profond, plus étroit que la Passe-du-Nord, et les dangers y sont plus nombreux; mais il a l'avantage d'être à la fois court et direct, si bien que les navires à voiles peuvent facilement le parcourir d'une extrémité à l'autre dans l'espace de quelques heures. A marée basse, il offre aux endroits les moins profonds de 6 à 7 mètres d'eau, et, si nous en croyons le témoignage des pilotes et des pêcheurs, ses fonds de sable et de roche ne cessent de se creuser sous l'action des flots, promettant de devenir un jour aussi praticables aux grands navires que la voie plus longue de la passe septentrionale. Parfaitement balisé, le chenal de Grave ajoute une facilité de plus à l'entrée déjà si facile de la Gironde, et complète le réseau navigable du golfe de Cordouan. Au point de vue hydrologique, les deux passes forment comme un delta dont les deux branches longent la côte en laissant entre elles une zone triangulaire de bas-fonds. Si le niveau de l'eau baissait tout à coup de 7 mètres, on verrait les deux chenals se diriger du Saut-de-Grave vers la haute mer, séparés l'un de l'autre par la grande île du phare et par un archipel irrégulier de plages et de roches.

Les anciennes cartes marines, tracées à une époque où l'on n'avait pas encore adopté un système de sondages comparables entre eux, ne peuvent inspirer qu'une médiocre confiance pour les détails; mais elles n'en possèdent pas moins une grande autorité pour les traits généraux, et leur témoignage, concordant avec celui des pilotes, offre en beaucoup de cas une importance décisive. Ainsi l'ac-

cord unanime des anciennes cartes met hors de doute les changemens remarquables subis par les passes depuis la fin du XVIe siècle sous l'action continuelle des courans, des marées et des tempêtes. En 1752, lorsque Magin dressa la première carte rigoureuse du golfe de Cordouan, la grande passe commençait directement à l'ouest du phare, à l'endroit précis où se trouve aujourd'hui le banc redouté de la Cuivre, passait entre les bancs du Mastelier et de la Mauvaise, actuellement réunis, et vis-à-vis de la Pointe-de-la-Coubre se recourbait vers l'est pour suivre à peu près la même direction que la passe actuelle. En 1767, l'entrée qu'on nommait indifféremment Passe-du-Mastelier, ou bien aussi Passe-des-Saintongeois ou des Anes, avait encore 8 mètres de profondeur à basse mer; en 1800, elle n'offrait guère que de 6 à 7 mètres, et depuis cette époque elle s'est encore oblitérée. D'autres passes, qu'on n'appellerait plus de ce nom à cause du tirant d'eau croissant des navires, se trouvent aussi à une distance plus ou moins grande de leur ancienne position, ou même ont été complétement ensablées. Aux déplacemens des passes correspondent ceux des bancs. La Cuivre, limite extrême du Grand-Banc du côté de la haute mer, se meut lentement dans la direction de Cordouan, tandis que la Mauvaise, plus exposée à l'action des courans, se déplace en sens inverse avec une singulière rapidité. En moins d'un siècle, elle a marché de 5 milles ou de 8 kilomètres vers l'occident. Pour reproduire exactement la distribution des bancs de sable et ne pas induire les pilotes en erreur, la carte sous-marine du golfe de l'embouchure devrait être corrigée soigneusement chaque année.

Au centre de l'archipel des bancs de sable et près du milieu de la ligne idéale qui relierait la côte de Saintonge à celle des landes de Gascogne, se dresse comme un obélisque la fameuse tour de Cordouan, le phare le plus connu et l'un des plus curieux que possède la France. A marée basse, un plateau rocheux s'étend à la base de la tour sur plus d'un kilomètre de large et deux kilomètres de long. Une chaussée de 260 mètres mène du point d'atterrissement à la porte de l'édifice. Partout ailleurs on ne voit que des assises de rochers noirâtres coupées de fondrières, dans lesquelles l'eau marine laissée par le flot s'étale en lagunes tranquilles ou coule en ruisselets cristallins. La plupart des rochers disparaissent sous une carapace de coquillages pointus qu'on saurait à peine distinguer de la pierre, et qui sont eux-mêmes recouverts de parasites de toute nature. D'autres bancs de l'écueil sont cachés par des lits épais d'algues brunes, dont les vésicules craquent à grand bruit sous les pieds; dans l'eau s'agitent des multitudes d'êtres abandonnés par la marée; un grésillement continuel, provenant de toutes ces myriades de vies,

s'élève des algues, des pierres et de l'eau courante; dans toutes les cavités apparaissent les crabes, à l'affût de leur proie et levant haut leurs pinces. Au loin, l'écume blanche des brisans forme autour du plateau de rochers une longue ceinture parallèle au cercle de l'horizon. Puis vient l'heure du flot : la zone des brisans se rétrécit sans cesse; à chaque nouvel assaut, l'écueil, envahi par toutes ses fissures, décroît en étendue; les couches d'algues, soulevées et flottantes, sont bientôt noyées sous la nappe verte qui se déroule en venant du large. Enfin les vagues engloutissent en entier le plateau de roches et la chaussée qui le traverse, puis elles assiégent le piédestal massif de la tour et viennent jeter leur écume jusque sur les colonnes du portique. Ainsi, selon les heures du flux et du reflux, le phare règne au loin sur sa base d'écueils, ou bien est réduit à une simple terrasse environnée de brisans; mais, quel que soit le niveau de la marée, son aspect est toujours d'une mélancolie solennelle. Qu'il domine les flots ou les roches noirâtres, il n'en reste pas moins isolé et comme retranché du continent, que l'on voit, dans le lointain, prolonger d'un côté ses dunes boisées, de l'autre ses falaises coupées à pic. Sans doute les hommes confinés dans la tour doivent regarder vers cette terre où sont restées leurs familles avec une intensité de désir semblable à celle des marins qui cherchent eux-mêmes à découvrir pendant les nuits d'orage l'étoile aimée de Cordouan. Par un beau temps, les gardiens peuvent encore tromper leur ennui en pêchant dans les lagunes; mais quand la terre se cache derrière un voile de brouillards et que l'horizon se resserre autour d'eux, quand ils sont assiégés par la tempête, quand les coups de mer viennent ébranler leur tour et la couvrir de nappes immenses, quand le vent du large résonne et mugit dans l'édifice comme dans un gigantesque tuyau d'orgue, combien profonde doit être alors leur secrète horreur de cette mer qui les entoure et qui les garde, de cet infini qui leur laisse à peine un petit monde à part, si étroit, si limité, si rempli d'épouvante! La science, qui malheureusement les préoccupe si peu, pourrait seule leur faire aimer ce terrible séjour.

Le rocher qui porte le phare est peut-être un reste de cette île d'Antros dont parle Pomponius Mela; mais, dans tous les cas, on peut considérer comme certain que l'écueil de Cordouan se rattachait au continent dans les âges anté-historiques. Il est même probable qu'il faisait partie de cette chaîne de coteaux crayeux qui prend son origine en pleine Saintonge, et vient aujourd'hui se terminer entre Barzan et Talmont par de superbes falaises dominant la rive droite de la Gironde. Les flots de la mer et les eaux du fleuve, qui coulait alors beaucoup plus au sud, auraient sapé l'extrémité occidentale de la chaîne; mais il en subsisterait encore deux débris, les rochers

de Barbe-Grise et ceux de Saint-Nicolas, gardant chacun l'un des rivages de la Pointe-de-Grave, exactement sur la ligne droite tirée des falaises de Talmont aux écueils de Cordouan. Quoi qu'il en soit, la tradition confirme partiellement cette hypothèse. Les paysans du Médoc racontent que du temps de leurs ancêtres ce rocher de Cordouan, recouvert aujourd'hui par les eaux de marée à 2 mètres 60 centimètres de hauteur moyenne, était une île véritable où l'on cultivait la vigne. Alors la passe qui sépare de la terre ferme les rochers de Cordouan était beaucoup moins large qu'elle ne l'est actuellement, et si l'on en croit la légende, il suffisait d'une tête de bœuf ou de cheval jetée au milieu du détroit pour permettre aux voyageurs de le franchir en deux bonds. Peut-être cette assertion doit-elle rappeler en langage figuré l'époque à laquelle un cavalier pouvait passer à gué le canal, qui de nos jours est devenu la Passe-de-Grave.

La tour, aussi bien que le rocher, appartient au domaine de la légende avant d'entrer dans celui de l'histoire. S'élevait-elle aux environs de cette ville de Noviomagus, que les archéologues construisent et démolissent à volonté, tantôt sur un point, tantôt sur un autre? A quelle époque et par quel souverain le premier fanal fut-il construit? Quelle est l'origine de cette appellation? De hardis étymologistes prétendent résolûment que le nom de Cordouan est dérivé de celui des habitans de Cordoue, qui expédiaient des cuirs à l'armée d'Abdérame avant la bataille de Poitiers; d'autres, moins audacieux, se contentent d'expliquer le nom du phare par le *cor* du gardien qu'y aurait placé Louis le Débonnaire; mais rien ne prouve que les Maures ou les césars carlovingiens se soient occupés d'éclairer l'entrée de la Gironde. La première mention que l'histoire fournisse au sujet de Cordouan est une charte de 1409, attribuant au Prince Noir l'honneur d'avoir élevé le phare. Lorsque l'ingénieur Teulère répara la tour en 1788, il découvrit en effet parmi les fondations du terre-plein quelques murailles très anciennes et des réduits étroits qui lui semblèrent dater de la domination anglaise. C'est donc probablement aux ancêtres de ceux qui ont érigé depuis le beau phare d'Eddystone qu'on devrait aussi le premier fanal de Cordouan.

La construction de la tour actuelle commença en 1584, et l'ingénieur qui la bâtit et rendit ainsi un service des plus considérables au port de Bordeaux fut ce même Louis de Foix qui avait tant fait cinq années auparavant pour le port de Bayonne en lui ramenant son fleuve, égaré dans un nouveau lit. L'architecte de Cordouan, évidemment épris de son art, oublia qu'il élevait sa tour au milieu des flots solitaires, et déploya dans la construction et l'ornementation de l'édifice autant de magnificence que s'il l'eût érigé dans une cité populeuse : la muraille épaisse de la terrasse chargée de soute-

nir l'assaut des flots fut seule bâtie avec la simplicité massive que demandait sa position au milieu des brisans. Le monument lui-même se composait d'un rez-de-chaussée de style dorique et d'un étage d'ordre composite, portant une galerie circulaire et surmonté d'une rangée de fenêtres à fronton, au-dessus desquelles s'élevait le fanal proprement dit. A l'intérieur, la chambre du roi, occupant tout le premier étage, et la chapelle, située immédiatement au-dessus, étaient richement décorées de sculptures et de médaillons. Toutes les salles étaient ouvertes au centre, de sorte que de la chambre du roi on pouvait apercevoir, comme suspendue dans l'espace, une couronne que Louis de Foix avait placée à la naissance de la voûte du phare. Ébloui par son œuvre, l'architecte la contemplait avec orgueil et ne pouvait se retenir d'en chanter lui-même les louanges. « Mon esprit ravy, s'écria-t-il, est en estonnement d'avoir construit ce phare de gloire. Babylone, Memphis, le mausolée de Carie et le palais du Mède ne sont rien en comparaison du superbe ouvrage du gentil ingénieur ! » C'est ce cri d'extase que traduisent en l'affaiblissant de mauvais vers inscrits au-dessous du buste de Louis de Foix, qu'on a placé dans la chapelle.

Le « gentil ingénieur » n'eut pas le bonheur de voir la huitième merveille du monde complétement terminée; mais les architectes qui lui succédèrent suivirent ses plans et se contentèrent de réparer les dégâts causés par les tempêtes. Ce fut seulement en 1788 que l'ingénieur Teulère abattit toute la partie de l'édifice qui s'élevait au-dessus du premier étage, et la remplaça par une espèce d'obélisque percé de trois rangées de fenêtres et surmonté d'un entablement portant la lanterne. La tour est maintenant plus haute de 20 mètres qu'elle ne l'était en sortant des mains de Louis de Foix, et se dresse à 72 mètres environ au-dessus du niveau des eaux de basse mer. Il est certain que l'édifice n'a plus cette harmonie de proportions qui en faisait la beauté architecturale; cependant il a peut-être gagné en majesté réelle. Un phare est fait pour être aperçu de l'horizon, jaillissant du sein des vagues et régnant au loin sur l'étendue. C'est par la hauteur qu'il impose au regard, et non par le fini des détails. Et d'ailleurs qu'importe en cette occasion l'avis des archéologues? Les marins qui louvoient péniblement en dehors des bancs et risquent sans cesse de se perdre, si le brouillard les enveloppe ou si la tempête les poursuit, se réjouissent de voir l'étoile favorable brillant à une si grande hauteur au sommet de son obélisque (1). Rassurés désormais, puisqu'ils aperçoivent le feu bien avant de se trouver dans le voisinage des bancs de sable, ils ne con-

(1) Le feu de Cordouan fait sa révolution de minute en minute. Par un beau temps, les éclats sont visibles à 38 kilomètres en mer. Le feu de l'ancien phare avait une portée de 25 kilomètres seulement.

sidèrent plus le phare comme une terrible divinité siégeant au milieu des écueils pour assister ironiquement à l'infortune des naufragés; mais ils le bénissent comme un dieu qui leur montre de loin l'entrée du port et les guide par son rayon sauveur. Et ce phare superbe, dominant le tumulte des flots et sondant incessamment l'horizon de son grand œil qui tourne, n'est-il pas en effet l'ami secourable des matelots, et ne doit-il pas leur apparaître comme un être animé, jouissant d'une vie personnelle? Pour tous les hommes égarés sur les eaux, sa lumière n'est-elle pas vraiment un regard de la patrie commune, et ne condense-t-elle pas dans son rayon la sollicitude de tous les frères restés sur le continent? Le phare ne connaît pas d'étrangers; il éclaire tous les marins sans exception, égayant devant eux la surface des flots jadis si redoutables.

II. — LA PÉNINSULE D'ARVERT. — LE PERTUIS DE MAUMUSSON.

La terre qui s'étend au nord du golfe de Cordouan forme une remarquable péninsule désignée ordinairement sous le nom de presqu'île d'Arvert d'après un village qui en occupe le centre. Presque parfaitement rectangulaire, elle s'étend du sud-est au nord-ouest sur une longueur de 25 kilomètres environ et 10 kilomètres de largeur moyenne. La Seudre, bras de mer auquel ses marais salans et ses nombreux parcs à huîtres donnent une importance commerciale très considérable, la limite au nord-est et la sépare des terres basses de Marennes. A l'origine de la péninsule, entre Royan et Saujon, quelques chaînes de coteaux s'enracinent au plateau calcaire de Coze et de Gémozac; mais, en se développant vers l'extrémité de la presqu'île, ces chaînes s'affaissent, s'écartent peu à peu, et bientôt ne forment plus que de simples renflemens entourés de dépressions jadis remplies par les eaux. C'est là, sur d'anciens îlots aujourd'hui rattachés à la terre, que s'élèvent les derniers villages; mais, plus à l'ouest, les formations rocheuses disparaissent complétement sous le sable ou la tourbe, et ne plissent pas même le sol en légères éminences. Plus de champs cultivés ni de cabanes : on ne voit que des collines de sable, les unes encore mobiles, les autres couvertes de semis ou de forêts. Les dunes d'Arvert, environnées de tous côtés par la mer et par des marécages récemment desséchés, occupent une superficie d'environ 90 kilomètres carrés.

Plus accessibles que celles des Landes et de la Gironde, les dunes d'Arvert ne sont pas moins curieuses à visiter, et dans un espace plus restreint offrent les mêmes phénomènes. La principale, située à l'extrémité nord-ouest de la péninsule, non loin de la ville de La Tremblade, a été soulevée par les vents jusqu'à la hauteur de

62 mètres, et commande l'un des panoramas les plus étendus et les plus beaux que l'on puisse contempler dans tout le département de la Charente-Inférieure. Les autres monticules, situés plus au sud et recevant en plein les vents du sud-ouest, qui les écrêtent et reportent leurs sables dans la direction de la grande dune, ont seulement de 30 à 50 mètres d'élévation moyenne. Aux yeux d'un touriste habitué à l'escalade des Alpes et des Pyrénées, ce sont là, nous l'avouons, de bien humbles sommets; pourtant ces taupinières de sable prennent l'aspect de véritables montagnes, et leurs chaînes, disposées parallèlement à la rive comme une rangée d'énormes vagues, semblent constituer tout un système orographique. Leurs talus hardis, leurs vives arêtes taillées comme au ciseau, la forme rhythmique de leurs cimes, l'harmonie générale de leurs contours, sans cesse modifiés au gré du vent, leur donnent une étonnante apparence de grandeur. La ligne de base parfaitement unie qu'offre le rivage de la mer aide également à l'illusion par le contraste, et contribue à rehausser ces blanches collines. Aussi les habitans des localités voisines ont-ils tranché la question en imposant fièrement aux dunes d'Arvert le titre de montagnes. Malgré la mobilité de leurs sables, la plupart de ces monticules changeans ont un nom : la Briquette, le Ranquin, la Balise.

Un ancien proverbe bien connu dans la Saintonge dit que « les montagnes marchent en Arvert. » Quelques-unes se sont arrêtées, fixées par des semis, et sont maintenant transformées en simples tertres boisés. C'est ainsi qu'une compagnie de La Rochelle a récemment prévenu le déplacement des dunes du nord en faisant ensemencer un domaine considérable près du pertuis de Maumusson; de même la forêt d'Arvert, recouvrant les rangées de dunes qui s'élèvent au sud de la péninsule, parallèlement au rivage du golfe de Cordouan, protégeait pendant le moyen âge une grande étendue de pays et n'a cessé de la protéger partiellement, bien que la hache du bûcheron ait éclairci ses rangs, jadis pressés. Partout ailleurs les dunes d'Arvert marchent encore, et le moindre vent y soulève des nuées de sable pareilles aux fumées qui tourbillonnent au-dessus des volcans. Nombreux sont les désastres occasionnés par la marche des dunes depuis les temps historiques. L'ancienne ville d'Anchoisne, qui peut-être était le port des Saintongeois ou *Portus Santonum* cité par Ptolémée (1), s'est constamment déplacée devant les sables comme l'écume chassée par le flot, et ne s'est défi-

(1) Livre II, chap. 7. Il paraît que le port des Saintongeois était autrefois visité par des navigateurs grecs qui venaient, dit-on, y chercher des résines, de l'absinthe, de la criste-marine. On a découvert près de l'embouchure de la Seudre un grand nombre de monnaies grecques. Enfin les immortelles qui tapissent les dunes, et dont la senteur parfume l'atmosphère, portent encore le nom grec d'*aioné*.

nitivement fixée qu'en atteignant l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de La Tremblade. Toutes les rangées de dunes situées autrefois à l'ouest d'Anchoisne entre la mer et les maisons se sont avancées vers l'est comme une armée en bataille, et, faisant incessamment reculer la population, elles ont rasé les unes après les autres toutes les anciennes demeures. Maintenant qu'elles sont passées, on peut apercevoir çà et là des restes insignifians de constructions sur l'antique emplacement de la ville disparue; mais la dune a gardé la plus grande partie de sa proie. Peut-être aussi la mer s'est-elle associée à l'œuvre de démolition, et le banc de sable connu sous le nom de Fond d'Anchoisne recouvre-t-il quelques débris de la cité mystérieuse. Plus au sud, le village de Buze a subi le même sort. Enseveli sous une première colline de sable, il commençait à être oublié, lorsqu'en l'année 1698 on vit tout à coup reparaître dans un vallon les murailles de l'église, d'une abbaye et de quelques autres bâtisses, dégagées graduellement par le souffle du vent qui poussait la dune vers l'intérieur des terres. Les paysans des villages voisins eurent à peine le temps d'arracher quelques pierres à ces constructions d'un autre âge, car bientôt un nouveau monticule de sable, marchant à la suite du premier, atteignit les ruines qui venaient d'échapper à la terre et les ensevelit sous son énorme masse. Aujourd'hui ce qui reste de Buze repose, dit-on, sous la haute dune de la Briquette. Ainsi disparut également l'ancien village de Saint-Palais, dont on voit encore l'église, réparée soigneusement pour servir d'amer aux navigateurs. Un hameau de la même commune, le Maine-Gaudin, a été pareillement englouti, et récemment encore les dunes de Saint-Augustin marchaient à l'assaut des campagnes d'Arvert avec une vitesse moyenne de 30 à 40 mètres par année.

De nos jours, on n'a plus à craindre de désastres pour des villages entiers, car il n'est point de commune dont les citoyens soient assez dépourvus d'initiative pour ne pas fixer, au moyen de semis, les dunes menaçantes; mais nombre d'habitans épars, trop faibles pour lutter contre les montagnes qui s'avancent, sont encore exposés à un péril imminent, et doivent abandonner leurs demeures sous peine d'être enterrés vivans. Il y a quelques semaines, longtemps après la chute du jour, j'arrivais, accompagné d'un ami, près du poste de la Pointe-Espagnole, une de ces maisons qu'on a bâties de lieue en lieue sur le bord de la mer, soit afin d'empêcher un commerce interlope que les brisans rendent déjà presque impossible, soit afin de secourir les naufragés jetés sur ces côtes fécondes en sinistres. Nous étions seulement à quelques pas de la demeure du gardien, les rayons lunaires l'éclairaient en plein de leur plus vive clarté, et cependant nous la distinguions à peine. Elle nous

semblait se confondre avec le sol mobile qui l'entourait, et le toit lui-même, dont la ligne horizontale se montrait au-dessus des talus de sable, avait l'apparence d'une de ces arêtes géométriques qui terminent souvent le sommet des dunes. C'est qu'en effet la maison était à demi ensevelie. Du côté de la mer, les monceaux de sable étaient entassés jusqu'à la hauteur du toit; mais heureusement les remous du vent avaient ménagé autour de la muraille une espèce de fossé de défense semblable à celui d'une redoute; de l'autre côté, la masse de la dune pesait de tout son poids contre la demeure : portes et fenêtres étaient condamnées; il ne restait plus que la partie supérieure d'une ouverture, et le plancher était déjà situé à plusieurs mètres en contre-bas des sables. Quelques années auparavant, lorsque l'employé qui nous reçut avait été préposé à la garde de la Pointe-Espagnole, une autre dune en voyage avait pris sa route au travers de la maison : elle passa sans renverser les murailles; mais elle était suivie d'un petit vallon qui se déplaçait aussi. La cabane se trouvant tout à coup juchée sur une espèce de tertre, ses fondations furent graduellement déchaussées jusqu'à 2 mètres de profondeur et s'écoulèrent en partie sous le poids des parois supérieures. On releva les murailles renversées, puis, quand l'œuvre de reconstruction fut terminée, une nouvelle dune, celle que l'on voit aujourd'hui, vint assiéger la pauvre demeure. Le gardien dut renvoyer en hâte sa femme et ses enfans, qui l'avaient accompagné; lui-même, de peur d'être bloqué, se tient prêt chaque jour à quitter la place. Au moindre vent, le sable tourbillonne dans sa chambre, couvre ses meubles, saupoudre sa nourriture, se mêle à l'air qu'il respire et diminue successivement la quantité de lumière qui lui vient encore par les lucarnes. Peut-être depuis notre visite a-t-il dû quitter le poste assiégé, ou bien la seconde dune est passée comme la première, laissant derrière elle la maison haut perchée sur un talus.

La presqu'île d'Arvert est-elle lentement soulevée au-dessus du niveau des mers, comme le sont plus ou moins les côtes du Poitou et de la Vendée (1)? C'est là une question géologique des plus intéressantes à laquelle on ne peut, dans l'état actuel de la science, répondre d'une manière catégorique. Quoi qu'il en soit, il est certain que le pays était autrefois recouvert en grande partie par les eaux du golfe. En une multitude de localités, situées dans l'intérieur des terres et à une élévation de plusieurs mètres au-dessus de l'Océan, on rencontre sous la couche de terre végétale une argile grise, rouge ou bleuâtre, qui doit avoir été apportée par les eaux marines, soit

(1) Voyez à ce sujet l'étude de M. de Quatrefages sur les côtes de Saintonge, *Revue* du 15 avril 1853.

de la Bretagne, soit de la Vendée, car les collines de Saintonge offrent seulement des assises calcaires dont la désagrégation ne peut servir à former l'argile (1). Des bancs de coquillages marins, composés d'espèces actuellement vivantes, se trouvent assez fréquemment dans la péninsule qui sépare la Seudre de la Gironde. Les vastes marais qui recouvrent une grande partie du pays, tels que ceux de Saint-Augustin, des Mattes, d'Arvert, de Mornac, de Saint-George, de Méchers, sont unanimement considérés comme d'anciens bras de mer, et sur nombre de vieilles cartes on les voit tracés comme autant de baies séparées de l'Océan par des cordons littoraux. Enfin d'antiques falaises, qui s'élèvent aujourd'hui au-dessus de paisibles prairies, portent à leur base des traces évidentes de l'assaut des flots : tels sont, sur les bords de la Gironde, les rochers qui portent le Vieux-Mortagne.

Un grand nombre de faits, corroborés par la tradition, semblent prouver que cet exhaussement du sol n'a pas cessé de se produire pendant les âges historiques et qu'il continue de nos jours. C'est ainsi que près d'un village appelé encore Saint-Augustin-sur-Mer, bien qu'il soit très éloigné de la côte, on aurait découvert dans les marais des ancres et des restes d'embarcations d'un fort tonnage; ailleurs, les paysans prétendent avoir vu, scellés dans le rocher, des anneaux où s'amarraient les navires. Une foule de noms rappellent le séjour des eaux marines dans des localités situées actuellement à plusieurs lieues du rivage. Immédiatement au nord de la Seudre, le district de Marennes était tellement coupé de bras de mer et de canaux qu'on l'avait appelé le *Colloque-des-Iles*. La péninsule d'Arvert eût également mérité ce titre : tous les monticules sur lesquels sont construits ses villages étaient environnés d'eau salée et tous ses marais forment des anses qui portent encore le nom de ports. La Seudre, où flottait, sous le règne de Louis XIII, un navire de 2,000 tonneaux, ne saurait plus admettre aujourd'hui de grands navires de guerre, et les quarante petits embranchemens navigables, avec lesquels elle communiquait, sont actuellement réduits de près de moitié. Il serait vraiment étonnant que les alluvions apportées par la mer et les ruisseaux de l'intérieur eussent suffi pendant ces derniers siècles pour combler tant de baies, de canaux, de ports et de havres : il est plus croyable que, dans cette région de la France, le sol participe au mouvement d'ascension constaté déjà pour les côtes limitrophes de l'Aunis et du Poitou. Du reste, il existe des preuves positives de soulèvemens locaux accomplis pendant l'époque actuelle dans la péninsule de la Seudre. C'est ainsi que non loin de

(1) Cette argile, qui est généralement connue sous le nom de *bri*, se compose, d'après M. Fleuriau de Bellevue, de 44 parties de silice, de 33 parties d'alumine et de 18 de carbonate de chaux.

Royan, à Saint-George-de-Didonne, le marais de Chenaumoine, qui fut jadis une baie de l'estuaire girondin, a été graduellement séparé de la mer, non-seulement par les dunes, mais encore par un banc de rochers calcaires, à travers lequel il a fallu creuser un profond canal pour rétablir l'effluent du marais. A quelques kilomètres de Saint-George, près du village de Talmont, on remarque une ancienne plage contenant des débris de l'industrie humaine et située au-dessus de l'estuaire : il faut donc qu'elle se soit élevée pendant les âges récens. M. Le Terme, auquel on doit un livre très curieux, publié en 1825, sur l'arrondissement de Marennes, nous apprend aussi qu'il existait à La Tremblade, avant le creusement du chenal actuel, un écours ou chenal dont le fond solide ne cessait de s'exhausser d'une manière régulière malgré les dragages constans. Les habitans du pays constatent ce phénomène en disant que « la *banche* croît. » Cette croissance de la *banche* ou fond du canal doit-elle être simplement attribuée à des causes locales, ou bien faut-il la rattacher à une loi dont l'effet serait général pour toute la péninsule? Avant que la science ait prononcé un jugement définitif, c'est la dernière hypothèse qui doit sembler la plus probable.

Quoi qu'il en soit, que le sol s'exhausse lentement ou bien qu'il garde constamment le même niveau, les vagues de la mer ne cessent d'empiéter sur les rivages. Tandis que l'Océan abandonne ses baies, ses criques et les estuaires qui frangeaient autrefois profondément l'intérieur de la péninsule, il tend sans cesse à régulariser la ligne des côtes en rongeant la base des dunes, en rasant les promontoires. Jadis, on le comprend, les chaînes de montagnes et de collines ou bien les simples monticules qui s'élèvent au bord de la mer devaient, à des degrés divers, donner aux rivages la structure remarquable qu'offrent aujourd'hui les âpres côtes de la Norvége et de l'Écosse, découpées en *fiords* profonds, hérissées d'étroites péninsules; mais, sur tous les contours des continens et des îles, la mer travaille à redresser la ligne de ses rivages par la formation des barres et des cordons littoraux, par l'ensablement des baies, par l'affouillement des caps. En Scandinavie et dans tous les pays où les baies ont une profondeur considérable, où les pointes sont composées de rochers opposant à l'assaut des vagues une grande force de résistance, la mer n'a pu encore accomplir son œuvre; en revanche, sur les côtes basses, comme celles des Landes et de la Saintonge, la rectification des plages progresse à vue d'œil, pour ainsi dire. Aujourd'hui la partie du rivage de la péninsule d'Arvert, tournée vers la haute mer, est aussi rectiligne que le permettent les molles ondulations produites sur le sable par le ressac des flots. Les deux pointes extrêmes, qui terminent au sud et au nord la ligne régulière de la côte, reculent chaque année. De 1825 à 1853, la Pointe-de-la-

Coubre n'a pas perdu moins de 600 mètres, et son ancien rivage est remplacé par des bas-fonds. On dit que pendant l'hiver de 1862 la mer a détruit la plage sur une largeur de 150 mètres au pied des dunes abruptes de la Pointe-Espagnole.

La côte inhospitalière d'Arvert est à bon droit redoutée des marins; mais c'est à son extrémité septentrionale, près de la Pointe-Espagnole, que les navires sont exposés aux plus grands dangers. Là s'ouvre le célèbre pertuis de Maumusson, qui fait communiquer la haute mer avec l'embouchure de la Seudre et les Couraux d'Oléron. D'après la tradition, il était jadis beaucoup plus étroit que de nos jours. En 1335, pendant le cours d'une discussion soulevée entre le seigneur de Pons et Philippe de Valois au sujet de délimitations territoriales, cent témoins, qui peut-être avaient été achetés, affirmèrent unanimement que dans leur enfance l'île d'Oléron était séparée du continent par un simple fossé qu'on pouvait franchir d'un saut en s'appuyant sur un bâton; mais ces dépositions ne peuvent avoir qu'une faible valeur contre les textes positifs des auteurs anciens et le témoignage de nombreuses chartes du moyen âge. Il est donc très probable que le pertuis existe depuis des milliers d'années et constitue un véritable détroit, sans cesse élargi par les courans. Au commencement du XVIIIe siècle, il donnait accès à des bâtimens de 40 tonneaux. En 1813, sa largeur était presque doublée, et le *Regulus*, vaisseau de quatre-vingts canons, se glissait par cette dangereuse passe afin d'éviter la croisière anglaise. De nos jours, le pertuis de Maumusson offre un peu plus de 2 kilomètres de la pointe d'Arvert à la pointe dite de Maumusson, et sa profondeur moyenne sur la barre est de 2 à 3 mètres à l'heure des basses marées.

Ce terrible pertuis, dont le nom est synonyme de *mauvaise entrée*, et que les marins de la Seudre redoutent comme une sauvage divinité des mers, doit ses dangers au choc des courans de marée qui viennent s'y rencontrer, l'un venant de la haute mer, l'autre sortant des Couraux d'Oléron après avoir fait le tour de l'île entière. Avant l'heure de la marée, un courant qui se porte du nord au sud passe à travers le pertuis comme un fleuve animé d'une vitesse d'un mètre et demi par seconde; mais, quand le flot commence à venir du large, le courant refoulé bat peu à peu en retraite vers le nord, et se développe en larges ondes autour des pointes et dans la profondeur des anses. Deux bancs de sable, le Grand-Gâtesau et le Petit-Gâtesau, déposés obliquement par la marée de chaque côté du chenal, forment la barre du pertuis avec les *mattes* ou bancs d'Arvert situés sur la côte du continent, et soutiennent de chaque côté la pression des flots. Souvent le mélange des eaux s'opère d'une manière assez paisible, et ceux qui viennent alors visiter le pertuis dans

l'espoir de contempler le Maelström de la Saintonge s'en retournent désenchantés; mais pendant les orages ou simplement lorsque la tempête se prépare, ou bien encore lorsqu'une brume sèche, aux fortes tensions électriques, pèse au loin sur les eaux, alors, pour nous servir de l'expression des marins, Maumusson grogne, et l'on peut entendre son effroyable mugissement jusqu'à 20 kilomètres de distance. Les brisans écumeux roulent avec fureur sur les bancs de sable, et se dressent comme des murailles blanches au milieu de l'entrée. Des remous, formés par la rencontre des deux courans, tourbillonnent en longs cercles des deux côtés de la barre et se creusent en entonnoirs, comme des gouffres sous-marins. Le sable, soulevé par les vagues de fond et devenu mobile, roule en lames énormes à travers le détroit et vient s'abattre sur les plages en larges flots, qu'une seconde vague emporte pour les lancer de nouveau sur le bord avec une terrible force d'impulsion. Malheur au navire qui se trouve alors dans ce bouillonnement de flots composés à la fois d'eau et de sable! Même lorsque Maumusson se repose comme un lion rassasié de proie, les embarcations ne peuvent franchir heureusement le pertuis qu'à la condition d'être poussées par une brise constante. Si le vent cessait tout à coup de souffler, le navire serait infailliblement entraîné sur les brisans et bientôt démoli par les vagues.

En dépit des bouées, des balises, des phares et des sémaphores, presque tous les parages de la côte d'Arvert offrent aussi de sérieux dangers aux navigateurs pendant les tempêtes. Entre la Pointe-de-la-Coubre et le fort ruiné de Terre-Nègre, le long de ce rivage que les baigneurs de Cordouan connaissent sous le nom de Grande-Côte, on rencontre, à demi enterrées dans le sable, bien des carcasses d'embarcations, bien des membrures de navires rongées par les tarets, bien des rames ayant appartenu à des pêcheurs ou à des matelots dont les cadavres ont aussi parsemé la plage. Le bas-fond de la Barre-à-l'Anglais, situé presque directement au nord de Cordouan, est surtout redoutable. Même par un beau temps, on y voit trois ou quatre lignes de vagues se pourchasser et déferler les unes au-dessus des autres en cataractes tonnantes : aussi loin que le regard peut atteindre, on aperçoit ces brisans qui se prolongent parallèlement à la plage, et sur lesquels flotte un éternel brouillard d'écume s'élevant en tourbillons comme de la poussière. Plus à l'est, la côte rocheuse qui commence à l'ancien fort de Terre-Nègre et se développe dans la direction de Royan subit des assauts bien moins terribles que la Barre-à-l'Anglais. Les vagues qui viennent frapper sur les falaises et rejaillir en pluie jusqu'à une grande hauteur produisent certainement un effet des plus pittoresques; mais déjà la force de la mer est en partie rompue par les bancs de sable et les

écueils de Cordouan. Le golfe se rétrécit peu à peu; au sud, la rive des landes de Gascogne se dessine au-dessus des flots; on approche de l'embouchure du fleuve, et bientôt on va quitter la falaise marine, qu'interrompent çà et là des baies arrondies et sablonneuses. Enfin on dépasse Pontaillac, la *conche* (1) aimée des baigneurs, et l'on atteint la Pointe-de-Chay, qui forme, avec la Pointe-de-Grave, la magnifique porte de la Gironde.

III. — ROYAN. — ESTUAIRE DE LA GIRONDE.

La ville de Royan, placée à l'entrée de la Gironde, ne répond pas complétement à l'idée qu'on pourrait se faire de la gardienne d'un si noble fleuve. Plus heureuse que bien des grandes cités, elle a eu l'insigne fortune de trouver à la fois un poète et un historien dans l'un de ses enfans; mais elle ne doit qu'une bien faible partie de sa gloire à sa propre initiative, et, sans les étrangers qui viennent visiter ses plages pendant la belle saison, il serait à craindre qu'elle ne tombât bientôt dans un profond oubli. Comme les animaux hibernans, elle a son sommeil périodique, et chaque année, lorsque la vie factice communiquée par l'affluence des baigneurs s'est graduellement évanouie, elle abandonne son apparence passagère de ville pour devenir tout simplement un modeste bourg de province. Elle fait, il est vrai, de nobles efforts pour se donner les dehors d'une véritable cité : elle abat ses baraques et décore ses hôtels, elle plante des arbres sur ses boulevards, elle aligne ses quais, blanchit ses façades; mais elle n'a d'autre industrie permanente que celle de la construction des chaloupes, et son commerce est presque insignifiant. Tout son effectif maritime se compose de quelques barques de pilote qui se balancent sur le flot de marée ou bien se couchent honteusement dans une vase fétide.

Bien que Royan n'ait jamais été une ville considérable, cependant sa remarquable position stratégique lui a toujours donné en temps de guerre une véritable importance. Les divers conquérans qui se sont succédé dans les contrées du sud-ouest de la France devaient nécessairement avoir à cœur de posséder le promontoire qui sépare la Gironde de la mer, et le premier havre qui s'ouvre dans la chaîne des falaises, à l'entrée du fleuve. Aussi Royan compte-t-elle de longs siècles d'existence, et, selon toute probabilité, c'est bien sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui que s'est élevée l'ancienne *Novioregum* de l'itinéraire d'Antonin. Longtemps ignorée

(1) Plage de sable développée en forme de *conque* marine. Les Italiens donnent le nom de *conca* aux plaines qui s'inclinent vers la mer entre deux promontoires rocheux. Les *cuencas* de l'Espagne sont des vallées circulaires environnées de montagnes.

malgré ses vicissitudes et ses changemens de maîtres, Royan fit parler d'elle pour la première fois pendant les guerres de religion, alors que La Rochelle, sa puissante voisine, osait à elle seule tenir tête à la France. Une garnison de huguenots, retranchée dans le château de Royan, attendit de pied ferme l'arrivée de Louis XIII et de son armée. Le roi fut bon prince. Lorsque la ville fut obligée de se rendre après huit jours de tranchée ouverte, il aurait pu faire passer la garnison au fil de l'épée; il se contenta d'appauvrir les habitans en détruisant la jetée de manière à mettre le port hors de service. Aussi Royan devint-elle peu à peu presque complétement déserte, et bientôt il n'y resta plus qu'un groupe de cabanes. Vers le milieu du siècle dernier, si du moins nous en croyons une estampe gravée à cette époque, Royan avait encore l'apparence d'une grande ruine. L'énorme masse quadrangulaire de l'ancien château dressait ses murailles lézardées à l'extrémité de la pointe; des pans de murs noircis encombraient le sol; les remparts, semblables à des falaises rongées par les vagues, se distinguaient à peine des rochers qui leur servaient de base; par-dessus le parapet ébréché, on apercevait de rares maisonnettes peureusement blotties au pied du vieux donjon, et n'osant pas même tourner leurs lucarnes du côté de la mer. Le port, encore plus étroit qu'il ne l'est aujourd'hui, était défendu contre la force des eaux par une rangée de piquets, et donnait asile à quelques gabares d'un aspect misérable.

A la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, alors que les croisières anglaises bloquaient les côtes de France, la guerre, qui ruine tant de villes, devint pour Royan une cause indirecte de prospérité. Les navires de cabotage, qui prenaient dans les ports de la Loire, à La Rochelle ou dans les îles voisines, des cargaisons à destination de Bordeaux, ne se hasardaient point en pleine mer, et, se glissant entre l'île d'Oléron et la côte de Marennes, venaient déposer leur chargement à Mornac, La Tremblade, ou tout autre port de la Seudre. Là, on expédiait par terre toutes les marchandises vers Royan, où on les rechargeait une troisième fois pour Bordeaux. La prise du port de Royan par les Anglais en 1814, puis le rétablissement de la paix, mirent un terme à ce trafic important, qu'on songeait à faciliter encore par le creusement d'un canal maritime de la Seudre à la Gironde. Royan cessa d'être une étape du grand chemin commercial de Nantes et de La Rochelle à Bordeaux, et de nouveau les caboteurs purent s'aventurer, sans crainte des corsaires, dans la mer qui baigne à l'ouest les îles de Ré et d'Oléron. Cependant il existe encore des élémens sérieux pour le renouvellement partiel du trafic qui prenait sa direction vers Royan. Les seuls ports d'Oléron, de la Charente et de la rivière de Seudre ont

un mouvement total de 350,000 tonneaux (1) par année, comprenant une forte proportion de marchandises à destination de Bordeaux et des bords de la Gironde. Si les moyens de communication étaient améliorés entre la Seudre et Royan, soit par une voie ferrée, soit par un canal maritime, nombre d'expéditeurs auraient intérêt à choisir cette voie, plus courte et plus sûre, et leurs navires éviteraient ainsi les débouquemens parfois dangereux du pertuis d'Antioche ou du pertuis de Maumusson. Déjà c'est exclusivement par le port de Royan que les pêcheurs de la Seudre expédient à Bordeaux les huîtres de La Tremblade et les sardines de Saujon, mieux connues sous le nom inexact de *royans*.

Envahie par cette ambition si commune en France, hélas! qui consiste à mendier les faveurs du gouvernement plutôt que de faire appel à l'initiative locale ou provinciale, la petite ville de Royan ne se borne pas à rêver pour elle-même l'avenir d'un port de transit; comme plusieurs autres localités de la Basse-Gironde, elle ne voudrait rien moins que devenir le grand avant-port de Bordeaux, le Saint-Nazaire du fleuve de l'Aquitaine. Certes ce n'est point la profondeur qui manquerait au nouveau port : presque au ras de la pointe que couronne le fort de Royan, la mer offre de 20 à 30 mètres d'eau, et si le fond se relève un peu du côté du large, on ne le trouve nulle part à moins de 14 mètres au-dessous du niveau des basses mers. Il suffirait de construire sur une longueur de 800 mètres environ l'une de ces puissantes jetées, qui font aujourd'hui la gloire des ingénieurs, pour ménager aux navires une rade de plus de 200 hectares de superficie, sans compter les bas-fonds inclinés en pente douce vers les plages de la conche. Les frais d'établissement seraient considérables; mais ce n'est pas dans la question financière qu'il faut chercher le grand obstacle à la réalisation des vœux de Royan. La puissante cité bordelaise, jalouse de sa suprématie, ne permettra que difficilement la création d'une rivale sur les côtes de la Gironde, et quand elle sera forcée, dans son propre intérêt, de céder aux trop légitimes instances des marins que rebute la longue et coûteuse navigation du fleuve, nul doute qu'elle ne réclame impérieusement en faveur d'un point de la rive gauche. Afin que son avant-port maritime soit à la fois aussi dépendant et aussi rapproché que possible, la métropole exigera qu'il se creuse dans les limites du département de la Gironde et puisse être relié directement par un chemin de fer à ses vastes entrepôts. La ville de Royan caresse donc en vain ses beaux rêves de grandeur; qu'il lui suffise de faire rebâtir sur un meilleur plan et de plus vastes dimen-

(1) 362,700 en 1857. Dans la même année, le mouvement des entrées et des sorties était pour le port de Royan de 7,300 tonneaux seulement.

sions sa mauvaise jetée, qui ne sert aujourd'hui qu'à séparer de la mer quelques ares de vase où viennent s'échouer les barques des pilotes! Le plus souvent les bateaux à vapeur qui font le service régulier de Bordeaux à Royan ne peuvent même pas entrer dans le port et s'arrêtent en dehors de la ligne des brisans, que les passagers doivent ensuite traverser en se confiant à de petites embarcations qui dansent sur les vagues. C'est à l'heure du flot seulement que les paquebots trouvent assez d'eau pour doubler péniblement l'extrémité du môle et venir s'amarrer aux anneaux de la jetée. Un semblable port n'est pas fait, on le comprend, pour attirer les navigateurs. Royan n'a pas même de communications régulières avec la rive opposée de la Gironde, qui cependant n'est pas éloignée de plus de 5 kilomètres. Quelques chaloupes de pilotes se rendent parfois au Verdon pour déposer ou prendre des marins, plus rarement une barque va porter des curieux à la Pointe-de-Grave; mais, le vent et la rame étant les seuls moteurs de ces embarcations, il arrive souvent que le passage de Royan à la côte du Médoc dure aussi longtemps que la traversée moyenne du Pas-de-Calais : on dirait que l'embouchure de la Gironde est un détroit séparant deux continens, tant les rapports et les échanges sont peu fréquens d'une rive à l'autre. La construction d'une voie ferrée de Bordeaux à la péninsule du Bas-Médoc aurait pour effet immédiat de rapprocher les deux bords de l'estuaire girondin en créant un mouvement de voyageurs considérable entre la Pointe-de-Grave et Royan, avant-poste de toute la Saintonge.

Heureusement la ville de Royan peut attendre sans trop d'impatience les destinées que lui réserve l'avenir, car des milliers d'étrangers, attirés par l'amour de la nature ou simplement par la force de l'habitude, continueront à la visiter chaque année. Sa position exceptionnelle lui assure parmi les villes de bains une faveur constante, indépendante des caprices de la mode. Il est vrai que la plage la plus rapprochée des maisons est souillée par des eaux d'égout et par les immondices du port; mais dans toutes les criques voisines le flot vient encore déferler sur des lits d'un sable pur, à peine mêlé de coquillages. En outre, les baigneurs peuvent graduer à volonté pour ainsi dire la force et la salure des vagues en choisissant entre la côte marine et le rivage de l'estuaire. Et puis la ville de Royan n'aura-t-elle pas toujours son doux climat capricieux et charmant, son beau ciel, où les rayons jouent sans cesse avec les nuages? Ne garde-t-elle pas ses conches si gracieusement arrondies et ses promontoires incessamment battus des flots? Enfin peut-on lui ravir le spectacle de son fleuve, de l'Océan et du détroit où ils viennent mêler leurs eaux?

De grands écrivains ont déjà fait remarquer combien la nature de

cette partie de la France offre de merveilleux contrastes. D'un côté on aperçoit la surface agitée de la mer, dont l'écueil et la haute tour de Cordouan surveillent l'entrée ; de l'autre s'étale jusqu'à perte de vue la nappe tranquille de la Gironde. Les plages où le flot se déroule mollement en longs replis sur le sable alternent avec les falaises abruptes où les lames inégales et heurtées fouillent sans se lasser les rochers caverneux. La couleur et l'apparence de l'eau changent continuellement, comme si plusieurs fleuves, se croisant dans tous les sens, coulaient en un même lit. Les bancs de sable qui blanchissent vaguement sous les ondes vertes et transparentes, les courans maritimes qui se rencontrent et se mêlent diversement avec le jusant chargé de troubles, les bouffées de vent qui tracent sur l'estuaire un réseau de rides entre-croisées, les longues traînées d'écume qui se déplacent, enfin les contre-courans sous-marins qui refluent à la surface et s'épandent en nappes unies comme de l'huile, tous ces phénomènes changeans de l'atmosphère et de l'eau ne cessent de modifier le spectacle toujours grandiose présenté par l'embouchure de la Gironde. Le ciel incertain de ces climats, qui appartiennent à la fois au nord et au midi, ajoute encore à la beauté de tous ces changemens imprévus. Sous l'influence des courans atmosphériques qui se rencontrent au-dessus de la mer, l'édifice des nuages change continuellement d'aspect : il s'entasse en dômes superposés, en pagodes fantastiques, puis il s'écroule, s'émiette et disparaît un moment pour se reformer bientôt après. Dans l'espace de quelques heures, on pourrait souvent se croire transporté des côtes dures et brumeuses de la Bretagne aux rivages resplendissans de la Méditerranée.

Pour bien se rendre compte de l'aspect de l'embouchure proprement dite, il faut prendre successivement pour observatoires toutes les falaises de la côte de Saintonge. De Royan, on voit directement en face la Pointe-de-Grave, le plus souvent voilée par l'embrun des vagues comme par la fumée d'un incendie. Du haut des rochers de Vallière, situés comme un énorme musoir entre la conche de Royan et celle de Saint-George, on distingue aussi avec une netteté parfaite la péninsule de Grave, que dominent ses dunes boisées ; mais en outre on voit dans son ensemble l'espèce de lac formé par la Gironde en amont de son embouchure. En effet l'estuaire, dont l'entrée n'a que 5 kilomètres de Royan à la Pointe-de-Grave, s'élargit considérablement entre ses deux rives à mesure qu'il s'éloigne de l'Océan et bientôt atteint une largeur de 10 kilomètres pour se rétrécir ensuite graduellement. Nombre de grands fleuves américains ne s'unissent pas à la mer par un aussi large estuaire, et le Mississipi lui-même pourrait envier à la Gironde sa magnifique embouchure.

Quand on la contemple, non du sommet d'un promontoire, mais simplement du bord de la plage, on ne distingue pas même en son entier le rivage opposé : quelques bouquets de pins, séparés les uns des autres par la ligne blanche des eaux lointaines, semblent former un archipel; le fleuve a pris l'apparence d'une mer semée d'îles et d'îlots. A ce spectacle grandiose, formé par la nappe immense de l'estuaire, s'ajoute le panorama de Saint-George avec ses dunes pittoresques, ses belles forêts et ses falaises surplombantes. La plage de Saint-George possède un charme secret pour retenir ou ramener tous ceux qui l'ont une fois visitée. C'est là peut-être le sens d'un ancien proverbe oublié de nos jours, d'après lequel tout homme qui avait détaché pour s'en nourrir un coquillage des rochers voisins était à jamais retenu comme par un aimant et ne pouvait plus abandonner le gracieux hameau.

Au point de vue hydrologique, la Basse-Gironde est plutôt un bras de mer que l'embouchure d'un fleuve. Il est important qu'on entreprenne bientôt une série d'observations régulières sur les eaux de l'estuaire pour connaître exactement la proportion de salure qu'elles contiennent dans leurs diverses couches à toutes les heures du flot et à toutes les saisons de l'année depuis la période de la crue jusqu'à celle de l'étiage. Le travail que de savans explorateurs américains ont achevé d'une manière si complète pour le Mississipi, ce « père des eaux » du Nouveau-Monde (1), il serait temps qu'on l'exécutât aussi pour le fleuve de notre vieille Aquitaine; il serait temps qu'on sût enfin, avec tous les détails exacts de nombre et de mesure, comment s'opère dans la Gironde le mélange des eaux transparentes de la mer et des eaux chargées de boue que la Garonne et la Dordogne apportent dans leur commune embouchure. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'eau de l'estuaire est très fortement salée jusqu'à une grande distance en amont de Royan. A 10 kilomètres à l'est de cette ville, dans la conche vaseuse de Méchers, jadis recouverte par les eaux, on exploite des marais salans qui produisent chaque année environ 40 tonnes d'excellent sel. Sur la plage de la même conche, on a établi en 1860 des *claires* dans lesquelles on a déposé plusieurs milliers d'huîtres. Ces mollusques ont parfaitement prospéré, et l'huîtrière compte déjà plusieurs millions de petits habitans : il faut donc que l'eau du fleuve soit en cet endroit beaucoup plus salée que celle de la mer Baltique et même du Cattégat, ainsi que le prouvent les récentes expériences de M. de Baer sur le degré de salure nécessaire au libre développement de l'huître.

(1) Voyez le rapport si remarquable du capitaine Humphreys et du lieutenant Abbot, publié par ordre du gouvernement fédéral.

A l'est de Méchers et de Talmont, l'estuaire diminue considérablement en profondeur. Son lit, moins vaste et plus obstrué de bancs de sable, ne donne plus accès qu'à une partie du flot de marée, et l'eau du fleuve devient graduellement de moins en moins saumâtre, puis complétement douce. En même temps les troubles contenus dans le courant du fleuve s'accroissent en proportion et bientôt donnent à la surface entière de la Gironde l'aspect d'un immense lit de boue. C'est principalement sur la ligne sinueuse et changeante, où le flot de marée lutte contre le grand courant des eaux fluviales, qu'on peut se faire une idée de l'énorme quantité de matières en suspension apportées par la Garonne et la Dordogne réunies. Les diverses couches liquides, animées de vitesses différentes et chargées d'impuretés inégalement colorées, tordent les unes autour des autres leurs longues traînées de boue qui ressemblent à des masses solides, les entre-croisent, les superposent de manière à former à la surface de l'eau jaunâtre des veines et des dessins pareils à ceux du plus beau marbre. De distance en distance, on voit comme des îlots noirâtres couverts de feuilles et de racines, bordés par de légères franges d'écume, apparaître soudain, puis se diviser et se fondre graduellement dans la masse des eaux moins impures qui les environnent. C'est là, peut-on dire, que cesse l'estuaire marin et que commence le fleuve.

IV. — LA PÉNINSULE DE GRAVE.

La Garonne est un fleuve normal, c'est-à-dire que dans la plus grande partie de son cours il empiète sur sa rive droite et délaisse en même temps sa rive gauche. La Gironde n'est pas moins régulière dans ses allures. Sur sa rive occidentale, toutes les chaînes de collines se terminent par des falaises abruptes que l'eau du fleuve force à reculer en rongeant incessamment leur base. Tandis que le flot attaque le pied des promontoires, les eaux de pluie entraînent les couches de terre végétale qui recouvrent la cime, pénètrent dans les interstices des assises calcaires et préludent, par un travail de désagrégation lente, aux écroulemens soudains que déterminent les assauts violens des vagues pendant les jours de tempête. Si l'on doit en croire la légende, c'est ainsi que fut emporté l'ancien village de Gériost, qui s'élevait, dit-on, sur la pointe de Suzac, immédiatement à l'est de la conche de Saint-George; c'est ainsi que récemment encore le pittoresque village de Talmont, situé à l'extrémité d'une presqu'île rocheuse, s'écroulait pierre à pierre dans la Gironde, avant qu'on n'eût entrepris des travaux de défense. Au pied de chacune des falaises qui dominent le cours du fleuve, on peut apercevoir, pendant les heures du reflux, un *platin* de rochers qui s'avance

au loin dans les eaux : ce banc couvert d'algues est l'ancienne base de la falaise, que les flots ont sapée à la hauteur moyenne du niveau des basses mers; ses contours sont les mêmes que ceux des rivages disparus depuis longtemps, et permettent à l'observateur de mesurer d'un coup d'œil l'étendue des conquêtes de l'estuaire. De tous les promontoires de la Basse-Gironde, le plus remarquable est celui de Méchers, qui se dresse directement en face du Verdon. Non moins belles, mais plus faciles à visiter que ces parois perpendiculaires des bords du Mississipi et du Missouri, auxquelles l'éloignement prête un si grand intérêt de curiosité, les falaises de Méchers se composent d'assises inégalement friables et d'une épaisseur à peu près uniforme. Les intempéries ont fouillé ces strates en y perçant de distance en distance des rangées d'arcades en plein cintre qui font ressembler les rochers aux façades de palais cyclopéens. Un peu au-dessus du niveau du fleuve, les vagues de la Gironde, aidées probablement par les eaux de source qui filtrent du plateau supérieur, ont creusé des grottes profondes, véritables portes qui contribuent à l'aspect architectural de l'ensemble. De l'une de ces ouvertures jaillit un petit ruisseau bondissant en cascatelles au milieu des pierres.

A l'érosion de la rive orientale correspond l'envasement de toutes les parties basses de la rive opposée. De vastes marécages, qui jadis étaient le lit du fleuve et que les eaux ont graduellement abandonnés, pénètrent au loin dans l'intérieur de la péninsule du Bas-Médoc : tels sont les polders de la Petite-Flandre desséchés par les Hollandais dans la première moitié du XVIIe siècle; tels sont aussi les terrains humides de Saint-Vivien et les marais salans de Verdon, exploités encore à une époque récente. Toutes ces anciennes plages, coupées de fossés et de canaux, sont tellement basses que de loin on peut les confondre avec la surface des eaux. Le point culminant de tout le pays, qui était encore une île de la Gironde il y a deux siècles à peine, s'élève à la modeste altitude de 12 mètres au-dessus du niveau de la mer, et cependant, si l'on en croit l'opinion générale, qui semble assez plausible, les habitans du Médoc auraient orgueilleusement consacré cette île à Jupiter (*Jovis*), que rappelle encore le nom de Jau donné à l'ancienne île et au village qu'elle porte. Plus à l'ouest, sur le bord de l'Atlantique, s'étend un rideau de petites dunes boisées, dont les cimes ne sont pas même assez hautes pour cacher complétement à la vue les navires engagés dans la Passe-de-Grave. Pendant la nuit, quand du haut des rochers de Saint-George on dirige ses regards vers la péninsule du Bas-Médoc, on voit souvent par-dessus la chaîne des dunes le fanal d'une embarcation glissant au bord de l'horizon comme une étoile solitaire.

C'est immédiatement au nord des marais salans de Verdon que se

trouve la péninsule de Grave proprement dite, massif triangulaire de dunes, offrant environ 4 kilomètres carrés de superficie et se rattachant au plateau des landes de Gascogne par un isthme étroit. Limitée d'un côté par la mer, ailleurs par l'estuaire de la Gironde et par la zone des marais, elle présente en miniature la plus grande analogie de forme avec cette presqu'île de Hollande qu'entourent la Mer du Nord, le Zuyderzée et les polders de Harlem. Vues de la mer, les dunes de Grave, pittoresquement groupées autour d'une grande cime conique haute de 41 mètres, prennent l'aspect d'un hardi promontoire, et l'on pourrait aisément se figurer qu'elles sont le poste avancé d'un pays de montagnes. Une belle forêt de pins, coupée dans tous les sens de garde-feux et de petits chemins de fer, recouvre le massif, et par ses teintes d'un vert sombre contribue à lui donner une apparence de grandeur et de solennité.

Aucune des terres qui bordent l'estuaire de la Gironde n'a, pendant les temps historiques, subi plus de vicissitudes que la péninsule de Grave. De récentes découvertes géologiques prouvent même qu'elle s'est à peu près complétement déplacée. Elle occupait la partie de la mer qui forme aujourd'hui la Passe-de-Grave, tandis que le fleuve étalait sa nappe d'eau là où s'élèvent actuellement les dunes boisées du Verdon. Sur la plage qui s'étend des bains du Vieux-Soulac à la Pointe-de-Grave, la mer rejette souvent des couches d'argile exactement semblables à celles que dépose la Gironde; on a même découvert des pieds de vigne attachés encore au sol qui les porta. Enfin M. Robaglia, l'ingénieur actuel de la Pointe-de-Grave, a découvert dans l'argile cachée sous le sable de la plage quelques fossés, des troncs de saules, puis un trou qui semble avoir servi d'abreuvoir et autour duquel étaient empreintes les marques nombreuses de pas d'hommes et de bœufs. Comment s'expliquer la présence de ces couches d'argile, de ces pieds de vigne, de ces troncs de saules, de cet abreuvoir, si ce n'est en acceptant l'hypothèse de M. Robaglia, d'après laquelle le bord actuel de la mer ne serait autre chose que l'ancien rivage de la Gironde? Ainsi pendant le cours des siècles le système entier, mer, plage, dunes, marais et fleuve, s'est graduellement déplacé. L'Océan n'a cessé de gagner dans la direction de l'est, poussant devant lui les dunes (1), qui refoulaient à leur tour la rive gauche du fleuve, tandis que celui-ci rongeait les collines de sa rive droite. En comparant la forme actuelle de la péninsule à ses anciens contours, on dirait qu'elle a tourné sur sa base comme sur une charnière pour s'incliner constamment vers la droite et décrire avec sa pointe un grand arc de cercle sur la surface de l'estuaire girondin.

(1) Les fourriers de la mer, comme dit énergiquement Montaigne.

Puisque la presqu'île changeait de place comme un navire à l'ancre que font dériver les vagues, les villes et toutes les constructions qu'elle portait étaient d'avance vouées à la ruine. Ainsi périt la cité de Noviomagus, ce grand *emporium* que cite Ptolémée, et que l'on dit avoir été emportée par une terrible tempête vers la fin du VIe siècle. En 1625, le père Monnet prétendait distinguer les vestiges de l'antique cité au fond des eaux qui baignent l'écueil de Cordouan, et peut-être existe-t-il encore de nos jours des marins imaginatifs qui se penchent au bord de leurs embarcations pour apercevoir des restes de tours et de maisons noyées (1). C'est au milieu des dunes de la presqu'île de Grave que se trouvaient aussi, dans le moyen âge, le village des Monts, les prieurés d'Extremeyre et de Sainte-Foy, le château de la famille de Montaigne et plusieurs hameaux actuellement enfouis sous les flots ou sous les sables. Au sud de l'isthme étroit qui rejoint au continent les massifs des dunes de Grave, de grands et terribles changemens se sont également opérés. A l'époque de la domination anglaise, la ville de Soulac groupait ses habitations nombreuses à la base orientale des dunes et sur la rive gauche de la Gironde, qui coule aujourd'hui à plus de 4 kilomètres à l'orient. Un vieux parchemin rappelle les noms de vingt rues de l'ancien Soulac, presque toutes désignées d'après les villes ou les contrées avec lesquelles trafiquait la cité commerçante. Grâce à son heureuse situation et à la faveur de ses maîtres étrangers, elle était devenue la puissante gardienne de l'embouchure de la Gironde et l'intermédiaire des échanges entre Bordeaux et l'Angleterre : les flottes mouillaient dans sa rade, et c'est là qu'au milieu du XIIIe siècle Henri III vint s'embarquer avec sa suite pour se rendre à Portsmouth. Mais, tandis que Soulac nouait ou développait ses relations avec le reste du monde, la rivière se retirait peu à peu vers l'est. En même temps la redoutable chaîne des dunes, qu'on avait négligé de fixer ou que peut-être on avait déboisée, s'avançait graduellement, poussée par le vent de la mer. Déjà elle avait atteint l'extrémité de la ville et commencé l'ensablement des maisons, lorsqu'un violent orage la fit marcher comme à l'assaut, et les habitans de la Pompéi girondine eurent à peine le temps de s'enfuir en emportant leur avoir. Le nouveau Soulac, fondé par les fugitifs à près de 2 kilomètres au sud-est de la cité ensevelie, n'a jamais égalé la prospérité de son aîné ; ce n'est aujourd'hui qu'un mince village sans importance.

(1) M. Raulin, auteur de la *Géographie girondine*, paraît disposé à chercher l'emplacement de Noviomagus dans les environs de Lesparre, où un bras de la Gironde, sinon la Gironde tout entière, coulait certainement autrefois, à une époque inconnue. D'autres écrivains croient que Noviomagus n'était autre que le Vieux-Soulac, où l'on a découvert beaucoup de médailles romaines.

Cependant le Vieux-Soulac n'a pas disparu tout entier et peut encore nous offrir, en témoignage de son antique splendeur, une belle église, jadis consacrée à Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres. Cet édifice, qu'on avait bâti à 800 mètres à l'ouest de la ville afin de le rendre visible aux navigateurs du golfe, ne fut que partiellement englouti par les sables, et servait encore au culte pendant le cours du siècle dernier; sa tour croulante ne cessa point d'être le principal point de repère pour les navires, et de nos jours encore une haute balise, élevée à la place de l'ancien clocher, est le premier signal que reconnaissent les marins en s'engageant dans la passe, entre la côte de Grave et Cordouan. Longtemps les dunes roulèrent librement leurs flots à côté de l'église sans pouvoir en saper les murs épais, et lorsqu'on eut enfin arrêté la marche des sables par des semis de conifères, la vieille construction du moyen âge, à demi enfouie dans un talus aux flancs inclinés, dressait toujours au-dessus de la dune la voûte de sa grande nef et son abside en partie effondrée. Ces remarquables restes tinrent en éveil pendant de longues années la curiosité des archéologues, et ce fut seulement dans le courant de l'année 1859 qu'on ouvrit la première tranchée de déblais à la base de la dune. Grâce à l'initiative désintéressée de M. Amédée Kérédan (1), les travaux sont aujourd'hui complétement achevés, et l'église du Vieux-Soulac se montre à nous tout entière, plus belle qu'elle ne le fut jamais, car la nature s'est chargée d'orner les ruines et de les embellir de sa propre beauté.

Ce remarquable débris du moyen âge s'élève immédiatement à côté de la route qui mène à un petit village de bains récemment construit sur la plage du golfe de Cordouan. Éloignée de quelques centaines de mètres du village qui lui doit en grande partie sa réputation, l'église est, pendant la belle saison, le principal but de promenade, et des groupes de visiteurs se montrent sur tous les talus de sable des tertres environnans. Des pins élancés entourent presque complétement la tranchée au fond de laquelle se trouve l'église, et par leur feuillage sombre font ressortir la blancheur éclatante de ces murs que recouvrait naguère une couche épaisse de sable. Une ligne sinueuse marquée au-dessus du toit par une multitude de plantes sauvages et par la nuance rougeâtre de la pierre, indiquent la hauteur précise à laquelle la dune s'élevait autour de l'édifice; des giroflées poussent dans les lézardes de la corniche; de petits arbustes ombragent ce qui reste du toit, et des ronces s'y développent en guirlandes; un pin a même poussé l'audace jusqu'à prendre possession

(1) Il est à désirer que M. Amédée Kérédan publie bientôt son ouvrage sur le Bas-Médoc, la péninsule de Grave et l'écueil de Cordouan. Nul écrivain ne saurait décrire mieux que lui cette région, à laquelle il a consacré plusieurs années de recherches pénibles et coûteuses.

du monument, au nom de dame nature, en implantant victorieusement ses racines sur la voûte à demi effondrée de l'abside. A l'intérieur, l'église n'offre pas une vue moins pittoresque. Le sol des trois nefs et du chœur est une surface de sable blanc que le vent redresse en légères éminences; çà et là germent des touffes de gazon; quelques plantes se hasardent dans les fentes des murs; les rayons du soleil descendent comme des flèches à travers les voûtes lézardées et bariolent de leurs lignes parallèles les lourds piliers romans. Des figures bizarres, entremêlées de feuillages, grimacent encore sur tous les chapiteaux de la grande nef, tandis que dans le chœur des sculptures d'un travail très délicat sont éparses au milieu des orties. Des trois ogives qui éclairaient l'abside, une seule est debout et se dresse comme une espèce d'arc-de-triomphe, laissant pénétrer dans l'édifice un flot de lumière, et permettant de voir onduler dans la forêt des couronnes de pins. Telle est cette ruine curieuse arrachée aux sables de la dune. Malheureusement il est à craindre que la déplorable manie des restaurations ne gâte ce beau reste de la civilisation anglo-gasconne et ne le transforme en une mesquine église de style bâtard. Déjà l'un des bas côtés a été décoré de plâtres modernes et d'images dorées, des lierres opulens qui tombaient de la voûte en nappes de verdure ont été soigneusement coupés, plus tard sans doute on jugera convenable d'abattre le pin et les autres arbustes qui contribuent si merveilleusement à la beauté pittoresque de l'édifice.

Si les dunes de Grave et de Soulac, désormais fixées, n'ont plus englouti de villes ni de monumens dans les temps modernes, en revanche la mer n'a cessé d'empiéter sur le continent. Bien que les anciennes cartes de l'embouchure de la Gironde ne puissent nous donner qu'une idée approximative des contours du rivage aux diverses époques, néanmoins la comparaison de tous ces documens semble prouver que, sous l'influence d'une cause inconnue, l'œuvre d'érosion, d'abord assez lente, s'est rapidement accélérée pendant les soixante dernières années, menaçant de transformer, dans un avenir peu éloigné, toute l'économie des passes de la Gironde. L'ingénieur actuel de la Pointe-de-Grave, M. Robaglia, a retrouvé un vieux rapport, datant probablement de 1740, dans lequel on exprime la crainte que la mer ne pénètre un jour entre le Verdon et Soulac, et que la péninsule de Grave « ne demeure île entourée d'eau. » Cependant les cartes de Cassini et de Belleyme, relevées avec le plus grand soin pendant la révolution française, indiquent une ligne de côtes presque droite, offrant à peine quelques légères endentations là où de nos jours la mer a fait reculer le rivage de plusieurs centaines de mètres. C'est donc principalement pendant le cours de notre siècle que se sont opérées les remarquables modifi-

cations de contours subies par la plage maritime de la péninsule. Un groupe d'écueils, connu sous le nom de rochers de Saint-Nicolas, a défendu comme un bouclier la partie la plus avancée de la côte; mais au nord et au sud de cet éperon les flots de la mer n'ont cessé de ronger et d'emporter les dunes. D'un côté, c'est la Pointe-de-Grave que l'assaut des vagues force à reculer; de l'autre, c'est l'anse des Huttes qui s'arrondit de plus en plus aux dépens de la chaîne des dunes.

On sait exactement de combien se sont déplacés les rivages depuis l'année 1818. A cette époque, la Pointe-de-Grave s'avançait dans le golfe de Cordouan à 720 mètres au nord-ouest de sa position actuelle. De 1818 à 1830, elle recula de 180 mètres, ou de 15 mètres par an. De 1830 à 1842, elle perdit annuellement près de 30 mètres. De 1842 à 1846, lorsque les ingénieurs avaient enfin engagé la lutte contre la mer, les flots, dans leur marche triomphante, avancèrent de 190 mètres, c'est-à-dire de près de 48 mètres dans une seule année. Maintenant on jette la sonde à plus de 10 mètres de profondeur là où naguère la plage développait ses contours. Toutes les constructions élevées à l'extrémité de la pointe ont dû être successivement démolies et réédifiées dans l'intérieur de la presqu'île. Le phare de Grave en est à son troisième emplacement, et, pour se mettre à l'abri contre l'assaut des flots, a dû se réfugier à plusieurs centaines de mètres derrière la racine de la jetée. L'ancien fort qui défendait l'entrée de la Gironde a été également renversé par les vagues, et l'on aperçoit encore, aux plus basses mers des équinoxes, des canons et des mortiers gisant sur le sable humide. En 1846, la largeur du détroit qui sépare l'écueil de Cordouan de la péninsule du Bas-Médoc s'était exactement accrue d'un dixième dans l'espace de vingt-huit années. Si pendant les siècles précédens l'érosion graduelle des rivages se fût opérée avec la même rapidité, deux cent cinquante années environ eussent suffi pour le creusement de tout le détroit, et le rocher de Cordouan eût encore fait partie du continent en 1566, moins de vingt années avant l'époque où Louis de Foix travaillait à la construction du phare (1). Or, comme on ne saurait douter que Cordouan ne fût alors bien certainement une île déjà ancienne, il est évident que les progrès de la mer étaient jadis beaucoup plus lents qu'au commencement de ce siècle. Il est probable que la violence des vagues se brisa longtemps, et peut-être pendant des centaines d'années, contre l'ancienne Pointe-de-Grave, qui est aujourd'hui remplacée par le Platin, banc de sable et de gravier situé à plus d'un kilomètre au nord-

(1) Sur une carte de 1630, on lit que la distance de Cordouan à la côte de Médoc était de cinq mille pas, ce qui équivaut à 5,400 mètres environ. De nos jours, la distance est exactement de 6,950 mètres.

ouest de la pointe actuelle. C'est sur le prolongement du Platin que se trouve le Saut-de-Grave, ainsi nommé parce que les vagues de marée et les eaux du courant de retour, connu sous le nom de Déroc, viennent s'y entre-choquer avec fureur.

Tandis que la mer rongeait l'extrémité de la presqu'île, elle cherchait en même temps à en percer la base. Au sud des rochers de Saint-Nicolas, exactement là où se trouve la partie la plus étroite de l'isthme qui réunit le massif de Grave au Médoc, les flots étaient occupés à creuser une large échancrure connue sous le nom d'anse des Huttes. De 1825 à 1854, la plage reculait de 350 mètres, soit d'environ 12 mètres par an. Au moment des basses mers, l'isthme des Huttes, qui se développe entre l'Océan et les marais salans du Verdon, avait encore 400 mètres de largeur; mais à l'heure du flot cette largeur était réduite à 290 mètres, et quand la tempête fouettait les vagues, celles-ci lançaient leur écume jusqu'au sommet des dunes de l'isthme étroit. Encore vingt-cinq années d'une marche aussi rapide, et l'Atlantique rompait enfin la frêle digue de sable que lui oppose le continent; il s'épanchait dans les marais de Soulac et du Verdon, et transformait en île tout le massif de Grave. La Gironde se réunissait à la mer par une deuxième embouchure, une nouvelle passe se creusait peut-être, et la génération actuelle pouvait contempler des phénomènes géologiques semblables à ceux qui s'accomplirent lorsque l'île de Cordouan, détachée du continent, se changea graduellement en écueil. Quelle influence le creusement d'une troisième passe eût-il exercée sur le régime de l'embouchure? Eût-il, comme semblent le craindre les hommes de l'art, diminué la force du jusant et contribué par suite à l'exhaussement des bancs de sable? Eût-il, au contraire, facilité le déblaiement des vases d'alluvions en ouvrant aux flots de la mer une nouvelle entrée plus courte et plus directe que les deux autres? On ne sait; mais, dans l'ignorance des résultats qu'aurait pu produire à la longue la formation de ce troisième chenal, le plus simple était de maintenir l'état de choses actuel et d'assurer, par le salut de la péninsule de Grave, l'existence des deux excellentes passes que possède déjà l'embouchure de la Gironde. Il fallait aussi prévenir la ruine de toutes les propriétés publiques et privées situées sur la presqu'île; enfin, chose bien plus importante encore, il fallait laisser aux navires l'abri précaire que leur offre la rade du Verdon, déjà trop exposée à la violence des vents d'ouest par suite de l'érosion constante de la Pointe-de-Grave. C'est donc à bon droit qu'on résolut d'accepter la lutte avec l'Océan et de cuirasser la péninsule contre ses assauts à force de digues et de remparts. Une loi votée en 1839 affecta un premier crédit de 2,500,000 fr. à l'exécution des travaux de défense.

Cependant la mer est une terrible ennemie, et l'on peut facilement

comprendre l'embarras des ingénieurs chargés de lui résister. A la Pointe-de-Grave, les courans, qui viennent se briser l'un contre l'autre pour heurter ensuite leur lames entre-croisées sur l'extrémité de la péninsule, produisent pendant les gros temps une effroyable mêlée de flots que les navires ne traversent point sans danger. A l'anse des Huttes, les vagues, poussées comme d'énormes catapultes contre la base des dunes, n'obéissent, il est vrai, qu'à l'impulsion d'un seul courant; mais à ces vagues vient s'ajouter parfois l'action de ces terribles lames de fond qui bouleversent si énergiquement les plages. C'étaient là les obstacles qu'il fallait surmonter, c'était là cette mer à laquelle on devait interdire d'aller plus loin! Avant de se mettre à l'œuvre, on entreprit de longues recherches pour connaître approximativement les lois spéciales qui régissent les eaux désordonnées du golfe; mais toutes les études préparatoires n'empêchèrent pas les opinions individuelles d'entrer en conflit, et peut-être la divergence de vues fut-elle cause d'une certaine hésitation dans la création du plan. Cette hésitation, d'ailleurs si naturelle en présence de semblables difficultés, a dû nécessairement se retrouver plus tard dans l'exécution, d'autant plus que depuis vingt ans le personnel des ingénieurs a plusieurs fois changé. Il en résulte dans l'aspect général des travaux quelque chose d'incohérent et d'incomplet. En certains endroits, on croirait avoir sous les yeux, non pas un ensemble dont tous les détails doivent concourir au même but, mais plutôt des constructions éparses n'ayant entre elles aucun rapport.

La partie la plus pressée de l'œuvre consistait à masquer la partie faible de l'anse des Huttes. On emprunta aux Frisons l'idée de ces épis en pierres et en palissades qu'ils enracinent au pied des monticules du rivage, et prolongent au loin dans les flots perpendiculairement à la côte. Pour protéger à la fois la plage de l'anse et la terre plus avancée qui s'étend à 1 kilomètre vers le sud, on construisit treize jetées parallèles, distantes en moyenne d'environ 200 mètres et longues de 160 à 180 mètres. Ces épis se composent de levées d'une argile compacte, revêtues de pierres solidement agencées. Recouvertes à leur origine par la base des dunes, elles arrondissent au-dessus de la plage leur vaste dos construit en forme de voûte, et se terminent du côté de la mer par une espèce de plateau très élargi, qui va rejoindre le fond de l'eau sous un angle aigu. L'extrémité maritime de chaque épi est cuirassée contre l'assaut des vagues par des fascines en bois de pin, que retiennent des pieux boulonnés s'enfonçant à 5 mètres dans le sable. Tressées ensemble comme une énorme natte, ces fascines entre-croisées n'opposent qu'un seul et puissant grillage à la violence des lames : plus fortes qu'un mur de pierre, elles résistent à la fois par leur élasticité et la cohésion de toutes leurs parties. De loin, on dirait le dos

hérissé d'épines d'un grand animal de mer : les flots déferlent en mugissant sur ces innombrables pointes, rejaillissent en longues fusées d'écume, et laissent retomber les masses de sable qu'ils tenaient en suspension. Retardées par les obstacles que leur opposent les extrémités des épis et ne pouvant développer aisément leur masse entre les deux môles, les vagues ne viennent plus heurter la plage avec toute leur fureur. En même temps le courant latéral qui se dirige du sud au nord, parallèlement à la côte de Médoc, ne peut plus exercer sa force d'érosion. Rencontrant devant lui la rangée parallèle des épis, il se contente d'en cacher le versant méridional sous une couche de sable; au lieu de renverser les dunes du rivage, il en fortifie les approches.

La connaissance de ces faits donnait bon espoir aux ingénieurs, et cependant, quand les jetées d'argile et de pierres furent construites et consolidées par leurs revêtemens de fascines, ils s'aperçurent que les épis du nord, situés dans l'anse des Huttes, n'étaient pas de force à résister à la mer pendant les jours d'orage. Une jetée céda, puis une autre. Il fallait donc recourir promptement à un autre système de défense, tout en maintenant avec soin les épis construits sur la partie rectiligne de la plage. La construction d'une digue parallèle au rivage de l'anse des Huttes fut décidée. Pour prendre un solide point de départ, le directeur des travaux fit commencer les enrochemens à la base d'un monticule de 15 mètres d'élévation qui se dresse en forme de promontoire à l'extrémité méridionale de l'anse, puis, donnant à la muraille une légère inflexion vers la rive, il la prolongea aussi rapidement que possible en la fortifiant du côté de la mer par des blocs de pierre abandonnés à leur propre poids. Pendant le cours des travaux, les orages et les vagues de marée assiégèrent souvent la digue et la rompirent en divers endroits; mais les ouvriers, luttant avec succès contre les flots, purent fermer les brèches et consolider les parties de la muraille qui s'étaient affaissées. En mars 1847, après cinq années d'un combat sans cesse renouvelé entre la nature et l'homme, la digue, longue de 1,100 mètres, était enfin achevée, et semblait interdire désormais aux brisans l'approche des dunes. Déjà les ingénieurs se félicitaient de leur œuvre et croyaient avoir dompté l'Océan, lorsque, peu de semaines après l'achèvement complet des travaux, une terrible tempête du sud-ouest déchaîna toutes les eaux du golfe contre la côte du Médoc; les derniers épis de l'anse furent balayés comme des fétus de paille, et la plus grande partie de l'énorme digue fut rompue, emportée, anéantie par les flots exaspérés.

Ainsi la plage des Huttes était de nouveau exposée aux attaques des lames, et le percement de l'isthme allait recommencer de plus belle. Pour fermer le passage à la mer, on eut à peine le temps de

construire au fond de la concavité du rivage des Huttes une espèce de pyramide formée d'énormes blocs en béton pesant chacun plusieurs milliers de kilogrammes. Ce musoir aux degrés gigantesques résista solidement aux flots qui l'assaillirent; mais il restait seul chargé de défendre la plage, et l'Océan menaçait de le tourner pour continuer au-delà son œuvre d'érosion. En 1853, après douze années de luttes incessantes soutenues contre les flots, les ingénieurs constataient tristement que tous leurs travaux étaient anéantis, à l'exception du musoir, d'une partie de l'ancien *perré*, longue de 310 mètres, et de sept épis situés sur la plage qui se prolonge au sud vers les bains du Vieux-Soulac. Encore ces épis étaient-ils plus ou moins entamés, et deux d'entre eux avaient perdu leur plateau terminal. La plage de l'anse des Huttes avait reculé de 25 mètres, et, bizarres témoins des envahissemens de la mer, deux puits qu'on avait creusés et maçonnés dans le sable des dunes, près des rochers de Saint-Nicolas, étaient déchaussés jusqu'à la base, et se dressaient comme des tours au bord des flots. La victoire avait été chèrement disputée par l'homme; mais c'était la mer qui l'avait obtenue. Les millions dormaient au fond des eaux.

L'insuccès des premières tentatives étant désormais constaté d'une manière éclatante, il fallait nécessairement appliquer à l'anse des Huttes un troisième système de travaux protecteurs; mais, pour opérer en certitude de cause, on entreprit une nouvelle série d'observations très minutieuses sur les allures des eaux marines et les moindres changemens du rivage. Au moyen de sondages réguliers, on étudia l'effet des vents et des tempêtes sur les contours sous-marins des bas-fonds; on planta des rangées de pieux de distance en distance sur le sable de la plage afin de pouvoir dresser chaque mois le profil de la côte avec ses ensablemens et ses reliefs : avant de recommencer la lutte avec la mer, on essaya de faire intime connaissance avec elle. Enfin il fut résolu qu'au lieu de construire un simple perré, comme on l'avait fait déjà, on élèverait contre les flots un véritable brise-mer, prenant son origine à l'extrémité méridionale de la baie pour aller rejoindre au nord les inébranlables rochers de Saint-Nicolas. Parallèlement à l'ancien perré, mais plus avant sur le bord de la mer, l'ingénieur fit enfoncer dans le sable une double rangée de pieux, et, les réunissant les uns aux autres par des poutres transversales, forma ainsi un énorme cadre qu'il fit remplir de fascines entrelacées. Puis, en avant de ce rempart improvisé, on lança des cubes de béton du poids de plusieurs tonnes pour former une espèce de talus en pente douce dont la longueur est égale à dix fois la hauteur du brise-lames. En outre il fut décidé que les clayonnages, menacés par le travail incessant des tarets, seraient peu à peu remplacés par de puissantes digues maçonnées,

et les allocations annuelles du budget furent consacrées à cette transformation. L'Océan n'a point encore franchi la barrière qu'on lui a posée, et l'on peut espérer désormais qu'il la respectera. Cependant les vagues, qu'on dirait acharnées à la destruction de cet obstacle qui les gêne, usent tour à tour de force et de ruse pour en venir à bout. Elles déplacent les blocs de béton, enlèvent les sables, lézardent les murailles, y poussent dans tous les sens leurs travaux de sape et de mine, dénouent ces fascines si habilement tressées, et bondissent par-dessus les constructions pour attaquer la plage qui s'étend au-delà. Pour combattre l'effet de ces dégradations continuelles, il faut aussi de continuelles réparations; mais un nombre d'ouvriers peu considérable suffit à ce travail d'entretien. Au besoin, si la mer venait encore à se frayer un passage à travers une partie de la jetée, on pourrait encore l'arrêter au moyen d'une seconde pyramide de blocs semblable à celle que l'on a déjà élevée et qui restera comme un monument séculaire de la puissance des flots dans le golfe de Cordouan.

A la Pointe-de-Grave, la lutte n'a guère été moins vive entre la mer et la volonté de l'homme. Pour défendre la plage contre les érosions, le premier ingénieur chargé de la direction des travaux appliqua aussi le système des épis perpendiculaires à la côte. Sur la partie du rivage maritime qui s'étend à 2 kilomètres au sud de la Pointe-de-Grave proprement dite, il fit construire à des distances respectives d'environ 150 mètres quatorze épis semblables à ceux de l'anse des Huttes, mais un peu moins longs. A la pointe même, il remplaça l'épi par une jetée de 120 mètres de long, composée de blocs artificiels et naturels pesant chacun de 800 à 2,400 kilogrammes. Ces blocs, qu'on a précipités dans la mer du haut des wagons de transport, se sont entassés les uns sur les autres de manière à former des deux côtés de la jetée des talus qui ressemblent aux éboulis rocheux des montagnes. Les pierres de la base qui supportent la masse énorme du brise-lames restent dans un pittoresque désordre, tandis que les blocs supérieurs, cimentés au moyen de chaux hydraulique, portent une large chaussée sillonnée par des voies de fer. L'extrémité sous-marine de la jetée se continue au loin sous les eaux par des entassemens de rochers que des chaloupes viennent déposer quand la mer est favorable. Telle est cependant la violence des lames que ces rochers, qui pèsent en moyenne près de 2 tonnes, sont très souvent déplacés par le choc du jusant et du flot de marée, et sont entraînés en dérive dans la direction du large. Sous le choc des vagues, la jetée elle-même se fendille çà et là dans toute sa largeur, et les ouvriers doivent de temps en temps recharger les talus, maçonner les lézardes, consolider les blocs dont l'équilibre est menacé; parfois aussi les eaux creusent sous les ro-

chers de la base de profondes cavernes : il faut alors descendre à marée basse pour boucher les excavations, en fortifier les abords, en interdire l'approche à l'ennemi.

Irritée de l'obstacle infranchissable que lui oppose le puissant brise-lames de la pointe, la mer s'est acharnée des deux côtés à la fois sur la langue de sable qui s'étend en arrière de la jetée. Sur le rivage maritime, elle a précisément emporté l'épi qui protégeait l'extrémité de la pointe, en laissant, comme par ironie, les pilotis indicateurs. Le danger était pressant; cependant on n'a pas encore eu le temps de reconstruire l'épi, parce que de l'autre côté de la pointe, sur la plage girondine, la mer était encore plus menaçante. Prenant le rivage à revers, les vagues agrandissaient sans relâche la petite anse du Fort, et chaque tempête emportait des segmens considérables de la côte. De 1844 en 1854, lorsque déjà la plage maritime était à peu près fixée, celle qui fait face à la Gironde recula de plus de 500 mètres, c'est-à-dire de 50 mètres par an. Encore quelques années, et la péninsule amincie était complétement percée, le phare et les autres édifices étaient emportés, et la jetée, séparée du continent, n'était plus qu'un écueil battu des flots. Il fallait à tout prix fermer le passage à la mer en construisant à l'anse du Fort un brise-lames semblable à celui qu'on avait déjà construit à l'anse des Huttes. Ce brise-lames, rivage de pierre destiné à remplacer l'ancienne plage de sable mobile, n'est pas encore complétement achevé; heureusement les vagues ont en cet endroit beaucoup moins de force que dans le golfe de Cordouan, et les deux tronçons de rempart qu'on leur oppose sont restés immobiles, bien qu'ils soient formés de blocs d'une assez faible dimension. Lorsque la digue de l'anse du Fort sera enfin terminée et reliera la Pointe-de-Grave à la Pointe-de-la-Chambrette, où l'eau du fleuve, loin d'envahir la côte, ne cesse de l'agrandir par ses dépôts de vase, on n'aura plus qu'à reconstruire les épis emportés, à réparer ceux qui se dégradent, à maintenir les brise-lames en bon état d'entretien. A la période de lutte, qui dure depuis plus de vingt années entre la mer et l'homme, succédera la période de simple surveillance (1). Alors les habitans du Bas-Médoc, sans crainte de se voir un jour dépossédés par la mer, pourront endiguer hardiment et conquérir à l'agriculture cette vaste plage de vase qui s'étend du Richard au Verdon, et qui comprend plus de 3,000 hectares d'une terre excellente, élevée en moyenne de plus d'un mètre au-dessus des basses mers et par conséquent très facile à dessécher au moyen de fossés d'écoulement. Peut-être même qu'après avoir arrêté par une ceinture de pierre cette péninsule de Grave qui voyageait pour ainsi dire sur les flots,

(1) Les travaux de la péninsule de Grave ont coûté depuis 1839 plus de 6,430,000 fr.

on saura faire servir une partie de ces travaux à l'intérêt immédiat de la navigation. En prolongeant de quelques centaines de mètres la grande jetée de la pointe, on pourra mettre l'anse du Fort complétement à l'abri des lames de l'Océan et faciliter ainsi l'établissement d'un petit port où les navires de 8 mètres de calaison se réfugieraient sans crainte. Il est à désirer que ce travail, avant-coureur d'améliorations encore plus importantes, puisse se réaliser dans un prochain avenir.

Quoi qu'il en soit, les travaux de la Pointe-de-Grave, une fois menés à bonne fin, donneront un démenti à cette superstition, générale dans le midi de la France, qui accorde aux flots une force irrésistible. La puissance des vagues océaniques, comme celle des ondes aériennes que pousse la tempête, peut être exactement évaluée en tonnes ou même en kilogrammes, et, pour vaincre leur effort brutal, l'homme n'a qu'à leur opposer une résistance égale ou supérieure, mesurée par ses calculs. C'est ainsi que les Hollandais, ces savans ingénieurs de la mer, ont pu sauvegarder leur territoire, qui s'enfonce graduellement au-dessous du niveau marin comme un navire qui fait eau : non-seulement ils ont appris à défendre leurs rivages contre les irruptions des vagues, mais ils se hasardent même à reconquérir le terrain perdu et chassent l'Océan du domaine qu'il avait envahi. Ce qui se fait sur les côtes de Hollande peut se répéter avec le même succès sur les plages du Médoc. Bien plus, il est probable qu'une connaissance approfondie des lois hydrologiques permettra un jour aux ingénieurs d'utiliser ces mêmes forces auxquelles ils résistent maintenant. Imitant des travaux accomplis déjà sur des fleuves plus faciles à régler, ils s'efforcent maintenant d'employer comme autant d'esclaves la marée, le jusant, le courant fluvial, pour leur faire recreuser les lits de la Garonne et de la Gironde, qui depuis un siècle se sont exhaussés d'une manière fâcheuse pour la navigation. Cette œuvre si utile peut certainement s'accomplir, mais on ne saurait discuter dès à présent les moyens employés pour atteindre le but, parce qu'elle est encore dans la période des essais et que les résultats acquis n'ont rien de décisif. Dans tous les cas, ce magnifique estuaire fluvial, le seul qui donne accès à un bon port, de Saint-Jean-de-Luz à l'île d'Oléron, mérite bien qu'on s'ingénie pour lui conserver l'importance assignée par la nature. La bouche de la Gironde n'est pas seulement l'avenue maritime de Bordeaux, mais encore celle de tout le sud-ouest de la France; elle sert d'entrée aux vastes bassins de la Garonne et de la Dordogne, ces deux fleuves puissans que les navigateurs appelaient autrefois les *Deux-Mers*, et forme une porte grandiose à ce grand chemin des peuples qui fait communiquer l'Atlantique avec la Méditerranée.

ÉLISÉE RECLUS.

DEUX PORTRAITS

DE

LA POLOGNE CONTEMPORAINE

LE COMTE ANDRÉ ZAMOYSKI ET LE MARQUIS WIELOPOLSKI.

1. *Le Mouvement polonais en 1861, coup d'œil sur le développement politique et social dans le royaume de Pologne depuis 1831 jusqu'à nos jours*, in-8°; Leipzig 1862. — II. *Le grand-duc Constantin, le marquis Wielopolski et les Polonais;* Paris 1861. — III. *La Russie et la Pologne sous le règne actuel, réponse à la Revue des Deux Mondes;* Paris 1862.

Si les événemens qui ont remué la Pologne depuis deux années n'étaient que la tragédie domestique d'un peuple, ils auraient certes encore assez de puissance pour émouvoir les âmes; mais ces scènes pleines d'émotion et de deuil sont plus que la tragédie intime d'une nation aux prises avec le malheur : elles sont la vivante démonstration de l'impuissance d'un système; elles se lient à cet ébranlement contemporain des vieilles organisations sous l'action sourde et irrésistible d'un nouveau principe de vie; elles ramènent au jour enfin le grand et triste problème né d'une violente tentative de destruction qui a pesé comme une fatalité sur la politique européenne tout entière, de ce partage qu'un diplomate a justement nommé le berceau sanglant de la sainte-alliance. Ce qu'on a voulu établir ne s'établit pas, et n'a tout au plus que l'autorité équivoque d'un fait sans cesse remis en doute; ce qu'on croit mort au contraire vit de toute l'énergie d'un instinct qui se dérobe à toutes les compressions, à toutes les combinaisons, et pour la première fois peut-être dans l'histoire on peut suivre pendant un siècle à la trace des convulsions un acte

que nul n'osa jamais absoudre, qui a été plus d'une fois désavoué par les héritiers de ceux-là mêmes qui l'ont accompli, qu'on n'a enregistré dans les traités qu'en s'excusant et en se sentant une certaine rougeur au visage, qui se maintient pourtant par la cruelle logique des ambitions et des intérêts complices, mais contre lequel s'élève une tradition invariable de résistance et de protestation.

Comment donc se résoudra ce problème toujours débattu, devant l'Europe émue et hésitante, entre une domination aussi peu sûre de son droit que de sa durée et une nation dont l'incorruptible vitalité défie toutes les épreuves? Comment réussira-t-on à pacifier la Pologne? S'il ne s'agit que d'une tranquillité matérielle du moment, tout est dit, la force est là, et les Polonais ne pourraient aller au combat que comme ils iraient au supplice; mais cette autre pacification qui n'est due qu'à des moyens moraux et politiques, comment l'obtiendra-t-on? sera-ce par quelque acte d'intelligente et libérale justice, rouvrant l'avenir à une nation dans l'attente? sera-ce par une politique plus habile, cherchant à réconcilier les vainqueurs et les vaincus sous un pacte systématiquement maintenu et resserré? C'est là ce qui s'est agité et ce qui s'agite encore dans tout ce qui se produit à Varsovie depuis deux ans, dans ce mouvement d'hommes et de choses qui a fait passer comme dans un saisissant éclair toute une société frémissante et passionnée, qui, après avoir eu une période d'éclat extérieur, semble rentrer dans la région de la lutte obscure et laborieuse, et qui vient aboutir en se personnifiant à ce double fait où se révèle toute une situation : — l'exil déguisé, l'internement à l'étranger du plus populaire des Polonais contemporains, le comte André Zamoyski, et l'omnipotence ministérielle de cet autre Polonais hautain, le marquis Wielopolski, sous la direction d'un grand-duc messager de la pensée impériale à Varsovie; — deux hommes, plus que deux hommes à vrai dire, deux idées, deux politiques se développant parallèlement à travers ces agitations récentes, deux types supérieurs de la vie nationale observée dans ce qu'elle a de simple, de permanent, et dans une de ces contractions douloureuses d'où s'élancent parfois tout armées les personnalités violentes.

Tout s'enchaîne et s'éclaire en quelque sorte d'une lumière intérieure dans cette histoire d'un siècle qui conduit aux événemens d'aujourd'hui, où domine un trait ineffaçable. Aucun pays du monde peut-être n'a plus manqué d'une forte institution politique que la Pologne dans sa dramatique existence, et c'est par là qu'elle s'est trouvée désarmée le jour où l'ennemi à trois têtes a marché sur elle. Alors elle n'eut plus à opposer à la complicité de redoutables ambitions que les convulsions de son héroïsme et la pensée tardive ou

prématurée d'une réforme intérieure violemment interrompue. Aucune contrée aussi n'a été plus riche de cette séve native qui se traduit en énergie locale ou individuelle, en résistances multipliées et indomptables, et rien n'explique mieux comment la Pologne a été si facile à surprendre, si difficile à soumettre, comment, après avoir été cinq ou six fois partagée et remaniée, après avoir été vaincue en 1794 avec Kosciusko, vaincue encore par les armes en 1831, livrée à la rudesse de l'assimilation germanique à Posen, massacrée en Galicie, broyée dans ce que les traités ont appelé le royaume, elle peut se retrouver vivante. C'est qu'elle a manqué au moment voulu de la force défensive d'une institution fixe concentrant la puissance nationale; mais la séve est restée, elle s'est répandue, disséminée pour ainsi dire, et désormais l'âme de la Pologne a été partout où il y a eu un Polonais, en Sibérie, au Caucase, dans l'exil comme dans l'intimité du foyer domestique, fermé à toute influence étrangère. De là cette situation extraordinaire où, sous une domination toujours artificielle, à travers des circonscriptions politiques qui changent et les événemens qui se succèdent, se meut une société qui reste elle-même, qui se nourrit de sa propre substance, ne touchant à la société officielle que par une plaie vive, ne se laissant atteindre ni dans ses mœurs, ni dans son génie traditionnel, ayant ses partis, ses factions si l'on veut, ce qui est encore une dernière marque d'autonomie, mais gardant une secrète et invincible unité jusque dans la dispersion, le morcellement et la dépendance

C'est Miçkiewicz qui raconte que, lorsqu'on s'agitait en Pologne, dans le foyer primitif de la patrie, tous les Polonais répandus dans le monde, bien que ne sachant rien de leur pays, ressentaient à travers la distance la secousse électrique et se trouvaient debout. A l'époque de la confédération de Bar, Beniowski, l'un des premiers dans la tradition de l'exil, osait s'insurger au fond du Kamtchatka, et bravait pendant tout un hiver la puissance russe. Au moment de la guerre de Kosciusko, les tentatives de soulèvement se multipliaient parmi les Polonais dispersés dans les contrées les plus lointaines de l'empire. Quant au signe visible, contemporain, de cette unité survivante d'une nation morcelée dans son territoire, il est étrange, et n'a surtout rien de commun avec l'érudition historique ou ethnographique : c'est le deuil porté aujourd'hui partout également en Pologne, à Posen comme en Galicie, dans le royaume comme dans la Lithuanie et dans la Podolie. Il y a en Russie un signe de plus pour caractériser tout ce qui est terre polonaise, c'est l'état de siége. Ces deux choses, le deuil et l'état de siége, sont, au sein de trois empires, comme le signalement douloureux d'une Pologne que nul

traité assurément n'a prévue. De là aussi ce je ne sais quoi de passionné et de dramatique dans une société ainsi organisée, réduite a se défendre sans cesse, à s'affirmer sous toutes les formes de l'inspiration ou du sacrifice, à suppléer à tout par sa séve intérieure et par l'énergie individuelle, dans une nation sans indépendance avouée, mais toujours vivante par les hommes qui se succèdent, politiques, soldats ou écrivains, depuis les chefs de la confédération de Bar jusqu'au probe et populaire Kosciusko, jusqu'à ce grand émigré, le prince Adam Czartoriski, qui a su élever l'exil à la hauteur d'une dignité, d'une mission de service public.

Cette sorte de représentation nationale spontanée et libre, elle est partout, essayant toutes les combinaisons sans réussir et sans s'arrêter, se renouvelant d'époque en époque, et c'est ainsi que ce mouvement actuel, qui se rattache lui-même à tant d'autres mouvemens, qui a eu sa lente préparation, ses ouvriers obscurs et pratiques comme ses précurseurs retentissans dans la poésie, en est venu à se personnifier dans ces deux hommes, — le comte André Zamoyski et le marquis Wielopolski, — si différens de caractère, quoique issus de la même séve et portés par les mêmes événemens : l'un devenu sans effort la conscience parlante d'un peuple, représentant dans toute son ingénuité le sentiment du droit et faisant de la sincérité une politique; l'autre, esprit vigoureux et superbe, jeté par découragement ou par haine dans la théorie désespérée d'un panslavisme plein d'énigmes, se plaisant dans l'indépendance solitaire d'un rôle où il a toutes les difficultés à vaincre, toutes les colères et toutes les suspicions à braver, irritant les Polonais sans cesser d'être Polonais, acceptant l'apparence d'une complicité avec la Russie, mais en se relevant par la fierté de son attitude, par la liberté de sa parole et de sa passion, et disant encore aujourd'hui dans une brochure qui lui est attribuée (1), où il se déguise à peine sous ce nom de *fils de noble* que Slowaçki jetait à la face du *poète anonyme :* « Si quelqu'un est accusé pour avoir lu ces pages, et s'il les a prises à cœur, alors je me présenterai et je dirai : J'ai raconté la douleur qui ronge une nation héroïque; punissez-moi seul pour l'avoir dévoilée, et je mourrai, s'il faut que je meure! »

Certes tout a singulièrement changé en Pologne, comme en Europe, depuis trente ans, depuis cette révolution du 29 novembre 1830, qui dura dix mois et dont la chute de Varsovie signala la triste défaite. Mil huit cent trente apparaît comme une étape lointaine et dépassée. Ce n'est pas moins une date significative où tout se re-

(1) Cette brochure, écrite en polonais, qui a causé une grande sensation en Pologne, est en effet généralement attribuée au marquis Wielopolski, dont elle reproduit toutes les idées et les habitudes de style.

noue, où, sous le coup même d'un effroyable désastre, recommence le travail d'un peuple qui passe vingt-cinq ans étouffé dans la morne obscurité des répressions, qui respire un peu et revoit la lumière vers 1855 pour se relever tout à fait au grand jour des démonstrations de 1861, et par une circonstance curieuse c'est dans cette révolution même de 1830 qui scinde la vie polonaise, qui fait d'une catastrophe nationale le prologue d'une histoire toute nouvelle, c'est dans cette révolution que commence la carrière publique des deux hommes dont la figure se détache sur tout ce mouvement contemporain. De loin, cette révolution apparaît peut-être comme une impatience héroïque, comme un acte de généreuse irréflexion. Les Polonais ont le droit de le croire; nous, en France et en Europe, nous avons à peine le droit de le dire, car ce ne fut qu'à ce prix que la guerre fut détournée, et que la France n'eut point à soutenir le choc d'une coalition nouvelle.

Ce qu'on a toujours soupçonné, mais ce qu'on n'a jamais su qu'incomplétement en effet, c'est à quel point l'empereur Nicolas était déjà engagé contre la révolution de juillet. Son premier mouvement avait été de donner à son ambassadeur à Paris l'ordre de se tenir prêt à partir et de quitter d'abord l'hôtel de l'ambassade, tandis que d'un autre côté il faisait avancer ses forces, dont l'armée du royaume de Pologne était l'avant-garde, tandis qu'il envoyait le maréchal Diebitsch à Berlin pour concerter des préparatifs militaires, et que sa diplomatie partout active s'efforçait de retenir toutes les politiques sur le terrain de la sainte-alliance. L'évidence de ces dispositions de guerre ressortirait de quelques dépêches particulières de M. de Nesselrode aux agens russes, ainsi que d'un mémorandum adressé au grand-duc Constantin et annoté par ce prince. Déçu par l'attitude de l'Angleterre, le tsar comptait du moins sur la Prusse et l'Autriche, et à défaut d'une rupture ouverte avec la France il luttait encore pour qu'on se bornât à reconnaître le roi Louis-Philippe comme lieutenant-général du royaume. Alors éclatait la révolution de Pologne : c'était, suivant une expression caractéristique, l'avant-garde qui se retournait contre le corps de bataille. « Eh bien! messieurs les Polonais, disait le maréchal Diebitsch aux députés de la diète de Varsovie qui passaient par son camp allant à Pétersbourg, votre révolution n'a pas au moins le mérite de l'à-propos; vous vous êtes justement soulevés au moment où toutes les forces de l'empire étaient en marche vers vos frontières... Qu'en résultera-t-il pour vous? Nous comptions faire une campagne sur le Rhin, nous la ferons sur l'Elbe ou même sur l'Oder après vous avoir écrasés... Vous sentez bien que la parole d'un souverain est quelque chose, d'un souverain surtout qui la tiendra envers et contre tous,

comme il est résolu à tenir celle qu'il a donnée au roi Charles X. » Il arrivait ainsi que cette révolution, impatience d'héroïsme ou témérité, si l'on veut, à n'observer que les forces en présence, tirait de la situation même un sens profondément européen.

C'est dans ces conditions, au milieu d'une Europe ébranlée et indécise, que la Pologne se jetait dans la lutte, opposant les armes aux armes, la diplomatie à la diplomatie. Deux des plus jeunes membres de cette diplomatie étaient justement le marquis Alexandre Wielopolski-Myszkowski et le comte André Zamoyski, l'un né le 15 mars 1803, l'autre le 2 avril 1800, le premier d'une maison de haute et riche noblesse, quoique ayant peu marqué dans l'histoire nationale, le second de cette famille des Zamoyski dont les traditions se mêlent à la vie de la Pologne tout entière, et qui comptait encore sept frères dans cette guerre nouvelle d'indépendance. L'un, le marquis, alla à Londres; l'autre alla à Vienne. Ils avaient la même mission, celle de faire reconnaître une Pologne indépendante, ou tout au moins de provoquer une de ces interventions ou de ces médiations qui donnaient en ce moment la vie à une Grèce ou à une Belgique. La diplomatie polonaise avait malheureusement fort à faire. L'explosion du sentiment libéral en Europe était en apparence une condition merveilleusement favorable : au fond, tout était péril et impossibilité, en Angleterre surtout, où l'illusion du patriotisme le plus confiant ne pouvait tenir longtemps devant la résolution froide et arrêtée de s'abstenir, et ici je voudrais bien tirer de l'obscurité un fait qui, pour être banni des annales officielles, n'en a pas moins de valeur.

Quand on parle de la Pologne et de ses ébranlemens périodiques, il semble toujours que l'intérêt soit le même pour l'Angleterre et pour la France, que ce soit uniquement pour nous une question de sentiment, et qu'il n'y ait en un mot rien de politique dans l'instinct qui entraîne l'opinion publique en France vers la Pologne. L'Angleterre, avec ses *meetings*, ses discours et ses dépêches, ne s'y est jamais trompée, et elle ne s'y trompe point encore. Il n'y a pas longtemps qu'un diplomate anglais des plus élevés disait naïvement à des Polonais : « Que voulez-vous enfin? Quelles sont vos idées, et pourquoi vous acharner à ce mirage d'indépendance? Nous ne pouvons vous aider en cela : ce serait trop d'avantage pour la France. » Que répondait-on à Londres dès 1831 à toutes les démarches, à toutes les instances des envoyés polonais? M. le comte Walewski, qui succéda au marquis Wielopolski, pourrait, je crois, le dire. « Vous êtes, répondait-on, des hommes fort distingués et une vaillante nation pour lesquels nous ne ferons rien. Ce n'est pas la Russie qui nous effraie aujourd'hui, c'est la France; nous ne voulons

pas affaiblir la Russie, dont nous pouvons avoir besoin un jour ou l'autre contre la France. Vous êtes des alliés pour les Français; arrangez-vous au plus vite avec l'empereur Nicolas. » C'est avec ces difficultés que le marquis Wielopolski, le premier des envoyés polonais, avait à se débattre, et s'il ne réussissait pas, s'il était réduit à n'avoir avec les ministres anglais que quelques entrevues mondaines ou clandestines, qui ne suffisaient pas à sa fierté de gentilhomme et d'agent d'un gouvernement national, il luttait du moins avec toutes les ressources d'un esprit fortement nourri, supérieurement initié à la situation de l'Europe et absolument étranger à toute déclamation. Il résumait sa mission dans un mémoire adressé à lord Palmerston, à peu près inconnu, et qui est, à vrai dire, un étrange exorde du système qu'il suit aujourd'hui à trente ans de distance.

Ce mémoire du marquis Wielopolski à lord Palmerston était assurément l'œuvre d'une forte intelligence politique, la plus saisissante démonstration des dangers créés au continent par les partages et par la prépondérance russe, de la nécessité du rétablissement de la Pologne, non-seulement au point de vue du droit, mais encore au point de vue de tous les intérêts européens. En un mot, c'était la question polonaise vue sous toutes ses faces, dans toute son extension, dans ses rapports avec la situation du monde, et pratiquement résolue par une démonstration collective, arrêtant l'effusion du sang d'abord pour arriver à fonder un ordre nouveau. La Russie! cela coûtera sans doute à son orgueil; mais elle cédera devant une manifestation décisive, elle reprendra son rôle naturel; « elle commencera à chercher sa grandeur dans les améliorations intérieures et dans un développement calme et progressif de ses ressources locales, au lieu de la chercher dans les envahissemens et les conquêtes. » L'Autriche! elle n'avait jamais été éloignée de se prêter à la réparation d'une iniquité qui pesait toujours sur elle en lui créant un périlleux voisinage avec la Russie, et puis en ce moment même on ne désespérait pas de la tenter par l'appât d'une couronne pour un archiduc. La Prusse résisterait peut-être d'abord; mais qui ne voit que, l'Autriche entrant dans une alliance européenne pour la reconstitution de la Pologne, la Russie réduite à céder devant la manifestation de toutes les volontés, la Prusse à son tour serait fatalement conduite à se résigner? D'ailleurs qu'ont donc gagné la Prusse et l'Autriche au partage? Elles n'ont gagné que d'être plus vulnérables, « de s'incorporer un ennemi continuel, des sujets qui deviennent les alliés naturels de chaque nouvel ennemi de ces états, et auxquels on ne peut pas même reprocher d'avoir tort en agissant de la sorte... L'Autriche et la Prusse gagneront plus de force véritable par la considération qui rejaillirait sur elles

d'un acte de justice aussi éclatant. Cet événement leur donnerait une attitude toute différente aux yeux des nations. On ne verra plus en elles des ennemis perpétuels de la liberté... » — Mais, disait-on, le danger, c'est la France avec ses vues belliqueuses, avec ses dispositions à déborder sur l'Europe, et ici le marquis Wielopolski analysait avec une singulière sagacité, en traits rapides, l'état de la France, les mobiles des partis. « Le motif le plus puissant qui pousse la France à la guerre, disait-il, c'est la haine de la sainte-alliance, et par le rétablissement de la Pologne ce grief disparaît. » De plus, c'est une satisfaction libérale donnée à cette nation généreuse, tranquillisée dans ses instincts et dans ses sympathies. Il ne resterait donc en France que ceux qui veulent la guerre pour la guerre, la conquête universelle : c'est une infime minorité à laquelle le gouvernement, appuyé par l'immense majorité du pays, n'aurait aucune peine à résister.

Ainsi la Russie renfermée dans ses limites et cessant d'être une menace, l'Autriche et la Prusse rendues à une attitude plus libre et plus naturelle, la France désarmée et satisfaite, une nation jeune et vigoureuse renaissant au nord et tenant la balance, c'était là le résultat de la reconstitution de la Pologne, et l'ordre européen, bien loin d'en être ébranlé, se trouvait raffermi. C'était un gage de paix au lieu d'être un élément de guerre. « Quoi donc! poursuivait ce pressant diplomate en ajoutant à son mémoire, en citant l'exemple de ce qu'on faisait pour la Grèce et pour la Belgique, les Polonais seront-ils les seuls à invoquer en vain tous les principes de justice, de morale et de politique? Est-ce la plus grande puissance de la Russie qui ferait changer de principes? Mais alors il faudrait convenir qu'il n'y a pas du tout de principes, qu'ils sont tous dans les circonstances, et cet aveu serait-il conciliable avec la dignité des cabinets? Ne serait-ce pas avouer implicitement que la Russie est une puissance vis-à-vis de laquelle on n'ose pas avoir de principes? » Lord Palmerston n'entendit rien, le marquis Wielopolski s'impatienta et partit. Chose curieuse et qui peint peut-être notre temps, la Pologne eut à cette époque trois envoyés à Londres : l'un, le vieux patriote Niemcewicz, avait été bien des années émigré, il resta émigré après le dénoûment, et il est mort dans l'émigration; l'autre rentra pour se mêler comme nonce à la diète et comme journaliste aux débats d'une révolution nationale expirante, pour se soumettre ensuite, et il est aujourd'hui premier ministre du grand-duc Constantin à Varsovie; le troisième n'émigra pas, il ne rentra qu'un instant pour assister à la dernière bataille; il revint en Angleterre et en France, et il est ministre d'état à Paris.

Ce que le marquis Wielopolski faisait à Londres, le comte André

Zamoyski le faisait à Vienne, mais autrement et dans des conditions différentes. Qu'on songe simplement à ces petites difficultés : le comte André avait eu à franchir deux ou trois cordons sanitaires gardant l'Autriche bien moins du choléra que de la révolution, à passer la Vistule à gué, la nuit, ne sachant pas nager, ayant de l'eau jusqu'au cou et portant ses dépêches au-dessus de sa tête, à se dérober à toutes les polices à travers la Galicie et la Hongrie, à pénétrer dans Vienne sans être découvert, enfin à se frayer un chemin jusqu'à M. de Metternich sans se faire connaître, — et il avait réussi par la seule autorité d'une résolution ferme et confiante, si bien que le vieux chancelier de cour et d'état était à la fois surpris et intéressé par cette odyssée presque romanesque d'un diplomate polonais échappant à la police viennoise et se trouvant dans son cabinet pour traiter des affaires de la Pologne! Le prince de Metternich, qui n'avait voulu voir aucun autre envoyé polonais, recevait le comte André dans le plus grand secret, le plus souvent le soir. Il aimait la parole nette et franche de ce jeune plénipotentiaire, qui savait et qui osait tout dire : il écoutait tout, car ce mot de reconstitution de la Pologne n'a jamais effrayé l'Autriche; mais il ne faisait rien. A Vienne, on disait : Voyez à Londres et à Paris. A Paris, on disait : Voyez à Vienne et à Londres. A Londres enfin, on disait plus crûment : Il n'y a rien à faire. Un jour vint cependant où il y eut presque un acte à Vienne. C'était à la suite des scènes d'exaspération populaire qui ensanglantèrent Varsovie le 15 août 1831. « A qui la faute? dit vivement le comte André au vieux ministre autrichien qui lui annonçait ces meurtres en croyant le déconcerter peut-être; c'est vous qui êtes responsable par votre indifférence et votre inaction, et ce sang retombera sur votre tête! » Cette vive candeur de conviction émut le prince, qui aussitôt ouvrit une sorte de négociation où il mit en présence l'ambassadeur de Russie à Vienne, M. de Tatistchef, et le comte Zamoyski. M. de Metternich offrit sa médiation au gouvernement national de Pologne, tandis que M. de Tatistchef se laissa persuader d'écrire au maréchal Paskiévitch pour le déterminer à suspendre toute hostilité, et ce fut le comte André qui partit lui-même avec un secrétaire de la légation russe pour aller porter ces dépêches. Ce n'était que cela, mais c'était encore cela. Malheureusement il était trop tard; quand les deux messagers de paix arrivèrent, Varsovie venait de tomber sous un dernier effort des armes russes, et le maréchal Paskiévitch n'était point d'humeur à écouter les propositions de Vienne. Il fit conduire devant lui le comte André, l'assaillit de sa colère, le traita comme un prisonnier et un rebelle, et finit par le menacer de le faire fusiller. « Vous n'en avez pas le droit, » répondit le comte André sans se laisser troubler.

Vous n'en avez pas le droit! mot curieux assurément, qui dut fort étonner Paskiévitch, mais qui peint tout entier l'homme auquel il échappait en ce moment, de même que le marquis Wielopolski se peignait dans la dialectique serrée et impérieuse de sa diplomatie. Ce mot peint l'homme songeant à invoquer le droit, s'en faisant une dernière dignité devant le vainqueur, et ramassant instinctivement ce bouclier pour l'avenir au milieu de la plus effroyable ruine. Tout était fini en effet de cette révolution, réduite à n'avoir pour dernière chance qu'une parole tardive et inutile de M. de Metternich. Il ne restait en Pologne qu'un maître irrité en présence d'un pays dévasté par la guerre, d'une armée vaincue et dispersée, d'une société momentanément épuisée ou démembrée par l'émigration, d'une nation enfin n'ayant plus pour longtemps d'autre ressource que des efforts isolés et d'héroïques, mais obscures protestations.

Il est une épreuve inconnue des peuples heureux ou qui du moins dans leurs revers gardent, avec l'indépendance et la liberté de leur vie intérieure, le moyen de refaire leur destinée. C'est cette crise du lendemain d'une défaite où une nation qui s'est vue un moment près de renaître retombe du haut de ce rêve éclatant et ne trouve plus rien, pas même une espérance humainement possible. Les faibles et les timides n'osent s'avouer ce qu'ils ont pensé et se réfugient dans une soumission muette; les orgueilleux s'isolent, se querellent avec la fortune, et se déguisent parfois à eux-mêmes les victoires de la force pour ne pas en être humiliés. Il n'y a que des âmes viriles et fermes qui, sans illusion et sans découragement, sans s'isoler et sans conspirer avec la foudre, se disent : Il faut se remettre à l'œuvre; recommençons par le commencement! Et certes tout était à recommencer pour la Pologne, seulement dans des conditions très différentes de celles qui avaient existé avant la révolution du 29 novembre. Je ne sais ce qui serait arrivé, si l'empereur Nicolas, maître de l'insurrection par les armes, eût donné l'exemple d'un prince revenant de lui-même à une politique habilement modérée et généreuse, offrant à l'Europe la satisfaction d'un droit respecté, aux Polonais la satisfaction du respect de leur malheur et de l'organisation que l'empereur Alexandre Ier leur avait assurée. Ce qui est certain, c'est qu'il n'en eut jamais la pensée; il ne voulut ni de la Pologne du droit, ni de la Pologne légale des traités, ni d'une Pologne réconciliée; il voulut une Pologne soumise, russe et à jamais impuissante, systématiquement détruite dans ses lois, dans ses mœurs, dans sa religion, dans son intelligence, dans sa langue, jusque dans ses costumes, et ici commence une période lugubre qu'on pourrait appeler la période de la captivité.

On a bien souvent peint ce régime, et ce qui a surtout frappé,

c'est l'inexorable rigueur d'une politique transportant des milliers de familles polonaises au fond de la Russie, peuplant la Sibérie et l'armée du Caucase. Cette intensité de persécution personnelle n'est rien encore pourtant, ou plutôt ce n'est que la partie dramatique et la plus saisissante de ce régime. Ce qui est plus frappant ou du moins plus caractéristique, c'est cette situation prolongée pendant vingt-cinq ans d'un pays systématiquement dissous en quelque sorte dans son organisme, réduit à ne pouvoir ni remuer, ni s'occuper de ses intérêts, ni rechercher le plus simple progrès moral ou matériel, ni s'instruire, ni même apprendre sa langue sans être soupçonné de sédition, et étouffant dans l'obscurité transformée en régime normal. A qui la faute? On peut choisir. Ce fut peut-être uniquement la faute de ce corps opaque interceptant toute communication entre le pays et la couronne, et que le marquis Wielopolski appelle « le gouvernement militaire, » qu'il appelle aussi un « gouvernement improductif. » Improductif, il l'était sûrement en bienfaits sociaux; mais en même temps il produisait l'irritation, la haine, le découragement, une défiance incurable, la démoralisation et l'ignorance, — une ignorance telle que récemment, lorsqu'on a voulu refaire l'université et restaurer les études, il a fallu réduire l'examen classique à l'explication des livres les plus élémentaires dans un pays où il y a moins d'un siècle la langue latine était la langue de la politique et de la diplomatie!

Nul n'a tracé peut-être d'un trait plus net et plus accusateur ce sombre tableau que le marquis Wielopolski lui-même dans cette brochure, qui n'a été à l'origine, croit-on, qu'un rapport présenté à l'empereur actuel, et où l'auteur, en vrai théoricien constitutionnel, sans doute aussi pour ne pas trop effaroucher, fait une distinction si subtile entre la couronne et « le gouvernement militaire. » C'est assurément une triste peinture. « Toute cette période de l'histoire du royaume sous une administration purement militaire, dit aujourd'hui le marquis, est féconde en préjudices sociaux. Des conditions impropres et un faux système de gouvernement ont appauvri la lumière et détruit la richesse du pays sans dénationaliser personne... Mais le tiraillement dans cette lutte a eu de fatales conséquences : la considération et le respect de la loi sont allés en décadence, car cette loi était devenue le privilége du plus fort et du plus riche. Une affreuse démoralisation dans les sphères officielles, la corruption, le népotisme, la protection accordée aux favoris, ont miné l'idée même de l'autorité. La société ne voyait pas dans un fonctionnaire un citoyen chargé du bien public, mais un homme fort pour protéger ou pour nuire, au point qu'il arriva que chez nous on cessa de croire qu'une affaire quelconque, fût-ce la plus honnête,

pût trouver accès auprès des autorités gouvernementales sans qu'on fût obligé d'acheter la protection des hommes de qui tout dépendait. » Et ailleurs encore : « Les restrictions enfermèrent la société dans un cercle fatal, au point qu'il ne lui arrivait plus que de sourdes nouvelles sur le progrès et que la seule recherche de la lumière devint une conspiration... Il n'était pas permis au citoyen d'envoyer son fils à l'étranger pour y faire ses études, et si quelqu'un éludait la vigilance de la police et des autorités militaires, il brisait la carrière de son propre enfant, et lui-même était alors dans la crainte continuelle de la vengeance. Alors survenait la brigade de gendarmerie qui se faisait une ferme de bon revenu en préservant du châtiment le citoyen pris en flagrant délit d'illégalité. Le passeport à l'étranger devint un trésor enchanté, car il permettait de voir une pleine lumière, quelquefois d'embrasser un frère exilé, de respirer un air frais après avoir été longtemps suffoqué dans cette atmosphère de crainte... » Il en résultait une société tout à la fois détournée d'un développement pratique, paralysée dans l'essor régulier et légitime de son intelligence et de ses intérêts, rejetée dans une oisiveté corruptrice et accessible aux suggestions les plus anarchiques.

Qu'il y eût des conspirations, cela est bien certain; mais elles n'étaient que l'écho de la souffrance universelle de la nation, et après tout « aucun des accusés et des condamnés n'était plus coupable que le citoyen qui restait chez lui et qui avait l'air tranquille. » Et en effet la conspiration n'était ici qu'une légère aggravation; le crime était d'exister, de persister. « Pendant les quinze ans qui ont précédé l'insurrection de 1830, dit le marquis Wielopolski, notre société a prouvé qu'elle avait un organisme jeune, renouvelé et sain, et qu'elle possédait d'immenses ressources vitales pour une existence indépendante. » Là étaient le crime, le danger toujours possibles. Aussi dès ce moment la politique russe en Pologne devint-elle comme un immense réseau s'étendant sur le pays, arrêtant tout mouvement, réprimant chaque pulsation, gênant le moindre effort individuel, ne laissant rien passer, autant qu'on le pouvait du moins, et c'est l'histoire de vingt-cinq ans!

Vivre à travers tout cependant, revenir de la grande défaite de 1831, échapper aux mailles obscures de ce réseau si violemment tendu sur la société tout entière, tirer parti des circonstances, c'était donc là le problème qui naissait de cette situation, problème redoutable pour la nation, épreuve décisive pour les caractères, pour les hommes réduits à puiser dans leur instinct ou dans le recueillement intérieur une inspiration, une règle. Le comte André Zamoyski, comme le marquis Wielopolski, fut un de ceux qui n'é-

migrèrent pas. Tout rudoyé qu'il eût été par le maréchal Paskiévitch, tout désigné qu'il fût encore à une police ombrageuse, il voulut tenir quand même dans le pays comme dans une place assiégée, sans communication avec le dehors, sans nulle intelligence avec ceux de sa famille qui émigraient. Quand il se séparait de son frère, le général Zamoyski, l'un et l'autre se disaient que c'était probablement pour longtemps, qu'ils ne s'écriraient pas. C'était la claustration acceptée dans toute sa rigueur, et dès lors, le premier étourdissement de la défaite passé, commence toute une carrière nouvelle, protégée par l'obscurité même, où se dégage peu à peu un citoyen ne prenant pas des rêves pour des réalités, sans illusion au contraire, se refusant absolument aux conspirations vaines pour se vouer uniquement à des œuvres pratiques; il ne sait ce qui arrivera de ses efforts et ne les continue pas moins, avec cette idée toujours présente qu'une nation ainsi accablée n'a d'autre moyen de se relever et de se défendre que le travail, la patience, la vigilance sur elle-même, et en quelque sorte la reprise de possession incessante de tout ce que la force ne peut lui disputer. Nul n'était peut-être plus propre à ce rôle de promoteur et de guide, je pourrais presque dire de précurseur en un certain sens, que le comte André Zamoyski. Par sa famille, une des plus grandes et des plus intègres du pays, il était naturellement un des représentans des traditions nationales; par son éducation, il avait le goût des réformes positives et une aptitude d'exécution qu'étaient venues encore développer des études scientifiques étendues faites en Angleterre, en France et en Suisse, sous le général Dufour, alors capitaine du génie. Attaché au ministère de l'intérieur comme directeur de l'agriculture et du commerce avant 1830, et même un instant ministre pendant la révolution avant d'aller à Vienne, il avait manié les intérêts matériels du pays; par sa nature enfin, il avait l'esprit net et résolu qui entreprend. Mais ce qui est caractéristique aussi, c'est la pensée nationale qui se cache au fond de toutes ces entreprises, si étrangères à la politique ou si modestes qu'elles soient. Le comte André se mit à l'œuvre, et il commença en prenant l'initiative d'une émancipation méthodique et graduelle des paysans sur les terres du majorat de sa famille, où il vivait renfermé pendant les premiers temps. Ce n'était que le commencement de cette série de tentatives d'un ordre en apparence tout matériel : établissement d'un haras national ou d'entrepôts, propagation des écoles de village, envoi de jeunes gens à l'étranger pour faire des études agricoles et industrielles, organisation de la navigation à vapeur sur la Vistule reliant les intérêts de la Galicie et du grand-duché de Posen à ceux du royaume, création de compagnies commerciales, fondation du

crédit foncier. Et si quelquefois dans ces entreprises les dividendes manquaient au bout de l'année, il arrivait au comte André d'y suppléer. Cet étrange spéculateur faisait des dividendes fictifs avec sa propre fortune, afin de ne pas décourager ses associés.

La vraie pensée était de refaire le pays, de l'accoutumer à s'occuper de ses intérêts, de le détourner par le travail de l'oisiveté et de la démoralisation. Ce n'était point cependant sans difficulté que le comte André accomplissait cette œuvre patiente et invisiblement régénératrice : il avait à marcher entre les récriminations contraires de ceux des Polonais qui lui reprochaient d'amortir le feu national dans un mouvement tout matériel, et des Russes, qui, sans se rendre compte de la portée de ces entreprises, les voyaient avec ombrage, parce qu'elles étaient la manifestation d'une activité indépendante. Aux Polonais, il ne pouvait rien dire; vis-à-vis des Russes, il puisait sa force dans sa sincérité et dans sa droiture. Toute sa politique dans ses relations avec le gouvernement du tsar pouvait se résumer dans un mot : se tenir debout sans conspirer et sans fléchir. Jamais il ne voulut condescendre à acheter la complaisance d'une autorité russe même pour ses intérêts personnels les plus chers. Ses associés des affaires industrielles lui reprochaient de ne pas savoir donner cent francs pour en gagner mille; mais il résista toujours. Il exigeait au besoin ce qu'on n'avait pas le droit de lui refuser, et ne voulait pas le payer. Il se refusait à ces transactions de la vénalité administrative qui, en allégeant le joug, accoutument à le supporter, et qui abaissent toujours. Il y avait du reste dans sa parole je ne sais quel accent de vive et ferme honnêteté qui troublait et déconcertait complétement. Quand il avait à se débattre avec les autorités russes qui épiaient ses mouvemens, c'est par là qu'il se sauvait sans céder le terrain et sans provocation inutile. Il opposait à la destruction la défense infatigable d'un cœur intègre, d'un esprit actif, profitant des relations que lui créaient les mille affaires dont il était l'ingénieux promoteur pour accoutumer le gouvernement à cette intervention perpétuelle, mais traçant toujours la limite entre le citoyen chargé d'un intérêt public et l'homme, et faisant respecter en lui le caractère du Polonais. Il eut plus d'une crise à traverser; il ne se laissait ni décourager ni intimider, et quand il était serré de trop près, il faisait ce que j'appellerais une sortie d'honnêteté et d'esprit. Un jour il avait recueilli sur ses terres de pauvres gens qui avaient servi autrefois et qui étaient maintenant sans pain; il les garda, leur donna du travail. Ce fut assez pour qu'il fût soupçonné de vouloir organiser quelque complot et pour que la police envoyât des agens épiant tout autour de lui. Il tint tête à toute cette police, l'effraya même et la dispersa, puis il partit pour Varsovie et se rendit chez

le prince Paskiévitch, qui le reçut en tempêtant avec cette accusation invariable de conspiration.—Eh bien! quoi? dit-il; c'est vrai, j'ai recueilli des malheureux, je les garde. Où est le crime? de quoi vous plaignez-vous? Ce sont autant de mécontens de moins. — Au fait, vous avez peut-être raison, dit Paskiévitch, qui était un soldat, et qui se radoucit subitement. D'autres fois l'alarme était plus chaude.

On ne pouvait marcher que pas à pas dans cette voie. Et qu'on songe bien que pendant un quart de siècle ces œuvres, d'une apparence si simple, mais dont chacune était une victoire, ont été la seule manifestation de vie intérieure possible sous un régime qui suspectait tout, voyait partout une conspiration, s'efforçait d'interdire l'action comme la pensée. Je n'ignore pas que des facilités ont pu naître à un moment donné de l'avénement de l'empereur Alexandre II et d'un certain adoucissement inhérent à un changement de règne. Au fond cependant rien n'était essentiellement changé, et je n'en veux pour preuve que ce que dit le marquis Wielopolski, l'historien le plus récent de cette époque. « On reconnut, dit-il, la nécessité d'une réforme de l'instruction publique, d'institutions scientifiques supérieures, de cours académiques; mais les hommes accoutumés à l'ancien système, persuadés que trop de lumière conduit à la révolution, faussèrent cette bonne intention. Au lieu d'une organisation nouvelle de l'instruction publique, on persuada au législateur qu'il fallait, dans un intérêt politique, restreindre le terrain des études, qui produit des idéologues et des anarchistes, et créer à la place des écoles spéciales destinées à former des industriels et des commerçans. Au lieu d'une université qui aurait répandu une lumière supérieure dans la société, on ajouta aux gymnases philologiques un cours restreint de droit, et *pour la sûreté du corps humain* on institua une académie de médecine : la jeunesse, avide de sciences, combla à l'instant cette académie. Dans une dizaine d'années, nous aurions eu un prolétariat de médecine, et partout l'absence de talens supérieurs. » En fait, c'était toujours la même politique, sacrifiant l'intérêt social à un intérêt de domination, et si dès ce moment une certaine vie commençait à renaître, si on se reprenait à s'intéresser à tout, si on sentait l'activité se réveiller, c'était bien moins l'œuvre de quelques réformes partielles ou équivoques que de ce travail de vingt-cinq ans dont le comte André Zamoyski était l'âme, qui disputait pied à pied un terrain d'action indépendante, qui sauvait de la mort une étincelle de vie : travail tout matériel, en apparence tout pratique, et en réalité éclairé intérieurement pour ainsi dire d'un sentiment moral indestructible.

Il y eut un instant où cet obscur et patient mouvement eut un

organe humble et simple comme lui-même, un journal, les *Annales d'Agriculture*. Ce fut le germe lent à mûrir de la *Société agricole*, formée d'abord des membres du comité du journal, de cette société devenue bientôt une puissance et devant laquelle le marquis Wielopolski, qui l'a dissoute, ne put s'empêcher de s'arrêter comme devant l'image imprévue de la patrie. « L'organisation de la Société agricole, dit-il, fut d'une utilité inouie... Rappelons-nous seulement la période de notre histoire de 1831 à 1855. Après tant d'années, c'est pourtant pour la première fois qu'on voit sortir du sein de la société une corporation, une institution nationale, qui, ayant à peine abordé les intérêts de l'agriculture, a dû toucher à toutes les conditions de la richesse nationale. Pour accroître la richesse du pays, elle voyait la nécessité de moraliser et d'éclairer; elle devait par conséquent s'occuper des mœurs relâchées, de l'instruction publique; elle devait être aux prises avec l'administration, avec mille difficultés... Cette institution unique, après avoir rallié l'intelligence nationale, mettait rapidement les membres au courant des affaires politiques et sociales, réveillait la vie publique. A défaut d'autre chose, elle réunissait toutes les capacités, tous les vœux de la nation et tous les efforts des citoyens pour relever la société chancelante, et après avoir rassemblé dans son sein tant d'élémens divers, elle devait, malgré elle, remplacer toutes les institutions nationales de l'époque antérieure à l'année 1831... »

Quand les résultats sont apparus sous la forme d'une véritable résurrection nationale, on a compris qu'ils ne pouvaient être absolument improvisés; on a vu à la lumière du jour le sens et la portée de ce mouvement. Au moment où il commençait, et pendant qu'il s'accomplissait encore dans l'obscurité, on ne se doutait pas qu'il allait conduire au saisissant réveil qui en a été comme le couronnement. Le comte André ne s'en doutait pas lui-même; il agissait sans calcul, sans préméditation arrêtée, surtout sans l'ambition d'un rôle, et c'est ainsi qu'en s'identifiant au pays, à ses intérêts, à sa vie de tous les jours, il est devenu comme le centre et le lien naturel de tous les efforts, la conscience vivante de la nation, ce personnage que le peuple en Pologne, que tout le monde appelle avec une familiarité confiante *monsieur André*. Physionomie expressive et curieuse assurément! homme étrange, mêlant la sérénité de l'homme bien né à une secrète tristesse, hardi à la fois et modéré, indulgent et fin, qui a résolu dans notre temps le problème de faire de la sincérité et de l'honnêteté une politique, d'oser tout dire sans sédition, de vivre pendant vingt-cinq ans sous le régime le plus dur sans s'abaisser, d'être populaire sans y songer, de mêler à la sagacité pratique un sentiment moral inébranlable! Son action s'étend de

sa première création matérielle jusqu'à cette effigie sculpturale qui était placée sous son inspiration et par ses soins, il y a quelques années, à l'entrée de la crypte de l'église de Sainte-Croix à Varsovie, qui y est encore, et dont les Russes ne saisirent pas le sens peut-être au premier moment : c'est un Christ qui plie sous la croix et qui relève la tête d'un effort désespéré, montrant du geste le ciel; au-dessous est écrit ce mot : *sursum cor!* Image aussi nouvelle que touchante des pays qui luttent et des hommes qui, en ayant la foi des œuvres, ont gardé l'espérance lorsque l'espérance ne semblait plus permise!

Rien ne diffère plus de cette physionomie simple, sérieuse, mêlée d'ingénuité austère et de finesse intelligente que cette autre figure aux traits violemment accusés du marquis Wielopolski, comme aussi rien n'est plus différent que la vie de ces deux hommes, qui n'ont eu de commun que d'être de la même génération, de représenter un instant leur pays dans une révolution nationale qui faisait un inutile appel à l'Europe, et de n'émigrer ni l'un ni l'autre après la défaite. Le marquis Wielopolski est visiblement un de ces hommes qui aiment la lutte, qui la recherchent, non pour les émotions qu'elle éveille, mais par cet instinct des esprits entiers et dominateurs qui se plaisent aux choses difficiles, qui s'affirment par la haine, l'impopularité et les obstacles; sa physionomie même est le reflet de cette nature. Le regard est dur et impérieux; l'ensemble du visage est massif et exprime la force; tout chez lui porte la marque de l'opiniâtreté, de la passion du commandement, d'une confiance superbe. C'est bien l'homme qui, dès sa jeunesse, à l'université, disait à un de ses compagnons d'étude à qui l'on avait donné pour sujet d'une thèse morale et littéraire la présomption : « J'espère bien que vous allez soutenir que la présomption est une vertu. » C'est l'homme qui dit encore aujourd'hui dans sa brochure : « La Providence donne à ses instrumens des forces grandes et durables, le marquis Wielopolski en avait en lui une immense provision... Le triomphe des hommes choisis par la Providence est d'autant plus grand que l'accueil qui leur est fait par les nations est plus mauvais... » Une circonstance de famille n'a pas peu servi peut-être à développer en ce personnage étrange cette passion intense de la lutte que je signalais, en lui donnant une forme particulière. La fortune que le marquis Wielopolski possède aujourd'hui, et qui est considérable, consiste surtout dans un majorat qu'il tient d'un de ses aïeux par les femmes, le marquis Myszkowski. Ce titre même de marquis, unique peut-être en Pologne et en Russie, et qui ajoute un trait exceptionnel de plus à cette vigoureuse individualité, ce titre est un don du pape Clément VIII à un Myszkowski, qui tenait aussi du duc de

Mantoue le droit de prendre les armes et le nom de Gonzague. Au moment d'arriver à l'héritier actuel, le majorat des Myszkowski avait été démembré et vendu en partie à la faveur des lois civiles qui régissaient le duché de Varsovie, pour faire face à des dettes de famille. Or ce démembrement, la mère du marquis d'aujourd'hui ne l'acceptait pas; elle revendiquait pour son fils, au nom du droit féodal, l'intégrité du majorat, et en prévision des luttes qu'il aurait à soutenir le jour où il prendrait lui-même la direction de ses intérêts, ce jeune homme recevait une éducation forte et soignée. On lui inculquait des qualités toujours rares même parmi les Polonais, surtout peut-être chez les Polonais : la patience, la persévérance dans les projets, aussi bien qu'une économie qui a pris quelquefois un autre nom en Pologne. Il avait des maîtres qui firent de lui un légiste habile, un humaniste savant, et au besoin un orateur, de telle sorte que le marquis Wielopolski se trouvait tout à la fois avec une fortune confuse à disputer et toutes les armes d'une intelligence naturellement supérieure, développée par une vigoureuse éducation. Le marquis eut en effet une multitude de procès, où le plus souvent il se présentait lui-même défendant sa cause avec âpreté, avec éloquence, laissant entrevoir déjà une personnalité énergique et irritant ses adversaires. La question n'est point ici évidemment dans la nature de ces affaires de justice, elle est dans cette vie de lutte qui a réagi étrangement sur le caractère, sur le talent et sur la situation de ce jeune représentant du droit féodal en guerre avec le droit civil moderne. Le marquis Wielopolski a eu tant de procès qu'il a fini par se croire en querelle avec tout le monde, et que tout le monde aussi a fini par se sentir blessé de cette guerroyante humeur. Il en est résulté ce penchant à ne point craindre, à rechercher au contraire ces duels inégaux où il est seul contre tous, et où il se sent d'autant plus fort qu'il est plus isolé.

Lorsque l'insurrection de 1830 éclatait, elle le trouvait au milieu de ces procès qui n'ont fini que bien plus tard, et elle le jetait dans la politique avec cette hauteur d'esprit qui se révèle déjà dans ses dépêches de Londres aussi bien que dans ses discours parlementaires à Varsovie ou dans ses polémiques. En réalité, quelle était sa situation morale au lendemain de la défaite? Il avait vu deux choses redoutables pour une nature comme la sienne : envoyé à Londres, il avait vu l'indifférence de l'Europe devant les plus pressans appels de sa diplomatie; nonce à la diète de Varsovie, il avait vu l'agonie d'une révolution se débattant dans les luttes intérieures à l'approche des Russes. Ce qu'il avait vu dans ces événemens, ce n'était pas le malheur, c'était l'impuissance, plus insupportable encore à son orgueil que le malheur. Il sortait de là avec un ressenti-

ment amer contre l'Occident et avec un dédain complet pour les partis. Il n'était point homme du reste à recommencer dans le silence, comme le comte André Zamoyski, à disparaître en quelque sorte dans la nation, à renouer patiemment, pratiquement, les fils de cette existence brisée et à chercher dans ce travail, sans illusion comme sans faiblesse, le mot de l'avenir, s'il y avait encore un avenir. Il a pu lui arriver avec le temps de s'intéresser par curiosité à ce travail et de se rendre sur les terres du comte André pour voir ses expériences agricoles, ses essais pratiques d'émancipation des paysans; mais il croyait peu à l'efficacité de ces moyens. Il avait d'un autre côté l'âme trop haute pour aller se soumettre servilement. Conspirer lui semblait aussi puéril qu'inutile; puis c'eût été, je crois bien, être avec quelqu'un.

Il dut y avoir pendant quelques années au sein de cette nature puissante, mais dénuée de naïveté et de sympathie, un débat singulier. Le penseur dédaignait ou comprenait peu les moyens pratiques, le retour à la vie par l'agriculture, par l'industrie. L'aristocrate n'avait que mépris, sans compter la haine, pour les conspirateurs, les propagandes démocratiques qui se formaient déjà, et pour ce parti qu'il allait bientôt dépeindre insolemment comme « le parti du désordre social, le rebut de toutes les classes, de mauvais prêtres, de la noblesse de surface, des intendans infidèles, d'anciens sous-officiers, de jeunes démagogues, des propriétaires ruinés, des fermiers endettés, de la valetaille, des communistes. » Le patriote déçu et rejeté dans le sentiment superbe de lui-même n'avait que peu de considération pour « la diplomatie nationale » qui continuait à se tourner vers l'Occident. Puis, qu'on le remarque bien, il y a chez le marquis Wielopolski, sinon une foi unique à la force, du moins un certain respect païen de la fatalité et des décisions de la force. La fortune avait prononcé, on avait été vaincu; il voyait presque de la dignité à ne point se réfugier dans des protestations impuissantes. Le Polonais subsistait encore cependant et il subsiste toujours en lui. Qu'il ressentît la dureté du joug qui pesait sur la Pologne, ce qu'il écrit aujourd'hui le prouve assez. Il faisait mieux que la ressentir, il la jugeait. Comment échapper à ce cercle fatal d'impossibilités? Telle était la lutte qui se poursuivait au sein de cette vigoureuse nature, tout occupée en apparence à des procès de famille. Le dernier mot de ce travail intérieur éclatait en 1846 au spectacle des massacres qui ensanglantaient la Galicie, et la *Lettre d'un gentilhomme polonais au prince de Metternich* était l'expression aussi imprévue que véhémente de cette personnalité solitaire rentrant dans la politique par un acte de foi nouvelle, par un vrai programme offert à la Pologne.

Certes peu d'événemens ont un caractère plus dramatique que ces massacres de la Galicie éclatant en pleine paix, au milieu d'une Europe civilisée. Un gouvernement complice du carnage et de la dévastation, se servant des passions malheureusement excitées chez les paysans par les propagandes démocratiques pour les tourner contre la noblesse elle-même, soudoyant et récompensant une jaquerie, détruisant les classes l'une par l'autre et voyant dans le meurtre un acte de fidélité à la couronne, c'était là un spectacle fait pour exciter l'émotion et l'indignation. La colère s'alluma dans l'âme du marquis Wielopolski, et il écrivit cette lettre d'une éloquence sombre et terrible, acte sanglant d'accusation contre la politique autrichienne et contre le prince de Metternich. « Avant de descendre dans la tombe, disait-il fièrement au prince, vos pieds ont glissé dans le sang : c'est le sang des descendans de cette noblesse qui jadis a versé le sien sous les remparts de Vienne! » Et cet acte d'accusation contre l'Autriche finissait par une exhortation à la Pologne. « Il nous faut prendre un parti, poursuivait le marquis; à cette marche désordonnée et aventureuse que nous suivons jusqu'à ce jour, il nous faut, au moyen d'une résolution hardie qui pourra faire saigner nos cœurs, substituer une conduite saine et tracée par les événemens. »

Quelle était cette conduite? C'était d'accomplir un suicide héroïque, d'abdiquer les prétentions d'une nationalité polonaise exclusive, de se fondre dans la grande nationalité slave dont la Russie est la tête. « La noblesse polonaise aimera mieux sans doute marcher avec les Russes à la tête de la civilisation slave, jeune, vigoureuse et pleine d'avenir, que de se traîner coudoyée, méprisée, haïe, injuriée, à la queue de votre civilisation décrépite, tracassière et présomptueuse. » Et puis « un Romanof est trop bon gentilhomme pour laisser, même parmi ses ennemis, assommer ses semblables. » Il fallait donc aller à l'empereur de Russie, tant qu'on pouvait encore faire un don acceptable de soi-même, et lui dire : « Nous venons nous remettre à vous comme au plus généreux de nos ennemis. Nous vous avons jusqu'ici appartenu en esclaves par la conquête, par la terreur, et nous comptions pour rien nos sermens extorqués. Aujourd'hui vous acquérez sur nous un nouveau titre. Unissant désormais nos destinées à celles de votre empire, nous nous donnons à vous en hommes libres qui ont le courage de se reconnaître vaincus... Nous ne stipulons pas de conditions. Vous jugerez vous-même quand vous pourrez vous relâcher de la sévérité de votre loi à notre égard. Pas de réserve donc; mais vous verrez une prière, une prière silencieuse écrite dans nos cœurs en caractères flamboyans, cette seule et unique prière : Ne laissez pas impuni le crime commis par l'étranger

sur nos frères de Galicie, et dans leur sang répandu n'oubliez pas le sang slave qui crie vengeance! »

Il y avait bien des choses dans ce manifeste plein d'une sombre passion. Il y avait d'abord sans doute l'indignation excitée par les événemens du moment; mais il y avait encore, on le voit, tout un système de panslavisme vengeur, et cette théorie elle-même cachait surtout la haine de l'Allemand, plus forte que la haine du Russe dans bien des cœurs polonais, la haine et le ressentiment contre l'Occident pour ses froids abandons et son indifférence, et c'est même ce qui faisait que cette proposition de suicide par l'abdication ressemblait encore à du patriotisme. C'est au moment où se préparaient ces scènes de Galicie, on s'en souvient peut-être, que s'engageait entre Slowaçki et Krasinski une polémique ardente, où le premier jetait ironiquement au *poète anonyme* le nom de *fils de noble*, et c'est en ramassant ce nom de *fils de noble* que le marquis reproduit encore aujourd'hui dans sa brochure récente les mêmes sentimens qu'il exprimait en 1846. « C'est un malheur, dit-il, que nous n'ayons pas su mourir sur la terre natale et que les débris des drapeaux martyrs aient été en exil mendiant la pitié chez des nations de Crésus. Les nations riches ont entendu des plaintes larmoyantes, et ont fait attendre leur pitié à la porte des seigneurs. Une nation de héros a voulu trouver une noblesse chevaleresque chez des épiciers et des marchands de flanelle, et ceux-ci ont dédaigné un héros en lambeaux qui n'a pas su mourir sur le champ de gloire. »

Ce que ce sentiment avait de caractéristique lorsqu'il éclatait dans sa première expression en 1846, c'est qu'en étant l'élan spontané d'une âme soulevée par l'indignation, il s'élevait à la hauteur d'un calcul, d'une politique. Que la destinée faite à un pays partagé entre trois maîtres eût amené cette préconisation de la doctrine de l'anéantissement volontaire au profit d'un des partageans dans une pensée vengeresse, c'était, sans nul doute, la marque d'une situation violente et extrême; cette manifestation inattendue était aussi le signe d'une nature pleine d'elle-même, ne tenant aucun compte de l'opinion, s'inquiétant peu d'être suivie, pourvu qu'elle fît acte de force et d'éclat. Si le marquis Wielopolski n'eût rompu qu'avec le parti démocratique, ce n'eût été rien; mais c'était avec la nation elle-même qu'il rompait. Il avait désormais son attitude, sa doctrine, il avait remporté une de ces victoires comme il les aime : il était seul. Une fois dans cette voie, il y est resté. Un jour encore cependant, en 1848, il se laissait aller à la tentation d'entrer dans les mouvemens de cette époque, il se mêlait de très près aux affaires de Hongrie, et il trouvait d'autant plus de facilité à s'y mêler qu'il était le beau-frère du général Dembinski, chef momentané de l'armée

hongroise. Ce qu'il voulait alors est toujours resté obscur, c'était à coup sûr la haine de l'Autriche encore; mais il ne tardait pas à revenir à son idée, à la logique de son rôle vis-à-vis de la Russie, sans se préoccuper de l'opinion, sans craindre de la braver. Ce qu'aucune famille polonaise n'avait fait volontairement, il le faisait avec une certaine ostentation, comme pour donner la sanction visible des actes à sa théorie : il envoyait son fils servir dans l'armée russe à Saint-Pétersbourg, et au moment du départ, organisé avec apparat, faisant allusion au héros de Miçkiewicz arraché au foyer natal, élevé au milieu des ennemis de son pays et excité aux luttes patriotiques par le vieux *waidelote*, il disait à son fils : « Surtout pas de Wallenrod! » C'était la traduction du mot de la *Lettre au prince de Metternich :* pas de réserve! Le marquis Wielopolski d'ailleurs agissait de même en tout, restant à peu près étranger à ce qui se passait en Pologne pour relever le pays, refusant d'entrer dans la Société agricole, où on lui offrait pourtant une des premières places, se réservant toujours en un mot avec un mélange d'audace et de calcul. L'empereur Nicolas, tant qu'il vécut, était peu sensible, il faut le dire, à ces avances et à ces manifestations. Que le marquis se donnât ou ne se donnât point, c'était pour lui exactement la même chose : le fier gentilhomme polonais ne voyait pas qu'aux yeux d'un prince comme l'empereur Nicolas il y avait encore trop du rebelle dans sa manière de s'offrir, dans sa façon de traiter les Romanof de gentilhomme à gentilhomme, et trop d'orgueil dans sa soumission. Le moment n'était pas venu pour lui; il fallait un autre souverain et d'autres circonstances. Chose plus extraordinaire, il a fallu, pour que le marquis Wielopolski devînt possible, pour qu'il touchât au but de son ambition, le pouvoir, pour qu'il pût se jeter avec une impétuosité audacieuse sur les affaires, il a fallu que ce mouvement, auquel il dédaignait de se mêler, et dont le comte André a été le plus actif promoteur, devînt une sensible et vivante réalité.

Et maintenant qu'on rassemble ces traits divers, qu'on observe ces deux hommes partant du lendemain de 1831 pour suivre des voies si différentes, on comprendra peut-être comment, dans les événemens de 1861, l'un s'est trouvé, sans nulle préméditation ambitieuse, être le représentant naturel des vœux, des intérêts, des espérances de toute une population revenue à la vie, tandis que l'autre a pu être une dernière ressource pour gouverner la Pologne, — comment le comte André Zamoyski, présent à Varsovie ou éloigné du pays, est toujours une puissance morale, tandis que le marquis Wielopolski, soutenu uniquement par son énergie, est devenu une sorte de dictateur placé entre la Russie, qui le surveille, et la

nation, qu'il irrite ou qu'il étonne. Je n'ai point le dessein de raconter les événemens, encore présens à tous les esprits, qui éclataient au commencement de 1861 sous une forme aussi imprévue que saisissante, qui se déroulaient à travers des répressions décousues jusqu'aux scènes du sac des églises au 15 octobre, et qui, après quelques mois d'une recrudescence de rigueur, ont conduit au gouvernement actuel du royaume avec le grand-duc Constantin pour lieutenant impérial et le marquis Wielopolski pour premier ministre; mais ce qui est aussi curieux que la marche heurtée des faits, c'est le mouvement des idées, des politiques, des passions et des caractères depuis le premier jour où, selon l'expression du marquis Wielopolski lui-même, « une étrange sainteté s'était emparée de la masse du peuple, où l'ordre était maintenu par des enfans. » Il y a dans la récente publication du marquis un mot révélateur. Ce fut une faute, assure-t-il, de la part des chefs de la société nationale, — et par ces chefs il entend surtout le comte André, — ce fut une faute de ne pas s'emparer de cette situation pour la régler, pour préciser les vœux et les besoins du pays, de se borner à une adresse qui n'était significative que par le vague qui s'y laissait voir; c'était livrer le mouvement à lui-même et le laisser devenir la passion d'un peuple. C'est qu'en effet, dans tous ces événemens, ce n'est point le rôle du comte André de formuler des programmes, de préciser des politiques. Sa politique, c'est d'être tout entier du côté de la nation, de s'identifier avec elle, en la guidant et en la modérant sans doute, mais aussi sans diminuer ou altérer sa pensée, de rester en un mot un chef moral, l'expression vivante, ingénue et sensée de tout un ordre nouveau. Pas un seul instant il ne sort de la légalité; mais le jour où on lui demande quel est le moyen de pacifier le pays, il répond avec simplicité : « Il n'y en a qu'un probablement : allez-vous-en! Vous voyez à quoi vous avez réussi, vous ne réussirez pas davantage.» Le jour où il se trouve devant le prince Gortchakof, lieutenant du royaume, que les agitations de Varsovie troublent et qui lui offre en quelque sorte le combat, il dit : « Non, pas d'armes, pas d'insurrection! Nous ne nous révolterons pas, et nous attendrons. » C'est le mot de sa conduite : se tenir debout sans révolte et sans abdication, accepter le bien, même insuffisant, y concourir, si on le peut, et vivre Et la question grandissant, s'étendant du royaume aux anciennes provinces polonaises de la Russie, cet homme d'une ingénuité embarrassante, envoyé à Saint-Pétersbourg avec une escorte de gendarmes, est un jour devant l'empereur lui-même comme le représentant naturel non d'une politique, mais d'un pays, n'ayant pour être audacieux qu'à rappeler les engagemens et les promesses de l'empereur Alexandre Ier.

Quel est au contraire le rôle du marquis Wielopolski? C'est la lutte d'une volonté assurément puissante, mais toute personnelle, pour se frayer une issue, pour arriver à dominer ce mouvement, à lui imprimer son cachet. Il s'impose dès le premier moment, il veut s'imposer aux Polonais, en leur dictant une adresse qui commence par un acte de repentir du passé, de la révolution de 1830, et, cette adresse étant écartée, il refuse avec hauteur de souscrire à celle de tout le monde. En même temps il s'impose aux Russes en désarroi au nom de cette agitation polonaise elle-même, contre laquelle la force est impuissante. Une fois au pouvoir par sa nomination au poste de directeur de l'instruction publique et par le premier acte de réforme de l'empereur Alexandre II, au mois de mars 1861, il entre en quelque façon dans son domaine. Il le dit au reste lui-même : il est directeur de l'instruction publique; cependant les affaires de l'intérieur ont aussi besoin d'une énergique impulsion, et il prend l'intérieur; la justice a également besoin d'une main forte, et il prend la justice. Il n'a point d'auxiliaires, il sent le vide se faire autour de lui, et il suffit à tout. D'un côté, il dissout la Société agricole, dont il reconnaît les services, sous prétexte qu'il ne peut admettre un état dans l'état; il s'associe aux répressions sanglantes du 8 avril; il gourmande le clergé. D'un autre côté, il engage avec ce qu'il appelle « l'ancien système, » avec les autorités russes elles-mêmes, un conflit de tous les instans, pour faire prévaloir une ombre de légalité, le nouveau système de réformes, une certaine autonomie administrative. Il tient tête au successeur du prince Gortchakof, le vieux général Souchozanett, qui ne comprend rien à cet étrange personnage. Un instant, à l'automne de 1861, il semble avoir vaincu le « vieux système » avec Souchozanett et triompher par l'arrivée à Varsovie d'un nouveau lieutenant, le comte Lambert, envoyé en messager de paix; mais les scènes du 15 octobre éclatent, la réaction triomphe plus que jamais, et alors, assez fier pour ne pas accepter sa défaite, assez perspicace pour ne pas s'associer à une compression sans limites, il se retire un moment sous sa tente; il se rend à Saint-Pétersbourg en négociateur, et quelques mois après il revient à Varsovie, maître du pouvoir, avec le grand-duc Constantin. Ce qui se passait à Pétersbourg, le marquis lui-même le dit ou le laisse entrevoir. « Il y eut un moment de lutte terrible entre les partis à Saint-Pétersbourg, chacun comprenant autrement les intérêts de la Pologne, son rapport avec l'empire et sa position dans la famille des peuples européens. Partout l'abdication des vieux systèmes est pénible et dangereuse. C'est ainsi que dans l'empire abdiquait le système persistant et opiniâtre des gouvernemens militaires. Le marquis disait déjà presque adieu à ses espérances; il s'apprêtait à

partir et était déjà préparé à dire adieu non-seulement à ses vues politiques, mais encore à son bonheur domestique, car après sa défaite il ne lui eût pas été facile de se justifier devant la nation, lorsque la noblesse de l'empereur Alexandre donnait une victoire définitive à la politique du marquis. Le marquis a seul remporté cette victoire sans aucun appui; il l'a remportée par sa grande logique et sa volonté inébranlable... »

Personnage certes d'une originalité bien différente de celle du comte André Zamoyski, mais d'un vigoureux relief, et qui éclate dans cette manière même de s'ouvrir un chemin, de conquérir le pouvoir et de le garder! Figure au moins bizarre où la volonté, le dédain et le calcul ont une prédominance inquiétante sur toutes les autres facultés morales! Ce qu'il y a de caractéristique chez le marquis Wielopolski, c'est cette allure superbe de l'homme qui passe à travers toutes les colères et les suspicions avec l'imperturbable assurance d'un orgueil souverain, qui porte comme un fardeau léger le sentiment de son impopularité et du vide fait autour de lui, brave les défiances, irrite les Polonais dans leurs susceptibilités les plus vives, les blesse et les froisse dans leurs instincts, trouve étrange qu'on ne quitte pas le deuil parce qu'il monte au pouvoir, mais qui en même temps relève en quelque sorte l'individualité polonaise en portant au camp russe son humeur hautaine, la raideur indépendante d'une nature aussi peu faite pour la servilité que pour la crainte. « Il se fera sa place, » disait-on l'an dernier à Saint-Pétersbourg, un jour que les grands-maîtres de l'étiquette étaient fort embarrassés de savoir à quel titre il fallait admettre ce personnage sans uniforme, en habit noir, n'ayant aucun rang dans le *tchine*. Et en effet, au moment de la réception, le marquis se fit sa place : il alla tranquillement et spirituellement se ranger dans le corps diplomatique, presque comme le représentant d'une nation étrangère. Quand il parle de l'empereur dans ses rapports avec la Pologne, il ne l'appelle que le roi, et il maintient très distincte la limite entre les affaires polonaises et les affaires de l'empire. Il n'y a pas longtemps encore, un général, gouverneur de Lublin, arrivait à Varsovie et se rendait chez le grand-duc pour lui faire un rapport sur la situation du pays. Le grand-duc le renvoya au marquis; celui-ci, après avoir fait attendre d'abord le général et l'avoir ensuite écouté pendant un quart d'heure, parlant en russe, lui dit gravement : « Je n'entends pas cette langue. » Aujourd'hui, depuis les attentats qui se sont succédé, le marquis Wielopolski ne sort dans Varsovie qu'entouré de gendarmes et de cosaques; mais à son arrivée, il y a quelques mois, il refusait d'entrer dans le palais qu'il habite tant qu'une sentinelle russe était à la porte. Il y a toute une légende de ces saillies d'hu-

meur du marquis Wielopolski, de telle sorte que cet homme singulier, rude et suspect aux Polonais, n'est pas moins parfois pour les Russes une énigme irritante par tous ses procédés, et qu'il pourrait bien y avoir du vrai dans ce qu'on a dit, que l'empereur Alexandre n'avait consenti à lui livrer le gouvernement civil du royaume qu'en plaçant au-dessus de lui le grand-duc Constantin. Quelle est donc sa force? C'est sa volonté, une irrécusable vigueur d'intelligence et de caractère mise au service d'une expérience qui est peut-être la dernière pour la Russie vis-à-vis de la Pologne, après laquelle du moins il ne reste plus que l'alternative entre une justice plus complète et une recrudescence des gouvernemens militaires.

Ce n'est point évidemment une tentative vulgaire, et à saisir de plus près toutes les pensées qui s'agitent dans l'esprit du marquis Wielopolski, cette lutte engagée avec l'impossible, on a sous les yeux un système combiné et pratiqué avec une surprenante énergie. Ce n'est point dans tous les cas la conséquence qui manque à ce système, dont les déductions ne s'écroulent que devant l'image souveraine du droit. Le marquis Wielopolski, je l'ai dit, est fier de sa logique. Tout se tient ici. Que peut la Pologne dans la situation qui lui est faite? Où est sa ressource? — L'Occident! Elle lui a adressé des appels désespérés, et elle n'a point été entendue; elle a essuyé les dédains des puissans et des forts. — Peut-elle compter uniquement sur elle-même? C'est la plus vaine espérance de prétendre avoir raison par les armes, par l'insurrection, de trois grands états. Entre ces trois maîtres cependant, où est le plus antipathique, le plus dangereux? Il est en Allemagne, non-seulement dans les cabinets liés par la tradition des partages, mais encore plus dans l'ambition de la race elle-même, telle qu'elle s'est manifestée en 1848. Il ne reste donc qu'à se tourner vers la Russie, à s'allier à elle.

Autre face de cette situation : lorsque survint la défaite de 1831, on eut tort de s'abandonner, de se réfugier dans une retraite hostile ou dans l'émigration. Ces trente mille personnes des classes éclairées qui émigraient, dit le marquis, c'était la lumière qui disparaissait du pays. On sacrifiait l'intérêt social à l'intérêt politique de l'indépendance. On eut tort encore en 1855 de ne point profiter de l'adoucissement et des velléités réformatrices d'un commencement de règne. Le mouvement de 1861 éclatant, on ne pouvait renouveler la même faute. Il fallait donc, dans l'intérêt social, accepter la situation pour en tirer le seul parti possible par l'alliance avec la Russie, ramenée à une intelligence plus juste de la nécessité; mais dans quelles limites pouvait-on s'allier avec la Russie? Si on lui demandait ce qu'elle ne pouvait donner, on n'aurait rien. Ce qu'on pouvait obtenir au contraire, c'était l'autono-

mie des lois, des institutions, de l'administration, de la langue, de la vie morale. J'irai plus loin. On ne peut méconnaître que sur ce terrain, une fois accepté, le marquis Wielopolski ne se soit mis à l'œuvre avec une énergique puissance de travail. C'est ainsi qu'il a résolu définitivement la question des paysans, qu'il a donné la vie au conseil d'état du royaume, désormais composé de notables du pays, et aux conseils de district, qu'il a créé une certaine autonomie administrative en éloignant presque tous les fonctionnaires russes du royaume, et que dans l'instruction publique il a réalisé de vraies réformes, rouvrant l'université, appelant de nouveaux professeurs, allant même les chercher, soit dans les autres provinces polonaises, soit dans tous les pays slaves. Enfin plus au fond, dans quelque repli mystérieux de l'esprit du marquis Wielopolski, il se peut qu'il y ait la pensée de faire, avec le temps, du royaume une sorte de centre renouvelé, de foyer rayonnant sur toutes les contrées polonaises, comme un Piémont du nord lentement formé aux côtés de la Russie.

C'est tout, je crois. Il n'y a qu'un malheur, c'est que cette entreprise, si logiquement conduite en apparence, périt dans l'application au courant des impossibilités qui naissent des circonstances, de la situation du pays, du caractère même de l'homme en qui elle se personnifie et des pensées qui l'inspirent. Sans parler du droit toujours vivant, il se peut qu'une telle tentative eût eu quelque chance il y a un demi-siècle, il y a quarante ans, lorsque tout n'était point encore si fatalement compromis, avec un souverain comme l'empereur Alexandre Ier, qui gardait une certaine prédilection pour la Pologne. Et ici je ne peux m'empêcher de songer à cet autre Polonais éminent, le prince Adam Czartoriski, qui avait eu un jour une pensée de ce genre : elle avait été naturelle autrefois, lorsque le prince Adam, après la défaite de l'insurrection de Kosciusko, était envoyé en otage à Saint-Pétersbourg, s'attirait la sympathie d'Alexandre, alors grand-duc, et devenait son ami. Alexandre le faisait venir souvent à Tsarskoe-Selo, et les deux jeunes gens allaient se promener le matin dans les jardins. Pendant ces excursions, ils échangeaient des rêves généreux. Alexandre laissait voir de l'attendrissement pour la Pologne, le regret des partages accomplis, des desseins libéraux. Plus tard, s'il ne fit pas tout ce qu'il promettait, il donnait du moins à la Pologne la constitution de 1815, une diète, une armée, une semi-indépendance. Encore en 1825, se trouvant à Varsovie, il allait voir le comte Zamoyski, marié à une sœur du prince Adam et père du comte André. Là, faisant venir les jeunes gens, comme il le disait, il parlait devant eux de ses intentions persistantes de faire plus qu'il n'avait fait, de réunir au

royaume les anciennes provinces polonaises. Alors, bien que les illusions eussent déjà singulièrement diminué, cette tentative avait du moins encore peut-être quelque chance. Tout a changé prodigieusement. Entre cette époque et la nôtre, il y a le règne de l'empereur Nicolas, vingt-cinq ans de cette compression sans limites que je décrivais, toute une période pendant laquelle le sentiment national s'est exalté par la souffrance, et c'est le marquis Wielopolski lui-même qui dit que ce terrible régime a créé une incurable défiance de tout ce qui vient des autorités russes, défiance que n'a pas affaiblie à coup sûr ce que l'empereur Alexandre II a dit quelquefois aux Polonais : « Pas de rêverie! ce que mon père a fait est bien fait. » C'est donc dans des conditions aggravées, compromises, altérées, que se produit cette tentative, devenue d'autant plus difficile, fût-elle sincère et sérieuse, que contre elle se relèvent et les souvenirs d'un passé trop récent pour être oublié, et les défiances nées de ce passé, et les instincts nationaux mûris dans le silence douloureux d'une vie comprimée. C'est là une difficulté contre laquelle le marquis Wielopolski a toujours à lutter, et elle se manifeste à chaque instant sous toutes les formes.

Il y en a une autre qui tient à cette étrange nature, composée surtout de force, de dédain, de calcul, et placée en face d'une situation morale sur laquelle elle n'a en quelque sorte aucune prise. Qu'on y songe bien en effet : on est ici en présence d'une nation qui a passé sa vie depuis un siècle à se débattre contre l'impossible, à déjouer toutes les combinaisons, et chez qui la politique a tendu pendant longtemps à supprimer l'instruction, le développement supérieur de l'intelligence, la lumière. Que reste-t-il? Le sentiment, l'instinct, d'autant plus puissant, d'autant plus irrésistible chez une race comme la race slave, naturellement portée à la rêverie, à un certain mysticisme. L'instinct alors s'exalte par la souffrance, son unique aliment; il devient d'une susceptibilité douloureuse. Il en résulte une éducation toute nouvelle, entièrement spontanée, faite dans le silence par le malheur et le désespoir. Que ce soit la faiblesse d'une société, c'est aussi la force intime, insaisissable, par laquelle on la voit se défendre. C'est ce qui est apparu dans les manifestations de 1861, dans cette adresse des ouvriers de Varsovie qui parlait naturellement le langage d'une naïve et sombre mysticité. Tout est inspiration et sentiment. D'où est venue cette idée de deuil pris par tout un peuple, si ce n'est de là? Qui a eu cette idée, devenue immédiatement une réalité? Vous y chercherez des mots d'ordre, des contraintes, des menaces d'associations inconnues : les chefs de secte ne s'emparent pas de tout un peuple. Pour agir sur une telle nation, il faut sentir, comprendre du moins ce qu'elle sent, ce qui

s'agite dans son âme, ce qui est sa douloureuse essence. C'est une société ainsi faite que le marquis Wielopolski a entrepris de gouverner et de soumettre par sa rudesse hautaine, par les calculs de sa politique, par des qualités sans doute puissantes, mais négatives, et il est arrivé ce qu'il dit, « qu'au lieu de trouver un appui dans la masse des hommes capables, sensés et aimant le bien public, dès qu'il est arrivé au pouvoir, il a rencontré des milliers de colères, de haines et de malédictions. » Je ne sais, puisque j'ai parlé du Piémont, s'il est venu à l'esprit du marquis Wielopolski qu'il y aurait place aussi au nord, quoique dans des conditions différentes, pour le rôle et l'action d'un comte de Cavour; on l'a dit quelquefois, on l'a soupçonné. Je ne parle pas de la différence des situations; mais M. de Cavour avait en lui-même ce point par lequel un homme d'état est en communication avec un peuple; au milieu de toutes ses combinaisons, il avait l'âme libérale et sympathique, et c'est ce qui a fait sa puissance. Il n'est point enfin jusqu'à cette haine de l'Occident, érigée par le marquis Wielopolski en système, qui ne soit un des embarras de sa politique. La Pologne a souffert de l'indifférence et de l'abandon : elle n'a point été secourue; elle ne tient pas moins à l'Europe par les traditions, par la civilisation, par la religion; vingt fois déçue, elle n'a point désespéré, et au fond d'où vient qu'elle se relève à demi aujourd'hui, que tout ce qui la touche redevient une question, si ce n'est des mouvemens contemporains de l'Occident, de cet avénement du droit des nationalités qui se fait reconnaître, qui ébranle toutes les vieilles organisations? Le marquis Wielopolski lutte ainsi contre tout, contre les circonstances, contre l'instinct d'un peuple, contre lui-même, contre les espérances que toute une situation européenne réveille et entretient.

De là cette condition étrange d'un homme qui a besoin de la force de la Russie pour maintenir la Pologne, pour marcher à la réalisation de son système, mais qui a besoin aussi de ce mouvement polonais, qu'il s'efforce de maîtriser, pour se soutenir vis-à-vis du gouvernement russe, — d'un homme dont la politique est moins l'expression des vœux, des besoins véritables d'une société, que le triomphe d'une personnalité débordante, implacable et superbe, qui arrive avec une redoutable naïveté à ne voir qu'elle et à considérer toute résistance comme un effort anarchique à briser. De là aussi le cercle vicieux d'efforts et d'impossibilités où il se débat, où le bien même qu'il fait laisse froid, où la lutte est au fond de tout. Je ne vois qu'une chose assez vraie dans une récente brochure française sur *le grand-duc Constantin, le marquis Wielopolski et les Polonais*, c'est ce que dit l'auteur : « La Pologne est devenue une sorte de champ clos où le gouvernement use ses forces contre la révolu-

tion sous les regards malveillans d'une immense multitude hostile bien qu'immobile. » C'est pourtant une apologie du marquis et du système de gouvernement inauguré il y a quelques mois à Varsovie. Au commencement encore, le marquis Wielopolski avait quelques amis qui l'aidaient dans son œuvre; à mesure que sa politique s'est déroulée, ou plutôt que sa personnalité s'est donné libre carrière, les uns se sont éloignés, les autres se refroidissent, dit-on; la masse du pays résiste. Et ici, qu'on le remarque bien, tout s'enchaîne avec une redoutable logique : les procédés d'une politique superbe produisent l'irritation, qui est allée jusqu'à des tentatives de meurtre contre lesquelles le marquis s'indigne justement après avoir opposé aux meurtriers un dédaigneux courage, et en même temps les résistances redoublent chez cet homme singulier l'opiniâtreté, la passion de la lutte et de la domination; elles l'irritent et le poussent à tout faire pour les dompter, elles l'irritent même d'autant plus qu'elles sont plus modérées. Il est convaincu, dit-on, qu'il suffirait d'enlever un millier de personnes dans le royaume pour que tout fût facile : il se trompe évidemment; mais c'est là le piége et l'entraînement, et c'est ainsi que de conséquence en conséquence la politique dont il est l'âme et le conseil, après avoir commencé par les promesses d'une ère nouvelle, aboutissait récemment à ces deux faits : l'application du recrutement militaire dans le royaume et l'envoi à Saint-Pétersbourg du comte André Zamoyski, aujourd'hui éloigné du pays, sinon exilé, comme si cette figure eût été importune, comme s'il y eût eu un péril dans la présence à Varsovie de cette autre représentation vivante d'une politique toujours debout.

Ce n'est rien sans doute que le recrutement, c'est du moins une condition acceptée sans révolte dans les pays où c'est une obligation relevée et allégée par le prestige d'un devoir national commun à tous et par la durée limitée du service militaire. En Pologne, c'est le supplice poignant et redouté d'une société qui non-seulement voit ses enfans dévoués à un service étranger s'en aller au Caucase, à Orenbourg, jusqu'aux frontières les plus reculées de l'empire, mais qui encore se dit qu'elle ne les reverra plus jamais. C'est le pays périodiquement moissonné dans sa fleur. Je lisais hier encore dans un rapport tout récent du conseil du district de Piotrkow, peinture assurément peu flatteuse et significative de l'état d'abandon où est restée cette partie du royaume pendant trente ans, je lisais, dis-je, que de 1833 à 1856 plus de onze mille jeunes gens ont été enlevés à ce seul district comme recrues : quatre cent quatre-vingt-dix-huit seulement sont revenus, la plupart ayant perdu leur religion, leur langue, leurs coutumes, et impropres à tout travail. Aussi le conseil de Piotrkow déclarait-il le recrutement « le plus grand des mal-

heurs » dans les conditions actuelles, et c'est bien là, ce me semble, une *illustration* de ce que le marquis Wielopolski appelle « le gouvernement improductif. » Depuis la guerre de Crimée cependant, tout recrutement avait été suspendu dans le royaume comme en Russie, quand l'ordre d'une levée générale est survenu il y a quelques mois. Alors on s'est ému de nouveau en Pologne; on a frémi de ces départs sans retour. Il y avait même à côté une raison de plus, c'est que le recrutement allait jeter un trouble profond dans le travail pratique d'émancipation des paysans, et cette raison, les conseils de district l'ont invoquée auprès du gouvernement à Varsovie. Qu'a fait alors le marquis Wielopolski avec ses habitudes de calcul, ses enivremens de force et sa pensée secrète d'étendre les foyers d'agitation? Il a saisi l'occasion de frapper un coup politique. Il a reconnu et a facilement fait admettre à Pétersbourg la nécessité d'exempter les campagnes de la conscription, mais en adoptant une combinaison qui mettait dans ses mains une arme terrible et assurait toujours au gouvernement russe son contingent militaire. Comme il n'y avait aucune raison d'étendre aux villes l'avantage accordé aux campagnes, c'était dans les villes qu'on prendrait les soldats, et comme dans ces conditions le recrutement devenait une opération exceptionnelle qui sortait des règles ordinaires, c'était l'administration qui restait chargée de désigner les jeunes gens appelés ou condamnés au service militaire. Le marquis Wielopolski avait donc atteint son but en s'armant contre les élémens agitateurs rassemblés dans les villes, contre la partie éclairée de la population qui lui résiste, et qui était désormais livrée à sa discrétion; mais en même temps il blessait profondément le pays dans un de ses plus vifs instincts, et il ne faisait qu'amasser contre lui de nouvelles colères.

N'est-ce point aussi un entraînement de cette politique à outrance, où la force n'exclut pas toujours la ruse, qui a conduit à l'éloignement du comte André Zamoyski? Le crime du comte André était uniquement après tout de rester l'expression vivante d'une idée modérée, mais ferme, en présence de la personnalité superbe du marquis Wielopolski, et de n'avoir pas cru que tout était sauvé parce qu'un grand-duc était arrivé à Varsovie. Au mois d'août 1862, le grand-duc Constantin adressait au pays une proclamation qui était un appel à tous les concours et à tous les dévouemens patriotiques. Ce fut l'origine d'une manifestation qui n'avait, à vrai dire, rien que de simple. Plus de trois cents propriétaires se réunissaient à Varsovie pour répondre à cet appel, et ils rédigeaient une adresse où ils promettaient en effet leur concours à deux conditions : c'est que la Pologne retrouverait ses institutions nationales distinctes, et

que les anciennes provinces polonaises incorporées à la Russie seraient réunies au royaume. Ceux qui avaient proposé cette adresse se rendirent chez le comte André, qui était l'homme naturellement désigné pour être leur interprète auprès du grand-duc. Au fond, le marquis Wielopolski surveillait ce mouvement, et sa pensée, qu'il ne dissimulait même pas, était de le laisser mûrir, de laisser la manifestation s'accomplir, pour mettre la main sur un flagrant délit de crime d'état, et faire juger avec éclat tous ceux qui s'y étaient associés. Ce calcul d'une passion vindicative fut déjoué d'abord parce que le grand-duc Constantin, plus maître de lui, aimait mieux, comme il le disait, prévenir que faire de ces actes de force, puis parce que le comte André, avec une finesse naturelle et sa préoccupation de légalité, engageait tous les propriétaires à ne rien signer; mais la manifestation n'était pas moins significative. Le comte André était appelé chez le grand-duc et prévenu qu'il devait se rendre à Pétersbourg pour s'expliquer devant l'empereur. Deux heures après, des officiers de gendarmerie tombaient chez lui pour le prendre et le conduire dans son voyage. C'est à la suite de cette excursion fort involontaire, très protégée à Pétersbourg, qu'avait lieu, on le sait, une entrevue entre l'empereur Alexandre II et le comte André Zamoyski. Je n'ai point évidemment la prétention de pénétrer le secret d'une conversation ainsi engagée. Ce qui en a été connu à Saint-Pétersbourg laisse entrevoir l'attitude naturelle des deux personnages : l'un hésitant et perplexe, l'autre défendant avec une vive et ferme honnêteté la cause de son pays. Tantôt l'empereur Alexandre paraissait comprendre le mécontentement de la Pologne et déplorer la fatalité qui pesait sur sa politique, tantôt il en revenait à dire que décidément il n'y avait d'autre moyen pour gouverner les Polonais que le système de son père, la terreur. Le comte André répondait que cela avait peu servi, et rappelait la politique toute différente, les engagemens et les promesses de l'empereur Alexandre Ier; mais Alexandre II était peu sensible à ces souvenirs de son oncle, qu'il traitait de chimérique. Embarrassé du reste, il répétait plus d'une fois qu'il demanderait à Dieu de l'éclairer. L'empereur Alexandre terminait l'entretien en disant à son interlocuteur : « Je ne vous retiens ni à Pétersbourg ni dans une prison; je ne veux pas faire de vous un martyr. Vous irez à l'étranger, et j'espère que vous ne me traiterez pas en ennemi. — Sire, dit le comte André, j'emporte votre promesse de demander à Dieu de vous éclairer. » Le comte Zamoyski partait en effet pour l'étranger; le marquis Wielopolski est resté tout-puissant à Varsovie. Il a peut-être respiré plus librement le jour où il n'a plus rencontré devant lui cette honnête et ferme figure. Ce qui est fait pour

l'embarrasser pourtant, ce n'est pas le comte André, c'est l'idée morale et nationale qu'il représente, et qui est toujours là.

Ainsi se développent jusqu'au bout, fidèles à eux-mêmes, ces deux types, ces deux caractères : l'un restant sans faiblir l'expression d'un sentiment qui ne fait que s'élever et s'accroître, l'autre portant la force et l'orgueil dans les conceptions de l'esprit comme dans les actions de la politique. Chose curieuse, il y a vingt ans, en plein règne de l'empereur Nicolas, c'était le comte André qui était l'homme pratique, tout aux affaires, tandis que le marquis Wielopolski était l'idéaliste sombre et amer, l'homme placé en dehors de la réalité. Aujourd'hui c'est le marquis qui a la prétention d'être tout à la réalité, à la politique positive; c'est le comte André qui est en dehors de tout, qui ne peut même être dans son pays, et qui attend avec la force sûre d'une idée morale. L'un et l'autre néanmoins avec leurs contrastes sont assurément l'expression la plus frappante, quoique la plus diverse, de la vitalité d'une nation. Bien évidemment une société qui produit de tels caractères a dans son sein tout ce qui fait vivre. Il y a trente ans, le marquis Wielopolski écrivait dans son mémoire à lord Palmerston : « On ne commande pas à l'existence d'une nation, et il n'y a pas de politique qui soit capable de faire la loi à la nature des choses, c'est-à-dire à la loi de Dieu. Lorsqu'une nation a tous les élémens pour exister, elle vit malgré la mort qu'on prononcerait contre elle dans des traités et des manifestes; elle existe sourdement sous l'édifice artificiel qu'on s'est plu à construire dans la supposition de son anéantissement. » Lorsque le marquis Wielopolski écrivait ces paroles, il ne se doutait pas que trente ans plus tard il proposerait à la Pologne d'accepter son sort par héroïsme de désespoir, et qu'en étant lui-même le propagateur, le serviteur de cette politique, il serait un argument vivant contre ses doctrines de suicide national et d'anéantissement volontaire.

CH. DE MAZADE.

UNE

FAMILLE PURITAINE

ROMAN AMÉRICAIN.

The Pearl of Orr's Island, a story of the coast of Maine (2e partie), by mistress Harriet Beecher-Stowe ; Boston et Londres, 1861-62.

Un des points sur lesquels Horace insiste avec le plus de force, dans les conseils qu'il donne aux écrivains, est la nécessité d'embrasser une œuvre dans son ensemble avant de s'occuper des détails. C'est à ce prix seulement qu'un auteur peut atteindre cette harmonie du tout et des parties qui est une des conditions du beau. Le cadre une fois trouvé et déterminé, il semble que ce qui doit le remplir arrive tout naturellement sous la plume et prenne comme de soi sa véritable place. Ce n'est point impunément au contraire que l'on essaie d'échapper au labeur de cet enfantement. Voyez les œuvres d'imagination qui ont eu, dans ces vingt dernières années, le succès le plus retentissant. Ni la fécondité d'invention, ni la verve, ni l'esprit, ni le talent de peindre, ni le don des larmes n'ont manqué aux écrivains contemporains; néanmoins leurs ouvrages les mieux réussis supportent difficilement d'être lus autrement qu'ils paraissent, c'est-à-dire au jour le jour. Le livre fermé, l'impression qui domine est celle de quelque chose d'incohérent et de décousu, d'un corps mal attaché, dont les membres inégaux ne se conviennent pas. Si les auteurs nous faisaient leurs confidences, plus d'un confesserait que tel livre dont il vient d'écrire la dernière page était tout autre dans sa pensée au moment où il écrivait la première, que

la donnée originale s'est peu à peu effacée de son esprit dans les entraînemens de l'improvisation. La facilité avec laquelle les personnages secondaires usurpent la première place, le développement excessif des épisodes, le défaut de proportion et d'ordonnance ne sont pas les seuls inconvéniens attachés à ce mode de composer : un autre danger naît de l'inévitable désappointement des lecteurs. La première partie d'un livre, si elle est signée d'un nom célèbre, ne manque guère de faire travailler les imaginations : plus l'impression produite est vive, et plus on se sent irrésistiblement entraîné à poursuivre par la pensée l'œuvre interrompue. Comment la continuation véritable, quand elle vient à paraître, ne demeurerait-elle pas au-dessous du roman que chacun a bâti en l'accommodant à ses propres prédilections? Comment l'auteur, coupable d'avoir trompé toutes les prévisions, échapperait-il au reproche ou d'avoir été infidèle aux prémisses qu'il avait posées, ou de n'avoir pas su développer les caractères qu'il avait esquissés? Ce sont des accusations de ce genre que nous venons porter contre Mme Beecher-Stowe à propos de la seconde partie de *la Perle de l'île d'Orr;* les lecteurs de la *Revue* jugeront si nos critiques sont fondées (1).

Mme Stowe, en déposant la plume, nous avait ajournés à six mois. Une année tout entière s'est écoulée avant qu'elle tînt parole, et cette année est de celles qui dans l'histoire d'un peuple comptent comme un siècle. La guerre civile a éclaté en Amérique, elle y fait couler des flots de sang, et les destinées des États-Unis se jouent aujourd'hui dans une lutte gigantesque où les victoires et les revers se succèdent avec une rapidité sans exemple. Si l'Europe a peine à détacher ses regards de ce spectacle terrible, qu'est-ce donc pour les Américains, à qui chaque jour apporte une espérance ou une douleur? Qu'est-ce surtout pour ceux qui ne peuvent séparer du sort de leur patrie l'avenir d'une cause à laquelle ils ont voué leurs veilles et attaché leur nom?... Aussi en croyons-nous aisément Mme Stowe, quand elle nous dit, dans sa nouvelle préface, que les événemens dont l'Amérique est le théâtre la remuent jusqu'au fond de l'âme et bannissent de son esprit toute autre pensée. Elle n'a que trop raison d'ajouter que le moment est passé de s'abandonner à ses rêves et de raconter des histoires! Fille, femme et sœur d'hommes qui ont joué un rôle considérable dans les luttes des partis, mêlée elle-même aux polémiques ardentes qui ont préludé à la guerre civile, Mme Stowe n'a pu demeurer indifférente au conflit qui déchire sa patrie. Son nom a paru plusieurs fois dans la presse d'Angleterre ou d'Amérique, au bas de lettres ou d'écrits en faveur

(1) Voyez, sur la première partie de ce roman, la *Revue* du 1er décembre 1861.

de la cause du nord, qui est celle de la constitution et des lois et celle de la liberté. Nous l'aurions excusée d'avoir oublié, au milieu du bruit des combats, l'idylle ébauchée dans le calme de la paix. C'est uniquement par une honorable fidélité aux engagemens qu'elle avait contractés envers le public et envers ses éditeurs que Mme Stowe a repris la plume et a conduit jusqu'au bout le récit qu'elle avait interrompu. Nous nous figurons qu'elle a dû plus d'une fois faire effort sur elle-même pour fermer l'oreille à la grande voix du canon et se consacrer tout entière aux faits et gestes de Mosès Pennel et de Mara Lincoln. Si naturelles qu'aient été les préoccupations de l'écrivain, si légitimes, si inévitables même qu'aient été les distractions qui ont assiégé sa pensée, la critique inflexible, qui n'a devant elle que le livre, ne saurait abdiquer ses droits. Elle doit dire à Mme Stowe : Ce n'est pas impunément que votre cœur généreux a saigné de toutes les blessures de la patrie; ce n'est pas en vain que les bruits du dehors ont arrêté votre plume au milieu de la page inachevée. Non, ce n'est pas ici l'œuvre commencée avec amour, et que nous avions entrevue parée de toutes les délicatesses de votre esprit et de toutes les grâces de votre pinceau. Le souffle destructeur de la guerre civile a emporté, comme dans un tourbillon, ces figures aimables que vous aviez seulement esquissées, et votre imagination distraite n'a pu en ressaisir et en fixer les contours.

Est-ce à dire que cette seconde partie de *la Perle de l'île d'Orr*, pour être inférieure à la première, soit indigne de Mme Stowe? Ce serait pousser trop loin la rigueur que de le penser, et les citations que nous aurons occasion de faire nous donneraient tort auprès du lecteur. Seulement cette suite ne répond pas aux espérances qu'avait fait concevoir le début : elle ne montre pas, comme nous nous y étions attendu, le talent de l'auteur sous un nouveau jour; enfin elle ne tient pas les promesses qui nous avaient été faites. Mme Stowe avait annoncé une démonstration et une histoire, elle n'a donné ni l'une ni l'autre. Pour s'excuser d'avoir pris ses deux héros au berceau et d'avoir consacré tout un volume à leur enfance, l'auteur disait dans la préface de la première partie qu'elle avait voulu montrer les influences morales qui agissaient sur Mosès et Mara dès leurs premières années. Le caractère du jeune homme et de la jeune fille devait avoir une action décisive sur leur destinée, et il était essentiel que le lecteur assistât, pour ainsi dire, à la formation de ces deux caractères. Cette étude préliminaire, si longue et si minutieuse qu'elle pût paraître, était la clé indispensable du récit qui viendrait ensuite. Cette déclaration et quelques remarques en forme de conclusions, disséminées dans le cours de la première partie,

avaient donné lieu de penser que Mme Stowe avait sur l'influence de l'éducation première une théorie dont le roman serait le développement et la démonstration. Cette supposition devait venir d'autant plus naturellement à l'esprit que, fille d'un instituteur éminent, Mme Stowe a été élevée par une sœur qui a beaucoup écrit sur l'éducation, qu'elle-même a professé dans le pensionnat de sa sœur, et que son mari appartient au haut enseignement. Quoi de plus simple que Mme Stowe voulût traiter à son tour des questions qui lui sont nécessairement familières, et qu'elle prît la forme la plus appropriée à son talent?

Il n'en était rien cependant, et cette seconde partie de *la Perle de l'île d'Orr* s'ouvre par une philippique des plus vives contre les gens qui se mêlent d'éducation ou qui en écrivent. Il est impossible de tirer plus vaillamment sur les siens :

« C'est l'ordinaire, dit Mme Stowe, des gens qui écrivent des traités sur l'éducation de débiter leurs règles et leurs théories d'un air de parfaite satisfaction, comme si une créature humaine était une de ces choses qui se peuvent fabriquer avec certains matériaux combinés d'après une recette infaillible, — une fournée de pain par exemple. Prenez, vous dit-on, un enfant; faites ceci et cela pendant tant d'années, et vous obtiendrez un individu complétement formé. En réalité, l'éducation dans la plupart des cas n'est autre chose qu'une lutte aveugle des parens et des tuteurs contre les évolutions d'une nature énergique, déterminée, obstinée, inaccessible aux influences du dehors, qui cherche, par une loi irrésistible de son être, à se développer elle-même et à conquérir la liberté de se manifester à sa propre façon. »

Après avoir invoqué à l'appui de son opinion cette ironie fréquente du sort qui donne au fils d'un pasteur l'amour des armes et au fils d'un marchand le goût des arts ou de la poésie, comme si une fée malicieuse prenait plaisir à changer les nouveau-nés de berceau, Mme Stowe en vient à conclure que le meilleur système est de n'en point avoir :

« En somme, dit-elle, ceux qui réussissent le mieux à élever les enfans sont les gens tolérans et faciles, qui suivent instinctivement la nature et acceptent sans trop de curiosité tout ce qu'elle leur envoie, ou bien encore les personnes, en bien plus petit nombre, qui savent discerner les dispositions naturelles et adopter les procédés les plus propres à leur culture et à leur développement, qui peuvent, à force de prudence et de soin, façonner chaque caractère conformément à un idéal véritable et distinct. »

Ainsi Mme Stowe n'a point de plan d'éducation à nous proposer, peut-être pour en avoir entendu débattre un trop grand nombre

autour d'elle, comme les médecins qui se prennent à douter de la médecine en écoutant leurs confrères. Loin de là, elle semble croire que si l'éducation peut aider au développement des dispositions et des aptitudes que nous apportons en naissant, elle est impuissante à les détruire ou simplement à les modifier, et que nous sommes inévitablement et forcément ce que la nature nous a faits. C'est une forme nouvelle de fatalisme, et à prendre au pied de la lettre les expressions qu'emploie Mme Stowe, à presser ses argumens à la rigueur, on serait conduit à lui demander quelle différence elle établit entre l'intelligence de l'homme et le pur instinct des animaux. S'il est impossible au chien courant de ne pas chasser, au lapin de ne pas se terrer, au cygne et à ses congénères de ne pas chercher l'eau, personne n'admettra que tel jeune homme soit inexorablement condamné à être fantasque et exigeant, et que telle jeune fille soit assurée de n'être jamais ni capricieuse ni coquette, parce qu'une puissance irresponsable autant qu'irrésistible, la nature, en a ainsi décidé. Gardons-nous d'insister et de nous mettre en frais de métaphysique à propos d'une agréable histoire d'amour; nous risquerions de prendre trop au sérieux ce qui peut n'être qu'un pur jeu d'esprit. Qu'a-t-on le droit d'exiger d'un romancier, sinon de garder dans les faits ou les sentimens qu'il retrace ce degré de vraisemblance sans lequel un récit perd tout intérêt? Les théories et les doctrines sont faites pour les gros livres que couronnent les académies; le mieux est d'en mettre le moins possible dans ces œuvres légères destinées à délasser l'esprit, et où la prédication n'est tolérable qu'à la condition de se déguiser et de s'effacer.

Qu'importe donc que Mme Stowe n'ait rien prouvé ni pour ni contre l'éducation dans les deux parties de son livre? Que gagnerions-nous à lui démontrer avec méthode que l'enchaînement de causes et d'effets qu'elle a cru établir n'a rien de réel, et qu'elle aurait pu changer du tout au tout les incidens et le dénoûment de la seconde partie, sans que personne soupçonnât qu'elle se contredisait elle-même? Le point essentiel était que l'auteur nous divertît ou nous émût par l'histoire qu'elle nous avait promise. « Nous allons dire adieu à nos deux petits amis, — ainsi se terminait la première partie,—et quand dix années auront passé sur leurs têtes, quand Mosès aura vingt ans et que Mara en aura dix-sept, nous reviendrons vous raconter leur histoire, parce qu'alors il y aura une histoire à raconter. » C'est cette histoire qu'on cherche vainement dans le nouveau volume que Mme Stowe vient de publier. On n'y trouve ni complications, ni aventures, ni péripéties imprévues, soit que l'auteur, distrait ou découragé par les événemens contemporains, ait vainement fait appel aux ressources de son imagination, soit que le temps lui ait

manqué pour féconder son sujet, soit enfin qu'il faille se décider à regarder l'invention comme le côté faible de son talent. Mme Stowe effectivement n'a montré dans aucun des ouvrages qu'elle a publiés jusqu'ici la puissance de combiner les ressorts d'une intrigue et de faire concourir à un effet dramatique tout un groupe de personnages et toute une série d'événemens. *La Case de l'Oncle Tom* et *Dred* ne sont que deux suites de tableaux épisodiques, à peine rattachés les uns aux autres, à ce point même qu'il n'est aucun de ces tableaux qui ne puisse être retranché sans que le lecteur s'aperçoive de cette suppression. Des discussions théologiques, quatre ou cinq portraits supérieurement tracés, et la délicate analyse d'un amour de jeune fille, voilà toute *la Fiancée du Ministre*. Les événemens n'abondent pas davantage dans *la Perle de l'île d'Orr*; supprimez de la seconde partie un long et inutile épisode, l'histoire sous forme de lettres de la jeunesse du pasteur, et il ne restera qu'un bien petit nombre de scènes, dont quelques-unes n'ont même pas le mérite de la nouveauté. L'émotion que causent les apprêts de la noce de Mara Lincoln et le babil des commères qui travaillent à broder la courtepointe traditionnelle sont autant de réminiscences de *la Fiancée du Ministre*.

Pour peu qu'on ait en mémoire les personnages si nombreux et si divers de *la Case de l'Oncle Tom* et des autres ouvrages du même auteur, on ne saurait refuser à Mme Stowe l'art des portraits et la fécondité. Mme Stowe réussit merveilleusement à dessiner une figure, à la marquer de traits distincts et à la rendre vivante. Aussi une des raisons principales qui nous portent à soupçonner quelque précipitation et quelque fatigue dans la seconde partie de *la Perle de l'île d'Orr*, c'est que nous n'y retrouvons guère que des contre-épreuves de figures déjà connues. Zéphaniah Pennel, ce chrétien soumis et ferme, dont la résignation est au niveau de toutes les infortunes, et qui trouve dans chaque épreuve une nouvelle consolation et un nouveau sujet de remercier Dieu, n'est-ce pas l'oncle Tom un peu débarbouillé et revêtu d'une casaque de marin? Les amoureux chez Mme Stowe sont toujours de mauvais sujets, du moins l'auteur se plaît à nous les donner pour tels; ailleurs on serait assurément moins rigoureux à leur égard. Le jeune marin de *la Fiancée du Ministre* n'a guère en effet d'autre tort que de n'être pas ferré sur la doctrine de la prédestination, et de ne point aimer à aller au sermon, hormis pour y conduire ou en ramener sa jolie cousine. Mosès Pennel est un peu plus pervers : il boit du punch, il jure quand la présence de ses parens ou de Mara ne le retient pas, et il déclare la Bible une lecture ennuyeuse. Si énormes que soient ces défauts, si scandalisées qu'en soient les matrones de l'île

d'Orr, bien des gens penseront avec le capitaine Kittridge qu'il n'y a là rien qui autorise à désespérer de l'avenir d'un jeune homme de dix-huit ans, d'un marin qui a déjà fait ses preuves, et le retour de Mosès Pennel aux bons principes paraît tout aussi facile et tout aussi assuré que celui de James. Tous deux sont vifs, emportés, amoureux, tous deux haïssent le prêche, tout en ayant en eux l'étoffe de fort honnêtes gens; leur plus grand tort, à nos yeux, est de se trop ressembler. Quant à Mara Lincoln, cette frêle jeune fille dont l'âme use le corps, ce pur esprit dans une enveloppe fragile, qu'un nimbe de sainteté environne, et qui passe comme une apparition céleste, n'est-ce pas Eva Saint-Clair dont la vie s'est prolongée jusqu'à dix-huit ans? ou n'est-ce pas Marie Scudder dont le cousin n'est pas revenu? N'est-ce pas chez toutes trois la même beauté merveilleuse, la même piété angélique et la même faiblesse de constitution? car, hélas! Mme Stowe réserve les trésors de sa palette pour les jeunes filles poitrinaires. De quelques charmes que l'auteur pare la consomption, nous ne serions pas fâché de rencontrer dans son prochain ouvrage une héroïne bien portante, fût-elle un peu moins dévote et même un peu moins sentimentale.

On sait que les héros de *la Perle de l'île d'Orr* sont deux orphelins : Mara Lincoln, qui a perdu son père et sa mère le jour même de sa naissance, et Mosès Pennel, jeté par la tempête sur la côte du Maine et recueilli par les grands parens de Mara. Les deux enfans ont grandi ensemble : ils sont destinés à s'aimer, ils s'aiment en effet; mais, par une sournoiserie sur laquelle roule tout le livre, ils ne se le disent jamais. Donnez à l'un ou à l'autre un accès de franchise, et voilà le roman terminé. Le malentendu entre ces deux jeunes cœurs commence aussitôt que Mara a découvert les fâcheuses habitudes que Mosès a contractées dans la société de contrebandiers. La jeune fille fait part de sa découverte à son confident ordinaire, l'indulgent capitaine Kittridge, qui s'occupe aussitôt d'arracher Mosès à des fréquentations dangereuses, et le fait embarquer à bord d'un navire qui va en Chine. Trois années se passent, pendant lesquelles Mosès devient un homme; mais il fait plus de progrès dans l'art de naviguer que dans l'art épistolaire : on ne reçoit de lui que des lettres courtes, froides, insignifiantes, et Mara, qui, malgré sa douceur, sa piété et son amour, est très formaliste, lui répond sur le même ton glacé.

« Mara trouva également une couple d'occasions d'écrire à Mosès; mais une sorte de découragement, une glaciale impression d'isolement donnèrent à ses lettres un tour retenu et contraint, et quoique Mosès dût savoir qu'il n'avait au monde aucun droit d'attendre qu'il en fût autrement, il jugea à propos de se regarder comme une victime que personne n'aimait et qui

était vouée à l'abandon et au malheur. Aussi, quand, débarqué à Brunswick, au commencement de l'hiver, il se rendit tout bouillant d'impatience à l'île d'Orr, et trouva Mara partie pour Boston, il ressentit cette absence comme une injure personnelle. Il aurait pu se demander pourquoi Mara l'aurait attendu, et si sa vie devait se passer à la fenêtre de la maison, à voir s'il n'arrivait pas. Il aurait dû se rappeler qu'il n'avait averti de sa venue par aucune lettre. Mais non; Mara se souciait fort peu de lui, elle ne s'inquiétait pas de ce qu'il devenait; elle était en train de se divertir à Boston, et probablement au milieu d'un essaim d'adorateurs, tandis qu'il essuyait toutes les tempêtes de l'Océan, elle n'avait pas songé un seul instant à ses périls. Que de choses il s'était promis de lui dire! Il ne s'était jamais senti tant de bonté et d'affection. Il aurait confessé tous ses torts envers elle et lui en aurait demandé pardon, et elle n'était pas là!

« Mistress Pennel lui suggéra d'aller la chercher à Boston. Non, il n'en ferait rien; il n'irait pas jeter au milieu de ses plaisirs, comme un trouble-fête, le souvenir d'un rude et laborieux matelot. Il était seul au monde, et il avait son chemin à faire : le mieux était d'aller rejoindre tout de suite les bûcherons d'Umbagog et couper le bois destiné au brick qui devait porter César et sa fortune. Quand Mara apprit, par une lettre de mistress Pennel, que Mosès était venu au logis et qu'il était parti pour Umbagog sans chercher à la voir, elle sentit au fond de son cœur une étreinte un peu plus vive d'une douleur froide et silencieuse qui était devenue une des habitudes de sa vie intime. — Il ne l'aimait pas, il était froid et égoïste, lui disait une voix intérieure, et elle répondait faiblement pour le justifier : C'est un homme, il a l'habitude de la vie; il a tant de choses à faire et tant de choses auxquelles il doit penser! »

On se revoit enfin, on s'embrasse, mais on ne se fait aucune confidence. L'auteur assure qu'il n'en peut être autrement, parce que Mara a dix-sept ans, et qu'à cet âge une jeune fille n'avoue jamais rien à un ami d'enfance et ne lui laisse même rien deviner. Nous donnons l'argument pour ce qu'il vaut. Même quand Mosès la trouve en tête-à-tête avec un inconnu et qu'il fait éclater son dépit, Mara, qui vient de refuser une demande en mariage des plus flatteuses, n'a point la pensée de rassurer celui qu'elle aime et de désarmer sa jalousie.

« Mara voyait fort bien que Mosès était mécontent et blessé : si elle avait eu encore quatorze ans, elle se fût jetée à son cou en lui disant : — Mosès, je ne me soucie point de cet homme, et je vous aime plus que tout au monde! — Mais la jeune fille de dix-sept ans ne pouvait faire rien de pareil. Aussi souhaita-t-elle le bonsoir à Mosès très gentiment, et fit-elle mine de n'avoir rien remarqué.

« Mara approchait de la sainteté autant que cela est possible à l'humaine poussière; mais c'était une sainte : on peut donc lui pardonner une petite dose d'amour de la vengeance. Elle était, quoique sans rancune, assez satisfaite que Mosès s'allât coucher mécontent, et assez satisfaite encore qu'il

ne sût point ce qu'elle aurait pu lui dire, ce qu'elle était tout à fait résolue à ne lui point faire connaître pour le moment. Fallait-il lui apprendre qu'elle n'aimait personne autant que lui? Non, à moins qu'il ne l'aimât plus que tout au monde, et qu'il ne parlât le premier. Mara était ferme sur ce point. Mosès pouvait aller où bon lui semblerait, coqueter avec qui lui plairait, rentrer aussi tard qu'il voudrait : jamais un mot, jamais un regard ne lui donnerait lieu de croire que Mara en prît le moindre souci. »

Mosès donne un libre essor à cette mauvaise humeur que Mara aurait pu faire tomber d'un mot et qu'elle ne prend pas la peine de dissiper; il épanche sa bile en méchans propos sur le pasteur, sur la tante Roxy, sur tout le voisinage :

« — Au diable! je hais tous ces gens-là. Si je pouvais faire ma volonté, si je pouvais avoir tout ce que je désire et faire tout ce que bon me semblerait, je sais bien ce que je ferais!

« — Et que voudriez-vous avoir, s'il vous plaît? demanda Mara.

« — Bon! En premier lieu la richesse!

« — En premier lieu?

« — Oui, en premier lieu, vous dis-je, car avec l'argent on achète tout le reste.

« — Bien, dit Mara. Supposons qu'il en soit réellement ainsi, et qu'achèteriez-vous tout d'abord avec votre argent?

« — Un rang dans le monde, le respect, la considération. J'aurais une belle habitation où tout serait élégant. Ce ne sont pas les idées qui me manqueraient. Donnez-moi seulement les moyens de les réaliser. Puis j'aurais une femme, cela va sans dire.

« — Et combien seriez-vous disposé à payer pour une femme? demanda Mara de l'air le plus calme.

« — Je l'aurais à cause de tout le reste. Une fille qui ne me regarderait seulement pas aujourd'hui me prendrait pour ma fortune, vous le savez bien. C'est ainsi que cela se passe dans le monde.

« — En vérité! dit Mara; pour moi, je ne m'y connais guère.

« — Oui, c'est ainsi que vous faites toutes, vous autres filles, et c'est ainsi que vous ferez quand vous vous marierez.

« — Ne vous échauffez pas ainsi; je n'en suis pas encore là! s'écria Mara. Allons, il faut que j'aille mettre la table pour le souper aussitôt que j'aurai rangé ces effets.

« Et chargeant ses bras de vêtemens, Mara monta l'escalier en chantant et remit en ordre l'armoire de Mosès. — Sa femme aura-t-elle, comme moi, ces mille petits soins pour lui? pensait-elle. Il est naturel que je les prenne; nous avons été élevés ensemble, et je l'aime comme s'il était mon frère; je n'ai jamais eu d'autre frère que lui. Je l'aime plus que tout au monde, et cette femme qu'il parle de prendre ne pourrait l'aimer davantage.

« — Elle se soucie de moi comme d'une épingle, se disait Mosès. C'est uniquement pour elle une affaire d'habitude et l'effet des idées d'ordre et d'économie qu'on lui a données. Voilà tout. Elle est femme de ménage par in-

stinct, elle met la main sur le linge qui traîne et sur les effets à réparer comme sur un butin légitime. Elle en ferait tout autant pour son grand-père.

« Et Mosès se mit à tambouriner tristement sur l'appui de la croisée. »

Voilà nos deux amoureux en pique réglée. Nous n'y trouverions point à redire, si cette brouille ne durait six grands mois. Est-il vraisemblable que deux jeunes gens qui s'aiment sincèrement, qui vivent sous le même toit, et à qui mille occasions s'offrent journellement de provoquer une explication, réussissent à se cacher si longtemps l'un à l'autre un secret que chacun d'eux a un si grand intérêt à pénétrer? Encore si un tort grave élevait une barrière entre eux; mais l'amour-propre seul est en jeu. Il s'agit d'une question de pure étiquette : c'est à qui ne fera pas le premier l'aveu de son amour. Y faut-il voir un trait de mœurs américaines, et par-delà l'Atlantique les amoureux conduisent-ils leurs affaires de cœur avec autant de calme, de régularité et de calcul qu'une partie d'échecs? Mara joue l'indifférence; Mosès appelle à son aide la jalousie. Il fait une cour assidue à Sally Kittridge, la plus jolie et la plus coquette des filles du pays; il la comble de nœuds de rubans, il parle de donner son nom à son navire, il accepte d'elle un anneau et une boucle de cheveux : la voix publique proclame qu'ils sont fiancés. Mara se laisse prendre à ce manége, elle croit à l'amour de Mosès pour Sally, elle en souffre horriblement, mais elle ne laisse rien paraître; elle est obstinément calme, opiniâtrément gaie; elle paraît pousser de tout cœur au mariage qui doit lui ôter toute espérance; elle ne se trahit pas un instant, et nul ne soupçonne qu'elle joue la comédie. Voilà bien de la dissimulation pour une fille loyale et franche, bien du savoir-faire pour une dévote, bien de la résignation pour une amoureuse.

Mais que font, pendant tout ce temps, les grands parens? Ces bonnes gens, dont Mara et Mosès sont l'unique affection, n'ont donc d'yeux que pour ne point voir! Ils ne se doutent de rien, ils ne cherchent à rien savoir! Ils ne s'inquiètent point apparemment du bonheur de deux enfans si chers, et ils ne songent pas à leur établissement. Il ne vient point à la pensée de Zéphaniah Pennel de faire expliquer Mosès, et sa femme se garde bien d'interroger Mara. Quant au ménage Kittridge, il ne paraît pas prendre plus de souci des coquetteries de Sally avec Mosès. Cette abstention des parens dans la plus importante affaire de la vie est, dit-on, de règle aux États-Unis; mais elle répugne aux mœurs européennes et elle renverse toutes nos idées.

Le plus incompréhensible, ou, si l'on veut, le plus américain de

tous ces personnages, est assurément Mosès. L'auteur nous le représente comme une nature violente et incapable de se maîtriser, comme un caractère impérieux et dominateur, qui s'irrite de toute résistance et brise tous les obstacles à sa volonté. Après ce portrait, on s'attend presque à ce que Mosès jettera par la fenêtre l'homme qu'il croit son rival et qu'il surprend en tête-à-tête avec Mara. Point du tout : il cause avec lui marine et voyages, et ne le traite de *magot* que quand il est parti. Cet homme emporté dissimule pendant six mois avec le plus parfait sang-froid et sans se trahir un instant; cet amoureux irascible supporte sans l'ombre d'une plainte la froideur et les épigrammes de la femme qu'il aime ! Il étudie incessamment ses traits, il épie toutes ses actions, et la patience ne lui échappe jamais. Il ne lui arrive pas d'éclater, de décharger son cœur et de laisser échapper au milieu des reproches et des plaintes l'aveu de cet amour qui remplit son âme. Si les caractères bouillans, si les natures impétueuses se maîtrisent à ce point aux États-Unis, à quel degré de calme glacial et d'impénétrabilité ne doivent point arriver les amoureux transis! Il faut qu'à la veille du départ de Mosès, Sally Kittridge, à qui le jeune marin fait une proposition de mariage, lui ouvre les yeux et lui fasse lire dans son propre cœur et dans celui de Mara, en accompagnant cette confidence d'une verte réprimande. Mosès reconnaît ses torts envers l'amie de son enfance, et se décide à déclarer son amour. La scène est agréable et fait excuser bien des fautes.

« Le calme du soir régnait partout quand Mosès revint à la maison. La lune, dont les rayons jouaient en faisceaux brillans sur la mer lointaine, laissait dans l'ombre un des côtés de la Maison-Brune. Mosès aperçut une lumière à travers les rideaux de la petite chambre du rez-de-chaussée, qui avait été son séjour de prédilection pendant l'été qui venait de finir. Sur le rideau blanc flottait de temps en temps une ombre mince et affairée, qui tantôt se levait et tantôt se baissait pour se relever encore, qui s'affaiblissait jusqu'à s'évanouir complétement et reparaissait de nouveau. Son cœur battit plus vite.

« Mara était dans sa chambre à lui, occupée, comme à la veille de chacun de ses départs, de mille petits soins. Que de choses elle avait faites pour lui! que de vêtemens cousus ou réparés depuis qu'il était au monde! Il avait reçu ces services comme s'ils étaient dans l'ordre naturel et nécessaire des choses, ainsi que la clarté de cette belle lune. Sa pensée se reporte au temps de son premier voyage, alors qu'il était encore un enfant pétulant, impressionnable, ignorant ce qu'il voulait et hargneux, et qu'elle était déjà ce bon ange toujours occupé de lui, de l'affectueuse douceur duquel il s'était cru le droit d'user et d'abuser. Il se souvient tout à coup de l'avoir fait pleurer quand il aurait dû lui adresser quelques mots d'amitié et de remercîment : les paroles de reconnaissance qu'il au-

rait dû lui faire entendre n'ont jamais été dites; à cette heure encore, elles sont demeurées sur ses lèvres. Il étouffe le bruit de ses pas et s'avance jusqu'au rideau de mousseline. Tout est clarté dans la chambre et obscurité au dehors : il peut voir tous les mouvemens de Mara comme à travers un nimbe transparent. Elle prépare son coffre de marin; tous ses habits sont autour d'elle, pliés ou roulés artistement. Il la voit prendre un crayon, écrire sur ses genoux quelques mots dans un livre, puis envelopper avec soin ce livre dans du papier de soie, l'attacher avec dextérité et le cacher tout au fond du coffre. Elle demeure alors quelques momens à genoux devant le coffre, la tête cachée dans ses mains. Un sentiment de respect inconnu s'empare de Mosès quand un faible bruit, arrivant jusqu'à lui, lui révèle que Mara élève son âme vers ce Dieu dont il ne ressent jamais, dont il n'admet pas la présence. Il lui semble qu'il fait injure à sa jeune amie en l'observant avec cette curiosité alors qu'elle se croit seule avec Dieu. Une sorte de vague remords remplit son cœur : il lui semble que Mara est trop au-dessus de ce qu'il vaut. Il retourne sur ses pas, entre dans la maison, et, marchant à petit bruit, il met la main à la serrure de sa porte. En ouvrant, il entend un léger frémissement, comme si quelqu'un se levait avec précipitation : le voilà en face de Mara. Il avait arrêté dans son esprit ce qu'il devait lui dire; mais en la voyant debout devant lui, l'air surpris et l'œil interrogateur, ses idées se brouillent.

« — Quoi! de retour si tôt! dit Mara.

« — Vous ne m'attendiez donc pas?

« — Non, certes : pas avant deux bonnes heures encore, répond-elle. Et, jetant les yeux autour d'elle, elle reprend : — J'ai trouvé quelques petites réparations à faire à vos effets. Si vous aviez tardé autant que je le croyais, vous auriez retrouvé tout en place, et ne vous en seriez même pas aperçu.

« Mosès s'assit et attira Mara à lui, comme s'il avait quelque chose à lui dire; puis, la parole lui manquant, il se mit à jouer, sans savoir ce qu'il faisait, avec la boîte à ouvrage de Mara.

« — Grâce pour ma boîte, je vous en prie! dit celle-ci malignement; vous savez combien je suis vieille fille, quand il s'agit de mes petites affaires.

« — Mara, dit Mosès, on vous a demandée en mariage, n'est-ce pas?

« — On m'a demandée en mariage!... J'espère bien que non. Quelle singulière question!

« — Vous savez ce que je veux dire. On vous a fait des propositions de mariage : M. Adams, par exemple...

« — Eh bien?

« — Vous ne les avez pas agréées?

« — Non.

« — Et cependant c'était un beau garçon, m'a-t-on dit, et qui avait tout ce qu'il fallait pour vous rendre heureuse.

« — Je le crois, répondit tranquillement Mara.

« — Et pourquoi avez-vous fait cette folie?

« Mara fut froissée de cette question : elle pensa que Mosès venait lui annoncer qu'il était accordé avec Sally, et qu'il la voulait préparer à cette nouvelle. Elle répondit : — Je ne sais pourquoi vous appelez cela une folie.

J'avais une véritable amitié pour M. Adams; il me semblait voir en lui tout ce qu'il fallait pour rendre heureuse une femme raisonnable. Je crois encore que la femme qu'il épousera aura sujet de bénir son sort; mais je n'ai point eu envie de l'épouser.

« — Y a-t-il quelqu'un que vous lui préfériez, Mara?

« Mara tressaillit, le feu lui monta aux joues, et ses yeux étincelèrent.

« — Vous n'avez pas le droit, dit-elle, de me faire cette question, quoique vous soyez mon frère.

« — Je ne suis pas votre frère, Mara, dit Mosès en se levant et en allant à elle, et voilà pourquoi je vous fais cette question. Je crois que j'ai le droit de vous la faire.

« — Je ne vous comprends pas, répondit-elle à demi défaillante.

« — Je vais parler plus clairement alors; il faut que ma pauvre destinée se décide. Je vous aime, Mara, mais pas comme un frère : je veux vous avoir pour femme, si vous voulez de moi.

« Comme Mosès disait ces mots, Mara sentit la tête lui tourner, et un brouillard se fit devant ses yeux; mais elle avait une volonté énergique et ferme; elle se maîtrisa, et répondit, au bout d'un instant, d'un ton calme et triste :

« — Comment puis-je vous croire, Mosès? Si vous dites vrai, pourquoi vous être conduit comme vous avez fait tout l'été?

« — Parce que j'étais fou, Mara, parce que j'étais jaloux de M. Adams, parce que je comptais un peu, s'il faut tout dire, ou que vous m'aimiez, ou que vous arriveriez à attacher plus de prix à moi par jalousie d'une autre. On dit que l'amour se reconnaît toujours à la jalousie.

« — Pas le véritable amour, autant que je puis croire, dit Mara. Comment avez-vous pu agir ainsi? Vous avez été cruel pour *elle*, cruel pour moi!

« — J'accepte tout, absolument tout ce que vous pouvez dire. J'ai agi comme un insensé et comme un lâche, si vous voulez, Mara; mais après tout je vous aime. Je sais que je ne suis pas digne de vous, que je ne l'ai jamais été, que je ne le pourrai jamais être. Vous êtes en toute chose un cœur loyal, une noble femme, et j'ai été un misérable. »

Quand un amoureux se déclare un misérable, son pardon est tout accordé : il est si doux à une femme d'être clémente. La paix se fait incontinent; le mariage est chose arrêtée, il aura lieu au retour de Mosès, et les apprêts en commencent aussitôt. La félicité de Mara serait sans mélange, si Mosès était plus assidu aux offices. Apprenez donc ce qui gâte le bonheur d'une fiancée puritaine :

« Personne ne sentait plus vivement que Mara que le cœur et l'esprit de l'homme qu'elle chérissait ne sympathisaient pas avec elle en ce qui touchait le côté le plus vital et le plus essentiel de son existence intérieure. Pour Mara, le monde spirituel était une réalité, et Dieu un témoin dont la présence se faisait continuellement sentir. Le cours de la vie actuelle lui semblait se mêler et se confondre d'avance avec une vie future et plus

heureuse, au point qu'il lui était impossible de causer avec quelque intimité sans laisser échapper sa conviction à cet égard. Pour Mosès, il n'y avait que la vie de ce monde : il n'y avait point de présence divine, et toute pensée relative à la vie future lui inspirait une répulsion impossible à contenir, comme pour quelque chose d'effrayant et contre nature. Mara sentit cette différence dans les quelques jours qui suivirent ses fiançailles plus qu'elle ne l'avait fait dans tout le reste de sa vie, car maintenant que la barrière de la mésintelligence et de la contrainte était tombée, ils causaient avec un abandon et une confiance qui rendaient leurs rapports plus véritablement intimes qu'ils ne l'avaient jamais été. Mara comprit alors que si ses sympathies pouvaient suivre Mosès dans tous ses projets et toutes ses préoccupations, il y avait dans son propre cœur tout un monde de pensées et de sentimens où Mosès ne pouvait la suivre, et elle se demandait s'il en serait toujours ainsi. Faudrait-il marcher à ses côtés en ce monde, en retenant toujours l'épanchement de ses sentimens les plus intimes et les plus sacrés, et n'avoir avec lui qu'une communion purement extérieure et nominale? Comment se pouvait-il que ce qui lui apparaissait à elle si aimable et d'une réalité si évidente, que ce qui était pour elle comme le plus pur de son sang, comme l'air même où elle vivait et se mouvait, et qui pénétrait tout son être, ne fût absolument rien pour Mosès? Se pouvait-il vraiment, comme il le disait, que Dieu n'existât pour lui qu'à l'état de croyance inerte et froide, que le monde spirituel ne lui apparût que comme une terre peuplée d'ombres et de fantômes lugubres qui le remplissaient d'appréhensions, et à laquelle on ne pouvait faire d'allusion qui ne lui fût pénible? En serait-il toujours ainsi, et en ce cas pourrait-elle être heureuse? »

Voilà qui est à merveille et tout à fait digne d'une petite personne bien élevée, un peu songeuse de sa nature, qu'on a mise en pension, qui a lu dans les livres, et que des parens pieux ont habituée de bonne heure à se préoccuper de son salut; mais n'est-ce pas un peu raffiné et un peu subtil pour un marin qu'on a embarqué pour la pêche de la morue dès l'âge de dix ans, et à qui l'on a surtout enseigné à faire son point et à calculer exactement sa longitude? Nous ferons même un aveu, dussions-nous paraître à Mme Stowe un mécréant grossièrement attaché aux choses de la terre : si Mara tenait habituellement ce langage à Mosès dans ses épanchemens intimes, nous excusons volontiers le pauvre garçon de s'en être montré plus effarouché que séduit, et il ne nous aurait pas déplu de lui entendre dire à sa jeune amie : « Ma chère Mara, redescendez quelques instans sur terre, et tâchez de m'aimer un peu comme je vous aime, rondement et le cœur sur la main. »

Mme Stowe semble du reste avoir compris qu'elle avait établi une incompatibilité morale trop grande entre ses deux héros. Dans *la Fiancée du Ministre*, Mary Scudder convertit son cousin. Mosès avait peut-être trop de chemin à faire : Mme Stowe, qui finit par le

marier à Sally Kittridge, se débarrasse de Mara, grâce à un mal trop fréquent sous l'âpre et rude climat du Maine, la consomption. Mara meurt avant l'époque fixée pour son union avec Mosès, et celui-ci arrive à peine à temps pour assister à son agonie. Ici éclate toute la différence entre les mœurs puritaines et les mœurs de l'Europe, et nous sommes tenté de crier encore à l'invraisemblance. C'est une opinion généralement accréditée de ce côté de l'Océan que les progrès de la consomption et de la phthisie sont assez lents, et au début assez imperceptibles pour que ceux qui sont atteints de ces maladies inexorables soient les derniers à avoir conscience du danger qu'ils courent. On s'applaudit d'ordinaire qu'il en soit ainsi, et chacun s'efforce d'entretenir chez un malade une illusion qui soutient son courage et ôte toute amertume à ses derniers jours. On affecte devant lui et on lui prêche l'espérance que l'on n'a plus soi-même. Il n'en va pas ainsi, paraît-il, dans la Nouvelle-Angleterre. C'est Mara qui devine la première qu'elle est vouée à une mort prochaine. Personne ne s'en doute encore autour d'elle : les deux Pennel ne savent pas lire dans les traits de leur fille, pas plus qu'ils n'ont su lire dans son cœur : seule, la tante Roxy, éclairée par l'habitude de voir et de soigner des malades, a conçu quelque inquiétude. Quand Mara est bien convaincue que sa fin est proche, quand elle a pris son parti de se soumettre à l'arrêt de Dieu, et qu'elle sent ses forces physiques la trahir, elle prie la tante Roxy d'instruire ses vieux parens de son état, afin qu'elle-même n'ait plus à s'imposer, pour leur cacher son mal, des efforts qui l'épuisent. La tante Roxy ne cherche nullement à réveiller l'espérance chez Mara; elle pleure avec elle sur sa fin prochaine, et elle se charge, comme d'une chose toute simple, de faire aux deux vieillards une révélation qui doit leur briser le cœur. Elle s'acquitte immédiatement de cette tâche :

« — Vous pouvez, dit en terminant miss Roxy, aller à Portland consulter le docteur Wilson; mais, dans mon opinion, le mal est sans remède.

« Le silence qui suivit ne fut rompu que par le bruit d'un pas léger qui descendait l'escalier. Mara entra; elle se dirigea vers mistress Pennel, lui entoura le cou de ses bras et la baisa. Se retournant alors, elle se blottit dans les bras de son vieux grand'père, comme elle avait fait souvent autrefois, aux jours de son enfance, et elle posa la main sur son épaule. Pendant quelques instans, on n'entendit d'autre bruit que celui de sanglots étouffés; mais Mara ne pleura point : elle demeura les yeux calmes, brillans et comme attachés sur une vision céleste.

« — Ce n'est point chose si triste, dit-elle enfin de sa voix douce, que je m'en aille *là-bas*. Vous y allez aussi, vous et grand'maman; nous y allons tous, et nous serons pour toujours avec le Seigneur. Pensez-y, pensez-y bien.

« Nombreuses furent les paroles échangées dans cette étonnante communion des âmes, et, avant que miss Roxy se retirât, le calme d'un repos plein de solennité était descendu sur eux tous. La vieille bible de la famille fut ouverte, et Zéphaniah Pennel y lut ces admirables paroles de consolation et d'encouragement qui enlèvent à la mort son aiguillon et au tombeau sa victoire : « Et j'entendis une grande voix qui venait du ciel et qui disait : « Regarde, le tabernacle de Dieu est parmi les hommes, et lui-même habitera avec eux, et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera parmi eux et sera leur Dieu. Et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et il n'y aura plus de mort, ni de chagrin, ni de pleurs, car les choses d'autrefois seront passées pour toujours. »

La tante Roxy, Sally Kittridge, tous les amis de la maison sont de même, et sans plus de formalités, mis au courant de la situation de Mara, et tout ce monde, après avoir commencé par pleurer quelque peu, prend son parti de la perdre. On s'entretient devant elle et avec elle-même de sa mort comme d'une chose réglée et convenue, absolument comme on causait auparavant de son mariage avec Mosès et des apprêts de sa noce. On n'y met pas plus de façon. C'est même un sujet d'édification et de contentement pour tout le voisinage que de savoir à quel point Mara est résignée, à quel point elle est préparée à ce qu'on appelle une mort triomphante. Il va sans dire qu'on ne verse plus de larmes à la maison.

« La vue de Mara assistant assise tous les jours aux prières de la famille avec une douce tranquillité et le sourire sur les lèvres produisait l'effet d'une inspiration d'en haut. Les deux vieillards savaient qu'elle n'appartenait déjà plus à ce monde, et cependant elle était pour eux une consolation et un encouragement, comme l'ange qui autrefois leva la pierre du tombeau et s'assit dessus. Ils voyaient dans ses yeux non pas la mort, mais la victoire solennelle que le Christ donne sur la mort. »

Maintenant tout cela est-il vrai au point de vue de la réalité et au point de vue de l'art? Nous ne le pensons pas. Il est impossible que la nature humaine soit si différente des deux côtés de l'Océan. Nous demanderons à Mme Stowe si c'est un sermon ou si c'est un roman qu'elle a entendu écrire. Si c'est un sermon, il sera forcément stérile, parce qu'il rencontrera chez le lecteur une invincible incrédulité. Personne n'admettra comme possible la facile et imperturbable résignation de Mara et de tous ceux qui l'entourent, si vous ne montrez comment, au prix de quelles luttes et par quels degrés la résignation se substitue dans une âme chrétienne à la douleur la plus naturelle et la plus légitime. Êtes-vous sûre d'ailleurs de ne pas excéder les limites de la pure littérature, et croyez-vous que le talent le plus fécond ne soit pas ici frappé d'impuissance? Quand vous voulez faire pénétrer dans les âmes les grandes

vérités chrétiennes, ne mettez pas sous nos yeux des malheurs imaginaires et des victimes d'invention. Voulez-vous nous enseigner avec autorité le détachement de toutes choses, l'immolation de toute affection, l'héroïsme de la mort, imposez silence aux conceptions de votre esprit, allez droit aux Actes des Apôtres, et surtout aux pages les plus sublimes qu'il soit donné à l'homme de lire, à l'Évangile de la passion.

Si c'est un roman que vous avez voulu écrire, pourquoi avoir délaissé la mine féconde qui s'offrait à vous pour poursuivre un filon stérile? Mara est résignée, Mara est satisfaite : que disons-nous? Mara est heureuse de mourir ! Alors que peut nous faire sa mort? Mettez vite au rang des saintes ce modèle de toutes les perfections, et parlez-nous de nos pareils, qui peuvent seuls nous intéresser. Dépeignez-nous des joies que nous puissions comprendre ou des douleurs qui nous rappellent les nôtres. Eh quoi! Mara est jeune, elle est belle, elle aime et elle se sait aimée; elle goûte ce bonheur, le plus vif qui soit sur terre, de s'abandonner librement à un amour que l'approbation de tous a consacré, que la bénédiction paternelle et la religion vont sanctifier, et tout à coup il lui faut mourir! Quel renversement affreux des plus douces espérances, et quel cœur ne se briserait dans une pareille épreuve? Mara le dit elle-même à la tante Roxy, elle le répète à Mosès : elle a terriblement souffert; elle a longtemps combattu avant de parvenir à se résigner. Romancier oublieux des lois de votre art, c'étaient ces souffrances et ces combats qu'il fallait nous raconter, et bien effacées eussent été les couleurs de votre palette, bien froides eussent été vos paroles, si vous n'aviez pas éveillé un écho dans nos cœurs! Qui de nous, en effet, ne cache au fond de son âme, comme une blessure toujours prête à se rouvrir, quelque doux et cruel souvenir, quelque espérance brisée, quelque image bien chère que nous appréhendons d'évoquer? Qui sait? si vous aviez retracé avec force et avec vérité cette lutte où l'âme la plus chrétienne ne peut triompher du premier coup, peut-être nous auriez-vous fait croire plus aisément à la victoire de Mara sur son cœur, et auriez-vous atteint plus sûrement le but édifiant que vous vous êtes proposé. A qui espérez-vous persuader que la lecture d'une seule page de la Bible suffise pour réconcilier Zéphaniah et Mary Pennel avec la pensée de perdre leur unique enfant, l'objet de toutes leurs affections. Avez-vous craint de nous voir méconnaître les douceurs de la prière et de nous écarter des autels du Dieu consolateur des affligés, en remplissant de larmes et de plaintes cette maison dont Mara est la joie? Tout au contraire, si vous voulez nous amener sûrement à votre avis, déchirez hardiment ces âmes chrétiennes, sondez devant nous leur blessure, faites-nous

entendre leurs sanglots et même leurs murmures; qu'elles se révoltent parfois, comme le psalmiste, contre l'étendue de leur malheur: vous ne nous ferez croire à la sincérité de leur résignation que par la sincérité de leur douleur. Vous serez alors dans la vérité de la nature humaine et par conséquent dans la vérité de l'art. Oui, quelque chrétien que l'on soit, quelque assidu que l'on puisse être à retremper son courage par la prière, il est affreux de disputer à la mort un être que l'on aime avec la certitude d'être vaincu dans cette lutte, de sentir à toute heure sa raison condamner cet indomptable besoin d'espérer qui est en nous et sans lequel la lutte même nous serait impossible, de suivre pas à pas, en refoulant ses larmes et le cœur serré, les progrès d'un mal inexorable, de s'abreuver à l'avance de toutes les amertumes d'une séparation qu'on voit chaque jour plus prochaine. Oui, c'est là une torture qui déchire une à une toutes les fibres du cœur, qui use nos forces et épuise notre énergie. Et voilà pourquoi, quand tout est consommé, la lassitude nous prend et la résignation nous arrive plus facile et plus prompte que nous n'aurions osé l'espérer. Ces combats douloureux, ces rudes épreuves, inévitable lot de la triste humanité, voilà la peinture éternellement vraie, partant éternellement neuve, éternellement intéressante, qui s'offrait au pinceau de Mme Stowe, et que nous aurions voulu trouver dans son livre.

Aussi le seul personnage du roman qui nous intéresse parce que, seul, il est dans la vérité de son rôle, c'est Mosès Pennel, quand il s'irrite du calme avec lequel chacun accepte l'arrêt de Mara, quand il refuse de se résigner, qu'il repousse les consolations du pasteur et qu'il est prêt à blasphémer. Cet enfant gâté à qui tout a réussi jusqu'alors, ce caractère volontaire et impérieux doit se révolter ainsi au premier coup qui le frappe, et cette rébellion, quoi qu'on en dise dans toute l'île d'Orr, n'a rien qui nous choque et qui nous effraie. C'est une religion trop sévère que celle qui fait nécessairement des pleurs et des plaintes une offense à Dieu. Nous a-t-il donc été ordonné de comprimer tous les mouvemens de notre cœur et de retenir nos larmes, même quand elles nous étouffent? Qu'importe à Dieu que la chair frémisse et crie, pourvu qu'elle se soumette? Nous ne sommes donc point scandalisés : il semble au contraire que ces premiers emportemens de Mosès délassent le lecteur, fatigué de trop de perfection, et qui est heureux de trouver un homme parmi tant de saints. C'est à merveille du reste que l'auteur rend ce besoin de solitude qui vous saisit sous le coup d'une grande douleur, et ces appréhensions naturelles à un noble cœur qui se reproche de n'avoir point suffisamment aimé l'être chéri que l'on vient de perdre.

« Mosès demeura un moment silencieux; puis, tournant le dos au ministre sans lui répondre, il se précipita hors de la maison. Il marcha à grands pas le long de la falaise, jusqu'à sa retraite favorite. Il se laissa glisser le long des rochers jusque dans la grotte, où la marée l'enferma et où il se sentit seul. C'est là qu'il avait lu la lettre de M. Sewell, qu'il avait caressé de vains rêves de richesse et de succès mondains, de tout ce qui était maintenant si vide pour lui et si misérable. Assis à cette même place et suivant machinalement de l'œil les bâtimens qui passaient, il comprit, ce jour-là, à quel point la perte d'un seul cœur anéantit pour nous le prix de toutes les richesses du monde. Sans qu'il s'en doutât, la douleur accomplissait en lui son noble office, en fondant comme dans un feu ardent les ambitions mesquines et les souhaits méprisables, en lui faisant sentir le prix inestimable de l'amour. Ce qui ne lui avait paru autrefois qu'un bien de plus entre mille autres lui semblait maintenant l'unique bien de ce monde : en apprenant la valeur sans égale de l'amour, il faisait un premier pas de la vie de la matière à la vie spirituelle.

« Les heures se succédèrent pendant qu'il demeurait ainsi au bord de l'Océan, et toute sa vie écoulée repassa devant ses yeux. Il vit mille actions, il entendit mille paroles dont la beauté et le sens n'avaient point été compris par lui. Hélas! il revit aussi mille circonstances où le mot qui aurait dû être dit n'avait pas été prononcé, où mille actes qui auraient dû être accomplis ne l'avaient pas été, et c'en était fait pour toujours! Toute sa vie, il avait été poursuivi par une vague appréhension de n'avoir pas été pour Mara ce qu'il aurait dû être; mais il avait toujours espéré de réparer ses torts dans cet avenir qui était devant lui. Hélas! cet avenir fuyait et s'évanouissait comme les nuages blancs que le vent chassait du firmament. Quelque chose à quoi il n'avait jamais pris garde le frappait de stupeur : c'était la terrible incommutabilité de nos actions et de nos paroles passées, des propos blessans autrefois tenus et que nulles larmes ne pouvaient effacer, de bonnes paroles demeurées sur ses lèvres et auxquelles aucun désespoir ne pouvait donner la réalité. Certains momens de leur vie redevenaient tout à fait présens à sa pensée. Il voyait distinctement Mara lui rendre quelque petit service et attendre timidement la parole de remercîment qu'il ne prononçait pas. Quelque démon capricieux et malfaisant l'arrêtait au passage, et le rayon qui avait illuminé cette petite figure anxieuse s'évanouissait peu à peu. Tout cela, il est vrai, avait mille et mille fois été pardonné et mis en oubli par eux; mais ces heures si grandes et si précieuses de la douleur ont pour office de nous apprendre que rien dans l'histoire de l'âme ne meurt et ne s'oublie. Quand l'être que nous chérissons est frappé sous nos yeux et va disparaître, alors arrive pour l'amour le jour du jugement; toutes les minutes du passé revivent devant nous. »

Il nous est impossible de ne pas dire quelques mots d'une dissertation assez inattendue dans un roman. Un conteur qui fait mourir son héroïne n'a d'autre motif à donner que sa convenance et son bon plaisir. Mme Stowe se croit obligée d'invoquer des raisons beau-

coup plus hautes. Dans un chapitre spécial, elle entreprend de prouver que le dénoûment de son livre est le plus heureux qu'elle pût trouver, que le comble de la félicité pour Mara, c'est de mourir prématurément et non d'épouser celui qu'elle aime, et que la résignation de la jeune fille n'est que de la sagesse et du bon sens. Quand nous souhaitons de voir grandir nos enfans, de les bien marier et de les voir prospérer, nos vœux portent à faux : il vaudrait mieux pour eux, et surtout pour nous, qu'ils mourussent à la fleur de l'âge. C'est donc avec raison que les parens et les amis de Mara se résignent à la perdre, et finissent même par s'applaudir de sa mort. L'auteur n'hésite pas à appuyer cette thèse sur un examen de la vie du Christ et de la vie de la Vierge. Nous n'oserions le suivre sur ce terrain : aussi ne prendrons-nous de son argumentation que la partie qu'il soit possible de discuter sans blesser aucune convenance.

« Nous avons voulu peindre dans cette histoire une catégorie d'existences modelées sur celle du Christ, obscures et sans prétention comme la sienne, paraissant également aboutir au chagrin et à la défaite, mais qui ont pourtant ce mérite et cette valeur, que les saints bien-aimés qui vivent de cette vie sont ceux dont la mission se rapproche le plus de la mission du Christ. Ils sont faits non pas afin d'avoir une carrière et une histoire à eux, mais afin d'être pour autrui le pain de vie.

« Dans chacune de nos demeures, il y a ou il y a eu quelqu'un de ces saints. Si nous considérons leur vie et leur mort avec les yeux de la chair incroyante, nous ne verrons que l'avortement le plus lamentable et le plus inutile. Les yeux de la foi nous montreraient au contraire que cette vie et cette mort ont été le pain de vie pour ceux qui sont demeurés ici-bas. Les plus sublimes de tous et les moins développés sont les saints innocens qui viennent dans nos demeures nous sourire du sourire des anges, qui dorment sur notre sein, qui nous gagnent par la douceur de leurs petites caresses, et qui passent comme l'agneau du sacrifice avant même d'avoir appris la langue des hommes. Non, elle n'est pas inutile, la vie silencieuse de ces agneaux du Christ; plus d'un cœur attaché à la terre s'est éveillé et a voulu les suivre, quand le pasteur les a conduits aux pâturages d'en haut. Ainsi encore la fille qui meurt avant l'âge, et dont les noces ne seront sonnées qu'au ciel; ainsi le fils qui n'a point parcouru de carrière ni rempli de devoir viril, si ce n'est parmi les anges; ainsi ces affligés pleins de patience, dont le seul lot sur terre semble avoir été de souffrir, dont la vie s'est écoulée goutte à goutte sur un lit de douleur : tous ont une existence semblable à celle du Christ. Ils n'ont pas été faits pour eux-mêmes : ils sont pour nous le pain de vie. »

Tout ceci revient à dire que la maladie, la souffrance, les infirmités, la mort prématurée, sont autant de bénédictions de Dieu. Cette glorification de la nature souffrante n'est pas nouvelle. Le moyen âge

regardait les faibles d'esprit et les infirmes comme des créatures privilégiées : c'est encore aujourd'hui l'universelle croyance des peuples orientaux. Même dans notre Europe, chez certaines populations, un respect superstitieux s'attache aux crétins : leur présence est un gage de prospérité pour une maison. Faites un pas de plus : si les déshérités de ce monde sont les plus dignes d'amour, ne devrez-vous pas donner une place dans votre cœur aux êtres qui ne sont même pas capables de connaître Dieu? Ne criez pas à l'exagération : saint François d'Assise appelait à lui et haranguait « ses frères les animaux. » Toute protestante et puritaine qu'elle soit, Mme Stowe est sur la même pente, elle est en plein mysticisme. Voilà, dira-t-on, un bien grand mot à propos d'un roman. Qu'y faire cependant? Il est du bel air assurément de crier haro sur la philosophie; mais on a beau la bannir des livres et des programmes à la mode et proscrire jusqu'à son nom, on ne peut changer la nature des choses. Quiconque prétend toucher à ces grands problèmes de la destinée humaine et des règles qui doivent diriger la conduite de l'homme en ce monde ne peut le faire qu'avec le flambeau de la foi ou les lumières de la raison naturelle, avec le secours de la théologie ou de la philosophie. Si nous demandons au catéchisme pourquoi nous avons été créés et mis au monde, il nous répond : « Pour connaître Dieu, le servir, et mériter par là la vie éternelle. » Mais comment pouvons-nous le mieux servir Dieu? Par la prière ou par l'action? par la vie contemplative ou par l'accomplissement de nos devoirs?

Mme Stowe, si l'on en juge par le langage qu'elle met dans la bouche de ses personnages de prédilection, penche pour la première des deux alternatives, et nous craignons qu'elle n'ait pas tout à fait raison, ou du moins qu'elle n'ait dépassé la juste mesure. Nous comprenons que, vivant au sein d'une société tout à fait tournée vers les choses d'ici-bas, âpre au gain, et tirant vanité de son entente des intérêts matériels et de son sens pratique, Mme Stowe ait éprouvé le besoin de protester contre le culte exclusif de la matière, contre cette préoccupation incessante de la richesse, et qu'en face des habiles et des heureux de ce monde elle ait pris plaisir à faire valoir les forces morales et à exalter les dons spirituels. Il est noble et il est utile de détacher l'homme de la terre, de lui rappeler qu'il a une âme et de tourner ses regards vers le ciel : parlez-lui de ses devoirs envers Dieu, mais ne condamnez pas son activité; ne réprouvez pas le fécond et salutaire exercice de ses facultés. Si vous prêchez l'abstention au lieu du détachement, si vous mettez la prière trop au-dessus du travail, si vous rabaissez trop l'activité humaine et la déclarez incompatible avec l'intelligence des choses spirituelles, prenez garde : toute fille de Luther et de Calvin que vous soyez, il

vous est interdit de condamner le monachisme, qui n'est que la vie contemplative érigée en système et réglementée. Il y a d'ailleurs plus de dangers qu'on ne croit à vouloir transporter l'homme trop au-dessus de ce monde, pour lequel il a été fait, et où il a une tâche à remplir. « Qui fait l'ange, dit Pascal, fait la bête. » Comme nous ne saurions, quoi que nous fassions, anéantir notre corps, il faut que ses besoins aient leur tour, et le réveil de la chair, pour être retardé et combattu, n'en est souvent que plus irrésistible. Voilà pourquoi l'ascétisme dégénère et se corrompt si vite : on commence par offrir à Dieu ses propres privations, on ne tarde pas à lui offrir celles d'autrui.

Le livre de Mme Stowe, on le voit, soulève plusieurs questions graves. N'étant ni théologien, ni philosophe, nous nous sommes contenté de les indiquer à mesure qu'elles se sont présentées : c'est à de plus compétens qu'il appartient de les résoudre. Au point de vue littéraire, nous n'avons point caché ce qui manque à cet ouvrage, et peut-être au talent de l'auteur : la fécondité et la variété des détails, l'art de mener une intrigue et celui de préparer et d'enchaîner les événemens. Mme Stowe excelle dans l'analyse et le développement des sentimens; il est impossible d'avoir une touche plus délicate, plus fine et plus juste : plusieurs passages de cette seconde partie, la peinture des anxiétés et de la jalousie de Mara, le récit des manéges de Sally Kittridge, peuvent compter parmi les meilleures pages que l'auteur ait écrites. L'écueil de ce talent tout psychologique est la monotonie : il lui faudra varier les personnages et les situations sous peine de tomber fatalement dans les redites. Déjà, dans ce dernier ouvrage, Mme Stowe n'a pas tout à fait échappé au danger que nous signalons; elle fera bien d'aviser pour son prochain roman. Elle a délaissé avec grande raison les nègres, ses premiers cliens; qu'elle se défie désormais des jeunes filles poitrinaires et sentimentales; qu'elle ne craigne pas de nous peindre des héroïnes mieux portantes et, s'il se peut, moins parfaites qu'Éva Saint-Clair et Mara Lincoln.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LA

RÉVOLUTION GRECQUE

Deux grandes questions agitent et rempliront notre siècle, auprès desquelles toutes les autres ne sont que secondaires : la fin de la papauté temporelle et politique, et la fin de cette autre théocratie qui s'appelle l'empire ottoman. De ces deux questions capitales, la première, en apparence suspendue, n'en marche pas moins silencieusement vers sa terminaison certaine; la seconde, ouverte depuis bientôt quarante ans, vient de faire un pas immense par la révolution grecque.

Cette révolution, qui a paru une surprise pour les esprits inattentifs, était cependant préparée depuis longtemps, et si elle est tombée subitement dans le monde, c'est comme tombe de l'arbre le fruit mûr, sans violence et sans effort. Jamais coup de théâtre ne s'accomplit plus aisément, jamais changement de décors ne s'effectua avec moins d'embarras. On peut justement dire du dernier roi des Grecs : *transivi et jam non erat;* il a disparu non pas dans une tempête, mais, comme on l'a dit quelque part, dans la fumée d'un bateau à vapeur. De ces quatre planches recouvertes de velours qu'on appelle un trône, il n'est resté que de la poussière, pas même des morceaux. En général, une dynastie qui tombe conserve, du moins pendant quelque temps, soit des partisans à l'intérieur, soit des soutiens à l'extérieur. Il n'est venu cette fois à l'idée de personne que la chute ne fût pas définitive et irrévocable, ou que la révolution pût jamais être suivie d'une restauration. Il n'est entré dans la tête d'aucun souverain de l'Europe de se faire le protecteur ou seulement de se regarder comme solidaire d'un roi tombant tranquillement dans le vide.

D'où vient cette profonde indifférence? d'où cet universel abandon? De ce qu'aujourd'hui les gouvernemens eux-mêmes sont forcés de s'avouer que l'Europe a été reconstituée, il y a quarante ans, sur des bases artificielles, et qu'il est inutile de lutter contre le mouvement qui tend à lui rendre des bases naturelles. L'inaction à laquelle se sont résignés les anciens gouvernemens en présence des chutes successives de trônes en Italie prouve qu'ils abandonnent la lutte et qu'ils ont conscience de l'inanité de leur œuvre. Il semblerait en vérité que les réorganisateurs de la communauté européenne eussent pris à tâche d'y étouffer tous les sentimens non-seulement de liberté, mais aussi de nationalité, et, par une étrange coïncidence, les deux peuples que leur nom et leur histoire placent à la tête du genre humain sont ceux dont on a le plus cherché à dénaturer les traits et à supprimer la personnalité.

La nature et la vie protestent et se révoltent contre ces déformations artificielles. Comme les arbres violemment courbés et attachés à la terre se relèvent dès que la force a cessé de peser sur eux et reprennent leur élan vers le ciel, ainsi les peuples violemment détournés de leurs instincts, de leurs tendances, de leurs traditions, de leurs aspirations légitimes, se redressent dès qu'ils peuvent respirer et reprennent leur essor naturel. Notre temps offre ce surprenant spectacle de peuples faisant des révolutions pour rentrer dans l'ordre; on dirait que les gouvernemens au contraire ne s'attachent qu'à les maintenir ou à les replonger dans le désordre, comme cela se voit en Italie et en Grèce. Ceux qui régissent la société emploient tous leurs efforts et toute leur industrie à l'empêcher de se constituer et de se régulariser. On peut dire qu'aujourd'hui ce ne sont plus les peuples, ce sont les gouvernemens qui sont les vrais révolutionnaires.

Nous savons bien que la politique sentimentale n'est pas à la mode, et qu'il est de bon ton et de bon goût, par le temps qui court, de se repentir de son ancienne innocence. Il nous est né en politique, comme il y avait en morale, une certaine école de roués aux yeux de laquelle tout ce qui n'est pas le grand-livre est un roman, et pour laquelle saint Louis et le chevalier Bayard sont des équivalens de don Quichotte et du sire de Framboisy. Cette aimable génération n'est pas seule coupable de ces malsaines dispositions; l'exemple lui est donné par ses aînés. Le jeune cynisme est l'enfant du vieux scepticisme. Il a été commis depuis quarante ans un certain nombre de péchés vertueux dont il faut faire pénitence; on a trop sacrifié à ces premiers mouvemens dont il faut toujours se défier, parce qu'ils sont les meilleurs. Nous ne parlons pas seulement pour la France; l'Angleterre en est au même point. Elle aussi, elle a un jour sacrifié au vrai Dieu, au Dieu de la justice et de l'hu-

manité, le jour où elle a décrété l'émancipation des esclaves. Il y a encore des politiques profonds qui attribuent au gouvernement anglais des desseins machiavéliques dans ce grand acte, comme il y en a pour croire que les Anglais ne boivent du thé qu'afin de ruiner le commerce des vins de France. La vérité est que le gouvernement anglais ne fut pour rien dans l'affranchissement des noirs, qui lui coûtait 500 millions et dérangeait le budget; il eut la main forcée par les sociétés bibliques et philanthropiques, et l'acte d'émancipation fut emporté d'assaut par la politique sentimentale. Ils en sont bien revenus aujourd'hui, nos pieux alliés! Wilberforce est rentré dans la catégorie des ganaches, et le calicot a détrôné la Bible. Dieu du coton, tu l'emportes!

La politique sentimentale, c'est aussi celle que le grand parti libéral en France a prêchée pendant quarante ans en faveur de l'Italie, et qu'il renie aujourd'hui en se frappant la poitrine. C'est aussi celle qui répondit autrefois au cri de désespoir des Grecs, celle que chantèrent et pour laquelle moururent les plus grands poètes de notre siècle, car cette fois encore l'intervention ne fut point une œuvre spontanée des gouvernemens et du monde officiel; ils eurent la main forcée par l'opinion, ils furent entraînés par le courant de la poésie, qui remontait naturellement vers sa source antique pour s'y abreuver. Il ne faut point que la diplomatie européenne se fasse un mérite d'avoir fondé la Grèce moderne; ce ne fut pas sa faute. On sait que la victoire de Navarin fut le résultat d'un malentendu ou d'un coup de tête, et le vieillard sagace que les Anglais embaumaient de son vivant, le duc de Wellington, appela cette victoire un événement malencontreux, *untoward event*. Comme on était jeune alors! et comme on en est revenu! *Childe Harold*, *les Orientales*, quelles folies de jeunesse! Byron, Lamartine, Victor Hugo, quels fous du logis!

La Grèce porte aujourd'hui la peine de cette réaction et de ce triomphe de la prose. Rien n'est plus perfide, et malheureusement rien n'est aussi funeste que ces vengeances de M. Prudhomme. Interrogez cet immortel plat-pied sur la prétention qu'ont les Romains d'être maîtres chez eux, il vous répondra que Rome est la capitale de son âme, et ce mot sera le plus beau jour de sa vie. Demandez-lui son avis sur la révolution grecque, il vous répondra classiquement que ces Athéniens sont bien les fils de leurs pères, qu'ils ne sont jamais contens, et qu'ils dérangent l'équilibre de l'Europe et le sien. Nous le verrons bientôt accuser les Grecs d'ingratitude comme les Italiens. En effet, les grandes puissances n'avaient-elles pas pris soin de leur façonner un petit royaume, de leur choisir un roi dans une de leurs familles souveraines, et même de leur prêter quelque argent pour entrer en ménage? Il est vrai qu'elles avaient fait le

royaume aussi chétif que possible, choisi le roi aussi nul que possible, et fait payer l'argent aussi cher que possible. N'importe! elles croiront toujours avoir été les bienfaitrices de la Grèce.

Ce qui est vrai, et ce qu'il faut savoir dire, c'est que la Grèce ne nous doit rien, absolument rien, et que l'intervention de l'Europe, qui aurait pu être pour elle une source de bienfaits, n'a été en réalité qu'une source de ruine. Les Grecs avaient commencé seuls la guerre de l'indépendance et l'avaient soutenue seuls pendant plusieurs années; les grandes puissances, qui s'appellent, nous ne savons pourquoi, puissances chrétiennes, ne voyaient qu'avec déplaisir une insurrection qui portait atteinte à la précieuse intégrité de l'empire de Mahomet. Ce fut seulement lorsque l'Europe entière, soulevée par le massacre des femmes et des enfans, enflammée par le spectacle de l'héroïsme et du martyre de toute une nation, exaltée par les chants de ses poètes, demanda à grands cris l'intervention, ce fut alors seulement que les gouvernemens firent cesser l'effusion du sang.

Alors les grands faiseurs intervinrent, et ils jugèrent qu'il y avait, selon la formule, « quelque chose à faire. » Réunis autour d'un tapis vert, ils découpèrent sur la carte un royaume grec qu'ils eurent soin de mutiler jusqu'à la dernière extrémité, et duquel ils commencèrent par retrancher les provinces qui avaient pris la plus grande part à la guerre de l'indépendance. Au lieu de comprendre et de seconder ce grand mouvement qui avait soulevé la chrétienté contre l'islamisme, la diplomatie, pétrifiée dans ses protocoles, ne s'attacha qu'à préserver les reliques pourries de l'empire ottoman et à lui rendre aussi peu douloureuse que possible l'amputation qu'elle était obligée de lui faire. Le nouveau royaume grec, ainsi réduit à sa plus simple expression, s'offrit à un prince de Cobourg devenu depuis roi des Belges; mais le chef et futur patriarche de cette famille de hauts fonctionnaires savait trop bien compter pour se mettre dans une si mauvaise affaire. Il connaissait son monde; il savait que les cours protectrices ne cherchaient qu'à mettre l'éteignoir sur le nouveau-venu, et il refusa d'entrer dans une spéculation malheureuse. Les Grecs ne pouvaient pas alors, pas plus qu'ils ne le peuvent aujourd'hui, rester dans l'état révolutionnaire et à l'état de menace permanente pour la tranquillité de l'Europe. Ils eurent l'humeur conforme à leur fortune et se tournèrent encore vers les grandes puissances pour leur demander un roi.

N'ayant pu empêcher la Grèce de venir au monde, la diplomatie mit tous ses soins à la rendre inféconde. L'orpheline sanglante de la civilisation, comme l'appela Chateaubriand, fut gardée à vue comme une esclave du sérail, et afin d'assurer sa stérilité, les puissances protectrices allèrent déterrer pour elle, au fond d'une cour alle-

mande, un prince neutre, alors mineur, et qui devait l'être jusqu'à la fin de sa triste carrière.

Les Albanais, les pallikares étaient à la mode alors comme le sont aujourd'hui les zouaves. Tout le monde, à l'heure qu'il est, veut avoir des zouaves. Le gouvernement romain lui-même habille des soldats en zouaves, et, l'habit étant donné, il croit qu'il a des zouaves. Il en fut de même pour le nouveau roi de Grèce; il se costuma en Albanais, et il crut qu'il était un roi autochthone. Ces malheureux Grecs, que l'on accuse d'indiscipline et d'inquiétude, n'auraient pas mieux demandé que d'obéir à un prince intelligent et qui eût compris le rôle qu'il pouvait jouer; ils se seraient attachés à un roi qui aurait épousé leur mauvaise fortune et eût souffert avec eux. La déception fut cruelle. Le prince bavarois, jusque-là destiné au cloître, transplanta en pleine Attique un diminutif de cour allemande; il fut suivi par une nuée de parens pauvres qui s'abattirent comme des corbeaux sur le budget, et n'en laissèrent pas une rognure. Les Allemands envahirent toutes les fonctions, toute l'administration, et étendirent comme une couche de choucroute sur la terre de Périclès. Les Hellènes finirent par perdre patience, et un jour ils se levèrent pour secouer tous ces insectes; ils firent la révolution de 1843. S'étant débarrassés des Allemands, ils espérèrent reprendre possession de leur roi et arriver à le nationaliser. Vain espoir! le roi ne s'occupa que de fausser la constitution qu'on lui avait imposée; il fit régner dans son petit état une corruption administrative digne des plus grands royaumes, et, au lieu de mettre l'ordre dans son budget, l'employa à acheter des majorités dans les chambres. Cela dura encore près de vingt ans, et vient de finir par une révolution qui est une des plus naturelles, une des plus sincères et une des plus irrémédiables qu'on ait jamais vues dans l'histoire.

Elle s'est faite sans passion, sans combat, car tout le monde s'est trouvé du même avis; l'armée et le peuple se sont regardés et se sont embrassés; elle s'est faite sans colère, sans vengeance, avec le calme de la force assurée de la victoire; on a respecté le palais du roi, on a épargné son jardin, on n'a pas marché sur ses plate-bandes, et on lui a renvoyé ses meubles. Sans ancêtres et sans enfans sur ce sol étranger, la royauté allemande y était posée comme un arbre sans racines et sans branches; elle en a disparu comme un décor de théâtre. Nouvelle et flagrante démonstration de la vanité de ces créations artificielles que les congrès ne se lassent point d'édifier, et que les peuples se lassent encore moins de renverser!

Voilà donc plus de trente ans de perdus! Trente ans! S'il s'agissait de la vie d'un individu, on pourrait dire doublement : *Grande mortalis ævi spatium*, et il y aurait de quoi justifier le découragement et l'abandon de soi-même. Tout est à recommencer : le régime

imposé à la Grèce par la jalousie et l'égoïsme de l'Europe a été comme une chaîne qui l'a rivée à son point de départ; les Hellènes sont encore aujourd'hui au lendemain de leur affranchissement. Ce n'est pas seulement au point de vue de l'organisation intérieure que la royauté bavaroise a été un obstacle, c'est encore et surtout au point de vue de l'influence extérieure. Le roi est tombé non-seulement parce qu'il était un roi incapable, mais aussi parce qu'il n'était pas un roi national. Il était toujours resté Allemand; jamais il n'avait été et jamais il ne serait devenu Grec. Du jour où cette conviction était entrée dans l'esprit de la nation, une révolution était inévitable.

Si la Grèce n'avait point d'autre destination que celle d'être un petit état bien ordonné, bien rangé, bien cultivé, comme certains états qu'on peut ranger dans la classe des jardins potagers, l'Europe n'aurait point à se mêler ni à s'inquiéter de son sort; mais, de même que l'Italie, la Grèce porte dans ses flancs des révolutions qui intéressent la chrétienté tout entière. Si elle a besoin de l'Occident, on peut dire que l'Occident a encore plus besoin d'elle.

Il y a longtemps que la question d'Orient est ouverte, et il est difficile de dire quand elle sera fermée; ce qu'on peut toutefois dire avec certitude, c'est que l'empire ottoman est moralement et virtuellement condamné, et que, de tous les hommes politiques qui parlent de son intégrité, il n'y en a pas un seul qui y croie. Cet édifice factice n'est soutenu que par les rivalités des puissances, qui surveillent, contrôlent et répriment mutuellement leurs propres convoitises; mais, dans un avenir qui ne saurait désormais être bien éloigné, il tombera en morceaux.

Les Grecs attendent ce grand jour, le jour du cataclysme. Ils l'attendent depuis des siècles, comme le peuple hébreu attend le Messie, avec la même foi dans les prophéties. Dans leurs songes dorés, ils voient toujours la coupole de Sainte-Sophie, et ils portent avec eux dans le monde entier l'idée invincible qu'ils rentreront à Constantinople. Pendant des siècles d'un esclavage doublement cruel et doublement exécré, puisque l'inimitié des religions s'y joignait à celle des races, ils ont conservé une personnalité inextinguible, et ils ont traversé la conquête et la servitude comme le Rhône traverse le lac Léman. Aucun peuple dans le monde ne saurait leur disputer le titre d'héritiers légitimes de l'empire ottoman, et la révolution qui les ramènerait à Constantinople ne serait pour eux qu'une restauration.

Le peuple grec était donc appelé, et par la nature, et par l'histoire, à prendre en Orient le rôle que le Piémont a pris en Italie, et le roi de Grèce à prendre celui qu'a pris le roi Victor-Emmanuel. Il ne fallait pas seulement à la Grèce un roi qui la gouvernât sage-

ment et qui développât ses ressources matérielles; il lui en fallait un aussi qui s'associât à sa vie nationale, qui partageât ses instincts et jusqu'à ses rêveries. Dans l'état présent de l'Europe, en présence du culte voué par les grandes puissances au dogme de l'équilibre, il ne pouvait être question pour les Grecs de renouveler une croisade et de se faire les agresseurs. Leur seule politique jusqu'à nouvel ordre était de constituer un état qui pût un jour servir de point de ralliement, de foyer d'attraction aux épaves du grand naufrage de l'empire ottoman.

C'est cette politique qui a fait la haute fortune du Piémont et de la maison qui en portait la couronne. C'était une politique légitime, puisqu'elle ne faisait de propagande que celle de l'exemple. Pendant de longues et laborieuses années, le Piémont a été en Italie le seul représentant de la liberté et de la nationalité. Lui seul avait une armée nationale, un parlement national, des finances régulières, des institutions libres, tout ce qui fait un gouvernement, et de plus il avait une famille royale en entente cordiale, en alliance naturelle et instinctive avec la nation. C'est pourquoi, quand arriva la dissolution, quand se fit l'écroulement de tous les trônes d'Italie, les peuples se rallièrent instinctivement à celui qui représentait pour eux l'ordre et la sécurité en même temps que la liberté et l'indépendance.

C'est cette position que la Grèce aurait pu prendre en Orient, pour laquelle du moins elle aurait pu se préparer pendant ces trente années perdues, si elle avait eu un roi vraiment national. Les Grecs auraient toléré beaucoup d'usurpations de la part de leur souverain, s'ils avaient cru pouvoir compter sur lui au jour de la crise, s'ils l'avaient cru animé de la foi nationale et prêt à risquer sa vie et sa couronne comme le roi Victor-Emmanuel. Telle n'était point la vocation de ce pauvre prince germain, moins encore l'intention des grands politiques qui l'avaient mis sur le trône de Grèce comme un éteignoir. Il aurait manqué à la confiance des grandes puissances, s'il s'était montré un vrai roi, s'il avait compris les grandes destinées de sa nouvelle patrie. Le meilleur service qu'on puisse lui rendre désormais, c'est de le laisser dans l'oubli où il est déjà enseveli.

Voilà donc les Grecs rentrés dans l'exercice de leur libre arbitre; que vont-ils en faire? Ils ont écarté tout d'abord la forme républicaine, et ils ont agi sagement pour deux raisons : la première, parce qu'en se constituant en république ils se seraient aliéné tous les gouvernemens établis; la seconde, parce que la forme républicaine n'est pas celle qui convient le mieux à leurs besoins. Dans l'état actuel de l'Europe, l'établissement d'une république serait une menace de révolution pour les trônes, et une menace d'anarchie pour les peuples. Or les Grecs sont trop politiques pour ne pas compren-

dre qu'ils ont besoin de l'Europe, et que pour se faire admettre dans la société établie ils ne doivent pas s'y présenter en ennemis. De plus, la forme républicaine, précisément parce qu'elle est une forme supérieure de gouvernement, n'est pas celle qui convient le mieux à leur condition présente, à leur besoin d'union et de discipline. Si le peuple français, qui est, comme nous le savons, très avancé, n'a pas été de force à la supporter, comment l'attendrait-on des Grecs, qui viennent à peine de sortir de plusieurs siècles de servitude, et dont le premier besoin est de s'organiser? Si donc il y a en Grèce un parti républicain, il s'est effacé sagement. Si peu encourageans qu'aient été et que soient encore les essais de royauté faits par les Grecs, ils doivent comprendre que la forme monarchique est encore l'instrument qui leur est le plus utile. Les républicains d'Italie ont eu cette intelligence, et il était impossible de suivre un meilleur exemple.

C'est uniquement par ces considérations que nous approuvons la conduite suivie par les Grecs, car au point de vue du droit ils étaient parfaitement libres de choisir telle ou telle forme de gouvernement. Ils sont libres au même titre que les Français ou les Anglais; ils sont même, malgré tous les protocoles et tous les parchemins, libres de nommer le roi qu'ils voudront, s'il convient au prince élu d'accepter leur offre. Depuis qu'a éclaté la dernière révolution, on semble raisonner, dans le monde politique, comme si on était encore, à l'égard de la Grèce, en l'an de grâce 1827 ou en l'année 1832. A cette époque, les grandes puissances, par suite de leur intervention, du secours qu'elles avaient prêté à la Grèce, de la part qu'elles prenaient à la reconnaissance de son indépendance et à la constitution de sa nationalité, avaient sur le nouvel état une sorte de droit de tutelle. C'étaient alors les Grecs qui eux-mêmes sollicitaient de l'Europe l'octroi d'un souverain. La situation n'est plus la même. La Grèce est aujourd'hui une puissance souveraine et indépendante au même titre que celles qui l'ont aidée autrefois à se constituer. Ces puissances apparemment, en la faisant entrer dans la société des nations, ne comptaient pas l'y tenir en état perpétuel de minorité. Les Grecs sont libres en vertu du principe qu'un peuple s'appartient et n'appartient qu'à lui-même, et c'est un principe dont il faut se féliciter de voir l'application s'étendre des plus grands états aux plus petits, car sur cette route il finira peut-être par arriver jusqu'aux individus et faire à la liberté personnelle sa part dans la liberté générale.

On doit donc, au nom même des principes sur lesquels les peuples de l'Europe moderne sont aujourd'hui constitués, on doit reconnaître aux Grecs le droit de se choisir librement un roi; les grenouilles l'avaient bien. On voudra bien nous croire, si nous disons

que nous envisageons la question de dynasties et la question de personnes avec la plus grande impartialité, pour ne pas dire avec la plus profonde indifférence. Nous nous mettons simplement à la place des Grecs, comme en pareilles circonstances nous nous mettrions à la place des Italiens. Le meilleur roi, c'est celui qui peut être le plus utile; il appartient aux peuples de faire eux-mêmes leurs affaires, et s'ils n'en sont pas capables, c'est qu'ils n'en sont pas dignes. Tel est le seul point de vue sous lequel nous ayons à examiner la question du choix d'un roi de Grèce.

Les raisons qui empêchent les Grecs de choisir la forme républicaine les empêcheront également de choisir un roi parmi les familles indigènes. Le sentiment d'égalité qui est dans les mœurs du pays rend ce choix impossible; aucun Grec ne saurait être roi, parce que chacun se considère comme digne de l'être. Une royauté indigène serait une source de guerres civiles. Les Grecs sont donc amenés à prendre un souverain dans une des familles régnantes de l'Europe, et c'est ici que surgissent les difficultés avec les jalousies.

Nous nous abstiendrons de rechercher ou de discuter le plus ou moins de validité des protocoles de 1830 par lesquels les puissances signataires des traités de 1827 et plus tard des traités de 1832, afin de ne pas se quereller entre elles, convinrent que le roi de Grèce ne serait pris dans aucune de leurs familles royales. Dussions-nous faire frémir les cendres illustres de M. de Groot et de M. Vattel, nous dirons que ces protocoles ne s'appliquaient qu'à une situation particulière et déterminée, et sont devenus aujourd'hui une lettre morte. Il n'y a point de traités qui aient le droit d'enchaîner la liberté intérieure d'un peuple, et, dans les rapports politiques comme dans les rapports sociaux, le droit individuel n'est limité que par le droit d'autrui. Si l'on trouvait que nous ne parlons pas assez respectueusement des traités, nous pourrions rappeler qu'il y en a qui excluent à jamais la famille Bonaparte du trône de France, et que pas une puissance en Europe n'a eu l'idée ou la tentation de les exhumer quand l'occasion s'en est présentée.

Nous reconnaîtrions donc très volontiers aux Grecs le droit de porter leur choix sur un prince de la famille royale d'Angleterre, si ce choix était sérieux. Sous un certain point de vue, et si la Grèce était la Belgique, ce choix serait peut-être le meilleur. Un prince ayant reçu une bonne éducation politique, ayant appris à la bonne école l'observation des lois et le respect des libertés publiques, serait une excellente importation à faire dans un pays neuf. Cependant un prince anglais se heurterait toujours contre les mêmes difficultés qui ont fait reculer le roi Léopold, et son plus grand écueil serait dans sa propre sagesse. Avec cet étonnant esprit de discipline qui les fait, quand il le faut, enrégimenter les opinions comme des

recrues, et avec ce patriotisme sans scrupule qui les fait subordonner toute espèce de sens moral à l'accomplissement d'un dessein politique, les Anglais ont laissé marcher la candidature du prince Albert jusqu'au moment de l'élection, et se sont réservé le droit de s'en faire une arme contre d'autres plus sérieuses. Il est permis de dire que, depuis le commencement jusqu'à la fin, cette candidature a été une comédie; il n'y a pas un seul Anglais doué de bon sens qui l'ait regardée comme sérieuse, pas un qui en ait désiré le succès.

En premier lieu, la constitution grecque impose au roi l'obligation d'embrasser la religion du pays. En France, où l'on n'attache que très peu d'importance à ces questions, on ne paraît point se douter de l'effet que produirait en Angleterre la conversion, ou, comme on dirait, la perversion d'un prince de la famille royale à une religion étrangère; mais on peut être sûr que ce seul fait serait la source d'un scandale qui rejaillirait jusque sur la couronne. Admettant toutefois que cette condition fût écartée ou abrogée par les Grecs eux-mêmes, les Anglais n'en seraient pas plus empressés de placer un de leurs princes sur un trône étranger. Les Anglais aiment à ne dépendre que d'eux-mêmes, et ils ont une répugnance instinctive à se trouver entraînés dans des complications qui n'intéressent que les dynasties. C'est avec un sentiment de soulagement qu'ils se sont vus débarrassés du Hanovre, et ils ne tiennent aucunement à le remplacer.

Mais il y a une raison, par-dessus toutes les autres, pour laquelle l'Angleterre ne voudra jamais contracter aucun engagement envers la Grèce : c'est que la politique anglaise a pour base, a pour dogme la conservation de l'empire ottoman.

C'est, nous le croyons, une grande erreur d'imaginer que l'Angleterre, la perfidie anglaise, les intrigues anglaises, sont pour quelque chose dans les agitations de l'Orient, et en particulier dans la révolution grecque. La vraie politique anglaise, c'est le maintien de l'immobilité en Orient. Tout ce qui remue en Orient la dérange. Assise au chevet de ce célèbre moribond dont parlait l'empereur Nicolas, l'Angleterre entretient dans son empire la température d'une chambre de malade, y met des bourrelets et des tapis, en éloigne le bruit et les courans d'air. On prête à l'un des Pitt ce mot : « Je ne discute pas avec un homme qui n'admet pas que le maintien de l'empire ottoman est une question de vie et de mort pour l'Angleterre. » Les Anglais n'ont pas changé : ces grands propagateurs de bibles n'hésitent pas à se faire en Orient les conservateurs du Coran. Voilà pourquoi un roi anglais n'est pas possible en Grèce; c'est comme si les Grecs prenaient un fils ou un frère du sultan. Quand bien même le vote populaire se prononcerait pour le prince Alfred,

ce sera une démonstration inutile : le peuple anglais ne peut pas épouser la Grèce, parce qu'il est déjà marié avec la Turquie, et par des liens indissolubles.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous n'avons aucune prévention contre l'Angleterre, qui dans tant d'occasions représente à nos yeux la liberté et la civilisation; mais nous sommes obligé de dire qu'en Orient elle se met en travers du courant. Tous les efforts qu'elle tente aujourd'hui encore pour la réformation et la rénovation de la Turquie sont des efforts désespérés; ils n'auront pas plus de succès que ceux que l'Europe s'obstine à tenter pour la transformation de la papauté. On ne veut pas voir qu'au fond ces deux grandes questions, les deux plus grandes de notre temps, sont des questions religieuses et philosophiques, et que dans les deux cas les institutions politiques et civiles ne sont que l'expression forcée des dogmes. On demande au sultan de se faire chrétien comme on demande au pape de se faire philosophe.

Jamais l'Europe n'arrivera à convertir les Turcs à la civilisation chrétienne, et jamais les Turcs ne permettront aux chrétiens d'arriver à une égalité sociale qui serait la fin de leur propre domination. On a vu bien des fois dans l'histoire des peuples conquis se fusionner avec les conquérans, là où il y avait entre eux des élémens d'assimilation. Les Gaulois et les Francs ont fini par s'amalgamer et par former une des nations les plus compactes du monde. Il n'y a pas un sol qui ait été plus labouré, plus trituré, plus écrasé par des invasions successives que le sol anglais : on pourrait y suivre la superposition des races comme celle des couches géologiques, et pourtant de ce mélange est née la terre la plus serrée et la plus concentrée du globe, et est sortie une nation qui a un cachet aussi personnel, aussi dur et aussi violent que celui du peuple juif.

C'est qu'entre toutes ces races diverses il y avait un élément de fusion et d'assimilation, la religion chrétienne. Il n'en est pas ainsi en Orient, et de Maistre disait admirablement : « Les Turcs sont aujourd'hui ce qu'ils étaient au milieu du xve siècle, des Tartares campés en Europe. Rien ne peut les rapprocher du peuple subjugué, que rien ne peut rapprocher d'eux. Là, deux lois ennemies se contemplent en rugissant; elles pourraient se toucher pendant l'éternité sans pouvoir jamais s'aimer. Entre elles, point de traités, point d'accommodement, point de transactions possibles. L'une ne peut rien accorder à l'autre, et ce sentiment même qui rapproche tout ne peut rien sur elles. De part et d'autre les deux sexes n'osent se regarder, ou se regardent en tremblant comme des êtres d'une nature ennemie que le Créateur a séparés pour jamais. Entre eux est le sacrilége et le dernier supplice. On dirait que Mahomet II est en-

tré hier dans la Grèce, et que le droit de conquête y sévit encore dans sa rigueur primitive... Voyez les Turcs! spectateurs dédaigneux de notre civilisation, de nos arts, de nos sciences, ennemis mortels de notre culte, ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient en 1454, un camp de Tartares assis sur une terre européenne. La guerre entre nous est naturelle, la paix forcée. Dès que le chrétien et le musulman viennent à se toucher, l'un des deux doit servir ou périr. »

Servir ou périr, telle est l'alternative de la chrétienté en Orient, et celle contre laquelle les Grecs protestent depuis plus de quatre cents ans. Les hommes politiques qui font complétement abstraction de la question religieuse prétendent que le gouvernement turc, comme pouvoir central, maintient seul l'ordre et l'unité parmi les populations mélangées de l'Orient; mais dans cette apparence d'ordre et d'unité tout est factice : conquérans et conquis, vainqueurs et vaincus, sont toujours aussi séparés, aussi irréconciliables qu'au premier jour. C'est la Grèce qui, par la géographie et par l'histoire, par le génie de son peuple et par sa religion nationale, est le plus naturellement appelée à accomplir cette fusion et à servir de lien entre l'Orient et l'Occident. Ce n'est pas sans un dessein bien raisonné que les Grecs avaient introduit dans leur constitution l'obligation pour l'héritier de la couronne de professer la religion du pays. En effet, leur église représente pour eux la nationalité et l'indépendance; elle est associée au long et sanglant martyrologe de leur histoire; elle est le symbole et le tabernacle de leur unité nationale. C'est pour cette raison que ni la propagande catholique ni la propagande protestante n'ont jamais fait aucun progrès en Grèce, et elles n'en feront aucun jusqu'à ce que la croix grecque ait été replacée sur le dôme de Sainte-Sophie. Aujourd'hui tout Grec qui se convertirait aurait l'air de changer de patrie en même temps que de religion.

Que le nouveau roi de Grèce fût Anglais, ou Français, ou Russe, ou Allemand, ou Suédois, ou Portugais, en vérité cela importerait peu, pourvu qu'il pût être ou devenir un roi véritablement national. Or, sous ce rapport, un prince professant déjà la religion du pays présentait un immense avantage. Les puissances occidentales craignent que tout ce qui servira à l'église grecque ne tourne au profit de la Russie. Nous croyons que c'est une erreur. Nous croyons que la vraie politique de l'Occident serait de créer ou d'appuyer en Orient un empire grec qui y serait le contre-poids de la Russie. La Russie ne peut que gagner à entretenir l'anarchie et le désordre dans la Grèce et dans l'empire ottoman, et à empêcher qu'il ne s'y forme un établissement régulier. Il nous sera permis de dire que l'opinion que nous exprimons ici n'est pas née aujourd'hui; il y a

plus de dix ans que nous disions : « Nous sommes confondus de la naïveté féroce avec laquelle les plus grands libéraux de l'Occident répètent tous les jours : « Il s'agit bien de la Turquie! nous nous inquiétons bien de l'empire ottoman! Il s'agit tout simplement de nous et de la sécurité de l'Europe. » Et ces politiques humains et éclairés n'ont pas l'air de se douter qu'il y a là-bas dix ou douze millions d'hommes qui disent : « Et nous? » et pour lesquels l'émancipation est une question de vie ou de mort... Afin de n'avoir rien à résoudre, la France et l'Angleterre s'entendent pour maintenir ce qui est, et, de crainte de se heurter, se condamnent à l'immobilité. Si elles n'y condamnaient qu'elles seules, elles seraient dans leur droit; mais elles ne considèrent pas qu'elles enchaînent à cette immobilité des millions d'êtres intelligens qui demandent à vivre et à marcher. Dans notre conviction, c'est la politique de l'Europe qui jette l'Orient dans les bras de la Russie... La race conquise sort de la tombe où elle était couchée depuis des siècles. Notre mission, à nous, les fils de la civilisation chrétienne, c'était d'aller au-devant de ce nouveau Lazare, de lui tendre la main, et de lui dire : « Lève-toi, et marche! » Mais, si nous rejetons sur lui la pierre du sépulcre, Lazare marchera sans nous, peut-être un jour contre nous. »

Ce n'est pas en présence de ce qui se passe aujourd'hui que nous pourrions changer d'opinion. Quel spectacle édifiant donnent la religion, la morale et la propriété! Voilà des gouvernemens monarchiques qui jouent à la raquette avec une couronne, des gouvernemens conservateurs qui s'amusent à faire voter tout un peuple sur un roi de paille, comme dans les fêtes publiques on tire sur une tête de nègre! Et on dira que ce sont les peuples qui sont ingouvernables! Si les grands gouvernemens, par leurs jalousies inhumaines et leurs rivalités impies, font avorter la révolution grecque, c'est eux qui tôt ou tard en porteront la peine et le châtiment. Ils auront perdu une occasion unique de régler une question qui reste suspendue comme une épée sur leur tête. Le travail lent et sûr de la décomposition continuera son cours dans le sein de l'empire ottoman; cet ordre social mangé aux vers croulera un jour de lui-même et couvrira la terre de ses débris. Et alors s'abattront sur ce cadavre les vautours et les aigles, et s'ouvrira un champ de bataille que des fleuves de sang n'abreuveront pas.

JOHN LEMOINNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1862.

La France est le centre de l'intérêt que nous prenons aux événemens contemporains. C'est à travers elle que nous devons considérer ce qui se passe au dehors, c'est à elle que nous devons tout rapporter, c'est en elle que pour nous tout se résume. Pourtant c'est de la France elle-même, de sa vie politique intérieure, qu'il nous est le plus malaisé de parler. Nos lecteurs, au courant des obstacles qui rétrécissent et paralysent parmi nous la vie publique et l'agitation des questions intérieures, nos lecteurs, qui après tout subissent autant que nous ces obstacles, nous tenant compte des difficultés dans lesquelles nous sommes enserrés, veulent bien, nous l'espérons, couvrir de leur indulgence notre discrétion, poussée souvent jusqu'à une timidité douloureuse. Nous souhaiterions de grand cœur que la presse seule eût à sentir le poids des restrictions qui la gênent; par malheur, ce n'est pas elle qui a le plus à en souffrir. L'oblitération des organes naturels de la transmission des idées ralentit chez nous les plus utiles courans de la vie sociale. L'initiative privée en matière d'intérêt public va s'affaiblissant chaque jour davantage. Chemins de fer, télégraphie électrique, nous avons ce qui rapproche les corps, les choses; mais les routes vivifiantes qui vont des esprits aux esprits, des cœurs aux cœurs, sont effondrées et presque impraticables. La presse a pris à un tel degré l'habitude de l'inertie qu'on dirait que cette habitude est devenue en elle une seconde nature. A force de ne plus rien oser, de ne plus rien tenter, elle fait défaut aux occasions qui s'offrent à elle de rendre, non plus seulement à des causes politiques, mais à la société et à l'humanité, les services les plus éminens.

Nous avons de cette défaillance un triste exemple sous les yeux. Tout le monde sait vaguement qu'une cruelle détresse s'est étendue sur les ouvriers de l'industrie cotonnière. C'est surtout, paraît-il, dans la Seine-Inférieure que sévit le fléau du chômage. Ces vertes vallées qui rayonnent autour de Rouen, et au creux desquelles se déroulent des fabriques autrefois si actives, n'abritent plus que des ouvriers sans travail. On se racontait

à l'oreille cette misère; mais nul n'osait, par la voie des journaux, crier au secours. Certes la presse n'était pas avare de détails sur les souffrances du Lancashire. On nous répétait, d'après les journaux anglais, si utilement prodigues de révélations de ce genre, le nombre des ouvriers sans emploi dans le comté de Lancastre, le nombre lamentable des familles réduites à vivre des secours de la charité publique. Cependant personne en France n'osait demander publiquement pour nos ouvriers cotonniers cette statistique navrante, mais salutaire, de la misère; personne n'osait mettre en face de la réalité du mal les sympathies et les obligations du dévouement social nettement et complétement éclairé. Pour trop de gens, chez nous, l'ignorance du mal en est la suppression, et la meilleure politique consiste à se boucher les oreilles et à fermer les yeux. N'était-il pas dangereux peut-être de livrer à la publicité universelle le tableau de tant de souffrances? Que penserait l'administration de ces tristes divulgations? Puis n'est-ce pas l'affaire du gouvernement de pourvoir aux exigences d'une semblable crise? A se mêler de ce qui regarde le gouvernement, ne court-on pas, en ce temps-ci, le danger de se brûler les doigts? C'est sans doute à des considérations de cette sorte qu'il faut attribuer le silence et l'inaction trop prolongés de la presse. Heureusement un comité d'industriels vient de porter devant le public la question de la détresse rouennaise, et s'efforce de créer par souscription un large fonds de secours pour la population ouvrière privée de travail. Pour être tardive, la tentative n'en est pas moins louable. Nous affirmons, quant à nous, qu'avec une presse libre, avec des journaux dont les directeurs et les lecteurs eussent conservé les habitudes de la liberté, il y a plusieurs semaines, peut-être plusieurs mois, que la France eût été appelée à venir en aide par ses contributions spontanées aux ouvriers en détresse de la Seine-Inférieure.

Le silence étant enfin rompu, il est clair que si la presse, dans ses conditions actuelles, est encore capable de quelque chaleureuse énergie, elle peut beaucoup pour le succès de la souscription rouennaise. C'est à elle qu'il appartient de mettre la générosité publique en communication continuelle et directe avec les maux qu'il s'agit de soulager; c'est elle qui peut et doit conserver à cette œuvre son véritable caractère de fraternité sociale.

Une pareille souscription étant ouverte, il serait honteux pour nous tous qu'elle aboutît à un avortement. Or ce qu'il faut bien savoir en commençant, c'est qu'il ne peut être question ici de demi-réussite, c'est qu'il n'y aura de succès que dans le cas où les contributions volontaires formeront une somme suffisante pour porter aux populations souffrantes un soulagement efficace et digne. Pour obtenir ce résultat, il faut avant tout que l'on fasse connaître au pays la vérité tout entière; il faut que le mal soit mesuré dans sa réelle étendue; il faut que le public soit mis en mesure d'élever l'importance de ses offrandes à la hauteur des besoins existans. C'est là que la presse peut remplir un rôle utile. Habitués en France à ne nous mouvoir que dans les lisières administratives, accoutumés à nous en re-

mettre pour tout à l'initiative et à la direction de l'état, nous n'avons jamais été très habiles à combiner les efforts privés dans les œuvres collectives et publiques. Ce qui nous manquait d'adresse à cet endroit ne nous a certainement point été départi par le régime auquel nous nous sommes mis depuis plusieurs années. Nous ne voudrions donner que des éloges aux hommes qui ont pris l'initiative de la souscription rouennaise; mais l'intérêt même de la cause qu'ils ont prise en main nous oblige de leur faire remarquer une lacune regrettable dans leur programme. Nous hésitons d'autant moins à signaler cette omission qu'elle peut aisément, qu'elle doit bientôt, ce nous semble, être réparée. Les promoteurs de la souscription nous ont laissé ignorer la nature, l'importance, la durée probable des détresses qu'il s'agit de soulager. Comment les dévouemens et les générosités auxquels on fait appel pourraient-ils proportionner leurs dons et leurs sacrifices aux besoins réels, si la gravité et l'étendue de ces besoins ne leur sont pas même approximativement indiquées? Tel souscrit pour 5,000 francs, qui aurait apporté une somme bien plus considérable, s'il pouvait se faire une juste idée des souffrances que l'on veut secourir. Que l'on fournisse donc et le plus tôt possible au public des données suffisantes pour qu'il puisse apprécier l'importance des besoins auxquels il est nécessaire de pourvoir; que l'on nous donne les élémens complets de la situation. Ces élémens ne sont pas difficiles à réunir. On doit connaître le nombre des ouvriers renvoyés des ateliers, le nombre de ceux qui travaillent à temps réduit, le nombre des bouches que ces bras nourrissaient; qu'on nous le dise! On doit savoir dans quelle proportion s'est accru le nombre des familles obligées de recourir à l'assistance publique, qu'on nous le dise! On sait l'importance des sommes qui ont pu être retirées des caisses d'épargne, qu'on nous la fasse connaître! Les chefs d'industrie de la Seine-Inférieure ont dû déjà s'imposer des sacrifices pour aider leurs ouvriers, qu'on en présente une évaluation approximative; qu'on nous rappelle quel était le taux des salaires avant la détresse, afin que nous puissions juger de ce que le chômage coûte aux travailleurs et de la mesure qu'il faut atteindre pour leur assurer dans ce temps d'épreuve les nécessités de la vie! Les grands industriels de la Seine-Inférieure sont peut-être en mesure d'estimer la durée probable de la cessation du travail, qu'ils fassent part au public de leurs conjectures à cet égard, afin que le public soit édifié sur les proportions raisonnables des dons volontaires qui pourront couvrir le budget accidentel de la misère! Enfin, quant à la répartition de cette grande collecte nationale entre les travailleurs privés de salaire, il y a à combiner des systèmes, des méthodes, des procédés, qui doivent être publiquement délibérés ou tout au moins annoncés. Il importe que toutes ces conditions soient remplies pour que la souscription réussisse, pour qu'elle soit véritablement efficace, pour qu'elle soit digne de ceux qui y concourront et de ceux qui en profiteront, pour qu'elle réponde en un mot aux sentimens et au caractère de la France.

Il ne s'agit pas en effet, dans la circonstance actuelle, de recueillir au hasard un fonds quelconque que l'on irait émietter en aumônes insuffisantes; il ne s'agit pas d'un effort de la charité ordinaire pour soulager un paupérisme ordinaire. Nous sommes en présence d'un accident extraordinaire, qui réclame un acte extraordinaire de fraternité sociale. Qu'est-il arrivé? A la suite d'une crise politique étrangère, un déficit énorme s'est produit dans l'approvisionnement de la matière première qui fournissait à notre industrie son aliment le plus considérable. Le coton, matière première, par l'influence de la disette, atteint des prix exorbitans. A ces prix, il est devenu impossible d'employer cette matière première à la fabrication. Il y a en même temps engorgement des produits manufacturés, que la spéculation ne veut pas acheter aux prix auxquels le renchérissement de la matière première les a portés. Avant d'entreprendre de fabriquer des produits nouveaux, il faut attendre l'écoulement des produits accumulés au moyen de l'absorption lente de la consommation. Tandis que la consommation dégagera peu à peu les stocks surchargés de produits fabriqués, les efforts qui sont faits dans le monde pour suppléer aux approvisionnemens de coton brut, que de longtemps nous ne pourrons plus retirer des États-Unis, ces efforts arriveront à maturité, et la matière première reviendra avec une abondance relative à nos manufactures. Quand ces deux courans, celui qui épuisera le stock des produits fabriqués et celui qui ramènera le coton brut, se rencontreront, il y aura reprise d'affaires au sein de l'industrie cotonnière : jusque-là, le chômage continuera. Ainsi, par un accident fortuit, supérieur à la volonté des travailleurs, à la prévoyance commerciale et à la puissance de tout gouvernement, tout à coup une multitude d'hommes, dont on ne nous a pas encore dit le nombre, mais que l'on peut estimer par milliers et dizaines de milliers, sont, en pleine santé, en pleine énergie, en pleine bonne volonté, privés de travail et dépouillés de leurs moyens d'existence. Le revenu de ces milliers d'hommes et des familles qui vivaient d'eux, c'était leur salaire; ils n'ont plus de salaire. Ce ne sont pas là des pauvres, des indigens dans le sens vulgaire : en travaillant, ils avaient une aisance relative; laborieux, sobres, économes, ils pouvaient même amasser de petits pécules, et voir dans les caisses d'épargne s'accroître avec leurs petits capitaux le gage de leur sécurité et de leur indépendance. Ils vivaient dignement et librement du travail, comme les autres vivent des revenus et des bénéfices du capital. Ne relevant que d'eux-mêmes, ils étaient dans la société les égaux de tous. C'est à ces hommes en masse que les moyens d'existence sont soudainement retirés.

Il n'y a qu'une seule manière de venir dignement en aide à une telle infortune : c'est l'association des contributions volontaires réunissant un fonds de réserve suffisant pour le travail en détresse. Il ne peut être ici question d'aumônes; il faut prendre garde de laisser s'avilir par une misère accidentelle une portion si notable de nos populations laborieuses. Il ne peut être question, du moins jusqu'à ce que l'on ait fait l'épreuve de l'im-

puissance de la spontanéité publique, d'avoir recours à l'état et au budget officiel. On ne serait réduit à en venir là qu'après qu'il aurait été démontré qu'il n'y a pas dans les classes aisées et fortunées de notre pays assez de chaleur d'âme, assez d'esprit de justice, assez d'intelligence, pour que la générosité et le dévouement volontaires soient capables de se mesurer avec une nécessité exceptionnelle. Ce serait une honte pour la France; ce serait aussi un grave péril. Quel précédent établirait-on, si l'on accoutumait les populations laborieuses à trouver dans le budget une sorte de caisse d'assurance contre le risque de la privation de salaire! Quoi de plus froid et de plus corrupteur que de s'habituer à recevoir à titre de droit, c'est-à-dire sans être tenu à aucune réciprocité de bons sentimens, des secours de cet être abstrait, impersonnel, mécanique, qui ne procède que par la loi et la rigidité administrative, qui ne dit rien au cœur, et qu'on nomme l'état! Certes la situation actuelle est déplorable, mais elle n'est pas sans compensation, si l'on sait s'élever parmi nous à la vertu sociale dont elle nous demande la pratique. Que nous apprend l'économie politique sur les relations du capital et du travail? C'est que le capital est du travail accumulé, c'est que le capital est la réserve où s'alimente et se nourrit le travail dans le phénomène de la production. Ces deux coefficiens de la production sont inséparables l'un de l'autre, ne peuvent rien l'un sans l'autre. C'est pour que cette réserve du travail qu'on nomme le capital soit plus sûrement conservée, plus activement accrue, qu'une loi naturelle en a confié la garde à la propriété individuelle, et c'est sur une vue profonde de l'intérêt véritable des travailleurs que s'appuie la plus décisive défense des droits de la propriété individuelle. Quand, dans la grande lutte de la production, une catégorie tout entière de travailleurs est soudainement condamnée au chômage, quand par cela même elle ne peut plus prendre par son activité laborieuse sa part ordinaire dans la grande réserve du travail, quoi de plus naturel, de plus prudent et de plus juste que les détenteurs du capital fassent d'eux-mêmes sa part nécessaire à la portion de l'armée du travail qui est momentanément condamnée à l'inaction? La répartition du capital par le droit de propriété individuelle étant fondée sur la liberté, c'est librement qu'il convient aux détenteurs du capital d'accomplir ce devoir de justice sociale. La liberté humaine ne s'honore et ne s'affirme jamais plus que lorsqu'elle se conforme aux lois naturelles du monde moral. Une belle occasion s'offre donc en ce moment aux classes riches et aisées de se montrer dignes des faveurs du sort. D'une nécessité, elles peuvent se faire une vertu; de l'accomplissement d'un devoir, elles peuvent se faire un mérite. Averties par un malheur public et profitant de l'enseignement qu'il apporte, elles peuvent allumer en France un généreux sentiment de concorde sociale. Il dépend d'elles que des milliers d'ouvriers puissent traverser une épreuve douloureuse, non sans de pénibles privations à la vérité, mais du moins sans humiliation et sans amertume, avec le respect d'eux-mêmes et l'estime sympathique de leurs concitoyens.

Que la France soit en état de subvenir, par une accumulation de dons volontaires, aux besoins des ouvriers de la Seine-Inférieure pendant la durée du chômage, qui l'oserait mettre en doute? Un pays si docile au fisc, qui montre des ressources si abondantes à l'appel des taxes, un pays qui cette année, malgré la mauvaise situation de l'industrie, aura fourni au trésor un excédant de 80 millions sur le revenu de l'année dernière, un pays qui se passe, quand il agit sous le couvert de l'état, tant de fantaisies de luxe ou de gloriole, un pays qui inaugure tous les ans quelque splendide boulevard dans sa capitale et qui fait tant d'abatis de maisons dans ses grandes villes, un pays qui sème au Mexique une quantité énorme de millions qu'on reverra Dieu sait quand, trouverait-il tout à coup le fond de sa bourse lorsqu'il s'agit non d'exposer la vie des hommes en de lointains combats et à de funestes maladies, mais de faire vivre des vieillards, des femmes, des enfans et de mâles travailleurs, lorsqu'il s'agit non d'ériger sur les places publiques des monumens de pierre ou de carton, mais de se construire dans des cœurs d'hommes un monument de fraternelle reconnaissance? L'exemple de ce qui se passe en Angleterre n'est pas seulement pour nous un motif d'émulation, il nous prouve ce que nous pouvons faire. Nous sommes aussi riches que les Anglais, et il est probable que nous n'avons point à faire face à une misère égale à celle qui désole le Lancashire. Le dernier *meeting* tenu à Manchester pour venir en aide à la détresse de ce comté nous apprend ce que la générosité publique a produit en quelques semaines en Angleterre. Sans parler de toutes les œuvres de la charité privée, ni des sacrifices particuliers qu'ont dû s'imposer les manufacturiers, ni des charges qui sont venues surgrever l'assistance publique et locale, le fonds de secours formé par les contributions volontaires s'élevait au commencement de ce mois à 540,000 livres sterling ou 13 millions 1/2 de francs. Depuis, il y a eu recrudescence de souscriptions, et nous ne serions point surpris si le fonds de secours arrivait avant la fin de l'année à 20 millions de francs. Dans la somme réalisée, le Lancashire seul avait contribué pour 10 millions. Il est impossible que la France ait à secourir des misères égales à celles qui ont ému la générosité du public anglais; mais, quand elle devrait réunir 10 ou 15 millions pour aider ses ouvriers, ce sacrifice serait-il au-dessus de ses forces? Lord Derby, le président du comité d'exécution de la souscription anglaise, a témoigné l'espoir que les ressources fournies par les contributions volontaires suffiraient à conjurer le mal, et que l'on n'aurait point l'humiliation d'implorer l'assistance du parlement, c'est-à-dire de l'état. Son fils, lord Stanley, en rapprochant la situation du marché des produits manufacturés des nouvelles qu'il a reçues de l'Inde concernant la production de la matière première, semble croire que la crise ne commencera de s'atténuer que dans trois ou quatre mois. Il est vraisemblable que le chômage chez nous devra s'étendre sur une période non moins longue. Que l'on nous expose donc la situation tout entière, que ceux qui ont pris l'honorable initiative d'une souscription publique nous disent les choses

telles qu'elles sont, qu'ils imitent l'éloquente franchise qui a inspiré le comte de Derby au *meeting* de Manchester, puis qu'ils fassent un énergique appel à la France complétement informée : excitée par ces informations qu'elle a le droit d'exiger, qu'elle aurait eu le devoir de chercher elle-même, si elle avait la vie que la liberté donne seule, la presse fournira à cet appel un écho incessant, et nous sommes convaincus que la France, toujours assez riche pour payer sa gloire, ne se montrera pas trop pauvre pour payer ses dettes d'humanité.

Nous sommes les seuls, croyons-nous, en suivant les phases de la question italienne, à nous être aperçus de la solidarité étroite qu'il y avait entre la question romaine et la question de nos propres élections générales. Nous avons loyalement reconnu la difficulté que rencontrait l'empereur à trancher par un acte d'initiative personnelle les destinées du pouvoir temporel de la papauté. Le débat, suivant nous, devait être porté devant l'opinion publique, et il fallait demander au pays consulté dans les prochaines élections générales un jugement décisif. La voie que nous indiquions n'a point été suivie; on a ajourné les élections jusqu'au délai extrême donné par la constitution, à la clôture de la dernière session du corps législatif, et en même temps qu'on prenait ce parti, on a modifié profondément notre attitude envers Rome par des mutations importantes dans le personnel des affaires étrangères, en relevant M. Thouvenel du portefeuille et MM. de La Valette et Benedetti de leurs fonctions d'ambassadeur ou de ministre à Rome et à Turin. Le gouvernement français, à le juger au point de vue des élections prochaines, a donc pris une attitude favorable au parti qui veut le maintien du pouvoir temporel. Dans l'intérêt véritable de notre cause, il ne semble pas que nous ayons à regretter ce revirement. Ceux qui veulent faire prévaloir dans la politique de la France envers l'Italie les principes les plus certains de la révolution française n'ont pas à se plaindre d'être mis à même d'ajouter à leurs avantages celui de l'indépendance. On est plus à l'aise, on se sent mieux porté par la faveur populaire lorsqu'on n'a point l'air d'obéir à un mot d'ordre gouvernemental. Un air d'opposition ne nuit point. On en peut déjà juger par quelques manifestations du sentiment public, entre autres par le bruit qui se fait autour de la dernière comédie de M. Émile Augier. Il ne serait point ici de notre compétence de porter un jugement sur *le Fils de Giboyer*. Cette comédie est-elle bien une comédie politique? Est-il généreux, est-il même possible de porter la politique au théâtre sous le régime de la censure, et dans un temps où les fils de Voltaire et les fils des croisés ont bien pu jouir de la licence de s'invectiver et de se ridiculiser mutuellement et alternativement, mais où ni les uns ni les autres ne possèdent la liberté politique qui ennoblit les luttes d'idées et de partis? Nous ne croyons pas que la pièce de M. Augier contienne les personnalités qu'on a eu le mauvais goût ou la maladresse d'y voir. Rien ne démontre mieux l'absurdité inhérente aux conceptions du théâtre, lorsqu'elles ne sont point inspirées par le génie, que

l'imbécillité gratuite dont M. Augier a orné les hommes politiques de sa pièce. Qui peut reconnaître une peinture réelle du parti clérical, si riche en vigoureux écrivains et en voix éloquentes, dans ce comité de niais qui emprunte, pour dresser son manifeste, la plume d'un vil pamphlétaire, et qui songe un moment à confier à un Orgon le débit de cette prose? Si l'on veut récriminer contre l'auteur, convenons que tous les partis ont à se plaindre des *fantoccini* de la pièce. Il ne s'y trouve qu'un démocrate, Giboyer lui même, et celui-là fait métier de vendre sa plume. Il est vrai que Giboyer n'est pas seulement en théorie le plus pur des démocrates, qu'il est aussi le plus dévoué des pères, et que c'est en l'honneur du sentiment paternel qu'il commet ses infamies. M. Augier est apparemment de l'avis de M. de Talleyrand, qui disait un jour en souriant : « Ne me parlez pas des pères de famille, ils sont capables de tout! » Mais ce n'est point notre métier de chercher chicane à M. Émile Augier. Nous qui, en politique, aurions volontiers rangé cet aimable esprit dans la congrégation indolente des *pococuranti*, nous avons été surpris de l'amertume et de l'âpreté de sentimens que révèle *le Fils de Giboyer*. M. Augier a une haine vigoureuse, et c'est la haine du parti clérical. Le symptôme politique de sa pièce, c'est le succès qu'elle obtient. En cela, M. Augier a été servi par le revirement de notre politique sur la question romaine. Si sa pièce eût été jouée avant cette péripétie, au moment par exemple où M. de Persigny publiait sa circulaire sur la société de Saint-Vincent-de-Paul, il n'eût pas pu s'excuser, comme il fait aujourd'hui, de tirer par la jambe ceux qui escaladent le char de triomphe. Hélas! ces pauvres cléricaux sont bien innocens de leur triomphe; ils n'en ont certes pas été moins surpris que nous, et ils n'étaient pas de force à escalader le char, si on ne leur eût tendu la main. Ils auront bientôt à se présenter devant un autre parterre que celui d'un théâtre, suspendus ainsi entre la main qui les enlève et la main de M. Augier cramponnée à leurs talons. Agréable et flatteuse posture, tableau vivant où nous aimons à n'avoir point de rôle, résumé expressif et pittoresque d'une situation qui n'est point faite, ce nous semble, pour porter bonheur au pouvoir temporel dans les prochaines élections!

Cette date des prochaines élections marque un relais forcé pour la question romaine. Les Italiens ne peuvent mieux faire que de prendre leur parti de cette période d'attente qui leur est imposée. Les Italiens n'ont d'ailleurs plus le droit d'être impatiens. La chute du ministère Rattazzi est pour eux la fin d'une phase de perplexités. Lancés vers Rome par M. de Cavour dans l'effervescence qu'excitait la série d'événemens extraordinaires qui venaient de s'accomplir, arrêtés dans leur aspiration par la mort de cet homme d'état, bientôt las de voir M. Ricasoli, l'homme qui avait le plus énergiquement épousé cette passion nationale, impuissant à obtenir quelque chose de la France, ils avaient cru que M. Rattazzi, mieux vu par la cour des Tuileries, pourrait plus facilement satisfaire leurs espérances. L'insuccès de M. Rattazzi, sans changer leur conviction et leurs tendances à l'endroit de Rome, a dû

nécessairement calmer leur impatience. Les intérêts bien entendus de la situation intérieure exigeaient également la retraite de M. Rattazzi. Le cabinet Rattazzi ne s'était pas formé dans les conditions régulières du gouvernement parlementaire. La majorité conservatrice de la chambre tolérait ce cabinet et n'avait pas confiance en lui. Les affinités de M. Rattazzi étaient avec la gauche. Il avait amené dans le cabinet le *leader* de la gauche, M. Depretis, qui lui-même avait déclaré, quelques mois avant, que son parti ne reconnaissait pour chef que le général Garibaldi. De là une équivoque dont toutes les situations avaient à souffrir. Le parti d'action, croyant pouvoir compter sur la tolérance du ministère, s'est plus facilement livré à ses dangereuses hardiesses. Les amis de Garibaldi avaient cru qu'ils arriveraient plus facilement à leur but en devenant ministériels. Déçus dans leurs illusions, les succès parlementaires ne leur ont plus suffi : ils ont voulu tenter les grands moyens à Sarnico et en Sicile; ils ont crié à la trahison, et se sont exaspérés quand le ministère, sur lequel ils avaient compté, a été obligé de réprimer leurs tentatives. Le ministère de son côté, se fiant peu à un parlement sur lequel il n'avait pas d'autorité, s'est cru obligé, pour sauver le pays du désordre, de sortir des voies constitutionnelles. Une véritable anarchie morale avait été l'effet de cette politique contradictoire, qui ne s'était pas rendue intelligible au pays par des principes nettement posés, et à laquelle le système des expédiens faisait plus de mal qu'il ne lui rendait de services. Les actes du gouvernement n'étant pas liés par l'unité des principes et des vues, les populations ne comprenaient rien à la politique ministérielle; elles donnaient accueil aux bruits les plus étranges et les plus absurdes; la défiance et le découragement s'emparaient d'elles. La prolongation d'un tel état de choses eût été fatale à l'Italie. Nous ne regrettons point même que l'on n'ait pas tenté une combinaison où les chefs de la majorité se seraient réunis à M. Rattazzi. Cette conciliation apparente n'eût fait que perpétuer les équivoques et restreindre l'élasticité du gouvernement constitutionnel en Italie. Les hommes se seraient usés, et les affaires eussent été paralysées. M. Rattazzi l'a compris lui-même, et on lui doit cette justice, qu'il a cédé à un scrupule honorable en ne cherchant pas à fortifier son ministère par de nouvelles accessions. Pour remanier son cabinet, M. Rattazzi eût été forcé d'en éloigner M. Depretis, celui de ses collègues justement qui avait fait les plus grands sacrifices de popularité.

Le roi Victor-Emmanuel a montré dans cette crise ministérielle le tact d'un parfait souverain constitutionnel. Il a refusé de dissoudre le parlement et d'affronter une émotion publique, qui sans nécessité eût tout remis en question et tout livré au hasard. Il a essayé d'une solution conciliatrice qui aurait réuni M. Rattazzi aux chefs de la majorité; mais il s'est vite aperçu qu'une tentative de ce genre n'avait pas de chances de succès, et il n'a pas insisté. Il s'est dès lors prêté de bonne grâce au jeu naturel des institutions représentatives, il a accepté le ministère que désignait la situa-

tion du parlement, il a secondé une combinaison qui assure l'avenir des institutions constitutionnelles en Italie.

Le ministère qui s'est formé sous la présidence de M. Farini est à nos yeux le meilleur que puisse produire l'Italie. Le génie de M. de Cavour manque sans doute, mais l'on peut dire que sa tradition et sa pensée vont revivre dans cette administration. Il en eût lui-même vivant choisi les membres. On se souvient que, dans ses derniers entretiens si pieusement recueillis par la comtesse Alfieri, il avait désigné le président du conseil, M. Farini, comme le dépositaire de son héritage politique. Il avait pris pour ses collaborateurs MM. Peruzzi et Minghetti. Le général della Rovere est un des officiers les plus capables de l'armée italienne. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de parler du nouveau ministre du commerce, M. Manna, également distingué comme économiste, comme administrateur et comme écrivain. Nous regrettons l'ancien ministre de l'instruction publique, M. Matteucci, dont l'intelligente activité a réalisé en peu de mois de si utiles réformes; mais son successeur, M. Amari, porte un nom connu depuis longtemps de l'Europe érudite et littéraire. C'est un des premiers et des plus heureux caractères du ministère nouveau, que ses membres sont des esprits faits pour parler à l'esprit de l'Europe libérale, et rétablir entre le dehors et l'Italie ce grand courant intellectuel qu'avait su créer M. de Cavour. Au point de vue politique, les deux hommes dans ce cabinet qui excitent les plus grandes espérances sont MM. Peruzzi et Minghetti. M. Peruzzi a depuis plusieurs années donné des preuves d'une rare sagacité politique et d'une décision d'esprit plus rare encore. Il a pris le département de l'intérieur, qui, dans le sommeil forcé imposé à la politique étrangère, est le ministère le plus politique. M. Minghetti, intelligence élevée et ouverte, fécondée par de fortes études économiques, s'est chargé de la tâche la plus difficile, celle des finances. L'une des premières questions qu'il aura à résoudre est celle de l'emprunt. Nous croyons que, pour mener à bout cette opération, il sera bien servi par les circonstances, et que l'existence seule du cabinet actuel est faite pour relever les conditions du crédit italien. Si la France a retiré son aide à l'Italie dans la question de Rome, le public français n'en prêtera pas moins un concours très large aux opérations financières du gouvernement italien. Il y a en France pour les fonds italiens un penchant prononcé. C'est la continuation de notre alliance sous une nouvelle forme. Les moyens ne manqueront pas à M. Minghetti de placer un emprunt à des termes qui lui fassent honneur et qui profitent au crédit de son pays. Nous sommes sûrs qu'il étudiera ces moyens avec intelligence et qu'il les emploiera avec habileté.

L'échauffourée de Grèce est bien calmée. L'Angleterre, comme il fallait s'y attendre, après avoir recueilli le bénéfice moral des avances des Grecs, décline la couronne offerte au prince Alfred. Il semble maintenant que l'on compte sur l'accord des trois grandes puissances pour proposer aux Grecs

comme roi le prince Ferdinand de Cobourg, l'ancien roi de Portugal. Quoi qu'il advienne de cette candidature, les Grecs n'auront point à regretter la flatterie spirituelle qu'ils viennent d'adresser à l'orgueil anglais. Les Grecs, conduits avec une véritable intelligence par ceux de leurs compatriotes qui se mêlent en Europe aux grandes affaires de finance et de commerce, ont le droit d'exiger que leur révolution leur rapporte quelque chose. Les chrétiens d'Orient songent à leur avenir et demandent des garanties. Ces garanties seront-elles morales ou matérielles, personnelles ou territoriales? En faisant appel à l'Angleterre, ils semblaient vouloir se contenter des garanties morales et personnelles. En repoussant leurs offres trop enthousiastes, leur refusera-t-on tout? Nous voudrions ne point le croire, et nous aimons mieux espérer que, si l'Angleterre présente aux Grecs le prince Ferdinand de Cobourg, elle joindra à ce roi, déjà veuf d'une couronne et invité à en prendre une autre, les Iles-Ioniennes, données à la Grèce en cadeau de noces.

Personne en politique n'est parfait, et il n'est pas d'institutions que l'on puisse vanter comme les meilleures institutions du meilleur des mondes possibles. Genève vient d'en faire l'expérience, même après le beau réveil de libéralisme et d'honnêteté qu'elle avait eu il y a quelque temps. La nouvelle constitution a été rejetée, mais par un si petit nombre de voix que la population semble s'être également partagée. Cette constitution, au dire même des radicaux des autres cantons, était la plus libérale qui se puisse imaginer : elle a été rejetée, parce qu'elle était l'œuvre des adversaires de M. Fazy, et qu'elle aurait eu pour conséquence le renouvellement de l'administration et la suppression de la maison de jeu. Pendant deux jours, des bandes avinées ont parcouru les rues en criant à tue-tête : « Les aristocrates à genoux! » Le suffrage universel s'est exercé avec accompagnement de rixes sans nombre, de force coups de poing, même de quelques coups de couteau. C'est déplorable. Genève n'a pas seulement le suffrage universel; elle a toutes les libertés, libertés de la presse, d'association, d'enseignement. A quoi doit-on imputer ces tristes désordres? Faut-il accuser la liberté, dénoncer le suffrage universel? Contentons-nous d'avouer l'infirmité de la nature humaine et de nous humilier en confessant le travers fatal qu'ont parfois les démocraties les plus libérales de tomber amoureuses des démagogues et, ce qui est pis encore, des dictateurs. E. FORCADE.

LE FILS DE GIBOYER.

La nouvelle comédie de M. Émile Augier a ému comme un scandale la critique presque unanime, et nous ne pouvons, nous non plus, la laisser passer sans quelque protestation. Réglons d'abord sommairement, ce qui est facile, son compte littéraire. Mêmes qualités, mêmes défauts que dans *les Effrontés :* d'une part un excellent style de comédie, vif et souple, quel-

ques scènes bien nourries et fortement conduites, des saillies et des traits qui portent coup; d'autre part un ensemble médiocrement tissu, peu de relief dans les caractères, une monotonie d'immoralité dont aucune figure sympathique, dont aucun sentiment vraiment noble ou délicat ne nous soulage, je ne sais quoi de malsain qui s'exhale même des personnages qui veulent être honnêtes. A peu de chose près, voilà, selon nous, le bilan des mérites et des démérites de la conception et de l'exécution de cette pièce. Arrivons au scandale, qui touche à un autre ordre de choses.

M. Émile Augier a voulu faire une comédie politique, ou, comme il aime mieux dire, sociale. Quelque nom qu'on y mette, cela consiste à porter sur la scène les questions contemporaines toutes chaudes, à y grouper et à y promener les hommes du jour, les partis, les intérêts, les passions, au moment même de leur effervescence au dehors. Personne qui n'ait vu derrière la toile transparente du théâtre le corps législatif, personne qui n'ait appliqué des noms connus à certains personnages montrés ou désignés, personne qui sous le débat fictif n'ait reconnu la question romaine. Donc légitimistes, orléanistes, républicains, socialistes, tous les anciens partis ont figuré là sous des types d'intrigans, d'hypocrites, de sceptiques ou d'imbéciles, qu'il a plu à M. Augier de leur attribuer.

Mais pendant qu'une partie du public, séduite sans doute par la saveur de cette liberté scénique si large et si imprévue, en goûtait le plaisir et en applaudissait le fruit, tous ceux qui demandent au talent autre chose que lui-même, et qui équilibrent l'esprit par le cœur, concevaient d'autres sollicitudes et se montraient soucieux de certaines considérations d'un ordre supérieur. Il leur a semblé qu'il manquait et à l'œuvre et à l'action de M. Augier quelques élémens vulgaires si l'on veut, mais essentiels : la justice, la courtoisie des armes, le respect des vaincus. Qui défend-on ici? Qui attaque-t-on? Est-ce que les représailles seront permises? La belle chose de battre les désarmés, de courir à la rescousse des forts, et d'aller entre leurs jambes barbouiller le visage de gens terrassés! Aristophane fustigeait le démagogue tout-puissant, Beaumarchais s'attaquait aux gens qui pouvaient l'envoyer à la Bastille, Laya blâmait les arrestations arbitraires et osait mettre en scène un aristocrate honnête homme quelques mois après les massacres de septembre. La comédie semble donc, jusqu'à ce jour, avoir eu, parmi des torts qui tiennent à sa nature, le mérite du courage généreux. Par quelle fatalité, sous quelle funeste influence l'auteur de *Gabrielle* se laisse-t-il entraîner à donner l'exemple contraire et à vaincre sans péril des adversaires absens? Mais ces réflexions terre à terre en suscitent d'autres plus hautes et plus littéraires en même temps que morales. Qu'est-ce que la comédie politique? Quelle place occupe-t-elle dans l'histoire de l'art? A quelles conditions a-t-elle été possible? Pourquoi et comment a-t-elle cessé? Peut-elle renaître? Belles et importantes questions, trop vastes pour ces quelques pages, mais que nous ne perdrons pas de vue en parlant du *Fils de Giboyer*, puisque cette comédie nous y oblige en quelque sorte par le bruit qui se fait autour d'elle.

M. Augier a-t-il apporté dans la comédie politique deux des qualités qui l'ont élevée si haut dans l'antiquité, la puissante impartialité du philosophe ou l'ardente conviction du citoyen? Il faut éloigner ces grands souvenirs.

Ce qui frappe dans la pièce nouvelle, c'est une gaîté tour à tour provoquante et communicative, qui est le signe d'un esprit abandonné à l'humeur du moment plutôt que réglé et fortifié par des influences supérieures. On ne saurait contester que cet esprit ne frappe juste quelquefois. Parmi tant de traits lancés d'une main si prompte, il en est qui atteignent le but, et quiconque a cru pouvoir se servir de l'injure comme d'une arme courtoise aurait mauvaise grâce à se plaindre des railleries qui, par la bouche de Giboyer, frappent Déodat. Nous n'avons aucun goût pour le parti rétrograde que personnifie M. d'Outreville, et qui sert de point de mire aux attaques de M. Augier. Ce qui nous inquiète néanmoins et même nous afflige, c'est de voir une gaîté de mauvais aloi intervenir si souvent là où le tact et le goût feraient bien mieux l'affaire. L'esprit ne manque pas, à coup sûr, dans ces saillies militantes où se complaît l'auteur; mais, faute d'être dirigé, il se dépense en pure perte.

Et puis ce n'est pas seulement au poète que la comédie politique ou sociale, comme on voudra l'appeler, impose des devoirs sévères. Elle-même ne nous intéresse que dans une certaine mesure, et avant tout il faut qu'elle s'offre à nous avec les grandeurs et les faiblesses, les excès dans le bien comme dans le mal, dans le tragique comme dans le bouffon, qui en forment le caractère distinctif dans les pays libres. Si cette large et sympathique physionomie lui manque, où seront les sources de l'émotion? où seront les mobiles du rire? Voilà, dans la pièce de M. Augier, quelques figures amusantes, quoique marquées d'une triste monotonie dans l'immoralité. C'est d'abord un gentilhomme occupé de petites intrigues dont il est le premier à sourire; c'est un bourgeois ridicule devenu député, et derrière lui tout un grand parti qui s'agite, ou plutôt toute la coalition des vieux partis (c'est le terme à la mode), pour lui composer un discours qu'on fera plus tard réciter par un protestant! Voilà aussi une baronne allemande menant de front la dévotion et la politique, transformant son salon en oratoire. Voilà surtout le grand pamphlétaire Giboyer vendant sa plume au plus offrant, et avouant avec cynisme que les pages sorties de cette plume vénale sont un ramas de sophismes et de vaines déclamations. Ces types feront rire par instans, mais sont-ils vraiment comiques, et l'auteur n'a-t-il pas compris lui-même ce qui leur manquait? Car en définitive sa comédie, il faut moins la chercher dans les caractères que dans les mots et les tirades. Les mots se succèdent en effet, quelques-uns vifs et lestes, la plupart provoquans et tapageurs. Quant à la tirade, elle fait son apparition au quatrième acte, et c'est dans la bouche de l'honnête Giboyer qu'est placé un pompeux assemblage de lieux-communs sur l'avenir de la démocratie et sur la chouannerie des salons. Comment nous intéresser cependant à la vie politique, quand nous ne la retrouvons nulle part dans ses conditions véritables? Ne sait-on pas d'avance que le discours de M. Maréchal aura le sort de tant d'autres élucubrations du même genre? Ne suit-on pas avec tristesse plutôt qu'avec gaîté les efforts de ces chouans de salon pour conserver la part d'influence publique qui leur échappe? En vérité, si la comédie de M. Augier n'avait d'autre élément de succès qu'un pareil spectacle, elle s'effacerait bientôt de notre mémoire.

A côté de la partie satirique cependant il y a aussi le drame. L'amour timide du fils de Giboyer pour Mlle Maréchal et l'attitude de la jeune fille, d'abord superbe, puis émue et désarmée, ont inspiré au poète quelques scènes qui ne manquent pas de charme, et le développement de cet amour combattu, puis heureux, n'a rien qui blesse la vérité humaine. On n'en saurait dire autant de l'attitude du fils de Giboyer vis-à-vis de son père, dont il connaît le métier abject. L'auteur pèche ici comme ailleurs par un excès de verve, et, loin d'adoucir une situation pénible, — le contraste du mépris et du respect filial, — il lui donne un relief qui laisse la conscience du spectateur plutôt froissée que satisfaite.

Telles sont quelques-unes des objections qu'éveille la comédie de M. Augier, et malgré tant de provocations au rire, l'impression qu'on rapporte de cette comédie est voisine de la tristesse. Combien de qualités aimables compromises par une verve intempérante! Et avec quelle étrange insouciance se joue le poète dans cette atmosphère malsaine où l'enjouement est si peu de mise! Mais à côté des questions d'ordre moral et littéraire que soulève cette pièce, il en est une autre que nous ne pouvons passer sous silence : nous voulons parler du lieu même où elle a été représentée. Il y a des théâtres où certaines questions de morale, de goût, de bienséance, si l'on veut, nous paraissent appeler une sollicitude particulière. Ces tirades où ce qui reste d'une société libérale et polie est si lestement traité n'auraient-elles pas dû retentir partout ailleurs qu'à la Comédie-Française? Nous sommes pour la liberté au théâtre, et nous ne saurions nous plaindre que la comédie de M. Augier se soit produite devant le public; mais plus la cause de la liberté nous paraît respectable, plus grands aussi nous paraissent les devoirs de ceux qui ont à en concilier l'exercice avec le sentiment des convenances sociales. A ce point de vue, nous comprenons les traditions de bon goût qui ont pu un moment faire hésiter le ministre d'état avant d'autoriser la représentation du *Fils de Giboyer*. Ce que nous regrettons, c'est que l'administrateur du Théâtre-Français, son subordonné, n'ait point montré le même tact. Quelques avis, quelques conseils intelligens n'auraient-ils pas suffi pour éclairer l'auteur, lui signaler quelques écueils et l'en détourner? Il est plus aisé sans doute de disserter mollement sur les classiques ou d'improviser des feuilletons de littérature légère que de donner des leçons de goût et de parler comme Alceste quand on est tout prêt à faire le sonnet d'Oronte, si on ne l'a déjà écrit! Quoi qu'il en soit, l'épreuve est faite maintenant, et il est à souhaiter que M. Augier en comprenne la signification.

V. DE MARS.

ESSAIS ET NOTICES.

LA VIGNE.

Culture de la Vigne et Vinification, par M. le docteur Jules Guyot (1).

Il a paru l'année dernière, sous ce titre, un volume bientôt parvenu à sa seconde édition, et qui est aujourd'hui entre les mains de presque tous nos

(1) 1 vol. in-12, à la Librairie agricole, 26, rue Jacob.

viticulteurs. Ce livre aura donné une puissante impulsion; il contient une foule de conseils pratiques, exprimés dans un style vif et plein de verve. Il se divise en deux parties, l'une consacrée à la culture de la vigne et l'autre à la fabrication du vin. Les procédés indiqués dans l'une et dans l'autre n'ont pas encore conquis l'adhésion universelle; mais le plus grand nombre des praticiens s'est déjà prononcé favorablement, et dans tous les cas la discussion soulevée ne peut que contribuer au progrès de l'une des branches les plus importantes de la production nationale. Pour apprécier convenablement les prescriptions de M. Jules Guyot sur la taille de la vigne, le provignage, le pinçage, le palissage, et sur les moindres détails de la vinification, il faudrait être vigneron; aussi n'aurais-je rien à dire de son livre, s'il ne s'y trouvait une partie économique qui me paraît appeler l'examen par les fausses idées qu'elle peut donner.

M. le docteur Guyot est passionné pour la culture de la vigne. Je ne veux pas lui en faire un reproche; mais il va un peu loin dans son enthousiasme. Sans doute la culture de la vigne peut et doit se développer chez nous, mais non dans les proportions qu'il lui assigne. On en jugera par la phrase suivante de sa conclusion : « Avec les voies de communication actuelles, nos bons vins d'ordinaire peuvent être consommés dans l'univers entier, et *dans vingt ans d'ici* huit millions d'hectares de vignes ajoutés aux deux millions d'hectares qui existent déjà en France ne feront pas descendre ces vins au-dessous de 50 francs l'hectolitre, prix qui assure aux planteurs de notre fortuné pays un présent et un avenir magnifiques. »

Que la France ait un jour 10 millions d'hectares de vignes, ce n'est pas matériellement impossible, puisqu'elle renferme un pareil nombre d'hectares susceptibles d'être plantés, en réduisant d'autant l'étendue des autres cultures; mais à coup sûr, ce ne sera ni dans vingt ans ni même dans cent. A raison de 10,000 hectares de plantations nouvelles par an, ce qui est la moyenne depuis 1789, il faut un siècle pour 1 million d'hectares, et par conséquent huit siècles pour les 8 millions qui nous manquent, au calcul de M. Jules Guyot. En ne comptant que 2,000 francs de frais par nouvel hectare de vigne, et on va voir qu'il en faut bien davantage avec son système, c'est un total de 20 millions par an qu'exige la création de 10,000 hectares. Il ne paraît pas qu'au milieu des autres travaux qui absorbent ses épargnes, la France puisse consacrer beaucoup plus à cette destination.

M. Jules Guyot se fait une illusion plus grande encore, si c'est possible, quand il suppose qu'avec ses 10 millions d'hectares de vignes, et même beaucoup moins, le bon vin d'ordinaire pourrait rester à 50 francs l'hectolitre. La consommation de la France s'est naturellement bornée jusqu'ici à 1 hectolitre par tête; admettons qu'elle puisse doubler, c'est beaucoup; elle ne doublera certainement pas à ce prix. Deux hectolitres par tête, c'est 8 hectolitres pour une famille de quatre personnes; 8 hectolitres à 50 francs, c'est une somme annuelle de 400 francs rien que pour le vin, et, en comptant les frais de transport et d'impôt, 500 francs. Or il y a et il y aura toujours, aussi loin du moins que nos regards peuvent porter dans l'horizon de l'avenir, bien peu de familles en France qui puissent consacrer 500 francs par an à leur boisson. C'est tout au plus si, dans l'état actuel

de ses ressources, le plus grand nombre peut y consacrer le dixième de cette somme.

Même au prix moyen actuel, qui n'est pas de 50 francs, mais de 20 ou 25, la moitié des Français ne peut pas boire de vin à l'ordinaire, et c'est ainsi que se remplit le déficit amené par l'*oïdium* dans la production. La grande consommation ne reprendra son cours qu'autant que le prix des vins communs sera ramené à son ancien taux; ce temps reviendra, non-seulement quand nous aurons planté de nouvelles vignes, mais quand nous aurons suffisamment amélioré la culture des vignes existantes pour arrêter les ravages de l'*oïdium*. Le prix de 50 francs l'hectolitre n'est et ne peut être qu'un prix d'exception, payé par les classes aisées, c'est-à-dire par le dixième au plus des consommateurs; pour les neuf autres dixièmes, il faut que le prix du vin n'excède pas de 10 à 20 centimes le litre, tous frais compris.

Il est vrai que M. Guyot compte beaucoup sur l'exportation pour écouler son océan vineux; mais ce n'est pas l'exportation actuelle qui l'en débarrassera. Même dans les années où le vin était au meilleur marché, c'est-à-dire après les grandes récoltes de 1848 et 1850, l'exportation annuelle n'a pas dépassé 2 millions d'hectolitres, et depuis que le prix du vin a monté, elle a baissé naturellement, jusqu'à tomber en 1857 au-dessous d'un million d'hectolitres. Cette exportation a repris son essor ascensionnel, elle va s'accroître, je l'espère aussi, mais à la condition que le prix des vins rentrera dans des limites plus accessibles, et dans tous les cas il faudra beaucoup de temps pour que l'effet devienne apparent. Qu'est-ce qu'une exportation annuelle de 2 millions d'hectolitres? A peine le vingtième de la production normale et le deux-centième de la production qu'espère M. Jules Guyot, puisqu'elle ne doit pas s'élever à moins de 400 millions d'hectolitres

Si M. le docteur Guyot s'exagère les produits, il ne ménage pas non plus les dépenses. Voici comment il évalue les frais de création d'un vignoble de 100 hectares :

Plantation et entretien des vignes pendant sept ans.....	600,000 fr.
Caves, celliers, pressoirs, etc.....	260,000
Habitation du maître et des vignerons.....	140,000
Total.....	1,000,000 fr.

ou 10,000 francs par hectare.

Voici maintenant les revenus :

4,000 hectolitres de vins à 50 francs.....	200,000 fr.
A déduire pour frais de culture.....	100,000
Produit net.....	100,000 fr.

soit 1,000 francs par hectare ou 10 pour 100 du capital engagé.

Tout ce calcul repose sur la quantité et le prix des produits; si la production tombe au-dessous de 40 hectolitres à l'hectare et le prix au-dessous de 50 francs, le bénéfice disparaît et se change en perte. Or il est bien difficile, sinon impossible, de pouvoir affirmer d'avance, à moins qu'on

n'opère sur un terrain parfaitement connu, que ces deux conditions seront remplies. Les entreprises de ce genre seront donc très rares, et les espérances de M. Guyot, qui compte transformer ainsi tous les terrains *pauvres et délaissés*, à peu près comme ce personnage de Molière qui voulait mettre toutes les côtes de France en ports de mer, ne se réaliseront pas. Son calcul eût été d'une application plus générale, s'il avait réduit de moitié ou des trois quarts les frais d'établissement et de culture. Le pouvait-il? Je le crois, car il y a certainement en France bien des vignes qui ne coûtent pas tant et qui rapportent de bons revenus. Est-il possible de créer de nouveaux vignobles qui, en vendant leurs produits de 10 à 20 francs l'hectolitre, puissent donner des bénéfices rémunérateurs? Voilà la véritable question de l'avenir, celle que j'aurais voulu voir traiter par M. Guyot avec sa supériorité de praticien. Les frais dont il parle sont atteints dans les plus grands crus, dans le Médoc par exemple; mais ceux-là vendent leurs vins plus de 100 francs l'hectolitre, et ce n'est pas dans ces conditions que la culture de la vigne peut beaucoup s'étendre.

J'admire sans doute la belle culture qui produit le vin du riche, mais j'estime encore plus la culture moyenne qui peut produire abondamment le vin du pauvre; l'une est nécessairement resserrée dans des bornes étroites, l'autre peut s'étendre à l'infini. C'est celle-là que M. Jules Guyot doit préférer aussi, car il ne tarit pas sur les avantages hygiéniques du vin. Plus cette boisson répare les forces et entretient la santé du travailleur, plus il est désirable qu'on puisse la donner à bon marché. Le vin à bon marché, c'est le meilleur remède au fléau de l'ivrognerie qui fait tant de victimes dans le nord de la France et de l'Europe; les pays méridionaux, où, avant l'*oïdium* et les chemins de fer, le prix du vin descendait si bas, étaient tous affranchis de ce vice dégradant et meurtrier. C'est qu'en effet quand l'ouvrier a pu prendre sous cette forme la quantité de spiritueux nécessaire pour le soutenir et le fortifier, il est moins porté à la demander aux boissons corrosives qui le tuent en l'enivrant.

On évaluait jusqu'ici la moyenne des produits de nos vignes à 20 hectolitres par hectare; les unes sans doute produisaient plus, mais les autres moins, et le plus grand nombre se rapprochait beaucoup de cette moyenne. S'il est possible de doubler ce produit moyen et de le porter à 40 hectolitres sans élever à l'excès les frais de culture et en améliorant la qualité des vins communs, c'est un pas immense qui doit suffire à l'ambition de M. Guyot. Nos deux millions d'hectares de vignes produiraient alors 80 millions d'hectolitres, et même en supposant que l'exportation vînt à décupler par suite des nouveaux traités de commerce (1), la consommation aurait quelque peine à suivre ce progrès de la production.

Ce qui a trompé M. le docteur Guyot comme bien d'autres, c'est le haut prix du vin depuis quelque temps; mais ce prix tient à un déficit notable

(1) Une disposition du traité de commerce avec l'Angleterre, ayant paru peu favorable à l'importation de nos vins, a été modifiée au mois d'avril dernier, et les vins de France peuvent maintenant entrer en Angleterre au droit modéré de 27 fr. 50 cent. l'hectolitre; l'octroi de Paris est de 20 fr. 60 cent. : c'est presque l'équivalent. Nos vins se vendent maintenant à Londres 2 fr. la bouteille, ce qui est encore trop cher. Il faut arriver à 1 shilling la bouteille.

dans la production. En divisant les quinze dernières années en trois périodes quinquennales, voici quelle a été la production du vin d'après les relevés de l'administration des contributions indirectes :

Première période.

1847	45,300,000	hectolitres.
1848	51,600,000	—
1849	35,600,000	—
1850	44,700,000	—
1851	39,400,000	—
Moyenne	43,000,000	d'hectolitres.

Seconde période.

1852	28,500,000	hectolitres.
1853	22,700,000	—
1854	10,800,000	—
1855	15,200,000	—
1856	21,300,000	—
Moyenne	20,000,000	d'hectolitres.

Troisième période.

1857	35,400,000	hectolitres.
1858	45,800,000	—
1859	29,800,000	—
1860	29,700,000	—
1861	29,800,000	—
Moyenne	34,000,000	d'hectolitres.

Il résulte de ces chiffres que la production du vin, qui atteignait en moyenne 43 millions d'hectolitres dans la première période, a fléchi de plus de moitié dans la seconde, et ne s'est pas tout à fait relevée dans la troisième; le *maximum* a été obtenu en 1848, 51,620,000 hectolitres, et le *minimum* en 1854, 10,790,000; l'un de ces deux chiffres est le *cinquième* de l'autre : à quoi il faut ajouter des intermittences non moins marquées dans la qualité; telle année produit des vins généralement bons, telle autre au contraire des vins généralement mauvais, qui se gâtent facilement. L'année 1860 et un peu aussi 1861 sont dans ce dernier cas.

Voilà la cause regrettable de cette faveur qui s'attache aujourd'hui à la culture de la vigne après les doléances que nous avons entendues dans d'autres temps de la part des producteurs qui se plaignaient de ne pouvoir faire leurs frais. La consommation a dû se réduire de plus d'un quart, et ce qui contribue surtout à soutenir les prix, c'est que les réserves manquent; toute la récolte s'épuise à mesure qu'elle se produit. Autrefois on transformait annuellement en eau-de-vie de huit à dix millions d'hectolitres de vin, qui ne valaient pas plus de 5 francs l'hectolitre; aujourd'hui cette fabrication a fort diminué, et les distillateurs de betteraves en ont profité; mais gare le moment où la production sera venue pendant plusieurs années, non pas aux 400 millions d'hectolitres de M. Guyot, mais aux 40 ou 50 millions d'hectolitres d'avant 1852! Déjà les distillateurs de betteraves

commencent à se plaindre, parce que la mauvaise qualité des vins de ces deux dernières années a un peu réveillé la distillation.

Quand on entre dans le détail de la production par département, on trouve que la récolte a diminué de plus de moitié, depuis dix ans, dans la partie septentrionale de la France. La Bourgogne seule a peu perdu; les vignobles de la Lorraine et de la Champagne, ceux des bords de la Loire et ceux de la Saintonge, si productifs jusqu'ici, ont été rudement éprouvés. Dans la moitié méridionale du territoire, il y a eu perte aussi, mais moins forte; on peut évaluer à un quart environ le déficit moyen de récolte dans la Gironde, le Gers, la Haute-Garonne, etc. D'autres départemens sont restés à peu près stationnaires, comme le Gard, le Var, Vaucluse. Deux ont doublé leur production, l'Hérault et l'Aude, comme on peut s'en convaincre par les chiffres suivans, empruntés encore à l'administration des contributions indirectes :

	1850.	1861.
Hérault.....	2,934,000 hectolitres.	5,766,000 hectolitres.
Aude.....	657,000 —	1,313,000 —
	3,591,000 hectolitres.	7,079,000 hectolitres.

Dans le désastre universel de la production vinicole, ces deux départemens présentent l'exception la plus brillante. L'Hérault surtout, qui occupait le troisième rang parmi nos départemens producteurs, est passé brusquement au premier, laissant derrière lui la Gironde et la Charente-Inférieure, qui le dépassaient autrefois. L'extension des chemins de fer a permis aux vins de l'Hérault de venir combler, du moins en partie, le déficit des autres vignobles, et le prix en a doublé comme la quantité, de telle sorte que cet heureux département a vu quadrupler en peu d'années le revenu qu'il retirait de ses vins. On ne peut pas y évaluer aujourd'hui à moins de 100 millions la valeur annuelle de la récolte, tandis qu'elle ne dépassait pas 25 millions il y a dix ans.

En 1850, les vignes couvraient le tiers environ de la superficie cultivable de l'Hérault; aujourd'hui elles s'étendent sur la moitié; dans dix ans, si le mouvement se soutient, elles auront envahi les deux tiers; il ne restera en terres arables et en prairies que les parties montagneuses des arrondissemens de Lodève et de Saint-Pons.

L'arrondissement de Béziers en particulier, qui avait déjà 50,000 hectares de vignes, en aura bientôt près de 100,000. C'est dès aujourd'hui le plus grand vignoble de France. Les arrondissemens de Bordeaux, d'Angoulême et de Nîmes, qui viennent après, en ont à peine la moitié. Quand on traverse cet arrondissement, on ne voit autour de soi que des pampres; les vignes descendent jusqu'au bord des rivières et gravissent les pentes les plus escarpées; toutes les autres cultures reculent et disparaissent. De la cathédrale de Béziers, la vue embrasse une vaste plaine, bordée par les Cévennes, qui est maintenant un des plus riches comme un des plus beaux pays de l'Europe; l'éclatante verdure des vignes la couvre tout entière, et une fraîche rivière des montagnes, l'Orb, l'arrose de ses eaux transparentes, sous un soleil ardent. Le chemin de fer de Béziers à Graissessac, qui n'a eu jusqu'ici que des mésaventures, mais qui prendra une tout autre

importance quand il sera prolongé sur le centre de la France, perce un groupe de petites montagnes où s'étagent les mille terrasses de la culture cananéenne; il n'y a rien de plus frappant en Italie, et le versant méridional des Cévennes n'a rien à envier aux Apennins.

Telle est la puissante végétation de la vigne sur ce sol et sous ce climat, que, quand toutes les circonstances se rencontrent, terrain fertile, cépage productif, bonne culture, année favorable, la récolte en vin peut atteindre 300 et même 400 hectolitres à l'hectare; ces résultats, qui sembleraient fabuleux s'ils n'avaient pour eux la notoriété publique, ne peuvent être que des exceptions; la moyenne est de 40 hectolitres à l'hectare, ou le double environ de la production moyenne de la France. Le cépage le plus productif s'appelle l'*aramon;* on en dit des merveilles, qu'il justifie par l'aspect luxuriant de sa végétation. Il craint beaucoup les gelées de printemps à cause de son extrême précocité, et ne peut par conséquent se répandre hors des pays très méridionaux.

Presque tous les capitaux produits par ces bénéfices inespérés ont passé en améliorations. La plantation des nouvelles vignes en a absorbé une partie; une autre, et ce n'est pas la moins importante, a servi à perfectionner les instrumens de vinification. Les vins de l'Hérault, destinés pour la plupart à la chaudière et n'atteignant qu'un très faible prix, étaient faits avec une extrême négligence. Rien n'était préparé pour les garder; on les laissait le plus souvent dans les cuves ou dans de simples réservoirs en maçonnerie jusqu'au moment de la vente; on les enfermait dans de vieilles futailles. Aujourd'hui on voit partout des foudres neufs et des barriques neuves; le chemin de fer du Midi transporte des quantités énormes de bois de tonnellerie qui viennent en grande partie de l'étranger; les taillis de châtaigniers qui couvrent les montagnes sont exploités pour cercles; de vastes chais se construisent pour recevoir les excédans de récoltes qu'il serait avantageux de conserver.

On n'a vu peut-être nulle part un plus grand exemple des avantages économiques de la division du travail. Partout où la vigne ne forme qu'une culture secondaire, les propriétaires surpris par l'*oïdium* n'ont opposé au fléau qu'une résistance molle et incertaine; ici au contraire, comme il fallait vaincre ou périr, on a tenu tête avec énergie et on a triomphé. Le climat y prête un grand secours; les vignes de l'Hérault sont moins que d'autres exposées à des pluies d'été qui lavent les parties soufrées et diminuent l'efficacité du remède; grâce à cette propriété du climat et aux nouveaux débouchés qui s'ouvraient de tous côtés, on a pu faire des avances qu'encourageait une rémunération immédiate. La culture de la vigne et la fabrication du vin sont à peu près l'unique objet de la préoccupation universelle d'un bout à l'autre du département. Dès qu'une expérience, si petite qu'elle soit, s'essaie sur un point, tout le monde en est averti et la suit de l'œil. Un journal spécial, *le Messager agricole du Midi,* a été fondé sous les auspices de la Société d'agriculture de Montpellier et de son habile secrétaire, M. Marès, et rien de ce qui peut intéresser la viticulture ne passe inaperçu.

Nul doute que le département de l'Hérault ne puisse accroître encore sa production, la doubler peut-être; mais il doit surmonter, pour en venir là,

bien des difficultés. La terre s'épuise aussi à la longue en portant des vignes, et il y a des bornes à l'étendue plantée comme au produit obtenu. La disparition des autres cultures rend la production des engrais rare et difficile; il faut en faire venir du dehors à des prix de plus en plus élevés (1). La main-d'œuvre a déjà doublé, et promet de monter encore; les vendanges surtout, qui exigent à la fois un nombre extraordinaire de bras, deviennent un problème de plus en plus embarrassant malgré les bandes d'ouvriers nomades qui descendent, au moment utile, des Cévennes et des Pyrénées. L'emploi des machines, qui simplifie la question pour les céréales et les fourrages, a été jusqu'ici impossible dans les vignes, et on ne comprend pas comment on pourra jamais l'introduire. Tant que les prix resteront ce qu'ils sont, ces obstacles seront vaincus sans trop de peine; mais quand les prix auront baissé, la production rencontrera sa limite.

Il peut très bien arriver d'ailleurs, et il arrivera probablement, que cet accroissement de la culture de la vigne dans l'Hérault coïncide avec une diminution quelconque sur d'autres points. Il n'y a pas si longtemps que, dans l'Hérault même, on arrachait des vignes : lors de la grande crise de 1854, des vignobles entiers avaient disparu. Soixante-quinze de nos départemens cultivent la vigne, mais les trois quarts de la production se concentrent en réalité dans une trentaine, et il se pourrait bien que, sous l'action des nouveaux moyens de communication, elle se concentrât encore. Il y a quinze ans, le prix moyen des vins dans la zone septentrionale était de 15 fr. l'hectolitre, tandis qu'il n'était que de 10 fr. dans la zone méridionale, faute de débouchés. Suivant toute apparence, cette proportion va changer, et ce qui constitue un prix rémunérateur pour les uns peut très bien n'être qu'un prix désastreux pour les autres. M. le docteur Guyot fera donc bien de renoncer à ses 8 millions d'hectares de nouvelles vignes; la vérité a des proportions plus modestes. Je ne voudrais pas cependant que cette remarque critique, qui ne porte que sur un point, trompât sur la véritable valeur de son livre. Pour tout le reste, il est excellent. J'entends parler surtout d'un procédé de taille et de palissage qui obtient les meilleurs suffrages. Une amélioration plus douteuse est celle des *paillassons* pour préserver les vignes de la gelée, précaution utile sans doute, mais qui exige de tels frais que les vins les plus précieux peuvent difficilement la payer. Ce qui a lieu d'étonner, c'est que l'auteur consacre à peine quelques lignes au procédé du soufrage, qui est pourtant la cause unique de la richesse extraordinaire de l'Hérault et de tous les pays qui l'ont largement pratiqué; on dirait qu'il ne peut pas se résigner à croire à la maladie de la vigne. D'après les meilleurs témoignages, le soufre ne guérit pas seulement l'*oïdium*, il donne encore à la végétation de la vigne une vigueur extraordinaire et augmente son rendement.

Indépendamment des procédés techniques de culture et de vinification, deux leçons principales résultent de cette étude pratique : la première est l'importance du cépage. On a jusqu'ici, dit M. le docteur Guyot, attaché plus d'importance au cru qu'au cépage; c'est l'inverse qui est le vrai. Plan-

(1) L'engrais le plus estimé est le chiffon de laine, dont il se fait maintenant un grand commerce; on emploie aussi des tourteaux venus de Marseille, du guano, etc.

tez un mauvais cépage dans un bon cru, vous aurez un mauvais vin; plantez un bon cépage dans un mauvais cru, vous aurez un vin meilleur. Il n'y a pas, à proprement parler, de mauvais crus, en ce sens que la vigne vient sur tous les terrains, pourvu qu'ils ne soient pas trop humides, et sur tous elle peut donner d'excellens produits quand elle reçoit les soins nécessaires. Les sols crayeux sont ceux qui paraissent le plus lui convenir; les vignobles de Champagne, ceux de Touraine et de Saintonge sont sur la craie; mais en même temps ceux de l'Ermitage poussent sur le granit, ceux du Médoc sur un sable quartzeux, ceux de la Côte-d'Or sur des marnes, ceux de l'Anjou sur des schistes, etc.

Il me semble seulement que M. le docteur Guyot passe un peu trop vite sur une autre question, celle du climat. Si tous les terrains conviennent à la vigne, il n'en est pas de même de tous les climats. Ne se laisse-t-il pas aussi entraîner par son imagination quand il conseille exclusivement l'emploi des plus fins cépages? Si la quantité peut se concilier avec la qualité, tout est pour le mieux; mais s'il est vrai, comme l'affirment les vignerons, que les plus fins cépages ne donnent qu'un faible produit, n'est-il pas à propos d'y mêler hors des grands crus des cépages plus grossiers, mais plus abondans, qui permettent de vendre à meilleur marché? Tous les édits des ducs de Bourgogne n'ont pu empêcher l'*infâme* gamay, comme ils l'appelaient, de se répandre dans leurs vignes, et les plus grandes espérances de nos vignobles méridionaux reposent sur l'aramon.

Le second enseignement est relatif au mode d'exploitation. M. le docteur Guyot recommande la culture à moitié fruit. C'est dans les vignes du Beaujolais, qui figurent parmi les plus prospères, qu'il a trouvé le principal exemple de ce mode de culture. Un *vigneronnage* moyen se compose, en Beaujolais, de 4 hectares de vignes, de 2 à 4 hectares de prairies et de 2 à 4 hectares de terres arables, en tout de 8 à 12 hectares. Cette étendue de terre occupe et nourrit une famille de huit ou dix personnes, y compris les domestiques. M. le docteur Guyot estime les produits à 50 hectolitres de vin par hectare, au prix moyen de 30 à 40 francs, ou de 6,000 à 8,000 francs en tout à partager entre le métayer et le propriétaire. Je crois ces chiffres exagérés pour une moyenne, même en Beaujolais; en les réduisant d'un tiers, on trouve encore de 2,000 à 3,000 francs par an pour chacune des deux parts, sans compter les petits profits qu'on retire des prairies et des terres arables, en sus du fumier pour les vignes. C'est là un très beau résultat, et qu'il serait fort désirable de voir multiplier partout où les mêmes conditions peuvent se reproduire. Une partie de nos vignes est déjà le domaine de la petite propriété, et ce n'est pas la moins bien cultivée et la moins productive. Cette culture est une de celles qui occupent le plus de bras et qui peuvent le mieux les rémunérer, quand elle réussit; on voit dans l'Hérault les ouvriers se payer 1 franc l'heure de travail, car on y travaille souvent à l'heure.

Au moment où M. le docteur Guyot préconisait, d'après l'exemple du Beaujolais, le métayage appliqué à la culture de la vigne, un secours inattendu est venu confirmer son opinion. M. de Guimps, président de la société d'agriculture de la Suisse romande, a écrit au *Journal d'Agriculture pratique* pour lui signaler les produits extraordinaires obtenus des

vignes de Lavaux, dans le canton de Vaud, par le même système de culture. Un hectare de vigne appartenant à M. de Guimps, et situé sur les bords du lac de Genève, rapporte tous les ans 120 hectolitres de vin. A 25 francs l'hectolitre, prix moyen des années antérieures à 1853, c'était déjà un revenu brut de 3,000 francs à partager entre le vigneron et le propriétaire; mais le prix moyen ayant doublé depuis dix ans, ce revenu est aujourd'hui de 6,000 francs. 6,000 francs pour un seul hectare! Il y a peu d'exemples d'un pareil produit, et le vigneron est absolument le maître. « Il soigne la vigne comme il l'entend, dit M. de Guimps, fume quand cela lui convient, achète son fumier où il veut, quand il veut, et le prix qu'il lui plaît; il fait la récolte sans avertissement et sans que personne ait jamais songé à vérifier les quantités récoltées; il paie les impôts, il vend le vin à qui bon lui semble, et au prix qui lui paraît être le bon; puis il règle lui-même et il apporte ou envoie l'argent, sans que jamais on ait été obligé de le lui réclamer. Il suffit au propriétaire de savoir que ses vignes sont en parfait état, que les rendemens sont énormes, et que le vigneron s'enrichit. »

Ces faits sont authentiques; ils vont ajouter un attrait de plus au voyage du lac de Genève. En allant de Lausanne à Vevay, on était peut-être importuné de l'aspect monotone de ces vignes qui s'étagent au bord du lac. On les regardera d'un autre œil quand on saura qu'elles enrichissent à ce point ceux qui les cultivent. En face du magnifique spectacle de cette nature si grande et si belle, l'industrie humaine ne fait pas trop mauvaise figure. On attribue l'origine de ces vignes à des protestans français du Bas-Languedoc, chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes. « L'arpent de terre, dit l'historien Lémontey, qu'on achetait couramment 3 francs avant leur arrivée, vaut aujourd'hui 10,000 francs, » et cette valeur a plus que doublé depuis Lémontey. L. DE LAVERGNE.

LA CHANSON D'ANTIOCHE.[1]

Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les pages de M. Vitet sur la *Chanson de Roland*, et les traductions si habiles, si heureuses qui relevaient encore le prix de cette étude excellente. A propos d'une version du vieux poème tentée par M. Génin, version ingénieuse, mais trop archaïque, et que l'on eût pu attribuer par instans à une plume du XVIe siècle, M. Vitet avait repris ce travail pour son propre compte, et, sans affectation, sans archaïsme, il avait donné dans la langue la plus souple une reproduction singulièrement expressive du modèle. Le traducteur n'avait point renoncé à l'idiome de nos jours, et pourtant c'était bien le poète de Roland qui nous parlait. Cet exemple méritait d'être suivi. N'y a-t-il pas dans notre vieille littérature nationale bien des poèmes, bien des chansons de geste, qui seraient dignes de reparaître à la lumière? Que de nobles œuvres déjà retrouvées, commentées, expliquées, qui ne sont pas sorties du domaine de l'érudition! Combien de richesses qui font la joie de nos savans, et dont le

(1) *Chronique des Croisades. — La Chanson d'Antioche, composée au douzième siècle par Richard le Pèlerin, renouvelée par Graindor de Douai au treizième siècle*, traduite par la marquise de Sainte-Aulaire; 1 vol. grand in-18. Paris, Didier, 1862.

public ne se doute pas! L'Allemagne nous a devancés dans cette voie : en même temps que les Grimm, les Lachmann, les Moritz Haupt, les Emmanuel Becker, publient et commentent les vieux textes poétiques du moyen âge, d'habiles écrivains, M. Charles Simrock en tête, s'appliquent à reproduire fidèlement dans la langue du XIXe siècle les grandes épopées du XIIIe. Un Allemand, sans être un érudit, peut lire les *Niebelungen, Gudrun,* le *Livre des Héros,* puis le *Tristan et Yseult* de Gottfried de Strasbourg, ou le *Parceval* de Wolfram d'Eschenbach. Mme la marquise de Sainte-Aulaire a voulu que nous pussions lire de même une de nos plus intéressantes chansons de geste, une de nos plus belles chroniques des croisades.

— Écoutez, dit le vieux poète, notre seigneur Jésus est sur la croix, et le bon larron, nommé Dimas, lui demande pourquoi il ne se venge point. — « Quand notre sire l'entendit, il se tourna vers lui : — Ami, dit-il, le peuple qui doit me venger avec des épieux acérés n'est pas encore né. Il viendra détruire les païens incrédules qui ont toujours repoussé ma loi. La sainte chrétienté sera exaucée, ma terre conquise, mon pays délivré. D'aujourd'hui en mille ans, ce peuple sera baptisé, enrôlé, et le saint-sépulcre repris et adoré. Ils me serviront comme si je les avais engendrés. Ils seront tous mes fils. Je serai leur avocat. Au paradis céleste, ils auront leur héritage. »

C'est une grande image assurément que celle de Jésus-Christ évoquant du haut de la croix, et douze siècles à l'avance, les libérateurs de l'Orient : la suite du poème répond à ce magnifique début. C'est tantôt une chronique, tantôt une épopée, car deux poètes très différens y ont mis la main, et cette double inspiration y est aisément reconnaissable. Richard le Pèlerin était un des trouvères qui accompagnaient les croisés; il écrivait sa chronique au milieu des batailles, et une émotion guerrière anime ses vers incultes. Cent ans après, un poète plus cultivé, Graindor de Douai, reprend l'œuvre de son devancier, la rajeunit, la perfectionne pour des lecteurs plus délicats, et c'est ainsi que ce vivant tableau des primitives croisades est aussi un témoignage très curieux des transformations de la langue, de Godefroy de Bouillon à Philippe-Auguste.

Le sujet traité par nos deux trouvères est le debut de la première croisade, c'est-à-dire le désastre de l'expédition populaire de Pierre l'Ermite et l'éclatante revanche de la chevalerie française sous les murs de Nicée et d'Antioche. Pierre l'Ermite était un grand orateur du Christ au pays d'Amiens; « depuis que les saints apôtres prêchèrent le monde, il n'y eut un tel homme pour bien dire un sermon. » Un jour il veut voir la contrée où Notre-Seigneur a souffert sa passion : il prend le bourdon avec l'écharpe, monte sur son âne et s'en va en terre sainte. Il traverse la France, escalade les monts, s'arrête à Rome pour y prier dévotement, puis continue sa route, s'embarque sur la mer, et arrive à Jérusalem le jour de l'annonciation du fils de Dieu. Que voit-il, hélas! en s'agenouillant auprès du sépulcre du Sauveur? « Une chose dont il a frisson à cœur : ce lieu saint changé en une étable pour chevaux, mulets et roussins. » Transporté de douleur et de colère, il va trouver le patriarche. « Ami, quel homme es-tu? Dis-moi quel est ton nom, toi qui laisses le sépulcre de Dieu dans un tel abandon? » Le patriarche lui répond : « Mon frère, qu'y puis-je? Nous souffrons ici de

grands maux! » Alors l'impétueux pèlerin : « Seigneur, dit-il, voici mon projet : les bons combattans de France, les chevaliers fameux, les ducs, les comtes, les princes, les possesseurs de fiefs, je les ferais venir ici avec les autres barons, si je croyais que ce fût selon la volonté de Dieu. » Le patriarche demande une nuit de réflexion avant de se prononcer; mais cette nuit-là même Jésus apparaît au missionnaire, et lui ordonne de retourner dans son pays, afin d'annoncer aux Français que le temps est venu pour eux de secourir le Sauveur. « Je les verrai volontiers, ajoute le divin maître, je les ai longtemps désirés. » Cette noble race de France que Dieu même a désirée longtemps, et qui paraît enfin sur la scène héroïque du monde, n'est-ce pas encore là un de ces traits inspirés où l'on reconnaît un poète? Le patriarche n'a garde de s'opposer à l'ordre d'en haut : Pierre l'Ermite s'embarque, arrive à Brindes, puis à Rome, et raconte son aventure au pape, qui lui donne le commandement de tous ses soldats. « Il y eut des prêtres, des clercs, des moines; il y eut peu de barons, mais des gens recueillis en masse. » Le pape les marque tous du signe de la croix, et leur prescrit d'obéir « au sire Pierre, leur chef, leur guide, leur seigneur et maître, leur avoué et leur juge. » Qu'ils partent; lui, cependant, il va écrire en France et mander au roi de Saint-Denis d'envoyer au plus tôt ses chevaliers pour la vengeance de Dieu. Les croisés se mettent en route, « et Pierre les conduit, qui connaît le pays. » A ce moment, le poète, qui s'associait avec tant de confiance à l'enthousiasme belliqueux du pèlerin, ne peut s'empêcher de jeter un cri où éclatent à la fois sa douleur chrétienne et son patriotique orgueil. « Eh! malheureux Pierre l'Ermite, pourquoi le fis-tu ainsi? Ce fut grande folie de ne pas attendre les Français, car tes gens furent massacrés, et ton armée détruite. »

Cette destruction de l'armée du sire Pierre est peinte en quelques traits rapides; on voit que l'auteur voudrait écarter ces douloureux souvenirs, et qu'il est impatient de prendre sa revanche lui-même avec ses personnages. On comprend surtout quel est l'intérêt du poème lorsque le trouvère, après de telles scènes, chante le départ des chevaliers pour la terre sainte et leurs triomphes sur les soldats de Mahomet. Pierre l'Ermite s'est remis en route « sur son grand âne bien caparaçonné; » il est allé à Rome et à Paris, il a stimulé le pape et le roi de France; partout sur son chemin il a prêché la croisade aux barons, et cette fois vraiment ce sera bien la France qui se lèvera. L'immense rassemblement des croisés à Clermont, en présence du pape et du roi, est décrit avec une allégresse printanière. « Ce fut un jour de mai, alors que chaque oiseau crie, que le rossignol chante, et le merle, et la pie, et que l'alouette s'envole, remplissant l'air de son chant agréable, que le bois est feuillé et la prairie verdoyante. » Puis arrivent les dénombremens homériques, et l'armée se met en marche à travers monts et plaines. Tout ce premier chant est à lui seul un poème plein de vie et de couleur. Les autres parties, consacrées aux exploits des chevaliers, aux grands coups d'estoc et de taille, aux mêlées furieuses et aux duels sans merci, sont plus éclatantes encore, mais d'un éclat monotone. La prise d'Antioche ressemble fort à la prise de Nicée, et dans ces perpétuels tableaux de têtes fracassées, de poitrines ouvertes, de corps coupés en deux du haut en bas, l'intérêt

devait languir plus d'une fois, même pour l'auditeur du XIIIe siècle. On voit cependant chez le vieux poète de singuliers efforts pour varier ses peintures. Il sent confusément ce qui lui manque, et l'idée de l'art s'éveille dans son imagination enfantine. Il y a des épisodes, des portraits, des changemens de ton. Tous les croisés ne sont pas des héros sans peur et sans reproche; à côté des chevaliers de Godefroy de Bouillon, il y a place pour les ribauds du roi Lafur. Ces goujats que toute grande armée traîne avec elle ont été mis en scène par l'auteur avec une verve extraordinaire. Ceux-là ne sont pas des traînards; quelle impétuosité au contraire, mais aussi quelles violences sauvages! Ils sont hideux, ces ribauds : « Là on voit de vieux habits usés, de longues barbes, des têtes hérissées, des visages maigres, secs et pâles, des échines tordues, des ventres enflés, des jambes torses, des pieds contournés, des museaux brûlés, des chaussures crevées; ils portent haches danoises et couteaux pointus, pertuisanes, massues et pieux brûlés par le bout. » Ils sont hideux surtout lorsque, poussés par la famine, ils vont déterrer les corps de leurs ennemis, les dépècent, les font griller au feu et les dévorent en riant. L'auteur n'a pas reculé devant les plus horribles scènes des croisades; il n'a pas craint de mettre dans la bouche des chevaliers de Mahomet de sanglans reproches à l'adresse des ribauds de la chrétienté : « Seigneurs, dit Garsion, vous avez mal agi, vous écorchez nos gens, vous avez déterré les morts; sachez, par Mahomet, que vous faites une grande vilenie. » Bohémond répond : « Ce n'est pas notre consentement. Jamais nous ne l'avons commandé, vous le croiriez à tort. C'est par l'ordre du roi Tafur, qui est leur chef; une troupe diabolique, sachez-le en vérité! Le roi Tafur ne peut-être dompté par nous tous. » Il faut en effet que Jésus lui-même intervienne pour protéger les musulmans et les belles sarrasines contre les profanations des ribauds. Le Dieu des chevaliers, le Dieu de Godefroy de Bouillon et de Bohémond de Sicile a quelque chose de chevaleresque dans *la Chanson d'Antioche*.

La traduction de Mme de Sainte-Aulaire est fidèle et expressive. On voit que l'écrivain a rempli sa tâche avec amour; évitant la fausse élégance autant que la barbarie prétentieuse, il a été heureux de reproduire tour à tour la douceur et l'énergie, l'enthousiasme et la naïveté de son modèle. Ajoutons que l'intérêt de l'histoire et celui de la poésie ne sont pas les seuls qui nous touchent à la lecture de ces pages chevaleresques. Du fond du moyen âge, notre pensée se reporte sur les choses présentes, et quand les chrétiens de la Syrie, du Taurus, du Montenegro, sont livrés par la politique anglaise au despotisme musulman, comment ne serions-nous pas émus en trouvant chez le poète de *la Chanson d'Antioche* cette grande parole du Christ sur la croix : « Les Francs délivreront toute cette terre! »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIIe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1862

Livraison du 1er Novembre.

L'Industrie moderne, ses Progrès et les Conditions de sa Puissance a propos de l'Exposition universelle de 1862, par M. Michel CHEVALIER, de l'Institut 5

Antonia, seconde partie, par M. George SAND 76

Publicistes modernes de l'Allemagne. — Jacques-Philippe Fallmerayer, par M. Saint-René TAILLANDIER 119

Les Études et les Découvertes archéologiques récentes dans le Nord scandinave, par M. A. GEFFROY 155

Une Station sur les côtes d'Amérique. — II. — New-York et la Société américaine, par M. Ed. Du HAILLY 177

Mes Heures de loisir, Souvenirs familiers d'un Médecin écossais, par M. E.-D. FORGUES 205

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire 240

Revue musicale, par M. P. SCUDO 250

Livraison du 15 Novembre.

Antonia, troisième partie, par M. George SAND 257

La Campagne de Cochinchine en 1861, par M. Léopold PALLU 300

Littérature orientale. — Moudouri le Chasseur, Légende tartare, par M. Théodore PAVIE 347

La Savoie depuis l'annexion. — I. — Forces productives du sol et Richesses minérales du sous-sol. — Les Mines des Hurtières, par M. HUDRY-MENOS 366

De l'Accord de l'Économie politique et de la Religion a propos d'un Livre catholique, par M. Léonce de LAVERGNE, de l'Institut..... 421
Shaftesbury, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 449
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 485
Revue musicale, par M. P. SCUDO..... 496
Essais et Notices. — Les Livres sur la Crise américaine, par M. Élisée RECLUS..... 502

Livraison du 1er Décembre.

L'Agitation unitaire en Allemagne et le Régime constitutionnel en Prusse. — I. — Origines et Progrès du Mouvement national, par M. Julian KLACZKO..... 513
Antonia, dernière partie, par M. George SAND..... 564
L'Administration locale en Angleterre et en France. — III. — Communes et Liberté, par M. DUPONT-WHITE..... 612
Les Essences forestières des Colonies anglaises a l'exposition de Londres, par M. J. CLAVÉ..... 647
Les Méditations d'un Prêtre libéral à propos des *Sources* et des derniers ouvrages du père Gratry, par M. Charles de MAZADE..... 677
Le Colonel Pierre, par M. Henri RIVIÈRE..... 693
L'Art théatral et le Théatre contemporain, par M. PREVOST-PARADOL... 718
La Télégraphie océanique et les divers Essais de Communications sous-marines, par M. H. BLERZY..... 728
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 759
Revue musicale. — *Cosi fan tutte* de Mozart. — Débuts de Mlle Patti, par M. P. SCUDO..... 770

Livraison du 15 Décembre.

L'Angleterre et la Vie anglaise. — XVIII. — L'Or et l'Argent dans la Grande-Bretagne. — Les Chasseurs d'or, les Raffineurs de Londres et l'Hôtel des Monnaies, par M. Alphonse ESQUIROS..... 777
Pofovitza, Scènes et Récits des bords du Danube, par M. Edgar SAVENEY... 818
Une Station sur les côtes d'Amérique. — III. — Les Acadiens et la Nouvelle-Écosse, par M. Ed. Du HAILLY..... 875
Le Littoral de la France. — L'Embouchure de la Gironde et la Péninsule de Grave, par M. Élisée RECLUS..... 901
Deux Portraits de la Pologne contemporaine. — Le comte André Zamoyski et le marquis Wielopolski, par M. Charles de MAZADE..... 937
Une Famille puritaine, roman américain de Mme Beecher-Stowe, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY..... 970
La Révolution grecque de 1862, par M. John LEMOINNE..... 992
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 1005
Théatre-Français. — *Le Fils de Giboyer*, etc..... 1015
Essais et Notices. — La Vigne en France, par M. Léonce de LAVERGNE... . 1018

—

Erratum. — Dans l'article sur *l'Agitation unitaire en Allemagne* du 1er décembre, page 563, ligne 4, où il est parlé du comte de Brandebourg, il faut lire « *oncle* du roi de Prusse » au lieu de « *frère* du roi de Prusse. »

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, 7 rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
per.2
t.42

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY